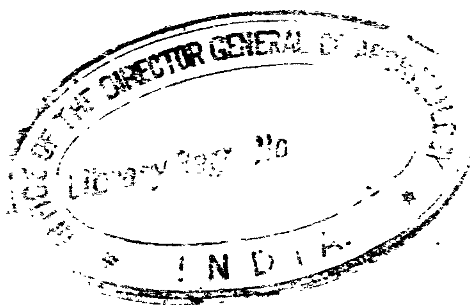
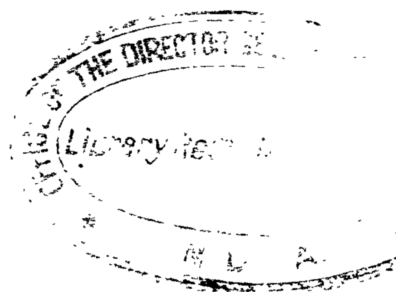
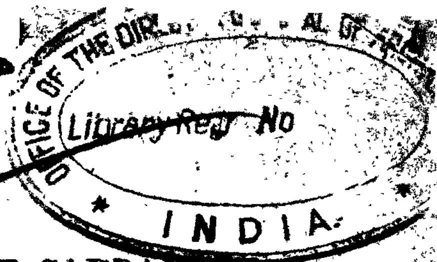
Series 5th
vol. 25-26
1927

34(a)




THE DIRECTOR



LES ÉGLISES RUPESTRES DE CAPPADOCE
ET LEUR TÉMOIGNAGE[1]

Il n'est guère d'ouvrage relatif à l'art byzantin, datant des quinze dernières années, qui n'ait fait une large place aux peintures rupestres de Cappadoce. Malheureusement, les renseignements précieux recueillis par ceux qui les avaient découvertes et explorées — Rott en 1906, le R. P. de Jerphanion en 1907, 1911, 1912, H. Grégoire en 1907 — étaient dispersés dans des notes et articles d'un caractère parfois sommaire. Sans doute d'assez nombreuses reproductions de ces peintures avaient été publiées et, dans son beau livre sur l'*Iconographie de l'Évangile*, G. Millet avait montré toute la valeur de leur témoignage. Il restait cependant à publier le livre d'ensemble sans lequel on ne pouvait formuler sur ces peintures que des conclusions provisoires et incomplètes. Le R. P. de Jerphanion avait écrit et illustré ce livre que la Faculté orientale de Beyrouth devait éditer. Le premier fascicule allait paraître lorsque la guerre de 1914 éclata. L'édition, laissée à l'abandon, fut retrouvée après l'armistice, inutilisable. Le R. P. de Jerphanion, qui avait pu heureusement mettre à l'abri ses notes, ses carnets de voyage et ses clichés, dut recommencer entièrement son travail : grâce au concours du Service des Antiquités du Haut-Commissariat français de Syrie et de l'Académie des Inscriptions, il a pu le mener à bon terme, et la publication du premier fascicule,

1. Guillaume de Jerphanion, *Une nouvelle province de l'art byzantin, les églises rupestres de Cappadoce*. Texte. Tome premier (première partie), LXIII-297 pages, 1 vol. in-4°. — Planches. Premier album, 69 planches (cartes, aquarelles, photographies, dessins), 1 vol. in-folio. Paris, Paul Geuthner, 1925 (Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban; *Bibliothèque archéologique et historique*, tome V).

accompagné d'un atlas luxueux[1], nous donne l'espoir de posséder bientôt la description scientifique complète de cette « nouvelle province de l'art byzantin », ainsi que l'appelle justement l'auteur.

Les lecteurs les plus difficiles seront satisfaits par la méthode consciencieuse et rigoureuse qui a présidé à ce travail : ce n'est pas seulement par ses descriptions à la fois précises et vivantes, c'est aussi par ses magnifiques photographies, par les deux cartes et les plans d'églises qu'il a dressés lui-même, par les belles aquarelles d'Ernest Mamboury, qui l'a accompagné dans son voyage de 1911, par les dessins remarquables dus, soit à lui-même, soit à des artistes de grande valeur — Tito Ridolfi, Philippe Burnot, Giorgio Guidi — qu'il a réussi à nous mettre littéralement sous les yeux les étranges monuments qu'il a explorés non sans de grandes difficultés et dans des conditions parfois précaires. Si l'on veut en avoir quelque idée, on peut lire le récit très sobre qu'il fait (p. 242) de son ascension périlleuse d'une chapelle située près de Qeledjlar, transformée en pigeonnier *(qouchlouq)*, et où il dut se faire hisser à l'aide de cordes. Après « une longue ascension dans l'obscurité, dans la poussière et dans « le guano », il parvint jusqu'à l'ancienne église encombrée de poutres, et là il lui fallut se hâter de prendre des notes et des photographies, « car le propriétaire exigeait que l'on sortît avant le retour des oiseaux, à la chaleur ».

En dépit de ces difficultés, auxquelles il ne fait que de discrètes allusions, le R. P. de Jerphanion est parvenu à rassembler, dans un espace de temps relativement très court, un ensemble prodigieux de documents qui permettent de reconstituer l'histoire si curieuse du développement artistique dans les monastères de ce coin de terre anatolienne.

L'Introduction retrace à grands traits les péripéties qui ont retardé cette publication. Elle est suivie d'un tableau des itinéraires de l'auteur et de ceux de son collaborateur le R. P. Gransault qui visita le premier les églises rupestres

1. L'ouvrage complet comprendra 4 volumes de texte et 3 atlas.

de la région d'Urgub (30 août-5 septembre 1906), quelques jours avant l'arrivée au même endroit de Hans Rott et Karl Michel, qui y séjournèrent du 21 septembre au 4 octobre 1906. Puis se succédèrent exactement : le voyage du P. de Jerphanion et du P. Gransault (août 1907), celui des PP. Gransault et Picolet (novembre 1907), celui d'Henri Grégoire (octobre-novembre 1907), le deuxième et le troisième voyage du P. de Jerphanion (août-octobre 1911, août-septembre 1912).

Une bibliographie critique des publications relatives à cette région de Cappadoce débute par une liste des voyageurs qui l'ont explorée. Ce fut sous Louis XIV, de 1704 à 1708, puis en 1715, que Paul Lucas de Rouen signala le premier les églises rupestres et leurs peintures. Elles furent découvertes de nouveau par Charles Texier en 1834-1837, qui en comprit l'importance, mais y vit à tort des monuments du christianisme primitif. Pourtant, il a fallu attendre le début du xxe siècle pour qu'elles fussent étudiées d'une manière scientifique, et le livre du P. de Jerphanion sera le premier qui en donne une description complète.

L'Introduction se termine par un tableau, extrait des diverses listes épiscopales, des évêchés de Cappadoce au moyen âge. On notera que l'évêché de *Hagios Prokopios* (Urgub), dépendant de la métropole de Césarée, n'apparaît que dans la liste de Léon VI (901-907) et disparaît dans celle de Jean Tzimiskès (969-976). On regrettera que ces tableaux ne soient pas complétés par quelques détails historiques sur cette *marche* byzantine en face du monde musulman, sur la colonisation monastique si intense qui la peupla, sur l'émigration arménienne et probablement syrienne qui s'y produisit : il est vrai que ce sera surtout à l'aide des documents épigraphiques réunis par le P. de Jerphanion que l'on pourra peut-être essayer d'écrire cette histoire restée mystérieuse. Cependant il n'est pas inutile de rappeler que c'est Basile le Macédonien qui, de 871 à 882, a réorganisé la défense de cette frontière en occupant les passages du Taurus et en prenant l'offensive contre les Arabes sur les lignes Sivas-Mélitène

et Césarée-Marasch. A son avènement, des forteresses arabes se trouvaient seulement à quelques kilomètres de Césarée et de Tyane : désormais, la guerre s'éloigne de la Cappadoce et c'est justement dans la période suivante, au xe siècle, qu'a lieu le principal développement des monastères rupestres de la région d'Urgub.

Ce premier fascicule donne une idée de l'importance considérable qu'aura l'ouvrage du P. de Jerphanion. Il se compose, en réalité, de deux parties ; une étude d'ensemble, remplie de détails précis et pittoresques sur la région d'Urgub et sur l'architecture et la décoration des monastères et des églises rupestres; puis vient la première partie de la description détaillée des chapelles ornées de peintures, qui sera continuée dans les volumes suivants. Chacune de ces chapelles sera donc l'objet d'une petite monographie comprenant la description architecturale, la description des peintures et de leur iconographie, des remarques sur leur technique et leur style, une étude sur les thèmes ornementaux qui les accompagnent (et dont la plupart sont reproduits en tête et à la fin des chapitres), enfin des remarques tout à fait précieuses et qui seront utilisées par la philologie néo-hellénique sur la paléographie et l'orthographe (presque toujours phonétique) des inscriptions nombreuses qui accompagnent les peintures. Tel est le programme étendu et tracé avec une netteté remarquable qui est appliqué dans ce premier fascicule au groupe archaïque des églises de la région de Gueurémé.

En effet, bien que le P. de Jerphanion n'ait pas voulu anticiper sur les conclusions dans lesquelles il s'efforcera de fixer la chronologie de ces églises, bien qu'il ait suivi dans sa description l'ordre géographique de son propre itinéraire, « le seul ordre vraiment objectif », les églises des environs de Gueurémé comprennent deux groupes dont les caractères sont tellement différents qu'il y avait intérêt à les décrire séparément. On verra d'ailleurs qu'au milieu des ensembles manifestement archaïques apparaissent çà et là des détails plus récents. Afin de guider le lecteur et pour éviter les redites, l'auteur a groupé dans un chapitre préliminaire les

traits essentiels qui distinguent cette décoration archaïque.

Ainsi les renseignements, si précieux qu'ils soient, contenus dans ce premier fascicule, ne concernent qu'un groupe très limité des églises cappadociennes, et l'on ne peut songer à édifier une théorie, même sur le seul décor archaïque, avant de connaître les autres groupes. Il est possible du moins, sous cette réserve, d'apprécier l'immense intérêt et l'importance du témoignage que ces églises archaïques de Gueurémé nous apportent sur l'art chrétien d'Orient et son développement.

I

Grâce aux excellentes descriptions, aux plans et relevés du P. de Jerphanion, on peut d'abord apprécier leur intérêt architectural.

Ces églises rupestres sont situées au sud de la boucle de l'Halys *(Qezel-Irmaq)*, à l'ouest de l'antique Césarée *(Qaïseri)*, leur métropole religieuse au moyen âge. Elles sont réparties dans un triangle dont la base de 66 kilomètres de long est formée à peu près par le cours de l'Halys, dont les côtés (environ 42 kilomètres) sont limités à l'est par le puissant massif de l'Argée (4.000 mètres) et la région de marécages qui l'entoure, à l'ouest par des plateaux inclinés vers le grand lac Salé. C'est, en somme, une région assez élevée du plateau anatolien, située entre l'Halys et l'Antitaurus. Elle est constituée par un ancien massif volcanique déchiqueté par l'érosion, à laquelle sont dus ses paysages étranges et pittoresques.

A l'est s'étend d'abord un pays ondulé, au sol pauvre, aux villages rares, sauf dans la vallée de l'Halys où se trouvent déjà des habitations rupestres. Mais c'est surtout à l'ouest du Topouz-Dagh, d'Urgub à Matchan et à Zoropassos *(Arabsoun)* que le plateau, déchiqueté par l'érosion, offre sur une vingtaine de kilomètres un vrai paysage de féerie. Le plateau est coupé de vallées profondes, tapissées de jardins, de vignes et de prairies : çà et là, du fond de ces ravins verdoyants,

émergent des pyramides, des dykes en forme de cônes, de tours, d'obélisques que l'on croirait taillés de main d'homme et qui sont, en réalité, des rochers, vestiges du plateau épargnés par l'érosion. Rien de plus fantastique que ces cônes qui se dressent parfois en nombre incalculable, comme les tentes blanches et roses d'un camp gigantesque. C'est dans les flancs de ces colosses, à des hauteurs parfois difficilement accessibles, que les moines ont creusé leurs monastères et leurs églises. Ils ne firent, d'ailleurs, qu'imiter une pratique déjà ancienne dans ce pays dépourvu de bois et où les dépôts de tuf volcanique offrent des roches relativement faciles à creuser.

C'est dans ce canton que se trouvent les centres les plus importants de chapelles rupestres dont les noms, hier ignorés, sont déjà célèbres : *Zilvé*, village à demi troglodyte avec ses cônes à chapeaux rocheux percés de grottes aux formes bizarres; *Tchaouch-In*, accroché à une paroi escarpée que couronne une église rupestre; *Matchan*, « village de rêves perdu dans les cônes et la verdure »; puis, séparé de Matchan par un éperon rocheux entouré d'une multitude de cônes, le groupe le plus important d'*El Nazar*, *Gueurémé*, *Qeledjlar*, établi dans un faisceau de ravins parallèles qui débouchent au nord dans celui de Tchaouch-In; au sud-est de Matchan, dans une vallée très étroite, un autre groupe important autour de Sinassos, petite ville accrochée au bord d'une faille, à 1.200 mètres d'altitude.

Plus au sud commence la région tabulaire. Le plateau est coupé de larges vallées, dont les versants sont taillés au sommet en murailles verticales qui forment plus bas des pentes raides et régulières interrompues par des ressauts et des cônes. Telle est la vallée de *Djemil*, où se trouvent plusieurs églises rupestres, avec le groupe de *Souvech* au sud. A l'est la région tabulaire est limitée par la dépression marécageuse de *Qara-Hissar*. Le plateau surmonté de la pyramide du *Fodoul-Dagh* (2.000 mètres) est coupé de couloirs volcaniques dans lesquels se trouvent les groupes d'églises rupestres de *Taghar*, *Orta-Keuy*, *Mavroudjan* et surtout au sud celui de *Soghanlé-Déré*, le plus nombreux après celui de Gueurémé.

Tel est le cadre grandiose et pittoresque dans lequel s'établirent à l'époque byzantine des monastères dont le nombre prodigieux est aujourd'hui un sujet d'étonnement. Il faut se reporter à la littérature hagiographique du IXe siècle qui nous montre des familles entières entrant au cloître ou transformant leur maison en monastère pour comprendre cette étonnante expansion du monachisme contre laquelle plusieurs empereurs comme Nicéphore Phocas ont essayé en vain de lutter; il faut se rappeler surtout la place considérable que les monastères tenaient à Byzance dans la vie quotidienne où ils servaient de maisons de retraites, de pénitenciers et, sur des frontières comme celles de Cappadoce, de forteresses et de refuges.

Ces constructions rupestres présentent d'abord un grand intérêt au point de vue architectural. Les moines ne se sont pas contentés de creuser des grottes : ils ont littéralement sculpté le rocher pour donner à leurs excavations les formes usitées dans les constructions religieuses, taillant des arcs, réservant des piliers ou des colonnes, creusant des absides, arrondissant des arcades, affouillant des coupoles avec leurs tambours et leurs pendentifs. Leur architecture rupestre, image des édifices de leur temps, nous apporte donc un témoignage précieux.

Et d'abord sur l'habitation monastique qui comprend un grand nombre de salles plafonnées ou voûtées dont la destination, à défaut d'inscriptions, demeure incertaine, sauf celle des réfectoires qui sont facilement reconnaissables à leurs bancs et à leurs tables de pierre réservés dans le rocher. Tel est le réfectoire de *Qaranleq-Kilissé,* semblable à ceux de l'Athos avec sa double abside; la banquette de pierre contournait celle de gauche où devait se trouver la place d'honneur réservée à l'higoumène. Au monastère de l'Archangelos, près de *Djémil,* le réfectoire est séparé en deux nefs par des arcades de rayon inégal portées sur des piliers. D'autres salles décorées de demi-colonnes engagées *(Qeledjlar),* séparées en trois nefs par des colonnes *(Bézir-Khani),* ne peuvent avoir été des églises malgré leur ornementation soignée, à cause de leur

défaut d'orientation. A la porte de celle de Bézir-Khani on lit l'inscription : διαδρομος (passage?), sans qu'on puisse en donner l'explication. Quelques-uns seulement de ces monastères étaient pourvus de façades décorées d'arcades aveugles à deux étages séparés par des bandeaux. On se rappelle immédiatement le système d'arcature aveugle du palais de Ctésiphon; mais ce qui n'est pas d'origine persane, c'est le profil en arc outrepassé qui est une règle absolue dans ces édifices rupestres. Sur certaines façades un décor est peint à l'ocre rouge, fait de filets et de croix qui accusent les lignes. Le P. de Jerphanion signale enfin des meules de pierre qui servaient de portes et se roulaient de manière à s'engager entre la paroi et deux piliers réservés dans la masse du rocher. Près de Qaranleq-Kilissé, une meule de ce genre permet d'intercepter le milieu d'un escalier. Ces meules, multipliées parfois dans un même monastère, étaient donc destinées à assurer la défense.

II

L'étude architecturale des églises est particulièrement instructive. Quelques détails leur sont communs, par exemple l'absence de décor extérieur, réduit le plus souvent à une seule porte surmontée d'un arc outrepassé ouverte au flanc du rocher. A l'entrée de la chapelle 21 et de la chapelle Sainte-Barbe de Gueurémé, trois arcs en fer à cheval surmontent la porte centrale et les deux baies aveugles qui l'accostent. La façade de Tchaouch-In avait un décor exceptionnel, un porche aux robustes colonnes avec chapiteaux ioniques-byzantins supportant des arcades à la mouluration compliquée; au-dessus régnait une corniche à modillons; en arrière la façade était percée de deux portes rectangulaires et de quatre fenêtres cintrées, encerclées de bandeaux moulurés qui dessinaient entre elles des retours d'angle horizontaux. C'est le décor syrien du VIe siècle, qu'on trouve aussi en Arménie.

Le P. de Jerphanion a relevé avec soin les plans et les coupes

transversales d'un grand nombre de ces églises. On s'aperçoit, en examinant ses croquis, qu'elles sont loin d'offrir la régularité des édifices construits : les déviations d'axe, les fausses équerres ne manquent pas et il en est de même en élévation. Les coupoles, en particulier, ne se raccordent pas toujours aux pendentifs, qui sont grossièrement figurés. Ces églises n'en reproduisent pas moins, aussi fidèlement que possible, les édifices en pierre dont on voit encore quelques spécimens dans la région.

Or, des analyses architecturales du P. de Jerphanion me paraissent résulter les faits suivants. Tout d'abord la grande masse des monuments représente un type local d'architecture apparenté aux types des autres régions du plateau d'Anatolie. Çà et là, au contraire, apparaissent des importations étrangères, syriennes, arméniennes et même byzantines.

On sait que dans leurs belles études sur les églises de la région voisine de Lycaonie, Sir W. Ramsay et Miss G. Bell ont constaté l'existence de petites écoles locales d'architecture, caractérisées, dans chaque district, par la prédominance ou l'absence de certains éléments [1]. Dans le Hassan-Dagh par exemple on trouve exclusivement l'église sans bas côtés et divers plans cruciformes; les absides y sont polygonales, alors que ce plan est à peu près inconnu dans le Kara-Dagh. L'existence même de ces écoles distinctes dans des districts très rapprochés est la preuve de leur caractère indigène. Un art importé serait plus uniforme.

Le grand intérêt des églises rupestres de la région d'Urgub est de nous révéler l'existence d'une école de ce genre, apparentée à celle du Hassan-Dagh, au nord de laquelle elle est immédiatement située. En Cappadoce, en effet, domine la nef rectangulaire sans bas côtés, couverte d'une voûte en berceau ou d'un plafond plus ou moins régulier, terminée par une abside dont le plan est en arc outrepassé et que de simples chancels séparent de la nef. Détail caractéristique,

1. W. Ramsay et miss Bell, *The thousand and one churches*, Londres, 1909, p. 301.

les voûtes et les plafonds ne reposent pas directement sur les parois, mais sur de larges encorbellements, ce qui évidemment ne pouvait être réalisé en maçonnerie. Le plus souvent, le type archaïque ne comporte ni pilastres, ni arcs-doubleaux. On sait quelle a été au moyen âge la fortune de cette nef unique dont Miss Bell a retrouvé les spécimens dans la Haute Mésopotamie [1] : exclue de l'art byzantin, elle a passé en Grèce, en Serbie et en Occident. Les modifications qu'elle a subies en cours de route sont innombrables : les églises rupestres de Cappadoce nous ont conservé le type primitif dans sa simplicité rudimentaire.

On l'y trouve aussi avec quelques variantes. C'est d'abord la nef transversale, couverte d'un berceau perpendiculaire aux trois absides ouvertes sur le long côté. C'est l'église double, composée de deux nefs communiquant par des arcades et précédées d'une seule entrée et d'un seul narthex; l'une des nefs est souvent réservée à des tombes et l'on trouve ce type dans une église construite de la région, à *Tīl-Keuy*, avec une seule abside pour la nef principale. C'est enfin l'église en croix libre avec, à la croisée, une coupole portée sur un tambour irrégulier et des berceaux sur les bras. Parfois des absidioles s'ouvrent à la paroi orientale des croisillons et l'on trouve aussi ces trois absides parallèles en Lycaonie, dans le Hassan-Dagh et le Kara-Dagh. Parfois aussi, c'est aux extrémités nord et sud du transept que s'ouvrent ces absides, et l'on a le plan triconque dont le plus bel exemple se trouve à l'église de *Taghar* et qui est réalisé en pierres dans la région même à *Orta Keuy*.

Ce plan triconque, dont l'origine a donné lieu à tant de discussions, a de si nombreux antécédents tant en Occident qu'en Orient [2], il est devenu tellement banal dans le monde byzantin depuis le VIe siècle qu'on ne peut y voir une marque d'école. Les églises de la région d'Urgub forment donc un

1. Miss Bell, *The churches and monasteries of the Tur-Abdin* (*ap.* Strzygowski et van Berchem, *Amida*, 1910, p. 224-258).

2. Voir les PP. Vincent et Abel, *Bethléem*, Paris, 1914, p. 25-34. Cf. Lefèvre-Pontalis, *Bulletin monumental*, 1909 et 1910.

groupe bien caractérisé qui représente une tradition indigène.

Il n'en est pas de même des églises rupestres, dont le plan à croix inscrite dans un carré trahit l'importation d'un style étranger à la région. Ces églises à colonnes et à coupoles multiples reproduisent le type byzantin de l'église en croix grecque, avec la coupole centrale émergeant des quatre berceaux qui continuent les grands arcs du carré, tandis que des calottes couvrent les quatre coins et qu'à l'est s'ouvrent les trois absides liturgiques. L'exemple le mieux caractérisé se trouve à *Bézir-Khané.*

Sans vouloir discuter ici le problème si controversé de l'origine de l'église en croix grecque, nous constaterons avec le P. de Jerphanion que ce plan n'a pu être importé en Cappadoce que par l'intermédiaire de Byzance. Il se trouve, en effet, que la décoration iconographique, si différente de celle des églises de Constantinople dans les églises à nef unique, se rapproche, au contraire, dans les églises en croix grecque, du symbolisme liturgique usité dans les grandes églises byzantines des XIe et XIIe siècles. Il y a donc eu double importation du décor et de l'architecture.

Mais, importé dans l'architecture rupestre de Cappadoce, le type en croix grecque y a reçu en quelque sorte l'empreinte des traditions indigènes. C'est ainsi que l'arc outrepassé y est employé exclusivement comme dans les autres églises, et ce trait seul suffit à lui donner un caractère local. D'autre part, une construction aussi savante et relativement compliquée était difficile à réaliser en un système monolithe par voie d'affouillement. Aussi, dans la plupart des églises inspirées de ce plan, les proportions sont altérées, la distinction s'efface entre les bras de la croix et les salles des quatre angles, dont les couvertures sont montées à la même hauteur. Parfois, comme à *Elmalé-Kilissé,* des coupoles remplacent les berceaux et le raccord des pendentifs à la coupole est généralement défectueux : le programme était devenu trop compliqué pour les architectes troglodytes. Une particularité intéressante de ces églises est l'existence presque constante

d'une iconostase monolithe à deux étages de baies, réservée devant l'abside principale.

D'autres églises comprennent des ensembles complexes de salles creusées à des époques différentes. Le modèle du genre est *Toqalé-Kilissé*, l'église la plus importante de Gueuréme avec son vestibule irrégulier et sa nef trapézoïdale voûtée en berceau, auxquels se sont ajoutés plus tard un large transept et trois absides en arc outrepassé devant lesquelles est ménagé un étroit passage transversal dont la voûte retombe sur quatre gros piliers. En outre, sur le flanc nord du transept et communiquant avec lui par de petites arcades outrepassées, s'ouvre une chapelle à nef unique terminée par une abside.

Toutes ces dispositions ne font donc qu'accentuer le caractère local et l'originalité de ces églises rupestres. En dehors du courant venu de Constantinople et qui a produit le type de l'église en croix grecque, on n'y constate que de rares influences étrangères. La plus importante est celle de l'art syrien, visible surtout au porche de *Tchaouch-In* et qui a donné sur d'autres façades les bandeaux moulurés cernant les archivoltes et les réunissant par des retours à mi-hauteur. Quelques influences arméniennes sont visibles, mais elles sont assez limitées et s'expliquent par l'immigration arménienne en Anatolie dès le xe siècle. A *Soghanlé*, des églises sont creusées dans les trois cônes de *Belli-Kilissé*, mais, fait exceptionnel, le sommet de chaque cône a été sculpté en forme de tour à toit conique qui recouvre une coupole. De petites arcades aveugles séparées par des pilastres ornent la base de chaque tour. L'analogie avec les tours-lanternes de l'architecture arménienne est ici manifeste. D'autres influences arméniennes ont été observées par le P. de Jerphanion dans le décor pictural, par exemple à la chapelle Saint-Eustathe de Gueuréme où les mêmes tours coniques ornent les fonds d'architecture des tableaux. Ces faits n'ont qu'une portée très restreinte et n'ont pas réussi à modifier la tradition locale. Il faut remarquer, en outre, que des éléments caractéristiques de l'architecture iranienne, les coupoles sur

trompes d'angle et les arcs brisés, font complètement défaut dans ces églises. Leur ornementation, d'ailleurs, nous donne une nouvelle preuve éclatante que l'arc outrepassé adopté par les Arabes a bien un caractère indigène en Anatolie.

Le décor architectural de ces églises est en général très sobre et consiste en arcs-doubleaux, en pilastres ou bandeaux à section rectangulaire. Les parois sont quelquefois creusées d'arcatures qui abritent une banquette, formant ainsi de véritables stalles; on voit aussi des sièges à bras : au fond de l'abside de Tchaouch-In, un trône est accosté de deux banquettes. Les autels ont été réservés dans la masse du rocher. Mais, à part quelques croix en relief sur les parois et les plafonds, l'ornement sculpté est rare et les chapiteaux des colonnes, presque toujours lisses, réduits souvent à de simples impostes, étaient couverts de peintures. L'ornement pictural est, en effet, le décor essentiel des églises rupestres. Le P. de Jerphanion l'a constaté : il me permettra d'insister sur l'intérêt qu'offre cette observation. Jusqu'ici on ne signale dans ces églises rupestres aucun exemple de sculpture iconographique; il ne suffirait pas pour expliquer cette absence d'invoquer les difficultés techniques : les moines cappadociens ont montré qu'elles ne les arrêtaient guère. D'autre part, comme j'ai essayé de le montrer [1], la sculpture iconographique tient une place relativement importante dans les églises byzantines du xe au xiiie siècle. Il est faux qu'elle ait été condamnée par l'Église grecque, mais à la vérité et peut-être en opposition à l'Occident, elle fut de plus en plus délaissée et finit par disparaître : les églises de Cappadoce nous montrent cette tendance accusée déjà dans un important groupe monastique.

III

C'est donc presque exclusivement à la peinture que les moines de Cappadoce ont demandé le décor de leurs églises

1. L. Bréhier, *la Sculpture iconographique dans les églises byzantines* (*Bulletin de l'Académie roumaine*, t. XI, Bucarest, 1924).

rupestres, et c'est de là surtout que provient leur immense intérêt ; elles nous ont conservé un des ensembles les plus importants de peinture murale de l'Orient chrétien.

Le décor le plus ancien paraît être le simple ornement linéaire tracé à cru sur le rocher à l'ocre rouge et accusant les lignes de l'architecture : filets le long des bandeaux, damiers au revers des doubleaux, médaillons encerclant des croix de Malte en blanc sur fond rouge. On a la preuve que ce décor géométrique a précédé souvent les peintures iconographiques et on le voit transparaître par places lorsque l'enduit dont on l'a recouvert plus tard est tombé, par exemple à la chapelle 6 de Gueurémé dont le décor iconographique est cependant très ancien (fin IXe-Xe siècle), et qui laisse apercevoir un décor géométrique encore plus ancien de losanges et de chevrons entremêlés de points.

Il n'est pas douteux que ce décor aniconique ne nous reporte à l'époque iconoclaste. L'abondance des croix sculptées ou peintes dans d'autres chapelles *(Qarche-Bedjaq à Marthan, Hagios-Vasilios près Sinassos, Hagios-Stephanos près Djémil)* est une autre preuve que l'ornementation primitive de ces chapelles remonte à l'époque où les images étaient proscrites, mais où le symbole de la croix était, de la part des iconoclastes eux-mêmes, l'objet d'une fervente vénération [1]. D'autres chapelles qui seront étudiées dans les fascicules suivants nous apporteront sans doute des précisions sur ce fait considérable.

Il en résulte que le décor iconographique, qui tient presque exclusivement toute la place dans ces églises, représente, dans ses parties les plus anciennes, le mouvement d'art religieux qui a suivi la Restitution des images en 842. Devant ces cycles ininterrompus qui recouvrent toutes les parties de l'église sans exception, on a l'impression que les moines ont retracé avec un véritable amour ces symboles de leur foi victorieuse.

1. Ainsi que l'a bien fait voir G. Millet (*les Iconoclastes et la croix*, in *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1910). Une chapelle de *Zilve* (voir la planche XXVI) montre une grande variété de croix sculptées au plafond, sur les parois et dans l'abside.

Pour exécuter ce décor ils ont revêtu les parois, les voûtes ou les colonnes d'un enduit en général assez grossier, mêlé de paille hachée ou de toile et d'une teinte terreuse. Le procédé employé est celui de la peinture à la détrempe avec les couleurs fortement collées. Le dessin est des plus sommaires; le peintre a tracé à l'ocre rouge la silhouette des personnages, les traits de leur visage, les détails de leur costume, les grands plis de leurs draperies, puis il a revêtu l'ensemble de teintes plates d'intensité inégale où dominent les ocres rouges et jaunes. Les fonds bleus sont rares. A la chapelle 6 de Gueurémé, par exemple, le nu des chairs offre une tonalité jaunâtre avec un modelé sommaire, les barbes et les chevelures forment des taches vigoureuses de teinte unie tirant sur le pourpre et, dans les draperies, les ombres et les lumières sont posées par larges coups de pinceau.

On voit quelle distance sépare cette technique rudimentaire de l'impressionnisme savant de la peinture byzantine de l'époque des Paléologues. En Cappadoce, c'est par les jeux de couleurs combinées avec bonheur que se révèle parfois le talent du peintre. Sur les tuniques blanches des apôtres de la chapelle 6 alternent les tons verts et rouges des manteaux (harmonie des complémentaires) ou des teintes claires s'opposent aux teintes foncées; l'Ascension montre une succession régulière de manteaux vert pâle, rouge sombre, vert sombre, rouge pâle. Les contrastes dus à l'inégalité de talent ne sont d'ailleurs pas rares. A la Theotokos de Gueurémé, à la chapelle d'*El Nazar*, surtout à la chapelle Saint-Eustathe, les lumières sont faites de maigres taches blanches ou de lignes grêles qui donnent à la draperie une apparence sèche et des plis cassés. Le peintre de *Qeledjlar*, au contraire, se distingue par ses touches larges et vigoureuses, la teinte rose de ses visages sur lesquels les traits sont portés en brun d'un dessin ferme, les jolies alternances entre ses teintes roses, bleutées ou brun clair.

En dépit du caractère sommaire et conventionnel de ces procédés, les peintres ont cherché surtout à donner à leurs compositions un caractère expressif et ils y sont souvent

parvenus. Leur peinture est avant tout narrative. Il s'agissait pour eux de dérouler dans d'étroits registres superposés les principaux épisodes de l'histoire sacrée. Les scènes se suivent sans interruption, empiétant même parfois les unes sur les autres comme sur certains sarcophages du IVe siècle ou sur les rouleaux bibliques et évangéliques dont le Rouleau de Josué (Vatican) est un spécimen. Il en résulte que les personnages tiennent presque tout le champ du tableau et se présentent comme sur une frise, de profil ou de trois quarts. C'est par là surtout que cette peinture diffère de celles des icones. Il reste peu de place pour les détails accessoires, paysages ou édifices, qui cependant ne manquent presque jamais, de manière à situer la scène en lui donnant un caractère plus concret et atteignent, même parfois, comme à Qeledjlar, un certain développement. Des portraits en pied ou en médaillon remplissent les intervalles laissés libres par les cycles. Les prophètes, les saints et quelquefois des bienfaiteurs garnissent la base des parois, la surface des piliers, la courbe des arcs, les pendentifs des coupoles. Les figures forment donc l'essentiel du décor et l'ornement proprement dit, qui régnait exclusivement à l'époque des iconoclastes, ne tient plus qu'une place très limitée.

Il y a dans cette conception des cycles évangéliques une grandeur vraiment épique, mais elle n'est pas due aux humbles moines qui la tenaient d'une tradition plus ancienne et n'ont fait que l'interpréter à l'aide de leurs conventions naïves, telles que la perspective inverse qui fait paraître les personnages éloignés plus grands que ceux du premier plan, la perspective en hauteur qui donne au Jourdain dans le Baptême de Jésus sa forme bizarre d'une cloche liquide et surtout l'échelle des personnages dont la taille augmente suivant leur dignité. Dans la Crucifixion de la Theotokos à Gueurémé, on a ainsi quatre tailles différentes attribuées à Jésus, à Jean et Marie, aux deux larrons, aux soldats.

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans ces peintures de singulières inégalités et de véritables contrastes de style. Parfois, comme à la chapelle 8 de Gueurémé ou à Toqale-

Kilissé, la composition est tellement dense que les personnages se touchent, leurs nimbes atteignent la bordure supérieure, les diverses scènes sont quelque peu enchevêtrées les unes dans les autres, le décor est réduit à quelques notations sommaires. Et cependant il y a dans ces compositions serrées un véritable sens dramatique. A Toqale-Kilissé (partie ancienne), en particulier, les personnages semblent animés d'un mouvement continu et les registres se développent comme des frises suivant une sorte de rythme avec des arrêts aux scènes principales et des accélérations soudaines. Ce mouvement inconnu aux tableaux de Daphni, Saint-Luc, Palerme, etc., se retrouve dans des œuvres d'inspiration monastique comme les miniatures des Homélies du moine Jacques [1] et plus tard dans les peintures de Mistra.

De même le dessin est souvent très incorrect et les négligences sont nombreuses. A la chapelle 6 de Gueurémé, les bras sont quelquefois mal rattachés au corps, les épaules manquent sous la draperie, les mains ouvertes ont des doigts d'une longueur démesurée, la main droite du saint Luc de l'*Ascension* est pourvue de six doigts, l'ensemble de la composition est monotone, le nombre des gestes et des attitudes est très restreint et l'on sent la reproduction de poncifs. Il en est de même dans la plupart des chapelles archaïques; à Toqale, la figure de Joseph dans la *Fuite en Égypte* est empruntée à celle d'une *Présentation au Temple* et le peintre, par inadvertance, lui a laissé dans la main les tourterelles de l'offrande. La grossièreté du dessin et de la peinture est encore plus choquante à la chapelle Saint-Eustathe, où les architectures des fonds et la langue barbare des inscriptions trahissent une œuvre d'origine arménienne : les attitudes y sont particulièrement raides, les gestes gauches et monotones.

A côté de ces défauts souvent choquants, que de qualités remarquables, que de trouvailles exquises! Dans cette même

1. Dans lesquelles je persiste à voir la reproduction d'une mise en scène dramatique jusqu'à ce qu'on en ait fourni une explication meilleure (voir *Monuments Piot*, XXIV, 1920).

chapelle 6 de Gueurémé, beaucoup de personnages se distinguent par leur attitude expressive, par la vie intense qui déborde de leurs yeux largement ouverts, par la noblesse de leurs gestes à la fois mesurés et énergiques qui leur donne un caractère sculptural (en particulier les apôtres de l'*Ascension*[1]). A la Theotokos c'est la grâce modeste de la Vierge de l'*Annonciation* ou l'expression de tendresse de l'embrassement étroit de Marie et d'Élisabeth dans la *Visitation*. Rien de plus beau et en même temps de plus naturel que le geste de Jésus guérissant l'aveugle à Toqale : dans le creux de la main gauche il tient le mélange de boue, « tandis que la main droite avec le pouce, l'index et le médius pose le mélange sur les yeux de l'aveugle qui s'entr'ouvrent ».

Les peintures de l'église de Qeledjlar[2], en particulier, tranchent par la beauté de leur style sur celles des autres chapelles. Le P. de Jerphanion en a donné une description précise et s'est contenté d'en indiquer le caractère exceptionnel : l'église de Qeledjlar est une salle en croix inscrite; l'architecture révèle donc l'influence de Constantinople, mais le décor est absolument conforme, soit pour le mode de composition, soit pour l'iconographie, aux données des chapelles archaïques. D'autre part, on trouve dans ces peintures un accent de vérité, une recherche du trait précis, un souci de l'élégance des attitudes qui les distinguent singulièrement des autres compositions archaïques. Le décor de paysages et d'architectures, tout en restant sobre et clair, est plus développé et plus vrai. Les détails caractéristiques, comme les deux rives rocheuses du Jourdain ou la grotte de la Nativité, sont bien rendus; les fonds d'architecture servent à mettre la scène en valeur, par exemple la double arcade sous laquelle apparaissent les deux personnages principaux de l'*Eau de l'Épreuve*. Certains traits familiers révèlent une observation exacte, comme la pose de la sage-femme assise dans le *Bain de l'Enfant*, celle de Zachée cramponné à son arbre, de l'aveugle

1. Voir la belle aquarelle de M. Mamboury, reproduite pl. XXXII.
2. Appelée *Hemsbey-Kilissé* par Rott et Grégoire.

se lavant les yeux d'un mouvement impétueux à la fontaine de Siloe, du pontife Anne déchirant ses vêtements et montrant sa poitrine d'un geste dramatique. Les mêmes qualités apparaissent dans le groupement des personnages, libre et varié, dans l'intensité d'expression des visages qui reflètent les émotions les plus diverses, dans la noblesse des lignes et une élégance sévère et grave qui surprend.

La discussion du problème que pose ce bel ensemble a été réservée par l'auteur pour sa conclusion. Il est facile de voir cependant qu'il incline à y reconnaître l'influence manifeste de l'école impériale de Constantinople, puisqu'il voit dans ces peintures des traits qui rappellent le Psautier 139 ou le Grégoire de Nazianze (gr. 510) de la Bibliothèque Nationale. C'est, semble-t-il, la conclusion qui s'impose : des thèmes archaïques et conformes à la tradition locale, mais interprétés par des peintres formés aux méthodes de Constantinople; remarquons que les deux manuscrits des Homélies du moine Jacques (Paris, gr. 1208, et Vatic., gr. 1162), dont les miniatures révèlent une iconographie si différente de celle des grandes églises, se trouvent dans un cas analogue.

L'ornement proprement dit tient, nous l'avons vu, dans cette décoration une place assez restreinte. Il consiste surtout en motifs géométriques mis en valeur par des oppositions de couleur, tons rouges et verts sur des gris bleus, roses, jaune pâle; chapelets de perles blanches doublés ou triplés sur fond brun, interrompus de rectangles à diagonales blanches qui figurent des gemmes taillées (chapelle 6 de Gueurémé); rinceaux courant sur des bandeaux horizontaux ou verticaux; demi-palmettes réunies par la base en équerre; grecques imitant à la base des voûtes des rangées de modillons; rubans entrelacés autour des médaillons de saints; quinconces, damiers, chevrons, etc. Il y a là toute une grammaire ornementale fort curieuse, dernier vestige vraisemblablement de la décoration géométrique et végétale qui régnait exclusivement à l'époque iconoclaste. On trouverait sur les étoffes coptes ou persanes quelques-uns de ces thèmes, dont plusieurs sont parvenus dans l'art roman occidental, mais

qui avaient pris au xe siècle un caractère en quelque sorte cosmopolite.

IV

On sait depuis plusieurs années que l'intérêt principal de ces peintures rupestres provient du témoignage vraiment nouveau qu'elles apportent à l'histoire de l'iconographie chrétienne. « Plus que par le mérite artistique, dit excellemment le P. de Jerphanion, ces peintures valent par les objets figurés. Qu'on regarde en elles l'iconographie, non le style; la chose dite, non les mots employés. Balbutiements encore incertains d'une langue qui allait exprimer bientôt des choses magnifiques. »

Bien que dans ce premier volume l'auteur se soit borné à décrire les chapelles archaïques des environs de Gueurémé, les renseignements qu'il a groupés nous permettent de nous faire de la valeur de ce témoignage une idée plus complète et de préciser les détails un peu épars que nous avaient apportés les publications sommaires faites jusqu'à ce jour.

Le répertoire iconographique des églises rupestres comprend avant tout l'histoire de la vie terrestre de Jésus d'après les Évangiles canoniques, auxquels s'ajoutent de nombreux détails tirés des apocryphes, en particulier du Protévangile de Jacques. Le point de vue est donc essentiellement narratif; les épisodes se succèdent dans leur ordre chronologique en commençant par l'Annonciation et en finissant dans les séries complètes à la Pentecôte. C'est par là que cette iconographie se distingue de celle des églises byzantines du temps des Macédoniens et des Comnènes, où des tableaux séparés se bornent à représenter les épisodes célébrés dans les fêtes liturgiques. Cependant, alors que le cycle évangélique se développe sur les voûtes en berceau, les plafonds ou les parois en registres superposés à droite et à gauche d'un ornement central (on trouve jusqu'à 6 registres), certains épisodes sont isolés et traités hors série pour être réservés à des absides

ou à des coupoles, par exemple l'Ascension, la Crucifixion ou la Pentecôte.

L'Ancien Testament est à peine représenté. On trouve, en revanche, des fragments d'un cycle de la vie de la Vierge, des épisodes de la vie des saints (martyre de saint Georges à la Théotokos, vie de saint Eustathe à la chapelle Saint-Eustathe), enfin un certain nombre de thèmes d'un caractère plus symbolique qu'historique : la *Deisis*, la Madone portant l'Enfant Jésus, les visions apocalyptiques.

Comme dans les autres églises byzantines, les cycles sont complétés par des séries de portraits en pied ou en médaillon, prophètes, évangélistes, apôtres, archanges, saints martyrs. Un certain nombre de ces figures sont reproduites avec une véritable prédilection à un grand nombre d'exemplaires. Certaines chapelles, comme celles de Qeledjlar ou Toqale (nef), sont particulièrement riches en représentations de ce genre, et les documents nombreux fournis par ces chapelles apporteront aux études hagiographiques un témoignage intéressant. Parmi les saints, dont le culte était particulièrement populaire, on peut citer saint Michel (qui figure dans des scènes d'ensemble, mais est reproduit souvent en médaillon), saint Eustathe, saint Panteleimon, sainte Barbe, sainte Catherine dont le culte est venu du Sinaï, saint Christophe portant à Toqale le bâton qui reverdit miraculeusement, plusieurs saints guerriers (Georges, Théodore, Mercure, Oreste, Procope), quelquefois à cheval, mais pas toujours en costume militaire, les évêques et pères de l'Église parmi lesquels à Qeledjlar des patriarches de Constantinople, Nicéphore, Proclos, et d'Antioche [1], enfin, à plusieurs reprises, l'empereur Constantin et l'impératrice Hélène tenant la croix. Les parois d'une salle de la chapelle 3 de Gueurémé sont ornées de figures de saints guerriers dont les noms correspondent à ceux des quarante martyrs de Sivas.

Un grand nombre de ces représentations constituent des

1. On se demande si le portrait d'Ignace est celui du célèbre patriarche adversaire de Photius.

tableaux votifs, et l'on voit au milieu des portraits de saints des signatures et même des effigies de donateurs et de donatrices agenouillés, à une échelle réduite bien entendu, conformément à la convention adoptée : telle Eudokia à la chapelle dite de Daniel à Gueurémé en magnifique manteau brodé, tels Nicandros et une autre Eudokia au Qouchlouq (pigeonnier) de Qeledjlar. On ne peut s'empêcher de se rappeler certains tableaux votifs de saint Démétrius de Salonique; mais, depuis le VIe siècle, les effigies des donateurs étaient reléguées dans le narthex; il est intéressant de trouver en Cappadoce la persistance d'un ancien usage qui reparaît d'ailleurs à l'époque des Paléologues.

Un autre trait particulier est le nombre prodigieux d'inscriptions qui accompagnent ces peintures. Ce n'est pas qu'elles soient absentes des autres églises des Xe-XIIe siècles : à Daphni, à Saint-Luc, à Kiev, à Palerme, les noms des personnages en pied ou en médaillon, le sujet des épisodes représentés sont presque toujours indiqués, mais d'une manière très brève; parfois des versets des Écritures sont transcrits, mais à la courbe des archivoltes ou sur l'anneau terminal des coupoles[1]. Dans les églises rupestres de Cappadoce, au contraire, les inscriptions tiennent une place considérable et occupent parfois même le champ des peintures. Non seulement les noms des personnages figurent à côté de leurs portraits, mais on trouve même les noms de la plupart de ceux qui participent à une scène. S'il s'agit d'un ange dont on ignore le nom, le peintre inscrira : ΑΓΓΕΛΟΣ et il ne manquera même pas de rappeler à côté de leurs bustes les noms du Soleil et de la Lune. Non seulement le sujet des épisodes est presque toujours indiqué et parfois d'une manière assez prolixe[2], mais ce qui fait l'originalité de ces peintures, ce qui achève de leur donner ce caractère d'enseignement figuré qui paraît avoir été en Cappadoce, aussi bien que dans l'art occidental,

1. Par exemple l'inscription tirée d'*Aggée*, II, 9, aux absides de Sainte-Sophie de Salonique, de Saint-Luc, de Daphni, de la Dormition de Nicée, etc. (Millet, *Monastère de Daphni*, p. 76).

2. Cf. Theotokos de Gueurémé, p. 128 (Marie dans le Temple).

le but suprême de l'iconographie, ce sont les nombreuses citations de textes destinées à commenter et à éclairer les scènes, tirées soit des Évangiles, soit de l'office liturgique [1] : dans la Fuite en Égypte les paroles de l'Ange à saint Joseph (*Math.* II, 14), dans le Massacre des Innocents l'invocation d'Élisabeth à la montagne qui la cache dans ses cavernes (*Protévangile*, 22, 3), dans l'Ascension le discours de l'Ange aux apôtres (*Acta Apost.*, I, 10-11), etc. Dans l'Annonce aux bergers on trouve toujours inscrites les paroles de l'Ange tirées de l'office de la Vigile de Noël : Παύσασθε ἀγραυλοῦντες οἱ τῶν τρεμμάτων ἡγεμονεύοντες. A la chapelle Saint-Eustathe les paroles du cerf miraculeux au saint sont reproduites sur le tableau qui représente cet épisode de la légende du saint. Enfin les inscriptions votives déjà mentionnées sont nombreuses; elles rappellent les noms des donateurs, quelquefois celui de l'édifice et l'indiction, plus rarement, hélas! l'année de la fondation. C'est seulement dans certaines églises romanes d'Occident qu'on trouve un pareil luxe épigraphique.

Entre toutes ces églises archaïques, dont le groupe de Gueurémé est le plus important, l'unité de la décoration iconographique est complète et révèle les fortes traditions d'une école locale. Cette unité se manifeste par la constitution et l'ordonnance du cycle évangélique, par des détails iconographiques très particuliers qui se retrouvent d'une chapelle à l'autre, enfin par l'ornementation spéciale des absides.

Le récit évangélique comprend les trois cycles de l'Enfance, des Miracles, de la Passion et des événements qui la suivent jusqu'à la Pentecôte. L'Entrée à Jérusalem est rattachée tantôt aux Miracles, tantôt à la Passion. Les scènes se lisent de gauche à droite dans le sens de l'écriture, et commencent toujours à droite du sanctuaire, couvrant dans les églises à une seule nef la paroi occidentale. Un trait particulier est le grand développement donné au cycle de l'Enfance, qui décore même exclusivement la chapelle de Saint-Eustathe.

1. Dans les églises byzantines les versets d'origine biblique ou liturgique sont inscrits sur les banderoles dépliées par les prophètes et les saints.

Les ensembles les plus complets sont ceux de Qeledjlar et de la nef ancienne de Toqale : dans les autres chapelles, on trouve seulement des fragments de cycles, mais toujours avec la prédominance des épisodes de l'Enfance.

V

Dans les analyses si complètes et si précises qu'il a données de cette décoration iconographiqe, le P. de Jerphanion s'est contenté d'exposer les faits, en les accompagnant d'ailleurs de tous les éclaircissements désirables. Sans vouloir anticiper sur des conclusions d'ensemble, impossibles avant l'achèvement de la publication, il faut cependant signaler dès à présent certains points importants qui peuvent être établis à l'aide de cette première série de documents.

L'unité du groupe archaïque de Gueurémé se manifeste dans la décoration de l'abside centrale. Exceptionnellement, à la chapelle 6 de Gueurémé et à El-Nazar, une Madone tenant l'Enfant en occupe la conque, assise sur un trône constellé de gemmes avec un dossier au bord arqué, sur un riche coussin à double étoffe : elle est environnée des archanges en costume impérial, tenant le labarum, et de plusieurs saints. C'est là, depuis le VIe siècle, un décor fréquent dans les absides byzantines [1], et l'on peut voir dans cette image une affirmation éclatante du dogme de l'Incarnation tel que l'avaient défini les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine.

A Gueurémé, dans les églises archaïques, cette image est rare : à sa place se développe le plus souvent une vision apocalyptique résultant d'une combinaison entre la vision de saint Jean et celle d'Ézéchiel. Le Christ trône dans une gloire irisée, environné des séraphins aux six ailes ocellées, des tétramorphes, des roues pleines d'yeux et de flammes, ainsi que des quatre symboles désignés par les quatre mots qui dans la liturgie byzantine précèdent le « trisagion » :

1. Parenzo (Istrie), Sainte-Sophie de Salonique, Dormition de Nicée, etc.

ἄδοντα (l'aigle), *βοῶντα* (le bœuf), *κεκραγότα* (le lion), *κελέγοντα* (= *καὶ λέγοντα*) (l'homme). Dans le ciel semé d'étoiles apparaissent souvent Michel et Gabriel en costume impérial, ainsi que les deux bustes du Soleil et de la Lune et, dans un ciel semi-circulaire, la Main divine montrant Jésus. Un des exemples les mieux conservés se trouve à la chapelle 3 de Gueuremé, mais, par une véritable anomalie, il se développe sur un plafond. Des restes de la vision, plus ou moins endommagés, se distinguent au contraire dans l'abside de la chapelle 8 et à Qeledjlar.

Il y a là un fait intéressant, sur lequel on n'a jamais insisté et qui marque cependant une différence essentielle entre l'iconographie des églises byzantines de l'art impérial et celle qui a prévalu dans l'Orient asiatique et aussi en Occident. Jamais, en effet, les visions apocalyptiques ne figurent dans les absides byzantines : cette place est occupée par la Vierge trônant en majesté ou orante. Dans les autres parties de l'église, on chercherait en vain les quatre symboles : aux pendentifs des coupoles, ce sont les évangélistes eux-mêmes qui sont représentés assis et semblant écrire sous la dictée du gigantesque Pantocrator de la coupole centrale. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher la cause de cette abstention si singulière qui distingue l'iconographie de Constantinople et l'oppose non seulement à celle des églises cappadociennes, mais à l'Orient chrétien tout entier et aussi à l'art occidental, où les thèmes apocalyptiques tiennent tant de place sur les portails. Il y a, à ce point de vue, une concordance entre les églises rupestres de Cappadoce et celles du mont Latmos près de Milet ou de la Terre d'Otrante [1] où des représentations de ce genre ont été retrouvées. La tradition date de l'époque de l'art triomphal (ɪvᵉ-vᵉ siècles) : dans les absides de certaines chapelles de Baouit, le Christ de la Seconde Venue entouré des quatre symboles surmonte le Christ de l'Incarnation porté sur les genoux de la Vierge. Cette image théologique a disparu de l'art byzantin : elle s'est maintenue en Cappadoce.

1. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, 2ᵉ édit., p. 578, 582.

Par contre, le thème essentiellement byzantin de la « Deisis », de l'intercession de la Vierge et de saint Jean-Baptiste aux côtés du Christ trônant, qu'au surplus les icones portatives avaient répandu dans toute la chrétienté, apparaît dans les églises rupestres de Cappadoce. Mais, tandis qu'à Byzance la *Deisis* surmonte généralement la porte qui donne du narthex dans l'église, en Cappadoce, c'est dans les absides qu'elle est placée. Dans le groupe archaïque elle orne surtout des absides latérales (chapelle de la Theotokos à Gueurémé, Qeledjlar) : plus tard on la trouve dans l'abside centrale, comme au Qouchlouq (pigeonnier) de Qeledjlar.

Mais c'est surtout l'étude du cycle évangélique déroulé sur les registres qui révèle l'étroite parenté entre la décoration de toutes ces chapelles, dérivée de sources communes et manifestation d'une école locale. Le P. de Jerphanion, dans ses publications préliminaires, et surtout G. Millet dans son *Iconographie de l'Evangile*, avaient déjà bien montré que l'interprétation cappadocienne de l'Écriture s'oppose à la tradition hellénistique toujours vivante à Constantinople et n'est qu'une survivance de l'art à tendance réaliste qui s'est développé en Syrie à la fin de l'antiquité. La « rédaction d'Alexandrie » ennoblit, idéalise les scènes et atténue ce qu'elles pourraient avoir de pénible. La « rédaction d'Antioche », au contraire, recherche la vérité historique, du moins telle qu'on se la figure et, loin d'atténuer, accentue, au contraire tous les traits qui contribuent à augmenter l'expression des scènes ; aucun détail, fût-il douloureux ou pénible, ne lui échappe. Essayons de voir dans quelle mesure l'analyse des peintures du groupe archaïque de Gueurémé confirme ces conclusions.

Deux traits essentiels distinguent cette iconographie. C'est d'abord l'inspiration constante des Évangiles apocryphes qui sont, comme l'on sait, d'origine syrienne : presque tout le cycle de l'Enfance est ainsi modelé sur le récit du *Protévangile* de Jacques. C'est ensuite l'absence de ce caractère cérémoniel, de ces gestes solennels et un peu compassés empruntés à l'étiquette impériale qui apparaissent dans l'art triomphal

du v[e] siècle et dominent dans l'iconographie byzantine. A Ravenne, à Saint-Apollinaire le Neuf, les mages s'avancent les mains dissimulées sous leur manteau, conformément à l'étiquette, vers le trône de la Vierge figurée de face et environnée des archanges qui tiennent la place des *ostiarii*, huissiers de la cour impériale. A Gueuremé, la Vierge est vue de profil, les mages offrent leurs présents, les mains nues, et il n'y a pas d'anges autour du trône[1]. C'est aussi dans leurs mains nues que Nicodème et Joseph d'Arimathie saisissent Jésus à bras le corps pour le porter au sépulcre. Les peintures cappadociennes nous reportent à une époque où l'iconographie n'avait pas encore adopté les gestes cérémoniels de la cour impériale.

Dans le cycle de l'Enfance, les trois points fixes sont l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, mais la plupart du temps d'autres scènes s'y ajoutent. Dans l'Annonciation, Marie est représentée au moment où, à l'arrivée de l'ange, elle se lève de son siège, tenant à la main le fuseau avec lequel elle file la pourpre, suivant le *Protévangile*. Une corbeille de pelotons de laine est, en général, à ses pieds. L'ange arrive d'un pas rapide, tantôt de gauche (Theotokos, chapelle 13, Qeledjlar), ce qui est plus naturel, étant donné le sens dans lequel se développe le récit, mais plus fréquemment de droite (chapelles 6 et 8, El-Nazar), pour permettre, comme le fait remarquer le P. de Jerphanion, de placer au début du cycle le riche fond d'architecture sur lequel se détache la Vierge.

La Visitation est remarquable par la tendresse avec laquelle Élisabeth se jette dans les bras de Marie dont l'attitude reste calme et digne. Un détail caractéristique, reproduit régulièrement, est celui de la petite servante qui écarte le rideau de la porte de la maison d'Élisabeth et lève le bras en signe d'admiration.

Suivant le texte du *Protévangile*, les peintres représentent

1. Par exception à Qeledjlar (où l'influence de Constantinople est bien visible), les mages ont les mains couvertes. A la chapelle 8 de Gueuremé un ange apparaît au second plan entre le premier et le second mage. A Daphni l'ange semble introduire les mages au pied du trône; les deux premiers ont les mains nues, le troisième les dissimule sous son manteau.

souvent Marie et Joseph buvant « l'eau de l'épreuve » après leur accusation injuste devant le Sanhedrin. La disposition est toujours la même : sur un fond d'architecture qui représente le temple se détache la figure du grand prêtre tendant la coupe à Marie. Les deux personnages vus de profil s'inclinent légèrement : à Qeledjlar le prêtre présente seulement la coupe sans la porter aux lèvres de Marie. A droite, Joseph vide lui-même une autre coupe qu'il tient à deux mains. Dans quelques chapelles (chapelle 3, Qeledjlar) cette scène est suivie de celle des reproches de Joseph à Marie d'après le *Protévangile*.

C'est de la même source que provient l'épisode du *Voyage à Bethléem*, avec Marie sur une ânesse dont Jacques en costume de voyage, un ballot sur l'épaule, tire la bride, tandis que Joseph suit par derrière et que Marie se tourne vers lui. L'inscription : « Descends-moi de l'ânesse » est empruntée au *Protévangile*.

Toujours d'après la même inspiration, la Nativité a pour cadre une grotte dont l'encadrement rocheux est particulièrement bien marqué à Qeledjlar. La crèche avec l'Enfant enveloppé de langes, le bœuf et l'âne, est généralement à gauche et en haut; une large étoile est suspendue au-dessus de la crèche. Marie, couchée obliquement au milieu sur un matelas brodé, détourne les yeux de la crèche, mais c'est pour regarder Jésus représenté une deuxième fois entre les mains des deux sages-femmes, Maïa (devenu un nom propre) et Salomé qui le baignent dans une vasque. Joseph est assis à gauche, le dos tourné. A El-Nazar, par suite du manque d'espace, le peintre a dû supprimer le bain et a mis la crèche à la place qu'il occupe habituellement, tout en laissant à Marie son attitude ordinaire. Il a composé ainsi le tableau exquis « d'une mère regardant son enfant dont le regard répond au sien » et placé le Bain sur la muraille voisine.

L'Annonce aux bergers fait souvent corps avec la Nativité, l'ange volant parfois presque au-dessus du lit de la Vierge. Les bergers sont groupés à droite au nombre de trois avec des brebis à leurs pieds. Une jolie trouvaille est celle du berger

assis à l'écart et jouant du flageolet. Dans ce groupe archaïque il est enveloppé d'une longue robe, tandis qu'au Qouchlouq (pigeonnier) de Qeledjlar, dont les peintures sont plus récentes, il porte un costume court qui ressemble à celui des paysans anatoliens. Les deux autres pasteurs sont toujours un jeune homme et un vieillard. Fait difficile à expliquer, mais qui montre bien l'inspiration orientale de cette peinture : les noms des bergers sont tirés du célèbre carré magique (à la chapelle 6, *Sator*, *Arepo*, *Tenet*) qui apparaît dans certains papyrus coptes comme une formule prophylactique associée, on ignore pourquoi, à la pseudo-lettre de Jésus au roi Abgar [1].

L'Adoration des mages a pris, nous l'avons vu, un caractère de familiarité inconnu à l'iconographie impériale. Les mages portent le costume de voyage, la tunique relevée aux hanches, laissant voir les anaxyrides, sur la tête le *stemma* à pendeloques. Joseph placé derrière le trône de Marie assiste à la scène. Jésus a la taille d'un enfant déjà grand.

Dans le Massacre des Innocents, Hérode est assis à gauche, couronne en tête, un *notaire* debout derrière lui et prenant ses ordres, parfois les mains couvertes. Un soldat tient un enfant par le pied, la tête en bas et va le partager en deux d'un coup de glaive. A droite une mère s'arrache les cheveux de désespoir et deux autres épisodes tirés du *Protévangile*, le meurtre de Zacharie devant le Temple, la poursuite d'Élisabeth réfugiée avec Jean dans une grotte de la montagne accompagnent d'ordinaire cette scène. A la chapelle Saint-Eustathe des archers lancent des flèches contre Zacharie et Élisabeth.

Dans les cycles développés, la Fuite en Égypte est précédée de l'Apparition de l'ange à saint Joseph. Le Voyage de la Sainte Famille est composé sur le même plan que celui de Bethléem, mais un détail particulier à la Cappadoce est la figure de l'Égypte, une femme tenant un flambeau et apparaissant à la porte de la ville vers laquelle se dirige la Sainte

1. Voir *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, I, p. 1809-1816.

Famille : à Toqalé elle plie les genoux comme pour exprimer sa surprise.

La Présentation, inspirée du texte de Luc (II, 22-39), succède quelquefois directement à la Nativité. Un ciborium figure le Temple, Marie et Siméon sont toujours de profil, Jésus est dans les bras de sa mère, Joseph derrière Marie porte suivant le rite deux tourterelles, Anne derrière Siméon lève le bras pour prophétiser.

VI

La Vie publique de Jésus est quelquefois réduite au Baptême, à la Transfiguration, à l'Entrée à Jérusalem; dans les chapelles plus spacieuses s'y joignent plusieurs miracles.

On trouve parfois à Qeledjlar et à Toqale tout un cycle du Baptême emprunté à Luc (III, 2) et à Mathieu (III, 13-14) : l'apparition d'un ange au Baptiste (à Qeledjlar l'ange ressemble à celui de l'Annonciation et saint Jean porte le costume antique; à Toqale l'ange descend du ciel en volant et Jean est vêtu de la *mélote*, pèlerine de peau de mouton sur une tunique longue); la prédication de saint Jean (à Toqale, où il montre à trois interlocuteurs la cognée symbolique placée à terre); la rencontre de Jésus avec saint Jean, incliné devant le Sauveur qui le bénit.

Le Baptême est interprété suivant la formule syrienne avec le geste naïf de Jésus cachant sa nudité, mais on trouve deux variantes. Tantôt les deux mains sont ramenées en avant d'une manière assez gauche (chapelles 6, 8, Theotokos, Toqale, nef), tantôt la main gauche seule est abaissée et la droite se lève pour bénir (El-Nazar, Qeledjlar). Le Jourdain a la forme caractéristique d'une cloche qui enveloppe le corps de Jésus; parfois, comme à Qeledjlar, les deux rives rocheuses sont indiquées; la plupart du temps elles sont absentes, mais la forme du fleuve est toujours la même et j'avoue ne pas bien saisir la distinction que le P. de Jerphanion établit (p. 81) entre le type de Qeledjlar et celui des autres chapelles.

Je ne vois dans cette ascension du Jourdain aucune intention symbolique, mais un simple effet de perspective en hauteur, beaucoup plus net, il est vrai, à Qeledjlar [1].

La nef de Toqale est particulièrement riche en épisodes des Miracles. C'est d'abord celui des Noces de Cana dont les deux moments essentiels sont assez maladroitement intervertis. On voit d'abord la table du festin, au bout de laquelle est assis Jésus, à côté d'un personnage à barbe blanche qualifié : « le diacre », et qui ressemble à Pierre. Puis viennent les deux époux, le diadème sur la tête. Jésus tend la main vers un serviteur qui arrive à l'opposé et présente une coupe. L'époux porte à ses lèvres une coupe semblable et l'épouse lève les mains en signe d'admiration. C'est seulement au tableau suivant que Jésus accomplit le miracle en plongeant dans l'une des six urnes un bâton coudé qu'il semble agiter avec effort. Rien de plus naïf que ce geste. « Ce n'était pas autrement que sur ses fourneaux un alchimiste tournait un mélange épais. » Suivent deux épisodes de la Multiplication des pains : la bénédiction des pains et des poissons par Jésus présenté de profil en face des deux apôtres (dans l'iconographie primitive il est toujours de face), puis la distribution faite par Pierre à la foule représentée par six personnages assis. Les douze corbeilles sont alignées en perspective et ce détail naïf reparaît dans certaines peintures occidentales de l'époque romane [2].

A la suite vient à Toqale le sujet assez rare de la vocation de Pierre et André, figurés sur une barque minuscule dans un lac de Génésareth aussi conventionnel que le Jourdain, dans lequel nagent deux gros poissons : Jésus debout à gauche dépasse de sa taille toute la hauteur du tableau. La Guérison de l'aveugle (Qeledjlar et Toqale), l'épisode de Zachée monté sur son figuier (Qeledjlar), la Transfiguration (chapelle 6,

1. De même dans le Baptême de Toqale (p. 276 et pl. LXV) je ne crois pas que Jean porte l'himation, « symbole de son rôle sacerdotal et prophétique ». C'est une véritable *planeta* fendue aux côtés, qu'il a passée sur sa tunique et qui accentue encore mieux son caractère sacerdotal.

2. Crypte de la cathédrale de Clermont.

El-Nazar, Toqale), la Résurrection de Lazare (El-Nazar, Qeledjlar, Toqale) achèvent la narration des Miracles proprement dits, tandis que l'Entrée à Jérusalem forme tantôt le dernier épisode de la Vie publique, tantôt le premier tableau de la Passion.

La Transfiguration cappadocienne de ce groupe archaïque s'oppose nettement à la formule byzantine qui montre le Christ et les deux prophètes au sommet du Thabor, les apôtres prosternés au pied de la montagne et manifestant leur effroi (icone en mosaïque du Louvre, XIIIe siècle). Ici, au contraire, le Thabor n'est pas représenté, Jésus et les prophètes sont posés à même le sol et les trois apôtres sont au même niveau, si la peinture est en ligne droite (chapelle 6), un peu plus bas, si elle surmonte un arc (Toqale). Dans cette dernière chapelle les apôtres manifestent leur surprise plus que leur effroi et, comme l'a fait remarquer E. Mâle, c'est cette disposition qui a passé dans l'art roman, au tympan de la Charité-sur-Loire [1].

Dans la Résurrection de Lazare on constate l'accentuation du geste réaliste des deux personnages qui soutiennent le cadavre debout d'une main et se bouchent le nez de l'autre en détournant la tête et en reculant. On sent dans toutes ces compositions un travail curieux d'analyse, un effort pour rendre la scène vraisemblable en interprétant par des détails empruntés à la réalité la narration évangélique parfois imprécise.

C'est dans cet esprit qu'a été composée l'Entrée à Jérusalem, Jésus venant de gauche assis sur un âne et suivi d'un seul apôtre, les assistants groupés par paires, deux enfants étendant des manteaux, deux adolescents présentant des palmes, un enfant grimpé sur un arbre et jetant des rameaux à son compagnon, puis deux ou quatre habitants de Jérusalem à la porte de la ville ou aux fenêtres. Tous les visages sont jeunes, comme si le peintre avait traduit littéralement l'expression des *Actes de Pilate* montrant « les enfants des

1. E. Mâle, *Art religieux au XIIe siècle*, p. 97.

Hébreux, des rameaux à la main. L'inscription : οἱ παῖδες τῶν Ἑβραίων figure d'ailleurs sur le tableau.

Ce développement donné au récit des Miracles est la conséquence du parti pris narratif et historique de l'iconographie cappadocienne. Il en est de même du récit de la Passion et c'est par la place souvent importante qui lui est réservée que le décor des églises rupestres s'oppose à celui de l'art impérial de Constantinople.

Dans le groupe archaïque de Gueurémé, c'est seulement dans la nef de Toqale et à Qeledjlar que ce cycle comme celui des Miracles atteint son plein développement. Dans les autres chapelles on ne trouve guère que la Crucifixion et parfois la Sépulture et la Descente aux Limbes *(Anastasis)*. L'Ascension a souvent une place spéciale, sur un tympan ou dans une coupole; la Pentecôte est rare.

La Cène a conservé la table en hémicycle de l'iconographie primitive, ainsi que l'ordre des convives, Jésus étant assis à la place d'honneur, c'est-à-dire à l'extrémité gauche, et Judas en face de lui à l'extrême droite. A Toqale Jésus est même allongé sur un lit qui forme autour de lui comme une auréole et qui est un souvenir du décor ancien [1]. A Qeledjlar un fond d'architecture consiste en un édifice à toit pyramidal entre deux pignons. Le peintre a représenté le moment où Jésus annonce la trahison et où Judas l'interpelle. Le dialogue est vivement rendu par le geste des bras tendus et à Qeledjlar tous les regards des disciples sont tournés vers Jésus.

A Qeledjlar seulement on trouve à la suite le Lavement des pieds, avec les apôtres divisés en deux groupes de cinq avec Jésus et Pierre au milieu. Le Sauveur vu de profil, une serviette à franges nouée à la ceinture, les manches relevées, se penche avec élan : de ses deux mains il saisit le pied que l'apôtre, assis à un niveau plus élevé, plonge dans un bassin, retroussant sa tunique d'une main, montrant sa tête de l'autre, conformément au texte de saint Jean. Comme l'a montré G. Millet, la minutie même des détails, la familiarité du geste

1. Par exemple à Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne.

s'opposent à l'attitude de dignité et de retenue que l'iconographie byzantine prête à Jésus. Les peintres cappadociens d'ailleurs n'ont pas été aussi loin dans cette voie que les sculpteurs romans qui ont montré le Christ franchement agenouillé devant saint Pierre [1].

Le type archaïque de la Trahison se distingue par l'absence de Pierre tranchant l'oreille de Malchus. Jésus, dont la taille dépasse celle des assistants, vient de gauche à Qeledjlar, de droite à Toqale et se tourne vers Judas qui l'embrasse avec brutalité. Autour du groupe principal est figurée la foule des Juifs; il n'y a pas parmi eux de soldats romains, conformément aux évangiles synoptiques, mais le peintre s'écarte du texte en leur faisant porter des piques, des hallebardes et des torches.

A Qeledjlar se trouvent ensuite deux scènes très rares ailleurs : Jésus comparaissant devant Anne et Caïphe, assis sur leur tribunal derrière un chancel orné, barbes et cheveux blancs, Caïphe ouvrant sa tunique d'un geste violent pour montrer sa poitrine nue et déchirer ses vêtements, Anne esquissant le même geste et lévant la main pour interroger le Christ dont la taille dépasse celle du gardien en tunique courte qui le tient par derrière. C'est ensuite la scène du Reniement de Pierre, assis de face entre deux murs, se chauffant à un brasero en forme de bassin monté sur pied, analogue, d'après le P. de Jerphanion, au *mangal* dont on se sert encore en Asie Mineure; la servante arrive de gauche et désigne l'apôtre de la main, puis, à droite, Pierre sort de la maison, la tête penchée douloureusement.

A Toqale et à Qeledjlar les divers épisodes du Jugement de Pilate sont réunis en un tableau : Pilate assis à son tribunal et se lavant les mains, tandis que Jésus est debout devant lui, gardé par deux Juifs. A Qeledjlar le buste de la femme de Pilate émerge du prétoire, figuré par un vague édifice (à Toqale une simple colonne) et regarde Jésus avec compassion.

1. Clermont-Ferrand, linteau triangulaire, place Barnier.

Le tableau de la Voie Douloureuse suit le récit de saint Luc. A Qeledjlar un Juif tire Jésus par une cordelette nouée autour du cou, un autre Juif le pousse par derrière en le tenant par le bras [1]. Simon le Cyrénéen, en costume antique, chargé d'une lourde croix, suit par derrière et sa taille domine celle des deux Juifs qui le poussent. A Toqale c'est Simon qui marche en avant et porte une croix d'une taille réduite qui semble presque symbolique.

La Crucifixion a un caractère à la fois historique et théologique. Les croix auxquelles les deux larrons sont attachés, les bras ramenés en arrière, accostent toujours la croix centrale aux bras barrés sur laquelle Jésus est étendu toujours vivant, le corps droit, les bras raides, les épaules au-dessus de la ligne des mains, les pieds joints, fixés par deux clous et supportés par un appui *(suppedaneum)*. Les assistants sont placés symétriquement et suivant une échelle de grandeur correspondant à leur dignité : à droite Jean, l'Évangile à la main, témoignant en face de Marie qui porte une main à son menton (signe de douleur) et élève l'autre (geste de prière). A ces deux personnages correspondent le porte-lance, Longin, et le porte-éponge appelé toujours Esope. Le moment choisi est celui où Jésus prononce les paroles rapportées par Jean (XIX, 26) et rappelées par l'inscription : « Marie, voici ton fils ». Au-dessus de la croix apparaissent les bustes du Soleil et de la Lune désignés par leurs noms. On peut remarquer que l'art byzantin impérial a écarté ces deux bustes symboliques. Ils sont absents de la Crucifixion de Daphni; ils reparaissent à Saint-Luc, dont l'iconographie est si voisine de celle des églises rupestres, et ils ont été transmis à l'art occidental (miniatures et ivoires d'époque carolingienne, sculpture romane). A Toqale et à Qeledjlar l'inspiration réaliste s'affirme par les filets de sang qui coulent des mains de Jésus et couvrent ses pieds; l'eau et le sang s'échappent aussi de la blessure faite par la lance. Par contre, la Crucifixion

1. Le geste de Jésus ne me paraît pas être un « geste d'allocution » (p. 223 et pl. L, 2), mais plutôt de bénédiction.

du Qouchlouq (pigeonnier) de Qeledjlar, avec son Christ mort, aux yeux clos, au corps déjeté à gauche et dessinant une ligne sinueuse, avec la pose douloureuse de Jean et celle de Marie, appartient à une époque plus récente et relève de la même inspiration que la Crucifixion de Saint-Luc en Phocide.

Le cycle de la Sépulture débute à Qeledjlar et à Toqalé par la scène très rare et qui apparaît aussi en Occident à la même époque de la « Déposition de Croix »[1] qui représente bien la tendance pathétique de cette iconographie. Le tableau de Qeledjlar est presque détruit : celui de Toqalé, au contraire, est bien conservé. A droite Nicodème baissé arrache les clous des pieds; les mains sont déjà déclouées, Joseph d'Arimathie soutient sur ses épaules le corps de Jésus dont les bras pendent inertes et qui s'affaisse à gauche en dessinant une courbe harmonieuse. Marie le saisit à deux mains avec une expression de douleur et la joue de son fils vient frôler sa tête, détail dramatique que n'acceptent ni l'iconographie byzantine, ni même l'art roman qui donnent au geste de Marie baisant la main du Christ plus de retenue : du premier coup la peinture cappadocienne a atteint un degré de pathétique qu'on ne trouve plus, soit à Byzance, soit en Occident, avant le XIVe siècle.

Les mêmes chapelles montrent l'Ensevelissement de Jésus représenté aussi à la Theotokos. La scène, qui ira en se compliquant au cours des âges, est encore simple et familière : Joseph et Nicodème portent le corps de Jésus enveloppé d'un suaire qu'ils ont saisi l'un à la hauteur des épaules, l'autre aux genoux.

Le vieux thème des Saintes Femmes au tombeau, abandonné dans les églises byzantines, s'est conservé en Cappadoce et fait double emploi avec l'*Anastasis* qui exprime aussi la Résurrection. La source adoptée est le récit de Mathieu avec deux myrophores (trois par exception à la Theotokos, où

1. Évangéliaire d'Angers (IXe siècle) où ne figurent que Nicodème et Joseph (Millet, *Iconog. de l'Évangile*, p. 469).

les soldats sont représentés accroupis, la lance à la main).

L'*Anastasis*, littéralement la Montée (des justes ensevelis dans les Limbes), figure dans toutes les églises byzantines comme symbole de la fête de Pâques. Elle se trouve aussi fréquemment dans le groupe archaïque de Gueurémé avec des traits particuliers. Le plus remarquable est l'auréole qui enveloppe Jésus vu de profil et qui a disparu à Saint-Luc, Daphni, etc., pour reparaître au XIVe siècle à Mistra. Rien ne montre mieux la parenté entre l'art cappadocien et l'iconographie de la Renaissance des Paléologues. Ici c'est l'art byzantin de l'époque des Comnènes qui recherche la vraisemblance en sacrifiant les détails irréels et symboliques, comme le Soleil et la Lune de la Crucifixion. Un autre élément de caractère variable est le monstre nu et enchaîné foulé aux pieds par Jésus. A El-Nazar c'est une figure minuscule; à la Theotokos et à Toqale il est plus grand et de ses deux mains pourvues de griffes il s'efforce de retenir le pied d'Adam, que Jésus saisit par la main.

L'Ascension est précédée à la voûte du bras ouest de Qeledjlar de l'épisode très rare de la Bénédiction des apôtres (Luc XXIV, 50). Par une disposition bizarre le peintre a étendu Jésus à l'arête de la voûte et les Douze perpendiculairement sur les côtés en deux files monotones où se succèdent des visages de vieillards, d'hommes mûrs et de jeunes gens imberbes.

Comme dans l'iconographie byzantine, le thème de l'Ascension est conçu pour une coupole et c'est là qu'il figure à El-Nazar et Qeledjlar. A la chapelle 6, au contraire, il a été adapté assez gauchement à un berceau transversal : au milieu de la traversée centrale, la gloire de Jésus avec d'un côté la Vierge entre deux anges et deux apôtres, de l'autre un ange (introduit pour combler un vide) entre deux autres apôtres, enfin les huit apôtres qui restent rejetés dans la travée de gauche et, par une anomalie singulière, plus grands que les personnages du groupe central. Ce qui est remarquable dans cette peinture archaïque, c'est l'effort pour obtenir des attitudes variées et éviter la monotonie. Sous la coupole d'El

Nazar, au contraire, les gestes sont stéréotypés et l'on n'en trouve que deux : la main levée pour montrer Jésus, la main ouverte devant la poitrine (geste de surprise ou de prière). Le haut de la coupole de Qeledjlar est détruit, mais le pourtour conservé montre comme à Sainte-Sophie de Salonique le sol vert et les apôtres en vêtements clairs séparés par des arbres. L'Ascension de la nef de Toqalé, presque entièrement détruite, avait été adaptée à la forme d'un tympan : l'ordonnance pouvait rappeler celle d'un portail roman. Enfin, comme l'avait déjà montré le P. de Jerphanion [1], la liste des douze apôtres est toute conventionnelle et on y a introduit non seulement saint Paul, mais les quatre évangélistes, reconnaissables au livre qu'ils tiennent de la main gauche.

La Pentecôte est figurée sur un tympan et une voûte de la nef de Qeledjlar et on en trouve aussi des fragments à Toqalé dans l'ancien narthex. La scène comprend deux parties : descente du Saint-Esprit, diffusion des langues. Sur un fond d'architectures assez sombre se détachent les draperies claires des douze apôtres assis, la main levée en un geste oratoire; au sommet de la voûte dans une gloire est figuré le trône de l'*Hétimasie* (préparatifs du Jugement dernier). Sur ce trône perlé et gemmé se trouvent le livre des Évangiles et la croix à double traverse avec la colombe au sommet; de la gloire partent douze rayons irisés qui viennent se poser sur les têtes des apôtres. Au registre inférieur, trois groupes d'hommes en tunique courte, alternativement imberbes et barbus, la main levée du côté des apôtres représentent « les peuples, les tribus, les langues », (Λ[α]ΟΙ, ΦΥΛΕ, ΓΛΟCE).

Deux épisodes seulement d'un cycle de la vie de la Vierge apparaissent dans ce groupe d'églises archaïques. A la Theotokos, par une véritable anomalie, tout le côté gauche de la voûte en berceau est occupé par la Présentation de la Vierge et son séjour dans le Temple, confondus dans une même scène ;

1. Quels sont les douze apôtres de l'iconographie chrétienne? (*Recherches de science religieuse*, XI, 1920, p. 358-367).

à droite la Vierge assise sous le *ciborium* du Saint des Saints reçoit la nourriture des mains d'un ange; à gauche s'avance le cortège de sept personnages, le grand prêtre, l'encensoir à la main observant le miracle, Joachim, Anne et les jeunes filles tenant des cierges. A Qeledjlar, sur un riche fond d'architectures, se détache la Dormition de la Vierge, malheureusement endommagée (la figure de Jésus a disparu); au chevet et au pied du lit mortuaire les apôtres forment deux groupes et il en est ainsi dans la représentation de la même scène au Qouchlouq de Qeledjlar, où l'on devine au centre Jésus tenant l'âme de Marie sous la forme habituelle d'une figurine.

Enfin, parmi les autres thèmes exceptionnels relevés dans ce groupe archaïque, il faut citer Daniel en costume persan entre deux lions minuscules (chapelle 10), la Communion des apôtres de l'abside nord de Qeledjlar (il n'en reste que la distribution du pain à six apôtres, Jésus étant figuré deux fois), l'épisode du cerf miraculeux de saint Eustathe (chapelle Saint-Eustathe), deux épisodes du martyre de saint Georges (Theotokos).

VII

Nous avons essayé dans ces analyses de donner une idée des richesses nouvelles que les travaux du P. de Jerphanion mettent ainsi à la disposition des archéologues. La découverte des églises rupestres de Cappadoce, connue seulement jusqu'ici d'une manière fragmentaire, a déjà permis de renouveler presque entièrement l'histoire de l'art byzantin : la publication systématique et intégrale de ces monuments, grâce à la méthode vraiment scientifique avec laquelle elle a été entreprise, permettra de préciser bien des faits restés fuyants et de rectifier quelques conclusions hâtives; l'intérêt historique des peintures sera désormais mieux apprécié.

Les faits présentés dans ce premier volume ne concernent encore qu'un groupe très restreint d'églises, mais c'est un des plus intéressants, et sans vouloir anticiper sur des con-

clusions qui ne seront définitives qu'après l'achèvement de cet ouvrage, il est possible d'enregistrer du moins quelques résultats qui peuvent être considérés comme acquis.

Malgré le grand nombre d'inscriptions relevées dans les églises de ce groupe, il en est peu qui fournissent des indices chronologiques. Un graffite, daté de 1148-49 dans une niche creusée postérieurement au milieu des peintures de l'abside de Saint-Eustathe, permet de reculer d'au moins deux siècles les peintures ainsi mutilées et de les reporter au règne de Constantin Porphyrogénète (912-959). Du même coup se trouvent à peu près datées les peintures d'El-Nazar, qui présentent de grands rapports avec celles de Saint-Eustathe. La décoration de la chapelle 6 et de la Theotokos paraît plus ancienne encore et peut dater de la seconde moitié du IXe siècle, du lendemain de la Querelle des Images. Les peintures de la nef de Toqale seraient un peu moins anciennes et contemporaines de celle de Tchaouch-In, datée du règne de Nicéphore Phocas (963-969). Les traces d'influence byzantine, surtout dans le style, constatées à Qeledjlar, nous invitent à considérer cette église en croix grecque comme d'une époque un peu plus récente, fin du Xe ou début du XIe siècle. Dans l'ensemble, le groupe archaïque de Gueurémé représente donc l'art qui s'est développé en Asie Mineure au cours du Xe siècle, à l'époque où les victoires des empereurs macédoniens ont permis la colonisation de ce pays de Cappadoce et en ont fait une *marche* solide en face des Arabes.

Ce qui frappe avant tout dans cet art, c'est son unité et son caractère local. L'architecture des églises nous révèle l'existence d'une école indigène dont les traditions diffèrent de celle des cantons voisins de Lycaonie, mais présentent cependant des rapports avec celles du plus rapproché de ces cantons, le Hassan-Dagh. La décoration et l'iconographie nous montrent également la fidélité de tous les peintres à des modèles consacrés par la tradition, qui s'opposent à ceux des grandes églises byzantines de la même époque et dérivent de l'iconographie si originale créée en Syrie et en Palestine à la fin de l'antiquité. Ce parti pris d'un décor

narratif, cette interprétation si vivante et si animée de l'Écriture, cet effort parfois naïf, mais toujours sincère, pour donner à des scènes historiques un aspect de vraisemblance, de réalité qui en rende l'intelligence accessible aux esprits les moins cultivés, c'est ce qu'on chercherait en vain dans les œuvres de l'art impérial. Seules les mosaïques de Saint-Luc font exception et ont des traits communs avec les peintures cappadociennes, mais quel contraste entre ces modestes enluminures des églises rupestres, si expressives dans leur gaucherie, si pleines de vie et de mouvement, et les compositions majestueuses et plastiques de Daphni et de Palerme!

Toutes les recherches de ces dernières années et en particulier celles de G. Millet ont montré en revanche que l'iconographie cappadocienne présentait de nombreux points de contact, d'une part avec l'art religieux qui prévaut à l'époque des Paléologues dans les mosaïques de Kahrié-Djami et les peintures de Mistra, d'autre part avec l'iconographie romane de l'Occident. Voyons ce que les peintures du groupe archaïque de Gueurémé peuvent nous apprendre à cet égard.

Il va sans dire qu'entre le style de Mistra et celui des grottes cappadociennes il n'existe aucune commune mesure; mais si, au XIVe siècle, le cadre est plus riche, si l'expression est plus parfaite, si la technique est plus raffinée, l'esprit qui anime les compositions est le même. A la Métropole de Mistrà, comme dans les églises rupestres, les cycles narratifs se succèdent sans interruption et des conventions archaïques ont survécu : échelle de grandeur des personnages suivant leur dignité, perspective inverse. Dans le détail même des compositions, que de rapprochements possibles! La Nativité de la Peribleptos, celle de la Pantanassa [1] sont disposées comme celles du groupe archaïque de Gueurémé. La grotte de Béthléem est devenue une anfractuosité pittoresque de la montagne. La crèche, suivant la perspective en hauteur, est au-dessus du lit de la Vierge dont les regards se dirigent vers le Bain de l'Enfant. L'Annonce aux bergers est liée à la

1. Millet, *Monuments de Mistra*, pl. CXVIII, 1-139.

Nativité et nous retrouvons nos trois pasteurs aux trois âges de la vie, dont le délicieux berger musicien assis à l'écart et jouant du flageolet.

A Mistra comme en Cappadoce, même développement donné aux Miracles et aux thèmes de la Passion. Le magnifique geste de Jésus guérissant l'aveugle à Qeledjlar se retrouve à la Métropole, ainsi que les ablutions vigoureuses de l'homme après sa guérison à la fontaine de Siloé [1]. Bien que de nouveaux détails aient enrichi la Résurrection de Lazare, les peintures de Mistra gardent l'essentiel de la composition cappadocienne ; Jésus suivi de disciples venant de gauche, le cercueil de Lazare dressé et soutenu par les deux hommes qui se bouchent le nez [2]. La Cène de la Métropole, celle de la Peribleptos [3] ont gardé la table semi-circulaire avec Jésus assis à gauche et Judas en face de lui. Au Brontochion même, où apparaît la table carrée, Jésus est toujours étendu sur un lit à gauche [4]. De même, en plein XIVe siècle, l'antique mise en scène des deux myrophores auprès du Sépulcre vide reparaît à la Peribleptos [5]. Dans l'Anastasis de la Peribleptos on revoit la gloire qui enveloppe le Christ et, comme en Cappadoce, David et Salomon sont placés derrière lui à gauche [6]. Enfin sous la Pentecôte très mutilée des Saints Théodore de Mistra on aperçoit la foule pittoresque et animée des « nations » figurée à Qeledjlar. Entre les peintures du groupe archaïque de Gueurémé et les peintures de Mistra il existe donc une source commune.

Les rapprochements avec l'art roman, pour être moins constants, n'en sont pas moins instructifs. Bornons-nous à ceux que révèle le groupe archaïque de Gueurémé. La technique même de la peinture murale qui s'est développée au XIIe siècle dans le centre et l'ouest de la France a de grands

1. Millet, *Monuments de Mistra*, pl. LXXII, 2.
2. *Ibid.*, pl. CXL.
3. *Ibid.*, p. LXVII, 1-120.
4. *Ibid.*, pl. CIII.
5. *Ibid.*, pl. CXXI, 3.
6. *Ibid.*, pl. CXVI.

rapports avec celle des églises rupestres : même prédominance des ocres jaune et rouge, même rareté des tons bleus; même esquisse des personnages, des traits de leur visage, des plis de leurs draperies par des lignes vigoureuses, mêmes teintes plates sombres ou claires pour figurer les ombres et les lumières. En France comme en Cappadoce, on aimait à souligner par des traits colorés ou des ornements les lignes de l'architecture ou à imiter l'appareillage des pierres. En France comme en Cappadoce, les scènes se déroulent sans interruption en des registres narratifs. La série des Miracles découverts dans la crypte de la cathédrale de Clermont, Sermon sur la montagne, Multiplication des pains avec les corbeilles alignées comme à Toqale, rappellent invinciblement les peintures du groupe archaïque de Cappadoce. En Italie, dans le cycle de peintures de Sant' Urbano alla Caffarella près de Rome, récemment étudié [1], malgré des variantes nombreuses, la parenté avec la Cappadoce est incontestable. La petite servante qui soulève le rideau a passé de la Visitation à l'Annonciation, le berger musicien joue du violon, la table de la Cène est allongée, mais Jésus est toujours assis à gauche, Nicodème et Joseph d'Arimathie portent le corps de Jésus au Sépulcre de la même manière qu'à la Theotokos de Gueurémé et ce sont aussi deux myrophores qui s'avancent vers le tombeau vide.

Mais le décor des églises romanes est dû avant tout à la sculpture et c'est parce qu'il a su traduire d'une manière plastique les thèmes de l'iconographie religieuse que l'art occidental a affirmé son originalité en face de l'Orient. Beaucoup de ces thèmes cependant ont de grands rapports avec ceux du groupe archaïque de Cappadoce. L'esprit même dans lequel s'est développée cette iconographie sculptée est celui qui régnait en Cappadoce. C'est la même méthode narrative, la même inspiration des apocryphes, le même goût de l'anecdote, des détails minutieux, des fonds d'édifices, des gestes

1. A. Busuioceanu, *Un ciclo di affreschi del secolo XI*; Rome, *Ephemeris Dacoromana*, 1924 (peintures datées de 1012 par une inscription, malheureusement retouchée au XVII[e] siècle).

familiers et souvent réalistes. On peut dire que les Occidentaux, après s'être assimilé les principes de cet art, les ont appliqués avec une logique plus rigoureuse que les Orientaux eux-mêmes. De là des trouvailles comme celle du linteau du Lavement des pieds à Clermont. La composition est la même qu'à Qeledjlar : cinq apôtres de chaque côté du groupe central, Pierre sur une petite estrade, mais Jésus agenouillé devant lui, comme pour insister sur son humiliation volontaire.

De même qu'en Cappadoce certains thèmes fondamentaux ont été placés en quelque sorte hors série, mais ce qui en Cappadoce était réservé aux absides et aux coupoles a été placé en Occident aux tympans des portails. De là les nombreuses Ascensions des portails méridionaux; de là surtout les innombrables Visions apocalyptiques, car c'est là un trait commun à la Cappadoce et à l'Occident et qui est en opposition formelle avec l'iconographie byzantine. La hantise des fins dernières est un trait commun aux moines d'Occident et d'Orient. L'art impérial de Constantinople a négligé ce thème qui débordait le cadre de ses fêtes liturgiques, ou l'a voilé sous l'allégorie de l'*Hétimasia*. A la figure de la Seconde Venue il préfère la composition grandiose du Jugement dernier.

Sans doute ces rapprochements entre l'art occidental et la Cappadoce se multiplieront à mesure qu'avancera la publication du P. de Jerphanion. Contentons-nous de signaler encore un trait commun qui achève de montrer l'identité de la méthode iconographique. C'est la multiplicité des inscriptions tirées du texte de l'Écriture, de l'office liturgique, des légendes de saints qui accentue le caractère d'enseignement de l'iconographie occidentale. Qu'il s'agisse des tympans bourguignons comme le Jugement dernier d'Autun, ou de certaines séries de chapiteaux auvergnats sur lesquels des anges déroulent des banderoles, ouvrent des diptyques chargés d'inscriptions [1], la méthode est la même qu'en Cappadoce.

1. Chapiteaux de Robert à Notre-Dame-du-Port de Clermont et à Saint-Nectaire. Jugement dernier du portail de Conques en Rouergue.

D'où peut donc provenir cette parenté étonnante entre les peintures de ce coin reculé de Cappadoce d'une part, l'art brillant des Paléologues et l'art occidental, d'autre part? Des relations directes de la Cappadoce avec l'Occident, une influence quelconque de ces obscurs monastères rupestres sur l'école de Constantinople sont des hypothèses à exclure. Entre ces trois écoles d'art, éloignées dans le temps et dans l'espace, il faut donc qu'il y ait une source commune, et il ne sera peut-être pas difficile de trouver cette source si l'on réfléchit qu'il s'est développé à Constantinople même et dans tout l'empire byzantin, au lendemain de la victoire des Images, un art monastique très différent par son esprit de l'iconographie traditionnelle des églises, beaucoup plus libre, beaucoup plus spontané : les psautiers dits monastiques nous en ont conservé quelques monuments et G. Millet, dans ses études iconographiques, a pu y glaner bien des rapprochements avec les peintures cappadociennes. Cet art monastique s'est développé comme en marge de l'art officiel des grandes églises, inspiré par les membres du haut clergé, instruits dans les écoles de Constantinople, élevés dans l'admiration de l'antiquité classique et dans le respect de la théologie des conciles.

Ce sont ces clercs qui ont été tout puissants dans l'Église et dans l'État sous les empereurs macédoniens et sous les Comnènes : ce sont eux qui ont créé l'art savant, liturgique et symbolique des grandes églises, mais ils n'ont pu ou n'ont pas voulu imposer aux moines leurs conceptions. Quelques épisodes fameux comme le conflit entre le patriarche Méthodius (843-847) et les Studites nous montrent l'opposition fondamentale qui régnait entre ce haut clergé et les moines [1].

Or l'art byzantin qui a pénétré en Occident n'est pas celui du haut clergé, mais celui des moines, beaucoup plus accessible à des esprits peu cultivés, beaucoup plus concret surtout, beaucoup plus attrayant par son aspect narratif et réaliste.

1. Dobschütz, *Methodios und die Studiten* (*Byzantinische Zeitschrift*, XVIII, 1909, p. 41 et ss.).

On sait que l'art roman est né en partie dans les monastères; il n'est donc pas étonnant qu'entre les moines d'Occident et les moines d'Orient de nombreux échanges aient eu lieu. Les chroniques des xe et xie siècles témoignent de leur activité et nous montrent l'émigration de moines grecs en Italie, en Allemagne et même en France. D'autre part, les multiples pèlerinages des Occidentaux aux lieux saints n'ont pas été sans action sur ce mouvement, et c'est par leur intermédiaire que beaucoup de manuscrits monastiques d'Orient ont pu parvenir en Occident.

D'autre part, on sait que, dès la fin du xiiie siècle, l'art byzantin qui a régné si longtemps dans les grandes églises se transforme dans le sens narratif. C'est à partir de cette époque que les moines sont tout-puissants dans l'État et que le haut clergé se recrute parmi eux. Au développement si remarquable de l'humanisme correspond un mouvement parallèle de mysticisme qui trouve son aliment dans la doctrine des Hésychastes [1]. C'est l'époque où la technique de l'art byzantin se perfectionne, où l'admiration pour les modèles antiques produit la brillante Renaissance des Paléologues. Ce n'est certes pas à l'action des moines qu'est due cette rénovation technique, mais, d'une part, l'influence considérable prise par eux dans l'Église, dans l'État, dans la société, au temps des Paléologues, explique la popularité et la faveur nouvelle obtenues par leurs traditions iconographiques particulières; d'autre part, les peintres byzantins parvenus à une véritable maîtrise, impatients de renouveler et de vivifier les thèmes un peu abstraits des grandes églises, ont trouvé dans cet art monastique les interprétations concrètes de l'Évangile, les cycles narratifs, les motifs pittoresques, les accents dramatiques qui convenaient à leur talent. Fatigués de tourner toujours dans le cercle un peu étroit des Douze Fêtes liturgiques, ils préférèrent les perspectives infinies que leur ouvrait l'iconographie monastique.

1. Sur l'application immédiate de cette doctrine au thème iconographique de la « gloire » du Christ dans la Transfiguration (et la Dormition), voir Millet, *Iconographie de l'Évangile*, p. 230.

Telle est la raison profonde pour laquelle de vieux thèmes d'origine syrienne, remaniés et complétés par des moines, que l'on retrouve aujourd'hui enfouis dans les grottes obscures des rochers cappadociens, ont pu se développer en pleine lumière dans les grandes églises du XIVe siècle et contribuer à donner à l'art de Byzance la dernière forme qu'il ait revêtue. Ce sont là quelques-uns des enseignements que nous apporte ce premier volume consacré au groupe archaïque de Gueurémé : leur importance fait souhaiter vivement que le P. de Jerphanion puisse achever bientôt la tâche qu'il a si brillamment commencée.

LOUIS BRÉHIER.

L'EMPLOI DU BRONZE
DANS L'ORIENT CLASSIQUE

INTRODUCTION

En étudiant l'usage de différents alliages du cuivre dans les plus anciens temps historiques, nous voyons tout de suite qu'au moins jusqu'à la fin du troisième millénaire avant J.-C. il y a, sous ce rapport, une différence essentielle entre les pays du bassin de la Méditerranée et la Mésopotamie.

Au moment où l'Égypte, la Crète et les îles de la mer Égée employaient l'arsenic, l'étain et passagèrement le bismuth pour la fabrication de leurs bronzes et qu'en Asie Mineure (à Troie), ainsi qu'en Syrie l'étain jouait un rôle prépondérant dans les alliages du cuivre, on employait en Babylonie, à cet effet, outre de petites quantités de nickel, des métaux qui, comme le plomb et l'antimoine, donnent un bronze cassant et par conséquent moins utile.

Il résulte de là que l'étain, qu'on employait alors pour la fabrication des bronzes, provenait sans aucun doute d'Europe et que l'exploitation de mines de ce métal situées en Asie est inadmissible. Cela nous apprend encore qu'au IVe et au IIIe millénaire avant J.-C., il n'y avait pas de relations de commerce entre l'ouest et l'est du monde civilisé ou, du moins, que ces relations étaient rares.

Nous traiterons donc séparément de ces deux régions jusqu'au commencement du Nouvel Empire (vers 1550 av. J.-C.), époque où une révolution semble avoir eu lieu dans les relations des États entre eux. Je parlerai plus tard de la possibilité d'un rapprochement des deux parties du monde civilisé avant cette date.

Avant d'aborder le sujet essentiel de mon travail, je veux citer un fragment d'un document du temple de Telloh (Reissner, *Tempelurkunden von Telloh*, n° 124), contemporain de la dynastie d'Ur (2469-2353 av. J.-C.) :

No 124. — III.
Total : 1 mašalum (miroir?) en bronze.
Total : 1 alal (tuyau?) en bronze.
Total : 1 ašhallum en bronze.
Leur poids est 1 mine 10 sicles pesé (?) 7 fois.
Leur perte est 4 2/3 sicles.
Son sud-he est 1/2 sicle 21 še'u.
Son plomb : 10 sicles.
Son cuivre pur : 1 mine 4 sicles.
1 mine (505 gr.) = 60 sicles; 1 sicle = 180 še'u.

Le poids de ces trois objets en bronze est 1 mine 10 sicles, tandis que le *sud-he*, le plomb et le cuivre pur pèsent ensemble 1 mine 14 1/2 sicles et 21 še'u. Nous avons donc ici une perte par la fonte et le travail de 4 1/2 sicles et de 21 še'u, ce qui est à un še'u près indiqué dans notre document (leur perte est de 4 2/3 sicles). Le bronze en question est donc composé de trois métaux : cuivre, plomb et *sud-he*, probablement l'antimoine[1], dans la proportion suivante :

Cu 85,76 p. 100 ; Pb 13,40 p. 100 ; *sud-he* (Sb?) o,84 p. 100.

Cette proportion est peut-être un peu autre dans les objets fabriqués, puisqu'il n'est pas exclu que le *sud-he*, dont la signification n'est pas tout à fait claire, désigne non un métal pur, mais un minerai. Toutefois, cela ne changerait rien au fait qu'un des métaux entre dans la composition du bronze en quantité moindre que 1 p. 100. Je trouve donc qu'il n'est pas admissible de traiter chaque quantité de métal

1. En Babylonie on emploie, comme l'ont démontré les analyses, outre le plomb, l'antimoine et le nickel pour la fabrication du bronze. Mais vu que le *sud-he* se trouve dans d'autres documents de Telloh en quantités assez notables (jusqu'à 12 mines = 6 kilos) et que nous avons trouvé en Mésopotamie des objets en antimoine (un gobelet du temps de Gudea) et non en nickel, la traduction de *sud-he* par antimoine me paraît plus probable.

moindre que 1 p. 100 trouvée dans les bronzes analysés, comme une impureté du cuivre. Il faut toujours, surtout quand l'alliage contient plus de 0,5 p. 100 du dit métal, compter avec la possibilité d'une addition intentionnelle, comme dans le cas cité de Telloh. Je reviendrai à cette question en étudiant les analyses de différents objets en bronze.

***

Quand, à la fin des temps préhistoriques, l'industrie du cuivre prit un grand essor et qu'on commença à faire en ce métal même des haches de grandes dimensions, on se convainquit probablement bien vite que le cuivre pur n'est pas propre à la fabrication des outils. Comme les Égyptiens avaient, au témoignage des ornements trouvés dans la tombe du troisième roi de la première dynastie *Hnt*, une grande expérience dans l'art de travailler l'or, ils savaient sans aucun doute que, par l'alliage, les métaux deviennent non seulement plus durs, mais aussi plus faciles à fondre. Ce n'est donc pas étonnant qu'on ait essayé bientôt de rendre le cuivre plus utile par l'addition d'un autre métal.

Une preuve de grandes connaissances dans l'art de travailler les métaux, c'est que, dès la première dynastie (les analyses d'objets plus anciens n'ont pas, jusqu'à présent, démontré l'emploi des alliages du cuivre aux temps préhistoriques), les Égyptiens n'usaient pas pour leurs bronzes du plomb, dont ils avaient probablement de grandes quantités à leur disposition [1], parce que le plomb donne un bronze cassant et peu propre à la fabrication des outils. Même dans ces temps lointains, ils employaient à cet effet des métaux plus difficiles à obtenir et plus chers, comme le bismuth, l'arsenic et l'étain. D'après Fl. Petrie, qui d'ailleurs ne cite aucune analyse, des outils de la première dynastie contenaient jusqu'à 1 p. 100 de bismuth, et M. le pro-

1. Nous n'avons qu'un seul objet en plomb des temps préhistoriques, mais la galène se trouve souvent en quantités considérables.

fesseur Sebelien a trouvé, dans un bout de couteau, 0,6 p. 100 d'arsenic. Plus tard, nous ne trouvons même pas de traces de bismuth dans les bronzes égyptiens, tandis que leur contenu en arsenic augmente, ce qui n'est compréhensible que si nous admettons qu'on avait fait des essais avec différents métaux et trouvé que l'arsenic est supérieur au bismuth comme addition au cuivre, mais qui ne se laisse pas expliquer si nous voulons voir dans ces petites quantités de métaux des impuretés dues à l'origine différente du cuivre employé. Il n'est pas possible d'admettre qu'après la première dynastie l'importation des minerais de cuivre contenant du bismuth ait cessé tout d'un coup, tandis qu'on recherchait avec soin ceux qui étaient spécialement riches en arsenic, parce que, premièrement, les Égyptiens d'alors n'avaient pas un grand nombre de sources de cuivre à leur disposition, et, secondement, parce qu'il est impossible de constater sans analyses la composition d'un minerai.

Beaucoup plus important que ces alliages, contenant d'ailleurs très peu de bismuth et d'arsenic, est le bronze d'étain. Comme l'étain employé à cet effet provenait, comme nous l'avons dit, sans aucun doute d'Europe, il ne pouvait, vu les difficultés de transport, être importé en Égypte aux temps de l'Ancien Empire qu'en très petites quantités. Il y était donc très cher.

J'ai montré dans un travail sur le fer qu'aussi longtemps que ce métal resta rare et d'un prix élevé, on l'employa exclusivement à la fabrication des ornements et des ustensiles de culte. Quand son prix baissa, on commença à en faire des armes de parade, surtout des poignards qui étaient toujours un attribut d'un rang élevé, puis d'autres armes et enfin des outils ordinaires.

Comme le prix du bronze était d'abord très élevé et ne baissa lentement qu'avec l'accroissement de l'importation de l'étain, il m'a paru probable que l'ordre dans lequel on l'employa pour la fabrication de différents objets est le même que dans le cas du fer. Il faudrait donc s'attendre à ce qu'au temps de l'Ancien Empire on ne trouvât d'étain que dans

des ornements, provenant surtout de tombes royales, et dans certains objets de culte. Il ne serait pas non plus tout à fait impossible qu'à la fin de l'Ancien Empire on ait fabriqué des poignards en bronze.

Les Égyptiens étaient très conservateurs, surtout dans le domaine de la religion; aussi l'on trouve, dans le Livre des Morts du Nouvel Empire, des versets des Textes de Pyramides datant de la fin de la Ve et de la VIe dynastie. Peut-être est-il donc permis de tirer certaines conclusions de faits constatés aux XVIIIe-XXe dynasties. Or, nous voyons dans les textes que le vase *jaj*, destiné aux ablutions rituelles, la jatte *a* et le vase pour libations *kbw* sont souvent faits en bronze *(ḥsmnt)*. Quand nous regardons les scènes figurées dans les mastabas des IVe, V^e et VIe dynasties, nous trouvons le vase *jaj* (sa forme nous est connue par le déterminatif accompagnant ce mot) quelquefois peint en jaune, une couleur que les Égyptiens d'époque postérieure emploient souvent pour reproduire des objets de bronze. Sur le sarcophage de *Ipj anḫw* (seconde moitié de l'Ancien Empire [1], L.-D., vol. III, sect. II, pl. 18) ce vase est peint deux fois en blanc (argent), tandis que la jatte sur laquelle il repose, dont la forme rappelle fort celle de la jatte *a*, est une fois jaune (bronze) et une fois rouge (cuivre). Le vase à libations *kbw* (forme selon le signe pour *kb*) se trouve aussi peint en jaune et en rouge, quelquefois sur la même représentation, comme par exemple dans la tombe de Nefer-Baw-Ptah (V^e dynastie; L.-D., vol. III, sect. II, pl. 58 b).

Le *ḥsmnt* des inscriptions du Nouvel Empire signifie sans aucun doute « bronze d'étain », mais nous ne pouvons pas juger, d'après les usages de la seconde moitié du second millénaire, de ceux qui prévalaient au troisième. Quant à la couleur jaune des vases, elle n'indique pas toujours le bronze; même plus tard, et sous l'Ancien Empire, elle pourrait en

1. Le vase *jaj* se trouve aussi en argent, par exemple sur le cercueil de Degi (Moyen Empire; L. D., vol. III, sect. II, pl. 147 *b*).

outre désigner un alliage du cuivre non avec l'étain, mais avec l'arsenic qu'on employait alors. Je n'ai pas cité les textes du Nouvel Empire, ni les représentations des mastabas de la IVe à la VIe dynastie pour prouver l'emploi d'étain en Égypte au troisième millénaire, mais seulement pour indiquer quels sont les objets de ces temps dont l'analyse donne une certaine chance de constater la connaissance du bronze.

Je donne maintenant quelques analyses d'objets de l'Ancien Empire, dues à Berthelot :

1° Minces lames du tombeau de Dt, quatrième roi de la Ire dynastie, faisant probablement partie d'un ornement

Cu 56,7 p. 100; Sn 2 p. 100.

c'est-à-dire un bronze très pauvre en étain.

2° Un fragment d'un vase trouvé dans un mastaba de la IVe ou Ve dynastie ne contenait pas d'étain, mais de l'arsenic en quantité notable (ensemble avec acide carbonique, chaux, sels alcalins 4,3 p. 100, sans indication de la quantité du métal).

3° Fragment d'un vase de la VIe dynastie :

Cu 86,2 p. 100; Sn 3,68 p. 100.

Il faut encore ajouter que les fragments d'un vase de la tombe de Mera de Dendereh (VIe dynastie) contenaient des traces notables d'étain (analyse faite par le docteur Gladstone et publiée sans indication précise de la quantité du métal).

Nous voyons donc qu'en conformité avec nos considérations théoriques, on employait le bronze d'étain dans l'Ancien Empire, dès les temps de la première dynastie, pour la fabrication des ornements. Certains vases de bronze qui jouent un rôle dans le culte ont probablement apparu un peu plus tard.

Il va sans dire que, dans l'Ancien Empire, on n'ajoutait pas toujours de l'étain au cuivre destiné à la fabrication des ornements et des vases d'ablution, car nous les trouvons bien souvent faits en cuivre pur. Mais la possibilité existe

que ces objets aient été exécutés aussi en bronze d'étain et c'est ce dont les analyses futures devront tenir compte. Il est aussi probable qu'on faisait, du moins à la fin de l'Ancien Empire, des poignards en bronze; mais comme aucune arme de ce genre et de ce temps ne nous est parvenue, il nous est impossible d'être affirmatif à cet égard. Tout au plus pouvons-nous tirer quelques indices des trouvailles contemporaines faites en Crète.

On a constaté, en outre, la présence de l'étain dans deux lingots : l'un, trouvé par Petrie dans les fondements d'un mastaba de la IIIe dynastie, contient, d'après le docteur Gladstone, 9,1 p. 100 d'étain, 0,5 p. 100 d'arsenic; l'autre, provenant des fouilles de Mariette à Saquara, c'est-à-dire de la Ve ou VIe dynastie, contenait suivant Berthelot 11,47 p. 100 d'étain.

Un couteau de cérémonie, trouvé dans la tombe de Hesy (IIIe dynastie), se composait, d'après Lucas, de 99,12 p. 100 de cuivre, 0,20 d'étain et 0,18 p. 100 de fer. La quantité d'étain est ici si petite qu'il s'agit probablement non d'une addition intentionnelle, mais d'une impureté, due non au minerai (puisque ni celui de Chypre, ni celui du Sinaï ne contiennent d'étain), mais au travail fait dans l'atelier. Nous reviendrons plus loin là-dessus.

Des traces d'étain, provenant probablement de la même source, ont été constatées par le docteur Gladstone dans la grande statue de Pepi I (VIe dynastie), trouvée par Quibell avec la statue de son fils sous le temple de Hieraconpolis, où elle a été enfouie lors de la restauration de ce bâtiment sous Thoutmès III.

Le professeur Mosso affirme avoir aussi analysé un morceau de cette statue, qui contiendrait, d'après lui, 6,6 p. 100 d'étain; mais Quibell et le docteur Hall doutent fort que le fragment en question ait fait vraiment partie de la dite statue.

Je ne peux que partager ces doutes, puisqu'il est difficile de croire qu'une statue de grandeur naturelle, même composée de lames forgées très minces, ait été, à la fin de l'An-

cien Empire, exécutée dans une matière aussi chère que le bronze d'étain. D'ailleurs, si la statue de Pepi I avait été en bronze, il est plus que probable qu'on l'aurait, au temps de Thoutmès III, fondue et réemployée au lieu de l'enfouir, l'étain étant alors encore d'un prix très élevé. Toutefois, avant d'ensevelir la statue, on lui avait arraché son pagne et ses couronnes; ils étaient donc faits de métaux plus coûteux, peut-être au moins en partie en bronze, et il n'est pas impossible qu'un morceau de ces ornements, resté par hasard accroché à la statue, ait été remis au professeur Mosso et analysé par lui.

Si, sous l'Ancien Empire, on employait, pour la fabrication des ornements et des ustensiles de culte, un bronze très pauvre en étain, il va sans dire que les outils de ce temps ne peuvent pas contenir d'étain. Il n'est donc pas étonnant que le professeur Sebelien, qui a fait pour Fl. Petrie 21 analyses d'outils, n'y ait même pas trouvé de traces d'étain.

Objet et date		Cu	Fe	Zn	As	Sn	Ag-Bi	Ni
Hache	Ire Dyn.	97,99	—	—	—	—	—	—
»	»	98,13	—	0,25	trac.	—	—	—
»	»	100	trac.	—	—	—	—	—
»	»	99,61	—	—	—	—	—	—
Herminette	»	99,94	trac.	trac.	—	—	—	—
Ciseau	»	98,71	—	—	—	—	trac.	—
»	»	98,03	trac.	trac.	0,25	—	trac.	—
Bout de couteau	»	98,50	—	0,25	0,6	—	—	—
Hache	»	97,63	—	—	—	—	—	—
»	»	97,22	—	0,34	—	—	—	trac.
»	»	98,98	—	—	—	—	trac.	—
»	»	97,69	trac.	—	—	—	—	—
Ciseau	»	98.84	0,63	0,18	—	—	trac.	—
Hache	»	98,30	—	—	—	—	—	—
»	»	99,60	—	—	—	—	trac.	—
Lingot rectangulaire	»	98,13	—	—	0,15	—	—	—
Grande hache	»	97,01	0,50	—	—	—	—	0,43
Ciseau	IIe Dyn.	97,70	0,54	—	trac.	—	—	—
Hache	IVe Dyn.	98	trac.	trac	trac.	—	—	Pb- trac.
Lingot courbé	Ire Dyn.	88,08	0,14	—	—	—	—	—
Hache très dure	»	94,21	2,50	—	—	—	—	—

Berthelot a analysé quelques objets provenant du commencement de l'Ancien Empire : 1 hache, 4 aiguilles, 1 ciseau, 1 clou, tous en cuivre presque pur sans étain, sans an-

timoine ni plomb, avec des traces d'arsenic. Une herminette de la IVe dynastie contient, d'après le docteur Gladstone, 0,38 p. 100; une autre, probablement du même temps, 0,54 p. 100 d'arsenic avec traces d'antimoine et de fer.

En étudiant ces analyses, nous voyons que les outils contiennent quelquefois assez d'arsenic (jusqu'à 0,64) et de fer (jusqu'à 2,5) pour faire croire à des additions intentionnelles. Mais comme les minerais connus des Égyptiens de ces temps renferment aussi de l'arsenic et du fer, la présence de ces métaux dans les outils peut être attribuée à une fonte imparfaite du cuivre. Toutefois, il faut remarquer que la proportion d'arsenic dans ces outils qui, sous l'Ancien Empire, est tout au plus de 0,6 p. 100, monte, dans le Moyen Empire, jusqu'à 3,90 p. 100, c'est-à-dire qu'il montre une tendance à augmenter avec le temps, ce qui n'est compréhensible que si nous admettons que l'addition de ce métal était intentionnelle et qu'une expérience grandissante en faisait augmenter la dose. Je me permettrai donc de regarder l'arsenic, s'élevant au moins à 0,5 p. 100, comme le résultat d'une addition intentionnelle, laissant ouverte la question pour d'autres métaux, surtout le fer.

J'ai déjà parlé du bronze de bismuth qui paraît quelquefois du temps de la Ire dynastie.

Le résultat des analyses des outils n'est pas surprenant : il confirme seulement ce que nous savions déjà, c'est-à-dire que l'étain était très cher pendant l'Ancien Empire. Nous en pouvons tirer encore la conclusion que l'arsenic et le bismuth n'étaient alors ni faciles à obtenir, ni à bas prix, puisque on ne les utilisait que rarement et seulement en petites quantités. D'ailleurs, sous l'Ancien et le Moyen Empire, il n'y a qu'un métal relativement peu coûteux : c'est le cuivre, employé dès lors assez intensivement pour la fabrication des armes et des outils, sans pouvoir remplacer complètement une matière encore moins chère, la pierre. Nous constaterons une situation semblable en Mésopotamie.

Les inscriptions de l'Ancien Empire ne font qu'une fois mention du bronze (*ḥsmnt*). Nous trouvons sur le revers

de la pierre de Palerme, l. 5, n° 1 (époque de Nefer-er-ke-re, 3e roi de la Ve dynastie vers 2660), un fragment, de phrase que nous pouvons traduire ou « la porte de l'atelier de bronze » ou « la porte de l'atelier en bronze ». Cela ne nous dit rien sur l'emploi du bronze d'étain au temps de l'Ancien Empire, puisque la traduction n'est pas sûre. Nous ne pouvons même pas décider si *hsmnt* ici signifie, comme plus tard, le bronze d'étain, ou quelque autre alliage du cuivre.

Si nous passons de l'Ancien au Moyen Empire, nous nous attendons à une augmentation de l'importation de l'étain, d'où diminution du prix de ce métal et usage plus fréquent. C'est justement le cas. Nous trouvons maintenant des outils et des ustensiles non seulement en cuivre pur, mais aussi en bronze, d'ailleurs très pauvre en étain.

Je donne ici les résultats des analyses, exécutées par M. le docteur Gladstone :

	Cu °/o	Sn °/o	As °/o	Sb °/o	Fe °/o
Hache	93,26	0,52	3,90	0,16	0,21
Ciseau	96,35	2,16	0,36	—	—
Miroir	96,35	un peu	un peu	—	—

Un couteau contenait 0,5 p. 100, une aiguille même 10 p. 100 d'étain. Tous ces objets, trouvés à Kahun par Petrie, sont de la XIIe dynastie.

Il faut encore mentionner ici un clou d'un cercueil d'un Pharaon de la XIIe dynastie qui contenait, d'après Berthelot, Cu 85,02 p. 100 et Sn 0,97 p. 100.

Même sans le document de Telloh, il est clair que si dans 28 outils de l'Ancien Empire nous n'avons pas trouvé de traces d'étain, et que dans beaucoup d'objets provenant du Moyen et du Nouvel Empire les analyses ont donné les mêmes résultats, les quantités d'étain plus grandes que 0,5 p. 100 ne peuvent être attribuées qu'à une addition intentionnelle.

On voulait rendre le cuivre plus dur, mais comme le métal, qu'on employait à cet effet, était très cher, on essayait d'en ajouter des quantités minimes et d'en accroître l'effet par

l'addition de l'arsenic, qui était probablement d'un prix moins élevé.

Enfin, il faut remarquer que Petrie attribue à la XII[e] dynastie un ciseau de maçon, avec inscription de composition suivante :

Cu 93,57 p. 100; Sn 7,44 p. 100; As 0,5 p. 100,

mais ce contenu d'étain me paraît trop élevé pour cette époque.

On était naturellement beaucoup moins économe d'étain quand il s'agissait de la fabrication des ornements ou des armes; on en ajoutait même plus qu'il n'était utile.

Ainsi, un bracelet du trésor de Dahshour (XII[e] dynastie) contient d'après Berthelot :

Cu 68,39 p. 100; Sn 16,31 p. 100.

Un crochet provenant d'un cercueil d'un roi de la XII[e] dynatie :

Cu 69,23 p. 100; Sn 9,82 p. 100.

Deux objets de Beni Hasan (XII[e] dynastie), une hache de bataille et une belle coupe, analysés pour Garstang, contenaient de grandes quantités d'étain, mais les indications précises font défaut.

On employait donc, sous le Moyen Empire, un bronze riche en étain pour la fabrication des ornements, des vases et des armes, mais ce dernier usage n'était pas la règle. Des poignards précieux, comme par exemple la pièce magnifique du tombeau de la princesse Ita (Dahshour, XII[e] dynastie), des armes appartenant au roi et aux grands, contiennent probablement toujours une quantité plus ou moins grande d'étain, mais il est plus que douteux que les soldats portassent aussi des armes en bronze. On ne doit pas oublier que sous la XI[e] dynastie on employait encore des flèches en pierre.

Je mentionnerai encore une hache à douille trouvée à Abydos, que Petrie juge, d'après sa forme, de provenance

syrienne. Son analyse semble confirmer cette supposition :

Cu 85,92 p. 100; Sn 12,12 p. 100; Pb 0,77 p. 100.

A cette époque le plomb n'entre pas dans la composition des bronzes égyptiens, mais on rencontre des alliages de cuivre et plomb dans quelques stations de Syrie. Ainsi une hache de Jéricho contient :

Cu 96,37 p. 100; As 2,18 p. 100; Pb 0,54 p. 100; Fe 0,66 p. 100.

Quant aux outils du Moyen Empire, on les fait quelquefois d'un bronze très pauvre en étain et arsenic, dont les petites quantités prouvent que ces deux métaux continuaient à être très chers sur le marché égyptien.

***

La Crète et les îles de la mer Égée jouèrent probablement un grand rôle dans l'importation de l'étain en Égypte et commencèrent de très bonne heure à l'employer.

Ces pays étaient, depuis les temps préhistoriques, en relations suivies avec l'Égypte. Si, au commencement, la vallée du Nil exerçait une influence civilisatrice très prononcée sur la Crète, ce que prouve entre autres l'écriture crétoise à laquelle l'égyptienne a servi de modèle, plus tard, au moins déjà au Minoen moyen, les deux civilisations semblent absolument au même niveau.

Leurs relations étaient probablement semblables à celles qui existent entre les grands États modernes. L'Égypte et la Crète avaient les mêmes connaissances techniques, résultats d'un travail commun, mais leur génie national se révèle dans leurs arts.

Avant de rechercher l'emploi du bronze en Crète et à Chypre, je commencerai par indiquer, d'après Evans, les rapports chronologiques entre la civilisation de ces îles et celle de l'Égypte.

Minoen ancien	I	Fin des temps préhistoriques et de la Ire à la IIIe dynastie.
	II	De la IVe à la VIe dynastie.
	III	Temps de transition entre l'Ancien et le Moyen Empire.
Minoen moyen	I. Palais primitif de Knossos.	XIe et commencement de la XIIe dynastie.
	II. Premiers palais de Knossos et de Phaistos.	Fin de la XIIe et XIIIe dynastie.
	III. Seconds palais de Knossos et de Phaistos.	Temps des Hyksos.
Minoen récent	I. Fouilles de Haghia Triada.	XVIIIe dynastie jusqu'à Amenhotep III.
	II. Restauration des seconds palais de Knossos et de Phaistos.	D'Amenhotep IV jusqu'à Ramsès III.
	III. Mycènes.	D'Amenhotep IV jusqu'à Ramsès III.

Ce synchronisme est bien fondé, comme le prouvent les trouvailles égyptiennes en Crète et crétoises en Égypte.

Après Ramsès III, nous ne trouvons plus de monuments qu'on puisse appeler minoens ou mycéniens; la civilisation de la mer Égée semble donc être tombée, par suite d'une catastrophe soudaine.

Le cuivre était, comme il fallait s'y attendre d'après ce que nous savons de l'Égypte, déjà connu au Minoen ancien I. Un morceau de ce métal, probablement un fragment de couteau, a été trouvé dans un vase. Evans pense aussi que la forme stylisée des poignards du Minoen ancien II atteste un long développement et l'emploi d'armes plus primitives de ce genre dans le passé. Toutefois, ce raisonnement n'est pas convaincant, puisque un emprunt direct à l'Égypte des poignards de forme déjà stylisée n'est pas impossible.

On a trouvé dans les tombes de Mochlos, la Tholos de Haghia Triada et ailleurs, des poignards du Minoen ancien II. Le professeur Mosso a analysé des poignards d'un type semblable et montré qu'ils sont faits d'un cuivre industriellement pur.

Un poignard d'un tombeau de Palaikastro, contemporain des trouvailles de la Tholos de Haghia Triada, contient :

Cu 99,54 p. 100; Sn 0,16 p. 100; Pb 0,13 p. 100.

Un poignard semblable, trouvé près de Cumasa à Porti, se compose, d'après l'analyse, de

Cu 96,5 p. 100; Sn 0,187 p. 100; Pb 0,170 p. 100.

Le fer, le zinc et des traces de nickel donnent ensemble 2,4 p. 100.

Il est impossible de dire si les petites quantités d'étain trouvées dans ces poignards doivent être attribuées à une addition intentionnelle, ou si ce sont seulement des impuretés, dues au hasard. La première supposition n'est pas tout à fait à rejeter, puisque même ces quantités minimes d'étain suffiraient à rendre le cuivre plus dur. Toutefois, les poignards en question contiennent si peu d'étain que je serais plutôt enclin à le considérer comme une impureté accidentelle, provenant non du minerai, mais de l'atelier dans lequel ces poignards ont été travaillés. On ne peut pas imaginer qu'au troisième millénaire avant J.-C., le monde civilisé avait un grand nombre de mines de cuivre à sa disposition. Nous ne connaissons, dans ces temps lointains, que deux sources de ce métal : Chypre et le Sinaï; rien ne prouve qu'il y en eût d'autres. Or, les minerais de cette provenance ne contiennent pas d'étain, ce que nous savons non seulement par des analyses directes, mais aussi par le fait que les objets égyptiens et crétois en cuivre industriellement pur ne contiennent généralement même pas de traces d'étain.

Si donc les petites quantités d'étain dans les poignards crétois du Minoen ancien II sont des impuretés, nous ne pouvons les attribuer qu'à la circonstance que ces armes furent fabriquées dans un atelier où on travaillait aussi l'étain. Ils sont, par suite, une preuve de l'usage de l'étain en Crète. On en faisait sans aucun doute des ornements et des ustensiles de culte. Nous savons trop peu de la civilisation minoenne pour pouvoir dire quels étaient ces objets, mais, en tout cas, ce n'étaient pas des haches doubles, qu'on exécuta même beaucoup plus tard en cuivre pur.

Pour résoudre la question du métal employé à la fabrication des poignards crétois, il faudrait analyser les poignards

de Mochlos, qui contiendront peut-être plus d'étain que ceux qu'on a analysés jusqu'à maintenant.

Du Minoen ancien III, nous n'avons pas jusqu'à présent d'objets en métal.

Au Minoen moyen I, appartiennent des outils et armes en métal, entre autres un poignard ou une tête de lance. Evans désigne ces objets comme étant en bronze, mais son opinion, qui ne s'appuie sur aucune analyse, est sûrement fausse par rapport aux outils et douteuse par rapport aux armes.

Dans le Minoen moyen II, l'emploi du bronze d'étain est aussi fréquent qu'en Égypte sous la XII[e] dynastie, qui est contemporaine.

Le professeur Mosso a trouvé, dans les ruines du premier palais de Phaestos (Minoen moyen II) et analysé plusieurs objets en bronze. Je donne ici ses résultats.

Fragment d'un bout de couteau :

Cu 89,60 p. 100; Sn 3,146 p. 100.

2 morceaux de métal dont la destination nous est inconnue :

Cu 89,40 p. 100 Sn 1,57 p. 100	et	Cu 63,80 p. 100. Sn 2,35 p. 100.

1 clou :

Cu 84 p. 100; Sn 3,16 p. 100.

Nous avons aussi des objets en cuivre pur provenant de cette époque, par exemple un vase.

Le bronze employé ici est plus riche en étain que l'alliage dont on faisait alors des outils en Égypte. On pourrait peut-être en conclure que l'étain était moins cher en Crète que dans la vallée du Nil; mais le hasard joue un rôle trop grand dans les trouvailles archéologiques et le choix des objets à analyser pour que nous puissions nous permettre une conclusion de ce genre, d'autant plus que la composition de l'alliage change avec le degré de son oxydation, le cuivre

donnant des oxydes solubles dans l'eau, qui disparaissent par conséquent avec le temps.

Quant aux poignards, ils sont alors d'un bronze très riche en étain. On a trouvé, dans un tombeau à Haghia Triada, une série de poignards dont les plus anciens appartiennent au Minoen moyen I et les plus récents au milieu environ du Minoen moyen II.

Le professeur Mosso a analysé deux lames du même type, dont l'une contenait 9,48 p. 100, l'autre même 14,22 p. 100 d'étain.

L'analyse d'un poignard, provenant aussi du Minoen moyen II et trouvé près de Turlotti di Sitia, a donné :

Cu 90,88 p. 100; Sn 8,65 p. 100.

Nous avons donc ici la même situation qu'en Égypte; on économise l'étain pour des ustensiles destinés à l'usage quotidien; on en ajoute, même plus qu'il n'est utile, s'il s'agit d'un objet précieux. Les poignards et autres armes étaient non seulement exécutés en bronze riche en étain, mais aussi en bronze pauvre en étain ou même en cuivre pur.

Ainsi une lame, trouvée avec des vases de Kamares (Minoen moyen II), contenait :

Cu 88,70 p. 100; Sn 3,146 p. 100.

On fabriquait donc, comme nous le voyons, des poignards de tous les prix. Par contre, il est très improbable qu'on fît alors des outils en bronze véritable (à 9-10 p. 100 d'étain), puisque l'étain était trop cher pour cela.

Il est très regrettable que le professeur Mosso se soit borné dans ses analyses, du moins en général, à l'indication du contenu du cuivre et d'étain; il serait intéressant de savoir si on n'employait pas en Crète, comme nous l'avons vu en Égypte, d'autres métaux, surtout l'arsenic, pour les alliages du cuivre.

Un certain dédommagement nous en est offert à cet égard

par les analyses des ustensiles de Chypre, où nous pouvons supposer des usages assez semblables à ceux de la Crète.

L'âge du cuivre dura à Chypre, d'après Dussaud, depuis 3000 jusqu'à 2200 avant J.-C. (IIIe à la VIe dynastie, temps de transition au Moyen Empire). Le premier âge du bronze dura de 2200 à 1550 avant J.-C. (Moyen Empire, temps des Hyksos), le second de 1550 à 1100 (Nouvel Empire jusqu'à la fin de la XXe dynastie).

Alors disparaissent, comme en Crète, les monuments de la civilisation chypriote. Elle a donc probablement péri dans la même catastrophe que la culture minoenne.

Analyses de l'âge de cuivre.

	Poignard	Poignard	Poignard
	%	%	%
Cu	97,22	98,40	99,47
Fe	1,32	0,73	—
As	1,35	—	—

Nous avons donc ici ou un cuivre industriellement pur ou un bronze très pauvre en arsenic, trouvé plus tôt en Égypte (sous la première dynastie). La civilisation chypriote retarde ainsi par rapport à l'Égypte et à la Crète.

Analyses du premier âge de bronze.

	Hache	Pincette	Pincette	Tête de lance
	%	%	%	%
Cu	96,33	97,40	93,42	86,76
Sn	—	—	—	11,59
Fe	1,88	0,51	1,53	1,00
As	1,27	1,45	4,70	—

La différence entre le métal dont on fait les outils qui n'est que du cuivre, avec addition de petites quantités d'arsenic, et le bronze riche en étain des armes, est à Chypre encore plus grande qu'en Égypte et en Crète.

En résumant toutes les données ci-dessus, nous pouvons dire qu'on a connu le bronze d'étain en Égypte dès l'Ancien Empire pour la fabrication des ornements et de certains ustensiles du culte. On employait, à la même époque, le

bronze d'étain en Crète et, selon toute probabilité, dans le même dessein.

On ne peut pas savoir si l'on en faisait aussi des poignards, puisque nous n'avons pas trouvé en Égypte d'armes de ce genre provenant de ce temps, et que les quantités d'étain trouvées dans les poignards crétois sont trop petites pour permettre d'affirmer avec sûreté qu'il s'agit ici d'une addition intentionnelle, non d'une impureté.

A Chypre, dont la civilisation retarde par rapport à l'Égypte et à la Crète, on n'a pas trouvé d'objets en bronze d'étain datant du IIIe millénaire avant J.-C.

Outre l'étain, on ajoute sûrement en Égypte et à Chypre, probablement aussi en Crète, l'arsenic au cuivre pour le rendre plus dur. Enfin, il faut encore mentionner l'alliage du cuivre et du bismuth, qui apparaît passagèrement en Égypte au commencement de la Ire dynastie.

Au Moyen Empire et aux temps des Hyksos (2200 à 1550 avant J.-C.), le bronze d'étain joue à peu près le même rôle en Égypte, en Crète et à Chypre.

L'étain est encore trop cher pour être employé à la fabrication des outils et ustensiles d'un usage quotidien; on les fait en cuivre pur, éventuellement en alliage de cuivre et d'arsenic. Si on se décide à y ajouter dans ces cas de l'étain, et cela n'arrive jamais à Chypre, moins civilisée et plus pauvre que la Crète et l'Égypte, on n'en prend que des quantités très petites et on cherche à en fortifier l'action par une addition d'arsenic. Par contre, on n'économise pas l'étain pour fabriquer des objets plus précieux, comme les ornements et les armes.

***

Il me reste à ajouter quelques mots sur la provenance de l'étain. J'ai déjà dit qu'on l'importait de l'Europe, car ainsi seulement s'explique que nous trouvions l'étain dans tous les pays de la Méditerranée, non en Mésopotamie.

Comme les navigateurs crétois, par l'entremise desquels l'étain est probablement venu en Égypte, atteignaient dans

leurs voyages les côtes de l'Espagne et de l'Italie, nous devons chercher les sources de ce métal en Toscane ou au Portugal, où, comme l'affirme Montelius, se trouvaient dans l'antiquité des mines d'étain. Il n'est pas non plus impossible que l'étain arrivât en Égypte par voie de terre, puisque, depuis les temps paléolithiques, il y avait des relations suivies entre l'Espagne et le nord de l'Afrique. Dans ce dernier cas, les mines du Portugal seules pourraient être prises en considération.

Il y aurait encore lieu de prouver qu'on n'importait pas en Égypte le bronze fini, mais bien l'étain. Il me semble peu probable que, dans l'antiquité, les peuples barbares aient enrichi de leurs inventions la civilisation des grandes nations de l'Orient classique. Il me paraît plutôt que tout progrès technique, comme l'est l'introduction du bronze, s'est accompli, s'accomplit et s'accomplira exclusivement dans les limites de la civilisation dominante.

Dans le cas du bronze d'étain, nous voyons d'ailleurs clairement que les Égyptiens, par exemple au Moyen Empire, avaient à leur disposition non le produit tout prêt, mais l'étain, dont ils ajoutaient peu au cuivre, quand ils fabriquaient des choses moins coûteuses et beaucoup s'ils faisaient des objets plus précieux.

Pour la même cause qu'on n'importait pas le bronze tout fait d'Europe, on n'importait pas non plus l'étain pur, mais bien le minerai de ce métal. La réduction des minerais d'étain demande une température aussi élevée que la décomposition des oxydes du fer; c'est donc attribuer aux peuples barbares de l'Europe des connaissances en métallurgie qu'ils ne pouvaient avoir que de supposer qu'ils savaient obtenir de l'étain pur. Naturellement il ne serait pas inadmissible que les Égyptiens ou les Crétois possédassent près des mines européennes des ateliers de fonte; mais rien ne confirme cette supposition. Nous ne savons même pas si les Égyptiens fabriquaient le bronze avec de l'étain et du cuivre pur; il est bien possible qu'ils obtenaient cet alliage en mêlant les minerais de ces deux métaux et en les réduisant ensemble.

Le professeur Robert Austin pense qu'on employait la première méthode, Petrie est d'un avis contraire, mais nous n'avons de preuves ni pour l'une ni pour l'autre hypothèse. Même le manque d'objets en étain de ces temps reculés ne prouve pas qu'on ne réduisît pas alors le minerai de ce métal. L'étain était rare et cher, n'arrivait qu'en petites quantités en Égypte et on en avait d'abord besoin pour la fabrication du bronze. Un autre usage de ce métal, par exemple pour l'exécution des ornements, n'aurait donc été qu'exceptionnel et dès lors la possibilité de retrouver un objet pareil est si petite qu'on ne peut pas compter avec elle.

Je voudrais enfin dire quelques mots sur la provenance du cuivre employé en Égypte dans les temps les plus anciens. Ses sources principales étaient probablement Chypre et le Sinaï, d'où il arrivait en Égypte dans les temps préhistoriques par voie de commerce. Le cinquième roi de la Ire dynastie, Dn, remporta une victoire sur les peuples du Sinaï, car c'est seulement ainsi que nous pouvons comprendre une tablette du tombeau de ce roi avec l'inscription : *Première fois de frapper les peuples de l'Est.* Nous ne savons pas si cette victoire a impliqué une conquête des mines. S'il en fut ainsi, les Égyptiens perdirent ce territoire pendant les troubles de la fin du règne de Dn et après sa mort, car nous trouvons au Wadi Maghara (Sinaï) une stèle triomphale de son second successeur Semepses *(Smr-ḫt)*. Depuis ce temps jusqu'à la moitié de la XXe dynastie, les Égyptiens exploitèrent, probablement avec des interruptions plus ou moins longues, les mines du Sinaï.

Quant à l'arsenic, on l'obtenait peut-être comme un produit secondaire de la réduction de l'argent. En ce qui touche le lieu de provenance du bismuth, nous n'avons aucune indication.

***

J'ai déjà dit, dans l'introduction à ce travail, que le bronze employé en Mésopotamie était d'une toute autre composition que celui des Égyptiens et des Crétois.

Le bronze était connu en Mésopotamie dès les temps préhistoriques, puisque il est mentionné dans les textes les plus anciens que nous connaissons : les listes d'objets (selon Deimel, textes d'école) et les contrats de Fara, datant probablement de la fin du quatrième millénaire avant J.-C. Comme dans ces textes le bronze *(zabar)* est simplement nommé en même temps que le cuivre *(urudu)*, nous ne pouvons former aucune conjecture sur la composition de l'alliage.

Les inscriptions des rois de Sumer nous donnent quelques indications. Ainsi Urukagina, roi de Lagash vers 2810 avant J.-C., dit, dans une inscription où il expose ses réformes, que les prêtres ont distribué du blé, des vêtements, des étoffes, du fil et des objets en bronze, dont les noms nous sont incompréhensibles, entre les gens du *patesi* (prêtre et en même temps gouverneur de la ville). De cette phrase ressort que ces objets servaient pour l'usage quotidien du peuple; le métal dont ils étaient faits ne pouvait donc être très cher et n'était pas, en conséquence, le bronze d'étain. Plus tard, quand Gudéa, patesi de Lagash vers 2600 avant J.-C., affirme que son trésor contenait des pierres précieuses, de l'argent et du plomb, en ne faisant aucune mention du bronze, c'est une preuve que ce dernier métal valait moins que le plomb. Le document de Telloh, cité plus haut, montre que c'était vraiment le cas. Le *zabar* se composait de cuivre (95,76 p. 100), de plomb (13,40 p. 100), et de *sud-he*, probablement de l'antimoine (0,84 p. 100).

D'après les documents de Telloh, 2 à 2 1/2 mines de cuivre coûtaient 1 sicle d'argent, c'est-à-dire que le cuivre était 120 à 150 fois moins cher que l'argent. Le prix du plomb n'est pas indiqué dans les documents du temple de Telloh, mais nous le trouvons dans les documents cappadociens un peu postérieurs. Les dates de ces documents, provenant d'une colonie commerciale assyrienne sur le territoire qui fut plus tard la Cappadoce, sont données par le nom du roi Ibi Sin d'Ur (2377-2353 avant J.-C.) et d'un prince assyrien Sharru-Kin (env. 2173).

Le prix du cuivre, d'après ces documents, s'élève en moyenne à 1 /45 [1] et celui du plomb à 1 /4 de la valeur de l'argent. Le plomb est donc 10 fois plus cher que le cuivre. Comme le *zabar* contenait plus de cuivre que de plomb, son prix devait être en proportion plus bas que celui du plomb pur. La petite addition du *sud-he* ne pouvait pas avoir d'influence sur le prix du bronze, puisque une mine de ce métal coûtait, selon les documents de Telloh, 1 1/2 à 2 sicles d'argent (rapport de valeur à l'argent : 1 /45 à 1 /60); il n'était donc que deux à trois fois plus cher que le cuivre.

L'usage du bronze de plomb, vu son manque de malléabilité, devait être restreint. Gudea, parlant de la construction de son temple, nomme des objets en cuivre et en plomb, mais non en bronze. Un autre fragment d'inscription montre qu'on en faisait des statuettes : « la statue n'est pas en cuivre, en plomb, en bronze... elle est en dolorite », ce qui est confirmé par l'analyse d'objets de temps moins reculés.

Dans les documents du temple de Telloh sont mentionnés différents objets en bronze. Ces expressions nous sont pour la plupart incompréhensibles, mais nous y voyons sûrement des vases et peut-être des tuyaux et des miroirs.

Le *zibarru* ou *zibarrîtum* (*siparru*, nom sémitique du bronze) est aussi rarement mentionné dans les documents cappadociens, mais peut-être non pas seulement à cause de son usage restreint. Ces documents sont pour la plupart ou des contrats de vente ou des lettres ayant rapport à des entreprises commerciales. Vu que le prix du bronze dépendait, comme nous l'avons dit en premier lieu, de son contenu de plomb, qui variait dans des limites assez étendues et ne pouvait pas être constaté dans l'alliage, le bronze tout fait était, selon toute

1. Nous voyons avec étonnement que, par rapport à l'argent, le cuivre est environ trois fois plus cher en Cappadoce que presque à la même époque en Babylonie. Comme les prix de toutes les marchandises, surtout des métaux, sont sujets en Mésopotamie à des variations peu compréhensibles et que cette question sort des bornes de ce travail, je n'ose offrir ici aucune explication. Toutefois, vu que la Cappadoce voisinait avec le Taurus, d'où, paraît-il, provenait l'argent employé en Babylonie, ce métal pouvait être moins cher là qu'en Mésopotamie.

probabilité, rarement l'objet d'une vente. On préférait acheter des métaux purs et les donner au forgeron pour la fabrication de l'alliage. Une certaine confirmation de cette opinion est le fait que les documents cappadociens mentionnent le bronze non comme objet de vente, mais comme propriété des membres de la colonie.

Ces remarques se rapportent seulement au bronze non travaillé et non aux objets de bronze, les frais du travail pouvant excéder le prix de la matière.

Quoique le bronze soit déjà mentionné dans les documents présargoniques (Sargon, fondateur de la dynastie d'Akkad vers 2775), nous n'avons pas trouvé de ces temps reculés d'objets en alliage du plomb et du cuivre, mais seulement en bronze, avec contenu très faible d'antimoine ou de nickel. Berthelot a analysé deux haches, trois statuettes votives et une tête de lance provenant des couches les plus profondes de Telloh (environ 3000 avant J.-C.), et trouvé qu'elles étaient de cuivre industriellement pur, avec traces de plomb et d'arsenic que nous pouvons regarder comme des impuretés.

Deux objets du même temps environ, analysés par Helm, ont donné un autre résultat :

	Cu	Sb	Fe	Ni	Pb
	°/°	°/°	°/°	°/°	°/°
Tête de chèvre de Fara . .	96,38	1,73	0,24	0,22	traces
Glaive de Nippur. . . .	82,97	0,28	0,86	1,33	—

De l'époque entre Sargon (2775) et la Ire dynastie de Babylone (2225) les trouvailles suivantes ont été analysées :

	Cu	Pb	Ni	Fe	Sb	
	°/°	°/°	°/°	°/°	°/°	
Coupe d'Abu Hatab .	80,35	1,13	0,87	0,40	2,24	(Helm)
Canéphore avec le nom de Dur-Sin (3e roi de la dynastie d'Ur, 2393-2385 av. J.-C.)	76,0	18,1	—	—	—	(Berthelot)

Des canéphores semblables du temps d'Ur Ninna, *patesi* de Lagash (environ 3000 avant J.-C.), de Gudea (env. 2600), de Rim Sin de Larsa (2135) sont en cuivre industriellement pur.

Il faut encore mentionner un clou d'Eridu (Abu Shahrain) contenant 73,25 p. 100 de cuivre et 2,27 p. 100 d'argent.

De la même période provient le document du temple de Telloh cité ci-dessus, où est décrit un bronze composé de cuivre (85,76 p. 100), de plomb (13,40 p. 100) et d'antimoine (0,84 p. 100).

Si l'on étudie les analyses, on a l'impression que dans les temps les plus anciens on n'employait que des bronzes avec un faible contenu d'antimoine ou de nickel et que, plus tard seulement, on arriva à ajouter aussi au cuivre du plomb; mais les analyses sont trop peu nombreuses et trop faites au hasard pour nous permettre cette conclusion. D'ailleurs, il est difficile de voir un progrès technique dans le remplacement de l'antimoine et surtout du nickel par le plomb, qui donne un bronze cassant peu propre à la fabrication des armes et des outils. Il est bien possible qu'on n'en fît que des vases et des statuettes, en réservant les alliages de cuivre avec l'antimoine et le nickel aux armes et outils.

Les excellents métallurgistes de l'Égypte n'ont pas commis l'erreur d'employer le plomb, dont ils avaient des quantités assez considérables, pour la fabrication de leurs alliages de cuivre. Ils rejetèrent même le bronze d'arsenic dur et malléable, mais difficilement fusible, pour trouver enfin, dans l'étain, un fondant idéal pour leur cuivre. Par contre, les Babyloniens semblent avoir pris chaque métal dont ils disposaient pour le mélanger avec le cuivre, sans se soucier de savoir si le nouvel alliage était vraiment d'un usage plus pratique que le métal pur. Nous avons, en fin de compte, l'impression que l'idée de la fabrication des alliages est venue ici du dehors et a été réalisée aussi bien qu'il était possible avec les métaux alors connus en Babylonie.

Quant au bronze d'étain, il n'est pas une invention spontanée de la Mésopotamie, mais a été importé de l'Égypte dès que les relations de commerce entre les deux empires devinrent plus fréquentes.

Nous avons des preuves des relations entre la Babylonie

et l'Occident dès les temps de la Ire dynastie babylonienne (2225-1926 av. J.-C.). On a trouvé en Crète et à Chypre des cylindres de cette dynastie et, en Égypte, un objet de ce genre avec le fragment d'une inscription cunéiforme et le nom royal d'un roi *Shtp ib Ra,* écrit en hiéroglyphes. Ce nom a été porté par le fondateur de la XIIe dynastie, *Amen-m-ht I,* et par deux rois de la XIIIe dynastie. Le cylindre remonte donc en tout cas au Moyen Empire (2160-1710 av. J.-C.).

Il n'y a pas de doute que des relations entre la Babylonie, d'un côté, et l'Égypte et les îles de la Méditerranée, de l'autre, existaient aux temps de la Ire dynastie babylonienne. Nous pouvons donc estimer qu'on importait alors le bronze d'étain en Mésopotamie. Il y devait coûter très cher, puisque, au prix très élevé de ce métal en Occident, s'ajoutaient encore les frais du transport en Babylonie. On l'employait, selon toute probabilité, uniquement pour la fabrication des ornements, tout au plus des armes.

Une addition d'étain dans des outils ou des statuettes votives est, à priori, très improbable. Malheureusement nous n'avons pas d'analyses d'objets provenant sûrement de ces temps. Un morceau seulement, d'après Helm, qui l'a analysé, faisait partie d'un instrument et contenait :

Cu 80,52 p. 100; Sn 5,45 p. 100; Sb 3,05 p. 100; Si 0,55 p. 100; Fe 0,35 p. 100.

Cet objet peut, avec quelque probabilité, être attribué à la fin du IIIe millénaire avant J.-C., mais puisqu'il n'a pas été trouvé *in situ,* ayant été acheté par le professeur Hilprecht aux Arabes, nous ne pouvons, sur leur témoignage seul, accepter que l'instrument en question provienne réellement de la surface du Tell d'Abuhatab, où le professeur Hilprecht a trouvé des briques avec inscription d'Ishme Dagan (cinquième roi de la dynastie d'Isin, 2289-2270) et des objets d'une époque moins reculée.

Nous sommes encore moins renseignés sur deux pièces analysées par Berthelot, une statuette représentant un dieu

ou un prêtre barbu et un piédestal d'un petit taureau incrusté d'argent.

La statuette contenait :

Cu 79,5 p. 100; Sn 1,25 p. 100; Fe 0,8 p. 100.

le piédestal :

Cu 82,4 p. 100; Sn 11,9 p. 100; Fe 4,91 p. 100.

Nous devons donc pour le moment laisser indécise la question de savoir si l'on importait le bronze d'étain en Mésopotamie au temps de la Ire dynastie de Babylone et attendre que l'avenir nous apporte quelque lumière.

Il nous resterait encore à étudier la provenance des métaux employés en Babylonie.

Gudea extrayait le cuivre des monts Kimash, situés, d'après Hilprecht, en Arabie centrale; d'après Meissner, à la frontière élamite. Suivant un texte magique, le lieu de provenance du cuivre était Makan, région qui s'étendait au loin, d'après Morgan, depuis l'embouchure du Khabar dans l'Euphrate, dans le désert syrien.

En Assyrie et en Perse le cuivre se rencontre aussi, mais on ignore si l'on exploitait ces mines dans des temps aussi reculés.

Le plomb venait des monts Chasha et Mashgungunnu, que nous ne pouvons identifier, l'antimoine probablement de l'Afshar, aux environs de Tacht i-Soleimân. Nous avons déjà parlé de la provenance de l'argent du Taurus et je n'ai aucune indication sur le lieu d'où l'on extrayait le nickel.

***

J'ai déjà parlé du changement profond que semblent avoir subi les relations entre les peuples civilisés vers le milieu du IIe millénaire avant J.-C. Les possibilités du transport augmentent alors sensiblement sur mer et sur terre. Les pharaons entretiennent des communications suivies, non

seulement avec leurs vassaux en Syrie et à Chypre *(Alashia)*, mais aussi avec toute l'Asie antérieure, comme nous le voyons par les tablettes d'El-Amarna qui faisaient partie des archives d'Aménophis III et d'Aménophis IV.

Ces deux pharaons correspondaient avec les rois de Babylone, de Mitanni, de Hatti, d'Alashia (Chypre), d'Arzawa (sur la côte méridionale de l'Asie Mineure), d'Assyrie, et échangeaient des cadeaux avec eux. Ces relations étaient, au moins en partie, antérieures à cette époque. Ainsi Thoutmosis III (1501-1477 av. J.-C.) reçut, d'après les sources égyptiennes, dans la vingt-troisième année de son règne, pendant sa guerre victorieuse en Syrie, des dons très précieux du prince d'Assyrie, savoir trois grands blocs de véritable lapis-lazuli et trois morceaux de la pierre d'azur de Babylone.

A la fin de la XVIIIe dynastie, nous constatons des communications permanentes entre l'Égypte et la Mésopotamie; les dons que les rois s'envoyaient atteignaient, surtout à l'occasion des mariages, un poids de plusieurs centaines de talents. Par exemple, les objets et les ornements d'objets en or, envoyés par Aménophis IV à son futur beau-père Burnuburiash de Babylone, pesaient seuls 20 talents (600 kilos). En outre, les dons royaux consistaient en nombreux ustensiles d'argent, de bronze, de pierre, de cuivre, de bois. De grandes caravanes étaient nécessaires pour le transport de ces trésors. Les chemins, d'ailleurs étaient bons ou du moins praticables, puisque les rois s'envoyaient en présent des attelages de chevaux et des chariots. Burnuburiash demande même à Aménophis IV de lui envoyer des chars et des hommes en masse, afin qu'ils escortent avec grande pompe la princesse destinée au pharaon. Les messagers du roi sont accompagnés par des commerçants qui se séparent d'eux quelquefois pour voyager seuls.

Par ces relations on s'efforce toujours d'obtenir ce qu'on ne possède pas soi-même. Ainsi un roi s'adresse à un autre avec ces mots : « Ce que tu désires dans mon pays, écris qu'on te l'apporte, et ce que je désire dans ton pays, j'écrirai afin qu'on me l'apporte. »

Il va sans dire que l'importation de matières premières grandit toujours et qu'on ne se borne pas à l'exploitation des sources anciennes, mais qu'on en cherche d'autres. Ainsi Ramsès III dit qu'il a envoyé par eau et par terre des messagers au pays d'Attjka (en Syrie) pour faire exploiter les mines de cuivre qui s'y trouvaient (Harris, I, 78, 1-2).

Il est impossible de dire si l'on exploitait déjà, outre les mines d'étain d'Europe, d'autres situées en Asie, comme par exemple dans le nord-ouest de l'Arabie au pays des Midianites, ou dans le Seistan contemporain; il nous manque pour cela des études faites sur le lieu. En tout cas, nous pouvons constater en Égypte une augmentation de l'importation de ce métal. Nous en trouvons la preuve dans les inscriptions, où sont mentionnées des armes et outils en bronze de provenance non seulement égyptienne, mais aussi syrienne, comme les cuirasses et les casques pris comme butin par Thoutmosis III à Megiddo. Les rois de *Rtnw* payent souvent leur tribu en bronze et le roi libyen vaincu par Merenptah abandonne en fuyant son or, son argent et ses vases en bronze. Tous les pays du bassin de la Méditerranée semblent employer l'étain pour la fabrication de leurs alliages du cuivre. Il n'est donc pas étonnant que les outils égyptiens soient maintenant souvent fabriqués en bronze véritable (9-10 p. 100 d'étain), comme le montrent les analyses suivantes exécutées par le professeur Sebelien :

	Cu	Zn	Sb	As	Sn	Ni	Fe
	%	%	%	%	%	%	%
Hache XVIII[e] dynastie	89,82	0,36	—	0,25	3,05	—	—
Hache »	89,59	—	trac.	0,95	6,67	—	0,54
Hache »	90,09	—	—	0,22	7,29	—	—
Grand couteau XVIII[e] dynastie	88,02	0,25	—	0,43	11,96	—	—
Hache XIX[e] dynastie.	67,59	—	—	—	9,59	0,60	—

Il est difficile de dire si l'arsenic contenu dans ces outils doit être attribué à une addition intentionnelle ou à une fonte imparfaite du minerai du cuivre. Comme le bronze contient plus d'étain et beaucoup moins d'arsenic qu'au Moyen Empire, je pencherais plutôt pour cette dernière

hypothèse. Nous trouvons d'ailleurs en Égypte des outils de cuivre de ce temps contenant très peu d'étain, des outils en cuivre pur et même en pierre, quoique cette dernière matière tende à disparaître de l'usage. Nous avons dit plus haut que sous la XIe dynastie les flèches étaient encore en pierre; maintenant elles sont même en bronze. Ainsi une flèche d'Abydos (XXe dynastie) contient :

Cu 81,93 p. 100; Sn 12,17 p. 100.

Le contenu en étain des ornements et des vases surpasse souvent 10 p. 100. Un anneau de la XIXe dynastie se composait de

Cu 75,7 p. 100; Sn 16,2 p. 100.

un vase de la XXe dynastie de

Cu 76,80 p. 100; Sn 15,1 p. 100.

Nous trouvons aussi, d'ailleurs très rarement, des objets en étain avec addition du cuivre (anneau de Danaqla, XIXe dynastie : Sn 75,66 p. 100; Cu 16,23 p. 100, Pb 1 p. 100) ou même en étain pur, quoique mal réduit (anneau de Gurob, XVIIIe dynastie).

Non seulement le nombre très restreint des trouvailles archéologiques de ce genre, mais aussi les inscriptions nous apprennent qu'on n'employait l'étain pur qu'exceptionnellement.

D'après le papyrus Harris (I, 68 a, 8-6), 2756 statues et groupes contenaient :

4.846 dbn de plomb (1 dbn = 91 gr.).
95 dbn d'étain.
97.148 dbn de cuivre.
18.168 dbn de différentes pierres précieuses.
10.001 dbn du cuivre noir (métal inconnu plus précieux que le cuivre).

La différence entre l'étain et d'autres métaux employés ici, trop grande pour être accidentelle, nous montre qu'on n'employait l'étain pur qu'en quantités minimes, probablement parce que l'importation n'en était pas assez grande

pour permettre un autre usage de ce métal que la fabrication du bronze. Cela confirme ma supposition qu'aux temps du Moyen et *à fortiori* de l'Ancien Empire, où l'importation de l'étain était infiniment moindre que dans la seconde moitié du IIe millénaire avant J.-C., on ne fabriquait jamais d'objets en ce métal.

Outre le bronze d'étain, on mentionne dans les inscriptions du Nouvel Empire, d'ailleurs rarement, le cuivre *en un mélange de six.* Nous ne connaissons pas la composition de cet alliage; nous savons seulement qu'il était couleur d'or. On l'employait pour la fabrication des objets de grandes dimensions, par exemple des portes, mais on en faisait aussi des armes.

Les relations de l'Égypte avec le bassin de la Méditerranée étaient déjà fréquentes sous l'Ancien et le Moyen Empire; désormais, elles deviennent plus étroites encore. Thoutmosis III soumit Chypre, qui resta dans le vasselage de l'Égypte probablement jusqu'à la fin de la XVIIIe dynastie. Aussi l'emploi du bronze d'étain devint, avec le temps, beaucoup plus intensif. Les haches et les haches doubles provenant des couches plus profondes de la Crète sont de cuivre pur, par exemple une grande hache double de Sitia et une seconde du premier palais de Phaestos (Minoen moyen II).

Par contre, une hache double de Haghia Triada (Minoen récent I, contemporain à la XVIIIe dynastie) contient 18 p. 100, une autre du même temps, de Palaikastro, 4,169 p. 100 d'étain.

Nous avons plus d'analyses d'objets provenant de Chypre du second âge de bronze (1550-1100 av. J.-C., XVIIIe dynastie jusqu'à la moitié de la XXe).

Analyse d'objets du second âge de bronze.

	Cu %	Sn %	Pb %	Fe %
Anneau	65,73	23,11	—	—
Anneau spiral	93,8	6,2	—	—
Petite pincette	91,0	9,0	—	—
Poignard.	88,97	8,51	1,80	0,48
Poignard.	58,98	13,18	—	—

Une tête de lance contenait 6 p. 100 d'étain.

Ici comme en Égypte, on ajoute au cuivre, destiné à la fabrication des ornements, plus de bronze qu'il n'est utile.

***

Les relations suivies entre l'Égypte et la Mésopotamie, attestées par les tablettes d'El-Amarna, eurent pour résultat l'importation du bronze d'étain en Asie antérieure. Une liste de dons qu'Aménophis IV envoya au roi de Babylone, Burnuburiash, mentionne des objets de bronze d'un poids total de 860 mines 20 sicles, soit 430 1/6 kilos.

Qu'on importât en même temps le bronze d'étain non travaillé et l'étain, cela paraît très probable, mais nous n'en avons aucune preuve. Les inscriptions ne jettent aucune lumière sur cette question. Un objet en *siparru* est sûrement en bronze d'étain, s'il vient d'Égypte, mais nous ne pouvons pas décider si ce même *siparru* ne signifie pas, dans les listes des dons de Tushratta de Mitanni, comme dans le passé, simplement un alliage du cuivre avec du plomb ou de l'antimoine. Les inscriptions ne nous disent pas non plus si l'on connaissait alors en Mésopotamie l'étain pur, puisqu'on croit qu'il s'appelait *anaku* ou *annaku* comme le plomb.

Il est superflu de prouver qu'*anaku* ne peut pas signifier « étain » dans les documents du IIIe millénaire avant J.-C., comme par exemple dans les textes de Cappadoce (2377-2173), correspondant à l'époque de transition entre l'Ancien et le Moyen Empire. Il suffit de remarquer que le prix de l'*anaku* ne varie pas plus que, par exemple, celui du cuivre, puisque ce dernier est 55 à 25 fois, l'*anaku* 6 à 3 fois moins cher que l'argent. Ces différences de prix relativement petites ne seraient pas possibles si *anaku* signifiait non seulement le plomb, mais aussi l'étain, qui était alors extrêmement cher en Égypte et dont le transport en Cappadoce augmenterait encore la valeur.

L'identité de l'*anaku* avec l'étain, dans les documents plus récents, est possible, mais non prouvée.

La question de savoir si l'on importait le bronze d'étain ou l'étain en Babylonie, dans la seconde moitié du second millénaire avant J.-C., ne peut-être résolue que par des analyses. Malheureusement, on n'a jusqu'à présent analysé que des objets de la Mésopotamie et de Susiane dont nous ne connaissons pas la date précise, ou qui appartiennent au Ier millénaire avant J.-C.[1]. Or, il est évident que tout ce dont l'humanité civilisée disposait alors, par conséquent aussi l'étain et le bronze, se trouvait en Assyrie et dans les pays avoisinants, puisque, à la fin du second millénaire avant J.-C., s'était produite une révolution complète qui déplaça, pour quelques siècles, les centres de gravité du monde civilisé de l'ouest à l'est.

Comme ce changement essentiel est lié étroitement à la question de l'usage des métaux, j'en parlerai ici brièvement,

J'ai déjà remarqué que non seulement dans l'Ancien. mais aussi dans le Moyen Empire, la pierre jouait, à côté du cuivre, des alliages avec l'arsenic et du bronze pauvre en étain, un grand rôle comme matière pour outils et même pour armes (flèches de pierre de la XIe dynastie). Comme nos trouvailles archéologiques en Égypte proviennent, pour la plupart, de tombes et surtout de tombes bien fournies et riches, nous sommes enclins à nous exagérer les quantités de métaux en usage; mais même les matériaux dont nous disposons montrent clairement que, jusqu'au milieu du second millénaire avant J.-C., nous n'avons pas en Égypte un *âge des métaux*, mais un *âge de la pierre et des métaux.*

Toutefois, c'est seulement en étudiant les textes sumériens que nous apprenons avec étonnement combien les métaux étaient alors peu employés.

On a trouvé, par exemple, une tablette du temps de la dynastie d'Ur (2469-2353 av. J.-C.) qui mentionne les entrées et sorties d'un grand entrepôt de matières premières à Tumaal, site éloigné de Drehem de trois journées de voyage

1. J'ai indiqué ci-dessus les exceptions peu nombreuses, qui datent toutes d'avant la Ire dynastie de Babylone.

en barque. Ce registre ne fait qu'une fois mention du cuivre, et encore dans la quantité très petite de 3 1/3 mines (1,75 kgr.).

La situation est la même à Dréhem, à une demi-journée de voyage en barque de Nippur, dont l'entrepôt centralisait, aux temps de la Ire dynastie d'Ur, les redevances de tout le pays. Ici aussi, nous ne trouvons parmi les entrées et sorties d'un mois qu'une quantité de 7 mines de cuivre.

Nous avons des tablettes sur lesquelles sont mentionnées des quantités beaucoup plus considérables du cuivre, par exemple 3 talents 20 mines (100 kilos) et même 6 talents (180 kilos). Un patési d'Umma donne au forgeron 45 sicles (375 gr.) de cuivre pour en faire un vase qu'il offre au roi. Mais nous ne devons pas oublier que le cuivre joue dans ces temps un rôle double : c'est un métal qu'on thésaurise soit en lingots, soit en objets de luxe, tels que vases, ornements, etc., et c'est aussi une matière pour la fabrication des armes et outils.

C'est en sa première qualité que le cuivre est mentionné en quantités relativement grandes; les registres des entrepôts nous apprennent combien à peu près on en employait pour la fabrication des objets d'usage quotidien.

J'ai donc le droit d'affirmer qu'en Mésopotamie, au IIIe millénaire avant J.-C., la quantité de métal consommé pour l'usage quotidien s'exprime en mines et en sicles, c'est-à-dire en kilos et grammes. Il en ressort que les outils devaient, pour la plupart, être faits en bois et en pierre.

La consommation des métaux était probablement plus grande en Égypte, mais même là les ustensiles agricoles : charrue, faucille, pioche, sont encore faits en bois et en pierre au commencement du Nouvel Empire. Nous avons, par exemple, trouvé à El-Amarna (temps d'Aménophis IV, fin de la XVIIIe dynastie), une faucille en bois avec dents en silex.

Cette consommation très petite des métaux nous explique le grand développement de la civilisation de l'Égypte, de la Crète et de la Mésopotamie, bien que ces États n'eussent pas de métaux sur leurs territoires et fussent obligés de les

importer. L'Égypte et la Crète avaient du moins, au Sinaï et à Chypre, des mines de cuivre facilement accessibles, mais la Babylonie était forcée de faire venir même le cuivre, alors le moins cher de tous les métaux, d'au delà de ses frontières par voie de terre. La différence sous ce rapport est peut-être une des causes qui expliquent pourquoi la civilisation de l'ouest de l'Orient classique a si longtemps dominé celle de l'est.

La situation se présente ainsi jusqu'à peu près le milieu du IIe millénaire avant J.-C.; alors commence l'âge des métaux proprement dit.

Dans les inscriptions on trouve désormais des quantités énormes non seulement de métaux non travaillés, surtout du cuivre, parfois en centaines de talents, mais aussi d'objets de métal. Ainsi le butin de Merenptah sur les Libyens comprend 9.111 couteaux de cuivre. Dans les trouvailles archéologiques, les armes sont exclusivement en métal, en cuivre ou en bronze, et ce ne sont que les outils destinés aux travaux les plus grossiers qui sont encore en pierre et en bois. Comme l'industrie des États civilisés était trop peu développée pour leur permettre d'échanger ses produits contre des métaux qu'ils n'avaient pas sur leur territoire, il leur resta un seul moyen de se procurer la matière pour leurs armes et outils : la guerre. Celle-ci était une source inépuisable de richesses pour le vainqueur. Non seulement on pillait le vaincu, mais on lui faisait encore payer un tribut élevé, si possible en métaux. Ainsi les rois égyptiens de la XVIIIe dynastie se vantaient d'avoir rempli leur pays d'argent, de lapis-lazuli, de malachite, de bronze, de plomb, etc., le tout conquis sur les Asiatiques.

Les pharaons guerriers de la XVIIIe dynastie, surtout Thoutmosis III, ont, de cette manière, assuré non seulement la puissance politique de l'État égyptien, mais aussi le développement de sa civilisation. Sous Aménophis III et Aménophis IV, comme nous le voyons par les tablettes d'El-Amarna, l'Égypte était sans contredit le premier État du monde à tous égards.

La situation de l'Égypte devint moins brillante sous la XIXe dynastie, sans doute à cause du développement du royaume hittite, avec lequel les pharaons faisaient de longues guerres sans résultats décisifs. Mais la débâcle eut lieu seulement sous la XXe dynastie. Ramsès III parvint, il est vrai, à parer l'attaque des peuples barbares du Nord, qui cherchaient à envahir l'Égypte, mais la Crète et Chypre tombèrent sous leurs coups; on ne pouvait donc plus compter sur l'importation du cuivre du bassin de la Méditerranée. Peu de temps après, sous Ramsès VI, les mines du Sinaï s'épuisèrent et cessèrent d'être exploitées. Cela décida définitivement de la décadence de l'Égypte; sa place comme puissance dominante fut occupée par l'Assyrie, qui, par ses guerres incessantes, parvint à amasser de grandes quantités de métaux. Il est intéressant de voir, dans les inscriptions des rois assyriens, comme ils se vantent d'avoir apporté dans leur pays, en guise de butin ou de tribut, non seulement de l'or et de l'argent, mais aussi du cuivre, du plomb, du bronze et plus tard du fer.

Ces grandes quantités de métaux contribuèrent à rendre l'Assyrie l'État le plus puissant et le plus civilisé du monde d'alors.

Rien ne montre plus clairement que l'invention de l'outil en fer comment chaque progrès industriel s'est accompli pour la guerre et par la guerre. Le premier outil en fer est une pioche que le roi Tukulti Ninurta II (890-884) employait pour frayer des chemins. L'outil était donc destiné aux grands travaux de sape exécutés par le roi pendant ces entreprises guerrières, pour lesquels les outils en bronze n'étaient pas suffisants.

J'ai montré plusieurs fois dans ce travail qu'on n'employait une matière pour la fabrication des outils que lorsqu'elle devenait relativement bon marché. Mais le fer devait être encore cher aux temps de Tukulti Ninurta II, puisque le roi se vante d'avoir obtenu comme tribut 1 talent (30 kilos) de fer. S'il lui était donc possible de faire des outils en fer, c'est parce qu'il en avait rapporté de ces expéditions de

pillage des quantités relativement considérables. Mais cette innovation démontra au monde la supériorité du fer sur le bronze comme matière pour outils et armes, et finit par amener un changement complet dans la technique, en introduisant définitivement l'outil en fer à la place de l'outil en bronze.

L'accumulation des richesses par la guerre eut pour résultat non seulement le progrès technique, mais aussi le développement de la science (astronomie) et surtout de l'art et de la littérature. Il est intéressant de noter que les plus belles œuvres de la littérature assyrienne, les inscriptions des rois, ne sont, au fond, que des hymnes de louanges en l'honneur de la guerre et de ses horreurs.

L'État néobabylonien, qui succéda à l'Assyrie, continua sa politique et sa tradition jusqu'au moment de la prise de Babylone par Cyrus. Depuis ce moment, l'Europe devint le centre du monde civilisé.

Amelia HERTZ.

Varsovie.

EMPLOI DU SILEX TAILLÉ A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

(La Tène III).

M. Maurice Stern ayant recueilli un jour un fragment de poterie gauloise dans le bois de Monceau (Oise), Mme Edgar Stern décida de faire exécuter des fouilles dans la partie de sa propriété voisine de ce bois. Elle eut la bonté de me charger de ce soin, en mettant deux ouvriers à ma disposition; nos fouilles durèrent quinze jours. Dans cette première opération, les sondages effectués au moyen de tranchées se coupant dans toutes les directions ont fait découvrir des silex taillés en cours de fabrication : sur certains d'entre eux un éclat a été enlevé; sur d'autres on en voit deux, sur d'autres il y en a trois, et, à mesure que le nombre des tailles augmente, la forme se dessine; on reconnaît l'ébauche d'un perçoir semblable à ceux, complètement terminés, que nous avons trouvés ailleurs (fig. 1, nos 1 à 7). Ces silex étaient choisis avec soin; ils proviennent de la craie et ne se trouvent pas dans la région même. Ils ont la forme d'une petite galette aplatie et sont presque tous de même dimension (de 0 m. 04 à 0 m. 05 de long). Parmi les silex taillés, on remarque des grattoirs, des scies, une ébauche de couteau, des râcloirs parmi lesquels il en est un qui porte des entailles très fines, une pointe de lance (fig. I, no 7, A, C, D, E). Ces silex étaient éparpillés à des distances très variables; ils se trouvaient tous au même niveau, à une profondeur de 0 m. 55 à 0 m. 60 de la surface du sol, dans du sable fin au-dessus duquel s'étendait une couche de terre végétale de 0 m. 22 d'épaisseur environ.

Les sondages n'ayant fait découvrir aucune tombe en ce

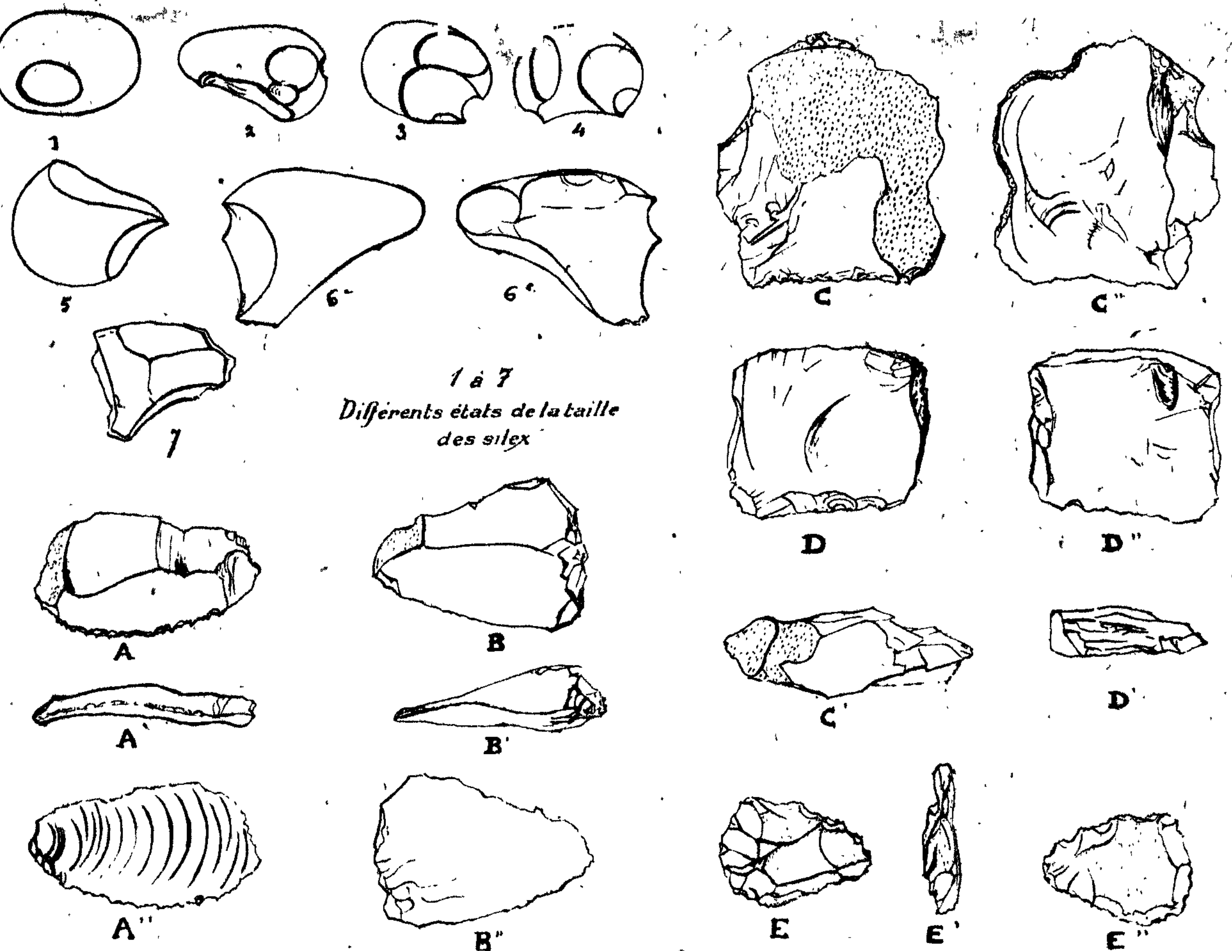
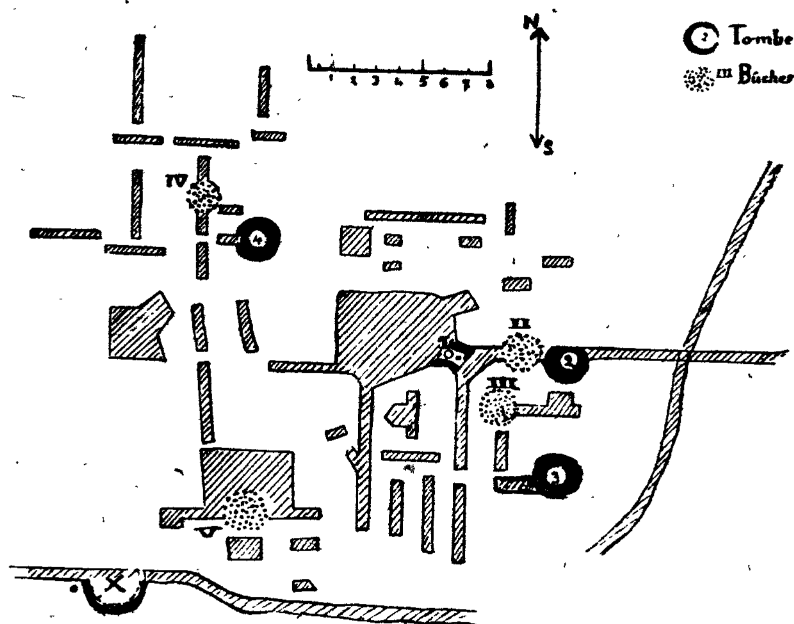


Fig. 1. — Silex taillés provenant d'un atelier. (Les objets sont réduits à la moitié de leur grandeur réelle.)

lieu, il fut décidé qu'une autorisation de faire des fouilles dans le bois même où le vase avait été découvert serait demandée au Conseil municipal de Monceau auquel ce bois appartient, autorisation qui fut aimablement accordée. A l'endroit où le premier fragment avait été rencontré (voir le plan, fig. 2 [1]), la fouille donna une coupelle et deux fonds de vases (fig. 3, B, C, D), mais il fut impossible d'établir le plan de la tombe, car elle avait été entièrement bouleversée. A 4 m. 50 de ce point, dans la direction ouest-est, une deuxième tombe fut mise au jour (fig. 2 [2]); elle se composait d'un amas d'ossements incinérés, mélangés à des morceaux de charbon de bois; autour de cette masse, quatre vases étaient placés (fig. 3, tombe II, et formes A, B, C, D [2]); entre les vases, au milieu des cendres, fut découverte une pointe de lance taillée dans un silex noir brun ayant l'aspect de l'écaille (fig. 2, F) et dont les entailles sont très fines et très petites, et un fragment de métal (fer), petit et entièrement rongé par la rouille (fig. 2, G), peut-être un morceau de fibule, car la cassure laisse voir la section d'une tige formée de couches concentriques. Un peu au nord de cette tombe (voir le plan, fig. 2 II), le sable jaune était devenu rouge friable, comme s'il avait subi une température élevée, et dans ce sable rouge se trouvaient des noyaux de sable noirci, agglutiné par un corps ressemblant à de la suie; les mêmes matières se sont rencontrées à quelque distance de chaque tombe, quelquefois accompagnées de morceaux de charbon de bois; tout cela semble indiquer la présence d'un bûcher en cet endroit (voir fig. 2, II, III, IV, V).

Une tranchée dirigée dans la direction nord-sud, au départ de cette deuxième tombe, nous fit découvrir à 5 mètres au sud de celle-ci une troisième tombe plus importante que les deux autres (fig. 2 [3]); elle contenait 8 vases de formes diverses (fig. 3, tombe III, et formes A, B, C, D, E, F, G, H [3]), placés un peu à gauche des ossements incinérés; un des vases était posé dans un autre (fig. 3, F3 et H3). Un petit grattoir (fig. 2, H) fut recueilli entre A et B (fig. 3, tombe III, disposition des objets).



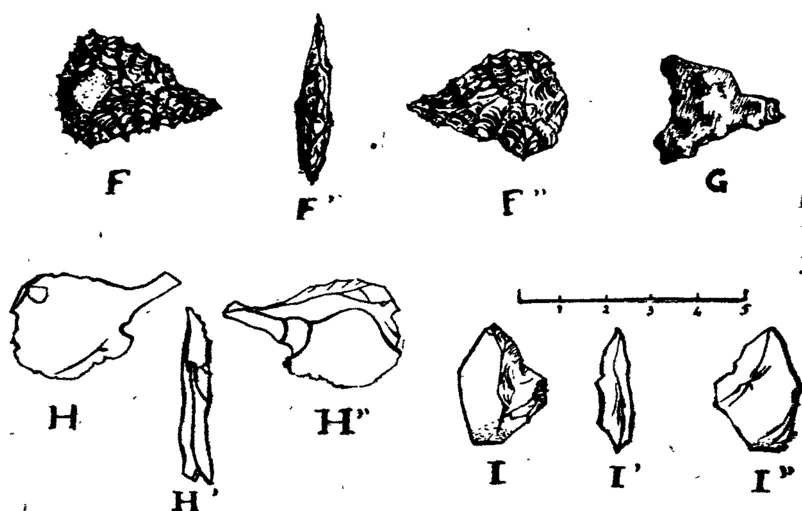


Fig. 2. — Plan des fouilles. — Silex trouvés dans les tombes (F et H) ou en dehors (I). — Fragment d'objet en fer (G).

Enfin, à 9 mètres à l'ouest et à 4 mètres au nord de la tombe I, une quatrième tombe fut trouvée (fig. 2[4]); celle-ci avait un mobilier très réduit, composé de deux écuelles placées auprès d'un très faible amas de cendres (fig. 2 [4] et fig. 3, formes A, B [4]). Un bûcher qui contenait encore des fragments de charbon de bois était à 2 mètres à l'ouest et à 1 mètre au nord (voir le plan, fig. 2 IV et fig. 3 tombe IV).

Les tranchées ouvertes dans les directions nord-sud et est-ouest, parallèlement aux tombes découvertes, ne nous firent rencontrer qu'un bûcher au point V du plan, à 12 mètres au sud de la tombe IV (fig. 2, V). A 6 mètres à l'ouest de ce bûcher, la découverte de petits fragments céramiques et d'un grattoir en silex brisé, trouvés auprès du fossé, à droite et à gauche, et auprès des racines du pommier qui est de l'autre côté de ce fossé (fig. 2, X), nous fit conjecturer qu'une tombe avait été probablement bouleversée lors de l'établissement du fossé ou de la plantation du pommier.

Les tombes et les bûchers se trouvaient à une égale profondeur de 0 m. 80, à la partie supérieure d'une couche de sable blanc à laquelle est superposée une couche de sable jaune de 0 m. 40, récouverte de terre de bruyère; celle-ci a une épaisseur de 0 m. 35 à 0 m. 40. Au moment de l'inhumation, la terre n'existant pas, le bûcher et la tombe se trouvaient donc dans une fosse creusée très peu profondément, ce qui explique que la partie supérieure des grands vases des tombes I, II, III (fig. 3) s'est effondrée, car leur col devait affleurer le sol. Dans le sable qui entoure les vases, on rencontre aussi la matière noire, formée de sable aggloméré, dont nous signalons plus haut la présence sur l'aire des bûchers.

Au cours des sondages, une pointe de flèche (fig. 2, I), pouvant provenir de tombes bouleversées autrefois, était au même niveau que les ossements et que les bûchers.

***

INVENTAIRE DES VASES

Vases de la tombe I (fig. 3):

A. — Vase de forme tronconique. Hauteur 0 m. 185; diamètre de l'emb. 0 m. 15. Partie supérieure incurvée, moulure ronde au bord du col; décor incisé formé de deux zigzags parallèles, dessinant neuf dents de loup entre des lignes circulaires, deux en haut et une en bas. Terre noirâtre, polie. Tourné; le fond ajouté.

B. — Écuelle à base arrondie. Hauteur 0 m. 06; diamètre de l'emb. 0 m. 16. Moulure ronde au bord. Terre gris-noirâtre. Tournée.

C. — Fragment de vase difficile à déterminer (probablement une coupelle). Hauteur 0 m. 10; diamètre de l'orifice 0 m. 14. Terre noirâtre, rougeâtre en surface.

D. — Gobelet (fragment). Hauteur 0 m. 09; diamètre de l'emb. 0 m. 12. Terre noire, brune à l'extérieur. Fait à la main.

Vases de la tombe II (fig. 3) :

A. — Vase de forme tronconique. Hauteur 0 m. 10; diamètre de l'emb. 0 m. 182. La partie supérieure forme un angle rentrant et s'élargit ensuite. Moulure ronde au bord. Terre brun-noirâtre. Tourné.

B. — Vase de même forme, moins évasé. Hauteur 0 m. 12; diamètre de l'emb. 0 m. 14. La partie supérieure incurvée. Moulure ronde au bord. Terre brune, feuilletée. Tourné.

C. — Écuelle à base arrondie. Hauteur 0 m. 10; diamètre de l'emb. 0 m. 20. Moulure ronde au bord. Terre brun-noirâtre. Tournée irrégulièrement

D. — Vase de forme ovoïde. Diamètre de base 0 m. 075. Moulure ronde au bord du col. Terre brune. Moulé; le fond ajouté. Le haut effondré; reste un fragment du col.

Vases de la tombe III (fig. 3) :

A. — Grand vase de forme ovoïde. Diamètre de base 0 m. 245. Moulure ronde au bord du col. Terre rougeâtre, feuilletée. Moulé. Le haut effondré; reste un fragment du col.

B. — Écuelle à base arrondie. Hauteur 0 m. 05; diamètre de l'emb. 0 m. 21. Fond plat. Moulure au bord, paroi verticale légèrement renflée. Terre noire. Tournée irrégulièrement (voir fig. 3, coupe de B.)

C. — Vase de forme tronconique. Hauteur 0 m. 16; diamètre de l'emb. 0 m. 19. Partie supérieure verticale ondulée. Moulure ronde au bord. Terre noire, plus claire en surface. Tourné; fond rapporté.

D. — Même forme. Hauteur 0 m. 18; diamètre de l'emb. 0 m. 18. Partie supérieure incurvée. Moulure ronde au bord. Terre noire. Tourné.

E. — Gobelet. Hauteur 0 m. 007; diamètre de l'emb. 0 m. 12. Moulure ronde à la partie supérieure et à la base. Terre jaune-rosé sale. Fait à la main ou moulé grossièrement; dessous rapporté.

F. — Même forme que C. Hauteur 0 m. 15; diamètre de l'emb. 0 m. 235. Terre noir-rougeâtre. Tourné (la paroi est plus épaisse au fond et l'épaisseur va en diminuant vers le col). Dans ce vase se trouvait placée la petite écuelle H.

G. — Même forme que D. Hauteur 0 m. 13; diamètre de l'emb. 0 m. 145. Terre gris-noirâtre. Fait à la main.

H. — Petite écuelle. Hauteur 0 m. 05; diamètre de l'emb. 0 m. 7. Base arrondie, paroi verticale ondulée. Moulure ronde au bord. Terre noire. Faite à la main ou moulée grossièrement.

Vases de la tombe IV (fig. 3) :

A. — Coupe creuse, sans moulure. Hauteur 0 m. 07; diamètre de l'emb. 0 m. 125. Bord légèrement incurvé. Terre noire un peu jaunâtre. Tournée.

B. — Forme analogue. Hauteur 0 m. 08; diamètre de l'emb. 0 m. 16. Profil à double courbure. Tournée. Base épaisse.

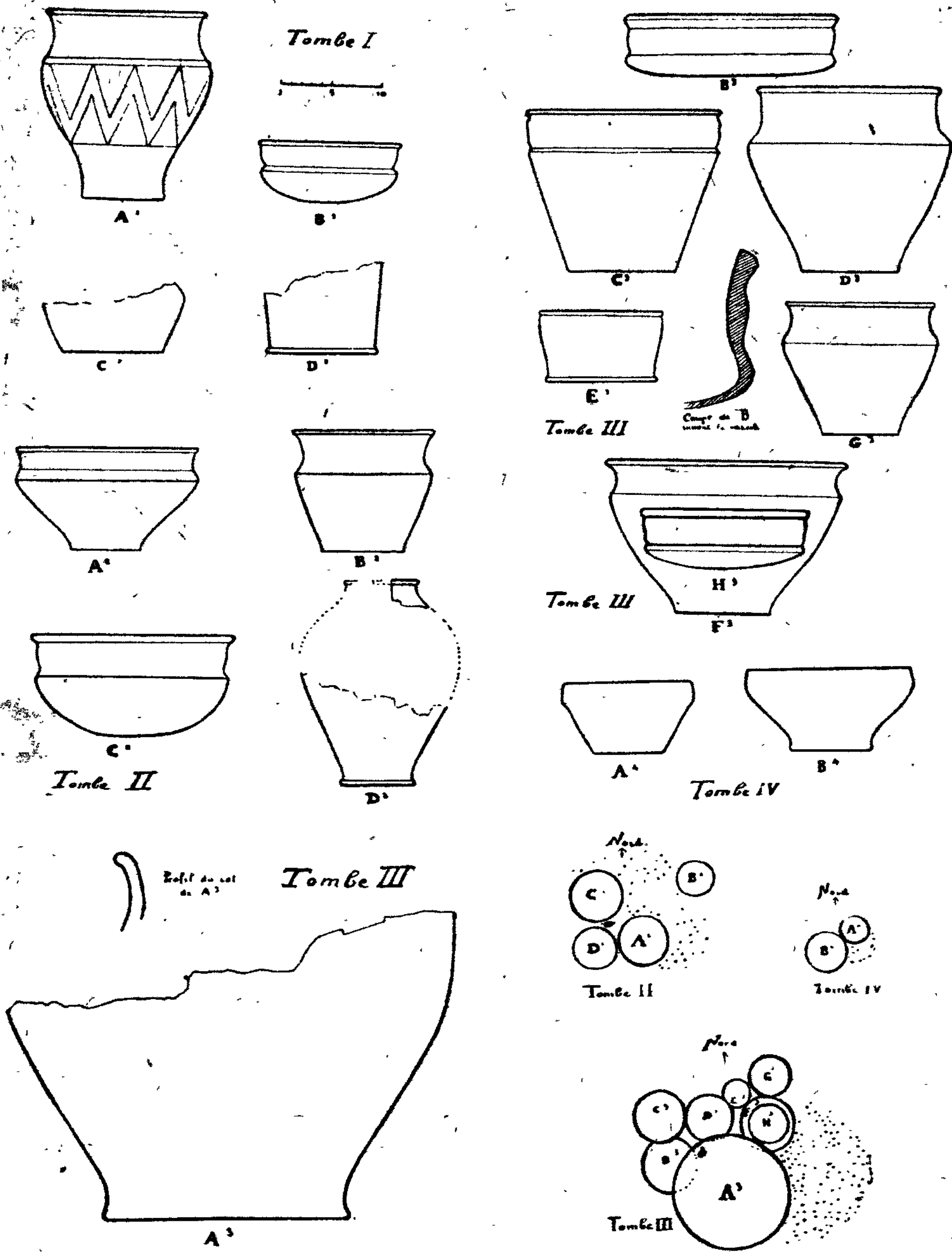


Fig. 3. — Vases trouvés dans les tombes. — Disposition des vases et des silex dans les tombes.

Ces vases ont encore parfois les formes anciennes qu'on rencontre dans les tombes de la Champagne : D (1) et E (3) sont analogues au nº 17877 provenant de Chassemy (Aisne) (Musée de Saint-Germain, Salles VII et VIII), B (2) et D (3) sont analogues à des vases de Thuisy (Marne) (Musée de Saint-Germain, Salle IX, vitrine 3, sépulture 83).

Les vases carénés ont ici des formes plus souples, des arêtes moins anguleuses que ceux de style analogue, appartenant à la Tène I et II de la Champagne [1] et de la Bretagne [2]. Les grands vases ovoïdes et les terrines sont semblables aux vases des tumulus d'Auvergne de la Tène III [3]. Les profils de nos écuelles basses sont les mêmes que ceux des écuelles de terre grise de la Tène III trouvées au Mont Beuvray [4]. Enfin, un groupe de vases exposés au Musée de Sèvres et provenant tous de fouilles exécutées au même endroit, en 1833, par Hocquet d'Orval à Port le Grand, près de Saint-Valéry (Somme), offre un ensemble de mêmes formes très diverses [5].

***

On peut conclure de ce qui précède, que les objets trouvés dans les tombes du bois de Monceau sont de la période de la Tène III, avec des survivances de périodes précédentes.

La présence de silex taillés dans ces tombes prouve que certains usages néolithiques ont persisté ici jusqu'à la conquête romaine, usages religieux peut-être. Cette supposition est justifiée par la présence d'une hachette de pierre dans une tombe de la Tène I, à la Motte-Saint-Valentin, commune de

1. Morel, *la Champagne souterraine*, p. 20, pl. 6 et pl. 35.
2. Paul du Chatellier, *la Poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*, pl. 17, fig. 3.
3. Déchelette et A. Aubry, *le Tumulus arverne de Celles* dans *l'Anthropologie*, 1903, p. 401, fig. 31; p. 400, fig. 29; p. 399, fig. 27.
4. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXI.
5. Opuscule manuscrit à la bibliothèque de Sèvres, par l'auteur des fouilles.

Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), signalée par Déchelette et considérée par lui comme dépôt rituel [1].

Quant aux vestiges d'un atelier de pierres taillées que renfermait le champ voisin, on peut croire que ces produits appartenaient aussi à une période récente et que les objets fabriqués étaient destinés à la proche nécropole. On pourrait expliquer ainsi les particularités qui avaient attiré l'attention de M. l'abbé Breuil sur des silex présentant beaucoup de points de ressemblance avec les nôtres, ces silex récoltés par M. Pouillet et par lui-même aux Ageux, village limitrophe du bois de Monceau, dans un terrain de même nature [2]. Ces silex sont comme les nôtres des silex de la craie; ils sont apportés d'ailleurs et « supérieurement utilisés pour la fabrication d'outils dont presque aucun n'a servi évidemment. Si l'on accepte l'hypothèse d'un atelier, il faut admettre que les nucléi étaient utilisés entièrement [3] ». Les nôtres sont taillés dans des petits rognons de silex ayant à peu près la dimension de l'objet à exécuter. Le même auteur observe plus loin : « Les silex sont tellement frais comme cassure et comme couleur et le plus souvent si peu lustrés, qu'on les dirait éclatés d'hier [4] », observation qui s'applique aussi aux nôtres. Le fait s'expliquerait également par la date relativement récente de la fabrication et par l'emploi uniquement rituel des silex.

L'examen technique des poteries gauloises trouvées dans les fouilles du bois de Monceau n'a pas donné lieu à des remarques pouvant servir à les différencier nettement de celles qui proviennent d'autres régions. En général, la pâte des poteries gauloises est grisâtre, grossière, sableuse, et souvent micacée [5]. Tous ces caractères se retrouvent dans la pâte des

1. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, troisième partie, p. 1042.

2. Abbé Breuil, *le Néolithique dans la région comprise entre Beauvais et Soissons*. — Extrait des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Boulogne-sur-Mer, 1899, note de la p. 567.

3. *Op. cit.*, note de la p. 566.

4. *Op. cit.*, note de la p. 568.

5. Brongniart, *Traité des arts céramiques*, t. I, p. 482.

vases recueillis par nous, mais il y a peu de mica, car le sable de la région n'en renferme qu'une faible quantité. En effet, dans chaque pays, depuis les temps les plus anciens, la céramique a été une industrie locale et probablement domestique qui employait les matériaux qu'elle rencontrait sur place [1]. Le sable que pouvaient utiliser les anciens habitants de Monceau était ou jaune ou blanc; il servait à diminuer la trop grande plasticité d'une argile grisâtre dont les filons peu importants (0 m. 10 à 0 m. 15 de long sur 0 m. 03 à 0 m. 04 de hauteur) traversent justement le banc sableux, qui dépasse parfois 3 mètres d'épaisseur. La plupart des vases gaulois sont faits d'une pâte à texture lâche, facile à entamer au couteau, très fragile et très poreuse [2]. La poterie de Monceau présente ces particularités : les vases tombaient en morceaux quand on les déterrait, alors qu'ils étaient encore imprégnés d'humidité; par contre, le séchage les rend plus résistants. Quant à leur porosité, elle est telle qu'ils absorbent l'eau comme le ferait une éponge.

On a attribué ce défaut à une cuisson imparfaite. Il est certain que la cuisson de ces vases était très faible, puisque les matières de nature charbonneuse et bitumineuse [3] qui se trouvent dans la partie médiane de la pâte ne sont même pas brûlées et se décèlent par une coloration noirâtre. Il ne suffit pas cependant de cuire à un degré très élevé une argile quelconque pour lui enlever sa porosité : certaines argiles, surtout quand elles sont mélangées à des sables quartzeux, conservent une porosité assez grande, même si on les soumet à des températures élevées. Tel est le cas des briques réfractaires des fours qui demeurent poreuses au degré de vitrification de la pâte des porcelaines.

Si l'on cuit à une température moyenne des tessons provenant de nos vases, la pâte reste sensiblement aussi absorbante qu'avant l'expérience; par contre, à la température de 1.000 à 1.100°, elle se boursoufle en surface et présente

1. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. I, p. 545.
2. Brongniart, *op. cit.*, t. I, p. 485.
3. Brongniart, *op. cit.*, t. I, p. 276.

des fentes assez régulières, donnant l'impression d'un truité; sa coloration devient rouge orangé.

La coloration grise des poteries gauloises est due à leur cuisson dans une atmosphère semi-réductrice d'oxyde de carbone, atmosphère habituelle des fours primitifs auxquels le nom de foyers conviendrait mieux : une aire plane ou parfois une simple fosse servait de chambre de cuisson, le bois enflammé recouvrait les pièces; cela se passe encore ainsi chez les peuplades primitives de l'Amérique méridionale [1] et de l'Afrique centrale [2]. Ce procédé était déjà employé à l'époque néolithique et au commencement de l'âge du bronze : Heierli a signalé un atelier céramique à Rumlung, dans le voisinage de Zurich, qui possédait un four formé par une fosse ovale [3].

On a employé à la confection de ces vases le procédé du tournage qu'indiquent des stries parallèles horizontales pressées et nombreuses et aussi la rectitude des profils et la pureté des contours. Brongniart avait déjà signalé vers 1854 l'emploi du tour par les Gaulois [4]; le moulage et le façonnage à la main ont été aussi utilisés.

***

D'après un renseignement qui lui avait été donné, Mme Stern décida de faire effectuer aussi quelques sondages dans un bois voisin, au lieu dit « la pointe Dupressoir [5] », à l'angle du chemin des Rosiers et du chemin Albateau. A 0 m. 40 de profondeur, nous découvrîmes des grès grossièrement cassés, de dimensions très variées. Au bord du chemin Albateau, ces grès s'étendent sur une longueur de 15 mètres et sur une largeur de 18 mètres à l'extrémité sud et de

1. Brongniart, *op. cit.*, t. I, p. 528 et suiv.
2. F. Gaud et C. Van Overbergh, *les Mandja* (Congo français), Bruxelles, 1911, p. 222.
3. Heierli, *Urgeschichte der Schweiz*, p. 143.
4. Brongniart, *op. cit.*, p. 485.
5 Nom d'un ancien propriétaire.

8 mètres le long du chemin des Rosiers. De l'autre côté du chemin Albateau, les mêmes grès couvrent une surface s'étendant sur 5 mètres en bordure de ce chemin et sur 8 m. 50 en bordure du chemin des Rosiers. Il n'y a pas de gisement de grès dans la localité; ceux-ci ont donc été apportés. On ne peut s'arrêter à l'idée d'une voie romaine, car dans la tranchée de 7 mètres sur 2 mètres de 0 m. 80 de profondeur, creusée en bordure du chemin Albateau, pas plus que dans les très nombreux trous faits parmi ces grès, nous n'avons trouvé traces de ciment ni de blocage; nous n'avons trouvé aucune céramique, ni aucune monnaie. La seule hypothèse que l'on puisse faire, croyons-nous, est celle de la présence d'un tumulus en cet endroit, tumulus qui aurait été nivelé à une époque déjà lointaine, puisque le sol sablonneux qui recouvre les grès a une épaisseur de 0 m. 40, dont 0 m. 20 de terre de bruyère dans laquelle les arbres ont poussé.

Je prie Mme Stern d'accepter ici l'expression de ma profonde gratitude pour sa généreuse initiative qui m'a permis d'apporter quelques éléments nouveaux à l'histoire de la vie domestique, encore si peu connue, de nos ancêtres, et je la remercie bien vivement de son aimable hospitalité.

Madeleine Massoul.

Dessins de l'auteur.

LES DEUX SŒURS EPONAS

DÉCOUVERTES DANS LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG EN 1924

Dans son travail sur *Epona*, publié en 1895 dans la *Revue archéologique*, M. Salomon Reinach a reconnu trois régions bien déterminées où a fleuri le culte de la déesse Epona : la région d'Autun, celle de Metz-Trêves et celle de Worms-Mayence, c'est-à-dire la partie orientale de la Gaule, celle où stationnaient les légions.

La région de Strasbourg, où pourtant les légions ont joué un grand rôle et où étaient surtout les quartiers de la IIe et de la VIIIe légion (sans mentionner les autres légions dont nous avons trouvé trace), ne possédait, jusqu'en ces dernières années, *aucun monument concernant Épona*.

J'ai signalé, en 1921[1], dans nos *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, deux témoins du culte d'Epona dans notre région alsacienne : 1° *un autel en grès* découvert à Koenigshoffen, faubourg de Strasbourg, conservé dans le jardin de la Chartreuse de ce faubourg et portant du côté frontal une dédicace à Épona, où seul le nom de la déesse est lisible avec certitude, tandis que la suite ne l'est pas :

EPONAE SOM

Du côté droit, on voit le relief d'un *porc* ou *sanglier;* du côté gauche le relief d'un *bouc*.

2° *Un relief en grès rouge foncé, découvert à Mussig-Vicenz* à l'est de Sélestat, avec des tuiles romaines. La

1. R. Forrer, *Un Sanctuaire d'Épona et une station romaine à Mussig-Vicenz* (*Cahiers*, p. 1249 à 1260, avec trois figures).

déesse est assise à droite sur le cheval, ce dernier marchant à droite, comme dans la plupart des cas; mais — exception à la règle — l'animal pose ses pieds de devant sur des blocs de pierre. La déesse est assise sur une longue housse; la main gauche est recouverte d'une écharpe ; la droite est libre ou porte une pomme ou fleur (guère visibles).

A ces deux documents est venu s'ajouter, dans l'été de 1924, un troisième, plus important encore, *découvert au centre même de la ville de Strasbourg, au fond de sa cathédrale.* Lors des travaux de consolidation du grand pilier nord-ouest, on y a rencontré et démoli en partie un mur de soubassement dans lequel j'ai observé à plusieurs reprises des tuiles romaines à rebords, des pierres calcaires et en basalte caractéristiques de nos constructions romaines, plusieurs blocs en grès profilés et provenant évidemment d'une construction romaine assez remarquable, réutilisées dans ce mur. Ce dernier est-il romain de basse époque ou mérovingien? Date-t-il même de l'époque romane? je ne veux pas entrer ici dans cette question. Quoi qu'il en soit, on a retiré de là, lors des mêmes travaux, un bloc également réutilisé jadis, provenant d'un niveau de 3 mètres sous le sol actuel (= 140,6 N) et *montrant les reliefs de trois divinités dont un Mercure et deux Éponas.*

C'est un bloc de 90 cm. 5 de longueur sur 50 centimètres de hauteur et 26 centimètres d'épaisseur, donc de dimensions assez considérables, mais dont je ne saurais préciser l'emploi primitif. Peut-être faut-il y voir le socle d'un relief principal de dimensions encore plus fortes, ou un dessus de porte?

L'identification des trois sculptures ne laisse aucun doute, quoique le travail en soit assez grossier et ait été endommagé par la réutilisation.

Les trois reliefs sont placés chacun dans un cadre carré — Mercure, occupant le panneau du milieu, est représenté à plus grande échelle que les deux déesses qui l'accompagnent, l'une à gauche, l'autre à droite (voir fig. 1).

Le buste de Mercure est reconnaissable au pétase ailé.

La tête carrée, aux oreilles bien accusées, me rappelle le style de nos stèles funéraires du premier siècle [1]. L'emploi du grès jaune, au lieu du grès vert gris, ou rouge, peut être allégué — selon mes observations faites à ce sujet — pour confirmer cette date.

La présence d'un Mercure à cet endroit ne peut étonner, car on a découvert — il y a bien des années déjà — derrière la cathédrale (rue des Frères), plusieurs autres reliefs de Mercure, et, en face de la cathédrale, les restes d'un grand autel et des poids de balance romains, qui m'ont fait songer à la présence d'un *forum* antique.

Ce qui donne à ce relief de Mercure un intérêt plus particulier, c'est l'*association jusqu'ici inconnue, tant dans les*

Fig. 1. — Bas-relief de Strasbourg.

reliefs que dans les inscriptions, d'Épona à Mercure. Mais remarquez les dimensions de Mercure, comparées à celles des deux écuyères. *Évidemment Mercure y est le dieu principal; les Éponas y figurent comme déesses de second rang*, comparables aux reliefs mithriaques, par exemple, où Mithra est représenté plus grand et les deux dadophores, quoique divinités également, relativement petits, comme de simples serviteurs.

1. Cf. par exemple les monuments funéraires militaires du 1er siècle p. C. trouvés à Strasbourg, et le buste-Hermès à oreilles en ailes, au cou court, à la tête trapue, publié *Rev. arch.*, 1895, p. 293-94.

On remarquera aussi que *les deux écuyères ne se dirigent pas vers le dieu principal, mais s'en éloignent,* l'une à gauche, l'autre à droite, comme pour le fuir, mais probablement plutôt *pour exécuter des ordres donnés,* ordres qui, émanant du dieu suprême Mercure, ne peuvent apporter que des bienfaits. Ces bienfaits sont sans doute en rapport avec les troupeaux et leurs écuries, les chevaux surtout, préservation ou guérison de maladies épidémiques, d'incendies menaçant écuries et bétail. Et l'on comprend alors très bien l'association d'Épona à Mercure, dieu protecteur du commerce, où celui des troupeaux jouait un très grand rôle et où chevaux, mulets et bœufs étaient les principaux moyens pour le transport des marchandises sur terre ferme.

Mais pourquoi *deux écuyères, évidemment deux Éponas,* tandis que nos reliefs n'en connaissent généralement qu'une seule?

Ce doublement ne peut être simplement décoratif. Cela n'est pas dans les traditions antiques, ni gauloises, ni du moyen âge. On répète bien Hercule, Mithra, etc., dans leurs différents travaux, le Christ, la Vierge dans les différentes scènes de la Passion, mais on ne figure pas deux fois le dieu pour le plaisir d'offrir une image symétrique. Il est vrai que W. Deonna a relevé plusieurs fois, sur des reliefs classiques ou égyptiens, la répétition de l'image et qu'il la croit faite pour que la divinité multiplie ses bienfaits [1]. Mais ce n'est pas là un usage gaulois. Par contre, dans nos régions, on voit la coutume assez répandue de la *multiplicité de déesses féminines;* pensez aux Bonnes Mères, aux *Suleviae,* aux *Biviae, Triviae, Quadruviae.* Je serais donc porté à croire à l'*existence de plusieurs Éponas, deux sœurs du même nom.*

A l'appui de cette thèse je puis alléguer deux arguments, qui, je crois, sont assez convaincants.

Une inscription trouvée en Hongrie, à *Varhély,* au sud-ouest de la Transylvanie (*C. I. L.* III, 7904), est la dédicace

1. W. Deonna, *la Répétition d'intensité* (*Rev. des Études grecques,* 1915, p. 312), et du même, *Terres cuites gréco-égyptiennes* (*Rev. arch.,* 1924, p. 88, 89).

d'un centurion de la IVe légion, *exercitator equitum singularium*, « aux Éponas et aux Campestres », *Eponab(us) et Campestrib(us)*, donc *aux Éponas au pluriel!* C'est le seul texte où il soit question de plusieurs divinités du nom d'Épona, formant un groupe comme les *Campestres* et les *Suleviae*, dit Salomon Reinach dans son article sur Épona cité plus haut.

Notre relief de Strasbourg est à la fois la confirmation et l'illustration de ce texte épigraphique.

D'autre part, le relief de Strasbourg n'est pas le seul où paraissent deux écuyères. J'en vois un autre dans le relief trouvé à Hagondange en Lorraine et conservé au Musée de Metz, publié dans le *Recueil des reliefs* de M. Espérandieu sous le n° 4449 (vol. V, p. 468). J'emprunte la description à M. Espérandieu : « A gauche, Épona, vêtue de deux tuniques d'inégale longueur, est assise de face sur une jument marchant à droite. Au centre, une autre femme, peut-être la même déesse, est placée dans un fauteuil, son vêtement se compose aussi de deux tuniques. A droite, la pierre n'a conservé que des traces des membres postérieurs et de la queue d'une autre monture tournée à droite. Un second fragment, conservé de même au Musée de Metz, pourrait contenir la tête de l'Épona cavalière. »

Or, après notre relief plus complet de la cathédrale de Strasbourg, on ne peut plus douter que le *relief de Hagondange ne montrât jadis une seconde cavalière, c'est-à-dire la deuxième Épona.*

On remarquera qu'ici l'Épona de gauche avance vers la déesse assise, tandis que l'Épona de droite est en train de quitter la déesse du milieu. C'est donc une variante du motif de Strasbourg. Mais il y a pourtant un parallélisme dans ce sens que, comme à Strasboug, *les deux sœurs Éponas entourent une divinité évidemment de rang supérieur et dont elles semblent accomplir les ordres.*

Comme sur le relief de Strasbourg c'est Mercure qui est la divinité supérieure qui donne les ordres aux deux Éponas écuyères, on pourrait songer, pour la divinité féminine du

relief de Hagondange, à la parèdre de Mercure, à *Rosmerta*. C'est une possibilité qui, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est pas à rejeter purement et simplement.

Mais il y a une autre possibilité encore: c'est que la déesse assise entre les deux écuyères de Hagondange soit *une troisième Épona*. Dans ce cas, cette déesse occupant le milieu serait sans doute *la sœur aînée, celle qui a survécu aux deux autres pour rester l'Épona, la seule qu'on voit sur la plupart de nos reliefs, souvent à cheval, tantôt aussi assise sur un trône ou debout entourée de chevaux* [1].

Peut-être, à l'origine, ces deux ou trois Éponas étaient-elles chacune la protectrice de groupes d'animaux différents. L'une a pu être protectrice des chevaux, l'autre celle des mulets, la troisième celle des autres animaux domestiques. Il faut dire pourtant que dans le relief de Strasbourg les deux écuyères montent des animaux qui ne se distinguent guère l'un de l'autre et que tous les deux paraissent être des chevaux. D'autre part, l'autel de Koenigshoffen montre d'un côté un verrat, de l'autre côté un bouc, ce qui ferait croire qu'ici la dédicace s'adressait surtout à Épona protectrice des troupeaux de porcs et de moutons. Sur le relief d'Alttrier, au Musée de Bonn (Espérandieu, V, nº 4219), Épona, à cheval, porte sur ses genoux un petit quadrupède, chien ou lapin, et un oiseau, corbeau ou colombe. Si c'est un lapin et une colombe, on serait en présence d'une *Épona protectrice de la basse-cour*, comme dans d'autres exemples, où on la voit accompagnée d'un coq ou portant une corbeille ou patère remplie de grains pour le nourrir. Mais parfois aussi cette corbeille est remplie de *fruits* (par exemple, Esp., 4255) qui paraissent être des pommes. Le rôle d'Épona est donc, en somme, d'un rayon assez étendu et pas tout

1. Cf. par exemple l'Épona assise entre deux petits chevaux du relief de Limbach (Espérandieu, *Recueil*, V, nº 4479) où des deux chevaux l'un se dirige à gauche, l'autre à droite comme sur le relief de Strasbourg (peut-être y forment-ils tout simplement les accoudoirs du trône de la déesse). Ou encore l'Épona de Seegraeben (Espérandieu, nº 5445), entourée de chevaux et d'autres animaux, publiée pour la première fois par H. Messikommer, *Antiqua*, 1885, p. 140 et pl. XXVII, fig. 2.

à fait déterminé, — bien que le cheval y joue sans conteste le rôle prépondérant. Or, *ce caractère multiforme de l'Épona gallo-romaine s'explique précisément par l'existence très ancienne de plusieurs Éponas sœurs, hypothèse que paraît appuyer notre relief aux deux Éponas de Strasbourg.*

R. Forrer.

L'IDOLE DE DIONYSOS LIMNAIOS

(PLANCHES I-IV.)

Les petites œnochoés attiques à figures rouges, données aux enfants pour célébrer la fête des *Anthestéria*, mettent sous nos yeux les réjouissances du jour de liesse où les jeunes Athéniens s'amusaient à l'égal de leurs parents. Ce ne sont pourtant pas de purs jouets; les petits brocs, appelés « choës », servaient aussi aux actes rituels de la solennité, à laquelle les bambins assistaient depuis leur troisième année [1].

Une peinture d'œnochoé commémore les *Pithoigia*, l'ouverture des jarres, célébrée au premier jour de la fête; c'était la saison, où le travail de la fermentation du vin nouveau était assez avancé (fig. 1) [2]; un jeune garçon, tenant un cyathos de la main droite, s'est agenouillé sur la panse d'un pithos incliné pour remplir son petit broc; la jarre ainsi que le broc sont couronnés d'une guirlande de feuillages. Sur une œnochoé du Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, un autre jeune garçon prend sa course, en montrant à tout le monde son petit broc qui vient d'être rempli de vin (fig. 2) [3]; la couronne de feuillages sur sa tête et la torche allumée, tendue de la main gauche, sont les attributs de la fête; le petit chien maltais au galop a peine à suivre son jeune maître [4]. Le col de ces œnochoés à la panse trapue

1. Paul Girard, *l'Éducation athénienne*, p. 85 et suiv.
2. Œnochoé du Musée national d'Athènes (n. 1229); Collignon-Couve, n. 1305; Dumont-Chaplain-Pottier, I, pl. XXI; Alinari, n. 24483. Une allusion aux Pithoigia a été signalée sur les monnaies de Mendé par E. Babelon, *Revue numism.*, IV[e] série, t. XXV, 1922.
3. Haut. 15 cm. Nous remercions M. F. Mayence de l'envoi de la photographie.
4. P. Wolters, *München. Jahrbuch*, 1913, II, p. 186.

est assez large pour donner passage à un cyathos, si l'on préfère y puiser le vin au lieu de l'en verser [1]. Tandis que les vases à boire en usage pendant la fête nous montrent des formes variées, soit celles d'un petit skyphos [2], d'une coupe [3], d'un canthare [4], ou d'une corne [5], l'œnochoé est invariablement la même, ce qui est bien significatif pour la fête des « Choës ».

La fête donnait lieu à maints divertissements, tantôt improvisés, tantôt réglementés. Tel enfant, marchant sur les mains, s'approche d'une coupe qu'il a remplie avec le contenu d'une œnochoé figurée à gauche (fig. 3) [6]. Est-ce par exubérance d'énergie ou par manière de divertissement qu'il se donne tant de peine superflue? On pourrait en rapprocher les ébats des Silènes sur le fameux psykter de Douris [7]. Ou faut-il expliquer ce tour d'adresse comme une variante compliquée du concours des buveurs, organisé en l'honneur du dieu, nommé lui-même Χοοπότης [8]? La tradition qui passe sous silence cet exercice spécial nous renseigne mieux sur un autre jeu qui avait lieu pendant la fête des *Choës*, l'*askoliasmos*. Ce mot d'étymologie douteuse peut signifier « marcher ou sauter sur une outre gonflée », amusement populaire qui est figuré sur une mosaïque et sur des pierres gravées [9]; cependant quelques savants préfèrent la signification de « marcher à cloche-pied [10] ». C'est de cette manière peu commode qu'un Silène représenté sur une œnochoé à

1. O. Benndorf, *Gr. u. sic. Vasenbilder*, pl. 37, 2.
2. O. Benndorf, *loc. cit.*; *Journal of Hellenic Studies*, 1921, pl. IV, n. V, 8.
3. Voir ci-dessous, fig. 3. Plut., *Quaest. sympos.*, p. 643 A: κόλικα καὶ χοῦν.
4. C. Watzinger, *Griech. Vasen in Tübingen*, pl. 33, E 125.
5. Œnochoé du Musée national d'Athènes, n. 1225.
6. Œnochoé inédite du Musée national d'Athènes; nous devons la photographie à l'obligeance de feu M. Staïs.
7. Furtwängler-Reichhold, pl. 48; Pottier, *Douris*, fig. 14. Saltimbanque buvant dans une coupe : *Arch. Jahrb.*, 1917, p. 63, fig. 33.
8. Athénée, XII, p. 533 E.
9. Saglio, *Dict. Antiq.*, s. v. *Askolia*; Pauly-Wissowa, s. v. *Askoliasmos*; A. Mommsen, *Feste*, p. 354; M. Nilsson, dans *Eranos*, XV, 1915.
10. On a dérivé le mot *askoliasmos* de κῶλον ; cf. Pauly-Wissowa, *loc. cit.*

Tubingue s'approche d'un canthare couronné d'une guirlande [1]; probablement il voudrait gagner l'outre de vin qui était le prix traditionnel au concours de l'*askoliasmos*. Sur les petits choës sont figurés bien d'autres exercices qui se prêtent également aux concours : un jeune garçon, la tête couronnée de lierre, se penche en avant, dans l'attitude du sauteur, prêt à bondir en avant [2]. Une œnochoé de la Grande-Grèce à Genève reproduit un autre jeune garçon, drapé d'un manteau qu'il va rejeter dès le début du véritable concours; il fait marcher un petit cerceau au moyen d'un bâtonnet (fig. 4) [3]. Au-dessus du champ on remarque une bande de postes, remplaçant la bande d'oves qui est l'ornement ordinaire des œnochoés attiques; l'autre est très usitée sur les vases de la Grande-Grèce [4]. Comme ce n'est pas le seul exemple d'une oenochoé d'enfant fabriquée en Italie, l'imitation de cette espèce de poterie rend probable qu'on célébrait aussi dans ce pays les *Anthestéria* à l'exemple de la patrie grecque.

Sur une œnochoé du Louvre provenant d'Érétrie, un enfant, tenant un petit broc couronné de bandelettes, est couronné lui-même de la même façon; ces ornements sont les insignes du vainqueur (fig. 5) [5]. Nous avons supposé jadis qu'on organisait aux *Anthestéria* un concours de jeunes garçons portant un broc rempli de vin [6]: une œnochoé de Berlin représente le coureur au moment où il va poser avec précaution son petit vase plein de vin sur la stèle indiquant le but de la course; sur un fragment d'œnochoé, à la Haye, se trouve une scène analogue : un jeune garçon couronné

1. C. Watzinger, *loc. cit.*, pl. 33, E 125.

2. P. V. C. Baur, *Catalogue of the Stoddard Collection*, New Haven, 1922, n. 141, fig. 28.

3. Au Musée d'art et d'histoire à Genève, n. I 651. Nous remercions M. W. Deonna de l'envoi de la photographie.

4. De Ridder, *Vases de la Bibliothèque nationale*, n. 892, 906, 1074, 1162, 1192, 1244.

5. Louvre, Salle K, n. C. A. 493 (Giraudon G. 26290). — Nous remercions M. E. Pottier de la bienveillance avec laquelle il a facilité nos études au Louvre.

6. *Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*, IV, 1924, p. 8 et suiv., pl. 5.



1



2



3

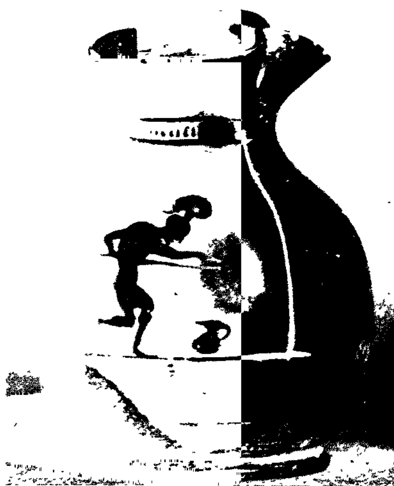
LA FÊTE DES ANTHESTÉRIES
SUR LES VASES A JEUX D'ENFANTS



4



5



6

LA FÊTE DES ANTHESTÉRIES
SUR LES VASES A JEUX D'ENFANTS

de fleurs est sur le point de mettre un flambeau de course sur la stèle du stade. Pour la *lampadodromie*, la tradition d'une course aux flambeaux célébrée au mois d'Anthestérion est bien établie, quoique la date exacte ne nous ait pas été transmise. L'hypothèse qu'elle avait lieu aux *Anthestéria* est confirmée par une œnochoé attique de style raffiné au Louvre, où l'on peut distinguer le manche d'un flambeau de course porté par un des quatre personnages figurés [1]. Le caractère solennel de la pyrrhique, exécutée par un jeune garçon sur un petit broc attique du Louvre, est attesté par une petite œnochoé posée par terre près du danseur (fig. 6) [2].

Comme le sport et la danse, la musique rehaussait l'éclat de la fête. Le dieu, qui en vertu de son tempérament recherchait volontiers les sons orgiastiques de la flûte, n'en aimait pas moins le chant qu'il accompagnait de la lyre [3], instrument que ses serviteurs, les Silènes, savaient manier à l'exemple de leur maître [4]. Il faut donc rejeter l'interprétation de Benndorf supposant que le Silène figuré sur une œnochoé [5] serait prêt à rejeter d'un coup de pied la lyre qu'il vient de trouver; au contraire il salue ce véritable ἑρμαῖον. La lyre figure dans un épisode de la fête des *Choës* qui est représentée sur une œnochoé de Berlin [6] : un jeune garçon, tenant son petit broc sur la paume de sa main, exécute un pas de danse; son camarade, qui l'accompagne de la lyre, a posé l'œnochoé indispensable sur une base ou petit autel à deux degrés. Un concours musical, caractérisé par une estrade à quatre degrés sur laquelle un joueur de lyre s'apprête à monter, se voit

1. Louvre, Salle K, n. 70, C. A. 21 (Giraudon G. 26286). Ce vase est publié dans les mêmes *Mededeelingen*, VI, 1926, p. 26. Il reproduit probablement la célébration d'une victoire de lampadodromes.

2. Louvre, Salle K, n. 46, C. A. 8 (Giraudon G. 26290). Les figures sont peintes en couleur rouge par-dessus le fond noir.

3. L. R. Farnell, *Cults of the Greek states*, V, pl. 44

4. Une petite œnochoé de la collection de M. Scheurleer à la Haye reproduit un Silène tenant un flambeau suivi d'un Silène qui joue de la lyre; les figures sont peintes en couleur rouge par-dessus le fond noir.

5. O. Benndorf, *Gr. u. sic. Vas.*, pl. 36, 3.

6. Invent. n. 3122.

sur une œnochoé assez grande, d'un excellent style, au Musée de la Villa Giulia à Rome [1]. Outre les scènes en plein air, les œnochoés reproduisent des tableaux d'intérieur, tels que le groupe pittoresque d'un jeune garçon, assis à son aise dans un grand fauteuil en face de son petit chien attentif au jeu de flûte de son maître [2]. Un autre garçon debout, qui joue de la lyre pour amuser un chat assis sur une petite estrade, fait allusion, tout en plaisantant, à quelque concours musical; ce joli tableau est peint sur une œnochoé en miniature à figures noires de style béotien qui ressemble à celui de la céramique du Kabirion près de Thèbes, connue par ses caricatures de sujets religieux [3].

Plusieurs œnochoés, représentant un autel, un petit temple, un trépied, rappellent aux enfants que c'est à Dionysos qu'ils doivent le plaisir de la fête [4]. Les trépieds caractérisent le téménos en général, ou bien ils y figurent en qualité de prix remportés aux concours, dont la célébration solennelle est illustrée par les petits vases. C'est le cas d'une œnochoé du Louvre : un trépied qu'on vient de dresser sur une colonne est couronné d'une bandelette par Niké (fig. 7 et 8) [5]. Sur une œnochoé à Athènes un jeune garçon, représenté près d'un λουτήριον, se trouve à l'entrée du temple, à l'endroit destiné aux lustrations [6]; le petit broc couronné de

1. *Strena Helbigiana*, p. 114 (pas figuré); Helbig, *Führer*, 3e éd., II, p. 378, n. LXXVI.

2. De Ridder, *Vases de la Bibl. Nat.*, nº 467, pl. 19.

3. *Aus dem Berliner Museum, R. Kekule dargebracht*, 1909, p. 4, vignette; E. Pfuhl, *Malerei u. Zeichn.*, III, fig. 619.

4. Aux exemples énumérés dans l'étude de l'auteur, intitulé : *De vita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanato* (*Thèse*, Amsterdam, 1909, chez J. H. de Bussy, édit.), p. 86 et suiv., on peut ajouter les suivants :

Autel, représenté sur des œnochoés d'enfant : *Corpus Vasorum, Compiègne*, pl. 17, 7; au Musée Britannique, E 533; à l'Institut archéologique de Leipzig, T 3171.

Trépied : Journ. of Hell. Stud., 1921, pl. 5, n. V, 18; au Musée national d'Athènes, Collignon-Couve, n. 1875.

5. Au Louvre, Salle L, n. E. D. 273 (Giraudon G. 26287 et 26288). Ce vase provient probablement d'Italie.

6. Au Musée national d'Athènes, n. 1264. Cf. Saglio, s. v. *Loutèrion ;* F. Hauser, dans *Philologus*, vol. 54, p. 385.



7



8

LA FÊTE DES ANTHESTÉRIES SUR LES VASES A JEUX D'ENFANTS

lierre, qui est posé par terre, indique la fête des *Anthestéria*. Une scène qui est des plus rares, figurée sur une œnochoé à Athènes, se passe également dans un lieu de culte [1] : à gauche on voit une base ou un autel; à droite un tuyau horizontal, saillant d'un mur, verse un filet de liquide, sous lequel un Silène, tenant de la main une corne à boire, a placé son œnochoé. Est-ce de l'eau qui va remplir ce petit broc? On pourrait s'en tenir à la théorie présentée par P. Foucart qui a interprété la fête des Brocs comme la célébration d'une invention utile de Dionysos Limnaios qui a appris aux hommes à mêler leur vin avec de l'eau [2]. Mais en comparant la scène analogue sur la coupe de Phinée [3], on comprend mieux la joie de ces adeptes de Dionysos si ce n'est pas un filet d'eau, mais du vin pur qui coule du tuyau. Le Silène sur la coupe de Phinée va remplir sa phialé à même la fontaine, qui est ombragée d'un cep chargé de grappes lourdes ; il goûtera une boisson pure et sans mélange telle qu'elle sort de la fontaine, soit de l'eau fraîche, soit du vin non coupé. Assurément ce passant altéré ne serait pas très content d'être appelé un ὑδροπότης; l'ἀκρατοποσία lui convient mieux. La coupe de Phinée, de même que l'œnochoé en question rappellent un des bienfaits de Dionysos, qui aux jours de grande fête faisait couler la fontaine de vin [4]. On s'est rapporté à un texte de Pline pour placer ce miracle aux Lénéennes [5]. Mais comme il est représenté sur l'une des œnochoés attiques qui font le sujet de cette étude, on peut en déduire qu'à Athènes un tel miracle s'accomplissait plutôt aux *Anthestéria*. Pendant cette fête, consacrée à la célébration du vin nouveau, le miracle de la fontaine de vin est bien à sa place.

1. Au Musée national d'Athènes, n. 1225.
2. P. Foucart, *le Culte de Dionysos en Attique* (*Mém. de l'Inst.*, t. 37), p. 120.
3. Furtwängler-Reichhold, pl. 41; Perrot-Chipiez, IX, p. 544, fig. 269.
4. Une solennité analogue est célébrée à Marino près de Rome jusqu'à nos jours.
5. J. Vürtheim, dans *Classical Quarterly*, vol. 14, 1920, p. 92 et suiv. D'après Pline, *Nat. Hist.*, II, § 231, le miracle avait lieu à l'île d'Andros aux nones de janvier. Il faut remarquer que cette date ne coïncide pas avec les Lénéennes mais est antérieure.

Le téménos, représenté en abrégé par le loutèrion, l'autel, le trépied, le temple ou la fontaine de vin, était connu depuis longtemps; le dieu lui-même était resté absent, jusqu'à ce qu'une œnochoé acquise par le Louvre ait révélé le mystère du Dionysos ἐν Λίμναις. L'idole de ce dieu, célébré par la solennité dionysiaque qui passait pour la plus ancienne à Athènes, comptait parmi les ἀγάλματα les plus vénérables de la Grèce [1]. Avant d'entamer une discussion sur la forme de cette idole, il convient de poser la question préalable : « Quel est le rôle joué par cette idole dans la cérémonie mystique du Boukoleion ? » C'est de la réponse à cette question que dépend l'idée qu'on se fera de l'idole du dieu dit *Limnaios*.

D'après Aristote [2], le Boukoleion, situé près du Prytaneion, avait été jadis la résidence officielle de l'archon basileus; c'est là que son épouse, la Basilinna, se mariait à Dionysos Limnaios. Du contexte du discours *Contre Neaera* [3], on a tiré la conclusion très probable que le mariage s'accomplissait pendant les Anthestéria. M. Frazer, tout en avouant son hésitation, a proposé le mois de Gamélion [4]. C'est aussi l'opinion de M. Cook, qui avec plus de précision a placé le mariage aux Lénéennes; il a réservé les Anthestéria pour célébrer la conception de Dionysos en rapport avec la célébration de la naissance du dieu qu'il place dix mois après cette fête, aux Dionysies champêtres [5].

Parmi les savants, qui sont d'accord pour placer le mariage à la fête des Anthestéria, les idées qu'on se fait de l'épiphanie de l'époux divin sont des plus divergentes. Frickenhaus a coupé court aux discussions en niant l'existence d'une idole de Dionysos Limnaios quelconque [6]; selon lui, les seuls représentants du dieu auraient été des symboles, τὰ ἱερά,

1. Philostr., *Vita Apoll.*, III, 14, p. 48.
2. Aristot. *Rep. Athen.*, § 3.
3. Demosth., *in Neaer.*, § 78.
4. J. G. Frazer, *The Golden Bough*, 3e éd., part. I, vol. II, p. 137.
5. A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 683.
6. A. Frickenhaus, *Lenäenvasen* (72e *Winckelmannsprogramm*), p. 25, n. 17; cf. *Ath. Mitth.*, vol. 33, 1908, p. 173.

gardés dans une ciste qu'on portait à la suite de la Basilinna, quand elle se rendait à la chambre nuptiale, afin de s'y marier avec ces symboles [1]. D'autres savants, qui ne doutent pas de l'existence d'une idole anthropomorphe du Limnaios, n'attribuent à cette idole aucun rôle pendant la cérémonie nuptiale qu'ils s'imaginent être une sorte de mascarade hiérogamique, où le dieu était représenté par un personnage travesti en Dionysos [2]. Ils s'en rapportent à plusieurs peintures de vases qui, selon leur opinion, nous mettent sous les yeux les cérémonies, tout en omettant les détails du déguisement et des masques. Parmi les scènes qu'on a citées il faut éliminer tout d'abord celles qui ne se distinguent en rien du groupe très connu de Dionysos et Ariane; tantôt le couple s'élance au milieu du cortège bachique [3], tantôt il est assis à l'ombre d'une *pergola* [4] : la présence d'un Silène, qui est censé faire allusion aux *Pithoigia* parce qu'il danse près d'un pithos, manque de force convaincante. Une œnochoé de forme peu ordinaire, à figures polychromes, reproduit une femme assise près de Dionysos debout; le sceptre, qu'elle tient de la main gauche, pourrait être expliqué comme l'attribut de la Basilinna [5]. M. Cook a publié une reconstruction des quatre reliefs qui décorent la scène actuelle du théâtre d'Athènes, où la carrière de Dionysos se déroule dans un cycle de quatre tableaux : la naissance du dieu; son arrivée en Attique; son mariage avec la Basilinna, qu'on reconnaît à son geste significatif de jeune mariée; le dieu assis sur un trône au pied de l'Acropole [6]. Cette hypothèse ne manque pas de vraisemblance, mais les reliefs sont trop mutilés pour qu'on arrive à une conclusion incontestable. Comme document plus convaincant on peut citer

1. S. Reinach, *Rép. Vas.*, I, p. 522, 1.
2. Cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 687.
3. Ducati, dans *Rendiconti Lincei*, sér. V, vol. xx, p. 258.
4. *Antiq. du Bosph. Cimmér.*, pl. 60; Waldhauer, *Vases de l'Ermitage*, 1914 (texte russe), fig. 18.
5. *Journ. of Hellen. Stud.*, 1921, p. 146, pl. IV, n. V, 17. La même explication avait été donnée par L. R. Farnell, *Cults*, V, p. 260.
6. A. B. Cook, *Zeus*, I, pl. 40.

un cratère lucanien qui repésente Dionysos avec son épouse dans la chambre nuptiale [1]; le front du nouveau marié y est muni de deux petites cornes; c'est, en effet, un indice très caractéristique du dieu qui se trouve au Boukoleion (l'étable du taureau) et qu'on s'imaginait souvent en forme de taureau [2]. Le rapport du dieu tauromorphe avec le Dionysos des Anthestéria est démontré par une tête de taureau en marbre, trouvée à l'île de Théra près du temple consacré à Dionysos Anthister, « qui fait éclore les fleurs [3] ». C'est en l'honneur de ce dieu qu'à Athènes, pendant les Anthestéria, les petits enfants étaient couronnés de fleurs [4]. C'est le même dieu de la végétation qu'à Phlyaí on appelait Anthios; son culte y était réuni à celui des nymphes et de la déesse de la Terre, qu'on appelait la Grande Déesse [5]. Sur le cratère lucanien mentionné le dieu aux cornes présente à sa jeune épouse un rameau comme symbole du printemps. Le fait qu'un potier de la Grande-Grèce a songé à figurer la scène nuptiale est une preuve de plus qu'on y connaissait la fête des Anthestéria.

En fin de compte, on peut admettre que tel peintre de vases ou tel sculpteur de reliefs a eu l'intention de représenter la cérémonie mystique célébrée au Boukoleion; ce n'en sont pas moins des visions poétiques qui ne répondent pas aux actes du culte réel. L'interprétation rigoureuse du discours *Contre Neaera* démontre l'invraisemblance de l'hypothèse d'après laquelle un homme, fût-ce en déguisement de Dionysos, aurait eu accès à la cérémonie du Boukoleion. Il nous reste seulement à conclure que l'époux divin y était représenté par une véritable idole. D'après P. Foucart, la statue de Dionysos Limnaios, dérivé d'Osiris, se composait de quartorze parties qui pouvaient être démontées et ajustées

1. Tillyard, *Hope Vases*, pl. 31, n. 218.
2. Roscher, s. v. *Dionysos*, p. 1150.
3. Hiller von Gaertringen, *Thera*, I, p. 244.
4. Enfants avec fleurs, sur une œnochoé au Musée britannique, E 551. M. Nilsson identifie les Floralia de Massilia aux Anthestéria, *Arch. Jahrb.*, 1916, p. 335, n. 2.
5. Pausan., I, 31, 4; Farnell, *Cults*, V. p. 119.

à volonté; les quatorze prêtresses, appelées γέραιραι, en recomposant l'idole, faisaient renaître le dieu, déchiré par ses ennemis [1]. Mais cette théorie, égyptisante à l'excès, se trouve dépaysée dans le Panthéon grec. — On a interprété comme Dionysos Limnaios une idole dont la réalité est attestée par tout un groupe de vases à figures noires ou rouges [2]; elle était improvisée à nouveau tous les ans, d'après une méthode assez primitive : on choisissait soit un pilier, soit une colonne pour y attacher un masque de Dionysos barbu qu'on ornait de branches et de grands gâteaux ronds; sur plusieurs vases la colonne est drapée, en outre, d'un grand manteau. M. Nilsson, qui est de ceux qui ont interprété cette idole comme le Dionysos Limnaios, a signalé une autre idole qu'il attribue à la même divinité, à savoir la figure qui siège en principal personnage dans le navire à roues, conduit par les rues d'Athènes dans la procession du *carrus navalis* [3]. Pour réconcilier ces deux formes très différentes entre elles, M. Nilsson a ébauché pour la célébration des Anthestéria le programme de fête suivant [4] : dans le navire à roues un appareil ou mannequin en position assise est orné du masque et drapé du manteau de Dionysos; on le conduit en cortège au Boukoleion où la Basilinna (dont l'absence dans le cortège est bien surprenante) est censée l'attendre. Le mariage mystique accompli, le char poursuit sa route au Limnaion, où l'on dépouille le mannequin du masque et du vêtement pour en orner une colonne de quelque bâtiment du téménos; on finit ensuite la cérémonie en entourant le masque de branchages et de gâteaux. Peu de mots suffisent pour démontrer que ces idoles éphémères n'ont rien

1. P. Foucart, *loc. cit.*, p. 146.

2. C'est l'opinion de Petersen, de M. Nilsson et de Hauser (dans le texte de Furtwängler-Reichhold, III, p. 28). De cette idole ont traité en dernier lieu : Frickenhaus, *Lenaeenvasen ;* Giglioli, dans *Annuario d. r. scuola arch. di Atene*, IV-V, 1924; E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, 3e série, 1922, G 407.

3. Frickenhaus, dans *Archaeol. Jahrb.*, 1912, p. 61 et suiv.; Perrot-Chipiez, X, p. 798.

4. *Archaeol. Jahrb.*, 1916, p. 335 et suiv.

de commun avec l'*agalma* vénérable qui était le pair du dieu d'Amyclées, de l'Apollon de Délos et de l'Athéna Polias [1]. Qu'on suive, si l'on veut, Frickenhaus qui a interprété la cérémonie en l'honneur du dieu-colonne comme un épisode des Lénéennes, ou qu'on y reconnaisse avec Carl Robert la fête des Iobakcheia [2]; mais pour le dieu des Anthestéria, il est clair qu'il faut le chercher ailleurs. Un herme dont la raideur correspond parfaitement à l'idée qu'on se fait d'une idole très antique se trouve sur une petite œnochoé du Louvre, dont la forme et la scène figurée nous garantissent qu'il s'agit de la fête des Choës.

Cette œnochoé attique (fig. 9 et 10) [3] à figures rouges, d'un style peu soigné, est ornée d'une bande d'oves en haut et d'ornements en Z se succédant en série continue en bas; dans le champ un enfant nu, allant à droite, traînant une petite roulette munie d'un long manche, s'approche d'un autel à volutes derrière lequel un herme se dresse sur une base à deux degrés. La tête de l'herme est imberbe, le membre viril n'est pas érigé. Près de l'herme une œnochoé posée par terre nous certifie que nous nous trouvons dans le temple du Limnaion; c'est le 12 du mois d'Anthestérion, la seule date où le temple était ouvert. La roulette munie d'un manche, jouet des plus simples, qui est le succédané d'un chariot complet ou d'une brouette, convient aux conditions modestes des divertissements usités. Les enfants de parents aisés assistaient à la fête en voiture à l'exemple des adultes. Ils conduisaient des petites charrettes attelées de boucs (fig. 11 et 12) [4], de chiens ou de chevreuils [5]; faute d'animaux, ils y attelaient même leurs camarades [6]. Pour le moment notre bambin

1. Philostr., *Vita Apoll.*, III, 14.
2. *Götting. Gel. Anz.*, 1913, p. 366.
3. Provient d'Athènes. Haut. 8 cm. Photographie de Giraudon.
4. Œnochoé à dorure, acquise à Athènes; au Louvre, Salle L, n. C. A. 16 (Giraudon G. 26289). — Dans une scène analogue sur une œnochoé du Musée national de Copenhague, la charrette va passer devant un petit broc posé par terre.
5. Sur une œnochoé à Tubingue, Watzinger, *loc. cit.*, pl. 33, E 122.
6. *Journ. of Hellen. Stud.*, 41, 1921, pl. V, n. V, 7.



9



10



11



12

LA FÊTE DES ANTHESTÉRIES
SUR LES VASES A JEUX D'ENFANTS

(fig. 9) ne pense pas à son jouet; en s'approchant de l'herme il a levé la main droite, la paume en haut, l'avant-bras en position horizontale. Ce n'est pas le geste ordinaire d'adoration, avec le bras plus élevé, la paume tournée vers la statue du dieu. La différence s'explique par la suite de l'action : arrivé près de l'herme, l'adorant le prendra par le menton [1]. Parfois la main gauche de l'adorant touche en même temps le sommet de l'idole [2]. L'adoration de ce jeune garçon peut être interprétée comme un acte de piété privé, ou bien il célèbre la liturgie en prêtre, tout enfant qu'il est. Dans certains cultes on appréciait pour les fonctions sacerdotales la pureté de l'enfance [3]. De même, dans les mystères du Kabirion près de Thèbes, qui ont quelques points de rapport avec la fête des Anthestéria [4], le *Pais* peut être regardé comme la projection divine des offices sacrés, exercés par les enfants mortels [5].

Il reste à établir l'identité du jeune dieu figuré en herme (fig. 10). Le nom de Dionysos s'impose; mais en l'absence d'un attribut décisif il faut envisager l'objection qu'au ve siècle la plupart des hermes, quand ils sont ornés d'un attribut significatif, représentent le dieu Hermès. Il y a même plusieurs peintures de vases figurant un herme entouré de Silènes et de Ménades, qu'on n'hésiterait pas à appeler Dionysos sans l'indication formelle du peintre qui a dessiné un caducée sur le fût de l'herme [6]. En fait d'hermes de Dio-

1. S. Reinach, *Rép. Vas.*, I, p. 522; II, p. 135 et 145. *Archaeol. Jahrb.*, *Anz.*, 40, 1925, p. 121, fig. 19; De Ridder, *Vases d. l. Bibl. Nat.*, pl. 14, 397; Furtwängler, *Vasens. Berlin.* n. 2541.

2. S. Reinach, *Rép. Vas.*, II, p. 145 : actuellement à Wurzbourg, photogr. B 366.

3 E. Fehrle, *Die kultische Keuschheit im Altertum*, p. 161; *Inscr. Gr.*, XIV, n. 1449 et 1642. Un jeune garçon qui récite les formules sacrées est reproduit sur une peinture murale de la villa Item, *Journ. of Rom. Stud.*, 1913, p. 170, pl. VIII.

4. On peut supposer que les idoles des deux cultes en question se ressemblaient : un skyphos du Kabirion au Musée de Cassel reproduit une famille qui conduit un taureau en victime vers une idole en forme d'herme *(photographie du Musée de Cassel)*.

5. *Classic. Review*, 1924, p. 152; O. Kern, *Orpheus*, p. 55; Roscher, s. v. *Megaloi Theoi*, p. 2538, fig. 3; Pfuhl, *Malerei und Zeichnung*, fig. 613.

6. E. Gerhard, *Ueber Hermenbilder auf griech. Vasen* (*Abh. d. Akad. z.*

nysos, au v[e] siècle, les exemples incontestables en sont peu nombreux; le type barbu se trouve sur un vase à figures rouges de style sévère au Musée de Berlin [1] : la couronne de lierre dont la tête du dieu est ornée, de même qu'au revers le phallos colossal, porté par une femme à titre d'*ex-voto*, n'admettent pas de doute. L'herme barbu sur les monnaies de Naxos en Sicile date du même siècle [2]. Le type barbu a survécu plus tard dans quelques copies, faites d'après des œuvres du v[e] siècle : une gemme d'Aspasios, par exemple, reproduit un herme barbu du style de Phidias [3]; l'herme sans tête de la collection Ludovisi au musée des Thermes, dont les longues manches étroites sont une indication de son caractère dionysiaque, reproduit une œuvre de la même période [4]; les monnaies de Mitylène représentent une idole de Dionysos qui semble dériver d'une époque reculée [5]. Quant à l'herme de Dionysos au type imberbe, nous n'en avons découvert aucun exemplaire avec des *attributs décisifs* qui remonte au v[e] siècle. Néanmoins il ne manque pas d'hermes dits de Dionysos et personne ne peut démontrer la fausseté de cette appellation.

Au IV[e] siècle on peut signaler une œuvre de style praxitélien dont la célébrité est attestée par le nombre des copies; le dieu y est imberbe; les petites cornes qui poussent au front sont bien adaptées à l'image du jeune dieu qui annuellement rend visite au *Boukoleion* [6]. Le sculpteur, qui a préféré le dieu en forme d'herme à une statue complète, s'est-il inspiré d'un type rituel plus ancien?

A partir de la période hellénistique les hermes de Dionysos

Berlin, 1855, p. 461 et s.), pl. I, 2; III, 2. — S. Reinach, *Rép. Vas.*, I, 472, 3; figuré en partie : Saglio, s. v. *Hermae*, fig. 3814. Le vase se trouve actuellement au Musée national de Copenhague, n. 3631. — *Monum. ant. Lincei*, XIV, pl. 56.

1. Inv. n. 3206, photogr. n. 2781.

2. *Hunter. Collect.*, I, pl. 15, 9.

3. Furtwängler, *Gemmen*, pl. 49, 15; *Archaeol. Jahrb.*, III, pl. 10, 11; IV, p. 48.

4. Helbig, *Führer*, 3[e] éd., n. 1294; *Archaeol. Jahrb.*, 1917, p. 44, n. 1.

5. Farnell, *Cults*, V, Coin-plate, n. 16 a-b.

6. W. Amelung, *Führer durch die Antiken in Florenz*, p. 14, n. 8, fig. 3 et 4.

tant barbus qu'imberbes pullulent en quantité innombrable et finissent pas l'emporter sur ceux d'Hermès même [1]. Le fait que beaucoup d'entre eux sont de style archaïsant ne nous oblige certainement pas à conclure que l'art archaïque ait déjà créé le type de Dionysos en herme. Les sculpteurs archaïsants sont loin de travailler en simples copistes et sans originalité. Sans doute on peut admettre que l'existence d'un type archaïque de Dionysos en herme est très probable, mais pour en fournir les preuves il faut que les recherches prennent une autre direction. Un herme de type imberbe, figurant dans une scène qui se passe au royaume de Pluton sur un vase de la Grande-Grèce, pourrait être de grand intérêt pour résoudre le problème, si l'interprétation comme Dionysos y était incontestable : l'existence d'un exemplaire strictement chthonien éclaircirait la question posée par notre œnochoé et par la fête des Choës en général [2].

Nous avons constaté ci-dessus qu'après Dionysos le dieu Hermès fait valoir ses titres à l'herme figuré sur l'œnochoé du Louvre. Abstraction faite des hermes, le type de l'Hermès imberbe en général est antérieur [3] à celui du jeune Dionysos qu'on a signalé seulement depuis le v[e] siècle, notamment sur les vases. Mais pour l'étude présente, la difficulté de discerner les deux dieux est augmentée par le caractère spécial de la fête des Anthestéria qui est du domaine de deux divinités : Dionysos Limnaios et Hermès Chthonios [4]. Les cérémonies qui se rapportent au vin nouveau ne sont pas les seules, ni même les plus anciennes parmi les éléments dont cette fête se compose. Ce n'est pas ici le lieu de répéter la belle démonstration de M. Nilsson qui a illustré

1. En bronze, de Boéthos, *Mon. Piot*, XVII, pl. IV; en terre cuite, de Myrina, *Brit. Mus. Catal. of Terrac.*, pl. 32, C 528.

2. S. Reinach, *Rép. Vas.*, I, p. 356, 1. On a expliqué cet herme comme Bacchus-Pluton, Zeus-Dionysos, ou Apollon-Agyieus ou simplement comme borne à l'entrée des Enfers.

3. Une pierre gravée archaïque reproduit l'Hermès imberbe. Furtwängler, *Antike Gemmen*, pl. VI, 49.

4. Voir en dernier lieu : F. J. Tausend, *Studien zu attischen Festen* (Thèse, Wurzbourg, 1920).

le caractère mi-joyeux, mi-triste de la fête, consacrée d'une part aux festins suivis de beuveries qui aboutissaient à une « lutte de buveurs », mais destinée en même temps au régal des âmes, sorties de leur séjour chthonien pour la durée d'un seul jour de fête. La solennité se terminait par une attaque générale à coups de balai ou à force de paroles menaçantes pour chasser du banquet les hôtes éphémères [1]. Nous présenterons seulement quelques remarques pour démontrer que les œnochoés d'enfants, malgré le caractère de joie générale, gardent cependant le souvenir d'une fête combinant le Carnaval avec le jour des Morts.

La forme de l'idole en fournit une preuve elle-même : quoique l'origine de l'herme, en général, ne soit pas encore éclaircie, la théorie de son caractère chthonien est bien probable.

Des gâteaux, qu'on appelait *στρεπτοί*, marqués de lignes en spirales, semblables à ceux qui faisaient la joie des enfants figurés sur les œnochoés, pouvaient être destinés aux sacrifices chthoniens [2]. Les gâteaux en forme de cônes ou de pyramides, nommés *πυραμὶς, πυραμοῦς* ou *μελιττοῦτα* [3], qui étaient indispensables sur la table du banquet funèbre et qui se trouvaient souvent parmi les offrandes aux Dioscures et à Dionysos [4], sont figurés également sur les œnochoés d'enfants [5], quoiqu'ils y soient plus rares que les gâteaux tors et les bonnets de Turquie. Les friandises de la fête des

1. M. Nilsson, dans *Eranos*, vol. 15, 1915. Pour réfuter l'objection de P. Foucart (*loc. cit.*, p. 122), que les gens qui croient aux revenants ne les traitent pas avec cette désinvolture, M. Nilsson fait mention d'analogies empruntées au folklore des pays nordiques.

2. Des terres cuites du Musée national de Copenhague, provenant d'Égine (inv. n. 4832 et 4831), représentent des hommes grotesques dont l'un tient un gâteau en spirale et un gâteau plat, l'autre un porcelet : le caractère chthonien de cette victime est hors de doute.

3. Athen., III, p. 114 b; XIV, p. 642 e, f; p. 647 b. Saglio, s. v. *Cornucopia*, p. 1520, fig. 1960 et 1962.

4. Pfuhl, *Malerei und Zeichn.*, fig. 607 et 801; A. B. Cook, *Zeus*, I, pl. 40.

5. Œnochoé attique du Musée national de Copenhague, inv. n. Chr. VIII, 856. Nous remercions M. K. Friis Johansen des renseignements donnés sur plusieurs objets de cette collection.

Choës étaient donc les mêmes que celles qu'on offrait aux morts.

Une représentation qui fait allusion au culte chthonien se trouve sur une œnochoé de la Grande-Grèce [1] : la Sirène s'approchant d'un autel signifie l'un des mânes, sorti des enfers pour chercher les offrandes au Jour des Morts.

Après ces observations on n'est pas étonné de retrouver sur une œnochoé de Berlin la scène funèbre, qui est bien connue par les lécythes à fond blanc, figurant la morte assise sur la base d'un tombeau dans l'attitude classique de l'« affligée »; en face d'elle se tient un visiteur debout [2]. Parmi les œnochoés en terre cuite ce tableau funèbre est probablement un *ἅπαξ λεγόμενον*, mais il en existe un pendant en marbre : c'est une œnochoé du Louvre, de la même forme trapue, ornée d'un repas funèbre en bas-relief [3]. Est-ce un petit monument pour mettre sur le tombeau, à l'égal des lécythes et des loutrophores en marbre? En ce cas on aurait choisi pour le cimetière la forme des vases usités pendant la fête qu'on célébrait en l'honneur de Dionysos au Jour des Morts. Le caractère chthonien de ce dieu s'est presque entièrement évanoui dans la splendeur olympienne de la période classique en Attique. Tout de même, les indices de la croyance ancienne ne font pas tout à fait défaut : tel ornement bachique sur un relief funèbre attique [4] fait briller cette facette du caractère compliqué de la divinité, identifiée à Hadès par Héraclite d'Éphèse; aux temps hellénistiques et romains sa puissance chthonienne s'épanouit de nouveau [5]; sur les sar-

1. P. V. C. Baur, *Cat. of the Stoddard Collect.*, n. 140, fig. 27.
2. *Archaeol. Jahrb.*, 30, 1915, pl. 4.
3. Dans la salle du sarcoph. d'Adonis, n. 3229, provenant d'Athènes. Photogr. des Archives phot., MNLA 490. Ce petit monument est publié dans les *Mededeelingen* de l'Institut hollandais à Rome, 1926. Nous remercions M. E. Michon de nous avoir donné tous les renseignements nécessaires.
4. Un canthare flanqué de deux boucs : Conze, *Die attischen Grabreliefs*, n. 1685 et s., pl. 357 et s. Le tombeau de Dionysios de Kollytos, près du Dipylon, est surmonté d'un taureau, symbole de Dionysos, A. Brueckner, *Friedhof am Eridanos*, p. 80.
5. M. Collignon, *Statues funéraires*, p. 322.

cophages Dionysos est un prince puissant dans le royaume d'Outre-Tombe.

Pour résumer : le petit broc du Louvre (fig. 9 et 10) représente l'un des dieux célébrés aux Anthestéria : soit Hermès Chthonios, soit Dionysos Limnaios. Si nous supposons que c'est, en effet, Dionysos, ce petit tableau nous révèle la forme de l'idole vénérable qui a conservé son caractère primitif et qui a contribué à la survivance des croyances anciennes pendant l'ère classique. Il aide notre imagination à reconstruire le cortège nuptial qui conduisait au Boukoleion le dieu en forme d'herme, accompagné de la Basilinna pour y accomplir la cérémonie mystique.

G. van Hoorn.

Utrecht.

JACTUS LAPILLI[1]

En janvier 1809, revenant en hâte de Madrid en France, Napoléon passa la journée du 17 à Burgos. A l'aller, il avait fait dans cette ville un assez long séjour (11-23 nov. 1808)[2], au lendemain du sanglant combat de Gamonal qui nous en avait rendus maîtres à nouveau. Deux mois après, les traces de cette lutte violente souillaient encore les rues; tout était d'ailleurs à l'avenant [3]. Napoléon comprit que le gouverneur, le général de division Jean-Claude-Toussaint-Barthélemy Darmagnac, soldat brave mais sans éducation, n'était pas à la hauteur de sa tâche; il lui fit donner l'ordre de se rendre à Madrid et nomma gouverneur le général Thiébault, avec lequel il venait de s'entretenir à Valladolid (20 janvier 1809).

Au lieu de remettre tout de suite ses pouvoirs à Thiébault, Darmagnac demanda trois jours de délai pour régler certaines affaires qui le concernaient; il abusa de cette permission [4] et resta plus de dix jours. C'est dans cet intervalle, entre le 20 et le 30 janvier 1809, que se produisit l'étrange incident ainsi relaté par Thiébault dans ses *Mémoires* [5] :

Il (Darmagnac) avait obtenu la vente d'un beau et riche couvent, situé à trois lieues de la ville; pour consommer cette acquisition, il fallait en prendre possession, cérémonie bien simple, mais obligatoire alors et qui consistait à se présenter à la porte principale, à la faire ouvrir à sa voix et, après l'avoir dépassée, à ramasser une pierre et à la jeter devant lui, ce qui, d'après les coutumes en vigueur à cette

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions *(Comptes rendus*, 1925, p. 176).
2. Albert Schuermans, *Itinéraire général de Napoléon*, 1908.
3. Thiébault, *Mémoires*, IV, p. 286.
4. *Ibid.*, t. IV, p. 287.
5. *Ibid.*, t. IV, p. 288 (note)

époque, consacrait le droit absolu de disposer de tout. Afin de donner plus de poids à cette prise de possession et, je crois plutôt, afin de se ménager la garantie de mon autorité, il me pria d'y assister comme gouverneur; je consentis pour la raison qu'il ne me donnait pas.

J'ai vainement écrit à Barcelone, à Madrid et à Grenade pour savoir si ce rite de prise de possession était encore pratiqué : on m'a répondu qu'on ne le connaissait pas. Mais Thiébault était un homme instruit, un bon observateur; il n'y a pas lieu de mettre en doute son témoignage, mais de l'analyser et de l'éclairer.

Thiébault dit que Darmagnac eut recours à ce rite parce qu'il « consacrait le droit absolu de disposer de tout ». Autrement dit, Darmagnac ne voulait pas seulement posséder le couvent, mais tout ce qu'il contenait, les objets mobiliers comme l'immeuble.

Ce dernier pouvait, en effet, être revendiqué par les moines, s'il se produisait quelque revers militaire, tandis qu'il était facile à l'acquéreur d'en mettre le *contenu* en sûreté au delà des monts.

Si Darmagnac put acheter ainsi un « beau et riche couvent » — je m'occuperai plus loin de l'identifier — c'est que Napoléon, étant à Madrid au commencement de décembre 1808, avait décrété qu'un tiers des couvents espagnols seraient mis en vente et que le produit en serait affecté à l'amélioration du traitement des prêtres séculiers. Pour faciliter ces transactions, auxquelles répugnaient les Espagnols, le roi Joseph émit des cédules hypothécaires qui perdirent bientôt beaucoup par rapport à la monnaie légale; elles sortaient des coffres de l'État et y rentraient à mesure que les couvents étaient vendus à des personnages qui, de près ou de loin, se rattachaient au nouveau gouvernement.

Le rite décrit par Thiébault est apparenté à beaucoup d'autres ayant pour objet le passage de la propriété, qui est un droit, à la possession, qui est un fait. Ce sont, suivant l'expression créée par M. Arnold van Gennep, des *rites de passage*, nécessairement symboliques, mais d'un symbolisme assez transparent. La *traditio* — c'est le terme juridique —

appelée aussi *vestitura* (investiture) et en allemand *sala* (vente, anglais *sale*), s'opère suivant deux idées générales, comme il s'en trouve, conscientes ou non, dans le droit coutumier de tous les peuples :

1° L'acheteur reçoit du vendeur d'un fonds un objet faisant partie de ce fonds et le représentant (la partie pour le tout), par exemple une motte de terre, une branche, une touffe d'herbe, une pierre, un fétu de paille (*tradere per terram, cum cespite, cum viridi cespite, per herbam, per lapidem, per traditionem parvi lapidis, per festucam*) [1]. Le sens précis de ce dernier mot, qui a donné le verbe *festucare* pour désigner ce mode de *traditio*, est obscur; mais il vaut certainement mieux le traduire par fétu de paille que d'y voir, avec M. Brissaud, un équivalent de la framée, l'arme nationale des Germains! Le rite consistant à déposer ou à jeter une motte de terre dans le manteau de l'acquéreur s'appelait *scotatio* (de *skaut* signifiant *sinus*) [2].

2° L'acheteur exerce son droit de propriétaire sur le fonds en y faisant acte de maître : il s'y assied sur un siège, il le traverse en voiture, il y allume du feu, etc. En Basse-Bretagne, celui qui prend possession d'un puits boit de l'eau de ce puits; cela se faisait encore en 1791, comme le constate un texte cité par Sébillot.

M. Lauer, de la Bibliothèque Nationale, a bien voulu me communiquer la copie d'un acte tourangeau de 1748 qui comporte, entre autres signes symboliques de prise de possession, celui du jet de pierres, comme à Burgos :

Vente du domaine de La Harlandière (Indre-et-Loire), faite par Hubert de Lauberdière, lieutenant de vaisseau, à Pierre Besnardeau et sa femme (*6 novembre* 1748).

En signe et pour marques de laquelle possession ils sont entrés,

1. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 1828, p. 55 et suiv.; J Brissaud, *Manuel d'histoire du droit français*, p. 1277; Sébillot, *Folklore*, t. II, p. 323; Ed. Edmont, *Rev. des trad. populaires*, 1908, p. 122.

2. « *Scotatio* (de *skaut*, pan de vêtement), tradition symbolique d'un immeuble par laquelle le donataire recevait une motte de terre dans son *skaut* » (*Bull. Soc. Ling.*, 1926, p. 59).

allés et venus au dedans des bâtimens dudit lieu, en ceux de la closerie, de la puiserie et autres y annexés, ouvrant et fermant les portes et fenestres, ensuitte sur les vignes, terres et autres domaines en dépendans, cassant des branches d'arbres et de seps, *jettant des pierres*, arrachant de l'herbe et observant d'ailleurs plusieurs autres cérémonies nécessaires et dénotant la ditte possession, dont les dits sieur et dame Besnardeau ont requis acte que nous leur avons octroyé.

Dans le même ordre d'idées, et dans une région plus voisine de l'Espagne, voir un témoignage que me signale M. Camille Jullian :

Joan Xiriball ne sera vraiment le propriétaire de son champ [en Andorre] que quand le bayle aura versé un peu de terre dans sa main et qu'il l'aura lui, Joan, répandu à la surface de la nouvelle propriété [1].

C'est, on le voit, à ce second mode que se rapporte l'acte de prise de possession rapporté par Thiébault : celui qui prend possession d'un édifice en franchit le seuil en maître et jette une pierre dans la cour. Franchir le seuil, comme sauter pardessus un mur ou un fossé, c'est déjà envahir le fonds d'autrui; celui qui le fait à tort commet un acte injurieux, d'où le sens primitif du latin *insultare*. La tradition romaine attribuait un pareil acte à Remus, qui éveilla ainsi le courroux fratricide de Romulus. Dans la loi salique (LXXVII, 1) le jet de pierre au-dessus du toit d'autrui, *super tectum*, est une insulte *(contumelia)*. Aujourd'hui encore, suivant le langage populaire, jeter une pierre dans le jardin d'autrui constitue une injure grave, car c'est méconnaître la distinction du tien et du mien; le danger de blesser quelqu'un ou de briser quelque chose n'entre pas en ligne dans la réprobation que soulève un tel acte qui est essentiellement une violation du droit de jouissance paisible, inséparable du droit de propriété.

Le droit romain connaît une forme d'opposition légale

1. *Petite Gironde*, feuilleton (M. Jullian n'en a pas indiqué la date; probablement octobre 1925).

dite *operis novi nuntiatio*, par laquelle un particulier, même sans l'intervention du préteur, peut s'opposer à l'exécution d'un travail, notamment à la construction d'un édifice, sur un terrain qu'il estime lui appartenir ou que protège un intérêt public ou religieux[1]. Pour cela, suivant Ulpien, on n'use pas de violence, mais on exprime la *prohibitio* par un acte symbolique, le jet d'une petite pierre, *per lapilli ictum*[2]. En Languedoc et en Brabant, on trouve encore cet usage au xve siècle : *denuntiabat horum opus... per jactum unius lapidis*[3]. Qu'est-ce à dire, en vérité, sinon que le jet d'une pierre dans le fonds occupé par autrui lui en conteste la propriété, de même que le jet d'une pierre dans le fonds dont on prend possession affirme qu'on en est le possesseur[4] ? Deux autres passages du *Digeste*, l'un et l'autre tirés du commentaire d'Ulpien à l'Édit du préteur, peuvent être allégués dans le même sens.

« La restitution d'une chose est obligatoire, dit Ulpien[5], quand elle est le fruit de la violence ou d'une pratique secrète *(vi aut clam)*; cela s'applique particulièrement aux travaux exécutés sur un terrain. Agir à l'encontre d'une défense légale *(prohibitio)*, c'est agir par violence. Même si cette défense n'a été exprimée que par le jet d'une toute petite pierre *(jactu vel minimi lapilli)*, celui qui passe outre agit par violence. » Personne ne voudra soutenir que cet acte symbolique soit l'atténuation d'un acte brutal, d'une lapidation; dire que c'est une formule de prohibition constate l'usage, mais ne l'explique point. Il s'agit bien plutôt d'une pratique dont la signification était obscurcie, mais fondée sur l'idée que là où il y a propriété incontestée d'un terrain, *jus utendi et abutendi*, la plus légère infraction au droit qu'a le propriétaire d'être chez lui constitue une négation de son droit,

1. *Digeste*, XXXIX, tit. I.
2. *Ibid.*, XXXIX, 1, 5.
3. Du Cange, s. v. *nuntiatio*.
4. En Allemagne, quand une construction (comme celle de la cathédrale de Cologne) ne s'achevait pas, on disait que le diable y avait jeté une pierre (Grimm. *op. l.*, p. 182).
5. *Digeste*, XLIII, 24, 1.

nécessairement très grave et punissable si la *prohibitio*, soumise à un juge, se trouve ne pas être motivée.

Le second passage d'Ulpien qui doit nous arrêter[1] concerne un délit appelé *skopélisme* (de *skopélos*, pierre ou rocher) dans la province d'Arabie; suivant Ulpien, il est rigoureusement poursuivi par les gouverneurs provinciaux parce qu'il équivaut à une menace de mort. Voici ce dont il s'agit. Le possesseur d'un bien-fonds a des ennemis; ceux-ci s'entendent pour y porter des pierres *(lapides ponere)*, signifiant par là que celui qui cultiverait ce champ succomberait aux embûches de ceux qui ont déposé les pierres *(qui scopulos posuissent)*. Cet acte inspire une telle terreur que personne n'ose plus entrer dans ce champ. — Remarquons qu'il y a ici l'énoncé d'une pratique hostile, qui est un fait, et l'explication toujours contestable qu'en propose le jurisconsulte. On peut contester l'explication, d'ailleurs vague, sans nier le fait, qui a donné lieu, suivant Ulpien, à des poursuites et même à des exécutions capitales. Dira-t-on qu'en lapidant, pour ainsi dire, le champ, on menace de lapidation le propriétaire? Non, et par cette raison tout d'abord qu'Ulpien ne parle pas du *jet*, mais du *dépôt* de pierres *(lapides ponere, scopulos ponere, scopelismum facere)*. Il est bien plus rationnel de voir là une prohibition collective de cultiver un champ; ce champ est frappé d'un *tabou*, symbolisé par les pierres qu'on y dépose; il est ainsi mis à part, en interdit, soustrait à son possesseur légitime, qui peut désormais mourir de faim faute de le pouvoir cultiver. Le caractère religieux de l'acte et de la sanction qui menace celui qui n'en tiendrait pas compte a échappé au rationalisme d'Ulpien, qui parle seulement des embûches *(insidiae)* et de la cruauté *(crudelitas)* dont les poseurs de pierres effraient leur victime. Quelque loin que l'on soit de la pratique romaine de la *prohibitio* par le jet d'une pierre minuscule, c'est dans le même ordre d'idées, celui de la contestation symbolique du droit de posséder, qu'il faut chercher l'explication de ces usages.

1. *Digeste*, XLVII, 11, 9

Le jurisconsulte Huvelin, que nous avons eu le regret de perdre au mois de juin 1924, a cru possible d'invoquer les textes du *Digeste* sur lesquels je viens d'insister pour éclairer un passage très obscur de Philostrate [1]. Sous Alexandre Sévère, nous dit-on, les Thessaliens avaient transgressé les lois relatives au monopole de la fabrication de la pourpre. Un châtiment sévère leur fut infligé. « Des pierres, dit Philostrate, sont suspendues sur eux, ce qui fait qu'ils vendent leurs biens et leurs maisons. » Huvelin estimait qu'il ne pouvait être question d'une confiscation de terres et de maisons par le fisc, car l'expression λίθοι ἐπικρέμανται (des pierres sont suspendues) serait trop absurde s'il s'agissait de bornes servant de moyens de publicité aux constitutions d'hypothèques. Il proposait, bien qu'avec réserve, de voir là une allusion au *scopélisme* pratiqué en Arabie : les Thessaliens avaient été sous le coup d'un jet de pierres effectué sur leurs immeubles par les agents du fisc romain. J'avoue ne pouvoir me satisfaire de cette explication, car le scopélisme, justement rapproché par Huvelin du *jactus lapilli*, n'est jamais pratiqué par l'autorité, qui a bien d'autres moyens de coercition, mais par des particuliers auxquels les voies de fait sont interdites dans l'intérêt de l'ordre public. De quoi s'agit-il dans l'*Héroïque* de Philostrate? Achille, irrité contre les Thessaliens qui ont cessé de lui rendre hommage, les a menacés d'un péril venu de la mer; ils pouvaient donc redouter une rupture de barrages, un déluge; mais voilà que, par la colère des Romains, ce ne sont plus des eaux, mais des pierres qui sont suspendues sur eux. Ces pierres ne sont pas, à mon avis, des bornes hypothécaires, ni des stèles sur lesquelles on devait inscrire la nomenclature des biens confiqués, comme celle de Iasos [2], mais des pierres ainsi qualifiées par métaphore, pour signifier de suprêmes périls. De même, dans son discours à l'empereur Arcadius, Synésius a dit : « Nous sommes aujourd'hui à un tournant,

1. Philostr., *Heroic.*, II, 30; cf. Radet et Huvelin, *Revue des Études anciennes*, 1925, p. 92.
2. *Bull. corresp. hell.*, t. V, p. 49.

La pierre de Tantale pend au-dessus de l'État, suspendue à un faible fil. » L'expression de *pierres suspendues* était sans doute devenue proverbiale, comme lorsqu'on parle aujourd'hui, en style familier, d'une *tuile* qui nous pend sur la tête, pour désigner un danger pressant.

Rappelons enfin, bien que l'analogie soit assez lointaine, le vieux rite romain de la déclaration de guerre. Le chef des Féciaux, *pater patratus*, lance sur le sol ennemi, en prononçant des paroles solennelles, un javelot garni de fer brûlé par le bout et arrosé de sang. L'usage, étant très ancien, doit dater d'une époque antérieure à celui du fer; or, nous savons que les plus anciens javelots étaient des bâtons surmontés d'une pierre pointue. Il est donc possible que le premier acte d'hostilité accompli par le Fécial romain consiste, en dernière analyse, à jeter une pierre sur le territoire voisin pour marquer qu'il a cessé d'être inviolable, qu'il n'est plus censé appartenir de droit à ses occupants.

***

Ayant ainsi confirmé le témoignage de Thiébault, resté jusqu'à présent inaperçu des folkloristes et des historiens du droit, par des analogies plus ou moins proches, mais peu contestables, il nous reste à reprendre l'épisode relaté par le mémorialiste et à chercher le nom du couvent acheté par Darmagnac, ainsi que la nature des objets dont il tenait, par la cérémonie que nous avons dite, à s'assurer l'entière possession.

Thiébault écrit que ce « beau et riche couvent » était à 3 lieues de Burgos. Par l'ouvrage de Ponz (*Viage de España*, 1788, t. XII) et les descriptions plus récentes de l'Espagne, nous connaissons les couvents importants de cette région, à savoir :

1° *Saint-Pierre de Cardeña*, à 4 ou 5 lieues au S.-E., où Philippe V avait fait élever le tombeau du Cid et de Chimène. Détruit par les dragons, qui croyaient y trouver des trésors,

ce tombeau fut rétabli à Burgos même par Thiébault, qui raconte longuement cet épisode de son administration [1].

2° *Las Huelgas*, aux portes de Burgos, que Thiébault voulut acquérir de compte à demi avec un chambellan de l'Empereur, mais qui fut acheté à un prix inférieur par un ministre du roi Joseph qu'on ne nomme pas [2].

3° Saint-Dominique de Silos, à 50 kilomètres de Burgos.

4° La Chartreuse de Miraflorès, à 3 kilomètres de Burgos.

Thiébault ne mentionne jamais cette Chartreuse, mais comme il parle des trois autres couvents de la région, le couvent acquis par le général Darmagnac ne peut être que celui de Miraflorès. Il est vrai qu'il n'est pas à 3 *lieues*, mais à 3 *kilomètres* de Burgos; mais Thiébault, habitué aux mesures itinéraires de l'ancien régime, a bien pu écrire *lieues* au lieu de *kilomètres* et il est par ailleurs probable qu'il n'aurait pas fait 24 kilomètres avec Darmagnac, dont il pensait beaucoup de mal, pour assister à une cérémonie de prise de possession, tandis qu'il ne pouvait guère se refuser à une chevauchée de 6 kilomètres.

La Chartreuse de Miraflorès, fondée en 1445 par Jean II de Castille, fut enrichie par Isabelle la Catholique qui y fit élever les tombes de ses parents (1489-93). Napoléon, qui visita la Chartreuse au mois de novembre 1808, voulut, dit-on, enlever ces tombes sculptées, mais recula devant les difficultés du transport [3]. Ponz, en 1780 [4], avait signalé à la Chartreuse de nombreuses peintures, entre autres de Martin de Vos, de Juan Flamenco, d'Antoine Claeissens de Bruges, etc. Celle qui l'intéressa le plus était un tableau d'autel avec ses volets, attribué à Rogier, qui avait servi d'oratoire au roi Jean II auquel il avait été donné par le pape Martin V, mort en 1431, d'après les archives aujour-

1. Thiébault, t. IV, p. 296.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 312.
3. Voir Manuel de Assas, dans les *Monumentos arquitectonicos de España*, 1880. Le mausolée de Don Juan et d'Isabelle a été publié par Delgado, *Museo español*, t. III, p. 293 et suiv.
4. Ponz, *Viage*, t. XII, p. 50 et suiv. Publié en 1783.

d'hui perdues du couvent. La description de Ponz concorde tout à fait, comme l'a remarqué Passavant dès 1822, avec le rétable de la Vierge à Berlin, attribué à Rogier. D'autre part, Bosarte, en 1804[1], signale à la Chartreuse non seulement le rétable, mais son pendant, qu'il ne décrit pas. Quel était ce pendant? On a supposé que c'était le rétable de saint Jean-Baptiste qui, suivant le marchand Nieuwenhuys, fut apporté d'Espagne en Angleterre, en 1816, par une personne de l'ambassade britannique[2]. Le Musée de Berlin l'a acquis en deux fois — deux panneaux en 1850 à la vente du roi de Hollande, le troisième en Angleterre. Une copie ancienne, œuvre de l'atelier de Rogier, est au Musée Staedel de Francfort. Sur l'exemplaire de Berlin du catalogue de la vente du roi de Hollande, un anonyme, probablement Waagen, a écrit que le rétable de saint Jean était, lui aussi, originaire de Miraflorès. Le second triptyque de Berlin est-il lui-même un original? Ce n'est pas le lieu de discuter cette question.

Passavant déclara le premier, en 1853, que le rétable de la Vierge à Berlin n'était qu'une ancienne copie. Cette opinion fut brillamment confirmée en 1908 lorsque deux panneaux du rétable original, incontestablement supérieurs à ceux de Berlin, furent découverts dans la chapelle royale d'Isabelle à Grenade[3]. Le troisième panneau, tombé aux mains de la duchesse d'Osuna à Valence, fut acheté par Duveen, de Londres, puis par Michael Dreicer, et se trouve aujourd'hui au Musée métropolitain de New-York[4]. Il est probable que la copie de Berlin, commandée par Isabelle quand elle envoya l'original à Grenade, est due à Juan Flamenco.

Si l'on est mal instruit de l'histoire du rétable de saint Jean, il n'en est pas de même de la copie berlinoise du ré-

1. Bosarte, *Viage artistico*, Madrid, 1804, p. 271; cf. V. von Loga, dans le *Jahrbuch* des Musées prussiens, 1910, p. 56.

2. Cf. Winckler, *Der Meister von Flémalle*, p. 158; Tormo di Monzo, *Boll. Soc. excursiones*, novembre 1908.

3. *Gazette des Beaux-Arts*, 1908, II, p. 289; Winckler, *op. laud.*, p. 167; *Jahrbuch* des Musées de Berlin, 1910, p. 47.

4. *Burlington Magazine*, t. XXII, pl. à la p. 76.

table de la Vierge. Le 30 juillet 1835 [1], Waagen écrivait de Londres :

J'ai eu le bonheur de voir ici (chez le marchand Aders) un des ouvrages les plus riches et les plus beaux de Memling. C'est l'autel portatif de l'empereur Charles-Quint qui, jusqu'à l'invasion française, fut conservé dans la cathédrale de Burgos, y fut acheté *(kaeuflich erworben)* par un général français, le vicomte d'Armagnac, et exposé ici il y a peu de temps pour être vendu, par les soins d'un peintre français demeurant à Londres, Berthon [2] (suit la description du rétable de la Vierge)... Malheureusement, le prix demandé pour ce joyau, 3.000 livres, est si exagéré qu'il n'y a même pas lieu de faire une offre.

Observons, avant d'aller plus loin : 1° que Waagen, trompé par de faux rapports que nous retrouverons plus loin, dit que Darmagnac acheta ce tableau de la cathédrale de Burgos, alors qu'il n'y a jamais été; 2° qu'il dit que ce tableau a été *acheté* et non *dérobé*, ce qui est exact; 3° qu'il donne à Darmagnac le titre de vicomte, alors que ce titre ne lui fut octroyé qu'en 1823; 4° que Waagen prit une copie de Rogier pour un chef-d'œuvre de Memling, cette attribution étant celle du vendeur.

Ni Waagen ni aucun de ceux qui ont écrit sur le triptyque de la Vierge n'ont connu un document du 2 juillet 1836 qui m'a été communiqué par M. Seymour de Ricci. C'est un catalogue de tableaux vendus à Londres chez Christie et Mason, « comprenant quelques peintures appartenant au général vicomte d'Armagnac ». Ces dernières sont cataloguées à la page 8, n°s 117-122, à savoir :

117. J. Lopez Inquidonos, *Trois sujets de fruits* (£ 9,5).
118. M. Coxie, *la Vierge et l'Enfant* (£ 5,5).
119. Ribera, *Tête de saint Jean* (£ 4,4).
120. Alonzo Cano, *le Martyre de saint Sébastien*. Bien dessiné et d'une riche couleur (£ 11,6) [3].

1. Waagen, *Kunstwerke und Künstler in England*, t. II, p. 233.
2. Peut-être René-Théodore Berthon, de Tours (1776-1859).
3. Peut-être le tableau qui figura plus tard dans la collection Aguado à Paris (*Monatshefte*, 1909, p. 260, n. 61).

121. Murillo, *Madeleine au désert*. Ce beau tableau était autrefois à l'Escurial et fut donné au général par Joseph Bonaparte (£ 241,10)[1].

122. (Entre parenthèses : *non vendu*.) J. Himmelinck, *la Chapelle de Charles-Quint*. Ce chef-d'œuvre exquis représente... (suit la description du triptyque de la Vierge). Ce tableau incomparable a été longtemps dans la famille des ducs de Bourgogne; il accompagna Charles-Quint dans toutes ses campagnes et était placé sur l'autel quand il entendait la messe. Il fut trouvé *(found)* dans la cathédrale de Burgos par le vicomte d'Armagnac, lors de l'entrée de l'armée française dans cette ville en 1809.

Il y a là quelques erreurs, peut-être voulues. Ce triptyque, répétons-le, n'a jamais été dans la cathédrale de Burgos, puisqu'il a été signalé dans la Chartreuse en 1780, puis en 1804; l'armée française n'est pas entrée à Burgos en 1809, mais, à plusieurs reprises, en 1808; Darmagnac a quitté Burgos pour Madrid et la Galice à la fin de janvier 1809.

Ainsi, en 1836, le triptyque dont on demandait £ 3.000 en 1835 a été retiré d'une vente à Londres, pour être acquis plus tard par Nieuwenhuys, le roi de Hollande et le Musée de Berlin (1850). Feu A.-J. Wauters, qui a raconté après d'autres cette histoire[2], dit à tort qu'il avait disparu de la Chartreuse « pendant l'invasion française de 1813 ». On verra plus loin qu'il est sorti d'Espagne en 1810.

Décrivant la galerie de S. M. le roi des Pays-Bas, Nieuwenhuys dit avoir acquis ce triptyque « de la famille du général d'Armagnac ». Dans le catalogue de la vente, où il figure sous le n° 17, on ne trouve aucune indication de provenance et l'attribution à Memling est maintenue (1850). Dès 1841, Passavant avait proposé, mais avec réserves, l'attribution à Rogier qui a prévalu.

Le catalogue illustré des peintures du Musée de Berlin porte, sous le n° 534 A, ce qui suit :

Avant l'incendie de la Chartreuse de Miraflorès près Burgos, Dar-

1. Une note nous apprend que ce tableau, différent des deux *Madeleine* publiées dans le catalogue illustré de l'œuvre de Murillo par Aug. Mayer (1913), passa plus tard, au prix de £ 330, à M. Daubeny.

2. *Burlington Magazine*, t. XXII, p. 82.

magnac trouva ce tableau et le vendit à un marchand de vin, lequel le vendit à Nieuwenhuys qui le vendit au roi de Hollande.

J'ignore la source de cette information sur un incendie de la Chartreuse de Miraflorès. Avec le concours de M. P. Paris qui a très obligeamment consulté la littérature locale, je me suis assuré *qu'il n'y a jamais eu d'incendie*, mais seulement quelque pillage le 9 août 1808, lorsque l'armée du roi Joseph, refluant de Madrid sur l'Èbre, passa par Burgos. Thiébault n'aurait pas qualifié la Chartreuse de « beau et riche couvent » s'il avait été ravagé par un incendie. Quant à la vente du triptyque à un marchand de vin, elle n'est pas invraisemblable, puisque le général Darmagnac, après 1815, se retira à Bordeaux, où les marchands de vins n'ont jamais manqué. Il survécut à tous les divisionnaires de l'Empire et mourut à Bordeaux, le 12 décembre 1855, dans sa quatre-vingt-dixième année, étant né à Toulouse le 1er novembre 1766. Grâce à l'amitié de M. Radet, qui l'a trouvé chez un notaire, je possède une copie de l'inventaire de ses tableaux, rédigé en décembre 1855; celui qui est estimé au plus haut prix est le *Couronnement de la Vierge* d'Alonzo Cano, mais il n'est question ni du triptyque, ni du chef-d'œuvre dont je m'occuperai à l'instant. Nieuwenhuys ne peut donc avoir acheté le triptyque « à la famille du général d'Armagnac », à moins que le marchand de vin anonyme n'ait fait partie de cette famille. Dans les nombreux articles nécrologiques que la presse bordelaise consacra au vieux général et que M. Radet a bien voulu lire pour moi, aucune allusion n'est faite à son goût pour les arts, dont il avait d'ailleurs donné plus d'une preuve, puisqu'il sut apprécier les peintures du xve siècle à une époque où presque personne n'en faisait cas. Quelle différence avec le maréchal Soult que Murillo et les Espagnols du xviie siècle, sauf Velasquez, intéressaient à titre presque exclusif !

Le Louvre a bénéficié de la plus heureuse acquisition de Darmagnac; c'est d'elle qu'il me reste à parler.

Louis Vitet, de l'Académie française (1802-1873), inspec-

teur général des monuments historiques depuis 1830, était un ami de jeunesse du comte Tanneguy Duchâtel (1803-1867), qui fut plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe et appartint à deux sections de l'Institut. Après la chute du Gouvernement de Juillet [1], il entreprit, avec les conseils de Vitet, de former l'admirable collection de tableaux dont sa veuve a légué une partie au Louvre en 1878. Une des merveilles de cette collection est le grand tableau de Memling (Louvre, 2026), représentant la Vierge et l'Enfant, saint Jacques Majeur et saint Dominique, avec les donateurs Jacques Floreins de Bruges et sa femme, accompagnés de leurs dix-huit enfants. Jacques Floreins, mort en 1489 ou 1490, avait épousé une Espagnole. Le tableau, peint vers cette époque, passa un peu plus tard en Espagne. Le catalogue du Louvre dit qu'il fut apporté de là en 1809 (lire 1810) par le général d'Armagnac, nom imprimé à tort en deux mots, car Darmagnac n'a signé ainsi qu'après la Restauration et la particule ne figure pas dans ses états de service. Il n'y a pas d'autres informations au catalogue du Musée.

Grâce à Vitet, nous en savons davantage. Dans la *Revue des Deux Mondes* d'octobre 1860, il publia un article sur les peintres flamands, réédité dans ses *Etudes sur l'histoire de l'art* (t. III, p. 219 et suiv.). J'en extrais ce qui suit :

> Lorsque, dans ces dernières années, j'entendis raconter qu'il y avait à Bordeaux, chez un vieux serviteur de l'Empire, le général d'Armagnac, un tableau qu'il avait rapporté d'Espagne, que depuis quarante ans il gardait dans sa chambre et qu'il donnait pour un Memling, j'avoue que j'eus à peine la curiosité de le voir. Je fus donc étrangement surpris lorsque, au premier regard jeté sur ce tableau, je me trouvai en pays de connaissance... Pour cette fois, c'était un véritable Memling, sans problème et sans contestation possibles.. Le bonheur veut que, depuis sa sortie d'Espagne en 1810, ce grand panneau n'ait jamais été touché et que rien ne laisse apercevoir des restaurations antérieures.

Ce témoignage établit que le Memling Duchâtel est sorti

1. Voir Vitet, *Rev. des Deux Mondes*, 1870, II, p. 589.

d'Espagne en 1810 et que Vitet dut le voir très peu de temps avant la mort du général, puisque celui-ci l'aurait gardé dans sa chambre pendant quarante ans (1815-1855). Vitet avisa-t-il immédiatement son ami Duchâtel? Ce qui s'est conservé de la correspondance de Vitet avec Duchâtel est, m'assure-t-on, insignifiant, car ils se voyaient trop souvent pour avoir lieu de s'écrire. Mais retenons que ce chef-d'œuvre n'a pu se trouver en 1855 dans la succession du général, puisqu'il manque à l'inventaire de décembre 1855 dont il eût été le principal ornement.

La première publication de ce tableau, due au comte Henri Delaborde, fils d'un compagnon d'armes de Darmagnac en Espagne [1], renvoie à l'article de Vitet et n'apporte, sur la question de provenance, aucun renseignement nouveau. Il en est de même de l'article de Thoré (W. Bürger) dans le *Paris-Guide* de 1867, où le tableau, signalé dans l'hôtel Duchâtel rue de Varenne, est attribué dubitativement, mais malencontreusement, à Gérard David. Weale, qui en a déterminé le sujet et la date, n'a pas essayé d'en éclaicir la provenance.

Ainsi : 1° le général Darmagnac achète, en janvier 1809, la Chartreuse de Miraflorès avec son contenu, dont fait partie une ancienne copie du triptyque de Rogier, décrite là dès 1780, et aussi plusieurs tableaux de style flamand gothique, *d'estilo flamenco y gotico* que Bosarte signale sommairement en 1804.

2° Darmagnac rentre en France en 1810 avec le tableau de Memling.

Voilà des faits certains. Mais il est, en outre, probable :

1° Que Darmagnac emporta toutes les peintures bien conservées de la Chartreuse, et pas seulement le triptyque de la Vierge qu'il attribuait à Memling.

2° Que le Memling Duchâtel fit partie du même convoi que le triptyque et d'autres œuvres, mais que le général, en appréciant l'exquise beauté, le garda pour lui.

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, I, p. 5 et gravure à la p. 248.

Si ces probabilités sont prises en considération, il en résultera que le grand Memling du Louvre provient de la Chartreuse de Miraflorès.

Je crois donc avoir montré, tant au point de vue du folklore que de la muséographie, l'intérêt de la note inaperçue des *Mémoires* de Thiébault et en avoir, pour le moment, épuisé le contenu.

SALOMON REINACH.

APPENDICE

Inventaire des tableaux du général d'Armagnac.

(Décembre 1855)[1]

Nº 393.	Holbein. *Un Médecin.* Peinture sur bois [estimation]	100 fr.
— 394.	Michel Coxi(e). *La Vierge et l'Enfant Jésus*	1.000 —
— 395.	Même maître. *La Visitation*	500 —
— 396.	Menz (peut-être Mengs?). *La Chaste Suzanne*	50 —
— 397.	Paul Brill. *Paysage*	100 —
— 398.	Raphaël Mengs. *Le Miracle de Notre-Dame de Lorette*	100 —
— 399.	Du même. *Vierge* (miniature)	60 —
— 400.	Gérard Dow. *Une Femme tenant un perroquet*	50 —
— 401.	Paul Crayer. *La Vierge et l'Enfant Jésus*	25 —
— 402.	Jacobus de Bar. *Mars et Vénus*	150 —
— 403.	Alonzo Cano. *Le Couronnement de la Vierge*	2.000 —
— 404.	École espagnole. *Le Martyre de sainte Agathe*	25 —
— 405.	École espagnole. *Portrait de vieille femme*	25 —
— 406.	École espagnole. *La Vierge donnant une chasuble à saint Ildephonse*	50 —
— 407.	El Castillo. *Tête d'étude*	30 —
— 408.	Orente. *Le Calvaire*	25 —
— 409.	Orente. *Saint Pierre*	25 —
— 410.	Orente. *Une Reine d'Espagne habillée en religieuse*	30 —

1. Copie due à M. Radet.

Nº	411.	Ribeira. *Nature morte.*	300 fr.
—	412.	Ribeira. *Saint Jean l'Apocalyptique.*	300 —
—	413.	Ricci. *Saint Jean-Baptiste enfant.*	30 —
—	414.	Cespedès. *Saint André portant sa croix*	100 —
—	415.	Pierre de Cordoue. *L'Automne*	150 —
—	316.	Jordano. *L'Adoration et le Mariage de la Vierge* (2 toiles)	1.000 —
—	417.	Cavaliero Maximo. *Le Portrait d'Artémise Gentilleschi.*	200 —
—	418.	Castiglione. *Moutons.*	100 —
—	419.	Beato d'Alfiesole (*sic*). *Vierge et Anges.*	50 —
—	420.	École de Léonard de Vinci. *Vierge.*	25 —
—	421.	École du Guide. *Vierge entourée d'anges.*	50 —
—	422.	Mignard. *Portrait de Mlle de La Vallière*	60 —
—	423.	École française. *Deux baigneurs et un paysage* (2 toiles).	15 —

LES ARMES GAULOISES

FIGURÉES SUR

LES MONUMENTS GRECS, ÉTRUSQUES ET ROMAINS

Des peuples barbares avec lesquels les Grecs, les Étrusques ou les Romains se sont trouvés en rapport, les Gaulois sont sans doute celui qui a inspiré le plus grand nombre d'œuvres d'art, et les plus variées. Toutes les matières, toutes les techniques, sculpture, peinture, céramique, glyptique, toreutique, numismatique, ont été employées à reproduire les traits, le costume, les armes des Gaulois.

L'incontestable intérêt de ces monuments a, depuis une centaine d'années [1], attiré l'attention des archéologues, et beaucoup de ces représentations ont été l'objet de travaux de détail, fort nombreux, — et de quelques études d'ensemble [2]. Ces recherches ont eu pour principal résultat de mettre en relief la valeur esthétique et l'importance historique des écoles de sculpture hellénistiques, et spécialement l'influence de l'école pergaménienne [3]; mais elles ont aussi révélé l'existence d'un riche trésor de documents archéologiques sur le type physique, le costume et l'armement des Celtes.

1. Cf. S. Reinach, *les Gaulois dans l'art antique*, tirage à part, 1889, p. 8, n. 2.

2. On trouvera la bibliographie des études d'ensemble dans J. Déchelette, *Manuel d'archéologie*, II, 3, p. 1580, n. 1. Cf. G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, 2e éd., 1915, p. 44 sqq. — La première en date de ces études est celle de M. S. Reinach, *les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola*, in *Rev. archéol.*, 1888, II, p. 273 et 1889, I, p, 11, 187, 317. (Je me réfère ici au tirage à part, 1889.)

3. Peut-être, d'ailleurs, a-t-on quelque peu exagéré l'étendue de cette influence.

Ces documents, en ce qui concerne, du moins, l'armement, ont été jusqu'ici parfois signalés, rarement utilisés. Les travaux dont je viens de parler se sont attachés plutôt à l'étude des attitudes, des groupements, du style, qu'à celle des détails de l'équipement. Si quelques observations partielles, souvent pénétrantes, ont été présentées, jamais encore aucun travail d'ensemble n'a été publié sur les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains [1].

A première vue, cependant, une telle étude semble promettre d'heureux résultats. L'armement des Gaulois est l'un des mieux connus qui soient; le deuxième âge du fer, notamment, qui correspond à l'époque des monuments figurés en question, a fourni un très grand nombre d'armes trouvées dans les sépultures. Nous pouvons donc, jusqu'à un certain point, contrôler l'exactitude des figurations, et déterminer ainsi le degré de confiance que méritent, de la part de l'archéologue, les monuments qui les présentent. Résultat important dans certains cas, par exemple quand il concerne des monuments, comme les urnes étrusques, très riches en documents par ailleurs incontrôlables, ou, comme l'arc de triomphe d'Orange, d'une exactitude archéologique contestée.

La comparaison entre elles des armes figurées sur les diverses catégories de monuments est aussi fort instructive, en ce qu'elle permet de fixer avec quelque rigueur les limites des influences helléniques et de vérifier si, difficilement contestables en ce qui concerne les attitudes et groupements de combattants, elles s'étendent également aux types d'armes, ou si ces armes, au contraire, en Étrurie et à Rome, ont été dessinées d'après les originaux.

Si bien connu, d'ailleurs, que soit l'armement gaulois, cette connaissance n'est pas sans lacune. Les sépultures et dépôts, sauf de rares exceptions, ne nous ont conservé que les parties

1. Le marquis de Lagoy a publié en 1849 des *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, Aix, in-8, ouvrage fort intéressant malgré quelques erreurs. Je n'en connais ni de plus général ni de plus récent.

métalliques des armes : pour le reste nous serions, en l'absence des monuments figurés, réduits aux vagues et rares descriptions des auteurs anciens. Les monuments nous apportent les documents qui nous manquaient : c'est par eux, exclusivement, que l'on connaît les formes exactes de bouclier, celles du casque à cornes et du carnyx; en constatant que, sur les monuments les plus anciens, le bouclier celtique n'a qu'un *umbo* de bois, on s'explique l'absence de toute armature métallique de bouclier dans les tombes gauloises de la première période de Latène. Enfin si, outre les armes conformes à celles des sépultures, les monuments en figurent de différentes, nous serons en droit d'en enrichir les catalogues de l'archéologie celtique.

Si l'on ajoute que la comparaison de la chronologie monumentale avec la chronologie celtique peut permettre d'en contrôler mutuellement les données, et, le cas échéant, d'y apporter quelque rectification, on accordera que l'étude des armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains semble promettre quelques résultats assez dignes d'intérêt.

A cette étude se borne le présent travail. C'est dire que j'écarte, d'une part, les monuments illyriens, vénètes ou gaulois figurant des guerriers, et, de l'autre, les monuments grecs, étrusques ou romains représentant des Gaulois sans armes; j'étudierai, en revanche, ceux de ces monuments où l'on voit non des Gaulois mais des trophées d'armes celtiques.

Le nombre des monuments utilisés est assez considérable. On en trouvera ici quelques-uns qui paraissent n'avoir pas été signalés. Je ne me flatte pas de n'en avoir laissé échapper aucun. Si, cependant, comme j'espère, on ne constate point d'omission grave, le mérite, pour la plus grande part, en revient à ceux qui, avant moi, ont décrit, publié, et surtout réuni ces documents [1].

1. Parmi les ouvrages d'ensemble que j'ai consultés le plus couramment et sans lesquels le présent travail eût été à peu près impossible, je citerai outre les *Recherches numismatiques* du marquis de Lagoy (1849) et *les Gau-*

lois dans l'art antique, de M. S. Reinach (1888-89), déjà mentionnés : Adr. Blanchet, *les Gaulois et les Germains sur les monnaies romaines (Congrès intern. de numismatique à Bruxelles)*, Bruxelles, 1891; — P. Bienkowski, *De simulacris barbararum gentium apud Romanos*, Vienne, 1900; — Id., *Die Darstellungen der Gallier in der hellenistischen Kunst*, I, Vienne, 1908; — E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule*, 1907 sqq.; — Ad. Reinach, *les Galates dans l'art alexandrin*, in *Mon. Piot*, XVIII, 1911; — Id., *la Mort de Brennus. Étude sur quelques figurations des Gaulois dans l'art hellénistique ; ibid*, XXI, 1914. — Je mentionnerai plus loin, et en leur lieu, les études partielles que j'ai utilisées. Il va sans dire que j'ai eu constamment sous la main : A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 2 vol., Paris, 1905; — G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, 1906; 2e éd., 1915; — C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, 7 vol., 1908 sqq.; — J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 4 vol., 1908-1914; — ainsi que les divers *Répertoires* de M. S. Reinach. — Je dois une particulière gratitude à MM. Salomon Reinach, Adrien Blanchet, Piotr Bienkowski et Albert Grenier, qui ont bien voulu m'aider de leurs avis et de leurs encouragements.

PREMIÈRE PARTIE

LES ARMES GAULOISES SUR LES MONUMENTS GRECS

I. — Les monuments.

Les monuments grecs ou hellénistiques figurant des armes gauloises ou des Gaulois armés peuvent être classés en trois groupes d'après leur origine ou la nature de leurs représentations.

A. Groupe delphique ou européen. — Le premier groupe comprend les œuvres relatives au pillage de Delphes et à la série de défaites subséquentes des Gaulois (280-279).

a) *Pillage de Delphes.* — 1. Coupes caléniennes. Le pillage de Delphes était sans doute figuré anciennement par une ou plusieurs grandes œuvres. De ces compositions il ne reste guère d'autre trace, outre les urnes étrusques, que quelques coupes caléniennes [1]. Deux de ces coupes, identiques, figurent incontestablement un Gaulois pillant [2],

1. Je n'ignore pas que Calès, lieu de fabrication de ces phiales, n'est point en Grèce mais en Campanie (auj. Calvi Risorta, 12 km. n. de Capoue). Les reliefs dont elles sont ornées paraissent, cependant, directement inspirés de prototypes métalliques originaires de la Grèce propre ou de l'Asie Mineure (cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1586 et n. 3). Les Gaulois n'étaient guère connus en Campanie; les armes qu'ils portent sur les coupes caléniennes se rattachent à celles figurées sur les monuments grecs, non aux séries étrusques. Aussi est-il préférable, pour notre objet spécial, de compter ces coupes au nombre des monuments grecs. — En revanche le pillage de Delphes a fourni le sujet de plusieurs reliefs d'urnes étrusques; mais ici l'armement des Gaulois, comme celui de leurs adversaires, s'écarte par plusieurs points importants de ceux des monuments grecs; ainsi qu'il sera montré plus loin, ces armes ont été dessinées d'après les armes originales des Gaulois d'Occident.

2. Bienkowski, *Darst. d. Gallier*, fig. 97 et 98.

comme on l'a depuis longtemps reconnu [1]. Sur une troisième est représenté, renversé par un cavalier, un fantassin où, sans raison décisive, on a cru voir un Gaulois [2].

b) *Défaite des Gaulois.* — Quant à la défaite des Gaulois, elle était figurée principalement par la Galatomachie peinte dans le Bouleuterion d'Athènes par Olbiadès [3]. Nous ne connaissons rien de cette œuvre; il est possible, et même très vraisemblable, qu'elle ait inspiré les auteurs des œuvres énumérées ci-après, mais cela n'est pas certain; ces œuvres, cependant, semblent bien provenir d'une source commune. Ce sont, classés par sujets :

2. Un fragment de peinture murale, d'une maison de Délos [4], qui paraît représenter un combat entre Grecs et Barbares. Le seul Barbare que l'on distingue semble bien être un Galate; il porte un bouclier ovale.

3. Quatre pyxides à sujet en relief, des Musées de Delphes et d'Athènes. Ils figurent des Celtomachies composées par le rapprochement, fait avec un certain art, d'estampages isolés [5]. Ces vases, fabriqués soit en Béotie, soit en Égypte, semblent déceler une influence alexandrine. M. Courby les range, avec vraisemblance, non dans le cycle pergaménien, mais dans le cycle delphique [6].

4. Un relief sur un fragment de réchaud en terre cuite trouvé au Pirée : victoire d'un cavalier grec sur trois Gaulois nus [7].

5. Un médaillon en corne de cerf : cavalier grec terrassant un Gaulois nu [8].

1. Fr. Lenormant, *Un fond de poculum de la fabrique de Capoue*, in RA, 1872, I, p. 153 (fig.). Cf. S. Reinach, *les Gaulois dans l'art antique*, p. 35 et fig. 22.
2. R. Pagenstecher, *Die calenische Reliefkeramik*, pl. XXII = Ad. Reinach, *les Galates dans l'art alexandrin*, fig. 29.
3. Pausanias, I, 3, 4.
4. *Monum. Piot*, 1907, pl. IX = Ad. Reinach, *Mort de Brennus*, fig. 8 = S. Reinach, RPGR, 272, 3.
5. F. Courby, *les Vases grecs à reliefs* (Paris, 1922), ch. XXIII, p. 438 sqq. et fig. 93 et 96.
6. *Ibid.*, p. 446.
7. Bienkowski, *Darst. d. Gallier*, fig. 48 *a* = Ad. Reinach, *op. laud.*, fig. 9.
8. Au Musée de Saint-Germain. Ad. Reinach, *Galates dans l'art alexandrin*, fig. 28.

6. Trois pierres gravées, figurant toutes trois un cavalier grec terrassant un fantassin nu [1]. Dans le vaincu, armé d'une épée et d'un grand bouclier ovale, on doit, me semble-t-il [2], reconnaître un Gaulois.

7. Une autre gemme représente, près d'une pyramide analogue à celle de C. Cestius, un homme nu, sauf un court *sagum*, armé d'un bouclier qui semble ovale et d'un javélot barbelé [3]; il est sur un genou et dans une attitude très fréquemment donnée aux Gaulois vaincus sur les monuments grecs, étrusques et romains. Ce guerrier a été parfois considéré comme gladiateur funéraire, à cause de la proximité de la pyramide [4], mais c'est là une interprétation certainement inexacte ; les gladiateurs n'étaient jamais entièrement nus. Ce combattant est un Gaulois. L'authenticité de cette pierre est, il est vrai, très suspecte [5]; mais l'on peut croire que le guerrier en a été exécuté d'après un modèle antique, probablement grec.

8. Deux exemplaires presque identiques d'un motif en terre cuite, figurant deux petits amours nus, armés de boucliers gaulois et combattant [6]. Bien que l'un des exemplaires ait été trouvé à Pergame, cette œuvre paraît alexandrine [7].

9. Une gemme, de travail sans doute alexandrin [8]. Cavalier nu-tête, paraissant n'avoir d'autre vêtement qu'un manteau; grand bouclier ovale à umbo rhomboédrique. C'est vraisemblablement un Gaulois.

10. Une autre gemme. Fantassin nu, casqué; manteau

1. S. Reinach, *Pierres gravées*, 51, 18[4]; 58, 44[1] (Gori, *Mus. flor.*); 116, 39 (*Marlborough gems*).

2. Je n'ai pas connaissance que cette interprétation ait été déjà proposée.

3. S. Reinach, *Pierres gravées*, 65, 73[5] (Gori).

4. A. Rich, *Dict. des antiq.*, s. v. *Bustuarius* et *Pyramis ;* Saglio, *Dict.*, s. v. *Bustuarius*, fig. 898.

5. S. Reinach, *loc. laud.*

6. Pergame; Berlin : S. Reinach, *Gaulois dans l'art*, fig. 21. — Tavolia près Aianteion; anc. coll. Ad. Reinach : Ad. Reinach, *Galates*, fig. 25.

7. Il est vrai qu'on peut rattacher ces reliefs au groupe des Mercenaires. Cf. Ad. Reinach, *op. laud.*, p. 98.

8. S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 63, 63[1] (Gori).

de fourrure, épée, grand bouclier ovale [1]. Déjà reconnu comme Gaulois [2].

c) *Trophées*. — Enfin nous savons par divers auteurs [3] que les Grecs vainqueurs dédièrent aux dieux un certain nombre de trophées. Les Étoliens, notamment, suspendirent à l'entablement du temple de Delphes des boucliers votifs [4]. De ces boucliers ne reste aujourd'hui que la trace [5]; mais nous avons quelques monuments appartenant sans doute à la même série :

11. Une statue d'Apollon foulant aux pieds des boucliers gaulois, découverte à Délos en 1904 et 1906 [6].

12. Monnaies étoliennes (or et argent) figurant l'ex-voto dédié à Delphes par les Étoliens en mémoire de leurs victoires sur les Macédoniens (314-311) et sur les Gaulois (279). L'Étolie armée, assise sur un monceau de bouclièrs macédoniens et gaulois et foulant aux pieds un carnyx [7].

13. Bas-relief de Pagae : bouclier ovale orné d'une Athéna combattant [8].

14. Plusieurs petits boucliers ovales en argile coloriée trouvés dans les tombes hellénistiques d'Érétrie [9].

B. Groupe pergaménien ou asiatique. — Le second groupe comprend les monuments relatifs aux victoires rem-

1. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, 34, 29 = Bienkowski, *Darst. d. Gallier*, fig. 112 *a*.

2. Bienkowski, *loc. laud.*

3. Cf. S. Reinach, *Gaulois*, p. 41.

4. Pausanias, X, 19, 3.

5. Cf. *Bull. de Correspondance hellénique*, 1894, p. 176.

6. G. Leroux in *Rev. de l'Art antique et moderne*, 1909, II, p. 98 et planche = S. Reinach, RS, IV, 53, 2.

7. *Synopsis... A guide to... coins of the Ancients* (2e éd., Londres, 1881), pè 77, pl. 42, nos 14 (statère) et 15 (demi-statère); cf. Babelon, *Monn. de la Rép. rom.*, I, p. 276. Head, *Hist. num.* p. 284 = W. Ridgeway, *The early age of Greece*, I, fig. 98 (tétradrachme); L. Forrer, *The Weber collection*, II, Greek coins (1924), p. 277, pl 119, no 3121 (tétradr.). Cf. Ad. Reinach, *l'Étolie assise sur les trophées de Kallion*, in *Journ. internat. d'archéologie numismatique*, 1911.

8. Le Bas, *Monuments figurés*, pl. 92 = S. Reinach, RR, II, 333, 3.

9. *American Journal of archaeol.*, 1898, p. 147; Ad. Reinach, *Galates*, p. 54, n. 1.

portées sur les Galates, à la fin du IIIe et dans la première partie du IIe siècle, par les Grecs d'Asie et principalement par les rois de Pergame. Il est représenté par deux séries de monuments, figurant les uns des Galates, les autres des trophées :

a) *Galates.* — 15. Les statues des ex-voto d'Attale Ier, ou plutôt les répliques de ces statues [1], fort intéressantes pour l'histoire, fournissent à notre matière une contribution relativement pauvre. Nous utiliserons cependant : le Gaulois mourant du Capitole [2], le groupe Ludovisi (Gaulois se tuant après avoir tué sa femme)[3], le Gaulois de Délos [4], le jeune Gaulois mort du Musée de Venise [5], le Gaulois casqué de Naples [6], le Gaulois blessé du Louvre [7], le Gaulois mourant de Florence [8].

16. Quelques statuettes de terre cuite trouvées en Asie Mineure : éléphant terrassant un Galate [9]; guerrier galate nu (tous deux de Myrina) [10]; Galate casqué mort (Pergame, Musée de Berlin) [11].

17. Un fragment de vase émaillé à reliefs, trouvé dans la

1. S. Reinach, *Gaulois*, p. 6 sqq.; P. Bienkowski, *Darst. d. Gallier*, p. 1 sqq.

2. S. Reinach, RS, I, 530, 2. — Il y a plus de cent ans (1821) que cette statue a été, sans contestation possible, reconnue pour celle d'un Gaulois (S. Reinach, *Gaulois*, p. 8, n. 3). En 1888 M. Salomon Reinach se plaignait (*ibid.*) que l'ancienne dénomination (Gladiateur mourant) fût encore parfois employée et que l'interprétation correcte n'ait pas été acceptée sans peine. Elle ne l'est pas encore, tant les erreurs ont la vie dure. En 1901 M. Perdrizet figurait comme gladiateurs romains les Gaulois du Louvre et du Capitole (*in* docteur Tissié, *l'Éducation physique au point de vue historique, scientifique, etc.*; I, *l'Educ. phys. en Gr. et à Rome*, par P. Perdrizet), et, tout récemment encore, en 1922, M. Maurice Croiset, parlant du Gaulois du Louvre, se contente de dire que cette statue « représente *probablement* un Galate » (*la Civilisat. hellén.*, II, p. 136).

3. S. Reinach, RS, I, 498, 1.

4. *Ibid.*, II, 199, 5.

5. *Ibid.*, I, 531, 3.

6. *Ibid.*, I, 523, 4.

7. *Ibid.*, I, 141, 5 et 6.

8. *Ibid.*, II, 199, 6.

9. S. Reinach, *Gaulois*, fig. 18 = Saglio, *Dict. des ant.*, fig. 2623.

10. S. Reinach, *Gaulois*, fig. 19.

11. *Ibid.*, fig. 20. Il faut peut-être y joindre le cavalier d'El-Bi'ne (notre no 23).

nécropole de Chatbi près Alexandrie [1] : guerrier blessé que va saisir un éléphant. On admet généralement que cette scène dérive d'une représentation de la victoire remportée par Antiochus Soter en 270 [2], hypothèse assez vraisemblable, surtout si, comme il semble, le bouclier du guerrier est bien ovale.

18. Aux combats contre les Gaulois d'Asie se rapporte très probablement la stèle de Guemlik (Cius), publiée par Le Bas, figurant un combat naval entre Grecs armés de toutes pièces et guerriers nus [3]. Les uns et les autres ont le grand bouclier ovale, sauf un Galate armé du bouclier rond.

b) *Trophées.* — Les trophées sont représentés par :

19. La balustrade du temple d'Athéna à Pergame [4], ornée de sculptures où se mêlent, dans un savant désordre, des armes grecques et des armes gauloises.

20. Les frises du *Bouleuterion* de Milet [5], qui semble ne figurer que des armes gauloises. Ces frises sont infiniment moins intéressantes, à tous points de vue, que celles de Pergame.

21. Il faut vraisemblablement rattacher à cette série une peinture d'Herculanum [6] représentant un chef hellénistique, sans doute Attale Ier [7], consacrant un trophée d'armes gauloises (casques à cornes, etc.) [8].

1. Breccia, *La necropoli di Sciatbi,* pl. LXXX, 273 = Ad. Reinach, *Mort de Brennus,* fig. 12 = F. Courby, *Vases grecs,* fig. 108.
2. Ad. Reinach, F. Courby, *loc. cit.*
3. Le Bas, *Monuments figurés,* pl. 131, 2; cf. S. Reinach, *Gaulois,* p. 43, n. 2.
4. S. Reinach, RR, I, 210 sqq.; Baumeister, *Denkmäler,* II, fig. 1432-1435, 2215, 2219, 2232.
5. Th. Wiegand, *Milet...*; Heft II, *das Rathaus von Milet,* II, 1, *der Waffenfries des Propylon,* par H. Winnefeld, p. 80-86 et pl. XV. Cf. Ad. Reinach, *les Trophées galates de Milet,* in *Rev. celtique,* 1909, p. 67 sqq.
6. Saglio, *Dict.,* fig. 1615 et 7104 = S. Reinach, RPGR, 149, 4.
7. Conjecture d'Ad. Reinach (ap. S. Reinach, *l. c.*).
8. A. Rich, *Dict.,* s. v. *Corniculum,* figure comme provenant d'une peinture de Pompéi un casque à cornes que je n'ai retrouvé nulle part.

De ces deux groupes dépendent, en assez grand nombre, des œuvres romaines ou d'époque romaine qui, bien que procédant incontestablement d'originaux grecs, présentent cependant des détails d'armement et d'équi-

C. Groupe des mercenaires. — Le troisième groupe, enfin, est constitué par les monuments relatifs aux Galates employés comme mercenaires dans les armées grecques et hellénistiques [1]. Ce sont :

22. Plusieurs statuettes de terre cuite représentant des fantassins armés en hoplites, mais que divers détails, et notamment le grand *thyréos* ovale, désignent pour des Gaulois. Une a été trouvée à Rome, une autre à Caere (toutes deux au Musée de Berlin) [2], trois identiques, à Kertch (dont l'une est au Louvre [3], la seconde à l'Ermitage, et la troisième au Musée des Antiques de Pawlowsk) [4], une, enfin, à Kymé (Musée de Constantinople) [5]. D'après M. Bienkowski, les deux statuettes de Berlin seraient des ve et ive siècles [6]; les autres ne remontent pas au delà du iiie siècle.

23. Une autre statuette de terre cuite provenant de la grotte d'El-Bi'ne (Carmel) [7], représentant un cavalier à grand bouclier ovale et à cheveux longs, qu'il faut sans doute considérer comme gaulois, et qui, vraisemblablement, est un mercenaire.

24. Les deux *Captifs* de la Villa Albani [8]. Ils sont armés à la grecque, mais leur physionomie et leurs cheveux longs les désignent clairement pour des Gaulois [9]. La tradition hellénistique figurant d'ordinaire les Galates nus et sans cuirasse, il est très probable — mais non pas certain — que ceux-ci sont des mercenaires.

pement révélant l'époque où elles furent exécutées. Ces œuvres, parmi lesquelles d'intéressantes statuettes de bronze, seront étudiées dans notre troisième partie.

1. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 257-259.
2. P. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, fig. 156 et 157.
3. *Ibid.*, fig. 158 = Ad. Reinach, *Galates*, fig. 24.
4. P. Bienkowski, *op. laud.*, p. 145.
5. Mendel, *Catalogue* (Paris, 1909), n° 3000; Ad. Reinach, *op. laud.*, p. 97.
6. P. Bienkowski, *op. laud.*, p. 144.
7. Ad. Reinach, *Mort de Brennus*, fig. 13.
8. S. Reinach, RS, I, 519, 1 et 3; P. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, fig 145 et 149.
9. S. Reinach, *Gaulois*, p. 27; P. Bienkowski, *op. laud.*, ch. vii, p. 139 sqq.

25. Les stèles funéraires d'Alexandrie, sur lesquelles sont peints des portraits en pied de Galates mercenaires des Ptolémées, vers le IIIe siècle [1]. Ces peintures, actuellement aux Musées du Louvre, de Saint-Germain et de New-York, sont fort effacées et ne présentent qu'un petit nombre de détails intéressants.

26. Un tétradrachme de Ptolémée Soter (305-284), dont le revers est : « aigle sur un foudre; dans le champ, bouclier et Σ [2] ». Ce bouclier est un thyréos ovale de type gaulois et symbolise sans doute la garde de mercenaires galates [3].

27. Les stèles funéraires de Sidon [4], analogues à celles d'Alexandrie, mais un peu plus récentes, beaucoup mieux conservées et riches en indications utilisables. Elles figurent des mercenaires, sans doute au service des Séleucides [5]. Ce ne sont point, il est vrai, des Galates, mais presque tous sont des Anatoliens, et, la plupart, des Cariens, Pisidiens ou Lyciens. Voisins immédiats des Galates, ils en ont pris une bonne partie au moins de leur armement. Cette série peut donc compter, non certes parmi les figurations de Gaulois, mais parmi celles d'armes gauloises.

Ces trois groupes de monuments n'ont pas été distingués seulement pour plus de clarté, mais parce que chacun présente, dans l'armement, des particularités qui lui sont propres. Plus d'un demi-siècle, en effet, sépare le groupe delphique du groupe pergaménien, et pendant ce temps l'armement gaulois a évolué; quant au troisième, l'influence de l'armement grec y est importante. Pour diverses raisons cependant, il paraît préférable de ne pas faire de chaque groupe une étude séparée, mais de rassembler les observations relatives à chaque

1. Le catalogue en a été dressé par Adolphe Reinach, *Galates*, p. 46 sqq.
2. A. Blanchet, *les Monnaies grecques*, p. 104, pl. X, 5.
3. Cette conjecture n'a pas, que je sache, été proposée.
4. S. Reinach, RPGR, 269, 4-11 et 13. Catalogues par Macridy-Bey in *Rev. biblique*, 1904, I, p. 546 sqq. (cf. Jalabert in *Rev. archéol.*, 1904, II, p. 1 sqq.) et par Perdrizet in *Rev. archéol.*, 1904, I, p. 235 sqq.
5. Jalabert, *loc. cit.*, p. 14; cf. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 240.

type d'arme figuré, sauf à recourir éventuellement au classement par groupe.

Au reste la richesse documentaire de ces divers monuments est fort inégale et la nationalisation des armes représentées est souvent malaisée. Ce n'est donc qu'en rapprochant les indications fournies par les différentes catégories et en les contrôlant les unes par les autres que l'on peut arriver à des conclusions présentant quelque certitude.

II. — Armes offensives.

La lance et le javelot. Le gaesum. Le solliferreum.

La lance. — Bien que la lance ait été vraisemblablement en usage chez les Gaulois, au moins dans la cavalerie [1], elle ne fut jamais, semble-t-il, en grande faveur auprès d'eux. Diodore leur attribue pour armes offensives l'épée et diverses sortes de javelots [2], mais ne mentionne pas la lance [3].

De même sur les monuments grecs on ne saurait, sauf erreur, citer aucun exemple certain de lance figurée comme arme gauloise. Elle est portée par les Galates des stèles alexandrines; mais l'équipement de ces mercenaires est partiellement hellénique. Elle figure dans les trophées de Pergame, mais c'est vraisemblablement comme arme grecque. Il paraît néanmoins préférable de décrire les types sous lesquels elle se présente.

1. Du moins, d'après les auteurs latins, les cavaliers gaulois emploient comme arme de main une *lancea* (Hirt, *Bell. Gall.*, VIII, 48, 5; Liv. X, 26, 11; XXII, 6, 4), probablement différente de la *lankia* dont parle Diodore. Cf. *infra* n. 3.

2. Diod., V, 30.

3. La *lankia* que mentionne Diodore, *ibid.*, n'a pas un mètre de long; le fer en constitue presque la moitié (une coudée), et sa largeur atteint près de deux palmes (148 mm.). Ce n'est donc pas une lance, surtout de cavalerie. Au reste Diodore la range parmi les *saunia*, c'est-à-dire les armes de jet proprement dites.

Type à fer losangique. — Les lances des Galates d'Alexandrie sont, autant qu'on peut s'en rendre compte, longues d'environ 2 mètres. Il en est de même des lances des mercenaires de Sidon. Les unes et les autres ont le fer en losange [1]. Ce type, qui paraît relativement récent, est fréquemment représenté sur les monuments helléniques et hellénistiques, notamment sur la célèbre mosaïque de Pompéi; mais il semble étranger aux peuples celtiques, et il est vraisemblable que la lance dont sont armés les mercenaires est un emprunt fait à la panoplie grecque.

Type à fer foliiforme. — Les trophées de Pergame figurent une lance à tête foliiforme (fig. 1), dont le type, au contraire, est très commun dans les pays celtiques dès la plus haute antiquité (fig. 4); mais, comme il n'est pas moins courant en Grèce, il est impossible d'affirmer qu'il est ici représenté comme arme galatique.

Type à arrêt. — Sur le même monument se voit une autre pointe de lance, qui paraît du type à arrêt, c'est-à-dire qu'elle est munie, au-dessous des ailettes, d'une tige transversale destinée à limiter la profondeur de pénétration de l'arme dans le corps de l'ennemi (fig. 2). Bien que ce type ne soit pas entièrement inconnu en Grèce [2], il est surtout fréquent en Europe occidentale, et notamment en Gaule [3]; mais il y revêt des formes assez sensiblement différentes, et ici encore on ne saurait émettre une conclusion ferme sur la nationalité de l'arme figurée.

Le javelot. — *Saunion, gaesum.* — Les lances des trois types précédents peuvent être employées aussi bien comme armes de jet que comme armes d'hast. Mais une pointe

1. Cf. Ad. Reinach, *les Galates*, stèle nº 9.
2. Voir une coupe archaïque du Louvre : S. Reinach, RV, I, 435, 1.
3. Notamment à Alise : Verchère de Reffye, *les Armes d'Alise*, in *Rev. archéol.*, 1864, II, p. 347 sqq., fig. 12 et pl. XXII. Il se perpétue à l'époque mérovingienne : cf. *Rev. archéol.*, 1865, p. III, fig. 4, L (Charnay, Côte-d'Or) et M (Nackenheim, Rhénanie). Il existe en Espagne à l'époque de Latène : cf. H. Sandars, *The weapons of the Iberians*, fig. 42, nº 22 (Almedinilla).

que figurent également les trophées de Pergame (fig. 3) semble n'avoir pu appartenir qu'à un javelot *(saunion)*. La forme en est triangulaire, et rappelle de très près celle de certains poignards chypriotes à ailettes; bien que, dans cette pointe de javelot, les ailettes ne forment point de crochets, elles s'opposeraient sensiblement à l'extraction du fer de la blessure.

Ce type triangulaire se rencontre très rarement, surtout aux âges du fer [1]. On en peut, cependant, citer un exemplaire, d'aspect archaïque (fig. 5) tout à fait analogue à celui de Pergame; il est de l'époque de Latène et a été trouvé à Trugny, Aisne [2]. Les pointes des javelots holosidériques de type hallstattiens, trouvés en Espagne et en Aquitaine [3], ne sont pas sans rapport avec le type triangulaire, mais ils sont nettement barbelés (fig. 8 et 9).

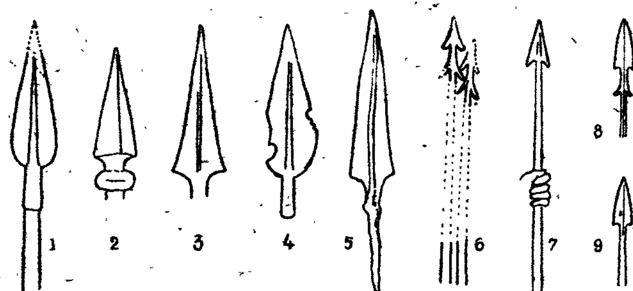


Fig. 1 à 9. — Lances et javelots. — a) *Exemplaires figurés* **: 1, 2, 3, 6. Pergame. — 7. Herculanum. — b)** *Exemplaires réels* **(fer) : 4. Saint-Maur-les-Fossés. — 5. Trugny, Aisne. — 8. Avezac-Prat. — 9. Almedinilla.**

Il est assez vraisemblable qu'il figure ici comme javelot gaulois, car il paraît complètement étranger à l'armement grec.

1. A l'âge du bronze il appartient surtout aux formes britanniques : île de Wight, Suffolk, Irlande, etc.; cf. Kemble, *Horae ferales*, pl. VI, n°s 13, 24, 25, etc.; Déchelette, *Manuel*, II, fig. 69.

2. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 478, 6.

3. Cf. Déchelette, *le Javelot holosidéros des Ibères*, in *Rev. des études anc.*, 1911, p. 452 sqq.

On aimerait à préciser davantage et à trouver le nom de cette arme. L'entreprise est malaisée : *mataris, tragula* et autres noms de javelots gaulois mentionnés mais non décrits par les auteurs anciens [1], ne sont guère, pour nous, que des mots sans signification bien nette. En revanche Diodore, sans les désigner autrement que par le nom grec de *saunia*, décrit comme caractéristiques deux types de javelots gaulois [2] : l'un était à lame ondulée, serpentine, et déchirait les chairs; l'autre, dit Diodore, avait un fer tout droit et long comme une épée; c'était donc le trait que César appelle de son nom latin *verutum*[3], c'est-à-dire une sorte de *pilum*. Il est probable que le second au moins de ces javelots était un *gaesum* [4], et l'on peut croire que le premier, bien que de type tout différent, en était un également. Le mot *gaesum*, en effet, s'applique encore, comme on sait [5], au javelot holosidérique que nous étudierons plus loin, et, très vraisemblablement à un autre javelot, à large fer foliiforme. Il se pourrait donc que ce nom fût un équivalent approché du grec *saunion* et désignât tout javelot pesant, quelle que fût la forme du fer. Dans cette hypothèse l'arme de Pergame serait, avec quelque vraisemblance, identifiable à l'une des formes du gaesum.

A vrai dire, cette identification est bien conjecturale. Il serait cependant étrange que nous n'eussions pas de figuration hellénique du gaesum galatique. Sans doute, nous n'avons pas de preuves directes que les Galates aient employé

1. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 278-279.
2. Diod., V, 30.
3. Caes., *Bell. gall.*, V, 44, 7 et 10.
4. Cf. Diod., V, 29. — Le *gaesum* qui, après les invasions gauloises, remplaça dans l'armée romaine l'antique *verutum* (cf. Liv. VIII, 8), et qui fut, à son tour, remplacé, vers le milieu du IIIe siècle, par la *hasta velitaris* (Polyb., I, 33; II, 30; Liv. XXI, 55), était, selon toute apparence, d'origine celtique. Le *verutum* et la *hasta velitaris* étant toutes deux des javelots à fer en aiguille, il est extrêmement probable qu'il en était ainsi de l'arme intermédiaire; le *gaesum* romain, au reste (et même la *hasta velitaris*), continua longtemps de porter, par abus, le nom de *verutum* (cf. Liv. XXI, 55; Enn. *Ann.*, X. fr. 19).
5. Dottin, *loc. laud.*

cette arme, et le seul récit détaillé qui nous soit parvenu de combats livrés par les Galates, celui de Tite-Live, ne la mentionne pas [1]. Mais Ad. Reinach a conjecturé avec beaucoup de pénétration que le mot γαῖσος, employé à la fin du IIIe siècle par les Septante [2] et dans quelques papyrus, avait été introduit en Orient par les Galates [3], qui se servaient, par conséquent, de l'arme correspondante.

Javelot holosidérique ou solliferreum. — L'un des types de *gaesum* gaulois, d'après certains lexicographes anciens, était un javelot holosidérique [4], et l'on sait que des armes de ce genre ont été trouvées dans des sépultures hallstattiennes d'Espagne et d'Aquitaine [5]. Mais comme les sépultures proprement gauloises n'en ont livré aucun exemplaire, et que « les javelots celtes ne présentent jamais les barbelures des *saunia* lusitaniens et pyrénéens », on en avait conclu que les lexicographes s'étaient trompés et que le solliferreum n'avait point été employé par les Gaulois [6].

Le témoignage des monuments corrobore cependant celui des textes. Le trophée d'Herculanum présente, en effet, un javelot barbelé sans douille apparente (fig. 7), et le Gaulois à la pyramide (gemme de Florence, notre n° 7) en porte un identique. Sur les trophées de Pergame [7] on voit une paire de ces javelots [8], dont la tête à double barbelure (fig. 6)

1. Liv. XXVIII, 19 sqq.; cf. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, in *Rev. celtique*, 1909, p. 67.
2. LXX, *Jos.*, VIII, 18, *Judith*, IX, 7.
3. Ad. Reinach, *loc. laud.*, n. 3.
4. Pollux, *Onomasticon*, VII, 33, 156; Hesych. s. v. Γαῖσος.
5. Déchelette, *loc. cit.* et *Manuel*, II, p. 1152 sq.
6. Id., *ibid.*; cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 280. On a cependant trouvé un solliferreum, long de 1 m. 16, dans une tombe gauloise du Bolonais : Brizio, *Tombe e necropoli galliche*, pl. VI, 1. Cf. *Mon. ant. Lincei*, IX, 1901, col. 761.
7. Mais non, comme on a cru (Ad. Reinach, *loc. cit.*, p. 67), sur les trophées de Milet; les armes, où l'on avait pensé reconnaître des *gaesa*, sont très certainement des flèches, comme il sera montré plus loin.
8. Les javelots, dans tous les temps et dans tous les pays, ont été très fréquemment utilisés par paires. Il n'est cependant pas indifférent de rappeler que, d'après les indications concordantes des anciens et les données de l'ar-

rappelle celle du solliferreum d'Avezac-Prat (fig. 8). Les deux premiers de ces monuments figurent certainement ces armes comme gauloises, et très probablement le troisième. Nous les retrouverons d'ailleurs parmi les armes gauloises figurées sur les monuments romains.

Ainsi l'archéologie monumentale vient ici combler une lacune de l'archéologie celtique, et nous permet d'affirmer, conformément aux définitions de Pollux et d'Hesychius et malgré l'absence d'exemplaires réels, que les Gaulois, et notamment les Galates, employaient un javelot barbelé, très probablement holosidérique, qui était une des formes du gaesum.

III

L'épée, le sabre et le poignard; le ceinturon.

L'ÉPÉE. — Mais l'arme principale des Celtes semble avoir été l'épée [1]. Les Grecs, essentiellement piquiers, ne pouvaient manquer d'être frappés de l'importance donnée à cette arme : elle leur sembla, à bon droit, caractéristique, et ils l'ont abondamment figurée sur les monuments. Elle s'y présente sous diverses formes que l'on peut, bien qu'elles manquent parfois de précision, tenter de confronter avec les types connus.

La grande épée du Gaulois de Caere. — La première en date des représentations de Gaulois que nous a laissées l'art grec est, semble-t-il, la statuette du Musée de Berlin, trouvée à Caere, que l'on attribue au ve siècle [2]. Cette date la sépare nettement du groupe des autres représentations, dont les plus anciennes ne remontent pas au delà du IIIe siècle. L'épée

chéologie, il en était ainsi du javelot des Gaulois, et notamment du gaesum (Dottin, *op. laud.*, p. 276 sqq.).

1. Liv. XXXVI, 22.

2. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, p. 144 et fig. 156.

de ce guerrier diffère, elle aussi, grandement des types que l'on voit sur ces monuments (fig. 10).

Les caractères en sont remarquables. L'épée est très grande : sa longueur totale est d'environ 80 centimètres à l'échelle du personnage. Le pommeau paraît sphérique, la fusée cylindrique, la garde en arc de cercle; le fourreau, à bords parallèles, est vraisemblablement de cuir ou de bois, comme le donne à penser la présence d'une bouterolle fort saillante, en forme d'U. Elle est suspendue verticalement le long de la cuisse droite, et ce mode de suspension semble postuler l'existence d'un ceinturon plutôt que d'un baudrier; mais l'on ne voit ni l'un ni l'autre.

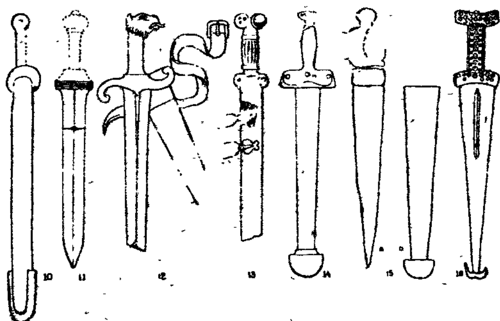


Fig. 10 à 16. — Épées. — 10. Statuette de Caere. — 11. Gaulois du Louvre (poignée moderne). — 12. Gaulois du Capitole. — 13 et 14. Pergame. — 15. Sidon, stèle n° 1. — 16. Épée de fer de Warmeriville, supposée dépliée.

Cette arme paraît n'appartenir à aucune série connue. Comme notre Gaulois est un mercenaire, on pourrait supposer que son épée est de type hellénique ; mais, outre qu'elle ne ressemble à aucune épée grecque contemporaine, le fait de la suspension verticale à droite semble suffire à exclure cette hypothèse et engage à chercher dans les séries celtiques.

Il y a, dans l'histoire de l'armement celtique aux âges du fer, deux moments où l'épée a été très longue : le premier est la période de Hallstatt I (900-700), le second celle de Latène III (Ier siècle avant J.-C.). Cette dernière date doit être évidemment écartée, d'abord parce que le style de la statuette interdit de la placer aussi bas, et ensuite parce que, si, à la rigueur, la forme de la bouterolle pourrait convenir à une arme de cette période, celle de la garde y est absolument étrangère. Inversement, l'épée de la statuette se rapproche

des types de Hallstatt I par la forme de la garde, elle s'en éloigne par celle de la bouterolle. D'ailleurs il serait difficile de croire que la grande épée de Hallstatt I se soit conservée jusqu'au ve siècle.

Cette bouterolle qui n'est, sauf erreur, identique à aucun exemplaire connu, n'est cependant pas très différente des plus anciens types de Latène I. De même, la garde en fer à cheval, qui n'est représentée exactement que par des exemplaires de l'âge du bronze, n'est cependant pas sans rapport avec la garde cintrée de Latène I, dont nous mentionnerons plus loin des exemplaires réels et figurés (fig. 22, 27 et surtout 28). C'est donc des armes de Latène I que l'on pourrait avec le plus de vraisemblance rapprocher cette épée. Elle en diffère toutefois, non pas seulement par les détails qui, comme on voit, ne concordent que très imparfaitement, mais aussi et surtout par la longueur. Au ve siècle, en effet, c'est-à-dire dans la première partie de la période de Latène I, l'épée celtique est courte (fig. 16). On trouve bien, pendant cette période, quelques exemplaires atteignant ou dépassant la longueur de celle de la statuette [1], mais ils sont relativement récents ou exceptionnels, et ce n'est qu'à la période de Latène II, c'est-à-dire au IIIe siècle, que la longue épée devient absolument courante.

Il semblerait donc, ou bien que l'épée figurée (et par conséquent la statuette) n'est pas antérieure au IVe siècle, ou bien, et plutôt, qu'au contraire elle représente un type plus ancien que ceux de Latène I, peut-être une forme de transition entre celles-ci et leurs prototypes, encore mal connus.

L'épée galatique sur les monuments des IIIe et IIe siècles. La lame. — Tous les autres Galates figurés portent une épée beaucoup plus courte, dont la longueur totale varie entre 35 et 50 centimètres qui, par conséquent, ne saurait être ni la grande épée de Hallstatt I, ni celle de Latène II.

La forme de la lame, très nette sur quelques-unes des statues

1. Par exemple les exemplaires de Marson (Marne) : 75 cm., et de Somme-Bionne (Haute-Saône) : 90 cm. ; Déchelette, *Manuel*, II, pl. IX, 2 et 4.

attaliennes [1], apparente cette épée aux types de Latène I, dont elle diffère cependant par la largeur plus grande de la lame et par la plus forte saillie de l'arête longitudinale (fig. 11 et 12). Elle paraît analogue sur d'autres monuments moins soignés, moins bien conservés ou à plus petite échelle [2]. On peut en rapprocher l'épée d'un mercenaire pisidien de Sidon (fig. 15), dont la lame triangulaire est assez remarquable. Elle est, en effet, très analogue à celle de toute une série d'épées, dites à fronton, de la dernière époque mycénienne, dont le type persista en Italie centrale jusqu'à la fin du premier âge du fer. Mais ces épées avaient depuis longtemps cessé d'être usitées en Grèce, et leur présence au IIe siècle dans l'armement des mercenaires s'expliquerait bien mieux par une origine étrangère. Le caractère nettement galatique [3] du bouclier de ces soldats engage à rechercher cette origine parmi les armes celtiques : nous la trouvons, semble-t-il, dans les plus anciens types de Latène I, représentés notamment par les exemplaires de Warmeriville (Marne) (fig. 16) et de Hauviné (Ardennes) [4].

La poignée. — La poignée présente plusieurs particularités intéressantes. La fusée en est tantôt cylindrique (fig. 12, 24, 27, 28) [5], tantôt fusiforme (fig. 13, 14) [6]; parfois elle porte un renflement, soit en son milieu [7], soit, et plus souvent, près de la garde (fig. 17, 22, 23) [8]. Ces formes sont assez banales. La plupart des épées de l'époque de Latène, il est

1. Parties antiques des Gaulois du Capitole et du Louvre, et du groupe Ludovisi. — On a contesté l'exactitude de ces figurations (Ad. Reinach in *Revue celtique*, 1909, p. 70, n. 1); nous reviendrons plus loin sur la question d'authenticité.

2. Éléphant de Myrina, gemmes.

3. Je n'entends point dire par ces mots que les Gaulois inventèrent le *scutum-thyréos* ovale, vraisemblablement originaire d'Italie centrale, mais que, sous sa forme à arête du moins, ils l'importèrent dans le monde hellénique.

4. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 458, nos 1 et 2.

5. Gaulois du Capitole; trophées de Milet; trophées de Pergame.

6. Pergame.

7. Alexandrie, stèle 11.

8. Milet, Pergame.

vrai, avaient une fusée de bois ou d'os, et l'on ne saurait dire avec certitude si la forme en était cylindrique, fuselée ou à renflement, mais comme tous ces types se trouvent couramment à l'époque de Hallstatt (fig. 29), il est extrêmement probable qu'ils persistèrent à celle de Latène. Cela est même certain en ce qui concerne la fusée cylindrique, dont certains exemplaires de Latène I sont encore pourvus (fig. 19) [1]; comme ce type ne paraît pas hellénique, on peut tenir pour galatiques les épées de Milet et de Pergame dont la fusée affecte cette forme. On ne saurait être aussi affirmatif pour les fusées à renflement ou en fuseau, dont le type est courant sur les épées grecques.

La garde présente cinq types : *a)* un type en arc de cercle, plus ouvert que celui qui constitue la garde de l'épée sur la statuette de Caere (fig. 10); elle est représentée par des épées de Pergame (fig. 28) et de Milet (fig. 22 et 27). Cette forme, dérivée de celle des gardes d'épées fréquentes à l'âge du bronze, règne pendant toute l'époque hallstattienne; elle est représentée en Gaule, à la première période de Latène, sur un certain nombre d'épées courtes (fig. 16) [2], et se perpétue à la période suivante, mais sous des aspects un peu différents (fig. 30). Elle ne paraît pas usitée en Grèce et l'on doit considérer comme gauloises les épées pourvues d'une garde de ce type; deux d'entre elles, au reste, sont déjà désignées pour telles par leur fusée cylindrique, et, comme nous verrons, par leur pommeau biglobulaire (fig. 27 et 28).

b) Un type en accent circonflexe, figuré par une seule épée (au fourreau) de Pergame (fig. 17). Ce type se rencontre en Gaule, mais aussi en Italie et en Grèce, et l'on ne saurait dire avec certitude si l'arme représentée ici est grecque ou galatique. Mais il est, en lui-même, assez intéressant pour retenir notre attention. En Gaule, inconnu, semble-t-il, à

1 Exemplaires de Hauviné, Ardennes (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 458, 2), de Ciry-Salsogne, Aisne (*Ibid.*, fig. 472, 1), de Montefortino (Montelius, *Civilisation primitive en Italie*, pl. 153, 6), etc.

2. Warmeriville, Ciry-Salsogne (Déchelette, *loc. laud.*), Weisskirchen (Lindenschmit, AHV, IV, *Beilage zu Tafel*, 32, fig. 9).

l'époque de Hallstatt, il apparaît sur les épées de Latène I (fig. 18), où d'ailleurs il est rare [1]; dès la période suivante il cesse d'être employé comme garde d'épée mais persiste comme garde de poignard dans la série dite anthropoïde, qui

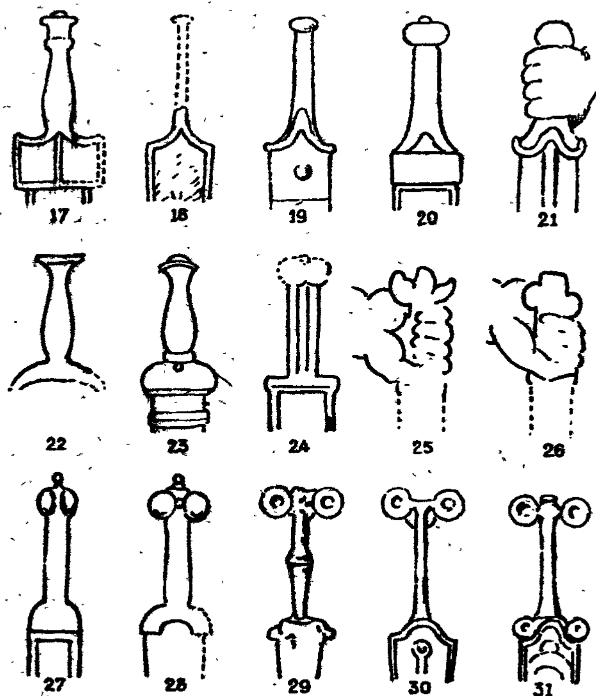


Fig. 17 à 31. — Poignées d'épées. — 17. Pergame. — 18. Marne (fer). — 19. Montefortino (fer). — 20. Amphore apulienne, IVe s. — 21. Statuette grecque, IVe s. — 22. Milet. — 23. Pergame. — 24. Milet. — 25 et 26. Coupes calèniennes. — 27. Milet. — 28. Pergame. — 29. Hallstatt (bronze). — 30 et 31. Saint-Maur-les-Fossés (fer).

dure jusqu'à la fin de l'indépendance, et que nous retrouverons dans l'étude des monuments romains. En Italie, le type est également en usage, aux IVe et IIIe siècles, non seulement

1. Marne; Lindenschmit, *loc. cit.*, fig. 8. Mais beaucoup d'épées de Latène I dont la garde a disparu ont un talon de lame dont le profil correspond à celui de la garde en accent circonflexe.

chez les Celtes de la Cisalpine (fig. 19) [1], mais en Étrurie [2] et en Apulie (fig. 20) [3]; adopté par les Romains, son emploi persista au moins jusqu'à la fin du Iᵉʳ siècle de notre ère, car on le voit sur la colonne Trajane. Il ne semble pas qu'il existe en Grèce à l'époque classique, mais on en peut citer un exemple sur l'épée d'une statuette de bronze, représentant un guerrier grec, et qui paraît remonter au VIᵉ siècle (fig. 21) [4]. Ainsi le plus ancien spécimen de ce type, antérieur au début de l'époque de Latène, est non pas occidental mais hellénique, et il est difficile de refuser d'admettre une influence de cette épée grecque sur la forme de l'épée celtique. Peut-être y a-t-il dans ce fait une indication capable d'éclairer les origines, encore obscures, de l'épée de Latène.

c) Un type rectiligne, constitué parfois par une simple croisette (fig. 24) [5], le plus souvent par une masse assez épaisse de profil variable (fig. 14, 15, 23 et 27) [6]. L'exemplaire à croisette est presque certainement celtique, car, outre que sa fusée est cylindrique, il se trouve sur les trophées de Milet qui ne figurent, semble-t-il, que des armes gauloises. Quant aux épées à garde massive, certaines sont celtiques : telles celles de Milet (fig. 27) et de Sidon (fig. 15); mais celles de Pergame sont douteuses (fig. 14 et 23) et ressemblent tellement, surtout la première, aux épées grecques, qu'il semble bien qu'on doive les tenir pour telles.

d) Une garde constituée par deux quillons à peu près perpendiculaires à l'axe de la poignée et se recourbant, à l'extrémité, en deux courtes volutes de sens contraire. Notre unique exemple en est fourni par l'épée du Gaulois du Capi-

1. Montefortino (près d'Arcevia); Montelius, *loc. cit.*
2. Exemplaire figuré dans la *Tomba dei Rilievi* à Caere; Martha, *l'Art étrusque*, pl. III.
3. Exemplaire figuré sur une urne apulienne; S. Reinach, RV, I, 455.
4. S. Reinach, RS, IV, 101, 2.
5. Trophées de Milet, fragment 2 a.
6. Pergame; Sidon, stèle 1; Milet. — L'épée du groupe Ludovisi et celle du Gaulois du Louvre (posée sur le bouclier) ont cette garde massive, mais, dans l'un comme dans l'autre, la poignée tout entière est moderne. L'épée que tient à la main le Gaulois du Louvre constitue également une addition.

tole (fig. 12). C'est là une forme tout à fait remarquable, et, il faut le dire, inattendue. Les exemplaires réels d'épées antiques, de quelque pays qu'elles soient, ne possèdent jamais, sauf erreur, de garde semblable ou même analogue, et il ne semble pas qu'aucun monument figuré en présente d'autre exemple authentique [1]. On pourrait donc se demander si cette partie de la statue n'a pas été l'objet d'une restauration plus ou moins moderne [2]. Il faut signaler, cependant, sur la mosaïque de Pompéi (bataille d'Arbèles), la figuration, au sabre du Perse terrassé par Alexandre, d'une garde analogue, mais dont les deux quillons, symétriques, tournent leurs volutes vers la poignée. Cette forme de garde serait-elle d'origine orientale et aurait-elle été adoptée par les Gaulois d'Asie? C'est ce qu'on ne saurait dire, en l'absence de points de comparaison. En tous cas, si, comme il semble, cette partie de la statue est bien antique, le caractère exceptionnel de ce type semble garantir l'authenticité de la figuration et lui confère en même temps une valeur documentaire également exceptionnelle.

e) Enfin, dans un exemplaire de Pergame, la garde est remplacée par une paire de disques aujourd'hui dégradés mais qui, quand le relief était intact, devaient supporter chacun un bouton hémisphérique (fig. 13). Nous reviendrons plus loin sur ce type, dont la figuration, bien que rare, est certainement authentique.

Le pommeau. — Le pommeau est, comme on sait, constitué par une pièce destinée à la fois à faire contrepoids à la lame et, fréquemment, à maintenir à sa place la fusée. Aux âges du fer cette pièce est ordinairement distincte; elle est embrochée par la soie dont l'extrémité est ensuite aplatie au

1. Un *quincussis* quadrilatère de la coll[on] Blacas, figuré autrefois dans la *Rev. numismat.*, 1864, pl. X et XI et p. 264 (cf. Mommsen-Blacas, IV, pl III-IV), porte l'image d'une courte épée dont la garde est presque identique à celle du Gaulois du Capitole. Mais ce quadrilatère, déjà suspecté à bon droit par Babelon (*Monn. de la Rép. rom.*, I), a été déclaré par Milani (in *Riv. ital. di numismat.*, 1891, p. 71,) «spudoratamente falso ».

2. Cette partie n'est signalée parmi les restaurations ni par Helbig (*Führer*, 529) ni par Bienkowski (*Darst. d. Gallier*, p. 1).

marteau ou façonnée en un bouton plus ou moins gros.

La forme du pommeau est fort variable. La plus courante, en Grèce et en Italie, à partir du IVe siècle, est celle d'un sphéroïde, souvent aplati. Il en était sans doute de même en Gaule à l'époque de Latène, si, du moins, nous en croyons les monuments figurés, mais cette pièce, qui n'était pas métallique, a disparu et les originaux n'en fournissent pas d'exemple. Sur plusieurs monuments hellénistiques, l'épée des Galates est pourvue d'un gros pommeau sphéroïdal [1], et il n'y a aucune raison de douter de l'exactitude de cette figuration.

Un autre type de pommeau autrement caractéristique est fourni par quelques monuments hellénistiques, les coupes caléniennes (fig. 25 et 26), les trophées de Pergame (fig. 13 et 28) et de Milet (fig. 27 et peut-être 24). Ce pommeau est constitué par une paire de disques fortement bombés, disposés dans le plan de la lame à la façon des antennes-volutes dans les dernières épées de l'âge du bronze IV. Les disques sont unis, comme le montrent les exemplaires réels (fig. 30), par une tige métallique, généralement très courte, que traverse la soie, et celle-ci, comme sur les exemplaires à pommeau sphéroïdal, est souvent travaillée, à l'extrémité, en un bouton plus ou moins gros (fig. 31), parfaitement visible sur plusieurs figurations (fig. 27 et 28). Ce pommeau bilenticulaire paraît inconnu en Grèce, mais il est fréquent en Europe occidentale, et spécialement en Gaule, où il apparaît dès l'époque du bronze III sur la poignée des couteaux [2], puis par l'intermédiaire des glaives courts de Hallstatt (fig. 29) [3], passe à celle des épées de Latène I [4] et II (fig. 30 et 31) [5].

Une variété particulièrement intéressante de ce type cel-

1. Galate de Myrina; éléphant de Myrina; Éros d'Alexandrie; vase d'Alexandrie : médaillon de corne. L'épée posée sur le bouclier du Gaulois du Louvre a également un pommeau sphéroïdal (fig. 11); mais, comme nous avons dit, la poignée de cette épée est moderne.

2. Originaux au Musée de Saint-Germain, nos 771 (Auxonne) et 17725 (prov. inconnue).

3. M. Maindron, *les Armes*, fig. 49. Ce type est d'ailleurs exceptionnel.

4. Déchelette, *Manuel*, II, pl. IX, 1.

5. *Ibid.*, fig. 459, 1.

tique se remarque sur l'un des exemplaires de Pergame, où la garde est remplacée par une seconde paire de disques (fig. 13). Cette disposition est également représentée par des exemplaires réels trouvés en Gaule et appartenant aux périodes de Latène I [1] et II (fig. 31) [2]. Nous la retrouverons, ainsi que le pommeau bilenticulaire, sur des armes gauloises figurées par des monuments étrusques et romains [3].

La poignée de Pergame présente un intérêt particulier. Des quatre lentilles qui en composent le pommeau et la garde, une seule est intacte : elle est visiblement constituée de deux parties, un disque et un hémisphère (fig. 13); des trois autres l'hémisphère a été mutilé et il ne reste que le disque. Or c'est dans ce dernier état que nous parviennent les épées véritables (fig. 29 à 31) [4], tandis que les poignées figurées présentent des boutons hémisphériques (fig. 13, 27, 28). Il est donc probable que sur les épées de Hallstatt et de Latène présentant ce type de poignée, la lentille complète comportait, outre le disque métallique, un bouton hémisphérique fixé sur chaque face dans l'alvéole qui semble destinée à le recevoir. Ce bouton était sans doute en os ou en ivoire, peut-être aussi en corail ou en émail rouge, comme ceux qui décorent parfois les casques gaulois.

Le pommeau de l'épée du Gaulois du Capitole est constitué par une tête de lion (fig. 12). C'est là encore un trait assez remarquable. Non que le pommeau en tête d'animal soit exceptionnel : nous allons en voir, plus loin, d'autres exemples (*infra*, fig. 44 à 52); mais il ne se rencontre ordinairement que sur des sabres, alors que l'arme du Gaulois est à deux tranchants. Ce détail joint à la forme spéciale de la garde achève de faire de cette épée une arme absolument particulière.

1. Déchelette, pl. IX, 1 et 4.

2. S. Reinach, *Catal. ill. du Musée de Saint-Germain*, II, fig. 131.

3. Ce type de poignée, soit avec une paire de lentilles, soit avec deux, se retrouve en Espagne et dans l'armée romaine, sur plusieurs exemplaires figurés de l'épée ibérique; cf. Paul Couissin, *les Armes figurées... de la Gaule méridionale*, in *Rev. archéol.*, 1923, II, p. 53 et fig. 9.

4. Mais non les couteaux, de l'âge du bronze, dont les hémisphères, métalliques, se sont naturellement conservés.

Le fourreau. — Le fourreau est rarement représenté et ne l'est presque jamais entièrement; dans la série des statues attaliennes il ne figure que deux fois (fig. 12)[1] ; une telle omission n'est ni exceptionnelle ni surprenante, et l'on n'en saurait tirer une conclusion quelconque relative à l'équipement des Galates; on peut, en effet, la constater, dans les scènes militaires les plus diverses, sur nombre de monuments grecs, étrusques et romains.

Les quelques exemplaires figurés sont à bords tantôt sensiblement parallèles (fig. 13, 24, 27)[2], tantôt légèrement convergents (fig. 12, 14, 15)[3]; les fourreaux du premier type sont tous gaulois; parmi ceux du second, certains sont probablement grecs (fig. 14), mais plusieurs sont certainement gaulois, tels ceux du Gaulois du Capitole, du groupe Ludovisi, de la gemme n° 10. Les deux types se rencontrent, d'ailleurs, sur les exemplaires réels de Latène I.

La bouterolle apparaît très rarement : exception faite de celle du Gaulois de Caere (fig. 32) dont nous avons déjà parlé, nous n'en pouvons présenter que cinq figurations (fig. 33 à 37). Aucune, le fait est remarquable, n'appartient aux types de Latène I. Quatre, avec quelques variantes, sont en demi-cercle[4]. Ce type est courant en Grèce à partir du ve siècle, et il est assez probable, en effet, que l'épée de Pergame (fig. 14) à laquelle appartient la bouterolle de la figure 33 est une arme grecque; mais celle dont on voit la bouterolle à la figure 34, représentée au flanc d'un Galate sur la gemme n° 10, est certainement gauloise, et il en est probablement de même du quatrième exemplaire qui est un sabre de Pergame (fig. 45). La présence de cette bouterolle sur des épées celtiques que leurs principaux caractères rattachent aux types de Latène constitue un fait assez embarrassant. Faut-il croire à une influence de l'épée grecque sur l'épée galatique? C'est ce qu'on ne saurait dire. Des bouterolles très analogues, en effet, avaient été en usage dans les pays celtiques, non seulement

1. Gaulois du Capitole; groupe Ludovisi.
2. Pergame et Milet.
3. Statues attaliennes, Pergame, gemme n° 10, stèle de Sidon.

pendant la période du bronze IV (fig. 38), mais au premier âge du fer (fig. 39 et 40), et leur figuration sur des œuvres hellénistiques pourrait attester, malgré les données de l'archéologie celtique, la survivance de ces types, en Orient du moins, en pleine époque de Latène.

Cette seconde hypothèse paraît fortifiée par la remarque suivante. Un sabre, probablement gaulois, des trophées de Pergame (fig. 46), présente une bouterolle de forme très particulière (fig. 37) et qui ne ressemble ni aux bouterolles de Latène ni, sauf erreur, aux types helléniques; on peut,

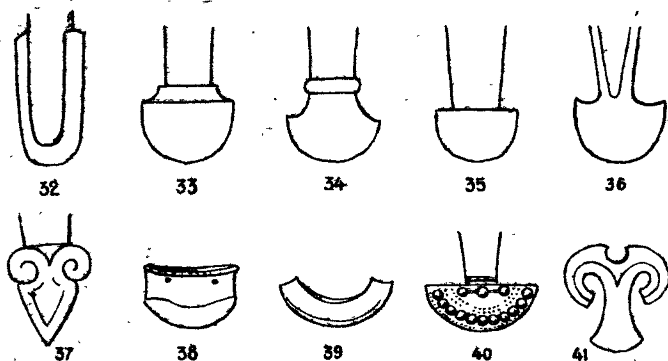


Fig. 32 à 41. — BOUTEROLLES. — a) *figurées* : 32. Caere. — 33. Pergame. — 34. Gemme alexandrine. — 35. Sidon, stèle n° 1. — 36 et 37. Pergame. — b) *réelles* (bronze). — 38. Marlers, Somme. — 39. Saint-Aoustrille, Indre. — 40. Niederaunau. — 41. Franconie.

en revanche, en rapprocher un exemplaire de la période de Hallstatt I (fig. 41) avec lequel elle présente une assez grande analogie.

Il faut cependant le reconnaître, ces rapprochements de types séparés par un si long espace de temps sont assez peu satisfaisants. Et comme il ne semble pas qu'on puisse soupçonner de fantaisie des figurations qui présentent tant de détails concordants avec les données de l'archéologie celtique, la présence de ces types archaïques ou grecs pose un problème dont, pour ma part, je ne vois pas de solution vraiment incontestable.

Mode de suspension. —Les Galates pourvus d'un fourreau, sur les monuments grecs, le portent toujours à droite, verticalement, suspendu au ceinturon [1], conformément au témoignage des textes [2] et aux données de l'archéologie celtique [3]. Nous allons voir, cependant, une exception à cette règle. Quant à la façon dont le fourreau est relié au ceinturon, c'est un point sur lequel nous ne pouvons faire que des hypothèses. On sait qu'à l'époque de Latène le fourreau porte, à la face postérieure, un pontet, dans lequel s'engageait soit une bride ou porte-épée rattachée au ceinturon, soit un dispositif un peu plus compliqué dépendant de cette bride [4]; dans un cas comme dans l'autre la bride était visible à la partie antérieure du fourreau. Nos documents figurés ne montrent nulle part ce mode d'attache; cependant, sur les trophées de Pergame, le ceinturon (ou baudrier) embrasse le fourreau, et sur le Gaulois du Capitole il passe par derrière, sans aucune trace d'anneaux de suspension. Ces deux dispositions semblent postuler l'existence d'un pontet conforme à celui des exemplaires réels.

L'une des épées de Pergame, et c'est ici l'exception signalée, présente un mode d'attache tout différent (fig. 42). Il est constitué par deux plaques cordiformes [5], doubles sans doute, et pinçant le fourreau; à chacune de ces pinces, placées parallèlement et presque côte à côte, se rattache une des extrémités d'un baudrier. Mode d'attache et mode de suspension sont également inattendus sur une épée celtique. Sans doute

1. Gaulois de Caere, de Kertch et de Myrina, gemme nº 10, stèles d'Alexandrie.
2. Strabon, IV, 4, 3; Diod. Sic., V., 30.
3. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1115.
4. *Ibid.*, fig. 461.
5. Une seule de ces plaques subsiste, l'autre ayant disparu avec un éclat du marbre; il ne paraît pas douteux que celle-ci ait été identique à la première. — Le motif cordiforme ne permet aucune conjecture sur la nationalité de l'épée; il est sans doute d'origine hellénique et se rencontre sur nombre de vases peints du VIe au IVe siècle; mais, comme beaucoup d'autres motifs grecs, il avait été adopté par les Gaulois, et on le voit sur plusieurs objets fabriqués en Gaule, tels un bel umbo de bronze de la Marne (Saglio, *Dict.*, fig. 1653), une épée trouvée dans le Rhin (Lindenschmit, AHV, I, 5, 2), etc.

des pinces analogues se voient sur les épées germaniques issues du type de Latène II (fig. 43)[1], mais elles sont placées de part et d'autre du fourreau et ne peuvent convenir qu'à une suspension verticale. Le mode d'attache est donc le même, mais le mode de suspension est différent, car l'épée de Pergame, évidemment, était suspendue horizontalement ou obliquement. Cet usage est essentiellement hellénique; l'épée cependant est celtique par tous ses autres caractères. Si donc la figuration pergaménienne est exacte nous avons ici la preuve que, dès le début du IIe siècle, l'armement des Galates avait déjà subi une influence hellénique.

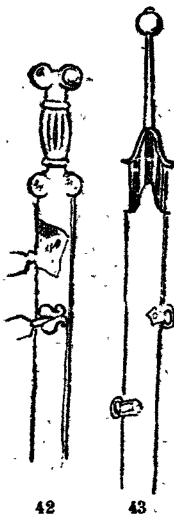


Fig. 42 et 43. — Dispositif de suspension. — 42. Pergame. — 43. Lindholmgaard, Sélande (fer).

En somme, parmi les épées figurées sur les monuments étudiés, sont représentées (certainement ou très probablement) comme gauloises, outre celles que sur ces monuments portent les Galates (statues attaliennes, fig. 11-12; statuettes de terre cuite, fig. 10 et 32; phiales caléniennes, fig. 25-26; gemmes, fig. 33; stèles d'Alexandrie, etc.), un certain nombre d'épées dont les principaux caractères sont nettement celtiques, et dont les plus intéressantes sont reproduites, en tout ou en partie, par nos figures 15 et 34 (Sidon), 13, 17 et 28 (Pergame), 22, 24 et 27 (Milet). Celles des figures 14 et 23 (Pergame) sont des types helléniques, ce qui, d'ailleurs, ne signifie pas nécessairement qu'elles soient représentées comme armes des Pergaméniens.

Avant de tirer de ces représentations les conclusions qu'en suggère l'examen, il convient de fixer le degré de confiance qu'elles méritent. La précision, et même la minutie, avec

1. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1126 et fig. 467.

lesquelles, sur les meilleures du moins, sont exécutés tous les détails, produit déjà une impression favorable; cette impression s'accroît si l'on considère l'originalité de certaines des formes représentées, ou plus exactement leur indépendance à l'égard des formes grecques connues. Enfin, quand on constate que la plupart des détails les plus caractéristiques se retrouvent sur les exemplaires réels de l'Europe centrale et occidentale, on ne peut, semble-t-il, refuser de croire à l'exactitude de ces représentations.

Il subsiste cependant quelques difficultés; on peut relever, entre les épées figurées et les exemplaires réels usités en Gaule aux époques correspondantes, des différences assez nombreuses, dont quelques-unes sont importantes, et l'on s'est fondé sur la constatation de ces désaccords pour nier, notamment, l'exactitude de la figuration de l'épée sur les statues attaliennes : « Alors que, dit Adolphe Reinach, les Galates portaient probablement l'épée de taille à pointe mousse du bas Latène, Trendelenburg attribue avec raison à la licence artistique les *gladii* à la romaine des Gaulois du Capitole et du Musée des Thermes [1]. » Mais une telle négation, si l'on admet le principe, doit s'étendre à tous ceux des monuments grecs où l'épée gauloise est représentée avec une suffisante clarté, car si l'on peut relever, en maint endroit, des caractères communs aux exemplaires réels et aux exemplaires figurés, on chercherait en vain, sur les trophées de Pergame comme sur ceux de Milet, cette grande épée à pointe mousse, pourtant si caractéristique, ou même une bouterolle qui ressemble à celles de Latène.

Mais est-il bien certain que les Galates aient employé cette épée? Ce n'est, comme on sait, qu'à la période de Latène II, c'est-à-dire vers le début du IIIe siècle, qu'apparaît pour la première fois la grande latte épointée si caractéristique, qui, aux yeux des écrivains classiques, deviendra l'épée gauloise par excellence [2]. Or c'est précisément à cette époque que les

1. Ad. Reinach, *les Trophées de Milet*, in *Rev. celtique*, 1909, p. 70, n. 1.
2. C'est ainsi que Tite-Live, VIII, 9, 10 (d'après Claudius Quadrigarius *ap* Gell. IX, 13) arme de cette grande épée camarde le Gaulois vaincu par

Galates envahissent la Grèce et l'Asie. Rien ne prouve qu'ils aient pris soin, avant leur départ, de se munir de l'armement nouveau modèle; ou, plus exactement, il est probable que la plupart, sinon tous, portaient encore l'épée de Latène I, aiguë et relativement courte, analogue en somme à celle des statues attaliennes [1]. Il est encore plus vraisemblable que, si, au cours des guerres qu'ils soutinrent en Asie, les Galates apportèrent quelque modification au type de leurs armes, ce fut sous l'influence des armes helléniques et non suivant l'évolution de celles de leurs frères demeurés en Gaule.

En somme, sur la forme exacte des armes des Galates, nous n'avons d'autre source que les figurations des monuments hellénistiques. On ne voit donc point sur quels documents on pourrait s'appuyer pour en récuser le témoignage. On ne voit pas davantage pour quelles raisons des sculpteurs animés de tendances si réalistes, et même si curieux du détail typique, après avoir représenté avec tant de soin la physionomie physique des Gaulois, leurs trompettes, leurs casques à cornes, et, avec tant d'exactitude, l'umbo des boucliers, le pommeau des épées et maint autre objet d'équipement, auraient apporté quelque fantaisie dans la figuration des bouterolles et surtout évité celle de la grande épée caractéristique.

Plutôt que d'admettre une telle invraisemblance, il semble légitime d'accorder toute confiance aux représentations grecques de l'épée galatique et d'en conclure, par conséquent, que les Galates, arrivés en Grèce et en Asie avec l'épée de Latène I, en avaient, assez tôt, modifié quelque peu le type sous l'influence des armes grecques. Ils lui avaient cepen-

T. Manlius en 367 av. J.-C. Ce récit présente plusieurs autres anachronismes (collier du Gaulois, *gladius hispaniensis* du Romain) et doit vraisemblablement être tenu pour légendaire. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1210, n. 1, et Dottin, *Manuel celtique*, p. 270.

1. L'épée ibérique adaptée au début du IIIe siècle par les Romains était du type de Latène I (Paul Couissin, *les Armes romaines*, IIIe partie, ch. III). Il n'est donc pas étonnant que les épées des statues attaliennes présentent l'aspect de « *gladii* à la romaine ».

dant conservé assez d'éléments celtiques pour que nous ayons pu les retrouver sur les exemplaires réels découverts en Gaule, et pour nous permettre, comme nous l'avons fait, de compléter sur divers points les indications fournies par ceux-ci.

Le sabre ondulé. — Les trophées de Pergame figurent, en tout ou en partie, cinq exemplaires de sabre (fig. 44-48). Un sixième exemplaire est présenté, brisé, à la main du jeune Gaulois mort de Venise (fig. 49).

La poignée de l'un des exemplaires de Pergame n'est pas visible; les quatre autres, d'ailleurs variées, représentent des têtes d'animaux, trois d'aigles, semble-t-il, l'autre de mammifère. Celle du sabre du Gaulois mort, plus simple, rappelle de très près l'aspect du manche d'un couteau de cuisine; les chevilles qui en traversent à la fois la soie et la fusée complètent la ressemblance.

La lame n'apparaît, à l'état de court tronçon, qu'à la main du Gaulois de Venise. Il n'est pas douteux, toutefois, que celle des armes de Pergame ne soit également à un tranchant et que nous n'ayons ici la figuration du sabre ondulé, ou d'une arme très voisine.

Cette figuration pose un problème assez intéressant. Le sabre ondulé est une arme bien connue. Il était, au ve siècle, fort employé en Grèce [1] et en Perse [2], où il subsistait encore au ive siècle [3]; l'Italie centrale, surtout vers l'Adriatique, en a fourni un certain nombre d'exemplaires [4]; il est abondant en Espagne [5] et, sous une forme un peu différente, se rencontre en Illyrie [6]. Mais il est, jusqu'ici, complètement absent des sépultures celtiques [7], et, quoi qu'on ait pensé, aucun auteur

1. S. Reinach, RV, I, 201, 245, 411, 445; II, 256, 278, etc.
2. *Ibid.*, II, 84, etc.
3. Mosaïque de Pompéi.
4. Montelius, *Civilisation primit.*, B; pl. 157, 9; 364, 4; etc.
5. Sandars, *The weapons of the Iberians*, pl. IV; Déchelette, *Manuel*, II, fig. 471.
6. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 471.
7. *Ibid.*, p. 1132. — Je rappelle que le sabre grec n'est représenté, en dehors

ancien ne le compte au nombre des armes gauloises [1]. Aussi croit-on généralement qu'il était inconnu des Gaulois [2].

Cette opinion doit être réformée si, comme je pense, les sabres figurés sur les monuments pergaméniens le sont à titre d'armes celtiques. Pour ce qui concerne celui du Gaulois de Venise le fait n'est pas douteux; il ne l'est guère pour ceux des trophées. Rien ne prouve, en effet, que le sabre ondulé, qui n'était plus, en Grèce propre, usité depuis le IVe siècle, le fût au troisième chez les Pergaméniens, tandis que l'exemple du Gaulois de Venise établit qu'il était employé par les Galates. Nous verrons d'ailleurs que les monuments romains le représentent fréquemment comme une arme gauloise. Enfin, à défaut du sabre ondulé, les sépultures celtiques des périodes de Hallstatt II et de Latène I ont livré de grands

des monuments figurés, que par le seul exemplaire dodonien (Sandars, *The weapons of the Iberians*, fig. 17k). La Germanie, si riche en sépultures à épée, n'a, jusqu'ici, fourni aucun exemplaire de sabre courbe ou coudé; cependant les monuments romains figurent avec persistance, comme arme caractéristique des Germains, un sabre (cf. Lindenschmit, AHV, I, 7, 5; I, 11, 6 = S. Reinach, RR, II, 72, etc.) intermédiaire entre le sabre ondulé et le sabre illyrien, dont il n'y a pas lieu de suspecter l'authenticité.

1. Du témoignage de Polybe, II, 33, décrivant l'épée gauloise comme une arme de taille impropre aux coups d'estoc, Brizio avait cru pouvoir déduire que « cette arme devait être légèrement recourbée et présenter une nervure non point médiane, comme l'épée de Latène, mais latérale » (Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino*, in *Mon .ant. dei Lincei*, vol. IX, 1901, col. 755). Déchelette a montré que cette conclusion était illégitime et que la description de Polybe s'appliquait à l'épée gauloise de Latène II (Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 257). — C'est également à tort que l'on a identifié au « sabre ou coutelas » (Dottin, *Manuel celtique*, p. 281) l'arme mentionnée par Strabon, IV, 4, 3, sous le nom de μάχαιρα, que les Gaulois portaient au côté droit. S'il est vrai que μάχαιρα a désigné successivement un couteau de cuisine, puis un sabre à un tranchant, le sens de ce mot n'a pas tardé à s'étendre à toute épée robuste et coupante; Polybe n'en emploie point d'autre pour désigner le glaive ibérique des Romains qui, comme il le spécifie (Polybe, VI, 23), était à deux tranchants. Au reste, le sabre ondulé se portait à gauche chez les Grecs et, par suite chez les Ibères (Sandars, *op. laud.*, p. 43); il en était de même chez les Gaulois, comme on pouvait s'y attendre et comme l'établit le témoignage d'un relief d'Avignon (Espérandieu, *Recueil général*, n° 185) que nous étudierons plus loin. L'arme que mentionne Strabon n'est donc point, selon toute vraisemblance, différente de celles que Diodore appelle successivement σπάθαι et ξίφη.

2. Déchelette, in *Rev. archéol.*, *loc. cit.*, et *Manuel*, II, p. 1132.

coutelas de fer (fig. 53)[1] dont la lame, ordinairement courte, atteint parfois 40 centimètres [2], et dont la poignée, avec ses rivets, rappelle de fort près celle qu'étreint la main du Gaulois de Venise (fig. 49). Ces coutelas, dont le profil n'est pas sans rapport avec celui du sabre ondulé, « pouvaient servir d'armes de chasse ou de combat aussi bien que d'ustensiles [3] ». Certains couteaux, un peu plus récents, présentent, comme les sabres de nos reliefs, une poignée à tête d'animal, et l'un

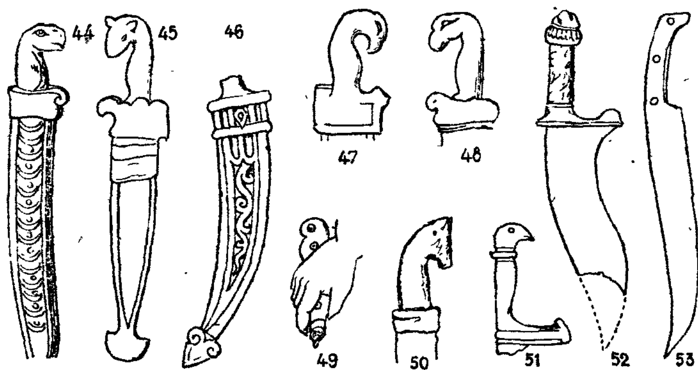


Fig. 44 à 53. — Sabre et coutelas. — a) *figurés :* 44 à 48. Pergame. — 49. Venise. — b) *réels :* 50. Mont-Beuvray (fer) ; — 51 et 52. Musée de Saint-Germain, n°s 65809 et 34243 (fer et bronze). — 53. Marson, Marne (fer).

d'eux, trouvé au Mont-Beuvray, présente un aspect étonnamment semblable (fig. 50) à celui d'un des sabres de Pergame (fig. 45).

Le sabre celtique est-il issu de ces coutelas, comme le

1. Le Musée de Saint-Germain possède, groupés sous la dénomination, sans doute inexacte, de *couteaux de sacrifice*, de véritables sabres ondulés (originaux et moulages) à lame de fer, dont la poignée de bronze, terminée en tête d'animal (ici fig. 51 et 52), se rapproche grandement de celles des trophées de Pergame, et plus encore, nous le verrons, de celles des sabres celtiques figurés sur les monuments romains. La provenance en est malheureusement inconnue. Musée de Saint-Germain, n°s 14357, 34243, 65460, 65809, etc.; cf. S. Reinach, *Bronzes figurés*, n°s 439, 440, 461 (l'original du n° 440 *n'est pas* au Musée de Rennes).

2. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1364 (cf. p. 796 et fig. 316, 596, 597, 600).

3. Déchelette, *ibid.*

sabre grec sortit du coutelas du VIIe siècle [1], ou des poignards de Hallstatt II à un seul tranchant [2], ou bien fut-il emprunté à l'armement des Ibères, des Italiens, des Grecs ou des Asiatiques, c'est ce qu'on ne saurait décider; tout au plus peut-on dire que sa ressemblance avec les exemplaires grecs décèle, dans la forme sous laquelle il nous apparaît ici, une incontestable influence hellénique, directe ou indirecte.

Quoi qu'il en soit, le fait paraît bien établi malgré l'absence d'exemplaires réels : le sabre ondulé était employé par les Galates au début du IIIe siècle, et le témoignage des monuments pergaméniens comble ici, de la façon la plus heureuse, une importante lacune de nos connaissances sur l'armement celtique à l'époque de Latène.

Le poignard. — Le poignard n'est, sauf erreur, figuré comme arme celtique sur aucun des monuments étudiés. C'est, d'ailleurs, une arme assez rare en Gaule à l'époque de Latène.

Le ceinturon et le torques-ceinture. — De l'étude de l'épée dépend celle du ceinturon. C'est, en effet, comme nous avons dit, un ceinturon qui supportait, à droite, l'épée de Latène et tel est, dans presque tous les cas où l'on peut se prononcer avec certitude, le mode de suspension figuré par nos monuments. Rappelons cependant que l'on voit sur les reliefs de Pergame une épée droite, certainement celtique, munie d'un baudrier (fig. 42) [3]. Quant au sabre, créé ou modifié sous l'influence hellénique, nous verrons par l'étude des monuments romains qu'il se portait à la grecque, suspendu à gauche par un baudrier.

Le ceinturon, sur les reliefs de Pergame, est une simple bande de cuir ou d'étoffe, à extrémités frangées, et qui, dé-

1. Cf. H. Sandars, *op. laud.*, p. 27 sqq.
2. Déchelette, *Manuel*, II, pl. VII, fig. 2.
3. On le voit sur un bronze du Louvre (applique de vase; S. Reinach, RS IV 320, 3), ordinairement considéré comme alexandrin, mais que je crois romain; nous le retrouverons plus loin.

pourvu de boucle ou d'agrafe, se nouait par devant (*infrà*, fig. 117). Parfois il entoure le fourreau; le plus souvent il passe derrière; dans un cas comme dans l'autre il s'engageait sans doute dans le pontet caractéristique des épées de Latène. Ces « banderolles frangées » ont été considérées comme « sans exemple dans l'équipement du soldat grec[1] ». Il y a là quelque exagération : dès le IVe siècle, si l'on en croit le témoignage de la célèbre mosaïque de Pompéi, Alexandre portait ce ceinturon, noué sur l'estomac; au IIe siècle, sur l'Amazonomachie du temple de Magnésie, tous les guerriers grecs en sont pourvus. Il est vrai que, sur ces deux monuments, l'épée est suspendue non au ceinturon, mais à un baudrier; on peut croire, toutefois, qu'il n'en était pas toujours ainsi, puisque c'est vraisemblablement des Grecs que les Romains empruntèrent le ceinturon *(cinctorium)*, comme insigne de commandement et support du *parazonium*[2]. Sur les reliefs de Pergame, d'ailleurs, il figure aussi bien avec les épées de type grec qu'avec celle de type celtique. Quoi qu'il en soit, certains, au moins, de ces ceinturons figurent ici comme pièce de l'équipement des Galates. Faut-il croire qu'ils l'adoptèrent à l'imitation des Grecs? Il semble plutôt qu'on doive y reconnaître ces ceintures dorées ou argentées dont parle Diodore[3], et le fait qu'en Grèce il n'apparaît qu'à partir des premiers contacts avec les Gaulois donnerait à penser que ce furent ceux-ci qui l'y introduisirent.

Trois des statues attaliennes figurent le ceinturon. Celui du Gaulois du Capitole est une simple lanière, sans doute de cuir, munie d'une boucle à ardillon identique à celles que nous employons aujourd'hui (*suprà*, fig. 12). Le ceinturon du Gaulois blessé de Florence est plus intéressant. Il comprend deux parties : l'une est une bande de cuir, l'autre, beaucoup plus courte, sur la hanche droite, est constituée par trois anneaux métalliques réunis par des anneaux plats (fig. 54).

1. Courbaud, *Bas-relief romain*, p. 335, d'après Droysen, in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1280.
2. Cf. Paul Couissin, *Armes romaines*, § 162, p. 308 sq.
3. Diod. Sic., V, 30.

C'est sans doute à cette partie que s'accrochait le porte-épée, qui, à l'époque de Latène II, était, comme on sait, une chaîne ou une torsade métallique. La technique de cette portion du ceinturon était familière à l'art celtique, et l'on peut rapprocher du ceinturon du Gaulois de Florence telle ceinture de bronze d'époque hallstattienne, dont l'aspect est tout à fait semblable (fig. 55).

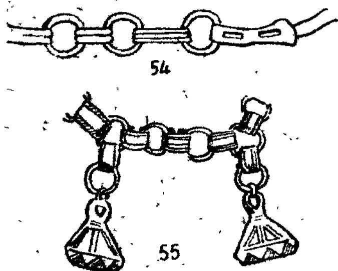


Fig. 54 et 55. — CEINTURES MÉTALLIQUES. — 54. Gaulois de Florence. — 55. La Ferté-Hauterive, Allier (bronze).

Enfin le Gaulois mort de Venise porte une ceinture torse, très analogue à une corde, mais que l'on considère avec vraisemblance comme métallique. On peut, à ce titre, le rapprocher du grand torques figuré sur l'autel des Nautes parisiens, et surtout des exemplaires en or trouvés à Flamanville[1], à Saint-Leu-d'Esserens [2], à Cesson [3]. Ce torques-ceinture est également figuré sur une gemme, sur le Gaulois de Myrina, sur les coupes caléniennes [4].

P. COUISSIN.

(*A suivre.*)

1. Près Cherbourg. Longpérier, *Œuvres*, II, pl. VII, 6.
2. Près Creil. Bibl. Nat. Cité par Longpérier, ainsi que le suivant. *Ibid.*, p. 374 sqq.
3. Près Rennes. Musée de Cluny; moulage au Musée de Rennes.
4. A. de Longpérier (*loc. cit.*) avait cru le reconnaître dans l'objet brisé qui gît près du Gaulois du Capitole, et qui est, sans aucun doute, une trompette. Nous en reparlerons plus loin.

LE FIEF D'ANGUITARD A POITIERS

ESSAI DE TOPONYMIE HISTORIQUE[1]

Il exista dans la ville de Poitiers, au moyen âge, un fief important mouvant de la Tour Maubergeon, c'est-à-dire relevant immédiatement de l'autorité des comtes du Poitou, nommé fief d'Anguitard ou de la Tour d'Anguitard.

Au n° 9 actuel de la rue des Flageolles était située, avant la Révolution, une maison dite des Plaids d'Anguitard, car le fief comportait les droits de basse et de moyenne justice, avec une police spéciale distincte de celle de l'échevinage.

Le fief comprenait :

En ville, le bourg d'Anguitard, qui s'étendait entre la place du Pilori, où s'élevait une tour du même nom, à côté d'une porte du mur d'enceinte, la place de l'Etoile, la rue Sainte-Opportune, et la rue Saint-Cybard;

Hors ville, la roche d'Anguitard, dans un faubourg de Poitiers, les Guitardières, entre la Roche et la Cueille Mirebalaise, des terres sur la paroisse de Migné, et le domaine de Guignefolle, à Chasseneuil[2].

1. Communication au Congrès des Sociétés savantes, section de philologie et d'histoire, séance du 9 avril 1926.

2. Ch. de Chergé, *le Guide du voyageur à Poitiers*, p. 152, 153, 1re éd., Poitiers, 1851. — 2e éd., p. 327, Poitiers, 1868. — 3e éd., p. 239, 240, Poitiers, 1872.

R. Brothier de Rollière, *Nouveau Guide du voyageur à Poitiers. Histoire des rues de Poitiers du Ier au XXe siècle*, p. 147-148. Poitiers, 1907.

Rédet, *Dictionnaire topographique de la Vienne*, s. v° Anguitard, p. 8; s. v° Guignefolle, p. 525, Paris, 1881.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest (M.S. A. O.), 1844, t. XI. M. Beauchet-Filleau, *Sur les justices royales, ecclésiastiques et seigneuriales de Poitiers*, p. 421, col. 1. — M. S. A. O., 1870-71, t. XXXV. B. Ledain, *Mé-*

Le dénombrement de ce fief, d'une étendue considérable, nous a été fourni par un aveu, qui se trouve dans le *Grand Gauthier*, fameux recueil commencé par l'évêque Gauthier de Bruges. C'est l'aveu que Marie Lunelle, veuve de messire Jean Girart, dame de la Tour d'Anguitard, rendit, en 1410, à monseigneur le duc de Berri et d'Auvergne, comte du Poitou [1].

Les origines du fief d'Anguitard sont complètement inconnues. Qui l'a établi? A quelle époque? En faveur de qui? Il est impossible de répondre à toutes ces questions.

Le nom d'Anguitard a piqué la curiosité des historiens du Poitou, et on en a tenté deux explications.

La première, proposée par Thibaudeau dans son *Histoire du Poitou* [2], reprise par Dufour en 1826 [3], M. de Chergé en 1851 [4], et Brothier de Rollière en 1907 [5], faisait du nom d'Anguitard une corruption du nom de Jean Guichard, maire de Poitiers en 1324 et en 1334, qui, selon Thibaudeau, « avait fait bâtir la tour Guichard, proche la place du Pilori ».

Cette thèse, abandonnée de nos jours, était insoutenable. Jean Guichard pouvait fort bien avoir fait construire ou reconstruire une tour de guet ou celle d'une ancienne demeure seigneuriale, mais il ne pouvait, en plein XIVe siècle, se tailler, de sa propre autorité, un fief au cœur de la ville de Poitiers.

moire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, p. 186-187, et pl. I. — Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (B. S. A. O.), 9e série, 1859-61, p. 222. — Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, t. I, ch. XVI, p. 242. 2e éd., Niort, 1839.

B. S. A. O., 14e série, 1874-76. Mgr B. de Montault, *la Commune de Chasseneuil (Vienne)*, p. 141-144. — Cf. B. S. A. O., 9e série, 1859-61, p. 240.

B. S. A. O., 1918. M. P. Rambaud, p. 453.

1. Archives de la Vienne. Registre du Grand-Gauthier (C. 317), fol. 29-33.

2. Thibaudeau, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, t. II, ch. V. *Foires de Poitiers*, p. 102-103; t. VI, *Liste historique des maires de Poitiers*, p. 292. Paris, 1787. — Cf. 2e éd., t. I, ch. XIX, p. 254-255; t. III, p. 372. Niort, 1839.

3. Dufour, *De l'ancien Poitou et de sa capitale*, p. 242 et n. 1; p. 591, n. 2. Poitiers, 1826.

4. Ch. de Chergé, *op. cit.*, p. 153.

5. Brothier de Rollière, *op. cit.*, p. 147.

En 1846, l'archiviste M. Rédet découvrit une pièce de 1318, dans le fonds de l'abbaye de Saint-Cyprien, relatant une concession : « par Johanna relicta defuncti Petri de Fontanis, parochiali beati Desideri Pictaviensis, Perroto le maçon filio Petri le maçon, de Turri Dompni Guitardi [1] ».

On déduisit, de ce document paléographique, que l'expression Tour d'Anguitard n'était que la traduction française légèrement modifiée de Turris Dompni Guitardi, et que Damp Guitard, comme le prétendait M. Rédet, avait donné « par la suppression du D initial, réputé comme préposition, An Guitard [2] ».

Cette seconde explication était pour le moins spécieuse.

Il est certain, et l'ouvrage de M. Longnon, sur les noms de lieu de France, en fournit maints exemples, que les mots *Domnus*, *Domna*, formes réduites de *Dominus*, *Domina*, altérés parfois en Dom ou Dam, Domp ou Damp furent très répandus au moyen âge, soit comme synonymes de *sanctus*, *sancta*, soit comme titres donnés aux membres de certains ordres religieux, soit comme appellations de courtoisie attribuées à des seigneurs ou à des gens d'Église [3]. Faut-il citer : la chapelle d'Angillon et les Aix d'Angillon, qui proviennent de Capella Domni Gilonis et de Haiae Domni Gilonis [4], Damrémont, Domvast, Domèvre, etc. ?

Ce qui permet d'élever un doute sur l'assimilation entre le cas d'Anguitard et les précédents, c'est que la condition nécessaire pour que l'identification soit acceptée est que le personnage soit connu. Dans Angillon, il s'agissait de Gilles de Sully, pour Damrémont, d'un prieur de Varennes [5], pour Domvast, de Vedastus, évêque d'Arras au ve siècle [6], et Domèvre, de Domnus Aper, évêque de Toul au vi^e siècle [7]. Et

1. Archives de la Vienne, Abbaye de Saint-Cyprien. Série H, I, 5.
2. M. S. A. O., 1846, t. XIII, p. 326.
3. A. Longnon, *les Noms de lieu en France*, 3e fasc., n°s 1524-1528, p. 389-390. Paris, 1923.
4. Longnon, *Ibid.*, p. 390.
5. *Ibid.*, n° 1528, p. 390.
6. *Ibid.*, n° 2105, p. 445.
7. *Ibid.*, n° 1599, p. 406.

combien d'autres [1] ! Si M. Longnon considère certains cas comme douteux, tels Damprichard [2] et Damery [3], c'est que tout en soupçonnant qu'il s'agit d'un homme appelé Richard et d'un saint Regius, on ne possède aucun renseignement ni sur l'un ni sur l'autre. Or, le seigneur Guitard est absolument ignoré. On ne peut dire ni ce qu'il a fait, ni ce qu'il était, ni l'époque à laquelle il avait vécu, chose d'autant plus étrange qu'il eût été un des seigneurs les plus importants de la ville de Poitiers après le Comte du Poitou. On ne saurait trop insister sur ces points, qui, analysés, permettent de rejeter cette thèse, qui ne fut jamais qu'esquissée et ne dut son succès qu'au vague dans lequel on la laissa.

Il y a, de plus, une autre considération.

En 1258, le fief d'Anguitard appartenait à Geoffroi Jacquelin [4]. De 1390 à 1545, il demeura dans la famille Girart, dont plusieurs membres s'intitulèrent, à diverses reprises, seigneurs d'Anguitard [5].

Le 28 janvier 1545, le mariage de Marguerite Girart avec Charles Poussard, seigneur de Fors, Saint-Trojan, vice-amiral des côtes de Normandie, fit passer le fief dans la famille Poussard, dont une branche, détachée des Poussard du Vigean, prit le nom de Poussard d'Anguitard [6].

Le 17 août 1637, François Poussard échangea le fief d'An-

1. *Ibid.*, nº 1870, p. 428; nº 1918, p. 432; etc.

2. *Ibid.*, nº 2015, p. 439.

3. *Ibid.*, nº 2005, p. 438.

4. B. Ledain, *Histoire d'Alphonse de Poitiers*, p. 53; *Pièces justificatives*, nº 8, p. 124. Poitiers, 1869. — Cf. *Doc. inédits sur l'Histoire de France*, III, 32. *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, publiée par A. Molinier, t. II, nº 1925, p. 478. Paris, 1900.

5. *Archives historiques du Poitou*, 1893, t. XXIV, p. 78, 79 et notes; 1906, t. XXXV, p. 435, n. 2; 1909, t. XXXVIII, p. 387, n. 4 et sqq. — Cf. Archives de la Vienne. *Grand-Gauthier*, *loc. cit.* — B. S. A. O., 14e série, 1874-76. *Loc. cit.*, p. 142.

6. Archives municipales de Poitiers. Mss. Liasse, 341 (P. S.). Famille Poussard du Vigean, fol. 4. — Cf. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 548-550. Poitiers, 1840-1854. — *Archives historiques du Poitou*, 1876, t. V, p. 14. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, nº 371, p. 222-227. Paris, 1872. — *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1922, t. XXIX, p. 222, n. 12.

guitard contre une rente de onze cent trente livres appartenant à Théodore Le Coq [1], mais, en 1698, la dame de Saint-Gelais de Lusignan, veuve d'Auguste Poussard, n'en était pas moins marquise d'Anguitard [2]. La seigneurie d'Anguitard était devenue distincte de la possession du fief, qui, en 1674, était passée à Jacques Amproux, sieur de l'Orme, intendant des Finances [3]. C'était ainsi un titre nobiliaire purement honorifique.

Quelque importance que l'on attache à la pièce qui nous a livré l'expression latine « Turris Dompni Guitardi », il semble inadmissible que le seigneur Guitard ait pu donner son nom, d'une façon ineffaçable, à ce fief, alors que ni lui ni aucun de ses descendants n'en était déjà plus titulaire en 1258, et, d'autre part, qu'il n'a laissé aucune trace dans l'histoire.

On est ainsi conduit à penser que cette obscurité constatée sur la morphologie du nom d'Anguitard tient à ce que ce nom ne rentre pas dans la normale. Si l'on ne connaît pas de seigneur Guitard, c'est peut-être qu'il n'a jamais existé.

La question change d'aspect si l'on suppose, non pas, comme on l'a admis jusqu'ici, que Anguitard dérive de Damp Guitard, mais, bien au contraire, que Damp Guitard fut, au moment où toutes les pièces administratives étaient rédigées en latin, la transcription, aussi exacte que possible, du mot Anguitard, lequel existait antérieurement. Un clerc, trompé par la syllabe An, bien souvent prise alors comme la particule honorable représentant *Dominum* [4], ne crut pas pouvoir mieux rendre la consonnance du mot qu'en écrivant Dompnus Guitardus. Ses prédécesseurs avaient été moins scrupuleux. C'est ainsi que, dans les pièces plus anciennes, on rencontre soit « ad portam Guitardi » (1221) [5], soit « feodus Guitardi » (1261) [6]. Déjà,

1. Archives municipales, etc., Dom Fonteneau. Mss. t. LXXXVI, fol. 27.
2. *Archives historiques*, etc., 1908, t. XXXVII, p. 191.
3. Archives mun., etc., Dom Fonteneau, t. LXXIV, fol. 29.
4. *Romania*, 1893, t. XXII, p. 186.
5. *Archives historiques du Poitou*, 1923, t. XLIV, n° XXXVI, p. 69.
6. B. Ledain., *op. cit.*, p. 124.

en 1199, la forme « Domino Guitardo [1] » peut être prise comme une première tentative de restitution intégrale de ce nom insolite. Contrairement à ce que l'on avait cru tout d'abord, le nom complet ne serait pas Guitard, mais Anguitard, et ce qui semblait la règle ne serait que le résultat d'une erreur des scribes du moyen âge.

D'après les citations des actes, ci-dessus énumérés, on se rend compte que le premier où il en soit fait mention remonte à 1199; c'est donc à la fin du XIIe siècle qu'il convient de rechercher l'étymologie du nom d'Anguitard.

***

S'il est, dans l'histoire du Poitou, un personnage qui ait brillé d'un vif éclat, tant en raison de sa noble origine que de ses qualités personnelles, c'est bien Richard Cœur de Lion (1157-1199), fils d'Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, et d'Aliénor duchesse d'Aquitaine, comtesse du Poitou.

Richard vint à Poitiers en 1169, comme il venait d'être nommé duc d'Aquitaine [2], et, depuis cette date jusqu'au moment où il ceignit la couronne d'Angleterre, c'est-à-dire pendant vingt ans, il ne cessa de résider en Poitou, sinon à Poitiers même dans le palais qu'Henri II avait fait restaurer et embellir [3]. Il fut si étroitement associé à l'administration du comté, ayant à plusieurs reprises rendu hommage à son suzerain le roi de France, que ses contemporains l'ont toujours appelé comte de Poitiers [4]. Habituellement généreux pour les petits, tandis qu'il se montrait exigeant, voire tyrannique pour les grands, Richard jouissait en Poitou d'une immense popularité [5].

En 1191, deux ans après avoir été couronné roi d'Angle-

1. *Archives historiques*, etc., *loc. cit.*, n° XXVIII, p. 56 et n. 10.
2. A. Richard, *Histoire des comtes du Poitou*, t. II, p. 140 (1903).
3. A. Richard, *op. cit.*, p. 150. — Cf. Thibaudeau, *op. cit.*, t. I, ch. XVI, p. 244 (1839).
4. A Richard, *op. cit.*, p.150 et n. 1; p. 238, 248.
5. *Ibid.*, p. 232.

terre, Richard Ier partit pour la croisade [1]. Il aborda la Palestine le 10 juin 1191, et, abandonné presque aussitôt après, le 29 juillet, par Philippe-Auguste, il y resta jusqu'au 9 octobre 1192 [2].

Pendant son séjour en Orient, le roi Richard s'acquit, chez les Musulmans, par sa bravoure et sa hardiesse, une grande renommée, et les historiens arabes l'ont souvent mentionné dans leurs récits, mais d'une façon qui vaut d'être relevée.

A l'époque où les Croisés transformaient Salah Ed-Dîn en Saladin, et Saif Ed-Dîn en Safadin [3], les Arabes s'étaient efforcés de rendre, dans leur langue, d'une façon plus ou moins heureuse, les noms et prénoms des chefs chrétiens. Pour n'en citer que quelques exemples, Filib malek al Fransi désignait Philippe-Auguste roi de France [4], comme El Honfori, Honfroi de Thoron, et El Condeharri, le comte Harri ou Henri de Champagne [5]. Richard Cœur de Lion fut célèbre, chez les Sarrasins, non pas sous son prénom arabisé de Richard, mais sous son titre de roi d'Angleterre, qui était devenu, en arabe : الانكتار ou ملك إنكتار Malek Ankitar ou El Ankitar [6].

Dans une langue qui, comme la langue arabe, rameau de la branche sémitique, omet, le plus souvent, les voyelles, il convient de préciser comment s'écrivait Malek Ankitar, ce qu'il est facile de vérifier en se reportant aux textes des *Historiens orientaux des croisades* publiés et traduits en français de 1872 à 1906, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Malek était écrit par un mîm, un lâm et un kâf, la vocalisation n'était pas indiquée. Ce mot devait alors se prononcer

1. A, Richard, p. 260.
2. *Ibid.*, p. 274-275.
3. *Historiens orientauxdes Croisades*, t. II, p. 26; t. V, Index, p. 260, 278. — Cf. *Journal des Savants*, 1893, p. 489. — *Romania*, 1897, t. XXVI, p. 360, n. 2.
4. B. d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, t. II, p. 477. Paris, 1783.
5. *Historiens orientaux*, etc., t. I, p. 66.
6. *Ibid.*, texte arabe; t. I, p. 64, l. 6; p. 66, l. 1, etc.; t. II, 1re partie, p. 28, l. 4; p. 42, l. 11, 12; p. 51, l. 11, etc.; t. I, Index, p. 806, col. 2. — Cf. Michaud, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 304, n. 2. Paris, 1829.

Melec, car nous avons là-dessus le précieux témoignage du jongleur Ambroise, qui assista à toute la IIIe croisade, et en a laissé un récit épique dans son poème, *l'Estoire de la guerre sainte*, publié par Gaston Paris dans la collection des *Documents inédits de l'Histoire de France*.

Par quatre fois, pages 182 et 190, en faisant parler Saladin et ses émirs, aux vers 6832, 6833 et 7124, Richard Cœur de Lion est appelé Melec. Il est fâcheux qu'Ambroise ne nous ait pas rapporté l'expression intégrale de Melec Ankitar, mais on ne saurait douter qu'il l'ait entendu prononcer.

Quant à Ankitar, les écrivains arabes tels Abou'l Féda, dans ses *Annales*, et aussi dans sa *Géographie*, au chapitre VI « Iles de la mer environnante des côtes de l'Occident » (trad. Reinaud et Stanislas Guyard, t. II, 1re partie, p. 265, 266 et n. 1, Paris, 1868), tels Behâ El-Dîn Abou'l Mehacen Youssof Ibn Cheddâd, dans les *Anecdotes et beaux traits de la vie du sultan Salah Ed-Dîn* et Abou-Chamah, dans le *Livre des Deux Jardins*, tous ces historiens l'ont écrit par un élif, très légère aspiration, un nûn ou *n*, un kâf, 22e lettre, dont l'*Encyclopédie de l'Islam* fournit la définition suivante : explosive palatale non sonore [1], puis, sans signe de voyelle, un *ta* ou *t*, un élif et un *ra* ou *r*.

Si l'on s'en tient à la graphie du mot, on comprend, faute de voyelles entre le kâf et le ta, que tantôt on l'ait transcrit par Anketar et tantôt par Ankitar. Mais il y avait une autre différence entre la graphie et la phonétique; ce qui s'écrivait Ankitar se prononçait, en réalité, Anghitar.

Voici pourquoi.

Ankitar n'était pas un mot d'origine arabe; il était forgé pour rendre un nom étranger, et, bien avant d'être écrit, il s'introduisit par l'usage courant et la voie orale.

Quand les Arabes entendaient parler de l'Angleterre, c'était par ces colonies européennes établies en Syrie et en Palestine, depuis la première croisade, pour y faire du commerce, et parmi lesquelles les Italiens, Génois et Véni-

1. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, fasc. 28, s. v° Kâf, p. 654.

tiens tenaient le premier rang [1]. On sait que, du mélange de toutes les nations, qui avaient volé à la défense du Saint Sépulcre, au XIe siècle, il était résulté une langue spéciale en Orient, la langue franque [2], dans laquelle forcément l'italien avait une part importante. Certains noms ou certains titres européens, passés dans l'arabe et que l'on retraduit de nos jours, sont incompréhensibles si l'on ne tient pas compte de cet élément italien, comme, par exemple : Re de frans, qui vient de : Re di Francia [3]. Le vocable qui donna naissance à Anghitar était, non pas le français Angleterre, mais très probablement l'italien Inghilterra, ce qui explique qu'un géographe arabe, Ibn-al-Ouardi [4], écrivait Inkitar [5].

Le kâf, chez les écrivains arabes, est toujours le kâf dur. On comprend que l'armée sarrasine, qui prononçait le nom et ne l'écrivait pas, ait été portée à se guider sur le mot type Inghilterra; à cela viennent s'ajouter des raisons de phonétique locale. MM. Van Berchem et Edmond Fatio ont relevé, dans leur *Voyage en Syrie*, à propos du mot Goliath ou Goliad, variante du pluriel Coliat, que c'était « le reflet d'une prononciation locale du qâf arabe en *g* occlusif, très répandue dans la campagne syrienne [6] ». L'*Encyclopédie de l'Islam* note aussi qu'à l'époque de Sibawaïhi [7], le qâf était parfois prononcé comme un *g* voilé [8]. Ainsi, la transformation syrienne de l'arabe Ankitar en Anghitar n'est pas douteuse.

Les deux passages suivants viennent à l'appui de cette assertion.

Barthélemy d'Herbelot écrivait, au XVIIe siècle, dans

1. O. Noël, *Histoire du commerce*, t. II, ch. III, p. 154; ch. IV, p. 203. — Cf. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. III, Silvestre de Sacy, p. 85 à 128 (1818). — *Revue de l'Orient latin*, 1894, t. II, p. 5-6.

2. A. Meillet et M. Cohen, *les Langues du Monde*, ch. I, p. 61, Paris, 1924. — Cf. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1909, t. XXXIII, H. Schuchardt, *Die Lingua franca*, p. 441-461. — *Romania*, 1910, p. 405.

3. D'Herbelot, *op. cit.*, t. III, p. 566; t. V, p. 18, 21.

4. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, fasc. 25, s. v° Ibn-al-Wardi, p. 453.

5. D'Herbelot, *op. cit.*, t. V, p. 38, 39.

6. *Mémoires de l'Institut du Caire*, t. XXXVII, fasc. 2., p. 132 et n. 4 (1914).

7. Grammairien persan. Heg. 133-186. (750 à 802, ap. J.-C.)

8. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, fasc. 28, s. v° Kâf, p. 654, col. 2.

sa *Bibliothèque Orientale,* publiée par Galland, en 1697 : « Ankitar et Anghitar, roi des Francs. C'est Richard roi d'Angleterre que les historiens arabes, qui ont écrit les guerres de Terre Sainte, nomment ainsi [1]. »

Il faut bien comprendre que d'Herbelot, en mettant, à la suite l'un de l'autre, Ankitar et Anghitar, nous a donné successivement la graphie du mot d'abord et ensuite sa prononciation, comme si on lisait dans une biographie française : Broglie, et, à côté, Breuil.

L'exactitude et la véracité des faits articulés par d'Herbelot n'ont jamais été mis en doute, et sa connaissance des langues orientales n'a point été contestée; tout ce qu'on peut lui reprocher c'est, par un défaut de méthode fréquent chez les érudits du XVIIe siècle, d'avoir omis de mentionner ses références. On peut donc, semble-t-il, faire foi sur son témoignage, confirmé si nettement par la remarque de Van Berchem.

Mais s'il fallait encore, pour corroborer ses dires, un argument directement oriental, on le trouverait, à une époque bien plus ancienne, et, par là même, plus voisine des événements, dans la relation de Mar Jabalaha III, ouvrage syriaque de la fin du XIIIe siècle.

L'Empereur Argoun [2], de la dynastie des princes mongols Gengiskhanides de Perse, qui régna de 1284 à 1291, envoya, en 1287, quatre-vingt-seize ans après l'expédition de Richard Cœur de Lion, une ambassade, composée de deux prêtres nestoriens, turcs orientaux, Mar Jabalaha III, patriarche de l'Orient, et Rabban Çauma, visiteur général, vers les princes chrétiens Andronic II à Constantinople, le roi Charles II d'Anjou à Naples, le pape à Rome, et les rois de France et d'Angleterre.

Le journal de route du patriarche nous a été conservé dans son texte syriaque, publié en 1888 par M. Bedjan et dont la traduction française de M. le docteur J.-B. Chabot fut insérée, en 1893-1894, dans la *Revue de l'Orient latin.*

1. D'Herbelot, *op. cit.*, t. I, p. 336.
2. *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, s. v° Arghun, p. 436.

On y lit, après le récit de la réception solennelle des ambassadeurs d'Argoun à Paris par Philippe le Bel, qu'ils appellent le roi de Phransis : « Ils partirent donc de là, c'est-à-dire de Paris, pour aller près du roi Al Anguitar lecasonia [1] », soit, voir le roi d'Angleterre, alors Édouard Ier, en Gascogne, comme l'a établi M. Clermont-Ganneau dans la séance du 10 octobre 1896 de l'Académie des Inscriptions [2].

Ainsi, quand Mar Jabalaha et Rabban Çauma voulaient désigner le souverain d'Angleterre, le terme qu'ils employaient naturellement était celui d'Anguitar qui, lors de la IIIe croisade, avait été appliqué, pour la première fois, à Richard Cœur de Lion.

La conclusion de cette étude de philologie, c'est que l'expression arabe Malek el Ankitar, qui devenait fréquemment, par suppression du titre royal, El Ankitar, ou, plutôt, dans le langage parlé, El Anghitar, signifiait, pour les Sarrasins de Salah Ed-Dîn, Richard Ier roi d'Angleterre.

On voit tout le parti qu'il y a à tirer d'un tel fait linguistique pour la toponymie poitevine.

Ce titre oriental de Richard Cœur de Lion éclaire d'une vive lumière le nom poitevin d'Anguitard.

Si inattendue qu'elle puisse paraître, cette solution présente un avantage sérieux sur toutes celles qui furent proposées jusqu'à ce jour.

Tandis que, dans l'hypothèse d'une origine purement locale, la seule qui, au début, ait été prise en considération, les érudits avaient été obligés de décomposer Anguitard, pour en tenter l'interprétation, on rencontre ici le mot complet, et, dans des conditions telles qu'il permet, tout de suite, de donner, au terme longtemps mystérieux, un sens précis et satisfaisant.

Il est séduisant de voir en « Damp Guitard » un essai artificiel pour rendre la consonnance d'un mot mal compris et d'origine lointaine.

1. *Revue de l'Orient latin*, 1894, t. II, p. 109 et n. 3.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1896, p. 408-409.

Il se serait donc passé en Poitou, pour l'arabe Anghitar, importé à l'époque des Croisades, un phénomène d'interférence linguistique, tel que M. Victor Bérard en signalait, chez les Grecs, quand ils se trouvèrent en présence de termes de provenance phénicienne.

« Dans l'onomastique primitive, écrivait-il dans la *Revue archéologique* de 1899, combien de noms semblaient étranges ou mystérieux aux Hellènes de l'histoire et combien de beaux calembours ils inventèrent pour expliquer ces rébus! De ces noms, quelques-uns ne nous ont été transmis que par leurs géographes; mais la plupart nous ont été conservés aussi par l'usage populaire [1]. »

« Un peuple, disait encore, dans le même sens, M. Gustave Fougères, est toujours enclin à nationaliser, dans sa langue, les éléments de sa toponymie; parfois il les conserve en les habillant à sa mode, souvent il les traduit [2]. »

M. Gabriel Ferrand, dans le *Journal asiatique* de 1919, faisait entendre une note identique [3].

« Anghitar », vocable oriental, a joué le rôle d'une appellation toponymique donnée par une nation antérieure, et la transcription latine qui en fut faite, comme pour tout le reste à cette époque, produisit « le beau calembour » Dampnus Guitardus, qui ouvrit la voie aux interprétations les plus erronées, en faisant surgir du néant un seigneur Guitard, qu'il était impossible d'identifier, et pour cause.

Il y a, en outre, un argument historique décisif.

Si Richard était étranger au Poitou, on devrait se demander comment son nom a pris place dans la toponymie poitevine; mais, quand on sait tous les rapports qui existèrent entre Richard Cœur de Lion et la ville de Poitiers, qu'il en avait fait sa patrie d'adoption, qu'il y séjourna de longues années et qu'il y fut le plus populaire des comtes du Poitou, comment douter que nous n'ayons ici la seule et véritable explication du nom de ce fief d'Anguitard, dont les premières traces

1. *Revue archéologique*, 1899, t. XXXIV, p. 94.
2. *Revue historique*, 1908, t. XCIX, p. 73.
3. *Journal asiatique*, 1919, t. XIII, p. 285-286.

remontent au XII[e] siècle, quand sa puissance rayonnait sur toute l'Aquitaine et, en particulier, sur le comté du Poitou !

Quant à la transmission du nom d'Anghitar, de Palestine jusqu'à la ville de Poitiers, elle apparaît toute naturelle si l'on considère les circonstances mêmes dans lesquelles se trouvait alors le roi Richard.

Aux dires du jongleur Ambroise, dans son *Estoire de la guerre sainte*, Richard était entouré de ses fidèles compagnons d'armes, parmi lesquels André de Chauvigny [1] et Guillaume des Barres, ainsi que des plus turbulents barons poitevins, qu'il avait tenu à emmener avec lui, et dont M. Fourmont, dans *l'Ouest aux Croisades*, a dressé une longue liste [2]. Les troupes comptaient des Poitevins, qui s'étaient croisés en grand nombre, des Gascons, des Angevins, des Manceaux et des Normands [3].

Si l'on ajoute que les rapports étaient incessants entre chrétiens et musulmans, en raison des tractations nombreuses que Richard entretint, soit avec Salah Ed-Dîn, soit avec Malek El-Adel, et qu'un de ses chevaliers francs, le fils d'Honfroi de Thoron, lui servit parfois d'interprète, on voit que les occasions ne manquèrent pas pour répandre dans le camp des croisés le nom « d'El Anghitar [4] ».

Rien d'étonnant dès lors si, une fois rentrés dans leurs foyers, ces Poitevins, qui avaient accompagné Richard à la croisade, ont rapporté de Saint-Jean-d'Acre, de Jaffa ou d'Ascalon, ce nom d'Anghitar, qu'ils avaient si souvent entendu prononcer avec terreur par les Sarrasins, ainsi que l'a relaté Joinville, au paragraphe 42 de son *Histoire de saint Louis*.

Peu importe que « Al Anguitar » soit resté chez les Orientaux pour désigner le roi d'Angleterre, quel qu'il fût, comme le prouve le journal de route de Mar Jabalaha et de Rabban

1. *Journal des Savants*, 1893, Gaston Paris, p. 434, 493, 496-498. — Cf. *Romania*, 1920, t. XLVI, p. 177-178 et n. 10.

2. Fourmont, *l'Ouest aux Croisades*, t. III, p. 279, 280, 288, 293-294 (1864).

3. *Doc. inédits sur l'Histoire de France*, I, 2. *L'Estoire de la guerre sainte*, Introduction, p. VIII; adde, vers 226, col. 7.

4. *Historiens orientaux*, etc., t. III, p. 227-228; 256-257; 316, 319; t. V. p. 37, 47, 48, 63, 66, 76, 79. — Cf. *Estoire de la guerre sainte*. Introd., p. LVII.

Çauma, la chose capitale pour la ville de Poitiers, c'est que le prince qui jeta un grand éclat sur le titre de comte de Poitiers, Richard Cœur de Lion, a porté, d'une façon certaine, pendant une période de sa vie, le surnom d'Anghitar et que celui-ci coïncide rigoureusement avec un toponyme poitevin.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul témoignage que nous trouvons en Poitou, qui rappelle la part glorieuse que nos ancêtres du XIIe siècle avaient prise à ces grandes expéditions d'outre-mer pour la défense des Lieux saints.

M. Antoine Thomas étudia en 1908, dans le *Journal des Savants* [1] et la *Revue des Études rabelaisiennes* [2], l'origine du nom de Passelourdin, localité de la commune de Saint-Benoît.

Ce nom a été rendu fameux par Rabelais qui l'a cité au chapitre IV de son *Pantagruel*, mais il mérite d'attirer notre attention à un autre titre.

Les formes nombreuses, données par les pièces d'archives, n'avaient guère permis jusque-là qu'une étymologie assez douteuse, basée sur « Lourdin », synonyme de lourdaud.

Or, M. Thomas, sans même s'arrêter à une autre étymologie, qui aurait rattaché ce nom aux seigneurs Lourdin, dont il signale lui-même l'existence, frappé par certaines graphies telles Passalardin, la roche du Pas Sallardin, montra qu'elles ne devaient être que des altérations d'une expression initiale Pas Saladin.

On avait accoutumé de désigner ainsi un fameux épisode de la IIIe croisade, dans lequel Richard Cœur de Lion et douze chevaliers défendirent héroïquement un défilé contre l'armée sarrasine commandée par Salah Ed-Dîn.

Sur ce sujet très populaire, avaient été composés divers tableaux en tapisserie [3], un poème [4] et une scène mimée [5].

1. *Journal des Savants*, 1908, p. 467-471.
2. *Revue des Études rabelaisiennes*, 1908, t. VI, p. 392-397.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1916, p. 498.
4. *Estoire de la guerre sainte*. Introd., p. LXXXVII et n° 2. — Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 485.
5. *C. R. Ac. I. et B. L.*, 1891, t. XIX, p. 118.

Une pièce des registres du Parlement de 1425, conservée aux Archives Nationales, faisant nettement allusion à ce fait d'armes, ayant fourni à M. Thomas le mot « Passeladin », « il n'y avait plus de doute, disait-il, qu'on ne comprenait déjà plus, au début du xve siècle, le sens littéral de l'expression traditionnelle de Pas Saladin, et qu'on l'altérait couramment par confusion entre le substantif Pas ou passage et le verbe passer [1] ».

Tandis que le nom déformé de Passelourdin dissimulait, plus qu'il ne la rappelait, la lutte légendaire de la IIIe croisade, par une chance bien rare, le nom inaltéré d'Anguitard reproduit, encore de nos jours, intégralement l'expression arabe et ne nécessite aucune correction pour justifier l'identification que je propose.

Ainsi, Passelourdin ou Pas Saladin, à Saint-Benoît, et Anguitard, à Poitiers, évoquent le double souvenir des deux grands adversaires de Palestine : Salah Ed-Dîn et Richard Cœur de Lion, comte de Poitiers !

GEORGES THOUVENIN.

1. *Revue des Études rabelaisiennes*, *loc. cit.*, p. 397.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

(Voir *Revue*, 1926, II, p, 234 sq.)

SÉANCE DU 4 JUIN 1926

La Commission des Inscriptions de Délos demande à l'Académie de lui adjoindre MM. Holleaux et Durrbach en remplacement de MM. Foucart et Homolle.

La dite Commission, d'accord avec la Commission des Travaux littéraires, propose d'attribuer, sur les arrérages de la fondation épigraphique, une somme de 25.000 francs à M. Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes.

M. René Dussaud rend compte du congrès archéologique international auquel l'Académie l'avait délégué avec M. Michon et qui s'est tenu en Syrie et en Palestine du 8 au 26 avril 1926.

M. Louis Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, donne lecture d'un rapport sur l'activité de cet établissement de 1921 à 1925.

La Commission des Écoles françaises d'Extrême-Orient, d'accord avec M. Finot, propose de présenter, pour le remplacer à la tête de cet établissement, M. Léonard Aurousseau, actuellement directeur par intérim.

L'Académie, à l'unanimité de 30 votants, décide que M. Aurousseau sera présenté à M. le gouverneur de l'Indo-Chine pour le poste de directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

M. René Cagnat donne lecture du rapport de MM. Fabia et de Montauzan sur leurs fouilles à Fourvière en 1925.

M. Henri Goelzer communique une note de M. Philippe Fabia sur une inscription latine du XIIe siècle, insérée dans un manuscrit de Pierre Sala, *les Antiquités de Lyon*, qu'il doit publier en collaboration avec M. Georges Guigue. C'est l'épitaphe d'un prêtre inconnu, Gotbran, qui rebâtit alors l'église Saint-Michel d'Ainay. Curieuse par plusieurs détails de sa rédaction, elle est remarquable surtout par l'emploi, qui n'a pas été signalé jusqu'ici dans les textes épigraphiques, de l'ère de l'Ascension au lieu de celle de l'Incarnation.

SÉANCE DU 11 JUIN 1926

M. Théodore Reinach apporte quelques corrections à l'inscription funéraire de Lyon, communiquée dans la dernière séance par M. Fabia d'après deux copies anciennes.

M. Goloubew fournit à l'Académie quelques renseignements relatifs aux travaux de dégagement et de fouilles réalisés par l'École française d'Extrême-Orient pendant le dernier séjour en Indo-Chine de M. L. Finot.

SÉANCE DU 18 JUIN 1926

M. Pierre Paris adresse un compte rendu sommaire des fouilles que l'École des Hautes Études hispaniques vient d'entreprendre dans la nécropole préromaine de Setefilla, non loin de Séville.

Le rapporteur de la Commission Piot fait savoir que la Commission propose d'allouer les subventions suivantes :

2.000 francs à la Société des Amis des Arts de Charlieu, pour fouilles sur l'emplacement de l'ancienne abbatiale;

4.000 francs à M. Léon Rey, directeur de la Mission archéologique française en Albanie, pour la continuation des fouilles d'Apollonie.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre de la Commission des Médailles en remplacement de M. Foucart.

M. Maurice Prou est élu par 23 voix contre 3 au R. P. Scheil, 1 à M. Théodore Reinach et 1 bulletin marqué d'une croix.

M. Michel Rostovtzeff attire l'attention de l'Académie sur une statuette en bronze doré acquise en Chine par M. C. T. Loo, actuellement dans la collection de M. John D. Rockefeller à New-York. C'est l'image d'un cavalier chevauchant un lion ailé, qui appartenait à un vase à libation et était fixé au couvercle d'une pyxide ou d'une cassette. Une statuette de même genre, quoique d'un autre type, a été trouvée autrefois dans la Russie orientale et est conservée actuellement au Musée de l'Ermitage à Pétersbourg. Une analyse stylistique et des rapprochements avec les monuments et les monnaies de l'Inde septentrionale, de la Russie méridionale et de la Chine prouvent que les statuettes de l'Ermitage et de M. Rockefeller appartiennent à l'art de l'Asie centrale, qui était fortement influencé par l'art iranien et l'art indo-scythe, qu'elles ont été fabriquées quelque part en Asie centrale, au Turkestan ou en Mongolie au IIe et au IIIe siècle après J.-C. et que les deux cavaliers représentent des dieux d'un Panthéon semblable à celui des rois Kouchanes de l'Inde septentrionale.

M. J. Maurice donne lecture d'un mémoire sur la terreur de la magie au IVe et au Ve siècle de notre ère.

SÉANCE DU 25 JUIN 1926

M. Gustave Fougères communique quelques passages d'une lettre qu'il a reçue de M. Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes, et qui donne des renseignements intéressants sur plusieurs découvertes récentes. En Étolie, à Calydon, MM. Poulsen et Rhomaios ont retrouvé des fragments architectoniques en terre cuite provenant de la cymaise d'un temple archaïque analogue sans doute à celui de Thermos; ces pièces portent des inscriptions corinthiennes indiquant leurs places respectives : 7e vers l'est, 21e vers l'ouest, etc. D'autre part, à Délos, l'École d'Athènes a pu identifier le temple d'Asklépios, grâce à deux dédicaces et à un devis de construction retrouvés dans une ruine voisine de la petite anse de Fourni. La découverte est d'importance pour la topographie délienne.

M. Fougères a reçu aussi de M. Ch. Picard une photographie d'une admirable statue en bronze découverte en 1925 au fond de la mer, dans la baie de Marathon. Après un long traitement approprié subi au Musée national d'Athènes,

le bronze vient d'être exposé, dépouillé de la gangue d'oxydation et d'incrustations qui le déformaient. C'est un tout jeune adolescent debout sur la pointe du pied gauche, la jambe droite plus relevée et rejetée en arrière, le bras gauche plié à angle droit avec la main largement ouverte à plat, tandis que le bras droit se lève très haut, la main également ouverte : l'attitude légèrement hanchée et l'inclinaison de la tête rappellent des types praxitéliens de jeunes Satyres, mais l'impression de la physionomie et le traitement des cheveux sont plutôt de l'école de Lysippe. Il semble donc qu'on ait là le produit d'un atelier de la fin du IVe siècle ou du début du IIIe siècle avant J.-C. où se combinèrent les influences des deux grands maîtres du IVe siècle. Il s'agirait d'un Satyre dansant et rythmant son pas d'un battement de mains, avec ou sans cymbales. Il ne semble pas que cette attitude de mouvement autorise l'hypothèse d'un « Satyre verseur ». L'œuvre, d'un accent très délicat, est certainement un original purement grec, tandis que le fameux éphèbe de Pompéi paraît plutôt une réplique, due à un atelier campanien, d'un très beau modèle attique du milieu du Ve siècle.

Sur la proposition de M. Pelliot, M. Henri Maspero, professeur au Collège de France, lui est adjoint pour la recherche des documents inédits concernant le Japon.

M. Édouard Cuq lit, au nom de M. le professeur Frédéric Hrozny, doyen de la Faculté des Lettres de Prague, un rapport préliminaire sur les fouilles faites en Cappadoce avec l'autorisation du Gouvernement turc et aux frais de quelques mécènes tchéco-slovaques, M. le président de la République Masarik, M. le ministre Benes, MM. Marlik et Heidler. Le site exploré par M. Hrozny est à Kultépé, à 19 kilomètres N.-E. de Césarée. Depuis 1880, des fouilles clandestines ont fourni à divers musées des tablettes de cette provenance; mais toutes les tentatives faites pour découvrir le lieu d'où on les avait extraites avaient été jusqu'ici infructueuses. M. Hrozny l'a trouvé dans une prairie située en dehors de la ville, à 170 mètres au N.-E.

Dans des chambres aux murs de briques, à une profondeur moyenne de 2 m. 50, il y a de véritables nids de tablettes, conservées parfois dans des vases d'argile, dispersées le plus souvent sur le sol ou sur le dallage. Ces chambres contenaient les archives de grands commerçants : correspondances, contrats, jugements remontant à vingt et un siècles avant notre ère. Les tablettes sont écrites dans la plus ancienne forme de la langue assyrienne et sont ordinairement revêtues de leur enveloppe d'argile.

Le Kultépé forme un des plus grands tells de l'Asie Mineure. C'est l'emplacement d'une très importante ville antique, vraisemblablement celle de Kanes. C'est à Kanes qu'étaient établis deux des principaux commerçants nommés dans les tablettes. D'autre part la mention du bazar de Kanes, de paiements à faire ou de métaux à livrer à Kanes, donne lieu de penser que très anciennement il y eut à Kultépé une grande cité qui devint ensuite le centre des Assyriens en Cappadoce. Sur une terrasse qui domine la ville, M. Hrozny a dégagé en partie les ruines d'un palais aux murs énormes (1 m. 50 à 2 mètres), qui paraît être de l'époque hittite (XVe-XIIIe siècle av. J.-C.) et qui fut sans doute détruit par un incendie. La continuation des fouilles en ce lieu promet d'être féconde en résultats. Ce ne sont pas seulement des tablettes que M. Hrozny a recueillies ; il a également trouvé des fragments de sculptures, et quelques vases d'une élégance et d'une originalité remarquables.

M. R. Eisler fait une communication sur le témoignage de Flavius Josèphe concernant l'aspect physique de Jésus. Après avoir résumé les discussions relatives au passage de Josèphe sur Jésus, inséré dans les éditions des *Antiquités*, il analyse une version russe du *Bellum judaicum*, qui, selon lui, dériverait d'une recension originale en langue sémitique. Cette version contient une description malveillante de Jean le Baptiste. On n'y lit pas, dans l'état actuel, un signalement analogue de Jésus, mais il semble certain à M. Eisler que ce portrait défavorable devait s'y trouver, et qu'il a été supprimé sous l'influence chrétienne. M. Eisler essaie de reconstituer ce témoignage hypothétique à l'aide de divers textes grecs et principalement à l'aide de l'apocryphe latin intitulé *Épître de Lentulus*.

M. Théodore Reinach émet des doutes sur l'authenticité du texte qui sert de base à cette communication.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1926

M. J.-B. Chabot communique une lettre de M. Ignazio Guidi, qui lui adresse un article de la *Tribuna* du 25 juin dernier, relatif à la trouvaille faite à Cyrène d'une tête colossale de Jupiter. M. Guidi fils, auteur de la découverte, d'accord avec M. Emanuele Rizzo, notre correspondant à Naples, y voit une réplique de l'œuvre célèbre de Phidias.

M. Gustave Fougères indique sommairement pourquoi cette attribution lui paraît très douteuse. Les effigies de Zeus peuvent être réparties en deux séries : dans la première prennent place les images du dieu « philanthrope », à la physionomie souriante; dans l'autre se rangent celles, plus sévères, du dieu qui lance la foudre. La statue de Phidias, que nous ne connaissons en somme que par les textes, appartenait, à les en croire, au premier type, auquel, en dépit de certains détails « phidiesques » tels que le dessin des yeux, il ne paraît pas possible, dans l'ensemble, de rattacher la tête colossale de Cyrène.

M. Salomon Reinach se rallie entièrement aux conclusions de M. Fougères.

M. W. Vollgraff communique à l'Académie quelques remarques sur l'histoire de Delphes au IVe siècle.

Le temple d'Apollon à Delphes dont les fouilles françaises ont mis le soubassement à nu a été construit au IVe siècle avant notre ère. On sait positivement que le gros œuvre de la construction était terminé vers l'an 340. Cependant, une des strophes du péan delphique à Dionysos, qui date des environs de l'an 335, commence par ces mots : « Heureuse cette génération de mortels qui construira pour Apollon un temple impérissable et pur de toute souillure. » Il suit de là que le temple, non encore entièrement achevé, a dû être détruit entre 340 et 335. On avait du reste déjà constaté que les charpentes du temple avaient dû être incendiées à un moment donné .Il résulte de ces observations que le beau chéneau du temple publié dans les *Fouilles de Delphes* n'a pas été exécuté en 343, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais au moins une quinzaine d'années plus tard.

M. Camille Enlart donne lecture de quelques passages d'une étude sur l'émaillerie cloisonnée parisienne, destinée aux *Monuments Piot.*

L'émaillerie cloisonnée, imitée des modèles byzantins, fut d'usage général en Occident du IVe siècle à la fin du XIIe, où l'émail champlevé la supplanta.

La pratique du cloisonné semble abandonnée chez nous durant la première moitié du XIIIe siècle.

Elle eut, vers la fin de ce siècle, une brillante renaissance à Paris, dont elle semble avoir été une spécialité jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les émaux cloisonnés qui se faisaient en or sont appelés *émaux d'or* au XIIIe siècle; au XIVe, apparaît le nom d'émail de plite ou de plique (de *plicato opere ;* de *plicatura*). Les émaux de plite parisiens ont laissé de nombreuses mentions dans les inventaires et environ quinze échantillons. On connaît le nom de onze orfèvres parisiens qui en exécutèrent. Le plus renommé fut Guillaume Julien, orfèvre de Philippe le Bel, de 1297 environ à 1308. Il mourut peu après cette date, laissant à ses deux fils ses ateliers du Grand-Pont.

Il est l'auteur du buste reliquaire d'or de saint Louis, exécuté de 1298 à 1306, pour la Sainte-Chapelle.

On peut aussi lui attribuer les pièces d'orfèvrerie aux armes de France, Navarre et Champagne, de France et Angleterre, et de Boniface VIII que décrivent divers inventaires. Le couvercle de hanap aux armes du connétable Raoul de Nesle, conservé à Oxford et étudié par miss Joan Evans porte aussi les armes de France, Navarre et Champagne; ce doit être un don du roi et une œuvre de Guillaume Julien. Le beau reliquaire du Saint-Sang de Boulogne en est probablement une autre, offerte par Philippe IV à la cathédrale quand il y maria sa fille en 1308.

Le Cabinet des Médailles possède trois fragments d'émaillerie cloisonnée du même style que l'on croit provenir de Saint-Denis. Vérification faite, elles proviennent du trésor de la Sainte-Chapelle, qui, en 1791, avait été déposé à Saint-Denis.

Une étude attentive des inventaires de la Sainte-Chapelle, publiés par M. Vidier, amène à reconnaître dans les deux écoinçons des vestiges des 80 émaux qui ornaient le devant d'autel.

Une foliole, de travail admirable, est l'œuvre authentique de Guillaume Julien, car en confrontant la description du buste de saint Louis faite au XVIe siècle avec la gravure de ce buste, publiée par Du Cange en 1668, on reconnaît dans cette foliole un pétale des fleurs émaillées qui décoraient cette pièce d'orfèvrerie.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1926

Le secrétaire du Comité d'organisation des fêtes du *Cinquantenaire de la Société de Borda et du IXe Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Union des Sociétés du Sud-Ouest* prie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de vouloir bien se faire représenter à ces manifestations par l'un de ses membres, M. Adrien Blanchet, qui accepte la présidence du Congrès.

M. Camille Enlart communique, de la part de M. Eustache de Lorey, directeur de l'Institut des Arts musulmans à Damas, l'empreinte d'un sceau acquis par lui aux environs de cette ville. Ce sceau porte l'inscription : + S. P. BORGOGNON, CA[N]DELIER, et figure un paquet de quatre chandelles sortant de leur moule. Le caractère de l'inscription, dont les E onciaux sont complètement ouverts, semble indiquer la fin du XIIe siècle ou l'extrême début du XIIIe.

M. Holleaux communique, au nom de M. Louis Robert, élève à l'École

normale supérieure, une interprétation nouvelle de l'inscription grecque découverte à Érythrai par Le Bas et publiée dans le *Recueil des Inscriptions d'Asie Mineure* sous le n° 41.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1926

Sur la proposition de la Commission des Travaux littéraires, l'Académie attribue une allocation de 6.000 francs à MM. Ph. Fabia et G. de Montauzon pour la continuation de leurs fouilles de Fourvière.

M. Seymour de Ricci donne lecture d'une note sur les reliures du XVIe siècle dites de Maïoli.

M. Antoine Thomas communique le texte cryptographique (avec transcription) d'une note inscrite sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Elle émane d'un anonyme qui mentionne, à la date du 10 septembre 1288, la mort de sa mère, et qui ajoute que cette année-là, il séjournait à Billom (Puy-de-Dôme). Il est probable qu'on peut voir dans ce dernier fait la preuve que cette petite ville était dès lors un cercle d'études réputé dans la région.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1926

L'Académie décide de se faire représenter à l'inauguration des nouvelles salles d'archéologie du Musée municipal de Boulogne-sur-Mer et désigne, à cet effet, M. Camille Enlart.

M. Gustave Fougères résume les nouvelles apportées par les journaux d'Athènes de la dernière quinzaine sur les dégâts causés au Musée de Candie (Crète) par le double tremblement de terre du 26 juin et du 5 juillet 1926. D'après le rapport de l'éphore des antiquités de la Crète, M. Xanthoudidis, la salle principale a été la plus éprouvée par la chute des gravats tombés du plafond : 12 vitrines ont été atteintes, 150 vases plus ou moins décollés ou mutilés, dont 50 gravement, parmi ceux qui provenaient de Cnossos, de Pachy-Ammos et de Pseira; plusieurs fresques, notamment celle de la « Femme assise » d'Haghia Triada, ont été brisées; les deux figurines en terre émaillée de la *Déesse aux serpents* ont été désagrégées, sans que les fragments antiques en aient souffert. On estime à plus d'un million de drachmes le coût des réparations nécessaires au bâtiment. Des équipes spéciales ont été expédiées d'Athènes pour procéder aux restaurations des objets endommagés.

M. du Mesnil du Buisson entretient l'Académie des fouilles qu'il a exécutées dans une installation syro-hittite à Mishrifé près de Homs.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1926

Le président rend hommage à M. Haussoullier et se fait l'interprète des regrets de ses confrères.

M. L. Delaporte présente à l'Académie une coupe sassanide inédite sur laquelle est figuré en relief le roi Bahrâm Ghôur (420-438), luttant avec un lion, tandis qu'une lionne, une patte brisée, s'enfuit rapidement. Cette coupe est la plus belle après la coupe de Chosroës II léguée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles.

SÉANCE DU 6 AOUT 1926

M. Émile Eude lit une note donnant divers détails sur un épisode du long différend des Moluques, à propos d'une pièce secrète qui provient des Archives nationales de Lisbonne. Il s'agit d'un rapport adressé au roi de Portugal Dom João III, pendant les célèbres conférences de Badajoz (1524). On y entrevoit quelques-unes des intrigues que fit naître la question des Moluques, si longtemps débattue entre la Castille et le Portugal. L'un des signataires du Rapport est un personnage connu, Diogo Lopez de Sequeira, qui fut capitaine général de l'Inde en 1518.

SÉANCE DU 13 AOUT 1926

M. le président s'exprime ainsi :

« J'ai reçu de M. de Saint-Hillier la photographie d'une des briques, couvertes de caractères, trouvées à Glozel, près de Ferrières-sur-Sichon (Allier). Cette photographie est accompagnée d'un essai de déchiffrement et de traduction. Comme on a déjà fait dans la presse quelques articles bruyants sur «les inscriptions phéniciennes de Glozel », il me semble opportun de déclarer ne pas reconnaître sur la brique un seul signe de l'alphabet phénicien, et que l'essai de traduction, quelle que puisse être la valeur des caractères, est dénué de toute vraisemblance. »

M. Stéphane Gsell lit une étude sur les connaissances géographiques que les Grecs ont eues des côtes africaines de l'Océan, jusqu'au second siècle avant notre ère. Il insiste en particulier sur le voyage d'Euthymène de Marseille, au VIe siècle, et sur les renseignements, probablement de source carthaginoise, que des Grecs recueillirent, avant le milieu du IVe siècle, relativement à la montagne d'argent, c'est-à-dire au Haut-Atlas marocain.

SÉANCE DU 20 AOUT 1926

M. Camille Enlart communique la photographie d'un fragment d'architecture recueilli à Tyr par M. Ch. Virolleaud. C'est un angle supérieur de fronton portant une croix et l'inscription AGNUS DEI. L'Agneau devait être sculpté au-dessous. Ce morceau appartient à l'art roman du XIIe siècle et semble provenir du couronnement d'un portail.

M. Franz Cumont communique à l'Académie une pierre gravée, acquise à Homs, l'ancienne Émèse, en Syrie, qui lui a été signalée par M. Virolleaud. Elle vient d'être généreusement offerte par M. Léonce Brossé au Musée du Louvre [1]. D'un côté, l'on voit le croissant lunaire, qui représente Artémis, avec la planète Vénus, l'astre de la dynastie des Jules, au-dessus du signe du Cancer, dont les astrologues faisaient le domicile de la Lune. Dans le champ on lit l'acclamation : Μεγάλη Τύχη Ῥώμης καὶ Ἐφέσου. Cette inscription fait songer immédiatement au récit bien connu des Actes (XIX, 28 s.) sur la prédication de saint Paul à Éphèse, où la foule entoura l'apôtre en criant : Μεγάλη ἡ Ἄρτεμις Ἐφεσίων. Sur l'autre face de la pierre, un aigle éployé

1. Un dessin en sera bientôt reproduit dans *Syria*.

porte le Soleil radié; à sa droite, bondit un lion; à sa gauche un griffon; au-dessous est figuré le signe du Scorpion.

En exergue est inscrite une seconde acclamation : Μεγάλαι χάριτες τοῦ θεοῦ. Les deux inscriptions sont d'une main différente et si la première représentation a certainement été gravée à Éphèse, l'autre a probablement été exécutée en Syrie, où l'intaille a été trouvée.

M. René Dussaud fait une communication sur le célèbre voyageur juif Benjamin de Tudèle, qui vint en Syrie sous le règne d'Amaury, peu après 1165. On a souvent mis en doute l'exactitude de ses renseignements, mais les récentes découvertes de Byblos apportent un témoignage précieux en faveur de sa véracité. M. René Dussaud établit, en effet, que Benjamin de Tudèle a vu le sanctuaire phénicien de Byblos tel que l'ont restitué les fouilles de MM. Montet et Dunand, mais toutefois en meilleur état. Benjamin de Tudèle décrit notamment les trois statues de pierre, assises côte à côte, placées à l'entrée du sanctuaire. On en conclura que la destruction des monuments antiques de Syrie est moins le fait du christianisme ou du primitif islamisme que du retour offensif des armées de Saladin, de Beibars et de Qelaoun, à la fin des croisades.

SÉANCE DU 27 AOUT 1926

Le président donne la parole à M. Salomon Reinach pour exposer le résultat d'une excursion qu'il vient de faire sur un champ de fouilles très intéressant.

« Je suis revenu, dit M. Reinach, avant-hier des berges abruptes du Vareille, sous-affluent de l'Allier, où se poursuivent depuis 1924, avec une prudente lenteur, par les soins dévoués de MM. le docteur Morlet et Fradin, les fouilles dites de Glozel. Tel est le nom d'un hameau situé à 1 kilomètre environ du lieu des fouilles, commune de Ferrières, à 30 kilomètres au S.-E. de Vichy.

« Pendant deux longues matinées, on a exploré sous mes yeux, à portée de ma main, la terre vierge. On a découvert, parmi d'autres objets moins importants, une tablette d'argile couverte de caractères et une assez grande statuette en argile du type dit *bissexué*, à tête sans bouche dite de *chouette*, qui rappelle, mais seulement d'une manière générale, les idoles néolithiques ou énéolithiques signalées depuis la côte d'Asie jusqu'en Espagne.

« Les nombreuses tablettes inscrites, les statuettes, les galets ornés de figures animales et de signes alphabétiformes, les vases, les objets de parure, etc., sont conservés, à l'abri de toute injure, chez le docteur Morlet à Vichy et chez M. Fradin, propriétaire du terrain fouillé à Glozel. La plupart de ces objets, que j'ai presque tous vus, ont été publiés par le docteur Morlet dans trois brochures; une quatrième paraîtra sous peu.

« J'affirme sans hésitation, ne pouvant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des découvertes faites en ma présence, que tous ces objets, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance, et que l'hypothèse d'une mystification, la première qui s'offre à l'esprit, est désormais insoutenable. J'affirme également que dans les tranchées ouvertes, comme dans le terrain avoisinant que j'ai examiné avec M. Seymour de Ricci, il n'y a pas la moindre trace de métal, pas le moindre fragment de poterie gauloise ou romaine. Les pierres polies et les petits silex — il n'y a pas de silex dans la région — sont relativement rares.

« Les tablettes sont en argile très friable; on en trouve qui ne portent pas d'inscriptions gravées, mais qui étaient peut-être peintes.

« Les inscriptions, au nombre de plus de cinquante, sont naturellement indéchiffrables. Elles sont écrites avec des signes alphabétiformes *nombreux*, mais *dénombrables*, qui se retrouvent sur des galets gravés et des anneaux plats en pierre dure. Beaucoup de signes sont nouveaux; beaucoup ressemblent à ceux d'alphabets archaïques du type phénicien.

« Les figures animales gravées, bien que d'un art médiocre, se rattachent évidemment à celles du bel âge du renne, mais, chose remarquable, sans stylisation. Ce sont des dessins inexpérimentés faits d'après nature, à la mode *magdalénienne*, non des copies de copies.

« Nous serions donc, comme l'a vu le docteur Morlet, à une époque intermédiaire entre le bel âge du renne et le début de celui des métaux. Les hommes de cette époque connaissaient, du moins en Auvergne, un système très développé d'écriture alphabétiforme, n'ayant rien de commun avec les écritures de la Babylonie et de l'Égypte, bien des siècles avant les premiers monuments de l'écriture phénicienne. C'est un résultat que n'auraient osé prévoir, à la fin du XVIIIe siècle et au début du suivant, les plus enthousiastes des celtomanes. MM. Morlet et Fradin, auxquels la science doit cet enseignement inattendu, paradoxal, mais à mes yeux incontestable, ont bien mérité d'elle. Ils continueront.

« J'ai le devoir d'ajouter que j'ai été accompagné, le premier jour, par M. Seymour de Ricci; ce savant me prie de déclarer que les « circonstances de la « découverte des objets exhumés, non seulement lui inspirent les plus graves « soupçons, mais lui permettent d'affirmer que nous serions en présence d'une « mystification nettement caractérisée ». A part un petit fragment d'une hache polie, les seuls objets de Glozel dont M. de Ricci admette l'authenticité sont des briques vitrifiées ou des débris céramiques « ne paraissant pas avoir plus de cinq siècles de date ».

« A ce scepticisme de mon savant compagnon, je ne puis qu'opposer l'expression réitérée d'une conviction contraire.

« Incrédule avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus du tout depuis que j'ai touché et vu. Ce n'est pas la première fois que l'invraisemblable doit être tenu pour vrai. »

Le président, qui a reçu au sujet de ces briques chargées de signes alphabétiques une lettre de M. Jullian, fait connaître que notre confrère voit dans ces objets des monuments d'une date beaucoup plus récente.

M. René Dussaud lit le rapport suivant :

« M. Gabriel Guémard, du Caire, signale à l'Académie la découverte faite récemment à Saqqara, par les égyptologues Firth et Quibell, de deux momies de chevaux qui remonteraient, d'après ces savants, au règne de Ramsès II C'est la première fois qu'on trouve en Égypte des momies d'équidés et il semble bien que nous soyons en présence d'un fait exceptionnel. Pour l'expliquer, M. Guémard suggère qu'il s'agit des deux valeureux coursiers que célèbrent les textes égyptiens pour avoir, grâce à leur vigueur exceptionnelle, sauvé Ramsès II de l'embuscade que les Hittites de Qadesh avaient préparée pour s'emparer du pharaon. »

M. Thomas commente un vers de la poétesse Eucheria (V^e ou VIe siècle de notre ère), dont l'Anthologie latine nous a conservé une spirituelle épi-

gramme qu'on pourrait intituler : *Mariages contre nature*. Dans ce vers figure un nom d'animal, inconnu aux textes antiques, sous la forme *crassantus* ou *craxantus*, animal dont l'amour pour la dorade serait monstrueux. Les lexicographes et commentateurs hésitent entre le crapaud, la grenouille et le lézard. M. Thomas indique un texte nouveau, où l'association de *crassantus* à *rana* montre que le *crassantus* n'est pas la grenouille. Le sens de « crapaud » est d'ailleurs assuré par l'existence en ancien provençal du mot *craissan* ou *graissan*, employé pour traduire le français *boterel*, dans un traité des Vices et des Vertus cité par Raynouard. On est fondé à penser qu'Eucheria était originaire de la région de la Gaule appelée depuis le XIIIe siècle Languedoc, car des noms de lieu comme *Graissanteira*, etc., synonymes du français *Crapaudière*, y sont attestés au moyen âge, et dans le Gard le crapaud porte encore, dit-on, le nom de *grasan*. M. Thomas fait des vœux pour que les naturalistes et les philologues régionaux s'appliquent à préciser l'habitat et la vitalité de ce mot *grasan*, mentionné comme « vieux » dans le *Trésor* de Mistral et localisé à Colognac par la *Faune populaire* de Rolland, mais qui ne figure pas dans le monumental *Atlas linguistique* de Gilliéron et Edmont, où une carte est consacrée au crapaud. Il est porté à identifier ce nom du crapaud avec le nom d'homme, *Craxantus*, attesté par deux inscriptions antiques, et qu'on suppose celtique.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1926

M. Camille Jullian adresse au président une lettre ainsi conçue :

« Ciboure, 29 août 1926.

« Monsieur le Président et cher Confrère,

« Le bruit extraordinaire fait autour des fouilles de Glozel (Allier) m'oblige à intervenir, surtout après la communication faite à la dernière séance de notre Compagnie.

« Les objets dits trouvés à Glozel sont de deux sortes : les uns ne sont pas authentiques; les autres le sont. Je ne m'occupe que de ces derniers, pour le moment.

« Ceux-ci proviennent tous d'une *officina feralis*, d'un logis de sorcière attenant à quelque sanctuaire rural, de source ou de forêt. Il n'importe qu'il y ait parmi ces objets des fragments d'instruments en silex ou des têtes de hache en pierre polie : c'était une chose banale, dans ces sanctuaires, de recueillir tous les objets que nous appelons préhistoriques. Le sanctuaire d'où proviennent les objets de Glozel est de l'époque des empereurs romains, Antonins ou Sévères. Les figurines où l'on croit voir des idoles sont de ces poupées d'envoûtement si communes chez les sorciers. Quant aux briques à inscriptions, ce sont les *laminae litteratae* dont parle Apulée, les tablettes où on inscrivait les formules magiques, d'incantation, d'envoûtement, de recettes, etc. Les formules inscrites sur les briques dites de Glozel se réfèrent surtout à la chasse, à la pêche, à la vie rurale ou à l'amour. Elles sont gravées en cursive latine, soit par lettres isolées, soit par lettres liées.

« *Je ne parle, je le répète, que des briques authentiques.* — De toutes manières, il faut exclure absolument l'époque néolithique ou préhistorique. »

M. le secrétaire perpétuel fait remarquer que cette lettre, non plus que la communication faite lors de la dernière séance, n'engage en rien la responsabilité de l'Académie.

M. Salomon Reinach annonce qu'il reviendra ultérieurement sur la question des fouilles dé Glozel.

M. Camille Enlart présente la matrice du sceau, acquis par M. de Lorey aux environs de Damas, et dont il a entretenu la Compagnie à la séance du 9 juillet.

M. Fougères communique, d'après une lettre de M. Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes, la nouvelle d'une découverte faite à Thasos par M. Bon, membre de l'École. Il s'agit d'un bas-relief archaïque bien conservé qui ornait une des portes de la ville. Il représente une déesse sur un char à deux chevaux, escorté d'un Hermès conducteur. Cette sculpture complète la série des reliefs de portes déjà connus, qui sont une particularité des fortifications de Thasos.

M. René Cagnat lit un mémoire de M. Lizop sur des découvertes importantes faites récemment à Saint-Bertrand-de-Comminges.

M. R. Cagnat communique une note de M. Blanchet sur une monnaie de Livie mentionnée dans des vers d'Ovide.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1926

La Commission de l'École française d'Extrême-Orient propose de présenter, à M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Émile Gaspardone, diplômé de l'École des Langues orientales, pour la place de membre temporaire actuellement vacante à l'École française d'Extrême-Orient.

M. Salomon Reinach lit la note suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie de la part de M. le docteur Morlet, directeur des fouilles de Glozel, quinze photographies, dont quatorze inédites, d'après des objets provenant de ces fouilles. Je les ai fixées sur quatre cartons :

« 1° A gauche en haut, une des statuettes dont on possède déjà plusieurs exemplaires, caractérisée par la partie supérieure d'un visage humain et une indication exagérée du sexe. C'est un exemplaire de ce genre qui a été découvert sous mes yeux. — Puis, trois vases d'une texture grossière, faits à la main, dont les deux premiers offrent comme décor le visage sans bouche, bien connu depuis les fouilles de Schliemann à Hissarlik [1].

« 2° En haut, deux galets gravés : on distingue, sur l'un, deux cervidés, sur l'autre, un ours, surmonté de trois caractères très nets. En bas, deux galets avec inscriptions et deux anneaux plats, dont l'un brisé, sur lequel sont gravés avec soin des caractères.

« 3° Une grande pierre plate découverte ces jours derniers, portant une gravure dont une interprétation figure sur le feuillet droit. Il semble que l'artiste inexpérimenté ait voulu représenter de jeunes équidés. Plus bas, deux galets creusés de cupules, non pas analogues mais identiques à ceux qui

---

1. Le premier à reconnaître l'analogie de ces figures avec celles des grottes funéraires de la Marne fut Quatrefages de Bréau, *Hommes fossiles*, 1884, p. 124 ; voir aussi *C. R. de l'Acad.*, 1874, p. 95 (Longpérier).

se sont rencontrés dans un dolmen portugais dont je parlerai à l'instant [1].

« 4° Quatre plaques d'argile cuite sur lesquelles sont gravées des inscriptions. La première à gauche est traversée de part en part par une racine qu'on a laissé subsister (je l'ai vue). La troisième a été endommagée, longtemps avant la fouille, par l'humidité; la quatrième n'est qu'un fragment.

« Un doctrinaire disait qu'on ne fait pas au scepticisme sa part. En l'espèce, Royer-Collard a raison. Tous ces objets — il y en a déjà près d'un millier — sont sortis du sol sur le même terrain, tirés de l'argile jaune qui les englue par les couteaux de MM. Morlet et Fradin, aucune autre personne n'ayant pris part à leur travail, dans des conditions identiques de sûreté et, je l'ajoute avec conviction, de probité. Tout étant authentique, on ne peut ni suspecter l'ensemble ni en suspecter une partie. Ce n'est pas, comme on dit, à prendre ou à laisser, mais à prendre tel quel.

« La chronologie relative du gisement est définie : 1° par l'absence de tout métal, de tout fragment de poterie gauloise ou romaine, de toute représentation d'animaux appartenant à une faune disparue; 2° par la survivance maladroite, mais évidente, des procédés de dessin au trait chers aux artistes de l'âge du renne; 3° par la grossièreté de la poterie faite sans l'aide du tour; 4° par la présence d'anneaux-disques en pierre, trop petits pour avoir servi de bracelets, que l'on trouve exclusivement au néolithique, jamais à l'époque des armes de métal.

« Un fait nouveau, que je signale avec insistance, enlève à ces découvertes sinon leur intérêt, qui est de premier ordre, du moins une partie de leur étrangeté. Deux moines portugais fouillèrent, en 1894, un dolmen du district montagneux d'Alvâo, province de Tras os Montes; leurs trouvailles ne furent publiées complètement qu'en 1903, par M. Ricardo Severo [2]. Elles comprennent des objets étroitement apparentés à ceux de Glozel : des inscriptions en caractères de même espèce, des galets gravés avec figures d'animaux mal venues et signes alphabétiformes, d'autres avec des cupules symétriques. Un sanglier gravé sur un galet d'Alvâo est surmonté d'une inscription qui se retrouve parmi celles de Glozel et marque peut-être le caractère votif de ces objets.

« La publication de M. Ricardo Severo fut mal reçue : Cartailhac et moi, dans deux articles, conclûmes, sans nous être donné le mot, à une mystification [3]. Severo, tombé malade, ne répondit à ces critiques qu'en 1906 [4], et sans convaincre les savants ibériques eux-mêmes, qui firent le silence sur les trouvailles d'Alvâo [5]. Seuls, à ma connaissance, un archéologue anglais, le Rév. Dukinfield Astley, et un archéologue allemand, Wilke, se déclarèrent convaincus. Wilke, en 1912, alla jusqu'à dire, adoptant la doctrine de Piette, que ces objets impliquaient l'origine ouest-européenne de notre écriture. Je rendis compte du volume de Wilke, mais restai sceptique [6]. Cet état d'esprit est

---

1. Voir les notes qui suivent.

2. *Concelho* de Villa Ponca d'Aguiar. Ces dolmens sont du type le plus ancien. Le premier rapport sur ces fouilles est dans l'*Archeol. portuguès*, t. I, p. 36, 344.

3. *Rev. archéol.* 1903, II, p. 430 ; l'*Anthropologie*, 1904, p. 389.

4. *Portugalia*, II, p. 113. Voir la bibliographie de l'art. *Alvâo* dans le *Reallexicon* d'Ebert (1924).

5. Voir Rob. Munro, *Archaeology and false antiquities*, Londres, 1906.

6. *Rev. archéol.*, 1913, I, p. 96 ; 1914, I, p. 142. Voir aussi G. Wilke, *Kulturbe-*

justifiable, car un corps de doctrine est un organisme qui se défend contre l'intrusion d'éléments perturbateurs. En archéologie, cette défense se manifeste tantôt par l'hypothèse d'une supercherie, tantôt par la tendance de rabaisser la date des objets nouveaux pour les rendre, si l'on peut dire, inoffensifs. L'Académie, au cours des deux dernières séances, a eu des exemples de ces deux formes de réaction.

« Le premier, je crois, qui ait affirmé de nos jours, sur des indices d'ailleurs assez faibles, l'origine européenne et occidentale de l'alphabet, est un Portugais, Estacio de Veiga (1891) [1]. En 1896, Piette se prononça indépendamment dans le même sens et à bon escient [2], car il avait découvert des galets peints, portant des signes nettement alphabétiformes, dans ses fouilles célèbres du Mas d'Azil. Il fut aussi le premier à dire que les Phéniciens, en bons commerçants, avaient emprunté à leurs clients d'outre-mer les éléments de leur alphabet réduit. Un peu plus tard, la révélation des écritures égéennes par Sir Arthur Evans (1900) [3] porta un coup décisif à la vieille thèse phénicienne. En 1903, Ricardo Severo abonda dans le sens de Piette; en 1908, sans aller aussi loin, Déchelette se montra ébranlé [4]. Mais aucun savant faisant autorité n'a encore adopté la doctrine que les découvertes d'Alvâo et surtout celles de Glozel semblent maintenant imposer. Je m'assure que cela ne tardera pas, et ce complément d'une évolution sera presque une révolution dans notre science. »

M. Reinach lit enfin la dépêche suivante qu'il vient de recevoir du commandant Espérandieu :

« Vichy, 9 septembre.

« Authenticité trouvailles Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu les objets et assisté aux fouilles. Deux trouvailles faites sous nos yeux.

« ESPÉRANDIEU. »

M. Adrien Blanchet envoie la note suivante :

« Dans les *Inventaires de Jean, duc de Berry*, parmi tant de monuments précieux, aujourd'hui disparus, il en est deux qui n'ont pas été considérés avec toute l'attention qu'ils méritent. Ils ont été mentionnés, l'un dans l'inventaire B, à l'article 857, dans les termes suivants :

« Item, un grand plat séant sur un pié de mauvais argent doré, au milieu « duquel a un homme nu sur un cheval volant, et un lion soubz ledit che« val entaillé de lettres grecques; pesant vingt-six mars deux onces. Datum « Capelle Bituricensi. »

« La seconde description se trouve dans l'inventaire D (1406), sous le « nº 230 : Ung plat d'argent doré; assis sur un pié d'argent doré ou fons duquel « a un ymaige de Constantin assis sur un cheval volent emprès lequel a un « lion dormant et est escript autour de lettres grecques; et est la bordeure

---

ziehungen zwischen Indien, Orient und Europa, 1913, et *Mannus*, IV, 1912, p. 295 (R. von Lichtenberg).

1. *Antiq. monum. de Algarve*, t. IV, p. 298.

2. *L'Anthropologie*, 1896, p. 385 sq., surtout p. 425-7. Voir aussi Sayce dans l'*Ilios* de Schliemann, trad. fr. p. 901 (à propos des signes graphiques de Troie).

3. La première tablette de Cnossos parut dans l'*Athenaeum*, 19 mai 1900, p. 634.

4. Déchelette, *Manuel*, I, p. 608.

« d'entour à plusieurs bestes et fuillaiges de haulte taille; et poise ledit plat « XIII marcs VII onces et demie [1]. »

« Si le poids, d'ailleurs considérable, de ces deux plats n'était pas aussi différent qu'il l'est, puisque le premier pèse presque le double du second, on aurait été tenté de voir un seul monument dans les deux descriptions.

« Assurément la seconde paraît plus précise, puisqu'elle porte le nom de Constantin. Mais c'est là une attribution dont il n'y a pas lieu d'admettre les termes sans discussion, car les mots « cheval volent » autorisent à proposer une autre explication. Elle est naturellement valable pour le premier plat où le « cheval volant » porte un homme nu. Il est évident que cette description peut convenir parfaitement à une représentation de Bellérophon tuant la Chimère, qui serait représentée par le lion figuré sous Pégase. C'est un sujet que de nombreux monuments antiques ont répandu et qu'on connaît aussi bien sur des mosaïques que sur des médaillons contorniates.

« Nous ne saurons évidemment jamais ce que disaient les lettres grecques gravées sur ces deux précieux monuments [2]. Mais nous connaissons assez de spécimens de *missoria* pour ne pas hésiter à en reconnaître deux, d'époque plus ancienne sans doute que ceux de Théodose, de Valentinien, de Geilamir, et d'autres.

« L'éditeur des inventaires ne paraît pas avoir soupçonné cette explication; il était porté à en chercher une autre « dans quelque vieille légende byzantine. »

« Pour moi, il s'agit bien d'une représentation de Bellérophon, au moins pour le grand plat, qui pesait plus de 6 kg. 500. Le cavalier nu ne pouvait être ni un empereur romain, ni un roi sassanide. »

M. Paul Pelliot fait une communication sur l'évêché nestorien de Khumdan et Sarag.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1926

M. Gustave Fougères communique, de la part de M. Charles Picard, une photographie du relief de Thasos, dont il avait signalé la découverte à l'Académie, il y a quinze jours, d'après une lettre de M. Pierre Roussel.

Le même membre lit ensuite une note de M. Charles Picard, relative aux nouvelles découvertes faites en Argolide.

« Des trouvailles fort importantes, et qui prouvent une fois de plus la richesse de la civilisation « achéenne » du Péloponèse, hors même des centres les plus réputés, comme Mycènes et Tirynthe, viennent d'être faites à Midéa (Argolide) dans la patrie de la mère d'Héraclès, Alcmène, que la tradition courante présentait à tort comme « Tirynthienne ».

« Une mission *suédoise* dirigée par le professeur Axel W. Persson, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur d'archéologie grecque à Upsala, a fouillé au mois de juillet, dans le lieu dit *Dendrà* (près de l'Acropole célèbre de Midéa, dont les murailles subsistent : cf. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. VI), une *tombe à coupole* découverte fortuitement.

« Dans la chambre funéraire, on a reconnu quatre fosses, dont deux conte-

---

1. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry*, t. Ier (1894) p. CXXIV et t. II (1896), p. 110 (pour le premier); p. CXX-CXXI et t. II, p. 182, pour la seconde.

2. Une note d'un inventaire dit à propos du plus lourd de ces plats : « Chenu a le dit plat pour faire les grans bacins qui seront devant le grand autel de la chapelle faicte par Monseigneur. »

naient les restes d'une inhumation : charbons, ossements, petites offrandes, fragments de bronze et d'ivoire, etc. — Dans les deux autres reposaient trois squelettes, dont l'un était entièrement recouvert d'objets précieux. C'est près de ce squelette, sans doute royal, qu'a été découverte une coupe en or décorée magnifiquement au repoussé de poulpes : extraordinaire joyau d'orfèvrerie, digne de figurer à côté des gobelets de Vaphio. — Avec la coupe, on a recueilli quatre pierres gravées vraiment « royales », et quatre bagues-cachets, en argent ou bronze, avec de très grands chatons (pas encore nettoyés); en outre, une seconde coupe d'or et argent (extérieur argenté), deux vases en argent, un récipient en bronze, cinq épées en bronze, quatre avec poignées d'or; une d'elles a un pommeau en cristal de roche, *comme l'épée de Mallia*, avec des incrustations d'or. — L'autre squelette de la même fosse était plus pauvrement doté : on a exhumé seulement près de lui une pierre gravée avec une nouvelle coupe en or, décorée au pourtour intérieur par cinq têtes de taureaux, en or et bronze niellé, sur fond d'argent. La figure montre que le décapage n'est pas achevé, et cette pièce peut révéler d'heureuses surprises. — Enfin la quatrième fosse a livré un squelette de femme, princesse ayant encore sa bague en or, décorée de figures religieuses; au cou un collier formé de trente-huit grandes rosaces; en outre, on a recueilli les restes d'une ceinture d'or. Entre les deux squelettes, dits du « roi » et de la « reine », la mission a trouvé une lampe en stéatite, un collier de 61 breloques d'or, et un œuf d'autruche avec applications de métaux précieux (or, argent, bronze). Ce ne sont là que les trouvailles essentielles, car les petits objets abondent dans ce trésor funéraire, qui évoque les plus heureuses découvertes faites au Péloponnèse, et nous donnera en outre des renseignements très précieux sur les rites funéraires de l'époque dite « mycénienne ». Les restes funéraires se trouvaient enterrés très profondément : 1 m. 60-1 m. 75 sous le niveau du sol de la *tholos* (diamètre 8 mètres), dont les parois, en partie effondrées, ne subsistent qu'à 4 m. 5 de hauteur dans la chambre. Les dimensions de l'entrée étaient médiocres. Le *dromos* à une longueur de 15 mètres, le *stomion* de 4 mètres (ces deux parties intactes).

« A Asiné, la mission suédoise du professeur Persson a aussi travaillé quatre mois cette année; *quarante-trois* tombeaux mycéniens, dont le dromos est repéré, restent à fouiller, et ajouteront aux très nombreuses trouvailles, si importantes, déjà faites. On a ouvert cette année 200 tombes, la plupart, entre murets, dont plus de 40 contenaient des vases très intéressants, surtout ceux qui marquent la transition de l'époque dite « mycénienne » à l'époque géométrique; en outre, la ville basse a livré tout un habitat dont les maisons se répartissent chronologiquement entre la période dite « early helladic » et l'ère « géométrique ».

« Il n'est que juste de rappeler que les fouilles d'Asiné ont été commencées en 1920 par l'École française, puis cédées bénévolement à la Suède, et que le site de Midéa avait été prospecté par nous dans la même campagne (projet Couchoud, *Chron. BCH*, 1920) : c'est le manque d'argent qui a fait échouer les travaux de Midéa. »

M. Michaël Rostovtzeff entretient l'Académie de quelques monuments de l'Italie méridionale.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1926

M. Boyer, directeur de l'École des Langues orientales, communique le programme d'une exploration archéologique, qu'entreprend actuellement en Abyssinie le P. Azaïs, en compagnie de M. Chambard, élève diplômé de l'École des Langues orientales.

M. Émile Espérandieu adresse à M. le secrétaire perpétuel la note suivante :

« Nîmes, le 20 septembre 1926.

« Les fouilles de Glozel, près de Vichy, que fait M. le docteur Morlet, en collaboration avec M. Émile Fradin, attirent et inquiètent l'attention publique.

« Leurs résultats sont, en effet, tellement extraordinaires, que le scepticisme qui les accueille ne doit pas surprendre. Je voudrais essayer d'établir qu'il n'est pas fondé.

« Dans le principe, ces fouilles ne furent pas sans m'inspirer aussi beaucoup de méfiance. J'y voyais comme une sorte de renouvellement de la mystification de Neuvy-sur-Barangeon, en 1861.

« A la demande de M. le docteur Morlet, je les ai suivies pendant trois jours, les 9, 10 et 11 septembre courant, et je puis garantir qu'aucune fraude ne s'est produite en ma présence.

« Je ne disconviens pas qu'il eût été relativement facile de profiter d'un court moment d'inattention de ma part pour laisser tomber, dans les déblais, quelque objet de très petit volume. Mais les tablettes d'argile cuite, qui constituent la partie la plus importante des trouvailles, sont extrêmement friables. Leur extraction exige beaucoup de soin et certaines de ces tablettes se fragmentent sous l'effort des doigts. Il est donc impossible qu'un faussaire — dans l'espèce celui des fouilleurs qu'on a soupçonné — puisse, sous les yeux d'un assistant, introduire dans le sol des tablettes de cette sorte.

« Reste l'hypothèse d'une préparation du terrain en l'absence de tout témoin. Cela se pourrait, s'il s'agissait d'une fouille dans une tranchée déjà ouverte. Mais j'ai choisi moi-même les emplacements sur lesquels on a creusé; ils ne présentaient à la surface aucune trace de travail récent et la fouille a, chaque fois, établi qu'elle était faite en terrain vierge, parfois traversé par des racines d'une assez forte grosseur. Une tablette, un fragment de tablette et une dizaine d'autres objets, dont une idole phallique de terre cuite sont, devant moi, sortis de terre dans ces conditions. Si leur authenticité n'était pas acceptée, il faudrait admettre que la fraude date déjà de plusieurs années. Or le fouilleur dont je parle est un cultivateur âgé de vingt et un ans, qui n'a fait aucune étude d'archéologie et chez lequel une intelligence, quelque grande qu'on la suppose, ne saurait suppléer au manque d'instruction en préhistoire.

« Je crois me souvenir qu'on a laissé entendre que l'idée d'une mystification aurait pu lui venir en visitant des Musées, durant son service militaire. Ce cultivateur, ajourné de l'année dernière, n'a pas encore été soldat.

« Mais, les tablettes mises à part — bien qu'il n'y ait pas lieu de les suspecter plus que le reste — les objets, au nombre de deux ou trois centaines, recueillis dans les fouilles de Glozel, sont sûrement antiques. Un archéologue portugais, M. J. Leite de Vasconcellos, correspondant de l'Académie, est nette-

ment d'avis, comme moi-même, qu'ils portent en soi la preuve de leur authenticité. Leur réunion, en vue d'une fraude, eût par suite, demandé passablement de temps et coûté une assez forte somme.

« Certes, ces arguments, tout moraux, ne sont pas des preuves. Je ne suppose pas qu'il en soit de même de la matérialité de trouvailles faites, comme je l'ai dit, en terrain vierge, en présence de témoins, sur des emplacements choisis par eux.

« Tous les objets mis au jour, dont la forme n'est pas nouvelle, sont de l'époque néolithique. Il ne peut qu'en être de même des autres.

« Le but de cette note n'est pas de les décrire, ni de tenter d'expliquer leur grand nombre autour des restes d'une construction grossière pavée de briques. M. le docteur Morlet a pensé que cette construction pourrait être une tombe; comme on n'y a pas trouvé d'ossements, l'hypothèse d'un endroit sacré semble préférable.

« En somme les découvertes faites à Glozel ne méritent ni suspicion, ni dédain.

« M. le docteur Morlet — on le conçoit aisément — ne désire pas des fouilles trop fréquentes de démonstration qui, le plus souvent, sont accomplies à la hâte, non sans dommage pour les trouvailles. Mais je sais qu'il sera toujours heureux d'accueillir les savants qualifiés qui, pour se former une opinion, lui demanderont de pratiquer des fouilles de cette sorte.

« Il est à souhaiter que ces savants soient assez nombreux pour que tombent des préventions, à mon avis tout aussi peu fondées que celles dont furent l'objet, en 1838, les découvertes de Boucher de Perthes; en 1875, les premières peintures d'Altamira. »

A la suite de la communication de M. le commandant Espérandieu, M. S. Reinach donne lecture d'une lettre écrite de Glozel par M. Depéret, géologue, de l'Académie des Sciences, qui, assistant aux fouilles ces jours-ci, a vu d'importants objets sortir de l'argile vierge, atteste formellement leur authenticité et précise la nature du gisement au point de vue géologique. M. Depéret était accompagné de M. P. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, qui souscrit à ces affirmations.

« On peut vraiment en croire des observateurs qui parlent de ce qu'ils ont vu, ajoute M. S. Reinach. La question de l'authenticité intégrale des extraordinaires trouvailles de Glozel doit être considérée comme définitivement résolue; celle de leur interprétation occupera désormais les archéologues, et les occupera sans doute longtemps. »

M. Camille Enlart, délégué par l'Académie à l'inauguration des nouvelles salles du Musée de Boulogne, rend compte de cette cérémonie, qui a eu lieu le 15 septembre, et apporte les remerciements de M. Farjon, sénateur, maire de Boulogne, de la Commission du Musée et de la Municipalité.

M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, communique à l'Académie les résultats de ses fouilles dans quelques tumuli de la ville pontique de Kallatis (Mangalia).

Ces tumuli sont de nature variée : sépultures, fortins et points de surveillance de la plaine, bornes de domaine. Ils appartiennent à différentes époques, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

M. Tafrali a découvert, à 3 kilomètres de Kallatis, une cité barbare, sorte de cuvette, longue de 1 kilomètre et large de 800 mètres, défendue par trois

lignes de tumuli. Sur les pentes intérieures, il a fouillé un tumulus funéraire, dont la première couche, épaisse de 1 m. 10, était composée de chaux, mélangée de moellons de différentes dimensions. Ces pierres sont en réalité des œuvres sculpturales. Elles représentent des têtes de bœufs, de brebis, de béliers, de chiens, de sangliers, des poissons, des boucliers, des javelots, ainsi que des torses et des têtes de guerriers.

Une figure, au nez aquilin, coiffée d'un bonnet pointu, représente un Scythe; une autre est le portrait d'un barbare, probablement d'un Sarmate, aux moustaches retombantes, ayant sur la tempe gauche, comme quelques prisonniers des bas-reliefs du monument d'Adam-Klissi et certains cosaques du Don, une boucle de cheveux.

Tous ces objets, dont le but rituel est indéniable, entouraient le mort, dont on a mis au jour le squelette, qui est celui d'un adolescent ou d'une femme, conservé dans une cuve très primitive, composée de plusieurs blocs de pierre. On n'y a pas trouvé la moindre trace de métal; en revanche, on a découvert des tessons de vases d'époque romaine, dont un vase dit lacrymatoire.

Ce n'est pas certainement un tombeau préhistorique. Il appartient à une population barbare, maîtresse de la Petite Scythie.

M. Tafrali pense aux Scythes Abies, cités déjà dans l'*Iliade* (XII, 429), et autres textes grecs. Ces barbares étaient nomades, habitaient dans des chariots, comme les tziganes d'aujourd'hui, se nourrissaient de céréales et de lait de jument et n'avaient d'autre fortune que leurs bestiaux (Strabon, VII, 3). Ils faisaient leurs échanges en nature et avaient la réputation d'être très justes.

Les curieuses sculptures découvertes dans le tumulus de Kallatis appartiennent à un art inconnu, primitif et naturaliste, des Scythes de cette région.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1926

M. Franz Cumont signale, parmi les antiquités que M. de Mecquenem a rapportées au Louvre de ses fouilles de Suse, deux anses d'amphores portant chacune une estampille grecque. Ces cachets donnent les noms de deux marchands de Rhodes, bien connus, Aristeïdas et Philaïnios, et celui du mois rhodien Artamitios. Ces amphores ont probablement servi à transporter du vin grec jusqu'en Susiane. Le vin était une des marchandises d'échange que les négociants syriens emportaient en Perse, où ils allaient chercher les tissus précieux et la soie.

M. René Dussaud lit un rapport que le P. Poidebard, de Beyrouth, a adressé sur son exploration des routes anciennes de la Haute Djézireh (Syrie) en 1925.

On appelle ainsi la partie septentrionale de la Mésopotamie qu'arrosent le Khabour et ses affluents. Cette région, bien que parcourue par divers archéologues, notamment M. Chapot et M. Herzfeld, est encore mal connue. Cependant les fouilles de Layard à Araban et celles de M. von Oppenheim à Tell Halef attestent que le pays a été fort habité dans l'antiquité.

Le P. Poidebard qui, en 1918, avait étudié les routes de Perse, a mené en 1925 une reconnaissance des routes anciennes de la Haute Djézireh. Il a obtenu, en fort peu de temps, des résultats intéressants sur des distances extrêmes de 250 kilomètres (Mardin — Hassetché Circessium), en opérant en avion.

Les instruments employés étaient une carte à 1/200.000 fixée sur la planchette du poste de l'observateur et une boussole compensatrice placée tout près de ladite planchette. Prenant comme points de repère les villes bien identifiées de Resaina, Marde, Amoudis, Dara, Singara et le lac Biberaci, le P. Poidebard a noté sur la carte les passages de rivières marquées par des ruines de pont, ainsi que les points d'eau anciens, et il a pu suivre avec précision l'alignement des tells et fixer les carrefours des routes anciennes, en tenant compte des pistes actuelles des caravanes le long des alignements des tells. C'est ainsi que treize itinéraires et trois carrefours antiques ont pu être relevés.

Le P. Poidebard rend un particulier hommage au lieutenant de la Ferté, du 39e régiment d'aviation, qui « au cours des vols se maintenait toujours à vitesse constante et à la hauteur uniforme de 1.500 mètres, mettant les objectifs en bonne lumière ». Son travail a été également facilité par le capitaine Mondielli, chef du poste militaire de Hassetché, et par le lieutenant Terrier, chef du Service des renseignements du secteur.

La nouvelle mission confiée au P. Poidebard et à M. Dunand, mission qui est actuellement à pied d'œuvre, permettra sans doute de préciser à quelle civilisation appartient le réseau routier repéré.

Personnellement, M. René Dussaud estime que la plupart des tells signalés représentent d'anciennes installations agricoles encore florissantes au moyen âge où elles s'adonnaient à la culture du coton pour alimenter les manufactures de Mossoul et de l'Arménie.

M. Salomon Reinach rend compte brièvement d'une lettre que M. le comte Begouën adresse à l'Académie relativement à deux œuvres d'art *aurignaciennes* d'un grand intérêt, produits de fouilles récentes. A Vistonitzé en Moravie, dans un gisement très riche en os de mammouth, exploré par le docteur Absolon, on a trouvé, outre un mammouth et un ours de petite dimension, une statuette de femme en ivoire, haute de 0 m. 13, du type stéatopyge et à seins pendants. A Willendorf en Autriche, qui avait déjà donné en 1908 une statuette de femme en pierre devenue célèbre, M. Bayer a exhumé une autre figure de femme, celle-ci en ivoire et d'un type remarquablement élancé. Cette figure était voisine d'un morceau d'ivoire provenant sans doute de la même défense de mammouth où elle a été sculptée; il s'agit donc d'une fabrication locale. Toutes ces fouilles sont exécutées avec la plus grande prudence et une irréprochable précision.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1926

Une lettre de M. le comte Begouën annonce une découverte importante, qu'il a pu récemment contrôler lui-même. MM. Félix Trombe et G. Dubuc ont découvert, à l'entrée de la grotte de Montespan (Haute-Garonne), une nouvelle galerie d'un accès très difficile, au fond de laquelle se trouvent des dessins sur paroi. M. Begouën y reconnaît « non pas des animaux isolés et juxtaposés par le hasard comme dans les autres grottes, mais une véritable scène de chasse, animaux traqués et poussés dans des palissades pour tomber dans la fosse qui sert de piège. Un des chevaux, blessé, s'écroule sur le sol, pendant que les autres pénètrent dans l'enceinte, frappés à coups de sagaies et de pierres qui sont figurées par des cavités dans l'argile recouvrant la paroi ». La décou-

verte et l'interprétation proposée sont l'une et l'autre du plus vif intérêt.

M. Fougères communique, de la part de M. Roussel, directeur de l'École, d'Athènes, une note, avec photographies, de M. Joly, membre de cette École, relative à la découverte, faite par lui, dans la cour du palais de Mallia (Crète), d'un type très remarquable de *kernos*, à la fois table à offrandes et à libations. C'est une plaque ronde, en pierre dure, de 0 m. 80 de diamètre, creusée en son centre d'une cavité conique, large de 0 m. 11 et entourée d'une bordure de 34 cavités plus petites. Unique en son genre par ses dimensions, sa matière et sa fixité, ce monument se distingue des *kernoi* portatifs en terre cuite ou en métal jusqu'ici découverts en Crète et à Milo. Il faisait partie du sanctuaire domestique du palais et servait à recevoir les prémices liquides et solides offertes aux divinités de la terre et de la végétation.

M. Charles Virolleaud, directeur des Antiquités en Syrie et au Liban, expose les principaux résultats acquis au cours de l'année 1925-1926.

Une mission de recherches préhistoriques, dirigée par M. Passemard, a découvert en Phénicie et dans la vallée de l'Euphrate vingt stations nouvelles qui ont fourni plus de deux mille silex taillés.

Les nécropoles archaïques de la Phénicie du Sud, explorées par MM. Émile Guignes et Léon Albanèse, ont produit, outre plusieurs centaines de vases, une inscription phénicienne, gravée sur une flèche de bronze. Ce texte, qui est l'un des plus anciens spécimens connus de l'écriture alphabétique, paraît dater du x[e] siècle avant J.-C.

A Byblos, M. Maurice Dunand a mis au jour toute une collection de figurines de bronze, représentant pour la plupart des soldats armés d'un poignard ou d'une pique. Ces documents, qui appartiennent à l'époque de la XII[e] dynastie égyptienne, étaient contenus dans deux jarres de terre cuite, dont la plus grande, modelée à la main et décorée d'ornements géométriques, paraît remonter à une époque plus ancienne encore. Parmi les inscriptions hiéroglyphiques recueillies dans cette campagne, il en est une qui porte le nom de Chéops, le constructeur de la grande pyramide de Gizeh.

VARIÉTÉS

La miniature byzantine[1]

La querelle des iconoclastes, au VIIIe siècle, a provoqué la destruction d'un grand nombre d'enluminures. Des milliers de manuscrits ont péri, à Constantinople, dans les incendies de 476 et de 726. Il nous en reste, cependant, assez pour reconstituer l'histoire de la miniature byzantine, depuis la fondation de Constantinople, au IVe siècle, jusqu'à la chute de l'empire chrétien d'Orient (1453). Rien n'a découragé le zèle des empereurs, des religieux et des artistes. Sous Justinien d'abord, puis du dixième au douzième siècle, l'art de Byzance a dominé l'Europe; les *codices*, « véhicules légers » de la pensée, de l'invention décorative, ont assuré l'expansion vers la Russie, les Balkans et l'Europe occidentale, d'un style où la Grèce et l'Asie s'étaient rencontrées pour conclure une alliance harmonieuse, échangeant leurs secrets, leurs richesses et se prêtant un mutuel appui.

L'Égypte chrétienne avait conservé la tradition de l'enluminure sur papyrus, déjà connue à l'époque pharaonique telle qu'on la rencontre dans les divers exemplaires du *Livre des Morts*. Sous les Ptolémées, la miniature alexandrine demeure florissante, et c'est en elle que la byzantine prend sa source, bénéficiant simultanément d'apports orientaux. Le célèbre *Rouleau de Josué* (Vatican) est considéré par M. Strzygowski comme une œuvre de l'art alexandrin. M. Ebersolt y relève plus d'un accent rigoureusement antique, la fréquence des personnifications de villes, de fleuves, de montagnes, le type classique des figures, la sobriété du coloris. Vers la même époque, c'est-à-dire au VIe siècle, on aurait illustré, en Égypte, l'original de la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustès, dont plusieurs répliques sont conservées. Notons, ici, que la plupart des manuscrits grecs ont été souvent reproduits, à de longs intervalles, avec de légères variantes, ce qui complique singulièrement les recherches des archéologues et rend très difficile la détermination de la date ou de la provenance des illustrations. La « théorie des prototypes » a été très bien exposée par M. Kondakof et les spécialistes s'y sont ralliés. Le *Cosmas Indicopleustès* du Vatican est étudié par M. Charles Diehl dans son précieux *Manuel d'art byzantin ;* l'auteur attache une grande importance à ce manuscrit d'origine alexandrine, dont le style, selon lui, s'écarte déjà du pittoresque hellénistique en s'efforçant à cette majesté tranquille et pompeuse, caractéristique de l'art byzantin proprement

1. Ebersolt, *la Miniature byzantine*, in-4° jésus, avec 80 planches. G. Van Oest, Paris et Bruxelles, 1926.

dit. Il est vrai que tel groupement de grandes figures vues de face et dont s'accentue la monumentalité a l'air de préluder aux sévères ordonnances des mosaïques de Ravenne. La ressemblance est plus frappante encore entre les mosaïques de San Vitale et les enluminures du célèbre *Évangéliaire* de Rossano, lesquelles fixent pour des siècles certains types de compositions religieuses.

De cette fixité des types, on voulait conclure autrefois à l'immobilité, au « hiératisme » de l'art byzantin. Plus on le connaît, plus cet art apparaît, au contraire, vivant — mais d'une vie intérieure — et soumis comme un autre aux lois de l'évolution. Il n'est guère plus « hiératique » que l'art égyptien, ce qui n'est pas peu dire. Ajoutons que la mosaïque n'autorise pas les mêmes libertés que la miniature et que, sans vouloir à tout prix parler de « spontanéité », on doit reconnaître que les peintres de manuscrits, tout en se pliant aux conventions de leur époque, ont montré plus de fantaisie, plus de souplesse que les peintres d'icones, les mosaïstes ou les ivoiriers. On pourrait relever dans les miniatures bien des traces de réalisme, réalisme ingénu dans ses manifestations, mais très conscient de ses devoirs. C'est ainsi que Byzance doit encore à l'Égypte alexandrine son goût marqué pour le portrait. M. Diehl voit très justement dans les portraits à l'encaustique du Fayoum les modestes ancêtres des grands personnages dont les yeux immenses continuent de nous fasciner. En règle générale, tout manuscrit contient, soit un portrait d'auteur, soit un portrait de souverain (plus tard, et jusqu'à la fin du XVe siècle, on verra l'auteur ou le copiste s'agenouiller devant le souverain). On signale, dans le *Dioscoride* de Vienne, un portrait de la princesse Juliana Anicia, du début du VIe siècle, annonçant les portraits de cérémonie qu'on verra se multiplier dans la suite, sous l'influence d'un *art aristocratique* de plus en plus prépondérant.

***

Les manuscrits que nous avons cités jusqu'à présent appartiennent au premier âge de la miniature byzantine et sont tous antérieurs à la fameuse « querelle des images » qui, du VIIIe au IXe siècle, entrava tout sérieux progrès des arts plastiques d'expression. Il n'en fut pas de même pour les arts décoratifs. M. Charles Diehl, singulièrement indulgent d'ailleurs pour les empereurs iconoclastes, explique comment, sous l'influence de leurs idées, la peinture et la miniature, réduites à leur rôle purement ornemental, subirent plus fortement qu'à l'époque de Justinien l'attraction du Proche-Orient. En somme, la « première époque » avait été plus hellénistique qu'orientaliste. Dans les parties simplement décoratives de l'illustration : bordures, bandeaux, portiques encadrant les « canons de concordance » des évangéliaires, etc., les éléments empruntés à l'art persan, à l'art arabe, vont prendre une importance décisive. Les miniaturistes rivaliseront d'ingéniosité avec les dessinateurs de tapis, les orfèvres, les émailleurs. Le triomphe de l'orthodoxie n'arrêtera pas l'impulsion donnée à l'ornement pendant la querelle des images.

Quant aux images que nous voyons reparaître au Xe siècle, dans l'admirable *Psautier de Paris*, notamment (Bibliothèque Nationale), elles demeurent pénétrées d'esprit antique. Mais voici que les types s'uniformisent, que les

attitudes se raidissent, que « le paysage lui-même prend un aspect ascétique ». Dans les manuscrits exécutés pour les princes, les scènes religieuses sont figurées comme des cérémonies impériales, les allégories antiques sont méconnaissables; la tendance à l'effet, dans cet art qui devient de plus en plus un art de cour, prend le pas sur le pittoresque naturel et sur la grâce alexandrine, contraints tous deux de se réfugier dans quelques monuments profanes, comme les *Theriaca* de Nicandre, par exemple, qui n'ont pas grand' chose de *byzantin*.

Quoi qu'il en soit, le style de Byzance est désormais fixé, figé. Sous les Comnènes, les ateliers de miniaturistes semblent avoir déployé une activité considérable, mais il ne faut attendre d'eux nulle surprise. L'équilibre est obtenu entre les éléments classiques et les autres. Byzance parle grec avec l'accent oriental. Mais son cœur est chrétien, sa constitution impériale. Impérial et chrétien sera son art discipliné, sévère et pourtant fastueux, qui s'est éloigné de la nature pour exprimer, à l'aide de formules similaires, sa conception d'une humanité transcendante et d'une « pantocratie » divine.

On n'a pas exagéré l'influence de l'art byzantin sur l'art carolingien (ou précarolingien), puis sur la peinture italienne du *trecento*, qui ne pourra se détacher des formules orientales qu'en revenant à la nature. Tant il est vrai qu'entre le « conceptualisme » et le réalisme l'art ne cesse d'osciller comme un pendule. Vers 1910, nous sommes entrés dans une période « conceptualiste », et la peinture d'aujourd'hui ne manque pas de certains caractères *byzantins*... Pour revenir aux Byzantins de l'an mil, disons que le jeu des influences se complique bientôt, pour eux, du fait que l'Occident entre en scène. A l'époque des Croisades, et même avant, on ne distingue plus toujours très bien dans quel sens s'exercent les actions et réactions. On a prétendu que les initiales zoomorphiques pouvaient être d'importation occidentale, puisqu'on les rencontre déjà dans les manuscrits mérovingiens; on admet aujourd'hui que les Orientaux en furent les inventeurs, les Occidentaux les imitateurs. Après la prise de Constantinople par les Croisés (1204), l'affreux pillage qui s'ensuivit, puis le retour des Paléologues humanistes, les influences de l'Ouest sont accueillies avec faveur. A Mistra, capitale des despotes du Péloponèse, fondée par Guillaume Villehardouin, un miniaturiste du XIVe siècle s'inspire évidemment de modèles occidentaux. Mais, si nos miniaturistes français et flamands ont manifesté, dans leurs bordures historiées, un goût si vif pour les sujets naturalistes tirés de la faune et de la flore, les Byzantins — qui ne se sont pas confinés dans les entrelacs géométriques à l'arabe — leur avaient, depuis fort longtemps, montré la voie.

Les divers domaines de l'art s'influencent aussi réciproquement. Les enlumineurs interprètent des façades d'églises, des pièces de mobilier religieux, etc. En sens inverse, ne doit-on pas considérer, avec M. J. Ebersolt, que certains « canons de concordance » apparaissent comme la préfigure idéale des porches romans à tympan sculpté? Nous pouvons nous borner à ces remarques, et renoncer à suivre désormais l'histoire de la miniature byzantine dont la décadence, après 1204, s'accélère, en dépit d'un certain regain de pittoresque qui s'observe de-ci de-là. L'ouvrage de M. Ebersolt contient un chapitre sur les « écoles » de peintres et d'ornemanistes. Il y en eut, sans doute, un peu partout, dans les monastères du Bosphore, de Grèce, d'Égypte. On travaillait par ateliers; on devait suivre les instructions pré-

cises des théologiens comme, d'ailleurs, on continuera de le faire à l'époque de la Renaissance. Ah! certes, l'individualisme n'est pas la caractéristique de l'art byzantin! L'homme se subordonne à l'œuvre. Les calligraphes, nous dit M. Ebersolt, se répétaient souvent la formule maintes fois transcrite dans leurs manuscrits: « La main qui a tenu la plume se décomposera un jour dans le sépulcre; mais l'écriture demeure pour toujours. »

Paul Fierens.

(*Débats*, 28 septembre 1926.)

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ÉDOUARD NAVILLE

Avec Édouard Naville, mort à 82 ans à Genève, le 17 octobre 1926, la *Revue* perd un collaborateur et un ami également chers, l'égyptologie un de ses piliers. Formé à Paris, à Londres et à Bonn, il fut un des fondateurs de l'*Egypt exploration fund,* dont l'idée avait été lancée par Amelia B. Edwards. Au nom de cette institution et avec différents collaborateurs, il fit en Égypte des fouilles mémorables : 1° à Bubastis et Heroopolis (Pithom-Onias dans le Delta) ; 2° à Deir-el-Bahari, où il déblaya le temple de la reine Hatsheput et celui du roi Neb-Hapet Ra Mentuhotep, travaux d'une haute importance pour l'histoire de l'architecture égyptienne ; 3° à l'Osireion d'Abydos, temple souterrain de Seti Ier. Les publications qu'on lui doit sur ces fouilles et sur diverses questions d'égyptologie sont aussi appréciées des spécialistes que ses articles de synthèse — surtout dans le *Journal de Genève* et notre *Revue* — l'ont été du public lettré : ce savant original, souvent en conflit avec l'école égyptologique allemande, avait, comme son ami Maspero, un réel talent de vulgarisateur. La réunion de ses petits mémoires formerait un volume très attrayant.

Calviniste convaincu et de vieille roche, hostile à l'exégèse de gauche, Naville a beaucoup écrit aussi sur l'Ancien Testament; ses travaux à ce sujet, dont la *Revue* s'est souvent occupée (voir, par exemple, 1919, I, p. 215), ont été qualifiés d'ingénieux par ceux mêmes qui n'en admettaient pas les conclusions.

Pendant la Grande Guerre, Naville fut président intérimaire de la Croix-Rouge (1917-1919), directeur de l'agence des prisonniers de guerre, et rendit en ces qualités d'immenses services, dont beaucoup de blessés et de malades français ont conservé un reconnaissant souvenir. Il fut aussi président du Comité exécutif de la Ligue internationale en faveur des Arméniens. Ce fut à la fois un homme de bien et un homme aimable; la courtoisie bienveillante de son accueil était encore relevée par une élégance naturelle, une haute et imposante stature qui faisait penser aux grands huguenots du XVIe siècle. Longtemps professeur à l'Université de Genève, il était docteur *honoris causa* de nombre d'Universités et *associé* de l'Académie des Inscriptions.

S. R.

CLÉMENT HUART (1854-1926).

Il y a un mois à peine, l'École des Langues orientales perdait Maurice Delafosse, le maître des études soudanaises. Elle perd aujourd'hui Clément Huart,

le maître des études iraniennes en notre pays. L'orientalisme français est durement frappé.

Ancien élève de l'École des Langues orientales et de l'École pratique des Hautes Études, Clément Imbault-Huart, même au cours des vingt-trois années qu'il avait passées en Orient, dans les services extérieurs du ministère des Affaires étrangères (Damas 1875-1878, Constantinople 1878-1898), s'était maintenu en rapports étroits avec ces deux grandes maisons de science et d'enseignement. Sa place comme maître y était donc comme retenue d'avance. Aussi, quand Charles Schefer mourut, en 1898, sembla-t-il naturel à tous que Clément Huart fût appelé à l'honneur de le remplacer dans la chaire du persan de l'École des Langues, et ce fut même unanimité d'approbation quand, quelque dix ans après, il entrait comme directeur d'études pour l'islamisme et les religions de l'Arabie à la section des sciences religieuses de l'École des Hautes Études.

Linguiste, philologue, historien des religions, de la littérature et de l'art de l'Orient musulman, Clément Huart était orientaliste au sens le plus large du mot. D'autres se spécialisèrent en arabe, en persan, en turc. Clément Huart se sentait également à l'aise en chacun de ces trois domaines. Professeur de persan, il eût pu, avec une compétence égale, être professeur de turc : aussi bien avait-il été, vingt ans durant, retenu comme drogman à l'ambassade de France à Constantinople, et, à la mort de Barbier de Meynard, en 1908, c'est lui qui, au pied levé, avait été chargé d'assurer l'enseignement du turc à l'École des Langues avant qu'il eût été pourvu au remplacement du titulaire de la chaire. Mais c'est à l'arabe qu'allaient ses préférences secrètes, à l'arabe qu'il avait consacré son labeur le plus assidu. Par là, d'ailleurs, s'affirmait l'orthodoxie même de sa doctrine; car, respectueux des continuités qui perpétuent les influences arabes sur la pensée, la littérature et l'art des peuples musulmans, il était de ceux qui, au seuil d'une salle de cours de persan, de turc, voire d'hindoustani, souhaiteraient qu'on inscrivît toujours cet avis très sage : « Que nul n'entre ici qui ne se soit muni de solides éléments d'arabe. »

Son érudition orientaliste était immense, servie de surcroît par la connaissance des principales langues de la civilisation occidentale, italien, allemand, anglais, grec moderne. Et sa production scientifique a été considérable :

Le *Livre de la création et de l'histoire*, texte arabe publié d'après le manuscrit de Constantinople, traduit et annoté (six volumes, dans les *Publications* de l'École des Langues, 1899-1907); *Histoire de Bagdad* dans les temps modernes, 1901; *Littérature arabe*, dans la série *Histoire des littératures* d'Armand Colin, la première histoire de la littérature arabe qui ait été écrite en français et dont quatre éditions (la première était de 1902) n'ont pas épuisé le succès; *Histoire des Arabes*, en deux volumes, 1912-1913, ouvrage traduit en allemand. Voilà pour l'arabisant.

Traité des termes relatifs à la description de la beauté, traduit et annoté (thèse de l'École des Hautes Études, 1875); la *Religion de Bab*, 1884; les *Quatrains de Bâbâ Tahir Uryân*, en *pehlevi-musulman*, publiés, traduits et annotés, 1893; *Grammaire élémentaire de la langue persane*, 1899; *Documents persans sur l'Afrique*, 1905; les *Calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*, 1908; le *Livre de Gerchâsp*, poème persan, texte et traduction française en deux volumes actuellement sous presse (dans les *Publications* de l'École des Langues). Voilà pour le « persisant ».

Réédition, revue et corrigée, de la *Grammaire élémentaire de la langue turque*, de Mallouf, 1889; *Konia*, la ville des derviches tourneurs, souvenirs de voyage en Asie Mineure, 1897. Voilà pour le turcologue.

Et nombre de mémoires savants, d'articles, de traductions dans le *Journal asiatique*, la *Revue critique*, la *Revue de l'histoire des religions*, la *Revue du monde musulman*, le *Journal des savants*, la *Revue historique*, les *Mémoires de la Société de linguistique*, le *Toung-Pao*, le *Gibb's Memorial*, le *Spiegel's Memorial*, les *Mélanges Hartwig Derenbourg*, l'*Encyclopédie de l'Islâm*, etc.

Délégué du ministère des Affaires étrangères aux sessions du Congrès international des orientalistes tenues à Alger (1905) et à Copenhague (1908), délégué de l'École des Langues au Congrès archéologique du Caire (1909), Clément Huart avait été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1919, en remplacement de Maspero. Et il devait, en 1927, diriger les débats de cette Compagnie.

Au cours de la guerre, il avait présidé la Société d'assistance aux blessés musulmans constituée à l'École des Langues orientales.

Travailleur infatigable, exact dans l'accomplissement de ses devoirs d'enseignement, ne ménageant ni son temps ni sa peine quand il avait à répondre à tous ceux qui, de France ou d'ailleurs, et leur nombre était grand, le consultaient sur tel ou tel point d'érudition « musulmane », qu'il s'agît d'histoire, d'archéologie, de littérature, de faits religieux ou d'art, de miniatures surtout, Clément Huart a été un bon serviteur de l'orientalisme.

Et tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre lui rendront ce témoignage que son érudition, bien rarement prise en défaut, et son labeur si fécond ont fait grand honneur à la science française.

Paul Boyer.

(*Temps*, 2 janvier 1927.)

JAN SIX.

Un des meilleurs philologues et archéologues de Hollande, Jan Six, professeur à l'Université d'Amsterdam, est mort dans cette ville, au mois de décembre 1926, à l'âge de 69 ans. Il appartenait à une vieille famille dont un membre, le bourgmestre Six, avait été, au XVIIe siclèe, l'ami et le protecteur de Rembrandt. Jan possédait encore d'admirables portraits de ce grand maître, mais quelques-uns des chefs-d'œuvre de sa collection, entre autres une merveille de Vermeer, durent être vendus vers 1910. Fils d'un numismate, Jan s'occupa d'abord de mythologie (*De Gorgone*, 1885), puis de l'histoire de la sculpture et de la peinture antiques, au sujet desquelles il publia de très nombreux mémoires, notamment dans le *Jahrbuch* de Berlin, le *Journal of Hellenic Studies* et notre Revue. On lui doit quantité de découvertes de détail et d'hypothèses séduisantes qui seront retenues par la science. C'était un homme très cultivé, que l'art moderne intéressait comme l'art ancien; il a écrit des choses excellentes et originales sur le rétable des Van Eyck à Gand. Ceux qui l'ont connu personnellement n'oublieront jamais la saveur de ses entretiens et sa bonne grâce; à son érudition très vaste il joignait les qualités d'un *gentleman* accompli.

S. R.

HENRI SOTTAS (1880-1927).

L'égyptologie française, qui avait perdu en 1926 son doyen respecté, Georges Bénédite, vient d'être à nouveau durement éprouvée par la mort d'un jeune maître, Henri Sottas. D'abord officier de carrière, il fut obligé, par sa santé, de revenir à la vie civile. Les fortes études classiques qu'il avait faites pour entrer à Saint-Cyr le ramenèrent à l'étude de l'antiquité, puis l'attirèrent invinciblement vers l'Égypte. De 1909 à 1914, il suivit mes cours et ceux de Guieysse à l'École pratique des Hautes Études, et en obtint le diplôme avec une thèse sur la *Préservation de la propriété funéraire en Égypte*, dont les qualités brillantes et fortes firent sensation. Dès ce moment, Sottas porta son effort principal sur les papyrus de basse époque, en écriture démotique, lesquels n'avaient été étudiés, en France, que par Révillout, à l'École du Louvre. La mort de Révillout laissait une place ouverte dans ce domaine spécial; Sottas résolut de la conquérir et il y réussit pleinement. Au nombre des papyrus que Pierre Jouguet, alors professeur à l'Université de Lille, avait retirés des cartonnages des momies du Fayoum, se trouvaient des dossiers, plus ou moins mutilés, en écriture démotique. Sottas y déchiffra, avec une parfaite méthode scientifique, les statuts d'une association religieuse et des comptes d'administration. En quelques années, d'élève il était devenu maître. Saluons avec une admiration sincère ce magnifique effort de travail et d'intelligence.

Pourquoi faut-il que l'affreuse guerre ait interrompu ce labeur et porté un coup fatal à la santé d'Henri Sottas? Rappelé par la mobilisation à son régiment, Sottas est projeté dans le tourbillon des premiers combats. A Guise, il fut très grièvement blessé. Dans les dernières années de la guerre, il fut affecté au service du chiffre et de la cryptographie militaires; là, sa science des énigmes hiéroglyphiques et son intelligence subtile rendirent d'éminents services, qui lui valurent la Légion d'honneur, croix de guerre, avec de flatteuses citations.

En 1919, Sottas, sur mon initiative, fut nommé professeur de philologie égyptienne à l'École des Hautes Études. Il se donna tout entier à ses étudiants et à ses publications, et, dans les six dernières années de sa courte vie, put glaner une riche moisson de faits et d'idées sur tout le champ de l'égyptologie, et spécialement dans les études démotiques. Après ses *Papyrus démotiques de Lille* (1921), en 1923, il présenta à l'Académie des Inscriptions l'interprétation d'un nouveau décret trilingue (hiéroglyphique, démotique, grec), analogue aux fameuses inscriptions de Rosette et de Canope, qui avait été retrouvé en Égypte par Henri Gauthier. A l'occasion du centenaire de Champollion, Sottas publia, avec son collègue M. l'abbé Drioton, une *Introduction à l'étude des hiéroglyphes* qui obtint un très vif succès; elle devait être suivie d'une grammaire égyptienne... Sottas nous en parlait encore ces jours derniers, mais ce travail, dont nos étudiants auraient si grand besoin, a été coupé, comme tant d'autres œuvres amorcées, par la grippe sournoise et brutale. Il a suffi de quelques jours de maladie pour anéantir une vie de travail si sérieuse, déjà riche en fruits, et pleine de promesses. La Société française d'égyptologie, dont il fut un des promoteurs très actifs, fondait de grands espoirs sur sa production scientifique, « toujours de premier ordre », disait

Maspero. Ses confrères respectaient en lui un expert en philologie égyptienne et un maître de ces études démotiques, ressuscitées par lui en France, et qui risquent d'y périr, puisque personne, actuellement, ne peut le remplacer. Le destin a refusé à notre ami le temps de donner toute sa mesure, mais, en dix ans de vie scientifique, Sottas s'était taillé une place bien à lui, et très élevée, dans l'égyptologie. Sa mort cause un véritable deuil, à l'étranger comme en France, et sera vivement déplorée parmi les adeptes des disciplines philologiques, où il a excellé.

(*Temps*, 10 janvier 1927.) A. Moret.

ERNEST GROSSE.

On annonce de Fribourg-en-Brisgau la mort du professeur E. Grosse, de l'Université de cette ville. M. Grosse était bien connu à Paris; avant la guerre, il y comptait de nombreux amis, qui ne l'avaient pas oublié. Il y avait fréquenté assidûment pour former, tant chez Hayashi qu'aux grandes ventes du commencement de ce siècle, la magnifique collection d'œuvres d'art du Japon qui, enrichie encore de pièces achetées en Extrême-Orient, fut donnée par lui, il y a quelques années, au Musée de Berlin, sous le nom de collection Meyer-Grosse, en souvenir de la mère adoptive de l'amateur. C'est d'ailleurs à ce voyage au Japon que le Musée extrême-oriental de Berlin, aujourd'hui si admirablement riche, doit son origine et M. Bode n'eut pas à regretter les larges subsides qu'il mit à la disposition de M. Grosse en vue d'acquérir pour l'Allemagne les trésors d'art encore disponibles. Mais M. Grosse n'était pas qu'un amateur au goût infiniment délicat; il fut un remarquable érudit. Son premier livre, *les Débuts de l'Art*, fit époque dans l'histoire des origines de l'art, et tous ceux qui s'intéressent à l'Extrême-Orient ont lu ce petit chef-d'œuvre publié il y a quelques années, *le Lavis en Extrême-Orient*; ces deux livres ont été traduits en français. Tous ceux qui avaient approché le professeur Grosse regretteront sa mort prématurée.

(*Débats*, 2 février 1927.) E. K.

LÉON MAITRE.

Léon Maître naquit, le 29 novembre 1840, à Troyes; il mourut à Nantes, le 10 août 1926, après avoir fourni dans les Archives une carrière exceptionnelle de quarante-cinq ans.

Nommé d'abord archiviste de la Mayenne, il passa, cinq ans après, en Loire-Inférieure. Nulle existence plus digne et plus laborieuse. Quand M. Maître prit en main le dépôt de ce dernier département, l'ordre y était à peu près inexistant; il le laissa classé et en partie inventorié.

Mais il ne fut pas seulement un archiviste éminent : l'archéologue ne peut être oublié. Cent dix volumes ou brochures témoignent de son effort. Il donna à notre Revue divers articles, notamment en 1910, *l'Église de Saint-Philbert-de-Grandlieu*; en 1916, *les Tombeaux percés d'une fenêtre, à propos d'Alesia et de ses fouilles*; en 1919, *Géographie industrielle de la Basse-Loire*, etc. Le nom de Maître restera surtout attaché au souvenir de discussions

très vives concernant l'origine d'une des plus vieilles églises de France, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

En même temps qu'un savant, l'archiviste disparu était un homme courtois et obligeant. Il suffisait de faire appel à son érudition pour être aussitôt et amplement renseigné.

E. G.

HIPPOLYTE FIERENS-GEVAERT.

Directeur du Musée des Beaux-Arts de Bruxelles et professeur à l'Université de Liége, H. Fierens-Gevaert est mort subitement, au mois de décembre 1926, à l'âge de cinquante-six ans.

Son nom reste attaché à des ouvrages qui, sans apprendre rien de bien nouveau, ont beaucoup contribué, après l'exposition rétrospective de Bruges, à répandre la connaissance de l'ancien art flamand: la *Renaissance septentrionale*, les *Primitifs flamands*, la *Peinture au Musée de Bruxelles*, la *Peinture à Bruges*. Il écrivit encore deux volumes richement illustrés sur Van Dyck et Jordaens. C'était moins un érudit qu'un homme de goût; en cette dernière qualité, il contribua beaucoup au bon aménagement du Musée de peinture dont il fut longtemps conservateur.

S. R.

Sir CHARLES WARREN.

Avec Sir Charles Warren, mort au mois de janvier 1927 à l'âge de quatre-vingt-six ans, l'Angleterre perd un archéologue d'une incontestable valeur. Il fut un des fondateurs, en 1867, du *Palestine Exploration Fund*, et conduisit en son nom des fouilles difficiles qu'il a relatées dans des livres très lus (*Underground Jerusalem*, 1876; *Jerusalem*, 1884, avec Condor). Le reste de sa vie se passa surtout dans l'Afrique du Sud, alors fort agitée, où il connut des succès et de fâcheux revers, en particulier au cours de la guerre contre les Boers.

(*Times*, 24 janvier 1927.) X.

HOMMAGE A ERSILIA LOVATELLI.

Il y aura un an mercredi s'éteignait à Rome, après bien des tristesses virilement supportées, après neuf années de souffrances, la noble femme dont je viens de rappeler le nom. M. Maurice Muret lui a déjà payé ici-même un juste tribut de regrets. La piété de Donna Callista Agnesa, sa fille très chère, son inséparable compagne, qui lui consacre en cet anniversaire une brochure émue, nous invite à évoquer de nouveau son souvenir.

Issue de l'illustre famille à laquelle appartenait le pape Boniface VIII, fille de Don Michel-Angelo, prince de Teano, et d'une Polonaise de haute culture, Callista Rzewuska, la jeune Ersilia Caetani perdit sa mère dès son plus jeune âge. Une gouvernante l'entoura de soins vraiment maternels; à quatorze ans, elle eut la douleur de la voir aussi disparaître. Dès lors, semble-t-il, elle fut la propre directrice de sa vie. Mais, dans cette âme où l'énergie romaine et la sentimentalité slave se trouvaient réunies, la volonté domina toujours.

Quelques amis de son père eurent alors une influence décisive sur son orientation. J.-B. de Rossi, le grand archéologue chrétien, lui remit, pour la distraire, le roman de Wiseman, *Fabiola*. Elle aimait à répéter que cette lecture lui avait donné la première et profonde impression de l'histoire de la Rome antique avec le désir de la pénétrer davantage. L'orientaliste Ignazio Guidi lui en procura les moyens, en l'initiant à la connaissance des langues classiques, en lisant avec elle les auteurs anciens, surtout les poètes; il la dirigea même dans l'étude du sanscrit.

Son mariage, en 1859, avec le comte Giacomo Lovatelli, — elle n'avait pas vingt ans, — calma quelque peu son ardeur de s'instruire. Mais bientôt, reprise de cette noble passion, elle put, sans négliger en rien ses devoirs maternels, s'y livrer tout entière. Un commerce scientifique s'établit entre elle et les plus doctes archéologues romains, qui, très vite convaincus de sa haute valeur, la pressaient de publier le résultat de ses recherches sur le passé de Rome. Longtemps hésitante, elle se rendit enfin, en 1878, aux instances réitérées des membres de la Commission archéologique communale, et fit paraître un mémoire sur un cocher du cirque, Crescens.

Ce fut un événement. Il est aisé de s'en rendre compte par les lettres que lui adressèrent les plus illustres savants de l'époque; on a eu l'heureuse idée de les publier à la fin de la brochure. En italien et en français, en latin aussi — prose et vers — sont célébrés les rares mérites de la débutante. « Ave, soror », lui écrit de Rossi, en affirmant qu'un vétéran de l'archéologie n'aurait pu mieux faire. Mommsen n'hésite pas, pour la louer, à créer un mot et à l'appeler « Egregia confratella ». Le futur Mgr Duchesne vante le « bonheur incroyable de ce Crescens tant de fois vainqueur et couronné encore, après dix-huit siècles, par la main la plus gracieuse ». Les compatriotes de l'auteur, A. Fabretti, G. Gatti et R. Lanciani, les Allemands Bücheler, Gregorovius et Henzen; chez nous, Boissier, Bréal, Geffroy, alors directeur de l'École française de Rome, et François Lenormant, rivalisent d'éloges sans réserves. Renan, qui a présenté le travail à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et en a montré tout l'intérêt, déclare qu'il a « rarement vu la Compagnie plus attentive et plus charmée ».

Le vif succès de sa première tentative ne pouvait qu'encourager la comtesse Lovatelli à persévérer dans la voie qu'elle avait choisie. Dès lors, ses mémoires scientifiques se succèdent à des intervalles assez rapprochés. Les premiers se rapportent encore aux jeux du cirque. Puis viennent des études sur les mythes et les religions antiques, en particulier sur les mystères d'Eleusis et un important morceau intitulé *Thanatos*, où elle examine l'idée que les Grecs et les Romains se faisaient de la mort. Un autre groupe est du domaine de l'archéologie figurée, où elle cherchait plutôt des renseignements sur la vie des Anciens que des satisfactions d'ordre artistique.

Mais la série principale, qui occupa une seconde période de son activité intellectuelle, est relative à Rome antique et médiévale. Qu'elle s'inspire de quelque savant ouvrage nouvellement paru ou qu'elle prenne texte des découvertes dont le sol romain réserve si souvent la surprise, elle décrit avec complaisance les ruines grandioses de sa ville, les cérémonies païennes, les usages et les superstitions populaires d'autrefois. Elle le fait sans étalage inutile d'érudition, d'un style aimable et limpide, souvent poétique, avec un indéniable talent d'écrivain. Aussi M. J.-E. Rizzo, qui a prononcé devant

l'Académie des Lincei un éloge d'elle auquel je fais de larges emprunts, n'hésite pas à rapprocher son nom de celui de Boissier. Comme notre illustre maître, elle excellait à rendre accessibles à tous les esprits cultivés les recherches des savants de profession; mais, pour les divulguer, elle commençait, à son exemple, par en faire une étude approfondie. Ce serait mal juger cette science aimable que de la croire superficielle. Son fondement est solide; elle suppose au préalable une complète assimilation d'ouvrages écrits pour les spécialistes.

Romaine de naissance et de cœur, la comtesse Lovatelli s'est surtout plu à nous décrire le charme de la ville et de ses environs : une promenade à Tor Pignattara, une visite au cloître de Saint-Paul hors les murs, un coucher de soleil vu de la villa Mattei sur le Celius, lui fournissent l'occasion de gracieuses descriptions. Avec sa bibliothèque, riche de dix mille volumes, où elle passait tant d'heures dans la compagnie des auteurs anciens et de leurs modernes interprètes, la campagne romaine, où s'éveillait pour elle tout un monde de souvenirs et de pensées, était son lieu de prédilection. Ne soyons donc pas étonnés qu'elle ne s'éloignât presque jamais de Rome, même pendant les fortes chaleurs de l'été; ou plutôt, c'est alors, quand les étrangers devenaient rares, qu'elle s'y sentait mieux chez elle, et y respirait, en quelque sorte, plus à l'aise. Cet amour pour Rome se traduit surtout dans son dernier livre, qu'elle a intitulé, en reprenant une épithète fameuse dès l'époque impériale : *Aurea Roma*. De Rossi, ce fier Romain, avait bien eu raison de l'appeler sa sœur : « Ave soror ».

Ainsi, loin de rester confinée dans son « studio », défendue pour ainsi dire contre les indiscrets par une muraille de livres vénérables, la comtesse Lovatelli, tout au contraire, membre de quinze académies ou de sociétés savantes, était une noble dame qui aimait à recevoir, et qui savait le faire avec la plus haute distinction. Son salon, d'où elle avait une fois pour toutes banni la politique, était largement ouvert, non seulement aux hommes de science qui avaient fait leurs preuves, mais même aux simples débutants. Tous ceux qui tenaient une place dans le monde des lettres ou des arts, dans l'État ou dans l'Église, fussent-ils les hôtes momentanés de Rome, y étaient aussi les bienvenus. Il suffisait de l'avoir vue une heure diriger avec un tact parfait la conversation pour ne plus oublier la fine et aristocratique figure de celle qu'on appelait familièrement « la Comtesse », le spirituel sourire dont elle accompagnait ses paroles. Qu'il soit permis à l'un de ceux qui compta — comme elle se plaisait à dire — au nombre des « fréquentants » du palais Lovatelli, et qu'elle y accueillit toujours avec une exquise bonne grâce, de saluer sa mémoire d'un hommage ému et reconnaissant.

AUG. AUDOLLENT.

(*Débats*, 21 décembre 1926.)

Hommage à Svoronos.

Dans le *Journal international d'archéologie numismatique* (XXI, 1926, et à part), M. G. P. Oikonomos publie une biographie du regretté archéologue, suivie d'une bibliographie détaillée qui sera précieuse. La biographie, conçue

sur le modèle des éloges officiels, omet tout ce qui donne de la couleur à la vie d'un savant original et combatif [1].

S. R.

Une scène de chasse préhistorique dans la caverne de Montespan (Haute-Garonne).

La caverne de Montespan, déjà célèbre par ses modelages préhistoriques en argile, découverts naguère par M. Norbert Casteret, vient s'inscrire à nouveau dans les fastes de la préhistoire par la découverte d'une autre galerie, d'accès d'ailleurs particulièrement difficile, mais où nous trouvons pour la première fois la représentation d'une véritable scène de chasse : des chevaux poussés dans une palissade jusqu'à une fosse servant de piège et harcelés par les sagaies et les pierres des rabatteurs. Tout cela est grossièrement représenté, tracé au doigt dans l'argile d'une paroi formant frise, ayant environ 30 centimètres de hauteur sur 2 mètres de longueur. Seul, le premier cheval est très finement et artistement traité, et cette petite gravure est une des plus belles que je connaisse. L'animal est en train de tomber; il roule, le dos rond, le cou tendu et la tête dressée; les naseaux frémissants expriment l'angoisse et la douleur. Les pieds de devant sont cachés par une tache de stalagmite, mais ils devaient être repliés, car la plaque de calcaire serait trop petite pour recouvrir des pattes allongées. Après cet animal blessé, commence une série de trous faits par de gros doigts d'hommes et en grande partie recouverts, comme tout l'ensemble du panneau, d'une couche de calcaire qui en assure l'ancienneté et l'authenticité. Trois silhouettes de chevaux suivent, de plus en plus indistinctes à mesure qu'on avance vers le fond, car les animaux sont recouverts de larges traits verticaux représentant les palissades derrière lesquelles ils sont traqués, et les trous rageusement faits, sans aucun doute au cours d'une cérémonie d'envoûtement, figurent les traits et les pierres qu'on leur lancera. Les palissades s'arrêtent à un trou de 0 m. 15 de diamètre, fait dans l'argile, au bout de la galerie, et en partie stalagmité.

Sur le sol, nous relevons, recouvertes par une légère pellicule de calcite, des empreintes de pieds humains. Comme au Tuc d'Andoubert, il en est de petites, appartenant à des enfants de treize à quatorze ans, qui étaient sans aucun doute amenés dans cet antre de sorcier pour les cérémonies d'initiation habituelles chez les peuples primitifs à l'âge de la puberté. D'autres, plus larges, ont été faites par les hommes dont les gros doigts ont laissé leurs traces sur l'argile de la paroi. Tous devaient se tenir accroupis, car le plafond de la salle est à peine à 1 mètre du sol; tout, d'ailleurs, concourt à donner à ce réduit l'impression de mystère et même de terreur. L'entrée est un étroit boyau de 2 mètres de long et mesurant tout juste, maintenant qu'il est dégagé de la gangue de calcaire qui l'obstruait en partie, 35 centimètres de hauteur. Inutile de dire que le passage de cette chatière est plutôt pénible et difficile; il convient de remarquer, en outre, qu'elle est située à 800 mètres de l'entrée de la caverne. Ce parcours se fait suivant le cours du ruisseau, le plus souvent dans l'eau jusqu'au-dessus du genou et le corps plié en deux, car

1. Par exemple, p. 8 : « Postolakka disparut dans la tourmente. » Quelle tourmente ? Les lecteurs de la *Revue arch.* le savent; ceux de M. Oikonomos l'ignoreront.

le plafond, très bas et hérissé de stalactites menaçantes, ne permet guère de se relever. Vers le milieu du parcours, il faut escalader un chaos de rochers éboulés, dont les arêtes vives et les surfaces glissantes sont plutôt pénibles et dangereuses à aborder. Cette grotte est certainement la plus dure et la plus difficile à parcourir que je connaisse. Aussi devons-nous adresser nos plus vives félicitations aux deux hardis jeunes gens qui depuis quelque temps, explorent cette grotte avec une endurance et une énergie remarquables. Ce sont MM. Félix Trombe, fils du propriétaire de l'entrée de la grotte, et son camarade F. Dubuc. Au prix de mille difficultés, ils ont dressé le plan exact et exploré les moindres recoins. Dès qu'ils eurent découvert, en septembre, cette mystérieuse salle, ils m'en avisèrent, et, comme j'étais en ce moment en Moravie, j'envoyai mes fils, au jugement desquels je sais pouvoir me fier, se rendre compte de l'importance de la découverte. Sur leur rapport, je me décidai à entreprendre cette pénible exploration, accompagné par MM. Trombe père et fils. Je ne le regrette pas, car j'y ai vu des choses fort intéressantes et curieuses, en plus de cette importante frise de chasse dont mes fils comprirent tout de suite le sens magique; de pareilles observations valent bien une courbature. La découverte de MM. F. Trombe et G. Dubuc est de premier ordre.

(*Débats*, 10 oct. 1926.) Comte BEGOUEN.

La date du Magdalénien [1].

« J'ai été vivement intéressé par l'opinion du professeur Elliot Smith (*Times*, 18 septembre, p. 6) qu'un zéro devrait être retranché de la date (30.000 av. J.-C.) attribuée à l'art magdalénien. Assurément, c'est aller trop loin, mais je suis convaincu que le chiffre de 6.000, au lieu de 30.000, serait beaucoup plus voisin de la vérité. Des faits nouveaux, impliquant une chronologie nouvelle, ont été établis l'été dernier à Glozel près de Vichy. Dans la même couche, sans doute un dépôt d'un caractère religieux, on a trouvé : 1° des objets apparentés au néolithique égéen, parmi lesquels une idole en forme de violon; 2° des inscriptions analogues à celles qu'on a découvertes en 1894 dans un dolmen portugais primitif; 3° de nombreuses gravures d'animaux sur galets, d'un style magdalénien dégénéré. Comme les objets ici classés sous 1 et 2 datent à peu près de 3500 à 4000, les dessins magdaléniens dégénérés (3) ne peuvent être antérieurs, et nous avons ainsi une preuve, à mon avis, définitive que le vrai Magdalénien doit appartenir aux environs de 5000 avant J.-C.

« Agréez, etc.

« S. REINACH. »

Les prétendues fouilles de Spiennes.

On m'a adressé le journal *la Meuse* du 1er décembre 1926; j'en extrais ce qui suit :

Les milieux scientifiques sont vivement émus par une communication impor-

1. Je traduis une lettre que j'ai publiée dans le *Times* du 27 septembre 1926, p. 13.

tante que vient de faire M. Rahir, directeur du Service des Fouilles des Musées royaux du Cinquantenaire, à la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Il s'agit d'une supercherie très grave dont aurait été victime un savant unanimement estimé, M. Rutot.

On aurait surpris la confiance de celui-ci, sachant qu'étant donné son grand âge, il ne pourrait contrôler par lui-même les faits qui lui étaient rapportés.

Voici en substance ce qu'a dit M. Rahir aux membres de la Société d'anthropologie :

A la suite d'une demande faite par des archéologues compétents, le Service des Fouilles des Musées a pratiqué de minutieuses investigations sur le plateau dit « Camp Cayaux », de Spiennes, près de Mons, là où *M. Lequeux, travaillant seul et sans témoin*, prétend avoir découvert, dans des galeries de mines néolithiques, de nombreuses statuettes à figuration humaine, des vases décorés, des briques gravées, des haches, etc..., façonnés en craie par l'homme préhistorique.

Ces découvertes sensationnelles, décrites par M. Rutot dans le *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences*, ont fait grand bruit, d'autant plus que tous les chercheurs qui, depuis nombre d'années, fouillent ces galeries, n'y ont jamais rien trouvé de pareil.

Au cours de trois semaines d'investigations minutieuses, en présence de témoins compétents, le Directeur du Musée Royal d'Histoire naturelle, le directeur du Service géologique, de M. Cornet, l'éminent géologue de Mons, le Service des Fouilles des Musées royaux a pu fournir des preuves convaincantes qu'à part deux petites ouvertures creusées par M. Lequeux dans la craie, les profondes galeries décrites et explorées pour le compte de M. Rutot étaient inexistantes à Spiennes.

Les témoins qui ont assisté à ces recherches considèrent, a dit M. Rahir, que les découvertes extraordinaires de Spiennes ne peuvent être prises en considération aussi longtemps que les endroits précis de ces prétendues fouilles ne seront pas connus et que les statuettes en craie mises au jour ne pourront être certifiées authentiques. M. Rutot a aussitôt confessé son erreur.

Renseignements pris, tout cela est malheureusement exact; le mystificateur, qui a aussi opéré au Maroc, a été chassé de la Société belge où il s'était introduit.

S. R.

A Minorque.

Au cours d'un voyage de quatre mois, M. Fred. Chamberlin a pu étudier et photographier 184 *talayots* et 16 *taulas*. Quelques-unes de ses photographies ont été bien reproduites dans le *Times* du 30 décembre 1926 (p. 14). Mais pourquoi intituler cela : *A new class of monuments?* En France, du moins, les livres élémentaires, comme celui du Marquis de Nadaillac, donnent sur les monuments minorcains les renseignements désirables, ce qui ne veut pas dire que des recherches plus précises et surtout des fouilles ne soient pas fort à souhaiter.

X

Ce qui a été écrit sur les fouilles de Glozel.

Le Bulletin de la « Société d'émulation du Bourbonnais » (publié par les Imprimeries réunies, à Moulins) contient, dans son dernier fascicule, un curieux essai de bibliographie de ces fouilles. On sait que peu de découvertes

archéologiques ont suscité une littérature aussi abondante : le simple énoncé des titres et dates de ces articles, imprimé en petits caractères, remplit quatre pages format in-8. Ce sont d'abord quatorze procès-verbaux des fouilles publiés par le même Bulletin, en 1925 et 1926, plus une note et deux réponses; puis vient l'indication de trois livres ou brochures; enfin celle des articles publiés, au cours de cette année, par les journaux et revues qu'elle énumère dans l'ordre suivant : le *Mercure de France*, la *Nature*, la *Tribune*, *Notre Bourbonnais*, la *Revue des Études anciennes*, le *Temps*, le *Journal des Débats*, le *Courrier de l'Allier*, le *Progrès de l'Allier*, l'*Information*, l'*Écho de Paris*, le *Quotidien*, les *Nouvelles littéraires*, la *Revue du Centre*, le *Journal*, le *Centre médical*, l'*Action française*, la *Chronique médicale*, *Esperanto* et la *Dépêche de Toulouse*. Et nous allions oublier la *Vie parisienne !*... Ces publications sont, comme on le voit, de genres fort différents, et une aussi remarquable variété suffirait à montrer que la question de Glozel intéresse le monde entier. La Société d'émulation prie d'ailleurs tous nos confrères de bien vouloir lui signaler les articles qui auraient pu lui échapper.

Nous apprenons encore par le même Bulletin qu'il y a eu plusieurs formes du nom de lieu où se font ces fouilles. D'après la carte de Cassini (1750-1789), il faudrait écrire *le Glozet ;* d'après la carte de l'Allier au 1/80.000 (1867), *Clozet ;* d'après la carte au 1/50.000 et celle du ministère de l'Intérieur au 1/100.000 (1901), *Glozet* ; d'après le *Dictionnaire des noms de lieux habités*, par Chazaud, *Clozel*. La forme communément employée aujourd'hui est *Glozel* et la Société d'émulation du Bourbonnais se sert d'une sixième forme : *le Glozel*. Comment s'étonner que les savants soient en désaccord sur les questions les plus obscures de l'histoire ou de la préhistoire, alors que les cartographes ne s'entendent même pas sur l'orthographe d'un nom de lieu du département de l'Allier [1]?

(*Débats*, 12 décembre 1926.) H. M.

Le gisement de Glozel

M. Depéret a porté devant l'Académie des Sciences la « question de Glozel », dont il a été beaucoup parlé à l'Académie des Inscriptions. Son opinion, qui est aussi celle d'un autre géologue, M. Viennot, est très catégorique. Le gisement est remarquable, parfaitement en place, non remanié. On y trouve parmi les nombreuses pièces des tablettes à signes alphabétiformes très nets. Or, le gisement est néolithique : non pas du début, touchant à la fin du paléolithique, comme on pouvait le croire d'après une pierre gravée sur laquelle on avait d'abord cru reconnaître un renne, auquel cas il se serait agi du néolithique commençant, de la fin du paléolithique, mais du néolithique franc, car ce qui a été pris pour le dessin d'un renne serait plutôt celui d'un élan, qui existait bien à l'époque néolithique, ce qui est certifié par divers

1. Le *Moniteur* des fouilles de Glozel, depuis 1925, est le *Mercure de France*, dont la collection est indispensable aux bibliothèques archéologiques. J'ai résumé mon opinion sur les fouilles dans l'*Antiquaries Journal*, 1927, p. 1 sq; l'abbé Breuil en a fait autant dans l'*Anthropologie*, t. XXXVI, p. 543 sq. Il concède que la station est néolithique, mais voit dans ces glozéliens « des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique ». Cela me paraît de toute invraisemblance. — S. R.

objets en pierre polie et en os. M. Depéret décrit le gisement qui se trouve dans un sol caractérisé par du sable et de l'argile provenant de la décomposition des schistes se trouvant en contre-haut, à quelques mètres de distance. L'examen des couches ne permet pas de douter du caractère naturel du dépôt. Tout y est en place. Et les objets qu'on y trouve, il en a vu, lui-même, apparaître lors des fouilles auxquelles il a pris part.

Parmi ces objets, ceux qui excitent le plus de surprise sont les tablettes en argile portant des signes alphabétiformes. A ce propos, il rappelle que des découvertes analogues ont déjà été faites, il y a des années, à Tras los Montes, et à Montcombroux dans l'Allier, et qu'elles ont été, à l'époque, considérées comme illusoires. Évidemment, M. Depéret ne prétend pas interpréter les tablettes de Glozel; ce qu'il affirme, c'est le caractère naturel et authentique du gisement, qui est certainement néolithique pour le reste des objets découverts.

On connaît la thèse de M. C. Jullian : les tablettes seraient plus récentes, de l'époque gallo-romaine, en caractères cursifs, pouvant être, au moins en partie, déchiffrés. Ne serait-il pas indiqué de lui soumettre celles-ci, pour qu'il s'efforçât de les traduire? Ceci soit dit en passant, à propos de la controverse à laquelle M. Depéret n'entend pas participer.

M. Depéret considère l'animal gravé sur une pierre comme représentant non un renne, ni un daim, mais un élan au troisième bois. Ce serait même le premier cas de représentation préhistorique de cet animal. Et, encore une fois, le gisement qu'a fait connaître le docteur Morlet est parfaitement authentique aux yeux du géologue, et c'est ce qu'il fallait établir.

(*Débats*, 13 octobre 1926.)

M. Elliot Smith et l'alphabet de Glozel.

Parlant à l'University College (*Times*, 16 octobre 1926) des révélations dues aux fouilles de Glozel, en particulier des tablettes inscrites et des éléments de décoration égéens, le professeur Smith a soutenu : 1° que le Magdalénien a probablement pris fin vers l'an 2000; 2° que l'alphabet crétois a pu fort bien se propager de l'est à l'ouest. La date assignée à la fin de l'âge du renne, en réaction extrême contre des évaluations trop élevées, ne sera admise par aucun préhistorien [1].

S. R.

Glozel et l'époque de Latène.

Dans la *Revue scientifique* du 13 novembre 1926 (p. 648 et suiv.), M. Franchet a prétendu établir que le gisement de Glozel, qui contient les restes d'un four *à fritter* et un aiguisoir de pierre, ne peut appartenir qu'à l'époque du métal. Un fragment de vase orné d'yeux et de nez du type d'Hissarlik, recueilli à Piedimonte d'Alife (p. 654), le persuade que les idoles similaires de Glozel appartiennent aussi à l'époque de Latène. Finalement, il conclut que la date *minima* du gisement est le Ier siècle avant J.-C. Dans tout cela, il ne tient aucun compte des galets avec gravures et inscriptions, comme s'il

1. Le même auteur a développé sa théorie dans un article bien illustré, mais non dépourvu d'erreurs, publié dans l'*Illustrated London News* d'octobre 1926.

existait des objets similaires de l'époque du fer, et ne s'occupe pas des tablettes inscrites. C'est assez dire que son mémoire mériterait d'être traité sévèrement s'il y avait lieu de s'y arrêter davantage.

S. R.

La tombe de Toutankhamon.

L'exploration d'une nouvelle chambre (nov. 1926) a donné une foule d'objets importants, entre autres : 1° une statue d'Anubis; 2° des boîtes contenant des bijoux royaux, boucles d'oreilles, sceptres, éventail, sandales; 3° des boîtes en bois noir contenant des images du roi dans les occupations de la vie d'outre-tombe, enseignes des diverses provinces, bateaux, etc.; 4° une grande niche contenant, croit-on, les viscères du roi renfermés dans des vases de pierre.

(*Times*, 6 déc. 1926.) X.

Nouvelles découvertes à Ur.

Reprises au mois d'octobre 1926, les fouilles d'Ur ont donné presque aussitôt trois lots importants de tablettes. Parmi ces documents, M. Léonard Woolley signale une liste de racines carrées et cubiques de tous les nombres jusqu'à 60, des hymnes, des rappels de fondations pieuses attribuées aux anciens rois. Ces tablettes ont été recueillies dans des maisons ruinées, mais qu'il est possible de restituer en partie : quelques-unes avaient deux étages reliés par un escalier de briques, avec cour intérieure entourée d'un balcon de bois sur lequel s'ouvraient les chambres. Les groupes de maisons sont séparés par d'étroites ruelles (phot. dans le *Times*, 26 janvier 1927). Une longue chambre étroite se termine par un mur creusé d'une niche, devant laquelle est une sorte d'autel; tout autour, sous le pavé, on a trouvé une trentaine de grands vases contenant des os de petits enfants. « Il n'y avait pas de Moloch dans le panthéon sumérien, poursuit M. Woolley (*Times*, 4 janvier 1927), et pourtant il est difficile de croire que, dans une seule maison, 30 enfants soient morts naturellement en peu de temps. Aurions-nous là un sanctuaire domestique dédié à quelque divinité amie de l'enfance où les parents et amis du possesseur pouvaient apporter leurs petits morts? Si oui, il y avait dans la religion sumérienne du temps d'Abraham (vers 2100) un sentiment plus intimement humain que ne le suggèrent les textes. » N'attachons pas trop d'importance à cette tentative d'explication, mais retenons le fait à l'encontre de ceux qui s'obstinent à croire qu'une accumulation d'os d'enfants, à Carthage ou en Syrie, fournisse la preuve du sacrifice rituel des premiers-nés.

S. R.

Le blé à Kish vers 3500 avant J.-C.

M. S. Langdon écrit au *Times* (29 janvier 1927) pour annoncer une très importante découverte. Dans une maison sumérienne de Kish, une jarre rouge et noire contenait une quantité de blé calciné, daté approximativement par la poterie et les tablettes pictographiques. Ce blé, au dire du professeur John Percival, appartient à l'espèce dite *Triticum turgidum*. Le nom sumérien du blé, *shegibba* (grain noir), correspond parfaitement à la nature de celui qu'on a rencontré; les grains en sont petits et tirent sur le rouge

foncé. Ainsi semble se confirmer l'opinion qui assigne une origine mésopotamienne à la culture du blé.

S. R.

Découverte de Hazor.

Le roi Jabin, de biblique mémoire, avait pour capitale *Hazor*, ce qui signifie « l'enceinte ». Le site de cette bourgade bien fortifiée, où la poterie de l'âge du bronze est très abondante, a été découvert par le professeur Garstang au nord de la Palestine, à Khirbel Nagas (S. de Kedesh). Il est inutile de rappeler que le chant de Déborah commémore la défaite du général de Jabin.

(*Times*, 26 nov. 1926.) X.

Fouilles à Sichem.

Le professeur Sellin, aidé de MM. Bohl (de Groningue), Praschniker (de Prague) etc., a conduit une campagne intéressante sur l'emplacement de Sichem, dont les murs, le temple de Baal-Berith, le palais de Jéroboam (?) ont été identifiés. Dans la ville basse, on a trouvé des images d'Astarté, des vases d'albâtre, des armes de bronze et deux tablettes cunéiformes de la période d'El-Amarna (lettre privée et liste de noms) [1].

X.

Fouilles de Beisan (Palestine).

Les recherches de l'Université de Philadelphie, reprises en août 1926, ont donné d'importants résultats. Une partie des objets découverts sont égyptiens (XIVe siècle) ; d'autres offrent des ressemblances avec les antiquités minoennes. Parmi les trouvailles, on énumère les suivantes (*Times*, 23 septembre 1926) : cartouches de faïence au nom d'Aménophis III ; scarabée de lapis monté en or ; poignard de bronze à manche de bois incrusté ; hache de bronze d'un type particulier (phot. dans le même numéro), ressemblant à celle d'un roi hittite ; cylindre d'argile surmonté d'une tête de porc (type d'un vase de Chypre) ; modèle en basalte d'un trône de type mineen, avec emblèmes égyptiens (vautour, pilier) ; modèle en calcaire d'une table de type minoen, etc.

X.

Fouilles à Jérusalem.

Des fouilles récentes ont dégagé le troisième mur de Jérusalem qui, d'après Josèphe, fut construit par Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode le Grand. Les travaux sont exécutés au nom de la *Jewish Palestine Exploration Society* (phot. dans le *Times*, 25 octobre 1926, p. 20).

X.

Ulysse et l'astronomie.

On a cherché, en s'appuyant sur l'archéologie, à préciser les dates de la guerre de Troie et des voyages d'Ulysse. Récemment, le professeur Forrer, en étudiant les tablettes d'inscriptions cunéiformes trouvées à Boghaz-Keui en Asie Mineure et écrites dans la langue des Hittites, a pu montrer que l'invasion des Achéens en Asie Mineure dont il était question dans ces

1. *The Times*, 21 septembre 1926, p. 13.

tablettes représentait un prodrome de la guerre de Troie et que cette invasion se plaçait entre les années 1240 et 1140 avant J.-C. L'astronome docteur Schoch à Heidelberg vient de réussir à préciser très exactement toutes ces dates. Au xxe chant de l'*Odyssée* il est question d'une éclipse de soleil qui ne peut être que l'éclipse totale de 1117 avant J.-C. Ithaque se trouva dans la zone d'obscurité complète à 11 h. 41 du matin (heure locale). Cette date permet de fixer l'année de tous les événements de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. La guerre de Troie éclata en 1197. Le cheval de bois fut introduit dans la ville en 1187. Ulysse revint à Ithaque en 1177. C'est le 16 avril au soir, vers 8 h. 30, que commença le massacre des prétendants qui rendit au héros sa souveraineté et délivra Pénélope de l'insolence des prétendants[1] !

G.

Le tremblement de terre en Crète.

Suivant la statistique, il se produit en Crète une moyenne de deux tremblements de terre par siècle : celui du 26 juin 1926 a été un des plus violents et a fort endommagé le Musée de Cnossos. Sir A. Evans (*Times*, 20 septembre 1926), qui était alors dans l'île, pense que la fin de la troisième période du Minoen II a été marquée par un grand séisme qui a laissé des traces nombreuses dans le palais. Le culte crétois de la Terre Mère et celui des piliers sacrés s'expliquent peut-être par la fréquence des tremblements de terre et les ravages qu'ils causaient dans des villes minoennes construites sans solidité.

X.

Encore l'Atlantide.

Ce n'est pas seulement à Paris, mais à Athènes que les hypothèses sur l'Atlantide sont en faveur; M. Phocion Négris, président de l'Académie d'Athènes, s'y intéresse beaucoup. M. Charles Richet s'est exprimé ainsi à ce sujet dans une lettre reproduite par le *Messager d'Athènes* (9 août 1926) :

L'Atlantide de Platon est-elle un rêve, une fable, une légende ?

Ce n'est guère probable. Platon est formel ; et Platon, c'est quelqu'un.

La question est bien vieille, mais elle se rajeunit chaque jour. On sait maintenant (hypothèse de Weggener) que les continents sont des îles immenses flottant presque à la dérive sur la masse liquide ignée qui fait le centre de notre planète. On sait aussi qu'il y a eu des communications entre le continent européo-africain. Il faut espérer que l'exploration des fonds de l'Atlantique va éclaircir cet angoissant problème...

Le même journal nous informe que le fondateur de la *Société des Études atlantéennes*, M. Paul Le Cour, a passé par Athènes et s'est mis en relations avec les « atlantologues » de ce pays, tant à Athènes qu'à Égine. Voici un extrait des déclarations de M. Le Cour :

De même que les archéologues redressent les colonnes effondrées du Parthénon, de même est-il nécessaire, dans le trouble actuel des consciences européennes, dans la grande inquiétude qui domine, de retrouver la lumière qu'avaient donnée au monde les antiques mystères. Les mêmes difficultés attendent les uns et les autres, mais l'heure n'est plus où l'on doive s'arrêter devant les difficultés. On a

1. Traduit de *Bios*, *Revue mensuelle des sciences naturelles et appliquées*, éditée à Haguenau (Bas-Rhin), n° 1, p. 43.

dit que le mot « impossible » n'était pas français, il n'est pas grec non plus. Appuyées l'une sur l'autre, les deux nations unies jadis dans le même idéal de lumière et de beauté ont une haute mission à accomplir encore. Puissent-elles n'y pas faillir !

Il y a des gens pour penser que les géologues ont seuls qualité pour s'occuper de l'Atlantide et que les amateurs qui s'en mêlent risquent d'être ridicules ou même y réussissent tout à fait.

X.

Les glaives anthropoïdes à antennes.

Additions et rectifications.

A la suite de l'article paru dans la *Revue* sur les *glaives anthropoïdes à antennes* [1], j'ai reçu plusieurs lettres dont j'extrais la matière de quelques additions et rectifications [2].

Glaives pseudo-anthropoïdes. — 7. PRAUTHOY, Haute-Marne [3]. — Ancienne collection Fourot; Musée de Langres [4].

Aux douze exemplaires cités ajouter :

13. TROYES, Aube. — Musée de Troyes [5]. — Poignée en fer, d'un type très voisin de celle de Pesth (nº 4); pommeau et boutons terminaux en bronze (manquent les deux antennes supérieures). Lame à bords parallèles, brisée à peu de distance de la poignée. — Trouvé à Troyes en 1875 au cours de travaux de terrassement, sans doute dans une sépulture, avec un bracelet en bronze, des perles de verre bleu et quelques débris de bronze.

Glaives anthropoïdes. — 3. CHAUMONT, Haute-Marne [6]. — Remplacer cette désignation par : commune de Châtenay-Mâcheron, environs de LANGRES, Haute-Marne [7].

Outre ces rectifications, il faut encore faire celle-ci : j'ai dit que « chez tous les exemplaires » du groupe hallstattien « chacune des deux paires d'antennes forme plus ou moins un U [8] ». Personne n'a relevé, ou du moins ne m'a signalé d'exceptions à cette règle. Cependant « cette vérité veut quelque adoucissement ». Il existe, dans le groupe ibéro-aquitain, dont les armes hallstattiennes

---

1. *Revue archéologique*, 1926², p. 32 sqq.
2. J'en remercie ici les auteurs, qui ont bien voulu m'autoriser à utiliser leurs indications.
3. *Rev. archéol.*, *loc. cit.*, p. 42.
4. Aux références données *Ibid.*, p. 42, n. 1, ajouter: Ch. Royer, *le Tumulus de Champberceau*, *in Mém. de la Soc. hist. et archéol. de Langres*, t. IV, 1909, p. 1-20, et pl. I, 7 ; G. Drioux, *l'Epoque des tumulus de Montoilles et Champberceau*, in *Mélanges Charles Royer*, Langres, 1920, p. 49-56. — Renseignements dus à l'obligeance de M. G. Drioux.
5. Cl. Drioton, *Note sur une épée anthropoïde et divers objets trouvés à Troyes en 1875*, in *Congrès de l'Ass. franç. pour l'avanc. des Sciences*, Rouen, 1921, p. 900-903 (figures). — Cet exemplaire m'a été signalé et décrit par M. le docteur Beau, d'Areuse (Suisse). M. Drioton, conservateur du Musée de Troyes, a bien voulu me fournir diverses indications complémentaires.
6. *Revue archéol.*, *loc. cit.*, p. 46,
7. Renseignement communiqué par M. Drioux, qui le tient de l'inventeur Carlier et en a obtenu confirmation de M. Salomon Reinach. Cf. G. Drioux, *Une restitution d'état civil. Le poignard anthropoïde « dit » de Chaumont*, in *Bull. de la Soc. hist. et archéol. de Langres*, t. VIII, 1921, p. 205-212 (planche).
8. *Revue archéol.*, *loc. cit.*, p. 39 ; cf. p. 54-55.

présentent plusieurs types spéciaux, quelques poignards dont les antennes supérieures; nettement divergentes, ont tout à fait l'aspect de celles des exemplaires pseudo-anthropoïdes de Latène [1]; bien plus, dans l'une de ces armes, la lame est à bords parallèles, comme d'ailleurs dans la plupart des armes hallstattiennes d'Espagne et d'Aquitaine. Toutefois ces poignards n'ont pas d'antennes inférieures, mais une croisette rectiligne.

On pourrait donc se demander si le type pseudo-anthropoïde de Latène ne dérive pas de ces armes ibériques; mais la répartition géographique des glaives pseudo-anthropoïdes n'autorise pas cette hypothèse. D'autre part, et pour la même raison, bien que les armes de types hallstattiens aient persisté en Espagne pendant une bonne partie de l'époque de Latène, il ne paraît pas possible de croire à une influence inverse. Il est donc à peu près certain que cette coïncidence est proprement accidentelle et due à l'extrême variété et, si l'on peut dire, à l'extrême plasticité de l'épée hallstattienne à antennes. Elle ne méritait pas moins d'être notée, car c'est justement grâce à cette plasticité que l'épée hallstattienne a pu donner naissance à l'épée anthropoïde.

Paul Couissin.

Rennes, décembre 1926.

Les origines de la statuaire grecque.

On continue, on continuera de discuter là-dessus. Les gens du monde ont-ils tort quand, à l'aspect d'un Apollon archaïque, ils déclarent « que ça a l'air égyptien »? Au *pancrétisme* attribué à M. Emm. Lœwy (à cause de son mémoire sur les Dédalides) se sont opposés le *panhéthitisme* de M. Poulsen, puis la *théorie des retours* de M. Deonna, enfin l'*assyrianisme* de M. Rodenwaldt (1921). Suivant ce dernier, les statues grecques archaïques *drapées* dérivent de l'Assyrie, parce que là, et non en Égypte, la draperie descend jusqu'au sol, non pas seulement jusqu'aux chevilles, et que les figures grecques de ce genre (Branchides, Auxerre, Nikandra, Héra de Samos) sont, à cet égard, plus voisines de l'Assyrie que de l'Égypte. M. Emm. Lœwy, en réfutant cette manière de voir (*Athen. Mitth.*, 1925, p. 28 sq.), a eu l'occasion de passer en revue toutes les thèses plus anciennes; l'influence de l'Égypte n'est plus nulle part contestée en principe, mais il s'agit de lui faire sa part (grands ou petits monuments) et surtout de tenir compte des traditions anciennes sur les Dédalides crétois. Mémoire très intéressant, à noter.

S. R.

Dans les anciennes écuries royales d'Athènes.

Les recherches sur l'emplacement où se trouvaient les écuries royales se poursuivent et continuent à nous donner beaucoup d'objets intéressants. Ce sont surtout des « offrandes » recélées dans les tombeaux, dont on a ouvert un très grand nombre. Une des plus belles pièces est une *péliké*, vase à large panse comme une petite jarre, qui servait à conserver le vin. Aussi la panse est-elle ornée d'une représentation bachique. On voit Dionysos, vêtu d'une tunique de femme qui tombe jusqu'aux pieds; couronné de lierre, il

1. Cf. Cartailhac in *Matériaux*, 1886, fig. 128 ; H. Sandars, *The weapons of the Iberians*, fig. 57,4.

porte un canthare et un thyrse. En face de lui une grande et belle femme tient de la main gauche une lyre et de l'autre une œnochoé avec laquelle elle verse du vin à Dionysos, dans le canthare. C'était la coupe qui servait exclusivement aux fêtes dionysiaques et se distinguait par un pied élevé et deux anses énormes surmontant les bords, semblables à deux cornes de cerf. Derrière ces deux figures principales on voit des éphèbes faisant « la noce ».

Cette péliké est d'un travail merveilleux du ve siècle. De la même époque est un *lécythe blanc attique*, vase exclusivement funéraire, car, rempli d'aromates, il était enfermé dans les tombes. La forme de ce lécythe est exquise. Haute, droite, élancée, elle évoque une belle vierge athénienne. Le beau vase s'est conservé intact, sauf quelques taches dues à l'humidité du sol qu'on pourrait cependant enlever avec beaucoup d'adresse et de patience.

Voici maintenant un *loutrophore*, comme on appelait ces hauts vases élégants qu'on plaçait sur les tombeaux des jeunes gens des deux sexes morts sans avoir été mariés. Cela venait de la coutume qu'avaient les vierges athéniennes de se baigner, avant leur mariage, dans l'eau de la source Callirrhoé qui coule aujourd'hui encore à l'est du pont qui mène au cimetière, juste sous la chapelle de sainte Photini. Ces vases servaient à puiser l'eau de la source sacrée, d'où le nom de *loutrophoros*. Cependant, sur les tombeaux, on ne plaçait pas les récipients en argile dans lesquels on transportait l'eau, mais de grands vases en marbre de même forme, qui servaient de monuments funéraires.

***

Une trouvaille fort curieuse est assurément le *catadesmos en plomb* retiré du grand sarcophage en marbre. Ce n'est pas une œuvre d'art, mais il se rattache à l'antique folklore. Les anciens craignaient, autant que les modernes, les violateurs des sépulcres. Ils enfermaient donc dans les tombeaux de larges rubans en plomb, sur lesquels ils gravaient d'affreuses imprécations contre quiconque aurait violé leur sépulture. Ils ne pouvaient pas imaginer, les malheureux, qu'après deux mille ans, ces profanateurs seraient des personnages parés de titres sonores, des archéologues éminents, des professeurs d'Université, des directeurs d'Instituts archéologiques!... Leur esprit de divination n'allait pas si loin. Après tout, les anciens avaient bien raison de redouter les pilleurs de tombeaux. Car ils enfermaient, comme on sait, avec leurs morts des objets très précieux, des diadèmes d'or, des colliers somptueux, des bagues aux gemmes gravées et une infinité de merveilleux objets d'art qui remplissent aujourd'hui des musées entiers.

Tout de même j'ai eu de la chance... Car c'est moi qui devais ouvrir le lendemain matin le tombeau plein d'imprécations. Mais un collègue jaloux et pressé de cueillir les lauriers de la découverte me devança de très bon matin. Il ouvrit la tombe et reçut en plein visage toutes les malédictions du mort millénaire! Il fut payé en bonne monnaie, le coquin!

Quant aux « catadesmoi » *(defixionum tabellæ)*, ces rubans portant des imprécations gravées qu'on enfermait dans les tombeaux, étaient consacrés aux divinités de l'enfer. C'est là une très antique coutume, remontant aux âges préhistoriques et en usage chez tous les peuples, même de nos jours. Car aujourd'hui le peuple grec appelle cette opération le « carphoma » (clouage). Au lieu de mots, il cloue des cheveux ou un lambeau de vêtement

de la personne contre laquelle sont formulées les imprécations. Le mot « catadesmos » (liage) a d'ailleurs un sens analogue à celui du « carphoma ». C'est pourquoi on disait aussi chez les anciens *prospattaleusis* (clouage), comme les modernes disent *dessimo* (liage), *comboma*(nouement). Il s'agit en somme d'un acte de sorcellerie, d'une espèce d'envoûtement. On cloue, on lie symboliquement la personne hostile et malfaisante à la mort, à un mal destructeur. Souvent ces tablettes ou ces bandes en plomb étaient traversées d'un ou plusieurs clous.

Les « catadesmoi » de cette sorte se retrouvent sur tous les points du monde antique, jusqu'en Afrique et en Asie. Le plus curieux est que cette pratique sauvage, que beaucoup font remonter à la crucifixion et à l'*apotympanismos* (fustuarium), supplices féroces par lesquels les anciens faisaient périr les criminels et surtout les esclaves, s'est conservée jusqu'aux temps classiques. On voit de ces lamelles avec imprécations dans notre Musée national, à la salle XXI, vitrine 155.

***

Une autre statue a été aussi découverte, mais pas entière comme la première, la belle Athénienne dont j'ai parlé ici longuement il y a quinze jours. A cette seconde statue, de facture excellente aussi, il manque la tête et les bras. Ces parties n'étaient pas taillées dans le même bloc. Elles étaient rapportées et rattachées par des tenons.

Quant aux six têtes volées dans le Musée de l'Acropole, qu'en dirai-je? On doit admirer surtout l'audace des cambrioleurs. Ces têtes, plus petites que nature, sont de facture archaïque et portent des traces de coloration. A cause de leurs dimensions exiguës, elles étaient enfermées dans une vitrine qui se trouve dans la salle du « Moschophore » (la 5e à partir de l'entrée) contre la paroi ouest. Beaucoup de ces têtes sont d'une technique exquise. Toutes, en tout cas, sont très supérieures à celles de bien des personnalités « compétentes... »

(Messager d'Athènes.) Alex. PHILADELPHEUS.

Où est ce pugiliste ?

A partir de la troisième édition du tome I du *Rép. stat.*, il est dit que la statue de pugiliste connue par Guattani et reproduite par Clarac (858, 2181) a passé en 1859 à la vente B. Hertz. Depuis, on la cherche en vain. M. P. Arndt a dit ce qu'on sait à son sujet, et même quelque chose de plus, dans une *Festchrift* publiée à Dresde en 1926, et il demande aux amateurs anglais de bien vouloir regarder dans leurs vestibules. Je joins volontiers ma prière à la sienne. L'important serait de savoir si la tête éthiopienne lui appartient; M. Arndt, qui n'en doutait guère autrefois, quand il publia le moulage conservé à Copenhague (*Einzelaufn.*, nos 1482-3), en doute un peu aujourd'hui.

S. R.

Alexandre à l'oasis d'Ammon.

Un correspondant anonyme du *Times* — sans doute a-t-il bien fait de rester anonyme — a imaginé une plaisante histoire (7 janvier 1927, p. 15). Toutes

les raisons qu'ont allégués anciens et modernes de ce pèlerinage du Macédonien sont inadmissibles; la vraie raison a été discernée par l'anonyme qui la définit ainsi : *cloaking espionnage in the guise of pilgrimage.* Alexandre voulait s'assurer, avant de s'enfoncer en Asie, qu'aucun danger *senoussiste* ne menaçait sa nouvelle conquête égyptienne; aussi fit-il semblant, pour observer plus à l'aise, d'être très désireux d'entendre l'oracle d'Ammon. Recommandé aux futurs historiens d'Alexandre, mais pas pour qu'ils y croient.

S. R.

La campagne d'Alexandre en Inde.

Dans un long article publié par le *Times* (25 octobre, p. 17) et accompagné d'une carte, sir Aurel Stein a développé des observations faites sur les lieux et les identifications topographiques auxquelles il s'est arrêté (Abazira, Aora sur le Swat, Aornos sur l'Indus, le tout au nord-est de Peshawar.)

X.

Un tableau d'Apelles.

C'est dans une chapelle du temple d'Asclépios à Cos, que visitent les deux commères d'Hérondas (Ad. Reinach, *Recueil Milliet*, I, p. 327). On a généralement reconnu, dans un des tableaux d'Apelles qu'elles admirent, un *splanchnoptés*, analogue à celui qu'avait sculpté Styppax, jeune garçon se préparant à brûler les entrailles d'une victime. Cela se fonde sur l'interprétation du v. 62, τὠργυρεῦν πύραστρον, *pincettes d'argent.* Non, dit M. Vollgraff (*Mnémosyne*, 1927, p. 104), πύραστρον = πύραυστρον doit être rapproché de θερμαυστρίς = θερμαστρίς; l'enfant n'était pas un *splanchnoptès*, mais un Camille nu, ou demi-nu portant du feu pour le sacrifice, un *pyrphoros.* Cela paraît vraisemblable.

S. R.

Apollonios, fils de Nestor, Athénien.

Le nom de ce sculpteur, déjà connu par la signature du célèbre *torse du Belvédère* (Lœwy, nº 343), a été lu par le professeur américain Rhys Carpenter sur un des gants de boxe du grand lutteur de bronze au Musée des Thermes (*Monum. nouveaux*, t. I, p. 17). Le nom est inscrit en caractères très effacés, voisins de notre ère (*Times*, 16 déc. 1926, p. 13). Évidemment, cet Apollonios, comme Agasias d'Éphèse, était à la tête d'un atelier de copies pour palais romains.

X.

La nécropole de Spina.

On ignore encore l'emplacement de cette ancienne cité, qui florissait, du VIᵉ au IVᵉ siècle, à l'embouchure du Pô; mais, depuis 1922, on a découvert et exploré la nécropole, comprenant, sur un mille carré, 600 tombes très riches. Parmi les trouvailles qu'énumère M. Colosanti, directeur des Beaux-Arts, il y a *six mille vases*, dont beaucoup ornés d'importantes peintures du Vᵉ siècle, des bijoux de tout genre (or, argent, ambre), enfin des bronzes de grande valeur.

(*Times*, 14 déc. 1926, p. 13.) X.

Les maisons romaines d'Ostie.

Les fouilles, qui ont aujourd'hui rendu au jour un quart de la ville, établissent que les maisons d'Ostie étaient toutes différentes de celles de Pompéi. Nombre d'entre elles étaient à plusieurs étages, dont chacun était, semble-t-il, loué séparément. On signale notamment un édifice à cinq étages, chacun pourvu d'un balcon de pierre, tel qu'on en voit dans les villes d'Europe les plus modernes.

(*Times*, 18 déc. 1926.) X.

Une nouvelle mosaïque d'Orphée.

Résumant, dans le *Bulletin archéologique* de 1926 (p. xx), le rapport de M. Alb. Ballu (1925) sur les travaux du Service des monuments historiques en Algérie, M. Cagnat signale dans le Bellezma, chez un colon de Corneille, une grande mosaïque (5 m. 50 × 4 m.) sur laquelle M. Carayol a lu des restes d'inscriptions transcrits comme il suit :

VS
RA
M. POTE
TEM
TE·VENIENTE·DI·TE·DECEDENT CANEBAT

Le dernier vers étant *Géorg.*, IV, 466 (épisode d'Orphée et d'Eurydice), les précédents devaient être les vers 462-5. Le premier se termine, en effet, par *tellus ;* le second se termine par *ia* (copie *ra*), le suivant par *amorem* (copie *m. pote*), le troisième par *cum* (copie *tem*). Les lectures erronées tiennent sans doute au mauvais état de la mosaïque, qui devait représenter l'épisode décrit par Virgile, chose assez rare pour ne pas rester inaperçue.

S. R.

Une fresque romaine en Grande-Bretagne.

Au cours des fouilles d'une ville romaine à Oxford (Kent), on a trouvé des fragments d'une fresque représentant, en grandeur naturelle, un homme tenant un javelot, avec une inscription contenant les mots BINA MANV. La lecture étant certaine, c'est *Énéide*, I, 313; *Bina manu lato crispans hostilia ferro* — et c'est très intéressant (phot. dans le *Times*, 27 janv. 1927).

S. R.

Les dernières fouilles de Vaison-la-Romaine.

M. l'abbé Sautel, qui dirige avec zèle les fouilles de Vaison-la-Romaine, vient de donner, à la dernière réunion des « Amis du Vieux Vaison », des renseignements fort intéressants sur le résultat des derniers travaux. Il est permis d'établir tout un plan de maison, propriété d'un riche patricien du nom de Lucius Messius. On a déjà découvert une stèle qui supportait un buste d'un membre de la famille, Messia Alpina. Les appartements dégagés sont : vestibule et porte d'entrée, bain privé, cuisine. En outre, on a découvert un vaste péristyle autour duquel étaient groupés les appartements principaux

de la demeure, soit : la salle servant au repas, la salle de réunion, les chambres et le logis des esclaves. Tous ces appartements sont ornés de mosaïques et dallés en marbre; une salle est à colonnes.

X.

(Journal des Débats.)

Tauroentum.

Tous ceux qui s'intéressent aux fouilles archéologiques de notre littoral méditerranéen apprendront avec plaisir que les ruines de Tauroentum, à Saint-Cyr, viennent d'être classées comme monument historique, grâce à l'appui de M. Jules Roustan, architecte pour la section des beaux-arts à Toulon, et de M. Formigé, architecte du gouvernement à Paris. M. Charras, conservateur du Musée de Saint-Cyr, qu'il a créé avec tant de patience et de dévouement, est officiellement chargé de la direction des fouilles de Tauroentum. Après avoir entamé le rez-de-chaussée des substructions existantes, M. Charras, le mois dernier, a découvert trois nouvelles salles à mosaïques, l'une à mosaïque byzantine du IVe siècle, admirablement conservée, avec carrés représentant des croix gammées, des colombes, des oiseaux, etc. Encouragé par ces résultats, M. Charras se propose de continuer ces fouilles intéressantes, dont les amis de la Provence et des arts sont disposés à fournir les fonds.

(*Débats*, 12 octobre 1926.)

A.

Encore Sainte-Reine.

Au cours d'une réunion solennelle tenue à Alesia au mois de septembre 1926, il a été de nouveau question de la basilique de Sainte-Reine et du sarcophage de sainte Reine, deux énormes inventions qui compromettraient la science française si elle pouvait l'être pour si peu.

Au cours de sa conférence (*Bien public* de Dijon), M. Toutain a parlé d'un sarcophage à *fenestella* près de Lens, d'un autre à Graville-Sainte-Honorine, puis de celui d'Alesia : « Il y aurait trois sarcophages connus construits ainsi. » *Omissio veri.* Il y a *deux* sarcophages perforés à Alesia, dont ni l'un ni l'autre n'est à *fenestella.* Mais pourquoi le conférencier a-t-il oublié le second sarcophage identique d'Alesia? Pour ne pas gêner sainte Reine; cela part d'un bon sentiment.

S. R.

Les fouilles de Trèves.

Sous la direction du professeur Sigfried Lœschcke, les fouilles commencées à Trèves il y a deux ans, dans l'Altbachtal, entre les Thermes (Palais impérial) et l'Amphithéâtre, prennent les proportions d'un grand événement archéologique. On a découvert là les fondations de tout un ensemble de temples et de petits sanctuaires, au nombre de plus de vingt, détruits au IVe siècle lors du triomphe du christianisme, mais dont des inscriptions et des débris de statues ont permis de reconnaître la destination. Ce ne sont pas des monuments élevés aux divinités de Rome, mais à des divinités indigènes et à

Mithra. Le nouveau Mithræum, sans être aussi bien conservé que celui de Dieburg, près de Darmstadt, récemment découvert, a laissé d'importants vestiges [1]. Les autres divinités dont on a pu constater le culte en cet endroit sont : le dieu céleste à cheval; un dieu taureau (fluvial); Pisintios (nom nouveau, analogue à Vertumne); Grannus (Apollon); Mercure (*Mercurius peregrinorum*); une déesse-mère assise (statue bien conservée sauf la tête); des déesses locales de la fécondité, nommées Aveta, Icovellauna, Nitena, Epona (restes d'une image). On a encore recueilli de nombreuses statuettes d'argile, quelques-unes de types nouveaux (*Anzeiger*, 1926, p. 382).

Les sanctuaires, grands ou petits, sont généralement rectangulaires, quelques-uns circulaires; il y a des traces de polychromie et une alternance de pierres blanches et rouges dans les murs.

Les fondations d'une maison franque, construite au-dessus d'une maison romaine, nous apportent un précieux spécimen d'une architecture très mal connue.

Les fouilles continuent, sur une surface de près de 30.000 mètres carrés, avec des crédits considérables [2].

S. R.

La poterie à reliefs de Salzbourg.

Il faut savoir gré à M. de Koblitz d'avoir publié, avec sept bonnes planches, les tessons à reliefs découverts depuis 1920 environ à Salzbourg, en notant pour chacun la provenance (Banassac, Lezoux, Montans, Rheinzabern, etc.), ainsi que les analogies avec les pièces publiées par Déchelette, Knorr, Ludowici, etc. Cet utile mémoire a paru dans les *Mittheilungen* de la Société anthropologique de Vienne (t. LVI, 1926), où les amateurs de poterie sigillée n'iront guère le chercher sans être avertis.

S. R.

Une sépulture romaine à Nîmes.

Au cours de travaux de fondation exécutés à Nîmes, en vue de la construction d'un nouvel établissement de spectacles, à proximité de l'ancienne porte romaine, dite « Porte d'Auguste » ou « Porte d'Arles », des ouvriers ont mis au jour, à 3 mètres environ de profondeur, divers documents archéologiques, entre autres une sépulture romaine. Malheureusement, cette sépulture, absolument intacte au moment de la découverte, a été aussitôt bouleversée avant tout examen scientifique.

Constituée par une auge de pierre de 80 centimètres de long environ sur 50 de large et 60 de profondeur, elle contenait, outre l'urne cinéraire, de nombreuses verreries, parmi lesquelles des vases, des fioles, deux colombes de teinte bleue d'une irisation charmante et des poteries de facture locale en terre assez poreuse. Parmi les poteries figurait une statuette de Priape d'un type assez curieux, symbolisant l'abondance. On a retrouvé aussi des ron-

1. Le *pater* s'appelait Martius Martialis.
2. *Illustrirte Zeitung*, 24 juin 1926; *Hanoversche Kurier*, 23 juillet et 25 nov. 1926; *Archäol. Anzeiger*, 1926, p. 377. Le Musée de Saint-Germain doit ces imprimés à la libéralité du directeur des fouilles.

delles d'ivoire provenant de quelque objet dont les autres parties n'ont pas été retrouvées.

Tous ces objets, très fragiles et manipulés avec rudesse par les ouvriers qui fouillent avec fièvre dans l'espoir de trouver un hypothétique trésor, ont été mis en miettes en quelques secondes.

Une partie de la statuette a pu être reconstituée en rapprochant les morceaux épars; elle sera conservée au Musée de Nîmes, qui n'en possédait pas encore de ce type. [Un moulage restauré est à Saint-Germain.]

(*La Fronde*, 8 octobre 1926.)

Vinronium.

Le plus grand établissement romain qui ait été découvert en Grande-Bretagne l'a été récemment près d'Alcester, Warwickshire, sur l'emplacement de Vinronium (*Times*, 23 octobre 1926). C'est le forum de cette petite cité, de 300 × 397 pieds de superficie. Les fouilles ont donné une inscription en l'honneur de l'empereur Hadrien et des monnaies du Ier siècle, date de la construction de ce forum.

X.

En Russie méridionale.

Les ruines d'Olbia, dont le temple d'Apollon (à l'embouchure du Bug) avait été découvert en 1924, continuent à être étudiées par M. Farmakowsky et sont, paraît-il, du plus grand intérêt. D'autre part, au village d'Usatoff, à 5 milles d'Odessa, on a trouvé un nouveau centre de civilisation très ancienne, analogue à celle de Tripolyé (près Kieff), avec vases peints de la période de transition entre le néolithique et l'âge du bronze.

(*Times*, 8 octobre 1926). X.

Le relief byzantin d'Heiligenkreuz.

Gravé par Chifflet (1661), alors qu'il était à Lyon, ce précieux objet a été retrouvé au XIXe siècle dans l'abbaye autrichienne de Heiligenkreuz et acquis tout récemment par le Victoria and Albert Museum (*Times*, 10 janvier 1927). C'est un relief circulaire en porphyre vert de Sparte, avec la représentation de la Vierge en prière et une inscription qui appelle la protection de la Theotokos sur l'empereur Nicéphore Botaniate (1078-1081). Peu d'objets byzantins datés offrent un si vif intérêt pour l'histoire de l'art.

S. R.

A propos des Bibles catalanes.

M. Pijoan a montré, en 1912, que les sculptures du portail de Ripoll en Catalogne (XIIe siècle) dérivent des miniatures des bibles catalanes (étudiées en dernier lieu par W. Neuss, *Die Katalanische Bibel-illustrationen*, Bonn, 1922). M. Puig y Cadafalch a repris, à propos des mêmes sculptures, la question des miniatures considérées comme guides des sculpteurs (*Bull. monum.*, 1925, p. 303 sq.). Il y a un rapport évident entre une partie des reliefs de

Ripoll et les miniatures de la Bible catalane de Farfa (Vatican). De pareilles constatations expliquent le transport de certains thèmes sans qu'on ait besoin de postuler le voyage d'un atelier ou l'identité d'une école. Il est donc nécessaire de chercher les sources des enlumineurs plutôt que celles des tailleurs de pierre qui les ont suivis. En ce qui touche les sources des miniatures des Bibles catalanes, nous savons qu'elles sont, au premier chef, visigothiques et que les Bibles des Visigoths, dont il ne subsiste que le *Pentateuque Ashburnham*, ont puisé leurs éléments en Grèce, en Syrie, en Égypte, d'où le caractère singulièrement composite des miniatures catalanes, nées dans des *scriptoria* où l'on copiait tout ce qu'on trouvait, sans acception d'origine ni de date. M. Puig, qui n'admet pas une influence musulmane sur l'architecture du XIe siècle en Catalogne, croit, en revanche, à cette influence, venue du sud de l'Espagne, dans la sculpture du sud-ouest de l'Europe. « L'influence des arts musulmans dans la sculpture romane est prouvée par un certain nombre de thèmes iconographiques... Devant les inscriptions musulmanes ou pseudo-musulmanes et les entrelacs mauresques des œuvres sculptées, on peut se demander si, en même temps que les tissus et les ivoires, il n'a pas pénétré à Toulouse... quelque chose de la riche iconographie des manuscrits enluminés d'Espagne. » Tout l'article est à lire de près; je n'ai fait qu'en indiquer la portée.

S. R.

Andrea Salaino.

Les lecteurs du *Matin* ont pu éprouver quelques urprise à voir, en première page (21 octobre 1926), une reproduction du Bacchus léonardesque du Louvre, encadrée d'un article qui, célébrant le critique d'art américain Maurice H. Goldblatt, attribue à Salaino le *Bacchus* du Louvre, le *Christ parmi les docteurs* de la National Gallery et une quarantaine d'autres tableaux. Le même « critique » avait réussi précédemment à faire mentionner ses prétendues découvertes par le *Times*, ce qui avait attiré à ce journal une lettre justement dédaigneuse de Sir Herbert Cook; on a lu peu après un long article sur le même sujet dans le *Figaro*. Nous ne savons à peu près rien de Salaino; tant qu'un document d'archives ou une signature *incontestable* n'aura pas permis de lui attribuer une peinture, les hypothèses de Goldblatt et consorts, même célébrées par les mille voix de la réclame, ne mériteront qu'un haussement d'épaules.

S. R.

Une fresque chinoise.

Au mois de décembre 1926, M. G. Eumorfopoulos a exposé au British Museum une grande fresque de 14 pieds carrés provenant d'un temple de la province de Chi-li. La peinture représente trois figures de la mythologie bouddhique, Avalokitesvara (variante de Kwan Yin, déesse chinoise de la Pitié) entre deux Bodhisattvas. « C'est, dit un critique (*Times*, 18 déc. 1926), comme un Botticelli traduit par un mosaïste byzantin », et il va jusqu'à évoquer à ce sujet les Parques du fronton du Parthénon. Des détails décoratifs sont indiqués en relief. On attribue cet ouvrage au VIIIe siècle de notre ère, peu après les fresques indoues d'Ajanta.

X.

Éléphants en Amérique.

M. Elliot Smith revient à la charge (*Times*, 14 janvier 1927) et prétend que la présence d'éléphants asiatiques dans l'art précolombien est aujourd'hui *démontrée*. Il invoque à cet effet : 1° des dessins fantaisistes de Waldeck, faits à Palenque; 2° une pierre de San Salvador qui serait l'image grossière d'un éléphant; 3° un vase peint du Guatemala où figureraient deux éléphants. Comme ces images sont reproduites dans le grand journal de la Cité (p. 16), on peut, sans être naturaliste, apprécier la portée des arguments allégués. Je ne pense pas que la thèse du professeur E. Smith sorte victorieuse d'un examen impartial; elle a trouvé tout de suite des contradicteurs (*ibid.*, 22 janvier 1927).

S. R.

Le psaume XIX.

Dès 1910, M. Eisler avait cru reconnaître dans ce psaume un chant de jubilation en l'honneur des noces de la divinité lunaire avec le Soleil. Revenant en détail sur le même sujet et sur les cultes astraux de la vieille monarchie israélite, l'auteur estime [1] que ce morceau (dont la lacune doit être complétée par I *Rois* 12 *b*) remonte à une antiquité très reculée, antérieure à David qui l'a introduit dans le culte de Jahveh. L'existence d'une divinité féminine dans le judaïsme préhistorique est attestée, entre autres, par la mention de la *regina cæli* dans Jérémie (7, 16-20; 44, 15-30). La question d'éléments prédavidiques dans notre Psautier mérite et obtient ici une sérieuse attention.

S. R.

Claude et les Juifs alexandrins.

Dans un mémoire *bonae frugis pleno* que M. Stuart Jones consacre à cette question difficile (*Journal of Rom. Stud.*, 1926, p. 17-35), il conclut comme suit sur l'allusion au moins apparente au messianisme contenue dans la lettre de l'empereur en 41. Les italiques sont dans le texte de M. Jones (p. 31) :
« MM. S. Reinach et De Sanctis ont proposé indépendamment la théorie que la « peste générale du monde entier », que les Juifs sont accusés de fomenter, serait la discorde engendrée dans les communautés juives de la Diaspora par la diffusion du christianisme et les réactions qu'elle soulevait. Claude interdit aux Juifs alexandrins d'attirer des renforts de Syrie et d'Égypte; il est concevable que des chrétiens *aient pu* venir de Syrie, c'est-à-dire d'Antioche. Le texte de Suétone, qui se rapporte à des événements de huit ans postérieurs, peut signifier que Claude (sans comprendre les faits de la cause) ait entendu parler du trouble produit dans les synagogues par la nouvelle secte et ait senti là un danger pour l'ordre public. Mais c'est une hypothèse gratuite, qui n'a rien pour la recommander. Il est parfaitement évident par le contexte que les renforts introduits par les Juifs avaient pour but de renouveler la lutte avec les Alexandrins; et, comme l'a indiqué

1. *Journal of the American Oriental Society*, 1927, p. 21 sq.

Sir Fr. Kenyon, les chrétiens (qui certainement ne désiraient pas prendre part à l'éphébie grecque) auraient été une source de faiblesse plutôt que de force. C'est une coïncidence intéressante, indiquée par M. Cumont; mais rien de plus, que dans les *Actes* (XXIV, 5) saint Paul soit qualifié de peste et d'excitateur de querelles à travers le monde. »

Je note cette conclusion sceptique, confiant dans l'avenir qui en fera justice. La question de l'introduction de nouveaux Juifs à Alexandrie n'a rien à voir avec celle de l'éphébie; il ne s'agit que de l'immigration d'éléments pauvres, faciles à émouvoir, d'un prolétariat d'*East End* comparable à celui parmi lequel s'était produit, au témoignage du Josèphe slave, le mouvement antiromain, antisacerdotal et anticapitaliste qui a marqué le début du christianisme. La « coïncidence » avec le texte de Suétone est une curiosité; celles avec les textes des *Actes* et de Dion en sont d'autres. Mais on n'explique rien quand on allègue que des curiosités sont « intéressantes », pour déclarer, finalement, qu'elles ne signifient rien.

S. R.

Du pseudo-neuf sur le Josèphe slave.

Quand une idée nouvelle ou un texte nouveau paraissent à l'horizon, il ne manque jamais de frelons pressés pour essayer d'en confisquer le profit. Un nouvel exemple de cette tendance fâcheuse est fourni par M. Vacher Burch (*Jesus and His Revelation*, Londres, Chapman, 1927). Il reprend, à propos du Josèphe slave, la thèse inadmissible du premier éditeur, Berendts, et promet de révéler — dans un ouvrage ultérieur — des manuscrits slavons dont il ne saurait lire une ligne, notamment une vie de saint Jean-Baptiste, qui, suivant toute apparence, n'existe pas.

X.

Mommsen et Fustel.

Dans une intéressante étude sur J.-J. Bachofen, M. Ch. Andler écrit (*Rev. hist. rel.*, 1926, 225-6) : « Bachofen et Fustel sont des esprits d'une structure diamétralement opposée à l'esprit de Mommsen. Fustel n'a pas engagé de bataille ouverte contre Mommsen, dont il a peut-être ignoré l'hostilité sourde. » C'est là, je crois, oublier l'article de Fustel dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1872 : « La manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne ». Mommsen n'a jamais pardonné cette attaque courtoise. M'ayant un jour avoué, sur interrogation directe, qu'il n'avait pas lu la *Cité antique*, je lui proposais (il était à Paris) d'emporter ce livre à son hôtel pour en lire les vingt premières pages. Il me répondit que si je le lui donnais, il le rapporterait sans l'avoir ouvert. Fustel était mort, mais il est difficile qu'il n'ait pas su, de son vivant, qu'il avait au moins un ennemi à Berlin.

S. R.

La vente Frœhner.

Le mercredi 12 janvier 1927 a eu lieu, à l'hôtel Drouot, une vente d'objets d'art, tableaux, gravures, bijoux, inscriptions, médailles, etc., ayant appar-

tenu à G. Frœhner. Cette vente était faite « à la requête de M. Turquin, curateur aux successions vacantes ».

Le défunt, comme le savent nos lecteurs, avait légué en bloc au Cabinet des Médailles tout ce qu'il possédait d'œuvres d'art. Il était bien simple d'en prendre livraison et de les transférer rue Richelieu. Mais cela ne faisait pas l'affaire des hommes de loi. Aussi inventa-t-on les complications nécessaires pour que la succession fût grevée. Puis, pour récupérer ces dépenses inutiles, on procéda à la vente de certains objets à l'hôtel Drouot. Assurément ce n'étaient pas des chefs-d'œuvre, mais ils revenaient de droit à l'État, légataire du cabinet Frœhner, et non à d'autres. Quelle piquante question à poser, pour le principe, par la voie du *Journal Officiel* ?

S. R.

« Guillemets omis ».

Il y a un moyen ingénieux de se passer de guillemets : il consiste à ne jamais copier ou traduire textuellement, mais à paraphraser ou à décalquer. Que si l'on est curieux de voir comment cela se pratique, on comparera :

1° Un article de l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, 1905, p. 318-352, avec un article des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1922, p. 87-99.

2° Un article de l'*Annuaire* lorrain déjà cité, 1905, p. 221 et suiv., avec un autre des *Mémoires* déjà cités, 1922, p. 89 et suiv. Il est vrai que dans ce dernier article, p. 95, il y a une velléité d'aveu. « Elle (la statue de Metz) ressemble étonnamment, *a-t-on fait remarquer*, à une statue que possède le Musée d'Oxford. » *On*, c'est Michaelis, source dissimulée; mais alors que Michaelis dit que l'une des deux figures analogues « passe (pas à Oxford) pour provenir d'un tombeau turc sur la route de Magnésie à Sardes », le décalqueur parle maladroitement d' « une statue que possède le Musée d'Oxford et qui fait partie d'un groupe rapporté de Sardes et de Magnésie par un amateur anglais ». Comment un *groupe* peut-il provenir à la fois de Sardes et de Magnésie? L'auteur n'a même pas compris ce qu'il démarquait; ainsi sa main a été pincée dans le sac.

S. R.

Opinions téméraires.

« *Bel*, dieu babylonien, dont le nom est en rapport avec celui de *Babel*, veut dire en vasque « corbeau », « aigle », ce qui est en relation avec le symbolisme de l'aigle, c'est-à-dire du Soleil, dans toutes les mythologies et tout spécialement avec le mythe des Géants dans Prométhée. »

(Extrait de *Caïn, tragédie symbole*, par le marquis de Dosfuentes. Paris, éditions du Loup, 1926, p. 149).

X.

* * *

On lit dans les *Procès-verbaux des séances* de la Société des Lettres, Sciences, Arts... de Saint-Dizier, 11 mars 1926, le résumé d'une note présentée par un membre de ladite Société sur l'inscription de la *Haute-Borne* (commune de Fontaines, Haute-Marne) : *Viromarus* | *Istatilif* (C. I. L., 4659) et les diverses interprétations qu'elle a suscitées.

« Toutes ces interprétations, dit l'auteur, ont le grand tort de réunir en un texte unique deux inscriptions absolument distinctes et d'ailleurs d'époques différentes. VIR a été ajouté, OMARVS se trouve dans l'axe central de la stèle, tandis que ISTATILIF semble avoir été gravé au début de l'occupation romaine et tracé par une main presque inexpérimentée. OMARVS. au contraire, paraîtrait facilement buriné par un sculpteur plus récent et remonterait seulement à la période de la décadence latine, peut-être même au commencement de l'époque médiévale.

« Que signifieraient alors ces inscriptions?. » Pour l'auteur, ISTATILIF doit être lu à gauche, soit FILI TATSI, « ô mon fils Tatsius! ». Ces deux mots au vocatif auraient été écrits par un soldat de César, d'origine sémite, venu de Palestine ou de Syrie. Ce légionnaire se serait servi du latin qu'il connaissait certainement, mais en transcrivant, comme dans sa langue maternelle, de droite à gauche. Quant à OMARVS, il viendrait de Austremarus (plus tard Ostremarus, Ostemarus et enfin Omarus) et signifierait « Orient » ou « Est ». Ce serait une simple indication de limite, « Pays des Leuci », et non pas un nom d'homme, comme pourrait le faire croire le mot VIR de facture certainement postérieure. »

G. D.

* * *

On lit sous le nom de Jules de Gaultier, *Qu'il n'y a pas de poésie pure*, in *Mercure de France*, 1er novembre 1926, p. 543 :

Le mythe d'Eurydice, est-on sûr d'en avoir pénétré le sens ? Ne dit-il pas l'effroi des résurrections, la révolte de l'esprit contre le miracle, et, chez qui étreignit vraiment la réalité unique et fugitive de l'instant, la clairvoyance farouche qui déjoue la magie des sortilèges, la fidélité du souvenir qui repousse l'illusion des fausses ressemblances et l'horreur des consolations déshonorantes ?

Pourquoi ne pas corriger, une fois qu'on y est, le *respexit* de Virgile en *inspexit ?* Et pourquoi écrire du galimatias?

X.

BIBLIOGRAPHIE

James Henry Breasted. *The conquest of civilization.* New-York, Harper, 1926; in-8, xxv-717 pages, avec très nombreuses illustrations en noir et en couleurs. — Nouvelle édition, notablement accrue et un peu modifiée dans son aspect, de l'excellent livre publié par l'auteur en 1916 sous le titre d'*Ancient Times.* Ici, ce n'est plus à l'écolier qu'il s'adresse, mais à « l'homme dans la rue », cherchant avant tout la clarté et l'expression d'idées générales sur le développement humain, aux dépens de l'histoire des guerres et des institutions politiques. « Les conquêtes que nous devons au proche Orient, comme la découverte du métal et l'invention de l'écriture alphabétique, furent des événements autrement importants que les péripéties de la guerre du Péloponnèse. » Dans cet Orient où M. Breasted trouve l'origine de toute civilisation, tant matérielle que morale, la priorité appartient à l'Égypte. « Parmi les sources devenues récemment accessibles, les plus importantes peut-être sont les tablettes cunéiformes avec listes de dynasties qui nous permettent enfin de déterminer l'âge maximum des plus anciens documents écrits babyloniens. Ceux-ci sont, au plus, un peu antérieurs à 3.000. Ainsi il est maintenant prouvé sans conteste que la civilisation naquit en Égypte, suivie, à quelques siècles de distance, par la Babylonie. » Quant à l'Europe — dont l'art quaternaire est pourtant bien plus ancien que 3-4000 — elle est censée avoir tout reçu de l'Asie. Qui sait si dans une troisième édition de son beau livre l'auteur ne sera pas obligé de chanter quelque peu la palinodie, de se dégager du *mirage oriental* dont il est si fort épris? Ce petit endroit, devenu célèbre en 1926, Glozel, contribuera peut-être à ce résultat que, pour ma part, j'appelle de mes vœux.

Inutile de dire que le savant qui consent à écrire ainsi pour le grand public est au courant des derniers résultats de la science (jusqu'en mars 1926, date de sa très instructive préface) : il nous parle avec quelque détail de la tombe de Toutankhamon, du déchiffrement des tablettes hittites qui fournissent les plus anciens renseignements sur les Grecs, qui établissent définitivement le caractère historique de la guerre de Troie. J'avoue ne pas partager, sur ce dernier point, toute sa confiance, mais je serais disposé à renoncer aux doutes qui me restent en constatant qu'un érudit aussi sagace ne les partage pas. — Illustrations, cartes, exécution typographique, index, tout est d'une qualité irréprochable.

S. R.

Genava. *Bulletin du Musée de Genève.* Tome IV, 1926. Genève, Kundig; in-4°, 322 pages, avec nombreuses figures et planches. — Tant par la liste détaillée des acquisitions du Musée — entre autres un admirable fragment de stèle attique — que par les mémoires originaux qu'il nous apporte, le

quatrième volume de *Genava* ne le cède en rien aux précédents. Je donne les titres des mémoires qui peuvent intéresser spécialement nos lecteurs : D. Viollier, *Moules de fondeurs de l'âge du bronze ;* L. Blondel, *Habitation gauloise de l'oppidum de Genève* (planche importante de tessons celtiques polychromes, p. 106); Wl. Deonna, *Fibules romaines à inscriptions ;* Lapparent, *Sainte Barbe* (à propos d'une statue du Musée); Wl. Deonna, *Quelques monuments du Musée de Genève* (*missorium* de Valentinien, fragment de mosaïque avec quadrige); Le même, *Plat d'étain et vitraux armoriés ;* Wl. Deonna, *les Collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire* (316 numéros; catalogue détaillé avec bibliographies et figures, entre autres la restitution d'une porte monumentale très ornée d'après des fragments d'architecture de la belle époque romaine; à suivre). Tout cela, grâce à l'excellence matérielle de l'exécution, est aussi agréable à lire qu'instructif.

S. R.

Scoala Romana din Roma. *Ephemeris daco-romana*, III, 1925. Roma, Libreria di scienze e lettere, 1926; gr. in-8, 406 pages, avec nombreuses illustrations. — Le tome III de l'*Ephemeris daco-romana* n'apporte aucune déception à ceux qui ont apprécié la belle tenue des deux précédents. L'article le plus considérable est celui de M. Al. Busuioceanu sur Pietro Cavallini et la peinture romaine des XIIIe et XIVe siècles [1]; M. Gr. Floresca a étudié la topographie et l'histoire d'Aricie; Mme Ecaterina Dunareanu-Volpe a traité le sujet très intéressant de l'extension des civilisations italiques vers l'Orient au premier âge du fer; M. Radu Vulpe s'est occupé des Illyriens dans l'Italie impériale (avec carte de leur diffusion d'après l'onomastique). Nombreuses et bonnes illustrations. Rappelons que tous les mémoires, rédigés en italien, sont ainsi mis à la portée des savants de tous pays, à qui la langue *dove il si suona* ne saurait être étrangère, tandis qu'ils ignorent le roumain.

S. R.

Scoala Romana din Roma. *Diplomatarium italicum. Documenti raccolti negli archivi italiani.* I, 1925. Roma, Libreria di scienze e lettere, 1926; gr. in-8, 505 pages. — Parallèlement à la série archéologique dite *Ephemeris daco-romana*, que nous avons signalée à nos lecteurs, l'École roumaine de Rome a décidé d'en publier une autre, dont voici le premier volume, précédé d'une préface de M. Vasile Parvân. Il s'agit de recueillir et de faire connaître les documents relatifs au christianisme oriental que contiennent en grand nombre les archives italiennes, en particulier celles de Rome. Car la papauté n'a jamais perdu l'espoir de ramener à l'Église romaine ces communautés hétérodoxes, qui l'intéressaient d'ailleurs à un autre titre, comme des remparts du christianisme contre l'islamisme. Les documents réunis ici, tous postérieurs au XVe siècle, sortent du cadre de notre *Revue;* il faut donc me contenter d'en signaler la publication aux historiens dont l'horizon n'est pas limité.

S. R.

1. P. 395 : « Cavallini est le dernier grand représentant de ce traditionalisme officiel qui avait été pendant des siècles la base de l'art romain. Dans ce caractère dominant de son art, il faut chercher l'explication intégrale tant de sa personnalité artistique que de toute l'école représentée par lui. » Juste et bien dit.

Recueil Gébélev. *Exposé sommaire.* Leningrad, 1926; in-8, 12 pages, avec 2 planches. — Nous étions menacés d'un gros volume en russe d'essais dédiés au professeur Gébélev; le malheur des temps a empêché de les imprimer. Mais à quelque chose malheur est bon. Voici, dans un français très lisible, le résumé de ces mémoires, dont quelques-uns ont d'ailleurs paru dans les *Mélanges Kondakof.* Je signale ceux qui pourront intéresser nos lecteurs et qui restent inédits. Al. Malein, *Apulée*, I, 5-20; Gr. Zereteli, *la Lettre d'Ammonius à Apion à propos de pêches* (papyrus chez l'auteur); N. Novossadsky, *Corrections au recueil de Latyshev;* Marie Maximova, *le Conte égyptien du naufragé et un scarabée* (VIe siècle) *de l'Ermitage;* D. Ainalof, *Composition et figures antiques dans l'art chrétien;* Al. Zograph, *le Tir de l'arc sur les monnaies de Chersonnèse et d'Olbie;* Raissa Schmidt, *Athéna Ergané et la religion des artisans grecs;* Nathalie Garchina-Engelhardt, *Camée de Kertch avec un portrait de Drusus le jeune;* B. Pharmakowsky, *le Kouros archaïque d'Olbie;* M. Rostovzev, *le Dieu équestre iranien;* Hélène Jernstedt, *le Motif de la cueilleuse de fleurs dans la coroplastique;* Boris Varnecke, *Pline et sa dépendance des sources grecques.* On remarque la part considérable prise par les femmes dans la formation de cette gerbe. Il y a un joli portrait de Gébélev et un dessin beaucoup moins bon d'après une cueilleuse de fleurs en terre cuite à l'Ermitage.

S. R.

Docteur G. Contenau. *La civilisation phénicienne.* Paris, Payot, 1926; in-8, 396 pages, avec 136 gravures. — On écrirait un mémoire piquant sous ce titre : *Histoire de la question phénicienne depuis Rollin.* Après avoir vu ces navigateurs partout, même en Amérique, après leur avoir attribué toute la civilisation méditerranéenne, une réaction s'est produite qui en a fait des tard-venus, des adaptateurs et des plagiaires. Le problème des origines de l'alphabet, intimement lié à celui du rôle politique et social de la Phénicie, a subi aussi des vicissitudes et entre aujourd'hui, par la découverte des inscriptions néolithiques de Glozel, dans une phase nouvelle que Piette avait prévue (1896) [1]. Au point de vue chronologique, l'ancienneté de la civilisation phénicienne a été confirmée, contre des dénégations imprudentes, par les retentissantes trouvailles de Byblos (1921). Le tableau d'ensemble, qui nous manquait, a été brossé avec compétence par le docteur Contenau. Sans adopter, dans toute sa rigueur, la thèse de M. Autran (1920) [2], il admet que Movers a trop simplifié quand il n'a reconnu que des éléments sémitiques en Phénicie [2].

Ch. Picard. *La sculpture antique, de Phidias à l'ère byzantine.* Paris, Laurens, 1926; gr. in-8, 552 pages, avec 202 figures. — On est heureux d'annoncer le second et dernier volume de ce bon ouvrage, qu'une illustration parfois inégale ne dépare pas. L'information de l'auteur est excellente, ses bibliographies bien au point, parfois même surabondantes, son texte aussi clair que sagement ordonné, le tout couronné par de très utiles tables chronologiques et un irréprochable index. Mais le mérite principal de ce livre est d'avoir exposé en détail — pour la première fois, je crois, en français — ces histoires

1. Pas un mot du beau mémoire de Piette dans ce livre.
2. Thèse développée pas M. Autran, mais en vérité plus ancienne.

de la sculpture hellénistique et de la sculpture romaine sur lesquelles Collignon avait passé rapidement. Comme il s'agit, pour M. Picard, de sculpture *antique*, non pas seulement de sculpture *gréco-romaine*, les monuments égyptiens et orientaux, dans la mesure où ils ont été hellénisés, ne sont pas omis. Chacun, suivant ses préférences ou ses études, pourra regretter que l'auteur ait été trop bref sur telle ou telle matière, ou présenter des objections de détail (ainsi, p. 364, le pseudo-Sénèque est Épicharme, et l'hypothèse qui en fait un Lucrèce est une simple bêtise; p. 366, la colonne de Cussy ne peut être du temps de César; p. 384, note 2, on est étonné de voir citer Fr. J. Scott, *Portraitures of Julius Cæsar*, œuvre d'un amateur ignorant, que M. Picard n'a pu lire, etc.). Mais qu'importent ces *maculae ubi plura nitent ?* Les étudiants ont désormais un manuel qui sera pour eux un guide sûr [1].

S. R.

G. Nicole. *La peinture des vases grecs*. Paris et Bruxelles, Vanoest, 1926; pet. in-4°, 48 pages, avec 64 planches. — Plus brièvement que M. Dugas (1924), mais avec non moins de goût et de compétence, M. Nicole a résumé ce que le grand public et les artistes ont besoin de savoir sur les vases grecs. Ce qui concerne la fabrication est omis et il est peu question des céramiques de la décadence; mais les vases minoens et mycéniens, les maîtres attiques de la peinture à figures rouges sont traités avec les détails désirables. L'illustration, tantôt d'après Hartwig et Reichhold, plus souvent d'après des photographies, est aussi bien choisie que bien exécutée; pour la première fois, si je ne me trompe, nous avons ici, dans un volume accessible et de format modéré, une véritable galerie des œuvres les plus marquantes de la céramique grecque. Une *table des planches*, rédigée avec soin, fournit les informations indispensables sur les pièces reproduites et en indique approximativement la date; il y a aussi (p. 42) une *Bibliographie sommaire* à laquelle ne manque rien d'essentiel, sinon les *Athenian Lekythoi* de Fairbanks (1907), livre qui n'annule pas celui de M. Pottier (1883), mais en forme le complément naturel

S. R.

Docteur P. Richer. *Nouvelle anatomie artistique. Le nu dans l'art. L'art grec*. Paris, Plon, 1926; in-8 carré, 414 pages, avec 554 figures. — Suite intéressante du premier volume de cette série, qui traitait du nu dans les arts de l'Orient classique. On trouve ici, avec une illustration très abondante, quoique de valeur bien inégale, toute une histoire de l'art grec au point de vue de la représentation du corps humain sans voiles. « Nous avons cherché à démontrer, écrit l'auteur, que l'art grec, si amoureux du type viril athlétique, n'avait point, même à ses débuts, contrairement à l'opinion de quelques auteurs, négligé la forme féminine. » Cela n'est pas démontré encore, mais les arguments de M. Richer ont du poids. Je trouve aussi quelque excès dans l'assertion que voici : « L'art grec a eu toutes les audaces. Il a ouvert et parcouru toutes les voies : idéalisme le plus élevé, réalisme le plus fougueux, dessin de la forme, expression de la vie et des mouvements. Mais le spirituel

1. Je sais gré à M. Picard d'avoir adopté (p. 366) mon interprétation de l'aute de Mavilly, à l'encontre des énormités qu'on n'a cessé d'énoncer à ce sujet

lui était fermé. » Trop d'éloges d'une part, réserve bien trop absolue de l'autre. Peut-on vraiment dire, en lisant les témoignages des anciens sur le Zeus d'Olympie, qu' « il appartenait aux âges nouveaux du christianisme de placer la beauté morale au-dessus de la beauté physique »? Même un type comme celui de la *Mater dolorosa* se rencontre dans la peinture de vases. — On est étonné de trouver des références à des collections dispersées depuis longtemps (par ex. p. 295), sans que l'auteur ait fait effort pour localiser les œuvres d'art dont il parle; ailleurs, les mentions en sont si vagues qu'il est impossible de les identifier. Beaucoup de figures reproduisent des moulages de la collection de l'École des Beaux-Arts, sans autre référence. Cette collection est qualifiée d' « unique au monde » (p. II); elle l'est, en effet, non seulement par sa richesse, mais par la misérable négligence dont elle continue d'être victime, beaucoup d'étiquettes faisant défaut, beaucoup d'autres étant erronées ou absurdes. C'est sans doute à l'une d'elles qu'est due, dans la légende du bas-relief de Loulé, la ridicule appellation d'*Hercule mélampyge* (p. 385). — Les figures 400, 494, 502 sont celles de monuments plus que suspects.

S. R.

Ernst Moessel. *Die Proportion in Antike und Mittelalter.* Munich, Beck, 1926; in-8, 120 pages, avec 14 planches; 9 marks. — Encore un livre d'esthétique pythagoricienne, extrait d'un grand ouvrage qui n'a pas pu trouver d'éditeur. L'auteur, architecte à Munich, travaille depuis 1895 dans cette voie; il le fait avec un véritable enthousiasme, que le perpétuel recours aux mathématiques ne refroidit pas. *Artem regunt numeri !* J'en suis convaincu aussi, mais avec une réserve, concernant les impondérables, la *qualité.* C'est pourquoi une copie exacte ne vaut pas un original. Il y a dans l'art, comme dans la nature elle-même, un élément subtil, irrationnel, sur lequel a justement insisté le philosophe Meyerson *(Identité et Réalité)*, comparable à ce bouquet des bons vins que la synthèse chimique est impuissante à reproduire, que l'analyse elle-même ne saisit qu'imparfaitement. Les anciens se sont bien doutés de cette géométrie sous-jacente à l'œuvre d'art quand ils ont demandé à l'architecte d'être en même temps musicien et astronome. Parmi les modernes. Gœthe a eu le même sentiment et M. Mössel cite de lui des vers bien faits pour justifier cette opinion. Ainsi l'astrologue du second *Faust :* « Reconnaissez dans ce vieux temple un chef-d'œuvre des esprits! Leur mouvement est une musique; un je ne sais quoi s'exhale de leurs sons aériens; leur action est toute mélodie. Le fût de la colonne résonne comme le triglyphe; je crois même que tout le temple est un chant. » Je voudrais bien qu'un mathématicien plus expert que moi s'occupât de cet intéressant mémoire; je ne puis ici que le signaler avec sympathie à l'attention.

S. R

Lewis Spence. *The history of Atlantis.* Londres, Rider, 1926; XVI-238 pages. — Tant de gens s'intéressent aujourd'hui au mythe platonicien et s'efforcent d'y trouver de l'histoire qu'une analyse du livre de M. Spence, empruntée au *Lit. Suppl.* du *Times* (16 déc. 1926, p. 938), peut trouver sa place ici. De même que le dessèchement progressif de l'Asie centrale aurait causé, il y a des dizaines de siècles, de grandes migrations de peuples, une série de tremble-

ments de terre aurait successivement restreint l'habitat des Atlantes, d'ailleurs en butte à des invasions d'Aziliens venus de l'Afrique du Nord. D'abord aussi grande que l'Australie, l'Atlantide aurait fini par s'abîmer dans l'Océan qui lui doit son nom. Suivant M. Spence, le culte du taureau, connu en Inde, en Égypte et en Crète, prit naissance dans l'Atlantide et passa de là en Angleterre et en Espagne; *item*, le druidisme celtique. Qu'est-ce que la guerre des Titans contre les Olympiens, sinon une lutte de la religion atlantique contre celles de la Méditerranée? Qu'est-ce que Poseidon, sinon un roi des Atlantes? Qu'est-ce qu'Atlas, fils de Poseidon, sinon le Quetzalcoatl de la mythologie mexicaine? La légende de l'île de Saint-Brandan doit s'expliquer de même, etc. — Sur quoi je fais observer, à l'usage des amoureux de l'Atlantide : 1° qu'un grand et vrai savant, d'Arbois, avait fait une place à l'Atlantide dans la première édition (aujourd'hui introuvable) des *Premiers Habitants de l'Europe* et qu'il en supprima toute mention dans la seconde, sur les conseils de Gaston Paris; 2° que les étonnantes découvertes de Glozel, analogues à celles qui avaient été faites en 1894 au nord-ouest du Portugal, ont déjà été interprétées comme *atlantéennes* par M. Haraucourt, dans un article de la *Dépêche de Toulouse* (14 oct. 1926; cf. *Mercure de France*, 1er nov. 1926, p. 703). L'histoire de la science serait bien austère si elle n'était égayée tout du long par d'amusantes ou impertinentes rêveries[1].

S. R.

D.G. Hogarth. *The Twilight of History* (Eighth Earl Grey memorial Lecture). Oxford University Press, 1926; in-8, 19 pages. — Cette conférence est pleine d'idées, dont la plus frappante est celle-ci: le prétendu moyen âge grec, résultat de l'invasion dorienne, n'a pas été une période de décadence et de ténèbres. Brisant l'Empire mycénien en petits États autonomes, les Doriens frayèrent la voie à l'hellénisme. Si l'abaissement de la dynastie qui avait pour centre la forteresse de Mycènes mit fin à l'influence que ses commandes exerçaient sur les arts, ce fut dans la même mesure où la destruction du splendide palais préachéen de Cnossos contribua à répandre les procédés et les techniques du vieil art crétois. L'aristocratie féodale qui succéda à l'Empire mycénien constitua presque autant de centres nouveaux de culture que la Grèce comptait de vallées. Alléguera-t-on la poterie géométrique, avec son décor barbare? Mais la technique de ces vases est excellente, et peut-on vraiment parler de ténèbres là où la poésie homérique a pris naissance? Quelle période que celle qui a colonisé tant de rivages, qui a adopté et répandu l'alphabet, qui a préparé l'âge d'or de la Grèce par la diffusion des germes féconds de l'âge minoen? — Voilà qui est original, assurément; la thèse dominante est celle des bienfaits sociaux des catastrophes politiques qui font pénétrer la civilisation de petits groupes privilégiés dans ce qu'on appelle aujourd'hui les « masses ». M. Hogarth est, en somme, un partisan de la théorie du progrès continu. On peut, sans être d'accord avec lui, reconnaître qu'il y a là quelque vérité.

S. R.

1. Jusqu'à nouvel ordre, l'absurdité de toutes ces hypothèses ressort d'un fait indéniable : au moment où paraît la civilisation humaine, l'Atlantique est déjà, depuis un grand nombre de millénaires, ce qu'elle est sur nos cartes; le continent submergé est infiniment plus ancien que l'homme, qui n'a pu rien voir ni savoir à son sujet.

James Penrose Harland. *Prehistoric Aigina. A history of the island in the bronze age.* Paris, Champion, 1925; in-8, 121 pages. — On ne peut que signaler avec estime cette dissertation, qui repose sur une étude personnelle de l'île d'Égine et de ses antiquités; malheureusement, les illustrations font défaut, alors que M. Harland a eu le loisir d'étudier les nombreux fragments céramiques conservés dans les salles et magasins du Musée local. Voici, en résumé, la doctrine de l'auteur (p. 56) : 1° *Helladique I* (Égéens; culte d'Aigaios; langue non européenne); 2° *Helladique II* (Minyens, culte de Poseidon; dialecte arcadien); 3° *Helladique III* (Achéens; culte de Zeus Hellanios; dialecte proto-dorique). Les trois périodes ainsi distinguées datent approximativement, la première de 2500 à 2000, la seconde de 2000 à 1400, la troisième de 1400 à 1100, cette dernière généralement qualifiée de mycénienne. A la différence de MM. Wace et Blegen, pères de l'*helladique*, l'auteur place la coupure en 1400, non en 1600; c'est alors que les envahisseurs du Nord entrèrent dans le Péloponèse et inaugurèrent le nouveau régime des *chefs achéens*. — Dans un post-scriptum, l'auteur tient compte de fouilles pratiquées en 1924 par M. Paul Wolters près du temple d'Aphrodite, où fut découvert, à l'est du temple, un édifice qui, d'après la céramique, appartiendrait à l'*Helladique II* et paraît n'y avoir pas survécu par suite de l'invasion achéenne. La relation des fouilles de M. Wolters a été publiée avec un plan dans *Gnomon* (I, 1925, p. 46).

S. R.

Marthe Oulié. *Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique.* Paris, Alcan, 1925; in-8 carré, 176 pages, avec nombreuses gravures. — L'autrice a voulu donner un pendant au bon travail de M. Morin-Jean sur le dessin des animaux dans la céramique grecque (1911); c'est un essai de groupement méthodique de la faune représentée par l'art préhellénique. Les dessins offrent d'autant plus d'intérêt qu'un bon nombre d'entre eux reproduisent des monuments peu connus ou même inédits; l'exécution en est d'ailleurs très médiocre. Quelques idées générales sont indiquées dans la conclusion, qui fait ressortir l'importance numérique du décor marin; les oiseaux mêmes se voient plus souvent que les quadrupèdes, les poissons et les reptiles. La faune de la glyptique est plus variée que celle de la peinture et le dessin des animaux y est meilleur. Les influences diverses exercées sur l'art crétois et l'originalité de celui-ci sont étudiées avec quelque détail. Une suite d'*errata*, où il y a malheureusement de nouvelles erreurs (jusqu'à trois fois *Jahsbuch*), témoigne de louables scrupules.

S. R.

C. F. Lehmann-Haupt. *Armenien einst und jetzt. Reisen und Forschungen.* Tome II, 1re partie. L'Arménie orientale turque. Dans l'Assyrie du Nord. Behr, Berlin et Leipzig, 1926; gr. in-8, XII-450 pages, avec deux planches et 132 illustrations. — Imprimé en partie dès 1914, cet important ouvrage voit le jour grâce aux subventions de plusieurs sociétés savantes. Il intéresse non seulement la géographie historique et l'assyriologie, mais le folklore et l'histoire contemporaine (extermination des Arméniens pendant la grande guerre). Les explorations de MM. Lehmann-Haupt et Belck, dont il a été question dans la *Zeitschrift für Ethnologie* depuis 1892, ont considérablement accru notre connaissance de ces régions montagneuses et difficiles d'accès

Voici, brièvement indiqué, le contenu des onze chapitres : *Vers Van. — Commencement des travaux à Van. — Lac Ertshek et Keshish Göl. — Dans la région des sources du Tigre oriental. — Le canal de Menuas. — Nouvelles recherches à Van. — Vie hivernale à Van. — Vers Biblis à travers neiges et glaces. — Vers Ninive et Mossoul. — Dans la région des sources du grand Zab. — La stèle de Topzané. — En descendant le Zab et en remontant le Tigre.* Les illustrations sont généralement bonnes; plusieurs reproduisent des monuments épigraphiques (p. ex. la belle planche à la p. 53). Dire que cela se lit aisément serait peu conforme à la vérité.

S. R.

F. A. Schæffer. *Les tertres funéraires dans la forêt de Haguenau.* I. *Les tumulus de l'âge du bronze.* Préface de **M. G. Cromer.** Haguenau, imprimerie de la Ville, 1926; un volume in-4° de 279 pages, 15 planches et 75 figures. — Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau ont été explorés de 1870 à 1895 par feu X. J. Nessel qui mourut en 1916 sans avoir pu faire connaître le résultat de ses recherches. Installée au Musée de Haguenau, la collection Nessel doit faire l'objet d'une publication d'ensemble dont le volume consacré à l'âge du bronze vient de paraître. La première partie comprend un inventaire de tous les tumulus et une description des mobiliers recueillis; d'excellents dessins, œuvre de M. Schæffer, reproduisent les objets les plus caractéristiques et de bonnes planches donnent un véritable *corpus* de la céramique incisée de la région. Dans la seconde partie, l'auteur tente, d'après ces matériaux, une reconstitution de la civilisation de l'âge du bronze dans la forêt de Haguenau. Une élévation de la température ayant amené un éclaircissement de la sylve, celle-ci, jusqu'alors inhabitée, ne tarda pas à se peupler de groupements humains adonnés à la chasse et à l'élevage; de grands villages se construisirent à l'orée des bois dont les habitants déposèrent leurs morts dans des tertres collectifs individuels. Au début de la période, si certains objets de métal, épingles à col perforées et à tête renflée, sont encore originaires des pays de la Méditerranée orientale, la plupart des autres types industriels viennent de Bohême, Hongrie et d'Autriche, et même du Jura souabe ou d'Alsace. Vers le milieu du bronze apparaissent quelques types gaulois, la hache à talon par exemple, d'autres sont empruntés aux régions du Rhin moyen; mais tous subissent d'importantes modifications dans les ateliers locaux. A la fin du bronze, les mêmes influences se font toujours sentir, mais dans les sépultures à inhumation on trouve une poterie nouvelle et des objets importés de Suisse ou d'Allemagne méridionale. Alors que les tombes d'homme ne contiennent que des armes, épées, poignards, haches, celles de femmes renferment non seulement des objets de parure, colliers, bracelets, anneaux de jambes, mais aussi des poteries, des aiguilles et parfois des poignards ou des couteaux. La variation des rites funéraires et l'adoption de nouveaux types céramiques prouvent qu'à certaines époques des éléments étrangers sont venus se greffer sur la population indigène (néolithiques des lacs et gens à la céramique poinçonnée).

R. Lantier.

Luis Pericot y Garcia. *La civilización megalítica catalana y la cultura pirenaica.* Publications de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Barcelone. Un volume in-8 de 163 pages, 17 planches et 40 figures;

Barcelone, 1925. — L'un des principaux résultats des fouilles archéologiques entreprises dans l'Espagne septentrionale a été la découverte d'une civilisation nouvelle, dite *pyrénéenne*, qui s'étend sur les deux versants de la chaîne. Le présent volume a pour objet l'étude des rapports des divers foyers pyrénéens entre eux et la détermination des caractères généraux de cette culture. En Catalogne, à des réalités géographiques correspondent certaines formes de tombes mégalithiques; dans l'Ampurdan, chambres à couloir; dans le centre de la province, galeries couvertes et cistes; dans la région nord-orientale, dolmens rudimentaires à mobiliers pauvres. Le plein énéolithique marque l'apogée de la civilisation des mégalithes catalans qui disparaissent avec le bronze; à la fin de l'âge du cuivre on commence même à entrevoir la décadence. L'étude des mobiliers funéraires montre que cette culture est dépourvue d'originalité, empruntant les formes et le décor de sa poterie, son outillage et son armement à ses voisines (civilisations d'Almeria, des grottes funéraires du centre espagnol, du sud-est de la France). Il n'est pas encore possible d'établir un classement topographique ou chronologique des dolmens basques, dont l'aire d'extension comprend la région montagneuse des provinces de Biscaye et d'Alava. Ce sont les tombes, encore en usage au bronze I, de populations que leur situation à l'écart des grands chemins réduit à une extrême pauvreté, et cette indigence aussi bien que l'emploi de certaines matières, telles que le bois ou le cristal de roche, pour la fabrication des objets de parure, font toute l'originalité de ce groupe. Il reste à établir le lien qui unit les mégalithes basques aux zones dolméniques de l'ouest, de l'est et du nord et, s'il est possible, de rattacher à la Catalogne la région comprise entre la frontière française et les Corbières; aucun lien n'unit encore le pays basque espagnol au versant sud-ouest des Pyrénées. En résumé, on constate, depuis le paléolithique supérieur, dans la région pyrénéenne, une certaine unité qui en fait une contrée nettement distincte, par l'intermédiaire de laquelle pénètrent en Gaule un certain nombre d'éléments nouveaux, tels que la tombe mégalithique et le vase campaniforme. A cette unité de civilisation correspond une unité ethnique — le peuple pyrénéen — dont les Basques actuels seraient les descendants.

R. Lantier.

D. G. Hogarth. *Kings of the Hittites.* The Schweich Lectures, 1924. Oxford University Press, 1926; in-8, 67 pages, avec une carte et 48 figures. — Entre les Hittites du Nord et ceux du nord de l'Halys, l'auteur a choisi pour sujet de ses leçons ceux du Sud, à la connaissance desquels il a contribué par les fouilles de Carchemish. Le titre — *Rois des Hittites* — est emprunté à l'Ancien Testament, où il est fait allusion à un Empire hittite s'étendant de l'Euphrate au Liban, mais cela à une époque très ancienne, vers le XIIe siècle avant J.-C. Du temps des premiers rois juifs, il ne subsistait que de petits États hittites, dont le plus méridional était celui d'Hamath (I *Rois*, XI, 1). Quel rapport existait entre ces Hittites du Sud et les *Hatti* plus anciens de Cappadoce? Faut-il leur attribuer une source commune *mitanienne*, vers la première moitié du deuxième millénaire? Question encore insoluble. Mais la parenté des œuvres d'art exhumées dans les pays hittites est incontestable. Ces œuvres sont l'objet d'un classement chronologique relatif qui a occupé M. Hogarth comme M. Pottier. Celles de l'art cappadocien qui ressemblent

le plus à celles de Sindjirli sont antérieures de plusieurs siècles et d'un meilleur style, d'où la conclusion que les branches cappadocienne et syrienne de l'art hittite dérivent indépendamment d'une civilisation encore à identifier (p. 16). S. R.

J. Rendel Harris. *The early colonists of the Mediterranean.* Extr. du *Bull. of the John Rylands Library*, Manchester, juillet 1926; in-8, 34 pages. — Voici les conclusions d'un mémoire très original, qu'il faut lire d'un bout à l'autre, sans s'arrêter à quelques opinions téméraires (comme *Carnac-Karnak*, émise d'ailleurs sous réserves) :

1° Il y a des preuves que les Arabes du Sud ont colonisé l'Égypte (épices, cauries).

2° Il y a des preuves que les Égyptiens ont colonisé la mer Égée et la côte syrienne (produits tirés du papyrus).

3° Il y a des indices que les Hittites ont envoyé des colonies en Libye et, en général, sur les côtes de la Méditerranée, pour établir des salines; l'hypothèse que les *Chatti* germaniques auraient été des Hittites ne doit pas être repoussée comme absurde.

M. Rendel Harris s'appuie trop en général, sur des consonances (par exemple *Adramyttium* et *Hadramaout ;* le dieu *Min* et les *Minéens ; Athribis* et *Lathrippa* (Égypte) et *Yathrib* (Médine); *Thèbes* (Égypte) et *Thèbes* (Béotie); *Zethus* et *Set; Abydos* (Égypte(et *Abydos* (Grèce); *Kition* (Chypre) et *Kittim* (les Hittites); *Selinus*, ville du sel, dans une langue qui n'est ni le grec ni le latin, mais le hittite, etc. L'auteur n'a lu, semble-t-il, ni le P. de Cara ni J. de Morgan.

S. R.

F. Durrbach. *Inscriptions de Délos. Comptes des hiéropes*, n[os] 290-371. Paris, Champion, 1926; in-4°, 192 pages (Acad. des Inscriptions, fondation Loubat). — Ceux qui connaissent, pour s'y être essayés, l'effroyable difficulté de déchiffrement de ces textes rendront hommage au courage héroïque et à la perspicacité de l'éditeur, dont les commentaires sont également des plus méritoires. La voie avait été frayée par le génie épigraphique d'Homolle, mais il restait beaucoup à faire. On voudrait extraire de ces textes soporifiques tout ce qui enrichit notre connaissance de l'histoire et de l'archéologie, par exemple la preuve que les Lagides étaient les maîtres de Délos en 246, la mention de la peinture à l'encaustique des portes du temps d'Apollon et d'une statue d'Aphrodite, celle de la dorure et de la parure de trois statues du Pythion, la distinction entre la κήρωσις et la γάνωσις des marbres, etc. Le commentaire fait toujours équitablement la part des conjectures ou explications proposées par d'autres savants, français ou étrangers.

S. R.

Aug. Jardé. *Les céréales dans l'antiquité grecque. La production.* Paris, E. de Boccard, 1925; in-8, xvi-237 pages (*Bibl. des Écoles d'Athènes et de Rome*, t. CXXX). — Ceci n'est que la première partie d'un très grand travail qui témoigne d'une vaste et sûre érudition. Quelques érudits, notamment Bœckh et G. Perrot, avaient déjà étudié le commerce des céréales à Athènes. Mais il ne s'agit pas que d'Athènes! Textes et inscriptions surtout ont révélé dans nombre d'autres villes des règlements répondant à la préoccupation

impérieuse du ravitaillement, tels que restriction à la liberté du commerce, taxation des céréales, achats au compte de l'État et vente à prix réduit, récompenses accordées aux importateurs. La question s'élargit et devient un chapitre essentiel de l'histoire économique du monde grec. M. Jardé donne ici, comme spécimen de son œuvre future, un volume entièrement consacré à la production des céréales et comprenant, après une introduction, les chapitres suivants : variétés des céréales; techniques agricoles; rendements; emblavures; assolements; répartition des cultures; régime de la propriété petite et grande; quantités nécessaires aux hommes et au bétail; prix de la terre et des céréales; conditions générales de l'agriculture, des transports, de la production du blé. Suivent des bibliographies, des index, un appendice sur la culture des céréales dans la Grèce contemporaine (1921). En somme, faute d'engrais chimiques, l'agriculture grecque est restée assez médiocre; mais la disette ne menaçait d'ordinaire que les grandes villes, lesquelles se tiraient d'affaire par l'importation maritime. Il n'y eut vraiment une « politique du blé » qu'à Athènes, dont le ravitaillement normal ne pouvait être assuré que par la liberté des mers et les échanges commerciaux avec les grands pays producteurs. — M. Jardé a tiré un parti excellent des inscriptions, qu'il connaît à merveille; il n'est pas moins au courant des publications modernes sur l'agriculture, tant dans l'occident que dans l'orient de l'Europe. On ne fermera pas ce volume sans féliciter l'auteur et l'engager à poursuivre ses études dans un domaine qui lui est devenu si familier.

S. R.

Sardis. Tome II, part 1. *The temple of Artemis* par Howard Crosby Butler, avec un Atlas de 19 planches d'architecture. Préface par T. Leslie Shear. Princeton, 1924.

Sardis. Tome X. *Terra Cottas*, 1re partie. *Architectural Terra Cottas*, par Theodore Leslie Shear. Cambridge University Press, 1926.

Les volumes de la grande publication américaine sur Sardes se suivent dans un ordre irrégulier, au fur et à mesure que les auteurs sont prêts à fournir leurs mémoires. On a déjà rendu compte ici même du tome VI sur les inscriptions lydiennes (*Rev. arch.*, déc. 1924, p. 360). Ceux-ci traitent du principal sanctuaire, le grand temple d'Artémis, et des plaques de terre cuite peinte formant décor d'architecture. La 1re partie du tome II est due presque entièrement à H. Crosby Butler dont nous avons déjà rappelé la mort prématurée; mais dès 1921 son manuscrit était rédigé et il a suffi de quelques retouches de ses amis pour le mettre au point; il est accompagné d'un grand et bel atlas de 19 planches d'architecture. La 1re partie du tome X est l'œuvre de M. Th. Shear, et nous devons à la collaboration de Mrs. Shear les excellentes aquarelles dont on a tiré des planches en couleurs.

Le grand temple, attribué successivement à Cybèle ou Cybébé et à Zeus, a été finalement, sur la foi d'inscriptions trouvées en ce lieu, reconnu comme sanctuaire d'Artémis. L'auteur a réuni les renseignements transmis par les voyageurs depuis Thomas Smith qui en 1670 vit encore six colonnes debout; il n'y en avait plus que deux du temps de Prokesch en 1824; après les fouilles treize autres ont reparu à la lumière, tronquées et mutilées, mais en place. La plupart ne sont pas achevées et sont restées sans cannelures. Elles sont

d'ordre ionique et leurs bases, souvent décorées richement d'oves, de rosaces et palmettes, forment aussi des coussinets de guirlandes, de feuilles de chêne délicatement ciselées, avec leurs glands, parmi lesquels on voit parfois courir de petits animaux, lézards, scorpions, limaçons. L'effet en est analogue à celui des belles bases rapportées de Didymes au Louvre par la mission O. Rayet, mais avec plus de variété et de pittoresque encore.

Le temple, orienté du sud-est au nord-ouest, était octostyle et pseudodiptère, avec huit colonnes de façade, vingt sur chaque côté et une triple rangée en avant et en arrière du bâtiment. La cella avait un ordre intérieur de douze colonnes dans la chambre du culte qui est divisée en deux parties; il y en a deux dans l'opisthodome; mais on ne sait pas à quel ordre appartenaient les chapiteaux de ces colonnes. Ceux qui ont subsisté des colonnades extérieures sont de très beaux spécimens du style ionique; leurs galbes différents attestent des reconstructions successives. La construction générale présente deux particularités dignes d'attention et difficiles à expliquer. On remarque du côté ouest, sur le péristyle du temple, des degrés formant un escalier de sept marches dont on n'a pas réussi à définir le rôle. Peut-être faut-il en relier l'existence à celle d'une construction du temps lydien, datant de l'époque de Crésus ou même antérieure, dont on a retrouvé de ce côté les substructions en pierres; le plan du nouveau temple s'est superposé exactement, dans cette partie, au bâtiment ancien; celui-ci servit peut-être plus tard à former l'emplacement d'un autel auquel on aurait accédé par ces degrés.

On note aussi comme détails intéressants deux colonnes montées sur des piédestaux, devant l'entrée de la cella, avec des parties massives qui ont pu être décorées de sculptures. Sont-ce aussi des survivances de l'ancien sanctuaire? Elles rappellent les usages des Hittites dans leurs palais, les deux colonnes placées devant le temple de Jérusalem, les colonnes sculptées de l'Artémisium d'Éphèse. A Delphes le plus ancien exemple de chapiteau ionique est celui de la colonne des Naxiens posée sur piédestal. N'y aurait-il pas dans tous ces éléments d'architecture à tenir compte d'une extension générale de l'influence lydienne? Sur plusieurs points Sardes éclaire l'Artémisium d'Éphèse.

L'histoire chronologique du temple se déduit des phases mêmes de la construction. Le sanctuaire lydien fut sans doute détruit vers 499 avant J.-C., lors de la révolte de l'Ionie. Remplacé jusque dans ses fondations par un temple entièrement en marbre, qui était calqué en partie sur le plan antérieur, il fut probablement achevé avant 400 et lui-même détruit ou fortement endommagés soit par les guerres des successeurs d'Alexandre, soit par un tremblement de terre. On érigea alors de nouvelles colonnes avec des proportions différentes dans le péristyle, en conservant plusieurs des anciens chapiteaux et beaucoup du matériel antérieur. Cet édifice nouveau ne fut jamais achevé complètement; il allait être terminé au début du Ier siècle avant J.-C., quand survint le grand tremblement de terre de l'an 17 qui ravagea une partie de l'Asie Mineure. Les restaurations recommencèrent; les bases et les fûts des huit colonnes de façade furent entièrement renouvelés, mais plusieurs des chapiteaux paraissent avoir été réemployés pour la deuxième ou troisième fois. Cette restauration était complète ou peu s'en faut à la mort de l'impératrice Faustine, en 141 après J.-C.

*
* *

Les terres cuites architecturales étudiées dans le tome X par M. Th. Leslie Shear pourraient être plus nombreuses et plus complètes si les documents réunis par la Mission n'avaient pas eu à souffrir des combats qui mirent aux prises dans cette région les Grecs et les Turcs. Le petit musée fut pillé; des objets furent endommagés ou disparurent. Le présent volume a été composé avec les résultats des fouilles conduites par l'auteur en 1922 et d'après des rapports sur les recherches antérieures.

On connaissait déjà quelques plaques en terre cuite provenant de cet emplacement et le Louvre possédait un intéressant spécimen de la déesse lydienne, figurée en relief sur un morceau de ce genre et publiée par M. G. Radet dans son livre sur *Kybébé*. Elle est reproduite ici en couleurs (pl. III, p. 13), avec un autre fragment du Louvre, de même provenance (arrière-train de cheval, pl. X)[1]. La majeure partie des plaques nouvelles, au nombre d'une vingtaine, provient de constructions placées sur une petite terrasse, à proximité de tombes à chambres, et servant soit de mausolées, soit de dépôts pour les offrandes funéraires; le décor céramique devait former frise ou partie de fronton sur ces petits édifices faits de bois et de briques. Le sujet le plus intéressant, avec celui du Louvre, est un groupe de Thésée avec le Minotaure. La date probable, confirmée par la découverte de fragments de poterie trouvés avec les plaques, est la fin du VIIe siècle ou le début du VIe av. J.-C.

Ces deux volumes, comme le précédent, sont édités avec beaucoup de soin; la présentation en est même luxueuse, si l'on considère le nombre et les dimensions des grands dessins de l'atlas d'architecture et des planches en couleurs consacrées aux terres cuites. On aurait mauvaise grâce à critiquer ce qui est un souci de perfection; mais on ne peut s'empêcher de penser aux majorations excessives de prix qu'il faut prévoir pour des livres exécutés sur ce plan. Les gens laborieux, qui ont le plus besoin de ces ouvrages et auxquels s'adressent en particulier les auteurs, sont de plus en plus écartés de la clientèle qui les achètera.

E. Pottier.

Sir Charles Walston (Waldstein). *Alcamenes and the establishment of the classical type in Greek art.* Cambridge, University, Press, 1926; gr. in-8, XXI-254 pages avec 208 gravures. — Donnons une idée des sujets traités dans cet ouvrage, où ce qui concerne directement Alcamène n'occupe pas la plus grande place.

I. *Le type grec classique*, passage du profil anguleux au profil droit, s'établit entre 475 et 450 avant notre ère (cf. du même auteur, *Journ. Hell. Stud.*, 1924, p. 223 sq.). Ainsi « l'acrobate minoen devint l'éphèbe grec, en grande partie sous l'influence de la palestre et de l'éphébie » (p. 72). La plus belle période de l'art attique a connu deux types principaux, l'un purement attique, l'autre argivo-attique, le premier représenté par Alcamène, le second par Phidias, le réalisme de Myron étant intermédiaire.

1. L'auteur place ces documents dans la « Campanian Collection » des vases du Louvre. Il n'y a pas de collection particulière de vases campaniens au Louvre. Il s'agit de l'ancienne collection du marquis Campana, acquise en 1863.

II. *Alcamène et la crédibilité de Pausanias.* M. Walston réagit contre le scepticisme à outrance qui rejette le témoignage de Pausanias sur les auteurs des deux frontons d'Olympie; ils appartiennent sans conteste à des artistes différents, travaillant vers 456 (la Niké de Paeonios serait de 424-420).

III. *Vie et œuvre d'Alcamène :* l'Hermès de Pergame; le Dionysos chryséléphantin (imité dans le Dionysos dit *Platon* d'Herculanum); l'Athéna Lemnia (d'après un original d'Alcamène, p. 171); l'Athéna de Newton Hall (acquise par l'auteur aux Aygalades en Provence, pl. XIII; variante praxitélienne d'un motif d'Alcamène); l'Aphrodite dite Genitrix (Aphrodite des jardins d'Athènes, librement imitée; elle l'aurait été aussi par l'auteur de la Vénus de Milo, p. 211), etc.

IV. *Appendice :* le style argien de Polyclète illustré par les découvertes de l'Heraion d'Argos, avec polémique rétrospective contre Furtwaengler (aussi tiré à part).

La question des deux Alcamène est sommairement traitée; voici la chronologie de M. Walston (p. 150): Alcamène, seul du nom, naquit vers 490-480, une dizaine d'années avant Phidias; son premier grand travail (460-456) est le fronton ouest d'Olympie; s'il sculpta après 404 une statue dédiée par Thrasybule (Paus., IX, 11, 4), cela ne fait pas difficulté, car pourquoi Alcamène n'aurait-il pas travaillé à quatre-vingt-six ans environ, puisque Sophocle en avait près de quatre-vingt-dix lorsqu'il écrivit le *Cycle Orestien ?* Je ne comprends pas ce que cela signifie; c'est ce qu'on appelle, je crois, dans les écoles anglaises, un *howler.*

Depuis de longues années (voir *Rev. crit.*, 1886, I, p. 401-409), il m'est arrivé de contester les opinions de M. Walston ou de faire des réserves sur sa façon de les exprimer. Une phrase (p. 401), que je transcris en note, permettra aux savants anglais de juger si je me trompe en estimant qu'il écrit souvent un *johnsonese* dépravé [1].

Il y a dans le volume, à côté de choses très contestables, d'autres qui accroissent notre savoir et une foule d'excellentes illustrations.

S. R.

Antonios Keramopoullos. *Le vol de l'Aphrodite de Mélos* (en grec); 10 pages in-8 tirées de l'*Hémérologie de la Grande Grèce.* Athènes, 1927. — Le dossier de la Vénus, qui contient déjà tant de *zevzekia,* comme on dit à Smyrne, s'enrichit d'une brochure où le savant sérieux qu'est M. Keramopoullos prouve qu'il sait, à l'occasion, être superficiel. Faute de connaître l'histoire de la prière adressée par Tarral à la princesse Mathilde, de la lettre de celle-ci à Bourée, ministre de France à Athènes, et de la réponse du vieux Brest à Bourée (tous documents publiés par moi dans la *Chronique des Arts,* 27 février 1897), il a émis l'hypothèse saugrenue que trois petites lettres sans intérêt de Bourée (1862), dont il n'a pu lire la signature,

1. « It has been an interesting feature in the development of art-appreciation during the nineteenth century that primitive art, and even the phases which preceded full technical freedom and capability as well as reasoned loftiness in the conception and execution of great subjects, which were formerly ignored or spurned, have been rescued from oblivion or neglect and have been awarded their just meed of appreciation and praise, especially for the peculiar charm wich adheres to all beginnings and to efforts to struggle successfully with the reluctant material of technique which belongs to these earlier or transitional stages. »

étaient de Ravaisson! Bien entendu, on retrouve ici toutes les erreurs cent fois réfutées sur la Vénus découverte avec ses bras, les perdant dans une bagarre, etc. Le ton de l'article est xénophobe, mais ce n'est pas son plus grave défaut. Il eût été bien plus intéressant d'étudier cette question très litigieuse : la relation entre l'Aphrodite (Amphitrite) et le Poseidon de Milo.

S. R.

Helmut Berve. *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage.* Beck, Munich, 1926; 2 volumes in-8 de 357 et 446 pages. — L'empire d'Alexandre n'avait pas de constitution : il avait un maître. Sa personne est tout et c'est d'elle que tout dépend. Un pareil exemple de centralisation est unique dans l'histoire et mérite d'être étudié, quelque courte qu'en ait été la durée, d'autant plus qu'il a trouvé des imitateurs sans se répéter jamais, du moins dans le monde civilisé dont s'occupe l'histoire. Telle est l'idée maîtresse de l'érudit ouvrage de M. Berve. Faut-il l'accepter sans discussion? Cet empire éphémère n'a-t-il pas été plutôt une autocratie tempérée par la perpétuelle menace d'émeutes militaires? Les réserves qu'on pourrait faire à ce sujet n'enlèvent rien à la valeur du tableau très détaillé que l'auteur a présenté pour la première fois d'une organisation à la fois très complexe et très simple, où nous passons successivement en revue la cour, l'armée, l'administration, la diplomatie, la part faite à l'hellénisme et l'influence croissante des traditions orientales après Arbèles. M. Berve cite, en l'approuvant, cette formule de M. Radet : « Dans la première période, Alexandre conquiert l'Asie; dans la seconde, l'Asie conquiert Alexandre. » Le second volume est une très utile *prosopographie*, un dictionnaire biographique de tous ceux qui, de près ou de loin, sont intervenus, comme amis ou ennemis, dans la grande aventure du conquérant; les artistes ne sont pas oubliés. L'auteur allègue quelques arguments pour supposer qu'Apelles, jusqu'en 331-30, accompagna Alexandre dans son expédition (p. 54). Cette partie de son ouvrage, où la critique ne perd jamais ses droits, est un travail fait une fois pour toutes et dont il suffit de signaler l'utilité [1].

S. R.

Alda Levi. *Le terrecotte figurate del Museo nazionale di Napoli.* Florence, Valecchi, 1926; in-4°, 216 pages, avec 14 planches et 150 photogravures. — Bon catalogue illustré de statues, de statuettes et de vases à figures provenant de localités diverses de l'Italie méridionale, entre autres de chefs-d'œuvre, par exemple, p. 7 (buste d'éphèbe de Calvi), p. 9 (buste de femme, prov. inc.), p. 10 (Jupiter de Pompéi), p. 12 (vieillard assis de Pompéi), p. 15 (têtes de Locres, très beau style), p. 35 (tête de cheval de Tarente), p. 79 (rhyton à reliefs de Ruvo), p. 91 (Niké d'Egnazia), p. 94 (Persée et Andromède d'Egnazia), p. 128 (lutte de Lapithes et de Centaures, Capoue), p. 192 (Atlante de Pompéi). Bien entendu, la plupart des pièces de quelque importance étaient déjà connues; la bibliographie en a été dressée ici avec grand soin. Introduction et descriptions témoignent d'une parfaite compé-

1. L'article consacré à Aristote est très prudent, mais, à mon avis, ne tient pas assez compte des marques d'hostilité dédaigneuse à l'égard d'Alexandre qu'on peut relever dans la *Politique*.

tence; on lira avec un intérêt particulier les détails réunis sur les vingt localités qui ont fourni des terres cuites à la riche collection de Naples, désormais la mieux inventoriée de l'Italie [1].

S. R.

G. T. Rivoira. *Roman architecture and its principles of construction under the Empire, with an appendix on the Evolution of the Dome up to the XVIIth Century.* Trad. par G. Mc. N. Rusforth. Oxford, Clarendon Press, 1925; in-8, xxvii-311 pages, avec 358 figures. — Publiée après la mort de l'illustre auteur (1919), dont les ouvrages sur l'architecture lombarde (1901) et islamique (1914) sont bien connus, cette bonne traduction prend rang désormais parmi les classiques de l'histoire de l'art romain, à côté du *Vitruve* de Choisy et de la *Storia* de Mme Strong. Élevé comme ingénieur et, par suite des circonstances de sa vie, patriote et irrédentiste italien, Rivoira a été l'homme d'une thèse, assez voisine de celle de Lasteyrie, mais fort opposée à celle de Strzygowski et autres « orientalistes ». Suivant lui, la basilique voûtée lombarde, du type de Sant'Ambrogio de Milan, dérive des principes de construction découverts et pratiqués par les architectes de la Rome impériale et forme elle-même le point de départ de l'évolution dont la cathédrale gothique voûtée est l'apogée. Il termina ses longues recherches à ce sujet par le présent livre, étude de l'architecture romaine voûtée depuis le règne d'Auguste jusqu'à la fin de l'Empire d'Occident. « C'est, dit Rivoira, grâce aux exemples des écoles de Rome, de Campanie et de Ravenne, les deux dernières servant d'intermédiaires entre l'Ouest et l'Est, que les Byzantins, bien qu'avec une technique différente dans la construction des voûtes, ont dû l'inspiration de leurs constructions les plus notables; une fois cette vérité bien comprise et retenue, il sera possible d'écrire une histoire de l'architecture voûtée byzantine, à la fois scientifique et d'accord avec les faits. » Quoi qu'il en soit de cette théorie qui condamne tout *mirage oriental* dans ce domaine, il est certain que l'histoire de l'architecture impériale à Rome, telle que nous l'a racontée Rivoira, est une œuvre digne du sujet et de l'auteur.

S. R.

J. A. Placé. *L'inscription de Duenos. Nouveau déchiffrement, traduction, date.* Conférence faite le 17 janvier 1926 à la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher. Blois, 1926; in-8 de 39 pages, avec 1 planche. — Voilà une nouvelle interprétation de la célèbre inscription gravée sur le vase de Duenos, cette fois d'après la phonétique. Le texte, qui serait de la première moitié du v[e] siècle avant notre ère, n'aurait aucun caractère funéraire. L'auteur propose la traduction suivante : « Tu as la promesse du dieu à qui tu m'adresseras en offrande, il ne te tiendra pas rigueur de ce modeste don; quant à toi, si tu veux obtenir au moyen de ce vase satisfaction entière [sache que] Duenos m'a fait pour être offert aux dieux romains et dès lors à cause de lui ne m'offre pas à un dieu étranger. »

R. L.

1. Dans un ouvrage de ce genre il ne faudrait pas numéroter à part les figures, mais leur attribuer le même numéro qu'à la description.

G. Buonamici et A. Neppi Modona. *L'Etruria e gli Etruschi.* Florence, Attività Toscane, 1926; in-8, 105 pages, avec 40 planches. — Aimable petit livre, très bien illustré, qui équivaut à un bon article d'encyclopédie sur la question étrusque et ne donne que les résultats à peu près certains, avec les indications bibliographiques indispensables. Les auteurs admettent l'ingénieuse théorie de feu G. Herbig, suivant lequel le texte du linceul d'Agram serait essentiellement funéraire et en rapport avec la doctrine égyptienne sur le *double* (en étrusque *flere* = statue). L'ouvrage se termine par un petit guide à l'usage des touristes, à la place duquel j'aurais aimé trouver la transcription d'une douzaine d'inscriptions étrusques importantes [1].

S. R.

Antonio Cavallazzi. *La sorpresa della epigrafia celto-etrusco-pelasgica.* Milan, Istituto editoriale, 1927; in-8, 369 pages, 14 planches. — Deux thèses, l'une absurde, l'autre indémontrable : 1° toutes les inscriptions celtiques, étrusques, vénètes, etc., sont du grec archaïque plus ou moins estropié; 2° cette langue, originaire de France, se propagea, avec les dolicholéphales aurignaciens, de l'est à l'ouest. L'auteur s'entend à la réclame; par deux fois, le *Matin* a annoncé ses « découvertes » (long article, avec reproduction de la stèle de Novilara, dans le numéro du 23 janvier 1927). Je donne une idée de la méthode suivie et des résultats où elle conduit par un exemple. Soit l'inscription celtique inintelligible, autrefois commentée par Frœhner : *Buscilla Sosio legasit in Alixie magalu* (p. 28). Dans *Buscilla*, il y a *bous* et *schizô ;* dans *Sosio*, il y a *sôs;* dans *legasit*, il y a *légô;* dans *in*, il y a *ina;* dans *Alixie*, il y a *als* et *inia ;* dans *magalu*, il y a *magma* et *aluô*. Traduction : *Passa al torchio del bue affettato ed in questo vaso intatto raccogliendo la poltiglia, per modo che col sale diventi glutinosa, rendi l'impasto conservabile.* Toute observation serait du papier mal employé, comme celui de cet ouvrage ridicule.

S. R.

E. Butavand. *Des fragments de l'« Odyssée » dans le texte étrusque de la momie d'Agram.* Extr. de la *Rev. de Philol.*, avril 1926. — La thèse principale de l'auteur, c'est que quinze lignes de la colonne VIII de la momie d'Agram correspondent aux dix-huit premiers vers de la *Nekyia*. Il est vrai que le nom de Circé n'est pas dans le texte étrusque; là où on l'attendrait, il y a *Sacnisa*, et *Sanicleri* à la ligne suivante. Qu'à cela ne tienne! Circé est *Kerkos*, navette, et *Sacinisa* répond au grec *techné ;* donc, *sacnicleri* signifie quelque chose comme « aux belles tresses ». De même, *sucri*, tirer ou conduire, est rapproché du latin *duco; vinum*, voile, rappelle l'anglais *vane ; paiveism* est le latin *pavidus*, etc. Fallait-il annoncer ces choses ici, ou sous la rubrique, familière à nos lecteurs, d'*opinions téméraires ?*

S. R.

G. A. S. Snijder. *Der Trajansbogen in Benevent.* Berlin, 1926; in-8, p. 94-128, avec figures (extr. du *Jahrbuch des deutschen Instituts*, t. XLI). — Confirmant une observation oubliée de Quatremère, l'auteur essaie d'établir

1. P. 65, *quod* (au lieu de *hoc*) *erat in votis* fait un vers faux.

par une étude détaillée du style, en particulier de l'indication des plis, que les reliefs de l'attique de l'arc de Bénévent sont du temps d'Hadrien, postérieurs aux autres qui datent de Trajan. Ce qu'il dit de la révolution qu'apportèrent dans la sculpture le dilettantisme d'Hadrien, son goût personnel et néo-classique, est très digne d'attention, bien que parfois inutilement verbeux. « Alors que l'arc n'était pas encore achevé, opine M. Snijder, la parure artistique de l'ensemble a été confiée à un nouvel artiste qui professait sur l'art des idées toutes différentes. » Ces idées avaient pour elles la faveur impériale; il n'y eut pas évolution lente, mais substitution d'une manière à l'autre. Cette nouvelle manière ne survécut guère à Hadrien. Ce dut être celle d'un artiste de son entourage, aussi tyrannique que le furent Lebrun ou David. On s'instruira en lisant ce mémoire. S. R.

Francis W. Kelsey. *Excavations at Carthage* 1925. *A preliminary report* (*Supplement to the American Journal of Archæology*); 1 volume in-8 de 51 pages, 6 planches et 24 figures dans le texte. New-York et Londres, The Macmillan Company, 1926. — Cet opuscule contient le rapport présenté à la *Washington archæological Society*, en novembre 1925, par le professeur Francis W. Kelsey, sur sa mission à Carthage au printemps de la même année. Comme tant d'autres, le savant américain avait admis, sans discussion, sur la foi des auteurs anciens, que la ville avait été détruite de fond en comble en 146 avant J.-C. Une visite récente aux champs de bataille du front français lui a permis de faire une constatation du plus haut intérêt : puisque ni les armées de Scipion, ni les hordes musulmanes ne disposaient d'artillerie lourde à grande puissance, Carthage ne peut avoir subi le sort de certains villages de la zone rouge dont il ne reste plus pierre sur pierre. Aussi, lorsque les premiers colons romains revinrent sur le site de la ville, durent-ils se trouver en présence d'amoncellements de maçonneries hauts de 14 à 15 pieds. Marius pleurant sur les ruines de Carthage n'est plus pour M. Kelsey une image de rhétorique, mais une réalité (p. 17-20). Le vrai coupable n'est donc pas Scipion, mais le chercheur de pierres, et cela nous le savons, hélas! trop bien, et point n'était besoin de faire appel aux souvenirs de la guerre mondiale. M. Kelsey est mal informé sur l'œuvre accomplie par le Service des antiquités de la Tunisie à Carthage. Il lui reproche de ne pas fouiller assez avant lorsqu'il est mis en possession d'un terrain sur lequel on doit par la suite construire; de n'avoir pu encore découvrir l'emplacement du forum (qu'il me soit permis de signaler à ce propos que les sondages désordonnés entrepris dans ce but, en 1925, par une équipe américaine n'ont apporté aucun éclaircissement sur ce point de topographie urbaine). Par mégarde, sans doute, le même professeur oublie de signaler les importants travaux réalisés par Gauckler entre les thermes d'Antonin et la colline de l'Odéon, par Ch. Saumagne sur la colline de Saint-Louis, au cours desquels furent mis au jour nombre de couches puniques ou romaines. Passons. Grâce à sa visite, Carthage sera sauvée si l'on veut bien se conformer aux prescriptions suivantes : 1° avant toute construction opérer des sondages systématiques et les compléter par le dégagement de tous les monuments importants; 2° créer des zones *non ædificandi* et constituer un parc archéologique national. Tout cela existe déjà; le décret du 20 janvier 1920 oblige tout propriétaire qui veut faire construire à livrer son terrain pour trois mois à la Direction des Antiquités qui

doit l'explorer; depuis 1922, le Gouvernement tunisien, malgré le malheur des temps, consacre des sommes importantes à l'achat de terrains en vue de la constitution d'un parc archéologique et le Ministère de l'Instruction publique français donne chaque année une somme de 50.000 francs pour les fouilles de Carthage.

R. Lantier.

Africa italiana. — On sait combien a été féconde en découvertes précieuses l'exploration archéologique de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Dans l'une, de vastes monuments romains; dans l'autre, d'admirables morceaux de sculpture grecque et des inscriptions d'une rare valeur ont été mis au jour. Jusqu'ici le ministère des Colonies donnait connaissance de ces trouvailles par un *Notiziario archeologico*, dont les volumes paraissaient à intervalles irréguliers [1] et n'étaient guère connus en dehors d'un cercle restreint d'érudits. Il a paru opportun aujourd'hui de transformer le *Notiziario* en une revue trimestrielle, qui pût informer plus rapidement les archéologues des résultats des fouilles et avoir une plus large diffusion dans le public des amis de l'antiquité. Le premier fascicule de ce nouveau périodique, *Africa italiana*[2], somptueusement illustré, vient de paraître. L'énumération des articles qu'il contient suffira à en montrer l'intérêt : Guidi, *Lo Zeus di Cirene* (tête attribuée à Phidias); Anti, *Afrodite Urania* (nouvelles statuettes de l'Aphrodite à la tortue); Bartoccini, *Il Foro imperiale di Leptis;* Paribeni, *Sepolcreto cristiano di Engila* (épitaphes montrant la persistance du latin jusqu'au xie siècle); Conti Rossini, *Un codice illustrato eritreo del secolo XV* (Ms. Abb. 105 de la Bibliothèque Nationale).

Fr. C.

Salvatore Aurigemma. *I musaici di Zliten* (*Africa italiana*, Collezione di monografie a cura del ministero delle Colonie), Societa editrice d'arte illustrata, Rome et Milan, 1926; 309 pages in-4°. — En 1913 et 1914, on fouilla à Zliten en Tripolitaine une luxueuse villa située sur le bord de la mer et ornée de fines mosaïques. Pendant la guerre, cette villa fut saccagée par les indigènes et, sauf les morceaux transportés au musée de Tripoli, les mosaïques furent détruites. La publication de M. Aurigemma acquiert de ce fait une valeur documentaire de premier ordre. Mais même si les originaux étaient conservés, ses reproductions très soignées, en noir et en couleurs, et son commentaire érudit, où sont étudiés tous les problèmes que posent ces œuvres remarquables, donneraient à son livre une valeur durable. Les motifs reproduits par les mosaïstes sont d'une étonnante variété : dessins géométriques, paysages champêtres et scène nilotique, figures des Saisons, abondante série de poissons, élégants rinceaux auxquels se mêlent des animaux. La représentation la plus curieuse est formée de scènes d'amphithéâtre, combats de gladiateurs et *venationes*, et l'on y voit des condamnés barbares, probablement des prisonniers Garamantes, exposés aux bêtes. L'un d'eux est attaché à un poteau sur une petite charrette, qu'un bestiaire pousse vers une panthère; celle-ci s'élance vers la proie qu'on lui offre.

Fr. C.

1. Le tome I a paru en 1915, II en 1916, III en 1922. Le tome IV est sous presse.
2. *Africa italiana, rivista di storia e d'arte a cura del ministero delle Colonie*, Bergame, Istituto d'arti grafiche.

George F. Hill. *L'Art dans les monnaies grecques.* Pièces agrandies et décrites. Paris et Bruxelles, Vanoest, 1927, in-4, 68 p. et 64 pl. — Furtwaengler était hostile à la reproduction agrandie des monnaies et des gemmes. « C'est, disait-il, traiter des produits de l'art comme des produits de la nature. » L'objection ne me touche pas; il faut tenir compte de l'infirmité de notre vision, du besoin de saisir les détails sans un effort qui est pénible pour beaucoup d'yeux. Un des meilleurs travaux de numismatique celtique est celui de Hucher, *l'Art gaulois et les Gaulois d'après leurs Médailles* (2 vol., Paris et le Mans, 1868 et 1874, in-4°), où toutes les pièces importantes sont reproduites, grandies de plusieurs diamètres. M. Hill aurait dû peut-être se souvenir de cet ouvrage en écrivant : « Jusqu'ici on n'a jamais essayé de présenter une longue série de ces agrandissements. » Mais, à la différence de Hucher, l'auteur anglais disposait de toutes les ressources de la photographie et s'occupait de belles pièces, non de pièces simplement curieuses; le résultat auquel il est arrivé est à la fois plus digne de confiance et infiniment plus agréable à l'œil. Pour la plupart des archéologues, cette série de belles pièces du VIe au Ier siècle sera une véritable révélation d'une des splendeurs du génie grec. L'un d'eux, voyant ces planches pour la première fois, disait à M. Hill qu'il n'avait jamais jusque-là réellement vu de monnaies grecques, bien qu'il en eût souvent regardé. — Inutile de dire que l'introduction et le texte explicatif sont à la hauteur de toutes les exigences et témoignent une fois de plus de la compétence d'un savant qui en a donné tant de preuves dans ce domaine et d'autres.

S. R.

A. M. Tallgren. *La Pontide préscythique après l'introduction des métaux* (t. II d'*Eurasia septentrionalis antiqua*). Paris, Geuthner, 1926; in-8, 248 p., avec nombreuses cartes et gravures. — Travail de la plus haute importance, fruit de recherches prolongées dans les pays de l'ancien Empire russe de 1908 à 1925, ainsi que de nombreuses visites aux musées du reste de l'Europe. On sait l'importance que les antiquités scythiques ont prise dans les études d'archéologie, tant européenne qu'asiatique. Résumer un pareil livre est impossible; je veux seulement en marquer l'intérêt capital et en recommander l'acquisition aux bibliothèques archéologiques. Les illustrations, d'une extrême abondance, sont irréprochables, la rédaction française est très lisible.

S. R.

Société historique de Compiègne. *Archéologie du département de l'Oise. Époques préhistorique, protohistorique, gallo-romaine et franque,* par le docteur **E. Soubeiran.** Première partie; 1 vol. in-4° de 127 pages avec 10 cartes hors texte; Compiègne, R. Bourson, 1926. — Ce premier fascicule, consacré à la « bibliographie topographique des travaux palethnologiques et archéologiques du département de l'Oise, suivie d'une liste des communes de l'Oise ayant donné lieu à des trouvailles archéologiques avec index topographique et d'une liste des lieux dits intéressant l'archéologie », apporte pour ce département si riche en antiquités un utile complément à la *Bibliographie générale* de M. Montandon. Les cartes publiées sont malheureusement d'une lecture

peu aisée (pl. II, stations et ateliers néolithiques, en particulier); il eût été bon également de distinguer par un signe spécial les sépultures franques des tombes gallo-romaines (pl. X).

R. LANTIER.

Marie Durand-Lefebvre. *Les vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore.* Le Puy, 1926; gr. in-8, 64 pages et 8 planches. — Illustration intéressante, texte assez faible. « Qu'il (César) rétablît un culte au Puy-de-Dôme qui lui rappelait un mauvais souvenir de bataille, qu'il voulût greffer sur le grand culte des Gaulois une religion romaine, cela me semble naturel, mais je crois qu'il usa de la même mesure pour d'autres endroits célèbres par leurs dévotions, et je suis persuadé que le Mont-Dore était un de ceux-là. » En note, « Jullian, t. VI, p. 403, *Histoire de la Gaule,* a émis cette hypothèse ». Non, ni là, ni ailleurs, M. Jullian n'a insinué une pareille erreur. L'autrice cite « Pline (XXXIV, 4) » à propos d'une statue de Mercure exécutée « pour le temple de la ville des Arvernes », alors qu'il n'y a pas un mot de ce *temple* dans le texte (XXXIV, 45); le grand bronze de Zénodore paraît bien avoir été exposé *sub divo.*

S. R.

A. Conil. *Fouilles gallo-romaines des Champellans. Céramique à palmettes.* Extrait des *Actes de la Société archéologique de Bordeaux,* t. XXXIX; 1 brochure in-8 de 24 pages et 2 planches; Bordeaux, 1924. — Parmi les tessons de poterie recueillis dans les fouilles d'une fosse à offrande au lieu dit les Champellans, près de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), se trouvaient les fragments d'un vase en terre blanche, vernissée noire, dont la panse biconique était ornée de palmettes estampées. Ce motif décoratif qui apparaît en Gaule dès le second siècle de notre ère a été repris par les potiers chrétiens et barbares. Une seconde série de tessons à glaçure rouge appartient aux ateliers de Bordeaux qui, au IIIe siècle, après la disparition des manufactures de Lezoux, répandirent leurs produits dans les régions du sud-ouest.

R. L.

É. Espérandieu. *Le pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes.* Paris, Laurens, 1926; in-8, 96 pages, avec 46 gravures. — Précieuse monographie, à joindre à celles que publie l'éditeur Laurens sous ce titre bien choisi : « Petites monographies des grands édifices de la France. » L'auteur a non seulement tiré parti de la vaste littérature du sujet (énumérée p. 87-91), mais y a ajouté des observations fondées sur ses études personnelles et bon nombre de documents inédits. L'histoire de la restauration de l'aqueduc par Laisné (1856-1858) sera nouvelle pour la plupart des lecteurs archéologues; décidée par Napoléon III à l'instigation de Prosper Mérimée, elle a certainement sauvé le pont du Gard.

S. R.

Docteur G. Charvilhat. *La nécropole gauloise du second âge du fer ou époque de La Tène de Sarliève (Puy-de-Dôme).* Clermont-Ferrand, Impr. Vissouze [1926]. Broch. in-8, avec 1 carte et 2 gravures. — Dans une sablière, près de Sarliève (5 km. est de Clermont), avaient été trouvées en

1924 plusieurs sépultures gauloises (inhumations) qui furent en partie dispersées. De nouveaux squelettes y ont été découverts (sept. 1926) et le docteur Charvilhat a pu les étudier sur place. Ces squelettes, extraordinairement petits (1 m. 40, 1 m. 46, 1 m. 47, 1 m. 71), reposent sur le dos, la tête au nord-ouest. Tous portent des bracelets de bronze, et trois ont à droite une épée au fourreau (un exemplaire replié). En outre, une épingle de bronze et une grosse perle de verre verdâtre.

La trouvaille de 1924 comportait 4 épées, 15 bracelets (un en fer), 7 fibules, 10 anneaux de bronze, divers fragments (fer et poterie grossière), et surtout un casque de bronze *à cornes*, qui malheureusement a disparu. Tous ces objets sont des types de Latène I et II. L'auteur les décrit sommairement, se réservant d'en donner une étude plus approfondie.

La trouvaille est intéressante, car l'Auvergne n'avait pas encore livré de sépulture de Latène I ou II. On ne peut assez regretter la disparition du casque, qui n'a été vu par aucun archéologue, car le casque à cornes gaulois, connu par de nombreux monuments figurés, n'est, comme on sait, représenté encore par *aucun* exemplaire original.

PAUL COUISSIN.

Pierre Paris et **V. Bardaviu Ponz**. *Fouilles dans la région d'Alcañiz, province de Teruel*, I. *Le Cabezo del Cuervo*. II. *Le Taratrato*. Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques, fasc. XI, 1. Bordeaux, Feret, et Paris, de Boccard, 1925; in-8, 114 pages, avec 13 planches et 37 figures. — Les lecteurs de la *Revue archéologique* ont déjà eu connaissance (cf. *Revue*, 1925, 1, p. 213 et suiv.) de l'étude consacrée par les auteurs à leur fouille du village néolithique du *Cabezo del Cuervo*, situé au sommet d'un promontoire escarpé qui domine la plaine. Des cases de bois et de briques crues, il ne reste pas grand'chose depuis l'incendie qui détruisit de fond en comble l'agglomération : quelques pans de murs ruineux et plusieurs foyers installés dans une cavité arrondie à l'abri d'une roche qui fut utilisée comme banc par les hôtes de la demeure. Les découvertes de silex sont rares; quelques lames, des éclats, des lames de scie, des pointes de flèche ou de lance; parmi les objets de pierre, on doit mentionner un moule pour la fabrication d'aiguilles de métal; l'outillage d'os se réduit à quelques poinçons. La céramique est très abondante, tessons à cordons en relief avec impressions digitales ou à décor incis, vases à oreilles, égouttoir à fromages, lampe faite d'une soucoupe dont le rebord est pincé, pesons de tisserand, croissants d'argile. Les auteurs pensent que cette station, perdue dans la montagne, vivant d'une existence assez précaire, a dû subsister depuis le néolithique jusqu'au début de l'âge du fer.

La station ibérique du *Taratrato* a disparu, elle aussi, à la suite d'un violent incendie. Perchée sur une crête rocheuse, elle dessinait un quadrilatère allongé « dont le côté ouest est arrondi en pointe d'ovale ». Une ruelle irrégulière la traversait dans toute sa longueur et aboutissait à l'ouest à une place. Sur cette voie, dans la partie méridionale du village, débouchent d'étroites ruelles conduisant à une sorte de chemin de ronde ménagé au bord du plateau. Les maisons sont petites, étroites, mal bâties : sur un soubassement de moellons reposaient les assises de briques crues; la toiture supportée par des piliers de bois dressés sur des dés de pierre était constituée

par des branchages mêlés de terre. Dans la partie haute du village ont été déblayées les ruines d'un moulin public; les meules et le pétrin, fait d'une cuve rectangulaire, étaient encore en place au moment de la découverte. Au cours des fouilles on a recueilli une masse de tessons de poterie ibérique à décor géométrique, de pesons de tisserand, de fusaïoles. Les croissants de plâtre (p. 109-111) dans lesquels les auteurs croient reconnaître des symboles religieux ne sont en réalité que des supports destinés à maintenir les jarres sur les banquettes des chambres à provisions. De semblables « cales » ont été retrouvées en place par M. Cabré dans l'une des maisons d'Azaila (cf. Cabré, *Archivo español de arte y arqueologia*, 1925, p. 303-304). La découverte d'un fond de coupe à figures rouges du IVe siècle avant J.-C. montre que le village était encore occupé à cette date.

R. LANTIER.

W. Neuss. *Die Kunst der alten Christen.* Augsbourg, Filser, 1926; in-4°, 155 pages, avec 212 gravures, dont 4 planches en couleur. — Bien que la *littérature* récente sur ce sujet soit déjà considérable, ce nouvel ouvrage sur l'art chrétien primitif, œuvre d'un théologien qui est aussi archéologue, n'est nullement inutile. Il tient compte des découvertes les plus récentes et des thèses qu'elles ont alimentées ou fortifiées; il apporte des illustrations excellentes et dont beaucoup sont encore peu connues. Le point de vue de l'auteur est *romain*, en ce sens que, sans nier des influences orientales évidentes, il attribue une importance capitale à ce *melting-pot* qu'était la Rome impériale des deux premiers siècles, où les traditions si variées de l'art hellénistique se rencontraient et pouvaient se mettre au service d'idées nouvelles, comme cela se voit dans les *villes tentaculaires* de nos jours. Il connaît, n'admet point, mais expose clairement la doctrine, d'abord formulée par Strzygowski en 1905, des origines judéo-alexandrines de l'art chrétien; mais il ignore encore la confirmation qu'a voulu en trouver Eisler dans la représentation d'Orphée sur la paroi d'une catacombe juive de Rome et allègue à tort, parmi les arguments à l'appui, le groupe de *Samson et Dalila* d'une mosaïque de Malte, qui ne représente nullement cet épisode biblique. C'est, dit-il, Erich Becker qui a reconnu « sans doute à bon droit » (p. 41) ce sujet biblique; or, Erich Becker n'a fait que voler cette erreur à un archéologue qu'il a pillé sans le nommer (*Rev. arch.*, 1909, I, p. 171). Cet archéologue s'est trompé, mais on lui a dérobé sa fausse monnaie (*Rép. peint. gr.*, p. 120, 2).

S. R.

Louis Halphen. *Les Barbares (Histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac).* Paris, Alcan, 1926; in-8, 380 pages. — Du IVe au XIe siècle, l'Europe a été plus ou moins la proie d'envahisseurs barbares, qui ont beaucoup détruit, mais qui ont aussi fondé les Etats modernes. Les Croisades ont été le choc en retour de l'Europe; si, dans l'ensemble, elles ont échoué, il faut leur reconnaître le mérite d'avoir arrêté la marche de l'Islam. Depuis quelques années, il semble que l'Asie redevienne agressive et qu'avec la complicité de nouveaux chefs de Bagaudes elle menace la civilisation gréco-chrétienne d'une seconde éclipse. Mais l'histoire a pour but de narrer, non de prévoir; avec un savant et un écrivain comme M. Halphen,

on est sûr d'être solidement et agréablement instruit [1]. Personne, à ma connaissance, n'a encore vu et fait voir de si haut le long drame à cent actes qui est la préface obligée de l'histoire moderne, dans la dépendance étroite, et trop souvent méconnue, des révolutions du cœur de l'Asie. — P. 16, je ne suis pas d'accord avec l'auteur sur les événements de 401, ayant démontré, je crois, que Stilicon avait dû repousser à la fois une invasion d'Alaric et une autre de Radagaise (*Cultes*, t. V, p. 276-7); cette invasion de Radagaise est naturellement distincte de celle de 405. Il y a des bibliographies critiques, où des ouvrages connus et souvent cités (par exemple, l'*Histoire d'Attila*, d'Amédée Thierry, l'*Histoire générale de la Chine*, de Cordier et bien d'autres), sont l'objet de sévères réserves [2]; on aurait voulu en trouver aussi sur l'article important, mais souvent inintelligible, que M. Kiessling a écrit sur les Huns (Pauly-Wissowa). Inutile de dire que rien d'intéressant n'a échappé à l'érudition de M. Halphen [3]. Bonne table des matières, mais pas d'index; une carte n'aurait pas été superflue.

S. R.

Nils Aoberg. *The Anglo-Saxons in England.* Upsal, Cambridge, Leipzg et la Haye, 1926; in-8, 219 pages avec 319 figures. — M. Nils Aoberg a déjà rendu bien des services à l'archéologie de l'époque des invasions; celui-ci n'est pas le moindre. Une illustration d'une abondance sans précédent, un texte sévèrement scientifique et où les idées nouvelles sont nombreuses, exposent presque tous les chapitres de l'évolution très complexe qu'a subie l'industrie anglo-saxonne, autrefois étudiée en France par M. J. de Baye dans un ouvrage qui n'a pas perdu toute sa valeur (1889). Ici, pour la première fois, nous trouvons des indications chronologiques précises et des hypothèses bien motivées sur les relations des différents styles barbares des Iles Britanniques (notamment sur la transition de l'Anglo-Saxon à l'Irlandais, qui présente un intérêt considérable). Les antiquités découvertes en Charente (cimetière de Herpes) paraissent ainsi sous un jour nouveau. Non seulement l'auteur s'est assimilé une vaste littérature, mais il a poursuivi des études minutieuses dans près de trente musées anglais. Ce livre est désormais indispensable à toute bibliothèque d'aréhéologie et d'art; il tient lieu de beaucoup d'autres.

S. R.

J. Ebersolt. *La miniature byzantine.* In-4°, XIII-110 pages, avec 72 planches. Paris et Bruxelles, Vanœst, 1926. — Fruit de longs voyages et de lectures difficiles (l'auteur sait le russe), ce beau et bon volume remplace l'ouvrage

---

1. Deux grandes divisions : 1° *Les Conquêtes barbares depuis l'entrée des Huns en Europe jusqu'au milieu du VIII° siècle* (empire des Huns, royaumes germaniques, Justinien, la conquête arabe, l'Orient et l'Occident chrétien) ; 2° *Les nouveaux Empires et les Barbares* (Abassides, Charlemagne, Scandinaves, Bulgares, Hongrois, anarchie arabe, conquête turque, la Chine et les Barbares de l'Asie orientale).

2. Je reconnais que les *Récits d'histoire romaine* d'Amédée Thierry doivent être « lus avec précaution »; mais pourquoi ne pas ajouter « avec plaisir » ? C'est un chef-d'œuvre de narration lucide.

3. Pourtant, la note de la page 72-73 relative à l'histoire de l'art mérovingien laisse à désirer ; il fallait citer Lindenschmit, Hampel et d'autres, indiquer d'un mot les sources de Rostovzeff, etc.

vieilli de Kondakoff (1886, 1891) et ne plaira pas moins aux érudits qu'aux amateurs d'art, vu la qualité vraiment supérieure de l'illustration. Ces illustrations sont commentées dans des notices très savantes, parfaitement informées, et précédées d'une longue introduction qui est une histoire de la miniature byzantine au point de vue de l'évolution de cet art. Pour les quatre époques qu'il distingue (v^e-viie; viiie-ixe; x^e-xiie; xiiie-xve), l'auteur étudie séparément l'illustration et l'ornement; un chapitre complémentaire traite de la dispersion des manuscrits, des centres de production (Bosphore, Athènes, Mistra, Égypte), de l'influence de l'art asiatique dans l'ornement et de celle de l'art antique dans la représentation de la figure humaine. Tout cela est parfaitement exposé, avec la clarté et la compétence que l'on attendait d'un érudit auquel l'archéologie byzantine est déjà si redevable. Voici quelques lignes que je transcris avec plaisir : « Cet art (de la miniature byzantine) n'a pas vécu uniquement d'emprunts et de traditions. Il a su se renouveler. Les scènes sont souvent des pages d'histoire contemporaine. Les nombreux portraits fixent les traits de personnages importants de l'époque. Les artistes qui ont enluminé le psautier Kloudov et le Physiologue ont créé une illustration pleine de verve et d'esprit. Au xive siècle l'austérité concentrée du génie de Byzance se dénoue et s'assouplit pour se mêler à la vie... Les inventions et le talent des miniaturistes ont été maintes fois pour l'art un principe de renouvellement... Captée pour ainsi dire entre les feuillets du parchemin, la lumière d'Orient continuait à illuminer le monde. » C'est vrai et bien dit, sans partialité exagérée pour un art dont M. Ebersolt ne méconnaît pas le « caractère hiératique et conventionnel » (p. 73).

S. R.

Charles Diehl. *Choses et gens de Byzance.* Paris, Boccard; 1926, in-12, 249 pages. — Un érudit et un écrivain comme celui-là — il y en a bien peu de cette qualité — rend service au public en rééditant ses mémoires et articles. Le premier et le plus long, sur le couvent de Saint-Luc en Phocide, est déjà ancien (1889); les autres sont d'hier ou d'avant-hier. Deux des plus importants concernent les questions encore litigieuses des éléments orientaux dans l'art byzantin et de la dernière renaissance de cet art (1924, 1917). Parmi les nouvelles *figurines byzantines* qui font suite, je signalerai le piquant article sur l'empereur au nez coupé (Justinien II *Rhinotmète*) et la biographie d'Irène Ange, reine des Romains. Le volume se termine par un curieux article sur *Byzance dans la Littérature*, depuis le *Bélisaire* de Marmontel (1766) jusqu'à la *Théodora* de Sardou (1884) et au delà. « Parmi tous ces drames et ces romans byzantins, le compte est vite fait de ce qui mérite vraiment d'être retenu. » D'accord. Leur principal tort, comme le dit avec raison l'auteur, est de ne faire voir qu'une Byzance en délire; il y avait autre chose, qui était la vie de tous les jours.

S. R.

A. Delatte. *Les manuscrits à miniatures et à ornements des bibliothèques d'Athènes.* Liége et Paris (E. Champion), 1926; in-8, 128 pages, avec 48 planches. — En tête de ce catalogue très détaillé et très bien illustré de deux col-

lections importantes de manuscrits à enluminures (Bibliothèques nationale et Sénat), on aurait lu avec plaisir une histoire de leur formation dont, pour ma part, je sais peu de chose. Sans contenir de chefs-d'œuvre, elles permettent de suivre avec fruit l'évolution de la miniature byzantine du xe au xvie siècle. Dans plusieurs manuscrits de cette dernière époque et du xve siècle, les influences occidentales sont déjà sensibles. L'éditeur, aussi honnête qu'érudit, s'est astreint à tout expliquer, scènes, inscriptions, accessoires; parmi ceux-ci on voit de très intéressants exemples de sièges, de tables-armoires, de pupitres, de tabourets, etc. Il y aurait matière à une étude du mobilier byzantin, si peu connu, d'après ces miniatures et d'autres de la même série; je suis frappé de l'analogie de certains types avec ceux que permet de dégager — j'en ai fait récemment l'expérience — l'analyse des peintures et miniatures franco-flamandes du xve siècle.

S. R.

Marcel Aubert. *La sculpture française du Moyen Age et de la Renaissance.* Paris et Bruxelles, Vanoest, 1926; pet. in-4°, 60 pages, avec 64 planches. — La *Bibliothèque d'histoire de l'art,* dirigée par M. Aug. Marguillier, s'est enrichie d'un volume particulièrement précieux, œuvre de l'archéologue qui était le mieux qualifié pour l'écrire. Comme on peut le voir par la bibliographie de la page 53 (qui ne cite, à deux exceptions près, que des travaux français), le champ est déjà plutôt encombré, mais moins qu'on ne croirait, d'ouvrages didactiques sérieux, sans prétention à l'érudition. Ici, l'homme de goût trouvera le *minimum* (un peu plus même dans les planches), mais présenté par un spécialiste qu'une connaissance intime et détaillée du sujet préparait à en faire ressortir nettement les grandes lignes. Je trouve quelque exagération en ceci (p. 9) : « C'est surtout en contemplant et en étudiant les modèles qu'avait laissés l'antiquité, les statues grecques et romaines, les bas-reliefs, les stèles, les sarcophages chrétiens de l'école d'Arles, que les sculpteurs (du xie siècle) apprirent leur métier. » Si cela était, il en faudrait discerner autre chose que des traces très clairsemées et d'autant plus dignes d'attention; même à l'époque gothique, les influences de l'art gréco-romain furent exceptionnelles et toujours en conflit avec un tempérament artistique qui obéissait à un tout autre idéal que l'antiquité. — L'illustration est très abondante et de la plus belle qualité; une planche réunissant des têtes isolées du xiiie siècle aurait fait plaisir.

S. R.

Jean Babelon. *La médaille et les médailleurs.* Paris, Payot, 1926; gr. in-8, 235 pages, avec 32 planches. — Les gens du monde qualifient volontiers les monnaies anciennes de *médailles;* il y eut pourtant des médailles dans l'antiquité, c'est-à-dire des pièces non destinées à circuler, et l'on aurait voulu en trouver ici quelques exemples [1], ou que le titre de l'ouvrage fût un peu restreint. Mais, tel qu'il est, avec les 200 médailles, du xve au xxe siècle, qu'il reproduit en d'admirables phototypies et les détails souvent nouveaux où il entre sur la longue série des médailleurs, ce livre est de ceux dont l'histoire de l'art ne pourra désormais se passer. Comme les camées et intailles,

---

1. Bien entendu, il est question dans le texte des « pièces d'apparat frappées par les Grecs et les Romains » (p. 26 sq.).

les médailles, quand elles sont bien conservées, ont l'avantage sur les statues et les tableaux de nous apparaître sous l'aspect même que les maîtres d'autrefois leur ont donné; leur influence sur les autres arts plastiques a d'ailleurs été considérable, parce qu'elles se prêtaient facilement à la diffusion. Aujourd'hui encore, dans les contrées lointaines où l'on ne peut connaître Monet et Rodin que par des photographies, le génie de Roty, qui n'est inférieur à aucun [1], peut être représenté à peu de frais par des œuvres originales. Une des qualités de ce livre plein de goût est d'éviter l'encombrement des noms; une bibliographie sommaire, mais excellente, indique les monographies détaillées auxquelles les amateurs et collectionneurs pourront recourir. Non seulement M. Jean Babelon nous a rendu service, mais, dans une honorable mesure, il aide à nous consoler de la perte du savant illustre dont il continue le nom et la tradition [2]. S. R.

J. Meurgey. *Histoire de la paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie.* Paris, Champion, 1926; gr. in-8, 347 pages et 65 planches. Préface de M. C. Jullian. — Très docte monographie, écrite *con amore.* C'est dans la paroisse Saint-Jacques — postérieure à l'an 1000 et datant du Paris capétien — qu'étaient installés les bouchers, dont l'influence sur la vie politique de la grande ville a été plus d'une fois considérable. Elle possédait une église dont le percement de la rue de Rivoli a permis de relever les plans successifs à partir du XIIe siècle. Dès le XIe siècle, Paris était une étape des pèlerinages du Nord sur la route de Saint-Jacques de Compostelle; de là le culte de ce saint, spécialement localisé sur le chemin que suivaient les pèlerins. L'église Saint-Jacques de la Boucherie est une de celles dont on peut expliquer ainsi l'origine et le vocable; un testament de 1227 montre, en effet, qu'une *confrérie de Roncevaux* s'y était alors constituée. Si cette ancienne chapelle de Saint-Jacques fut transformée en église paroissiale, c'est qu'elle devint l'église des bouchers, dont la corporation, la plus ancienne après celle des marchands d'eau, était localisée sur la rive droite de la Seine, à la sortie du Grand Pont (Pont au Change actuel). La tour Saint-Jacques, qui subsiste seule, fut construite de 1509 à 1523; quand l'église, en 1797, fut vendue comme bien national, l'architecte du domaine eut l'heureuse inspiration de faire figurer dans l'acte de vente une clause interdisant la démolition de la tour, que le Conseil municipal de Paris racheta en 1836 et fit restaurer très complètement de 1853 à 1855. Elle sert aujourd'hui d'observatoire; le public, qui la croit bien plus ancienne qu'elle ne l'est, trouve avec raison qu'elle fait très bien dans le paysage. S. R.

G. Bals. *Bisericile lui Stefan cel Mare* [3]. Bucarest. Cartea Romanesca, 1926; in-4°, 331 pages, avec 485 gravures. — Le style des édifices religieux moldaves s'est constitué sous les influences byzantine et gothique, non sans apports serbes et arméniens (iraniens); l'influence du climat et des matériaux

1. J'ai peine à m'associer aux réserves de M. Babelon à son sujet (p. 212).
2. P. 36, en bas, il y a erreur sur Fouquet, qui appartient à l'époque de Charles VII, non de Charles VI. — P. 65, Jules II, † 1513, ne peut avoir frappé médaille en 1554. — P. 181, *perspective* pour *perspicacité*.
3. *Les Eglises d'Etienne le Grand* (publication de la Commission des Monuments historiques).

sur le choix des formes et la décoration ne peut naturellement pas être négligée Du mélange de ces éléments sont nées des églises qui, d'abord simples et trapues, s'embellissent, s'exhaussent et s'allongent peu à peu, de sorte qu'à la mort d'Étienne le Grand le style a trouvé sa formule définitive, qui évoluera, sans nouveautés essentielles, jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. La belle monographie où ces idées sont développées, avec un luxe extraordinaire d'illustrations, est comme une seconde édition beaucoup plus détaillée du premier chapitre de l'ouvrage de l'auteur et de M. N. Jorga sur l'art roumain. Elle se termine par un résumé de 22 pages en bon français. S. R.

Pietro Toesca. *Storia dell'arte italiana.* I. *Il Medioevo.* Turin, Union typographique, 1927; in-4°, 1.199 pages, avec 833 gravures et 5 planches en couleurs. — Il serait intéressant de comparer pas à pas ce grand ouvrage, faisant suite à l'histoire de l'art antique de M. P. Ducati (*Revue*, 1926, II, p. 288), aux volumes correspondants de l'histoire monumentale d'A. Venturi (1901 et suiv.). Peut-être pourrait-on dire qu'il y a chez M. Toesca un goût plus prononcé pour la synthèse, pour les idées générales; mais c'est, de part et d'autre, la même compétence, le même souci du détail précis et, dans les notes — ici imprimées à la suite de chaque chapitre, — la même irréprochable information.

Le moyen âge n'est pas entendu ici, comme à l'ordinaire, dans le sens des dix siècles qui séparent la prise de Rome de celle de Constantinople. On ne peut qu'approuver le scrupule de l'auteur à l'égard de cette vieille division, peu applicable à l'histoire de l'art. Le fait nouveau, au déclin de l'Empire romain, ce ne sont pas les invasions, c'est l'idée chrétienne; c'est l'évolution de cette idée, bien plus que les révolutions politiques, qui donne naissance à des formes d'art encore inconnues. En réalité, il faut distinguer trois phases : 1° des débuts de l'art chrétien à la fin du VIII[e] siècle, où l'art en Italie n'est pas encore l'art italien; c'est l'époque de l'épuisement progressif de l'art classique, de l'expulsion graduelle des éléments qui le constituent; 2° au IX[e] et au X[e] siècle, période de transition très obscure, où les monuments sont rares et où il est permis de parler de ténèbres, à condition d'y reconnaître, à certains indices, les premières lueurs de l'aube; 3° du commencement de XI[e] siècle à la fin du XIII[e], l'art italien se différencie de plus en plus nettement de celui des autres pays et prépare véritablement la Renaissance, dont les débuts sont généralement placés trop tard. Ainsi le moyen âge de M. Toesca s'arrête à l'orée du XIV[e] siècle, et cette division mériterait de prévaloir.

Depuis vingt ans et plus, les publications italiennes nous ont habitués à une singulière perfection typographique, à des *tirages* de gravures dans le texte dont on ne trouve guère l'équivalent ailleurs. Il est vrai que cela ne va pas sans la plaie du papier couché, de sa fragilité, de son miroitement. Ce volume a encore le défaut d'être beaucoup trop lourd; il eût fallu le diviser en deux tomes. Relié, il ne sera plus maniable; non relié, il tombera en morceaux. Mais ces morceaux, comme le livre lui-même, ne cesseront pas d'être bons. Les planches en couleurs hors texte sont satisfaisantes. Il y a d'excellents et copieux index [1]. S. R.

1. Il n'a sans doute plus été possible de faire figurer, parmi les monuments glyptiques, l'admirable camée représentant Honorius et Marie (*Gazette*, mars 1926).

G. Hulin de Loo et **Ed. Michel.** *Renders Collection.* Bruges, Gruuthuse Press, 1927; in-4°, 134 pages, avec 16 planches dont plusieurs en couleurs. — Qu'il fût encore possible de former en Belgique une collection de primitifs de cette importance, c'est ce que, pour ma part, je n'aurais pas cru. M. Renders (de Bruges) a vraiment été servi par une chance extraordinaire; à cette chance s'ajoute aujourd'hui la bonne fortune d'une publication due à d'excellents connaisseurs. Notre savoir relatif à Campin, à Rogier, à Memling, au maître dit des portraits Baroncelli (à Florence) trouve ici des accroissements notables, et une imitation franco-flamande d'un modèle siennois (vers 1400) est une véritable nouveauté dans l'histoire de l'art, où les miniatures seules, jusqu'à présent, avaient révélé cette dépendance. Les planches, en partie tirées en couleurs, sont fort belles; le texte est ce qu'on pouvait attendre des auteurs. La charmante *Annonciation*, attribuée à un successeur de Petrus Cristus (p. 87), paraît bien de la même main qu'une scène analogue publiée par moi (*Rép. peint.*, I, p. 33), d'après une photographie ne portant aucune indication, que j'avais attribuée à l'école de Rogier. — P. 99, si la *Vierge et l'Enfant* est vraiment de Jean Provost, il faudra chercher un autre nom pour celle de la collection Jacquemart-André, dont le caractère est fort différent.

S. R.

G. Poisson. *Les influences ethniques dans les religions anciennes.* Paris, s. l. n. d. (chez l'auteur, 211, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine); in-8, 46 pages. — Chacune des trois races types de l'Europe — nordique, méditerranéenne, alpine — aurait eu ses tendances religieuses distinctes : principe mâle personnifié par le Ciel et représenté par l'organe de la génération; principe femelle personnifié par la Terre Mère; principe solaire personnifié par le Soleil. Les apports combinés de ces trois races, parfois mêlés, comme en Égypte, d'éléments négroïdes (totémisme), se reconnaîtraient dans l'évolution religieuse des différents peuples. L'auteur prend ses exemples et cherche l'application de son principe en Égypte et en Irlande. Quelques phrases font sourire, celle-ci par exemple : « Le goût du droit et de la paix a souvent caractérisé les brachycéphales. » Mais l'ensemble, malgré bien des hardiesses, est à la fois savant et ingénieux. On fera bien de lire cette brochure-là, qui, par suite d'un malentendu, n'a pu paraître dans les *Actes du Congrès de l'histoire des religions* (1923).

S. R.

G. Belot, Marie Hollebecque, J. Toutain, Ch. Guignebert, Ad. Lods. *Dieux et Religions.* Paris, Rieder, 1926; in-8 carré, 160 pages. — Les conférences réunies dans ce volume portent sur les sujets suivants : l'histoire des religions et sa portée; les formes primitives de la religion et de la magie; les dieux nationaux; les mystères d'immortalité; rites et sacrifices; les livres saints. — J'ai trouvé un intérêt particulier à la quatrième de ces conférences, d'où j'extrais cette phrase à retenir : « Peut-être le judaïsme hellénisé a-t-il été la passerelle par laquelle les influences des Mystères sont arrivées jusqu'au christianisme » (p. 81). — Page 68, il me semble que M. Guignebert adopte trop facilement les conclusions de Foucart sur l'absence de tout enseignement proprement dit à Eleusis ; il faudrait du moins prendre la peine de discuter ce que j'ai dit à l'encontre de cette thèse, qui ne tient pas

assez compte de la lettre des textes anciens et en méconnaît systématiquement l'esprit (*Cultes*, t. V, p. 92, 102).

S. R.

O. Weinreich. *Antikes Gottmenschentum* (extr. des *Neue Jahrbücher*, 1926, p. 633-51). — Intéressante étude, sans références, sur la tendance de l'esprit antique à honorer le génie et la puissance en concluant de ces dons divins à la nature divine des individus ainsi privilégiés. Quand nous parlons aujourd'hui du « divin Racine » ou de la « divine Bartet », son interprète, nous cédons encore à la même illusion que lorsque Lucrèce voyait un dieu en Épicure, lorsque la légende faisait d'Apollon le père de Platon. « Nouvel Apollon, nouveau Dionysos », tels sont les noms qu'on donne aux rois hellénistiques et aux empereurs. « Celui qui porte ma chaise percée ne le croit pas », disait l'un d'eux. Le *Roi Soleil* eût pu en dire autant. La question se rattache à celle des rois thaumaturges, si bien étudiée récemment par M. Bloch. M. Weinreich laisse ouvert le problème qui se pose nécessairement et forme comme le centre de son enquête : « Le christianisme a-t-il vaincu l'esprit antique parce qu'il lui ressemblait tant, on l'a-t-il vaincu parce qu'il y avait en lui des éléments qui manquaient à l'antiquité? » Il se contente de conclure, en bon pédagogue, que l'étude des religions antiques n'est pas celle de choses mortes et qu'elle nous rapproche, au contraire, de ce qui fait l'objet le plus cher de nos préoccupations intellectuelles. Cela tourne un peu court.

S. R.

A. Causse. *Les plus vieux chants de la Bible.* Paris, Alcan, 1926; in-8, 175 pages. — Le mot *postexilique*, « tarte à la crème » de l'hypercritique, n'est pas du goût de l'auteur, interprète autorisé d'une réaction traditionaliste qui se poursuit depuis quelques années dans le domaine des études bibliques. L'Ancien Testament a conservé de très vieux chants, le plus ancien étant celui de la *vendetta* de Lamech, incompréhensible dans le contexte, intelligible à qui l'en sépare « Les Israélites, aux XIIe et XIe siècles, n'étaient pas précisément un peuple de primitifs arriérés et sans formation artistique. Ils avaient une littérature lyrique développée, et des œuvres comme le chant de Débora ou la complainte sur la mort de Saül et de Jonathan devaient avoir leurs parallèles dans la littérature cultuelle » (p. 83). Parmi le personnel des sanctuaires, à côté des prêtres qui interrogeaient l'oracle et présidaient à l'action sacrée, il y avait les *Mechôrerîm*, qui avaient pour fonction de chanter les hymnes et d'ordonner les liturgies. C'est parmi ces *Mechôrerîm* qu'il convient de chercher les auteurs et les rédacteurs des psaumes, sans cesse remaniés, il est vrai, par les chanteurs du sanctuaire, mais dont le fonds est ancien; dans leurs éléments constitutifs, un très grand nombre des psaumes cultuels datent de l'époque royale et l'on peut même reconnaître dans certains morceaux des éléments prédavidiques (p. 88). Les *Psalmenstudien* de Mowinckel (1921-4), dont l'auteur a rendu compte dès 1922 (*Rev. d'hist. et de phil. relig.*, p. 284-6), ont orienté l'exégèse du Psautier dans une voie nouvelle, celle de l'étude comparative des poésies religieuses et populaires, des chants cultuels et liturgiques; cette voie n'est pas celle de l'école de Wellhausen.

S. R.

P. Humbert. *Essai d'analyse de Nahoum* (extrait de la *Zeitschr. für alttestam. Wissenschaft*, 1916, p. 266-280). — Qui lit *Nahum* dans une Bible sans commentaires n'y voit, s'il veut être sincère, qu'un galimatias grandiloquent. Mais une exégèse intelligente peut l'éclairer. Le livre de ce prophète est de l'automne de 612; il a pour occasion la chute de Ninive. « Toute l'affabulation correspondrait bien à ce qu'on peut attendre d'un panégyrique de Jahvé en ce nouvel an tout retentissant encore de la ruine du maître de l'Orient. Le ton enthousiaste ou, par instants, quasi liturgique de Nahum s'expliquerait naturellement dans le cadre du Rosh Hashānā, en corrélation avec les cérémonies religieuses qui s'accomplissaient ce jour-là [1]. »

S. R.

H. Idris Bell. *Juden und Griechen im römischen Alexandreia.* Leipzig, Hinrichs, 1926; in-8, 52 pages, avec deux planches. — Bon exposé d'ensemble, avec références à la fin, d'une question où les textes ne manquent pas, mais qui reste obscure. L'auteur n'admet pas (p. 20) que j'aie eu raison de reconnaître une allusion à l'agitation chrétienne naissante dans la lettre de Claude en 41 aux Alexandrins et aux Juifs, et cela tout en trouvant « étonnante » l'analogie littérale constatée par M. Cumont entre les termes de la sortie de Claude et *Actes*, XXIV, 5. « Si, dit-il, les mouvements antijuifs signalés à la même époque par Malala à Antioche et peut-être relatifs à la propagande chrétienne se sont aussi produits ailleurs, Claude peut fort bien avoir eu le sentiment que les Juifs étaient un danger pour leurs voisins et pour la paix du monde. Cela concédé, le passage n'est pas une allusion directe au christianisme, mais pourtant la première trace historique de l'agitation que devait provoquer la propagande chrétienne. » Cela signifie que j'ai raison (bien qu'ayant tort), ou cela ne signifie rien du tout. Au paragraphe suivant, ce que M. Bell dit de l'expulsion de 49 n'est pas plus clair et témoigne de l'embarras d'un savant qui craint un peu d'aller au fond des choses et tourne autour. Je maintiens intégralement mon opinion, qui a fait depuis plus d'une recrue.

S. R.

Arthur Drews. *Le mythe de Jésus.* Trad. **Robert Stahl.** Paris, Payot, 1926; in-8, 255 pages. 25 francs. — Les exégètes sérieux sont d'accord pour reconnaître qu'il est difficile, peut-être même impossible, de dégager le Jésus historique de la primitive légende chrétienne, toute baignée qu'elle est dans le mythe très ancien du dieu victime et ressuscité. Mais de là à nier complètement le Jésus historique, il y a loin. M. Drews fait cela depuis 1909, le répétant à plaisir dans une dizaine d'ouvrages; je n'en avais lu qu'un, qui m'avait édifié sur la science et la méthode de l'auteur. Celui dont on nous offre aujourd'hui une traduction est de 1924; il ne méritait guère cet honneur, d'autant plus que les deux dernières années ont vu verser au débat deux do-

1. L'auteur ne discute même pas l'opinion d'Ernest Havet (qui était aussi celle de son fils Louis): « Il faut en revenir au temps des Séleucides et le roi d'Assur (III, 18) est encore ici, comme dans les autres prophéties, le roi de Syrie. On doit donc admettre que Ninive représente Babylone ou Séleucie prise par les Parthes dans leur invasion du milieu du IIe siècle. Je rappelle que dans un verset de Nahum, la Vulgate a traduit le nom de Nopar par celui d'Alexandrie, III, 8. » (*La Modernité des prophètes*, 1891, p. 154.)

cuments de suprême importance qu'ignorait M. Drews et qu'aurait dû, tout au moins, signaler son traducteur : 1° la lettre écrite par Claude aux Alexandrins (41), faisant, comme je crois l'avoir prouvé, une allusion directe à l'agitation messianique, dénoncée à l'empereur par ses familiers juifs, et confirmant, comme l'a montré M. Cumont, un texte des *Actes* (1924) ; 2° le texte slave de la *Guerre des Juifs* de Josèphe, connu en traduction depuis 1906, mais présenté pour la première fois sous une forme vraisemblable, dépouillé d'interpolations grossières, par M. Eisler (1925). Ce texte, qui n'est pourtant pas tombé du ciel, nous apprend du nouveau, notamment ceci : que Jésus a été condamné par Pilate pour avoir pris part à une révolte — la *stasis* de Marc — dirigée par des prolétaires, des mécontents et des illuminés juifs contre l'oligarchie cléricale et capitaliste juive, docile par peur aux Romains. Mais, dira un lecteur attentif, n'avez-vous pas vous-même, depuis 1905, soutenu que la crucifixion de Jésus, étant formellement prédite au psaume XXII, ne pouvait pas être plus historique que le partage des vêtements, prédit au même psaume? Eh bien! J'ai eu raison et tort à la fois. Raison de soutenir — le premier, je crois — que l'importance attribuée à XXII, 16, était très antérieure à Justin; tort de nier (puisque je ne niais point l'existence de Jésus) que les Romains aient *pu* le crucifier. J'aurais dû conclure, comme je le fais maintenant, que le premier verset du psaume qu'on pourrait appeler *psaume du crucifié*, verset que Jésus aurait prononcé sur la croix, marque clairement le début d'un travail d'exégèse naïve qui, partant de cette apparente réalisation d'une prophétie, chercha d'autres prophéties dans toute la Bible et donna naissance à l'histoire évangélique que nous avons. Cette histoire est tout entière suspendue, si l'on peut dire, aux clous de la croix. La croix et les clous appartiennent à l'histoire; je n'aurais jamais dû en douter.

Dans la préface du traducteur, non exempte de réserves sur l'œuvre traduite, je trouve plus de bon sens que dans tout le reste du volume [1].

S. R.

---

1. P. 27, n. 1 : « La quatrième églogue de Virgile, où sont célébrées les joies de la vie rustique » (!). — P. 29-30, tout ce qui touche à l'influence de la religion des Perses sur les Juifs confond les époques. — P. 36, quels textes autorisent à parler de Juifs banquiers et négociants au IIe siècle ? — P. 46 : « Il est évident (!) que le passage des eaux (mer Rouge, Jourdain) se rapporte au passage du soleil par la partie du zodiaque qui correspond à l'hiver ou à l'eau ». — P. 47 : « Le guérisseur Esculape, qui porte aussi le nom de Jasios (Jason, forme grecque de Josué), avait été arraché, dit-on, par son père Apollon du corps de sa mère qui brûlait (cf. *Zacharie* III, 2, où le grand sacrificateur Jehosuah est qualifié de « tison tiré du feu »). A la page suivante, il est question de Jason, apparenté à Josué et à Jésus, « qui avec ses 12 (ou 52) compagnons, conquiert la Toison d'Or, signe zodiacal du bélier ». La longue note des p. 49-50 contient encore de pires inepties, par exemple que le nom du dieu celtique Hesus dérive de la syllabe *Jes*, désignation d'un être divin chez tous les peuples, ou du moins chez presque tous. Mais on a vraiment mieux à faire que d'insister sur toutes les *wilde Phantastereien* d'un dilettante qui ne sait même pas alléguer ses sources avec précision. Quant aux modernes — extravagants (par exemple Robertson, Hochart et Cie, cf. p. 100, 170-174) ou raisonnables, — il en use sans discrétion ni critique. Le « scandale scientifique » dont parle M. Drews (p. 177), le voilà! Pour être équitable, je reconnais pourtant du mérite aux p. 209-234, où le philosophe qu'est l'auteur prend le pas sur l'historien qu'il n'est pas.

G. A. van den Bergh van Eysinga. *La littérature chrétienne primitive* (coll. *Christianisme*). Paris, Rieder, 1926; in-8, 235 pages. — Élève du Hollandais C. van Manen (1842-1905) et, comme lui, exégète d'extrême gauche, M. van Eysinga nous dit ici ce qu'il pense des textes du Nouveau Testament, des premières *Apologies* et des œuvres didactiques comme la *Didaché.* En radical convaincu, l'auteur écrit : « L'antiquité ne nous a transmis aucun renseignement sur un Jésus purement humain... dû en somme à la fantaisie rationaliste du XVIIIe siècle... Il est évident que le christianisme doit son origine à un homme ou à plusieurs, comme le culte de Dionysos, d'Osiris et d'Héraclès; mais il n'est pas plus évident qu'un certain Jésus en soit le créateur que de supposer que Dionysos, Osiris ou Héraclès soient des personnages historiques... Jésus est le nom du Christ divin devenu homme, comme Krishna est le nom de Vichnou réincarné. » On voit, par cet échantillon, que l'auteur n'est pas à demi-sceptique. Mais depuis la publication du Josèphe slave par Berendts (1906) et surtout depuis le parti qu'en a tiré Eisler en distinguant le fonds cru authentique des interpolations (voir *Revue arch.*, 1926, I, p. 322), un tel scepticisme n'est plus de mise — à moins qu'on ne démontre d'abord, ce qui n'a pas été fait, la non-valeur absolue du Josèphe slave. *Hic jacet lepus* [1].

S. R.

P. Monceaux. *Saint Martin.* Récits de Sulpice Sévère mis en français avec une introduction. Paris, Payot, 1926; in-8, 292 pages. — « Le cas de saint Martin, écrivait M. Loisy en 1913 (*Rev. d'hist. relig.*, p. 566), est peut-être moins paradoxal qu'il n'a paru à M. Babut lui-même. Il ne manque pas de saints dans le calendrier, et même de personnages plus augustes que le commun des bienheureux, dont la gloire posthume n'aurait pu être prévue de leur vivant, qui ont été fort maltraités de leurs contemporains, et que des circonstances particulières, de pieux dévouements, l'intérêt d'une cause sacrée, le mirage de la foi ont portés aux honneurs suprêmes de la religion. » Il y a, dans ces lignes réfléchies et mesurées, une concession partielle à la thèse *antimartiniste* de Babut, que M. Monceaux croit avoir été entièrement et définitivement réfutée par M. Jullian et le R. P. Delehaye. « Jeu d'esprit », dit-il, et il croit inutile d'ouvrir à nouveau un débat dont l'élément essentiel est la *fides* due à Sulpice-Sévère, notre presque unique et très séduisant témoin [2]. Pour apprécier cette séduction, il faut lire ce joli volume, le premier où l'on trouve, mis en français élégant, mais sans infidélité aucune, ce qu'il y a de meilleur dans la *Vie*, les *Lettres* et les *Dialogues*, sans oublier ce qui, dans la *Chronique* du même, se rapporte au procès des Priscillianistes, où la modération

---

1. Quelques opinions : Marc est postérieur à Matthieu (p. 52) ; la traduction grecque de l'évangile des Hébreux est la source commune de Matthieu et de Marc (p. 64) ; Luc écrivait probablement à Rome (p. 66) ; l'évangile de Marcien est le remaniement d'un évangile précanonique de Luc (p. 72) ; l'évangile de Jean est un document gnostique adapté aux besoins de l'Eglise canonique (p. 78) ; le livre des Actes est postérieur à 150 (p. 95) ; les Epîtres de Paul ne sont pas moins apocryphes que celles d'Ignace (p. 106), etc.

2. Dès le temps de cet hagiographe, son texte prouve que ses récits laissaient bien des gens sceptiques ; s'il n'en a pas moins affirmé qu'il disait vrai, alors qu'évidemment il se trompait, on n'a pas de peine à conclure sur la confiance qu'il mérite. M. Monceaux passe trop facilement là-dessus.

de saint Martin lui fit tant d'honneur. Quoi qu'on pense de sa thaumaturgie, il lui reste la gloire *parum aemulata* d'avoir le premier protesté contre le premier meurtre commis sous prétexte d'hérésie, celui de Priscillien [1].

S. R.

Étienne Gilson. *Saint Bonaventure et l'iconographie de la Passion.* Paris, Picard, 1924; in-8, 20 pages, avec 1 planche. — Remarquable addition aux beaux travaux de M. Émile Mâle. L'auteur insiste avec raison sur un texte négligé de saint Bonaventure : *Domine Jesu... qui in tuae matris manibus, ut pie creditur, recipi voluisti.* Voilà le motif de la *Pietà,* qui ne devait passer que plus tard dans l'art du moyen âge, et ce motif est d'origine populaire. « Si donc la piété franciscaine nous apparaît, dès le XIIIe siècle, comme une source fécondante, c'est peut-être que, à la manière des sources, elle avait recueilli, avant de les répandre à son tour, les eaux de la terre et du ciel. » Parmi ces « eaux de la terre », qu'énumère M. Gilson [2], je compte l'apport essentiellement *bouddhique* du catharisme, mais je crains que l'auteur soit de ceux qui ont quelque peine à en convenir.

S. R.

Euripide. *Le Cyclope. Alceste. Médée. Les Héraclides.* Texte et trad. de **L. Méridier.** Paris, Les Belles-Lettres, 1925; in-8, XXXIX et 470 pages (Collection Budé). — Voici — après tant d'autres — un bien beau volume et qui promet des plaisirs exquis à ses lecteurs. *Alceste* et *Médée* sont des chefs-d'œuvre; *le Cyclope* est divertissant; *les Héraclides,* bien que « bâclés » (p. 194), ont de beaux passages où « Macarée annonce Polyxène, comme Alcmène fait pressentir Hécube ». Au cours d'une discussion pleine de finesse, l'éditeur repousse, sans en nier la force, la thèse de Wilamowitz, d'après lequel les *Héraclides* ne seraient qu'un fragment, dénaturé d'ailleurs par des interpolations. — L'introduction, avec la biographie d'Euripide (où le témoignage papyrologique du *Bios* de Satyros n'est pas négligé), est un excellent morceau d'érudition éclairée par un goût sûr. Que nous sommes loin du temps où Firmin-Didot, pour publier la *Bibliothèque grecque,* ne pouvait guère faire appel qu'à des Allemands! La *Bibliothèque Budé* sera célébrée, comme un événement capital, dans toute histoire future de la philologie [3].

Fr. Boll. PLATON. *Gastmahl.* Texte et trad. Heimeran, Munich, 1926;

1. Voici un jugement plein de bon sens : « Il ne s'agit pas pour nous de savoir si saint Martin a fait tel ou tel miracle; il s'agit de savoir si, de son vivant, on croyait réellement qu'il l'avait fait. A cela se réduit nécessairement, en ce domaine et pour cette époque, la vérité historique. » (p. 19 de l'*Introduction*). — P. 48, à propos des croyances apocalyptiques de Martin, M. Monceaux écrit : « Pour Martin, ce n'est pas là un rêve à longue échéance : déjà est né l'Antéchrist. » Mais Martin n'a pas inventé cela, c'est dans la *Prima Johannis,* IV, 3. — Malgré sa brièveté, ce qui est dit de saint Martin dans l'art est excellent (p. 82 sq.); tout au plus pourrait-on vouloir ajouter (p. 86), parmi les œuvres capitales, celles d'Assise et de Treviglio (*Rép. peint.*, I, 573 ; II, 631 ; IV, 573).

2. « Mouvements de piété affective et de réforme religieuse, prédication du petit clergé » (p. 20).

3. La traduction abonde en vers blancs ; il y en a de très bons. Pourquoi le vers *Hérad.* 944 n'est-il pas traduit ?

in-12, 200 pages. — L'éminent helléniste Fr. Boll avait gardé dans ses cartons une édition et traduction manuscrites du *Banquet*, que G. Herbig s'était chargé de publier; il mourut subitement et c'est à M. R. Herbig que l'on doit ce joli volume, ornement de la série des *Tusculum Bücher*, analogues à ceux de la *Lœb classical library*, de la *Collection Budé* et de la fondation B. Metge en Catalogne[1]. La traduction, que Boll n'avait cessé de retoucher, n'est pas seulement lisible : elle pénètre profondément dans l'intelligence du texte et se recommande à l'attention des futurs interprètes, comme aussi à ceux qui, médiocrement familiers avec un vrai chef-d'œuvre, voudraient s'initier plus complètement à ses beautés. Le texte est celui de l'édition Schöne (3e éd., 1909), avec quelques légères modifications.

S. R.

Aristòtil. *Poètica. Constitució d'Atenes.* Text i traduccio de **J. Farran y Mayoral.** Fundació Bernat Metge, 1926; in-8 de x-49 et xi-81 pages. — Deux courtes notices exposent l'état actuel des problémes historiques ou philologiques posés par ces deux traités. Les textes ont été établis d'après les travaux de Bywater et de Christ pour la Poétique; pour l'Ἀθηναίων πολίτεια l'auteur a utilisé principalement ceux de Kenyon, Sandys, Blass-Talheim et Haussoullier. La traduction vise à être aussi proche du texte que possible.

R. L.

David Moore Robinson. *The Greek Bucolic Triad.* Lexington, 1926; in-8, 23 pages. — « *Says Mackail... Says Cholmely... Says Leigh Hunt...* » *But what do* YOU *say, Sir ?* On voudrait vraiment que les bibliothèques trop riches des États-Unis missent la clef pour dix ans sur les bibliographies, les livres de seconde main et les commentaires; un lettré français, qui relit avec délices Nisard, Boissier, Martha et bien d'autres, ne peut supporter certains *essais* venus d'Amérique, avec leur aspect de mouchoirs multicolores. Est-ce un effet du goût germanique pour le « travail organisé »? Alors je préfère un peu d'anarchie... et de talent.

S. R.

Q. Curci Rufus. *Historia d'Alexandre el Gran.* Vol. II. Text revisat per Joan Estelrich, traducció del Dr Manuel de Montoliu. Barcelone, Fundació Bernat Metge, 1926; in-8° de II-136-136 pages. — Ce second volume contient le texte et la traduction des livres V-VII de l'*Histoire d'Alexandre le Grand.* Le texte a été établi principalement d'après les dernières éditions d'Hedicke, de Vogel, Daniste et Stangl; les *Osservazioni* de L. Castiglioni et les corrections plus récentes apportées par cet auteur ont été également utilisées. Dans les notes qui accompagnent la traduction, on ne trouvera guère que des éclaircissements d'ordre historique et géographique. Un troisième volume est annoncé dans lequel prendront place une carte de l'empire d'Alexandre et des notes plus détaillées.

R. L.

1. Ont paru : Horace, *Odes et épodes* ; Tacite, *Tibère* ; Ovide, *L'art d'aimer* ; Eschyle, *Les Perses* ; Plutarque, *L'éducation des enfants* ; Lucien, *Peregrinus* ; Alciphron, *Lettres* ; Catulle ; Sophocle, *Antigone* ; Héraclite, *Fragments*. A cela s'ajoutent les *Tusculum-Schriften* : Bürger, *Les mystères* et *La femme grecque* ; Stemplinger, *Technique antique* ; Kroll, *Amitié et amour éphébique* ; Poeschel, *Jugements des anciens sur l'art et les artistes*. Enfin, un *Tusculum-Kalender*, comprenant 300 aphorismes antiques, texte et traduction, rangés par sujets.

Arthur Darby Nock. *Sallustius concerning the Gods and the Universe.* Cambridge, University Press, 1926 ; in-8, CXXIII-48 pages. — On a souvent signalé la nécessité d'une édition critique du petit traité du philosophe Salluste sur les dieux, que Gilbert Murray a mis en relation avec la réforme de Julien. Voilà qui est fait. L'auteur appartenait probablement au cercle de l'empereur; il lui fait des emprunts, ainsi qu'à Jamblique. Son style est celui des Atticisants stricts du IVe siècle. Nous avons un bon manuscrit, celui de l'Ambroisienne, et le texte, accompagné ici d'une traduction, se lit sans peine. L'introduction de l'éditeur est un remarquable monument d'érudition, très important pour l'histoire religieuse du temps de Julien [1].

S. R.

Docteur Joachim Stern. *Maecenas*, Berlin, J. Stern, 1927; gr. in-594 pages, Prix : 80 mark (!). — Comme livre d'adresses, comme liste (sans commentaires sur leur nature) de collections publiques et privées, de boutiques d'antiquaires, etc., cet ouvrage, fruit d'un labeur considérable, rendra service même aux archéologues. Il n'est pas toujours indifférent de savoir, par exemple, quels musées et quels amateurs existent au Canada, bien que cela intéresse surtout les marchands en quête de clients. Le caractère commercial de l'entreprise est d'ailleurs souligné par le fait que certains noms d'antiquaires, de restaurateurs de tableaux, etc., sont recommandés à l'attention par des encadrements. Les vérifications auxquelles j'ai procédé m'ont naturellement révélé beaucoup d'erreurs de détail; cela était inévitable, mais si l'on y avait mis moins de soin, il y en aurait bien davantage, comme dans les anciennes compilations de Ris-Paquot.

S. R.

Annuaire des Musées nationaux, 1927 ; in-8, 128 pages, avec nombreuses gravures. — On ne peut qu'applaudir à cette utile et élégante publication, pleine de renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs sur l'organisation, le personnel et les acquisitions des différents Musées dits nationaux (à distinguer de ceux qui sont départementaux ou municipaux). Quelques œuvres d'art récemment entrées au Louvre sont parfaitement reproduites. S'il faut une critique, elle portera sur la page 35 où on lit (comme ailleurs aussi) : *Principal don effectué dans l'année.* Le don que « j'effectue » en retour est d'insinuer que cela n'est guère français.

S. R.

Louis Hautecœur. *Musée national du Louvre. Catalogue des peintures exposées*, t. II. *École italienne et espagnole.* Paris, Musées nationaux, 1926; in-12, 204 pages, avec 64 planches. — D'abord, un historique assez détaillé de la collection (p. 13, qu'est-ce que le *Raphaël* envoyé à Bruxelles sous Napoléon Ier? p. 19, *Delamonce* n'existe pas, lire *Delamarre*), écrit avec l'opti-

1. La lacune indiquée d'après Wendland (VI, 12) n'est pas justifiée (p. 12). — P. 26 (VIII, 13), ἀγγέλους pour ἀνθρώπους est une jolie et évidente correction. — P. 34 (XVIII, 7), qu'est-ce que le κόσμος des temples qu'on enlève aux jours néfastes ? Je crois qu'il doit s'agir de tapisseries ou de toiles peintes, et c'est un renseignement précieux.

misme qui convient à un texte officiel; puis un catalogue sommaire, mais très soigné, avec historique abrégé des œuvres, abstraction faite de toute bibliographie, de toute discussion sur les attributions, les repeints, etc. Les *listes d'attributions* données pour certains tableaux, sans références, n'apprennent pas grand'chose. Comme le Bianchi (nº 1167) est déjà désigné ainsi dans le catalogue de Villot, il est inexact de faire honneur de cette attribution à Herbert Cook. Le nº 1156 (portrait de deux hommes) a été rendu à Giov. Bellini par Berenson repentant (il y avait de quoi) et il est vraiment fâcheux qu'il continue à porter le nom de Cariani, dont les œuvres signées sont médiocres. — Nº 1192 *(Noces de Cana)*, on lit que ce tableau fut échangé en 1815 contre le *Repas de Simon le pharisien* de Le Brun; mais plus haut (p. 16), on a lu qu'il fut échangé contre une *Madeleine* de Le Brun (le premier renseignement est seul exact). — Page 54, je ne comprends pas cette notice du nº 1267 : « A été donné à Crivelli par Tauzia, Rushforth, L. Testi. Attribué à Crivelli par Reiset. » Est-ce que *donné* et *attribué* ne seraient pas synonymes? — Page 102, les dimensions indiquées de la petite *Nativité* de Francia sont dix fois trop fortes. — Page 154, Gréau se prénommait *Julien*, non *Jules*. — En somme, ce catalogue, si longtemps attendu, rendra service, sans dispenser de celui qu'a publié Seymour de Ricci. M. Hautecœur parle de ce livre dans son *Avertissement ;* mais, après l'avoir qualifié d' « érudit », il ajoute que l'auteur « a eu communication des inventaires dressés par le conservateur ». Enquête faite, je réponds : « Oui, *pendant deux heures ;* après quoi, défense d'y toucher. »

S. R.

P.-J. Angoulvent. *La chalcographie du Louvre*. Paris, Musées nationaux, 1926; in-16, 163 pages, avec nombreuses gravures. — On lit avec intérêt la bibliographie, l'historique et la description (sommaire) de la chalcographie du Louvre, suivis d'une notice sur les procédés de gravure. Viennent ensuite des réductions photographiques des plus importantes gravures en vente (sans indication des prix), plus deux tables : 1º des graveurs cités; 2º des peintres, dessinateurs et sculpteurs cités. Je ferai observer que la chalcographie possède toutes les planches du Recueil de Clarac, gravées par Texier, et que pourtant Texier manque à la liste des graveurs. C'est qu'il s'agit, en réalité, moins d'un catalogue que d'un guide à l'usage des acheteurs. Exécution et tirage des petites phototypies sont remarquables. On demande maintenant un vrai catalogue.

S. R.

Verzeichiss der Verkaeuflichen Gipsabguesse. Dresde, 1926; in-8, 64 pages. — Bon catalogue de 834 moulages en vente à Dresde (atelier de moulages de l'État). Pour chaque objet, on trouve les indications suivantes : 1º bibliographie, s'il y a lieu; 2º prix du moulage en blanc, après suppression des coutures ou peint en fac-similé. Ces prix, étant donné le cours du mark, sont fort élevés; ainsi un moulage patiné de l'Hercule Farnèse de Naples revient à plus de 10.000 francs de notre monnaie. Mais l'exemple de ce catalogue modeste et pratique mérite d'être suivi.

S. R.

L. Finot, H. Parmentier, V. Goloubev. *Le temple d'Içvarapura (Bantay Srei, Cambodge)*. Paris, Vanœst, 1926; in-4°, x-138 pages, avec 72 planches et 14 gravures (*Mém. archéol. de l'Ecole française d'Extr.-Orient*, t. I). — Dans une forêt qui s'étend à 25 kilomètres au nord-est d'Ankor-Thom, le lieutenant Marec, du Service géographique cambodgien, découvrit en 1914 le temple dit *Bantay Srei* (citadelle magnifique?) qui fait partie d'un centre dit *Içvarapura*. L'étude architecturale en fut commencée par M. H. Parmentier (1916); avec le concours de M. Goloubev, elle fut poursuivie et terminée par lui en 1924; d'où le présent volume, luxueuse monographie, qui doit être suivie d'autres sur le temple de Confucius à Hanoï, sur les antiquités chinoises en pays annamite, sur le Bayon d'Ankor, etc. Le temple d'Içvarapura, dont la décoration est extrêmement riche, date en partie du xe, en partie et surtout du xive siècle; les constructions sont en grès, latérite et briques. On croyait jusqu'à présent que l'art khmer avait atteint son apogée, suivi d'une chute brusque, au xiie siècle; nous voyons maintenant qu'il a duré un siècle et demi de plus et que le xive siècle, loin de marquer une décadence, a été l'époque d'un renouveau, d'une seconde école d'imagiers très inventifs. Les longues inscriptions ont toutes été transcrites et traduites; elles datent de 969 à 1300 environ. Parmi les ensembles décoratifs et les fragments de grandes statues, il y a de véritables chefs-d'œuvre de l'art asiatique, reproduits avec une perfection digne d'eux (p. ex. pl. 39).

S. R.

K. Hamada et **S. Umehara**. *A Royal tomb at Keishû*. Government general of Chosen, 1924; 3 volumes in-8 et in-4° avec nombreuses planches, cartes et dessins (résumé insuffisant du texte en anglais). — On a depuis longtemps signalé près de Keishû, ancienne capitale coréenne, d'énormes tumulus. L'un d'eux, fouillé en septembre 1921, a livré d'extraordinaires trésors, écrasés seulement par suite de l'effondrement de deux chambres funéraires ou grands cercueils en bois. Parmi les bijoux recueillis, il y a une magnifique couronne d'or, des pendants d'oreilles, une ceinture décorée d'or, des bracelets et des bagues d'or et d'argent, des sandales de bronze doré, quantité de vases en argile, en métal, en bois laqué, en verre, des épées, des parures de chevaux, etc. Au total, près de 500 objets. Les miroirs de bronze et les statuettes funéraires de style chinois font défaut. Le verre est rare et doit être importé, les Chinois n'en ayant fabriqué qu'après l'époque des Tang (617-907).

Une pendeloque d'or en forme de poisson rappelle, mais de fort loin, le poisson de Vettersfelde, localité qui, soit dit en passant, n'est pas en Russie (p. v), mais près de Berlin. Si quelques décorations trahissent une influence sibérienne, l'ensemble est *sui generis* et paraît bien coréen, révélant une civilisation dont on ne sait encore presque rien, du moins en Europe.

S. R.

Hartley Burr Alexander.. *L'art et la philosophie des Indiens de l'Amérique du Nord*. Préface de A.Van Gennep. Paris, Leroux, 1926; gr. in-8, iii-118 pages, avec 26 planches dont 6 en couleurs. — L'auteur a étudié personnellement les Peaux-Rouges et a lu sans doute tout ce qu'on a écrit à leur sujet. Il est plein de sympathie pour leurs mythes et leurs mystères,

leur musique, leur danse, leur vie rituelle. Tout ce qu'il a écrit là-dessus est d'une réelle valeur[1]; mais nous ne nous occupons ici que de l'art. A la vérité, les spécimens d'art décoratif réunis sur ses planches sont assez curieux; voyez notamment les vases peints des *pueblos* (pl. XV-XXVI). Mais les peintures représentant des scènes avec figures dérivent évidemment de mauvais modèles européens et méritaient à peine une mention (pl. X-XIII). On chercherait en vain, dans le texte, une caractéristique un peu serrée et précise de cet art. Nous dire que « le goût du beau se manifeste presque exclusivement dans le costume et l'ornement personnel », que « l'art vrai de ces régions se trouve dans la peinture sur peau, la broderie en perles, les ouvrages de plumes », ce n'est pas nous apprendre grand'chose. Ce qui est dit des *pueblos* du Sud-Ouest est très insuffisant et l'éloge de la « peinture d'inspiration naturaliste » créée par les Indiens ne tient pas compte du fait que ces mauvaises illustrations n'ont rien d'original. Il faut souhaiter qu'une publication plus archéologique que celle-ci nous apporte un jour le bilan, dressé avec critique du peu que l'art des Peaux-Rouges du Nord a produit d'intéressant.

S. R.

P. Lavedan. *Qu'est-ce que l'urbanisme? Histoire de l'urbanisme*, 2 vol. in-8 et in-4, de 269 et 518 pages, avec nombreuses figures. Paris, H. Laurens, 1926. — Le mot *urbanisme*, qui est nouveau, rappelle tout de suite aux archéologues le nom d'Hippodamos de Milet, considéré comme le fondateur de cette science. A tort, dit M. Pierre Lavedan, car l'esprit hippodamien est la négation même de l'urbanisme. Il substitue à la souplesse de la vie l'inflexibilité de la géométrie. De quel droit imposer à la ville de montagne le plan qui ne peut convenir qu'à la ville de plaine? La loi suprême est celle de l'adaptation ; l'urbanisme doit être opportuniste. Si l'on entend par là « l'étude générale des conditions et des manifestations d'existence et de développement des villes », l'urbanisme ressort de l'histoire, non de tel système d'esthétique *a priori*. « Qu'un plan de ville soit une œuvre d'art susceptible d'être étudiée au même titre qu'une église, un château, une maison; qu'on puisse distinguer des types de plans de villes, c'est peut-être une idée récente (bien que le moyen âge ait associé certains plans de villes à des figures d'animaux), mais qui nous paraît assez pleine de sève et de vie pour inspirer et justifier un nouveau chapitre de l'histoire générale de l'art : l'*histoire de l'architecture urbaine.* » Théorie et histoire, voilà ce que nous apportent ces deux importants volumes, qui instruiront le sociologue et l'économiste autant que l'édile et l'architecte. Œuvres originales, fortement pensées et qui resteront.

S. R.

1. Voir l'article de Kreglinger, *Rev. hist. Rel.*, mai-juin 1926, p. 309.

Le Gérant : **PARDOUX.**

6147-27. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LA VÉRITABLE ORIGINE DE CARMONA[1]

ET LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DES ALCORES

Il y a cinquante ans, les données sur l'origine des établissements antérieurs à la domination romaine en Espagne étaient encore si incertaines que, pour écrire l'histoire d'une ville d'antiquité reconnue, comme Carmona, il fallait se contenter de reproduire les affirmations des historiens qui se copiaient les uns les autres. « Sa fondation, nous dit-on, se perd dans la nuit des temps; ses premiers habitants furent les Chaldéens; ses fondateurs Tubal-Caïn, Hercule, Geryon ou les Titans. »

Les critiques d'aujourd'hui ne s'arrêtent pas à l'examen de pareilles légendes. Aux sciences auxiliaires de l'histoire : géologie, ethnologie, philologie, et surtout à l'archéologie préhistorique, nous devons des renseignements précis sur les occupations successives de l'ancien site de Carmona.

Mon inoubliable ami, le docteur Don Manuel Fernandez Lopez, dans l'introduction de son *Histoire de Carmona*[2], exposant le peu qu'on savait alors sur les temps antérieurs à l'occupation romaine, écrivait : « Des constructions appelées mégalithiques, nous ne connaissons pas la moindre trace, ni à Carmona, ni aux environs », et il ajoutait : « Reste-t-il à Carmona quelque chose des dominations phénicienne ou carthaginoise? Rien, absolument rien; tout a disparu. »

Voilà ce qu'écrivait, il y a quarante ans (en 1886), l'historien de Carmona. On venait alors de découvrir les intéressants hypogées de la nécropole romaine, ce qui fournit à

1. Ville de 25.000 habitants, à 38 kilomètres de Séville.

2. Manuel Fernandez Lopez, *Historia de la Ciudad de Carmona*, Sevilla, 1886.

mon ami l'occasion d'écrire un long chapitre sur les coutumes adoptées par les anciens habitants de Carmona, au contact de la civilisation romaine. Mais, comme je l'ai déjà dit, on continuait à tout ignorer des époques antérieures.

En 1894, je décidai d'explorer toute la chaîne des Alcores : le *Campo Réal*, l'*Acébuchal*, l'*Alcaudété*, où bientôt je découvris de nombreux vestiges d'anciennes habitations et des sépultures, depuis les temps néolithiques jusqu'à la deuxième guerre punique. L'archéologie des Alcores allait nous dévoiler les secrets de la préhistoire et des temps ibériques, pour toute la région de Séville à Cordoue. Je ne m'étendrai pas, pour le moment, sur ces intéressantes découvertes et je reviens à la question de l'origine de notre ville, si admirablement située, qui s'avance comme un haut promontoire maritime, dominant la campagne et la vallée, plateau élevé où de tous temps exista la ville qui d'abord s'appela *Carmo*, puis *Carmon*, *Carmona*, *Karmuna* et *Carmona*, variantes qui correspondent aux occupations successives des Ibères, Celtes, Carthaginois, Romains, Visigoths, Arabes et Castillans.

***

Rappelons ici quelques noms géographiques d'origine ibérique de la région. Nous connaissons l'écriture ibérique, nous en déchiffrons beaucoup de mots, mais leur signification, sauf pour quelques-uns, nous est encore inconnue. Par la langue ibérique on entend les vocables primitifs des Ligures et des Ibères de l'âge de bronze, avec d'autres de l'âge du fer, des Celtes et des Carthaginois.

Carmo. — Sur le sens du mot *Carmo*, il faut négliger tout ce qui a été dit [1] : le préfixe *Car* nous permet seulement de joindre ce nom au groupe des plus anciens établissements

1. *Charmon*, *Baal Charmon en Syrie* (Condé), *Carmo* = *Car* (élévation) et *Men* ou *Mon* (force), d'après Humboldt. *Car-Haman* (Fidel Fita), etc. Cf. La Rada, *Necropolis de Carmona*, Madrid, 1885, p. 12 et 13.

de la Bétique, comme *Carteia, Carbula, Cartama, Carisa,* etc., qui sont également ibériques et sûrement antérieurs aux Celtes et aux Carthaginois.

Corbon. — Le rio Corbonés, vocable ibérique. Du temps des Arabes cette rivière est connue sous le nom de *Guadajoz,* comme nous le rappelle aujourd'hui le *despoblado* de ce nom situé au confluent du Corbonés et du Guadalquivir [1]. Les Romains le nommaient *Salsum,* ou rivière salée, ce que confirme un autre rio Guadajoz de la province de Cordoue, qui était le célèbre *Salsum* des *Commentaires* de César.

On en déduit clairement que *Corbon* signifie en langue ibérique *Rio Salado* ou *rivière salée.* J'ai constaté qu'au temps des Romains ce même *despoblado* de Guadajoz, qui se trouvait sur la rive gauche du Guadalquivir et dont il ne reste rien aujourd'hui, était le *Portus Carmonensis,* où l'on embarquait pour Rome les amphores d'huile d'olive de la région.

Aïra, vocable ibérique, le Guadaïra actuel, ainsi désigné sous les Arabes. D'autres rivières *Aire* existent en France et en Angleterre. *Arva* est un autre *rio* à nom ibérique, affluent de droite du Guadalquivir, près d'une importante ville romaine, le *Municipium Flavium Arvense* qui prit son nom de la rivière, aujourd'hui le ruisseau *Algarin,* près de la Peña de la Sal, entre Lora et Alcolea del Rio.

Vis. — Viso del Alcor, comme Carmona, a conservé, sans changement, son nom primitif. L'établissement ibérique occupait *La Tablada,* près de Viso. Ce mot, d'origine celte, indique une fontaine ou une source qui jaillit d'un rocher ou d'une hauteur. Dans le Nord on connaît : *Vis,* village de la province de Pontevedra; *Viso,* il y a plus de 30 villages de ce nom dans les provinces du N.-O. de la Péninsule; *Visso,* rivière de Hongrie; *Visso,* village des Apennins, en Italie; *Monte-Viso,* dans les Alpes italiennes; *Vis,* affluent

1. Voir *Historia de Carmona,* p. 143. Délimitation du territoire de Carmona par Alphonse X.

de l'Hérault, en France. Ces noms marquent le passage des Celtes par la vallée du Danube, les Alpes, les Pyrénées, la Galice, le Portugal et le bassin du Guadalquivir où ils apportèrent les premières armes de fer et le rite de l'incinération des morts.

Cala-Puerto ou *Port*. — Tout le long des Alcores, les descentes vers la plaine s'appellent aujourd'hui des *puertos*. Ce sont des chemins ou des sentiers côtoyant un ruisseau, ou un canal de construction romaine. On y distingue également des ruines romaines et ibériques assez importantes. Ce nom de *puerto* est la traduction de *portus*, qui, à son tour, est celle de *cala*, qui signifiait *passage*, avant les Romains. Comme *puerto* et *portus*, ce même mot *cala* désignait un port de mer ou un passage, un défilé dans la Sierra. Ainsi *Portus Cale* (Oporto) a donné *Portugal;* en Andalousie, une ville de la Sierra, Puerto Serrano, s'appelait autrefois *Cala*, et il y a encore, dans les montagnes d'Aracéna, une petite ville du nom de *Cala*. Dans la délimitation du territoire de Carmona par Alphonse X, on cite le *port* de Bencarron, près du *Calachiabençarro*, d'où il résulte qu'à la *Reconquête*, les *puertos* des Alcores conservaient encore leur nom primitif de *Cala*. Il est fâcheux qu'une dénomination aussi respectable par son antiquité ait été remplacée par celle d'*avenida* sur certaines auberges de Viso et d'Alcaudété.

En résumé, nous avons tiré, de la nomenclature géographique de notre district, six mots supposés ibériques : *Carmo*, *Corbon*, *Aira*, *Arva*, *Vis* et *Cala;* nous avons également déterminé la signification des noms : *Corbon* (el salado), *Vis* (la source) et *Cala* (le port ou passage).

***

Le nom de *Carmo* apparaît pour la première fois, vers l'an 150 avant Jésus-Christ, sur les monnaies autonomes du temps de la République; elles sont contemporaines d'autres pièces portant des caractères qu'on est convenu d'ap-

peler ibériques. Nous n'avons pas encore trouvé la pierre de Rosette, c'est-à-dire l'inscription latino- ou gréco-ibérique qui résoudra le problème. En attendant, j'ai là satisfaction de pouvoir répondre à l'historien de Carmona que nous avons découvert, sur divers points des Alcores, des monuments mégalithiques remarquables. Quant aux Phéniciens et aux Carthaginois, on trouva aussi, et ce fut une vraie surprise, les articles de leur commerce, venus de leurs établissements maritimes jusqu'aux villages ibéro-tartessiens de nos Alcores, où ils s'échangeaient contre du grain, de l'huile, du raisin, des peaux, etc., les mêmes produits, peut-être, qu'aujourd'hui, auxquels il faut joindre les métaux de la Sierra et l'or natif recueilli à la surface du sol, dans toute l'étendue de la vallée.

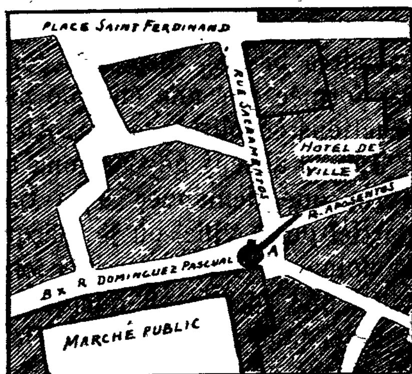


Fig. 1. — Plan partiel de Carmona.
A) Dolmen. B) Point où l'on découvrit les mosaïques conservées à l'Ayuntamiento.

En février 1897, les tranchées creusées par la Compagnie belge des Eaux donnèrent lieu à la découverte, sous une grande pierre, au croisement des rues *Sacramento* et *Aposentos*, d'une galerie souterraine qu'on prit d'abord pour la *Cloaca* romaine qui avait déjà apparu sous d'autres aspects.

Quelques curieux descendirent dans le trou, parmi eux un ancien membre de la Société archéologique, Don José Véga Pelaez, qui reconnut le corridor d'un dolmen se terminant par une chambre circulaire, en dessous de l'entrée de la rue Dominguez Pascual. Véga décrivit le monument à sa manière, dans le journal *La Andalucia* de Séville, 16 février 1897. Ancien ouvrier menuisier et imprimeur amateur, il composa et imprima lui-même une brochure qu'il eut l'attention de m'envoyer, avec une lettre détaillée. Les mesures qu'il

donne sont les suivantes : chambre circulaire, diamètre 3 m. 70; hauteur, la même ou à peu près. Le corridor, jusqu'aux fondations de l'*Ayuntamiento*, où il s'arrête, mesure 17 mètres de long; sa hauteur à l'entrée est de 1 m. 50, sa largeur 0 m. 80.

Dans la rotonde, à droite, s'ouvre une niche, qui n'a pas été mesurée. Le couloir et la rotonde sont garnis de pierres calcaires brutes, disposées comme des briques. La coupole est formée par une énorme pierre, comme toutes ces constructions énéolithiques des Alcores et de l'Andalousie.

J'étais absent de Carmona lors de la découverte. Je ne pus après que demander à la Compagnie des Eaux un plan partiel de la ville, où je marquai le point précis occupé par le dolmen; je le reproduis ici, pour le cas où, un jour, la ville, une société ou quelque amateur voudraient rouvrir la galerie, pour chercher, dans le sol, le mobilier funéraire qui sûrement se retrouverait.

Nous possédons donc aujourd'hui le tombeau de famille des plus anciens habitants du plateau de Carmona, vers

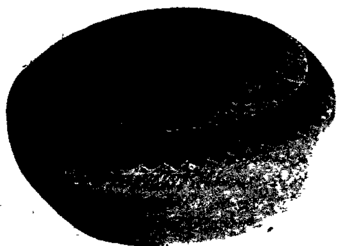


Fig. 2.

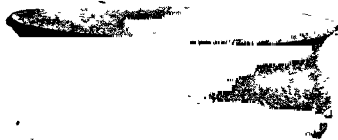


Fig. 3.

Deux beaux exemplaires de la poterie des Alcores à l'âge du cuivre et des dolmens.

3000 à 2500 avant Jésus-Christ. Ces hommes vivaient alors dans de grandes cabanes circulaires, en branches recouvertes d'argile. Au centre, on observe, à l'Acebuchal, un foyer circulaire en argile durcie par le feu. En fouillant le sol de ces habitations on trouve des squelettes accroupis, les genoux contre la poitrine. En creusant autour du foyer,

je trouvai des vases, des plats et des écuelles en terre cuite brune, de formes variées, à décoration géométrique formée de points remplis d'une pâte blanche donnant l'illusion de la dentelle. C'est sans doute pour favoriser la conservation de cette belle poterie qu'on l'enfouit autour du foyer où elle se retrouve intacte après 5.000 ans!

On en a trouvé de pareille à Ciempozuelos, province de Madrid, et sur nos Alcores, dans les dolmens à galerie d'entrée, près des squelettes accroupis. Cette céramique est bien de l'âge du cuivre, ou énéolithique. Dans ces vases, dans ces plats on apportait aux morts les offrandes d'aliments comme aux temps, relativement modernes, des Romains et même des chrétiens de l'Hippone de saint Augustin.

Dans un de ces tombeaux de l'âge du cuivre, j'observai à côté du squelette des plats empilés, ce qui paraît montrer que les assistants prenaient leur part de ces offrandes; j'ai aussi relevé ce détail des piles d'assiettes, dans des tumulus de l'âge du fer. Ayant réussi à fondre et à mouler le cuivre, ces hommes primitifs obtinrent le premier instrument métallique : ce fut un poinçon aux bouts affilés, dont ils se servirent pour tatouer leur corps, reproduisant probablement la décoration de leur poterie. Ce poinçon typique se trouve dans le sol des dolmens ou des cabanes et à l'extérieur dans les monts de cendres, d'ossements d'animaux et de débris de poteries. Ces gens vivaient près de leurs tombeaux dont ils cachaient l'entrée du couloir qui quelquefois semble aboutir à la cabane même. On conçoit qu'une légère hutte de branches pouvait être ruinée, brûlée, reconstruite bien des fois et ne pas durer plus que la vie de ses habitants. Mais le tombeau de famille était bâti pour l'éternité; aussi y employait-on de grandes pierres dont le transport devait coûter des efforts considérables.

Avant d'inventer le poinçon de cuivre, ces hommes avaient vu briller dans la terre l'or natif; ils le recueillirent et, l'aplatissant, l'enroulant, ils en firent le premier ornement métallique, un élément de collier. Ils cultivaient la terre, semaient du blé et moissonnaient avec une faucille de bois à dents de

silex, ici comme dans l'Égypte préhistorique [1]. Le tombeau énéolithique de Carmona, œuvre de ses premiers habitants connus, se trouve aujourd'hui à 3 mètres environ de profondeur.

***

On n'a pas encore découvert dans les environs de Carmona de station de l'âge du bronze (2500 à 900 av. J.-C.). Elle apparaîtra sûrement un jour, son existence nous étant révélée par une lame de poignard de provenance inconnue, dont la forme est celle de la deuxième période du bronze. De la même époque on a découvert, dans un tumulus de la Cruz del Negro, un pilier quadrangulaire, borne terminale de propriété (?), sur lequel est gravée une lettre, un signe dont les creux étaient relevés de vermillon. Cette pierre, vu les circonstances de la trouvaille, doit être préceltique et nécessairement des temps ibéro-tartessiens, dernière période du bronze.

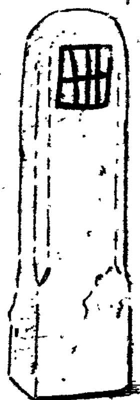


Fig. 4. — Borne terminale de La Cruz del Negro.

Ce pilier fut trouvé dans la construction d'un caveau à inhumation sous un tumulus celtique. Ce signe figure dans l'alphabet égypto-libyen ou proto-égyptien, à Kahun, dans le tableau dressé par Evans des signes graphiques égéens, crétois, proto-égyptiens et libyens (Berbères).

La même marque préhistorique peinte en rouge se trouve sur des rochers de Portugal selon Leite de Vasconcellos [2]. Cette borne de pierre de la Cruz del Negro, que j'ai recueillie, nous donnerait la seule lettre de l'alphabet tartessien que nous connaissons jusqu'ici, dont la date serait antérieure à l'année 600 avant Jésus-Christ.

1. Geo. Bonsor, *les Colonies agricoles*, in *Revue archéologique*, novembre-décembre 1899, p. 381.

2. *Religioes da Lusitania*, vol. I, 1897, p. 361-367.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1927

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXV

JANVIER-JUIN 1927

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1927

A cette période et aux débuts de l'âge de fer appartient l'hégémonie tartessienne, ruinée finalement par les Carthaginois vers 500 avant Jésus-Christ.

Auparavant les Phéniciens, pour faciliter le commerce avec la florissante Tartesside, avaient fondé sur le littoral une suite de factoreries, notamment, en 1100, la fameuse *Gadir*. Ensuite, vers le VIe siècle, survint par le nord l'invasion des Celtes qui, sur quelques points, atteignit la côte méridionale, comme je pus le vérifier par l'existence d'un tumulus de cette époque à Huelva même, sur la partie la plus élevée du *Conquero*, dominant l'estuaire de l'Odiel. D'après Strabon, les Celtes ou Galates se rendirent maîtres de toute l'Europe occidentale jusqu'à Cadix.

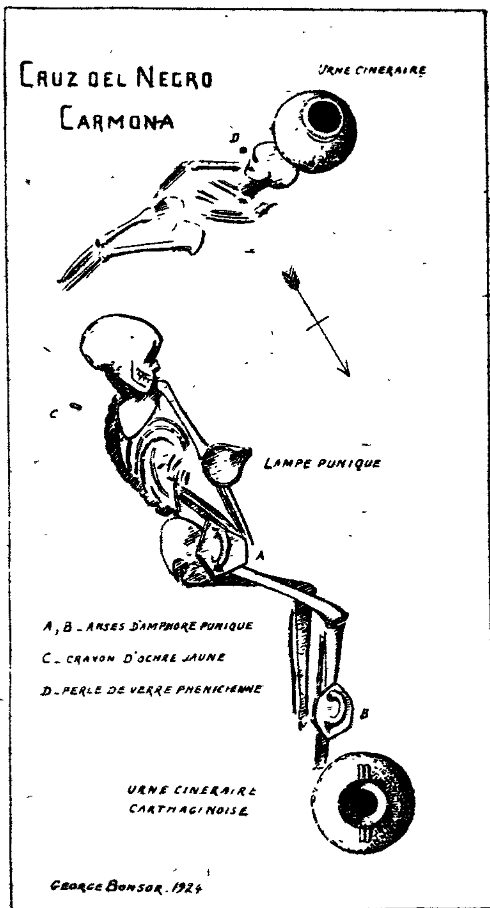


Fig. 5. — Victimes funéraires : femme et enfant sacrifiés à leurs maîtres, ibéro-celto-puniques, habitants de la Carmo pré-romaine.

La nécropole ibéro-punique de l'ancienne *Carmo* — tel était alors son nom — se trouve à la *Cruz del Negro*, à 1 kilomètre au nord de la ville. L'exploration méthodique de ce cimetière nous fit connaître certaines coutumes étranges

des anciens Carmonais. Ils pratiquaient alors l'incinération des cadavres et recueillaient les cendres dans des urnes de terre de la forme typique carthaginoise, avec deux anses et la panse décorées de zones ou lignes peintes en rouge, vert et noir. Aux cendres des maîtres on faisait des sacrifices d'enfants et de femmes qui étaient probablement leurs esclaves.

L'enfant était saigné au-dessus de l'urne, le sang inondant les restes du défunt. La femme était éventrée : peut-être prévoyait-on l'avenir par l'examen des entrailles et par la chute de la victime; enfin, on couvrait celle-ci de terre. La position du squelette nous indique bien une mort violente. Nous savons d'ailleurs que les Carthaginois et les Celtes sacrifiaient, dans certaines circonstances, des femmes, des enfants et des prisonniers de guerre.

Sur les plaques d'ivoire trouvées aux Alcores, on voit gravées des processions d'hommes et de femmes, en costume assyrien ou libyen, des scènes de chasse, une gazelle entre le griffon protecteur et le lion, d'influence contraire. Le chef-d'œuvre de ces compositions se voit sur une tablette d'ivoire : c'est la lutte symbolique d'un guerrier libyen, lance à la main, genou à terre, le griffon derrière lui, avec un lion, qui figure sans doute l'ennemi de sa race. Que de considérations on pourra quelque jour déduire de ces influences contraires figurées par le lion et le griffon, sur les croyances religieuses d'alors, dans les Alcores carmonais [1] !

Nous savons déjà que le griffon est la divinité solaire, indiquée par le signe ש des Phéniciens, le *Shin*, qui apparaît sur le flanc des gazelles, comme pour montrer qu'elles étaient réservées au culte solaire du griffon ou de l'arbre sacré.

A la pacotille commerciale des premiers Phéniciens et Carthaginois appartiennent aussi un élégant vase de bronze et son complément, sorte de *brasero* à deux anses, le bord décoré de onze rosettes d'argent; les bagues à chaton

1. George Bonsor, *les Colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis*, in *Revue archéologique*, septembre-octobre 1899, p. 241-244.

mobile, des grains de collier en or, argent et agate, des fibules, des boucles d'oreilles et des bracelets [1].

***

Un laboureur souleva avec sa charrue une urne cinéraire qui se trouvait dans la terre noire d'une fosse à crémation. Cette urne, d'une argile sombre, portait sur le col, comme

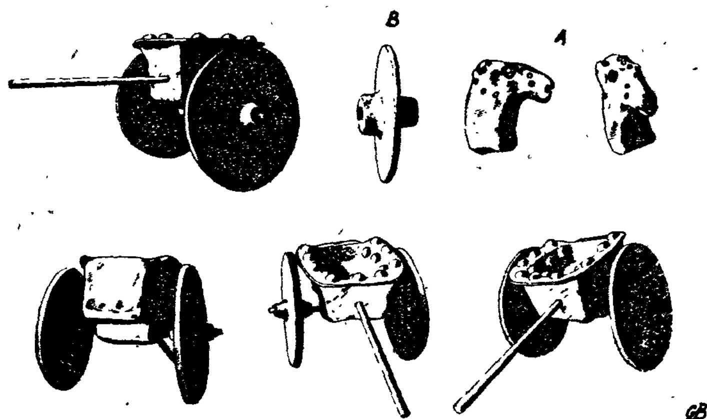


Fig. 6. — Petit char votif de Bencarron, ex-voto funéraire. Roue et tête de cheval.

unique décoration, une série d'impressions faites avec l'ongle, ainsi qu'on le voit dans la poterie néolithique. Ces récipients du premier âge du fer, d'une facture si rude, peuvent être appelés indigènes, pour les distinguer des autres de la même époque, plus fins, qu'il faut rapporter aux envahisseurs celtes et carthaginois. De l'urne sortit un petit char en terre cuite, qui était composé de trois pièces : les deux roues et la caisse. Pour compléter le jouet, il n'y eut qu'à ajouter à cette caisse un petit timon de bois. Sur les bords du char on remarque neuf objets hémisphériques disposés en ordre, et d'autres, en nombre égal, formant une seconde ligne intérieure

1. George Bonsor, *Ibid.*, p. 254.

sur les faces latérales. On n'en a pas encore proposé d'explication acceptable; sont-ce des marchandises que portait le char, des coussins ou des pains? ou seulement des ornements simulant des rivets, etc.? La tête du cheval (A), décorée de petits cercles, provient aussi d'une sépulture de Bencarron. Quant à la roue (B), elle a été trouvée sous un tumulus près de la nécropole romaine de Carmona, à côté d'un grand coffre rectangulaire de pierre qui est conservé dans notre musée. D'autres roues de terre ou des fragments ont apparu en divers points des Alcores, dans des sépultures préromaines à incinération.

Ces petits chars et ces roues figurent dans les sépultures comme objets votifs. Beaucoup d'objets analogues, trouvés dans l'île de Chypre, remontent à l'époque de l'influence orientale, c'est-à-dire au VIe siècle. La roue, comme on sait, fut un des principaux symboles du soleil dans les temps préhistoriques.

***

Dès le début de leur occupation, les Celtes, ayant à se protéger contre les Ibères-Tartessiens, élevèrent dans tout le pays de nombreux forts de terre et de pierre, en forme de cônes tronqués plus ou moins hauts, semblables aux *castros* du Nord et appelés ici *mesa, meseta, tablada, mota* et *motilla*. Ces *oppida* celtiques de l'invasion apparaissent sur les deux rives du Guadalquivir et sont l'origine des établissements actuels. Dans les Alcores, il faut rappeler, parmi les forts principaux de cette époque, les grandes *motilla* d'Alcaudété, de Parias et de Vientos. Plus tard, les enceintes fortifiées des trois grands centres des Alcores : Carmona, *La Tablada* de Viso et la *mesa* de Gandul, servirent de refuge à ces Ibères-Celtes ou *Turdétans* (c'était leur nom alors), contre les attaques des Carthaginois et ensuite des Romains de la deuxième guerre punique, en 218 avant Jésus-Christ.

A Bencarron, une des stations archéologiques les plus importantes des Alcores, à la limite des districts actuels de Maïrena de l'Alcor et d'Alcala de Guadaïra (province

de Séville) ont été rencontrées les deux intéressantes figurines de terre cuite, un homme et une femme, reproduits ici. L'homme a 0 m. 10 de haut et la femme 0 m. 086.

Dans un terrain désert, dont la plus grande partie est improductive, ayant plus de pierres que de terre, près d'une grande carrière romaine, on voit, sur les hauteurs, quelques

Fig. 7 et 8. — Les dieux des Alcores.

dolmens à larges galeries d'entrée et un important groupe de tumulus du premier âge du fer, qui recouvrent des sépultures à inhumation ou incinération indistinctement, comme à Hallstatt. Si dans les Alcores les deux rites n'étaient pas exactement contemporains, il me paraît que celui de l'inhumation doit être le plus ancien, car, après ces tumulus, vinrent les cimetières en terrain plat, constitués uniquement par des urnes cinéraires, comme à Bencarron et à la Cruz del Négro, près de Carmona.

De ce site de Bencarron, dans la direction de la Mesa de Gandul, s'étend la grande nécropole romaine à incinérations de Là Cañada Honda, où, à ces incinérations, firent suite les inhumations romano-chrétiennes et visigothes. C'est à l'invasion arabe que paraît remonter la disparition de la ville

de La Mesa de Gandul, emplacement probable de l'antique *Oppidum Lucurgentum Julii Genius* de Pline [1].

Déchelette reconnaît dans ces tumulus du premier âge du fer la marche de l'invasion celtique en Andalousie, et ils semblent indiquer la limite méridionale de cette pénétration, limite qu'il y a pourtant lieu de porter plus loin à cause de la découverte faite l'été dernier d'un tumulus de cette époque au *Conquero* de Huelva. Il apparaît sur une hauteur qui domine l'estuaire de l'Odiel, et vient confirmer en cette partie de la côte le dire de Strabon, que les Celtes ou Galates occupèrent toute la partie occidentale de l'Europe, jusqu'à Cadix [2].

Au pied d'un de ces tumulus de Bencarron, à côté d'une fosse à crémation et à peu de profondeur, ont été trouvées ces deux figurines, qui avaient été soigneusement déposées sur un petit tas de cendres humaines. Tout autour, en cercle, étaient placés quinze vases minuscules, dont huit de la forme typique carthaginoise, quelques-uns peints en rouge foncé; une petite amphore avec une anse, deux anses de vases puniques brisés, une passoire et un biberon, tous les deux minuscules, et une perle phénicienne de verre de trois couleurs [3]. On dirait des jouets d'enfants, mais on sait maintenant que ce sont des objets votifs ayant rapport, en ce cas, avec les divinités représentées par les figurines.

Près de la fosse à crémation on a trouvé en morceaux un curieux récipient en forme d'animal et de nombreux tessons d'amphores puniques. Par toutes ces trouvailles on peut approximativement déterminer la date des figurines et la fixer peu de temps après la destruction de Tartessos par les Carthaginois, en 500 avant Jésus-Christ.

1. Pline, *Hist. Nat.*, III, III, 7. Parmi les établissements de la vallée, confirmé par une inscription funéraire d'Alcala de Guadaïra, *C. I. L.*, II, 1264.

2. Strabon, II, IV, 4.

3. Des perles de verre, avec yeux formés de cercles concentriques blancs et jaunes, ont été recueillies à Bensafrim (Portugal) dans une nécropole du premier âge du fer, en territoire des *Cunei*. Voy. Estacio de Veiga, *Antig. do Algarbe*, IV, 253-7; Leite de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania*, III, p. 115.

Des deux images, celle de l'homme est la plus grande, comme il est naturel; il a le nez aquilin et de grandes mèches de cheveux lui tombent sur les oreilles. Le corps, qui paraît

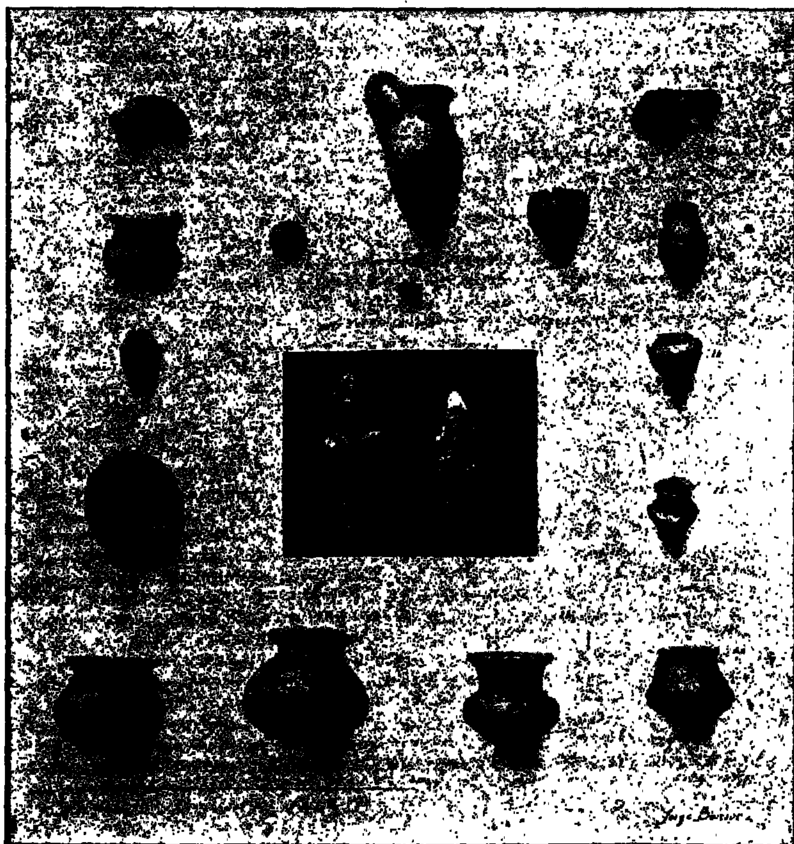


Fig. 9. — Objets votifs qui accompagnaient les figurines.

nu, avec les bras ouverts, n'a rien qui puisse indiquer l'origine de l'objet.

La femme, au contraire, porte une longue robe qui couvre ses pieds. Comme la célèbre *Dame d'Elché,* elle a la tête couverte d'une mitre en pointe, très ornée par devant; mais, au lieu des grandes roues de la *Dame,* elle a deux boucles

d'oreilles également disproportionnées, et son sein apparaît couvert de colliers à nombreux rangs de perles, suivant les modes des prêtresses de l'époque, ici aussi bien que dans les régions du Levant péninsulaire.

Avec les Romains, *Carmo* parvint au faîte de sa splendeur. Les textes rappellent et nos fouilles confirment l'importance des produits de son territoire, alors inépuisable comme aujourd'hui. Le blé et l'huile étaient exportés en grande quantité à Rome et dans tout l'Empire.

Par sa situation, elle était, dit César, la place la plus forte de la Bétique. Parmi les monuments de toutes les époques, sa vaste nécropole romaine oblige aujourd'hui le touriste à inclure, dans son itinéraire en Andalousie, une excursion à cette antique capitale des Alcores.

George Bonsor.

LES ARMES GAULOISES

FIGURÉES SUR

LES MONUMENTS GRECS, ÉTRUSQUES ET ROMAINS

(Suite.)

IV. — Autres armes offensives.

La bipenne, l'arc, la catapulte, le bélier.

Les monuments hellénistiques présentent encore d'autres armes, sinon entre les mains des Galates, du moins dans les trophées d'armes galatiques.

La bipenne. — Entre tous ces monuments, les seuls trophées de Milet, sauf erreur, figurent la hache double ou bipenne.

On trouve la bipenne au nombre des armes votives des dépôts de Télamon [1] qui semblent toutes des réductions d'armes réelles; un denier de P. Carisius la représente parmi des armes ibériques [2]; nous la verrons plus loin, sculptée comme arme gauloise, sur l'arc de Carpentras [3]. Il est donc probable qu'elle fut employée, aux IIe et Ier siècles avant J.-C., en Italie septentrionale, en Ibérie et en Gaule, et peut-être, dans chacun de ces pays, par des Celtes. A la vérité on n'en connaît aucun exemplaire réel datant de l'époque de Latène, ni même de celle de Hallstatt; mais, nous l'avons vu, cet

1. Montelius, *Civil. prim.*, B, pl. 205, 12 et 21.
2. Babelon, *Monn. de la rép. rom.*, II, p. 320,G. Carisia, 22 et 23.
3. Espérandieu, *Recueil général,* I, p. 180.

argument d'absence n'est pas décisif. Rien ne s'oppose donc, en principe, à ce que cette arme ait été employée par les Galates.

Cela cependant n'est pas probable. En effet, les deux monuments les plus sûrs archéologiquement, ceux dont la fantaisie paraît le plus vraisemblablement absente, sont, en Orient, la balustrade de Pergame, en Occident l'arc d'Orange : ni l'un ni l'autre ne figure la bipenne. En revanche, sur les trophées de Milet et sur les nombreux monuments romains où elle se trouve, c'est presque constamment[1] associée avec la *pelta* amazonienne, avec laquelle elle forme souvent trophée. Il est donc très vraisemblable que, sur ces monuments, la bipenne est représentée comme amazonienne et non comme celtique. On est ainsi conduit à rechercher s'il n'existe point quelque lien entre les armes des Gaulois et celles des Amazones. C'est ce que nous ferons plus loin après avoir, chemin faisant, recueilli d'autres éléments de la question[2].

L'ARC ET LES FLÈCHES. — L'un de ces éléments nous est fourni, semble-t-il, par l'arc et les flèches représentés sur les trophées de Milet (*infrà*, fig. 58)[3]. L'arc, assurément, était connu des Gaulois, mais il ne paraît pas avoir été, chez eux, d'un usage courant comme arme de guerre[4]. A la bataille du Mont Olympe, s'il faut en croire Tite-Live[5], les Galates,

1. Je ne connais d'autre exception que celles présentées par l'arc de Carpentras et par le mausolée de Saint-Remy. Encore, sur ce dernier monument, dont les figurations sont d'ailleurs plus que suspectes, la bipenne est-elle représentée comme arme de chasse.

2. Ce mélange d'armes amazoniennes et celtiques dans les mêmes trophées a depuis longtemps été signalé (cf. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, in *Rev. celt.*, 1909, p. 68-70; Déchelette, *Manuel*, II, p. 1585, n. 3; etc.), mais n'a pas, semble-t-il, reçu d'explication satisfaisante.

3. Ces armes à fer barbelé sont bien, en effet, des flèches et non des javelots *(gaesa)*, comme on l'a dit (Ad. Reinach, *loc. cit.*, p. 67). Sur tous les monuments grecs et romains les *gaesa* barbelés sont constamment figurés par paires; les armes ici représentées le sont, au contraire, par unités; au reste, chacune d'elles avoisine immédiatement un arc, avec lequel elle forme parfois trophée (*infrà*, fig. 58).

4. Sur l'arc en Gaule, voir Ad. Reinach, in *Anthropologie*, 1909, p. 51-80; cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 280.

5. Liv. XXXVIII, 22.

leurs javelots épuisés, se mirent à lancer des pierres [1], mais il semble bien qu'ils n'avaient pas d'arc. D'ailleurs, l'arc, comme la bipenne, n'est figuré que sur les reliefs de Milet; nos autres monuments grecs et les monuments étrusques ne fournissent pas un seul exemple d'arc, de carquois ou de flèches celtiques et, comme nous verrons, sur les monuments romains la présence de ces objets dans les trophées peut presque toujours s'expliquer par le mélange d'armes amazoniennes aux armes gauloises. Il en est ainsi, selon toute vraisemblance, de leur présence sur les trophées de Milet.

La catapulte et le bélier. — Les trophées de Pergame figurent deux armes d'artillerie, la catapulte et le bélier.

La catapulte [2] est du type bien connu dont on retrouve plus tard la figuration sur la colonne Trajane [3]. Près d'elle sont représentés ses projectiles, sous forme de deux gros traits empennés. Il est peu vraisemblable que les Galates fussent dès lors en mesure de construire de pareilles machines, et c'est ici, très probablement, une arme pergaménienne.

Le bélier [4] n'est représenté que par la portion métallique qui en garnissait l'extrémité; elle est façonnée en forme de tête de taureau et travaillée avec soin, mais présente un aspect qui paraît intentionnellement grotesque (fig. 56). L'attribution de cette arme est assez difficile. Elle peut être, cela va sans dire, pergaménienne, mais il n'est pas absolument impossible qu'elle soit gauloise. Le bélier est une machine antique et rudimentaire et les forgerons gaulois étaient assurément capables d'exécuter une tête de tau-


Fig. 56. — Bélier. Pergame.

1. Les Gaulois se servaient également de la fronde (Dottin, *loc. laud.*). Je n'ai trouvé sur aucun monument la figuration d'une fronde gauloise.

2. S. Reinach, RR, I, 214, 1.

3. G. Fougères, *Vie publ. et priv. des Grecs et des Romains*, fig. 573-575.

4. S. Reinach, RR, I, 214, 3 b. — On a considéré cet objet comme une « trompette paphlagonienne » (Droysen, in Baumeister, *Denkmäler*, II, s. v. *Pergamon*, p. 1284); mais cette interprétation paraît condamnée et par les dimensions de l'objet par rapport à celles des objets voisins, et par l'examen

reau [1]; on peut remarquer que le col de l'animal, avec la crête qui le surmonte, n'est pas sans rapport avec le col du carnyx; peut-être aussi l'aspect de cette tête prétend-il représenter la maladresse d'exécution d'un original barbare; il faut avouer cependant que l'art celtique ne fournit pas d'exemple d'un style aussi naturaliste, et reconnaître que, si la figuration est exacte, la facture de l'original révèle une forte influence hellénique.

Telles sont les armes offensives galatiques figurées sur les monuments grecs et hellénistiques.

V. — Armes défensives.

Le Bouclier.

Nos monuments nous présentent trois types de boucliers : l'*aspis*, le *thyréos* et la *pelta*.

L'Aspis. — L'*aspis* est, comme on sait, le bouclier rond, ordinairement bombé, qui, en usage dans nombre de pays, eut une particulière fortune en Grèce et, du VIIIe au IIIe siècle surtout, y fut presque exclusivement employé par les hoplites. Nous le trouvons ici figuré sous deux formes très différentes.

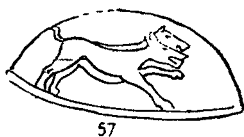
Le premier type est représenté principalement sur les trophées de Pergame. Il est en portion de sphère et très fortement bombé; la plupart des exemplaires sont ornés de zones concentriques d'ornements géométriques, décoration ordinaire à l'époque du bronze IV et à la première époque du fer et conservée par les boucliers macédoniens [2]. Les *as*-

de sa forme même; la présence de la langue obstruerait un pavillon déjà fort étroit.

1. Sur la colonne Trajane, les Daces, comme on sait, se servent du bélier; mais la tête en est celle de l'animal auquel cette machine doit son nom.

2. Ridgeway, *The early Age in Greece* (1901), I, p. 466; Perdrizet, in *Rev.*

pides ainsi décorées sont vraisemblablement pergaméniennes. Mais un exemplaire semble, assez étrangement, orné de deux loups (fig. 57), épisème archaïque qui n'étonnerait point sur un bouclier hellénique du VIe ou du Ve siècle, mais qui ne paraît guère pouvoir être attribué à celui d'un Grec du IIIe.



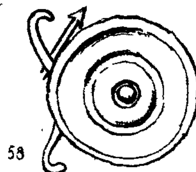


Fig. 57 et 58. — Boucliers ronds. — 57. Pergame. 58. Milet.

L'*aspis*, sous la même forme, est également figurée, au bras de quelques mercenaires, sur des stèles de Sidōn [1], et peut-être sur celles d'Alexandrie [2]. L'extérieur en est jaune, ce qui représente sans doute la couleur du bronze ou du bronze doré; l'intérieur est peint en rouge comme il l'est sur la fresque de Délos. Enfin, sur la stèle de Guemlik, l'un des Galates est armé d'une grande *aspis* de même type, particularité d'autant plus remarquable que, sur ce monument, non seulement ses compatriotes, mais même les Grecs portent le *thyréos* ovale.

Le second type n'est représenté que par les trophées de Milet. La forme en est concave et son *umbo* circulaire, ses bords saillants, tout son aspect général lui donnent une apparence fort analogue à celle des patères ombiliquées (fig. 58).

Que penser de ces boucliers? Les Anciens ne nous font connaître d'autre bouclier gaulois que le grand *thyréos* dont nous parlerons plus loin [3]. Les *aspides* de bronze, dont les pays celtiques, à l'âge du bronze, ont fourni un certain nombre d'exemplaires [4], disparaissent dès l'époque hallstat-

archéol., 1904, I, p. 241; Ad. Reinach, in *Bull. de corr. hell.*, 1910, p. 444 sq. — Il est assez curieux que Droysen (in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1180) considère comme non hellénique une décoration aussi caractéristique du bouclier macédonien.

1. Stèles de Sidon nos 2 et 8 (Pisidiens), et 4 (Crétois).
2. Stèles d'Alexandrie nos 4 et 12 (Galates).
3. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 285 sqq.
4. Ridgeway, *op. laud.*, I, p. 456 sqq.

tienne[1], et les sépultures de l'âge du fer n'ont livré aucun débris qu'on puisse avec certitude rapporter au bouclier rond, même en bois, tandis que l'existence du *thyréos* est attestée par plusieurs documents originaux [2]. D'une façon générale les monuments figurés sont d'accord avec ces témoignages et le bouclier gaulois y est représenté par le *thyréos* incomparablement plus souvent que par l'*aspis*.

Nous venons de voir, cependant, que le Gaulois de Guemlik est armé d'une *aspis;* et, sur les trophées de Pergame, le bouclier aux loups est probablement gaulois. On peut encore citer un *umbo* celtique découvert à Forli (Italie septentrionale), sur lequel sont dessinés deux guerriers armés d'un bouclier rond à umbo [3]. Enfin, comme nous verrons, les monuments romains font souvent entrer dans les trophées contenant des armes gauloises, soit le clipeus convexe, soit le bouclier en forme de patère. Ce second type, dont le premier descripteur de la frise de Milet avait cru exceptionnelle et presque unique la représentation qu'en donnent ces reliefs [4], est, au contraire, abondamment figuré sur les monuments romains, particulièrement en Gaule [5], où, vraisemblablement, comme à Milet, il est donné comme gaulois [6].

Il paraît bien difficile de récuser tous ces témoignages, contre lesquels, en somme, on ne saurait invoquer aucun fait positif, et il est assez probable que les Galates employèrent le bouclier rond. Il n'est pas impossible que, chez certains

1. Dottin, *Manuel celtique*, p. 287.

2. *Ibid.* Les sépultures à inhumation de l'époque de Latène, en raison de l'étroitesse du cercueil, n'ont pu contenir que des boucliers longs; cf. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 447.

3. Montelius, *Civilis. primit.*, B, pl. 113. Parmi les armes votives de Télamon se trouve un bouclier rond à *umbo* ovale et arête; *ibid.*, pl. 205, 17.

4. Winnefeld, *Milet*, II, II, 1, p. 84.

5. Le seul de ces monuments où Winnefeld en ait signalé la présence, savoir l'arc d'Orange, figure, non point ce bouclier, mais une patère véritable (S. Reinach, RR, I, 203, 1).

6. Les trophées de Milet ne semblent pas figurer d'armes grecques. Winnefeld hésite à considérer cette représentation comme celle d'une arme véritable *(loc. cit.)*; mais les trophées grecs ou romains ne contiennent, à ma connaissance, aucune arme de fantaisie : même les armes amazoniennes ne sont pas, comme nous verrons, « rein ornamental ».

d'entre eux, ait persisté l'*aspis* de l'époque du bronze [1], ou encore, et plutôt, que « par suite de leur contact avec l'un ou l'autre » des peuples méditerranéens, « certaines bandes gauloises aient fini par s'en servir concurremment avec le grand bouclier ovale [2] ».

Le thyréos. — Le *thyréos* ou bouclier long, arme caractéristique des Gaulois, est abondamment représenté par nos monuments, qui nous en fournissent une série, sinon complète, du moins assez riche et intéressante (fig. 59 à 66, 85, 86). Il est le plus souvent ovale, parfois hexagonal.

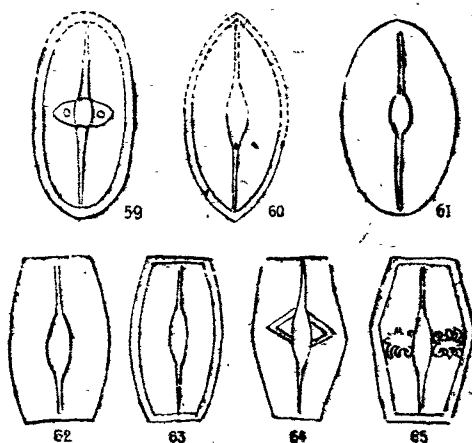


Fig. 59 à 65. — Thyréoi. — 59. Pergame. 61. Statuette d'El-Bi'ne. — 60, 62 à 65. Milet.

Thyréos ovale. — Le *thyréos* ovale figure sur tous nos monuments sans exception. Tels étaient les boucliers votifs que, suivant Pausanias [3], les Étoliens suspendirent à l'entablement de Delphes, et dont la trace ovale se voit encore sur une métope mise au jour en 1893 [4]; tel était cet autre bouclier votif sculpté sur le bas-relief de Pagae. Ce sont des *thyréoi* ovales sur lesquels trône l'Étolie victorieuse ou que foule aux pieds l'Apollon de Délos, et ce sont eux que l'on voit presque constamment sur les trophées de Pergame et de Milet, comme sur le tétradrachme de Ptolémée, comme au bras de tous les Galates peints, gravés ou sculptés, indépendants ou mercenaires.

1. Ridgeway, *op. laud.*, I, p. 477.
2. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, p. 68, n. 1.
3. Pausan., X, 19, 3.
4. Homolle, in *Bull. de corr. hell.*, 1894, p. 176.

Ces boucliers, pour la plupart, diffèrent entre eux par quelque détail, souvent sur le même monument. Tantôt la surface en est presque plane (statues attaliennes, p. ex.), tantôt elle est extrêmement bombée (Apollon de Délos); l'*umbo* est de forme variable, l'orle, ou bordure métallique, est absent ou présent, plus ou moins large, plus ou moins saillant, sans que, dans la plupart des cas, on puisse, semble-t-il, tirer de ces différences aucune conclusion intéressante. Le profil même du bouclier est d'un ovale plus ou moins arrondi ou elliptique. Une variété intéressante, dans laquelle le bouclier à chaque extrémité se termine en angle aigu, est présentée par le Gaulois blessé du Louvre et par les reliefs de Milet (fig. 60). Il n'y a pas lieu, semble-t-il, de s'arrêter à toutes ces variantes. Seule l'étude de l'*umbo*, que nous ferons plus loin, paraît susceptible de fournir des indications utiles.

Thyréos hexagonal. — Le *thyréos* hexagonal paraît deux fois au moins sur les trophées de Pergame, et quatre fois sur ceux de Milet (fig. 62 à 65). Tantôt il est réellement hexagonal, tantôt il présente l'aspect d'un bouclier ovale tronqué par les deux bouts. Les monuments romains nous fourniront ces deux formes et plusieurs autres. Le bouclier hexagonal semble, à toute époque, avoir été chez les Gaulois d'un emploi beaucoup moins fréquent que le bouclier ovale. Il était en usage chez les Germains et chez les Daces, et fut adopté dans l'armée romaine au Ier siècle de notre ère. Il est possible que son origine soit celtique. C'est, en tous cas, sur nos monuments que, sauf erreur, s'en voit la plus ancienne figuration.

Thyréos à oreilles. — Les trophées de Pergame présentent encore un exemplaire d'un type assez singulier : c'est un *thyréos* d'un ovale très arrondi, sensiblement plus court que les autres, bien qu'aussi large, et muni de deux oreillettes latérales (fig. 66). Seul de tous les boucliers longs il est entièrement dépourvu d'*umbo*, mais, comme les autres, il porte une arête longitudinale. C'est là, sans doute, une arme celtique, mais, si je ne me trompe, sans analogue sur aucun monument; il est particulièrement malaisé de s'expliquer la raison d'être de ces oreilles.

L'armature et l'umbo du thyréos. L'arête. — Les profils du thyréos ne nous sont connus, sauf de très rares exceptions [1], que par les monuments figurés; nous ne pouvons donc guère contrôler l'exactitude de ces figurations, si ce n'est en les rapprochant les unes des autres. Il n'en est pas de même de l'*umbo* ou bosse, dont le revêtement métallique, quand il existait, s'est ordinairement conservé dans les sépultures; nous avons dans la confrontation des deux séries, *umbos* réels et figurés, un élément de vérification des plus importants.

Sur tous nos monuments le *thyréos*, quel qu'en soit le type, présente une armature centrale constituée, outre l'*umbo*, par une arête longitudinale ou *spina* qui renforce l'arme dans toute sa longueur (fig. 59 à 66, 85, 86). On croit communément que cette arête était métallique, et on l'identifie avec la « tringle creuse longitudinale » de la très belle armature de bronze trouvée à Saint-Étienne-au-Temple, près de Châlons. Or l'arête longitudinale se voit sur *tous* les boucliers oblongs à *umbo* ovale, figurés par *tous* les monuments grecs, italiques, étrusques, romains, ibériques et gaulois. En regard de cette unanimité des monuments figurés, le répertoire des *umbos* réels ne peut aligner que quatre exemplaires considérés comme *umbos* à tringle [2]. Encore, de ces quatre, trois sont simplement des *umbos* elliptiques, pourvus d'une « gorge dorsale » (fig. 73), où *a pu* passer une tringle; mais la tringle métallique n'existe pas, et rien ne prouve qu'elle ait jamais existé, car cette gorge a pu tout aussi bien livrer passage à une arête en bois. Quant au quatrième exemplaire, celui de Saint-Étienne-au-Temple, il possède bien, en effet, une tringle métallique, mais cette pièce a dû recouvrir une arête en bois, comme l'indique non seule-

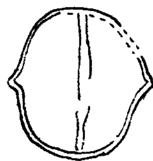


Fig. 66. — Thyréos à oreilles. Pergame.

1. Je ne saurais citer que deux boucliers longs en bois, l'un trouvé à La Tène (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 494) et l'autre en Irlande (Ridgeway, *op. laud.*, fig. 100) et deux en bronze, trouvés en Angleterre (Kemble, *Horae ferales*, pl. XIV et XV).

2. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1172.

ment sa forme en gouttière, mais tout le profil de l'armature[1].

Il est possible, assurément, que la tringle métallique ait été d'un emploi plus fréquent que ne le donnent à croire ces remarques[2]. C'est un fait, cependant, assez remarquable que même sur les monuments les plus soignés, comme les statues attaliennes ou les trophées de Pergame, qui figurent minutieusement les rivets de l'*umbo* ou les clous de l'orle, aucune trace d'un mode de fixation quelconque ne permet de croire que les sculpteurs aient eu l'idée de représenter une tringle métallique[3]. En tous cas, l'on peut, semble-t-il, tenir pour certain que cette pièce servait seulement à revêtir une arête de bois, dont la présence était constante et que ce revêtement, loin d'être la règle universelle, constituait une rare exception[4].

L'umbo. — L'*umbo* du *thyréos* consistait essentiellement en une bosse ou saillie de bois ou d'osier, presque toujours ovoïde, sur laquelle passait ordinairement l'arête. Pendant longtemps le *thyréos* n'eut pas d'autre umbo. C'est seulement à partir de la deuxième période de Latène que cette bosse fut renforcée par un revêtement métallique, partiel ou total. Ce revêtement, qui ne constitue à proprement parler qu'une partie de l'*umbo*, et une partie secondaire, est cependant, à tort mais de façon constante, appelé *umbo*, et sa forme est, comme on sait, l'un des éléments de classification chronologique des sépultures de Latène II et III.

Sur les monuments grecs, l'*umbo* (bois et métal) se présente sous trois types principaux :

a) *Umbo losangique.* — Sur le bas-relief de Pagae et sur

1. *Rev. archéol.*, 1867, I, pl. XIV, 1; Saglio, *Dict.*, fig. 1653. L'original est au Musée de Saint-Germain, nº 18742, et non au Musée d'Artillerie (M. Albert in Saglio, *Dict.*, s. v. *Clipeus*), qui n'en a qu'un moulage.

2. Déchelette, *loc. cit.*

3. C'est ainsi qu'il a été restitué au Musée d'Artillerie (Cf. *Mus. d'Artill.*; *Notice sur les costumes de guerre*, 1901, p. 20, nº X).

4. Les boucliers des non-civilisés ou des demi-civilisés présentent fréquemment le type oblong; il n'est pas rare que ces boucliers soient munis d'une arête longitudinale en bois. Tels sont ceux, notamment, des indigènes de Bornéo et de Sumatra (*Musée d'Artill.*; *Galerie ethnographique*, nº 30).

le camée de Florence, il est en forme de losange, soit peu saillant, soit en pointe de diamant (fig. 67 et 68). Ce type, surtout sous sa forme plane, est d'aspect archaïque et paraît exclusivement celtique. Il est figuré sous une forme analogue sur des monnaies gauloises d'Ariminum (fig. 69), dont certaines remontent au moins au début du IIIe siècle [1]. Or les boucliers des Gaulois établis dans cette région n'ont point laissé de traces archéologiques et ne possédaient vraisem-

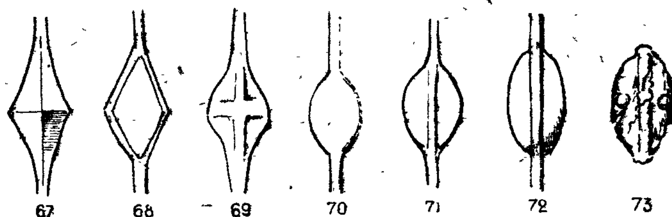


Fig. 67 à 73. — Umbos. — 67-72. Bosses de bois, figurés sur : — 67. Camée de Florence. — 68. Relief de Pagae. — 69. Monnaie d'Ariminum. — 70 Gaulois du Louvre. — 71. Gaulois du Capitole. — 72. Coupe calénienne. — 73. Umbo de fer : Saint-Rémy, Marne.

blablement pas de garniture de métal [2]. On ne connaît point, d'ailleurs, d'*umbo* métallique en losange. Il est donc très probable que cet umbo était de bois. Nous verrons plus loin que ce type, sous sa forme en pointe de diamant, subsista jusqu'à l'époque de Latène III, mais le relief de Pagae est intéressant en ce qu'il en représente la forme sans doute la plus ancienne.

b) *Umbo ovale sans garniture métallique.* — Divers monuments, et spécialement les statues attaliennes figurent un

1. La date des monnaies d'Ariminum n'a pas été rigoureusement établie. Certains savants la placent vers 370, d'autres un peu avant la bataille de Sentinum (295), d'autres enfin à l'époque de la fondation de la colonie latine en 268 (cf. Mommsen in Pauly-Wissowa, *Real encycl.*, s. v. Ariminum, p. 829). Cette dernière date, d'ailleurs la plus vraisemblable, a l'avantage de s'accorder avec la figuration du collier tors *(torques)* que porte la tête masculine du droit (cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1270, n. 1).

2. On n'a trouvé à Montefortino aucun *umbo* métallique; cf. Brizio, in *Mon. dei Lincei*, IX, col. 754.

umbo de très faible saillie, analogue à celui de Pagae, sauf en ce qu'il est ovale (fig. 70 et 71; cf. fig. 60 à 65, 85 et 86). Tantôt cet *umbo* est uni [1], tantôt l'arête se continue sur sa convexité [2]. On peut rattacher à ce type l'*umbo* plus saillant, mais analogue, des coupes caléniennes (fig. 72) et des statuettes de terre cuite (fig. 61). On a trouvé quelques rares exemplaires d'*umbos* métalliques de cette forme (fig. 73) [3], qui ont dû servir de revêtement à des bosses de bois du type que nous décrivons; mais les boucliers que figurent nos monuments en étaient vraisemblablement dépourvus, car on ne voit sur aucun les gros clous qui fixaient ordinairement ces revêtements.

c) *Umbo de fer à ailettes*. — Sur quelques-uns de nos monuments l'*umbo* ovale en bois est revêtu d'un *umbo* de fer en forme de tonnelet, pourvu d'ailettes de fixation. Ces ailettes sont tantôt triangulaires (fig. 74) [4] ou ogivales (fig. 75) [5], tantôt rectangulaires (fig. 76) [6], tantôt en trapèzes à bord droit [7], courbe (fig. 77), échancré (fig. 79) ou trilobé (fig. 78). Ces dernières formes sont spéciales aux stèles de Sidon; à la vérité les mercenaires que représentent ces stèles ne sont pas des Galates, mais leur *thyréos* est incontestablement galatique [8].

La plupart de ces formes sont représentées sur des originaux livrés par les sépultures celtiques (fig. 80-82) : les ailettes ogivales ou semi-circulaires se trouvent en Gaule [9] et en Ibérie [10],

1. Gaulois du Louvre, terres cuites, trophées de Pergame et de Milet, etc.
2. Gaulois du Capitole, groupe Ludovisi, Apollon de Délos, trophées de Pergame.
3. Sainte-Anastasie, Gard; Déchelette, *Manuel*, II, pl. XII, 5. Saint-Remy, Marne; Musée de Saint-Germain, nº 4884.
4. Trophées de Milet.
5. Trophées de Pergame.
6. Pergame; Sidon.
7. Gaulois de Myrina (douteux).
8. C'est, comme on sait, aux Galates que les armées hellénistiques empruntèrent le *thyréos*. Cf. Perdrizet in *Rev. archéol.*, 1904, I, p. 241.
9. Saint-Maur-lès-Fossés (Seine) : S. Reinach, *Catal. ill.*, II, fig. 131. Marne; Musée de Saint-Germain, nº 16018.
10. Cabrera de Mataro : Sandars, *Weapons of the Iberians*, fig 34, 6

les ailettes rectangulaires en Gaule [1], en Hongrie [2], en Carniole [3]; les ailettes trapézoïdales à bord droit sont abondantes en Gaule [4]. On ne saurait, sauf erreur, citer des exemplaires réels d'ailettes triangulaires non plus que des formes sidoniennes; le type trilobé, cependant, se retrouve sur un original de Carniole, de forme un peu différente (fig. 83). Tous ces *umbos* apparaissent, dans l'ordre d'énumération, à la deuxième période de Latène (IIIe-IIe siècle), et ce sont

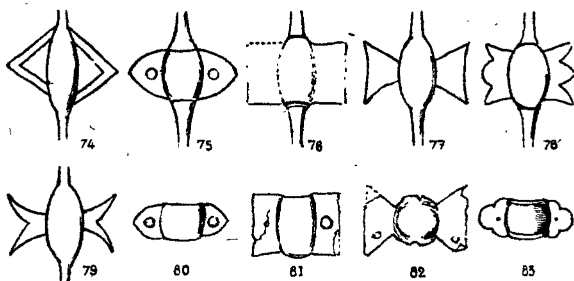


Fig. 74 à 83. — UMBOS. — Revêtement métallique. — a) *Exemplaires figurés :* 74. Milet. — 75 et 76. Pergame. — 77 à 79. Sidon. — b) *Exemplaires réels* (fer) : 80 et 81. Marne. — 82. Alise. — 83. Carniole.

effectivement les plus anciens que l'on voit sur les trophées de Pergame, les plus récents sur les stèles de Sidon.

L'umbo hémisphérique. — La bosse de bois du thyréos paraît n'avoir jamais été hémisphérique [5]; c'est donc un *umbo* métallique de cette forme que figurent deux statuettes

1. Saint-Maur-les-Fossés : S. Reinach, *loc. cit.;* Saint-Étienne-au-Temple (Marne) : *Rev. archéol.*, 1867, pl. XIV, 3; La Tène : *Ibid.*, 4; Marne : Musée de Saint-Germain, n° 14741.
2. Déchelette, *Manuel*, II, pl. XI, 6.
3. *Ibid.*, fig. 495, 1.
4. Saint-Étienne-au-Temple : Musée de Saint-Germain, n° 13513; Alise : *Rev. archéol.*, 1867, pl. XIV, 2, et plusieurs autres exemplaires au Musée de Saint-Germain, n° 24358, etc.
5. Aucun monument d'exécution minutieuse ne représente l'umbo hémisphérique sans figurer les rivets de fixation. Nous verrons sur l'autel des Nautes parisiens des boucliers dont la bosse de bois ovale est revêtue d'un *umbo* métallique hémisphérique.

de bronze du Musée Britannique (un Gaulois blessé et un Gaulois mourant) [1], ainsi qu'une applique de bronze du Musée de Naples représentant deux Barbares, sans doute des Gaulois, tirant l'épée l'un contre l'autre [2]; le même *umbo*, avec ses rivets de fixation, se voit également sur une plaque de verre bleu de l'ancienne collection Castellani, figurant un amas d'armes celtiques [3]. Ces divers monuments ont été considérés comme de travail sans doute alexandrin [4], et l'on a pensé qu'il fallait peut-être sur la plaque de verre reconnaître les trophées de Delphes [5].

Or l'*umbo* hémisphérique n'apparaît, dans les sépultures ou dépôts celtiques, qu'à la période de Latène III, c'est-à-dire au Ier siècle avant notre ère, et plutôt vers le milieu qu'au début de cette période. Si donc les monuments que nous venons de citer sont antérieurs au Ier siècle, il faudra modifier la chronologie celtique et reculer d'une bonne centaine d'années, et peut-être de deux, la date d'apparition de l'*umbo* hémisphérique. Un tel bouleversement ne saurait être admis que sur des preuves très solides, et ces preuves n'existent pas. La relative délicatesse du style des statuettes peut aussi bien convenir à des œuvres de l'époque d'Auguste, et il en est de même de l'applique de Naples. Quant à la plaque Castellani, par la décoration sidérale du bouclier ovale, par la facture du casque hémisphérique, par la présence du sanglier-enseigne, sans parler d'indices moins caractéristiques ou moins nets, le dessin en paraît dériver beaucoup plus vraisemblablement de trophées romains comme ceux d'Orange ou de Pola, que de trophées grecs comme ceux de Pergame [6].

Si donc nous ajoutons à ces considérations que l'*umbo* hémisphérique n'est figuré sur aucun monument incontestablement grec, nous serons, semble-t-il, autorisé à conclure,

1. Ad. Reinach, *les Galates*, fig. 21 et 19 = S. Reinach, RS, II, 199, 4 et 200, 1.
2. De Longpérier, *Œuvres*, II, p. 379 = S. Reinach, RS, II, 198, 6.
3. S. Reinach, *Gaulois dans l'art ant.*, fig. 23.
4. *Ibid.*, p. 37, n. 2; Ad. Reinach, *les Galates*, p. 86 et 92.
5. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, in *Rev. celt.*, 1909, p. 71, n. 3.
6. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1168, n. 1.

en accord avec les données de l'archéologie celtique, que cette forme fut inconnue des Galates du IIIe siècle.

Umbo-gorgoneion. — L'une des statues attaliennes, le Gaulois mourant de Florence, est assis sur un *thyréos* qui porte, en guise d'*umbo*, un gorgoneion figuré en faible relief (fig. 84). Cet emblème éminemment hellénique est assez inattendu sur une arme gauloise. L'exemple n'en est point, cependant, isolé. Sans parler des boucliers parthiques du camée de Paris, également ornés du gorgoneion, et qu'on a justement rapprochés de celui de notre statue [1], on peut citer le bouclier d'un Galate mercenaire sur une des stèles d'Alexandrie [2], dont l'umbo, figuré par « une tache jaune oblongue, semble avoir porté en noir une tête de Gorgone [3] ». Nous verrons plus loin un autre exemple de gorgoneion, sur un casque sans doute celtique des trophées de Pergame.



Fig. 84. — Gorgoneion sur le bouclier du Gaulois mourant de Florence.

Le caractère apotropique du gorgoneion est bien connu, et l'on doit, semble-t-il, rapporter au culte magique du sang de la Gorgone l'emploi si fréquent du corail, puis de l'émail rouge, dans la décoration des armes gauloises [4]; mais le gorgoneion, figuré sur un très grand nombre d'armes grecques, italiques et romaines, est sans exemple, sauf erreur, sur les pièces originales d'armure celtique. Il n'y a pas lieu, cependant, de suspecter l'exactitude de sa figuration sur les monuments précités, et, comme le style, bien qu'assez médiocre, en est assurément plus hellénique que celtique, on peut croire, semble-t-il, que l'usage de cet emblème chez les Galates d'Asie est dû à cette influence grecque dont nous avons relevé et relèverons encore d'autres manifestations.

1. Bienkowski, *Darstell. der Gallier*, p. 56 et fig. 69 (d'où notre fig. 84).
2. Stèle no 7, New-York : Ad. Reinach, *les Galates*, fig. 6.
3. Ad. Reinach, *ibid.*, p. 53.
4. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1314 sqq.

Dimensions du thyréos; mode de préhension; décoration. — La longueur du thyréos, toujours considérable, varie cependant, suivant les monuments, dans d'assez fortes proportions. Sur certains, les statuettes d'argile notamment, à en juger par l'échelle, elle ne dépasse pas 80 centimètres, tandis que, sur les stèles d'Alexandie, elle atteint 1 m. 50, méritant ainsi l'épithète d'ἀνδρομηκής que lui applique Diodore[1]. La largeur, un peu moins variable, va de 40 à 60 centimètres.

Le dispositif de préhension est ordinairement constitué par une poignée fixée derrière l'umbo, suivant une direction perpendiculaire à celle de l'arête[2]. Ce dispositif est celui que l'archéologie celtique connaît par les restes des armes réelles. Mais l'on rencontre aussi un ensemble de deux enarmes, l'une pour la main, l'autre pour l'avant-bras, placées suivant le grand axe, de façon que le bras soit protégé par l'arête longitudinale. Cette disposition, dont le seul exemple est présenté par le bouclier du jeune Gaulois mort de Venise, constitue vraisemblablement un emprunt à l'armement hellénique.

La décoration, ou du moins ce qui en reste, est généralement fort simple. Nous venons de signaler le gorgoneion du Gaulois mourant de Florence. Les trophées de Pergame présentent un bouclier ovale orné de volutes assez maladroites (fig. 85). Cette décoration n'est pas de style proprement celtique, et peut tout aussi bien être d'origine grecque. Néanmoins, et bien que nous ne la retrouvions sur aucun de nos monuments grecs, comme les monuments romains nous en fourniront un grand nombre d'exemples, il est fort probable que les boucliers galatiques furent parfois ornés de cette façon.

Sur les trophées de Milet, cinq des boucliers (quatre ovales,

1. Diod. Sic., V, 30. On a fait remarquer avec raison que, sur les monuments, les boucliers des Gaulois « sont de forme oblongue, mais non de la hauteur d'un homme » (Dottin, *Manuel*, p. 286). Il est d'ailleurs évident qu'un fantassin ne peut se servir, en rase campagne, d'un bouclier de 1 m. 70 ou davantage. L'épithète de Diodore est donc exagérée, à moins de l'entendre, comme le voulait Al. Bertrand, en ce sens que « le soldat pouvait se mettre à l'abri » (tout entier) « derrière son bouclier » (*Rev. archéol.*, 1867, II, p. 71).

2. Gemme; stèle de Guemlik; trophées de Pergame.

un hexagonal) présentent de chaque côté de l'umbo et comme tenant la place des ailettes, un élément décoratif en forme de palmette (fig. 65 et 86), qui est peut-être métallique. M. Winnefeld a rejeté l'authenticité de cette figuration; ce motif, dit-il, est purement hellénique et a été appliqué ici sans réflexion (*gedankenlos*) [1]. Mais outre que, comme nous l'avons vu, l'armement des Galates porte de nombreuses traces de l'influence hellénique, on sait qu'il en est de même de tout l'art décoratif des Gaulois, et que, notamment, « le beau décor linéaire de Latène I et II dérive surtout de la palmette grecque, comme on l'a depuis longtemps reconnu... Quelques-unes des palmettes celtiques ne diffèrent pas essentiellement du modèle [2]». Ce motif décore bien des pièces de l'armure celtique [3] et nous le retrouverons sur les boucliers gaulois de l'arc d'Orange [4]. Il n'y a donc, semble-t-il, aucune raison de suspecter la fidélité de sa représentation sur les trophées de Milet.

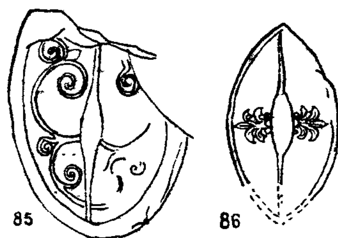


Fig. 85 et 86. — Décoration de boucliers. 85. Pergame. — 86. Milet.

On a signalé, enfin, sur le bouclier d'une stèle d'Alexandrie, trois bandes semi-circulaires, rouges sur le champ bleu, disposées en haut et en bas symétriquement [5]. A part ces rares exemples, le champ ne présente aucune décoration.

L'orle, généralement lisse, est, sur les boucliers des statues attaliennes, décoré d'un motif très simple, analogue aux postes et peut-être dérivé du signe en S.

Sur les stèles le *thyréos* est peint de couleurs vives : nous

1. Winnefeld, *Milet*, II, II, 1, p. 86.
2. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1513 sq.
3. Cf. Déchelette, *ibid.*, fig. 490 (casque), 524 (agrafe de ceinturon), etc.
4. Contrairement à ce que dit Winnefeld, *loc. cit.*
5. Ad. Reinach, *Galates*, p. 53; stèle n° 7.

venons d'en mentionner un d'Alexandrie, colorié en rouge et en bleu; les stèles de Sidon en présentent de rouges et de jaunes [1]. « Des boucliers de même forme, en argile, trouvés dans des tombes hellénistiques d'Érétrie... ont le pourtour et la nervure dorés, le reste enduit de rouge, de rose, de bleu, de vert ou de violet [2]. »

Conclusions relatives aux figurations du thyréos. — Des observations qui précèdent nous pouvons conclure que :

a) Le bouclier ovale du type à arête date au moins de la première période de Latène (ve siècle) : tel est, en effet, le bouclier de la statuette de Berlin [3]. Cette arête et l'umbo, qui est ovale, sont non pas de métal, mais de *bois*. Cette particularité explique l'absence, dont on s'est parfois étonné, de toute trace de bouclier dans les sépultures de Latène I [4]. La constatation n'est donc pas sans importance.

b) Bien que l'archéologie celtique place à la période de Latène II l'apparition de l'*umbo* métallique, les Galates, arrivés en Asie — précisément au début de cette période — avec l'épée de Latène I, y ont apporté l'*umbo* de métal; et cet *umbo*, figuré sur les reliefs de Pergame, appartient non pas au type le plus ancien, semi-cylindrique, mais au type en tonnelet, relativement récent. Il faut donc bien admettre, sur la foi de ce monument, que le type en tonnelet remonte au moins au début de Latène II, et par conséquent le type semi-cylindrique, s'il est vraiment antérieur, doit être reporté à la fin de Latène I.

c) De même que sur la forme de l'épée, l'influence hellé-

1. Jalabert in *Rev. archéol.*, 1904, II, p. 5 (fig. 1) et 9 (fig. 2).
2. Ad. Reinach, *Galates*, p. 54, n. 1.
3. Il figure d'ailleurs sur plusieurs objets illyriens et vénètes de cette époque : plaque de Watsch, situle Arnoaldi, etc.; mais le bouclier ovale sans arête est, en pays celtiques, encore plus ancien et remonte au moins à la période de Hallstatt II (chariot de Klein-Glein). Ridgeway s'est donc trompé en plaçant au cours du ive siècle seulement l'adoption du *thyréos* par les Gaulois (Ridgeway, *The early age in Greece*, I, p. 477).
4. Si Brizio s'était avisé de ce fait, il eût été moins surpris de ne point trouver d'*umbo* dans les tombes de Montefortino, et n'aurait certes pas songé, même sans s'y arrêter, à la supposition que les Gaulois d'Italie aient pu n'avoir pas de bouclier.

nique s'est exercée de très bonne heure sur le bouclier des Galates; elle se manifeste spécialement par l'adoption du gorgoneion et par celle du dispositif de préhension au moyen de deux enarmes.

d) Inversement les Grecs ont adopté le *thyréos* gaulois, non seulement pour leurs mercenaires (stèles de Sidon), mais peut-être aussi pour leurs hoplites (stèle de Guemlik). L'*umbo* de ce *thyréos* hellénistique diffère peu du type en tonnelet de Latène II, d'où il dérive évidemment.

e) Comme on pouvait s'y attendre, aucun monument certainement grec ne figure l'*umbo* rond de Latène III. Cette constatation permet de considérer comme de fabrication postérieure toute œuvre attribuée à l'art hellénique où l'on voit la figuration de cet *umbo*.

De ces conclusions, comme on voit, l'archéologie celtique et l'archéologie grecque peuvent également tirer quelque profit.

La pelta. — La *pelta* est figurée à plusieurs reprises sur les trophées de Milet (fig. 87). Elle y est représentée avec deux échancrures, c'est-à-dire sous la forme que les monuments grecs attribuent le plus souvent au bouclier des Amazones. Les trophées de Milet sont, sauf erreur, le seul, parmi les monuments grecs qui nous restent, qui introduise la *pelta* parmi les armes des Galates [1]. Rappelons que, seuls également, ils y font figurer la bipenne. Mais, comme bipenne et *pelta* se retrouvent avec une extrême fréquence sur les trophées gaulois des monuments romains, il est assez probable qu'elles se voyaient également sur plusieurs monuments grecs aujourd'hui perdus.



Fig. 87 et 88. — Pelta. — 87. Milet. 88. Statère gaulois ; Argovie, Suisse.

1. Je ne l'ai point trouvée sur les trophées de Pergame, où sa présence a été signalée (Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, p. 68).

Que la *pelta* ait réellement existé, qu'elle ait été employée comme arme de guerre, c'est un fait qui n'est pas douteux. A partir du ve siècle surtout, les monuments la représentent fréquemment au bras des Asiatiques [1] ou à celui des peltastes grecs [2]. Sur un peigne d'or de Solokha un Scythe en est armé [3]. Le camée de Paris la figure comme arme parthique et le camée de Vienne comme arme germanique, ou plus probablement pannonienne. On la voit encore en bien des endroits : sur un denier de Brutus parmi des armes peut-être gauloises; sur la base d'Amastris à côté d'un Barbare blessé [4]; elle est, comme la bipenne, au nombre des armes votives de Télamon [5]. Bien plus, elle figure sur des monnaies gauloises de Suisse (fig. 88) [6]; enfin, et ces exemples paraissent décisifs, elle est représentée au bras de guerriers gaulois, sur un fragment de sarcophage étrusque [7], et de soldats romains du Bas-Empire sur un relief d'Arles [8].

Ainsi la *pelta* est bien une arme réelle, employée notamment par l'infanterie légère des Grecs et, selon toute vraisemblance, par les Gaulois eux-mêmes. Ce n'est point cependant comme bouclier de peltaste qu'elle figure à Milet, car ces trophées paraissent ne contenir aucune arme grecque. Est-ce donc comme arme gauloise? On hésite à le croire. S'il ne s'agissait que des reliefs de Milet, cette supposition serait, à la rigueur, admissible. Mais elle ne suffit pas, semble-t-il, à expliquer l'extraordinaire abondance des *peltae* (et des bipennes) représentées sur certains reliefs romains, particulièrement ceux de la Gaule méridionale. Ici, sur les reliefs de Narbonne par exemple, les *peltae*, associées à la bipenne, se présentent

1. Vases à fig. rouges : S. Reinach, RV, I, 98; 18; 195; etc. Sarcophage d'Alexandre : Id., RR, I, 414 sq.

2. Vases à fig. rouges : Saglio, *Dict.*, fig. 1664; Rayet, *Hist. de la céramique*, fig. 71, etc.

3. S. Reinach, RS, V, 252.

4. *Corp. inscr. lat.*, vol. III, suppl. 1, p. 1261, n° 6984. Cf. S. Reinach, *Gaulois*, p. 43, n. 2.

5. Montelius, *Civil. primit.*, B, pl. 205, 5.

6. Statère d'Argovie : A. Blanchet, *Monn. gauloises*, II, p. 470, fig. 527.

7. Bienkowski, *Darstell. der Gallier*, fig. 122.

8. Espérandieu, *Recueil général*, I, n° 158.

en longues files répondant à des files de boucliers gaulois ou alternant avec eux. La fréquence en est telle que la *pelta* est peut-être le type de bouclier le plus souvent figuré dans cette catégorie de monuments romains. Et comme ni la *pelta*, ni la bipenne, n'est caractéristique ni des Grecs, ni des Gaulois, ni, moins encore, des Romains, mais des Perses et surtout des Amazones, comme on ne voit ni l'une ni l'autre sur les monuments les plus réalistes, c'est-à-dire sur les reliefs de Pergame et sur ceux d'Orange [1], l'abondance de leur figuration réclame une explication.

La plus simple, assurément, consiste à considérer cette figuration comme purement décorative, « *rein ornamental* [2] ». Mais c'est une explication qui n'explique rien, qui n'explique pas, notamment, pourquoi des armes étrangères ont été introduites dans les trophées de Milet, ni pourquoi l'on a choisi à cette fin non des armes fantaisistes, mais celles des Amazones, ni pourquoi, enfin, les sculpteurs romains (et très probablement les sculpteurs grecs) ont accueilli cette introduction avec une telle faveur. Il faut, évidemment, creuser davantage.

On a pensé [3] que ce mélange d'armes celtiques et amazoniennes provenait d'un rapport particulier que les Grecs de l'époque hellénistique auraient établi entre les Galates et les Amazones. On a cru trouver les raisons de ce rapport dans le fait que les Gauloises accompagnaient leurs époux à la guerre, et l'on a proposé l'hypothèse que, « parmi les groupes isolés qui commémoraient, sur l'Acropole de Pergame, divers épisodes des guerres galatiques, les femmes gauloises aient été représentées d'après cet admirable type de l'Amazone blessée que les sculpteurs du ve siècle avaient consacré [4] ». On a même supposé que l'Amazone morte du

1. Cette remarque a déjà été faite par H. Winnefeld, *op. cit.*, p. 85.
2. Winnefeld, *ibid.* — Mais Winnefeld semble ne connaître de trophées romains (pourtant publiés avant 1908) que ceux de l'arc d'Orange.
3. Cf. notamment Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, p. 68-70; *Galates*, p. 81.
4. Ad. Reinach, *Galates*, p. 81.

Musée de Naples pouvait dériver d'une statue de Gauloise tuée, qui serait la « mère morte » décrite par Pline [1]. Ainsi l'Acropole de Pergame aurait représenté des Gauloises combattant, et les armes amazoniennes, attribuées par une convention artistique à ces guerrières, seraient entrées dans la panoplie des trophées galatiques.

Mais, quelle que soit la valeur de l'identification indiquée ci-dessus, qui est indépendante de la question, on peut douter que les sculpteurs de Pergame aient jamais représenté des Gauloises combattant : un tel motif n'aurait pas manqué d'attirer l'attention des imitateurs romains, et nous le trouverions sur les sarcophages avec la même fréquence que le motif d'Achille et de Penthésilée. Or, malgré le nombre important de Celtomachies gréco-romaines que figurent ces monuments, nous n'y trouvons pas un seul exemple de Gauloises combattant. Les captives que l'on voit sur les frises du sarcophage Ammendola ne sont nullement costumées en Amazones, leurs mains ne sont pas liées : ce sont bien des femmes ordinaires, non des guerrières vaincues. Bien plus, le groupe Ludovisi semble démentir que les femmes des Galates aient jamais porté les armes [2] : cette femme que vient de poignarder son époux a sans doute accepté, voire demandé la mort, mais elle ne se l'est point donnée; — et la mère que décrit Pline, si c'est bien une Gauloise, n'est pas, selon toute vraisemblance, tombée en combattant, mais a été frappée soit par quelque soudard au cours de l'aveugle carnage, soit de la main même de son mari vaincu.

Diverses autres hypothèses émises pour expliquer et justifier ce rapport ne paraissent pas, malgré leur intérêt, sensiblement plus satisfaisantes [3]. Épona, dont le culte, bien établi pour la Gaule [4], l'est beaucoup moins pour la Galatie, n'est

1. S. Reinach, in *Rev. des Études grecques*, 1894, p. 38; cf. Ad. Reinach, *loc. cit.*

2. Cette coutume semble avoir existé, quoique exceptionnellement, chez les Celtes de Grande-Bretagne et d'Irlande; cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 260.

3. Cf. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, *l. c.*

4. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 325.

pas une déesse guerrière et les figurations gallo-romaines, qui la représentent sous l'aspect d'une femme vêtue d'une longue robe et pacifiquement assise sur son cheval, ne paraissent pas de nature à rappeler les violentes et belliqueuses Amazones. On fait encore valoir que les Galates ont pu être considérés comme un rameau de la nation des Cimmériens, dont les Amazones elles-mêmes étaient issues; mais le rapport est bien lointain et le rapprochement bien érudit. On peut en dire autant de la constatation que la Galatie occupait une partie du mythique empire des Amazones.

Sans nier que, dans l'établissement de cette relation, les causes qu'on vient d'énumérer, ou certaines d'entre elles, aient pu avoir leur part, il semble qu'on doive chercher un élément plus positif et plus précis. Peut-être faut-il se rappeler ici de quelle façon et sous quel aspect les Grecs considérèrent leurs victoires sur les Galates. Elles furent pour eux, comme chacun sait, non seulement un bien matériel immense, la Grèce sauvée, l'Asie débarrassée des razzias continuelles de ces Barbares, de leurs pillages et de leurs destructions, mais aussi, par le caractère décisif et inespéré de ces succès, une sorte de miracle à la fois et de symbole : la victoire de l'esprit sur la matière, de la civilisation sur la barbarie, de l'Europe sur l'Asie, des Dieux sur les Géants. Elle eut l'importance et la signification de Marathon ou de la victoire remportée par Thésée sur les Amazones devant les murs d'Athènes. C'est pourquoi, sur le monument qu'il fit élever sur l'acropole de cette ville, Attale ordonna qu'on représentât, à côté de sa victoire sur les Galates, une Gigantomachie, une Amazonomachie et la bataille de Marathon [1].

Ce monument — il ne paraît pas imprudent de le conjecturer — devait comporter, outre ces figurations de batailles, des trophées en bas-relief analogues à ceux de Pergame, représentant les armes des vainqueurs et celles des vaincus. Ces armes étaient-elles séparées ou mêlées, c'est ce qu'on ne saurait affirmer; mais quand on remarque que les trophées

1. Pausan., I, 25.

de Pergame figurent ensemble les armes grecques et les armes galatiques, ceux de Milet les armes galatiques et les armes amazoniennes, on peut croire que le même mélange se voyait sur les trophées d'Athènes. Ce type de trophée une fois constitué fut reproduit tel quel par la plupart des sculpteurs grecs ou romains, et l'on n'en pourrait citer que bien peu qui aient su s'en affranchir.

Par un phénomène qui paraît inverse, mais qui est identique, des armes gauloises se sont introduites dans des trophées d'armes amazoniennes. On en peut citer au moins un exemple caractéristique : il est présenté par un sarcophage romain du Musée du Capitole [1]; ce monument, au-dessus des scènes d'une Amazonomachie, offre une frise, très analogue à celle du sarcophage Ammendola, où l'on reconnaît, à côté d'Amazones captives et parmi les *peltae*, les carquois et les bipennes des vaincues, de grands boucliers ovales et hexagonaux, identiques à ceux du même sarcophage Ammendola et incontestablement gaulois (fig. 89) [2]. La présence de ces *scuta* n'est pas moins inexplicable ici que celle des *peltae* dans les trophées gaulois, à moins de supposer l'existence d'un prototype où auraient été mêlées armes gauloises et armes amazoniennes (ou plus exactement armes asiatiques), et ce prototype a toutes chances d'être l'ex-voto d'Attale.



Fig. 89. — Sarcophage romain. Capitole.

Je viens de dire armes asiatiques. En effet, si cette conjecture est exacte, on devrait trouver sur les trophées grecs (et sur certains trophées romains), à côté des armes celtiques, non seulement des armes amazoniennes, mais celles des vaincus de Marathon. Mais comment les reconnaître? L'armement des Amazones, on le sait, fut, comme leur costume, créé par les artistes grecs à l'image de l'équipement asiatique, et

1. S. Reinach, RR, III, 178.

2. On peut citer également un fragment de camée (S. Reinach, *Pierres gravées*, p. 112, 47) où l'on voit, semble-t-il, deux Amazones captives. Entre elles un cheval porte un grand bouclier oblong de type gaulois.

l'identité est telle qu'en présence de certaines peintures de vases à figures rouges, on peut hésiter sur la détermination des personnages pourvus de cet équipement [1]. Il est donc très possible que parmi les *peltae* de nos trophées, il y en ait qu'on doive attribuer non aux Amazones, mais aux Perses, et qu'il en soit de même des arcs, des carquois et de quelques armes mal déterminées [2].

Ainsi peut, semble-t-il, s'expliquer, par l'influence d'un prototype célèbre, l'ex-voto attalien d'Athènes, la présence, sur les trophées de Milet, d'armes qui ne sont ni grecques ni celtiques. Nous verrons plus loin pour quelles raisons ces armes se retrouvent sur les trophées romains.

P. COUISSIN.

(A suivre.)

1. Par exemple deux amphores de Canosa. Sur l'une (S. Reinach, RV, I, 187) les Troyens, sur l'autre (vase de Darius, *ibid.*, 194) les Perses ont absolument l'aspect d'Amazones, et, de fait, le même équipement exactement est donné, sur le second de ces vases, aux Phrygiens figurés sur le revers (*ibid.*, 195) et aux Amazones représentées sur le col (*ibid.*, 386).

2. Les Perses possédaient également un grand bouclier ovale nommé *gerrha ;* l'entablement du temple de Delphes portait suspendus des boucliers votifs de ce type offerts par les Athéniens en mémoire de Marathon. Pausanias nous dit qu'ils ressemblaient fort au thyréos celtique (Pausan., X, 19). Cependant, si nous en croyons les monuments figurés, ils en différaient notamment par la présence de deux ouvertures latérales pratiquées symétriquement tout près des grands bords et qui les rendait fort analogues aux boucliers grecs de type béotien. Ainsi se présentent constamment les boucliers ovales figurés au bras des Perses, soit par les Perses eux-mêmes (reliefs de Persépolis), soit par les Grecs (vase de Darius). Mais ils n'étaient sans doute plus en usage au IVe siècle, car on ne les voit ni sur la mosaïque de Pompéi, ni sur le sarcophage dit d'Alexandre. Ils ne devaient donc pas figurer sur l'ex-voto d'Athènes, et c'est pourquoi nous ne les retrouvons sur aucun trophée inspiré de ce monument.

LA NÉCROPOLE HALLSTATTIENNE DES JOGASSES
A CHOUILLY (MARNE)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

Avant d'aborder l'étude complète de la nécropole des Jogasses et de son mobilier, nous croyons utile de faire quelques remarques préliminaires assez importantes.

La civilisation *hallstattienne* est une chose, la civilisation *marnienne* en est une autre [1]. C'est là une vérité que l'on

1. Nous conservons le terme *marnien*, malgré l'habitude maintenant prise d'user du vocable *Tène I*, ne serait-ce que parce que, en dehors même d'une simplification de rédaction, nous n'avons à comparer dans ces notes que le Hallstatt d'une part et, d'autre part, cette civilisation tellement spéciale, que lorsque, par exemple, J. Déchelette veut en préciser le *facies*, en donner une définition adéquate, c'est toujours aux types de la Champagne, de la Marne, qu'il est obligé de recourir pour illustrer sa définition. Tout archéologue, quelle que soit la terminologie qu'il prétende employer à propos de la première période du second âge du fer,

paraît souvent oublier. On est parfois trop porté à admettre (ou à discuter comme si l'on admettait) que du Hallstatt au Marnien il y a eu *partout* évolution continue, les derniers venus conservant, poursuivant, perpétuant les traditions industrielles et autres des premiers, et que, dans des mêmes clans marniens, il y a eu simultanéité des deux civilisations, alors que tant de trouvailles paraissent prouver le contraire, tout au moins pour nos régions de la Champagne (et nous serions tenté d'ajouter : du nord et de l'est de la France) où les tribus qui allaient constituer l'ensemble marnien n'ont pu arriver que déjà pourvues d'une civilisation définie.

Elles avaient peut-être subi vers leur point de départ, dans le temps et dans l'espace, des influences hallstattiennes; c'est possible et même probable; peut-être même avaient-elles, elles aussi, réagi sur les Hallstattiens; ce sont là questions très complexes que nous ne prétendons pas résoudre; mais leur évolution ainsi influencée était achevée; elles possédaient elles-mêmes désormais une civilisation spécifique alors qu'envahissant nos régions, elles y retrouvaient, refoulaient ou submergeaient des rameaux hallstattiens établis antérieurement, ayant sans doute évolué eux aussi, mais dans le cadre de leur culture propre.

Ainsi devons-nous trouver, *chez nous tout au moins*, entre ces deux civilisations, non pas un hiatus, ce serait trop dire, mais une coupure. Pour passer du premier âge du fer au second, il suffit de tourner une page, mais encore faut-il la tourner.

Nous devons une reconnaissance immense à J. Déchelette, d'avoir osé entreprendre — *tantae molis erat* — une mise au point de l'archéologie préhistorique et protohistorique française. Il fallait sa documentation inépuisable, sa science, sa puissance de travail, sa passion du sujet, pour mener à

se trouve dans la nécessité de citer à chaque ligne la Marne. On conçoit très bien une étude de cette période appuyée uniquement sur les documents fournis par les nécropoles marniennes; on ne la conçoit pas sans ces documents; dans le premier cas, il y aurait peut-être quelques points laissés dans l'ombre ; dans le second cas, ce seraient d'immenses lacunes et souvent même impossibilité de classification.

bien une telle œuvre. Mais il lui aurait aussi fallu plusieurs vies, alors que son amour pour la France lui faisait glorieusement sacrifier la sienne, pour pouvoir contrôler tous les documents que lui fournissaient une bibliographie abondante, des centaines de comptes rendus pleins de bonne volonté sans doute, mais pas toujours suffisamment éclairés, soit par manque de préparation spéciale des auteurs [1], soit souvent aussi par manque d'éléments précis de classification.

En particulier pour le sujet qui nous occupe, trop aisément les archéologues de la Marne baptisaient *marnien* — l'erreur eût été la même avec le terme *Tène I* — tout ce qui provenait de la Marne entre l'époque du bronze et la fin du second âge du fer, partant de cette idée préconçue que le premier âge du fer n'était pour ainsi dire pas représenté chez nous, et ils attribuaient, faute de mieux, au Marnien bien des mobiliers funéraires qui lui étaient antérieurs.

Dès lors, à l'aide de ces types de comparaison adultérins, qu'en toute bonne foi on donnait comme légitimes, on allait, en Champagne d'abord, classer au second âge du fer le mobilier de sépultures, de nécropoles, qui présentait cependant des traces d'hérédité hallstattienne; ou bien, se trouvant en présence d'objets ne rentrant pas normalement dans le cadre du Marnien, l'on créait au petit bonheur des types de transition, des types mixtes, on a même dit des types *hallstattomarniens*.

Le mal aurait été restreint à la Champagne si ces objets,

1. Il nous faut répéter ici ce que nous avons dit ailleurs : trop de *lumières* de l'archéologie champenoise ont fouillé par procuration donnée à d'honnêtes terrassiers qui tenaient beaucoup plus à rapporter au *patron* une belle pièce d'étagère que des observations scientifiques. Et il nous faut regretter aujourd'hui que des milliers de sépultures aient été galvaudées en pure perte. Souvent encore ces archéologues se sont contentés d'acheter, et d'utiliser, pour des comptes rendus, des objets trouvés au petit bonheur et sans état civil sérieux. Les collections ainsi constituées et les rapports auxquels elles ont *parfois* donné lieu ne peuvent être ordinairement que nuisibles à ceux qui les voudraient étudier. Il y a cependant d'heureuses exceptions : Bosteaux-Paris, G. Chance, capitaine Bérard... pour ne citer que les morts. Nous sommes heureux d'avoir nous-même pris part à cette réaction.

baptisés marniens, n'étaient pas devenus à leur tour, pour d'autres régions, un des éléments de classification générale et n'avaient pas induit en erreur des archéologues qui pouvaient se trouver en présence d'un mobilier à *facies* hallstattien, mais dont ils voyaient des répliques identiques dans ce pseudo-marnien devenu fossile directeur. Ces archéologues étaient ainsi amenés à voir, même chez eux, une époque de transition entre le premier et le second âge du fer, alors qu'ils se trouvaient bien, comme leur première impression le leur suggérait, en présence d'un Hallstattien *in fine*, très évolué, mais évolué uniquement dans le cadre hallstattien.

C'est ce qui semble bien être arrivé tout d'abord à un archéologue franc-comtois, M. Piroutet. En 1903, il mentionne, à propos de la « transition de la période hallstattienne à celle de la Tène I », quelques fibules trouvées dans les tombelles du groupe d'Amancey, à Refranche, « fibules en arbalète de types inconnus auparavant dans le pays, mais identiques à certaines des cimetières de Saint-Étienne-au-Temple et de Bussy-le-Château, dans la Marne [1] ».

Mais l'erreur, si erreur il y eut, ne dura pas. M. Piroutet était trop averti pour qu'il en fût autrement, et, en 1918, il proclamait le caractère hallstattien de Charvais notamment et de quelques sépultures de Saint-Étienne-au-Temple [2].

Abusé par ces données qu'il lui était matériellement impossible de contrôler toutes, faute surtout de types bien déterminés, de nécropoles caractéristiques, J. Déchelette paraît, lui aussi, accepter parfois l'idée d'une civilisation de transition, idée qui se traduit par des phrases comme celles-ci : « Là encore (Champagne et Lorraine) les deux périodes se confondent si intimement qu'il est parfois difficile d'y distinguer une démarcation précise » (*Manuel*, t. II, p. 657). — « Ce modèle (de torques tubulaires) se rencontre déjà en bronze et en or à la fin de l'époque de Hallstatt,

1. *Coup d'œil sur le préhistorique en Franche-Comté* (*l'Anthropologie*, 1903).
2. Cf. *l'Anthropologie*, 1918, p. 240.

particulièrement en Bourgogne et dans la région du Rhin moyen » (*id.*, p. 1211). — « Des torques en fer filiformes, plus ou moins épais, ordinairement ouverts, se rencontrent dans les nécropoles les plus anciennes, telles celles d'Heiltz-l'Évêque (Charvais) et de Warmériville (le Motelle), dans le département de la Marne. L'emploi de ces bijoux de fer est, en effet, un legs de l'époque hallstattienne » (*id.*, p. 1217).

Mêmes réflexions à propos des bracelets armilles (p. 1224), des fibules en arbalète à ressort allongé (p. 1252), etc.

Il est, en effet, possible que l'on retrouve, au début du Marnien, telle fibule, tel type de bracelet ou de torques dont l'origine remonte au Hallstatt, mais jamais, à moins d'admettre que, *dans nos régions*, les Marniens sont les descendants, les successeurs, les héritiers directs des Hallstattiens, jamais ces fibules, ces bracelets, ces torques ne seront marniens; ils sont et demeurent hallstattiens, comme, par exemple, sont et demeurent italo-grecques les œnochés des tombes à char de Somme-Bionne ou de la Gorge-Meillet; ce sont des accidents dont il faut si possible expliquer l'origine et qui alors pourront peut-être servir de jalons, d'indicateurs, de chronomètres, mais qui doivent être classés à part.

Tel objet indubitablement hallstattien recueilli dans une sépulture indubitablement marnienne — et le cas doit être très rare — a pu y parvenir de bien des manières : prise de guerre lors de la poussée ou de l'envahissement par les tribus conquérantes, trouvaille fortuite, dépouille de sépulture... Les Mérovingiens ont exploré les tombes gallo-romaines; les Gallo-Romains ont fouillé les sépultures gauloises : pourquoi les Marniens n'auraient-ils pas agi de même envers leurs prédécesseurs? Où donc, récemment encore, les hommes du Daghestan trouvaient-ils les riches parures dont s'ornaient leurs femmes, sinon dans les tombeaux anciens [1]?

Même sans fouiller systématiquement, les Marniens n'ont-

1. Cf. J. de Baye, *Au Nord de la chaîne du Caucase*, Paris, Nilson, 1899, p. 41.

ils pas pu, en creusant leurs propres sépultures, rencontrer celles des Hallstattiens et y recueillir armes et bijoux? ou même, plus simplement encore, superposer leurs morts aux premiers inhumés? Et alors, quiconque a tant soit peu fouillé en observateur connaît les causes multiples, tout particulièrement l'action des animaux fouisseurs, capables de déplacer de haut en bas, *mais aussi de bas en haut,* une armille brisée par exemple ou une fibule, ce fossile archéologique par excellence. Aux Jogasses même, dans une tombe demeurée intacte par ailleurs, un vase avait été ainsi ramené en surface par les lapins.

Et puis, les inhumations marniennes peuvent se rencontrer aussi, isolément ou en groupes, en juxtaposition avec d'autres plus anciennes. Cela paraît avoir été le cas à Marson *(voie de l'Épine),* à Witry-lès-Reims... Par une logique excessive et mal éclairée, on est alors trop facilement porté à attribuer tout l'ensemble à la plus récente époque révélée par les fossiles archéologiques.

C'est donc avec une extrême prudence qu'il faut procéder pour dater une sépulture, un groupe de sépultures ou une nécropole entière à mobilier composite, et nous sommes persuadé que le regretté J. Déchelette rectifierait aujourd'hui plusieurs des conclusions de son *Manuel* et, en particulier, éliminerait de son inventaire par tombe (appendice VI) bien des sépultures qui n'ont de marnien que le fait d'avoir été trouvées dans la Marne ou lieux circonvoisins, ou de présenter un mobilier semblable à celui qui a été trouvé exceptionnellement dans ces mêmes régions. Il en a eu d'ailleurs comme l'intuition et nous avons noté, à propos de certaines nécropoles comme Warmériville, Heiltz-l'Évêque, des marques de l'hésitation qu'il éprouvait.

Une autre cause d'erreur à laquelle nous avons fait allusion, c'est qu'officiellement, en Champagne, on ne connaissait pas, on ne voulait pas connaître le Hallstatt; dès lors, *ignoti nulla cupido,* on n'y pensait pas, on ne le recherchait pas, surtout dans les inhumations en tombes plates; on croyait avoir clos le chapitre du premier âge du fer quand on avait

mentionné les tertres funéraires d'Haulzy (Vienne-la-Ville), au moins aussi lorrains que champenois, et une fois de plus tout ce qui venait de la Marne ne pouvait être que marnien.

Or, c'est là une erreur; il a existé en Champagne, en particulier dans la région qui forme aujourd'hui le département de la Marne, un hallstattien pur, sans mélange aucun de marnien, qui se rencontre dans des nécropoles ou fractions de nécropoles à tombes plates, au nombre desquelles il faut compter Heiltz-l'Évêque, Warmériville, et au moins en partie Boury (les Varilles), Marson (plat Savart), Fontaine-sur-Coole, Bouzy...

Nous ne revendiquons d'ailleurs nullement pour nous cette remarque. Le docteur Mougin, pour Heiltz-l'Évêque, Ch. Bosteaux, pour Warmériville, attribuaient déjà catégoriquement leurs découvertes au premier âge du fer. Malheureusement, encore une fois, ces découvertes étaient faites dans la Marne, et elles demeurèrent marniennes pour trop d'archéologues, tout comme demeurent marniennes, pour les mêmes raisons, malgré leur *facies* absolument anormal, les fibules de Saint-Étienne-au-Temple et de Saint-Rémy-sur-Bussy représentées dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*.

Or, le cimetière des Jogasses, que nous avons exploré, peut, croyons-nous, permettre d'établir une démarcation plus précise entre les deux civilisations.

Une de ses premières caractéristiques est d'être absolument contigu à une nécropole nettement marnienne; sans transition, mais aussi sans compénétration, on passe brusquement des dernières tombes hallstattiennes aux premières sépultures marniennes. Les derniers venus ont pris la suite immédiate, dans l'espace, des premiers. La contiguïté est telle que l'on a également l'impression qu'ils ont pris la suite immédiate dans le temps. Les glanes recueillies dans les tombes marniennes voisines — toutes galvaudées — confirment cette impression; sans avoir rien de commun avec le mobilier de la nécropole hallstattienne, elles dénotent le début du second âge du fer; là aussi, la transition est brusque,

ce sont deux époques nettement différentes; on ne tourne qu'une page, mais on change de chapitre.

La seconde caractéristique et la plus importante, c'est que tous les *objets recueillis peuvent être, sans exception, rattachés au Hallstatt où ils trouvent leurs prototypes, alors qu'aucun ne peut être donné pour du Marnien incontestable*, c'est-à-dire pour du Marnien dont on retranche les types reconnus comme une survivance, à un titre quelconque, du Hallstatt; du Marnien dans lequel on ne se croit pas obligé de classer « des fibules à timbales hallstattiennes évoluées... un modèle de torques qui se rencontre déjà à l'époque de Hallstatt... des armilles semblables à celles de l'époque hallstattienne... »; du Marnien, en un mot, tel qu'on le trouve dans les nécropoles homogènes bien caractérisées et bien étudiées.

Aussi pensons-nous rendre service aux archéologues en leur soumettant le résultat complet de nos fouilles, conduites aussi méthodiquement, aussi critiquement que possible, et permettre ainsi de préciser, pour la Champagne tout au moins, les limites entre les deux civilisations Hallstattienne et Marnienne.

Nous tenons à faire remarquer — car pour nous la chose est très importante dès lors qu'il s'agit de fouilles faites dans la Marne — que toutes les sépultures de cette nécropole des Jogasses ont été intégralement déblayées et explorées par nous-même, à l'exception de quelques-unes qui l'ont été sous nos yeux par un de nos amis, archéologue averti et consciencieux, M. A. Thiérot, à qui nous devons d'ailleurs les dessins qui accompagnent ces notes; MM. J. Machet et L. Bracquemart nous ont aussi donné un coup de main pour en déblayer quelques autres sous notre contrôle immédiat; nous leur en exprimons notre reconnaissance, ainsi qu'à M. et Mme Thomas van Bomberghem, propriétaires des Jogasses, qui nous ont laissé les facilités les plus grandes de poursuivre nos travaux.

Nos remerciements doivent aussi aller à M. Henry Corot. Après un premier moment d'hésitation, bien compréhensible, au Congrès des Sociétés savantes à Dijon, en 1924, cet ar-

chéologue s'est bien vite rallié à notre opinion sur l'âge de cette nécropole et nous a donné, avec sa longue expérience du Hallstatt, bien des renseignements précieux.

***

Nous indiquons ici, pour n'avoir pas à les répéter fréquemment dans la suite, les principales références concernant certaines nécropoles champenoises.

Pour *Bouy* (les Varilles) : A. Nicaise, *l'Époque gauloise dans le département de la Marne* (*Mém. de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 1883-1884), p. 51-110.

Pour *Marson* (plat Savart) : A. Nicaise, *le Port féminin du torques, le nouveau cimetière de Marson* (*ibid.*, 1884-1885, p. 75-89).

Pour *Marson* (voie de l'Épine) et pour *Courtisols* (les Closeaux) : Morel, *la Champagne souterraine*, Reims, p. 11-17 et 130-135.

Pour *Heiltz-l'Évêque* (Charvais) : docteur Mougin, *Fouilles du cimetière gaulois de Charvais* (*Mém. de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, t. VIII, 1877, p. 245-268).

Pour *Warmériville* (la Motelle) : Bosteaux-Paris, *Découvertes de sépultures hallstattiennes et tumulus des environs de Reims* (*A. F. A. S.*, Caen, 1894, p. 699-703).

Pour *Witry-lès-Reims* : A. Bourin, *le Cimetière gaulois de Witry-lès-Reims* (*Bull. de la Société archéologique champenoise*, Reims, 1908, p. 27-31 et 72-79; 1909, p. 75-95; 1910, p. 105-113; 1911, p. 25-43 et 57-60).

LA NÉCROPOLE DES JOGASSES

(Chouilly, Marne.)

Fin du premier âge de fer : Hallstatt II^b [1].

Dans une *Étude historique sur Chouilly* [2], parue en 1866, M. le chanoine Barré, curé de Chouilly, s'étendait longuement sur la nécropole des *Jogasses*, lieu dit de la commune de Chouilly (Marne). Malgré quelques erreurs bien permises en 1866, ce qu'il en disait et les quelques reproductions qu'il donnait du mobilier recueilli indiquaient nettement une civilisation marnienne. Nous ignorons les noms des premiers fouilleurs; mais après eux d'autres travaillèrent encore là sans d'ailleurs rien publier de leurs découvertes. Aussi cette nécropole, qui paraît avoir été très riche et eût dû offrir de nombreuses données sur les toutes premières années du second âge du fer, est-elle, comme tant d'autres en Champagne, perdue pour l'archéologie [3].

L'emplacement de ce cimetière était appelé indifféremment les *Jogasses* ou le *Tuf*, la première dénomination convenant de préférence à la partie la plus élevée, la seconde à la partie en contre-bas. Les parcelles immédiatement contiguës aux Jogasses, sur le terroir de Cuis, s'appellent la *Justice*.

Sachant par expérience que beaucoup de nos cimetières

1. Différentes études de détail ont été publiées par nous sur cette nécropole :

Le premier âge du fer en Champagne, Hallstatt II^b (*Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, Reims, janvier-février 1925).

Sépulture à char des Jogasses (*Revue anthropologique*, janvier-mars 1925).

La nécropole hallstattienne des Jogasses d'après les 31 *premières tombes* (*Congrès des Sociétés savantes*, Dijon, 1924).

Le carquois en Champagne à la fin du premier âge du fer (*Congrès des Sociétés savantes*, Paris, 1925).

Ces deux dernières études doivent paraître dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*.

2. Châlons, Martin.

3. Le Musée de Reims nous a cependant communiqué quelques notes de M. G. Chance qui y explora quatre fosses, d'ailleurs violées.

marniens déjà fouillés méritent encore qu'on les reprenne en sous-œuvre pour essayer de tirer de leurs tombes violées un peu de leurs secrets, nous nous proposâmes de l'explorer à nouveau.

Grâce aux indications du chanoine Barré, il fut facile de la répérer. Après l'ouverture de quelques fosses, violées mais encore intéressantes, nous constatâmes qu'en effet ce cimetière était bien marnien.

Le travail préalable de délimitation nous fit découvrir dans son prolongement vers l'ouest, immédiatement contigu, mais sans compénétration, un groupe de sépultures que le seul sondage suffisait à faire connaître comme différentes des tombes marniennes voisines.

Nous en entreprîmes immédiatement l'exploration méthodique qui a duré près de trois ans.

Le mobilier recueilli permet, étant donné son unité et son homogénéité, de l'attribuer, sans doute possible, aux toutes dernières années de la civilisation hallstattienne, sans aucun mélange de marnien.

Ce cimetière présente donc un intérêt archéologique de premier ordre; c'est ce qui nous a encouragé à publier, aussi complet que possible, le résultat de nos fouilles.

Après avoir indiqué sa position géographique et donné l'inventaire du mobilier par tombe, nous étudierons tous les documents qu'il nous a fournis.



POSITION GÉOGRAPHIQUE

La nécropole est située en limite des territoires de Cuis (canton d'Avize, Marne) et de Chouilly (canton d'Épernay, Marne), mais entièrement sur cette dernière commune.

Elle occupe, presque au sommet, vers la cote moyenne 165-170, le versant d'une colline exposée approximativement au N. 53° E., dominant au S. la vallée de la Marne distante

de moins de 3 kilomètres. Elle se trouve à environ 2.900 mètres au S. 63° O. de l'église de Chouilly prise pour repère, au lieu dit les Jogasses, parcelles 1330 et 1331 du plan cadastral, dans les garennes appartenant à M. Thomas van Bomberghem.

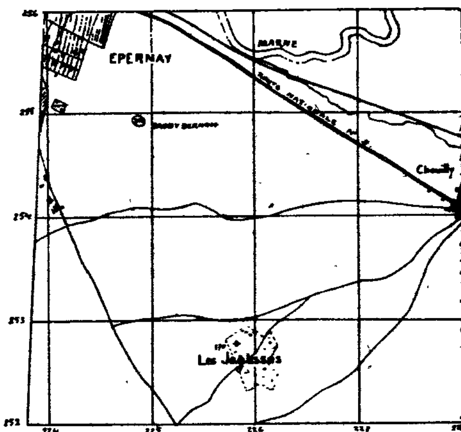


Fig. 1. — Carte de la région. Quadrillage kilométrique.

Elle est contiguë, comme nous l'avons dit, à la nécropole marnienne jadis fouillée et qui occupe immédiatement en contre-bas le même versant qui reçoit de préférence le nom de *Tuf*.

Le terrain est constitué par la craie à bélemnites recouverte d'un très maigre humus. Un peu partout, aux environs, mais non aux Jogasses, on rencontre en surface des blocs de meulière qui doivent être les derniers témoins des dépôts tertiaires balayés par les érosions.

***

INVENTAIRE PAR TOMBE [1]

N° 1. — N. 82° E. — Le squelette les pieds à l'O. A hauteur de la cuisse droite, un anneau en fer.

N° 2. — N. 70° E. — Rien.

N° 3. — S. 80° E. — Un bracelet en bronze cassé en deux, un fragment à chaque poignet.

N° 4. — N. 52° E. — A la hauteur de la cuisse droite, un vase.

1. Les numéros de cet inventaire se rapportent non à un ordre topographique, mais à l'ordre des fouilles. Nous y avons maintenu, pour cette raison, les n[os] 146, 164, 169, 170, 171 qui appartiennent à la nécropole marnienne contiguë.

N° 5. — S. 70° E. — Au coude droit, un poignard en fer, extrait de son fourreau en fer et bronze, l'un et l'autre brisés intentionnellement; sous la jambe droite, un couteau en fer; vers le pied gauche, une lance en fer également brisée.
N° 6. — S. 88° E. — Sur la poitrine, une fibule en bronze; à gauche des pieds un tesson de vase ne permettant pas une restitution certaine.
N° 7. — S. 77° E. — A gauche des pieds, une lance brisée.
N° 8. — S. 7° E. — Bouleversée par la fosse n° 9.
N° 9. — E. — Rien.
N° 10. — S. 73° E. — A droite des pieds, un vase renversé.
N° 11. — S. 84° E. — Rien.
N° 12. — N. 71° E. — Le squelette les pieds à l'O. Rien.
N° 13. — S. 69° E. — Rien.
N° 14. — N. 30° E. — Tombe très courte : 1 m. 20; enfant. Rien.
N° 15. — N. 23° E. — Jeune sujet. Rien.
N° 16. — N. 62° E. — Tombe à char. Voir plus loin.
N° 17. — S. 86° E. — Rien.
N° 18. — N. 68° E. — Violée anciennement. Rien.
N° 19. — N. 86° E. — Au coude droit, fragments de vase; sur la poitrine, une fibule en bronze; au bras droit, 24 armilles; au gauche, 25.
N° 20. — N. 87° E. — Le squelette les pieds à l'O. Rien.
N° 21. — N. 71° E. — Jeune sujet; sur la poitrine, une fibule de bronze.
N° 22. — N. 36° E. — Sur l'humérus et l'épaule droite, un poignard en fer dans son fourreau en bois, fer et bronze, la pointe vers les pieds; sous l'avant-bras droit, calcaire coralien.
N° 23. — S. 59° E. — Jeune sujet. Rien.
N° 24. — N. 35° E. — Le squelette les pieds à l'O.; entre les genoux, une fibule en bronze et fer.
N° 25. — S. 45° E. — A droite de la tête, un vase brisé.
N° 26. — E. — Rien.
N° 27. — S. 80° E. — Le squelette les pieds à l'O. Rien.
N° 28. — N. 80° E. — Le squelette les pieds à l'O. Sur l'avant-bras droit, un poignard du même type qu'au n° 22, plié en deux, avec un anneau de fer.
N° 29. — S. 65° E. — A chaque bras, 13 armilles; à droite de la tête, un petit anneau en bronze, peut-être une boucle d'oreille.
N° 30. — N. 35° E. — Violée anciennement.
N° 31. — E. — A chaque bras, un bracelet de lignite; au cou, une fibule de bronze; derrière la tête, une perle d'ambre.
N° 32. — S. 88° E. — A gauche, sur la poitrine, fibule de bronze et

fer; sur la poitrine, un torques tubulaire; au bras droit, 24 armilles; au bras gauche, 23.

N° 33. — S. 73° E. — Bouleversée par une inhumation postérieure. Le second inhumé déposé à 0 m. 30 au-dessus du fond. A l'épaule gauche, un vase brisé; au bras droit, un bracelet en bronze. Dans l'ensemble des déblais, un vase brisé ayant dû appartenir à la première inhumation.

N° 34. — S. 78° E. — Sur la poitrine, une fibule de bronze, une autre contre la cuisse droite; au bras droit, 28 armilles et 18 au bras gauche; à la cuisse droite, un vase.

N° 35. — N. 52° E. — Au cou, un torques tubulaire entièrement brisé; deux bracelets cannelés; vers l'avant-bras gauche, une agrafe; entre les genoux, une fibule de bronze.

N° 36. — N. 45° E. — Rien.

N° 37. — N. 50° E. — Tout jeune enfant; sur l'avant-bras gauche, un torques en bronze; à la cuisse gauche, un vase.

N° 38. — N. 60° E. — A gauche des genoux, une fibule.

N° 39. — N. 62° E. — Rien.

N° 40. — N. 80° E. — Un fragment de vase.

N° 41. — S. 20° E. — Rien.

N° 42. — N. 57° E. — Sur la poitrine, au milieu d'un torques tubulaire entièrement écrasé, 48 à 50 armilles brisées, une fibule de bronze et une de fer et bronze, une canine supérieure de chien en pendeloque; une seconde pendeloque formée d'une petite perle de terre cuite (?), d'un ornement trilobé en bronze, d'une dent de cheval et d'un ornement hémisphérique en bronze *(tintinnabulum ?)*, le tout enfilé dans un anneau de bronze, y compris ce dernier objet percé à son pôle; un objet indéterminé en bronze plein; une perle longue qui n'est ni en corail ni en *dentalium*, bien que ressemblant à l'un ou à l'autre.

N° 43. — N. 52° E. — Le squelette les pieds à l'O. A droite de la tête, une lance et un fragment de vase.

N° 44. — N. 62° E. — Jeune sujet. Rien.

N° 45. — N. 60° E. — Jeune sujet. Rien.

N° 46. — N. 60° E. — Enfant. Au bras gauche, un bracelet de bronze avec son jet de coulée.

N° 47. — N° 48° E. — A gauche des pieds, une lance; deux bracelets de bronze, un vase très brisé ne pouvant être reconstitué.

N° 48. — N. 60° E. — Le squelette les pieds à l'O. A gauche de l'épaule un torques tubulaire de faible section, posé de champ; au coude droit, un vase brisé.

N° 49. — N. 49° E. — Sépulture double par superposition. Inhumation supérieure : entre les cuisses, un vase; inhumation inférieure, rien.

N° 50. — N. 61° E. — Le squelette les pieds à l'O.; sous les cuisses, un vase brisé.

N° 51. — S. 22° E. — A gauche des pieds, une lance; à gauche de la tête, un vase.

N° 52. — N. 64° E. — Le squelette les pieds à l'O. Jeune sujet. A gauche de la tête, un vase.

N° 53. — N. 59° E. — Fosse taillée soigneusement. Pas de tête; mais à sa place, un fond de carquois; contre l'avant-bras droit, un vase; au bras gauche, un bracelet de fer; à gauche des genoux, sept javelines et pointes de flèches en fer; à gauche des chevilles, un couvercle de carquois; à gauche des pieds, un talon de javeline.

N° 54. — N. 42° E. — A gauche des cuisses, un vase; à la tête, près du menton, une cuiller en terre.

N° 55. — N. 60° E. — Rien.

N° 56. — S. 29° E. — Enfant. Rien.

N° 57. — N. 58° E. — Rien.

N° 58. — N. 46° E. — Sur les cuisses, une lance la pointe tournée vers les pieds; à gauche des pieds, un talon de lance; à gauche des cuisses, un vase.

N° 59. — N. 56° E. — Sous le menton, deux anneaux de bronze réunis par un anneau de fer.

N° 60. — N. 44° E. — Violée. Double. Un petit anneau de bronze ayant pu être un anneau de suspension d'arme ; dans les déblais, débris épars d'un vase; vers la gauche d'un crâne peut-être encore en place dans l'angle N.-O., une fibule de bronze.

N° 61. — N. 47° E. — Rien.

N° 62. — N. 62° E. — Sur le haut de la poitrine, une fibule.

N° 63. — N. 62° E. — Rien à la tête, ni aux pieds, un gros arbre sur la poitrine.

N° 64. — S. 74° E. — A gauche de la tête, un torques tubulaire de petite section, de champ; à gauche de la hanche, un vase.

N° 65. — N. 67° E. — Au bras gauche, un bracelet de bronze; et 4 armilles au bras droit.

N° 66. — N. 43° E. — Le squelette les pieds à l'O. Deux bracelets de bronze; une boucle d'oreille à gauche de la tête.

N° 67. — N. 62° E. — A droite de la hanche, un vase; à l'épaule gauche, un fond de carquois avec un talon de javeline; au tiers inférieur de la cuisse gauche, un couvercle de carquois.

A la main droite, un poignard; vers l'humérus droit, un vase et une lance; derrière la tête, un objet de bronze qui présente la forme générale d'une légère *pince à sucre*, mais dont les branches sont maintenues par des rivets à écartement constant. De plus, vers la tête et à gauche, étaient des fragments de lance et de vase qui pouvaient provenir de l'un des inhumés inférieurs.

Nº 88. — N. 64º E. — Jeune sujet. A gauche de la tête, un vase; sur la poitrine, un torques en bronze plein; sous le premier vase, débris d'un autre grand vase; vers la ceinture, parcelles de bronze pouvant provenir de boutons agrafes.

Nº 89. — N. 41º E. — Sépulture triple d'enfants par superposition. Le premier inhumé — inférieur — recouvert de quelques pierres, intact. Rien. Le second, enfant de 4 à 5 ans; sur la poitrine, un torques en bronze plein; deux bracelets; à gauche de la tête, un vase. Le troisième, les pieds à l'O., ossements fort décomposés, sauf le radius et le cubitus droits conservés par l'oxyde d'un bracelet de bronze; à la tête, un vase. Le fond de la fosse était rempli avec la craie; le reste avec une terre poussiéreuse grise et quelques petits éléments de craie.

Nº 90. — N. 60º E. — Double par superposition, les deux corps séparés par un lit de moellons. Derrière la tête de l'inférieur, un vase; au coude gauche, un vase; au bras droit, environ 26 armilles. Second inhumé, rien.

Nº 91. — N. 53º E. — A gauche de la tête, un vase.

Nº 92. — N. 51º E. — Jeune sujet. Derrière la tête, une fibule; deux anneaux d'humérus et deux bracelets en bronze plein aux avant-bras; un fragment de vase.

Nº 93. — N. 42º E. — Deux jeunes inhumés, le second — supérieur — les pieds à l'O. Uniquement deux pierres au-dessus de la tête du second.

Nº 94. — N. 54º E. — Le squelette les pieds à l'O. Grande fosse étroite, 2 mètres × 0 m. 80, le corps aux ossements délicats occupant toute la longueur. Dans les déblais, un petit objet de bronze pouvant être un ferret de courroie.

Nº 95. — N. 47º E. — Une fibule à double bossette égarée dans les déblais supérieurs. Corps en place à fond; sur la jambe droite, une lance brisée; sur l'avant-bras droit, un poignard tordu avec son attache; deux boutons plats circulaires en fer sur le poignard.

Nº 96. — N. 60º E. — Enfant très décomposé. A gauche de la tête, fragments d'un crâne très faible.

N° 97. — N. 50° E. — Jeune sujet. Violée en tête. A l'avant-bras gauche, un vase renversé; au poignet gauche, un bracelet grossier en bronze, la main sous la hanche.

N° 98. — N. 32° E. — A la hanche droite, une lance la pointe vers les pieds.

N° 99. — N. 62° E. — Enfant. A la main droite, un fragment de vase.

N° 100. — E. — Le squelette les pieds à l'O. Sous l'avant-bras droit, un poignard en fer, la pointe vers les pieds, avec trois anneaux de suspension en fer.

N° 101. — N. 43° E. — Au cou, trois perles d'ambre alternant avec deux canines de chien, la plus grosse perle au milieu.

N° 102. — N° 88° E. — Au coude gauche, un demi-vase dont les deux fragments non en connexion ont pris des teintes différentes.

N° 103. — N. 57° E. — Derrière la tête, tournée vers la droite, gros os de cheval.

N° 104. — S. 87° E. — Rien.

N° 105. — S. 88° E. — Au poignet droit, un bracelet de bronze.

N° 106. — N. 70° E. — Grande fosse : 2 m. 20 × 0 m. 90 × prof. 1 m. 30. Vers 0 m. 50 de profondeur, un squelette violé, avec, resté en place vers le coude gauche, un vase. L'inhumée du fond intacte. Torques en bronze plein entourant les débris de la tête très décomposée et paraissant avoir été placé en couronne; sous le menton, deux perles d'ambre; deux anneaux d'humérus en bronze plein; sur la poitrine, une fibule ornée de corail; au bras droit, 150 grammes de débris d'armilles (environ 80 à 85); au bras gauche, 180 grammes de débris d'armilles plus fortes (environ 60 à 70).

N° 107. — S. 78° E. — Le corps gisant la face contre terre. Rien

N° 108. — N. 71° E. — En surface, une sépulture violée, avec débris de deux vases. Au fond, inhumation intacte. Au cou, 3 perles d'ambre, la plus grosse en forme de fusaïole (20 gr.); sur la poitrine, deux fibules à double bossette; à l'humérus gauche, un anneau de bronze plein; au poignet gauche, environ 24 armilles et 17 au poignet droit toutes brisées; boutons-appliques en bronze

N° 109. — S. 6° E. — Le corps la face contre terre. Rien.

N° 110. — S. 36° E. — Rien.

N° 111. — N. 4° E. — Enfant. Rien.

N° 112. — N. 88° E. — Rien.

N° 113. — N. 61° E. — Énorme dépôt d'ossements d'un fort veau. Environ 1 /4 de l'animal débité par quartier comme l'indiquait la position des os et le sectionnement des ver

N° 68. — N. 48° E. — Sur la cuisse droite, une lance; un vase ramené en surface par les animaux.
N° 69. — S. 19° E. — Le squelette les pieds à l'O. A droite de la tête, un vase brisé; au bras gauche, 8 armilles, 3 au bras droit, ces armilles un peu plus puissantes que les précédentes.
N° 70. ——N. 60° E. — Violée anciennement. Rien.
N° 71. — N. 69° E. — Sur la poitrine, un torques tubulaire avec une fibule incrustée de corail; au bras droit, environ 13 armilles et 8 au bras gauche.
N° 72. — N. 61° E. — Jeune sujet. Un torques plein déposé sur la poitrine avec une mandibule de chat en pendeloque et un bracelet orné de 16 perles. De plus, deux bracelets et, à la hanche droite, un vase.
N° 73. — N. 62° E. — A droite de la tête, une lance.
N° 74. — N. 70° E. — A droite de la hanche, un vase.
N° 75. — N. 71° E. — Rien.
N° 76. — N. 49° E. — A gauche des pieds, une javeline; au coude gauche, un vase; à la cuisse droite, un poignard.
N° 77. — N. 39° E. — Au cou, un torques plein; à droite de la tête, une boucle d'oreille; deux bracelets; une fibule à cabochon et à assez long ressort à l'épaule droite.
N° 78. — N. 72° E. — A gauche de la tête, une lance.
N° 79. — N. 36° E. — Le squelette les pieds à l'O. Rien.
N° 80. — N. 43° E. — Sur le bras droit, une lance, la pointe vers l'épaule; à gauche et derrière la tête, fragments de vase.
N° 81. — N. 80° E. — Rien, pas même traces d'ossements, et cependant le blocage de pierres, assez puissant, était bien intact.
N° 82. — N. 55° E. — A gauche de la tête, deux vases; à leur gauche, une lance, la pointe vers les pieds; à la hanche droite, un vase; sur l'avant-bras gauche, un poignard brisé, avec, à l'entrée du fourreau, deux petits anneaux de bronze.
N° 83. — N. 45° E. — Au coude droit, une lance, la pointe vers l'épaule gauche; vers la main droite, un couteau.
N° 84. — N. 47° E. — Tout jeune sujet (10 à 12 ans); un os de porc à droite de la tête.
N° 85. — N. 26° E. — Rien.
N° 86. — N. 28° E. — Rien.
N° 87. — N. 46° E. — Trois corps superposés, le squelette du milieu ayant les pieds à l'O. et les jambes croisées. Seul le troisième inhumé (supérieur) possédait un mobilier funéraire.

tèbres; ainsi un quartier de l'échine reposait dans un angle, les vertèbres, sciées, contre la paroi. La tête avait été placée sur le tout. Parmi les tombes environnantes, aucune plus importante que les autres. Dimensions de la fosse : 1 m. 30 × 1 mètre × prof. 0 m. 70.

N° 114. — N. 65° E. — Pierres abondantes. Rien.

N° 115. — N. 47° E. — Le squelette les pieds à l'O. Grande fosse 2 m. 20 × 1 m. 20 × prof. 0 m. 80, plus large à la tête qu'aux pieds et diminuant de largeur vers le fond. A gauche de la tête, grande jatte à décors excisés avec ossements de ruminant (veau); à droite, grande olla à engobe rouge. Vers la bouche, un petit vase; sur la poitrine, fragments de fer indéterminés; anneaux d'humérus en très mauvais état; à chaque avant-bras, cinq bracelets-armilles.

N° 116. — S. 81° E. — Grande fosse 2 mètres × 0 m. 75 × prof. 0 m. 80. Pas de pierres. Au bras droit, un gros anneau de bronze; sur la poitrine, une fibule en bronze; au coude gauche, une agrafe de bronze qui devait être sertie sur une lamelle de bois.

N° 117. — S. 80° E. — Pas de pierres. Jeune fille, au cou, un torques en fer; armilles de différents types; 6 au bras droit, 7 au gauche.

N° 118. — N. 67° E. — Violée. Rien.

N° 119. — N. 87° E. — Le squelette les pieds à l'O. Une seule mais énorme pierre au-dessus de la tête. Mobilier, néant. Le corps avait été recouvert d'un fort brasier dont subsistait une couche de cendres de charbon; mais le corps n'avait pas subi l'action du feu.

N° 120. — S. 73° E. — Deux bracelets de bronze; sur la tête, un torques en bronze plein, auquel était accolé environ le tiers d'un torques en fer.

N° 121. — N. 20° E. — Le squelette lès pieds à l'O.; au cou, un torques en fer; à chaque bras, envrion 25 armilles (120 gr.; 7 = 17 gr.); contre le coude gauche, agrafe en bronze; vers la ceinture, boutons-appliques en bronze de types différents.

N° 122. — S. 43° E. — Enfant. Fragments de vase vers le coude gauche. La fosse creusée aux pieds de 121.

N° 123. — S. 66° E. — Le squelette les pieds à l'O. Encadrant la figure, un torques tubulaire et un torques en fer; boutons-appliques de ceinture; au coude droit, silex plat; au bras gauche, 33 armilles; au bras droit, 31; toutes brisées et de différents types.

N° 124. — N. 83° E. — Fosse de dimensions supérieures à la normale. Le squelette couché sur le côté gauche; devant la tête, une lance.

N° 125. — N. 59° E. — Enfant. A gauche de la tête, grosse vertèbre indéterminée.

N° 126. — N. 57° E. — Le squelette les pieds à l'O. Au coude gauche, un vase. Crâne très fuyant. La fosse étant trop courte, le corps avait été couché sur le côté, les jambes repliées.

N° 127. — N. 38° E. — Le squelette les pieds à l'O. Au coude gauche, un vase brisé.

N° 128. — N. 84° E. — Rien.

N° 129. — N. 68° E. — 2 m. 20 × 0 m. 95 × prof. 0 m. 75. Un premier inhumé avait été bouleversé, les ossements étaient disséminés dans le blocage très puissant de la seconde inhumation. Le crâne, très étroit, avait été déposé sur le bassin du second inhumé. Deux tessons de vase, l'un au fond en place, l'autre dans le blocage, avaient dû appartenir à la première sépulture Le second inhumé intact; à l'épaule gauche, une lance la pointe vers la tête; au bras gauche, un poignard à fourreau fer et bronze et trois anneaux de suspension en bronze, un de chaque côté du pontet et le troisième plus haut, vers l'humérus.

N° 130. — N. 63° E. — Fosse double par juxtaposition 2 m. 20 × 1 m. 10 × prof. 0 m. 90. Inhumée de gauche; au cou une perle d'ambre; deux bracelets d'humérus; au bras droit, environ 39 armilles et 37 au bras gauche; sur le bassin, deux fibules; à la hanche gauche, une agrafe de bronze avec un anneau de bronze; sur le bassin, un torques tubulaire. Inhumée de droite : au cou, un torques tubulaire; à l'épaule gauche, une fibule; à la hanche gauche, une agrafe en bronze avec anneau formé de fragment d'armille (?); sur toute la largeur, vers la ceinture, boutons-appliques.

N° 131. — N. 43° E. — Pierres abondantes. Au cou, torques tubulaire; au bras droit, environ 16 armilles et 6 au bras gauche.

N° 132. — N. 68° E. — Le squelette les pieds à l'O. Deux bracelets en lignite; à gauche des genoux, un torques tubulaire de champ.

N° 133. — N. 67° E. — Double par superposition. Premier (inférieur), nez remarquablement horizontal. Mobilier, nul. Second, à environ 0 m. 40 au-dessus, deux bracelets en lignite au bras droit, un au gauche.

N° 134. — E. — Violée. Dans les déblais, une fibule.
N° 135. — S. 83° E. — Violée. Rien.
N° 136. — N. 67° E. — Rien.
N° 137. — S. 77° E. — Rien.
N° 138. — N. 76° E. — Le squelette les pieds à l'O. Un torques en fer brisé; deux bracelets en fer et environ 43 armilles brisées; sur la poitrine, deux fibules; à la ceinture, une agrafe et boutons-appliques en bronze; un vase incomplet, une partie vers la main droite, l'autre vers le coude gauche; à l'humérus gauche, deux silex.
N° 139. — S. 49° E. — Petit sujet, les ossements presque complètement décomposés, les bras croisés sur la poitrine, ayant chacun un bracelet tubulaire en bronze; au cou, un torques en bronze plein; à droite de la tête, un petit silex à *facies* moustérien.
N° 140. — N. 81° E. — Violée anciennement. Fragments de crâne très épais.
N° 141. — S. 53° E. — Sur les genoux, torques tubulaire dans lequel étaient passés deux bracelets tubulaires; à l'humérus droit, un vase; sur l'épaule gauche, différentes pendeloques : une canine de chien et ornement trilobé en bronze, canine de chien, micaschiste, un anneau auquel adhéraient encore quelques fragments ferrugineux; à droite de la tête, autre anneau, reste de pendeloque ou boucle d'oreille.
N° 142. — S. 87° E. — Violée anciennement. Rien.
N° 143. — S. 82° E. — Ossements entièrement décomposés; environ 48 armilles.
N° 144. — N. 85° E. — Enfant. Rien.
N° 145. — S. 66° E. — Enfant. A l'épaule gauche, deux anneaux de bronze avec traces de fer; sur le bassin, une fibule.
N° 146. — S. 54° E. — Marnienne en limite.
N° 147. — N. 78° E. — Pas de pierres, fosse très courte, les jambes repliées en hauteur. Rien.
N° 148. — N. 65° E. — Le squelette les pieds à l'O. A la hanche droite, un vase.
N° 149. — N. 61° E. — Violée anciennement. Fragments de vase.
N° 150. — N. 53° E. — Violée anciennement. Fragments de vase.
N° 151. — N. 41° E. — 1 m. 45 × 0 m. 35; jeune sujet; au bras gauche, un bracelet en bronze.
N° 152. — S. 78° E. — Environ 40 armilles brisées; sur les deux fémurs, boutons-appliques.
N° 153. — N. 81° E. — Courte et assez large. Sur le fémur gauche, un poignard.

Nº 154. — S. 42º E. — Violée anciennement. Dans les déblais, un vase.

Nº 155. — N. 53º E. — Longue, 2 m. 05. Au genou droit, une lance, la pointe vers les pieds; à la bouche, un vase.

Nº 156. — N. E. — 3 m. 30 × 0 m. 70 × prof. 0 m. 80, sans traces d'ossements. Dans les déblais de craie et de terre fragments de poterie.

Nº 157. — N. 53º E. — Le squelette les pieds à l'O. Jeune femme. A l'épaule gauche, une fibule; entre le corps et le bras et avant-bras gauches, morceaux d'un vase incomplet déposés sur une ligne de 0 m. 30 à 0 m. 35.

Nº 158. — S. 81º E. — Rien.

Nº 159. — S. 78º E. — Rien.

Nº 160. — S. 60º E. — Au cou, torques tubulaire; entre les cuisses, un vase.

Nº 161. — S. 76º E. — Violée. Rien.

Nº 162. — S. 68º E. — Tombe très courte, la tête relevée et les genoux repliés. Au coude gauche, un vase; au cou, un torques tubulaire et une fibule.

Nº 163. — E. — Bouleversée par les lapins. Débris d'armilles.

Nº 164. — S. 69º E. — Marnienne. Violée.

Nº 165. — N. 72º E. — Violée. Rien.

Nº 166. — N. 54º E. — Bouleversée par les lapins et probablement violée.

Nº 167. — S. 87º E. — Deux bracelets de bronze; deux boucles d'oreilles de bronze.

Nº 168. — S. 64º E. — Fillette. Un torques de bronze avec son jet de coulée; au coude droit, un petit vase et un second entre les cuisses; à la hanche droite, une fibule.

Nº 169. — S. 50º E. — Marnienne, violée.

Nº 170. — S. 78º E. — Marnienne, violée.

Nº 171. — E. — Marnienne, violée.

Nº 172. — S. 79º E. — Double par superposition. Puissant lit de pierres, les deux corps séparés par 15 à 20 centimètres de terre et de craie. Le premier (inférieur), un bracelet de lignite au poignet gauche. Le second, une fibule sur la poitrine et un bracelet de bronze au bras gauche.

Nº 173. — Incinération.

Nº 174. — E. — Violée. Dans les déblais, un fragment de vase.

Nº 175. — S. 67º E. — Violée. Rien.

Nº 176. — N. 59º E. — Comme au nº 119.

Nº 177. — S. 27º E. — Jeune sujet. Violée. Rien.

Nº 178. — S. 17º E. — Fosse courte, les jambes repliées. Au coude droit, un vase.

N° 179. — N. 60° E. — Jeune fille. A droite de la tête, un vase; vers l'épaule gauche, fragments d'une perle d'ambre, une perle de verre et une seconde perle d'ambre, quinze grains de corail, une fibule; au bras gauche, un bracelet très grossier avec énorme jet et bavure de coulée, et 17 armilles uniformément striées de petit module; au bras droit, un petit bracelet et 10 armilles de deux types différents; sur la poitrine, un torques tubulaire; à la cuisse droite, un os de porc.

N° 180. — N. 39° E. — Enfant. Au bras gauche, un bracelet en bronze avec naissance du jet de coulée.

N° 181. — Incinération.

N° 182. — S. 69° E. — En extrémité N. E. Bien qu'éloignée de 13 mètres des dernières tombes et sans blocage de pierres, cette sépulture paraît cependant appartenir encore au groupe hallstattien : peu longue, étroite, remblayage de craie et de terre; horizontalité de l'os nasal accentuée.

N° 183. — N. 65° E. — 2 m. 30 × 0 m. 80 × prof. 0 m. 80. Pierres abondantes. Bras gauche, un bracelet en lignite très brisé; hanche droite, deux fibules en bronze; sous le menton, huit grains de corail.

Abbé Favret.

(A suivre.)

LA CRÈTE ET LES LÉGENDES HYPERBORÉENNES

J'ai rendu compte, en 1924 [1], de la découverte que M. J. Replat et moi-même avions faite à Délos, découverte qui nous a permis de localiser la *deuxième* tombe des Vierges hyperboréennes dans l'île : le σῆμα d'Hyperoché et Laodicé, élevé à l'intérieur du *téménos* d'Artémis. L'importance de cette trouvaille a été aussitôt soulignée par M. R. Vallois [2]. Il est, en fait, assez précieux, autant que rare, de bénéficier, ici ou là, de déterminations archéologiques nettes, permettant de confronter sur le terrain, avec des réalités, les plus antiques légendes religieuses. On pouvait prévoir que l'identification ainsi faite dans l'île sainte des Cyclades préciserait plus ou moins partiellement, non seulement la topographie du *hiéron*, mais notre connaissance des cultes préhelléniques. Je voudrais à ce sujet présenter aujourd'hui quelques nouvelles observations.

L'aventure des Hyperboréennes nous a été racontée en détail notamment par Hérodote [3], qui, d'après les traditions cycladiques, avait cherché même à déterminer l'itinéraire des Vierges porteuses d'offrandes, arrivées en *deux* groupes à Délos [4] : les deux premières, on le sait, avant la naissance d'Apollon, les deux autres au moment de l'illustre Genèse. Après la première *théorie* (celle d'Hyperoché et Laodicé venues les secondes « avec les dieux »), les ἱρά envoyés tra-

1. *Bull. Corr. hell.*, XLVIII, 1924, p. 247-263.
2. *BCH*, XLVIII, 1924, p. 411-445. Sur les questions litigieuses de l'Artémision, nous reviendrons bientôt à notre tour.
3. IV, 32-35.
4. M. R. Vallois rapproche les couples d'Hyperboréennes des couples d'Eilithyies, et même déjà des Διόσκουραι d'Evans : cf. *Rev. Et. anc.*, XXVIII, 1926, p. 131 ; les « Hyperboréens » de Delphes, héros mâles de même souche, étaient groupés aussi par paires.

ditionnellement *du Nord*[1] *ἐν καλάμῃ πυρῶν*, passaient, dit Hérodote, — transmis de peuple en peuple, — par la Scythie, la mer Adriatique, Dodone, la vallée du Spercheios et le golfe maliaque, l'Eubée (de ville en ville jusqu'à Carystos); puis, en évitant Andros, par Ténos.

Cette route Nord-Sud est, à première vue, fort analogue à celle qu'ont pu suivre, à diverses reprises, — notamment encore dans la période dite « dorienne », — les grandes invasions balkaniques descendues sur la Grèce et l'archipel égéen.

Lorsqu'on a eu la chance de connaître à Délos les deux tombes des quatre Vierges — *θήκη* et *σῆμα* — on ne s'attendait certes pas, — bien que ces lieux-saints aient été plus ou moins efficacement protégés au cours des siècles par la piété intéressée des insulaires[2], — à découvrir beaucoup plus que quelques rares vestiges de l'inhumation sacrée, voire certains restes des offrandes provoquées par la dévotion locale; assurément, ni les ossements des chastes missionnaires, ni leurs dons sacrés conservés dans la paille de froment, ni les chevelures des vierges ou des garçons déliens, roulées près du *σῆμα*, soit sur des broches de fuseaux, soit avec des paquets de feuillage! La fouille pratiquée aux deux endroits n'a pas été pourtant absolument vaine, puisqu'elle a montré, dans la *θήκη* au moins, la forme caractéristique des primitives sépultures; et puisque là, comme dans le *σῆμα* même, elle nous a donné aussi, en quantité relativement peu abondante, mais du moins sous les types les mieux classés, les modèles de la céramique apportée jadis aux tombeaux.

1. Hérodote ne précise pas, et au ch. 32, il avoue même fort honnêtement son ignorance sur les fameux Hyperboréens, que ni les Scythes ni les peuples voisins, en son temps, ne paraissaient connaître; à part la mention douteuse qu'on devrait aux *Issédons*, Hérodote notait déjà que les principales traditions concernant les Hyperboréens furent poétiques : Homère (qui pourtant ne parle pas des Hyperboréens, disent O. Crusius et M. Mayer, *Lexikon Roscher, s. v. Hyperboreer*), Hésiode; et ce sont les habitants de Délos (ch. 33, 1) qui ont fourni le plus de détails sur ce prétendu peuple du Nord. Pour la réalité du voyage d'Hérodote à Délos, cf. Ch. Picard et J. Replat, *BCH*, 1924, *l. l.*

2. La θήκη, le *σῆμα* étaient des *abata* environnés d'une enceinte sacrée; cf. *BCH*, 1924, *l. l.* (Ch. Picard et J. Replat); à la θήκη était adjoint un autel.

Or, fait frappant, inattendu, et sur lequel on ne saurait trop insister : alors qu'aujourd'hui à travers toute la Grèce centrale et jusqu'au Péloponèse foulé par les invasions, on retrouve peu à peu de la céramique *vraiment nordique,* — par exemple ces vases dichromes ou à trois couleurs apparentés aux poteries danubiennes ou balkaniques, et pratiquement indiscernables du Dhimini thessalien, qui sont désormais connus au Sud de l'Acropole d'Athènes, à Gonia près Corinthe, à Phlionte, à l'Héraeon d'Argos, à Tégée même, — *il n'a été découvert, dans les tombes hyperboréennes de Délos, que des poteries nettement cycladiques, crétoises, et mycéniennes*[1].

Dès 1922 [2], j'observais déjà par ailleurs combien il y a d'éléments orientaux dans la légende hyperboréenne à Délos, et que les noms mêmes des prétendues mandataires nordiques[3] nous ramenaient d'emblée du côté de la Méditerranée méridionale ou orientale, plutôt que vers le vague pays des Hyperboréens, si mal connus. Hérodote n'a-t-il pas noté le premier qu'Olen *de Lycie*[4] avait composé l'hymne par lequel les femmes déliennes célébraient chaque année Opis et Argé, près de la θήκη, *en invoquant leur nom à la mode orientale* (IV, 35)? S'il n'est pas sûr que les cinq Perphèrées, compagnons des Vierges, aient formé un collège sacerdotal spécialement crétois, — mais l'hypothèse n'est pas exclue — nous reconnaissons du moins, dans l'offrande caractéristique faite au σῆμα (le rite des chevelures coupées), un vieil usage

1. Pour les dates, cf. *BCH*, 1924, p. 247 sqq.
2. *Éphèse et Claros*, p. 472, n. 9.
3. Cela est caractéristique pour Opis; n. 2, *l. l.* : une ville Opis est voisine du Tigre et a été florissante avant le 1er millénaire; Oupis fut le nom préhellénique de la Dame d'Éphèse, une Artémis orientale, parente de la πότνια θηρῶν délienne (R. Vallois, *BCH*, XLV, 1921, p. 252, n. 3). On pourrait donner des arguments analogues pour Argé (r. ἀργ., être blanc; cf. Phèdre; ou à rapprocher de l'ἀργὸς λίθος, le bétyle ou pilier minoen) ; nymphe *crétoise* aimée de Zeus (Plutarque, *De fluv.*, 16, 3) ; Laodicé, Hyperoché (cf. Hyperochos, Laodocos, Amadocos) sont des noms orientaux eux-mêmes; cf. Daebritz, *ap.* Pauly-Wissowa, RE., *s. v. Hyperboreer*, p. 263.
4. Un des fournisseurs de Delphes, sanctuaire crétois, par ailleurs; cf. Pausanias, X, v, 8

carien [1], familier, sinon propre, à un pays tout imprégné d'influences crétoises [2].

Les Vierges hyperboréennes auraient peut-être, selon certaine légende, amené à Délos Eileithyia, portant l'huile sacrée de l'olivier pour l'accouchement de Léto [3]. Mais nul ne peut croire qu'autrefois comme aujourd'hui l'olivier ait poussé et fructifié sous les brumes du Nord; et qu'était Eileithyia, — à rapprocher d'Eleuthô, Eleutherna, Eleusis [4], Elysion [5], — sinon une vieille déesse crétoise de la nature (*Odyss.*, XIX, 188) dont Déméter, Artémis ont été, ici ou là, les hypostases? On se retrouve toujours orienté vers le même point de départ.

C'est M. R. Vallois qui s'est avisé le premier, avec beaucoup d'ingéniosité, de ces constatations nécessaires, et dans son brillant article récemment consacré aux origines des Jeux olympiques [6], il écrit notamment : *On constate ce fait étrange, qui n'a pas encore été expliqué : dans plusieurs légendes, le pays des Hyperboréens est un doublet de la Crète, ou des régions situées au S.-E. de la Grèce* [7].

A l'appui de son dire, M. R. Vallois a cité brièvement quelques faits. Je voudrais ajouter d'autres éléments à son enquête; et puisque, pour le singulier parallélisme constaté entre les légendes, il n'a pas été donné encore d'explication, — nous dit-il, — je voudrais en proposer une, ci-après, que je crois vraisemblable.

Reprenons d'abord la recherche amorcée. Je n'insisterai plus, — après ce qui a été dit ci-dessus pour les tombes « hy-

1. J. Hatzfeld, *BCH*, XLIV, 1920, p. 95, n° 33.
2. L. Sommer, *Das Haar in Religion*, etc., cité par R. Vallois, *l. l.*
3. Pausanias, I, 18, 5; cf. Demangel, *BCH*, XLVI, 1922, p. 89-90.
4. W. Persson, *Archiv. f. Rel. Wiss.*, XXI, 1922, p. 285 sqq. (294).
5. L. Malten, *Elysion u. Rhadamanthys*, in *Arch. Jahrb.*, XXVIII, 1913, p. 35 sqq. Un texte de l'*Axiochos* (dialogue pseudo-platonicien, du 1er siècle av. J.-C., semble-t-il), 371 A, disait qu'Hécaergé (doublet d'Argé) et Opis avaient apporté à Délos l'eschatologie crétoise : soit, sur des tablettes d'airain (χαλκοῖ δέλτοι), l'histoire de l'âme et de sa descente aux Enfers. Cf. Porphyre, *De abst. carnis.* II, 19 (σεμνὰ ὑπομνήματα).
6. I. *La course des Dactyles*, *REA*, XXVIII, 1926, p. 305 sqq.
7. *L. l.*, p. 308.

perboréennes » de Délos, et pour Eileithyia, — sur la question de l'olivier d'Olympie, question que M. R. Vallois a d'ailleurs signalée et traitée en grande part. Le κότινος de Pisa, olivier sauvage dont les rameaux couronnaient les vainqueurs de l'Altis, était rattaché plus ou moins directement, du vivant déjà de Pindare, à l'arbre sacré délien, cathartique, puis devenu γενέθλιος [1]. M. Vallois a justement suggéré que « pur et virginal », il devait en fait, lui aussi, « tirer son origine des cultes crétois, comme la très pure Ariadné et la douce vierge Britomartis [2] ».

Le prétendu voyage qu'Héraclès, selon Pindare [3], aurait fait pour importer le κότινος sauvage des régions hyperboréennes, n'évoque-t-il pas aussi la capture de la biche, plus tard « disputée » entre Apollon et Héraclès, — au même titre que le trépied delphique, — comme nous le montrent, par exemple, les belles sculptures étrusques, archaïques, de Veii? Il ne serait point très difficile de prouver, dès lors, que la légendaire chasse nordique du héros « sans peur et sans reproche » a *répété* exactement les aventures plus vraisemblables qu'il avait eues en Crète [4], à la poursuite de l'*agrili*, sur l'Ida ou le Dicté, et qu'elles s'expliquent par le dédoublement d'une *identique tradition*.

Les villégiatures ou migrations mythiques de Léto, d'Apollon, nous offrent un autre type de cette génération spontanée, — par « scissiparité », — des légendes : pour accoucher à Délos, la mère du dieu délien et pythien [5] était, selon certaines relations [6], passée par la Grèce du Nord et par Athènes [7]; mais

1. R. Vallois, *BCH*, XLVIII, 1924, p. 441-445; *REA*, XXVIII, 1926, p. 309 sqq.

2. *BCH*, XLVIII, 1924, p. 444-445.

3. *Olymp.*, III, 24 sqq.

4. Chez les Hyperboréens (Pindare, *Olymp.*, 3, 13, et *Schol.*), il aurait été reçu par une Artémis Hippia, à laquelle on peut comparer l'Artémis Polô de Thasos ; on songerait, par ailleurs, à la Déméter chevaline de Phigalie ; or, la πότνια ἵππων est plusieurs fois représentée sur des documents crétois archaïques, notamment à Prinias.

5. On a signalé le doublet crétois πυθιος = πυτιος.

6. Cf. l'hymne de Callimaque εἰς Δῆλον, p. ex.

7. R. Vallois, *BCH*, XLVIII, 1924, p. 440.

on racontait aussi dans les Cyclades qu'elle avait pu baigner ses nouveau-nés dans le Xanthos lycien [1]. A son tour, Apollon était réputé, en pleine époque classique, partager annuellement son activité prophétique entre ses sanctuaires les plus illustres de Grèce, et quelques contrées favorites; quand il quittait Delphes, c'était pour l'Hyperborée [2]; mais de Délos, il allait aussi six mois environ à Patara en Lycie, — ville supposée patrie de sa mère, — où il prophétisait l'hiver [3]. Sans doute n'y a-t-il pas eu réellement partage, mais plutôt répétition obscurément déterminée, mythes géographiques confondus.

La même explication régirait l'énigme qui enveloppe l'aventure de Persée et de Méduse : on conçoit assez naturellement telle légende au pays d'origine de Chrysaor et de Pégase, vers la Carie, par conséquent [4]. Mais pourtant, en face de l' « hyperboréenne » Dodone des Pélasges, comme l'on sait, la Gorgone et ses étranges enfants figuraient en bonne place sur le fronton du temple corcyréen de Palaeopolis [5]. Et certains récits plaçaient chez les Hyperboréens eux-mêmes la poursuite et le meurtre [6].

D'importants personnages « hyperboréens », comme Corythalia, nourrice d'Apollon à Délos, selon Hésychius [7],

1. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 397.

2. Hécatée d'Abdère, IV[e] siècle (*FHG*, II, p. 386, fr. 1-2) ; cf. R. Vallois, *REA*, XXVIII, 1926, p. 308.

3. Virgile, *Æn.*, IV, 143; Horace, *Od.*, III, 4, 64; Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 397, p. 398, n. 1.

4. Sur la *harpé* à Byblos, et le caractère oriental de cette arme, cf. E. Pottier, *Syria*, 1922, p. 301.

5. Cette progéniture mi-humaine, mi-animale (ci-dessus, p. 353, n. 4) ne rappelle-t-elle pas celle de Déméter, rendue mère un jour, par Poseidon, du cheval Arion, et d'Artémis à la fois? Or, cette Déméter Hippia, qui est si certainement crétoise (c'est peut-être elle, sous la forme du cheval, qui voyageait par mer, sur une empreinte de sceau du M. R. I.; cf. G. Glotz, *Civil. égéenne*, p. 194, fig. 28), un hymne du Lycien Olen ne la faisait-il pas venir aussi de l'*Hyperborée* à Délos? Cf. Pausanias, V, VII, 8, où il faut corriger : πρώτην μὲν, etc. J'y reviendrai.

6. Pindare, *Pyth.*, 10, 39-40, et *Schol.* (Bœckh, *Pindari opera*, II, p. 412 sqq.).

7. Cf. aussi Plutarque, *Quæst. conviv.*, 3, 9, 2.

et le héros Abaris, — « ἀεροβάτης » tout ainsi que le sera plus tard le Triptolème éleusinien, dont les affinités sont crétoises, — doivent avoir été « transférés » de l'île minoenne au Nord. Il y a équivalence, d'après Hésychius[1], entre Corythalia et Eiresiônê, celle-ci symbolisant la branche d'olivier chargée de fruits et entourée de laines qu'on portait à Athènes aux Pyanepsies et aux Thargélies : elle avait eu un rôle caractéristique dans les dévotions de Thésée, lors de son tragique voyage en Crète, et peut-être même précisément pendant son escale forcée à Délos[2]. Certaine Artémis Corythalia de Laconie [3] habitait dans un temple fondé précisément, disait-on, par l'« Hyperboréen » Abaris; mais celui-ci [4] est lié de si près à la Crète qu'il est possible qu'on le puisse retrouver, voyageant en l'air, avec sa flèche, sous l'aspect du pseudo-« Palladion suspendu », d'une bague d'or de Cnossos [5].

Divers animaux sacrés ont partagé dans la tradition antique une origine non moins ambiguë et mystérieuse, et ne sont peut-être devenus nordiques que pour avoir été, d'abord, assurément méditerranéens : tels les cygnes d'Apollon, qui avant d'être « hyperboréens », oiseaux des Muses, étaient venus du *Pactole* de *Méonie*, selon Callimaque, pour chanter sept fois autour de Délos, lors de l'accouchement de Léto[6]. Les griffons, qui jouent un grand rôle dans l'eschatologie minoenne (sarcophage d'Haghia Triada, prêtre au collier de lys dans l'Elysion[7]), ont été nantis d'une légende et d'une

1. *S. v.* Κορυθαλία.
2. R. Vallois, *BCH*, XXVIII, 1924, p. 441.
3. Athénée, 139, b.
4. Précurseur de Pythagore, qui se disait lui-même descendant d'Apollon Hyperboréen; cf. Porphyre, *Vit. Pyth.*, 28; Jamblique, *Vit. Pyth.*, 91, 92, 135; le dialogue d'*Abaris* serait de la deuxième moitié du IVe siècle av. J.-C.; cf. A. Delatte, *la Vie de Pythagore*, p. 155.
5. Sir A. Evans, *JHS*, XXI, 1901, p. 170, fig. 48 = G. Glotz, *Civil. égéenne*, p. 293, fig. 47; cf. aussi *JHS*, *l. l.*, p. 175, fig 1.
6. Callimaque, Εἰς Δῆλον, v. 249 sqq. : lustration circulaire, de mode crétoise (cf. le vase de la Procession au sistre, d'Haghia Triada); le chiffre 7 a aussi sa valeur très orientale, bien connue; Apollon, né le 7, est le dieu « septime » : Eschyle, *Sept contre Thèbes*, v. 800; pour les origines crétoises d'une fête de Delphes, cf. E. Pottier, *Septerion*, in *Dict. Ant.*, *s. v.*
7. Je ne parle pas ici, à dessein, des scènes de l'Anneau dit de Nestor.

vie septentrionales, dès le milieu du VIe siècle avant notre ère, notamment par le poème d'Aristéas de Proconnèse qui les montrait servants d'Apollon et gardiens de son or, au fond de la Scythie [1].

Une série de phénomènes intéressants, toujours du même ordre, concernent les Silènes et doivent être brièvement rappelés ici. Un passage de Pindare (*Pyth.* X, 33) atteste que les Hyperboréens offraient à Apollon des sacrifices d'ânes, victimes très rares, et partout, semble-t-il, inconnues, ou négligées en Grèce. Je crois, pour ma part, qu'on a dû toutefois faire probablement des sacrifices d'ânes du côté de la Crète; ou que, tout au moins, il s'était établi jadis, quant à la réalité de tels sacrifices, une tradition issue, semble-t-il, de l'île des Minos. Là, non seulement on a connu l'âne de bonne heure [2], mais il existait, analogue au Minotaure, un démon à tête d'âne, dont une fresque de Mycènes, voire des cachets, par ailleurs, certifient l'existence [3]. L'imagination grecque en a sans doute fait dériver le type du Silène, génie-âne devenu peu à peu génie-cheval, et qui avait gagné de s'ennoblir ainsi, non chez les Scythes [4], mais plutôt en Phrygie [5] : il y a eu là,

1. Hérodote (= Aristeas), III, 116; Ziegler, Pauly-Wissowa, VII, c. 1919; *Dict. Ant. Saglio-Pottier*, fig. 367, 368. A l'inverse, Eschyle les placera à l'extrême Sud, sur les bords du fleuve éthiopien, ce qui facilitera leur confusion avec les sphinx (*Prom.*, v. 803 sqq.; cf. Ziegler, *l. l.*, c. 1922); plus tard encore, Ctésias les refoulera aux Indes (*Indica*, 12; cf. Ælien, *Hist. anim.*, IV, 27, et Hérodote, III, 102). « Peu importent ces localisations disparates », a dit M. J. Carcopino, *la Basil. Porte Majeure*, p. 298-299, en les signalant récemment ; on peut toutefois s'en soucier ici.

2. Glotz, *Civil. égéenne*, p. 194; la tête d'âne figure comme idéogramme à Mallia, à Cnossos; on a trouvé en Crète des ossements d'âne, avec des objets du M. R. Par contre à Troie, pays hyperboréen, pas trace de cet animal. Culte de l'âne en Syrie; D. S. Schiffer, *REA*, XXI, 1919, p. 237-248.

3. Ἐφ. ἀρχ., 1887, pl. 10 = *Gaz. B.-Arts*, 1889, I, p. 10. C'est le prototype de certaine figure qu'on devait revoir un jour à Lycosoura; le génie à tête d'âne a existé aussi dans la glyptique minoenne (A. J. B. Cook, *JHS*, XIV, p. 87) et l'Orient l'avait fait sans doute connaître à l'Étrurie.

4. *Schol.* Pindare, X, 33 (cf. Clement d'Alex., *Protrept.*, 25 ; Arnobe, *Adv. Gent.* IV, 25, qui parlent aussi de la Scythie); mais il n'y a pas eu d'ânes en Scythie, comme on l'a fait constater.

5. Pays de Midas, l'âne divin; cf. S. Reinach, *Rev. archéol.*, 1912, I, p. 390-405 (p. 398 sqq.,); l'âne était resté la monture de Silène; le culte de

jadis, l'aventure caractéristique et célèbre du Marsyas de Celainae, dont on conservait la peau sacrée dans une grotte; Marsyas serait à la tête de la lignée des Silènes ravisseurs et ithyphalliques de Thasos, de Macédoine, de Thrace, suivants fidèles de ces dieux dits « hyperboréens » que sont Dionysos et Héphaistos, l'un et l'autre, selon la règle, plus orientaux que nordiques[1]. On pourrait jalonner la route qu'ils avaient suivie, avec les Silènes, pour venir aux Balkans [2].

Il serait facile, — et d'ailleurs non sans intérêt, — de multiplier de tels exemples. Ceux que j'ai allégués me paraissent déjà, en tout cas, attester sûrement le parallélisme d'un grand nombre de légendes, qui reparaissaient de la Crète à l'Hyperborée; *et aussi, j'y insiste, l'antériorité de la localisation crétoise.*

Resterait à trouver l'explication de ces faits, et c'est ce qui, au témoignage de M. R. Vallois, a jusqu'ici manqué. Beaucoup de savants, à vrai dire, n'ont guère cherché en ce sens [3]. A propos de Marsyas et des Silènes, M. S. Reinach, par exemple, concluait avec scepticisme : « Je ne prétends pas savoir où gîtaient ces Hyperboréens; chez les auteurs grecs, c'est une désignation ethnique et géographique très vague [4] ». De son côté, M. J. Carcopino relève justement diverses incertitudes, trop évidentes, dans la détermination aberrante de la région en cause : Aristéas parlait de la Scythie; Hécatée d'Abdère, au IVe siècle avant J.-C., proposait l'Ouest inexploré de l'Europe, région fabuleuse de l'« Atlantide » toujours cherchée! Il est fort vraisemblable, accorderons-nous à M. Carcopino, que plus tard « le pays des Hyperboréens, les villes

l'âne est attesté en Syrie (ci-dessus, p. 356, n. 2), en Perse (Hérodote, I, 133), et chez les Bryges-Macédoniens (qui sont des Phrygiens).

1. Ch. Picard, *RHR*, XVIII, 1926, p. 91, n. 1 (Dionysos). Cf. *Dict. Ant. Saglio-Pottier*, pour Vulcanus-Héphaistos.

2. Dans une autre étude, à propos de la πότνια « θεῶν », je signalerai d'autres déplacements faits de la Crète à la Grèce du Nord.

3. Cf. ci-dessus, pour M. J. Carcopino, p. 356, n. 1.

4. *L. l.*; ci-dessus, p. 356, n. 5.

des Arimaspes, les Champs-Élysées, se soient confondus sur le plan de la méditation... *philosophique*[1] ». Du moins ne paraîtrait-il pas fâcheux de renoncer à vouloir dépasser aujourd'hui des conclusions encore si négatives ?

Ce n'est pas qu'on n'ait sans doute, hélas ! perdu beaucoup de temps, en des articles fort érudits, à discuter sur l'étymologie possible du nom même des Hyperboréens[2], voire à accumuler les hypothèses pour le placement sur la carte de leur contrée, restée mystérieuse autant que brumeuse.

Je proposerais ici une solution personnelle, peut-être inattendue, mais qui tient compte, avant tout, de l'incertitude géographique justement constatée. On peut croire que le vague, jamais éliminé des esprits antiques, tiendrait essentiellement à la *diversité même des migrations victorieuses*, qui, à plusieurs reprises, ont préparé le bouleversement achéo-dorien, lorsque périclita la civilisation inspiratrice des Crétois, bientôt ensevelie sous les ruines, et dans un oubli quasi total.

Compromise à jamais, elle subsistait cependant, et son prestige était respecté surtout des nouveaux vainqueurs, les Barbares « hyperboréens ». Pour ceux-ci, soldats heureux qui n'avaient que la force et la supériorité de leur outillage militaire, les survivants de la Crète minoenne, du monde achéen même, n'ont-ils pas pu créer, plus ou moins de bon gré, une *tradition religieuse* « de fortune », avec les souvenirs, quelque peu déformés et *dépaysés*, d'un passé millénaire, lourd de culture égypto-asiatique[3] ? De même qu'à Mycènes le plus ancien temple grec s'était *orienté* sur les ruines de la chapelle

1. M. J. Carcopino dit même « pythagorique ». Cf. *la Basil. Porte Majeure*, 1926, p. 300-301.

2. Je note, en passant tout au moins, l'ingénieux essai fait pour rapprocher le nom des Hyperboréens du mois crétois Ὑπερβέρετος (mai-juin), en relation déjà avec le culte d'Apollon. En Macédoine, le mois Ὑπερβερεταῖος correspondait à septembre ; il a pu devenir ὑπερφερεταῖος, et expliquerait ainsi peut-être (cf. ci-dessus, p. 351), les περφερέες d'Hérodote (IV, 32-35), porteurs d'offrandes nordiques à Apollon et Artémis; cf. O. Crusius et M. Mayer, *Hyperboreer*, dans *Lexik. Roscher*, c. 2805-2841.

3. L'adoption par les Francs de certaines légendes du christianisme gallo-romain, en France, a été, un peu, un fait du même ordre : quelques traditions méridionales ont alors essaimé au Nord.

palatiale détruite [1], on s'expliquerait ainsi — et comment d'autre sorte? — la survivance et le déplacement des légendes traditionnelles. Elles n'avaient eu chance d'échapper à l'oubli qu'en devenant «hyperboréennes»; dans les cerveaux obscurs des nouveaux venus, elles trouvaient au moins l'asile nécessaire, ranimées à demi, telles que les ombres de la *Nékyia* homérique, lorsqu'elles avaient pu goûter au sang noir de la fosse [2]...

Plus tard, — les envahisseurs une fois fixés, assimilés, instruits et comme régénérés, — Crète et Hyperborée partagèrent dans le souvenir des hommes une destinée analogue. De la Crète, les ruines étaient ensevelies, et la Grèce classique d'Eschyle ou de Thucydide ne les a point connues. L'Hyperborée continua à bénéficier, d'autre part, du prestige acquis par le transfert des mythes méditerranéens. Mais il devenait difficile à des esprits devenus rationalistes de croire qu'en des régions nordiques *chaque jour plus accessibles aux navigateurs*, aux hardis colons de Milet et d'autres villes, les aventures de la légende crétoise avaient eu et pouvaient retrouver quelque réalité. Aussi l'Hyperborée, l'Atlantide, entrèrent-elles à leur tour forcément au domaine du rêve et du mythe. Hérodote, grand voyageur, constate déjà qu'il n'a entendu parler *qu'à Délos* du peuple (?) qui avait mandaté Argé, Opis, et leurs compagnes. La spéculation philosophique eut beau jeu bientôt, comme on l'a finement remarqué, pour confondre avec les Champs-Élysées une fabuleuse contrée enrichie par un folklore emprunté, et — si je puis dire, impossible — et qui était restée illuminée des étranges reflets d'une civilisation disparue [3].

Ch. PICARD.

1. M. A. J. B. Wace, *BSA*, XXV, 1922-1923, l'a fait constater.

2. En somme, les mythographes allemands, qui, comme O. Kern, aujourd'hui encore (*Die Religion d. Griechen*, p. 210 sqq.), croient Déméter venue de Thessalie, ou qui, comme B. Schweitzer, font d'Argos le centre de la légende d'Héraclès, héros « dorien » (*Herakles, Einleit.*, p. 1), subissent à nouveau, à mon sens, l'effet curieux du « mirage hyperboréen » antique.

3. Quelques lectures faites au moment de la correction des épreuves m'amènent à signaler des indices nouveaux, en faveur, je crois, de mon

exégèse. M. J. Bayet, dans les études fort intéressantes qu'il vient de consacrer à Herclé et à l'Hercule romain (*les Origines de l'Hercule romain*, 1926, p. 67 sqq., 117, 169, etc.), a signalé à plusieurs reprises la trace des légendes hyperboréennes dans les colonies grecques de l'Italie du Sud (Métaponte, Crotone, etc.) Déjà *dépaysées*, elles voyageaient donc avec les émigrants hellènes, et c'est la seule explication à donner de leur diffusion *occidentale*, préparant les hypothèses d'Hécatée d'Abdère (ci-dessus, p. 357). Je ne fais qu'indiquer ici cette conclusion qu'il serait facile d'étayer.

Les récentes fouilles entreprises, par ailleurs, en Roumanie, sous la direction de M. V. Parvân et de ses collaborateurs, — recherches dont les deux premiers fascicules parus de *Dacia* (I, 1924, II, 1925) nous apportent déjà les résultats, si bienvenus — éclairent aussi quelque peu le problème hyperboréen. La migration des légendes du Sud au Nord a dû se faire d'autant plus facilement qu'elle était comme préparée, dans les régions scytho-danubiennes, où l'ascendant de la civilisation crétoise s'était marqué par diverses importations cultuelles (idoles, tables de libation, etc.); on notera à ce sujet, notamment, les constatations faites aujourd'hui à Gumelnita (*Dacia*, II, 1925, pp. 80-92, 102), à Căscioarele (*ibid.*, p. 138-197; cf. p. 183-184, 187-188), etc. M. V. Parvân et ses collaborateurs (Vl. Dumitrescu, Gh. Ștefan) ne mettent pas en doute l'existence de ressemblances *non fortuites* entre la civilisation danubienne et la civilisation égéenne. Constatons que ces ressemblances se révèlent au Nord par des *importations crétoises* dûment attestées dans les fouilles, tandis que les prétendus présents nordiques n'ont laissé nulle trace à Délos même.

SUR QUELQUES VERS DE VIRGILE

(*Géorgiques*, II, v. 490-492.)

Felix qui potuit rerum cognoscere causas
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!

Qui ne connaît ces vers des *Géorgiques* et qui ne croit savoir que Virgile y salue d'un cri de généreuse envie la gloire de Lucrèce? On aime à y retrouver cette haute ambition, ce désir de rivaliser avec les plus grands qui, dès le début, apparurent chez Virgile et le distinguèrent entre tous.

On sait le goût qu'il eut toujours pour la poésie philosophique. Ce n'est pas en vain qu'il avait, selon la tradition, suivi les leçons de l'épicurien Siron [1]. Dans une des petites pièces qu'on attribue à sa jeunesse, il s'écriait déjà, après avoir dit adieu à la rhétorique, à la grammaire, à l'histoire :

Nos ad beatos vela mittimus portus,
Magni petentes docta dicta Sironis
Vitamque ab omni vindicabimus cura [2].

Cet amour de la philosophie était assez fort pour l'inspirer même dans un genre comme l'églogue, et l'on connaît les vers qu'il place dans la bouche de Silène [3]. Il y décrit la formation du monde en un tableau que Servius rattache à l'inspiration épicurienne. Il serait plus exact de dire : à la

1. Servius, *Ad. Aen.*, VI (2, 46, Thilo).
2. *Catalepton*, VII. On peut admirer dans ces vers comment l'idée se fond dans le symbole. Les *beati portus* sont Naples sans doute et aussi le port de la sagesse.
3. *Bucol.*, VI, 31 à 40.

physique des atomes[1]. Car ces vers — on ne saurait trop y insister — sont suivis immédiatement d'une histoire des premiers temps du monde, qui est conforme aux traditions ordinaires de la mythologie. Mais quoi qu'il en soit de cette remarque, qu'il paraît nécessaire de faire, il n'en reste pas moins que Virgile paraît se souvenir de Lucrèce et d'une partie de la philosophie épicurienne.

Dès lors, ne semble-t-il pas évident que nos vers doivent s'expliquer par une allusion à Lucrèce? La connaissance des causes, pour l'homme qui a reçu les enseignements de Siron et qui s'en est souvenu, peut-elle désigner autre chose que le *De natura rerum?* Et surtout les vers 491-492 peuvent-ils s'appliquer à une autre philosophie qu'à celle d'Épicure? N'est-ce pas le mérite suprême que ses disciples faisaient à ce maître, que d'avoir libéré les hommes des terreurs de l'au delà, et de les avoir libérés par la science physique? Cette valeur morale, ce prix unique attaché à la science, n'est-ce pas l'essence même de l'épicurisme, ce qui inspirait, au témoignage de Cicéron[2], le culte que l'école vouait à son fondateur?

Vraiment il ne semble pas nécessaire d'aller plus loin pour déclarer avec Heyne : *Philosophiae autem Lucretianae capita hic proferri manifestum est,* et il est loisible d'admirer l'art suprême avec lequel, en un simple cri, Virgile peut résumer tout l'enseignement de l'épicurisme.

Mais il y a mieux, et une critique attentive va étayer de preuves et de rapprochements une impression qui semble déjà plus qu'une impression. Elle découvrira dans le détail des mots comme des échos des vers même de Lucrèce. Selon

1. Cette physique avait été, très tôt, adoptée par des philosophes autres que les épicuriens. Ekphantos, un pythagoricien, avait introduit dans sa physique non seulement les atomes, mais le vide (Zeller, *Philos. der Griechen,* I_4, p. 458-459).

2. Cicéron, *Tusculanes,* I, 21. Cicéron juge excessives les actions de grâce que l'on rendait dans son école à Épicure. Ce n'était pas, selon lui, un tel exploit que d'avoir aboli la crainte des Enfers, et même une vieille bonne femme ne croit pas aux légendes sur l'Achéron et l'Orcus. Cf. aussi *De Fin.* I, 13.

un procédé cher à tous les poètes et aux poètes anciens plus qu'aux autres, pour parler de son devancier, Virgile lui emprunte son vocabulaire, ses images, et il semble que ce soit là un raffinement délicat de son admiration et de son respect. Tout le passage n'est-il pas une réponse à cette exhortation impérieuse de Lucrèce :

... jam rebus quisque relictis
Naturam primum studeat cognoscere rerum,
Temporis aeterni, quoniam non unius horae
Ambigitur status, in quo sit mortalibus omnis
Aetas, post mortem quae restat cumque manenda [1]?

Les mots *subjecit pedibus* figurent déjà dans l'éloge fameux du *Graius homo :*

Quare religio pedibus subjecta vicissim
Obteritur...

Strepitumque Acheruntis avari rappellerait :

Nusquam apparent Acherusia templa [3].

de même que *Atque metus omnes...* serait un écho, vague à la vérité, de :

Et metus ille foras praeceps Acheruntis agendus [4].

Comment douter, dès lors, que Virgile pense à Lucrèce?

Mais alors que dans le Silène il pouvait sembler ne faire sienne qu'une part de sa doctrine ici les vers sont trop pleins de sens, ils atteignent, avec un trop rare bonheur, le centre même du système pour qu'on puisse mettre en doute qu'il y faille voir une adhésion totale. De même qu'on est chrétien, dès lors qu'on espère dans le Christ, Virgile est épicurien dès lors qu'il accepte de voir dans l'épicurisme le salut des hommes, la vérité qui a rendu à la vie sa joie et son prix.

1. Lucrèce, III, 1071-1075.
2. Id., I, 79.
3. Id., III, 1072.
4. Id., III, 37.

Mais voici où les difficultés commencent à naître. Cette profession de foi se trouve dans un poème où rien ne respire cette foi, où tout est imprégné des convictions contraires. Être épicurien, c'est nier la providence des Dieux, c'est proclamer l'absurdité du culte traditionnel, fondé sur l'idée qu'on peut en attendre quelque chose. Il n'est pas besoin de montrer que tels ne sont jamais ni le sentiment, ni l'attitude de Virgile. Il suffit de signaler que, dans les pages mêmes que nous avons sous les yeux, les convictions ordinaires au poète se laissent assez deviner. Assurément, quand il s'écrie :

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes...

il fait, de la mythologie, un emploi qui n'est pas plus surprenant que celui qu'en fait Lucrèce chantant Vénus, mère des Énéades, ou rapprochant des bienfaits de Cérès et de Bacchus ceux d'Épicure. Mais quand il note chez les paysans :

Sacra deum, sanctique patres, extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit[1].

ce ton n'est plus du tout celui du *De natura rerum*, et quand il évoque l'âge d'or :

Ante etiam sceptrum Dictaei regis, et ante
Impia quam caesis gens est epulata juvencis
Aureus hanc vitam in terris Saturnus agebat[2]

il est en opposition formelle avec l'épicurisme. Bien mieux, on peut discerner dans ce passage, non seulement un mythe, mais une philosophie bien différente. Il rattache la fin de l'âge d'or à l'impiété qu'eurent les hommes de manger la chair des bœufs. Or il ne suffit pas, pour l'expliquer, de rappeler qu'au témoignage de Columelle et de Cicéron, on avait jadis pour les bœufs une telle vénération qu'il était « aussi criminel de mettre à mort un bœuf qu'un homme libre[3] ».

1. *Géorg.*, II, v. 473-474.
2. *Ibid.*, v. 536-539.
3. Columelle, VI, *praef.*; cf. Cicéron, *De nat. deorum*, II, 53, 159.

Les vers de Virgile impliquent en outre que ce fut bien, en effet, un crime, et surtout que ce crime est lié à la fin de l'âge d'or. Or les pythagoriciens condamnaient la mise à mort des bœufs; non seulement ils s'abstenaient en général de la chair de certains animaux, mais ils avaient pour les bœufs un respect tout particulier [1]. Quant à la doctrine qui lie ce crime à la fin de l'âge d'or, sans doute ne la trouvons-nous pas attestée dans la tradition pythagoricienne la plus ancienne. Mais il paraît bien certain qu'au temps de Virgile elle était celle de la secte. Nous la voyons, en effet, développée dans le discours qu'Ovide met dans la bouche de Pythagore : l'âge d'or cesse à mesure que l'homme s'attaque aux animaux, mais de tous ces meurtres, celui que Pythagore condamne le plus longuement et avec le plus de sévérité, c'est celui des jeunes bœufs [2]. Plutarque, reprenant la même doctrine, nous prouve que ce n'est pas là une invention des poètes latins [3]. On a même le droit de se demander si, à défaut de témoignages directs, il n'y a pas quelques indices d'une origine vraiment ancienne de ces idées. Empédocle, dans la description qu'il donnait de l'âge d'or, insistait sur ce que les hommes y vivaient en paix avec les animaux, et s'abstenaient de sacrifices sanglants et spécialement de celui des taureaux [4]. Or Ovide nous montre que les premiers animaux mis à mort le furent pour des sacrifices. Il devient assez vraisemblable qu'Empédocle ait développé ces idées, et qu'il soit la source commune de Plutarque, d'Ovide et de Virgile.

Ce n'est pas la seule trace d'inspiration pythagoricienne qu'on rencontre dans les *Géorgiques*, mais il nous paraît

1. Aristoxène (Diog. Laërce, VIII, 20); cf. Delatte, *Études sur la littérature pythagoricienne*, p. 41.

2. *Métamorphoses*, XV, 120 à 142.

3. *De esu carnium* (II, 3)

4. Frg. 128 (Diels, *Vorsok.*, I, 2, p. 210). Zeller remarque que la description de l'âge d'or chez Empédocle n'a guère de rapport au système. Tout s'explique s'il s'agit d'un emprunt fait aux pythagoriciens et aux idées religieuses de ces derniers (Zeller, I, 4, p. 735-736). Il serait intéressant de rechercher si la faute mystérieuse qui est à l'origine du malheur des hommes n'a pas été, dans certaines sectes, identifiée avec la mise à mort des animaux; le texte de Virgile ne dit pas autre chose.

utile de signaler celle-là parce qu'elle se trouve dans le développement dont le *Felix qui potuit...* n'est qu'un moment et, d'autre part, il n'est pas sans importance qu'elle nous ait amené à prononcer le nom d'Empédocle.

Virgile aurait-il donc fait siennes, à quelques vers de distance, les doctrines les plus opposées?

Le commentaire de Servius est muet sur l'allusion que les modernes ont cru apercevoir. Alors que pour le Silène il renvoyait explicitement à l'épicurisme et à Lucrèce, ici il se contente d'interpréter le *cognoscere... rerum causas* par *physicam philosophiam.* Il serait dangereux de tirer de ce silence plus qu'il ne comporte : il comporte ceci, qu'un commentateur ancien, averti de l'influence épicurienne chez Virgile, n'avait pas cependant devant ce passage tout à fait la même attitude instinctive que les modernes, qu'il ne sentait pas lui monter aux lèvres d'une manière invincible le nom de Lucrèce.

Peut-être convient-il ainsi de nous défier de ce que fut notre première impression, de relire notre texte de plus près. Nous nous apercevons alors que la belle antithèse *Felix qui potuit..., Fortunatus et ille...* ne fait que reprendre, à la manière d'un thème musical, une opposition déjà marquée plus haut et développée en des termes différents, mais dans le même esprit. Déjà Virgile, après avoir demandé aux Muses, dans un élan d'ardente et religieuse ambition, de lui enseigner :

caeli vias et sidera...

avait douté de ses forces et était revenu à des projets plus modestes :

Sin has ne possim naturae accedere partes...

Il convient donc que nous regardions de près ces vers, que nous prétendions y voir traduites déjà les mêmes idées que celles qui nous occupent. Or voici le premier membre de l'antithèse, celui qui correspond au *Felix qui potuit...*

Mais pour moi je demande d'abord aux Muses, qui plus que tout me sont chères, dont je porte les objets saints, frappé d'un grand

amour pour elles, qu'elles veuillent bien m'accueillir, me montrer les routes du ciel et les constellations, les diverses éclipses du soleil, et les souffrances de la lune; la cause qui fait trembler les terres, la force qui soulève la haute mer quand elle rompt ses obstacles, qui la ramène à se reposer en elle-même, et pourquoi tant de hâte à se plonger dans l'Océan chez les soleils d'hiver; et le retard qui, aux époques des nuits tardives, s'oppose à elles [1].

Dans ces beaux vers, il n'y a plus la moindre allusion qui fasse songer à la doctrine particulière de l'épicurisme; il n'est plus question comme dans le Silène du vide et de ces « germes » des choses où l'on croit reconnaître les atomes de Démocrite. Certes on trouve dans le *De natura rerum* des développements qui correspondent aux indications sommaires données ici par Virgile; il s'y trouve des vers consacrés au ciel, aux astres, à la lune, aux divers phénomènes astronomiques ou physiques que Virgile rêverait de chanter. Mais ils ne constituent qu'une faible part de l'œuvre et ils n'en sont pas l'élément le plus original.

Les commentateurs l'ont bien senti, et ils ont avoué qu'en même temps qu'à Lucrèce, Virgile pourrait bien songer à Empédocle et à son Περὶ φύσεως. Le poète grec traitait déjà de toutes ces questions, et surtout il leur donnait une place éminente, à la suite des pythagoriciens dont on connaît le goût pour l'astronomie et la connaissance des choses célestes.

On ne saurait oublier de quelle immense renommée jouissait, auprès des Romains, l'œuvre du philosophe d'Agrigente. Lucrèce lui-même lui doit beaucoup et il a reconnu sa dette. L'éloge qu'il en fait ne le cède guère pour l'enthousiasme et l'admiration aux éloges fameux d'Épicure. Empédocle

1. *Géorgiques*, II, 475-482 :

Me vero primum dulces ante omnia Musae,
Quarum sacra fero ingenti percussus amore,
Accipiant, caelique vias et sidera monstrent,
Defectus solis varios, lunaeque labores ;
Unde tremor terris ; qua vi maria alta tumescant,
Objicibus ruptis, rursusque in se ipsa residant
Quid tantum Oceano properent se tingere soles
Hiberni, vel quae tardis mora noctibus obstet.

lui aussi est à ses yeux un homme « divin [1] ». C'était l'avis de tout son temps. Comme Homère représente la poésie épique, Empédocle représentait la poésie scientifique. Cicéron, dans son *De Oratore*, voulant parler de physiciens qui sont en même temps des poètes, ne cite que son nom [2]; il ignore les autres ou cette gloire les éclipse. Quintilien, pour désigner ceux qui ont confié « aux vers les préceptes de la sagesse », nomme Empédocle chez les Grecs, Varron et Lucrèce chez les Latins [3]. En ce jugement comme en beaucoup d'autres, les Romains se conformaient à l'opinion des critiques grecs : Denys d'Halicarnasse met de même Empédocle au tout premier rang [4].

Virgile n'était pas d'un autre avis et c'est ce qui n'a besoin d'autre preuve que les vers mêmes que nous avons sous les yeux. Nous y trouvons d'abord une allusion à une doctrine physiologique, dont nous savons qu'elle était celle d'Empédocle. Il dit :

Sin, has ne possim naturae accedere partes,
Frigidus obstiterit circum praecordia sanguis...

Mais le poète grec avait expliqué :

αἷμα γὰρ ἀνθρώποις περικάρδιόν ἐστι νόημα [5].

Et voici que l'allusion est assez précise pour contre-balancer les allusions à Lucrèce.

Mais il y a mieux, et ce sont justement les vers que nous commentons qui pouvaient et devaient faire songer un lecteur lettré au Περὶ φύσεως. Virgile s'écrie : *Felix qui potuit...* mais, avant lui, Empédocle avait dit [5]

Ὄλβιος, ὃς θείων πραπίδων ἐκτήσατο πλοῦτον [7].

1. *De nat. rerum*, I, 744 et sq.
2. *De oratore*, I, 50, 217.
3. *Instit. orat.*, I, IV, 4.
4. *De comp. verb.*, 22.
5. Frg. 105 (Diels, *Vorsok.*, I, 2, p. 202 ; cf. Théophraste, *De sensu*, parag. 10).
6. Cf. Bignone, *Empedocle*, 1916, p. 66 et p. 67 n.
7. Frg. 132. Diels, *Vorsok*,. I, 2, p. 212.

Bienheureux, celui qui s'est acquis la richesse d'un cœur divin.

Ce « θείων πραπίδων » que nous traduisons très inexactement, ce sont les *praecordia* de Virgile, siège de la pensée et des idées. Ainsi le mouvement du *Felix qui potuit...* mais aussi une idée latente dans tout le passage paraissent s'inspirer du « Περὶ φύσεως ».

Mais aux yeux d'Empédocle, et surtout aux yeux de ses lecteurs, quel était cet homme bienheureux qui s'était acquis le merveilleux trésor? Y en avait-il même eu un? Il y en avait eu un :

Et il y avait parmi eux un homme au merveilleux savoir, un homme qui s'était acquis le plus vaste trésor de pensées, et qui plus que tout possédait le secours des arts de toute espèce; car, lorsqu'il faisait effort de toutes les puissances de son cœur, il lui était facile à cet homme d'apercevoir chacun de tous les êtres, à travers dix âges, à travers vingt âges de la vie humaine [1].

Quel était ce sage? Empédocle ne le nommait pas, mais la tradition la plus répandue voulait que ce fût Pythagore, et Porphyre rattache à la fameuse légende qui faisait percevoir par lui l'harmonie des astres ce qui est dit ici de la puissance merveilleuse de l'homme « qui s'était acquis le plus vaste trésor de pensées [2] ». Telle devait être certainement la tradition courante au temps de Virgile, et Ovide l'atteste,

1. ἦν δέ τις ἐν κείνοισιν ἀνὴρ περιώσια εἰδώς,
ὃς δὴ μήκιστον πραπίδων ἐκτήσατο πλοῦτον
παντοίων τε μάλιστα σοφῶν ἐπιήρανος ἔργων,
ὁππότε γὰρ πάσῃσιν ὀρέξαιτο πραπίδεσσιν,
ῥεῖ' ὅ γε τῶν ὄντων πάντων λεύσσεσκεν ἕκαστον
καί τε δέκ' ἀνθρώπων καί τ' εἴκοσιν αἰώνεσσιν

frg. 129; Diels, *Vorsok.*, I, 2, p. 211.

2. Porphyre, *Vie de Pyth.*, 30. Cette tradition était celle de Nicomaque (*ibid.*) et de Timée (Diog. Laerce, VIII, 54) : donc particulièrement autorisée. Elle est en général jugée digne de foi (cf. en dernier lieu Bignone, *op. cit.* p. 66). Une opinion nouvelle vient d'être proposée par R. Eisler dans son livre *Orphisch-Dionysische Mysteriengedanken in der christlichen Antike*, 1925 : il s'agirait non de Pythagore, mais d'Orphée, et ces vers seraient précédés immédiatement du frg. 130, peinture de l'âge d'or.

en mettant dans la bouche même du maître plus d'une doctrine que son disciple supposé avait exprimée [1].

Il en résulte que, dans la mesure même où Virgile s'inspirait d'Empédocle, il devait penser à Pythagore pour désigner le Sage suprême.

Mais on objectera alors que ceci démontre seulement que Virgile aurait pu penser à Pythagore, en écrivant le *Felix qui potuit...* Il aurait pu y penser, puisqu'il avait dans l'esprit le poème grec. Mais il n'y a pas pensé, et ses vers ont tout de même un sens bien différent. L'homme qui a eu la connaissance des causes pourrait bien être celui qui avait le trésor des divines pensées. Mais celui qui a foulé aux pieds la crainte de la mort ? Mais celui qui a vaincu les terreurs de l'Achéron ?

On nous invite ainsi à regarder de nouveau notre texte, à étudier de plus près les expressions où l'on croit voir, en même temps que des réminiscences de Lucrèce, les idées de l'épicurisme.

Les rapprochements que l'on a faits ne sont peut-être pas aussi décisifs qu'ils en ont l'air. La mention de l'Achéron n'a vraiment nul besoin de Lucrèce pour être expliquée; les tragiques déjà dérivaient de ἄχος le nom du fleuve redoutable [2]. Il suffit de comparer les vers de Virgile et ceux de Lucrèce (III, 1072, ou III, 37) pour voir que l'image n'est même pas la même ici et là. Chez Virgile, elle n'implique aucune négation de l'Achéron, mais au contraire ceci que le mugissement du fleuve infernal ne réussit pas à troubler la félicité du Sage.

Et sans doute il emprunte à Lucrèce le *subjecit pedibus*. Mais le mot qui fait la violence et la portée du vers de Lucrèce, le mot de *religio* manque chez Virgile. Devons-nous croire que nous en avons le rigoureux équivalent dans le *metus omnes atque inexorabile fatum*, ou ne faut-il pas soupçonner que la différence des termes comporte une différence de la pensée ?

1. Cf. Rostagni, *Il Verbo di Pitagora*, Torino, 1924, p. 250 et suiv.
2. Pauly-Wissowa, I, 218, 42-52.

Et n'y a-t-il pas chez Virgile, sur le *subjecit pedibus*, une espèce de jeu de mots qui introduit une image nouvelle? L'idée d'un monstre terrassé s'applique très bien à des terreurs, au Destin, mais à cette chose immatérielle qu'est le bruit d'un fleuve, elle convient moins. *Subjecit pedibus* signifie « a jeté à ses pieds », mais peut très bien se préciser tour à tour en : « a terrassé la terreur de la mort » et « s'est élevé au-dessus de la région où mugit l'Achéron ». Une telle amphibologie volontaire ne serait pas sans exemples chez Virgile [1].

Quoi qu'il en soit, les vers des *Géorgiques* signifient, à la lettre, ceci : « la connaissance des causes délivre l'âme des terreurs, du destin inexorable, et du mugissement de l'avare Achéron ». Ils ne signifient pas, ou du moins pas seulement qu'elle la délivre de la crainte de la mort. Nous n'avons aucune raison d'admettre nécessairement ce que les grammairiens appelaient un *hendiadys*. Le sage triomphe de la mort elle-même. Or la manière la plus éclatante de triompher de la mort, c'est d'en triompher par l'immortalité : nous croyons que telle est ici la pensée de Virgile, et qu'il n'y a pas de raison pour ne pas adopter l'interprétation littérale de ses vers [2].

Telle est bien, en effet, sa pensée dès les *Géorgiques;* il n'y a qu'à lire au chant IV ce qu'il dit à propos de l'âme des abeilles : « La divinité va par toutes les terres et l'étendue des mers et le ciel profond; en elle les moutons et les bœufs, les hommes, toutes les espèces des bêtes, tous les êtres puisent en naissant le souffle léger de leur vie; aussi est-ce en elle que se résoud et que revient toute chose; *il n'y a pour la mort aucune place,* mais les êtres retournent, vivants, compter au nombre des étoiles et accéder aux célestes hau-

1. Cf. J Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, Paris, 1919, p. 314.

2. M. Cumont écrit, dans son *After Life in Roman paganism* : « *There is, in spite of a reminiscence of Lucretius, nothing Epicurean in the idea here expressed. The man who has won knowledge of Nature, which is divine, escapes the common lot and does not fear death because a glorious immortality is reserved for him* » (p. 210). Cf. aussi Bevan, *Stoics and Sceptics*, Oxford, 1913, p. 112, qui rapproche des idées de Posidonius les vers de Virgile.

teurs[1] ». Or, on a reconnu dans ces vers l'inspiration pythagoricienne[2]; la doctrine de la divinité de tous les principes de vie paraît bien appartenir au pythagorisme ancien[3], et en tout cas lui était attribuée au temps de Virgile, comme le prouvent Cicéron et Ovide[4]. La croyance à l'immortalité de l'âme se fondait ainsi sur une théorie physique qui mettait au premier rang les astres et l'astronomie.

Ainsi il n'y a pas de place pour la mort dans l'univers de Pythagore. On conçoit maintenant pourquoi la connaissance des causes peut délivrer l'âme de toute terreur et comment elle permet au sage de défier la mort elle-même. Mais il y a plus encore dans les vers de Virgile : elle permet de vaincre non seulement la mort, mais le destin lui-même. C'est qu'il ne suffisait pas aux pythagoriciens de savoir que le souffle vital va d'être en être et ne périt pas. Ils espéraient autre chose, et c'est l'accession ou plutôt le retour au ciel dont parlent les vers 222-227 du chant IV. Mais cela n'était pas aussi simple que, dans leur rapidité, ces vers peuvent donner à le croire. Il y avait là une faveur qui n'était réservée qu'aux âmes des élus, car elle supposait une victoire non seulement sur la mort, mais sur la fatalité elle-même : il fallait échapper « au cercle de la nécessité[5] ». N'est-ce pas précisément ce que disent les mots :

1. *... deum namque ire per omnes*
Terrasque tractusque maris caelumque profundum :
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum.
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas ;
Scilicet huc reddi deinde ac resoluta referri
Omnia, nec morti esse locum ; sed viva volare
Sideris in numerum atque alto succedere caelo (Géorg., IV, 221-227).

2. Voir en dernier lieu Gianola, *La fortuna di Pitagora presso i Romani*, p. 128-148.

3. Delatte, *Littérature pythagoricienne*, p. 63, note 1. Xénophon connaît déjà une doctrine analogue (*Mém.*, I, 4, 8 et 17; IV, 3 à 14).

4. Cicéron, *De natura deorum*, I, 11, 27; Ovide, *Métamorphoses*, XV, 165 et sq. : *Errat et illinc Huc venit, hinc illuc, et quaslibet occupat artus spiritus*, etc.

5. Delatte, *op. citat.*; Rohde, *Psyché*, p. 453; Carcopino, *la Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, 1926, p. 266 et sv., etc.

Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus...

si nous savons les entendre dans toute la riche plénitude de leur sens?

Le souvenir d'Empédocle, les idées de Virgile lui-même rendent ainsi vraisemblable qu'il faille rapporter aux pythagoriciens l'éloge qu'on attribuait à Lucrèce. Nous ne sortons pas, malgré tout, du domaine des hypothèses et nos arguments n'ont pas une valeur démonstrative. La preuve serait certainement plus complète, si nous pouvions montrer que la poésie latine opposait, non pas seulement à la mort en général, mais à la conception classique des Enfers, à l' « avare Achéron », l'immortalité pythagoricienne. Ainsi les images, autant que les idées, recevraient dans les vers de Virgile une explication satisfaisante.

L'opposition de l'Hadès et de l'immortalité céleste apparaît souvent dans les inscriptions métriques latines. Plus d'une fois la douleur des parents se console à l'idée que le mort a échappé au froid séjour des Ombres et que les dieux l'ont admis aux célestes félicités [1].

Assurément cette opposition ne peut passer pour strictement pythagoricienne. Mais nous allons trouver chez Horace et chez Ovide la preuve qu'on l'attribuait cependant d'une manière plus particulière à cette philosophie, et surtout qu'elle s'y unissait étroitement à l'idée que la science est le meilleur moyen de s'assurer l'immortalité.

De toutes les odes d'Horace, l'ode I, XXVIII, est celle qui a donné naissance au plus grand nombre de commentaires. Elle a quelque chose de mystérieux dans le ton comme dans la suite des idées. On ne sait où l'auteur parle en son nom, où il fait intervenir des interlocuteurs, ni qui il met exactement en scène [2]. Toutefois la première partie paraît

1. Galletier, *Étude sur la poésie funéraire latine*, cite Bücheler, *Carm. epigr.*, 569, 6; — 611, 2-3; 1109, 27-28. L'épitaphe de Laberius montre l'âme retournant à la *source* d'où elle est venue (Bücheler, 1559) : il y a là peut-être un souvenir de la *tétractys*, identique à l'harmonie céleste et définie παγὰν ἀενάου φύσεως.

2. Nous adopterions l'interprétation de Porphyrion : d'un bout de la pièce

se suffire à elle-même. C'est une apostrophe à Archytas, le fameux pythagoricien de Tarente :

Toi qui sus mesurer la mer et la terre et le sable qui ne peut être compté, Archytas, pour te retenir près du rivage de Matine, le maigre honneur d'un peu de poussière suffit, et rien ne te sert d'avoir exploré les demeures aériennes et de ton âme parcouru la voûte du ciel, puisque cette âme devait périr. Il est mort aussi le père de Pélops, qui fut le convive des dieux, et Tithon qui fut enlevé dans l'espace, et Minos que Jupiter admit à ses conseils; il est la proie du Tartare, le fils de Panthoüs une seconde fois descendu aux Enfers, bien qu'à l'aide du bouclier détaché du mur il eût attesté les temps troyens, et qu'il n'eût, hors la chair et la peau, rien accordé à la noire mort, lui qui à ton jugement ne fut pas un garant médiocre de la nature et de la vérité; mais tous, par une même nuit, sont attendus et on n'a qu'une seule fois à fouler la route du trépas.

L'idée essentielle est celle qui est formulée, à la fin de ce passage, dans les vers 15 et 16. Tous sont également soumis au même sort : il n'y a pas de faveurs pour qui que ce soit. Et, d'autre part, une fois descendu aux Enfers, on ne saurait espérer d'en revenir : on ne foule pas deux fois la route qui y mène.

Mais par ces affirmations désolées, que veut établir le poète? Est-ce seulement le lieu commun que voici : Archytas, Pélops, Tithon, Pythagore, sont morts; tous, nous mourrons aussi?

Non, et le choix des exemples suffit à nous avertir. Remarquons d'abord le *et calcanda semel via leti.* Il implique la

à l'autre, c'est Archytas qui parle. On objecte d'ordinaire que celui qui a la parole dans la seconde partie de la pièce est naufragé et n'a pas de sépulture; aussi ceux qui adoptent l'interprétation de Porphyrion donnent-ils à *te cohibent... munera* le sens de : « les honneurs dont tu n'as pu jouir... t'arrêtent », sens forcé et insoutenable. Mais on peut très bien admettre qu'Archytas soit naufragé, et cependant qu'un tertre élevé à sa mémoire arrête son ombre qui y aurait été renfermée avec les rites décrits par Virgile (*Énéide*, III, 67-68, *animamque sepulcro Condimus*). A ce tertre, un rite expiatoire, les *piacula* du vers 34 prescrivait aux passants, aux matelots surtout que la communauté du péril devait faire s'intéresser à Archytas, d'ajouter chacun une poignée de terre (*vagae... arenae... particulam*, 23 et 25). Ainsi font Énée et ses compagnons pour apaiser l'ombre de Polydore (*ibid.*, 62-33, *et ingens Aggeritur tumulo tellus*). Qu'on remarque que la pièce n'a toute sa valeur ironique que si c'est Archytas lui-même qui implore la piété du vulgaire.

négation du retour de l'âme à la vie terrestre, la négation de cette métempsycose où les pythagoriciens voyaient la garantie de l'immortalité. On voit pourquoi Pythagore est justement désigné par « le fils de Panthoüs », pourquoi il est rappelé explicitement qu'il avait appelé la métempsychose à l'aide de sa prétention de n'accorder à la mort que la chair et la peau. Et si Horace, par le *iterum demissum,* paraît se contredire lui-même et admettre la réalité de la double incarnation de Pythagore, ce n'est là qu'une formule ironique, dont le contexte montre bien la valeur. La réalité, la destinée du Maître lui-même démontre la vanité chimérique des prétentions de ses sectateurs.

Quelles étaient ces prétentions? Les vers du début y font une allusion très nette : « et de rien ne te sert, se dit Archytas, d'avoir exploré les demeures aériennes, et de son âme parcouru la voûte du ciel, puisque cette âme devait mourir ». Pourquoi cette réflexion, si ce n'est pour attaquer la secte au point vif de sa croyance? Archytas voyait, dans sa connaissance des choses célestes, dans sa pratique habituelle de leur étude, le gage qu'un sort meilleur lui était réservé : celui de parvenir un jour à ces demeures célestes qu'il explorait en pensée. La prétention était chimérique : l'âme n'est pas un principe incorruptible, issu du ciel et destiné à y retourner. *Animo... morituro,* dit Horace. Ce qui survit, c'est seulement, selon la doctrine populaire, l'âme-fantôme, l'*εἴδωλον,* qui va se confondre parmi les sujets d'Hadès.

Ainsi apparaît l'importance de l'ode « Archytas ». Nous y retrouvons l'opposition de la doctrine classique des Enfers et de la croyance à l'immortalité. C'est que l'immortalité, tout autant que l'épicurisme, ne pouvait se satisfaire de l'Achéron, du Tartare et de tous ces fantômes. Nous y trouvons aussi la foi pythagoricienne dans la valeur de la connaissance, et plus spécialement de la connaissance astronomique. Contre tout cela, Horace s'insurge; il le fait en apparence du point de vue de la religion populaire [1], et peut-être s'inspire-t-il

1. Gianola, *op. cit.*, p. 126-128. On trouve d'autres allusions ironiques au

de quelque poète grec, qui avait pris part à la polémique antipythagoricienne dont quelques échos sont venus jusqu'à nous [1].

Horace combat, mais Ovide accepte et même exalte la doctrine pythagoricienne. Au XV[e] livre de ses *Métamorphoses* il met en scène le maître lui-même, et lui fait tenir un long discours, où l'on n'a vu trop longtemps qu'un brillant exercice de philosophe amateur. L'importance, à la suite de travaux récents, commence à en apparaître [2]. Il paraît bien exprimer sinon un pythagorisme véritable, du moins ce qu'on entendait et ce qu'on prônait sous ce nom au siècle d'Auguste.

En des vers d'une beauté ample et grave, dignes de Lucrèce et d'Empédocle, Pythagore condamne la mise à mort des animaux au nom des principes généraux de la doctrine. Il nous est présenté comme le sage par excellence, celui qui possède à la fois les qualités de l'*ἀνὴρ περιώσια εἰδώς* d'Empédocle et de celui qui connaît « les causes des choses ». Il semble bien, en effet, qu'Ovide se souvienne d'eux quand il dit : « Si loin qu'ils fussent éloignés dans les cieux, il alla trouver les dieux par la pensée, et les secrets que la nature refusait à des regards humains, il sut s'en emparer par les yeux du cœur [3] »; et encore : « Aux assemblées des disciples muets, que ses paroles étonnaient d'admiration, il enseignait les commencements du vaste monde et les *causes des choses* et

pythagorisme, *Épodes*, XV, 21, et *Satires*, II, 4, 3. Plus tard, quand il s'agira de glorifier Auguste, Horace ne fera pas difficulté d'admettre l'immortalité céleste, et peut-être sa conversion sera-t-elle sincère.

1. Par exemple le « Pythagoriste » d'Aristophon contenait des railleries, d'un ton analogue à celles d'Horace, à l'égard des prétentions de la secte à un sort privilégié dans l'au-delà (Diog. Laërce, VIII, 37-38); cf. Méautis, *Recherches sur le pythagorisme.*

2. Rostagni, *Il verbo di Pitagora*, Torino, 1924, le dernier chapitre ; cf. A. Schmekel, *De Ovidiana Pythagoricae doctrinae adumbratione* (Dissert. Gryphiswald., 1885). Il semble bien, comme le soutiennent MM. S. Reinach et Carcopino, que l'exil d'Ovide ait été la conséquence de ses relations avec la secte.

3. *... isque licet caeli regione remotos*
Mente deos adiit et quae natura negabat
Visibus humanis, oculis ea pectoris hausit (XV, 63-64).

ce que c'est que la nature, etc.[1]». Ovide met ensuite l'accent sur l'importance de la physique dans les leçons de Pythagore.

Mais voici où la rencontre entre Virgile et Ovide devient pleine de sens. Ce même Sage qui connaît les causes des choses est aussi celui qui a vaincu la crainte de la mort : « Il est doux d'aller à travers les astres élevés; il est doux de laisser la terre et un séjour inerte, pour voguer sur un nuage et se placer sur les épaules du robuste Atlas; vers les hommes errant çà et là privés de raison, de jeter de haut et de loin son regard, et tandis qu'ils tremblent et prennent peur de la mort, de les exhorter ainsi, en déroulant sous leurs yeux l'enchaînement de la nécessité :

> O race atterrée par l'épouvante de la froide mort! Que craignez-vous le Styx, les ténèbres et des noms mensongers, objet habituel des poètes, et le péril d'une voûte céleste qui n'existe pas? Les corps, soit que le bûcher de sa flamme, soit que de sa pourriture le temps les anéantisse, ne peuvent, sachez-le, avoir sentiment d'aucun mal. Les esprits échappent à la mort, et sans cesse quand ils ont quitté leur premier séjour, ils vivent dans de nouvelles demeures où ils sont accueillis et où ils habitent. Moi-même (je m'en souviens), au temps de la guerre troyenne, j'étais Euphorbe, fils de Panthoüs, qui dans sa poitrine jadis vit plonger la lance pesante du plus jeune des Atrides. J'ai reconnu le bouclier, que portait ma main gauche, il y a quelque temps, à Argos l'Abantienne, dans le temple de Junon. Tout change, rien ne meurt. L'esprit erre, d'ici va là, de là ici, et s'empare de n'importe quel corps.

Le début de ce passage ne semble être qu'un développement de l'*aerias tentasse domus* d'Horace. Peut-être fait-il allusion à quelque légende, inconnue de nous, qui décrivait un voyage de Pythagore à travers l'espace. Tels détails comme le *nube vehi*, le *umeris insistere Atlantis* semblent se rapporter aux divers épisodes d'un récit fabuleux. Aussi, quoique l'idée rappelle celle de Lucrèce, au début célèbre du chant II, quand il parle des *templa serena* du haut desquels le sage con-

1. *... coetusque silentum*
Dictaque mirantum magni primordia mundi
Et rerum causas et quid natura docebat, etc (*ibid.*, 66-68).

temple la misère et la folie des hommes, les images si précises d'Ovide établissent un rapport beaucoup plus étroit avec les vers d'Horace. On peut même remarquer que les *templa serena* s'expliquent beaucoup mieux dans la doctrine pythagoricienne que dans celle d'Épicure, et se demander si l'image n'a pas été empruntée par celle-ci à celle-là.

Mais les vers les plus intéressants de ce passage sont ceux qui concernent la crainte de la mort, et sans doute en eux encore on pourrait discerner quelques réminiscences de Lucrèce, mais dans l'expression seulement, non dans l'idée.

L'immortalité de l'âme y est expressément opposée aux croyances populaires relatives à l'au-delà. Ici le poète ne se préoccupe même pas de ménager à ces dernières un refuge quelconque ou de les interpréter : ce ne sont que les fables de la poésie, des noms mensongers. Et, comme chez Horace, c'est la métempsycose qui est appelée à démontrer l'inanité de la mort. Comme chez Horace, Pythagore apporte son propre exemple, l'expérience de sa propre destinée, l'histoire merveilleuse d'Euphorbe, fils de Panthoüs.

Sans doute n'y a-t-il pas dans les vers que nous avons cités une allusion précise à la doctrine de l'immortalité céleste. Pythagore déroule la *series fati*, c'est-à-dire le κύκλος ἀνάγκης, sans laisser entendre qu'on puisse y échapper. Mais plus loin, dans le même discours, il prédira l'accès au ciel d'Auguste et des siens, et ici même, il est permis de voir dans le *juvat ire per astra*, de même que dans l'*aerias tentasse domus* une expression à double sens, qui ne laisse pas oublier les orgueilleuses espérances de la secte[1].

Si d'Ovide nous revenons à Virgile, il est impossible de n'être pas frappé du rapprochement. Ce qui est surtout à retenir, c'est qu'Ovide expose à la suite, comme les éléments d'une même doctrine, les idées que Virgile développe en deux endroits différents, au chant second et au chant quatrième des *Géorgiques*. N'en faut-il pas conclure que nous avions

1. Cf. aussi Ovide, *Fastes*, I, 295 et sq. où la science des astres est présentée comme le moyen de gagner le ciel ; « *Sic petitur caelum* ».

raison d'expliquer ces passages l'un par l'autre? de déclarer que si la connaissance des causes fait la félicité du sage, c'est parce qu'elle le met en possession de l'immortalité?

Ainsi semble-t-il bien établi qu'il existait, dans les esprits au temps d'Auguste, une association étroite entre la connaissance de la nature et plus spécialement celle de l'astronomie et la croyance à l'immortalité. Cette association passait, à juste titre sans doute, pour l'œuvre des pythagoriciens.

Dans ces conditions Virgile a bien pu songer à Lucrèce, lui emprunter telle ou telle expression, mais c'est pour les plier à sa pensée personnelle. Sans doute nous dit-on qu'il fut l'élève de l'épicurien Siron, mais il ne semble avoir retenu de son enseignement que certaines vues sur la physique, les seules qu'il expose dans le Silène.

Par delà Lucrèce et Épicure, il a retrouvé ses vrais maîtres. M. Cumont a montré comment Lucrèce avait fait sienne une certaine doctrine pythagoricienne relative aux châtiments infernaux. L'éloge d'Empédocle qui se trouve dans le *Natura rerum* ne fait que proclamer loyalement ces emprunts de la pensée épicurienne. Peut-être une critique attentive pourrait-elle en découvrir d'autres.

Quoi qu'il en soit, Virgile avait le droit de reprendre chez eux le bien des siens. Il se souvenait assez d'Empédocle, nous l'avons vu, pour savoir ce que Lucrèce lui devait. C'est à lui, c'est à ce Pythagore qu'on disait son maître, qu'il songe, quand il vante celui qui a connu les causes, vaincu la mort, défié les clameurs de l'avare Achéron.

P. BOYANCÉ [1].

1. Qu'il nous soit permis de remercier ici nos maîtres M. Cumont et M. Carcopino à qui nous devons la plupart des éléments de cette étude; M. Mâle, directeur de l'École de Rome, qui nous a encouragé à l'écrire; notre camarade Jean Gagé qui nous a fourni de précieux renseignements.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

(Voir *Revue*, 1927, I, p. 192 et suiv.)

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1926

Le prix Thorlet est attribué à M. de Bar, sous-directeur à la Direction de l'Enseignement supérieur, au ministère de l'Instruction publique, pour son ouvrage intitulé : *Tables générales du Bulletin du Comité des travaux historiques. — Bulletin de la Section d'Histoire* (1883-1915), et en reconnaissance des services constants qu'il a rendus à toutes les Sections dudit Comité.

M. Clément Huart donne lecture de la première partie d'un mémoire sur l'histoire des Kurdes, telle qu'on peut la reconstituer d'après les renseignements que renferme la chronique de l'historien arabe Ibn-el-Athir, né dans une petite ville, au pied même des montagnes du Kurdistan, sur les bords du Tigre.

M. Joseph Loth fait une communication sur l'idole néolithique sans bouche, dont on connaît des représentations depuis l'Asie Mineure jusqu'aux Iles Britanniques en passant par l'Ibérie et la Gaule.

Un des traits frappants de cette idole, c'est que sur son masque n'apparaît aucune esquisse de bouche [1], tandis que les arcades sourcilières, les yeux, le nez, les seins y sont figurés.

Le docteur Morlet et son collaborateur, M. E. Fradin, ont fait à Glozel une découverte qui ne le cède en importance qu'à celle des célèbres tablettes d'argile à inscriptions dont l'authenticité et la grande importance ne sauraient être mises en doute. Ils ont trouvé dans le même terrain neuf idoles et cinq vases en forme de *tête de mort* présentant le masque néolithique. Relevant là aussi l'absence de bouche, le docteur Morlet, dans un opuscule récent (Station néolithique de Glozel, *Idoles phalliques et bisexuées*), en donne une explication ingénieuse : c'est que le trait le plus caractéristique de la mort, pour les néolithiques de Glozel comme pour les autres, devait être la suppression de la parole; la mort était le grand silence.

Cette synonymie, en quelque sorte, du silence et de la mort, apparaît clairement chez les Latins, chez les Irlandais et chez les Gallois.

Silicernium, repas de funérailles, est le repas du *silencieux*, du *mort*. Les morts, chez les poètes latins, sont souvent appelés *silentes, populus silens*.

Dans un glossaire en moyen irlandais, on lit *tó. i.bás*, silence, c'est-à-dire

---

1. Il est pourtant une exception : la bouche est esquissée sur une des sculptures des grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin (Déchelette, *Manuel*, I, p. 385).

mort. Chez les poètes gallois du XIe au XIVe siècle, le mot qui signifie *silence* est employé dans le sens de mort.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1926

Le président donne lecture d'une lettre de Mme Édouard Naville, née Pourtalès, annonçant la mort de son mari, associé étranger de l'Académie. Il fait ensuite l'éloge du défunt.

La Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur propositions des directeurs de ces deux Écoles transmises par M. le ministre de l'Instruction publique, a décidé d'accorder des prolongations de séjour d'un an aux membres suivants :

Pour l'École d'Athènes, à M. Seyrig, membre de 4e année; à M. Béquignon, membre de 3e année; à MM. Bon et Joly, membres de 2e année; à M. Flacelière, membre de 1re année.

Pour l'École de Rome, à MM. Gagé, Lugand, Mlle Didier, membres de 1re année; et, à titre de membre libre, Mlle Vieillard, parvenue au terme de son séjour.

La Commission du prix Drouin (numismatique orientale) a décerné le prix à M. Furdoonjee D. J. Paruck, de Bombay, pour son ouvrage intitulé : *Sāssānian Coins*.

La médaille Paul Blanchet a été attribuée par la Commission de cette fondation à M. William F. Kenny, de New York, pour reconnaître les services qu'il a rendus à l'archéologie et à l'épigraphie carthaginoises.

L'Académie vote un crédit de 15.000 francs pour les fouilles de Nérab (près Alep), actuellement en cours.

La Commission de l'École française d'Extrême-Orient, d'accord avec le directeur de cet établissement, propose à l'Académie de demander à M. le Gouverneur Général de l'Indochine de prolonger d'un an le terme du séjour en Indochine de MM. Fombertaux et Reveron, architectes, membres temporaires de l'École.

M. Henri Terrasse donne lecture d'une étude entreprise par lui avec le regretté Henri Basset sur deux chaires musulmanes du XIIe siècle à Marrakech (Maroc).

Jusqu'à maintenant, les plus belles chaires à prêcher de l'Islam semblaient être celles de l'Orient. Une récente exploration archéologique des monuments élevés au XIIe siècle par les sultans almohades à Marrakech, eur capitale, a révélé deux fort belles chaires hispano-mauresques. Ce sont celles de la mosquée de la Koutoubiya, élevée vers 1160 sur les ordres de Abd el Moumin, et celle de la mosquée de la Qasba, exécutée à la fin du siècle sous Yakoub el Mansour, le vainqueur d'Alarcos.

Ce sont deux chaires de vastes dimensions, surtout celle de la Koutoubiya, entièrement recouverte d'un somptueux décor de menus panneaux de bois sculpté et de mosaïques d'ivoire et de bois précieux. La richesse de cet art est moindre que sa variété; les motifs sculptés, même lorsqu'ils ornent des surfaces de même forme, sont tout différents. Tout ce décor est d'une admirable pureté.

La chaire de la Koutoubiya a été exécutée à Cordoue. C'est la plus belle

œuvre que l'Espagne musulmane du XIIe siècle nous ait laissée; un historien arabe du XIIe siècle la considérait comme l'égale du minbar de Cordoue, si célèbre au moyen âge et aujourd'hui disparu.

M. Clément Huart, poursuivant ses recherches sur l'histoire des Kurdes, étudie les aventures d'un condottiere nommé Daïsan qui en 938 était le maître incontesté de tout l'Azerbaïdjan. Assiégé dans Tauris, il fut aveuglé par ses ennemis et mis à mort en 957.

M. Étienne Michon attire l'attention sur les bustes antiques qui ornent la galerie Colbert à la Bibliothèque Mazarine. Il signale en particulier un buste portant une tête grecque, malheureusement mutilée, réplique d'un type du IVe siècle, et un portrait romain, intact, d'un singulier réalisme. L'un et l'autre proviennent de la collection de Mazarin et sont entrés lors de la Révolution à la Bibliothèque des Quatre Nations.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1926

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Lafaye pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Georges Bénédite.

L'Académie décide qu'il n'y a pas lieu de pourvoir cette année à l'unique place vacante parmi les correspondants français.

M. Camille Jullian fait une première communication sur les fouilles de Glozel (Allier). Il met sous les yeux de l'Académie un plan du terrain et explique dans quelles conditions les antiquités ont été trouvées. Il énumère ensuite les diverses catégories des objets découverts et conclut que tous ont dû appartenir à une officine de sorcière contemporaine du IIIe siècle de notre ère.

A propos de la correspondance, M. René Cagnat lit une note relative à une copie très fautive d'inscription envoyée au P. Scheil par un de ses correspondants. La pierre sur laquelle elle est gravée a été trouvée au Sindjar, en pleine Mésopotamie. Il s'agit, semble-t-il, d'un milliaire d'une des routes militaires établies par Trajan lors de la conquête, c'est-à-dire vers 116 de notre ère, et le lieu de la découverte en fait aussi le principal intérêt.

La Société archéologique du Midi obtient une subvention de 3.000 francs sur les fonds Dourlans pour la continuation des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges.

M. Clément Huart donne lecture d'un rapport de M. Levi-Provençal sur les travaux de l'Institut des Hautes Études marocaines durant l'année 1925-1926.

La reconnaissance scientifique du pays a été poursuivie dans tous les domaines. La série des publications de l'École de Rabat s'est augmentée de trois ouvrages importants : une monographie des sanctuaires Almohades, des *Documents d'architecture berbère*, et des *Contes et légendes du Maroc*.

En terminant, M. Levi-Provençal se félicite de ce que les relations de l'Institut des Hautes Études marocaines avec le monde scientifique espagnol soient devenues étroites et cordiales.

P. Pierre Lacau, directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte, entretient l'Académie des résultats acquis au cours de l'année 1925-1926.

M. Clément Huart continue son analyse de l'historien arabe Ibn-al-Athir; il montre les mercenaires kurdes au service des diverses dynasties qui essayaient de s'implanter en Perse au xe siècle. Un certain Bâdh s'était créé une principauté dans la région de Diarbékir. Un autre chef, Bedr, s'était établi dans les montagnes d'Hamadan. Ce furent des luttes perpétuelles, pleines de surprises, entre ces différents chefs de bandes. Le plus grand de tous les Kurdes, Saladin, allait bientôt paraître et fonder un empire sur les ruines des Fatimites d'Égypte et des Croisés de Syrie.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1926

A propos de la correspondance, M. René Cagnat lit la note suivante :

« M. Virolleaud a bien voulu me communiquer le texte d'une inscription relevée par M. Brossé dans une maison de Ramiyeh, localité située entre Maâmiltein et Birja. Voici exactement comment M. Brossé s'exprime à ce sujet :

« On m'a montré l'endroit exact où la colonne gisait entière, il y a vingt ans, « avant d'être débitée pour faire une cuve. Elle était placée au pied de la col- « line dont la pente monte jusqu'au Ras-el-Kneissé, près de Ghiné, sur un « petit plateau d'où se détache la croupe du Ras-el-Recif. C'est à 80 mètres « environ à l'est de la route entre le pont romain de Maâmiltein et Birja. « J'ai pu reconnaître au sud les traces de la voie romaine qui descendait de là « vers la mer et était taillée dans le roc, au bord même et 1 ou 2 mètres au- « dessus de la route actuelle, près de la grotte d'Adam. »

M. Brossé a joint à sa copie une bonne photographie qui la confirme et permet de la compléter. Il a noté que la partie droite de la pierre est couverte de concrétions calcaires, donc illisible.

Il n'est pas difficile de reconnaître que nous sommes en présence du texte d'un milliaire de la voie du littoral, qui est connue par les Itinéraires. La date de l'inscription se place entre 333, où Constant reçut le titre de César, et 337, où mourut Constantin; c'est à cette époque qu'eut lieu la réparation de la voie.

A vrai dire, nous le savions déjà. On lit, en effet, au troisième volume du *Corpus* (no 209), une inscription d'une rédaction identique à la nôtre, qui paraît être d'une lecture extrêmement difficile puisque d'illustres savants comme F. de Saulcy, Waddington et Renan l'ont copiée sans arriver à la déchiffrer. Leurs copies comparées entre elles ont permis aux auteurs du *Corpus* de restituer le texte.

Il ne s'agit pas d'une seule et même inscription, ce que suffirait à prouver la division des lignes, différente dans les deux cas, mais d'un même texte, gravé sur deux pierres distinctes, peu éloignées, d'ailleurs, l'une de l'autre.

M. Virolleaud m'a également communiqué le texte d'une épitaphe sur plaque de marbre, relevée par M. le commandant Tracol à Antioche, dans un caveau de la mosquée Habib-el-Najja. »

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1926

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Abel Lefranc, Paul Mazon, Alfred Merlin, Alexandre Moret et Max Prinet posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Georges Bénédite.

M. René Dussaud communique à l'Académie une lettre de M. André Parrot, qui assiste les PP. Carrière et Barrois dans les fouilles pratiquées à Nérab, près Alep. Elle annonce, à la date du 1er novembre, la trouvaille de nombreux objets, bijoux, armes, figurines en bronze et en terre cuite, céramique diverse, nombreuses sépultures et vingt-sept tablettes assyriennes, la plupart en bon état.

L'Académie décide de se faire représenter au congrès international des Études byzantines qui se tiendra à Belgrade du 11 au 16 avril 1927, et délègue à cet effet M. N. Jorga, son correspondant à Bucarest.

M. Camille Jullian fait une seconde communication sur les fouilles de Glozel. Il résume ainsi l'ensemble de ses recherches :

« Bric-à-brac de sorcière, grimoire magique : voilà ce que renferment les fouilles de Glozel. Tout cela est d'ailleurs fort intéressant. Car c'est la première fois que nous nous trouvons en présence d'un gisement complet de sorcellerie antique : ceux d'Alvao en Portugal, de Baarburg en Suisse, de Tell-Sandahanna en Palestine, n'ont livré que quelques groupes d'objets. Ici, il y a tout l'attirail magique au complet : les silex et têtes de hache préhistoriques en ex-voto, les dessins d'animaux fantastiques (biche et faon cornus, l'« animal d'épouvante » à la poitrine servant de tête, toutes ces figures monstrueuses qui excitaient la colère de saint Jérôme), les poupées d'envoûtement (qui montrent encore la trace de l'aiguille qui les a percées et des fils de laine qui les ont attachées), et les fameux visages sans bouche des envoûtés (d'où est venu le mot *vultus* signifiant face d'envoûtement, *envoûter* en français), et toute la vaisselle de terre cuite familière aux sorcières (ornée de ces figurations talismaniques comme les bronzes grecs, dont ces pots de grès sont l'équivalent vulgaire : images de la tête d'épervier, de l'étoile de mer, de la plante d'hippomane, etc.), phallus à l'état de dépression, galets à initiales de démons, etc. Le tout très facile à dater. C'est au temps des empereurs romains, et postérieur à 250 de notre ère ; mettons vers 300 *après* Jésus-Christ. Comme preuves, les suivantes : la lettre *x*, sur les inscriptions, remplaçant la lettre *s* ; la correspondance absolue des formules magiques avec celles des papyrus (surtout ceux d'Oslo) et des tablettes dites du dieu Seth, l'absence de poteries vernissées rouges (qui disparaissent vers 250), la forme particulière de certaines lettres, le B et le €. La sorcière de Glozel a dû avoir une grande vogue vers le temps de Probus et de Dioclétien, qui a marqué d'ailleurs un renouveau dans la sorcellerie gréco-romaine. Mais je doute que la vogue de l'endroit ait duré après Constantin.

« Les objets gravés sont tous en cursive latine, en écriture courante. *Il ne peut pas y avoir le moindre doute.* Il suffit pour s'en convaincre de comparer les 22 ou 23 lettres que livrent les objets de Glozel avec les alphabets cursifs du *Cours d'épigraphie latine* publié par M. Cagnat.

« On a objecté que les lettres de Glozel sont larges, épaisses et hautes,

toutes différentes des traits menus et déliés de la cursive sur plomb. *Cette objection ne tient pas.* On n'écrit pas sur métal comme sur la terre molle des briques. Essayez aujourd'hui d'écrire sur la terre et le sable; vous verrez si vos lettres auront la même modalité que sur le papier. — Il y a deux catégories d'objets gravés. Inscriptions sur galets, qui sont des abréviations de noms de démons ou des exclamations (*sta*, « arrête-toi », sous le cervidé; *ptoax* « bête d'épouvante » [mot grec], sous un monstre, etc.). Et enfin, et surtout, inscriptions sur briques, beaucoup plus longues : celles-ci, *toutes et sans exception*, formules magiques, d'ailleurs correspondant à des formules déjà connues par des tablettes de plomb ou par des papyrus. Exemple : *liga oxum*, qui équivaut à « nouer les aiguillettes », *oxum* est un mot connu signifiant « os », appel à la biche magique, indication pour se faire aimer, ordre de « sauter de l'échelle » (*hue xali* et représentation de l'échelle) : le saut étant un des procédés de divination les plus usités, invocation du démon Tychon, « démon aphrodisiaque de la pire espèce », comme disent les savants.

« En somme, milieu très vulgaire. Nous ne sommes pas à l'aube rayonnante des civilisations, mais dans les bas-fonds du paganisme romain à la veille de sa chute. Ce ne sont pas Adam et Ève, les initiateurs traditionnels des temps néolithiques, ce sont des Locuste et des Canidie de bas étage. »

M. Salomon Reinach prend la parole pour déclarer qu'il n'admet *rien* de ce qui vient d'être exposé, qu'il maintient entièrement le point de vue qu'il a développé devant l'Académie. M. Joseph Loth fait une déclaration analogue.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 19 NOVEMBRE 1926

1° Discours de M. le président proclamant les prix et récompenses décernés en 1926.

2° *La Civilisation phénicienne d'après les fouilles récentes*, par M. René Dussaud, membre de l'Académie.

3° *Notice sur la vie et les travaux de* M. Élie Berger, membre de l'Académie, par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1926

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Henri Stein pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Georges Bénédite.

M. Émile Espérandieu, par une lettre en date du 14 novembre, déclare s'associer entièrement à la thèse de M. Salomon Reinach sur les fouilles de Glozel.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Édouard Naville, le président demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de sa place d'associé étranger.

Par 19 oui contre 7 non, au scrutin, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

La date de l'élection sera fixée ultérieurement.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1926

Le secrétaire perpétuel introduit M. Moret et le présente à l'Académie.

Le ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à lui proposer deux candidats pour la chaire de langue et littérature arabes vacante au Collège de France.

Le président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Henry Cochin décédé le 9 courant, et déclare la séance levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1926

M. Camille Enlart présente à l'Académie le reliquaire du Saint Sang de Boulogne-sur-Mer qui lui a été prêté pour quelques jours afin d'être reproduit dans les *Monuments Piot.* Il rappelle que ce bel objet d'émail cloisonné (dit émail de plique) est l'œuvre de l'orfèvre parisien de Philippe le Bel, Guillaume Julien, auteur aussi du buste reliquaire de saint Louis qui était conservé à la Sainte-Chapelle. Philippe le Bel avait offert ce reliquaire à la cathédrale de Boulogne à l'occasion du mariage de sa fille Isabelle et d'Édouard III, le 22 janvier 1308.

L'ordre du jour appelle la désignation de deux candidats pour la chaire d'arabe du Collège de France.

L'Académie présente en première ligne M. W. Marçais, par 35 voix et 1 bulletin marqué d'une croix, et en seconde ligne, M. Levi-Provençal, par 29 voix et 3 bulletins marqués d'une croix.

M. Antoine Thomas étudie, au point de vue étymologique, le substantif français *chantepleure*, auquel Littré attribue avec raison six sens distincts, bien que l'Académie française ne sanctionne que les deux premiers : 1° sorte d'entonnoir à long tuyau percé de trous pour faire couler les liquides dans un tonneau sans les troubler; 2° fente dans un mur de clôture ou de terrasse pour le passage des eaux; 3° robinet d'un tonneau à vin, cidre ou bière; 4° arrosoir de jardinier, à queue longue et étroite; 5° rigole ouverte dans la berge d'une rivière; 6° sorte de tonneau dans lequel on foule, en certains vignobles, le raisin avant de le descendre dans la cave.

L'étymologie proposée par Ménage, qui reconnaît en devoir l'idée au savant espagnol Cobarruvias, voit dans *chantepleure* un composé tiré des verbes *chanter* et *pleurer ;* M. Thomas s'en fait le champion convaincu, ce qui est d'autant plus nécessaire que, récemment, deux philologues étrangers ont cherché à la ridiculiser. L'un a cru reconnaître dans *chantepleure* une altération du mot que certains patois français appliquent à la chenille et qu'ils prononcent, selon les lieux, *chatepeleuse* ou *catepeleure* (d'où l'anglais *caterpillar*); l'autre a fait appel au celtique *kant*, « crible », comme premier élément de *chantepleure*. M. Thomas déclare que ces deux hypothèses sont dénuées de toute valeur, bien que la première ait été accueillie avec faveur par Michel Bréal et par quelques autres philologues de marque.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1926

M. René Dussaud donne lecture d'un rapport de M. Albert Gabriel, intitulé *Qasr-el-Heir.*

Lors de sa mission à Palmyre, en 1925, le professeur à l'Université de Strasbourg a relevé, entre Palmyre et l'Euphrate, les ruines de Qasr-el-Heir qui se composent de deux fortins ou *qasr* et d'une immense enceinte de 12 kilomètres de long.

Le petit *qasr* offre une enceinte d'environ 70 mètres de côté, dans œuvre, flanquée de douze tours demi-circulaires mesurant 4 m. 40 de diamètre.

Le grand *qasr*, à 43 mètres à l'ouest du précédent, est constitué par une enceinte de 170 mètres de côté, dans œuvre. La muraille est flanquée aux quatre angles de tours demi-circulaires et de six tours identiques sur chaque face, au total vingt-huit tours. Une inscription coufique, lue par le consul Rousseau, fixe la date du grand *qasr* à l'an 110 de l'hégire (728-729 J.-C.). Des constatations faites par M. Gabriel, il résulte que le petit *qasr* est plus ancien, peut-être de deux siècles. Ses analogies avec Meshatta sont très nettes. Autour des deux châteaux, des tells de faible hauteur signalent l'emplacement d'anciennes constructions en ruines. Comment cette « ville », comme s'exprime l'inscription arabe, pouvait-elle prospérer dans ce désert?

A 5 kilomètres et demi au sud des châteaux, s'élève la longue enceinte signalée plus haut dont les caractères techniques sont à ce point identiques à ceux du petit *qasr*, que M. Gabriel n'hésite pas à l'attribuer à la même époque. Son tracé, son développement, l'épaisseur de son mur, le flanquement par contreforts alternés la définissent comme le mur de retenue d'un véritable lac artificiel de 7 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 1.600 mètres.

M. Gabriel conclut donc qu'on se trouve « en présence d'un vaste ensemble de travaux publics destinés à mettre en valeur une région désertique et d'ouvrages fortifiés élevés pour la protection des agriculteurs. Ainsi cette contrée aujourd'hui si aride, si morne et si hostile, fut jadis une vaste oasis, fertile et verdoyante ».

M. René Fage entretient l'Académie d'une croix processionnelle en cuivre conservée à la chapelle Saint-Pierre, à Saint-Julien-au-Bois (Corrèze).

M. René Cagnat communique une note de M. Poinssot sur une inscription découverte à Furnos Majus (Tunisie) et concernant Siméon, évêque de cette localité.

SÉANCE DU 31 DÉCEMBRE 1926

Avancée au mercredi 29 à cause du Jour de l'an.

Il est procédé au renouvellement du Bureau.

MM. Clément Huart et Gustave Glotz sont élus à l'unanimité président et vice-président pour 1927.

L'Académie désigne ensuite, par votes successifs, quatorze commissions annuelles et la commission du prix Gobert.

Sont élus :

1° Commission administrative de l'Académie (2 membres) : MM. Omont et Cuq.

2° Commission des travaux littéraires (8 membres) : MM. Senart, Pottier, Omont, Chatelain, Croiset, Prou, Diehl et Langlois.

3° Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (8 membres) : MM. Pottier, Chatelain, Jullian, Prou, Diehl, Delaborde, Fougères et Holleaux.

4° Commission de l'École française d'Extrême-Orient (6 membres) : MM. Senart, Pottier, Croiset, Scheil, Pelliot et Meillet.

5° Commission de Syrie et Palestine (6 membres) : MM. Senart, Pottier, Scheil, Diehl, Dussaud et Gouraud.

6° Commission de la fondation Benoît Garnier (4 membres) : MM. Senart, Scheil, Pelliot et Meillet.

7° Commission de la fondation Eugène Piot (8 membres) : MM. Pottier, Omont, Théodore Reinach, Diehl, Alexandre de Laborde, Blanchet, Fougères et Enlart.

8° Commission de la fondation Dourlans (4 membres) : MM. Chatelain, Croiset, Thomas et Chabot.

9° Commission de la fondation de Clercq (4 membres) : MM. Senart, Pottier, Scheil et Thureau-Dangin.

10° Commission de la fondation Auguste Pellechet (4 membres) : MM. Prou, Alexandre de Laborde, Blanchet et Enlart.

11° Commission de la fondation Loubat (4 membres) : MM. Senart, Schlumberger, Salomon Reinach et Pottier.

12° Commission de la fondation Thorlet (4 membres) : MM. Senart, Schlumberger, Prou, de Laborde.

13° Commission de la fondation Debrousse (de l'Institut) (2 membres) : MM. Pottier et Chatelain.

14° Commission du prix Gobert (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Jullian et Prou.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

CAMILLE ENLART.

Membre de l'Institut depuis 1925, directeur du Musée de sculpture du Trocadéro (1903), Camille Enlart, né à Boulogne-sur-Mer en 1862, est mort subitement dans une rue de Paris, le 14 février 1927. Ce fut un admirable travailleur. Il avait débuté à l'École des Beaux-Arts, où il apprit à fort bien dessiner et à lever des plans; mais bientôt il se tourna vers l'érudition et, élève de Robert de Lasteyrie à l'École des Chartes (1885), puis son suppléant (1894-1899), devint, avec Lefèvre-Pontalis, le meilleur représentant des études qui ont pour objet l'architecture française du moyen âge. A l'École de Rome (1890), il réunit les matériaux de son premier ouvrage sur l'influence de l'architecture cistercienne en Italie (1894); il poursuivit ensuite son enquête dans les pays du Nord et en Orient, notamment à Chypre et en Syrie. Son œuvre capitale, le *Manuel d'archéologie française* (1902 et suiv.), reste inachevée, mais est la première et la meilleure encyclopédie de ce genre en aucune langue. Camille Enlart a beaucoup écrit, même pour le grand public; on peut citer, dans le *Mercure* du 16 décembre 1909, son amusant article sur *la Satire des mœurs dans l'iconographie du moyen âge.* Une de ses théories, dans le domaine de l'architecture, restera célèbre : celle de l'origine anglaise du style dit *flamboyant.*

S. R.

LE DUC DE LOUBAT[1].

Joseph-Florimond Loubat, fait duc de Loubat par Léon XIII[2], naquit à New-York en janvier 1831; il est mort à Paris, dans sa 97e année, le dernier jour de février 1927. Il était alors le doyen d'âge de tout l'Institut, auquel il appartint d'abord comme correspondant (1891), puis comme associé de l'Académie des Inscriptions (1907). Né d'une famille d'origine française qui était devenue fort riche, Loubat fit ses études secondaires à Paris, puis des études de droit à l'Université de Heidelberg; en 1869 il était nommé docteur en droit (*honoris causa*) à Iéna. Sa jeunesse se passa en voyages et en divertissements; il fut un adepte passionné du sport nautique (*A yachtsman's scrap book*, New-York, 1887). Le Paris du second Empire lui était resté très familier;

---

1. Il existe un in-4° illustré, non mis dans le commerce, intitulé : *Le duc de Loubat*, 1894-1912, où se trouvent réunis tous les documents officiels relatifs aux travaux de Loubat et aux distinctions dont il fut l'objet.
2. Il fit élever une statue en marbre de ce pape au lieu de sa naissance, à Carpineto. Loubat était chevalier grand-croix de saint Grégoire le Grand et de Pie XI.

c'était un plaisir de descendre avec lui l'avenue des Champs-Élysées et d'apprendre qu'un tel ou une telle, dont il avait retenu l'adresse, s'était distingué par quelque fredaine. A partir de 1878, avec sa luxueuse *Medallic history of the United States of America* (2 vol., New-York, 1878), il aborda le terrain de l'histoire. Mais bientôt l'américanisme l'attira et le retint. Non seulement il fonda des chaires pour cette science (à l'Université de Columbia, à Paris, à Berlin), subventionna nombre d'expéditions scientifiques au Mexique et dans l'Amérique centrale, encouragea les travaux et rendit possibles les publications de nombreux savants (Hamy, Seler, Beuchat, etc.) [1], mais il édita lui-même, en fac-similes irréprochables, les manuscrits pictographiques mexicains et en distribua libéralement les exemplaires (1896-1904). C'était là un service de premier ordre rendu à des études qui n'avaient encore à leur disposition que les in-folio énormes et confus de Lord Kingsborough (1831).

Outre des chaires d'américanisme (1899-1903), Loubat fonda cinq prix pour les adeptes de cette science, à Paris, Berlin, Stockholm, Madrid, New-York (1888-1892). Il prit une part active aux congrès internationaux des américanistes et fut l'organisateur de celui de New-York (1902). Des honneurs, qui ne lui étaient pas indifférents, lui furent rendus par nombre de sociétés savantes; mais c'est en France surtout que l'amitié du docteur Hamy fit apprécier à leur valeur les services qu'il rendait. Depuis son élection comme correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions, il manifesta sa libéralité dans d'autres domaines que celui de l'américanisme; Perrot sut l'intéresser aux nouvelles fouilles de Délos — île dont il lui apprit l'existence — et obtint de lui une subvention de 50.000 francs pendant dix ans (1903). On peut dire que ces fouilles si fécondes n'auraient pas eu lieu sans lui; c'est à lui aussi, à sa création d'un « fonds d'épigraphie grecque » que l'on dut d'en publier les résultats. Nul n'a fondé autant de prix que lui à l'Académie : prix d'américanisme, prix pour achat d'objets de collection, prix Gaston Maspéro (Égypte et Chaldée), prix Clermont-Ganneau (épigraphie sémitique), prix Alfred Croiset (langue et littérature grecques), prix Georges Perrot (littérature et archéologie romaine), prix pour venir en aide aux savants momentanément gênés. Cette dernière fondation est particulièrement touchante et fait honneur à ses sentiments [2].

Loubat, dont la culture générale était très médiocre, n'a jamais prétendu être un savant [3], mais un auxiliaire de la science; l'aide qu'il lui prêta fut singulièrement efficace et assure à son nom la gratitude de tous ceux qui ont profité et profiteront à l'avenir de ses fondations.

S. R.

1. Pendant plusieurs années, à ma demande, Loubat servit une pension à Beuchat pour l'aider à préparer son *Manuel d'archéologie américaine* (1912). Tous les ouvrages de Seler (1903 et suiv.) furent imprimés à ses frais.

2. Je note pour mémoire que Loubat souscrivit libéralement aux fouilles d'Alesia et fit les frais de la publication de l'abbé Chabot sur les inscriptions de Palmyre; mais j'en oublie.

3. Lors de la reprise des fouilles à Délos, j'étais presque le voisin de Loubat. Un matin, il arriva chez moi avec un télégramme de M. Holleaux, annonçant la découverte d'une « superbe Aphrodite » (c'est la figure groupée avec Pan). « Je ne comprends pas ce que cela signifie, me dit Loubat ; je sais bien ce que c'est qu'un *Hermaphrodite*, mais *Aphrodite ?* » Il eut d'autant plus de mérite peut-être à encourager les études d'archéologie grecque que, personnellement, il n'y entendait rien du tout, alors qu'il avait quelque compétence en américanisme.

DOMENICO COMPARETTI.

Le professeur Domenico Comparetti s'est éteint à Florence, à l'âge de 92 ans, le 20 janvier 1926. Il était de beaucoup le doyen d'élection des associés étrangers de l'Académie des Inscriptions, ayant succédé à Ernest Curtius en 1896.

Comparetti naquit à Rome en 1835. D'une famille peu aisée, il ne fit que des études primaires. Tout jeune, il fut placé comme préparateur dans une pharmacie. Mais sa curiosité, son besoin de s'instruire étaient tels qu'il donnait ses nuits au travail, ses minces économies à l'achat de dictionnaires et de grammaires. C'est ainsi que, tout en gagnant sa vie, il apprit le grec et le latin, le français, l'allemand et l'anglais, un peu de turc et d'arabe, et qu'il s'initia à la lecture des hiéroglyphes. En 1858, deux petits articles de lui, l'un sur l'Oraison funèbre d'Hypéride, l'autre sur l'annaliste Licinianus, furent insérés dans le *Rheinisches Museum* par Ritschl. Personne, en Italie, ne savait rien de l'auteur. Le duc Michelange Caetani, père de la savante Ersilia Lovatelli, se renseigna, découvrit l'adresse de Comparetti et fut très surpris, en lui rendant visite, de le trouver au travail parmi les bocaux de sa pharmacie. Le jeune Domenico eut désormais un protecteur et un ami; il resta toujours lié avec cette noble famille d'intellectuels qui contribua à le tirer de l obscurité.

A 24 ans, en 1859, il fut nommé professeur à l'Université de Pise, puis, bientôt après, à l'Institut des Études supérieures de Florence, où il enseigna pendant trente ans. Une fois seulement, il fit un cours très suivi sur le théâtre grec à l'Université de Rome. Mais Florence était devenue et resta sa petite patrie, même quand il eut été nommé sénateur.

A la différence de deux savants italiens du même ordre, Borghesi et De Rossi, Comparetti ne s'est pas confiné dans une spécialité. L'antiquité et le moyen âge l'attirèrent également. S'il servit brillamment la cause des études grecques qui lui était chère, en particulier par ses éditions de la Loi de Gortyne, des tablettes d'or de Pétilie, de la *Guerre gothique* de Procope, il consacra une monographie célèbre à la villa herculanaise des Pisons, où il se montra excellent archéologue, ainsi que deux ouvrages universellement appréciés à la destinée de Virgile au moyen âge, de poète devenu magicien (1872), et à l'épopée populaire des Finnois, le *Kalevala* (1901). Comparetti, grand helléniste et linguiste, a été aussi l'un des premiers adeptes des études dites aujourd'hui de *folklore* et leur a fait, dans l'enseignement de son pays, la place à laquelle elles ont droit. Il faut me contenter de rappeler ici les autres services qu'il a rendus à la science par sa collaboration active au *Museo italiano* (1884-1890), par vingt volumes et deux cents mémoires. Membre de l'Académie des Lincei, il prit une grande part à la fondation des *Monumenti antichi*, publiés depuis 1890 par cette compagnie.

Comparetti fut lié avec nombre de savants de notre pays, en particulier avec Michel Bréal; son humeur accueillante, sa courtoisie, son désir d'être utile, lui valurent autant d'amis que sa science lui fit d'admirateurs. Partout où les études grecques et latines, épigraphiques, papyrologiques et comparatives sont en honneur, son nom restera l'un des plus justement estimés.

S. R.

SIR C. WALSTON (WALDSTEIN).

Né à New-York en 1856, d'une famille originaire de Vienne, Waldstein fit son éducation à Columbia College, puis aux Universités de Heidelberg et de Strasbourg, où il subit l'influence de Michaelis. A 24 ans, il fut nommé *lecturer* d'archéologie classique à Cambridge. Naturalisé Anglais en 1899, il occupa diverses positions, en particulier celles de directeur du Fitzwilliam Museum et de *Slade Professor*. De 1899 à 1903, il fut directeur de l'École américaine d'Athènes et conduisit des fouilles à Platées, Érétrie et surtout à Argos. Un mariage américain l'ayant rendu maître d'une grande fortune (1909), il en profita pour faire de longs voyages, notamment en vue de créer un comité international pour la reprise des fouilles d'Herculanum; l'opposition de Boni fit repousser ses propositions par l'Italie et c'est maintenant seulement que Mussolini a décidé que ces fouilles longtemps attendues seraient reprises à partir du 21 avril 1927[1]. En 1912, Waldstein, qui s'occupait volontiers de politique et de questions sociales, reçut le titre de *knight*; depuis 1918, il s'appela *Sir Charles Walston*. Il revint une dernière fois à l'archéologie pour publier un livre inégal sur Alcamène, après quoi il entreprit une croisière en Méditerranée et mourut subitement à Naples d'une pneumonie (22 mars 1927).

Walston eut le mérite de reconnaître qu'une tête acquise par le Louvre s'adaptait à une métope du Parthénon; il publia le premier une belle tête féminine découverte au cours des fouilles d'Argos; il fit connaître une imitation en bronze de l'Hermès de Praxitèle. Il forma aussi quelques bons élèves à Cambridge et y créa un musée de moulages.

L'énumération de ses erreurs et de ses hypothèses hasardées serait beaucoup plus longue. Même ses amis ont toujours reconnu qu'il écrivait et composait fort mal; pis encore, il se complaisait dans un galimatias qui voulait être philosophique. Pendant de longues années, Cecil Torr en Angleterre, Furtwaengler en Allemagne et le signataire de cette notice en France lui ont dit de désagréables vérités[2]; mais sa réputation mondaine, à laquelle il tenait beaucoup, n'en souffrit pas. Lady Frazer le réconcilia avec Boni et me le fit, par surprise, rencontrer chez elle, à Cambridge. Nous nous serrâmes la main; il me dit que j'avais été, comme Furtwaengler, injuste pour lui; je lui répondis que son sentimentalisme esthétique m'exaspérait... et nous nous revîmes assez souvent. Mais je n'ai jamais cessé de le placer dans la troisième catégorie des archéologues; il ne suffit pas d'être un homme aimable et de se pâmer devant l'*Hermès* pour appartenir aux deux premières[3].

S. R.

1. Elles ont été inaugurées par le roi d'Italie le 16 mai 1927, avec une pioche d'argent portant l'inscription : *Effodiendum est Herculanum*.

2. Principaux ouvrages : *Essays on the art of Phidias* ; *The Argive Heraeum* (en petite partie de lui); *Herculaneum* (avec L. Shoobridge); *Greek sculpture and modern art* ; *Alcamenes*, etc. Plus diverses publications politiques, entre autres *Aristodemocracy* (1916).

3. Voir la *Revue critique* (1886) et les deux volumes de mes *Chroniques d'Orient*, aux index, où il est souvent question de Waldstein.

WALTER LEAF (1852-1927).

Le prince des *homérisants* anglais, président de la *Westminster Bank* et ancien président — pendant cinq années consécutives — de la *Hellenic Society*, est mort à Torquay, au mois de mars 1927, à l'âge de 75 ans. Ce grand banquier, qui fut aussi un grand helléniste — comme George Grote — occupera une place à part dans l'histoire de l'humanisme anglais. Convaincu, par les fouilles de Schliemann, que l'hypercritique avait fait fausse route, il ne cessa, tant en publiant qu'en commentant l'*Iliade*, d'insister sur les réalités historiques, géographiques et économiques dont l'épopée, éclairée par l'archéologie, porte témoignage. Les Universités de Cambridge et d'Oxford lui décernèrent le titre de docteur. Leaf avait des goûts variés, qui complètent l'humaniste; on a cité de lui des vers anglais et des vers grecs d'exceptionnelle qualité [1].

S. R.

EUSÈBE VASSEL

Notre collaborateur Marie-Joseph-Eusèbe Vassel, capitaine au long cours, auxiliaire de l'Académie des Inscriptions, est mort à Monaco le 21 février 1927, à l'âge de 83 ans. Il avait longtemps vécu en Tunisie, où il dirigea la *Dépêche tunisienne* et la *Revue tunisienne*; il présida aussi l'Institut de Carthage. Ses nombreux mémoires se rapportent au folklore tunisien et à l'archéologie punique; dans ce dernier domaine, il a rendu de réels services et attaché son nom à des résultats nouveaux.

S. R.

La tombe de la mère de Chéops.

M. Reisner, arrivé à cet effet d'Amérique, a déblayé la tombe découverte, en mars 1925, près des pyramides de Gizeh. C'est la seule sépulture intacte d'un personnage royal que l'on connaisse avant la XII[e] dynastie. Ce personnage est la mère de Chéops, Hétepheres (IV[e] dynastie); malgré l'état de décomposition et d'altération des objets, on a pu retirer un fauteuil à pieds de lion, des vases de toilette en albâtre, des plaques d'or émaillé, etc. Le grand sarcophage, trouvé vide, est en albâtre sans ornements. Des inscriptions mentionnent la mère du roi et donnent son nom : *Hétepheres*, épouse de Sneferou. On avait cru à tort, au début de la fouille, que la tombe était celle de Sneferou, père de Chéops. Cette tombe n'avait pas de superstructure; c'est pourquoi elle a échappé aux pillards. Il est d'ailleurs possible qu'elle ait été transférée là où on l'a découverte après une première violation [2].

S. R.

---

1. La première édition de l'*Iliade* par Leaf, en deux volumes, parut en 1886-1888; il en donna une traduction (avec Lang et Myers) en 1898. Cf. *Homer and History*, 1915 : *Troy, Homeric Geography*, 1912; *Strabo, the Troad*, 1923. Notice et portrait dans le *Times* du 9 mars 1927.

2. *The Times*, 2, 3 et 25 mars 1927 (phot.). Parmi les objets reproduits, il y a les pieds en bois doré de la couche, des couteaux d'or, des vases d'albâtre, un décor de coffret en or où figurent un faucon et une croix égyptienne, des vases de cuivre, des rasoirs. — Relation détaillée, richement illustrée, dans le *Bulletin* du Musée de Boston, mai 1927.

La tombe de Senab.

Senab, nain chef des nains de la garde-robe royale (IVe dynastie), avait épousé la princesse Sentites et eu d'elle deux enfants. Son *mastaba*, orné de statues peintes en calcaire représentant sa famille, a été découvert, près des pyramides de Gizeh, par une expédition autrichienne (*Times*, 7 avril 1927). Le nom d'une des filles de Sentites se traduit ainsi : « Joie de Chéops ».

X.

Le sérapéum d'Hermonthis.

Une expédition, dirigée par MM. Robert Mond et Emery, au nom de l'Institut d'archéologie de Liverpool, a retrouvé les ruines du sérapéum d'Hermonthis et un sarcophage contenant les restes d'un taureau sacré (*Times*, 7 mars 1927; phot. à la p. 18). Peu après, M. Mond a fait savoir qu'il renonçait à l'archéologie militante, étant rappelé en Angleterre par d'autres devoirs.

X.

La bibliothèque Rosenwald.

Le 15 mars a été inaugurée à Thèbes une annexe de *Chicago House*, contenant une grande bibliothèque égyptologique donnée par un millionnaire de Chicago, M. Julien Rosenwald. Cette bibliothèque, gérée par l'Institut oriental de l'Université de Chicago, sera à la disposition des savants de tous pays d'octobre à avril de chaque année. M. le professeur Breasted s'est occupé de l'organisation au printemps de 1927.

X.

Les fouilles d'Ur.

Les fouilles de la vieille nécropole d'Ur, remontant aux environs de 3500, mais en grande partie moins ancienne, continuent à apporter des surprises. Deux tombes ont donné des cylindres au nom de gens de la suite de la fille de Sargon d'Accad, devenue grande prêtresse du dieu lunaire à Ur; c'est elle qui dédia dans le temple de Nergal, vers 3200, un relief en calcaire assez bien conservé, qui montre un char attelé de quatre lions, avec un homme marchant devant, un autre derrière, ce dernier tenant les rênes. Le char est vide, mais porte une peau de léopard, des lances, un carquois et une hache de combat.

On a encore trouvé le sceau cylindrique en lapis de Nin-Kur-Nin, femme de Mesannipadda, fondateur de la Ire dynastie d'Ur. Trois ans plus tôt, à Tel el Obeid, on avait découvert la tablette de fondation et le sceau d'or d'Aannipadda, deuxième roi de la dynastie; maintenant son père sort de la légende pour entrer dans l'histoire (3200-3100 av. J.-C.).

Plus anciennes encore sont les tombes les plus riches en or, contenant des tablettes à écriture semi-pictographique et des sceaux avec des noms nouveaux de rois (vers 3500). Un poignard d'or et de lapis, orné de filigrane, a été publié dans le *Times* (12 avril 1927) [1]. M. Woolley, qui rend compte de ces belles fouilles, a fait observer que la Ire dynastie égyptienne connaît

1. Voir *ibid.*, 8 mars 1927.

aussi l'écriture, mais que la technique babylonienne est alors très supérieure à celle de l'Égypte.

S. R.

Le mausolée d'Halicarnasse.

Une nouvelle restauration au quarantième de ce monument a été exposée, en janvier 1927, au Musée Britannique. M. Walters l'a décrite et figurée dans *le Times* du 31 janvier. Le détail le plus surprenant est la porte d'entrée surmontée d'un arc en tiers-point, que l'article essaie de justifier [1].

X.

Au musée d'Athènes.

Ce Musée s'est enrichi de deux objets importants :

1° Un grand vase de marbre trouvé dans les fouilles des écuries royales. Un homme assis est accompagné de deux femmes dont l'une lui offre un casque et un bouclier, l'autre une épée et une lance (voilà une scène difficile à expliquer par les mystères d'Éleusis!).

2° Un autel de marbre de la période hellénistique, découvert à Athènes, sur lequel sont figurées en relief trois Kharites dansant [2].

X.

Une statue grecque à Burlington House.

Sir Ch. Walston, peu de temps avant sa mort, appela l'attention sur une statue en marbre grec, de provenance inconnue, qui se voit dans le salon de Burlington House (*Royal Academy*). Suivant lui, ce torse féminin acéphale est une sculpture exécutée entre 430 et 350 avant J.-C., dans le style des Néréides de Xanthos. On en attend une photographie (*Times*, 9 février 1927).

Une statue de Marcellus ?

En fouillant la grotte de la Sibylle à Cumes, on a trouvé une statue d'éphèbe haute de six pieds, dont les parties brisées se rajustent exactement. Suivant le professeur Maturi, ce serait une image idéalisée de Marcellus, le neveu d'Auguste, mort à Baïes en l'an 23 avant J.-C.; la *frons læta parum* autoriserait cette désignation (*Times*, 23 février 1927).

X.

Les inscriptions de Didymes.

A la fin d'un article posthume, daté de mai 1926, sur les comptes du Didymeion (*Rev. philol.*, p. 125-152), B. Haussoullier déclare avoir renoncé à l'édition définitive des inscriptions de Didymes. « Mes carnets, mes notes et mes estampages, tous les articles et mémoires que j'ai pu réunir sur Milet et Didymes, je les léguerai à la Bibliothèque de l'Institut de France où d'autres viendront, de France et d'Allemagne, préparer, à la faveur d'une paix mieux assise, l'édition qu'il nous est impossible d'entreprendre aujourd'hui. » Il y a édition et édition. Quand l'auteur de découvertes épigraphiques impor-

---

1. Voir aussi le *Times* du 3 février 1927.
2. *Ibid.*, 16 mars 1927.

tantes sait qu'il lui est impossible, pour une raison ou une autre, d'en assurer la publication avec tous les commentaires appropriés, il doit d'abord, à mon avis, donner ses matériaux au public sous forme de phototypies d'estampages. Les textes d'abord (comme a fait Le Bas); le reste peut être réservé à l'avenir et à la coopération de savants de tous pays.

S. R.

Le nom des Amazones.

Aux différentes étymologies proposées de ce nom, M. Boisacq ajoute la suivante, qui n'est pas sans vraisemblance (*Rev. belge de Philol.*, V, 1926, p. 507-14). Hésychius à la glose : *Hamazakaran : polemein, Persai.* Donc, on peut admettre un iranien *Hamazan*, guerrier, d'où peut-être *Mazakis*, lance des Parthes, et *Makhê, Makhaira*, d'origine inconnue. *Amazôn* est *Hamazon*, avec psilose éolienne. Nous savons par Hérodien qu'*Amazôn* s'employait aussi comme masculin.

S. R.

Un portrait inconnu de Raphaël.

Un amateur de Baltimore, J. Epstein, a acquis pour 50.000 livres (6.250.000 francs) un tableau de Raphaël découvert l'an dernier dans une vieille maison viennoise par M. G. Gronau et dont l'authenticité est affirmée par M. B. Berenson [1]. C'est un faible portrait d'Emilia Pia de Montefeltro, sur panneau, haut de 17 pouces et large de 11 3/8. Une photographie de cette trouvaille a paru dans *Art News*, New-York, 12 mars 1927, p. 2.

Le dernier naufrage de l'Atlantide.

Les sornettes que les demi-savants continuent à débiter sur l'Atlantide de Platon ont eu du moins un résultat utile. M. P. Couissin a repris la question dans son ensemble après Th.-H. Martin (*Timée*) et a montré, avec une clarté parfaite, l'inanité des hypothèses modernes (*Mercure de France*, 1927, I, p. 29-71). « De toutes ces prétendues preuves de l'existence de la civilisation et de l'empire atlantes, il n'en est pas une qui résiste à l'examen. Si l'Atlantide géologique a existé, le récit de Platon ne la concerne pas. » Avec Th.-H. Martin, M. Couissin cherche l'origine du mythe dans une fable inventée par les Saïtes pour flatter l'amour-propre des Athéniens et obtenir leur alliance. Explication ingénieuse, mais qui n'emporte pas l'assentiment.

Compliments à M. Couissin. Son article est joli, la vérité l'inspire et surtout je l'admire d'être resté poli [2]. J'ai fait un quatrain involontaire; je ne l'efface pas.

S. R.

1. *The Times*, 4 mars 1927.

2. Sous le titre *Atlantica*, on est surpris de lire dans une Revue sérieuse (*Bull. de l'Assoc. G. Budé*, janv. 1927, p. 63-65) une réclame pour la *Société d'études atlantéennes* où je cueille ces lignes : « Dans l'antiquité non seulement Platon, mais Théopompe, Hérodote, Pomponius Mela, Denys de Mitylène, représentent les Atlantes comme un peuple puissant et qu'ils appellent tantôt Atlantes tantôt Atarantes. Timagène raconte que les récits des druides s'accordent avec celui de Platon. » De pareils articles ne sont tolérables en bon lieu qu'à titre de *communiqués*. — Les réponses faites à M. Couissin dans le *Mercure* du 15 mai 1927 sont divertissantes par l'absence totale d'esprit scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

Mededeelingen van het nederlandsch historisch instituut te Rome. Vol. VI, 246 pages in-8° avec 35 planches. La Haye, Nijhoff, 1926. — Plusieurs des mémoires contenus dans ce volume ont déjà été répandus sous forme de tirages à part; je donne la liste de ceux qui intéresseront nos lecteurs, marris sans doute, comme je le suis moi-même, de n'en point trouver de résumés en français. — Byvanck, *Phidias et les sculptures du Parthénon ;* G. von Hoorn, *les Anthestéries ;* C. L. Van Essen, *Chronologie de l'art étrusque ;* Léopold, *Port et ponts de Rome ;* Snijder, *l'Arc de Bénévent ;* Wilpert, *Sculptures chrétiennes de Saint-Callixte ;* Hoogewerff, *Peintures murales de l'église de Castel S. Elia à Nepi ;* Caraci, *Anciennes cartes maritimes hollandaises découvertes à Florence ;* Cornelissen, *la Littérature des Consolations ;* Fokker, *Peintures néerlandaises dans les églises de l'ancien royaume de Naples.* — La planche servant de frontispice représente une très belle *Trinité* de Joos van Cleef, cachée dans une collection particulière.

S. R.

Académie de Leningrad. *Communications.* Tome I, Leningrad, 1926; in-8°, 328 pages, avec 3 planches et 113 vignettes. — Après un rapport d'ensemble de M. Farmakousky sur l'activité de l'Académie (1924-1925), on trouve ici des relations sur l'exploration du nord du Caucase (A. A. Miller), sur les fouilles d'Olbia (Farmakousky), sur le préhistorique du Turkestan (Bartold), etc. Parmi les objets reproduits, je signale un fragment d'un beau vase à figures noires (Olbie), un fragment de *Kouros* archaïque de même provenance (p. 165), une tête en marbre de Dionysos, d'Olbie également (p. 194), et une jolie tête d'éphèbe scopasienne de la Chersonnèse taurique (p. 324). Faute d'un résumé dans une langue occidentale, que l'on cherche en vain à la fin du volume, tout cela est à peu près perdu pour la science.

S. R.

Alexandre Moret. *La mise à mort du dieu en Égypte.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8°, 59 pages, avec 17 figures (Conférence de la *Fondation Frazer*). — Comme tous les magiciens, ceux de l'Égypte ont cru commander à la nature; mais ils ont cru aussi que les dieux, comme le soleil, mouraient pour renaître, d'où la passion d'Osiris, dieu agraire, prototype du dieu qui meurt, *the dying God.* Ce que nous apprennent à ce sujet Diodore et Plutarque était déjà connu, comme le prouvent certaines allusions, à l'époque de la Ve dynastie. M. Moret s'est appliqué à établir ce fait et à en multiplier les indices par l'étude des stèles figurées et de leurs légendes. « Nous croyons possible de démontrer que le paysan égyptien pensait qu'en se livrant au travail de fossoyer la terre avec le hoyau, il préparait la tombe de l'Esprit des grains,

Osiris; en recouvrant les semences de terre avec la charrue ou par piétinement des troupeaux, il mettait en terre Osiris » (p. 33). Le corps (ou l'effigie) du dieu agissait comme un charme, qui assurait, par magie sympathique, la naissance des semences; Plutarque savait cela, l'égyptologie le confirme. Mais « ce n'est pas seulement à la végétation que va le profit du sacrifice d'Osiris. L'utilité du rite agraire s'étend à toutes les créatures. Les dieux en bénéficient et les hommes y participent » (p. 40). « La passion d'Osiris a montré aux hommes comment ils peuvent se sauver de la mort, à l'exemple des dieux; l'histoire sociale de l'Égypte nous fait assister aux luttes des Égyptiens avides d'obtenir pour eux-mêmes les promesses de résurrection » (p. 41). Une variante du thème du dieu qui meurt est celle du dieu qu'on tue pour empêcher que sa vieillesse infirme ne paralyse le cours de la nature; ce dieu tué est, en Égypte, un animal, comme Apis; il est douteux que ce fût jamais un roi, malgré un texte précis d'Ammien Marcellin (XXVIII, 15, 14). De totémisme ici, pas un mot; nous sommes à l'époque de l'agriculture et aussi en pleine orthodoxie frazérienne. Mais avant l'agriculture?

S. R.

Svend Aage Pallis. *The Babylonian Akîtu Festival.* Copenhague, Hoest, 1926; in-8º 306 pages et 11 planches. — C'est seulement aux périodes des plus grands périls pour le pays qu'on s'abstenait, à Babylone, de célébrer *l'isinnu akîtu*, fête de l'année nouvelle [1], qui datait des temps sumériens les plus anciens et persista jusqu'au delà de la conquête persane. Cette fête comportait un drame rituel qui a été étudié en grand détail par l'auteur et comparé à d'autres du même genre. C'était, à l'origine, une fête agricole, plus tard introduite dans les villes. Deux épisodes principaux étaient représentés : la mort du dieu Marduk (p. 228) et la procession de Marduk glorifié, suivie de la victoire sur les démons et de l'acte annuel de la création (p. 247). Bien des points restent encore obscurs, mais M. Pallis a réuni et commenté tous les textes épigraphiques. Les analogies qu'il a signalées avec le mythe osirien sont évidentes; ce sont loin d'être les seules. Tout cela est d'un grand intérêt pour l'histoire des religions et peut être lu par les non-assyriologues.

S. R.

L. A. Stella. *Echi di civiltà preistoriche nei poemi d'Omero.* Milan, Unitas, 1927; gr. in-8º, 307 pages, avec 93 figures. — Aimable ouvrage, très bien illustré par les photographies de l'auteur lui-même, qui a fait de beaux voyages dans le monde homérique, mais a aussi beaucoup lu et réfléchi. L'anthropologiste Sergi lui disait un jour qu'il voulait écrire un livre pour montrer ce qu'il y a de barbare dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* (c'est le volume intitulé *Le prime e le piu antiche civiltà*, Turin, 1926); M. Stella, tout au contraire, a écrit le sien pour faire ressortir tout ce qu'il y a de vraie civilisation, d'*altamente civile*, dans ces deux poèmes. A la lumière des ruines et des fouilles, ils ne font plus l'effet de produits de la fantaisie, mais de « l'épopée de la préhistoire méditerranéenne ». Ainsi préparé, le lecteur d'Homère y

1. On ignore le sens propre d'*akîtu*, mot sumérien. M. Thureau-Dangin écrivait, en 1921, que l'*akîtu* n'avait pas toujours le caractère d'une fête de nouvel an, opinion que conteste M. Pallis.

trouvera des charmes nouveaux et les goûtera à l'abri de l'érudition destructive du *vecchio lupo tedesco* (Wolf), dont parle sans respect le préfacier E. Romagnoli.

S. R.

C. Jullian. *Notes gallo-romaines. Au champ magique de Glozel* (Extrait de la *Revue des Études anciennes*, 1927, p. 157-186). — Rien de plus profond que cette pensée de Sénèque : *A veritate quisque eo longius recedit quo ad eam concitatius fertur ; ubi viâ lapsus est, ipsa velocitas majoris intervalli causa fit.* Telle pourrait être l'épigraphe du savant mémoire que nous annonçons. Dès le début des découvertes de Glozel, M. Jullian a pensé à Canidie ; il y a pensé avec une intensité croissante ; il a cru découvrir une boutique de sorcière romaine dans un milieu du plus ancien néolithique, là où il n'y a *rien*, mais *rien* de romain ; enfin, il a proposé des lectures et des interprétations qui rappellent la grande erreur de Corssen traduisant ainsi le début du cippe de Pérouse : *Caru tez an fusleri* = *Carus dedit hic funebrem rem.* Qu'on en juge en lisant la note [1]. Comme Monique priant pour Augustin égaré, je ne désespère pas de la conversion d'un si grand savant à ce que je crois être l'évidence; quand cette conversion se produira, c'est avec une joie sans mélange que j'en ferai part à nos lecteurs.

S. R.

Pericle Ducati. *L'arte classica.* Unione tipografico editrice Torinese, 1927 ; gr. in-8°, p. 641-844, avec deux planches et nombreuses illustrations. — Fin de la seconde édition, revue et augmentée, de cet utile ouvrage, dont l'illustration fait grand honneur à l'éditeur. L'hypogée du Viale Manzoni est décrit et figuré p. 714-715 (début du IIIe siècle) ; le second registre représenterait des épisodes bibliques, à savoir les trois jeunes gens sortis indemnes de la fournaise et Job avec sa femme devant un métier à tisser. On discutera encore longtemps là-dessus. — P. 718, le fameux triple portrait de Brescia est considéré comme une œuvre alexandrine du milieu du IIIe siècle; il n'y a même pas d'allusion à l'ancienne interprétation (Galla Placidia). Les deux mots mystérieux, écrits en lettres grecques, seraient le nom du possesseur, *Vunnerius Ceramus ;* on voudrait en trouver la preuve. — P. 753, le colosse de Barletta serait de la fin du IVe ou du commencement du Ve siècle. — Trois appendices : 1° *Cronistoria archeologica* (de 1401 à 1925) ; 2° liste alphabétique des musées et collections ; 3° bibliographie (très précieuse) [2]. Suivent de bons index.

S. R.

E. L. Highbarger. *The history and civilization of ancient Megara.* Baltimore, John Hopkins Press, 1927 ; in-8°, XV-220 pages, avec 6 planches. —

1. P. 167 : *Si felix lem sta(t), voxs hoc (dicat) : felix le(m), ataxabatax dona (h)is, Ilitua, hoc.* Cela ne se lit *pas* sur la tablette ; si on y lisait cela, l'inscription serait fausse. — Le soupçon injurieux jeté sur deux des tablettes (p. 210 de la livraison de la REA) n'est justifié par aucun argument qui tienne debout.

2. P. 811, manquent les *Praxitelische Studien* de Klein ; le *Handbook* de Gardner, dont il y a deux éditions, est cité sans millésime ; p. 812, il est aussi injuste de citer Wolters sans Friederichs que de nommer Daremberg à propos d'un *Dictionnaire* où il n'a pas écrit une ligne.

Monographie de Mégare depuis l'époque mythique jusqu'à la fin des temps hellénistiques, avec chapitres sur la topographie, les monuments, les cultes locaux, le tout illustré de vues et de plans. Une seconde partie comprendra l'histoire ultérieure de la ville et l'exposé de sa civilisation particulière; on y trouvera aussi une prosopographie mégarienne et des index. Depuis Reinganum (1825), personne n'avait exposé dans son ensemble ce vaste sujet, que les progrès de l'épigraphie, comme ceux des études de topographie et d'art, ont éclairé, bien que des fouilles systématiques soient impossibles sur un site dont la plus grande partie est couverte par la ville moderne. Quand les Mégariens n'auraient fait que fonder Byzance, ils justifieraient amplement la peine que s'est donnée l'auteur américain pour réunir les vestiges épars de leur long passé.

S. R.

L. Heuzey. *Excursion dans la Thessalie turque en* 1858. Paris, Les Belles-Lettres, 1927; in-8°, 193 pages. — L'avant-propos de ce joli livre, écrit en 1858, est daté du 12 juillet 1918; l'auteur, presque nonagénaire, s'était enfin décidé à le publier comme contribution à « l'éternelle question balkanique, cette plaie toujours ouverte de la politique européenne ». Il faut remercier le petit-fils de notre maître, M. Jacques Heuzey, d'avoir donné suite au projet de son grand-père. Il est inutile de rappeler que Léon Heuzey, très ingambe dans sa jeunesse, était un excellent observateur, non seulement des restes d'antiquités, mais des pays et de leurs habitants. Les localités décrites ici sont Larissa, Damasi, Trikkala, Kalabaka, les couvents de Saint-Étienne, de Varlaam, du Météore, etc. Des couvents de Leukosada et de Zavlantia, l'auteur avait rapporté des copies soignées d'actes byzantins dont on trouve (p. 173 et suiv.) des analyses détaillées.

S. R.

C. Michalowski. *Les Niobides dans l'art plastique grec de la seconde moitié du Ve siècle. Contribution au problème de la race dans le domaine de l'art plastique* (*Eos*, 1927, p. 175-193, avec 3 planches, et à part). — Il paraît que les Ioniens sont *impressionistes*, les Doriens *expressionistes*. Les Niobides du ve siècle (Rome, Ny Carlsberg) sont des produits doriens, d'un maître d'Argos proche de Polyclète qui connaissait Myron et d'autres artistes ioniens-attiques. — Il ne faudrait pas répéter, malgré la preuve faite du contraire, que la *Genetrix* du Louvre provient de Fréjus, ni faire abstraction de ce qui a été écrit d'un peu sérieux sur cette statue.

S. R.

E. Breccia. *Archéologie gréco-romaine.* Le Caire, 1926 (extr. de l'*Égypte*, p. 95-108). — Examinant la théorie « alexandrine » de Th. Schreiber et les critiques qu'elle a suscitées, M. Breccia conclut sagement :

L'art dans les différents royaumes des Diadoques assuma une physionomie commune qui ne permet pas de fixer des centres d'origine et de diffusion suffisamment caractérisés. Cette conclusion n'exclut pas, elle admet au contraire qu'Alexandrie a eu une production artistique considérable. D'ailleurs, il est impossible de nier que certains produits de l'art hellénistique (de la toreutique, de la céramique, de la coroplastique) soient spécifiquement alexandrins... Le style praxitélien a été

certes très en vogue dans tout le monde hellénisé, mais les artistes qui ont travaillé à Alexandrie ont contribué plus que les autres à le répandre.

Si la thèse de Schreiber en ce qui concerne l'origine alexandrine des reliefs pittoresques était vraie, il faudrait que ces reliefs offrissent des éléments égyptiens et que l'on en découvrît en Égypte même, ce qui n'est pas. Les Ptolémées ont plutôt favorisé l'art égyptien que l'art grec.

S. R.

P. Vlasto. *Alexander, son of Neoptolemos of Epirus.* Londres, 1926; in-8°, 79 pages et 3 planches (extr. de la *Numism. Chronicle*). — Monographie très instructive sur le remarquable monnayage d'Alexandre le Molosse, dont quelques pièces, frappées à Taras (334-2 av. J.-C.), comptent parmi les chefs-d'œuvre de la numismatique grecque. Je relève (p. 55) une hypothèse intéressante sur les bronzes dits de Siris au British Museum. Alors qu'une opinion gratuite voit là les débris d'une armure de Pyrrhus, M. Vlasto se fonde sur des analogies étroites avec un didrachme d'Alexandre d'Épire (de sa collection) pour supposer que ces belles figures proviennent d'une armure de ce dernier prince, exécutée probablement par un Tarentin de la même école que l'auteur de la célèbre coupe de Bari. Est-il vrai — M. Vlasto ne le dit pas — que ce chef-d'œuvre ait été volé et fondu au cours de ces dernières années? Cela m'a été affirmé de bonne source: un démenti me ferait plaisir. S. R.

K. Ronczewski. *Description des chapiteaux corinthiens et variés du Musée d'Alexandrie (Egypte).* Extrait des *Annales de l'Université de Lettonie*, livr. XVI, 1926; 32 pages, 8 planches et 27 figures. — Ce mémoire, illustré avec soin, est un utile complément aux *Variantes des chapiteaux romains* publiées par M. Ronczewski en 1924 dans la même collection. Les chapiteaux d'Alexandrie sont traités « selon une manière locale, soit dans les proportions, soit par l'élaboration spéciale des volutes et des acanthes », dont les origines doivent être recherchées dans les œuvres hellénistiques des Ptolémées. Il est difficile d'assigner une date précise à ces monuments; la plupart remontent au IIIe siècle avant J.-C., mais un certain nombre sont d'époque romaine et reproduisent des formes tardives. En l'absence de toute donnée sur les monuments auxquels ils appartenaient, on ne peut considérer cet essai de classement que comme tout à fait provisoire. R. L.

W. Linn Westermann et **Casper J. Kraemer.** *Greek Papyri in the Library of Cornell University.* New-York, Columbia University Press, 1926; gr. in-8°, 287 pages, et 19 planches. — « A Isidora, danseuse de castagnettes, de la part d'Artemisia, du village de Philadelphie. Je désire vous engager avec deux autres danseuses de castagnettes pour figurer dans une fête chez moi pendant six jours, à partir du 24e Payni, suivant l'ancien calendrier. Vous toucherez 36 drachmes par jour et, pour tout le temps que vous resterez, 4 artabes d'orge et 20 paires de miches de pain. Tout ce que vous apporterez de vêtements et d'ornements d'or, nous le conserverons en sûreté; et nous vous fournirons deux ânes pour l'aller et autant pour le retour. L'an 14 de Lucius Septimius Severus Pius Pertinax et Marc Aurèle Antonin le Pieux Augustes, et Publius Septimius Geta, César Auguste. Ce 16 de Payni. » Voilà le seul document piquant de ce savant volume; il a d'ailleurs été

publié une première fois en 1924. Le reste est instructif, mais pour les spécialistes seulement.

S. R.

Fred. Mathews. *Sonnets of Greece and Italy.* New-York, Oxford Univ. Press, 1926; in-8°, VII, 104 pages. — Une série de sonnets relatifs aux sites les plus glorieux de la Grèce et écrits, pour la plupart, sur les lieux mêmes, voilà ce que la *Revue* aurait tort de ne pas signaler à ses lecteurs. Le sonnet 65 est dédié *To Frazer and Pausanias*, car Pausanias commenté par Frazer était de la partie :

Good, faithful friends, through many a winding way
And mountains highland waste and dark ravine
O'er many a lonely pass and height serene,
Together we have trod day after day.
Full many a silent field of deadly fray
And many a bleaching ruin we have seen,
Round which the legends cling like ivy green,
And many a shrine where men no longer pray.

Mis en goût par ces beaux vers, lisez les autres.

S. R.

Fred. Poulsen. *Aus einer alten Etruskerstadt.* Copenhague, Fred. Host., 1927; in-8°, 48 pages et 54 planches. — Ce titre ne ressemble qu'à moitié à ceux qu'affectionnait la *Revue des Deux Mondes* : « Un gentilhomme savoyard, le comte de Maistre ». La seconde partie manque; nous devons ignorer le nom de la « vieille ville étrusque » dont la nécropole a fourni en 1924, à la Glyptothèque de Ny Carlsberg, une admirable collection de vases grecs à fig. n. et à fig. r., de bronzes (dont un casque remarquable, des candélabres, etc.), de terres cuites de grande dimension. Tout cela a été décrit avec soin par M. Poulsen, avec l'aide (pour les vases) de M. Beazley. — Pl. 6-8, *kylix* d'Oltos; pl. 27-29, *kylix* de Makron; pl. 42-43, *stamnos* avec amazonomachie; pl. 69, discobole de bronze. — D'après les dires du vendeur, les principaux objets auraient été recueillis dans deux grandes tombes; dans une autre étaient deux *stamnoi* de style polyclétéen; dans une quatrième, la *péliké* du « maître de Triptolème ». Voilà un beau coup de filet pour la création si vivace de Jacobsen.

S. R.

Aldo Neppi Modona. *Di alcuni problemi suggeriti dalla pittura Etrusca del IV-II Secolo A. C.* Pise, Pacini, 1926; in-8°, 16 pages et 4 planches (*Annali delle Univ. Toscane*, vol. X). — Ce petit mémoire commence par une phrase de dix-sept lignes; le reste est à l'avenant, terriblement prolixe. Il s'agit surtout du changement de sujets qu'on a remarqué dans la peinture étrusque à partir du IVe siècle : aux scènes de danses, de luttes, de banquets en succèdent d'autres, empruntées à la mythologie grecque, avec de fréquents tableaux de l'autre monde. L'explication de ce changement doit-elle être cherchée dans une modification des conditions sociales et des croyances religieuses, influencées par celles de l'Italie méridionale? Une réponse précise reste à donner.

S. R.

M. Putorti. *Terrecotte architettoniche di Reggio-Calabria. Rilievi fittili di Locri et di Medma* (extr. de *Rivista indo-greco-italica*, 1926, avec 2 planches en couleurs). — Étude consciencieuse de fragments de terres cuites décoratives relevant de l'art ionien vers 530 avant J.-C. Le plus important, bien publié, représente deux femmes, peut-être des Néréides, qui s'éloignent d'un pas rapide; on peut les rapprocher de celles qui sont figurées sur un relief d'Assos et sur des vases où la lutte d'Hercule contre le Vieux de la Mer met en fuite les nymphes du voisinage. L'auteur croit que Rhegion a été un centre d'industrie céramique, sous des influences siciliennes.

S. R.

Jérome Carcopino. *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure.* Paris, L'Artisan du Livre, 1927; in-8°, 414 pages, avec 4 plans et 24 gravures. — Nos lecteurs savent que l'opinion de M. Carcopino est conforme à celle que M. Cumont exprimait dès 1918 : la basilique de la Porte Majeure (41-54 av. J.-C.) est analogue aux *antres de Pythagore* décrits par Porphyre et témoigne de la vitalité « d'une des sectes pythagoriennes que Rome républicaine a léguées à l'Empire ». Le point obscur et difficile restait l'interprétation du bas-relief principal. Suivant une hypothèse émise par M. Carcopino en 1923, cette interprétation ressort d'un texte de Pline (XXII, 20) : *Et Phaonem Lesbium dilectum a Sappho : multa circa hoc, non Magorum solum vanitate, sed etiam Pythagoricorum.* Cela est incompréhensible pour nous; mais M. Carcopino, en rapprochant des vers du pythagoricien Ovide, en conclut que « le pythagorisme avait annexé à ses dogmes le récit du saut régénérateur de Leucade ». Si l'image principale de l'hypogée représente ce saut, c'est que nous sommes en plein pythagorisme. Cet appel à un texte oublié de Pline, perdu parmi des fiches de botanique, est assurément du plus haut intérêt, et mille choses non moins intéressantes et séduisantes remplissent ce volume; seuls des esprits timorés (et je me compte parmi ceux-là) hésiteront à suivre sans méfiance un exégète qui, par moments, a peur de lui-même : « Certes, l'entreprise serait décevante qui tâcherait à tendre sur un fil conducteur d'une absurde rigidité le réseau enchevêtré de tant de sujets divers » (p. 148, d'accord avec Lanciani). C'est déjà aller bien loin que de reconnaître dans toute la décoration de l'hypogée « l'unité d'une même pensée directrice ».

Je note avec plaisir que le savant auteur admet sans réserves mon interprétation de la lettre de Claude aux Alexandrins (p. 63).

Rédaction, impression, illustration et index sont irréprochables.

S. R.

P. Thomsen (et nombreux collaborateurs). *Die Palästina Literatur*, 1915-1924, 1re partie. Leipzig, Hinrichs, 1926; in-8°, 400 pages. — Travail énorme, qui tient compte même de tous les articles critiques publiés sur les livres et les moindres opuscules relatifs à la Palestine. Ainsi, sous le chef des lettres de Renan à sa sœur Henriette, j'y trouve mention des quelques lignes que la *Revue* a consacrées à ce beau livre. Parfois même il y a des sommaires des ouvrages énumérés. Cette production immense a quelque chose de véritablement effrayant. Personne ne peut lire même la bibliographie de ce qui s'écrit

dans un seul domaine pendant dix ans. Le classement adopté dans cette bibliographie est rationnel; l'exécution matérielle est très belle.

S. R.

Svend Aage Pallis. *Mandaean Studies.* Londres, Milford, 1927; in-8°, 216 pages. — Lidzbarski a récemment supposé que le lieu d'origine des Mandéens ou *Chrétiens de Saint-Jean* doit être cherché à l'ouest; il se fonde pour cela sur des coïncidences avec le judaïsme, mais ne fait pas dériver le mandéisme du judaïsme; il serait sorti de sectes fortement judaïsées, Esséniens, Ébionites, Elkésaïtes, Sampséens. D'accord avec Lidzbarski, Reitzenstein a admis que le mandéisme, secte de Saint-Jean-Baptiste et développement de sectes apocalyptiques judaïsantes, était apparenté au christianisme primitif et rivalisa avec lui. M. Pallis est d'un avis contraire et allègue plusieurs objections de poids. Ainsi le feu est sacré chez les Mandéens, alors que les Elkésaïtes et leurs congénères y voient un élément mauvais, à l'encontre des Parsis. Le fait que les écrits mandéens, comme ceux des Elkésaïtes, contiennent la doctrine du *Zervan Akarana* prouve, au contraire, que les uns et les autres sont d'origine persane; le mandéisme est un gnosticisme fortement influencé par la Perse sassanide. Les éléments juifs y ont été introduits seulement par le christianisme. D'autre part, l'auteur est d'accord avec Lidzbarski pour abandonner l'ancienne hypothèse de Brandt, qui voyait dans le mandéisme un rameau tardif du vieux tronc babylonien. M. Pallis est un érudit de valeur.

S. R.

E. Brandenburg. *Die Felsarchitektur bei Jerusalem.* Kirchhain, Schmersow, 1926; in-8°, 363 pages. — Étude détaillée et précise de tout ce qu'on peut classer, en Palestine, sous le chef d'*architecture rupestre :* grottes cultuelles et sépulcrales, autels taillés dans le roc, rochers et pierres à cupules, niches, prétendus colombaires. Le culte dont ces monuments sont les vestiges est celui des anciens habitants cananéens; comme il arrive toujours en pareil cas, le caractère sacré des pierres a survécu aux révolutions politiques; aussi les Prophètes se sont-ils élevés contre les pratiques des *hauts lieux.* C'est bien à tort, dit l'auteur, qu'on a pris l'habitude de qualifier de *tombeaux juifs* presque toutes les grottes à l'entour de Jérusalem. *Antea specus erant pro domibus* est un aphorisme qui se vérifie partout [1]

S. R.

1. P. 209, il est bien téméraire de dire qu'il y avait affinité entre les Romains et les Juifs, parce que les uns et les autres ont été influencés par des gens originaires d'Asie Mineure (Hittites et Etrusques)

TABLES

DU TOME XXV DE LA CINQUIÈME SÉRIE

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

III. — TABLE DES PLANCHES

Le Gérant : **PARDOUX.**

6137-27. — Tours, Imp. Arrault et Cie.

LA CHARTE PTOLÉMAÏQUE DE CYRÈNE

Mon confrère, ami et collègue, Maurice Holleaux, a signalé à mon attention une importante inscription de Cyrène découverte dans ces dernières années et que M. Silvio Ferri, « inspecteur de la surintendance pour les antiquités du Bruttium et de la Lucanie », a publiée dans un endroit un peu imprévu, les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (fascicule paru en 1926) [1]. Pour la restitution et le commentaire du texte, M. Ferri a profité de la collaboration de plusieurs érudits allemands, notamment MM. de Wilamowitz et Klaffenbach. Avant même cette publication, l'historien Julius Beloch, ayant eu connaissance du document, en a donné une brève analyse dans la nouvelle édition, récemment parue, du quatrième volume de sa remarquable Histoire grecque [2]. Enfin il faut citer un article développé, sur le même sujet, par le savant historien et philologue italien, Gaetano De Sanctis [3].

Malgré le concours de tant de compétences, je ne crois pas que le point capital, je veux dire la date de l'inscription et, par suite, sa place dans l'histoire constitutionnelle de Cyrène et son véritable caractère, aient été exactement déterminés par les savants que je viens d'énumérer. C'est sur ce problème que je voudrais concentrer mon effort; mais,

1. *Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften.* Jahrgang 1925. Philos. hist. Klasse, nº 5. Alcune iscrizioni di Cirene. Berlin, W. de Gruyter, 1926.

2. K. Jul. Bloch, *Griechische Geschichte*, 2e Auflage, 4ter Band, Ite Abtheilung (Berlin et Leipzig. W. de Gruyter, 1925), p. 616 suiv. (Je n'ai pas pu utiliser l'étude plus étendue qui vient de paraître dans la 2e *Abtheilung* (1927) p. 611 suiv.)

3. G. De Sanctis, *La magna Charta della Cirenaica* dans *Riv. di filologia classica*, N. Ser. IV, p. 145 suiv. (Torino, 1926). M. De Sanctis s'étonne du choix fait par M. Ferri pour le lieu de sa publication. *Non nostrum inter vos tantas componere lites.*

avant d'aborder la discussion chronologique, il est nécessaire que je résume à grands traits le contenu de ce précieux document.

I

L'inscription, dont le commencement est perdu et le dernier tiers extrêmement mutilé, expose en 72 lignes une nouvelle constitution pour la cité de Cyrène. Des tirets placés sous certaines lignes répartissent le texte en 15 articles environ, dont voici les dispositions essentielles :

La Charte, qui s'intitule elle-même *διάγραμμα* (l. 39), distingue d'abord entre les « citoyens passifs », *πολῖται*, et le corps des « citoyens actifs » ou *πολίτευμα*. Sont citoyens passifs les hommes libres appartenant aux catégories suivantes :

Fils de deux parents cyrénéens;

Certains barbares, d'origine assez obscurément définie, mais établis comme colons militaires dans des dépendances de Cyrène[1];

Enfin, certaines autres personnes, probablement militaires (?), que Ptolémée désignera[2].

Le corps des citoyens actifs (*πολίτευμα*) se compose de 10.000 hommes âgés de trente ans et recrutés de la manière suivante :

1. De Sanctis lit aux lignes 2 et 3 : πολῖ]ται ἔσονται οἱ [γεγονότες ἐκ πατρὸς (peut-être ἐξ ἀνδρὸς ?) Κυρηναί]ου καὶ γυναικὸς Κυρηναίας, καὶ [οἱ γυναικῶ]ν Λιβυσσῶν τῶν, entendant que ces fils de Libyennes ont aussi un père cyrénéen. D'après Ferri, qui écrit οἱ ἐκ τῶν Λιβυσσῶν, les fils de Libyennes naîtraient citoyens, quelle que soit la nationalité du père. Aucune de ces interprétations ne me satisfait. Il faut, je crois, joindre les οἱ ἐκ τῶν Λιβυσσῶν (fils de Libyennes) avec les Αὐτομαλαχόσιοι (?) et les déterminer par les mots οὓς Κυρηναῖοι ἀπώικισαν : ne seront citoyens que *ceux* des Libyens et des Barbares que les Cyrénéens ont installés comme colons dans leurs forts. Ces colonies militaires cyrénéennes sont peut-être le prototype de celles des Ptolémées au Fayoum et ailleurs.

2. καὶ οὓς ἄ]ν Πτολεμαῖος καταστήσηι ΟΙ.ΣΑΝ... Les dernières lettres sont une *crux*. Le supplément de Ferri (κατὰ φυλὴν) est déclaré impossible par Wilamowitz.

D'abord ceux des bannis réfugiés dans l'Égypte que désignera Ptolémée : οἱ φυγάδες οἱ ἐς Αἴγυπτον φυγόντες [οὓς] Πτολεμαῖος ἀποδείξηι ;

Ensuite les citoyens possédant une fortune de vingt mines (deux mille drachmes) « d'Alexandre », y compris celle de leur femme, et consistant soit en biens au soleil [1], francs de toute charge, soit en bonnes créances (nous dirions : en valeurs mobilières).

La liste des censitaires sera dressée par une commission de 60 estimateurs (τιμητῆρες) élus par le sénat des Gérontes, dont il sera question plus loin; ils sont assermentés, âgés de cinquante ans et doivent appartenir aux Dix mille. A titre transitoire, pendant la première année, on s'en rapportera aux évaluations du dernier cens (τίμημα) [2], ceci sans doute en vue des élections auxquelles il y a lieu de procéder sans délai.

Pour la gestion des affaires publiques il y aura deux conseils : la Chambre basse ou *Boulé*, la Chambre haute ou *Gerousia*.

La *Boulé* se compose de 500 citoyens âgés de cinquante ans et désignés par le sort parmi les Dix mille; à défaut de quinquagénaires en nombre suffisant, la limite d'âge pourra être abaissée à quarante ans. Au bout de deux ans, le sort désigne la moitié des conseillers comme sortants; ceux-ci ne pourront rentrer dans le conseil avant un intervalle de deux ans et ainsi de suite.

La *Gerousia* comprend 101 membres désignés pour la première fois par Ptolémée (οὓς ἂν Πτολεμαῖος καταστήσηι),

1. Je traduis ainsi, faute de mieux, les mots χρημάτων τῶν ἀ[θα]νάτων (l. 8). Cette expression, que Preisigke rend par *eiserner Bestand*, ne s'applique pas seulement aux immeubles, mais au cheptel (troupeaux, outillage agricole, etc.). Le mot χρήματα, quoique d'ordinaire employé du numéraire, s'applique sans difficulté aux biens-fonds, aux maisons, meubles, bétail, esclaves, etc.

2. Entendez, avec De Sanctis, non pas que seront citoyens la première année ceux qui avaient le cens requis autrefois (on ignore lequel, mais il devait être plus élevé puisque le πολίτευμα ne comptait que mille membres), mais simplement que l'estimation de la fortune requise (des 2.000 drachmes nécessaires) se fondera sur les résultats du dernier recensement.

ensuite, au fur et à mesure des vacances, par les Dix mille. Les Gérontes doivent être âgés de cinquante ans et ne peuvent exercer aucune magistrature, sauf celle de stratège en temps de guerre et, semble-t-il, la prêtrise d'Apollon.

Voici maintenant ce qui concerne les magistratures :

Les *prêtres d'Apollon*[1] sont élus par les Dix mille parmi les Gérontes; ils doivent avoir cinquante ans et ne peuvent remplir leur charge qu'une fois.

Les *stratèges* ou généraux, au nombre de 5 (?), sont élus également par les Dix mille; ils doivent avoir cinquante ans, et, en principe, ne sont pas rééligibles; en temps de guerre libyenne cette double limitation (âge et non rééligibilité) disparaît; en cas de guerre étrangère autre qu'avec les Libyens, les Dix mille peuvent, soit décider le maintien en charge des stratèges du temps de paix, soit procéder à de nouvelles élections, auquel cas tout citoyen actif est éligible[2] En outre, Ptolémée exercera les fonctions de stratège à perpétuité (στρατηγὸς ἔστω Πτολεμαῖος ἀεί).

D'autres magistrats élus, également non rééligibles et quinquagénaires, sont les *gardiens des lois*, au nombre de 9 [3], et les *éphores*, au nombre de 5.

L'article 8 définit très sommairement les attributions de ces divers organes. Les Gérontes et la Boulé « feront ce qu'ils faisaient (sous le régime précédent) en temps de paix ». De même les Dix mille remplaceront purement et simplement l'ancien corps de citoyens actifs limité à mille. Tous les magistrats sont responsables conformément aux lois existantes ; d'une manière générale, toutes les lois actuelles sont confirmées en tant qu'elles ne sont pas contraires à la présente charte.

1. Le mot est au pluriel; il semble cependant qu'il n'y eût qu'un prêtre, annuel et éponyme (Ptol. Évergète II, ap. Athénée 549 F.).

2. Il résulte de là que la « guerre libyenne » est la plus grave de toutes, l'équivalent du *Tumultus gallicus*. Ces insurrections des tribus désertiques étaient, en effet, très redoutables. Qu'on se rappelle le soulèvement des Marmariques vers 277, qui força Magas à la retraite (Pausanias, I, 7, 2).

3. Les inscriptions (du temps d'Auguste) recueillies dans le local des nomophylaques à Cyrène (Ghislanzoni, *Rendiconti... Lincei*, série I, vol. I, 408) confirment ce chiffre (De Sanctis).

Les causes capitales sont jugées par un grand tribunal (peut-être à deux instances successives?)[1] composé des Gérontes, de la Boulé et de 1.500 juges tirés au sort parmi les Dix mille, soit au total 2.101 jurés; les stratèges font office de ministère public. Ici deux dérogations caractéristiques :

1° Pendant trois ans l'accusé d'un crime capital aura le choix d'être jugé « conformément aux lois » (c'est-à-dire par les 1.500) ou par Ptolémée;

2° Aucun des bannis rentrés à Cyrène ne pourra être condamné sans l'approbation de Ptolémée (ἄτερ τῆς Πτολεμαίου γνώμης).

Les articles suivants, très mutilés, paraissent exclure des « hétéries[2] » (ou exempter du service militaire?) certains citoyens actifs titulaires de professions d'intérêt public : médecins publics, maîtres de gymnastique et de musique, de lutte et d'escrime, hérauts du prytanée. Sont exclus des magistratures (ou peut-être même des droits de citoyen actif) ceux qui pratiquent certains métiers manuels ou le commerce de détail. Sont punis de mort ceux qui enfreindront les ordonnances (?) de Ptolémée, d'une autre peine ceux qui feront du tort aux anciens bannis. Les derniers articles, précédés du titre νό[μοι ἐ]πὶ τῶν ἰδίων, réglementent certains points de droit privé. Il y est question longuement de la restitution de leurs biens aux anciens bannis, des mercenaires de Ptolémée, etc.; un article, ajouté, ce semble, après coup, punit de mort les attentats contre les φρουροί ou soldats de la garnison. L'état fragmentaire du texte

1. Cela semble résulter du dernier alinéa de l'article VIII où l'on voit un accusé jugé digne de mort — ὅτωι δ' ἂν οἱ γέροντες καὶ ἡ βουλὴ θάνατον κρίνηι — par les Gérontes et la Boulé et choisissant ensuite entre deux juridictions (Ptolémée ou « les lois », c'est-à-dire sans doute les 1.500).

2. ... μὴ συμπορε[υέσ]θωσαν ταῖ[ς ἑτ]αιρίαι[ς (Ferri). Nous savons par ailleurs que la population libre était divisée en φυλαί, celles-ci en πάτραι, ces dernières en ἑταιρεῖαι. La cohésion morale exigée entre membres de ces derniers groupes expliquerait, dit-on, l'exclusion des « salariés » (cf. les ἀπέταιροι du code de Gortyne), mais la lecture est bien peu sûre et la disposition serait bien aristocratique; je me demande s'il ne s'agirait pas plutôt d'une *exemption* du service militaire et s'il ne faut pas restituer στρ]ατεία[ις.

empêche pour le moment de voir bien clair dans la plupart de ces dispositions.

Après le texte de la constitution vient une liste des magistrats nouvellement élus : le prêtre (d'Apollon) nommé ἐς τρίτον ἔτος[1] ; les stratèges qui, chose curieuse, sont au nombre de 12 et non de 5 : était-ce le chiffre réglementaire sous la constitution précédente? ou y a-t-il une faute dans la ligne 28 qui fixe le nombre à 5[2] ? Viennent ensuite les neuf nomophylaques, les cinq éphores, enfin les cinq *nomothètes*, magistrats dont il n'a pas encore été question.

Telle est dans ses dispositions principales cette charte curieuse, la seule constitution grecque, à vrai dire, sur laquelle nous soyons complètement renseignés par un texte épigraphique. Deux caractères surtout méritent d'y être signalés:

1° La constitution, quoique censitaire, est voisine de la démocratie. En effet, le cens de deux mille drachmes de capital exigé des citoyens actifs est assez faible et n'exclut guère que les prolétaires proprement dits : il est égal à celui qui fut institué à Athènes par Antipater après la guerre Lamiaque[3]. D'autre part, le nombre, probablement approximatif, de dix mille auquel est fixé le corps électoral correspond à celui de la confédération arcadienne au IVe siècle[4], et il est décuple du chiffre admis dans la constitution de Cyrène, antérieure à celle qui nous occupe (l. 36). Il suppose une population libre de près de 100.000 âmes, femmes et enfants compris.

1. Je ne comprends pas bien cette disposition. On pourrait supposer que la nomination se faisait deux ans d'avance pour permettre au titulaire de se préparer à des fonctions coûteuses : à la fête des Artemitia il devait offrir un banquet à tous ses prédécesseurs (Évergète II, *loc. cit.*). Mais, après réflexion, il semble plutôt que le prêtre en exercice soit maintenu *exceptionnellement* pendant deux ans (ἐς = ἕως).

2. De Sanctis suppose que nous avons ici deux collèges à la fois (dont l'un en vue de la guerre de Syrie!) ; dans chaque collège Ptolémée aurait deux représentants (?).

3. Diodore, XVIII, 18. Mais, suivant la juste observation de De Sanctis, il y avait plus de prolétaires à Athènes que dans un État agricole comme Cyrène.

4. Harpocration, v. μύριοι.

2° Tout en conservant les apparences et les formes du régime républicain, cette constitution implique un véritable protectorat en faveur du personnage désigné laconiquement par le nom de « Ptolémée ». Nous avons vu qu'il inscrit d'office certaines personnes dans le corps des citoyens passifs, et dans celui des citoyens actifs les bannis qu'il choisira. La Gerousia, dont nous ignorons les attributions exactes mais qui évidemment servait de frein à la Boulé populaire, est, à l'origine, constituée par Ptolémée. Il est investi des fonctions de stratège à vie, ce qui lui assure une prééminence morale sur les stratèges annuels. Pendant trois ans il peut évoquer les accusations de crimes capitaux; aucun banni ne peut être condamné sans son approbation. Il semble enfin qu'il soit autorisé à installer une garnison permanente à Cyrène et que les ordonnances qu'il promulguera doivent être respectées sous peine de mort [1]. Ainsi il cumule, au moins temporairement, les attributions de général en chef, de juge suprême, de quasi-législateur et d'arbitre des partis.

Il s'agit maintenant de savoir dans quelles circonstances historiques, à quelle époque, une constitution aussi singulière a pu être établie et quel est le personnage qui se cache sous le nom vague de « Ptolémée ».

II

Voici l'explication proposée par les premiers éditeurs et commentateurs.

On sait que la Cyrénaïque a été rattachée à l'Égypte par le premier Ptolémée, qui eut à y réprimer plusieurs rébellions. Il finit par y instituer comme vice-roi son beau-fils Magas qui, d'après un témoignage un peu suspect [2], aurait « régné »

1. L. 52 suiv., ὅς [ἂν] τὰς Πτολεμαίου [διατολὰς παρέβη ? ἢ ὅσα περὶ ... Π]τολεμαῖος κα[θί]σε, θανάσιμος ἔσται.

2. Agatharchidès ap. Athénée XII, 550 B (F H G. III, 192).

à Cyrène pendant cinquante ans. Il semble, en effet, qu'après la mort de Soter, Magas ait pris le titre de roi [1] et affecté des allures indépendantes. Mais, n'ayant pas de fils, il se réconcilia, dans les dernières années de sa vie, avec son frère utérin, Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, et fiança sa fille unique Bérénice au fils aîné de celui-ci, le futur Ptolémée Évergète [2]. Après la mort de Magas, que les uns placent vers 258, les autres vers 251 [3], sa veuve Apama, princesse séleucide, rompit le pacte de mariage et offrit la main de sa fille, d'âge encore très tendre, à Démétrius le Beau, fils du Poliorcète et de Ptolémaïs (fille de Soter), et par conséquent demi-frère du roi de Macédoine Antigone Gonatas. Démétrius accepta l'invitation, s'installa à Cyrène, prit des allures de roi, et, sans plus songer à la fille, devint l'amant de la mère. Une conspiration militaire s'ourdit dont l'âme était la petite princesse offensée. Démétrius fut massacré dans le lit de sa maîtresse; celle-ci toutefois fut épargnée sur les supplications de sa fille et disparaît de l'histoire [4].

1. Il est ainsi désigné vers 251 (?) dans les inscriptions d'Açoka (Senart, *Insc. de Piyadasi;* Bouché-Leclercq, *Lagides*, I, 200). Cependant les monnaies avec Βασιλέως Μάγα (Svoronos, nos 860-1) ne sont pas absolument au-dessus du soupçon. Quant à l'hypothèse de Cavedoni — sur le fameux didrachme (Müller, n° 364) à la tête jeune cornue, et au silphion, légende ΒΑΣΙ, la tête représenterait Magas — Robinson (*Num. Chronicle*, 1915, p. 259) l'écarte avec raison. [Voir maintenant Cat. BM, *Cyrene*, n° 260].

2. *Ante infirmitatem* (Justin, XXVI, 3, 2), c'est-à-dire peu avant sa dernière maladie. Le mariage de Magas se place en 274 (Wilcken dans Pauly-Wissowa, I, col. 2662).

3. La date dépend de la question si la révolte de quatre ans, à la suite de laquelle Magas devint vice-roi (point de départ des cinquante ans d'Agatharchidès), est celle d'Ophélas (308) ou une autre postérieure, étouffée en 302 (Pausanias, I, 6, 8). Mais si l'on admet qu'Agatharchidès a arrondi le chiffre, rien n'empêche de supposer une date intermédiaire. Maintenant que nous savons par les papyrus de Zénon que le mariage de Bérénice (fille de Philadelphe) avec Antiochus II est de 252, je suis enclin à rapprocher les fiançailles d'Évergète de cette date.

4. Justin, XXVI, 3. Cf. Catulle (Callimaque), LXVI, 25 : *at te ego certe / Cognoram a parva virgine magnanimam. / Anne bonum oblita es facinus*, etc. Pour la date (inconnue, mais pas très éloignée de 250) rien à tirer du témoignage d'Eusèbe (I, 237 Sch.) qui confond Démétrius le Beau avec son neveu Démétrius l'Étolique, fils et successeur de Gonatas. Quand donc il fait mourir « Démétrius » en Ol.130,2 (259!), il n'y a ni à retenir, ni à corriger (en Ol.136,2

A la suite de ce drame domestique, Bérénice paraît avoir été proclamée reine de la Cyrénaïque; mais sous cette royauté nominale d'une princesse encore si jeune, les villes grecques, au nombre de cinq, gardèrent ou recouvrèrent une autonomie très étendue. Cependant, toujours déchirés par des dissensions intestines [1], les habitants de Cyrène finirent par faire appel à deux « philosophes » de Mégalépolis, disciples d'Arcésilas, Ecdémos et Démophane [2], devenus célèbres pour avoir débarrâssé leur patrie d'un tyran et collaboré avec Aratus à l'affranchissement de Sicyone (251) [3]. Ces philosophes dotèrent Cyrène de sages lois et d'une constitution libérale dont Polybe et Plutarque [4] vantent l'excellence en termes presque identiques.

Quand Ptolémée Philadelphe mourut, le 26 janvier 246 [5], son fils monta sur le trône d'Égypte et s'empressa de réaliser son mariage, si longtemps différé, avec la reine de Cyrène. Les deux États se trouvèrent ainsi réunis par une sorte d'union personnelle analogue à celle de la Bretagne avec la France sous Charles VIII et Louis XII. Mais il semble que la réunion définitive ne se soit pas accomplie sans quelques secousses; il y eut notamment du côté de la ville d'Euhesperidæ des combats dont une épigramme de Callimaque nous a conservé le souvenir [6].

= 235) cette date, ni à y voir avec Niebuhr la date de la mort de Démétrius le Beau (!).

1. Κυρηναίοις δεηθεῖσιν, τεταραγμένων τῶν κατὰ τὴν πόλιν καὶ νοσούντων. Plutarque, *Philop.*, I : noter qu'il ne s'agit que de Cyrène.

2. Μεγαλοφάνης chez Plutarque. Leçon qui vient par attraction du mot Μεγαλοπολῖται immédiatement après et que De Sanctis n'aurait pas dû préférer comme *difficilior* au Δημοφάνης de Polybe.

3. Plutarque, *Aratus*, 5; Polybe, X, 22, 3.

4. Polybe, X, 22, 3; Plutarque, *Philop.*, I.

5. Pour cette date (6 Choiak) cf. Beloch, *Archiv f. Papyr.*, VII, 165.

6. Callimaque ep. 37 (38 Schn.) ὁ Λύκτιος Μενοίτας — Σάραπι τοὺς δ' ὀϊστοὺς | ἔχουσιν Ἑσπερῖται. Cf. Robinson, *Num. Chron.*, 1915, 251. Niese et Robinson placent cette « rébellion » dans les dernières années de Philadelphe; j'y verrais plutôt la *domestica seditio* (Justin, XXVII, 1, 9) qui rappela Évergète du fond de l'Asie. Quant à l'épisode raconté par Polyen, VIII, 70, que Niese (II, 142) et De Sanctis veulent placer ici, je ne puis m'y résoudre, si l'Étolien Lycopos qui commande les Cyrénéens contre « Pto-

Arrivons maintenant à l'interprétation et à la chronologie des éditeurs italo-allemands. Ils déclarent que le Ptolémée de notre inscription n'est autre que Ptolémée Évergète. Comme il n'est pas désigné sous le titre de roi, les événements visés doivent se placer avant son avènement au trône d'Égypte (246). On *suppose* donc que peu après le meurtre de Démétrius le Beau, le jeune Ptolémée serait venu à Cyrène pour faire valoir ses droits à la main de Bérénice; on *suppose* que la constitution d'Ecdémos — dont quelques-uns placent la confection sous le règne et à la demande de Démétrius — aurait été modifiée par Ptolémée et que cette modification serait précisément l'objet du texte que je viens d'analyser. On *suppose*, enfin, que le titre et le pouvoir du protecteur de la « république fédérale de Cyrène » aurait été attribué au prince consort de la reine nominale du pays.

Je ne puis voir dans toute cette construction qu'un échafaudage d'hypothèses sans fondement, pour la plupart hautement invraisemblables, et démenties par des textes positifs.

Tout d'abord, la supposition primordiale que Ptolémée Évergète aurait effectivement épousé Bérénice peu après la mort de Démétrius et avant son propre avènement au trône d'Égypte ne s'appuie sur aucun témoignage antique et se heurte même à un texte précis.

Catulle, dans son célèbre poème (n° 66) sur la *Chevelure de Bérénice*, traduit de Callimaque, définit ainsi (v. 11 suiv.) l'époque de la fameuse consécration de la boucle de cheveux offerte par la reine d'Égypte, en vue du succès de l'expédition entreprise par son mari contre la reine de Syrie :

Qua rex tempestate, novo[1] auctus hymenaeo,
Vastatum fines iverat Assyrios,
Dulcia nocturnae portans vestigia rixae
Quam de virgineis gesserat exuviis.

lémée » est le personnage mentionné vers 189 par Polybe, XXII, 8, 11. De Sanctis intercale l'intervention de Lycopos entre le meurtre de Démétrius et le mariage de Ptolémée.

1. Cette épithète revient encore plusieurs fois : *novis nuptis* (vers 15), *novo viro* (vers 20).

Ainsi Évergète est parti pour la guerre de Syrie — et cette expédition se place, de l'aveu général, l'année même de son avènement (246) — encore tout chaud du combat d'un autre genre qu'il venait de livrer pour enlever à Bérénice sa virginité. C'est dire de la manière la plus claire que son mariage se place non avant, mais immédiatement après son avènement au trône d'Égypte.

Cette conclusion peut-elle être combattue par un témoignage numismatique? Il importe de prémunir le lecteur contre l'argument qu'on pourrait chercher à tirer des bronzes aux revers variés répondant à la description suivante :

ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ, buste diadémé de Bérénice II à droite, d'aspect jeune, et sans voile.

℞ **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ**, type varié.

1° Corne d'abondance entre massue et aigle.

2° Massue seule.

3° Corne d'abondance et aigle aux ailes fermées.

4° Corne d'abondance seule.

5° Aigle fermé sur foudre à gauche, quelquefois avec **ΕΥ**.

6° Aigle éployé sur foudre à gauche, avec **ΕΥ**.

Æ 13-26, Svoronos nos 1047-1057.

Ces pièces sont attribuées par Svoronos à la Syrie à cause des lieux de trouvaille [1], tandis que Regling incline à y reconnaître le style cyrénéen [2]. Svoronos les répartit assez arbitrairement entre diverses villes de Cœlé-Syrie (Tyr, Sidon, Gaza, Iopé) et en place l'émission sous la régence de Bérénice, pendant l'expédition de son mari en Orient. A cela on peut objecter que les nombreuses pièces d'or et d'argent frappées sans contredit par Bérénice à cette époque la représentent toujours avec le voile de l'épouse, qui fait défaut sur nos bronzes. Si l'on en conclut (ce qui est loin d'être certain) qu'ils datent d'une époque antérieure à son mariage, il ne reste plus qu'à y voir des frappes royales de son règne isolé en Cyrénaïque (251-246), contemporaines des bronzes au-

1. Monnaies des Ptolémées, I, p. σνF ; IV, p. xxx.
2. Sur Svoronos, p. 479.

tonomes du κοινόν cyrénéen dont nous reparlerons. Mais quel argument sérieux peut-on tirer de là en faveur de l'hypothèse que je combats? L'absence de voile indiquerait au contraire que Bérénice n'était pas mariée et donc que Ptolémée Évergète n'était nullement prince consort de Cyrène; la légende (secondaire) Βασιλέως Πτολεμαίου se rapporterait alors non à lui, mais à son père Philadelphe, dont Bérénice, comme Magas, avait reconnu la suzeraineté. Quant aux lettres EY (nos 5 et 6), où Svoronos, approuvé cette fois par Regling, croit reconnaître le surnom d'Évergète (que Ptolémée III n'a reçu que plusieurs années après son avènement) j'y verrais plutôt — si l'on veut à toute force placer nos pièces en Cyrénaïque — les initiales de la ville d'Euhesperidæ, où Bérénice peut avoir établi sa résidence et se croyait plus en sûreté qu'à Cyrène. On sait qu'elle a garni cette ville d'une enceinte de murailles et que celle-ci a pris ensuite le nom de Bérénice[1].

Au surplus, tout le roman de l'établissement d'Évergète à Cyrène avant 246 ne repose que sur une autre hypothèse, encore plus arbitraire, de Wiedemann et de Mahaffy[2], qui n'est même pas admise par Beloch. Les protocoles officiels de Philadelphe entre 267 et 259 mentionnent comme associé au trône un Πτολεμαῖος υἱός Πτολεμαίου dont le nom disparaît brusquement en 258. On en a conclu : 1° que le prince ainsi associé à Philadelphe était le futur Évergète; 2° que si son nom et cette association ont été supprimés en 258, c'est qu'il aurait été à cette date envoyé prendre possession de sa fiancée Bérénice; pour éviter de froisser les sentiments républicains et particularistes des Cyrénéens, on ne voulut plus qu'il se qualifiât de roi! Hypothèse ingénieuse, mais fantasque et puérile, qui n'aurait pas dû recevoir l'approbation du sage Bouché-Leclercq[3] et sur laquelle — sans discuter davantage l'identité du Ptolémée associé à Phila-

1. Steph. Byz., s. v. Βερενίκαι... ἔκτη. Solin, 27, 54.
2. Wiedemann, *Rh. Museum*, 38, 384; Mahaffy ap. Grenfell, *Revenue Laws*, p. XXII.
3. *Histoire des Lagides*, I, 183.

delphe [1] — nous pouvons tranquillement passer à l'ordre du jour.

Voici maintenant d'autres arguments non moins sérieux qui viennent fortifier celui que je viens de faire valoir contre la thèse de M. Ferri :

1° S'il s'agissait réellement dans notre inscription du futur Évergète, prince consort de la reine de Cyrène, il paraît impossible qu'à une époque aussi avancée, déjà pénétrée de respect pour la majesté royale, il fût désigné sous le simple nom de Ptolémée; il paraît encore plus impossible que sa femme, dont les poètes et les historiens ont vanté le caractère hardi, entreprenant, presque viril [2], fût entièrement passée sous silence dans la constitution. En admettant qu'elle laissât à son mari les fonctions militaires, comme celles de stratège, en revanche, l'établissement de la liste des citoyens, la nomination des sénateurs, les ordonnances politiques, tout cela devait être l'œuvre de la reine ou tout au moins l'œuvre conjointe des deux époux. L'attachement des Cyrénéens, malgré leurs traditions républicaines, à la dynastie de Magas était si grand que ce furent précisément les allures de souverain affectées par Démétrius le Beau qui déchaînèrent la révolution contre lui. Évergète était trop sage pour ne pas profiter d'une pareille leçon.

2° Dans notre document il est question à plusieurs reprises de bannis de Cyrène, réfugiés en Égypte, qui en sont ramenés

1. Il y a là-dessus trois systèmes : 1° (Krall), il s'agit d'un fils mort jeune de Philadelphe et d'Arsinoé II (qui cependant passe pour être morte sans enfants, ἄτεκνος ἀπέθανεν, Schol. sur Théocrite, XVII, 128) ; 2° (Prott, Beloch), c'est le fils aîné et seul survivant d'Arsinoé II et de Lysimaque : Philadelphe l'aurait adopté, désigné pour son successeur, associé au trône de préférence à son propre fils (tel Claude avec Néron). Beloch (IV, 1, 593 suiv., 595, 598) l'identifie au Ptolémée, fils de Philadelphe, gouverneur d'Éphèse, qui chercha (vers 258) à se rendre indépendant et périt plus tard massacré par ses mercenaires (Ath., XIII, 593 A; cf. Trog., 26 ; d'autres font de ce rebelle un simple bâtard de Philadelphe) ; 3° il s'agit du futur Évergète. De ces trois hypothèses (sans preuve) la première est encore la plus vraisemblable, mais elle oblige d'admettre une erreur du scoliaste : Arsinoé II aurait bien laissé un fils, mais qui n'arriva pas à l'âge d'homme.

2. Catulle, 60, 25 ; Polybe, V, 36 : τὴν Βερενίκης τόλμαν.

pour être remis en possession de leurs droits civiques et de leurs propriétés. Or, dans les indications, à la vérité sommaires, que nous possédons sur les affaires de Cyrène entre la mort de Magas et celle de Philadelphe, on nous parle bien de désordres, de « maladies », mais non de proscriptions et d'exils.

3° Polybe et Plutarque font un magnifique éloge de la constitution établie à Cyrène par Ecdémos et Démophane : « Ils instituèrent de bonnes lois, dit Plutarque, et mirent un ordre parfait dans la ville ». « Ils dirigèrent l'État avec grande distinction, dit Polybe, et conservèrent aux Cyrénéens la liberté. » Nos auteurs se seraient-ils exprimés de la sorte si, peu de mois après l'établissement de cette « excellente constitution », il était devenu nécessaire, comme le croit M. Ferri, de la remanier de fond en comble et, par exemple, de porter à 10.000 citoyens l'effectif du corps électoral qui, sous le régime d'Ecdémos, n'en aurait compté que 1.000?

Ce chiffre, soit dit par parenthèse, a une couleur nettement oligarchique, tout à fait opposée à l'idée que nous donnent les textes de la constitution libérale des philosophes arcadiens.

4° On connaît un groupe important de pièces d'argent et de bronze, de provenance cyrénaïque incontestée, qui répondent à la description suivante :

Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.

a) Argent. ℞ KOINON. Silphium; dans le champ, corne de gazelle.
AR Didrachme rhodien (Müller, n° 103; Robinson, N. C., 1915, p. 276 = BMC. p. 68, n° 1).

b) Bronze. ℞ KOINON ou KN / OO / IN Silphium; quelquefois le monogramme [monogramme]
Æ 20 à 25 (Müller, n°s 104-114 ; BMC. n°s 2-29).

L'époque de ces pièces, à part la considération du style, peut se fixer par les observations suivantes :

1° Certains exemplaires ont été surfrappés sur des bronzes ptolémaïques, d'une catégorie très nombreuse, qu'on peut résumer ainsi :

Tête de Ptolémée Soter, à droite :

℞ Βασιλέως Πτολεμαίου (ce dernier mot parfois gratté ou remplacé par ΜΑΓΑ)[1].

Tête de la Libye à droite. Silphium et corne d'abondance ou corne d'abondance seule. Quelquefois derrière ou sous la tête le monogramme ꟼ ou ΠΤ.

Æ 10-26. Svoronos, Νομ. Πτολ., n°s 854-874; BMC. p. 80, n°s 30-42.

La frappe de ces bronzes a pu se répartir sur une durée assez longue, mais les numismates sont d'accord pour en placer la grande majorité sous le règne de Ptolémée Philadelphe[2].

2° Inversement un grand nombre de nos pièces à la légende Κοινόν ont reçu, dit M. Robinson, des surfrappes ptolémaïques de toute espèce et de tout module, comme si, une fois l'autorité des Ptolémées fermement rétablie sur le pays, on avait voulu faire disparaître toute trace du régime qu'exprimait cette légende.

On est ainsi amené — et telle est notamment la conclusion de Robinson — à placer la frappe des pièces du Κοινόν entre le règne de Magas et celui d'Évergète, c'est-à-dire précisément à l'époque (vers 251) où fut établie la constitution d'Ecdémos. Et cette date est très probable, même si l'on hésite à considérer comme « obvious » avec M. Robinson[3] la résolution du monogramme [monogramme] (Müller, n°s 113-4) en ΔΗΜ (οφάνης).

1. Regling (p. 475) émet des doutes sur le caractère « antique » de la surcharge : mais les exemplaires sont si nombreux (n°s 860-861, Svoronos = BMC. p. 81, n°s 82-3) que ces doutes ne me paraissent pas fondés

2. Cette date ne pourrait être acceptée pour les n°s 858 et 859 si l'on admet (avec Huber et L. Müller) que le monogramme ΒΕ désigne la ville de Bérénice (qui n'a pris ce nom qu'après 246) ; de même ΠΤ pourrait désigner Ptolémaïs, l'ancienne Barcé. Svoronos ne veut voir là que des noms de monétaires.

3. *Num. Chronicle*, 1915, p. 277.

Il y a une autre conclusion à tirer de là, avec Thrige et la plupart des historiens de Cyrène : c'est que la constitution républicaine élaborée par les deux philosophes ne s'appliquait pas à la seule cité de Cyrène; elle visait un *koinon*, c'est-à-dire une *confédération*[1], de formation nouvelle, où entraient les cinq villes de la Pentapole : Cyrène, Apollonia, Barcé (ci-après Ptolémaïs), Taucheira (ci-après Arsinoé), Euhesperidæ (ci-après Bérénice). Et étant donnée l'origine de nos deux législateurs et leur liaison avec Aratus, il est même probable que leur constitution fédérale était plus ou moins calquée sur le modèle de la ligue Arcadienne ou de la ligue Achéenne.

Mais, s'il en est ainsi, le *diagramma* qui nous occupe, où M. Ferri veut reconnaître une revision de la constitution d'Ecdémos, et M. de Sanctis cette constitution elle-même [2], devrait lui-même présenter des traces d'une organisation fédérale, répondre en un mot à la formule de M. Beloch : *ein Bundesstaat mit monarchischer Spitze;* or, précisément, il n'en est rien. Dans tous les articles conservés de notre texte, il n'est absolument question que des seuls Cyrénéens, Κυρηναῖοι (l. 2, 3, 5, 57, etc.). A la vérité, dans le texte imprimé aux *Mémoires de l'Académie de Berlin,* on lit à la ligne 1 : τοῦ κοινοῦ πολῖται ἔσονται οἱ πάντες Κυρη]ΝΑ[ῖοι, mais en regardant de près, on s'aperçoit que dans toute cette ligne, il n'y a de conservé, d'authentique que les lettres NA, tout le reste est une restitution conjecturale : le piton, on l'avouera, est un peu faible pour le tableau qu'on y accroche. Cette restitution est d'ailleurs contradictoire dans les termes, car s'il s'agissait vraiment d'un *koinon,* les membres du corps civique devraient être désignés par un nom générique, ou encore l'on devrait détailler leurs patries respectives (Barcé, etc.) et non pas simplement parler tout le temps des seuls Cyrénéens, des seuls πολῖται [3].

1. Remarquons toutefois que dans les passages cités plus haut Polybe mentionne simplement les Κυρηναῖοι et Plutarque τὴν πόλιν.

2. Il donne comme preuve l'emploi de la Κοινή.

3. De Sanctis fait état, en faveur de sa thèse du Κοινόν, des articles relatifs

5° Enfin, nous avons vu que dans l'article du statut relatif au cens électoral il est écrit (l. 8) : *οἷς τὸ τίμημα ἧι μνῶν εἴκοσι Ἀλεξανδρείων*, et de même (l. 10) : *ὅσοις εἴη ὀφειλόμενον μναῖς εἴκοσι Ἀλεξανδρείαις*.

Or, à l'époque supposée par les éditeurs (milieu du IIIe siècle) la monnaie qui circulait en Cyrénaïque ne consistait plus en drachmes et didrachmes d'Alexandre, c'est-à-dire de poids attique, mais bien, comme on a pu déjà le remarquer, en didrachmes de poids *rhodien* affaibli [1], et se rapprochant beaucoup de l'étalon phénicien en usage en Égypte. La mention de drachmes d'Alexandre dans notre contexte, supposé écrit en 250, serait aussi ridicule que si chez nous en 1830, on avait fixé le cens électoral en livres tournois.

Tels sont, en abrégé, les arguments pour lesquels il m'est entièrement impossible d'accepter l'époque assignée par les premiers éditeurs à notre document, et notamment leur identification du Ptolémée de l'inscription avec Ptolémée Évergète.

III

Reste à savoir quelle explication il convient de substituer à celle que des raisons si fortes m'ont contraint à rejeter.

à la frontière du Catabathmos et aux colonies militaires. Mais : 1° Cyrène est la plus orientale des villes de la Pentapole ; son territoire propre s'étendait donc jusqu'à la frontière d'Égypte; 2° il est naturel que, de bonne heure, cette puissante cité ait créé des colonies militaires, même loin de chez elle, pour défendre sa frontière ou son commerce contre les nomades. Il faut reconnaître que Wilamowitz, mieux inspiré, n'admet pas que le *diagramma* vise une confédération; il n'y voit que le statut de Cyrène, mais il accepte l'époque assignée par ses collaborateurs.

1. D'après Robinson (p. 254) la frappe des didrachmes de poids attique cesse en 308, où commencent les didrachmes de poids rhodien (tête d'Ammon = KYPA silphium). Il y a aussi quelques tétradrachmes du même étalon (p. 256). Sur l'incertitude et les fluctuations des poids, cf. *ibid.*, p. 262 et suiv.

Cette explication doit satisfaire principalement aux conditions suivantes :

Circonstances politiques impliquant une contre-révolution et le retour de bannis;

Constitution précédente, d'un caractère oligarchique;

Une époque où les villes de la Pentapole n'étaient pas reliées par un lien fédératif;

Un Ptolémée n'ayant pas le titre de roi et possédant néanmoins un pouvoir et un prestige suffisants pour s'imposer à Cyrène comme arbitre et protecteur;

L'emploi d'une monnaie du système d'Alexandre ou d'un poids équivalent (attique).

Toutes ces conditions seront remplies si nous plaçons notre inscription en l'an 322 ou 321 avant J.-C. et elles ne le sont qu'à cette date.

Récapitulons brièvement l'histoire de Cyrène à cette époque.

Cyrène, devenue au ve siècle une république, troublée à diverses reprises au ive par des discordes civiles [1], fit alliance avec Alexandre le Grand et lui envoya des présents lors de sa visite à l'oracle d'Ammon [2]. Cependant les dissensions continuèrent à Cyrène comme à Barcé, des citoyens furent exilés; les bannis de ces deux cités finirent par appeler Thibron, condottiere lacédémonien, qui avait servi, puis assassiné, le trésorier félon d'Alexandre, Harpalus (324). Thibron commandait 6.000 mercenaires que son ancien patron avait réunis en Crète; il se rendit dans la Cyrénaïque et, après de nombreuses vicissitudes dont on peut lire le détail chez Diodore de Sicile [3], prit le dessus. Une révolution démocratique éclata à Cyrène; les riches, chassés de la ville, se réfugièrent les uns auprès de Thibron, les autres auprès de Ptolémée, fils de Lagos, qui, après la mort d'Alexandre (13 juin 323),

1. Déjà vers 400, où les bannis se réfugient à Euhesperidæ et obtiennent l'assistance des Messéniens de Naupacte : Diodore, XIV, 34; Pausanias, IV, 26, 2.

2. Diodore, XVII, 49; Curt., IV, 7, 9; Arrien, VII, 9, 8 (il semble parler à tort de l'*annexion* de Cyrène). Cf. Beloch², IV, 1, 81.

3. Diodore, XVIII, 19-21. Cf. Arrien, *Diadoques* (chez Photius), 16-19;

venait d'être chargé du gouvernement de l'Égypte. Ptolémée, avec son coup d'œil habituel, reconnut l'intérêt qu'offrait, pour la sécurité de son domaine égyptien, la possession, ou tout au moins l'alliance assurée et permanente de Cyrène. Trop occupé lui-même à s'organiser à Alexandrie, — c'est l'époque de son conflit avec Cléomène de Naucratis, — il envoya en Cyrénaïque son lieutenant Ophélas, à la tête d'un corps de troupe grossi par les bannis. Devant le danger commun, les démocrates de Cyrène traitèrent avec Thibron; néanmoins celui-ci fut battu, fait prisonnier, fouetté de verges, et finalement mis en croix (322). Cyrène et les autres villes grecques firent alors leur soumission [1].

Cependant, comme le pays restait profondément troublé, Ptolémée, un peu plus tard, se décida à s'y rendre en personne, pour le pacifier et l'organiser. Ici deux indications chronologiques divergentes : d'après Arrien, le voyage de Ptolémée se placerait immédiatement après le supplice de Thibron, c'est-à-dire dans le courant de 322 [2]; d'après le marbre de Paros, il n'aurait eu lieu qu'après l'attaque de Perdiccas contre l'Égypte, sa défaite et sa mort au printemps 321, pour préciser, sous l'archonte athénien Archippos c'est-à-dire en 320 avant J.-C. [3]. La première date a été défendue notamment par Koehler [4], la seconde par Beloch. Il est

1. Diodore présente d'une manière sommaire et certainement inexacte l'issue de la guerre : Κυρηναῖοι καὶ αἱ περιοικοῦσαι πόλεις ἀποβαλοῦσαι τὴν ἐλευθερίαν ὑπὸ τὴν Πτολεμαϊκὴν βασιλείαν ἐτάχθησαν. Il n'y avait pas alors de Πτολεμαϊκὴ βασιλεία ; de plus, la « liberté » de Cyrène n'a jamais été formellement abrogée, même au IIIe siècle.

2 Arrien, *Diad.*, 19 (immédiatement après la mort de Thibron) : ἔτι δὲ τῶν περὶ Κυρήνην στασιαζόντων, Πτολεμαῖος ἐπελθὼν καὶ πάντα καταστησάμενος ὀπίσω ἀπέπλευσε. Vient ensuite le transfert du corps d'Alexandre et le conflit avec Perdiccas.

3. Marbre de Paros (IG, XII, 5, nº 444) epocha CXII (l. 111 suiv.) : ἀφ' οὗ Ἀντίγονος εἰς τὴν Ἀσίαν διέβη καὶ Ἀλέξανδρος εἰς Μέμφιν ἐτέθη καὶ Περδίκκας εἰς Αἴγυπτον στρατεύσας ἐτελεύτησε, καὶ Κράτερος καὶ Ἀριστοτέλης ὁ σοφιστὴς ἐτελεύτησεν βιοὺς ἔτη ΠΔ, ἔτη ΠΔΠΙΙΙ, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Ἀρχίππου. ἐπορεύθη δὲ καὶ Πτολεμαῖος εἰς Κυρήνην.

L'année *précédente* : Ὀφέλας Κυρήνην (ἔλαβε) ἀποσταλεὶς ἀπὸ Πτολεμαίου, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Φιλοκλέους.

4. *Sitzungsb.* de Berlin, 1890, p. 574.

difficile de décider entre elles. D'ailleurs pour notre objet, la chose est sans grande importance. Ce qui est certain, c'est qu'après le meurtre de Perdiccas, le conseil des généraux réuni à Triparadisos confirma expressément Ptolémée, non seulement dans la possession de l'Égypte, mais dans celle de la Libye, autrement dit de la Cyrénaïque; en un mot on lui laissait carte blanche vers l'ouest [1].

Que le séjour de Ptolémée à Cyrène se place à la fin de 322 ou de 321, nous trouvons réunies à cette époque toutes les conditions énumérées plus haut pour rendre compte du texte de notre inscription.

D'abord, ici et là un pays en fermentation, agité par une guerre récente et prolongée, où l'on parle de la paix comme d'une chose du passé (l. 35 : *ἃ οἱ γέροντες ἐπ' εἰρήνης ἔπρασσον*), où le satrape voisin intervient comme pacificateur, à la tête d'une force armée, comprenant des mercenaires (l. 63 : *μισθοφόρων τῶμ* Πτολεμαίωι, *sic*), et où il installe des garnisons dans les villes (l. 72 : *ὃς δ' ἂν φρουρῶ[ν ἀποκτείνηι? τινὰ?] θανάσιμος ἔσται*).

Les textes des historiens nous montrent un État dont la dernière constitution du temps de paix avait un caractère timocratique puisque, on l'a vu, ce sont les riches qui ont été bannis par l'insurrection de 323; or, dans notre inscription, nous voyons que, sous la dernière constitution, le pouvoir était entre les mains d'un corps très limité de mille censitaires. Ptolémée a donc été appelé par les ex-possédants, mais, avec la prudence et la sagacité qui caractérisent toute sa carrière politique, il ne veut attribuer une victoire complète ni à l'un ni à l'autre parti. Au lieu de la « timocratie » du temps de paix, au lieu de l' « ochlocratie » qui a sévi depuis 323, il institue un régime mixte, modérément censitaire : les Dix mille qui prennent la succèssion des « Mille » (l. 35-36 : *πρασσόντωσαν — οἱ μύριοι ἃ οἱ χίλιοι [ἔπρασσο]ν*).

Nous avons parlé, d'après Diodore, de bannis réfugiés en Égypte et joints à l'armée d'Ophélas; ce sont ces mêmes

1. Arrien, *Diad.*, 34.

bannis, *οἱ φυγάδες οἱ ἐς Αἴγυπτον φυγόντες* (l. 7), revenus dans les fourgons du vainqueur, dont il est question dans notre inscription; ceux que Ptolémée désignera feront partie des Dix mille. Tous seront remis en possession de leurs biens, que le parti démocratique avait, sans doute, confisqués (l. 58 : *ἀναιρείσθ[ων τὰ κτή]ματα*); très probablement les ventes de propriétés faites pendant leur exil seront annulées (l. 71 : *ἐπρίαντο οἰκίας, [πρᾶσι]ς δὲ ἄκυρος αὐτοῖς ἔστω*) ; des dispositions spéciales les protègent contre toutes violences (l. 54), contre toutes condamnations injustes (l. 42); ainsi Ptolémée paye sa dette et remplit son devoir d'honnête homme sans se prêter à des représailles.

Les cités grecques de la Cyrénaïque, peuplées, riches, remuantes, étaient trop attachées en 321 à leurs institutions libres pour qu'on osât les en dépouiller ostensiblement. On comprend donc très bien que Ptolémée, qui, en Égypte même, n'avait encore que le rang de satrape et gouvernait au nom du roi légitime et imbécile Philippe Arrhidée, se soit bien gardé de s'arroger à Cyrène un titre plus ronflant. Mais il s'arrange de manière à s'assurer *en réalité* tous les pouvoirs utiles. Il sera stratège à perpétuité (l. 27), juge d'appel suprême pendant trois ans (l. 41); il peuplera la Chambre haute de ses hommes de confiance (l. 21); ses édits auront force de loi et les contrevenants seront punis de mort (l. 52). Très probablement, les autres cités de la Pentapole, qui avaient fait leur soumission en même temps que Cyrène, ont dû se voir « octroyer » des constitutions analogues, mais aucun lien fédéral ne les unit encore et le texte conservé ne parle absolument que de Cyrène. Bref, c'est dans tout le pays une sorte d'empire à façade républicaine, à la manière du gouvernement d'Auguste; mais l'empereur s'intitule simplement Ptolémée. Ce nom suffit à une époque où le prestige des hommes d'État était attaché non à un titre, mais à leur talent, à leur caractère, à leurs actions éclatantes.

Reste la question monétaire. On a vu qu'au milieu du IIIe siècle le système monétaire de Cyrène, sans doute pour

des raisons commerciales, était le système rhodien (drachme de 3,90), très voisin de l'étalon phénicien usité en Égypte. Mais il n'en était pas de même soixante-dix années auparavant. Le catalogue des monnaies de Cyrène, dressé par L. Müller et revisé par Robinson, montre qu'à cette époque la monnaie de Cyrène se conformait au système attique, celui-là même que devait adopter Alexandre. Elle comprenait des statères d'or de poids attique (et ceci depuis 390 environ) et des didrachmes d'argent attiques qui, vers 340, remplacent les anciens tétradrachmes de poids samien. Bien entendu, il a dû circuler aussi, à partir de 330, d'énormes quantités de pièces d'or et d'argent aux types d'Alexandre, également de poids attique. Je ne doute pas que la monnaie d'argent, frappée par Thibron avec son butin de guerre, ne fût de même sorte, quoique décriée pour son mauvais aloi [1]. A Cyrène même, à partir de l'occupation ptolémaïque, on frappa des statères et des drachmes d'or aux types et au nom d'Alexandre — comme si, théoriquement, Cyrène faisait partie de l'« empire » — mais distingués par le différent national, le silphium (Svoronos, n[os] 59 et 60). C'était là une monnaie en quelque sorte impériale, mais Cyrène n'a pas été pour cela dépossédée de son droit de monnayage propre, apanage de tout État libre. Seulement ce droit fut limité à l'émission de pièces divisionnaires dans les trois métaux; c'est ainsi que nous trouvons des *tétroboles*, ou tiers de statère d'or, toujours de poids attique (2 gr. 80), aux types du cavalier et du silphium, frappés au nom de la ville — ΚΥΡΑ — et dont le monogramme Eᵀ (Müller, 207) est le même que celui que l'on remarque sur les statères d'Alexandre ci-dessus. Ainsi le même fonctionnaire présidait à la fabrication des monnaies « impériales » et des monnaies autonomes.

Le caractère mixte de la constitution établie par Ptolémée

1. Pollux, III, 86. J'ai cherché jadis à montrer (*l'Histoire par les monnaies*, p. 257 suiv.) que cette monnaie d'argent de mauvais aloi et nommée thibronienne du nom de son auteur (Photius s. v.) tire son nom de notre condottiere et non de l'harmoste lacédémonien homonyme (vers 400) qui était peut-être son aïeul. Je suis plus que jamais de cet avis.

se traduit mieux encore dans un magnifique statère d'or, aux types d'Alexandre, qui a dû être frappé à Cyrène une dizaine d'années après l'occupation ptolémaïque (Svoronos, nos 61-62; BMC. p. 39). Il présente, au lieu du *nom* d'Alexandre, la légende nouvelle **ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΩ** où le nom du protecteur (au génitif) apparaît pour la première fois et dont le dialecte dorien, de la variété cyrénéenne (génitif en **Ω**), est une spirituelle concession aux habitudes locales. Sur l'exemplaire de cette pièce que possède le cabinet d'Athènes (no 61), remarquable aussi par la présence du différent national, le silphium, on lit la signature d'un magistrat monétaire **ΘΕΥ**; or, le monnayage autonome de Cyrène dans la dernière moitié du IVe siècle nous offre des didrachmes attiques d'argent signés en toutes lettres **ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ** (Robinson, no 79). Il s'agit probablement du même personnage[1], par où l'on voit que, si Ptolémée commence à mettre son nom sur la monnaie, il n'en confie pas moins la fabrication à des magistrats indigènes[2].

En définitive, tandis que l'hypothèse des savants italiens et allemands nous a paru se heurter à toutes sortes d'objections irréfutables, il y a au contraire un accord parfait entre les circonstances politiques, militaires, morales, monétaires que les textes et les monuments nous révèlent à Cyrène en 322 ou 321 et celles que suppose le *diagramma* si heureusement rendu à la lumière par M. Ferri. J'ajoute que les caractères épigraphiques de l'inscription (**ο** petit, **Γ** à deuxième branche très courte, **Μ** aux jambes écartées) conviennent parfaitement à la date proposée. Quant à la langue, qui est déjà la *koiné* avec de nombreuses incorrections et fluctua-

1. Cf. Robinson, p. 164, sur l'existence de deux magistrats de ce nom; il s'agit ici du second. L'hémistatère d'or, nos 63-4 Svoronos, quoique portant la légende Πτολεμαίου (non Πτολεμαίω) *sans* Κυρανaῖον paraît bien se rattacher à la même émission. Or, il offre le nom de magistrat **ΕΥΦΡΙ** qu'on retrouve sur un très intéressant bronze autonome au type du « tombeau de Battus » (Müller, nos 234-5) sous la forme **ΕΥΦΡΙΟΣ**. Cf. Robinson, p. 268.

2. Les didrachmes attiques avec la légende Δάμω Κυρανα (BMC, p. 40, no 172) et p. LXIV et LXVII) appartiennent probablement à l'une des révoltes contre Ptolémée (*ibid.*, p. LXXXVII).

tions des formes verbales [1], elle pourrait surprendre au premier abord, que le texte soit daté de 321, ou qu'on le fasse descendre jusqu'en 250 : en effet, les inscriptions nous montrent le dialecte dorien se maintenant en usage dans toutes les villes de la Pentapole jusque vers l'ère chrétienne. Un décret d'Euhesperidæ du premier quart du IIIe siècle, publié par Ferri dans le même fascicule que notre texte, commence ainsi : ἅδε τᾶι βωλᾶι — προξένος ἦμεν.

L'explication est cependant simple. Si le *diagramma* est écrit en grec commun, et même très commun, et non pas en dialecte dorien, c'est précisément parce qu'il représente un édit, une charte octroyée par le protecteur Ptolémée et non une loi ordinaire votée par le peuple de Cyrène [2]. Or les chancelleries macédoniennes employaient la κοινή. Le peuple a sans doute été appelé, sous une forme ou l'autre, à ratifier cette charte, ce qui permet d'en appeler les dispositions des νόμοι (l. 6 : ἐν τοῖς νόμοις τοῖσδε ; l. 52 : νόμοι ἐπὶ τῶν ἰδίων) ; mais le texte a été certainement rédigé par la chancellerie du satrape Ptolémée; seulement, comme le lapicide était un indigène, en copiant ce texte, il est retombé parfois, involontairement, dans les formes familières de son dialecte. C'est ainsi qu'il écrit (l. 26) ἰα[ριτε]υωκότων et peut-être ἰα[ρῆας [3].

1. Remarquer notamment, pour la 3e personne pluriel de l'impératif l'alternance entre les formes en οντωσαν (Kühner-Blass ne donnait encore, II, 51, que ἐόντωσαν), εσθωσαν et les formes en οντων, εσθων.

2. Pour ce sens spécial de διάγραμμα (on trouve aussi διαγραφή) voir, avec Ferri, les *Dikaiomata* de Halle, p. 42, cf. aussi *Or. Graecus*, n° 7 (bien entendu il peut aussi avoir le sens d'un règlement édicté par le peuple : Michel, n° 694, mystères d'Andania). De Sanctis voit inversement, et à tort, dans notre texte un *code* voté par le peuple de Cyrène et ratifié après coup par Ptolémée; son seul argument (outre la mention des νόμοι) ce sont les « solécismes » dont il croit la chancellerie de Ptolémée incapable. C'est faire beaucoup d'honneur à celle-ci, et puis certains de ces solécismes ne sont que des bévues du graveur.

3. Je suis également tenté de croire qu'aux lignes 63-64, μισθοφόρων τῶμ Πτολεμαίωι *(sic)* est une faute pour Πτολεμαίω, génitif dorien (cyrénéen) substitué par le lapicide à Πτολεμαίου de l'original.

Même contraste de dialecte entre les lettres de Philippe V aux Larissiens et les décrets consécutifs rendus par ceux-ci (Michel, n° 41).

De même, quand, à la suite du diagramma, il consigne le résultat des élections pour les magistratures, n'ayant plus sous les yeux un modèle en grec commun, il emploie bravement les génitifs doriens Μνασάρχω, Θευδώρω, il écrit non seulement (l. 73) *ἱαρεύς*, mais encore (l. 74) *στραταγοί*, forme qui contraste d'une manière piquante avec *στρατηγὸς* (l. 27) dans le corps de la charte.

***

Concluons que, dans le document publié par M. Ferri, nous possédons, non pas une « revision » imposée vers l'an 250, par Ptolémée Évergète. de la constitution fédérale d'Ecdemos, mais le statut local, demi-monarchique, demi-républicain, octroyé à Cyrène seule, en 322 ou 321, par Ptolémée, fils de Lagos, seize ans avant qu'il songeât à prendre le titre de roi. Cette constatation ne rend pas la découverte de M. Ferri moins intéressante, bien au contraire.

Théodore Reinach.

APPENDICE

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION

Article I.

... Seront citoyens les hommes nés d'un père et d'une mère cyrénéens et, [parmi] les hommes nés de femmes libyennes en deçà du Katabathmos et les gens d'Autamalax issus des bannis (?) des villes au delà de la terre de Thintis, ceux que les Cyrénéens ont établis comme colons et ceux également que Ptolémée établira...

Le corps des citoyens actifs sera constitué conformément aux articles de loi ci-après.

Article II.

Seront citoyens actifs les Dix mille. Ils comprendront les bannis qui se sont réfugiés en Égypte et que désignera Ptolémée, ainsi que ceux dont le capital en biens solides, libres de charges, tel que l'estimeront les censeurs, s'élèvera, en y comprenant celui de leurs femmes, à vingt mines de monnaie d'Alexandre. De même ceux qui posséderont en créances un montant de vingt mines d'Alexandre y compris les biens solides de leurs femmes... à condition que les débiteurs prêtent le serment au cas où les voisins n'auraient pas l'intégrité de leurs droits civiques, feront également partie des Dix mille s'ils sont âgés de plus de trente ans.

Les censeurs devront être choisis par les Gérontes, parmi les Dix mille. Ils seront au nombre de 60, âgés d'au moins trente ans et prêteront le serment légal.

Les censeurs désignés procéderont à l'estimation comme

il est prescrit dans les lois. Cependant, pour la première année, on se référera aux estimations antérieures.

Article III.

La Boulé se composera de 500 hommes désignés par le sort, âgés d'au moins cinquante ans; ils exerceront leur mandat pendant deux années; la troisième année, la moitié des bouleutes, désignés par le sort, sortiront de charge et ils ne pourront être désignés de nouveau avant deux ans. Si le nombre d'hommes de cinquante ans n'est pas suffisant on tirera au sort parmi ceux de quarante.

Article IV.

Les Gérontes, au nombre de 101, seront choisis par Ptolémée. Quand une vacance se produira par décès ou démission, les Dix mille pourvoiront au remplacement en choisissant un candidat âgé d'au moins cinquante ans. Les Gérontes ne pourront être investis d'aucune magistrature, à l'exception de celle de stratège en temps de guerre.

Article V.

Les prêtres d'Apollon seront élus (par les Dix mille) parmi les Gérontes n'ayant pas encore exercé ce sacerdoce et âgés d'au moins cinquante ans.

Article VI.

Ptolémée sera stratège à perpétuité. En outre [les Dix mille] éliront cinq stratèges parmi ceux qui n'ont pas encore exercé cette charge et âgés d'au moins cinquante ans. En cas de guerre le choix pourra porter sur tous les citoyens actifs. S'il survient une guerre autre que libyenne, les Dix mille décideront si les stratèges en exercice seront mainte-

nus ou non; s'ils décident la négative, le choix pourra porter sur tous les citoyens actifs.

ARTICLE VII.

Il y aura également neuf nomophylaques choisis parmi ceux qui ne l'ont pas encore été, ainsi que cinq éphores dans les mêmes conditions, les uns et les autres âgés d'au moins cinquante ans.

ARTICLE VIII.

Les fonctions des Gérontes et de la Boulé seront celles qu'ils exerçaient précédemment en temps de paix; les attributions des Dix mille, celles qui étaient dévolues aux Mille.

Les causes capitales seront jugées par les Gérontes, la Boulé et quinze cents juges désignés par le sort parmi les Dix mille.

On se conformera aux lois précédentes en tant qu'elles ne sont pas contraires à la présente constitution.

Les magistrats rendront leurs comptes conformément aux lois existantes.

Celui qui, traduit en justice par les stratèges, aura été jugé digne de mort par les Gérontes et par la Boulé, aura le droit, pendant une durée de trois ans, de choisir d'être jugé définitivement d'après les lois ou par Ptolémée. Passé ce délai on jugera toujours d'après les lois.

Aucun banni ne pourra être condamné sans l'avis de Ptolémée.

ARTICLE IX.

Quiconque parmi les citoyens actifs exerce la profession de médecin public, de pédotribe, de professeur de musique, de lutte, ou d'escrime, ou enfin de héraut au prytanée, ne prendra point part aux expéditions militaires (?)...

Article X.

Quiconque parmi les citoyens sera convaincu de [mauvaises mœurs (?) ou de prodigalité] ou exercera un commerce de vente au détail sera frappé d'atimie... S'il exerce le métier de tailleur de pierres, de portefaix, ou tout autre travail manuel de ce genre....

Article XI.

Quiconque enfreindra (?) les ordonnances de Ptolémée ou s'attaquera (?) aux officiers (?) que celui-ci a constitués sera puni de mort.

Article XII.

Quiconque fera tort aux bannis réintégrés...

Lois relatives aux biens privés.

(Cette partie du texte, lignes 57 à 70, est trop mutilée pour se prêter encore à une traduction. On lit seulement vers la fin) :

Article XIII.

... Ceux qui ont acheté des maisons; leur achat sera frappé de nullité.

Article XIV.

... Celui qui aura tué un des soldats de la garnison sera puni de mort.

MAGISTRATS

Prêtre jusqu'à (?) la troisième année : Peithagoras, fils d'Annikeris.

Stratèges : Kallippos, fils de Melanippos; Pantarkès (?),

fils d'Eukleidas; Euklès, fils de Theuchrestos; Chromis(?), fils de Mnasarchos; Euandridas (?), fils de Zeuximachos; Philinos, fils d'Hexakis; Kallippos, fils d'Etéarchos; Ammonios, fils de Zotichos; Aristandridas, fils de S(tratios?); Kleugénès, fils de Xouthos; Aristolas, fils de Théodoros; Théodoros, fils d'Etéarchos.

Nomophylaques : Aristophon, fils d'Eunis; Grinnos, fils de Ku...; Annikeris, fils d'Eudamos; Agesandros, fils de Nicaios; Pausanias, fils de Karnédas; Agesandros, fils de...; Sosias, fils d'Aiglanor; Agesandros, fils d'Ariston; Damis, fils de Nauarchos.

Éphores : Pratomédès, fils d'Oiagros; Polyklès, fils de...; (Un tel, fils d'Un tel); Androklès, fils de Kallimachos; Ménophantos, fils de...

Nomothètes : Pratom(édès), fils de Philippe; Peisistratos, fils de Nikasios; Proros, fils d'Aristophanès; (Un tel), fils d'Aiglanor; Androklès, fils de...

POST-SCRIPTUM

Le mémoire qu'on vient de lire, communiqué à l'Académie des Inscriptions en mars 1927, était déjà à l'impression lorsque parut dans *Klio* (t. XXI, 2e fascicule, publié en avril 1927) un article de M. Fritz Heichelheim, intitulé *Zum Verfassungs-diagramma von Kyrene* (p. 175-182). M. Heichelheim a parfaitement reconnu que, pour des raisons numismatiques, — les mêmes que j'ai fait valoir, — la charte de Cyrène ne peut pas être assignée à la date (247) proposée par S. Ferri et ses collaborateurs et doit appartenir à l'époque de Ptolémée Ier, avant son adoption du titre royal. Mais, écartant les dates de 322 et de 313 (où eut lieu la répression d'une première insurrection cyrénaïque), il croit devoir placer notre document en l'an 308 : c'est l'époque où Ophélas, le lieutenant rebelle de Ptolémée, périt à Carthage et où Ptolémée réduit de nouveau Cyrène sous son obéissance. Il semble que la seule raison pour laquelle M. Heichelheim a cru devoir descendre si bas, c'est la présence dans notre décret de certaines formes verbales (impératifs en — *τωσαν* et — *θωσαν*) qui n'apparaissent « en masse » dans les inscriptions qu'à partir de l'an 300. Cet argument est d'autant plus faible que, de l'aveu même de l'auteur, on trouve déjà ces formes dans des décrets d'Athènes et d'Érythrées de l'an 352, et chez des écrivains de la deuxième moitié du IVe siècle. En revanche, il n'y a aucune raison de croire que la défection d'Ophélas ait été accompagnée des nombreux bannissements que suppose notre inscription, ni que ce vice-roi eût institué à Cyrène une constitution oligarchique (corps de mille électeurs) à laquelle Ptolémée substitue une constitution tempérée. Ces deux conditions sont au contraire attestées et remplies si l'on date, avec moi,

l'inscription des années immédiatement consécutives à l'aventure de Thibron. Je maintiens donc très résolument l'époque que je lui ai assignée, 322 ou 321 avant J.-C. Je ne m'en félicite pas moins de l'appui qu'apporte M. Heichelheim à toute la partie négative de mon argumentation, appui d'autant plus notable que nous avons travaillé indépendamment l'un de l'autre. J'ajoute que l'on doit à M. Heichelheim des observations justes et intéressantes (p. 179 et suiv.) sur certaines analogies entre la constitution de Cyrène et celle qu'Antipater imposa aux Athéniens en 322. Mais c'est une raison de plus de rapprocher le plus possible ces deux événements.

***

Quelques semaines après l'impression de ces pages, j'ai reçu l'ouvrage intitulé *Catalogue of the Greek coins of Cyrenaica* [in the British Museum], par E. S. G. Robinson (London, 1927). J'ai pu insérer quelques références à cet excellent catalogue en corrigeant mes épreuves. J'y lis avec plaisir, p. xvii, note, à propos du document Ferri : « I can see no reason for the identification [du Ptolémée de la charte] with Evergetes rather than with Soter, and many against — not least that it would imply the survival of the Attic standard into the middle of the third century. » Nous voici donc déjà trois qui, sans nous être donné le mot, sommes tombés d'accord sur la date de l'inscription.

T. R.

A DELPHES : LE FRONTON EST DU TEMPLE ARCHAÏQUE

Le fronton oriental du temple archaïque d'Apollon, à Delphes, nous est bien connu dans sa décoration sculptée depuis la minutieuse reconstitution de F. Courby [1]; commandée par les seules exigences des pierres, elle apparaît si cohérente, si liée en toutes ses parties, que l'on s'accordait à la tenir pour certaine. F. Poulsen toutefois, sans méconnaître l'exactitude de l'ensemble, en a récemment contesté quelques points [2]. Pour minime que soit le désaccord, il ne sera ni superflu, ni, sans doute, impossible, de le trancher; au moment où se prépare le second fascicule de la *Sculpture* delphique, il est bon de pousser jusque dans le petit détail la mise au point, sinon la solution, des problèmes pendants ou remis en question.

On voudra bien garder sous les yeux, pour suivre la discussion, le substantiel travail de F. Courby. Il plaçait, à chaque extrémité du tympan, des combats d'animaux, et au centre un quadrige débouchant de face : dispositif qui échappe à toute critique, tant il est solidement établi. A droite et à gauche du quadrige médian étaient distribuées ensuite quatre statues viriles et quatre féminines : soit, de chaque côté, à partir des groupes angulaires d'animaux, 2 corés de face, puis 1 couros aussi de face, enfin 1 couros de profil tenant par la bride un cheval du quadrige. Poulsen trouve tout cela un peu à l'étroit, et supprime les 2 couroi de profil; voici comment il motive cette double suppression.

La base du tympan mesurait 19 m. 36, sa hauteur, au milieu, 2 m. 35; en déduisant la plinthe des figures (haut. 0 m. 06) on a, en définitive : base 18 m. 86, hauteur 2 m. 29. Il n'est pas

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, XXXVIII, 1914, p. 327 et suiv.
2. *Delphische Studien* (Acad. Danemark, 1924, VIII, 5).

question de contester ces chiffres, strictement tirés par Courby des données architecturales, mais bien leur mise en œuvre. Après avoir indiqué 18 m. 86 comme base pratique de restitution, Courby a atteint en réalité (si l'on additionne les étendues occupées, selon lui, par chaque figure) les 19 m. 36 de la base totale : il se serait accordé ainsi 50 centimètres de trop. La vérification de Poulsen, elle, table sur 18 m. 86; étant admis que, de part et d'autre de l'áxe médian, chaque motif est symétriquement répété, c'est sur la moitié de cette longueur (soit 9 m. 43) que sont ordonnés ses calculs. Depuis l'angle de *droite*[1], Poulsen compte : groupe d'animaux (lion et cerf), 6 m. 45 (c'est la mesure de Courby); 2 corés, 1 m. 40 (id.); 1 couros de face, 0 m. 74 (Courby : 0 m. 65); reste 0 m. 84 seulement jusqu'au milieu; or 1/2 quadrige (2 chevaux, 0 m. 41 + 0 m. 41) occupe un espace minimum de 0 m. 82; rien ne peut donc trouver place entre le couros de face et les chevaux : les deux couroi de profil situés par Courby à droite et à gauche du quadrige doivent disparaître. Mais il faut légitimer leur disparition d'après les fragments sculptés eux-mêmes : Poulsen tente de démontrer que les débris de personnages de profil repérés par Courby (et déjà signalés, auparavant, par Th. Homolle[2]) proviennent d'un seul couros de face : celui-là même dont on pensait n'avoir aucun reste, et que l'on restituait en « pendant » au seul couros de face bien conservé.

Remarquons-le tout d'abord, on reste autorisé à partir de 19 m. 36 comme longueur de base : les figures sont montées sur plinthes, mais rien ne dit que ces plinthes fussent visibles; l'exemple du temple d'Aphaia à Égine et du Trésor des Athéniens à Delphes même[3] permettrait de supposer qu'elles s'enfonçaient dans des encastrements ménagés au lit d'attente de la corniche horizontale. Sur ce point donc, incertitude. — Certitude au contraire en ce qui concerne les couroi supprimés : ni Homolle ni Courby ne s'étaient trom-

1. Le résultat serait différent depuis l'angle gauche : cf. ci-après p. 36, n. 1
2. *Bull. Corr. hellén.*, XXV, 1901, p. 492-493.
3. Cf. *ibid.*, XLVII, 1923, p. 389 et suiv.

pés en tournant de profil certains fragments. Poulsen croit, pour un torse (inv. nº 4822), justifier la position de face en signalant que son épaisseur devait être à peu près pareille à celle du couros de face bien conservé; mais Courby n'avait, pour ce torse 4822, parlé d'une épaisseur moindre qu'à titre d'indice complémentaire, et il renvoyait expressément à l'étude d'Homolle : là est donné l'argument irréfutable; du torse en question, poitrine et dos sont travaillés avec un soin égal, alors que, sur *tous* les fragments sculptés de notre fronton, le côté appliqué à la paroi du fond n'est que ravalé : c'est donc le flanc manquant (le droit) du personnage qui avait été de la sorte laissé brut, et le torse se présentait nécessairement de profil. Un second fragment au moins de la même statue confirme d'ailleurs la position [1].

Ainsi l'existence d'un couros de profil est certaine; comme en outre, on l'a vu, le chiffre de 19 m. 36 pour la base n'est point injustifiable, il semble que rien ne subsiste plus des objections faites à la reconstitution Courby [2], et l'on doit continuer de la tenir pour possible.

1. L'article cité de Courby le désigne par le nº 4827, mais il porte aujourd'hui le nº 4831 (aussi Poulsen le passe-t-il sous silence); pourtant on l'identifie aisément, au Musée, grâce à la figure 8^5 de Courby; c'est un fragment important de cuisse gauche, à face interne simplement ravalée : donc tournée vers la paroi du fond. Le nº 4827 est aujourd'hui affecté au fragment 4828 de Courby (l'effacement général des cotes, peintes à même le marbre, est cause de ces malencontreux changements : on les a toutes repeintes à nouveau, postérieurement à l'étude de Courby, et quelques erreurs ont alors été commises); cet actuel 4827 est bien, comme le remarque Poulsen, un morceau de cuisse gauche vue de face; mais il ne provient ni du couros de face bien conservé (inv. nº 1874) ni de la statue de profil : donc, *au moins trois couroi*, ce qui suffirait à condamner la restauration Poulsen. Ce dernier a pourtant raison d'interpréter comme fragment vu de face l'actuel nº 4828; mais ce 4828 est tout simplement le genou gauche du couros 1874 : Homolle avait déjà signalé l'existence de ce morceau (*l. l.*, p. 489) non rajusté il est vrai, mais qui ne doit pas être (ni n'a été par Courby) distingué de 1874; on ne s'explique dès lors pas du tout ce que dit Poulsen (*l. l.*, p. 78) du genou de cette statue 1874 : il le *compare* à 4828, qui est ce genou même! Par contre, Poulsen a sans doute encore vu juste en associant au torse 4822 un bras droit drapé (inv. nº 4823), mais ce bras convient aussi bien à une statue de profil vers la gauche (non vers la droite : rectifier Courby, *l. l.* p. 337) qu'à une statue de face (ci-après, p. 38, n. 2, et p. 39, n. 4).

2. Celle de Poulsen, malgré les services que vont nous rendre ses remarques,

Peut-être dès lors sera-ce excès de scrupule que d'en chercher plus long; il faut se demander pourtant si cette reconstitution est *seule* possible, et signaler une menue difficulté qu'elle soulève encore. Poulsen, en effet, n'a pas eu tout à fait tort de soupçonner un léger flottement en quelque point des calculs de Courby [1]; il est dommage qu'il ait cru trop vite avoir localisé ce point. Une fois mis en place, aux angles, les groupes d'animaux, et les corés à leur suite, Courby considère l'étendue totale qui reste vacante (soit 3 m. 80). Restituer là, successivement (et symétriquement, depuis chaque extrémité), deux couroi de face, deux de profil, et le quadrige c'est « désaxer » l'ensemble : au point de départ, le groupe lion et cerf, à droite, arrive à 6 m. 45 de l'angle, mais à gauche le groupe lion et taureau à 6 m. 30 seulement, soit 15 centimètres de différence entre chaque côté ; les restitutions s'étant faites ensuite, de part et d'autre, égales et symétriques, le milieu du quadrige se trouve en réalité poussé à gauche de l'axe, de la verticale médiane qui passe par le point de rencontre des deux rampants. Faible inconvénient? Oui, si le bloc faîtier, conservé, où s'effectue cette rencontre, ne portait en son milieu la cavité d'un fort tenon; là était fixé le personnage central qui occupait le char, et celui-ci ne saurait légitimement être déplacé, même de peu, vers la gauche. On devrait donc, une fois mis en place les groupes angulaires, passer aussitôt au quadrige, pour le situer avec précision sous le bloc faîtier, bien au milieu du tympan; cela fait, on disposerait, pour répartir les personnages, de 2 m. 53 à gauche du quadrige, de 2 m. 38 à droite [2]. Les corés placées, restera à gauche 1 m. 13, à droite 0 m. 98; les couroi de

est en tout cas écartée, tant par les fragments de profil que par les restes sûrs d'un couros de face supplémentaire.

1. Les calculs mêmes de Poulsen ne sont pas exempts d'un tel flottement : il les ordonne dans le demi-tympan de droite, le plus favorable à sa thèse; s'il eût pris celui de gauche, il eût trouvé, on va le voir, 15 centimètres en supplément.

2. A gauche : lion et cerf 6,30, un demi-quadrige 0,85, ensemble 7,15, à défalquer des 9,68 du demi-tympan; à droite: lion et cerf 6,45, demi-quadrige 0,85, ensemble 7,30, à défalquer de 9,68.

face prendront encore 0 m. 65 (évaluation de Courby) au minimum, de chaque côté; on n'aura plus, pour les couroi de profil, que 0 m. 48 à gauche et 0 m. 33 à droite. Ce dernier intervalle est vraiment faible [1], même en supposant que l'écuyer restitué là était repoussé vers le fond, et partiellement caché, par le bras droit de son voisin et par la tête du cheval; d'ailleurs l'autre écuyer symétrique, plus à l'aise dans les 0 m. 48 dont il dispose, n'était point dissimulé de la sorte. En tout état de cause, on ne peut plus tenir la symétrie cherchée pour rigoureuse — ni mathématiquement ni plastiquement.

En outre, et tout en ne la jugeant point décisive, nous n'avons nullement ruiné l'objection faite par Poulsen à la mesure de base. Il reste prudent d'admettre que cette mesure puisse au moins, sinon doive, être comptée à 18,86 au lieu de 19,36; en ce cas on n'aurait plus que 0 m. 23 à gauche du quadrige et 0 m. 08 à droite (au lieu de 0,48 et 0,33); donc, plus d'écuyers de profil; donc, dira-t-on, retour à la solution Poulsen : deux couroi seulement en tout, un de chaque côté du quadrige? Alors l'un de ces couroi se présentait de face et l'autre de profil : disparité invraisemblable [2]. Au vrai, ce que l'on doit se demander, c'est ce que vaut le principe fondamental des diverses restitutions : cette recherche d'une symétrie parfaite, quasi mécanique, et qui oblige, sitôt un personnage placé d'un côté, à restituer automatiquement de l'autre son « pendant » exact, son double, sa copie. N'est-il pas préférable de penser qu'ici, comme bien souvent ailleurs, la composition d'ensemble réclame plutôt équilibre et contrepoids d'une partie à l'autre qu'imitation docile d'une partie par l'autre ? Les lions, aux angles, saisissent chacun une proie; mais c'est à droite un cerf, et à gauche un taureau, dont la chute ni la résistance non plus ne sont identiques.

Au point où nous en sommes, seuls seront décisifs des faits

1. Encore a-t-on serré toutes les figures et compté seulement 0,65 pour les couroi de face (Poulsen a certainement raison de réclamer 0,75)

2. On a d'ailleurs en réalité les restes, irréductibles, de *trois couroi;* cf. ci-avant p 35, n. 1, et ci-après p. 38, n. 1.

attestés, des indices matériels subsistants; il faut essayer d'obéir à leurs seules exigences, et plus exclusivement s'il se peut qu'on ne l'a fait encore. De part et d'autre du quadrige central, jusqu'aux animaux, un intervalle est à meubler (pour l'évaluer on choisira, par précaution, la mesure de base minimum, 18 m. 86). Les statues qui occupaient ce double intervalle nous sont parvenues en fragments; ces fragments, bien identifiés par Courby, ont été soumis en juin 1926 à un dernier et sévère examen, lequel a permis de préciser le nombre, l'espèce, la position des statues dont les fragments proviennent [1].

Au bref, on peut et doit distinguer : 1° trois couroi; l'un (α) tourné de profil (ou à la rigueur de fort 3/4) vers notre gauche, les deux autres (β, γ) de face; et 2° quatre corés (δ, ε, ζ, η); la plus grande des quatre (η) occupait le char central [2] : le

1. Répartition des fragments (figures dans Courby, *l. l.*) : α, couros de profil vers notre gauche, inv. n°s 4822 (torse), 4823 (bras droit; cf. note suivante) et 4831 (ex-4827; cf. ci-avant p. 35, n. 1; cuisse gauche); β, couros de face, inv. n°s 1874, 4828 (actuel) et 4821 (ne manquent à la statue que la face, les 2 bras, les 2 jambes et la cuisse droite); γ, couros de face, inv. n°s 4827 (ex-4828, cuisse gauche) et 4868 (draperies); δ, coré de face, inv. n° 1794 (ne manquent que la tête, les 2 avant-bras et les 2 jambes); ε, coré de face, inv. n°s 1873, 4817, 4819 (plus complète encore que la précédente); ζ, coré de face, inv. n°s 3646^a + 3396^b (épaule et bras gauche raccordés), 3646^c (poitrine et cheveux), et 4850 (avant-bras droit); η, coré de face, inv. n°s 4874 (en 2 fragments raccordés : bras et épaule gauche, et sein gauche, ce dernier non reproduit sur la figure Courby), 3646^b (partie du torse avec plis d'himation, qui continue de façon sûre ceux de 4874), et 4872 (fragment de tête, cf. note suivante). Le fragment 4867 (pan d'himation) provient de ε ou ζ; 4836 (id.), de δ, ε ou ζ. On n'a en somme, aux relevés de Courby, ajouté que le n° 4850, et retranché que le n° 4873 (publié dans *Fouilles de Delphes*, IV, p. 4 : « sculpture dédalique »; s'il venait de notre fronton, il appartiendrait à une coré θ, montée en char comme η, et donnerait la partie médiane de la statue); de même sont pleinement confirmés commentaires et attributions des 30 pièces, grandes ou petites, qui proviennent des groupes angulaires, du quadrige et des acrotères; tout au plus proposerais-je d'ajouter, au 4e cheval du quadrige, un éclat de poitrail (4825); au 3e, un minime débris de patte gauche (4846); un éclat informe (cuisse? 4824) peut provenir de l'un des lions.

2. On peut dissocier de η le fragment de tête 4872; mais il provient certainement (cf. Courby, *l. l.*, p. 337) d'une statue montée en char : qu'il s'agisse de η ou de la seconde déesse qui accompagnait Apollon, le fragment n'a pas à intervenir dans ce qui suit (de même il serait possible sans plus de dom-

marbre, en effet, n'est que ravalé au-dessous de sa ceinture, le bas de la statue était donc invisible. Visibles au contraire sur toute leur hauteur les six autres statues[1] : elles proviennent par conséquent du double intervalle disponible à droite et à gauche du quadrige. Par leur échelle, elles se classeraient dans l'ordre suivant : α; β et δ; ε; ζ; bien que γ soit représenté par peu de fragments, il semble bien que l'échelle en fût un peu inférieure à celle de β et δ. Mais analogie d'échelle n'implique point identité de hauteur : à échelle égale, une coré dépasse un couros au moins de la hauteur de sa coiffure[2]; aussi peut-on ordonner par hauteurs : α, δ, β, ε, γ, ζ; α atteignant 2 mètres de hauteur au maximum, ζ ne descendant pas au-dessous de 1 m. 50[3].

Une seule place convient au couros de profil α : par sa taille, il doit se ranger le plus près possible du quadrige central; par son attitude, à droite de ce quadrige; on rejoint ici la composition Courby : sur ce point, comme sur le placement des animaux et du quadrige, comme sur celui de la statue η (en char) elle demeure inattaquable. Le couros a occupait un espace de 0 m. 60 environ[4]; reste, entre lui et

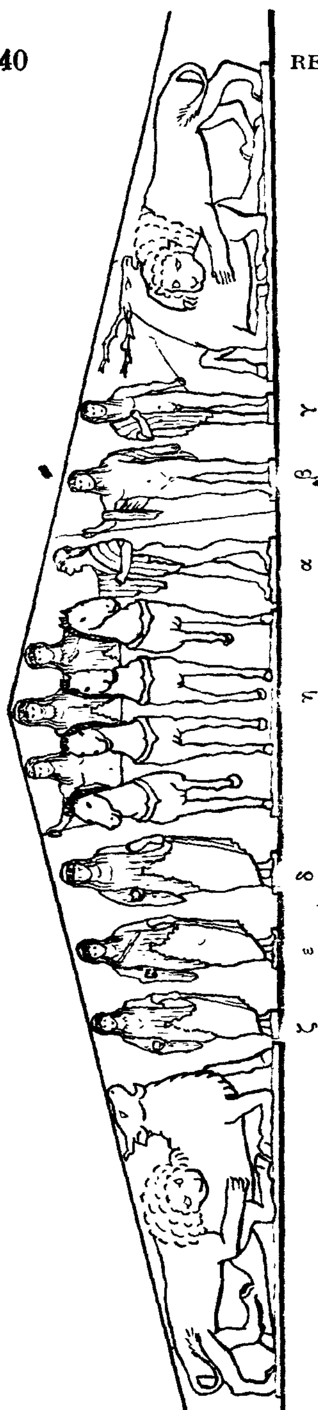
mage d'attribuer le bras 4823 à l'Apollon du char plutôt qu'au couros de profil α. La répartition de la note précédente ne tolère au reste que ces deux variantes, 4872 et 4823).

1. De ζ seule aucun fragment ne subsiste pour la partie inférieure, mais l'échelle, beaucoup plus faible que celle de η (et de 4872) empêche de mettre la statue en char.

2. Cf. 4872, et la Niké d'acrotère; en outre, la comparaison de β et δ montre, à échelle égale, le couros plus trapu, la coré plus élancée: les épaules mêmes pouvaient n'être pas exactement au même niveau.

3. Mais ce sont là chiffres extrêmes, les différences d'échelle n'étant pas telles qu'il faille par exemple admettre 10 centimètres d'écart entre chaque statue voisine; il serait d'ailleurs téméraire de préciser au centimètre les hauteurs originales des statues, trop mutilées; pour les plus intactes, on pourrait admettre : β, 1 m. 80 ; δ, 1 m. 85; ε, 1 m. 70; avec un jeu possible d'environ 5 centimètres en plus, et autant en moins; toutefois les hauteurs proposées pour les corés par Homolle et Courby sont trop faibles.

4. Le profil exige une extension moindre que la face; on atteint à peu près 0,60 en associant le torse 4822 et le bras 4823 bien horizontal; mais ce bras s'inclinait un peu, d'après les plis de la draperie (cf. Homolle, *l. l.*, p. 492-3); on a donc le jeu nécessaire pour éviter la compression excessive du couros contre le quadrige.



le groupe lion et cerf, un intervalle d'environ 1 m. 50[1], où trouveraient place deux statues occupant chacune 75 centimètres; mais il faut respecter la gradation qui fait croître la largeur des statues de face en même temps que leurs hauteurs (cf. corés δ et ε) ; on devra donc diviser l'étendue vacante en deux parties inégales, la plus proche du groupe lion et cerf de 0 m. 70 environ, l'autre de 0 m. 80. Pour la même raison, on divisera l'espace de gauche (entre quadrige et groupe lion-taureau, env. 2 m. 25 [2]) en trois parties inégales, de 0 m. 65, 0 m. 75 et 0 m. 85 environ. Chacun des emplacements ainsi déterminés étant destiné à une statue, on peut, avant même de répartir les statues, trouver par un calcul facile la hauteur du rampant au-dessus de chaque tête (à la verticale médiane de chaque emplacement); on a (en chiffres ronds) à droite : au-dessus de α, 2 mètres; puis 1 m. 85; puis 1 m. 65; à gauche, premier emplacement près du quadrige : 1 m. 95; puis 1 m. 75; puis 1 m. 60[3]. Il suffit maintenant de prendre

1. Lion et cerf 6 m. 45, un demi-quadrige 0,85, couros α 0,60; ensemble 7,90, à défalquer d'un demi-tympan (9 m. 43, en partant de la base 18,86) : soit 1 m. 53.

2. Lion et taureau 6 m. 30, demi-quadrige 0 m. 85; ensemble 7 m. 15 à défalquer du demi-tympan, soit 2 m. 28.

3. Ces chiffres confirment que, malgré

nos statues, une à une, par ordre de taille, pour les loger successivement sous le rampant, la plus grande venant là où il est le plus élevé, puis la suivante à l'emplacement le plus haut qui soit alors inoccupé, et ainsi de suite jusqu'à la statue la plus petite et au point du rampant le plus bas. On aura, de la sorte, situé les *trois couroi à droite du quadrige*, les *trois corés à gauche* (cf. le croquis ci-contre [1]).

Cette solution ne laisse pas, tout d'abord, de surprendre. Mais elle répond à merveille à toutes les nécessités [2]; toutes les places sont occupées avec exactitude, sans compressions comme sans excessifs battements [3]; seules, et sans arrière-

des identités d'échelle, aucune statue n'était exactement de même hauteur qu'une autre.

1. Il est aisé de voir tout ce qu'il doit à la planche VII de Courby. On peut, si l'on veut, serrer davantage les corés d'une part, les couroi de l'autre, pour dégager *nettement* quadrige et combats d'animaux : ce qui accuserait le rythme « ternaire » des groupements de personnages (3 dieux en char, très rapprochés — 3 corés à gauche — 3 couroi à droite — donc 3 groupes de 3 figures).

2. Il semble aussi que seule elle puisse rendre compte d'apparentes anomalies. Exemple : les 3 couroi avançaient la jambe droite (α : le fragment 4831 montre la jambe gauche bien fléchie en arrière; β et γ : cuisse et genou gauches sont nettement portants) tandis que chez les corés la jambe gauche est en avant; petite différenciation intempestive si corés et couroi sont côte à côte, très normale au contraire avec notre mise en place : les corés se conforment à l'habitude archaïque, mais le couros de profil était contraint d'avancer la jambe droite, sans quoi elle fût restée cachée; les deux couroi qui lui font suite sont tout naturellement « construits » comme lui, et cette fois on est autorisé à reconnaître que c'est bien aussi pour faire «pendant» inverse aux jambes avancées des corés. Par ailleurs aucune combinaison ne tient aussi rigoureusement compte des hauteurs, légèrement variables, des statues (à noter que, les têtes des corés n'étant pas dans l'axe médian de leur largeur totale, mais un peu à droite de cet axe du fait de l'inflexion du bras gauche, les hauteurs du rampant gauche ci-dessus données pourraient être, très modérément, réduites; cf. aussi la note précédente).

3. Si l'identification nouvelle de quelque pièce de geison horizontal venait à prouver que les plinthes des statues s'enfonçaient dans des encastrements, il faudrait, reprenant la mesure de base 19 m. 36, accorder 4-5 centimètres de plus à chaque intervalle entre figures (ou moins, en rapprochant un peu du centre les groupes angulaires), ou revenir simplement à la solution Courby (les différences de hauteur des statues, peu sensibles de loin, n'infirment point à elles seules cette solution). S'il était démontré, au contraire, que le geison horizontal ne portait pas d'encastrements, notre mise en place nouvelle apparaîtrait seule possible

pensée quelconque, des données matérielles ont été mises en œuvre pour situer les statues; de celles-ci, nulle dont on ne puisse à bon droit (car les fragments sont là) justifier l'existence, les dimensions, l'attitude. D'ailleurs le dispositif n'a rien de choquant, au contraire : le cortège féminin et le cortège masculin étant bien séparés (on voudrait dire : en deux demi-chœurs, accompagnant les maîtres Apollon et Artémis [1]), la composition paraît plus rigoureuse et claire qu'avec le mélange corés et couroi côte à côte; l'équilibre en est aisé sans asservissement à une stricte symétrie, l'ordonnance logique avant tout : ce qui n'est point sans convenir aux tendances, au caractère de l'art grec [2] du VIe siècle finissant.

P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE.

1. Rien, certes, n'empêche de situer Apollon au milieu du char, entre Artémis et Lêto (cf. Courby, *l. l.*, pl. VII); pourtant, si Lêto devient figure centrale (cf. p. e. groupe praxitélien de Mantinée? Pausanias, VIII, 9, 1), Apollon à sa droite sera plus directement en relation avec le cortège féminin — Moires ou Charites — et Artémis à sa gauche avec le cortège masculin — chasseur, ou athlètes (comme l'Artémis φιλόμειραξ d'Élis), voire Courètes (comme l'Artémis éphésienne).

2. On doit, pour notre fronton, préciser : de l'art *attique*. Poulsen hésite sur ce point (*l. l.*, p. 70; il semble aussi exagérer certaines différences de travail et de style entre les figures), mais comment n'appeler point attiques des corés qui sont bien les sœurs de celle d'Anténor? Cf. l'article cité d'Homolle, dont l'analyse technique et stylistique me paraît toujours valable : comme il arrive souvent à Delphes, on en revient, ici encore, après un long détour de trente ans, à ces « impressions » premières, à ces conclusions données comme « provisoires », mais qui ont tous les droits à rester définitives.

LES ARMES GAULOISES

FIGURÉES SUR

LES MONUMENTS GRECS, ÉTRUSQUES ET ROMAINS

(Suite et fin.)

VI

Le Casque.

Les Gaulois, comme la plupart des peuples barbares, ne faisaient point, semble-t-il, un usage habituel du casque, et, parmi les armes très nombreuses que nous ont livrées leurs sépultures ou le hasard des fouilles, on remarque la rareté des exemplaires de cette pièce d'armure[1]. Il ne faut donc point nous attendre à trouver beaucoup de figurations grecques du casque gaulois. Ces figurations sont même plus

1. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155; Dottin, *Manuel celtique*, p. 290. Ce trait ne constitue cependant pas « un caractère distinctif de l'armement gaulois » (Déchelette, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 255; cf. Laurent et Dugas in *Rev. des études anc.*, 1907, p. 61, n. 10), car les Bretons, les Germains, les Daces, les Perses, et, d'une façon générale, les Barbares n'ont qu'exceptionnellement employé le casque. — En Gaule, l'emploi semble en être devenu sensiblement plus fréquent aux derniers temps de l'indépendance. On ne saurait, toutefois, suivre H. d'Arbois de Jubainville quand il restreint à cette période l'usage du casque chez les Gaulois (in *Rev. celtique*, 1909, p. 94). Le fait, invoqué par ce savant, que le casque apparaît seulement dans les passages les plus récents de l'épopée irlandaise, ne vaut que pour l'archéologie de l'Irlande et corrobore les conclusions que l'on peut tirer de l'absence de tout casque celtique dans les trouvailles faites dans ce pays. Mais les monuments figurés s'accordent avec les témoignages de l'archéologie celtique pour établir qu'il en est tout autrement pour les Gaulois. Les casques de Berru, sans parler de ceux de Montefortino, sont de trois ou quatre siècles antérieurs à Vercingétorix, ceux de Bernières d'Ailly le sont de huit ou dix siècles.

nombreuses qu'on n'eût pu l'espérer. Sur dix ou douze statues de Gaulois qu'on peut, avec certitude ou vraisemblance, rapporter aux ex-voto d'Attale, deux portent le casque : le Gaulois casqué de Florence et le Gaulois de Délos. Si l'on y joint une gemme, une ou deux statuettes de terre cuite, une ou deux stèles d'Alexandrie, et peut-être la fresque de Délos, on aura, sauf erreur, un catalogue complet des Gaulois casqués — indépendants ou mercenaires — figurés par les Grecs [1]. On trouve encore des casques celtiques sur les trophées de Pergame, sur ceux de Milet et sur la peinture d'Herculanum.

Le nombre total de ces casques est assez restreint, mais ils présentent une grande variété de formes, où l'on peut distinguer six types principaux : ogival, en cloche, italo-celtique, macédonien, attique, à visière figurée. Quelques-uns portent des appendices intéressants, que nous étudierons séparément.

CASQUE OGIVAL. — Les trophées de Pergame présentent, sous deux formes un peu différentes, un casque ogival, sans autre rebord qu'un cordon, dont le sommet est surmonté d'un fort bouton diversement travaillé (fig. 90 à 92).

Deux exemplaires représentent la première forme (fig. 90 et 91). Ils sont dépourvus de paragnathides; le timbre, à la base, en est orné d'un cordon en relief dessinant le contour d'un frontal à volutes; sur l'un des exemplaires le milieu du frontal est décoré d'un gorgoneion. La seconde forme est celle d'un seul exemplaire, d'un aspect lourd et primitif (fig. 92); elle est dépourvue de frontal, mais comporte des paragnathides fixes assez grossièrement rivées au timbre. Le casque ogival est, ou semble être figuré sur deux autres

1. Une statuette de bronze, trouvée, dit-on, à Rome, aujourd'hui au Musée de Berlin, figure un Gaulois nu coiffé d'un casque à cornes (S. Reinach, RS, IV, 114, 2). On l'attribue à l'art grec du IIIe siècle (cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1589); mais cette attribution me paraît incertaine et il semble préférable de ranger cette statuette parmi les petits bronzes gréco-romains que nous étudierons avec les œuvres romaines.

de nos monuments. Sur la fresque de Délos un guerrier gaulois terrassé par un Grec porte une coiffure presque conique (fig. 93), dont on ne saurait rigoureusement affirmer si c'est un bonnet [1] ou un casque; cette seconde interprétation est recommandée par le fait que cette coiffure est figurée en jaune comme le casque, la cuirasse et le bouclier (de bronze, évidemment) portés par le Grec. Sur l'une des stèles d'Alexandrie, un mercenaire galate est coiffé d'un casque de type voisin (fig. 94), dont le bouton culminal, de forme conique, est creux et supporte une crinière en fusée [2]. L'état de dégradation des peintures ne permet pas de dire si ces casques sont ou non munis de paragnathides.

Le casque ogival n'a rien, en soi, de bien caractéristique, car on le trouve, à diverses époques, dans presque tous les pays. Il apparaît de très bonne heure, en Chaldée [3], chez les Hittites [4], en Assyrie [5], en Grèce [6], d'où il disparaît, semble-t-il, à l'époque classique. Abondant en Italie centrale [7] et en Italie méridionale [8], il est également employé en Cisalpine [9], en Germanie (fig. 95) [10], et, aux Iᵉʳ et IIᵉ siècles de notre ère, par les Daces et les Sarmates [11]. En Gaule propre on n'en saurait, sauf erreur, citer d'exemplaires réels, car s'il a pu influer sur la genèse des casques du type de Berru, dont on

1. Comme le pense Ad. Reinach, *Mort de Brennus*, p. 183.
2. Trop peu distincte pour être reproduite ici.
3. Il faut vraisemblablement reconnaître un casque métallique (peut-être bivalve) dans la coiffure ogivale, à crête et à cornes, que porte le roi Naram-Sin sur la stèle du Louvre (Contenau, *la Civil. assyro-babylonienne*, p. 86 et fig. 9).
4. Relief de Boghaz-Keui, *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 280; etc.
5. Casques en bronze et en fer, Brit. Museum : Demmin, *Guide de l'amateur d'armes*, p. 113, fig. 25 et 26.
6. Statuette : Saglio, *Dict.*, fig. 3436.
7. Casques de Corneto : Helbig, *Attr. des Saliens*, p. 236.
8. Casques apuliens en bronze: Saglio, *Dict.*, fig. 3462; etc.; — imitations en terre cuite: *Gaz. Archéol.*, 1881, p. 99; — vases peints: S. Reinach, RV, III, 361, etc.
9. Casque de Molinazzo (Latène I) : Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 281.
10. Casques de Selsdorf (Mecklembourg) : Saglio, *Dict.*, fig. 3461; de Beitsch (Brandebourg) : V. Hellwald, *Kulturgeschichte*, I, p. 169 (ici p. 47, fig. 95).
11. Colonnes Trajane et Aurélienne.

l'a parfois rapproché [1], l'origine de ceux-ci paraît différente [2]. Mais nous le trouverons figuré sur l'arc de Carpentras [3], dont l'autorité archéologique paraît très sérieuse.

En somme, si, en présence d'un exemplaire de provenance inconnue, il est fort malaisé de parvenir à une détermination, il n'en est pas ainsi pour ce qui concerne les casques de Pergame. Le type ogival, à l'époque classique, n'est guère employé que par des Barbares, et il est peu probable que les exemplaires de nos trophées appartiennent à l'équipement des Pergaméniens. Même si l'on fait abstraction des figurations de Délos et d'Alexandrie, on peut croire que ce sont là des casques celtiques. La présence sur l'un d'eux du *gorgoneion* hellénique, que nous avons déjà rencontré sur le *thyréos* du Gaulois mourant de Florence, ne soulève aucune difficulté contre cette attribution, et témoigne seulement de cette influence grecque qui se manifeste par plus d'un détail dans l'armement des Galates.

Type illyrien à disques. — Le casque ogival (ou hémisphérique) de Corneto a donné naissance à une variante fort intéressante, bien connue d'ailleurs [4], qui semble avoir été créée par des hommes peu habiles à emboutir un casque. Dans ce type le casque est constitué par un treillis de baguettes de bois partiellement revêtu de disques de bronze bombés, dont les intervalles sont occupés par un semis de clous de bronze; un disque traversé par une longue tige de fer renforce le sommet et constitue le cimier [5]. Les quelques exemplaires connus de ce casque curieux ont tous été trouvés en Carniole, mais il est figuré sur une situle de la Certosa, comme on l'a remarqué depuis longtemps (fig. 97) [6].

On a pensé le reconnaître également sur la tête d'un mer-

1. S. Reinach, *les Gaulois*, p. 36; Déchelette, *Manuel*, II, p. 1165.
2. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1162 sq., fig. 490.
3. Espérandieu, *Recueil général*, I, p. 180; cf. Paul Couissin, *Armes figurées... de la Gaule méridionale*, in *Rev. archéol.*, 1923, II, p. 73, fig. 15, 4.
4. Cf. S. Reinach in Saglio, *Dict.*, s. v. *Galea*.
5. *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1884, p. 167 sqq. et p. 466.
6. Lindenschmit, AHV, IV, 6, 1, fig. 5 et 6; cf. Helbig, *l'Épopée homérique*, p. 390 sqq.

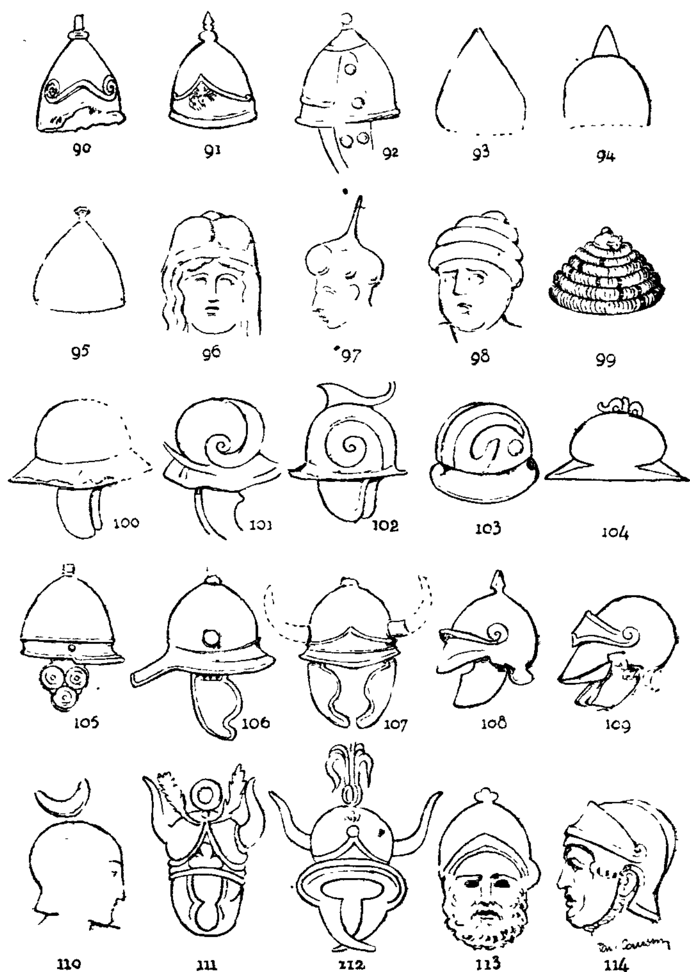


Fig. 90 à 114. — CASQUES. — 90 à 92. Pergame. — 93. Fresque de Délos. — 94. Stèle d'Alexandrie. — 95. Beitsch, Brandebourg (bronze). — 96. Statuette de Rome ; Berlin. — 97. Situle de la Certosa. — 98. Statuette de Pergame. — 99. Ascheraden, Livonie (bronze). — 100 et 101. Pergame. — 102. Milet. — 103. Samnium (bronze). — 104. Monnaie gauloise d'Andobru. — 105. Montefortino (bronze). — 106 et 107. Gaulois de Délos (*restitution*). — 108 et 109. Pergame. — 110. Gemme alexandrine. — 111 et 112. Peinture d'Herculanum. — 113. Pergame. — 114. Gaulois casqué de Naples (la moitié supérieure du casque est moderne).

cenaire gaulois figuré par une des statuettes d'argile de Berlin (fig. 96) [1], et cette intéressante conjecture ne manque pas de vraisemblance.

Type livonien à bourrelets. — Une autre statuette de terre cuite de Berlin représente un Gaulois presque nu, étendu mort sur son bouclier [2]. Ce guerrier porte une coiffure assez étrange, que l'on retrouve sur plusieurs monuments crétois et mycéniens [3], formée de trois bourrelets superposés et couronnée par une sorte de bossette hémisphérique (fig. 98). Il est possible que ce ne soit là qu'une coiffure de cuir ou d'étoffe [4], peut-être une sorte de turban. On peut, cependant, le rapprocher d'un exemplaire assez curieux de casque ogival, trouvé dans une sépulture à Ascheraden (Livonie) [5]; cet exemplaire, est, lui aussi, formé de bourrelets, au nombre de six, dont chacun est constitué par une spirale de bronze (fig. 99).

Casque hémisphérique a rebord circulaire. — Un autre type archaïque est figuré par les trophées de Pergame, qui en présentent deux exemplaires (fig. 100 et 101). C'est un casque à timbre hémisphérique un peu surélevé, parfois étranglé à la base (fig. 101, 103 et 104), muni d'un rebord circulaire le plus souvent oblique, à largeur constante. Ce type peut être dit en cloche, son profil se rapprochant souvent de celui de cet objet. L'un des exemplaires de Pergame est orné sur le timbre d'un cordon saillant qui dessine un frontal et se termine en volutes. Nous avons déjà rencontré ce décor sur les casques ogivaux (fig. 90 et 91). Les paragnathides sont assez larges et du type courant en Grèce et à Rome.

Les trophées de Milet figurent à plusieurs exemplaires

1. Furtwaengler in *Arch. Anzeiger*, 1893, p. 94, n. 8; cf. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, p. 144.

2. S. Reinach, *les Gaulois*, fig. 20.

3. Cf. Ad. Reinach in *Rev. d'hist. des religions*, 1910, p. 233, fig. 30; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VI, fig. 355, 365, etc.

4. Les Étrusques du VIIIe siècle avaient peut-être encore des coiffures de guerre à bourrelets de cuir : cf. Helbig, *Attributs des Saliens*, p. 240 et fig. 15 à 18.

5. Au British Museum : Kemble, *Horae ferales*, pl. XII, 8.

un seul type de casque (fig. 102), qui est en cloche, mais le rebord en est presque horizontal; les paragnathides sont d'un type archaïque et peut-être fixes. Le timbre est orné, de chaque côté, d'une large spirale et surmonté d'un cimier de forme assez bizarre.

Le casque en cloche est un type fort ancien. Originaire, semble-t-il, de l'Italie centrale [1], il s'est répandu dans le Bolonais [2] et en Illyrie [3]. Les exemplaires réels les plus récents qu'on en connaisse, ceux de Carniole, ne paraissent pas postérieurs au début de la première période de Latène, mais les monuments figurés nous apprennent qu'il resta longtemps en usage en Étrurie et persista, dans l'armée romaine, jusqu'à la fin de la République [4]. Il en fut de même en Gaule et nous retrouverons ce casque non seulement sur les trophées romains d'armes celtiques, mais aussi « sur un statère de Vercingétorix, sur des pièces de Roveca, de Criciru, d'Andobru (fig. 104), de Matugenos [5] », des Lemovices [6] et plusieurs autres monnaies gauloises.

Ce type est donc italo-celtique et, semble-t-il, exclusivement. C'est, par conséquent, comme casque gaulois qu'il figure sur nos trophées.

Que faut-il penser des spirales qui décorent l'un des exemplaires de Pergame et surtout de Milet? Un casque de ce type, trouvé dans le Samnium (fig. 103), porte, lui aussi, des ornements spiraloïdes en relief, où l'on a vu, non sans vraisemblance, la figuration de cornes [7]. Peut-être la spirale des exemplaires de nos trophées est-elle également en rapport avec le culte des cornes [8] : ce ne sont point cependant des

1. Cf. Montelius, *Civil. primitive*, B, pl. 146, 3 et 5; pl. 185, 2; pl. 195, 3; pl. 196, 10.
2. Il figure abondamment sur les situles de cette région : Bertrand-Reinach, *les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, fig. 67, 68, 69, 71.
3. Lindenschmit, AHV, IV, p. 61.
4. Paul Couissin, *Armes romaines*, § 169.
5. A. Blanchet, *Monnaies gauloises*, I, p. 159 et fig. 10.
6. *Ibid.*, fig. 168.
7. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1139, n. 1.
8. Typologiquement elles peuvent dériver du frontal à volutes des casques

cornes véritables ni même, sans doute, leur figuration [1], car nous retrouverons, sur les monuments romains, la même spirale décorant des casques à cornes [2].

Le cimier du casque de Milet est tout à fait exceptionnel, pour ne pas dire unique [3], mais il n'y a, semble-t-il, aucune raison de le considérer comme une corne [4].

Casque italo-celtique. — Le casque du Gaulois de Délos (fig. 106 et 107 [5]) présente un timbre légèrement ogival, muni d'un frontal; il est pourvu d'un rebord circulaire, un peu plus large par devant et développé en un grand couvre-nuque presque horizontal; les paragnathides sont fortes et du type italo-grec. Au-dessus des oreilles, à la base du timbre, il portait des cornes dont il ne subsiste que de faibles restes. Au sommet se voit un fragment d'une tige qui se terminait vraisemblablement par un bouton.

Si l'on fait abstraction des cornes, ce casque est tout à fait voisin du type italo-celtique de Latène I, représenté surtout par la belle série de Montefortino (fig. 105), mais dont beaucoup d'exemplaires ont été trouvés en Italie, en Gaule, en Ibérie, en Germanie et en Carniole [6]. Il en diffère seule-

grecs ou des volutes qui en décorent assez souvent le timbre, mais la constatation de cette origine n'exclurait nullement la signification religieuse ou apotropique qu'on leur attribue.

1. Cf. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, p. 67, n. 2.

2. Winnefeld a paru fort surpris (*Milet*, p. 86) de la présence de cette large spirale et du sens de son enroulement, et a beaucoup peiné pour en trouver un exemple sur une terre cuite du Louvre. Les exemples ne sont pas rares cependant, ni de cette spirale ni de ce sens d'enroulement, notamment sur les monuments romains. On en peut citer de presque contemporains des trophées de Milet, sur les stèles de Sidon (cf. *Rev. biblique*, oct. 1904, pl. II et III, 1 = S. Reinach, RPGR, p. 269, n°s 7 et 4).

3. Je n'en connais qu'un autre exemple, figuré par Rich, *Dict.*, s. v. *Corniculum*, « d'après un bas-relief » (sans autre référence).

4. Ad. Reinach, *loc. cit.*; cf. Rich, *loc. cit.*

5. Ces figures, exécutées d'après le moulage du Musée de Saint-Germain, représentent le casque *restitué*, c'est-à-dire avec restauration des parties mutilées et remise en place des paragnathides; mais cette restitution, sauf pour la forme du bouton et celle des cornes, ne comporte aucune part d'hypothèse.

6. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1162, n. 2.

ment[1] par un rebord et un couvre-nuque sensiblement plus développé. Mais outre que les exemplaires réels présentent entre eux, bien qu'appartenant à la même série, des différences plus importantes[2], l'altération du type dans le casque de Délos peut être due à sa date, notablement plus récente[3], et surtout, sans doute, à l'influence de types étrangers et notamment du type macédonien. En tout cas, et malgré ces altérations, il peut évidemment se classer dans la série italo-celtique. Les cornes seront étudiées plus loin.

Casque macédonien. — Un type voisin du casque italo-celtique, mais d'origine probablement différente[4], est le casque macédonien. Ce type, caractérisé par un rebord circulaire de largeur inégale, qui « se découpe en segments à la façon d'un pétase[5] », se présente sous deux formes : tantôt la direction du rebord fait avec celle du timbre un angle notable, tantôt le couvre-nuque est vertical et l'avance prolonge exactement le timbre, ce qui donne au casque entier un profil très voisin de celui du casque corinthien.

Sous cette seconde forme il est représenté par quelques exemplaires sur les trophées de Pergame (fig. 108 et 109). Ils sont tous décorés d'un frontal à volutes.

Le type macédonien ne semble pas connu avant l'époque d'Alexandre; mais à partir de cette époque il est fréquent sur les monuments grecs : on le rencontre, sous l'une ou sous

1. L'exemplaire de Montefortino représenté ici fig. 105 a des paragnathides triangulaires, mais cette forme est exceptionnelle : presque tous les exemplaires du casque italo-celtique, comme ceux de ses dérivés romains, ont des paragnathides analogues à celles du casque de Délos.

2. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 490.

3. Les casques romains du type de Haguenau, dérivé, lui aussi, du type italo-celtique, présentent également un énorme développement du couvre-nuque. Cf. Paul Couissin, *op. cit.*, § 171.

4. Le casque italo-celtique semble issu du casque italique en ogive. Le casque macédonien est probablement, à l'origine, une réalisation métallique du pétase. Il paraît sans rapport avec la *causia* (cf. Perdrizet, *Stèles de Sidon*, p. 241), dont on l'a rapproché (Ad. Reinach in *Bull. de corr. hell.*, 1910, p. 457).

5. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 288. Mais il n'est pas probable que le rebord de ce casque ait pour principal objet de garantir du « soleil méridional » (Perdrizet, *loc. cit.*, p. 241).

l'autre forme, sur la mosaïque de Pompéi, le sarcophage dit d'Alexandre, la Gigantomachie et la frise de Télèphe à Pergame, les stèles de Sidon, le monument de Paul-Émile à Delphes et quelques autres monuments. Il est donc assez probable que certains au moins des exemplaires de la balustrade de Pergame y sont figurés comme armes grecques.

Cependant, et bien que, par ailleurs, on ne puisse citer de ce type aucun exemplaire certainement celtique [1], la présence sur l'un de ceux de Pergame d'un bouton conique (fig. 108), qui ne paraît pas grec, mais rappelle celui des casques gaulois déjà étudiés (fig. 90 à 92, 105 et 106), paraît engager à considérer cet exemplaire comme gaulois. Si cette conjecture est exacte, nous avons ici un nouvel et intéressant témoignage de l'influence hellénique sur l'armement des Galates.

Casque phrygien. — Une variante du type macédonien est représentée, sur les trophées de Pergame, par un exemplaire appartenant à la série des casques dits phrygiens [2]. Cet exemplaire, d'ailleurs bien connu [3], présente de la façon la plus caractéristique la disposition à laquelle ces casques doivent leur nom; le timbre lui-même s'effile au sommet et se recourbe en crochet vers l'avant : c'est le type phrygien proprement dit [4].

On n'en connaît, sauf erreur, qu'un exemplaire réel [5]; et les exemplaires figurés sont relativement rares. On peut citer des bas-reliefs assyriens de Khorsabad, quelques vases attiques du ve siècle, la stèle d'Aristonautès, le sarcophage d'Alexandre; en Italie il se rencontre sur plusieurs bas-

1. Nous en reparlerons à propos des monuments romains.

2. Sur le casque phrygien, cf. S. Reinach, *les Gaulois*, p. 49, et, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Galea*, p. 1445, col. 2.

3. S. Reinach in Saglio, *loc. cit.*, fig. 3459.

4. Il se distingue du type, beaucoup plus fréquent, qu'on peut appeler pseudo-phrygien, dans lequel la même silhouette est obtenue par l'addition à un timbre hémisphérique d'un cimier de profil approprié; à ce type appartient le casque actuel de notre garde républicaine à cheval.

5. Trouvé en Crimée : Kondakof-Tolstoï-Reinach, *Antiq. de la Russie*, p. 48, fig. 55 (cité par S. Reinach, *loc. cit.*),

reliefs étrusques, surtout des urnes et sarcophages, et sur quelques monuments romains, notamment le sarcophage Ammendola et l'arc de Septime Sévère. Mais jamais, semble-t-il, on ne le voit figuré comme certainement celtique [1]. C'est donc probablement comme arme grecque qu'il est sculpté sur les trophées de Pergame [2].

Casque attique. — Le casque attique, l'une des formes les plus élégantes qu'ait jamais créées l'art de l'armurier, ne semble pas avoir survécu longtemps à l'indépendance des cités grecques. Déjà en décadence à la fin du v[e] siècle, on ne le rencontre plus qu'exceptionnellement à partir du iv[e], époque à laquelle il est, en Grèce du moins [3], supplanté par les types à avance. Il est donc assez remarquable que ce casque, alors démodé, ait été figuré par des artistes grecs sur la tête de guerriers gaulois. On le voit en effet sur la gemme déjà plusieurs fois citée (fig. 110) et sur le Gaulois casqué de Naples (fig. 114) [4], peut-être aussi sur le trophée d'Herculanum (fig. 111). Sur ces trois exemples, d'ailleurs, on constate la présence d'additions barbares, celles du croissant, des cornes, de la rouelle et, sans doute, celle du frontal à volutes, singulièrement large.

Ces figurations donnent à penser que les Galates portaient alors des casques d'origine et, probablement, de fabrication hellénique, mis au rebut par les Grecs et par eux revendus aux Barbares, et que ceux-ci y ajoutaient les appendices particuliers que leur dictaient leur goût et, plus encore, leurs croyances [5].

1. Un guerrier figuré par une statuette étrusque (S. Reinach, RS, IV, 114, 5) et coiffé de ce casque a été considéré comme Gaulois, mais très probablement à tort. Cf. S. Reinach, *Rev. crit.*, 1898, II, p. 91.

2. Sous la réserve, naturellement, que *toutes* ces armes peuvent avoir été adoptées par les Galates.

3. Il resta longtemps en usage en Italie, surtout méridionale; le souvenir ne s'en perdit pas et le type attique inspira les créateurs du type romain de Weisenau. Cf. Paul Couissin, *op. cit.*, § 172.

4. Il est possible que cette tête n'appartienne pas à la statue (cf. S. Reinach, *les Gaulois*, p. 14), mais elle paraît bien être celle d'un Gaulois.

5. On trouve de même quelques exemplaires du casque italo-celtique

Casque a visage. — Les trophées de Pergame figurent un exemplaire de l'intéressante série des casques à visage. Le timbre en est ogival, surmonté d'un bouton trilobé, muni d'un frontal et d'oreillères; ce dernier détail dénote une influence du type macédonien. Le masque représente les traits d'un homme barbu (fig. 113).

Aucun document ne donne à penser que les Grecs aient jamais utilisé de casque de ce type : les casques à visière des type béotien et corinthien, même les heaumes comme ceux du Musée de Naples [1], appartiennent à des séries différentes et ne donnent jamais le modelé du visage. Des casques à traits modelés sont, en revanche, attribués aux Celtibères par les deniers de P. Carisius [2], aux Gaulois par un sarcophage de Palerme [3]. D'exemplaires réels, il n'en existe, sauf erreur, que de romains [4].

Il est assez probable, par conséquent, que le casque de Pergame était une arme celtique [5]; mais, si la figuration en est exacte, la main qui en modela le visage devait être grecque.

Appendices du casque : cornes, rouelle, croissant. — Les appendices de ces casques ne sont guère variés. Nous en avons mentionné la plupart. Il suffira donc de les énumérer rapidement.

Plusieurs sont dépourvus de tout appendice : tels les casques en cloche, les casques des statuettes de Berlin, celui de la fresque de Délos (ogival).

Celui du Gaulois de Délos et plusieurs de ceux de Pergame, de types divers, sont sommés d'un bouton de forme variable, appendice plutôt celtique que grec.

qui, finement travaillés, ont reçu de leurs possesseurs gaulois de grossiers appendices destinés à supporter des panaches supplémentaires; cf. Lindenschmit, AHV, IV, pl. 55; Montelius, *Civil. prim.*, B, pl. 154, 2.

1. Lindenschmit, AHV, III, 2, n°s 7 et 8.
2. Babelon, *Monn. de la rép. rom.*, I, p. 320.
3. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, pl. II a.
4. Cf. Paul Couissin, *op. cit.*, § 206 sqq.
5. Telle est l'opinion de Droysen, in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1280

Les casques de Milet portent l'étrange cimier que nous avons signalé, sans autre exemple certain.

Enfin plusieurs exemplaires de Pergame sont ornés d'une crinière qui, jaillissant du sommet du casque, retombe soit en un, soit en deux flots. C'est le type de panache couramment employé en Grèce à l'époque macédonienne; on le voit également sur les stèles de Sidon, mais à Sidon comme à Pergame il décore toujours des casques de type macédonien. Il est cependant probable que les Galates l'adoptèrent et sur l'une des stèles d'Alexandrie on le voit au casque ogival de l'un des mercenaires.

Les appendices les plus intéressants sont les cornes, le croissant et la rouelle. Ces ornements, assurément ne sont pas, tant s'en faut, exclusivement celtiques[1]; mais au IIIe siècle avant notre ère, dans le monde méditerranéen, les Gaulois étaient sans doute les seuls à les employer encore. Nos monuments grecs ne figurent qu'un très petit nombre d'exemplaires de casques ainsi décorés :

1. — Gaulois de Délos. Son casque était certainement orné d'une paire de cornes[2], insérées presque horizontalement à la base du timbre aux deux extrémités de l'axe transversal (fig. 106 et 107). Les faibles restes qui en subsistent ne permettent pas cependant de dire avec certitude quelle en était la forme; on peut conjecturer qu'elles pointaient en haut et en avant comme la plupart de celles figurées par d'autres monuments.

2 et 3. — Trophée d'Herculanum. Chacun des deux casques, dont l'un semble de type attique, l'autre du type en cloche, porte une paire de cornes et, au sommet, un anneau assez

1. M. S. Reinach, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Galea*, XIX, a donné un excellent résumé de l'histoire du casque à cornes dans l'antiquité, avec une liste des principaux exemplaires réels et figurés: cette liste a été reproduite avec quelques additions par la comtesse Lovatelli in *Bull. della Comm. archeol.*, 1900, p. 244 sqq. Nous y reviendrons plus loin lors de l'étude des monuments romains. En somme, il n'est guère de peuple qui n'ait connu le casque à cornes.

2. Cf. S. Reinach in *Bull. de corr. hell.*, 1889, pl. II. L'existence de ces cornes n'est pas « douteuse », quoi qu'on en ait dit (R. Laurent et Ch. Dugas in *Rev. des études anc.*, 1907, p. 60).

grand où l'on doit, semble-t-il, reconnaître une rouelle (fig. 111 et 112)[1]. La décoration de ces casques est complétée dans l'un par un panache fixé sur la rouelle, dans l'autre par une paire de grandes pennes à l'italique.

4. — Stèle d'Alexandrie nº 3. Cet exemple est douteux. Le Galate représenté[2] porte une coiffure, munie, semble-t-il, de deux appendices obliques. L'état de dégradation de la peinture ne permet pas de préciser davantage et l'on peut hésiter, dans l'interprétation, entre un casque à cornes et une peau de bête avec cornes ou oreilles[3]; la première conjecture paraît cependant plus vraisemblable.

A ces quatre figurations du casque celtique à cornes, les seules que fournissent nos monuments grecs[4], on peut joindre celle, présentée par la gemme déjà citée, d'un casque surmonté d'un croissant (fig. 110).

Croissant, cornes et rouelle se retrouveront sur les casques gaulois des monuments romains, en bien plus grande abondance et surtout avec une plus riche variété. C'est donc en étudiant ces monuments que nous examinerons les différents problèmes relatifs à ces appendices et à leurs figurations. Constatons simplement, dès maintenant, qu'au IIIe siècle avant notre ère, ils étaient en usage chez les Gaulois d'Orient.

Conclusions relatives aux figurations du casque. — Si donc nous en croyons le témoignage des monuments figurés, les Galates, ou tout au moins leurs chefs, portaient

1. Nous reviendrons sur cette interprétation en étudiant les monuments romains.

2. Ad. Reinach, *Galates*, fig. 2. Cette peinture est trop peu distincte pour être interprétée par un dessin au trait.

3. Cf. Ad. Reinach, *loc. laud.*

4. Sur deux statuettes du Musée de Berlin, l'une de Rome, l'autre de Caere (Bienkowski, *Darst., der Gallier*, fig. 156 et 157; mentionnées ci-dessus sous le nº 22) on a pensé reconnaître le casque à cornes (Winter, *Typenkatalog*, II, 384; Ad. Reinach, *Galates*, p. 49, n. 2). Mais avec Furtwaengler (*Arch. Anzeiger*, 1891, p. 120, n. 2) et Bienkowski (*op. laud.*, p. 144), je tiens pour très probable que, dans ces prétendues cornes, il faut voir, pour l'une des statuettes, les bossettes du casque illyrien mentionné plus haut, et, pour l'autre, des paragnathides relevées.

le casque. Sans doute certains de ces casques, ceux, par exemple, des types attique et surtout macédonien, ont dû n'être adoptés qu'au cours des expéditions en Grèce et en Asie; mais il n'en est pas ainsi de tous, ni même de la plupart. Les casques ogival, en cloche, illyrien, italo-celtique, sans parler de leurs appendices barbares, n'avaient jamais été usités en Grèce ou ne l'étaient plus depuis longtemps. En revanche ils étaient depuis longtemps employés en Occident, et c'est donc de là que les Gaulois les apportaient quand, au début du IIIe siècle, ils se jetèrent sur les pays helléniques.

Faut-il en croire ce témoignage? La question se pose, en effet, car si nous connaissons par quelques exemplaires les casques gaulois de Latène I, les sépultures et dépôts de Latène II n'en ont pas livré un seul exemplaire, et de cette absence on tire ordinairement des conclusions tout opposées à celles que nous inspirent les monuments figurés [1].

Mais, d'une part, il est bien peu vraisemblable que les artistes grecs aient figuré casqués les Galates si les Galates ne l'étaient point réellement, — et il l'est encore moins qu'ils aient *imaginé* pour ces casques des formes très différentes des formes grecques contemporaines; et quelle apparence, surtout, que ces formes imaginées se trouvent être justement celles des casques antérieurement employés en pays celtiques? Il est bien plus naturel de penser qu'ils copièrent, tout simplement, les casques gaulois qu'ils avaient sous les yeux, et qu'ils les copièrent avec cette fidélité que nous avons déjà reconnue, notamment dans leurs figurations de l'épée et du bouclier.

D'autre part, l'absence du casque dans les sépultures de Latène II ne prouve nullement que cette arme ait alors cessé d'être employée en Gaule, mais peut tout aussi bien être due au fait que les Gaulois auraient, pendant cette période, cessé de la déposer dans la tombe de leurs guerriers [2].

1. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1165.

2. Peut-être parce que leur richesse ayant alors commencé à décliner, les vivants ne se souciaient pas de se dépouiller, au profit des morts, d'une pièce d'armure coûteuse. C'est sans doute pour cette raison que, par une substi-

Cette conjecture paraît bien plus vraisemblable que la première. Non seulement, en effet, nous savons de façon certaine que le casque était en usage à Latène III, mais si l'on considère que les types de cette période dérivent évidemment de ceux de Latène I, on accordera que ce ne peut guère être que par l'intermédiaire de casques employés pendant la période de Latène II.

Mais ces casques, l'archéologie celtique, qui en ignorait l'existence, ne peut naturellement nous en révéler les formes [1]. L'étude des monuments grecs, en nous les fournissant, nous permet donc de combler une importante lacune, et leurs indications sont fort suggestives, car ils nous montrent qu'au début de Latène II les casques en usage chez les Gaulois étaient des types les plus divers, dont les uns, d'origine méditerranéenne, étaient alors abandonnés, parfois depuis longtemps, par leurs premiers inventeurs, et dont les autres avaient été récemment empruntés aux peuples grecs avec lesquels les Gaulois se trouvaient en contact [2].

tution dont les Gaulois ne s'avisèrent pas, dans les sépultures de l'Italie centrale et méridionale, le casque de bronze est, comme on sait, remplacé fréquemment par une imitation en argile.

1. Il y aurait lieu d'examiner s'il ne convient pas de rapporter à Latène II quelques exemplaires du type italo-celtique trouvés par hasard et en dehors des sépultures, que l'on considère ordinairement comme appartenant à Latène I.

2. Je n'ai point étudié, dans cet examen du casque, et je ne mentionne que pour mémoire un objet bizarre, figuré sur les trophées de Pergame (S. Reinach, RR, I, 214, 1), qui rappelle assez bien un béret d'étudiant; cet objet a été considéré comme une coiffure et attribué comme tel aux Gaulois, sous prétexte qu'elle est « sans exemple dans l'équipement du soldat grec » (Droysen in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1284; Courbaud, *le Bas-relief romain*, p. 333). Mais il ne serait pas moins malaisé d'en trouver des exemples dans l'équipement du guerrier gaulois, car le casque livonien (ici fig. 99) dont on l'a rapproché (S. Reinach, *Gaulois*, p. 36, n. 3) me paraît d'un type tout différent.

VII

La Cuirasse; Les Jambières et les Brassards.

La cuirasse. — Les Galates, dans l'art hellénistique, sont presque toujours figurés nus. Même quand ils sont vêtus [1], ils sont généralement dépourvus de cuirasse. Il y a cependant plusieurs exceptions : les statuettes de terre cuite du Louvre et de l'Antiquarium de Berlin, quelques stèles d'Alexandrie, sans parler de celles de Sidon, les deux statues de la villa Albani représentent des Gaulois cuirassés. Il est vrai que les personnages représentés par les statuettes et par les stèles, et peut-être aussi par les captifs Albani, sont des mercenaires, à l'équipement plus ou moins complètement hellénisé; mais les trophées de Milet, et surtout ceux de Pergame, figurent, parmi les cuirasses, quelques types qui ne sont pas grecs et ont toute l'apparence d'être celtiques. Il n'y a d'ailleurs pas à s'en étonner, car si les sépultures de Latène n'en ont que très exceptionnellement conservé des traces [2], le témoignage des auteurs anciens nous enseigne que la cuirasse, sans être d'usage courant, était cependant employée par les Gaulois [3]. Nous devons donc étudier ici cette pièce d'armure.

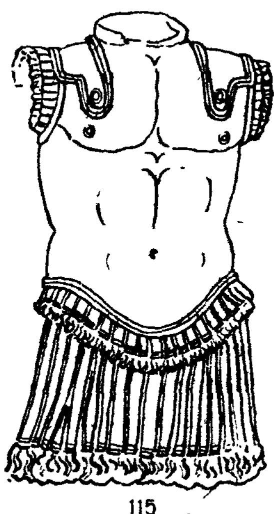
1. Gaulois de Florence, fresque de Délos.

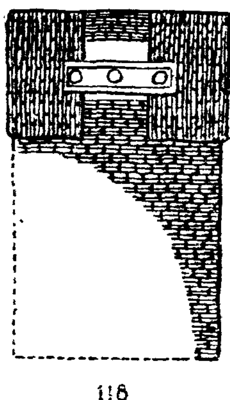
2. Des fragments d'une cotte de mailles ont été trouvés à la Tiefenau (Suisse) : Gross, *La Tène*, p. 26; Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155.

3. Cf. Bienkowski, *Darst. der Gallier*, p. 145, qui cite les textes. Mais il n'y a pas lieu, semble-t-il, de mentionner au sujet de la cuirasse gauloise (Dottin, *Manuel celtique*, p. 288, n. 3) le passage de Tacite, *Ann.*, III, 43, relatif aux *crupellarii* des Éduens, car rien n'indique que leur armement fût d'origine gauloise, et l'ensemble du récit montre assez que ce n'était pas là un équipement de guerre. — C'est à tort que l'on a voulu restreindre aux derniers temps de l'indépendance l'usage de la cuirasse en Gaule (H. d'Arbois de Jubainville in *Rev. celt.*, 1909, p. 94). Dès le début de l'époque hallstattienne les Gaulois emploient une cuirasse de bronze de type hellénique, dont plusieurs exemplaires ont été trouvés sur divers points du territoire celtique (Déchelette, *Manuel*, II, p. 234 sqq.), et que porte encore (à Latène I) le Gaulois de Grézan (Espérandieu, *Recueil*, n° 427).

Les cuirasses figurées par nos monuments appartiennent à trois types : la grande cuirasse musclée, le corselet à lambrequins, la cotte de mailles.

Grande cuirasse musclée. — La grande cuirasse musclée couvre tout le tronc, dont elle reproduit en relief la musculature (fig. 115); elle est munie d'épaulières assez étroites


115


118

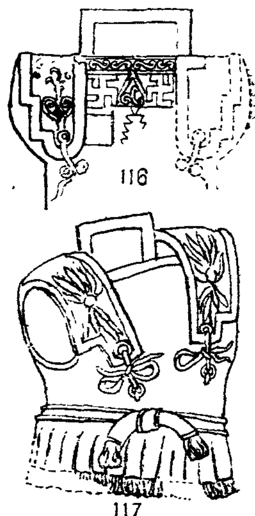

116
117

Fig. 115 à 118. — Cuirasses des Trophées de Pergame.

et comporte ordinairement un jupon de lambrequins, à un ou deux rangs, et parfois des épaulettes; souvent elle est pourvue d'un garde-nuque; sur les trophées de Milet on y voit un ceinturon noué sur l'estomac [1]. Cette cuirasse figure sur les reliefs de Milet et de Pergame; elle est portée par les mercenaires du Louvre et de Berlin.

Ce type, d'origine hellénique, fut réalisé, semble-t-il,

1. M. Winnefeld (*Milet*, p. 86) attribue à l'inadvertance du sculpteur la présence sur les trophées de Milet du ceinturon avec la grande cuirasse musclée, ainsi que la figuration des muscles pectoraux sur le corselet court. Mais ces deux particularités sont loin d'être rares : sans chercher d'autre exemple on peut voir l'une et l'autre sur le relief du Louvre, dit des Prétoriens.

d'abord en bronze, puis en cuir. Il n'est pas aisé de décider de quelle matière étaient les exemplaires représentés sur nos monuments. Quoi qu'il en soit cette cuirasse, adoptée de bonne heure par les peuples d'Italie, ne cessa jamais d'être en usage dans l'armée romaine et, tant en Occident qu'en Orient, survécut de plusieurs siècles à la chute de Rome. C'était donc un type spécialement efficace et commode et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les Gaulois l'aient empruntée à leurs ennemis d'Italie ou de Grèce. En ce qui concerne les Galates d'Asie le fait paraît certain, puisque cette cuirasse figure sur les trophées de Milet qui, comme nous l'avons dit, ne contiennent sans doute pas d'armes grecques.

Le corselet à lambrequins.— On peut appeler *corselet* la cuirasse courte, de métal ou de cuir, ne dépassant pas ou dépassant peu la taille, à épaulières le plus souvent larges, ordinairement sans épaulettes, mais avec jupon de lambrequins presque toujours sur deux rangs; elle est munie d'un protège-nuque; très souvent elle comporte le ceinturon noué sur l'estomac (fig. 116 et 117).

Cette cuirasse, figurée sur les trophées de Pergame et sur ceux de Milet, est portée par les captifs Albani ainsi que par un cavalier, et peut-être par un fantassin sur les stèles d'Alexandrie [1].

Le corselet est, lui aussi, un type essentiellement hellénique, et sans doute est-ce comme cuirasse grecque que le figurent quelques-uns des exemplaires de Pergame; mais, de même que la grande cuirasse musclée, c'est comme arme gauloise qu'il figure à Milet. Même à Pergame on a depuis longtemps signalé comme pouvant être gaulois [2] un exemplaire dont le pectoral est décoré à sa partie supérieure de croix gammées, d'un triscèle et de signes en S (fig. 116); ces emblèmes apotropiques tiennent ici la place que, sur les

1. Stèles 11 et 4. Il est vrai que l'inscription de la stèle 11 étant fort mutilée, on ne saurait affirmer que le cavalier qu'elle représente soit un Galate. Cf. Ad. Reinach, *Galates*, p. 58, et *Mort de Brennus*; p. 199 et n. 1.

2. S. Reinach, *Gaulois dans l'art*, p. 36.

cuirasses grecques, occupe fréquemment le gorgoneion, et jouent le même rôle. Il est assez probable que la cuirasse en question est, en effet, celtique, car si les emblèmes qui les décorent sont bien loin d'être propres aux Gaulois, il semble bien qu'au IIIe siècle ils avaient depuis longtemps cessé d'être usités en Grèce propre. Ce qui permet, toutefois, d'hésiter, c'est qu'à cette époque, et même plus tard, la croix gammée protégeait encore les armes de l'Italie méridionale [1], et le triscèle les boucliers macédoniens [2].

Quoi qu'il en soit, le témoignage des trophées de Milet semble établir que le corselet à lambrequins, comme la grande cuirasse musclée et comme divers types de casque, avait été, au moins dès leur arrivée en Asie, adopté par les Galates [3].

La cotte de mailles. — La cotte de mailles est figurée trois fois au moins sur les trophées de Pergame (fig. 118) [4]. Elle y a la forme d'un cylindre et descend environ jusqu'au haut des cuisses; à la partie supérieure le cylindre est fendu pour le passage des bras; de larges épaulières rectangulaires, également de mailles, dépendant de la dossière, se rabattent sur la poitrine, où les maintient une bande, peut-être métallique, à trois boutons.

Autant qu'on peut en juger par ces figurations, ces cuirasses étaient composées non point d'anneaux circulaires faits de fil métallique, entrelacés et posés à plat sur une doublure, comme dans les cottes de mailles romaines, mais d'anneaux très aplatis, faits de ruban de métal, disposés côte à côte et unis par un dispositif quelconque en fil métallique.

1. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 435 sq., et fig. 178 et 179.

2. Ce motif se voit sur les boucliers des Macédoniens dans les frises du monument de Paul-Émile à Delphes ; cf. Ad. Reinach in *Bull. de corr. hell.*, 1910, p. 444 et fig. 7. Le bouclier macédonien, d'ailleurs, surtout par sa décoration, est d'un type fort archaïque : cf. Ridgeway, *The early age in Greece*, I, p. 466.

3. S. Reinach, RR, I, p. 214, nos 2 et 3, et p. 215, no 4.

4. Notre fig. 118 est une *restitution* de cette cuirasse : la gravure de Baumeister (*Denkmäler*, II, fig. 2231), d'après laquelle elle a été exécutée, est moins distincte et la disposition des mailles n'y est pas aussi régulière. Il ne semble cependant pas douteux que la technique de ces cottes de mailles soit bien celle que nous décrivons.

Cette technique, répandue à l'âge du bronze dans l'Europe centrale, s'était, nous l'avons vu, maintenue chez les Gaulois pour la fabrication des ceintures métalliques (*suprà* fig. 54)[1].

C'est donc là, selon toute apparence, une cuirasse celtique. Il ne semble pas, d'ailleurs, que les Grecs l'aient jamais portée, auparavant du moins [2], tandis que, d'après Diodore, elle était en usage chez les Gaulois [3], qui, s'il faut en croire Varron, l'avaient inventée [4]. Rappelons qu'on en a trouvé des fragments à la Tiefenau. Les reliefs de Pergame nous renseignent avec précision sur la forme et la technique de cette cuirasse, que les Gaulois apportèrent en Grèce.

La cotte de mailles est peut-être portée également par un des mercenaires des stèles de Sidon [5], et l'on a pensé qu'un autre de ces soldats avait une cuirasse à corselet de cuir munie d'un jupon de mailles [6]. Cet exemple d'une telle disposition serait, sauf erreur, unique, et il serait préférable d'interpréter cette figuration comme celle d'une cotte de mailles recouverte d'une cotte de cuir, comme on en voit sur plusieurs stèles de porte-enseignes romains. Si ces interprétations sont exactes, c'est-à-dire si la cotte de mailles figure vraiment sur deux des stèles de Sidon, nous avons ici un nouveau témoignage de cette influence celtique sur l'armement hellénistique que nous avons déjà constatée à propos du *thyréos*.

1. La technique de la cotte de mailles de Pergame est très analogue à celle de la célèbre ceinture à pendeloques du Theil au Musée de Saint-Germain (Mortillet, *Alb. préhist.*, pl. LXXXIV, nº 691). Elle se rapproche encore plus de celle d'une ceinture (féminine) de Novilara, Italie orient. (Montelius, *Civ. prim.*, pl. 147, 12, âge du fer).

2. Le témoignage d'Arrien, *Tact.* 3, qu'on a invoqué à ce sujet (Perdrizet, in *Rev. arch.*, 1904, I, p. 240), concerne très probablement non les Grecs mais les Romains.

3. Diod. Sic., V, 30.

4. Varron, *Ling. lat.*, V, 24, 116. Cette affirmation n'est pas, comme on semble le croire (Dottin, *Man. celt.*, p. 188, n. 3), contredite par Polybe, VI, 23, 15. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155.

5. Stèle 1 : *Rev. biblique*, oct. 1904, pl. II = S. Reinach, RPGR, 269, 7.

6. Stèle C : *Rev. biblique*, juill. 1904, pl. XII, 4 = RPGR, 269, 6. Cette hypothèse a été émise par M. Perdrizet, *loc. laud.*

JAMBIÈRES ET BRASSARDS. — *Jambières.* — Les jambières, sous forme de cnémides helléniques, sont figurées sur les trophées de Pergame et sur ceux de Milet (fig. 119), mais ne se retrouvent avec certitude sur aucune représentation de Gaulois. Sur les stèles d'Alexandrie, un fantassin porte peut-être des jambières [1], mais la peinture est trop endommagée pour qu'on puisse être plus affirmatif; un cavalier semble en avoir, faites de cuir fauve, mais, outre que ce sont là des bottes de cavalerie, rien ne prouve que ce mercenaire soit un Galate [2]. Peut-être, encore, l'un des deux guerriers figurés par les statuettes de Berlin est-il armé de cnémides. Mais tous ces exemples, d'ailleurs fort douteux, ne concernent que des Galates mercenaires. Des statues, statuettes ou bas-reliefs, grecs, étrusques et romains, figurant incontestablement des Gaulois indépendants, aucune, sauf erreur, ne les arme de jambières [3]. Si l'on ajoute que les jambarts métalliques n'apparaissent que très rarement dans les sépultures celtiques [4] et jamais en Gaule, on reconnaîtra sans doute que, s'« il n'est pas impossible que l'usage (des cnémides) ait pénétré en Galatie avec celui des cuirasses helléniques [5] », si, même, la réalité du fait paraît bien attestée par la présence de ces pièces d'armures dans les trophées de Milet, cet usage dut demeurer fort restreint et probablement exceptionnel.

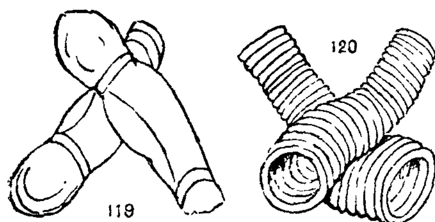


Fig. 119 et 120. — JAMBARTS ET BRASSARDS. Pergame.

1. Stèle 12 : Ad. Reinach, *Galates*, fig. 11.
2. Stèle 11 : *Ibid.*, fig. 10.
3. La statuette de Télamon déjà citée (S. Reinach, RS, IV, 114, 5) ne représente sans doute pas un Gaulois.
4. On peut citer la tombe de Sesto-Calende (Bertrand-Reinach, *les Celtes*, fig. 2 et 5), et celles de Glasinatz, en Illyrie (Ridgeway, *The early age*, I, fig. 78).
5. Ad. Reinach, *Trophées de Milet*, in *Rev. celtique*, 1904, p. 68, n. 1.

Brassards. — On voit sur les trophées de Pergame des tubes souples, striés transversalement de sillons rapprochés et assez profonds (fig. 120). Ces tubes, qui se présentent par paires, sont vraisemblablement des brassards comme on l'admet ordinairement et comme l'établit, du reste, leur ressemblance avec d'autres exemplaires, réels ou figurés, dont l'interprétation n'est pas douteuse [1].

Droysen a pensé que ces brassards étaient faits de cuir plissé, opinion qui a été généralement adoptée [2]. On ne voit pas trop, cependant, quel avantage présenterait le cuir plissé pour la confection des brassards, et un tel procédé serait, sauf erreur, sans autre exemple antique ou moderne. Peut-être faut-il plutôt reconnaître dans ces figurations celle de ces brassards métalliques usités en Gaule à l'âge du bronze et constitués soit par des séries d'armilles ou bracelets minces cousus ensemble (peut-être sur une doublure de cuir), soit par une longue spirale [3].

La nationalité des brassards de Pergame ne peut guère être établie avec certitude. Ils ont été considérés tantôt comme grecs [4], tantôt comme celtiques [5]. On en a trouvé des exemplaires en spirale de bronze en Grèce et en Italie méridionale [6], et Xénophon en recommande l'usage aux cavaliers [7]. Il est donc inexact que cette pièce d'armure soit « sans exemple dans l'équipement du soldat grec [8] ». Elle ne paraît toutefois pas avoir été couramment usitée en Grèce, car, sauf erreur, on ne la rencontre jamais sur aucun des innombrables monuments représentant des scènes de combat.

1. Nous les retrouverons sur les monuments romains avec addition des gantelets.

2. S. Reinach, *Gaulois*, p. 36; Courbaud, *Bas-relief*, p. 333.

3. Originaux et moulages au Musée de Saint-Germain, n°s 35611, 58684, 65618, etc.

4. Adolf Bauer, *Griech. Kriegsaltertümer*, § 61, p. 446 (in *Handbuch* d'Iw. v. Müller, 2e éd., IV, 1, 2).

5. S. Reinach, Courbaud, *loc. cit.*

6. Furtwängler, *Bronzen von Olympia*, p. 161, pl. 60-61; Saglio, *Dict.*, fig. 4816.

7. Xenoph., *De re equestri*, XII, 12.

8. Courbaud, *op. cit.*, p. 335.

Mais, d'autre part, tous les exemplaires celtiques appartiennent à l'âge du bronze, ce qui nous reporte bien loin du IIIe siècle. On ne saurait donc adopter ici une conclusion ferme, mais nous verrons, en étudiant les monuments romains, que l'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui attribue ces brassards aux Gaulois.

VIII

Le Char et l'Armure de cheval. — Les Enseignes. Les Instruments de musique.

LE CHAR. — Sur deux des plus importants fragments des reliefs de Pergame se voit une paire de roues [1]. Elles sont solidement construites; dans un robuste moyeu sont emmanchés dix à douze rayons dont chacun est retenu dans la jante par une cheville transversale (fig. 121 et 122).

Ces roues appartenaient-elles à des chariots de transport ou à des chars de guerre? Rien ne serait plus propre à trancher la question que la présence, sur les trophées, de la caisse du véhicule. A priori on doit s'attendre à y trouver cette figuration, étant peu vraisemblable que le véhicule, quel qu'il soit, ne soit représenté que par ses roues. D'autre part, sur chacun des deux fragments précités, entre les deux roues est figuré un objet qui pourrait fort bien passer pour l'un des panneaux d'une caisse de char (fig. 121-122). Cette interprétation a d'ailleurs été proposée [2], mais elle n'est pas ordinairement admise, et l'on voit plutôt, dans ces objets, des figurations d'un pectoral de cheval [3].

1. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 268; etc.
2. S. Reinach, RR, I, p. 215. Cette interprétation ne concerne que l'une des figurations (notre fig. 121). Mais l'on ne saurait guère douter que les deux figurations ne représentent le même objet.
3. A. Martin, in Saglio, *Dict.*, s. v. *Eques*, p. 766, col. 1. Cette interprétation concerne seulement la seconde des figurations (notre fig. 122). Cf. note précédente.

Entre ces deux interprétations le choix n'est pas facile. L'une et l'autre figuration représentent assurément le même objet, avec quelques variantes; mais quel objet? A première vue il semble que ce soit la caisse d'un char, ou tout au moins l'un des panneaux. On sait, en effet, par les témoignages des anciens [1], que le char des Gaulois, par l'emploi qu'ils en faisaient, était bien plus voisin des chars d'assaut assyriens ou persiques que du char homérique. Ils le menaient jusqu'au contact des ennemis, et le guerrier qui l'occupait y demeurait retranché jusqu'à épuisement de ses javelots. Ils s'en servaient même pour exécuter de véritables charges [2]. C'était donc une sorte de forteresse roulante, et il devait, par conséquent, être à panneaux pleins comme les chars asiatiques, non à claire-voie comme les chars achéens. Les figurations de Pergame pourraient convenir à ces panneaux : l'un d'eux (fig. 122) serait de bois plein renforcé d'arabesques métalliques, l'autre (fig. 121) constitué par un clayonnage de baguettes juxtaposées maintenu par une armature légère, suivant une technique employée en Vénétie et sans doute en Gaule propre [3]. Il est donc bien tentant de reconnaître ces objets pour des panneaux de chars. Aux remarques qui précèdent se joignent, pour les appuyer, et la considération de la place occupée par chacun d'eux entre deux roues, et, plus encore peut-être, le fait difficilement admissible que, si l'on repousse cette interprétation, on est contraint de reconnaître que le char celtique est, sur les trophées de Pergame, uniquement représenté par ses roues.

Elle se heurte, cependant, à une objection sérieuse. Sous

1. Références dans Dottin, *op. laud.*, p. 262 sq.
2. Liv. X, 28.
3. « Sur les représentations de chars vénètes d'après les monuments figurés (situle Arnoaldi, stèle de la Certosa de Bologne, etc.) ce clayonnage est indiqué au moyen de hachures. Peut-être les débris d'étoffe grossière ressemblant à de « gros paillassons de jonc natté » découverts sur la poitrine du squelette de la Gorge-Meillet (Abel Maître, in *Bull. des Ant. de Fr.*, 1879, p. 167) appartenaient-ils précisément à ce revêtement des panneaux. » Déchelette, *Manuel*, II, p. 1190, n. 2. Le clayonnage du char de Pergame appartiendrait à la même série.

l'un des objets figurés se remarque un rang de lanières frangées (fig. 122), où tout esprit non prévenu reconnaîtra immédiatement des lambrequins identiques à ceux des cuirasses grecques. On ne voit pas trop quel serait le rôle d'un pareil dispositif au bas d'un panneau de char, tandis qu'il s'explique de lui-même si l'objet est un pectoral de cheval[1]. Sur l'autre figuration apparaissent, à la partie supérieure, deux petits œillets ou anneaux, dont la présence ne paraît pas justifiable si l'objet est un panneau de char, mais qui, dans l'autre hypothèse, représenteraient fort bien le système de fixation, sur l'encolure du cheval, de l'espèce de tablier qui constituerait ce pectoral. Il faudrait admettre alors que ce pectoral est d'une matière souple, et que nos reliefs le figurent developpé à plat. Sans doute nous ne connaissons aucun spécimen de pectoral réel ou figuré qui ressemble aux objets représentés à Pergame, mais, il faut le reconnaître, la seconde interprétation se heurte à de moins graves objections que la première. On peut toutefois hésiter à l'admettre, en raison, et c'est là son point faible, de la difficulté de croire que, par deux fois, le sculpteur de Pergame, se bornant à figurer les roues, ait systématiquement omis la représentation de la caisse du char.

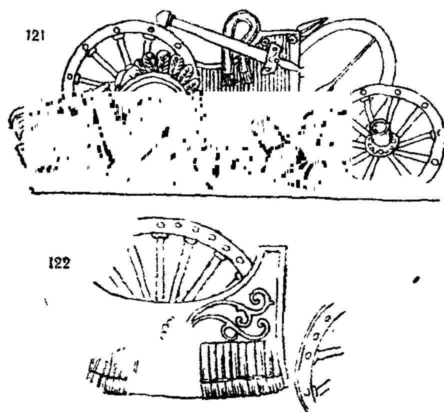


Fig. 121 et 122. — Armes, roues et chars (?). Pergame.

On pourrait, il est vrai, se demander si ces roues appartiennent bien à des chars de guerre, car l'usage de ces engins chez les Gaulois d'Orient a été sérieusement con-

1. Cf. A. Martin, *loc. cit.*

testé [1]. C'est là une question qui mérite qu'on s'y arrête un moment.

Quand l'armée de Brennos pénétra en Macédoine, il s'y trouvait, dit Diodore, deux mille ἅμαξαι [2]. On a supposé qu'il s'agissait ici sans doute, non pas de chars de guerre, mais des chariots destinés au transport des femmes, des enfants et des bagages [3]. Cette interprétation paraît, à première vue, justifiée par la place qu'occupe la mention des chars à la fin de l'énumération de Diodore. Mais quand, pour la soutenir, on rappelle que « les Gaulois avaient l'habitude, même quand ils étaient armés à la légère, de se faire suivre d'une multitude de chariots [4] », on met en pleine évidence la faiblesse d'une telle traduction : deux mille chariots pour une armée de cent cinquante mille fantassins et dix mille cavaliers [5] ne constituent point, assurément, « une multitude de chariots », et si l'on ajoute à ces cent soixante mille guerriers, les écuyers [6], les femmes, les enfants, et « une foule de marchands [7] », sans compter les bagages, on conviendra qu'un chiffre aussi faible ne saurait convenir aux chariots de ce peuple en marche. Si l'on admet, au contraire, qu'il s'applique aux chars de guerre, ce nombre, le cinquième de celui des cavaliers, est tout à fait vraisemblable [8].

Quant aux Galates d'Asie, Lucien mentionne, parmi leurs forces militaires vers 272, deux cent quarante chars de guerre, dont quatre-vingts armés de faux [9]. Le témoignage d'un homme qui vécut si longtemps après les événements n'a, il est vrai, que la valeur de sa source, et cette source est fort

1. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 264.
2. Diod. Sic., XII, 9.
3. H. d'Arbois de Jubainville, *le Char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques*, in *Revue celtique*, IX, p. 387 sqq.
4. Id., *ibid.*; cf. Dottin, *loc. cit.*
5. Ces chiffres sont ceux de Diodore; Pausanias, X, 19, 9, donne 152.000 fantassins et 20.000 cavaliers.
6. Chaque cavalier, d'après Pausanias, *loc. cit.*, avait deux écuyers montés, ce qui porte à 60.000 le nombre total des cavaliers.
7. Pausan., *loc. cit.*
8. Les Cisalpins en avaient mille à la bataille de Sentinum : Liv. X, 27.
9. Lucian., *Antioch.*, 8.

suspecte[1]. Mais, réserve faite des chars à faux qui sont vraisemblablement mythiques, on ne voit aucune raison sérieuse de récuser ici ce témoignage.

Il semble d'ailleurs corroboré par celui des reliefs de Pergame. On ne saurait croire, en effet, que ces roues aient appartenu à des chariots à bagages. Outre que, dans cette hypothèse, la même difficulté persiste, puisque, dans ces trophées, on ne voit pas plus la caisse des chariots que celle des chars, on peut constater qu'ils sont entièrement composés d'objets appartenant à l'équipement de combat à l'exclusion de tout autre élément.

Ce sont bien là des chars de guerre, ou tout au moins leurs roues. Les Galates du IIIe siècle utilisaient donc cet engin, et, comme ce n'est pas des Grecs de cette époque qu'ils avaient pu l'emprunter, c'est qu'il existait déjà dans leurs armées d'invasion.

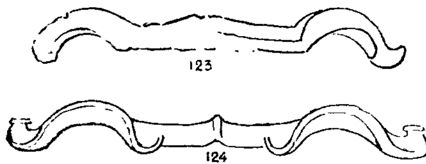


Fig. 123 et 124. — Jougs. — 123. Pergame. 124. La Tène (bois).

Ce char était vraisemblablement à deux chevaux comme celui des Gaulois d'Occident[2]. Nos trophées ne représentent pas le timon; mais c'est vraisemblablement à un équipage de char qu'il faut rapporter le joug, si nettement figuré (fig. 123), dont la forme rappelle de fort près l'exemplaire celtique en bois trouvé à Latène (fig. 124)[3].

L'ARMURE DE CHEVAL. — La tactique des Gaulois, qui, comme nous avons dit, engageait à munir le char de panneaux pleins, n'engageait pas moins à en protéger les chevaux. Que ces chevaux aient été revêtus d'une armure plus ou moins

1. Cf. Th. Reinach in *Rev. celt.*, X, p. 122 sqq.
2. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 263.
3. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 509. Le joug de Latène, il est vrai, est, dit-on, un joug à bœufs. On ne possède aucun exemplaire original du joug des chars de guerre gaulois. Déchelette, *ibid.*, p. 1195 (cf. *ibid.*, p. 1188). L'exemplaire figuré de Pergame est d'autant plus intéressant.

complète avant l'arrivée des Gaulois en Grèce, rien ne permet de le croire; mais, selon toute vraisemblance, ils le furent en Galatie au bout d'un temps assez court. On remarque en effet sur les reliefs de Pergame des armures de tête pour chevaux, armures qui, très probablement, appartenaient aux animaux qui traînaient le char (fig. 121)[1]. On y voit également, à deux reprises, cet objet dont nous avons parlé longuement, et qui est peut-être un pectoral de cheval; sur l'une de ces figurations cet objet avoisine le chanfrein, et sur toutes deux il est flanqué d'une paire de roues. Si donc c'est bien là un pectoral, il appartenait probablement, lui aussi, à l'un des chevaux du char.

Sans doute, chez les Grecs du moins, le cheval de selle de la cavalerie lourde était assez fréquemment protégé par des pièces d'armure. Xénophon en recommande l'usage[2], et l'on a trouvé en divers lieux de Grèce et d'Italie méridionale des pectoraux et des chanfreins de bronze[3], que l'on voit aussi, figurés, sur les peintures de Paestum[4]. Il n'est donc pas absolument impossible et que ces armures de chevaux soient grecques et qu'elles aient appartenu à des chevaux de selle, et l'objection que tire Droysen du fait que les exemplaires grecs sont plus simples que ceux de Pergame[5] paraît, à elle seule, un peu faible en raison du petit nombre de ces exemplaires.

Mais cette objection prend beaucoup de force si l'on y joint la considération de la place occupée, sur les reliefs, par le casque du cheval. Le désordre des trophées de Pergame est « un effet de l'art »; il est plus apparent que réel. Or, sur le seul bloc intact où figure ce casque, il fait évidemment partie d'un ensemble, qui comprend, en outre : les deux roues du char (et peut-être sa caisse), le casque à visage, le *thyréos* ovale, le corselet à lambrequins, une paire de brassards, un

1. S. Reinach, RR, I, 213, 1; 215, 2.
2. Xenoph., *De re equestri*, XII, 8.
3. Saglio, *Dict.*, fig. 3299; Musée d'Artillerie, nº E 14 (moulage); etc.
4. Saglio, *Dict.*, fig. 3301.
5. Droysen in Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 1280.

javelot, une épée. Le tout occupe, bien groupé, le centre du panneau et appartenait sans doute au même guerrier [1]. Nul doute que le casque de cheval ne doive être rapporté à cet ensemble, et ne soit par conséquent celui de l'un des chevaux du char.

Les enseignes. — Les Gaulois d'Occident, comme on sait, avaient de très nombreuses enseignes de guerre [2]. Nous ignorons s'il en était de même chez les Gaulois d'Orient, mais les monuments grecs n'en donnent point l'impression. Nul d'entre eux, en tous cas, ne figure le sanglier-enseigne que l'on retrouve sur plusieurs monuments romains [3].

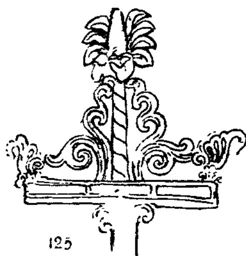


Fig. 125. — Enseigne. Pergame.

Seuls de nos monuments grecs, les trophées de Pergame figurent à plusieurs reprises un objet qui peut être considéré comme une enseigne; c'est, au bout d'une hampe, un motif décoratif assez élégant constitué par une tige verticale et une traverse horizontale, l'une et l'autre décorées de volutes et de palmettes (fig. 125). Est-ce là une enseigne? est-elle grecque ou gauloise? était-elle portée par des cavaliers ou des fantassins, ou plus probablement, comme le veut Droysen, appartenait-elle à l'équipement des vaisseaux dont ces trophées présentent les débris? Autant de questions auxquelles, faute d'éléments de comparaison, il est bien difficile de répondre.

Les instruments de musique. — Non moins que par la profusion des enseignes, les Gaulois d'Occident se carac-

1. Cette remarque a déjà été faite par Droysen, *op. laud.*, p. 1282. — Ainsi ce document nous représente l'équipement complet d'un chef galate au IIIe siècle. C'est dire quel en est l'intérêt.

2. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 291.

3. La plaque Castellani, qui le représente, est, comme j'ai dit plus haut, une œuvre non grecque mais romaine.

térisaient par celle des instruments dont se composait leur musique de guerre [1]. Mais sur ce point du moins les Gaulois d'Orient leur ressemblaient, car nos monuments figurent un assez grand nombre de ces instruments.

Le carnyx. — Le plus remarquable et le plus caractéristique était assurément cette trompette à tête de dragon, le *carnyx*, dont les trophées romains offrent de si nombreuses figurations. On est donc assez surpris de constater que les monuments grecs n'en fournissent qu'un unique exemple. Cet exemple, depuis longtemps connu [2], se voit sur les monnaies étoliennes : au bas du monceau de boucliers macédoniens et gaulois sur lesquels est assise l'Étolie, gît un grand carnyx qu'elle semble fouler aux pieds. Il s'y présente sous la forme d'un long tube rectiligne à embouchure circulaire, à pavillon en tête de dragon [3]; c'est-à-dire qu'il est du type le plus fréquemment figuré sur les monuments romains.

Sans faire ici du carnyx gaulois une étude qui sera mieux placée plus loin quand nous en aurons décrit les différentes formes figurées sur les monuments romains, remarquons que sa présence sur la monnaie étolienne, et, parmi les monuments grecs, uniquement sur cette monnaie, est intéressante et pleine d'enseignements. Elle prouve, d'abord, et que les Gaulois connaissaient le carnyx dès le début du IIIe siècle, et que les bandes qui se ruèrent au pillage de Delphes en étaient pourvues. Mais son absence des autres monuments grecs permet de croire que l'usage en fut promptement abandonné par les Galates, du moins après leur passage en Asie. En effet, les trophées de Pergame et ceux de Milet, une pyxide d'Athènes, une des statues attaliennes représentent comme trompettes gauloises des formes beaucoup moins

1. Droysen, *op. laud.*, p. 1281.
2. Cf. Babelon, *Monn. de la rép. rom.*, I, p. 276.
3. Sur nombre d'exemplaires de ces monnaies, le carnyx manque de netteté; souvent aussi la tête de dragon, qui se trouve en bas et à gauche, est rognée par le bord de la pièce (cf. Ridgeway, *The early age*, fig. 98). Mais l'instrument tout entier se voit très distinctement dans Forrer, *The Weber collection*, II, *Greek coins*, pl. 119, n° 3121 (ce dernier renseignement est dû à l'obligeance de M. Adrien Blanchet).

caractéristiques, et les auteurs de ces œuvres n'auraient assurément pas manqué de figurer le carnyx s'il eût été en usage chez leurs adversaires. Ainsi cette influence hellénique, dont nous avons constaté les effets positifs dans l'adoption de certaines formes d'armes et d'emblèmes apotropiques, eut également pour résultat d'éliminer de très bonne heure des objets ou des motifs décoratifs que les Gaulois, prompts à s'helléniser, ne tardèrent pas, eux-mêmes, à considérer comme barbares.

Le cor. — Outre le carnyx, les instruments de musique figurés par nos monuments se ramènent à deux types, qui

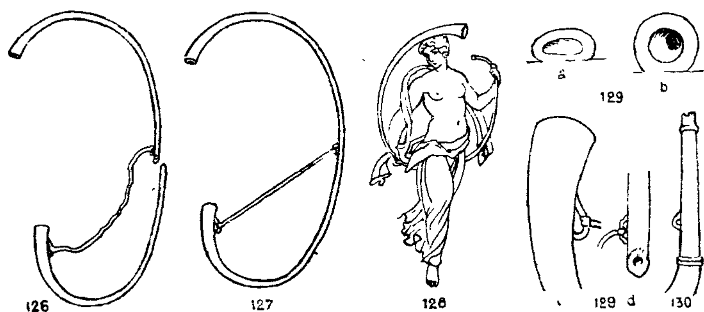


Fig. 126 à 130. — Cors. — 126. Gaulois du Capitole. — 127. *Idem* : restitution. — 128. Peinture de Pompéi. — 129. Gaulois du Capitole ; détails : *a*, embouchure ; *b*, pavillon ; *c* et *d*, pontets. — 130. Dowris, Irlande (bronze).

sont précisément ceux que Polybe prête aux Cisalpins : le cor et la trompette droite [1].

Un intéressant spécimen de cor est présenté par le Gaulois du Capitole. Gisant à terre, ou plus exactement sur le bouclier du guerrier, l'instrument est figuré rompu en deux parties, dont un lien souple, qui les unit encore, atteste la continuité originelle (fig. 126). L'aspect en est un peu étrange et justifie dans une certaine mesure l'incertitude qui a longtemps régné sur son interprétation [2]. La forme comme les

1. Βυκανητῶν καὶ σαλπιγκτῶν: Polyb. II, 29.
2. Cf. S. Reinach, *Gaulois*, p. 8, n. 3.

dimensions en paraissent à première vue insolites, et l'on s'étonne surtout d'en voir si étroit le pavillon et l'embouchure si large (fig. 127). Ces anomalies avaient frappé A. de Longpérier, qui, d'ailleurs, en exagérait l'importance [1]. Un tel objet, disait-il, « ne peut être un instrument de musique guerrière, car on n'en pourrait tirer un son qui fût entendu au milieu du combat »; il y voyait, pour lui, un *torques funiculaire*, c'est-à-dire une ceinture métallique analogue à celle de Flamanville.

Cette hypothèse, qui n'a, sauf erreur, jamais été réfutée [2], n'a rien d'absurde; elle ne paraît pas, cependant, devoir être adoptée. Quoi qu'en ait dit A. de Longpérier, on distingue fort bien l'embouchure aplatie (fig. 129 a) du pavillon circulaire (fig. 129 b), et telles trompettes de bronze, trouvées en territoire gaulois, présentent un pavillon non moins étroit et de forme analogue [3]. Quand on considère l'original ou le moulage de la statue, et non pas un dessin, on ne peut douter qu'on ait devant soi un instrument de musique. La reconstitution approximative en est assez facile et permet de se figurer un cor fort analogue à celui des armées romaines (fig. 127); toutefois la tringle métallique ou barre de jonction que comporte celui-ci est remplacée, sur l'exemplaire gaulois, par le lien, sans doute de cuir, qui joint le pavillon au milieu du tube. Le lien s'engage dans des œillets ou pontets (fig. 129 c, d) que l'on retrouve sur certaines trompettes irlandaises dont nous allons parler (fig. 130). Ce cor gaulois, qui est peut-être l'instrument qu'Hésychius appelle *karnon* [4], n'est d'ailleurs pas sans autre exemple. On connaît, en effet, cette Victoire de Pompéi qui tient un énorme carnyx [5]; mais une autre peinture représente une danseuse

1. De Longpérier, *Œuvres*, II, p. 374 sqq.
2. Ni même mentionnée, si ce n'est par M. S. Reinach, *loc. laud.*
3. La grande trompette de Neuvy-en-Sullias, Loiret, Musée d'Orléans, ép. romaine; moulage au Musée de Saint-Germain (S. Reinach, *Catal. illustré*, II, p. 160.), et, bien plus anciennement (âge du bronze), le pavillon de trompette d'Illiat, Ain (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 79; ici fig. 135).
4. Hesych. s. v.; cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 64.
5. Saglio, *Dict.*, fig. 1193.

portant un fort grand instrument de musique [1], à peu près identique au cor du Gaulois du Capitole et qui, selon toute apparence, est également celtique (fig. 128).

Sur les trophées de Milet est représenté à plusieurs reprises, mais jamais dans son entier, une autre forme de cor, un peu différente, sans barre ni lien de jonction, qui n'est pas sans analogie avec le *lituus* romain (fig. 131). Nous venons de mentionner les trompettes irlandaises : celles de la magnifique trouvaille de Dowris (Kings County) [2] ont été, depuis longtemps et avec raison, rapprochées de celle du Gaulois du Capitole [3], mais elles sont bien plus voisines encore de celles de Milet (fig. 132) et appartiennent évidemment à la même série. Ces trompettes irlandaises, il est vrai, remontent à la fin de l'âge du bronze ou au début de l'âge du fer; mais une statuette gauloise en bronze, de l'époque de Latène, figure un homme portant une trompette de même forme (fig. 133) [4], et son témoignage vient corroborer celui des trophées de Milet établissant la persistance en Gaule, jusqu'au IIIe siècle au moins, d'une trompette courbe à pavillon sans tête de dragon.

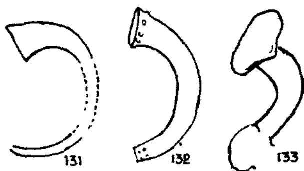


Fig. 131 à 133. — Cors. — 131. Milet. — 132. Dowris, Irlande (bronze). — 133. Statuette gauloise ; Stradonitz, Bohême.

La trompette droite. — La trompette droite est figurée sur les trophées de Pergame (fig. 134). Le pavillon n'en est guère évasé. L'aspect général en est celui de la *salpinx* hellénique ou de la *tuba* romaine, et il n'est pas facile de dire si elle est ici représentée comme grecque ou comme celtique. La seconde nationalité est néanmoins la plus probable, car ces trompettes paraissent ici formées de plusieurs segments

1. S. Reinach, RPGR, 136, 3.
2. Kemble, *Horae ferales*, pl. XIII.
3. *Journ. of the royal historical and archaeological Association of Ireland*, 1875, p. 422. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 292.
4. Statuette de Stradonitz : Déchelette, *Manuel*, II, p. 1079; S. Reinach, RS, V, 274, 4.

emboîtés les uns dans les autres et consolidés par des frettes. Cette technique, en effet, si l'on en croit du moins le témoignage des monuments figurés, n'était pas celle des trompettes helléniques, tandis qu'en Gaule elle persista bien longtemps après la conquête romaine[1]. Un autre monument, l'un des motifs des pyxides d'Athènes et de Delphes, figure un guerrier gaulois, « vêtu d'une sorte de blouse », sonnant de la trompette droite (fig. 136)[2].

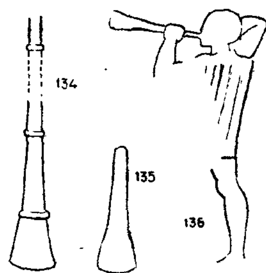


Fig. 134 à 136. — Trompettes. — 134. Pergame. — 135. Illiat, Ain (bronze). — 136. Gaulois sur une pyxide grecque à reliefs.

Cette étude des représentations de la cuirasse, du brassard et de la jambière, de celles du char de guerre et des instruments de musique, pour ne point parler des enseignes, si elle ne fournit pas autant de notions, ni surtout d'aussi neuves, que celle des représentations du casque, du bouclier et des armes offensives, ne laisse pas, toutefois, de présenter quelque intérêt par les confirmations, et parfois les rectifications, qu'elle apporte aux données de l'archéologie celtique.

CONCLUSIONS

Sans reprendre ici les remarques particulières émises successivement au cours de notre étude, si nous tentons d'en dégager les conclusions les plus générales, nous sommes, semble-t-il, autorisés à considérer comme acquis les faits suivants.

Le premier concerne l'histoire de l'art hellénistique. Nous avons plus d'une fois noté la ressemblance entre les armes

1. Telle est, en effet, la technique de la trompette de Neuvy, mentionnée ci-dessus, que l'on rapporte au IIIe siècle de notre ère.

2. F. Courby, *Vases grecs à reliefs*, p. 443 et fig. 96.

figurées sur les monuments grecs et les armes réelles découvertes en pays celtiques, ressemblance surtout remarquable dans certains détails caractéristiques. Cette constatation, si elle n'apporte rien de nouveau, a du moins l'intérêt de confirmer d'une façon pour ainsi dire tangible le jugement de réalisme porté avec raison sur les écoles hellénistiques et spécialement l'école pergaménienne [1].

Les autres faits sont relatifs à l'archéologie celtique. Parmi les armes figurées il s'en trouve un grand nombre que nous ne connaissons point par des originaux. L'exactitude de ces figurations étant garantie par l'exactitude de celles que nous pouvons contrôler, il s'ensuit un riche accroissement de nos connaissances sur l'armement des Gaulois d'Orient, et même, plus généralement, des Gaulois à la deuxième période de Latène. Résultat d'autant plus intéressant que, sur l'armement de cette période, les originaux ne nous renseignent que pour l'épée, le javelot et l'*umbo* du bouclier. Il nous permet également de croire que les Gaulois avaient alors cessé de déposer dans les sépultures le casque des morts et n'y déposaient pas non plus leur cuirasse.

Grâce aux documents fournis par les monuments grecs nous pouvons décrire l'équipement des soldats de Brennos à leur arrivée en Grèce. Armés de lances à pointe foliiforme et de javelots holosidériques à tête barbelée, ils portaient, pendue au ceinturon, l'épée encore aiguë et brève de Latène I. Leur bouclier était ovale, plus rarement hexagonal, muni d'une arête et d'un *umbo* de bois, quelquefois revêtu d'un *umbo* métallique à ailettes. Leurs chefs au moins portaient des casques de types variés, souvent très archaïques et remontant à l'époque du bronze, casques d'origine grecque ou italique, ordinairement sans panache, mais parfois surmontés du croissant, des cornes ou de la rouelle. Leur cuirasse était une cotte de mailles en forme de blouse. Ils avaient des chars à panneaux pleins, traînés par deux chevaux. Le son du carnyx animait leur courage barbare.

1. S. Reinach, *Apollo*, p. 73.

A peine en contact étroit avec les Grecs, ils transforment cet armement avec la plus étonnante rapidité. L'épée s'élargit, le ceinturon est parfois remplacé par le baudrier; le bouclier rond s'emploie concurremment avec le *thyréos;* le casque emprunte des formes helléniques ou macédoniennes, les cuirasses grecques et les cnémides renforcent l'armure des chefs. Les chevaux des chars sont cuirassés ou tout au moins casqués de métal. Le barbare carnyx est remplacé par la trompette. La décoration des armes subit la même transformation : si le triscèle et le svastika persistent encore, les emblèmes proprement helléniques tendent à les supplanter. Le progrès artistique n'est pas moins remarquable : les chefs galates veulent voir, sur leur casque ogival ou sur l'*umbo* de leur *thyréos*, briller un gorgoneion délicatement ciselé et font modeler d'après les proportions classiques le visage de leur casque à visière et le chanfrein de bronze de leurs chevaux; peut-être même leurs artistes sont-ils déjà capables de créer ces belles œuvres.

Ainsi se manifestaient l'intelligence et le goût natif d'une race encore barbare, mais à l'esprit prompt, éminemment assimilable, et avide d'art et de civilisation.

Paul Couissin.

Rennes, 1925.

LA NÉCROPOLE HALLSTATTIENNE DES JOGASSES

A CHOUILLY (MARNE)

(*Suite.*)

LA NÉCROPOLE

LES FOSSES. L'ORIENTATION

Les fosses sont groupées dans un espace relativement restreint si nous le comparons à celui qu'occupent généralement les nécropoles marniennes. Elles pourraient toutes s'inscrire dans un rectangle de 90 mètres × 40 mètres. Leur groupement est un peu moins dense dans la partie N. et N.-E. (fig. 2).

L'ensemble du cimetière, dans sa longueur, suit à peu près l'orientation de la crête de la colline, soit approximativement N. 53° E.

Les fosses sont creusées dans le banc de craie, à une profondeur variant de 0 m. 60 à 1 m. 30, avec une moyenne de 0 m. 75 à 0 m. 80. En général, elles sont très courtes et très étroites, faites, pour ainsi dire, sur mesure, souvent 1 m. 70 × 0 m. 40, dépassant rarement 1 m. 80 × 0 m. 60. Parfois même elles sont trop courtes, ce qui obligea à plier les jambes pour que le corps pût tenir (nos 147, 162, 178). Dans certains cas, les humérus sont comme *plaqués* contre les parois, et le cadavre a dû certainement subir une forte pression pour descendre au fond de la fosse.

Les angles sont généralement arrondis.

A remarquer que dans la nécropole marnienne contiguë les fosses sont au contraire de grandes dimensions, dépassant normalement 2 mètres en longueur, atteignant même parfois 3 mètres et 3 m. 50.

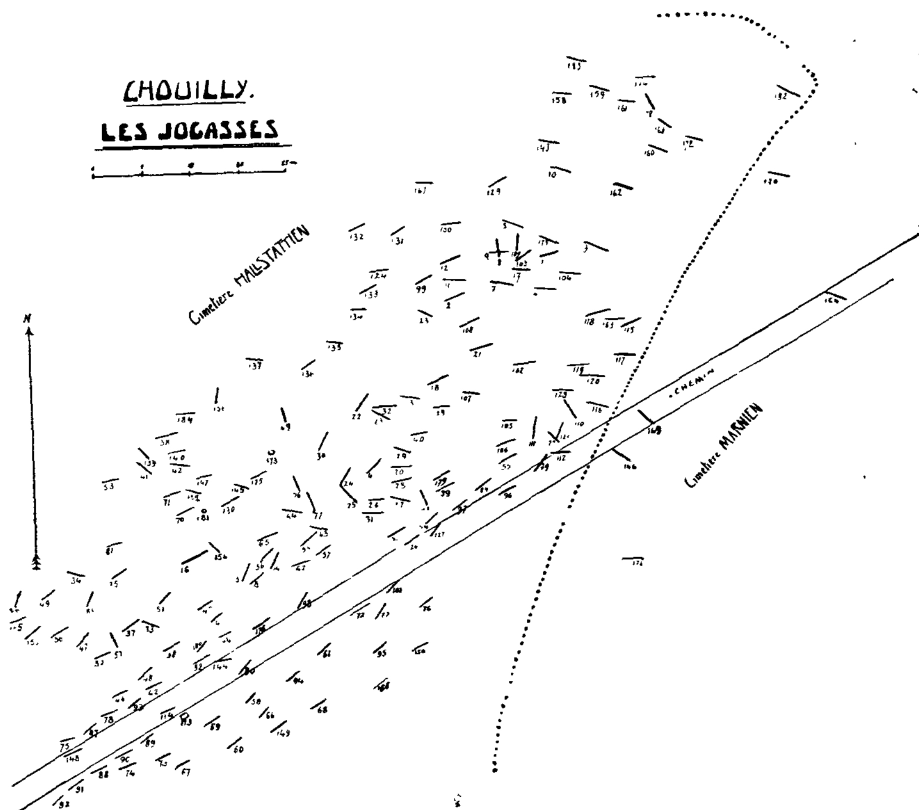


Fig. 2. — Plan de la nécropole.

Disséminées sans aucun ordre, les tombes sont orientées très différemment les unes par rapport aux autres, et c'est encore ce qui les caractérise. Celles de l'époque marnienne ont une orientation variant à peu près entre les deux points solsticiaux. Ici, au contraire, la dispersion s'étend du N. 2° E. au S. 6° E., en tenant compte pour la région d'une

déclinaison un peu faible de 12°[1]. A noter cependant que la majeure partie des inhumations sont orientées dans le secteur N.-E., et que, dans ce même secteur, c'est principalement vers le point du lever du soleil au solstice d'été, N. 53° E., que regardent la plupart des inhumés; plus de 30 p. 100, en effet, sont orientés entre le N. 43° E. et le N. 63° E., alors que le même secteur S. n'en comporte que 4 p. 100.

Cette orientation générale correspond, dans son ensemble, à celle de la colline, et il est peut-être permis de supposer que celle-ci servait généralement d'axe d'orientation, précisément parce qu'elle-même aurait été choisie, déroulant ses pentes vers le même point. C'est là une simple hypothèse.

Notons encore la proportion anormale — 15 p. 100 — des cadavres déposés les pieds vers l'O., disposition dont nous n'entrevoyons aucune raison. Ce rite paraît avoir été une règle pour le second corps dans les inhumations doubles par superpositions simultanées.

***

INHUMATIONS

Le rite funéraire généralement suivi aux Jogasses a été l'inhumation; le cadavre, paré pour son dernier sommeil, a été déposé sur le dos, les bras le long du corps, la tête de face, souvent redressée par suite du manque de longueur de la fosse.

Deux inhumés étaient couchés la face contre terre (n°s 107,

1. Les orientations sont prises aussi exactement que le permet l'irrégularité des tombes. Le squelette étant allongé dans le grand axe de la fosse, la tête à l'O., les pieds à l'E. (orientation tout approximative), on comprendra les expressions simplifiées dont nous nous servons : O, tête arrière; E, pieds avant; N, gauche; S, droite, quelle que soit l'orientation réelle de la tombe.

109), rite fréquent en Bourgogne; deux sur le côté gauche (nos 124, 126); un avait les bras croisés sur la poitrine (no 139); quatre, ne pouvant tenir dans une fosse trop courte, avaient les jambes repliées (nos 126, 147, 162, 178); un squelette n'avait pas de tête (no 53).

Les corps mis en place étaient généralement recouverts, d'abord avec les déblais provenant du creusement de la fosse, puis avec un blocage de moellons de meulière, parfois assez gros, pouvant atteindre 50, 80 et même 100 kilos, blocage plus ou moins homogène, mais rarement absent, ne fût-il symbolisé que par deux ou trois pierres, et dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les tombes marniennes voisines.

Parfois, cependant, les tombes étaient remblayées avec une terre grisâtre, maigre humus de l'époque.

Nulle part nous n'avons trouvé la terre noire des sépultures marniennes, sauf naturellement en limite dans les nos 146, 164, 169, 170 et 171 qui appartiennent au second âge du fer.

La décomposition des corps, le tassement des divers éléments de remblayage, durent assez rapidement niveler les tombes au ras du sol; depuis longtemps, les nouvelles formations d'humus en ont fait disparaître toute trace.

Quelques-unes servirent à plusieurs sépultures. L'on retrouve alors ordinairement les premiers inhumés dans le remblayage et plus précisément dans le blocage de meulière (nos 16, 129...). Douze fosses ont donné asile à deux corps et trois à trois, soit par juxtaposition (nos 60 et 130), soit plus ordinairement par superposition. Dans le premier cas, il paraît y avoir inhumation simultanée. Les deux inhumées du no 130 se donnaient le bras.

Dans les ensevelissements par superposition, on constate des inhumations successives qui sont séparées soit par un lit de moellons, soit par une couche assez épaisse de déblais, de 0 m. 15 à 0 m. 25, et l'orientation, la tête à l'O., les pieds à l'E., est normale pour les deux cadavres. Cela est très clair en particulier pour les nos 90, 133, 172... Parfois

cependant, un intervalle de très faible épaisseur sépare les deux corps et laisse soupçonner des inhumations simultanées ou presque — *et, dans ce cas, le second inhumé est orienté à l'inverse du premier* (nos 87, 89, 93).

Un rite particulier a présidé à l'inhumation des nos 119 et 176. A quelques centimètres au-dessus du cadavre, sans que celui-ci en ait subi l'action, un foyer avait été allumé sur toute la surface de la tombe, très violent si l'on en juge par l'épaisseur du dépôt de cendres et de charbons.

Ces deux sépultures ne possédaient aucun mobilier.

***

INCINÉRATIONS

Le no 173 nous a donné, dans une petite excavation circulaire en entonnoir de 0 m. 70 de profondeur, 0 m. 50 de diamètre à l'ouverture et 0 m. 30 au fond, une urne recouverte d'une pierre et renfermant les restes d'une incinération sans mobilier.

L'urne est du même type que celle du no 115 qui était accompagnée d'un plat à décors excisés caractéristique de la civilisation hallstattienne en Autriche, en Suisse et dans l'Allemagne du Sud. Faut-il voir, dans cette incinération, et aussi, par suite de l'identité de la céramique, dans le no 115, une indication d'ancienneté?

Le no 181 paraît également avoir reçu une incinération, mais sans urne. Une poche, creusée dans la craie, de 0 m. 70 de profondeur avec un diamètre de 0 m. 40, était remplie de terre cendreuse et de craie et recouverte d'une pierre. Nous n'y avons cependant reconnu aucune trace d'ossements ni de mobilier.

Peut-être aussi pourrions-nous considérer comme une tombe à incinération le no 81. De superficie normale, avec un fort blocage de meulières intact, cette fosse se rétrécissait peu à peu dans sa longueur comme dans sa largeur, et offrait

ainsi dans sa longueur la coupe d'une demi-circonférence. Au fond, une faible excavation circulaire contenait aussi un mélange de terre cendreuse et de craie sans d'ailleurs aucune trace non plus ni d'ossements ni de mobilier.

***

BRISURE RITUELLE

Un rite funéraire indéniable aux Jogasses est celui de la brisure de certaines pièces, armes, vases, etc., déposés dans la fosse avec le cadavre.

Les dagues (nos 22, 28, 82) ont toutes trois été brisées intentionnellement, bien que cette brisure n'ait porté pour le no 22 que sur la soie; les poignards des nos 5, 80, 95 ont subi le même sort.

Quelques lances ont eu aussi leur fer brisé (no 5); mais, de plus, la position de plusieurs (nos 58, 80, 82, 83) placées à la tête la pointe vers les pieds ou inversement aux pieds, la pointe vers la tête, prouve que les hampes avaient été brisées.

A côté de vases évidemment brisés sur place par écrasement, il en est d'autres, souvent incomplets d'ailleurs, qui ont été déposés par fragments séparés, dispersés sur une assez grande surface, mais bien à fond, leur position excluant l'intervention d'animaux fouisseurs.

Ainsi, dans le no 138, une partie du vase se trouvait non bougée, à la main droite, et l'autre partie, également bien en place, au coude gauche. Dans le no 157, entre le corps et le bras et avant-bras gauche, les différents morceaux d'un vase, d'ailleurs incomplets, se trouvaient alignés sur une longueur de 0 m. 30 à 0 m. 35, sans qu'aucune trace de dérangement explique cette disposition.

Quelques tombes renfermaient des restes de nourriture.

***

LA POPULATION : DÉNOMBREMENT

Les 176 tombes des Jogasses — car nous ne tenons pas compte des nos 81 et 113, ni des cinq marniennes (nos 146, 164, 169, 170, 171) — ont renfermé 195 inhumés.

Étant donné que le mobilier paraît appartenir aux toutes dernières années du premier âge du fer et indique une évolution extrême du Hallstatt, nous ne croyons pas que cette nécropole ait servi beaucoup plus d'un demi-siècle à la tribu qui y repose; ce qui nous représenterait à peu près un groupement de 130 individus.

Nous avons relevé les traces de 36 jeunes sujets et enfants et nous croyons pouvoir déterminer 26 hommes et 53 femmes — ou jeunes filles et enfants du sexe féminin — en nous appuyant sur la remarque suivante :

Sauf le cas du no 95, où, dans les *déblais supérieurs* d'une sépulture de *porteur d'armes* non violée et bien en place, nous avons trouvé une fibule, nous avons constaté qu'aucun des 25 autres porteurs d'armes que nous considérons comme des hommes — hypothèse sans doute, mais hypothèse bien vraisemblable—n'avait dans son mobilier funéraire ni torques, ni armilles, ni fibules, ni pendeloques, ni restes de ceinture, en un mot aucun bijou à l'exception de 3 bracelets. Nous nous croyons donc en droit de conclure que tout inhumé orné d'un torques, d'armilles, de fibules ou de pendeloques était une femme.

C'est une remarque déjà faite, en particulier par le docteur J. Naue. Il constate, en Haute-Bavière, comme exceptionnel le port par les hommes de boucles de ceinturon, de fibules, de boucles d'oreilles. Il écrit notamment : « Les plaques de ceinturon n'étaient portées que rarement par les hommes et les fibules plus rarement encore. » Et quand, par hasard, il rencontre ces bijoux associés à des armes, il conclut : « Nous

pouvons donc considérer ces personnages comme des chefs de tribus éminents [1]. »

Il y a là une différence notable entre la parure funéraire des inhumés des Jogasses et celle des Marniens, chez qui les hommes portaient couramment des fibules.

Une quarantaine de sépultures n'avaient pour tout mobilier que des vases ou fragments de vases; 45 inhumés ne possédaient même pas ce minimum, 21 tombes avaient été violées dont 6 seulement conservaient encore quelques traces de mobilier.

L'ensemble des squelettes était en très mauvais état, ce qui était dû en partie à l'écrasement produit par les moellons de meulière. La décomposition des os était telle dans certaines tombes que ne subsistaient guère que les parties imprégnées d'oxyde de cuivre. Aussi une étude ostéologique est à peu près impossible. Cependant quelques crânes ou fragments de crâne ont pu être conservés.

***

FAUNE [2]

Plusieurs sépultures nous ont livré des éléments de parure et des restes de nourriture d'origine animale. Cela nous permet d'identifier quelques représentants de la faune.

Les habitants des Jogasses offraient à leurs morts du porc (nº 84), du cheval (nºs 100, 103), du veau (nºs 113, 115). Ils composaient leurs bijoux avec des dents de chien (nºs 42, 101, 141), de cheval (nº 42), avec une mandibule de chat (nº 72).

La fosse nº 113 devait constituer, à notre avis, une offrande funéraire à tous les défunts de la nécropole.

1. *Nouvelles trouvailles préhistoriques en Haute-Bavière* (*l'Anthropologie*, 1897, p. 641 et s.).

2. Les analyses de ces débris ont été aimablement faites par M. Boule; nous lui en exprimons ici nos remerciements.

MOBILIER FUNÉRAIRE

ARMES

Poignards, épées, dagues.

Nous possédons quatre poignards, tous en fer.

Notons tout de suite que nous n'avons trouvé aucune trace d'antennes.

Le nº 87 (fig. 3), long de 0 m. 35, dont près de 0 m. 08 pour la soie quadrangulaire, devait être enfermé dans un four-

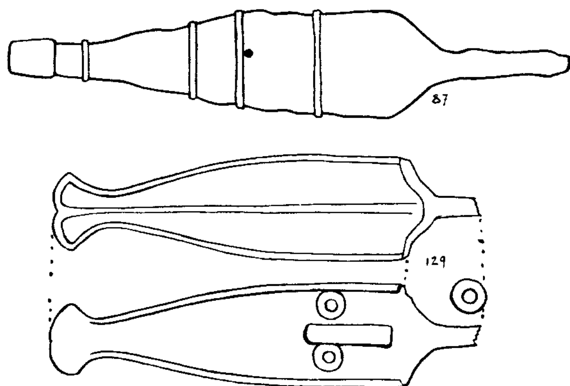


Fig. 3. — Poignards. (1/5 gr. nat.)

reau flexible qui n'a d'ailleurs laissé aucune trace sur la lame; cinq barrettes légères, simples fils de bronze recourbés en crochets à leurs extrémités, espacées chacune de 4 centimètres environ, assuraient la rigidité de ce fourreau. A son origine, la lame a dans son plein développement une largeur de 0 m. 055 et elle se rattache à la soie par deux lignes obliques légèrement convexes. A l'extrémité, la pointe était protégée par une bouterolle très simple formée d'une

tôle de fer de 0 m. 05 × 0 m. 025, arrondie aux angles et pliée en un petit cylindre incomplètement fermé.

Le cimetière de Mairy-sur-Marne (Marne) [1] a donné jadis un petit poignard (?) de 0 m. 20 de longueur totale dans un fourreau bois et cuir (ou étoffe) maintenu par de semblables barrettes. Le cimetière de Bouzy (Marne) [2] a livré à G. Chance, dans un milieu qui paraît peu et même point marnien, une pièce identique. A. Nicaise, dans le cimetière des Varilles, de Bouy (Marne), en partie tout au moins prémarnien, a recueilli « un poignard avec fourreau composé de deux lames de bois retenues par des coulants en bronze [3] ».

Un autre poignard (nº 95), long d'environ 0 m. 27 et large à l'origine de la lame de 0 m. 045, avait un fourreau en bois qui a laissé de nombreuses traces. Sa forme est celle de la feuille de saule et n'était sa soie quadrangulaire et pleine, on pourrait parfaitement le prendre, à première vue, pour une lance.

Deux boutons de fer, d'un diamètre de 26 à 27 millimètres, fixés dans le bois du fourreau, l'un vers l'origine de la lame, l'autre à 6 ou 7 centimètres de distance, devaient servir à fixer cette arme à un ceinturon avec l'aide d'une autre pièce constituée par deux anneaux de fer réunis par une barrette de même métal; cette barrette portait à chaque extrémité deux petites lamelles quadrangulaires en bronze entre lesquelles devait également être coincé peut-être le ceinturon lui-même.

1. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1913, p. 113.

2. Journal de fouilles encore inédit que nous nous proposons de publier.

3. Souvent nous ferons état de trouvailles provenant de plusieurs nécropoles champenoises (Wamériville, Heiltz-l'Évêque, Bouy, Marson). Ce n'est pas que nous leur empruntions des éléments de preuve de l'origine hallstattienne de la nécropole des Jogasses. Mais il y a là un ensemble de documents qui s'appuient les uns les autres. Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Bouy, Marson ont fourni un mobilier qui *détonne* dans le Marnien pur, dont le caractère archaïque est frappant, et qui, par ailleurs, trouve sa contre-partie identique aux Jogasses où nous sommes obligé de reconnaître une civilisation entièrement antérieure au Marnien.

Il y aurait, pour toute la Champagne, une étude importante à reprendre pour le classement d'un nombreux mobilier funéraire.

Les poignards des sépultures nos 5 et 129 sont tous deux de même technique : la lame en fer est enfermée dans un fourreau en mince tôle de fer; sur sa face externe, ce fourreau est recouvert d'une légère tôle de bronze dont les bords se rabattent sur la face interne qu'ils encadrent.

Le premier possédait à sa partie supérieure une barrette transversale qui renforçait l'ensemble. Sa face externe portait une arête médiane où l'on croit distinguer par places des traces de gravure. Mais son très mauvais état ne permet aucune constatation sérieuse. La lame, sortie du fourreau, et le fourreau lui-même, ainsi qu'une lance qui les accompagnait, avaient violemment subi la brisure rituelle, et la rouille avait achevé de les abîmer.

Le second (fig. 3), intact, est de même facture générale. Sa soie est quadrangulaire; la naissance de la lame et l'entrée du fourreau dessinent un arc de cercle dont les extrémités se terminent par un retour en ligne droite de quelques millimètres, perpendiculaire au bord de la lame. La face interne du fourreau porte un pontet en fer placé dans l'axe de l'arme avec, de chaque côté, à la base, deux anneaux de suspension en bronze de 12 à 15 millimètres de diamètre et une épaisseur de 4 à 5; un troisième anneau semblable se trouvait près de la soie.

Sur la face externe en bronze, une arête médiane se dédouble en s'arrondissant à l'extrémité et se poursuit en revenant sur les bords, dessinant assez exactement une queue de poisson.

Ce type de poignard a été trouvé par le docteur Mougin dans la nécropole de Charvais (Heiltz-l'Évêque, Marne) qu'il attribue à juste titre, croyons-nous, au premier âge du fer. A. Nicaise en signale également deux provenant des Varilles de Bouy.

La collection de planches du docteur Baffet [1] nous offre un poignard à fourreau en bronze et argent (?) sans indication d'origine. La forme et la technique sont bien les mêmes

1. Seules les planches ont paru, sans l. n. d.

que celles de nos nos 5 et 129; il est accompagné de quatre anneaux semblables à ceux que nous avons trouvés. Or cette planche reproduit, en outre, une cuiller en terre qui rappelle celle de notre no 54, et un fragment de fibule en fer et un arc avec pied d'une fibule de bronze qui appartient au type en trois pièces à ressort bilatéral court, à pied relevé et terminé par un bouton sphérique que nous avons couramment rencontré aux Jogasses. Or, le docteur Baffet désigne ainsi cette fibule : *fibule en bronze, épingle en fer, époque de Hallstatt, Marson,* et il paraît probable que ces objets ainsi réunis proviennent du lieudit *Plat Savart*, commune de Marson, où en 1885 A. Nicaise avait déjà découvert sept sépultures à *facies* franchement hallstattien, dont la cinquième renfermait une dague du même type que celle trouvée aux Varilles de Bouy et identique aux nos 22, 28, 82 dont nous parlerons plus loin.

C'est encore à ce type qu'il faut ramener le poignard à antennes trouvé par Morel à Bussy-le-Château (voir *la Champagne souterraine*, pl. 39, fig. 6), apparenté d'ailleurs de près à un exemplaire de Hallstatt même (*Das Grabfeld von Hallstatt*, pl. VI, fig. 2).

Dans son *Appendice* VI : *Inventaire par tombe des objets recueillis dans une partie des nécropoles et sépultures isolées de la Tène I*, J. Déchelette relève au total 20 poignards. C'est peu et c'est encore trop si nous en déduisons comme appartenant au premier âge du fer (et nous croyons que c'est nécessaire) les nécropoles inventoriées de Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Bouy. Nous pensons aussi qu'il faut faire des réserves sur l'origine marnienne des poignards d'Heutrégéville (à antennes?), de Saint-Jean-Trolimon (Finistère), sur celle de plusieurs autres provenant des fouilles de Vitry-lès-Reims, cette immense nécropole paraissant avoir servi depuis la fin du Hallstatt (inclusivement) jusqu'à la Tène II.

Nous en connaissons nous-même quelques-uns qui proviennent bien de milieux marniens dans leur ensemble, mais qui cependant s'y rencontrent comme des exceptions. Ou bien alors ce sont moins des poignards que de très courtes épées nettement caractérisées par leurs bouterolles marniennes.

Après examen attentif de cimetières marniens bien déterminés, étudiés sérieusement, d'une part, et d'autre part de la nécropole des Jogasses, nous sommes porté à considérer le poignard à lame courte, large, plate, à soie avec ou sans antennes, ou à soie ornée d'une croisière — dérivée de l'antenne — comme appartenant au premier âge du fer et ne se rencontrant plus guère au second âge qu'à titre d'héritage, au sens le plus large du mot.

Naturellement, nous n'entendons pas parler ici des poignards anthropoïdes.

Notre conviction est encore renforcée par ce fait que la bouterolle du poignard de Warmériville est bien du type des bouterolles des dagues dont nous parlerons plus loin et aussi du type de la bouterolle du poignard de Salem (Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 611). Ce poignard, de plus, comporte lui aussi une croisière en T que Déchelette nomme antennes.

Deux autres armes (n°s 76 et 153), tout en fer, en très mauvais état d'ailleurs, peuvent être considérées comme de petites épées plutôt que comme des poignards. La mieux conservée, longue de 0 m. 41 dans son état actuel, et large à la naissance de la lame de 0 m. 034, possède encore une partie de son fourreau et la barrette qui maintenait les deux lames de ce fourreau. La soie était quadrangulaire; l'arme allait en s'effilant régulièrement. Nous n'avons pas trouvé de bouterolle.

La sépulture n° 100 nous a donné une belle épée à fourreau de fer, longue au total, dans son état actuel, de 0 m. 46 (fig. 4).

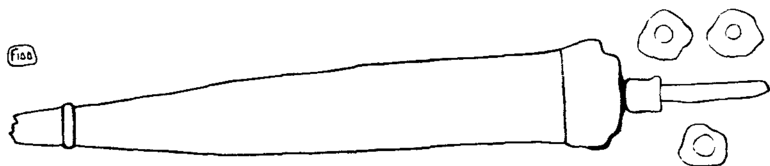


Fig. 4. — Épée de la sépulture n° 100. (1/4 gr. nat.)

La soie quadrangulaire, longue de 0 m. 09, portait une virole de fer destinée à assujettir une poignée en bois. La lame, large

à sa naissance de 0 m. 06 environ, conserve à peu près cette dimension sur moitié de sa longueur et se rétrécit ensuite régulièrement. L'extrémité du fourreau en fer était rapportée et devait former une bouterolle plate, mais sa cassure ne permet pas d'en déterminer la forme. Le haut du fourreau portait, dans le sens de la longueur, sur sa face interne, un pontet en fer à la hauteur duquel se trouvait de chaque côté du fourreau un anneau de fer ; un troisième anneau était près de la soie. La base de la lame était rectiligne et l'entrée du fourreau était renforcée par une armature que rappelle assez bien l'entrée du fourreau d'Aguilar d'Anguita reproduite dans le *Manuel* de Déchelette (t. II, p. 688).

Les trois dagues qu'il nous reste à examiner (fig. 5) sont toutes trois de même technique (n°s 22, 28, 82).

Longues respectivement dans leur état actuel de 0 m. 40, 0 m. 44, 0 m. 43, elles sont fabriquées avec une lame de fer de section légèrement ovale et qui paraît très effilée. La soie ne semble pas avoir possédé d'antennes, à moins qu'elles n'aient disparu lors de la brisure rituelle exécutée sur les trois armes; c'est cependant peu probable.

Un premier fourreau en bois, conservé partiellement par l'oxyde de fer, l'enveloppait; par-dessus était un second fourreau en tôle de fer auquel était fixé le coulant destiné à suspendre l'arme; un troisième fourreau partiel, en tôle de bronze, recouvrait toute la face externe et rabattait ses bords sur la face interne qu'il enveloppait complètement à son extrémité, vers la naissance de la bouterolle.

La partie supérieure de cette pièce de bronze est rapportée et fixée aux autres éléments du fourreau par des rivets de fer; la face et les côtés sont ornés de lignes gravées.

Cet ensemble, large de 30 à 35 millimètres à sa naissance, se termine en un cylindre de 11 à 12 millimètres de diamètre dont l'extrémité s'emboîte dans une bouterolle en bronze plein.

Longue d'environ 0 m. 05, celle-ci s'épanouit en deux ailettes amincies, récurrentes vers le corps même de la bouterolle.

La plus simple des trois (nº 82) a ses ailettes peu infléchies formant, dans son ensemble, un arc de cercle de 125 à 130 degrés. Dans le nº 28, les ailettes s'infléchissent complètement et reviennent au contact du corps de la bouterolle. Le nº 22

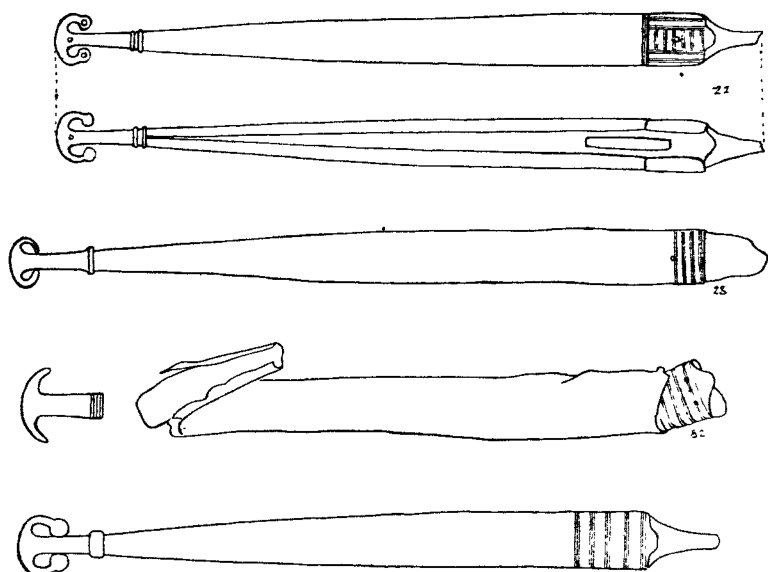


Fig. 5. — Dagues des sépultures nºs 22, 28, 82.
En bas, une dague provenant du cimetière des Varilles, à Bouy (Marne).
(1/4 gr. nat.)

est plus évolué : deux cylindres pleins fixés perpendiculairement aux extrémités des ailettes se rapprochent également au contact du corps de la bouterolle. L'extrémité externe de ces cylindres est ornée d'un fragment de corail.

A noter que même quand elles se rapprochent au contact du corps de la bouterolle, *elles ne s'y soudent cependant pas.* La bouterolle ne fait pas corps avec le fourreau, elle n'en est pas le prolongement, pas plus que le fourreau n'est un accroissement de la bouterolle développée.

A l'époque suivante, ces deux pièces n'en feront qu'une, les ailettes se rattacheront directement au fourreau, s'y

souderont, s'y colleront si bien que finalement, à la Tène II et à la Tène III, elles s'identifieront pour ainsi dire avec lui. La technique des deux époques est nettement différente [1].

Nous trouvons à Salem un modèle parfait de notre bouterolle nº 28 à l'extrémité d'un poignard hallstattien (Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 611).

Ces types de dagues ne sont pas inédits dans la Marne, A. Nicaise a recueilli, dans un milieu qui paraît bien hallstattien, au *Plat Savart* de Marson, et dans un autre milieu, lui aussi partiellement tout au moins prémarnien; à Bouy (les Varilles), plusieurs armes identiques (fig. 5).

Notons enfin qu'avec les dix poignards, épées ou dagues ci-dessus nous n'avons rien trouvé qui rappelle les épées classiques marniennes, alors que dans la nécropole contiguë nous avons recueilli, dans des fosses d'ailleurs violées, une magnifique épée caractéristique du marnien et des débris de fourreaux nettement datés.

Ces dagues et ces poignards étaient accompagnés fréquemment d'anneaux de suspension. Les uns sont sans forme caractéristique, en fer; nous en avons recueilli 5; les autres sont en bronze; nous en avons 11 exemplaires. Ceux-ci diffèrent nettement de ceux de même métal que l'on trouve à l'époque suivante : formés d'un jonc cylindrique épais de 5 à 6 millimètres, ils n'ont que 16 à 17 millimètres de diamètre. Ceux qu'a trouvés le docteur Baffet, avec le poignard de Marson, sont identiques.

1. Peut-être pourrions-nous trouver une suprême évolution de ce type dans quelques fourreaux dont la Marne a fourni des spécimens (saint-Jean-sur-Tourbe, Mairy-sur-Marne, Heiltz-l Évêque). Chaque extrémité cylindrique des ailettes de la bouterolle, semblable à notre nº 22, reste écartée du corps du fourreau, mais lui est *reliée* par une tige de fer ou de bronze formant *pont*. Faut-il y voir une dernière évolution de la bouterolle hallstattienne copiée par les armuriers marniens, ou une influence exercée sur les derniers armuriers hallstattiens par un contact avec les Marniens nouveaux venus?

***

Couteaux.

Nous ne pouvons rien dire des deux couteaux en fer recueillis (nos 5 et 83). Rares aux Jogasses, ils se multiplient à l'époque suivante, beaucoup étant d'ailleurs aussi bien des poignards.

Leur forme n'offre rien de caractéristique, du moins dans l'état où nous les avons trouvés.

***

Lances, javelots, pointes de flèche.

Nous avons trouvé une vingtaine de lances, toutes en fer. Elles sont à lame plate, ou presque plate, munies d'une douille. Il n'y a aucun rapport constant entre la longueur de la lame et celle de la douille : telle lame de 0 m. 26 de long a une douille de 0 m. 06, telle autre au contraire a une douille de 0 m. 11 pour une lame de 0 m. 13. La largeur de la lame n'est pas davantage proportionnée à la longueur et l'on trouve 0 m. 04 de large pour 0 m. 17 de long, et par ailleurs 0 m. 033 pour 0 m. 325.

La plus longue (no 80) a 0 m. 36 de long sur 0 m. 056 de large; la plus effilée (no 83), 0 m. 325 sur 0 m. 033; la plus courte (no 76) 0 m. 156 sur 0 m. 021.

La forme générale est celle de la feuille de saule, ordinairement, mais pas toujours, renforcée par une arête médiane.

Deux cependant ont une forme différente (nos 5 et 47). Très larges à la naissance de la lame, elles se rétrécissent rapidement pour se terminer par une pointe plus effilée et leurs bords offrent ainsi deux lignes concaves.

La fabrication en est généralement assez grossière.

Une remarque qu'il faut faire et qui peut avoir son importance, c'est que dans les fosses marniennes fouillées *jusque*

dans les coins, ces armes sont ordinairement au nombre de deux ou trois. Ainsi, à Mairy-sur-Marne, dans 36 tombes dont 31 étaient déjà violées, nous avons recueilli 59 lances ou javelots. A Cernon, 4 tombes violées nous ont fourni 9 lances. A Saint-Memmie, 4 tombes intactes ont donné 10 lances. Or, aux Jogasses, les lances étaient toujours en exemplaire unique, sauf au nº 87, qui d'ailleurs avait renfermé trois inhumés. Nous ne prétendons nullement énoncer une loi, mais le fait mérite d'être noté.

La sépulture nº 58 renfermait aussi un talon de lance.

Les sépultures nºs 53 et 67 ont livré chacune un talon de javeline.

Lai même sépulture nº 53 (fig. 6) renfermait aussi, associées à des pointes de flèche dont il va être question, deux javelines ayant une longueur moyenne de 0 m. 08 et une largeur de 14 à 17 mllimètres. Leur douille a un diamètre maximum de 12 millimètres. Massives, irrégulières, elles paraissent voir été simplement coulées et, par elles-mêmes, n'indiquent aucune date.

Les mêmes remarques valent pour la javeline du nº 76.

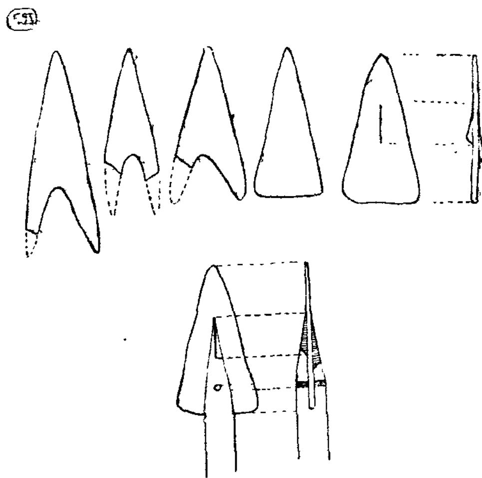


Fig. 6. — Pointes de flèche de la sépulture nº 53 et restitution du système d'emmanchement. (1/4 gr. nat.)

Ces javelines accompagnaient cinq pointes de flèche simplement découpées dans une tôle de fer de 2 millimètres d'épaisseur (fig. 6). Deux de ces pointes formant des triangles isocèles de 0 m. 03 à 0 m. 035 de base et de 0 m. 07 à 0 m. 08 de hauteur (primitive), on pourrait voir leur prototype dans quelques

pointes en bronze de Larnaud. L'une d'elles est perforée en son milieu à environ 12 millimètres de la base pour permettre le rivetage à la hampe. De plus, sur chaque face, vers le milieu, à peu près sur la bissectrice partant du sommet et perpendiculairement au plan, se dressent deux petites ailettes triangulaires, le sommet tourné vers la pointe, longues, autant que leur oxydation permet de s'en rendre compte, de 16 à 18 millimètres avec une base de 2 à 3. Elles ont été soit rapportées par soudure, soit plutôt prélevées sur l'épaisseur de la tôle; l'oxydation profonde interdit toute affirmation. Mais le fait qu'elles ne sont pas symétriques dans le plan nous fait pencher pour cette dernière hypothèse. En ne prélevant pas la matière de ces ailettes sur la même portion de tôle, l'armurier évitait un amincissement excessif dangereux pour la solidité de la pointe.

Les traces laissées par le bois de la hampe nous permettent d'évaluer le diamètre de celle-ci à sa naissance à 16 millimètres environ.

Les trois autres pointes sont très remarquables comme forme : ce sont des pointes à ailerons sans pédoncule, type inconnu, croyons-nous, en fer, mais dont on retrouve à une époque précédente le modèle en bronze provenant de Larnaud.

***

Carquois.

Ces pointes de flèche permettraient déjà de conclure à l'existence d'archers dans nos régions à la fin du premier âge du fer.

Or, cette sépulture n° 53 et celle n° 67 nous ont encore donné d'autres pièces de mobilier que leur forme, leur position dans la tombe et leur association à ces pointes nous font regarder comme des fonds de carquois accompagnés de leur couvercle. Nous en avons donné ailleurs une étude

complète; nous nous contenterons de résumer ici ce que nous en disions alors [1].

Dans la sépulture nº 53, là où l'on aurait dû trouver la tête du squelette, immédiatement au-dessus des clavicules, l'ouverture tournée vers les pieds, était un fond, une coquille de carquois, gobelet en tôle de fer probablement d'une seule pièce, entièrement écrasé par le poids des pierres et des terres,

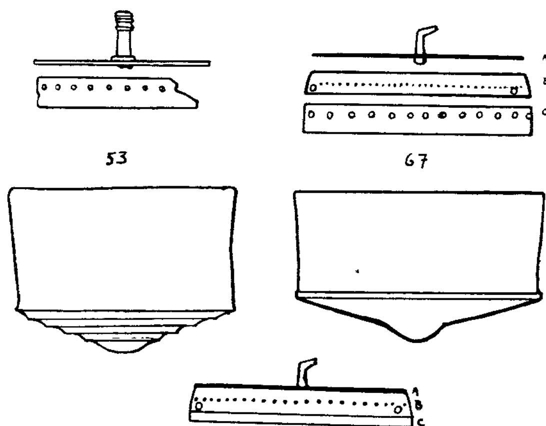


Fig. 7. — Fonds et éléments des couvercles de carquois avec reconstitution du couvercle nº 67. (1/3 gr. nat.)

mais qui put être reconstitué (fig. 7). Très légèrement évasé, avec parois un peu cintrées, il a un diamètre moyen de 82 millimètres et une hauteur totale de 65, dont 15 pour le fond. Celui-ci est orné de quatre zones concentriques et d'un umbo central, obtenus probablement par martelage. Cette ornementation donne à ce fond une forme générale conique très surbaissée. On remarque à l'intérieur, à quelques millimètres des bords, un bourrelet très irrégulier formé par un dépôt que nous avons reconnu être une résine.

Au genou gauche étaient les javelines et les pointes de flèche.

1. *Le carquois en Champagne à la fin du premier âge du fer* (*Congrès des Sociétés savantes*. Paris, 1925). Doit paraître dans le *Bulletin archéologique*.

Vers les chevilles, à gauche, de champ, peut-être déplacés par une brisure rituelle, étaient les débris du couvercle, disque de bronze de 65 millimètres de diamètre, orné de cercles concentriques et muni en son milieu d'un bouton de bronze. A son contact était une lamelle d'os large en moyenne de 11 millimètres, encore longue de 65, légèrement cintrée et portant une ligne de dix perforations d'un diamètre maximum de 1 millimètre et demi, à peu près également espacées.

Dans la sépulture n° 67, à l'épaule gauche, l'ouverture tournée vers les pieds, était un autre gobelet en fer, mais à fond de bronze maintenu par sertissage, orné lui aussi d'un umbo central; son diamètre est de 98 millimètres, sa hauteur de 53 dont 13 pour le fond (fig. 7). L'intérieur porte de larges traces de bois dont les fibres sont perpendiculaires au fond.

Un talon de javeline était à l'intérieur.

A la même distance approximative qui, dans le n° 53, séparait le fond de carquois des flèches, on a recueilli à peu près complets les éléments du couvercle : de champ, un disque de bronze uni, épais de 1 millimètre avec un diamètre de 82 millimètres portant en son centre un bouton, ou plutôt l'armature d'un bouton, tige de bronze de 2 millimètres de large, longue de 18 et coudée à angle droit vers son milieu. Ce bouton était sur la face tourné vers les pieds. Aux bords de ce disque, du côté de la tête, donc de l'ouverture du fond, adhérait par sertissage une très mince tôle de bronze légèrement cintrée dans sa largeur qui n'était que de 8 à 9 millimètres et ornée vers son milieu d'une ligne en grénetis grossier obtenue par repoussé. Quatre perforations irrégulièrement disposées sur sa longueur étaient destinées à servir d'œillets pour de petits rivets en fer dont deux subsistaient encore. Entièrement fermée, elle devait former un segment de sphère dont la grande base, tournée vers la tête de l'inhumé, donc vers le fond du carquois, avait 3 à 4 millimètres de plus en diamètre que celle sertie sur le disque.

Par les rivets s'y adaptait intérieurement une lamelle d'os du type décrit plus haut. Deux fragments subsistaient, détachés, mais en connexion. Les perforations étaient espacées

de 8 à 10 millimètres; quatre devaient servir à fixer cette lamelle sur le cercle de bronze, les autres devaient faciliter l'attache du couvercle au carquois. Grâce à ces données, nous nous croyons autorisé à reconstituer ces couvercles comme le montre la figure 7.

Cette trouvaille permet d'identifier la *pyxis* recueillie par A. Nicaise vers 1882 aux Varilles de Bouy : « Boîte en fer avec paroi et fond circulaire... de 0 m. 06 de diamètre avec couvercle de fer doublé d'une plaque d'os ou d'ivoire, avec bouton au milieu et renfermant 10 pointes de flèche en fer, triangulaires et très plates. »

Il s'agit certainement ici d'un fond de carquois avec son couvercle semblable aux nôtres. Or, le cimetière des Varilles de Bouy, nous l'avons déjà dit, tout au moins dans la partie fouillée par Nicaise, est antérieur au Marnien.

Nous ignorons ce qu'était le *gobelet en fer* recueilli par Morel dans la tombe nº 13 de Somme-Bionne *(Champagne souterraine)*. La collection Morel étant aujourd'hui au *British Museum,* nous nous sommes adressé à M. Reginald A. Smith, conservateur, en lui envoyant les photographies des objets des Jogasses, y compris les pointes de flèche. Sa réponse a été : « Tous mes regrets de n'avoir nulle part reconnu le bout de carquois ou gobelet en fer de Somme-Bionne, et je crois ne l'avoir jamais reçu dans cette collection. En outre, nous n'avons rien de semblable. »

***

CHAR

La sépulture nº 16, violée, renfermait encore les débris d'un char dont la caractéristique était d'avoir possédé quatre roues. Nous résumons ici ce que nous en avons dit dans une note à l'*Institut international d'Anthropologie* [1].

La fosse était longue de 2 m. 70, large de 1 m. 80 et pro-

1. *Revue anthropologique*, janvier-mars 1925.

fonde d'environ 0 m. 85. Parallèlement aux côtés, dans le sens de la longueur, à une distance de 0 m. 15 de ces côtés, on avait ménagé, pour les roues, quatre cavités semblables, symétriques deux à deux; deux à 0 m. 10 de la paroi de tête et deux à 0 m. 35 de la paroi des pieds (fig. 8).

Ces cavités, à fond circulaire, avaient une ouverture correspondant au diamètre des roues, de 0 m. 85, et une profon-

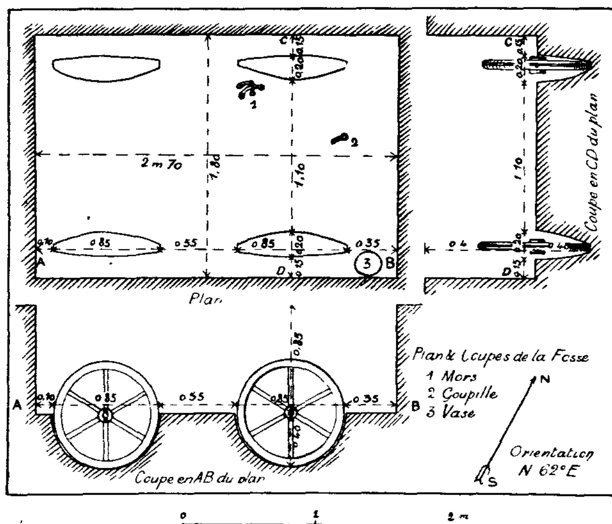


FIG. 8. — Plan et coupe de la sépulture à char n° 16.

deur au centre de 0 m. 40; leur largeur, de quelques centimètres seulement aux extrémités, sur la circonférence, atteignait 20 centimètres au centre; l'écartement, entre les cavités arrière et avant, était de 0 m. 55.

Sous une légère couche de terre était un lit de 35 à 40 centimètres d'épaisseur de grosses pierres meulières.

Parmi ces pierres nous avons trouvé, en partie bouleversés par une fouille ancienne, deux squelettes qui paraissaient bien avoir été étendus dans le grand axe de la fosse, avec des débris de vases d'une matière identique à celle des autres poteries de cette nécropole et un petit anneau de bronze

de 18 millimètres de diamètre extérieur et 7 de diamètre intérieur.

Rien n'indique qu'il y avait (ou qu'il n'y avait pas) relation nécessaire entre ces deux squelettes et la sépulture inférieure.

Sous le lit de pierres, la fosse avait été remplie avec les déblais de craie extraits lors du creusement. A une époque ancienne, cette tombe avait été violée, aux pieds, sur 1 m. 20 environ à droite et 0 m. 80 à gauche.

Un vase écrasé, mais complet, se trouvait dans l'angle S.-E. de la tombe. Le mobilier tout en fer, à l'exception de ce vase, a fourni les deux bandages, brisés mais complets, des roues arrière et environ moitié de chacun des bandages des roues avant; une frette de moyeu à l'extérieur de chaque roue, avec une pièce destinée à maintenir l'essieu et le moyeu; deux mors, une goupille. Peut-être les fouilleurs anciens, qui paraissent ordinairement avoir travaillé à bon escient, avaient-ils recueilli autre chose dans la partie avant; mais nous ne pourrions faire que des hypothèses sur le résultat de leurs recherches.

Le squelette, sauf les pieds, était en place, mais en très mauvais état de conservation. Il était étendu sur le dos, les cuisses allongées, les bras le long du corps, orienté suivant le grand axe de la fosse, les pieds au levant; la tête était à environ 25 centimètres de la paroi O. Nous n'avons relevé aucune trace d'oxyde de cuivre.

Les bandages étaient d'une seule pièce; leurs deux extrémités étaient non soudées, mais rivetées; l'une aplatie et un peu effilée s'emboîtait dans l'autre également aplatie, et de chaque côté de laquelle deux rabattements de plusieurs millimètres de long formaient butoir. Un rivet maintenait le tout. Le diamètre de ces bandages était de 0 m. 85; leur largeur de 22 à 23 millimètres et leur épaisseur de 3 millimètres environ. Ils étaient légèrement bombés. Un rabattement intérieur des côtés formait un rebord de 2 millimètres. C'est dans la gorge ainsi constituée que s'encastrait la jante en bois avant le rivetage.

Cette jante était maintenue par des clous-chevilles espacés en moyenne de 0 m. 12 les uns des autres, et dont la longueur nous permet de calculer l'épaisseur de la jante. Ils sont longs de 67 millimètres; l'épaisseur de leur tête et celle du bandage est de 5; de plus, l'épaisseur du rabattement de la pointe qui les termine diminue encore leur longueur utile de 2 ou 3 millimètres. Il reste donc au total environ 6 centimètres, qui représentent l'épaisseur de la jante.

Nous avons vu que les cavités circulaires destinées à recevoir les roues avaient une largeur variant de quelques centimètres à la phériphérie à 20 centimètres au centre; cela paraît confirmer l'hypothèse de Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 1186) : « Il est probable que la jante à section trapézoïdale était plus large sur sa tranche interne que sur sa tranche externe, ce qui consolidait l'insertion des rayons. » Rien ne permet de déterminer le nombre de ces rayons. Les six que nous indiquons sur la figure 8 sont purement hypothétiques.

Les frettes des moyeux étaient constituées par une lame de fer légèrement cintrée, large de 22 millimètres et épaisse de 2 à 3; leur diamètre moyen était de 0 m. 15; un peu plus fort à l'intérieur qu'à l'extérieur, il supposait des moyeux légèrement tronconiques. L'extrémité du moyeu devait y être emboîtée à froid, l'emboîtement à chaud aurait forcément laissé des traces, si légères fussent-elles, de bois brûlé.

Aux extrémités des moyeux nous avons trouvé une pièce de fer qui devait maintenir les roues et servir d'esse. C'est une plaque longue de 140 millimètres, large en son milieu de 45 et de 16 seulement à ses deux bouts. Elle était repliée et devait embrasser le bout de l'essieu auquel elle était fixée par trois clous; une clavette, probablement de bois, insérée entre l'extrémité de l'essieu et le pli de cette pièce, devait compléter le système, atténuer le jeu de la roue et la maintenir en place. Les deux mors, du type mors brisé, étaient de dimensions inégales. L'un mesurait tout déplié 165 millimètres, l'autre 130 à peine. Leurs anneaux avaient respectivement 47 et 44 millimètres de diamètre extérieur.

Du fait que les bandages étaient exactement à fond dans

leurs cavités, nous devons conclure, d'après les dimensions de ces dernières et celles des roues, qu'une partie des moyeux, sur une section de 5 à 6 centimètres, reposait dans ces cavités, et comme la largeur maxima de celle-ci est de 0 m. 20, ces moyeux devaient avoir une longueur un peu moindre, soit environ 17 ou 18 centimètres.

Cette position permet aussi d'affirmer que les essieux reposaient directement sur le fond de la fosse, soutenant de leur épaisseur de 4 à 5 centimètres la caisse du char. L'écartement total, moyeux compris, devait être de 1 m. 50; si nous tenons compte de la section trapézoïdale des jantes, nous ne pouvons guère donner à la caisse du char une largeur supérieure à 1 m. 20, l'écartement des bandages était de 1 m. 25, 1 m. 30 au plus. L'écartement des essieux, avant et arrière, était, d'axe en axe, de 1 m. 40.

Rien ne nous permet de préciser la longueur totale du char. Cependant, si nous tenons compte de ceci que dans le groupe de sépultures dont cette fosse fait partie, la longueur des fosses a toujours été calculée assez exactement sur la longueur nécessaire pour les corps qu'on y déposait, la tête et les pieds touchant, ou peu s'en fallait, les parois, nous pouvons admettre que le char ne devait pas mesurer loin de 2 m. 50 de longueur.

A quelle époque faut-il attribuer ce char?

Ni la construction, ni l'agencement de la tombe, ni — exception faite peut-être pour le vase — le mobilier très pauvre, ne nous donnent aucune indication.

D'autre part, l'affirmation de Déchelette est catégorique : « Les chars marniens, tous à deux roues, sans exception, sont des chars de combat » (*op. cit.*, p. 749). La nécropole marnienne contiguë nous a permis de reconnaître deux fosses à char qui ne possédaient bien chacune que deux cavités destinées à recevoir des roues. Or, nous avons quatre roues et rien ne laisse soupçonner une destination guerrière. Il faut donc remonter au delà du Marnien, au Hallstattien. Jusqu'ici, autant que l'on peut s'en rendre compte, les chars de cette époque que l'on connaît étaient pour la plupart à

4 roues: Alaise (Jura), Apremont (Haute-Saône), Mousselots (Côte-d'Or).

J. Déchelette en signale encore d'autres appartenant à cette époque : 4 en Bavière, 3 dans le Wurtemberg, 2 dans le duché de Bade, 6 dans le canton de Berne.

***

BIJOUX

Torques.

Les torques recueillis au nombre de 29 exemplaires peuvent se diviser en trois classes :

1° Torques en fer, 5 exemplaires (nos 117, 120, 121, 123, 138);

2° Torques tubulaires en bronze, 15 exemplaires (nos 32, 35, 42, 48, 64, 71, 123, 130 [2 exemp.], 131, 132, 139, 141, 168, 179);

3° Torques en bronze plein, 9 exemplaires (nos 37, 72, 77, 88, 89, 106, 120, 139, 168).

Les *torques en fer* sont constitués par un jonc de 7 à 12 millimètres de section dans leur état actuel et ont un diamètre de 15 à 17 centimètres.

Du n° 120, il ne subsiste guère qu'un tiers.

Le n° 138, en très mauvais état et incomplet, paraît avoir subi la brisure rituelle; il était fermé par un double crochet.

Les trois autres sont complets. Le n° 117 était fermé, les nos 121 et 123 étaient ouverts, et l'on pourrait à la rigueur reconnaître à leurs extrémités des rudiments de tampons, à moins, ce qui est probable, que l'on ait affaire à des boursouflures dues à l'oxydation.

Les nos 120 et 123 étaient accompagnés chacun d'un torques en bronze, l'un (120) en bronze plein, l'autre (123) en bronze tubulaire.

Ces torques en fer sont bien hallstattiens et ont déjà été rencontrés dans les nécropoles de la Marne — nous ne disons pas marniennes — en particulier à Warmériville (5 exemplaires) et à Heiltz-l'Évêque (3).

L'origine marnaise de ces huit exemplaires est probablement la raison pour laquelle J. Déchelette en parle surtout au second âge du fer (*Manuel*, t. II, p. 1217) : « Des torques en fer filiformes plus ou moins épais, ordinairement ouverts, se rencontrent dans les nécropoles les plus anciennes telles celles de Heiltz-l'Évêque (Charvais) et Warmériville (la Motelle) dans le département de la Marne; l'emploi des bijoux en fer est en effet un legs de l'époque hallstattienne. » Dans son *Appendice VI*, il mentionne, pour 880 sépultures inventoriées, 15 torques en fer, dont les 8 cités plus haut. Il est probable qu'il y aurait encore des réserves à faire pour l'attribution des 7 autres au marnien : 2 à Marson qui a fourni à Morel beaucoup de pièces archaïques, 1 à Cierges (Aisne) qui paraît prémarnien, 1 à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), 1 à Pleurs et 2 à Jonchery-sur-Suippes (Marne). Malgré plusieurs attributions hâtives, leur rencontre authentique au second âge du fer, plus précisément au marnien, ne nous paraît pas prouvée.

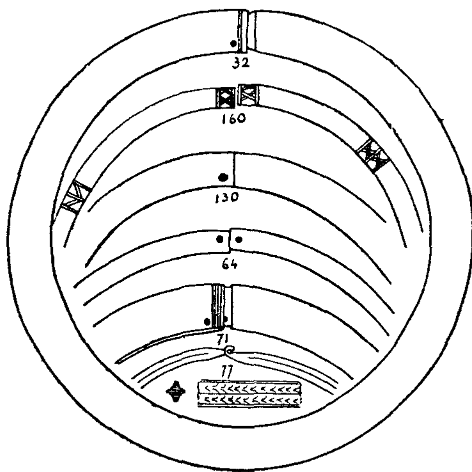


FIG. 9. — Différents torques. (1/4 gr. nat.)

Torques tubulaires en bronze (fig. 9). — C'est la même remarque que nous ferons relativement aux torques tubulaires en bronze roulé et gravé, si caractéristiques du Hallstatt II, bien que

Déchelette paraisse les attribuer de préférence à la Tène, alors que, par ailleurs, il classe au Hallstatt les bracelets de même facture.

Nous ne croyons pas que l'on ait jamais rencontré ce type dans une fouille critique faite non par un terrassier, mais par un spécialiste, dans une tombe nettement marnienne. Aucun des fouilleurs sérieux que nous connaissons, ni nous-même ne l'avons trouvé et si par hasard d'autres ont cru avoir cette chance, et le cas s'est vu, ils en ont été fort surpris.

Ce genre de torques est représenté aux Jogasses par 15 exemplaires — plus de moitié du nombre total — dont un (nº 123) était associé, pour la même inhumée, à un torques en fer. La remarque est importante et confirme ce que nous disions plus haut.

Leur diamètre varie entre 0 m. 19 et 0 m. 22; huit ont une section moyenne de 0 m. 021 à 0 m. 022; cinq ne dépassent pas 0 m. 01; les nºs 130 et 179 ont des sections intermédiaires de 0 m. 015 et 0 m. 018.

Ils offrent une unité de technique parfaite; une feuille de bronze, n'ayant guère que 1 millimètre d'épaisseur, est repliée et recourbée en cercle avec contact parfait des joints autour d'un mandrin de bois, de terre cuite ou d'un mélange de terre cuite et d'éléments végétaux. C'est un merveilleux travail de dinanderie. Les extrémités s'emboîtent ordinairement l'une dans l'autre et, pour assurer leur écartement constant, les deux bords de l'extrémité emboîtante sont maintenus par un petit rivet. Cependant le diamètre parfaitement égal de leurs deux extrémités, dont l'écartement est assuré d'une manière constante par des rivets, montre que quelques-uns de ces torques (nº 86 en particulier) étaient destinés à demeurer ouverts.

L'ornementation, quand elle existe, se réduit à 1, 2 ou 3 traits gravés sur l'extrémité emboîtante.

Mais deux exemplaires sont un peu plus ornés (nºs 160 et 168); ils portent, répétés irrégulièrement sur tout leur pourtour, l'un cinq, l'autre six motifs gravés formés de deux ou trois cercles limitant des chevrons parfois croisés.

Le nº 179 offre une trace de réparation : une fêlure transversale s'étant produite, on dut maintenir le contact des deux lèvres au moyen d'une agrafe — disparue — qui se fixait dans des œillets percés de chaque côté de cette fêlure.

Torques en bronze plein. — Deux, grossièrement coulés et à peine dégrossis (nos 106, 139), sont formés d'un jonc fermé. Un autre porte même encore son jet de coulée (nº 168) et est à comparer en particulier avec le bracelet nº 46. Heiltz-l'Évêque a fourni un type identique, type que l'on rencontre d'ailleurs un peu partout, en particulier dans les tumulus de l'E. et du N.-E. (Minot, Chandeny). Il offre souvent un aspect brut, non dégrossi, ni par affinage ni par usure.

Le nº 37 est formé également d'un simple jonc cylindrique, mais il est ouvert et ses extrémités sont légèrement amincies.

Le nº 120, également ouvert, porte à ses extrémités quelques traits gravés. Rappelons qu'il accompagnait, sur la même inhumée, un torques en fer.

Le jonc du nº 72, également ouvert, est allégé par cinq cannelures parallèles, longitudinales, qui occupent à l'extérieur à peu près les deux tiers de la section.

Le nº 89 est presque quadrangulaire, avec faces légèrement évidées. Les deux extrémités aplaties sont percées pour recevoir une goupille de fermeture.

Le nº 88, à section à peu près quadrangulaire, se fermait par emboîtement d'une extrémité amincie dans l'autre évidée.

Le nº 77 se fermait à l'aide d'un double crochet. C'est de tous les torques en bronze plein le mieux soigné et celui qui *paraît* le plus récent. Deux cannelures allègent sa face externe; elles sont ornées d'une sorte d'arête continue formée de traits en virgule, apposés en *accents circonflexes* (fig. 9).

Il est difficile de dater, indépendamment des autres, ces torques en bronze plein. Les premiers sont d'un type très grossier, très primitif, qui peut appartenir à toutes les époques. Leur section peut atteindre 0 m. 01, leur diamètre 0 m. 16 au plus, 0 m. 13 pour le nº 168. Les derniers de même dia-

mètre à peu près, mais de section plus faible (0 m. 005 à 0 m. 006), sont mieux soignés, plus légers, plus gracieux; on les rencontre dans des nécropoles marniennes, mais très rarement et probablement comme héritage; on en retrouve plus ordinairement le type au Hallstatt final, et c'est à cette époque que nous les rattachons, ne serait-ce qu'à cause de l'abondance des autres types qui appartiennent incontestablement au premier âge du fer, et de l'absence de torques franchement plus récents.

Au second âge du fer, les torques occupent leur place normale, le cou des inhumées. C'est ce que nous avons encore constaté une fois de plus pour quatre cas, dans la nécropole marnienne contiguë. Dans la nécropole qui nous occupe, cette règle est une exception. Ainsi, sur 27 inhumées ayant emporté leur torques dans la tombe, 11 seulement l'avaient au cou; 7 l'avaient sur la poitrine souvent accompagné des autres bijoux; 3 le portaient en *couronne* sur la tête; 1 l'avait sur le bassin; 1 sur l'avant-bras gauche; 1 sur les genoux; 3 avaient été déposés de champ soit à gauche des genoux, soit à gauche de la tête.

Au nº 141, les deux bracelets tubulaires avaient été enfilés dans le torques (fig. 10).

***

Bracelets et armilles.

Les Jogasses nous ont livré 58 bracelets et 22 doubles parures d'armilles, y compris, dans le nº 115, deux séries de petits bracelets intermédiaires entre les bracelets proprement dits et les armilles.

Les bracelets se répartissent ainsi : 3 en fer, 34 en bronze plein, 4 tubulaires en bronze, 8 en lignite; plus 7 anneaux d'humérus en bronze plein et 2 en lignite.

Un bracelet en fer et deux en bronze appartenaient à des *porteurs d'armes.*

Les bracelets en fer sont en trop mauvais état pour qu'on puisse les utiliser comme documents.

En dehors du diamètre, il n'y a aucune différence entre les bracelets proprement dits et les anneaux d'humérus en bronze plein. Ce sont ordinairement de simples joncs, ouverts ou fermés, souvent un peu aplatis à l'intérieur, épais de 5 à 9 millimètres, sans aucun ornement, sauf les nos 77 et 89 dont l'une des extrémités porte quelques traits gravés.

Le no 92 est allégé par deux cannelures, le no 35 par trois; le no 66 a ses deux bases aplaties; le no 115 est de section quadrangulaire. Le no 46 est un petit bracelet conservant encore son jet de coulée comme le torques no 168. Le no 179 était demeuré à son état brut sans aucun dégrossissage, le jet conservant une large bavure de plus de 3 centimètres de diamètre. *Il n'a jamais pu être porté,* sa rugosité en eût fait un instrument de supplice. Il était accompagné de 17 armilles placées au-dessus de lui.

Dans le no 180, le jet de coulée a bien été enlevé, mais il a laissé une trace sensible. Ce bracelet avait dû cependant être longtemps porté; l'usure, sur certaines parties, lui avait donné ce poli qui empêche l'oxydation et conserve au bronze tout son brillant.

Notons qu'au no 3 chaque poignet était orné d'une moitié d'un même bracelet brisé en deux. Il paraît difficile d'y voir une idée de symétrie dans la parure funéraire, du moins comme idée première. C'était là un souci dont on ne retrouve aucune trace ailleurs. A moins d'admettre qu'après une brisure rituelle, cette idée ait germé en présence de ces deux fragments.

Les quatre bracelets tubulaires sont de même technique que les torques du même type. Les deux du no 141 (fig. 10) enfilés dans le torques ont un diamètre extérieur de 0 m. 10 à 0 m. 11, et une section de 17 à 18 millimètres. Ils portent à l'une de leurs extrémités des cercles gravés. Ceux du no 139, larges à peine de 0 m. 10, épais de 16 à 17 millimètres, sont ornés sur moitié de leur surface, extérieurement, de séries de deux traits estampés espacées de quelques millimètres.

S'il est difficile de dater les bracelets en bronze plein, sinon en les classant dans une catégorie de travail primitif, rare avec cette uniformité au Marnien, il n'en va pas de même des bracelets tubulaires dont le type est avant tout hallstattien

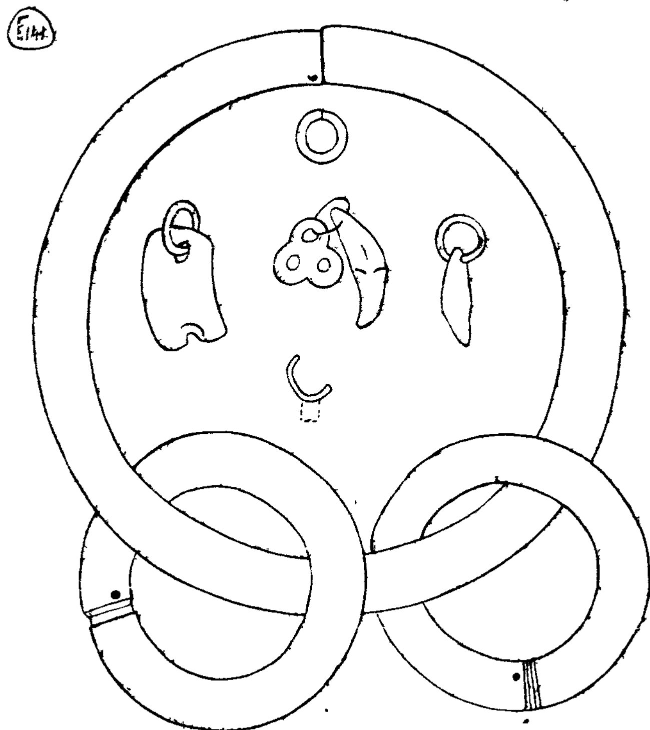


Fig. 10. — Torques, bracelets et pendeloques de la sépulture n° 141. (1/3 gr. nat.)

et nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit plus haut à propos des torques tubulaires.

Nous avons trouvé 11 bracelets de lignite dont deux d'humérus, généralement en très mauvais état.

Dans son *Appendice VI*, Déchelette signale 25 bracelets de ce genre dont 6 pour Warmériville, 6 pour Vitry-lès-Reims, nécropole qui semble aller du Hallstatt à la Tène II, 2 pour Puiseulx dont on en peut dire autant, si on en juge

par le mobilier déposé au Musée de Reims et par les notes publiées par G. Chance [1]. D'autres, enfin, proviennent de nécropoles plus récentes : Somsois, Loisy-sur-Marne.

Il nous faut donc considérer le lignite comme une exception au Marnien pur. Personnellement, nous n'en avons jamais trouvé à cette époque. Abondant au premier âge du fer, il semble disparaître au début du second pour ne reparaître que vers la Tène II, mais alors sous une autre forme : sa section devient cylindrique, rarement puissante, tandis qu'au Hallstatt cette section est hémicylindrique, l'intérieur présentant dans sa hauteur une coupe presque rectiligne.

Ceux des Jogasses dérivent bien du type hallstattien en « tonnelets », mais aplatis, réduits à une hauteur maxima de 0 m. 032 à 0 m. 033 et à une épaisseur de 13 à 14 millimètres au plus. Le diamètre extérieur dépasse rarement 0 m. 09.

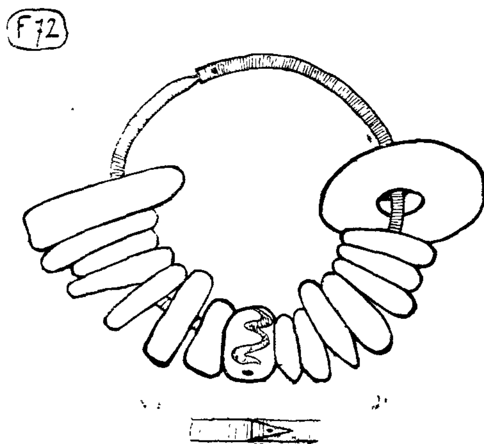


Fig. 11. — Bracelet-pendeloque de la sépulture n° 72. (1/2 gr. nat.)

C'est ici, croyons-nous, que nous devons noter un bijou de la sépulture n° 72 (fig. 11) déposé avec un torques et une mandibule de chat, percée en pendeloque, sur le ventre de l'inhumée. Des objets analogues recueillis, en place, aux bras des squelettes à Heiltz-l'Évêque et à Saint-Jean-sur-Tourbe, nous permettent de le considérer comme bracelet.

Il est constitué par un anneau de bronze, de 0 m. 08 de diamètre et de 0 m. 003 de section, qui se ferme par emboîtement d'une extrémité finement effilée dans l'autre évidée;

1. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1910, p. 132, etc.

un petit œillet sur cette dernière paraît avoir été destiné à recevoir un rivet. Des stries gravées en ornent le pourtour.

A l'intérieur étaient enfilées 16 perles ainsi réparties : 2 perles d'ambre, 1 de terre cuite, 1 de minerai de fer (?), 3 d'ambre, 1 de pâte de verre agrémentée d'une ligne brune en zigzag, 1 d'os ou d'ivoire, 4 d'ambre, 1 de bronze, 2 d'ambre. Les perles d'ambre, au nombre de 11, ont un diamètre allant de 0 m. 018 à 0 m. 055 et une épaisseur variant de 0 m. 006 à 0 m. 014. L'anneau de bronze est bien de facture hallstattienne.

Cet ensemble correspond parfaitement à la description du bracelet de Heiltz-l'Évêque trouvé par le docteur Mougin : « Magnifique et très rare bracelet situé au poignet gauche du squelette; il se compose de 9 gros grains d'ambre, placés par gradation de grandeur décroissante dans un gros fil de bronze. Le bracelet de bronze a 0 m. 003 d'épaisseur, 0 m. 086 de diamètre interne et se termine par des crochets qui servaient à le fermer. Le plus gros grain d'ambre a 0 m. 035 de diamètre, le plus petit 0 m. 015. »

Le bracelet de Saint-Jean-sur-Tourbe est ainsi décrit par son inventeur M. de Baye[1] :

« 5° Un second bracelet est formé d'un très fort fil de bronze.

1. *Sépulture gauloise de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne)*, par le baron de Baye, Paris, Leroux, 1891.

Cette sépulture avait donné en outre : « 1° une paire de boucles d'oreilles en bronze » comparées à celles de Marson et d'Étréchy. On connaît nos réserves pour Marson; dans le produit de fouilles recueilli par P. du Chatellier à Étréchy nous avons remarqué, au Musée de Kernuz (Finistère), plusieurs pièces identiques à celles des Jogasses; « 2° un torques en bronze d'une grande simplicité » qui « portait, rattachées par un léger fil de bronze, de petites perles en verre, en ambre, en corail; le torques avait de plus un anneau dans lequel étaient passés une défense de sanglier, une amulette phallique, deux pierres d'une configuration bizarre et trois coquillages percés. Deux de ces derniers sont des fossiles de Courtagnon »; « 3° une fibule en bronze d'un type différent de celles qui caractérisent les sépultures gauloises de la Champagne. M. Hans Hildebrand attribue cette forme au groupe de Hallstatt. Des fibules du même genre ont été trouvées dans divers tumuli du Jura »; « 4° un bracelet en bronze de forme simple orné seulement d'une gorge ».

Ces amulettes phalliques se rencontrent déjà au Hallstatt, à Linkofen.

Les extrémités sont terminées par un crochet. Ce fil porte neuf grains d'ambre. Le volume de ces grains présente des dimensions qui n'ont pas encore été remarquées dans les sépultures gauloises. Une pierre percée naturellement et un anneau de bronze pendaient près des grains d'ambre. Enfin une rondelle en os teintée accidentellement par l'oxyde de cuivre complétait ce bracelet d'une intéressante originalité. »

Aux bracelets s'apparentent les armilles, bijou hallstattien par excellence. Sur 22 sépultures contenant des armilles, 5 ont livré des torques tubulaires, 3 des torques en fer, 1 un torques en fer accompagnant un torques tubulaire, 1 enfin un torques en bronze plein, de type très grossier.

J. Déchelette place plusieurs séries d'armilles à la Tène, mais en reconnaissant qu'elles sont semblables à celles de l'époque hallstattienne, et dans son *Appendice VI* il signale 26 sépultures (15 seulement au tableau récapitulatif) sur 880 inventoriées, qui ont donné ce type de bracelets. Mais la plupart de ces 26 sépultures doivent, à notre avis, être restituées au premier âge du fer. Cela est sûr pour 14 d'entre elles : Heiltz-l'Évêque (7), Warmériville (6), Chamouillet (1); cela paraît probable pour Vitry-lès-Reims (2), Marson (2), Courtisols (1), et aussi pour les sépultures alpestres.

A Vitry-lès-Reims, en effet, sur 220 sépultures relevées dans les différentes nécropoles, M. Bourin n'en a rencontré que 2 contenant des armilles (n°s 72 et 74).

La première était une incinération, la seconde une inhumation, toutes deux dans une partie de la Neufosse qui présente de nombreux caractères archaïques. M. Bourin, frappé

J. Déchelette mentionne aussi (*Manuel*, II, p. 1301) des pendeloques similaires qui apparaissent dans les stations du premier âge du fer en Italie.

M. de Baye conclut ainsi sa note : « Le groupe si important des nécropoles gauloises de la Champagne n'avait encore rien fourni de comparable au mobilier funéraire dont nous parlons. L'abondance des amulettes et l'état morbide du crâne lui donnent une intéressante signification. »

Notons encore dans une autre sépulture du même lieu : « deux anneaux de bronze portant de grosses perles en verre de couleur, perles d'ambre, anneaux de verre, appliques à jour, dent perforée (amulette) ». Cf. *Cat. du Musée de Saint-Germain*, 3e éd., p. 172.

Nous reviendrons plus loin (p. 121) sur l'abondance de l'ambre.

de cette anomalie, écrit : « C'est la première fois, tant dans tout ce cimetière que dans celui de Vitry, que nous avons trouvé des armilles. Cette sépulture (74) se trouvait près de l'incinération n° 72 qui en contenait aussi [1]. »

Les deux sépultures à armilles de la *Voie de l'Épine* à Marson font partie d'un groupe qui, sur 7 torques, en a fourni 2 en fer et au moins 1 tubulaire et livré plusieurs objets de facture hallstattienne. L. Morel constate que dans ce cimetière, il « a trouvé plusieurs objets type de Hallstatt [2] ». C'est là aussi, notons-le en passant, qu'il a trouvé, « le long de la cuisse gauche, des fragments de tiges en fer creusés et deux petites flèches en fer semblant se rattacher à un carquois ou à une arbalète ».

La nécropole des Closeaux, sur Courtisols, paraît, d'après son inventaire, assez anormale dans le Marnien, vu le grand nombre de perles de verre et d'ambre et la prédominance des fibules en fer.

Déchelette croit que dans les Alpes la culture de la Tène II aurait succédé immédiatement au Hallstatt et que la plupart des sépultures classées d'ailleurs au second âge du fer « paraissent appartenir à l'époque de Hallstatt ou à l'époque de la Tène » (*Manuel*, t. II, p. 861, note). Or, les armilles ne sont certainement pas de la Tène II; il faut donc les considérer comme hallstattiennes, ou comme un héritage hallstattien, et l'on sait ce que nous entendons par là.

Constatons que les armilles de Nyons (Drôme) étaient accompagnées d'un brassard en bronze; que celles de Voreppes (Isère) sont signalées par Müller dans sa notice *Mobilier funéraire alpin du premier âge du fer;* que c'est à propos de Guillestre (Hautes-Alpes) que Déchelette dit qu'il faut considérer la plupart de ces sépultures comme appartenant « à la fin de l'époque de Hallstatt ou à l'époque de la Tène ».

A Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), la sépulture qui a donné 102 armilles a livré également un fragment de fibule,

1. Cf. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1908, p. 73; 1909, p. 78 ; 1910, p. 108.
2. *Ibid.*, 1909, p. 78.

du type de Golasecca, à *tête de pavot;* les armilles, filiformes ou plates, unies ou striées, sont bien toutes identiques à celles qu'on a rencontrées dans des milieux purement hallstattiens. D'après l'inventaire de M. J. Costa de Beauregard, deux fibules seulement sont *Tène I primitive*, les autres sont *Hallstatt II.*

Remarquons, enfin, que nous ne connaissons pas de cimetières purement marniens, caractérisés par leur mobilier classique, par exemple traces de char, fibules, épées, céramique, où l'on ait trouvé ce genre de bijoux. Nous-même ne l'avons rencontré ni à Avize, ni à Mairy-sur-Marne, ni à Sarry, ni à Poix, ni aux Grandes-Loges, ni à Saint-Memmie, ni jusqu'ici dans le cimetière marnien contigu à celui des Jogasses. Dans aucune des 48 tombes déjà fouillées nous n'en avons trouvé trace; sans doute, 46 étaient violées, mais rien ne peut plus facilement échapper qu'une armille brisée, surtout à des fouilleurs qui laissaient des torques, des épées, des lances en place.

Or, dans la nécropole qui nous occupe, 22 sépultures renfermaient des armilles, soit 12 p. 100 du total, soit approximativement 23 p. 100 des sépultures féminines.

Ordinairement, les inhumées portaient ces armilles assez régulièrement réparties à chaque bras: 24 et 24, 25 et 25, 33 et 31, 39 et 37, 24 et 23; parfois cependant il y avait inégalité sensible et en général au profit du bras droit : 13 et 8, 16 et 6, 24 et 17; et quand un seul bras en était orné, c'était aussi le droit : 4 dans un cas, 26 dans l'autre. Alors que l'on relevait dans l'ensemble, là où la constatation a été possible, 304 armilles aux bras gauches, on en comptait 397 aux bras droits. Nous ne tirons d'ailleurs de ce fait aucune conclusion.

Ces armilles sont des types classiques; simple fil de bronze de 0 m. 001 de section environ; tiges un peu plus fortes, quadrangulaires, de 0 m. 001 d'épaisseur sur 0 m. 0015 à 0 m. 002 de largeur, avec un diamètre variant de 0 m. 055 à 0 m. 06 et un poids de 1 gr. 25 à 3 grammes et plus. Elles sont ou unies ou ornées de simples stries obtenues par percussion et assez régulièrement espacées. Quelques-unes sont fermées,

mais il est difficile de savoir si celles qui sont actuellement ouvertes l'étaient primitivement ou si elles se sont brisées postérieurement par accident, ce qui paraît probable.

L'on rencontre parfois dans la même sépulture des modèles différents; par contre, des sépultures différentes ont livré des types absolument identiques. On y sent un objet de commerce courant.

Il faut donner une mention spéciale aux armilles du n° 115, si tant est que l'on doive les considérer comme telles et non comme bracelets. Au nombre de 5 à chaque bras, elles ont une section ovale aplatie, une largeur de 0 m. 0037, un diamètre de 0 m. 06 et un poids moyen de 11 grammes, ce qui en ferait plutôt des bracelets. Elles sont sans aucun ornement.

Celles du n° 179 sont assez larges de section, mais n'ont qu'un diamètre de 0 m. 047.

***

Fibules.

Vingt-neuf tombes nous ont livré 36 fibules, 30 tout en bronze, 6 comportant des éléments en fer.

La première impression très nette qu'en laisse à un fouilleur champenois un examen même superficiel, c'est qu'elles n'ont rien de marnien.

On peut les répartir en trois groupes :

1° Fibules à court ressort bilatéral et à double bossette;

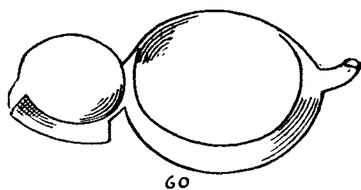
2° Fibules à assez long ressort bilatéral dans lesquelles la bossette formant arc a fait place à un arc filiforme, alors que la bossette du pied se transformait en bossette moindre, en perle;

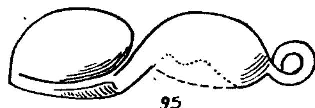
3° Fibules à ressort bilatéral plus court, à arc renflé, plus puissant, en sangsue, à pied constitué par un bouton affectant des formes variées et *formées de trois éléments distincts.*

I. — Les fibules à double bossette sont au nombre de quatre. La première (n° 60) est incomplète du ressort et de l'ardillon (fig. 12). La timbale-arc est tronconique, d'un diamètre de

0 m. 017 et de 0 m. 005 de hauteur; celle du pied, hémisphérique, mesure 0 m. 011 et 0 m. 005. Toutes deux sont ornées à leur base de deux traits circulaires gravés. Le même type a été signalé en particulier dans le Jura par M. Piroutet.

La seconde (nº 95) est faite d'une seule pièce et comporte deux bossettes hémisphériques à peu près d'égales dimensions, 0 m. 011 de diamètre et 0 m. 004 de hauteur (fig. 12).





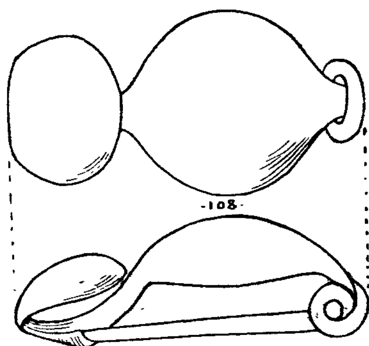


Fig. 12. — Fibules du 1er type. (1/3 gr. nat.)

Les deux dernières (nº 108) sont identiques; elles sont formées de deux bossettes inégales, légèrement ovales, ayant pour leur grand diamètre perpendiculaire à leur longueur 0 m. 02 et 0 m. 016 et comme hauteur 0 m. 006 et 0 m. 004. Faites d'une seule pièce, elles se caractérisent par cette technique assez rare que la corde du ressort bilatéral à double spire de faible diamètre est extérieure et passe *en biais* d'une extrémité à l'autre, l'enroulement s'étant effectué toujours dans le même sens. Un axe ligneux traversait le boudin du ressort (fig. 12).

Ces fibules s'apparentent de très près à certaines de la Certosa, bien que celles-ci soient souvent à ressort unilatéral. Cependant Déchelette donne un modèle à ressort bilatéral (*Manuel*, t. II, pl. VIII, nº 27). M. Corot en a aussi rencontré au Minot.

II. — Dans le second type (fig. 13), représenté par huit exemplaires, la bossette-arc a disparu et fait place à un arc filiforme peu ou pas renflé; la timbale du pied subsiste parfois,

plus petite, hémisphérique (n° 162) ou tronconique (n° 77), ou bien on lui a substitué une petite plate-forme sur laquelle était souvent rivé un motif d'ornementation, comme une perle en fer (n° 62), un bouton plat en bronze (n°s 168, 183).

Si l'on ne tient pas compte de l'axe, souvent en fer, qui assurait la rigidité du ressort assez long et par là même très

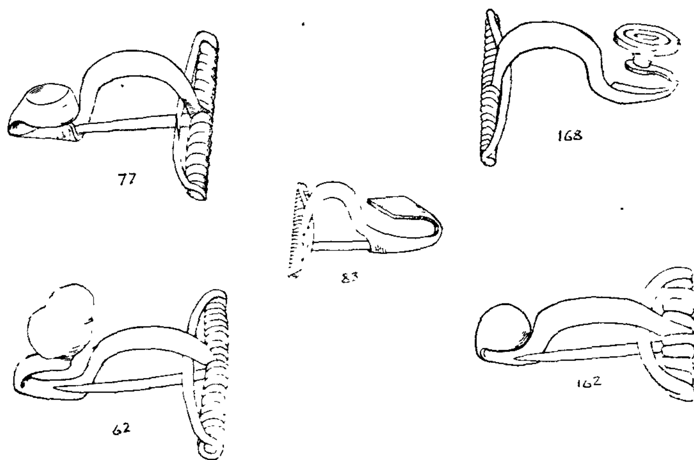


Fig. 13. — Fibules du 2e type. (2/3 gr. nat.)

facilement déformable, ni du motif d'ornementation rapporté sur le pied, ces fibules sont d'une seule pièce. Mais le ressort s'allonge, bilatéral, à spires assez nombreuses et irrégulièrement réparties. La corde du ressort est intérieure.

C'est un type que l'on rencontre fréquemment dans l'Est. Le n° 77 paraît identique à une fibule trouvée par M. de Beaupré au camp d'Afrique à Messein (M.-et-M.); le n° 90 et le n° 162, bien qu'avec un ressort moins long, rappellent les fibules recueillies par M. Piroutet aux environs de Salins [1].

1. Voir plusieurs études importantes parues dans l'*Anthropologie*, 1900, 1903, 1904, et aussi : MM. Piroutet et Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura* (*R. A.*, 1909, p. 193, 212).

Elles rappellent également celles de Saint-Étienne-au-Temple (Marne) et les deux découvertes par Lelaurain et reproduites dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule,* que leur origine marnaise a souvent fait considérer, à tort, comme marniennes, alors que c'était précisément parce que leur forme avait paru exceptionnelle qu'on les reproduisait. Sans doute on a pu rencontrer ce modèle dans des sépultures à titre exceptionnel.

Montelius reproduit aussi une fibule de la Certosa qui fait naturellement penser au n° 92.

Ce que l'on pourrait, à première vue, comparer à ces fibules seraient celles des plateaux du Ger étudiés par le général Pothier, et surtout celles des tertres funéraires d'Avezac-Prat explorés par Piette et Sacaze. Ces fibules sont à long ressort, à pied terminé par un bouton de forme très variable, nettement séparé de l'arc; mais il y a, à côté de ces analogies, des différences sensibles. L'ensemble est ordinairement en fer rehaussé d'incrustations de bronze; seul l'axe du ressort est en bronze; elles sont bien plus puissantes, leurs contours plus anguleux, plus raides; quelques ressorts sont déjà nettement de la Tène (voir en particulier les *Tumulus d'Avezac-Prat,* pl. XI, 2; XII, 2; XIV, 1 et 5).

Si l'on veut chercher une parenté moins incertaine pour les fibules des Jogasses de cette deuxième catégorie, c'est surtout vers l'E. et le S.-E., croyons-nous, qu'il faudra se tourner, plutôt vers le point de départ de la civilisation hallstattienne que vers un de ses points terminus, encore hypothétique.

Notons encore une différence profonde entre ces fibules des Jogasses et celles des sépultures marniennes — remarque également vraie pour les deux autres catégories. Leurs ressorts sont très peu puissants, le fil qui les constitue est de faible section, et le diamètre de leurs spires de 3 à 4 millimètres au plus. C'est peut-être là une des principales caractéristiques de ces fibules.

III. — Les fibules de la troisième catégorie (fig. 14) procèdent d'une technique différente et très spéciale. Elles sont

constituées par trois pièces distinctes : arc ayant à l'une de ses extrémités, avec le porte-aiguille, un pied de forme variée, et à l'autre un œillet s'insérant entre les spires du ressort; ressort bilatéral de 3, 4, 5 doubles spires se poursuivant en ardillon; axe métallique assujettissant les deux premières pièces, en traversant de part en part le ressort et l'œillet de l'arc. De plus, cet arc s'élargit, s'épaissit en sangsue en son milieu; son pied, vertical, se termine par un bouton sphérique, plat, en cupule, en tête d'oiseau, et ne se rabat jamais *sur* l'arc. La corde du ressort passe naturellement à l'intérieur sous l'arc.

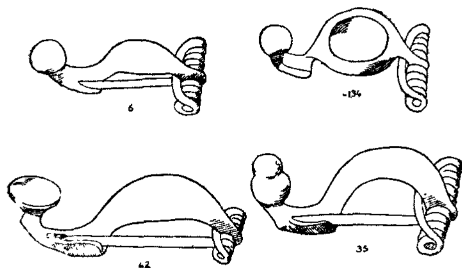


Fig. 14. — Fibules du 3ᵉ type. (2/3 gr. nat.)

Nous avons ici plusieurs procédés qui différencient nettement ces fibules des fibules marniennes.

D'abord, comme nous le disions plus haut, la puissance du boudin formé par le ressort; puis, la fabrication en trois pièces; enfin, et nous considérons aussi ce détail comme important, la position verticale du pied, ne se rabattant pas, ne s'appuyant pas sur l'arc, ce qui est une des caractéristiques de la Tène, caractéristique tellement nette que l'on en a fait le *discriminant* des trois périodes du second âge suivant que ce pied *s'appuie sur l'arc, s'y accroche ou s'y soude.*

Sept fibules (type nº 6, fig. 14) ont leur pied terminé par un bouton sphérique simple, trois (nº 35) par un bouton sphérique double, une (nº 21, fig. 15), par un bouton plat quadrangulaire, neuf (nº 42, fig. 14) par une petite cupule tronconique massive. Rien ne permet d'affirmer que cette cupule ait reçu une ornementation quelconque; quatre d'entre elles avaient leurs ressort et ardillon et leur axe en fer. Ce type à pied en cupule paraît spécial aux Jogasses; nous ne l'avons vu indiqué nulle part ailleurs; peut-être que le fait de le signaler en fera découvrir d'autres. Une (nº 157, fig. 15) est ornée d'une

tête d'oiseau à forte spatule; l'axe, le ressort et l'ardillon étaient aussi en fer. Le nº 134 (fig. 14) dont le pied se termine par un bouton simple, et qui, dans l'ensemble, possède bien les caractéristiques de cette série, a son arc transformé en une cupule massive de 16 millimètres de diamètre avec une profondeur de 2 millimètres à peine.

Nous ne savons s'il faut voir dans les ressorts, axes et ardillons en fer le résultat d'une réparation consécutive à une cassure ou à la perte qui pouvait être fréquente du ressort et de l'ardillon par chute de l'axe, ou seulement un procédé d'ornementation bi-métallique qui se rencontre ailleurs.

Deux fibules de cette série méritent une attention spéciale.

L'une (nº 71), du type nº 21, à bouton plat quadrangulaire, porte sur son arc trois rainures transversales, assez larges et profondes, séparées par deux petites cupules au centre d'un cercle gravé; le bouton lui aussi est orné de cinq cupules semblables, une au centre et une à chaque angle. Rainures et cupules avaient été ornées de petits coraux que devait maintenir un mastic quelconque (fig. 15).

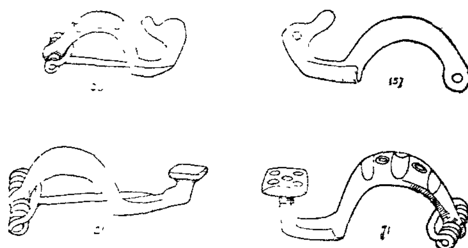


Fig. 15. — Fibules du 3e type et fibules ornées de corail. (2/3 gr. nat.)

Ce genre d'ornementation se retrouve dans la fibule nº 106, semblable au nº 157; trois rainures sur l'arc et une cavité de chaque côté de la tête à la place de l'œil avaient aussi reçu des fragments de corail.

Ces deux bijoux ne diffèrent donc des précédents que par les incrustations de corail, et restent bien datées au Hallstatt final.

Ces fibules, que nous plaçons aux dernières années du premier âge du fer, en trois pièces, à pied redressé, à ressort faible, seront immédiatement suivies par les fibules marniennes, d'une seule pièce, à pied reposant sur l'arc, à ressort

plus puissant de 8, 10, 12 millimètres de diamètre formé de deux doubles spires seulement.

Avezac-Prat a fourni quelques fibules qui peuvent, sous certains rapports, se rapprocher de celles de cette série, mais qui en diffèrent également à bien d'autres points de vue.

Cartailhac, dans les *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal* (p. 277), reproduit une fibule qui paraît bien identique aux nos 35 et 138, et il écrit : « Ce type, dont l'épingle est liée à un ressort, rappelle à la fois les fibules du premier âge du fer français et de la période étrusque. »

A propos des poignards, nous avons mentionné une fibule découverte par le docteur Baffet, à Marson, baptisée par lui : « fibule hallstattienne en bronze, épingle en fer ». Nous-même, dans le cimetière saboté de Couvrot (Marne), avons recueilli un arc de fibule en bronze à pied en bouton sphérique et avec œillet à l'extrémité opposée. Ces deux objets sont identiques au no 6 (fig. 14).

C'est un modèle semblable que J. Déchelette donne comme assez commun dans les provinces hallstattiennes du N. vers la fin de la deuxième phase (*Manuel*, t. II, p. 849); mais il le représente aussi (*ibid.*, p. 1252) comme appartenant à la Tène : « Quelques variétés de ces fibules, dont le type apparaît déjà à la fin du Hallstattien, se rencontrent au commencement de la Tène » et en illustration de sa double affirmation, il donne comme modèle, pour l'une et l'autre époque, la *même fibule* provenant de Heiltz-l'Évêque. Or, c'est exactement le modèle de nos nos 6, 19, le modèle de celles de Marson et de Couvrot, citées plus haut.

Nous avons dit ce que nous pensons de ces doubles attributions, et nous continuons à ne voir dans ces fibules que des modèles hallstattiens, égarés peut-être quelquefois dans des sépultures marniennes.

M. H. Corot nous a signalé, comme provenant des tumulus de la région des Moidons, plusieurs fibules sœurs de nos nos 71, 95, 108, 62, 77 et 92.

***

Agrafes et boutons-appliques.

La nécropole des Jogasses nous a encore livré d'autres objets nettement hallstattiens : ce sont des boutons-appliques et des agrafes de ceinture.

Nous avons rencontré des boutons dans les sépultures n°s 88, 108, 121, 123, 130, 138, 152, et des agrafes dans celles n°s 35, 116, 121, 130, 138 (fig. 16).

Les boutons-appliques devaient orner les étoffes souples ou le cuir de ceintures. A peu près tous de même dimension, ils sont découpés dans une feuille mince de bronze et ont une largeur moyenne de 4 à 5 millimètres. Ils sont carrés, hexagonaux ou circulaires, ornés ordinairement par estampage de zones concentriques; quelques exemplaires sont presque hémisphériques et unis. Tous sont pourvus, sur chaque bord opposé, de deux pointes triangulaires, griffes effilées de quelques millimètres de longueur destinées à traverser l'étoffe ou le cuir, à se rabattre ensuite et à assurer ainsi le maintien du bouton.

Nous avons pu constater sur place, au cours de la fouille de la sépulture n° 121, l'agencement de ces appliques à ce que nous croyons avoir été une extrémité de ceinture. Il y avait d'abord une rangée de six boutons quadrangulaires ornés de petits points formant grénetis, puis venaient, toujours par rangs de six sur le reste de la longueur (?), les boutons hexagonaux à zones concentriques. Le tout était bordé de boutons hémisphériques. Cela donnait une largeur de huit boutons, soit environ 0 m. 045.

Tous ces boutons ont été trouvés vers la ceinture des inhumées, sauf cependant au n° 152 où ils devaient faire partie de cuissards; ils se trouvaient, en effet, vers le tiers supérieur de chaque fémur.

Six ceintures (n°s 35, 116, 121, 130^a^, 130^b^, 138) possédaient aussi des agrafes ou boucles classiques au Hallstatt II (fig. 14).

Elles sont constituées par une tôle de bronze formant un talon rectangulaire prolongé par un appendice triangulaire portant le crochet (le nº 130[b] est même complètement triangulaire). Des griffes latérales permettaient de les fixer à la ceinture.

Les nºs 121, 130[a] et 130[b] sont unis; le nº 138, plus puissant, se fixait par quatre rivets pour lesquels des œillets

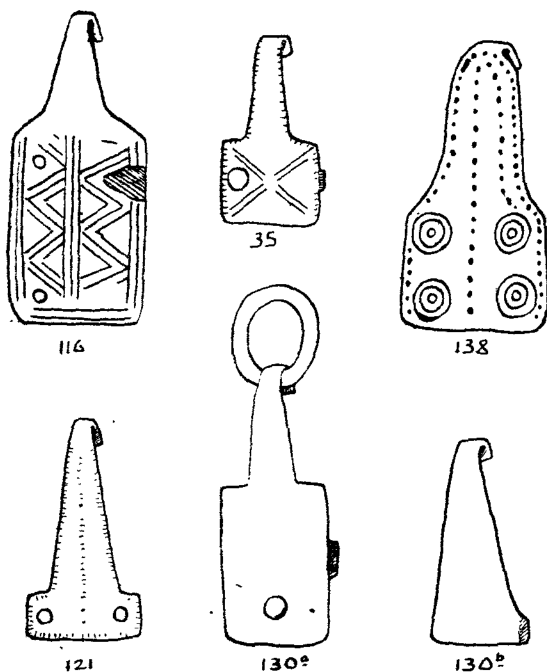


Fig. 16. — Agrafes de ceintures. (1/2 gr. nat.

étaient ménagés dans la partie rectangulaire. Deux cercles gravés entouraient ces œillets et des lignes de pointillés gravés l'ornaient.

Celles des deux inhumées de la sépulture nº 130 étaient encore en connexion avec de petits anneaux de bronze dans lesquels s'engageait le crochet. Les autres tombes n'ayant pas fourni ces anneaux, il est probable que d'ordi-

naire le crochet se prenait directement dans l'étoffe ou le cuir.

Le nº 35 (fig. 16) était orné sur son pourtour de petits coups de burin très rapprochés; deux doubles traits pareillement gravés se croisaient en diagonale sur le talon; une des griffes latérales brisée avait été remplacée par un petit rivet en fer. Cette restauration en fer d'objets de bronze brisés paraît assez fréquente; nous l'avons déjà signalée, comme hypothèse, à propos des fibules.

Le nº 116 dérive d'une autre technique (fig. 16). C'est un long talon rectangulaire de 0 m. 038 × 0 m. 052 prolongé par une patte recourbée en crochet de 0 m. 03. Elle a été découpée dans une très mince feuille de bronze et ornée, par estampage, de dessins géométriques : une double ligne encadre trois côtés du talon, celui opposé à la patte et les deux bords; une autre double ligne court au milieu, et dans les deux espaces ainsi délimités sont des chevrons; à chacun des angles, un œillet encerclé permettait de fixer l'agrafe par de petits rivets dont deux subsistent encore.

Nous sommes bien là, sans discussion possible, en présence d'un mobilier nettement hallstattien; nulle comparaison n'est permise entre ces agrafes et celles du Marnien — très rares — et celles, plus abondantes, des époques suivantes, alors que leur parenté avec les types connus en Bavière, en Autriche, en Bourgogne, dans le Jura est indéniable; si Déchelette (*Manuel* t. II, p. 859), après avoir classé au premier âge du bronze les boutons-appliques, croit pouvoir encore les signaler au second (p. 1244), ce n'est que « dans les régions alpestres où les types archaïques eurent une plus longue durée ».

***

Boucles d'oreilles.

Nous avons recueilli quatre boucles d'oreilles — six, si l'on doit considérer comme telles deux petits anneaux de bronze trouvés à droite de la tête au nº 29 et au nº 41.

Elles sont toutes du même type : feuille de bronze roulée en forme de barque et repliée en demi-cercle, dont une extrémité prolongée en languette filiforme vient rejoindre l'autre extrémité arrondie. Elles offrent un diamètre maximum de 16 millimètres.

L'inhumée du n° 167 en possédait une de chaque côté de la tête, alors que chacune de celles des n°s 66 et 77 n'en portait qu'une seule. C'est une remarque qui a déjà été faite fréquemment.

Le docteur J. Naue a rencontré le même modèle en Haute-Bavière où « elles sont très rares et paraissent surtout à la fin de la période qui nous occupe (Hallstatt) [1] ».

J. Déchelette le signale au premier comme au second âge du fer; mais sur les 14 sépultures l'ayant fourni (*Appendice VI*), plusieurs peuvent difficilement être classées, sans restriction, au Marnien : Marson, Heiltz-l'Évêque.

***

Pendeloques.

Les pendeloques étaient assez nombreuses aux Jogasses, sauf peut-être pour l'ambre; on n'en peut guère tirer d'indications chronologiques. Notons cependant qu'elles nous paraissent bien plus abondantes que dans les cimetières marniens que nous connaissons soit par nos fouilles, soit par l'étude de l'inventaire dressé par J. Déchelette. Nous avons vu plus haut (p. 114) que M. de Baye le remarquait déjà à propos de la sépulture de Saint-Jean-sur-Tourbe.

Nous en avons fait l'inventaire à chaque sépulture : n°s 42, 72, 101, 106, 108, 130, 141, 179, 183.

Le type des ornements trilobés en bronze (n°s 42, 141) a déjà été signalé par M. J. Beaupré dans les stations funéraires de la Garenne à Liverdun (M.-et-M.) [2] qui ont fourni une

1. *L'Époque du Hallstatt en Bavière* (*R. A.*, juillet-août 1895).
2. Comte J. Beaupré, *la Station funéraire de la Garenne à Liverdun*, sépulture 7, p. 19, pl. I.

fibule du type des Jogasses, et il est aussi intéressant de les rapprocher, comme rite, de l'amulette cranienne trilobée de Somme-Bionne.

Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est l'abondance et la grosseur des perles d'ambre, et à ce propos nous ne saurions souscrire à l'affirmation de J. Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 1327) : « Déjà très apprécié en Gaule pour la confection des colliers à l'âge du bronze et même aux temps néolithiques, l'ambre y est importé plus abondamment à partir de la Tène I [1]. Les parures trouvées en Champagne en contiennent souvent plusieurs grains, associés à des perles de verre et aux diverses amulettes que nous avons passées en revue; dans une des plus anciennes nécropoles de cette période, celle de Charvais, commune de Heiltz-l'Évêque, un squelette portait au bras gauche un bracelet filiforme en bronze avec neuf grains d'ambre disposés par ordre de grandeur. Une tombe de femme à Cirey-Salsogne (Aisne) en renfermait une parure de trente-quatre grains de grosseur et de formes diverses. Les trouvailles de cette importance sont d'ailleurs exceptionnelles dans la Gaule du N.-E. » Et c'est toujours le même principe : les parures trouvées en Champagne, dans la Marne... sont marniennes. Cependant, il nous est impossible d'attribuer Charvais au marnien; c'est du Hallstatt, *in fine* sans doute, mais du Hallstatt quand même.

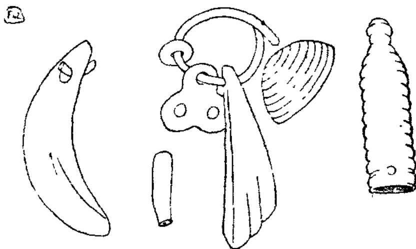


Fig. 17. — Pendeloques de la sépulture n° 42. (1/2 gr. nat.)

Sans doute aussi la surabondance de l'ambre dans les régions alpestres est un fait, mais encore faudrait-il prouver que l'on se trouve en ces régions en présence d'une civilisation

1. Déchelette avait pourtant écrit (t. II, p. 872) : « Au premier âge du fer, le commerce de l'ambre de la Baltique atteint un développement considérable. » Sans doute il fait une réserve pour la Gaule, mais précisément à cause des documents insuffisamment datés sur lesquels il s'appuie.

nettement de la Tène I ou II. Si on collige tous les passages où il étudie les sépultures de ces régions, on sent, comme nous l'avons dit, que Déchelette est embarrassé pour en déterminer l'âge et que volontiers il pencherait pour le Hallstatt, le Hallstatt prolongé, mais net.

Nous-même avons trouvé plus d'ambre aux seules Jogasses que dans toutes les sépultures marniennes fouillées par nos amis Bérard, Thiérot et nous : 1 perle aux Grandes-Loges, 1 et 3 à Mairy, aucune à Poix, Cernon, Avize, Saint-Memmie, Sarry, Ecury... soit 5 perles en 3 tombes, alors qu'aux seules Jogasses nous en avons recueilli 23 en 7 tombes. La nécropole marnienne contiguë, où dormaient encore tant de pièces volumineuses, ne nous a pas encore offert, dans les 48 tombes explorées à nouveau, aucune de ces perles qui auraient si facilement échappé aux premiers fouilleurs.

Le docteur Mougin a trouvé 13 perles d'ambre dans 3 sépultures de Heiltz-l'Évêque; Ch. Bosteau en a rencontré 1 à Warmériville.

Rappelons encore le bracelet trouvé par M. de Baye à Saint-Jean-sur-Tourbe et qui inspirait cette réflexion à son inventeur : « L'abondance des grains d'ambre et leur grosseur insolite constitue un fait nouveau. Les perles et les autres objets en ambre sont rares dans les sépultures gauloises — lire : *marniennes* — où ils se trouvent à l'état d'unité. C'est principalement comme amulettes que les grains d'ambre et les perles en série se rencontrent dans les sépultures. Jamais ils ne sont assez abondants pour remplir ce rôle de parures. »

Outre deux perles d'ambre, la sépulture nº 179 nous a donné une belle perle de verre et quinze petits grains de corail perforés; ils accompagnaient un torques tubulaire et des armilles.

Le nº 183 a livré 8 grains de corail; cette tombe renfermait en outre un bracelet de lignite et deux fibules en bronze du deuxième type.

Signalons encore, sans pouvoir faire aucune hypothèse, le calcaire corallien du nº 22, le petit silex à *facies* mousté-

rien n° 139, les deux éclats de meulière qui ne paraissaient pas déposés accidentellement, et la belle pendeloque en micaschiste du n° 141 (fig. 10.)

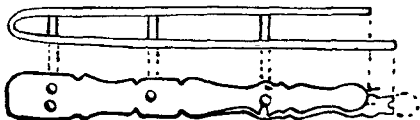


Fig. 18. — Objet indéterminé de la sépulture n° 87. (1/2 gr. nat.)

Il faudrait probablement inscrire sous la rubrique *objet de toilette* le bizarre instrument du n° 87 (fig. 18).

***

CÉRAMIQUE

Une cuiller en terre cuite, placée près du menton de l'inhumée (n° 54), était en très mauvais état, mais sa forme peut être restituée. Hors poignée, elle devait mesurer extérieurement 0 m. 065 sur 0 m. 045 et 0 m. 032 de haut. Il ne subsiste qu'un tronçon insignifiant de la poignée (fig. 19.)

Remarquons une trouvaille identique du docteur Baffet, provenant probablement du milieu hallstattien du *Plat Savart,* à Marson; il la reproduit, en effet, sur la même planche que le poignard et la fibule dont nous avons parlé plus haut.

En dehors de cette cuiller, la céramique n'est représentée que par des vases, rarement intacts malheureusement, et même rarement complets.

La première remarque à faire est le petit nombre de sépultures, un tiers environ, ayant renfermé tout au moins des tessons de vases.

Une seconde remarque est qu'en général chaque inhumation ne comportait qu'un vase; 53 sépultures en avaient chacune 1 seul; 2 en possédaient chacune 3; 7 en renfermaient chacune 2, mais sur ces 9 dernières 5 avaient servi à deux

ou trois inhumations; il n'y avait donc, en définitive, que quatre inhumés possédant chacun 2 ou 3 vases. Cela est bien frappant pour quiconque est habitué à fouiller du Marnien authentique où presque chaque tombe livre des vases en nombre parfois considérable. Ainsi, presque chaque tombe, même violée, du cimetière contigu, a conservé tout au moins les traces de 3, 4, 5 et même 8 vases.

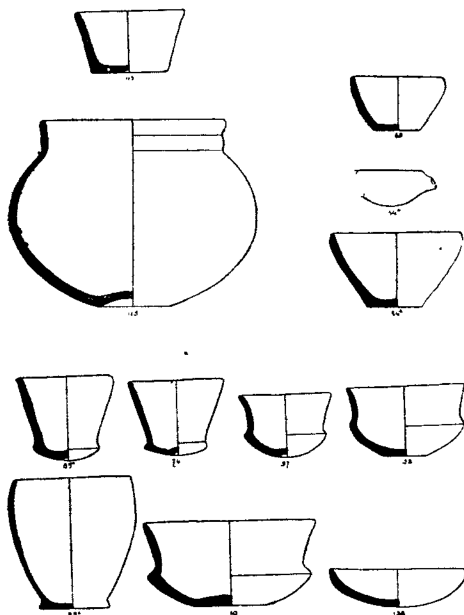


Fig. 19. — Différents types des vases de Jogasses. (1/6 gr. nat.)

Une troisième remarque est qu'on les trouve déposés un peu au hasard : aux pieds, le long des cuisses, à la hanche, à l'épaule, à la tête, à droite, à gauche ou derrière, à la bouche, entre ou sous les cuisses, alors que, dans les nécropoles marniennes, il y a un emplacement qui paraît rituel, souvent vers les pieds, parfois vers la tête, mais d'une façon à peu près fixe pour chaque cimetière; dans le Marnien voisin, aux pieds, sauf une seule exception où les vases étaient à la tête.

Nous avons noté, à propos de la brisure rituelle, la répartition des fragments de vases des nos 138 et 157.

Nombre d'entre eux ont été déposés incomplets et l'on n'en retrouve même parfois qu'un simple tesson (nos 6, 40, 82).

Leur matière est une argile grossière, mal cuite, donnant une cassure noire ou gris noir. Pour quelques-uns, cependant, la cassure est rouge brun, ce qui indique peut-être une argile plus ferrugineuse ou plus profondément cuite.

Plusieurs paraissent avoir été plongés dans une barbotine de même nature argileuse.

La teinte extérieure va du gris noir au gris brun; très irrégulière, elle semble, dans certains cas, comme marbrée, ce qui peut tenir à un malaxage insuffisant de la pâte et à des coups de feu au cours de la cuisson.

Nous n'oserions affirmer que ce fût là leur teinte originale, car nous avons trouvé (n° 102) deux fragments d'un même tesson non en connexion dans la sépulture et qui ont pris, par suite de leur contact avec des terres ou des matières de nature dissemblable, des teintes différentes.

Deux de même facture (n°s 115 et 173) ont un engobe rouge brun qui s'écaille facilement, l'un deux vient d'une incinération.

Leurs dimensions sont en général minimes. Il n'y a guère d'exception que pour celui de la fosse à char (n° 16, p. 103) qui mesure 0 m. 20 de haut sur 0 m. 24 de large, et pour ceux de l'incinération et de la tombe n° 115 qui mesurent respectivement 0 m. 17 × 0 m. 25 et 0 m. 20 × 0 m. 24. Quelques fragments paraissent avoir appartenu à des vases assez grands (n°s 6, 88, 99). Mais, dans l'ensemble, ils ne dépassent pas 0 m. 18 × 0 m. 12 et les plus nombreux n'ont guère que 0 m. 08 × 0 m. 08 et moins encore.

Le type caréné ne s'est rencontré qu'au n° 25, mais très surbaissé et avec pied.

Aucun n'a la forme de ciste cylindrique qui paraît très fréquent dans la nécropole marnienne contiguë.

Plusieurs représentent simplement un tronc de cône plus ou moins évasé, aux lignes quelquefois très légèrement incurvées, avec ou sans pied (n°s 4, 54, 34, 82); parfois un rebord rentrant leur donne un air de parenté avec les vases marniens en *pots à fleurs* (n°s 76, 88), dimensions à part.

Les formes générales semblent se rattacher à celles des types hallstattiens rencontrés à Saint-Sulpice (Tarn) [1], des

1. Déchelette, *Manuel*, t. II, p 672, n°s 12, 13, 14, 15.

couvercles d'urnes cinéraires d'Unter-Lunkofen [1] et surtout des types du S.-O. de la France, plateau du Ger [2] et Avezac-Prat [3]. (Voir fig. 19 et 22.)

Il y a en particulier une grande ressemblance, ressemblance qui va souvent jusqu'à l'identité, entre la céramique des Jogasses et celle décrite par Mr et Mrs B.-H. Cunnington dans leur magnifique ouvrage *The early iron age inhabited site at All Cannings Cross Farm, Wiltshire*[4] (fig. 20).

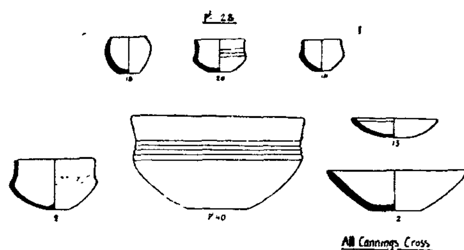


Fig. 20. — Types de quelques vases de All Cannings Cross, d'après l'ouvrage de Mr et Mrs B.-H. Cunnington.

L'un d'eux présente un intérêt particulier (fig. 21); c'est le grand plat à décors excisés du n° 115 qui appartient nettement aux séries hallstatiennes de l'Allemagne du Sud et de la Suisse [5] et qui est certainement importé dans nos régions. Il est à remarquer qu'il était accompagné d'une urne d'assez fortes dimensions, identique comme forme et comme matière à l'urne cinéraire du n° 173. Faudrait-il conclure, comme nous le notions plus haut, de ces rapprochements, à l'ancienneté relative de ces sépultures?

Six vases seulement avaient été ornés :

Le n° 16 porte des dents de loup sur le col.

Le n° 19 avait été déposé incomplet; nous n'en avons trouvé

1. Déchelette, p. 810, 817, nos 8, 10, 11.

2. Pothier, *les Tumulus du plateau du Ger*, p. 59, 111, 112, 145, 147.

3. E. Piette et G. Sacaze, *les Tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*; voir, en particulier, pl. XV, 2; XIX, 4; XXIV, 3; XXV, 2, 7.

4. George Simpson and Co. Devizes, 1923.

5. Voir, en particulier, Viollier, *Un tumulus du premier âge du fer à Niederweningen (Zurich)*. (*Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, p. 93, etc., nos 6, 8, 9, 25, 32, 45, 46).

M. Hubert, dans la *Poterie de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye* (*Revue préhistorique*, 1910), donne deux fragments de vases provenant de Barbonne (Marne) qui peuvent se comparer comme coupe et comme décors à certains vases des Jogasses.

que quatre fragments, mais il mérite une mention spéciale. Il est en terre rouge brique bien cuite, avec un engobe d'un beau rouge brun, descendant jusqu'au-dessous de l'ornementation. Celle-ci est faite de deux rangées de chevrons

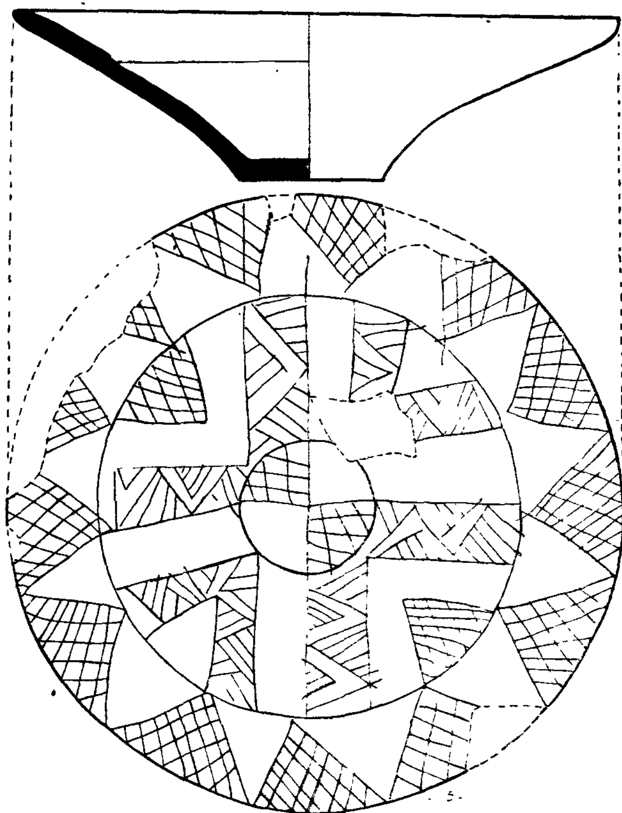


Fig. 21. — Grand vase à décors excisés de la sépulture n° 115. (1/2 gr. nat.)

délimitées chacune par deux lignes circulaires et séparées par une légère cannelure tracée à l'ébauchoir. Par places, ces décors en teinte grise ont disparu, laissant apparaître à nu le rouge brique de la terre cuite. C'était une pièce de toute beauté et d'exécution remarquable, importée probablement.

Le n° 25 portait un décor chevronné.

Le n° 67 (fig. 22) porte à la naissance de la panse deux cannelures légères tracées à l'ébauchoir et, entre elles et le bord, des chevrons.

Le n° 68 porte sur son bord des chevrons.

Le n° 115 enfin, dont nous venons de parler. Le croquis (fig. 21) dispense de toute description; aucune trace de peinture ni d'enduit n'a été constatée dans les traits d'excision.

Le vase n° 82 (fig. 22) paraît aussi par la finesse de sa

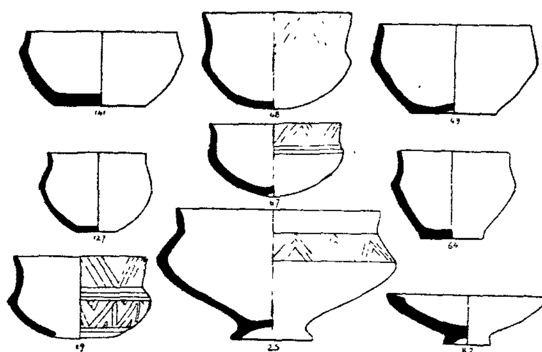


Fig. 22. — Différents types des vases dès Jogasses. (1/6 gr. nat.)

terre, la beauté de sa couverte noire, appartenir à une série plus riche, peut-être d'importation.

***

LA RACE ET L'ORIGINE DES INHUMÉS

La très mauvaise conservation des ossements, l'écrasement général des crânes par les terres et les pierres permettent difficilement d'étudier les caractères ethniques des inhumés.

Leur taille est égale à la normale actuelle (sauf le n° 94 qui atteignait presque 2 mètres). Les os sont assez délicats, moins forts que ceux des squelettes de la nécropole marnienne contiguë; la boîte cranienne est assez mince; le front bas et étroit.

Chaque fois que nous avons pu l'observer, nous avons remarqué le relèvement extraordinaire de l'os nasal, qui, dans certains cas, *atteint presque l'horizontale.*

Sans vouloir en tirer aucune conclusion positive, nous tenons à noter cette anomalie à cause d'une coïncidence remarquable. Lorsqu'on examine, tels que les représentent MM. S. Reinach et A. Bertrand dans *les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* (1894), le miroir de Castelvetro (p. 98), le fourreau d'épée de Hallstatt (p. 100), la ceinture de Wastch (p. 107), la situle de Watsch (p. 114), les fragments de Moritzing (p. 119), l'on est étonné du grand nombre de personnages caractérisés précisément par leur nez relevé, et il semble difficile de n'y voir qu'une inexactitude répétée de la part des différents graveurs qui ont bien su, dans certains cas, donner au nez une courbe toute différente.

La juxtaposition sans mélange des deux races dans les deux nécropoles des Jogasses nous oblige à admettre que les Hallstattiens ont vécu là sans contact avec les Marniens, qu'ils étaient établis depuis un certain temps dans le pays, y vivaient en paix avant l'arrivée de ceux-ci, par conséquent qu'ils ne fuyaient pas, *immédiatement du moins*, devant leurs envahisseurs. L'importance de la nécropole renfermant 195 inhumés indique un stationnement assez long de la tribu, non un passage.

D'autre part, leur disparition, qui paraît complète dès l'arrivée des tribus marniennes, à moins de croire à leur extermination peu probable, nous oblige aussi à admettre qu'ils ont laissé la place aux nouveaux venus et sont allés porter leurs pénates ailleurs [1].

Alors se posent deux questions : d'où venaient ces Hallstat-

1. Il ne nous est pas possible, du moins pour le moment, de tirer des conclusions semblables pour les autres centres de la Marne où se rencontrent les mêmes traces hallstattiennes. Ces centres sont assez nombreux et nous pouvons aujourd'hui donner comme tels : Warmériville, Heiltz-l'Évêque, Marson (plat Savart), Bouzy, Juvigny peut-être, Bouy en partie, puis, tout au moins, comme renfermant des sépultures hallstattiennes : Fontaine-sur-Coole, Witry-lès-Reims, Saint-Jean-sur-Tourbe, Marson (voie de l'Épine), Courtisols (les Closeaux). Le tout sous réserve d'études plus approfondies.

tiens? où sont-ils allés? — questions auxquelles nous ne pouvons guère répondre que par des hypothèses.

Si la remarque que nous faisions plus haut à propos des gravures hallstattiennes est fondée, nous pourrions peut-être voir un des points de départ, sans doute lointain, dans les Balkans, puisque tous ces documents gravés « ont été découverts sur la grande voie des migrations *danubio-alpestres* qui des Balkans aboutit à l'Apennin en passant soit par Aquilée sur le golfe Adriatique, soit par le Brenner [1] ».

Mais au lieu de descendre vers le S., un rameau aurait continué sa route entre les hauts affluents du Danube et le lac de Constance. Là, en effet, nous rencontrons les chars à quatre roues, les vases excisés, les fibules genre Jogasses; de là aussi, de Salem, nous vient le poignard qui caractérise à la fois et nos poignards et la bouterolle de nos dagues. Ils se répandent entre le S. du lac de Constance et l'Aar sur le plateau Suisse (Zurich, Berne, Soleure) et par le val d'Orbe pénètrent sur les hauts plateaux du Jura salinois, d'où peut-être quelques-uns redescendent entre Jura et Aar avec une civilisation déjà évoluée et qui les différencie de leurs cousins demeurés sur la rive droite de l'Aar.

Par Alaise (Doubs), Apremont, Savoyeux (Haute-Saône), ils aboutissent au plateau de Langres, aux hautes vallées de la Seine, de l'Aube et de la Marne. Sur la Seine, nous les trouvons au Minot, aux Mousselots; sur la Marne, nous les rencontrons à Semoutiers, Chamouillet, Heiltz-l'Évêque, Marson, Juvigny, Bouzy, Chouilly enfin, puis dans les vallées de la Vesle et de la Suippe, et toujours avec à peu près les mêmes caractéristiques.

Reconnaissons cependant que ce n'est là qu'une hypothèse.

Mais que sont-ils devenus après leur dispersion? Sont-ce eux que nous retrouvons par-ci par-là dans le N. et le N.-O. jusque dans les stations anglaises, comme celle que nous ont révélée Mr. et Mrs. Cunnington à All Cannings

1. A. Bertrand et S. Reinach, *les Celtes dans la vallée du Pô et du Danube*, 1894, p. 95.

Cross Farm, dans le comté de Wilt[1] ? Sont-ce eux qu'il faut reconnaître dans les constructeurs des tumulus du S.-O. ? Toutes les hypothèses sont permises, car rien n'autorise encore jusqu'ici à préciser une affirmation.

Cette dernière hypothèse cependant se heurte à de grosses objections venant de l'évolution assez profonde constatée dans la civilisation industrielle, mais surtout dans les rites funéraires, rétrogradant vers l'incinération et le tumulus, que les hallstattiens champenois paraissaient avoir abandonnés.

***

CONCLUSION

Nous conclurons ces notes brièvement en constatant d'abord que la nécropole des Jogasses nous oblige à accepter l'existence autonome de tribus hallstattiennes en nos régions, immédiatement avant l'arrivée des Marniens.

Elle nous oblige encore à voir dans la civilisation hallstattienne une nouvelle phase nettement caractérisée, sensiblement différente du Hallstatt II classique, bien qu'en dérivant directement, phase de très courte durée d'ailleurs, qui aurait comme fossiles directeurs les fibules à faible ressort bilatéral, les fibules composées de trois pièces, les poignards courts sans antennes à fourreau doublé extérieurement d'une tôle de bronze, les dagues à triple fourreau bois, fer et bronze et à bouterolle récurrente, les nombreuses pendeloques, l'ambre abondant.

Elle obligera enfin à restituer au premier âge du fer, à l'aide de ces fossiles directeurs, bien des mobiliers de nécropoles, de fractions de nécropoles ou de sépultures classées jusqu'ici au second, et nous espérons ainsi, grâce à ces notes, rendre service aux archéologues et en particulier à l'archéologie champenoise.

Abbé P. Favret.

Épernay.

1. *The early iron age inhabited site at All Cannings Cross Farm, Wiltshire*, Devizes, 1923.

APPENDICE

NOTES SUR LA NÉCROPOLE MARNIENNE DES JOGASSES

Après avoir exploré la nécropole hallstattienne des Jogasses, nous avons voulu nous rendre compte de l'intérêt que pouvait encore offrir, tout saccagé qu'il fût, le cimetière marnien contigu, et sans vouloir en donner une étude complète, d'ailleurs impossible, nous croyons utile de signaler les quelques remarques que nous avons pu y faire.

Très dispersées, surtout dans la partie contiguë à la nécropole hallstattienne, les tombes sont éloignées les unes des autres de 10, 15, 20 mètres et plus; parfois, cependant, quelques-unes sont juxtaposées et volontiers l'on songerait à des groupements familiaux.

Leur orientation est très régulière, la tête à l'O., les pieds à l'E., avec peu de degrés d'écart.

Largement creusées, elles atteignent 2 m. 50, 3 mètres et même parfois 3 m. 50 de longueur, mais ne dépassent guère 0 m. 80 de profondeur.

Elles ont bien été remblayées avec la *terre noire* spéciale aux sépultures marniennes de nos régions, un peu moins foncée cependant que celles de certaines nécropoles, mais très nettement différente de l'humus local.

Nous n'y avons trouvé aucune trace de moellons de meulière.

Jusqu'à ce jour nous avons ouvert une cinquantaine de tombes : deux seulement étaient intactes; toutes les autres ont été, non fouillées, mais réellement *galvaudées* depuis trois quarts de siècle.

C'est ainsi que, dans presque toutes, les vases ont été négligés et laissés, souvent complets, sinon intacts, aux pieds; dans des tombes ainsi fouillées, nous avons retrouvé, en place, une magnifique épée, deux torques, une grande lance; outre

ses vases, une fosse à char conservait encore plusieurs ferrements intéressants.

Le mobilier retrouvé est nettement marnien, sans trace aucune d'une civilisation antérieure; il donne souvent l'*impression* — c'est tout ce que nous osons affirmer, vu l'état dans lequel nous avons trouvé cette nécropole — de types très simples, primitifs, ainsi que le démontrera une description sommaire de ce mobilier.

La tombe nº 1 [1], violée, renfermait encore, bien en place, à fond, sur le côté S. de la tombe, une superbe épée en fer intacte avec son fourreau; longue de 0 m. 74, dont 0 m. 11 pour la soie, large à la naissance de la lame de 0 m. 055, elle possède une belle bouterolle ajourée *cordiforme*, ornée sur sa face externe de trois perles de corail. Le fourreau porte encore sur sa face interne son pontet d'attache; sa face externe avait reçu une ornementation consistant en trois motifs identiques en fer rapportés, un vers le milieu à droite et un à chaque extrémité à gauche. Ces motifs représentent assez bien deux S longs opposés par la base en longueur et terminés par de petits cercles, celui du milieu commun aux deux extrémités accolées. Il paraît vraisemblable que ces cercles avaient reçu une perle de corail.

Mentionnons, dans la tombe 3 violée, un grand vase absolument intact de 0 m. 18 de haut sur 0 m. 19 de diamètre; il affecte la forme, commune dans cette nécropole, de la ciste cylindrique rappelant les cistes italiques en bronze battu.

Deux fosses, 5 et 7, avaient renfermé chacune un char à deux roues.

La première, très large et très longue, 3 m. 50 × 2 mètres

1. Nous avons donné, dans l'étude précédente et en conservant leur numéro d'ordre général, l'inventaire de cinq tombes marniennes, violées d'ailleurs, que nous avons trouvées en explorant la nécropole hallstattienne et en limite de celle-ci (nos 146, 164, 169, 170, 171). Le seul mobilier recueilli consiste en un fragment de fourreau d'épée d'apparence nettement marnienne, en un fragment et en un talon de lance, et en un fragment de vase. Seule, la tombe nº 146 nous a livré un vase intact, nettement différent des autres poteries hallstattiennes, quoique de forme peu commune au Marnien.

× profondeur 0 m. 80, n'avait conservé que quelques tessons de trois ou quatre vases.

La seconde, toute saccagée, mérite cependant encore une mention spéciale.

De dimensions relativement faibles, 2 m. 20 × 1 m. 60 × 0 m. 60 profondeur, elle était insuffisante pour contenir le char; aussi, dans les deux angles de la tête, on avait taillé en largeur et en longueur des encoches de 0 m. 15, ce qui portait au total la longueur à 2 m. 35 et la largeur à 1 m. 90.

Les deux cavités destinées à recevoir les roues n'avaient que 0 m. 30 de profondeur × 0 m. 65 d'ouverture, ce qui suppose de toutes petites roues dont rien n'était demeuré.

Sur le fond, approximativement dans chaque angle intérieur formé par les roues et l'essieu, étaient, bien en place, deux ferrements constitués par deux tiges plates de fer de 0 m. 24 de long × 0 m. 013 de large et 0 m. 003 d'épaisseur, rivetées en croix et qui devaient servir d'équerre d'assemblage de la caisse du char. Nous n'avons vu signalés nulle part de tels objets.

Plus vers le centre et en avant de la croix de droite, nous avons recueilli un tenon baptisé « barre d'appui ou de fermeture », long au total de 0 m. 235; il est bien de même technique que celui de la belle fosse à char de Châlons-sur-Marne explorée par R. Lemoine (Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 1187, fig. 502, n° 4). La longueur de la partie rectangulaire de la petite articulation nous indique qu'il était fixé dans une pièce de bois de 0 m. 065 d'épaisseur. La grande articulation ne présentait plus dès lors que 0 m. 13 environ de longueur utile; pour faire de ces pièces des barres d'appui, il faudrait supposer qu'une autre tige rigide ou flexible, mais en fer probablement, réunissait ces pitons pour fermer l'avant du char; cette tige aurait dû avoir environ 0 m. 75; jusqu'ici, rien de tel n'a été trouvé.

Dans l'angle gauche, à la tête de la tombe, était une lance. Dans les déblais étaient un couteau et un fragment d'esse et un autre fragment d'objet en fer indéterminé.

En avant, aux pieds, bousculés mais laissés en place, étaient

les débris de cinq vases dont nous dirons un mot plus loin.

La tombe n° 11, intacte, était peu profonde; elle faisait partie d'un groupe de cinq; les quatre autres avaient été fouillées mais possédaient encore leurs vases, écrasés d'ailleurs et très endommagés, en particulier par les charrues.

Au cou de l'inhumée était un torques de bronze très simple, fait d'une tige plate quadrangulaire torse; il se fermait par un crochet. Sur toute la longueur de ses deux petits côtés, larges de 0 m. 0025, cette tige était ornée d'une double ligne de petits points gravés.

A chaque bras, un bracelet de bronze ouvert sans aucun ornement; leur section, faible, est hémicylindrique, la partie plane à l'intérieur; l'un d'eux portait quelques traces d'oxyde de fer.

Sur la poitrine, une fibule marnienne très simple; fort ressort à corde intérieure de deux spires d'un côté et d'une seule de l'autre, anomalie provenant probablement d'une réparation; l'arc, sensiblement renflé, porte à sa partie supérieure une double ligne gravée; le pied, terminé par une boule, *appuie* normalement sur l'arc son extrémité évidée pour épouser la courbe de cet arc.

La tombe n° 25, violée à la tête, a livré deux bracelets aux bras, et une fibule déplacée.

Les bracelets sont des joncs de bronze cylindriques ouverts ornés de motifs gravés. Il est remarquable que, pour son travail, le graveur n'a pas tenu compte de l'ouverture des bijoux et a disposé et accommodé son ornementation au petit bonheur.

La fibule en bronze, à arc grêle, à gros ressort, à double spire bilatérale et corde extérieure, se termine par un pied rappelant un peu la *tête de pavot*, ramené au contact de l'arc; celui-ci porte un décor gravé qui se rapproche beaucoup du décor des bracelets.

Outre deux vases complets, la tombe 36, intacte, nous donna un mobilier *asymétrique*; un torques, un bracelet au bras droit et une boucle d'oreille à gauche de la tête, le tout en bronze.

Le torques à torsade, très simple également, mesure 0 m. 195 de diamètre et a une épaisseur de 0 m. 006; ses deux extrémités aplaties sont rivées et ornées d'un cabochon circulaire plat en bronze de 0 m. 011 de diamètre; le centre de ce cabochon, délimité par deux cercles de points gravés, est enrichi d'un fragment de corail.

Le bracelet, jonc de 0 m. 003 de diamètre, est ouvert et pour tout décor porte deux traits circulaires gravés à ses extrémités.

La boucle d'oreille de 0 m. 025 de diamètre est formée d'une légère tige quadrangulaire torse; une extrémité appointée et unie s'appuye sur l'autre. Elle a beaucoup de parenté avec une boucle d'oreille en or, marnienne elle aussi, récoltée par M. A. Thiérot à Sogny (Marne).

La fosse n° 37, double par juxtaposition, avait été presque complètement violée et les premiers fouilleurs avaient dû recueillir au cou de l'inhumée de droite un torques en bronze, comme en faisaient foi la base du crâne et les clavicules imprégnées d'oxyde; mais la tête de l'inhumée de gauche avait été négligée avec son torques en bronze, simple jonc de 0 m. 005 de diamètre, uni, mais se terminant à ses extrémités par un renflement conique formant des rudiments de tampons.

Ainsi, autant que l'on peut établir des hypothèses sur ces rares documents, ce mobilier très simple, mais nettement marnien, semble dénoter une civilisation à ses débuts, et il est probable qu'il a appartenu à la tribu même devant laquelle disparurent les Hallstattiens des Jogasses, et que dès lors nous remontons là aux toutes premières années du second âge du fer dans nos régions.

Dans son ensemble la céramique paraît confirmer cette impression. — Elle était très abondante; malgré leurs bouleversements antérieurs, les tombes nous ont permis de constater qu'elles avaient renfermé deux, trois, quatre vases chacune, souvent plus. Autant qu'il a été possible de s'en rendre compte, la plupart possédaient le petit gobelet ou ovoïde, ou quelquefois caréné, si connu des fouilleurs de la

Marne, souvent déposé dans un grand vase, alors que dans une poterie plus évasée, assiette-couvercle le plus ordinairement, on pouvait encore distinguer des traces de nourriture.

Les formes en général sont simples : assiettes-couvercles, *pots à fleurs,* grandes jattes; mais surtout, ce qui nous a

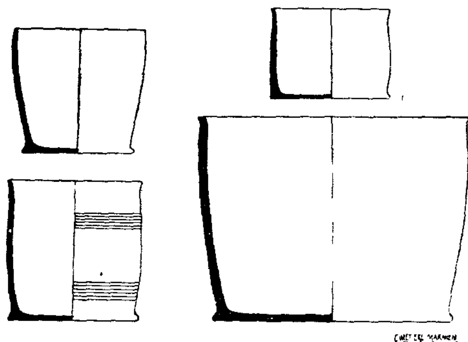


Fig. 23. — Types de vases en forme de ciste de la nécropole marnienne des Jogasses. (1/6 gr. nat.)

frappé, c'est l'abondance de vases cylindriques, de cistes en terre, rappelant, comme nous le disions plus haut, les cistes italiques en bronze, forme connue, mais très rare, dans les autres nécropoles marniennes (fig. 23).

En dehors des petits gobelets, la forme carénée était très rare.

Très peu de ces vases étaient ornés.

Deux tombes cependant offraient une céramique plus riche, rappelant davantage la belle poterie marnienne.

Dans le n° 9 nous avons recueilli les traces d'au moins huit vases : trois assiettes-couvercles, deux vases carénés, trois vases ovoïdes dont un sans pied et deux avec pied, dont le petit gobelet; ces trois derniers étaient décorés de traits circulaires excisés ou de dessins au peigne entre-croisés.

Le n° 7 (fosse à char) renfermait cinq vases : deux assiettes-couvercles, un vase ovoïde très simple, un beau vase caréné avec dessins géométriques et enfin un grand vase ovoïde à

pied, surmonté d'un col surbaissé et richement décoré sur le col et sur la panse de lignes et de chevrons bruns et de larges bandes horizontales et verticales d'ocre rouge.

Tels sont, jusqu'ici, les résultats de nos fouilles dans cette nécropole marnienne. Il n'était pas inutile, croyons-nous, de les indiquer à la suite d'une étude de la nécropole hallstattienne voisine, et il sera bon de continuer ces travaux qui permettront peut-être de préciser quelques points relatifs aux premières années du second âge du fer.

Abbé P. Favret.

1er octobre 1926.

LES PORTAILS ROMANS DE LA BASSE-NORMANDIE

L'architecture normande a toujours tenu une place éminente dans l'histoire de l'Art, à tous les stades de son évolution. Pour les touristes qui parcourent la Normandie la visite des grandes cathédrales est classique. Ils y sont aidés par de nombreux et savants ouvrages que les guides résument. Nous ne prétendons ici qu'à leur faire connaître quelques édifices de plus modeste allure qu'ils peuvent sans peine trouver sur leur route ou rencontrer au hasard d'une erreur d'itinéraire. Aussi ne trouvera-t-on ci-dessous que des désignations de lieux de faible renom. Ils méritent pourtant quelque attention.

Simples ou compliqués, pauvres ou riches, les portails des églises rurales de la Basse-Normandie procèdent le plus souvent du même parti décoratif. Leur originalité vient de ce que le décor se compose de motifs sans cesse employés et combinés de toutes façons. La plupart d'entre eux appartiennent à cette décoration géométrique (souvent émaillée de fleurs) qu'a très bien étudiée M. René Fage dans le tome II du Congrès archéologique de France tenu à Caen en 1908. Il montre que ces motifs ornementaux ne sont pas exclusifs à la Normandie, qu'on peut les trouver ailleurs, et même si loin qu'il est peu probable qu'ils aient été exécutés là sous une influence normande, mais que nulle part on n'en a fait un usage aussi systématique et qu'ils restent à juste titre « un des caractères distinctifs de l'école romane de Normandie ».

Chemin faisant, nous examinerons les principaux de ces motifs à mesure que nous les trouverons appliqués dans les portails, en partant des plus simples pour arriver aux plus riches.

La forme la plus rudimentaire du portail roman consiste en un cintre plus ou moins parfait, reposant sur deux piédroits plats et nus, sans grand relief. Elle n'implique aucune idée d'art : ne nous y arrêtons pas. Puis, que voit-on? Le même cintre, mais agrémenté d'un claveau saillant à la clef, les mêmes piédroits, mais surmontés d'une imposte. De décor, pas trace; les pierres sont simplement équarries. Apparaît enfin la colonne, et avec elle l'archivolte plus ou moins ornée.

Un bon exemple nous est fourni par le très modeste portail d'une minuscule église de campagne, depuis longtemps désaffectée. Elle ne dut naguère son salut qu'à la Société française d'Archéologie qui n'hésita pas à l'acheter. La commune elle-même dont elle était l'église paroissiale fut supprimée en 1858. C'est le portail de l'église d'Engranville, actuellement sur le territoire de la commune de Formigny (canton de Trévières). Deux colonnettes basses à chapiteau orné, dont l'usure ne permet plus de distinguer le motif, supportent une voussure faite de 21 claveaux formés de têtes plates et surmontée d'une archivolte décorée d'un triple rang de billettes ou de dés disposés en échiquier et retombant sur deux petites faces humaines.

Ce petit portail nous met tout de suite en présence de trois éléments décoratifs : la *tête plate*, les *billettes* et la *console à face humaine*. Le premier appartient très particulièrement à la décoration normande; le second, très fréquent en Normandie, est toutefois en architecture d'un emploi assez commun; le troisième est encore plus généralisé, offrant une terminaison toute naturelle à une broderie de pierre formant frise ou bandée en arc.

La *tête plate* est un ornement bien adapté au claveau, dont la section est toujours trapézoïdale. La pierre, sur sa face antérieure, porte une sculpture d'un relief plus ou moins accusé, de forme vaguement triangulaire, représentant la tête vue de face d'un animal tel que le loup, le chien, le cerf, le cheval, etc. La répétition systématique de la même image, loin d'être monotone, est d'un bel effet. Plus rarement, le décor de la tête plate n'est pas animalisé. Ce sont alors,

comme à Engranville, des spirales, des palmettes, des doubles chevrons, etc. A Asnières, la voussure interne du portail est entièrement faite de têtes de loup.

Dans les deux cas précédents la tête plate occupe toute la surface libre du claveau. Il en est autrement dans un parti assez cher aux décorateurs normands et qu'ils ont suivi plus peut-être dans la campagne de Caen que dans le Bessin proprement dit. Ce sont des figurines d'une incroyable variété de types : têtes plus ou moins stylisées d'animaux (chouettes, oiseaux au bec acéré, monstres fortement endentés, dragons, etc.) ou faces humaines d'expressions diverses. Ces figurines occupent chacune un des claveaux des cintres. Elles sont disposées de façon que le bec recourbé ou la gueule endentée d'un monstre ou la barbe ou la barbiche méphistophélique d'un homme viennent saisir le boudin continu longeant le bord interne du cintre. Nombre des églises de la jolie petite vallée de la Mue offrent d'excellents exemples de ce décor un peu spécial qu'on retrouve d'ailleurs aux arcatures d'édifices plus grandioses comme la cathédrale de Bayeux. Parmi ces églises, retenons celle de Fontaine-Henry et surtout le portail à quadruple archivolte de l'église de Rotz, dont M. Ruprich-Robert, il y a une quinzaine d'années, a fait une très soigneuse restauration.

Les *billettes* sont constituées par des tronçons égaux et disposés en quinconce d'une moulure de section soit mi-cylindrique, soit carrée, soit rectangulaire, de sorte que le jeu de la lumière sur les pleins et celui des ombres dans les creux donnent l'aspect d'un échiquier, d'autant plus frappant que ces billettes sont placées sur un nombre de rangs plus considérable. Assez généralement la rangée est triple. C'est un élément décoratif très souple, se prêtant à une ornementation linéaire de longue portée comme les frises aussi bien qu'à des lignes brisées ou arquées. Les billettes peuvent même être heureusement employées à meubler des surfaces planes.

Dans les portails simples le tympan est ordinairement nu, sans décor. Décorés, les tympans le sont de deux faç

soit exclusivement avec des ornements géométriques parfois mêlés de petites figurines, soit avec une scène animée plus ou moins stylisée qui se développe sur toute la surface.

Le portail de Beaumais (canton de Morteaux-Coulibeuf), bien que restauré, va nous montrer l'extrême variété des ornements de style géométrique. Il ne comporte qu'une voussure reposant de chaque côté sur une colonne à chapiteau orné de volutes. Sur l'imposte qui la surmonte, retombe le cintre qui n'est formé que de claveaux à triple moulure en boudin. Au-dessus de lui une archivolte à deux rangs, l'extérieur orné d'étoiles à quatre rayons, l'interne d'une torsade perlée. Le tympan est en retrait sous un arc cintré dont les claveaux ont leur surface libre décorée d'une table à six compartiments contenant chacun une étoile à quatre rais. Sur ce tympan sont encastrées des pierres diversement agencées et sculptées de motifs variés : étoiles, roses à quatre pétales, les unes simples à feuilles losangiques ponctuées d'une pointe de diamant, les autres faites de losanges inscrits les uns dans les autres, laissant dans leurs intervalles un espace comblé par des triangles emboîtés, d'autres résultant de la combinaison de ces dessins. Ici, il est à remarquer que le linteau du portail présente lui-même une riche décoration, à trois registres superposés et chargés, l'inférieur d'étoiles, le moyen d'un rinceau à tige sinueuse fleurie de palmettes alternantes, le supérieur de quatre rangs de billettes cubiques en échiquier. En outre, aux extrémités du linteau, un petit monstre à forme serpentine s'enroule en 8 de chiffre.

A Bully (canton d'Évrecy), le portail, à voussure unique, a son tympan entièrement sculpté. La scène est une de ces stylisations qui, comme l'a montré récemment le professeur Prentout, l'éminent historien de la Normandie, dans un travail consacré à ces formes décoratives d'origine orientale, procèdent presque directement des thèmes « les plus antiques et des plus lointaines civilisations de l'Orient ». C'est un homme, vu de face, dans la posture du grand écart, les deux membres supérieurs en extension rigide, qui saisit de chaque main la queue de deux monstres affrontés, symétri-

quement placés à côté de lui. Ces monstres sont des félins stylisés. Leur tête tournée de face, oreilles dressées, gueule béante, surplombe celle de l'homme, tandis que leur corps est vu de profil et que leur dos présente une ensellure singulière et si prononcée que les épaules sont marquées par une bosse. L'attitude de ce groupe est rare, avec les bras du belluaire tendus entre les pattes des animaux pour empoigner sous leur ventre la queue enroulée autour du corps et s'épanouissant sur le dos et la tête en une double palme. L'archivolte du portail de Bully porte encore deux autres motifs : l'étoile à 6 et à 8 rais et une bande médiane de bâtons brisés formant des losanges dans lesquels s'inscrit une étoile simple à 4 branches.

Le *bâton rompu*, bien qu'on le trouve disséminé dans nombre de provinces et que, par suite, il constitue un décor commun à plusieurs écoles d'architecture, a trouvé en Normandie une application courante. Comme M. René Fage l'a montré, il dérive essentiellement de la moulure en boudin. En le combinant de diverses façons les sculpteurs sont arrivés à des effets très curieux. Dans son acception la plus simple il forme un zigzag. Des lignes parallèles et jointives de zigzags font suivant leur nombre une bande plus ou moins riche de chevrons. Deux lignes de bâtons rompus, si l'on a soin de les contrarier en opposant leurs angles saillants, donnent une succession de losanges d'apparence variable selon l'ouverture des angles formés par les bâtons. Cela apparaît nettement dans le petit portail latéral de Saint-Loup-Hors, aux portes de Bayeux, cette église dont le clocher, par sa régularité, ses proportions, est le plus harmonieux des clochers quadrangulaires du Bessin. Croisés les uns dans les autres, les bâtons rompus donnent au décor d'autres aspects. Si, par exemple, on réunit tous les points de jonction des losanges par un boudin continu, une nouvelle figure est produite; si l'on enchevêtre les losanges à la manière des anneaux d'une chaîne, on obtient une autre formule, enfin une autre encore en joignant par un tore les points d'intersection des bâtons. Très souvent, les petits écoinçons formés

à l'extérieur des losanges par les angles rentrants des bâtons brisés sont ornés de palmettes, de pommes de pin ou de fruits d'arum ou même de très petites têtes humaines.

Passons à un type un peu plus riche, le portail à deux archivoltes. Celui de Colleville-sur-Mer, restauré au XIXe siècle, en est un excellent modèle. De chaque côté, deux colonnettes portées sur des socles reçoivent sur le tailloir de leur chapiteau sculpté de feuilles recourbées en crosses une double archivolte dont l'interne ne comprend qu'un gros boudin et l'externe un triple rang de bâtons brisés jointifs et parallèles, réalisant l'ornementation en chevrons. Au-dessus, un arc denticulé en dents de scie repose sur deux petites consoles à face humaine. L'intérêt de ce portail réside surtout dans son tympan. Celui-ci, disposé en croissant, porte un motif ornemental stylisé. La sculpture normande compte plusieurs œuvres similaires. Ce sont deux dragons [1] affrontés et réunis par deux bandelettes qui, sorties de leur gueule, s'élèvent et se mêlent en gracieux entrelacs. Ces bandelettes sont perlées ainsi que la queue des monstres, qui, aux extrémités du tympan, fait un enroulement compliqué de rinceaux. Les dragons ont une crête derrière la tête, un long cou, deux pattes antérieures armées de fortes griffes et un corps annelé terminé par une queue effilée qui se perd en rinceaux perlés. [A Colleville-sur-Mer existe un second portail, aujourd'hui muré, à double archivolte, dont l'externe est ornée de losanges formés de bâtons rompus. Son tympan est nu.]

Un portail qui avec le précédent a certaines analogies est celui de Marigny (canton de Ryes). Ses jambages n'ont que

1. On nous permettra de rappeler ici les caractères distinctifs des principaux de ces monstres :

1° La *Chimère*, monstre ayant la tête et le poitrail du lion, le ventre de la chèvre, la queue d'un dragon. Souvent la gueule jette du feu.

2° Le *Dragon*, monstre avec des griffes, des ailes et une queue de serpent. Parfois reptile à deux pattes, sans ailes.

3° Le *Griffon*, monstre moitié aigle, moitié lion.

4° L'*Hippogriffe*, monstre ailé, moitié cheval, moitié griffon.

5° La *Sirène*, moitié femme, moitié poisson, ou bien moitié femme, moitié oiseau. Ces deux catégories ont une histoire très distincte.

6° Le *Sphinx*, tête et sein d'une femme, corps du lion, ailes de l'aigle.

deux colonnes, qui, sur leur tailloir très large et disposé en imposte, supportent deux archivoltes dont l'interne formée de têtes plates offre cette particularité d'être bordée sur le pourtour intérieur par un boudin encerclé à chaque claveau d'une triple bague. L'archivolte externe est faite d'une torsade, dont chaque spire est séparée par un ruban perlé. Sur le tympan a été encastrée une sculpture dont le motif est voisin de celui de Colleville. Ce sont deux monstres affrontés, mais leur attitude et leur anatomie diffèrent de celles des dragons de Colleville. Séparés par un arbre stylisé, qui est, comme l'a fait remarquer A. de Caumont, une variante du Hom oriental, les monstres saisissent dans leur gueule un rameau de l'arbre au tronc duquel s'agrippent leurs pattes antérieures. Ils sont presque assis sur leur arrière-train. Leur queue, après avoir passé sous une de leurs pattes, s'enroule et se dresse pour s'épanouir en rinceau. Pour le monstre droit, la queue passe derrière le corps; pour le gauche, en avant du corps, de sorte que la symétrie du décor n'est pas parfaite.

A Formigny, le portail principal a deux rangs de colonnettes graciles montées sur socle. La corbeille des chapiteaux porte une ornementation discrète; l'une d'elles est à godrons. Sur ces colonnettes retombent deux archivoltes de valeur inégale; l'interne, très simple, maigre, n'est faite que de deux boudins accolés; l'externe beaucoup plus large porte une double rangée de denticulations, la première en dents de scie, la seconde en zigzags de bâtons rompus plus grands. Au-dessus, un arc à triple rang de billettes repose sur deux petites consoles en têtes plates. Ce portail est surmonté d'une niche cintrée occupée par un groupe figurant saint Martin, à cheval, se retournant et partageant son manteau pour en donner la moitié au pauvre estropié qui l'implore. Aux pieds du cheval, un écusson est timbré aux armes de la famille de Marguerye. Cette sculpture, très postérieure au portail, date de 1601.

Au Fresne-Camilly, portail à double archivolte : l'interne faite de bâtons rompus opposés de façon à produire une guir-

lande de losanges, l'externe d'une double rangée de zigzags parallèles, inégaux, mais espacés et combinés de sorte que les denticulations les plus petites font une collerette saillante d'un agréable effet.

La voussure interne du portail de Mouen (canton de Tilly), analogue à celle de Marigny, est constituée par un ensemble décoratif de petites têtes plates, tandis que l'externe offre une nouvelle combinaison de bâtons rompus. Ceux-ci, zigzaguant sur deux rangs, ne s'opposent pas par leurs angles pour former des losanges, mais sont séparés par un boudin continu, ce qui donne au décor un tout autre aspect. En outre, l'arc qui surmonte la seconde archivolte est brodé d'un rinceau à tige sinueuse que nous allons retrouver au portail de Tour-en-Bessin. Avec ce dernier ouvrons une série de portails à trois archivoltes. Malgré l'extrême simplicité des motifs employés, il atteint à une véritable richesse ornementale. On y trouve du reste deux formules que nous n'avons pas encore rencontrées. Trois rangs de colonnettes très graciles occupent les angles dièdres que forment de solides piédroits sur lesquels se continuent les tailloirs des chapiteaux. C'est l'appui de la triple voussure qui offre ici une particularité digne de remarque. Chaque archivolte est séparée de sa voisine par une bordure de billettes sur deux et trois rangs. La plus interne est ornée de *frettes crénelées*. La frette n'est autre qu'une grecque simplifiée, réduite à l'essentiel. C'est une moulure plate ou mi-cylindrique qui, brisée à angle droit, se poursuit en formant des créneaux régulièrement espacés, d'où son nom de *frette crénelée*, tandis que la grecque, très régulière aussi dans ses brisures à angle droit, décrit des méandres plus ou moins compliqués. L'archivolte médiane est à bâtons rompus formant des losanges; l'externe est encore à losanges, mais obtenus par l'entre-croisement des zigzags. Les petits écoinçons, dans l'une comme dans l'autre, sont occupés par de minuscules figurines en bas, par des palmettes en haut. L'archivolte externe est en outre incomplètement circonscrite par un sourcil brodé d'un rinceau à tige sinueuse reposant sur une petite console à face humaine.

Le tympan de ce portail a une décoration typique. Sur un fond de pierre semé de croisillons et de roses est une croix aux bras ajourés au centre de laquelle a été placée, par un heureux remploi, une pierre sculptée. La scène représentée est assez énigmatique. Trois personnages, dans une embarcation à un mât sans voilure, voguent sur une mer agitée. L'église de Tour étant dédiée à saint Pierre, il est possible qu'il s'agisse ici d'un épisode de la vie de l'Apôtre.

A Andrieu, deux portails sont tellement similaires qu'un œil distrait ne distinguera pas l'un de l'autre. C'est un exemple démonstratif du soin discret que nos vieux architectes mettaient à allier l'uniformité et la variété. Ces deux portails sont à trois rangs de colonnettes haussées sur des socles et à trois voussures dont l'externe décorée de frettes crénelées est surmontée d'un arc brodé d'un rinceau à tige sinueuse. Le décor des deux autres voussures consiste en bâtons rompus diversement interprétés : dans l'un des portails, l'archivolte interne est faite de losanges obtenus par opposition des angles formés par la brisure des bâtons; dans l'autre, ces losanges sont interrompus par un boudin passant par leurs points d'intersection. Tous deux ont leurs écoinçons comblés par des palmettes ou des figurines. Quant à l'archivolte médiane, c'est encore le losange mais traité différemment. La grande diagonale correspond à l'axe du claveau dans l'une; elle lui est perpendiculaire dans l'autre. Signalons encore, détail assez rare, que les piédroits du premier portail portent des séries verticales de billettes, très espacées, disposées en échelons.

Le portail de Ryes, à triple archivolte, offre cette particularité d'avoir ses colonnettes portées sur des piédestaux engagés très élevés. Des frettes crénelées courent le long de l'archivolte externe; des têtes plates ornent l'archivolte interne, tandis que la médiane est faite d'un gros tore en forte saillie sur la bande appareillée. Au tympan est sculpté l'Agneau couché sur la Croix et sur le Livre des Sept Sceaux.

Le portail méridional de Trévières est aussi à triple archivolte retombant sur des colonnettes à chapiteau sculpté et

portées sur de hauts socles. Ici, c'est l'archivolte interne qui ne comporte qu'un simple décor à double tore; la médiane est entièrement chevronnée, l'externe est décorée de losanges coupés d'un boudin passant par les points d'intersection et à écoinçons ornés. La caractéristique de ce portail est la sculpture très curieuse qui occupe son tympan : un homme saisit à la gorge deux dragons qui, à la tête, le menacent de leur gueule ouverte et, aux pieds, de leur queue terminée en tête de serpent. Nous avons déjà vu une scène analogue au portail de Bully.

L'origine des ornements géométriques que nous venons de passer en revue se trouve dans les enluminures anciennes. M. Émile Mâle, dans son remarquable ouvrage sur *l'Art religieux du XII*e *siècle,* a exposé les emprunts faits par la sculpture ornementale romane aux manuscrits carolingiens. Frettes crénelées, bâtons rompus, zigzags, etc., sont employés dans le décor du fameux évangéliaire syriaque, que le moine Rabula, en 586, enlumina au monastère de Zagba, en Mésopotamie. M. Émile Mâle les a encore retrouvés dans l'encadrement d'une mosaïque du VIe siècle, à Saint-Apollinaire-in-Classe, à Ravenne. Il les rapproche du portail même d'Andrieu et « du portail tout normand de Villers-Saint-Paul (Oise) ».

Terminons par les deux riches portails à quadruple archivolte des églises de Rotz et d'Ouistreham, dont les voussures sont ornées de têtes plates et de dessins losangiques. Nous aurons ainsi parcouru, sans sortir d'une région intentionnellement très limitée, toute une gamme d'édifices, où l'ornementation procède du même esprit, est assujettie à la même règle décorative. Ce qui peut sembler monotone dans des lignes répétant en séries successives les mêmes mots, dans des images analogues rassemblées avec un parti pris évident, ne l'est plus quand on se trouve devant les œuvres elles-mêmes. Éparpillées dans ce vaste verger qu'est la Basse-Normandie, elles apparaissent, çà et là, comme les fleurs d'une roseraie d'où un goût strict et châtié aurait exclu toute répétition. Dans cette collection, il n'y a pas de double. Chaque portail

constitue une variété. Dans aucun d'eux, le décor n'est rigoureusement pareil. C'est la surprise délicate que se ménageront les touristes qui voudront bien effeuiller quelques-unes de ces floraisons de pierre. Elles sont là depuis le XIIe siècle ou le début du XIIIe, quelques-unes intactes, les autres respectueusement restaurées.

A. LÉTIENNE.

VARIÉTÉS

Nouveaux cachets d'oculistes.

Il y a quelque trente-quatre ans, les pages de la *Revue archéologique* me furent libéralement ouvertes pour la publication d'un *Recueil des cachets d'oculistes romains*, qui, en 1904, revu et fortement modifié, est devenu l'un des chapitres de la seconde partie du tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum.*

Depuis lors, d'autres découvertes de cachets se sont produites. Le chapitre précité, tiré à part en un volume sous le titre de *Signacula medicorum ocu-lariorum* [1], nécessite un supplément. Il eût été préférable de réimprimer ce volume, aujourd'hui totalement épuisé, en tenant compte des additions et des corrections qu'il convient d'y apporter; mais l'heure est passée des prodigalités typographiques.

Le supplément en question voit donc seul le jour, grâce encore à l'obligeance des directeurs de la *Revue archéologique*, auxquels j'exprime ici ma plus affectueuse gratitude. Je l'ai rédigé en latin afin qu'on puisse, sans disparate, joindre, au volume (dont il existe 300 exemplaires) le tirage à part qui sera fait de ce supplément.

Je ne reproduis pas les corrections qui manquent au *Corpus* — bien qu'elles aient été envoyées, depuis vingt-deux ans, aux éditeurs de ce grand recueil, — mais elles figurent dans mon volume, aux pages 143, 144, 173 et 174.

234. Steatitis viridis long. m. 0,046, lat. m. 0,015, crass. m. 0,008. Rep. a. 1923 una cum duabus sequentibus *bei den Grabungen in der römischen Ansiedelung auf der Engelhalbinsel* SCH. Extat *Berne* in museo.

a) TI·CI·PEREGRINI DIA
LEPIDOS AD CICATRI

b) TI · CI · PEREGRINI DI
ABSORIC · AD · CLARIT

c, d) Vacant.

Descripsi ad ectypum cereum a O. Tschumi, musei Bernensis praefecto, missum. Edid. Otto Schultess, *Jahrb. des Bernischen histor. Museums in Bern*,

1. Paris, Ernest Leroux, 1905; in-8°, 174 pages, 68 planches (que ne contient pas le *Corpus*).

III (1923), p. 85 cum imagine; Ebert, *Vorgeschichtl. Jahrb. für die Gesellsch. für vorgeschichtl. Forschungen*, I (1926), p. 56 (inde Cagnat et Besnier, *Année épigr.*, 1926, nº 152 = *Revue archéol.*, 1926, II, p. 350).

Ti. C[l(audii)] Peregrini dialepidos ad cicatrices. — Ti. C[l(audii)] Peregrini diabsoric(um) ad clarit(atem).

235. Steatitis viridis long. m. 0,048, lat. m. 0,009, crass. m. 0,0085. Rep. a. 1923 prope *Berne* una cum praecedente. Extat ibi in museo.

a) TI CL·PEREGRINI ANI
CETON AD ASPRI ET CL

b) TI CL PEREGRINI CIN
NAMINVM AD SVI V

c) TI CL PEREGRINI DIA
MISVS AD ASPRITVDI

d) TI CL PEREGRINI DIAS
MYRNES·AD·SEDATA

Descripsi ad ectypum cereum a O. Tschumi, musei Bernensis praefecto, missum. Edid. Otto Schultess, *Jahrb. des Bernischen histor. Museums in Bern*, III (1923), p. 86 cum imagine; Ebert, *Vorgeschichtl. Jahrb. für die Gesellsch. für vorgeschichtl. Forschungen*, I (1926), p. 56 (inde Cagnat et Besnier, *Année épigr.*, 1926, nº 153 = *Revue archéol.*, 1926, II, p. 350).

Ti. Cl(audii) Peregrini aniceton ad aspri(tudinem) et cl(aritatem). — Ti. Cl(audii) Peregrini cinnaminum ad su[p](p)u(rationes aut *su[f](f)u(siones). — Ti. Cl(audii) Peregrini diamisus ad aspritudi(nem). — Ti. Cl(audii) Peregrini diasmyrnes ad sedata.*

236. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,039, lat. m. 0,009, crass. m. 0,0085. Rep. a. 1923 prope *Berne* una cum duabus praecedentibus. Extat ibi in museo.

a) TI CL·PEREGRINI DIAP
SORICVM AD ASPRI

b) TI·CL·PEREGRINI C
INNAMINVM AD CALI

c) TI ALPI, SOTERICHI CIN
NAMINVM AD CALIG

d) TI·ALPI·SOTERICHI DIA
PSORICVM AD CLARITAT

In planitie scariphatum :

TI CL
L

Descripsi ad ectypum cereum a O. Tschumi, musei Bernensis praefecto, missum. Edid. Otto Schultess, *Jahrb. des Bernischen histor. Museums in Bern*, III (1923), p. 85 cum imagine; Ebert, *Vorgeschichtl. Jahrb. für die Gesellsch. für vorgeschichtl. Forschungen*, I (1926), p. 56 (inde Cagnat et Besnier, *Année épigr.*, 1926, nº 154 = *Revue archéol.*, 1926, II, p. 351).

Ti. Cl(audii) Peregrini diapsoricum ad aspri(tudinem). — Ti. Cl(audii) Peregrini cinnaminum ad cali(ginem). — Ti. Alpi Soterichi cinnaminum ad

calig(inem). — *Ti. Alpi Soterichi diapsoricum ad claritat(em).* — In planitie *Ti. Cl(audii).*

a v. 1. A littera, a scalptore omissa, inter lineas addita est.

237. Steatitis viridis long. m. 0,054, lat. m. 0,053, crass. m. 0,012. « *Tornata in luce casualmente nel mese di settembre, nella frazione di Motta d'Este, sulla riva sinistra del canale d'Este, e più precisamente nella località detta Ca' Barbaro, a quattro chilometri circa di distanza della città, dalla parte orientale* » GHIR.; delata *Este* in museum, ubi extat.

a) EPAGATHI · DIASMYRNES ꝓ
POST · IMPET LIPPITVD

b) EPAGATHI ꝓ DIAMYSVS
AD · ASPRITVDINES · TOL

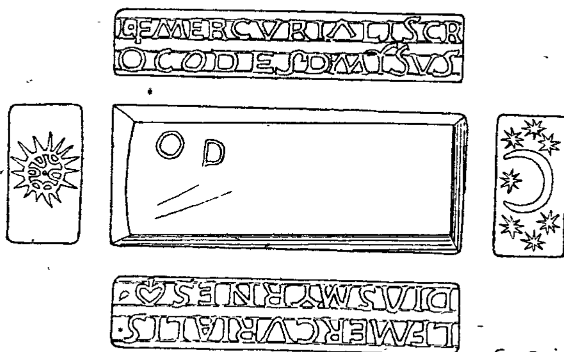
c) EPAGATHI ꝓ HORAEON
CROC AD ASPRITVDINES

d) EPAGATHI ꝓ THEOCTISTON
AD DIATHESIS ꝓ TOLLE

Descripsi ad ectypum cereum a Ghirardini, musei Estensis praefecto, missum. Edid. G. Ghirardini, *Notizie degli scavi*, 1904, p. 432 cum imaginibus; Espérandieu, *Revue épigr.*, V (1905), p. 148.

Epagathi diasmyrnes post impetum lippitud(inis). — *Epagathi diamysus ad aspritudines tol(lendas).* — *Epagathi horaeon croc(odes) ad aspritudines.* — *Epagathi theoctiston ad diathesis tolle(ndas).*

238. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,046, lat. m. 0,020, crass. m. 0,012. Rep. a. 1923 *Mandeure* in effossionibus. Fuit ibi apud dom. Courtet; nunc apud me.



a) L F MERCVRIALIS CR
OCODES · DIMYSVS

b) L F MERCVRIALIS
DIASMYRNES ꝓ

c) *Sol.*

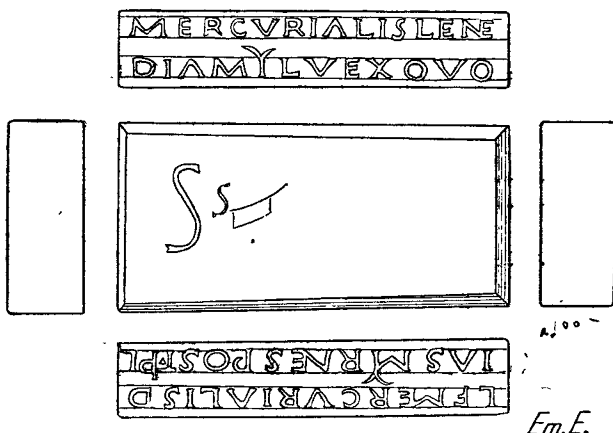
d) *Luna inter planetas.*

In plano : OP.

Descripsi et edidi *Fédération archéol. et histor. de Belgique, Congrès jubilaire* (*Bruges*, 2-4 Aug. 1925), p. 96 cum imagine.

L. F(...ii) Mercurialis crocodes diamysus. — *L. F(...ii) Mercurialis diasmyrnes.* Vide sequentem.

239. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,050, lat., m. 0,018, crass. m. 0,012. Rep. a. 1923 *Mandeure* una cum praecedente. Fuit ibi apud dom. Courtet; nunc apud me.



a) L F MERCVRIALIS D
IASMRNES POST · IPL

b) L F MERCVRIALIS LENE
DIAMYLV EX OVO (*sic*)

c, *d*) Vacant.

In planitie superiore ; Ss

Descripsi et edidi *Fédération archéol. et histor. de Belgique, Congrès jubilaire* (*Bruges*, 2-4 Aug. 1925), p. 96 cum imagine.

L. F(...ii) Mercurialis diasmyrnes post i(m)p(etum) l(ippitudinis). — *L. F(...ii) Mercurialis lene diamy[s]u(s) ex ovo.* Vide infra n. 250.

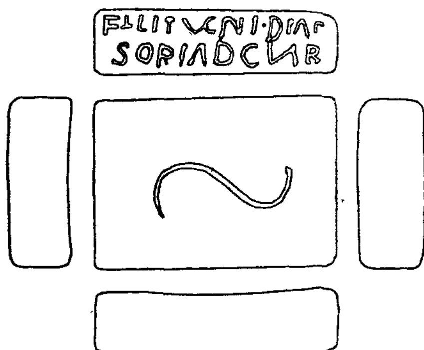
240. Schistos viridis long. m. 0,047, lat. m. 0,024, crass. m. 0,008. Rep. *Augst* m. Febr. a. 1913 ad theatrum; est in museo Basilensi.

C FLAMINI MARCIONIS
NARDINVM AD IMPET

Descripsi ad ectypum cereum. Edid. K. Stehlin, *Basler Zeitschr. für Geschichte und Altertumskunde*, XII (1923), p. 389; Espérandieu, *Revue épigr.*, II (1914), p. 161.

C. Flamini Marcio nardinum ad impet(um lippitudinis).

241. Steatitis viridis, long. m. 0,033, lat. m. 0,024, crass. m. 0,007. Rep. a. 1923 prope *Bath* inter rudera, loco dicto *Brockham End*; extat ibi apud baronem Alexandrum Lawrence.



a) FL LITVGNI·DIAP
SORI AD CIAR

b, c, d) Vacant.

In planitie superiore : S.

Descripsi a. 1923 ad ectypum cereum a possessore missum. Litt. pess. Edid. Collingwood et Taylor, *The Journal of Roman studies*, 1924, p. 247 (inde Cagnat et Besnier, *Revue archéol.*, 1926, II, p. 330 = *Année épigr.*, 1926 n° 86).

Fl(avii) Litug(e)ni diapsoricum ad c[l]ar(itatem).

242. Steatitis viridis long. m. 0,055, lat. m. 0,052, crass. m. 0,010. Originis incertae; extat *Rottweil* in museo.

a) HONESTI·LAVTINI DIAL
EPID·AD ASPRITVDINE

b) HONESTI LAVTINI DIA
MISVS AD VETER·CICATRI

c) HONESTI LAVTINI DIAL
BANVM AD IMPET·LIPPIT

d) HONESTI LAVTINI DI
AGESAM·AD SVPPVRAT

Exhibet Ferdinandus Haug, *Die röm. Inschr. und Bildw. Württenbergs* (1914), p. 691 cum imagine.

Honesti(i) Lautini dialepid(os) ad aspritudine(m). — Honesti(i) Lautini diamisus ad veter(es) cicatri(ces). — Honesti(i) Lautini dial(i)banum ad impet(um) lippit(udinis). — Honesti(i) Lautini diagesam(ias) ad suppurat(iones).

243. Steatitis viridis long. m. 0,037, lat. m. 0,033, crass. m. 0,006. Rep. a. 1902 in territorio vici *Rumersheim*, prope *Ensisheim*, loco dicto *Burghof*; de-

lata Argentoratum in museum societatis q. d. *pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.*

a) C·I·POTENTINI ß
COLLY CROCODEM

c) C·I·POTENTINI
DIMISVS·AD·VE·CIC

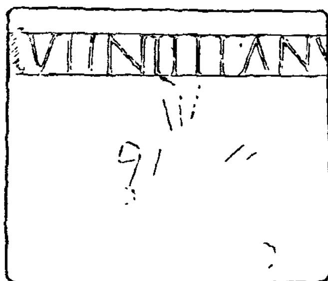
b) C·I·POTENTINI COLL
STACTVM·CR·AD CLA

d) AVRELI AMPHIO
NIS PENICIL EX OV

Descripsi ad ectypum cereum ab A. Michaëlis, bibliothecae Argentoratensis praefecto, missum, et edidi *Bull. des Antiq. de France,* 1906, p. 147; L. G. Werner, *Bull. du Musée histor. de Mulhouse,* XXXVIII 1914, cum imagine (*et seor sim*).

C. J(ulii) Potentini colly(rium) crocodem. — C. J(ulii) Potentini coll(yrium) stactum cr(ocodes) ad cla(ritatem). — C. J(ulii) Potentini di(a)misus ad vet(eres) cic(atrices). — Aureli Amphionis penicil(le) ex ov(o).

244. Schistos viridis long. m. 0,042, lat. m. 0,033, crass. m. 0,006. Rep. ut dicitur in vico *Gièvres* (*Loir-et-Cher*). Fuit *Romorantin* apud Delaune; nunc ibi in museo.



a) G·IVLI·ALBINI

b) Vacat.

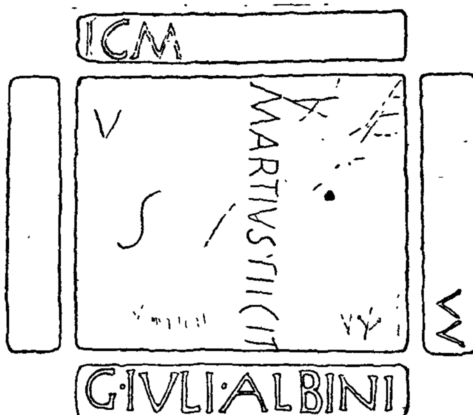
c) ICM ▨▨▨

d) M▨▨▨▨

In plano superiore (litteris graphio scriptis) :

MARTIVS FIICIT.

Inferius : C VIINTITIANV▨.



Descripsi ad ectypum gypseum a Florancio missum. Memorat Gust. Bertrand, *Revue des Soc. savantes*, VII (1868), p. 47.

C. Juli Albini. — *P. C(...i) M(...i).* — *M...* In plano superiore : *Martius fecit;* inferius fuit fortasse : *C. Ven(tidius) Titianus.*

245. Steatitis viridis long. m. 0,053, lat. m. 0,049, crass. m. 0,009. Rep. a. 1888 Coloniae Agrippinensium; extat *Bonn* in museo.

a) TIB IVL IASONIS HERC
ES AD ASPR Ē CICĀ Ē COE

b) TIB IVLI IASONIS DIAGLA
CIVM · AD · IMP Ē SECVND · IN V

c) TIB IVL IASONIS
BVR AD ASPR Ē CICĀ TO

d) TIB IVL IASONIS AL IS
AD IMPĒ Ē QVECVMQ DES

Descripsi ad ectypum cereum a Paulo Steiner datum. Ed. H. Lehner, *Röm.-germ. Korr.-Bl.*, VIII (1915), p. 11.

Tib. Jul(ii) Jasonis heroes (vel *hero[d]es*) *ad aspr(itudinem) et cicat(rices) et coe(...).* — *[T]ib. Julii Jasonis diagla(u)cium ad impet(um) secund(um) in v(ino?).* — *Tib. Jul(ii) Jasonis [...]bur(um) ad aspr(itudinem) et cicat(rices) to(llendas).* — *Tib. Jul(ii) Jasonis al(bum)? iso(chrysum?) ad impet(um) et quaecumq(ue) des(umptas).*

246. « Lapillus fuscus » long. m. 0,024, lat. m. 0,05, crass. m. 0,006. Rep. ut dicitur a. 1920, Lugduni, in Arare; extat ibi apud Claudium Côte, antiquarium.

a) C · M · HELI · PI
VS AD SVF

b, *c*, *d*) Vacant,

Descripsi ad ectypum a possessore missum et edidi, *Bull. archéol.*, 1920, p CXCV.

C. M(...ii) Heli pr[ote]us ad suf[f(ussiones)].

Fuitne n. 127?

247. Steatitis viridis fastigata long. m. 0,035, lat. m. 0,032, crass. m. 0,008. Rep. a. 1906 *Langres;* extat Parisiis in nummophylacio.

a) L · PAMI HYGINI AD
ASPRITV CROCODE

b) L · PAMI HYGINI AD
OMNEM LIPPITV

c) L · PAMI HYGINI · AD
SEDATVM · DIASM

d) L · PAMI HYGINI AD
C A L I G I N E M

Descripsi. Ed. E. Babelon, *Bull. des Ant. de France*, 1907, p. 291 (inde Cagnat et Besnier, *Revue archéol.*, 1908, II, p. 336 = *Année épigr.*, 1908, n. 67).

L. Pami Hygini ad aspritu(dines) crocode(s). — L. Pami Hygini ad omnem lippitu(dinem). — L. Pami Hygini ad sedatam diasm(yrnes). — L. Pami Hygini ad caliginem.

248. Steatitis viridis long. m. 0.047, lat. m. 0,011, crass. m. 0,008. Rep circa a. 1897 *Bavai, par les ouvriers occupés aux sablières* [HENAVLT]. Fuit ibi apud Boury; postea apud Renatum Douay; nunc in museo.

a) L TIT MARTALIS COLLYRI
VM PENICILLVMAD LIP

b) L · T · MRTALIS COLLY
RIVM DIASMYRNE

c, *d*) Vacant. In planitie : MTATITI

Ed. M. Henault, *Pro Nervia*, I (1924), p. 46 (inde Cagnat et Besnier, *Revue archéol.*, 1925, II, p. 363 = *Année épigr.*, 1925, nº 96).

L. Tit(ii) Martialis collyrium penicillum ad lip(pitudinem). — L. T(itii) Martialis collyrium diasmyrne(s).

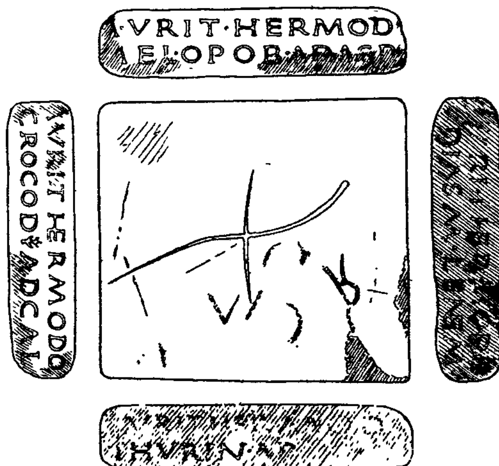
249. *Calcaire siliceux de couleur brunâtre* [CHARV.], long. m. 0,036, lat. m. 0,033, crass. m. 0,009. Rep. a. 1904 in vinea apud *Beaumont* (*Puy-de-Dôme*). Venit *Clermont* in domum doctoris Charvilhat, qui vendidit Claudio Côte, Lugdunensi, apud quem extat.

a) A · VRIT · HERMOD
*m*EL · OPOB · AD · ASP

b) *a* VRIT · HERM*od*
*t*HVRIN · AD

c) *a* VRIT · HERMODO
DIASM · LENEM

d) A · VRIT · HERMODO
*c*ROCOD AD CAL



Descripsi ad ectypum. Ed. Charvillat, *Revue d'Auvergne*, 1909 (*et seorsim*) ; Héron de Villefosse, *Revue épigr.*, I (1913), p. 21 cum imagine.

A. Urit(ii) Hermod(ori) [m]el(inum) opob(alsamatum) ad asp(ritudinem.) — [A.] Urit(ii) Herm[od(ori) t]hurin(um) ad [supp(urationes)?]. — [A.] Urit(ii) Hermodo(ri) diasm(yrnes) lenem(entum). — A. Urit(ii) Hermodo(ri) [c]rocod(es) ad cal(iginem).

250. Steatitis viridis long. m. 0,031, lat. m. 0,029, crass. m. 0,006. Rep. a. 1923 *Mandeure*, una cum praecedentibus nn. 238 et 239; fuit ibi apud dom. Courtet; nunc apud me.

a) CYNARIVM

b) DIASMRNES

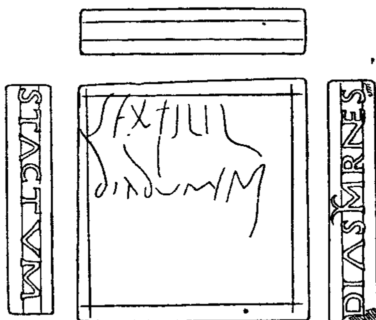
c) STACTVM

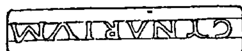
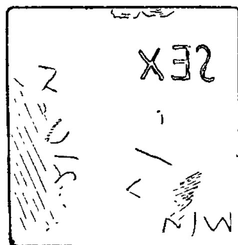
d) Vacat.

In planitie superiore : SEX

Inferius: (litteris graphio scriptis) :

SEX T IVL
DIADVMIINI



Descripsi et edidi *Fédération archéol. et histor. de Belgique, Congrès jubilaire* (*Bruges*, 2-4 Aug. 1925) p. 96 cum imagine.

Cynarium. — *Diasmyrnes.* — *Stactum.* — In planitie superiore *Sex(ti)*; inferius *Sexti Jul(ii) Diadumeni.*

251. Lapilli fragmentum long. m. 0,015, lat. m. 0,010, crass. m. 0,008. Rep. a. 1903 prope Aventicum, loco dicto *En Perruet* : extat ibi in museo.

COE

Ed. Jomini, *Association* Pro Aventico, VIII, p. 34; IX, p. 30; Jacques Mayor, *Indicat. d'ant. Suisses*, n. s., VI, 4.
Fortasse : *coe*[*non*].

ADDENDA ET CORRIGENDA

Ad n. 25. Adde : *Deutsche Literaturzeitung*, XXIII (1902), p. 2018.

Ad nn. 30, 64, 176, 182 et 211. Hodie *Lyon* apud Claudium Côte antiquarium.

Ad n. 75. Cum museo Peronnae, a. 1916, periit.

Ad n. 77. Pro « iam Valentiae apud Lacroix, praefectum tabulario » scr. « periit aut latet ». Exemplar falsum, a Pr. d'Arl. confectum, extat Parisiis in collectione privata.

Ad n. 127. Post mortem Alfredi Richard quo devenerit ignoro. Non extat *Poitiers* in museo Societatis antiquariorum. Vide supra n. 246.

Ad n. 144. Rep. a. 1852 *dans un jardin situé au bout de la rue de la Colle* (VILLEFOSSE in litteris ad me datis).

Ad n. 148. Pro *Beauvais* scr. *Beauvoir*. Olim in collectione Bucquet *aux Cousteaux*, prope Beauvais (cf. Bucquet, ms. Parisin. in bibliotheca S. Genovevae, t. LXXXIX, p. 373 : *pierre de 2 pouces en quarré autour de laquelle on lit sur l'épaisseur quelques mots répétés sur chaque bord*).

Ad n. 159. Delata *Fontainebleau* in domum Chabannes, *commandant de gendarmerie*.

Ad n. 173. A. 1917 periit. Adde : Ch. Sarazin, *Annuaire-bull. de la Soc. des amis du vieux Reims*, 1923-1924, p. 82.

Ad n. 175. *b* v. 1, pro « IHOFSVMACV » scr. « PHOEBVM AD Q »; *c* v. 1, pro « DƆFCVM », scr. « DIOXVM ». Cf. *Ephemeris epigr.*, IX, p. 669.

Ad nn. 92, 170 et 184. Parisiis in nummophylacio, cum collectione Froehneri.

Ad n. 209. Nunc Parisiis apud Adrianum Blanchet.

Ad n. 211. Adde : *American journal of archaeology*, ser. II, 6, p. 83.

Ad n. 218. Pro « ubi extet nescio », scr. « ubi extat »; *d* v. 2 ext., littera F non certa.

Ad n. 229. Adde : Habert, *Revue de Champagne et de Brie*, ser. II, 8 (1896), p. 207.

Ad n. 230. Adde : Haug, *Westd. Korr.-Bl.*, XXIV (1905), p. 24.

COLLYRIA

Al(bum) iso(chrysum)
ad impet(um) et quaecumq(ue) des(umptas), 245.
Anicetum
ad aspri(tudines) et cl(aritatem), 235.
Cinnaminum
ad cali(ginem), 236,
ad su[pp]urationes (aut su[ff]ussiones), 235.
Coe[non], 251.
Colly(rium) crocodem, 243.
Crocodes
ad aspritu(dines), 247.
ad cal(iginem), 249.
Cf. horacon, stactum.

NOMINA

COGNOMINA

MORBI

Em. Espérandieu.

Un *CORPUS* des vases chalcidiens.

L'ouvrage important et remarquablement étudié de M. Andreas Rumpf (*Chalkidische Vasen*, 3 vol., 232 planches, 203 pages in-4°. Berlin et Leipzig, 1927, W. de Gruyter) [1] comble une lacune qui existait depuis longtemps dans le répertoire de la céramographie grecque. On savait que dès 1886 Georg Lœschcke avait conçu le plan d'une publication spéciale sur « les Vases chalcidiens » et de temps en temps on annonçait l'apparition prochaine de son travail; quand il mourut en 1915, non seulement rien n'avait encore été édité, mais la rédaction du texte n'était pas commencée : il n'y avait que les matériaux réunis pour un certain nombre de planches, et des notes pour le classement projeté. Personne n'accusera de négligence ni de paresse G. Lœschcke qui fut un des meilleurs archéologues de l'Allemagne moderne et laissa la réputation d'un professeur incomparable; mais il fut l'exemple typique du savant que les fonctions de l'enseignement absorbent et accaparent au point de lui interdire toute autre occupation suivie. J'ai connu quelques-uns de ses élèves, venant d'Allemagne et ayant suivi ses cours; un d'eux me disait : « La façon dont on use et abuse de l'obligeance de ce maître est criminelle; il ne travaille que pour ses élèves et il ne terminera jamais ses livres. »

L'effort vigoureux de M. Rumpf a réparé ce long retard. En six ans, de 1921 à 1927, il a mis en ordre et complété la documentation, revisé le plan, étudié sur place la plupart des originaux, et il nous apporte deux volumes de 232 planches fort bien exécutées, avec un volume de texte où les questions de technique, de style, d'épigraphie et de classement sont minutieusement examinées; on y trouve même, au dernier chapitre, tous les vases attribués à la classe chalcidienne par d'autres archéologues, pour des raisons que l'auteur n'a pas trouvées suffisantes et qui lui ont fait écarter ces spécimens de sa liste officielle.

L'ensemble des vases admis comme chalcidiens comprend 279 numéros. Une abondante et très exacte bibliographie accompagne chacun d'eux et ils sont tous représentés dans les planches. C'est donc un *Corpus* complet de la série actuellement connue.

Après cette énumération l'auteur étudie les inscriptions qui aident à déterminer le lieu d'origine des poteries. Sa conclusion est en faveur de Chalcis, de préférence à Érétrie qui a eu une céramique particulière et différente. La technique et le style lui servent à diviser la collection entière en un certain nombre de groupes : 1° groupe des amphores à inscriptions (23 numéros); 2° groupe de l'hydrie de Cambridge (8); 3° groupe des amphores pansues (23);

---

1. A la demande de M. Rumpf, la Direction générale de l'Institut archéologique de Berlin a offert un de ses exemplaires à la Bibliothèque du Musée du Louvre, pour reconnaître la part prise par ce Musée à la publication d'ensemble. Nous adressons à notre tour tous nos remerciements à M. Rumpf et à l'Institut archéologique.

4° groupe de l'amphore de Leipzig (30); 5° groupe de l'hydrie d'Orvieto (33); 6° à 10°, exemplaires isolés (5); 11° groupe de l'amphore de Vienne (17); 12° groupe de l'amphore de Tarquinii (4); 13° groupe de deux amphores de Bonn (21); 14° pièces indéterminées (16); 15° groupe de la coupe de Phineus (83). On remarquera l'intérêt de ce dernier chapitre. Il résout définitivement un problème dont M. Studniczka avait déjà indiqué la solution et il rattache ce groupe important de la céramique dite ionienne à une fabrique qui est grecque continentale. La démonstration de M. Rumpf et les comparaisons qui en sont la base me semblent irréfutables.

Un chapitre spécial envisage les formes des poteries et leur technique; les amphores y sont, comme en Attique, un type de prédilection. On note parfois, bien qu'elle soit très rare, l'existence d'une esquisse tracée sur l'argile molle avec une pointe émoussée (p. 127), usage qui devint d'un emploi courant dans la peinture à figures rouges.

Quelle place occupe la série chalcidienne dans le milieu céramique contemporain? Une comparaison serrée avec les spécimens attiques, qu'il est plus aisé de dater, et surtout l'étude des draperies amènent l'auteur à situer vers 550 le groupe le plus ancien, vers 510 le plus récent, le premier représenté par les amphores à inscriptions, le second par le groupe de la coupe de Phineus. Deux générations d'hommes à peine auraient donc vu cette production. Les influences venues de l'Est, de l'Ionie en particulier, ne paraissent pas avoir joué un rôle important; les rapports sont plus étroits avec l'Attique. Il arrive assez souvent que l'on confonde un vase chalcidien avec un attique ou même un corinthien, mais jamais avec un gréco-ionien. Le style chalcidien fait donc partie intégrante des céramiques de la Grèce continentale; il dénote une certaine personnalité dans l'exécution; on lui reconnaît un caractère de fraîcheur et de vie. Pour l'exprimer le peintre se sert des surfaces plutôt que des contours; les silhouettes des personnages se dessinent par masses plus que par le détail des traits incisés; les rehauts de couleurs sont disposés en larges touches voyantes.

Cette vue en raccourci du plan de l'ouvrage et de ses divisions ne donnera qu'une idée insuffisante de la richesse des observations introduites par M. Rumpf dans le cours de ses analyses et dans les abondantes comparaisons qu'il établit entre les différentes pièces du répertoire chalcidien. Pas un personnage, pas un animal, pas un ornement qui ne soit disséqué et autopsié pour servir aux groupements. C'est une œuvre de haute conscience et d'érudition très étendue.

Je ne ferai de réserves que sur deux points. L'auteur constate des ressemblances si étroites entre les différents vases composant un même groupe qu'il conclut à une production due à la main d'*un seul artiste*. Je crains que ce ne soit là un mirage dû à une appréciation contestable des conditions dans lesquelles travaillaient les potiers grecs. L'identité des procédés de dessin n'implique pas, à mon avis, une identité d'auteur. Deux vases ou plusieurs vases peuvent offrir des parentés d'*exécution* très intimes sans être de la même main. Tout atelier organisé suppose des ouvriers exercés ou des apprentis qui travaillent à côté du maître et qui apprennent chez lui la façon de dessiner ou de peindre. Aujourd'hui encore, dans une classe de dessin, tous les élèves ont une façon de hacher, d'ombrer, de silhouetter, où l'on retrouve la manière de leur professeur et il est courant, dans les examens et les concours de nos écoles, que

les juges reconnaissent à quel atelier appartient un candidat en regardant seulement son esquisse. A plus forte raison, imaginons de quel poids pesait dans l'antiquité l'influence d'un maître potier sur son entourage, à une époque où l'on cherchait encore les meilleures façons de rendre l'anatomie du corps et la tension des muscles. Ce n'est pas pour eux seuls que Clitias ou Amasis, Oltos ou Épiktétos, créaient des formules de dessin; c'est aussi pour tous ceux qui travaillaient auprès d'eux et qu'ils formaient à l'art difficile de la représentation humaine. Mais, à côté de ces procédés et, comme disent nos artistes, à côté de ces « trucs », il y a autre chose que le subalterne ou le disciple sont le plus souvent incapables d'acquérir et qui est la vraie marque de la maîtrise : le *style*. Deux œuvres peuvent réunir des détails de technique semblables et différer complètement par le style, c'est-à-dire par la façon de composer, de rendre le volume des corps et leurs proportions, de placer les tons, d'être lourd ou gracieux, expressif ou froid, d'inventer des poses ou de les copier, d'être créateur ou imitateur, etc. En contrôlant, à cet égard, les groupements de M. Rumpf, on rencontre bien souvent des difficultés qui rendent perplexe et qui font douter de l'assurance avec laquelle il affirme avoir affaire au même peintre.

Notons d'ailleurs que l'auteur indique lui-même les différences notables qu'il a constatées au cours de ses analyses. Par exemple, l'étude des draperies des trois femmes dans le psykter Castellani (nº 111, pl. 118) l'amène à déclarer (p. 56) que cette facture est sans exemple sur les autres vases chalcidiens. Le revers du même vase (pl. 119) offre un Silène d'un style tout différent de ceux de l'amphore de Leyde (nº 2, pl. 2 à 5) et si, pour ramener les deux peintures au même auteur, il est allégué que la pose du bras droit du Silène reproduit exactement celle d'un autre Silène peint sur l'autre poterie, on sent toute la faiblesse d'un argument fondé sur un geste si fréquent et si banal : combien de vases à figures noires de toutes provenances nous offriraient l'image d'un bras coudé à angle droit avec la paume ouverte et les doigts allongés?

La comparaison s'impose assurément entre l'amphore de Munich (nº 22, pl. 45) et l'amphore du Cabinet des Médailles (nº 3, pl. 9) pour le motif du char vu de face (p. 57). Mais n'est-il pas visible que la peinture de Munich est due à un disciple ou à un imitateur, et non au maître excellent de la Géryonie? C'est ici qu'il est fort instructif de considérer la différence du style et de l'exécution matérielle. *Tous les détails d'incisions coïncident*, ou à peu près; mais quelle lourdeur d'un côté dans les formes du poitrail des chevaux, dans les jambes trop courtes, quelle banalité dans la tête de l'aurige, quelle négligence dans les oiseaux volant et, d'autre part, quelle gracilité élégante dans les silhouettes, quelle fermeté dans le coup de burin, quel soin dans la disposition des retouches rouges et dans les moindres détails du décor. On passera indifférent devant l'un; on s'arrêtera avec plaisir et admiration devant l'autre.

En compulsant à plusieurs reprises les belles planches des *Chalkidische Vasen*, j'ai eu l'impression que les *Schulwerke* y étaient nombreux : toutes les pièces du Louvre sont dans ce cas, sauf l'hydrie F 18, œuvre de prix, malheureusement très endommagée, que M. Rumpf a fort justement rattachée à la série chalcidienne, tandis que la Géryonie et l'Armement de guerriers du Cabinet des Médailles (nos 3 et 4), le Combat sur le corps d'Achille (nº 5), le

Départ d'Hector (nº 14), l'aventure de Phineus (nº 20) et quelques autres sont des pièces de choix dignes d'être attribuées à d'excellents artistes. Même dans de bons exemplaires comme la Géryonie de Londres (nº 6, pl. 13 et 14), la comparaison avec un modèle tel que la Géryonie de Paris montre la différence de deux tempéraments de valeur inégale : quel contraste entre la silhouette rapide et agile d'Héraklès dans l'une, et sa lourdeur massive dans l'autre; entre le Géryon ailé, aux trois corps emportés dans un même élan d'attaque furieuse, et le Géryon blessé, confus et empêtré dans ses accessoires. Il me semble difficile de supposer ici la même main, malgré la conformité des détails d'exécution.

On s'aperçoit de temps à autre que l'auteur a hésité lui-même sur la valeur de ses « unifications », car il ne pouvait manquer de remarquer des divergences qui sont frappantes. Par exemple (p. 64), il est arrêté par la comparaison entre les couples de Silènes et de Nymphes qui décorent un cratère de Bruxelles (nº 13, pl. 27 à 40) et les mêmes couples qui dansent sur l'amphore de Leyde (nº 2, pl. 2 à 5) avec des mouvements plus archaïques et dont les Silènes épais, aux jambes de chevaux, offrent une structure plus proche de l'animalité. Pourtant, ne se résignant pas à admettre des décorateurs différents, l'auteur invoque des rapprochements avec d'autres vases qui formeraient la liaison; mais cette sorte d'échappatoire ne voile pas la solution la plus vraisemblable qui reconnaîtrait la diversité des exécutants. Je sais bien qu'on peut supposer pendant la carrière d'un artiste une évolution qui expliquerait des variantes et des phases successives dans l'ensemble de ses œuvres, des progrès et des perfectionnements qui mèneraient de l'archaïsme à des formules plus souples. Mais n'est-ce pas là encore une hypothèse qui complique le problème d'un élément insaisissable et indémontrable?

La diversité ne se sent pas seulement dans le style; elle apparaît aussi dans les détails de facture, même quand ils ont l'air semblables. Ainsi M. Rumpf signale (p. 63) que sur une hydrie de Londres (nº 9, pl. 19 à 22) et sur une autre de Munich (nº 10, pl. 23 à 25), les zones d'animaux « se correspondent si exactement qu'elles ne peuvent avoir été faites que par le même peintre ». Mais, en réalité, il y a des divergences et elles ont leur importance dans ces motifs stéréotypés d'animaux passant qui se retrouvent partout. Le peintre du nº 9 a souligné d'un trait blanc le ventre de chaque animal; celui du nº 10 a semé le champ de quelques rosaces : dans les lionnes à tête de face (je dis lionnes, et non panthères, car les Grecs ont su parfaitement indiquer la peau tachetée de la panthère là où il le fallait), les muscles des cuisses ne sont pas indiqués de part et d'autre de la même manière.

En faisant ces remarques, je ne combats nullement les groupements adoptés par l'auteur : ils me paraissent très acceptables. Je doute seulement que les produits réunis dans chaque catégorie soient tous de la même main. La place me manque ici pour poursuivre un examen qui conduirait à discuter nombre d'autres identifications. Je noterai seulement que dans la longue liste des vases rattachés à la coupe de Phineus (p. 104), plusieurs ne me paraissent pas attribuables à l'auteur de cette œuvre célèbre; beaucoup d'ailleurs sont de simples fragments dont la petitesse empêche de se prononcer avec exactitude sur le style.

J'exprimerai en second lieu quelque doute sur le très court espace de temps que M. Rumpf assigne à la production globale des vases chalcidiens; elle ne

dépasserait pas une quarantaine d'années, entre 550 et 510 avant J.-C. Pourtant il a tenu compte, à juste titre, de l'évolution qui se manifeste dans le développement de ces divers groupes : pour la catégorie des vases à inscriptions, l'amphore de la Géryonie (n° 3) représenterait le type perfectionné, tandis que le fragment de Troïlos (n° 18), le psykter Castellani (n° 111) et probablement le fragment d'Oineus (n° 21) appartiendraient à une période plus ancienne. Je partage son avis et je crois aussi à cette progression chronologique, mais je serais beaucoup plus disposé à faire remonter assez haut dans la première moitié du VIe siècle le début de la fabrication : il est peu croyable qu'une vingtaine d'années seulement séparent le fragment de Troïlos de la naissance des figures rouges. Songeons, en outre, que les exemplaires ici réunis ne représentent qu'une très faible partie de la production réelle qui a pu compter plusieurs milliers de pièces; dans ces conditions l'évaluation exacte du nombre des fabricants et des années écoulées devient encore plus hypothétique; pour rester dans les vraisemblances, il y faut plus d'espace et plus d'ouvriers.

On ne reprochera pas à M. Rumpf d'avoir cédé au désir de prôner les artistes dont il avait à s'occuper ni d'avoir exagéré leur mérite. Il est, en somme, peu prodigue d'éloges à leur égard. Pour lui l'auteur des amphores de la Géryonie et du Combat sur le corps d'Achille n'est pas un artiste puissant, capable d'inventions comme les grands céramistes attiques peignant en figures rouges : il se contente d'être un pur décorateur, un ouvrier habile. Le peintre de la coupe de Phineus et son groupe usent d'un style assez personnel et séduisant, mais qui manque de plénitude et de poids, qui recherche le joli et le gracieux, qui aime la calligraphie des lignes et reste uniforme dans tout son développement; comparé aux œuvres des Chalcidiens plus anciens, il témoigne d'une certaine infériorité. On s'explique donc qu'après cet effort, la fabrication régionale fatiguée n'ait pas pu subir la concurrence des céramistes attiques, qui lui sont déjà très supérieurs dans la pratique de la figure noire et qui entrent triomphalement dans la voie de la figure rouge où ils vont produire leurs plus grands chefs-d'œuvre.

Ces appréciations peuvent être exactes pour la comparaison avec les Attiques, mais il me semble qu'elles ne rendent pas suffisamment justice à des peintures dont beaucoup sont remarquables et dignes de rivaliser avec les produits des autres ateliers pour la fabrication à figures noires. Je renverrai le lecteur non seulement aux grandes compositions à personnages que j'ai citées, mais aussi à de beaux panneaux décoratifs où luttent et s'entre-dévorent des animaux (nos 109, 112, 151) et où s'épanouissent de larges fleurons (nos 25, 32, 38, 114). On y verra que la céramique chalcidienne fut un chapitre important de l'art grec et contribua puissamment à l'éclat de ce grand VIe siècle qui, avec un caractère tout différent, ne fut pas moins fécond en nouveautés et en inventions heureuses que le siècle suivant.

En faisant ces quelques réserves, nous ne cherchons pas à affaiblir les paroles sincèrement élogieuses avec lesquelles nous accueillions au début la publication des *Chalkidische Vasen*. Notre reconnaissance et notre grande estime sont acquises à ce travail considérable; mais on y retrouve un procédé de classement très employé aujourd'hui, qui introduit dans le domaine de l'antiquité l'analyse « morellienne » — réservée autrefois à l'étude des tableaux du Moyen Age et de la Renaissance — et qui séduit les jeunes généra-

tions d'archéologues par son apparence de précision scientifique. Cette précision est pour moi fallacieuse et capable de fausser les résultats fondés sur les analyses les plus méthodiques. C'est pourquoi j'y ai insisté. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir en publiant dans les *Mémoires et Monuments Piot* un article sur un cratère déjà paru dans le *Corpus Vasorum* (Louvre, III I c, pl. 24) et en y discutant l'attribution proposée à ce sujet par M. Beazley.

E. Pottier.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRI HUBERT

Un deuil aussi cruel qu'imprévu a frappé l'École des Hautes Études et le Musée de Saint-Germain. Henri Hubert, directeur à l'École et conservateur adjoint au Musée, est mort dans sa belle villa de Chatou, le 25 mai 1927, à l'âge de 55 ans. Valétudinaire depuis de longues années, obligé à des soins multiples et de plus en plus sensible aux fatigues physiques, il n'en avait pas moins conservé jusqu'à la fin, qui vint inopinément, le goût du travail et l'aptitude aux recherches originales. Sa mort est d'autant plus déplorable qu'il était sur le point de terminer, pour la *Bibliothèque de Synthèse historique*, un volume sur les Celtes et qu'il en préparait un autre sur les Germains.



HENRI HUBERT [1]

Né à Paris en 1872, lauréat du Concours général, élève de l'École normale supérieure en 1892, dans la promotion de Bornecque, Émile Cahen, Drouin, Dufourcq, Rudler, R. Wahl, etc., il passa son agrégation, mais ne se voua pas aussitôt à l'enseignement. Exempt de soucis matériels, il s'acquitta de ses obligations militaires, puis voulut compléter son instruction par l'étude des langues sémitiques. Avec Mauss, Dussaud, Macler et d'autres jeunes savants d'avenir, il suivit le cours d'hébreu de Carrière, celui aussi d'Israel Lévi, et s'initia à l'assyrien avec Oppert. Mauss, neveu de Durkheim, lui fit connaître ce maître éminent qui le tourna vers la sociologie et fit de lui, de 1898 à 1913, un des piliers du recueil qu'il avait fondé, l'*Année sociologique*. On sait que ce recueil, interrompu par la guerre, a recommencé de paraître; Hubert n'a cessé de rédiger des articles pour le premier volume de la nouvelle série; il en achevait un la veille de sa mort.

En 1898, il entra, comme attaché libre, au Musée de Saint-Germain et, peu après, comme maître de conférences, à l'École des Hautes Études

1. Dessin de M. B. Champion, d'après une photographie.

(sciences religieuses), où il devait devenir directeur. A Saint-Germain, il ne fut nommé conservateur adjoint qu'en 1910, par une de ces injustices dont était alors coutumière l'administration [1]. Entre temps, il fit de nombreux voyages, même en Chine, au Japon et en Amérique, qui développèrent ses instincts naturels de connaisseur. Il dessinait fort bien et acquit une réelle compétence sur les produits de l'art extrême-oriental, dont il possédait une petite collection formée avec goût.

L'activité de notre ami au Musée de Saint-Germain fut interrompue par la guerre pendant cinq ans, au cours desquels, trop faible pour servir sur le front, il s'acquitta comme officier de réserve, avec sa prompte intelligence et sa connaissance de quatre langues vivantes, de plusieurs missions confidentielles; il fit partie de celle d'Albert Thomas en Russie, dans l'intervalle entre les deux révolutions russes, et travailla encore, après l'armistice, à l'œuvre de récupération, à la réinstallation des Musées évacués. En récompense de son zèle, il fut décoré de la Légion d'honneur.

Malgré sa faible constitution, il a rendu au Musée de Saint-Germain d'inoubliables services, non seulement en classant à nouveau et sans doute d'une manière définitive des séries importantes — salle de Comparaison, salles du Bronze et de Hallstatt, salle des Métiers, salle de la Poterie gallo-romaine, collections Piette, Moreau, de Morgan, de Baye — mais en allant étudier sur place diverses collections qui sont entrées au Musée (Plicque, Chenet, etc.). Dans l'arrangement des salles qu'il remania, il fit preuve du goût d'artiste qui était une de ses qualités dominantes, en même temps que d'une solide érudition. J'ai parfois même regretté qu'il entreprît trop à la fois et passât d'une série à l'autre avant d'avoir terminé le premier travail [2]; mais c'était alors l'amour du mieux qui le desservait [3].

Quand je cessai d'enseigner l'archéologie nationale à l'École du Louvre, Hubert me remplaça, comme suppléant d'abord, puis comme titulaire. Son cours fut très apprécié et il forma quelques bons élèves; il en forma d'autres, et de mieux préparés, à l'École des Hautes Études. Alors que Bertrand et moi nous nous en étions remis à d'Arbois de Jubainville pour tout ce qui touchait la civilisation celtique insulaire, Hubert eut le grand mérite d'apprendre l'irlandais et de faire une part importante, dans son enseignement, aux matières où d'Arbois avait été un initiateur.

Sans être très nombreuses, ses publications sont d'une qualité exceptionnelle, en première ligne ses deux mémoires sur le sacrifice (1900) et la représentation du temps dans la magie (1906), écrits en collaboration avec Mauss et réédités dans les *Mélanges d'Histoire des Religions* (1909). A ces œuvres vraiment maîtresses s'ajoutent la belle préface à la traduction dirigée par lui du *Manuel* de Chantepie de la Saussaye, des articles sur les bijoux mérovingiens de Baslieux, sur la collection Caranda, sur la céramique de Lusace,

1. Voir ce que j'ai dit à ce sujet, *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 131.
2. Il en résulta quelques difficultés entre nous — les seules au cours d'une collaboration de trente ans — lorsque je travaillais au second volume du *Catalogue illustré;* comment cataloguer ce qui est mobile ? Hubert croyait ce *Catalogue* prématuré (alors que je le jugeais indispensable) et s'en désintéressa.
3. On doit aussi à Hubert le texte de plusieurs milliers d'étiquettes nouvelles, remplaçant des étiquettes trop sommaires des premiers temps du Musée.

sur la sépulture à char de Nanterre, sur les bronzes de Byblos, sur Dispater, sur Nantosuelta, sur Epona, sur le vase de Gundestrup, sur les héros irlandais, un admirable article *Magia* dans le *Dictionnaire des Antiquités*, etc. Quantité de notices, longues ou courtes, éparses dans l'*Année sociologique*, la *Revue archéologique*, la *Revue celtique*, l'*Anthropologie*, *Syria*, témoignent à la fois de la hauteur de sa pensée et de la sûreté de son savoir [1]. Sévère pour les autres, il l'était encore bien plus pour lui-même; on sentait non seulement en lui une force, mais une force contenue, et le sentiment qu'il inspirait d'abord était le respect. Libre penseur, mais exempt de toute passion sectaire [2], il avait, peut-être par hérédité, l'empreinte janséniste. Son abord était plein à la fois de courtoisie et de réserve; il rougissait facilement; ni l'École normale, ni la caserne ne lui avaient appris à parler *gras* et je n'ai jamais entendu de lui un mot indécent.

La mort prématurée de son maître Durkheim, puis celle de sa jeune femme, qui lui avait donné deux fils, assombrirent les dernières années d'Hubert. Des amitiés sûres, dont il avait su s'entourer, ne l'en consolèrent qu'imparfaitement. Il a beaucoup travaillé, beaucoup enseigné et beaucoup souffert. Le Musée de Saint-Germain ne l'oubliera pas et son portrait y occupera désormais une place méritée parmi ceux des savants qui l'ont bien servi.

S. Reinach.

EDMOND COURBAUD

Fils d'un professeur très estimé du lycée Condorcet, Edmond Courbaud, né en 1868, entra à l'École normale (1887), puis à l'École de Rome (1890) et, après dix ans d'enseignement secondaire, fut appelé à la Sorbonne où il professa la langue et la littérature latines (1902-1927). Courbaud, qui était le gendre de Gaston Boissier, appartient à l'archéologie par sa thèse sur le bas-relief romain, livre bien composé qui n'a pas été remplacé encore, par d'importants articles du *Dictionnaire des Antiquités* (*Imago, Imagines, Ludus, Ludi magistri*) et par deux élégants mémoires publiés dans la *Revue des Deux Mondes* sur les portraits grecs (15 août 1895) et les villas romaines (1er sept. 1904). Le reste de son activité fut consacré à la littérature latine; on lui doit un essai sur la comédie *togata*, un charmant livre sur Horace, d'autres sur Tacite et le *De oratore* de Cicéron, dont il se fit l'éditeur. Courbaud, mort prématurément, laisse le souvenir d'un excellent esprit, d'un travailleur consciencieux et — ce qui est moins négligeable que jamais — d'un bon et probe écrivain.

S. R.

LE R. P. GAUDENCE ORFALI

Ce savant archéologue, né à Nazareth, en 1889, d'une famille latine indigène, est mort le 20 avril 1926. On lui doit un remarquable ouvrage sur Capharnaüm et ses ruines (1922). Les *Mélanges de l'Université de Beyrouth* (t. XI) ont publié de lui un article posthume sur la célèbre série de médaillons en mosaïque provenant non de Zeugma, mais de Balkis, dont trois sont con-

1. Une thèse de doctorat sur la déesse syrienne l'occupa longtemps, mais ne fut jamais rédigée.

2. « Les religions ont été nos éducatrices et nos nourrices ; si elles meurent aujourd'hui, que la terre leur soit légère ! » (Hubert, *l'Anthropologie*, 1909, p. 596.)

servés au Musée de Saint-Sauveur à Jérusalem (Germanie, Afrique, Maurétanie, très mutilés), les autres à Berlin, à Alep, etc. [1].

SIR SIDNEY COLVIN

Mort au mois de mai 1927, à l'âge de 84 ans, Sidney Colvin (*knight* depuis 1912) fut longtemps conservateur du Fitzwilliam Museum à Cambridge, puis (1884-1912) de la section des gravures et dessins du British Museum, qu'il a considérablement enrichie et bien classée. Ses principales publications artistiques concernent les débuts de la gravure en Angleterre et la *Chronique de Finiguerra*. Mais la protection qu'il accorda et la longue amitié qui l'unit à Robert Louis Stevenson, ainsi que ses recherches sur la biographie de Keats, l'ont fait mieux connaître, dans son pays, que ses écrits sur l'art [2].

X.

J. B. BURY

Le grand helléniste et historien John Bagnelle Bury, professeur royal d'histoire moderne à Cambridge, est mort subitement à Rome le 1er juin 1927. Il était né en Irlande (1861) où il professa depuis 1893 avant d'être appelé à Cambridge (1902), succédant à lord Acton.

Éditeur de Pindare, éditeur et annotateur de la grande œuvre de Gibbon, auteur d'une excellente Histoire grecque, d'une histoire de l'Empire, d'un ouvrage très important d'histoire byzantine (*A History of the later Roman Empire*, 375-800)[3], d'une partie de la *Cambridge ancient History*, pour ne pas citer un grand nombre d'écrits originaux sur les sujets les plus divers [4], Bury a été un des plus grands érudits de son temps et je me suis souvent étonné que son nom n'ait pas été plus connu, même dans son pays. Mais sa modestie était égale à son savoir et, comme il n'était pas né orateur, il fallait un peu d'intimité avec sa personne et ses œuvres pour apprécier son exceptionnelle valeur. On lui a spirituellement appliqué (*Times*, 2 juin 1927) le jugement qu'il portait lui-même sur l'empereur Auguste :

« Son tempérament était froid, son esprit logique et épris de précision, dans l'expression comme dans la pensée. Sa culture était vaste, son style littéraire visait à la simplicité et à la correction et son sens critique était aiguisé. »

S. R.

DANIEL-DAVID LUCKENBILL.

Mort à Londres au mois de juin 1927, à l'âge de 46 ans, Luckenbill, né en Pensylvanie, formé à Berlin, professeur de langues sémitiques à l'Université de Chicago, participa à plusieurs expéditions scientifiques en Orient et se fit connaître par d'utiles réunions de textes, *The Annals of Sennacherib* (1924) et, tout récemment, *Ancient records of Assyria and Babylonia*, en 2 volumes,

---

1. La bibliographie de cet article n'est pas complète.
2. *The Times*, 12 mai 1927.
3. Cet ouvrage, publié en 1889, fut complété en 1923 par deux autres volumes : *A History of the later Roman Empire from the death of Theodosius to the death of Justinian*.
4. *Life of St. Patrick*, 1905 ; *The ancient Greek historians*, 1909 ; réédition de l'*Histoire de Psellos*, 1899 ; *The Idea of Progress.*, etc.

contenant les traductions de toutes les inscriptions historiques de l'Assyrie jusqu'à la chute de Ninive (*Times*, 6 juin 1927).

X.

Hommage à ANDRÉ SKIAS.

Né en 1861, mort en 1922, Skias, formé en Allemagne, enseigna la littérature grecque à l'Université d'Athènes de 1910 jusqu'à sa mort. Une biographie détaillée de ce savant, suivie d'une bibliographie, a été publiée par M. A.-Ch. Chatzès dans l'*Éphéméris* d'Athènes (1924, p. 201 et suiv.) [1]. Nombre de ses travaux se rapportent à l'épigraphie et à l'archéologie. Il était, depuis 1892, membre de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*.

X.

La tombe de la petite-fille de Chéops.

Continuant l'exploration de la nécropole royale de Gizeh, à l'est de la grande pyramide, M. Reisner a découvert la tombe de la reine Meresankh, petite-fille de Khufu (Chéops) et arrière-petite-fille de Hetepheres. Les niches de cette tombe royale, décorée de peintures endommagées par l'humidité, contenaient des statues et des statuettes; parmi les reliefs, il y a un portrait de la mère de Meresankh, avec cheveux courts, d'un blond tirant sur le rouge, ce qui est nouveau et semble indiquer, dans la famille royale, une intrusion de sang non indigène (*Times*, 19 mai 1927, p. 13).

X.

Fouilles de Madamud.

Deux belles statues — les premières que l'on connaisse — du Mars égyptien *Montou* et de sa parèdre *Ra-Tooui* ont été découvertes par l'Institut du Caire dans les ruines du temple de Madamud, ou plutôt des temples successifs — depuis la XII[e] dynastie jusqu'à l'époque romaine — qui se sont élevés en ce lieu (près de Karnak, sur la rive droite). Le site est remarquable par l'existence d'un grand lac sacré, qui s'ajoute aux cinq que l'on connaissait déjà en Égypte. De nombreux restes de monuments, des bas-reliefs et des inscriptions de la XIII[e] dynastie ont été extraits des fondations du temple ptolémaïque. Le style de la XIII[e] dynastie, si mal connu, se distingue nettement de celui de la XII[e]. Les noms nouveaux de rois qu'ont fournis les fouilles paraissent apporter des données nouvelles à la chronologie encore incertaine de la XII[e] dynastie (*Times*, 24 mai 1927) [2].

X.

Les inscriptions du Sinaï.

Il s'agit de textes gravés dans une écriture encore mystérieuse, datant de 1900-1400 avant J.-C., sur lesquels on a déjà beaucoup discuté. Une partie de ces documents, crus proto-sémitiques, a été transportée au Musée du Caire (mai 1927) par l'expédition américaine Harvard-Michigan-Sinaï.

X.

---

1. Distribuée en 1927.

2. Photographies (p. 20) : 1° Les statues de Montou et de sa parèdre ; 2° le lac sacré, 3° un relief romain représentant des pèlerins à un banquet ; 4° deux têtes, dont l'une royale, de la XIII° dynastie, 5° un relief égyptien de la même époque.

Une inscription de Darius.

Sur deux tablettes, l'une d'or, l'autre d'argent, récemment découvertes à Hamadan, le professeur E. Herzfeld a lu un texte transcrit en vieux perse, en élamite et en babylonien, qui peut se traduire ainsi : « Darius le Grand Roi, Roi des Rois, Roi des Contrées, fils de Vishtaspa l'Achéménide, parle ainsi : Tel est l'empire que je possède depuis les Sakas, qui sont au delà de Sugd autant que le Kush de l'Indou et jusqu'à Sparda, que Ahuramazda, le plus grand des dieux, m'a donné. Puisse-t-il me protéger, moi et ma maison. » La date approximative de ce texte est 516 avant J.-C.; l'inscription de Behistoun est de 519. La mention de l'Indou (alors qu'à Behistoun il n'est question que des Gandara et des Thatagush du nord-ouest de l'Inde) indique l'extension des conquêtes du Grand Roi presque jusqu'à Bombay (*Times*, 19 mai 1927).

X.

Une bague d'or de Knossos.

Explorant une tombe creusée dans le roc près de Knossos et déjà violée (vers 1650 av. J.-C.), M. Forsdyke a découvert une bague en or, sur le chaton de laquelle sont gravés en spirale 19 caractères minoens. Une photographie agrandie de cet objet unique a été publiée par Sir A. Evans dans le *Times* (8 juin, p. 13).

X.

L'Érechthéion.

La question de la restitution à la Grèce de la Caryatide et de la colonne de l'Érechthéion, qui sont au British Museum depuis l'acquisition des marbres d'Elgin, a été soulevée à nouveau par un article de M. Philadelpheus (juin 1927). On a naturellement répondu : 1° qu'il faudrait un acte du Parlement; 2° que ces marbres, comme les autres de la collection Elgin, sont mieux conservés et plus accessibles à l'étude là où ils sont; 3° que de bons moulages en tiennent parfaitement lieu sur place. Une discussion s'est engagée à ce sujet à l'*Hellenic Society ;* il faudrait avoir du temps à perdre pour s'y attarder.

S. R.

A l'hippodrome de Byzance.

Les fouilles exécutées sur cet emplacement illustre par l'Académie britannique ont fait découvrir, entre autres monuments, un beau bas-relief grec en marbre des îles, représentant une déesse sur son trône (*Times*, 28 mai 1927).

X.

Chandeliers.

Dans le tome LX des *Proceedings* de la Société des Antiquaires d'Écosse (1927), signalons (p. 183-214) un intéressant mémoire, très richement illustré, sur les chandeliers du XIVe au XVIIIe siècle. L'auteur, M. F. S. A. Scot, a poursuivi ses recherches dans plusieurs Musées, entre autres celui de Cluny, et a tenu compte des représentations de chandeliers dans des tableaux; mais il ne devrait pas appeler *Crevelli* (p. 192-193) le célèbre peintre *Crivelli*, ni

Harvard le bon antiquaire français *Havard*) (p. 196). Il y a beaucoup d'autres fautes qui auraient dû être corrigées.

X.

Oslo.

C'est, comme on le sait, le nom officiel de *Christiania*. M. Boisacq (*l'Éventail*, 21 nov. 1926; 8 mai 1927) a pris la peine d'expliquer à M. Souday, qui croyait ce nom d'origine balkanique, qu'il est bien scandinave et signifie le *pré des Ases (pratum deorum)*, *os* signifiant « dieu » et l'élément *lô* désignant une prairie basse, comme dans le néerlandais *Waterloo* et beaucoup d'autres noms germaniques. Bâtie en 1048, la ville d'Oslo fut reconstruite après un incendie en 1624 par Christian IV, d'où elle reçut son nom de *Christiania*, aujourd'hui effacé des cartes.

X.

La collection Huntington.

La mort de M. Henry E. Huntington (23 mai 1927) transforme en collection publique une des plus belles réunions de manuscrits, de livres et d'œuvres d'art du monde, le *Henry E. Huntington Art Museum and Library*, à San Marino (Californie). La transformation de cette propriété privée en *trust* remonte à 1922.

X.

Experts et faussaires.

Une amusante controverse a mis aux prises, en Angleterre, le chimiste Laurie et le critique d'art R. Fry (mai-juin 1927). A l'exposition rétrospective d'art flamand, il y avait un tableau de Breughel que Fry admira au point de le publier dans le *Burlington Magazine*. Dans le numéro suivant, répondant à d'injustes soupçons provoqués par les peintures d'une collection privée de Bruges, il déclara regretter d'avoir publié le Breughel, qui serait un faux moderne, et appuya sa palinodie d'arguments tirés de la contexture du tableau. Sur ce, quelques connaisseurs protestèrent qu'il existait des répliques indubitablement anciennes de ce Breughel et le chimiste Laurie affirma, avec quelque violence, que les expertises de tableaux devaient être réservées aux chimistes, non aux critiques, qui n'y entendent rien. Au cours de la polémique on rappela l'histoire récente d'un tableau de Hals, vendu très cher en Hollande, dont la chimie seule, à cause de l'emploi de certaines couleurs, avait pu démontrer la fausseté. Assistons-nous à ce que Brunetière eût appelé la faillite de la critique d'art? Il y a quelque apparence, mais il y a un remède à cette déconfiture : c'est la coopération, chaque fois que l'objet douteux le mérite, du critique qui a ses raisons avec le chimiste qui en a d'autres. *Viribus unitis contra fraudem.*

S. R.

Correspondance.

MON CHER DIRECTEUR,

Comme je lis avec grand soin toutes les lignes de la *Revue archéologique*, je voudrais vous signaler deux passages qu'il n'est pas inutile de rectifier et de compléter.

1° A la page 240 du numéro de janvier-mars 1927, je vois que le *Times* du 10 janvier 1927, parlant de la Vierge byzantine en porphyre vert de Sparte, acquise récemment par le Victoria and Albert Museum, écrit que naguère elle était à Lyon, et qu'elle fut retrouvée au XIXe siècle dans l'abbaye autrichienne de Heiligenkreuz.

Qu'il me soit permis de rappeler que c'est moi qui ai reconnu ce camée dans le *Schatzkammer* de Vienne et l'ai identifié en 1898, dans une communication à l'Académie des Inscriptions. On peut la lire dans les *Monuments Piot* de 1900, accompagnée d'une excellente gravure.

Je dois ajouter que Julien Durand avait autrefois reconnu le camée: mais, c est seulement après ma communication à l'Académie que M. G. Schlumberger a bien voulu me donner connaissance du dossier que ce savant avait préparé sur ce monument : ce dont je fais mention dans une note de mon article.

2° Mme Amélie Hertz publie dans le même numéro, p. 48, une très intéressante étude sur l'*emploi du bronze dans l'Orient classique*. Comme, avec M. Berthelot, je me suis autrefois beaucoup occupé de la question alchimique, comme aussi, dernièrement, dans mon ouvrage *De Périgueux au fleuve Jaune*, des rapports étroits entre l'Occident et l'Extrême-Orient, je crois pouvoir appeler l'attention de ceux qu'intéresse l'étude des bronzes antiques sur mes *Lapidaires chinois*, publiés par l'Académie des Sciences, qui leur accorda le prix international des sciences en 1907.

Mme A. Hertz, p. 76, signale, d'après le *Papyrus Harris*, l'alliage des statues et groupes de bronze, et y relève la présence du « cuivre noir (métal inconnu plus précieux que le cuivre) ».

Or, dans les *Lapidaires chinois*, t. I, p. 22-23, au sujet du cuivre et de ses alliages utilisés pour la fabrication des instruments, vases et ustensiles, nous lisons :

> Dans le cuivre (outre le cuivre mâle et le cuivre femelle), on distingue généralement deux espèces :
>
> Le cuivre *tan yang*, le cuivre *pe man*, le cuivre *i cheng*, le cuivre *cheng yn*, sont des cuivres natifs qu'on obtient sans fusion.
>
> Les cuivres *che lu*, *che ts'ing*, *pe ts'ing* s'obtiennent à l'aide d'ingrédients solides.
>
> Le cuivre de fer *t'ié t'ong* s'obtient par l'immersion dans l'eau de *k'ou tan*. Ensuite on soumet à l'action d'un feu de charbon de terre au rouge vif. Cette espèce de cuivre est *noire* et résistante. Le cuivre *si yuen* est très mou : on les obtient à l'aide d'ingrédients liquides.

Le cuivre noir est donc un cuivre trempé, dans l'eau de *K'ou tan*, de fiels, dont les alchimistes occidentaux, héritiers des alchimistes grecs, firent un si grand usage. Cette trempe permettait de fabriquer des épées d'un bronze extrêmement dur.

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments les meilleurs.

F. DE MÉLY.

***

Mon cher Directeur,

Lecteur fidèle de la *Revue archéologique* et numismate impénitent, je ne puis laisser passer sans un mot de rectification le paragraphe 26 de l'article de M. Couissin concernant les armes gauloises figurées sur les monuments antiques. Ce paragraphe est ainsi conçu (*R. arch.*, janvier-mars 1927, p. 149) :

« Un tétradrachme de Ptolémée Soter (305-284) dont le revers est *aigle sur foudre; dans le champ bouclier et* Σ (en note : A. Blanchet, *les Monnaies grecques*, p. 104, pl. X, 5). Ce bouclier est un thyréos ovale de type gaulois et symbolise sans doute la garde de mercenaires gaulois (en note: « Cette conjecture n'a pas, que je sache, été proposée. »).

Voici les observations que me suggère cette notice :

1° On est un peu surpris de voir citer comme toute référence pour la monnaie en question le petit livre de vulgarisation de mon confrère Blanchet, qui en serait le premier étonné, alors qu'il existe un *Corpus* complet des monnaies ptolémaïques — τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων, par Svoronos — et des ouvrages aussi renommés que le *Catalogue des monnaies des Ptolémées* du Musée britannique, par Poole, et celui de la *Collection Démétrio*, par Feuardent.

2° Il ne s'agit pas d'un seul tétradrachme, mais d'une nombreuse classe de monnaies présentant toutes le symbole adjoint du bouclier allongé, de type gaulois. On peut distinguer dans cette classe :

1er Groupe

a) Des pièces d'or (octodrachmes, tétradrachmes, didrachmes, drachmes) aux types des dieux Soters et des dieux Adelphes (vulgò Philadelphes), légende Ἀδελφῶν Θεῶν. — Svoronos, nos 603-606, 613-614, 618, 621.

b) Didrachmes et trioboles d'argent, même description. — Svoronos, nos 608-609.

c) Tétradrachme d'argent : tête de Soter = Πτολεμαίου Σωτῆρος. Aigle fermé. Bouclier. — Svoronos, no 607.

d) Bronzes : tête de Zeus ou d'Alexandre = Πτολεμαίου βασιλέως. Aigle éployé. Bouclier. — Svoronos, nos 610-611.

e) Bronzes : même description avec monogramme ou date. — Svoronos, nos 612, 615-617, 619-620, 622-625.

f) Pentadrachme d'or : tête de Soter = Πτολεμαίου βασιλέως. Aigle fermé. Bouclier, 2 ou 3 monogrammes. — Svoronos, 537.

g) Tétradrachme d'argent : même description. — Svoronos, nos 524-536, 538-546.

2e Groupe.

Avec le monogramme composé de Σ et de Ω (et non pas, comme l'écrit M. Couissin, avec Σ seulement) et une lettre chronologique.

h) Pentadrachmes d'or. Tête de Soter = Πτολεμαίου βασιλέως. Aigle fermé. Bouclier. — Svoronos, nos 551, 558, 566, 573, 578, 583, 590, 595, 599.

i) Tétradrachmes d'argent. Même description. — Svoronos, 552, 555, 559, 567, 569, 574, 579, 584, 588, 591, 596.

j) Drachmes d'argent. Même description, mais l'aigle éployé. — Svoronos, 570, 575, 585, 592, 597.

k) Bronzes. Tête de Zeus ou d'Alexandre = Même revers (aigle éployé). — Svoronos, 553-554, 556-557, 560-565, 568, 571-572, 576-577, 580-582, 586-587, 589, 593-594, 598, 600-602.

3° Il résulte du texte et de la disposition typographique de M. Couissin qu'il attribue ces pièces au règne de Ptolémée Soter, dont elles portent pour la plupart l'effigie. Mais nous savons que la tête de Soter s'est perpétuée sur les monnaies d'argent égyptiennes jusqu'à la fin de la dynastie ptolémaïque. Notre série appartient incontestablement (c'est l'opinion unanime des numismates compétents) au règne de son fils et successeur Ptolémée Philadelphe (285-247), comme le prouvent notamment les octodrachmes d'or (*a*), et le tétradrachme (*c*) à la légende Πτολ. Σωτῆρος, surnom qui n'a été officiellement en usage en Égypte qu'après la mort et l'apothéose de Soter. Au surplus, on se demande comment il y aurait eu des mercenaires galates en Égypte sous le règne de Soter (mort en 283), puisque l'invasion celtique en Grèce ne s'est produite qu'en 280 et que l'embauchage des mercenaires galates sur lequel nous avons quelques renseignements (Polyen, IV, 6, 17; scholie sur Callimaque, *H. in Delum*, 175) n'a eu lieu que plusieurs années plus tard.

4° L'hypothèse ingénieuse qui voit dans le bouclier oblong de nos pièces un symbole des mercenaires galates n'est pas inédite. Elle a été énoncée pour la première fois et abondamment développée par mon regretté neveu Adolphe-J. Reinach dans un article de la *Revue des études anciennes*, publié en 1911 (p. 33 suiv.). Seulement le jeune et savant auteur ne s'est pas contenté de ce terme vague de symbole. Il a rappelé avec raison le texte de Callimaque (*loc. cit.*, vers 184-185) qui fait allusion à la révolte des mercenaires gaulois de Ptolémée Philadelphe (au cours de sa guerre contre Magas de Cyrène, vers 277; Pausanias, I, 7, 2); ceux-ci furent finalement cernés dans une île de la branche Sébennytique du Nil, et brûlés vifs avec leurs boucliers; très probablement quelques-uns de ces boucliers furent suspendus comme trophées dans un temple d'Alexandrie. De là l'emploi de cet emblème sur ce groupe abondant de monnaies frappées aux alentours de l'an 270, destinées à commémorer le plus grand exploit du règne, et émises les unes avant, les autres après la réforme monétaire qui substitua l'octodrachme au pentadrachme comme principale unité d'or, et que nous a révélée le célèbre papyrus 59021 du Caire (Zénon, n° 5).

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments dévoués.

Théodore Reinach.

BIBLIOGRAPHIE

J. Rendel Harris. *Further traces of Hittite migration* (*Bull. J. Rylands Library*, 1er janvier 1927). — Le *Vardar* (cf. all. *Wasser*) était appelé par les Grecs *Axios*. Or, *Vardar* est hittite (*vadar* ou *vatar* = eau); *Axios* est celtique (cf. l'*Isca* de Ptolémée, etc.), et témoigne d'une très ancienne invasion des Celtes en ces contrées. Sur la côte de la Gaule, *Cette* est apparentée à la *Chettaea* de Libye, au *Kittim* biblique, lequel est hittite, non phénicien; comparez les *Chatti* (Hessois) sur le Rhin. *Cette*, comme tant d'autres villes hittites, appartient à une région qui produit et distribue du sel; le *Setius Mons* est une invention de grammairiens. *Agde* n'est « la bonne » que par étymologie populaire; *Agdé* est hittite, variante d'*Akkadé*, à rapprocher d'*Agdistis*. Et Marseille? Qui ne connaît aujourd'hui le roi hittite *Mursil?* Ce qui est vrai de la côte de la Méditerranée l'est de celle de la mer Noire, car il y a aussi une *Olbia* près d'Hyères, voisine de salines. Il y a encore une *Olbia* en Sardaigne, d'autres villes de noms similaires en Asie Mineure, notamment dans la Cilicie hittite. Il est vrai qu'il y a aussi une *Massilia* en Crète; mais les *Étéo-Crétois* ne seraient-ils pas des *Chettaio-Crétois?* On cherche ici le nom du P. de Cara; mais c'est bien son esprit qui inspire ces rapprochements curieux et hardis, dont je n'indique en courant que quelques-uns.

S. R.

Th. Bossert. *Volkskunst in Europa.* Berlin, Wasmuth, 1926; in-fol., 46 pages et 132 planches. Prix : 1.000 francs. — Voici, pour la première fois, une réunion de 2.000 sujets, habilement reproduits en couleurs, d'après les spécimens typiques des arts populaires de toute l'Europe. L'explication des planches est brève, mais précise; il y a une très importante bibliographie, où je note pourtant l'absence des livres de Soldi (insensés, mais richement illustrés). Au point de vue esthétique, ce qu'il y a de meilleur sont les objets décorés d'Islande, de Suède, de Norvège, du Danemark, où survit quelque chose de l'art nerveux des Vikings; l'ancien Empire russe fournit aussi des motifs polychromes d'étoffes qui ne manquent pas de saveur. Des comparaisons instructives avec des œuvres classiques et préhistoriques s'imposent au premier examen. Les trois planches réservées à la France sont assez pauvres; l'Espagne et le Portugal sont mieux partagés; la Grèce est représentée par des spécimens nombreux et intéressants. En somme, travail considérable et d'une incontestable utilité.

S. R.

Marthe et **Saint-Just Péquart** et **Zacharie Le Rouzic.** *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan.* Paris, Picard, 1927; gr. in-8, 108 pages, 138 planches et 22 plans. — Après Cussé (1865) et Closmadeuc (1873),

mais avec les ressources de la photographie et des matériaux plus abondants, les auteurs ont repris l'étude et l'exégèse des signes gravés sur les mégalithes morbihannais. L'ancienneté de ces signes est désormais hors de doute et il est infiniment précieux d'en posséder des reproductions dignes de toute confiance; quant à l'interprétation, elle reste très incertaine et il est probable qu'elle le restera longtemps. « Pour quelques-unes de ces gravures, nous dit-on, la révélation en est intermittente en ce sens qu'elles n'apparaissent nettement qu'avec un éclairage déterminé, sous un certain angle, à un moment précis de la journée... C'est pour [cette] raison que le *Soleil* de la Table des Marchands a été si violemment combattu et nié de bonne foi. » La planche 40 du présent ouvrage, avec sa traduction graphique sur papier transparent qui se superpose à la photographie, permettra à tout archéologue de se faire une opinion. *Aut videt aut vidisse putat per nubila lunam*, dit Virgile. Ce ne sont pas encore ces signes inintelligibles — sauf le pied, la hache, la crosse et peut-être la barque — qui nous révéleront le secret des monuments muets à qui Mahé demandait vainement de lui répondre. Les « représentations solaires » ne restent pas moins problématiques que les « représentations topographiques ». Les auteurs ont d'ailleurs fait preuve, dans leurs commentaires, d'une louable réserve. Intéressante préface de M. Camille Jullian sur la thalassocratie morbihannaise : « Minos, Cadix, le Morbihan, voilà la chaîne ininterrompue du commerce originel! »

S. R.

P. Gruyer. *Menhirs et dolmens bretons.* Paris, Laurens, 1927; in-12, 64 pages, avec 45 gravures. — Il ne faut pas chercher ici une dissertation érudite sur les mégalithes armoricains, mais un guide du touriste, richement illustré. L'auteur parle de la collection de Kernuz comme encore en place, alors qu'elle est au Musée de Saint-Germain, en cours d'installation. Tout en prévenant que les dénominations des monuments mégalithiques sont relativement modernes, il aurait dû, je crois, s'abstenir de celle de *témène*, invention d'archéologues demi-savants du début du XIXe siècle qui ont fabriqué cette expression de toutes pièces en francisant le grec *temenos*. Je n'admets pas davantage que le tumulus de Saint-Michel ait été, « dans les vieilles croyances populaires » le *tombeau de César* (p. 15); ni César, ni Vercingétorix, ni les Druides n'ont laissé le moindre vestige authentique dans la toponymie véritable de l'ancienne Gaule.

S. R.

Émile Linckenheld. *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule.* Paris, Les Belles-Lettres, 1927; in-8°, 160 pages, avec 30 figures et 10 planches. — Sujet intéressant, bien délimité, traité avec une abondance de détails qui n'exclut pas les vues d'ensemble; en somme, une des meilleures monographies dont l'archéologie gallo-romaine ait été l'objet. La stèle-maison, telle est la thèse de l'auteur, est une création proprement gauloise. Il est vrai que celles des Vosges et de la Gaule propre ne datent que de l'époque romaine; mais on en trouve chez les Sénons d'Italie dès le IVe siècle avant notre ère. Les symboles astraux (?) et quelques-uns des motifs décoratifs qui ornent les stèles-maisons sont étrangers à la civilisation gréco-romaine. « Notre série de monuments constitue donc l'un des cas

assez rares où l'esprit gaulois a su trouver une forme propre pour exprimer sa pensée. Le fait nous semble intéressant à relever en face des théories qui dénient au génie gaulois toute originalité... Nous nous trouvons d'ailleurs d'accord avec les critiques les plus sévères pour les Gaulois en plaçant cette période de création à l'époque de la Tène. » On ne peut qu'approuver ces conclusions et souhaiter que d'autres études, non moins bien conduites, viennent confirmer ce qu'elles ont de nouveau et d'important [1].

S. R.

F. de Mély. *Les dieux ne sont pas morts.* Paris, Leroux, 1927; gr. in-8, 419 pages, avec 255 figures dans le texte. — Sans avoir atteint, tant s'en faut, l'âge du roi de Pylos, notre fidèle collaborateur s'épanche en nestoriennes réminiscences sur ses débuts d'antiquaire, ses longs voyages à travers les musées et les églises, ses découvertes heureuses, ses hypothèses plausibles et même d'autres qui le sont beaucoup moins. Ainsi nous voyons avec plaisir repasser sous nos yeux les précieux objets de la sacristie des patriarches de Moscou, le Zodiaque des très riches Heures de Chantilly, le camée de Saint-Sernin à Vienne, celui de Trianon, le coffret de Saint-Nazaire de Milan, la Sainte Lance, le douteux Mage de Bourges et quantité d'autres monuments étudiés par l'auteur au cours d'une longue carrière débordante d'activité. Tout cela écrit de verve, avec des explosions de gaîté ou de mauvaise humeur, suivant les cas, émaillé d'anecdotes et d'épisodes divertissants. Les anecdotes sont-elles toujours de l'histoire positive? Là où l'on peut contrôler le récit de M. de Mély, sur les deux affaires de la tiare du Louvre [2] et de la Flore de Berlin [3], je trouve de graves inexactitudes que je pourrais faire toucher du doigt, et comme il y a, par-ci par-là, d'autres erreurs de détail assez sérieuses, je me défends mal, tout en lisant sans ennui, d'un certain scepticisme. Mais combien le contrôle est rendu difficile par le silence de M. de Mély sur ses sources! S'il y a un bon index, une table des gravures, on cherche en vain une table des matières et la liste, qui eût été indispensable, des centaines d'articles que l'auteur a dispersés et qu'il résume lui-même. Cette bibliographie *mélyenne*, qui manque, aurait dû être accompagnée de renvois aux pages du volume qui en mettent en œuvre les éléments; sans encombrer de notes un ouvrage écrit pour les gens du monde, il aurait fallu aussi, là où il est question des hypothèses ou des découvertes d'autrui, qu'une brève référence en avertît le lecteur. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, tout ce qui concerne la *Gauloise* du British Museum et la *Jeanne d'Arc* de Chapu est tiré, sans aveu, d'un article que je connais bien (*Rev. arch.*, 1888, I, p. 19). M. de Mély est assez riche de son propre fonds pour n'avoir pas besoin de puiser ailleurs.

S. R.

F. de Mély. *De Périgueux au fleuve Jaune.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8°, 61 pages, 1 carte et 20 planches. — Il s'agit des influences de l'Occident sur l'Extrême-Orient. 1° Trois toiles historiées, de Périgueux, de Sées

1. M. Linckenheld a définitivement établi que les ouvertures de stèles-maisons en représentent la porte et qu'il ne doit plus être question de libations (p. 128).
2. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 104.
3. *Ibid.*, 1909, II, p. 416.

et de Saint-Denis, viendraient d'Antioche et leur type aurait aussi été imité dans le lointain Orient. 2° Une tête de Bouddha porte deux fleurs de lys héraldiques qui rappellent à l'auteur qu'un artiste français du XIII[e] siècle, l'orfèvre Guillaume Boucher, travailla à la cour du Grand Mogol et qu'après sa mort cinquante ouvriers continuèrent sa tradition. 3° Le hennin carré et le hennin à cornes du XV[e] siècle français ont des analogues en Chine. D'autres ressemblances, quelques-unes assez contestables, sont indiquées au cours de cette causerie. L'image chinoise où l'auteur voit un souvenir du *Laocoon* n'a rien à voir avec le modèle grec [1].

S. R.

Henri de Genouillac. *Musée du Louvre. Céramique cappadocienne.* Paris, Geuthner, 1926; 2 vol. in-4°, en cartons, de 126 pages et 21 planches, 75 pages et 57 planches, dont plusieurs en couleurs, avec très nombreuses figures dans le texte. — « Ce qui frappe tout d'abord dans la céramique d'Hissarlik, c'est son caractère européen, préhellénique. Elle diffère tellement de la poterie mésopotamienne que même là où elles se rencontrent dans la forme des panses, elles se distinguent et par les fonds et par les anses... La parenté de la Troade et de la Cappadoce est évidente pour la céramique; les caractéristiques sont les mêmes, les formes voisines. Le décor zoomorphique est plus réaliste en Cappadoce qu'à Troie, mais le vase à figure animale s'y retrouve. La céramique de Cappadoce se distingue nettement de l'art du potier susien et de la production des céramistes tourneurs sumériens. Or, il apparaît peu probable que la Cappadoce soit un berceau de civilisation; elle semble plutôt un gîte d'étape sur une voie de pénétration ou mieux au carrefour de deux grands courants venus du nord-ouest (Hongrie) et du nord-est (Caspienne et Caucase). »

Telles sont, dans le langage même de l'auteur, quelques-unes des conclusions, fondées sur des études et des comparaisons minutieuses, qui se dégagent des nombreux produits de la céramique cappadocienne (hittite), dont le Musée du Louvre possède une importante collection. La richesse de l'illustration, tant dans le texte que hors texte, ne laisse rien à désirer; l'Introduction est très intéressante et les notices descriptives sont précises et sobres. Déchelette, parlant de la céramique hittite, signalait, dans cette partie du monde antique, une lacune de nos connaissances; la voilà comblée, en attendant des découvertes ultérieures. Il me faut pourtant exprimer un regret. Pourquoi deux forts volumes très coûteux alors que, sauf les planches en couleurs, d'ailleurs excellentes, toutes les figures auraient pu être réunies dans un seul?

S. R.

Corpus vasorum antiquorum. J. Clark Hoppin et **A. Gallatin**. *Hoppin and Gallatin Collections.* Paris, Champion, 1927; in-4°, 32 pages et 52 planches. — Ce premier fascicule américain du *Corpus vasorum* est très heureusement composé. Il comprend les deux collections céramiques formées par J. Clark Hoppin, dont les publications sur les vases signés sont bien connues, et M. Al-

1. P. 25 et à l'index, ne pas écrire *Arthémidore*.

bert Gallatin, de New-York. Texte et planches (dont une en couleur) sont dignes d'éloges et également instructifs. Parmi les vases figurés et décrits, il y a de très belles pièces, notamment un vase chalcidien (pl. 3), une coupe attique de style sévère (Silène et Ménade, pl. 9), de beaux lécythes blancs (pl. 20), une amphore panathénaïque (pl. 6), etc. On est frappé, en lisant le texte, par la mention d'un grand nombre de catalogues illustrés de ventes d'antiquités faites à New-York dont aucun exemplaire, que je sache, ne parvient aux amateurs européens; il y a là, pour la connaissance des monuments, une source bien peu accessible et qui, pourtant, ne peut être négligée [1]. — Le texte de la première collection, préparé par feu Hoppin, a été inséré tel quel; le reste est l'œuvre de MM. A. Gallatin et G. H. Chase.

S. R.

Louis Séchan. *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique.* Paris, Champion, 1927; gr. in-8, 642 pages avec 161 figures. — Un des chapitres de l'Introduction de ce beau volume est intitulé : *la Philologie archéologique*, expression due à M. E. Pottier. C'est bien de cela qu'il s'agit : influence de l'art sur la littérature, de la littérature sur l'art, parallélisme entre les deux séries de monuments et de textes qui nous font connaître l'évolution du génie hellénique et dont l'affinité est particulièrement sensible quand on rapproche le théâtre grec des peintures céramiques. Assurément l'idée de pareils rapprochements n'est pas nouvelle et bien des archéologues du XIX[e] siècle s'y sont essayés; mais la supériorité et l'originalité de travail de M. Séchan s'affirment dans le traitement méthodique de ce grand sujet et l'ampleur d'une information tant littéraire qu'archéologique à laquelle on serait embarrassé d'ajouter rien d'important. Peut-on, à l'aide des peintures sur vases ou des vases à reliefs, restituer les thèmes de tragédies perdues? Entre la confiance des uns et le scepticisme des autres, M. Séchan s'est efforcé d'observer une juste mesure, estimant avec raison qu' « une enquête de cette nature présente toujours l'avantage de nous initier plus profondément à la pensée et à l'art de la Grèce, de nous enrichir de son trésor incomparable de poésie et de légendes, d'imprégner et de nourrir nos cœurs de l'humaine ambroisie dont elle reste dispensatrice. » *Etiam bene dicere haud absurdum est* [2].

S. R.

---

1. J'énumère ici, en abrégé, quelques-uns de ces catalogues désignés par le nom des collectionneurs : C. D. Borden (1913) ; A. E. Bierman (1915) ; Canessa (1919) ; Caruso (1923) ; T. B. Clarke (1925) ; E. Heniot (1920) ; Inglès (1923); H. de Morgan (1901) ; Simkhovitch (1922) ; C. S. Smith (1919); Tolentino (1919); J. T. Williams (1915) : J. D. Wright (1916), etc. Un article d'ensemble sur les catalogues illustrés de vente d'antiques aux tats-Unis (quel fut le premier en date?) serait le bienvenu dans notre *Revue*.

2. I. Introduction. — II. Thèmes d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide. — III. Conclusion (poètes secondaires, chronologie des vases peints à sujets dramatiques, influence matérielle du théâtre, influence du grand art). — IV. Appendice (le Sphinx d'Eschyle, Achille à Scyros, Tyrô, etc.). L'illustration est abondante et bien choisie, l'index irréprochable. — Quand le *Corpus vasorum* sera plus avancé, on pourra distinguer, mieux que cela n'est possible aujourd'hui, les parties antiques de certaines grandes peintures des additions modernes ; quelques vieilles gravures reproduites par M. Séchan n'inspirent pas confiance.

G. A. S. Snyder. *De Sarcophago quadam Delphico* (extr. de la *Raccolta F. Ramorino*). Milan, 1927; in-8, p. 257-269, avec gravures. — *Rabies symbolica.* Il s'agit d'un sarcophage de Delphes, fort mutilé, où Robert a reconnu, sous réserves, la chasse de Méléagre. Pourquoi cette chasse figure-t-elle souvent en pareil lieu? C'est que le sanglier occis est le symbole de la *coercitio* des *turpes animi motus* (un simple cochon ferait mieux l'affaire) et que d'ailleurs cela rappelle la chasse dont Adonis fut victime. Et pourquoi voit-on, sur des sarcophages, des lions déchirant des bêtes? Parce que le lion symbolise le feu et que le corps du mort doit être détruit par le feu avant que son âme jouisse de l'immortalité. De pareilles interprétations devraient être appuyées d'autant de textes. Assurément, l'art chrétien est tout symbolique; mais cela tient au fonds juif et iconoclaste du christianisme, qui admettait seulement, pour justifier l'art plastique, des sermons lapidaires; s'il en était de même pour l'époque païenne, pourquoi ne trouve-t-on pas, sur les sarcophages, des scènes empruntées aux Champs-Élysées de Virgile, par exemple le *Nemus umbriferum*? Il faudrait un nouveau Lobeck pour faire justice de ces fantaisies à la mode.

S. R.

K. E. Grinevitch. *Le Centenaire des fouilles de Chersonèse.* Sébastopol, 1927; in-8, 55 pages (en russe). — Cette publication du Musée d'État de la Chersonnèse taurique offre un tableau d'ensemble illustré des fouilles poursuivies de 1827 à 1927, avec les précisions et références nécessaires, empruntées à des documents administratifs. A la fin on trouve ce qu'on pourrait appeler les *Éphémérides* de ces explorations encore en cours, une carte où les emplacements des fouilles sont marqués et une photographie représentant le personnel du Musée, y compris une dame.

X.

Fr. Cumont. *Fouilles de Doura-Europos* (1922-1923); in-4°, LXVIII-533 pages; avec 63 figures et 124 planches dont 14 en couleurs. Paris, Geuthner, 1927. Prix : 600 francs (!). — L'histoire et la position même de Doura-Europos étaient restées inconnues jusqu'au moment où des fouilles purent y être entreprises grâce au concours de l'Armée du Levant. Colonie macédonienne fondée sur une hauteur dominant l'Euphrate vers l'an 300 avant J.-C. et dont les fortifications primitives sont conservées, elle fut abandonnée vers l'an 275 après avoir été occupée successivement par les Parthes et par les Romains. Le volume que nous annonçons contient tous les résultats des recherches qui y furent conduites durant une double campagne en 1922 et 1923. Une publication de M. Breasted a déjà révélé l'importance exceptionnelle de certaines peintures qui y décoraient un temple des dieux palmyréniens. Ce volume donne des reproductions de l'ensemble de ces fresques auxquelles est réservée une étude détaillée. Celle-ci montre les liens qui rattachent ces œuvres gréco-syriennes, d'une part à l'art de l'ancien Orient, de l'autre à l'art chrétien. Un autre temple, consacré à Artémis Nanaïa et qui contenait un théâtre sacré où étaient exécutées des danses liturgiques, a fourni d'intéressants morceaux de sculpture, notamment une belle figure en marbre de l'Aphrodite à la tortue, et des restes de statues de plâtre, spécimens curieux de l'art gréco-parthe Une trouvaille surprenante fut celle de parchemins grecs, épaves des archives

de la cité, et d'une peau de bouclier peinte portant une liste d'étapes. Cent trente-cinq inscriptions grecques, latines et sémitiques offrent une série continue de textes datés de l'an 6 avant à l'an 230 après J.-C., d'une abondance sans égale jusqu'ici dans « l'Extrême-Orient hellénique ». — Une introduction étendue montre la valeur des documents recueillis pour la connaissance de l'hellénisme en Orient, pour celle du développement de Palmyre et celle de la politique romaine sur l'Euphrate. — Un appendice, dû à M. et Mme Massoul, est consacré à la céramique de Doura et des index détaillés terminent le volume.

A.

Dacia. *Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie*, sous la direction de **V. Parvan.** Bucarest, Cultura Nationala; 2 vol. in-4°. (1924, 1925), de 368 et 429 pages, avec très nombreuses illustrations. — Il est vraiment admirable qu'un savant énergique, secondé par des collaborateurs — parmi lesquels MM. Paribeni et Carcopino — qui sont ses amis, ait pu mettre sur pied et publier simultanément ces deux magnifiques volumes, *annuaires* d'un Institut qui n'existe pas encore, mais dont M. Parvan avait posé les fondations dès 1906. Depuis le chelléen jusqu'à l'époque romaine, en passant par toutes les divisions du protohistorique et l'époque grecque, les diverses phases du passé de la Dacie sont représentées ici par d'excellents mémoires; ceux qui décrivent les fouilles de Callatis et d'Histria, avec nombre d'inscriptions grecques, ne seront pas les moins intéressants pour nos lecteurs. Et partout une illustration aussi abondante que précise, où les reproductions photographiques directes voisinent avec d'irréprochables dessins. Un mémoire est en italien, tout le reste en français. « Nous publions notre *Dacia* en français (les autres langues mondiales sont également admises), pour fournir à tous les savants qui s'occupent des régions carpatho-danubiennes la possibilité de se concentrer autour de *Dacia*, comme ils l'ont fait auparavant autour d'*Ausonia*, de *Syria* ou de *Byzantion.* » Hélas! Cette dernière concentration — sauf en ce qui concerne *Syria* — est encore un *pium desiderium;* mais quel bel exemple a donné là M. Parvan! Je ne trouve pas d'expressions adéquates pour lui témoigner la gratitude et l'estime des érudits, ses obligés d'aujourd'hui et de demain [1].

S. R.

V. Tcherikower. *Die hellenistischen Städtegründungen.* Leipzig, Dieterich, 1927; in-8, 216 pages (Supplément du *Philologus*). — Ce grand sujet des fondations de villes sous les Diadoques n'avait pas été traité dans son ensemble depuis 1841. L'auteur l'a repris avec des matériaux très accrus par l'épigraphie, la numismatique, les papyrus, les relations des voyageurs. Son livre comprend deux grandes divisions : 1° liste (par provinces) des villes nouvelles, avec les détails essentiels sur leur fondation ou leur réédification; 2° études sur les fondations, les fondateurs et la population de ces établissements. Tout cela représente non seulement un travail minutieux et difficile, mais beaucoup d'intelligence et de sens historique. Ce mémoire restera.

S. R.

---

1. M. Parvan est malheureusement mort à Bucarest, des suites d'une opération, au mois de juin 1927.

Gisela M. Richter. *Handbook of the classical collection* (Metropolitan Museum of art), New-York, 1927; in-8, XLIII-354 pages, avec 238 gravures. — Cette cinquième édition, très augmentée, d'un guide illustré (qui est plus qu'un guide), me paraît le meilleur ouvrage de ce genre qu'on ait encore publié pour aucun Musée. La collection qu'il a pour but de faire connaître mérite amplement une présentation aussi détaillée et aussi luxueuse; les illustrations, très nombreuses, sont parfaitement exécutées et reproduisent nombre de morceaux de premier choix. Elle est d'ailleurs remarquablement complète; seuls, ou à peu près, les bons spécimens de statues drapées hellénistiques et romaines y font défaut. La petite série des reliefs attiques est admirable. Les faux ont été soit écartés, soit signalés comme tels (terres cuites); il n'y a guère, pour inspirer des soupçons, peut-être injustifiés, qu'une tête archaïsante d'Athéna. Introduction générale et bibliographie sont très bonnes; je ferai pourtant, au sujet de cette dernière, deux observations. La série des *Monumenti dell' Istituto* n'a pas été publiée à Paris; le catalogue des sculptures du Musée de Constantinople par M. Mendel ne comprend pas *un*, mais *trois* volumes. Il est vrai que les deux derniers sont fort rares; mais le prix qu'on en demande, quand ils se rencontrent, n'est pas pour effrayer le Musée le plus opulent de l'univers [1].

S. R.

S. W. Grose. *Catalogue of the M'Clean collection of Greek coins*. Vol. II, Cambridge, University Press, 1926; in-4°, 563 pages et pl. 112-248. — Dans le second — et magnifique — volume du catalogue illustré de la collection de monnaies formée par M' Clean et léguée par lui au Musée Fitzwilliam de Cambridge, on trouve les séries suivantes : Macédoine, Thrace, Thessalie, Illyrie, Épire, Corcyre, Acarnanie, Étolie, Locride, Phocide, Béotie, Eubée, Attique, Mégare, Égine, Corinthe, Péloponnèse, Crète, Iles égéennes. Nombre de pièces reproduites sont dans une condition admirable et les reproductions rendent presque toujours justice aux originaux. Les descriptions sont soignées, avec renvois, quand il y a lieu, au catalogue du Musée britannique, au *Traité* de Babelon, etc., ainsi qu'à des catalogues de ventes. Il y a des index très complets; celui des types sera particulièrement utile aux historiens de l'art. Mais le prix de 105 shillings est un terrible obstacle à la diffusion de ce remarquable travail.

S. R.

Sambon. *Monnaies de la Grande Grèce et de la Sicile. Séries artistiques*. Paris, Sambon; in-4°, 121 pages et 40 planches. — Ce catalogue de vente (27-30 juin 1927), comprenant des œuvres signées d'Exakestidas, Eumène, Événète, Cimon, Euclide, Philistion, est une véritable œuvre d'art; texte détaillé avec références, planches merveilleuses. Signalé aux bibliothèques, avant qu'il ne devienne introuvable.

S. R.

E. S. G. Robinson. *Catalogue of the Greek coins of Cyrenaica*. Londres, British Museum, 1927; in-8° CCLXXV-154 pages, avec 47 planches et des

1. Il y a un album illustré de Ny Carlsberg qui devait être cité à la place de la publication d'Arndt ; il ne suffisait pas, pour Vienne, de citer Masner dont le catalogue n'est pas d'ailleurs celui du Musée national, mais d'un Musée secondaire et moins riche.

figures dans le texte. — Ce beau catalogue, le 29e de la série commencée en 1873, ne comprend pas seulement les pièces que possède le British Museum, mais une foule d'autres, dont il n'a que des moulages : c'est donc presque un *Corpus*, qui remplace, pour la région considérée, le vieil et estimable ouvrage de L. Müller (1860-1874), et sera employé concurremment avec le tome I du *Traité* de Babelon. Le monnayage cyrénéen commence vers 560 avant J.-C.; l'auteur en poursuit l'étude jusqu'à la fin du monnayage provincial sous Tibère. L'Introduction est très développée et du plus grand intérêt; on y trouve des dissertations spéciales sur les divinités figurées par les monétaires, sur le sylphium, les étalons pondéraux, etc. Les planches sont nombreuses et d'une parfaite clarté.

S. R.

Luigi Pareti. *Le origini etrusche.* Tome I. Florence, Bemporad, 1926; gr. in-8, 350 pages, avec gravures. — Ce volume est le premier d'une série de quatre qui promettent de traiter sous tous ses aspects l'éternelle et irritante question étrusque. L'auteur est un adversaire déclaré de l'hypothèse lydienne; il n'admet pas que l'inscription thrace de Lemnos ait quelque rapport que ce soit avec l'étrusque; pour lui, les Étrusques sont des *Villanoviens*, apparentés aux Terramaricoles, c'est-à-dire des indigènes, du moins depuis la fin de l'âge du bronze. Ces Villanoviens sont comme une seconde vague de Terramaricoles qui reçurent une partie de leur civilisation de la presqu'île balkanique. L'invasion des Vénètes illyriens explique peut-être celle des Villanoviens proto-étrusques. Les Italiens (de langue aryenne) ne descendent pas des gens des palafittes et des terramares; ceux-ci, au contraire, sont les ancêtres des Étrusques, *civilisateurs des Italiens*. En ce qui concerne la langue, M. Pareti n'admet aucune ressemblance entre l'étrusque et les inscriptions lydiennes et sa critique écarte toutes les autres hypothèses; il faut donc attendre la découverte d'une longue bilingue et, entre temps, demander des lumières aux dialectes actuels de la région nord-étrusque, qui doivent ou peuvent avoir conservé des termes remontant à la période étrusque de ces contrées.

S. R.

Paul Couissin. *Les armes romaines. Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain.* Avant-propos de M. Salomon Reinach. Un volume in-8°, XLV-551 pages, 6 planches et 191 figures. Paris, Champion, 1926. — On ne saurait en quelques lignes résumer cet important ouvrage qui renouvelle fort heureusement l'étude de l'archéologie militaire des Romains. La tâche était malaisée : les changements introduits dans l'armement du soldat au cours des siècles ne sont la plupart du temps connus que par des documents mal datés; bien souvent textes littéraires et monuments figurés se contredisent. La période préservienne est caractérisée par un remplacement graduel, mais incomplet, d'un armement septentrional par un armement oriental. Dès le VIIIe siècle les armes égéennes puis helléniques parviennent à Rome et, sous l'influence des rois étrusques, l'influence orientale devient prédominante. Au Ve siècle l'armement d'un citoyen romain ne diffère guère de celui d'un soldat grec. Les troupes recrutées dans les basses classes de la société seules ont gardé le scutum ovale et le verutum primitif. La rencontre des Romains et des Gaulois amène une transformation

importante caractérisée par l'adoption du grand bouclier et la transformation du verutum en pilum. Les guerres d'Annibal ayant démontré l'infériorité du glaive légionnaire, celui-ci est remplacé par la grande épée iberique et le pilum subit de nouveaux perfectionnements, tandis que la cuirasse grecque disparaît pour faire place à la cotte de mailles gauloise. On note dans ces transformations une défaveur marquée des armes d'origine grecque. Au Ier siècle cette évolution se précise encore, les jambarts helléniques aussi bien que les pectoraux et casques à rebord circulaire italiques disparaissent et, comme le remarque M. Couissin (p. 351) « il semble qu'il se soit créé, à cette époque, un armement occidental, commun, dans ses grandes lignes, aux Romains, aux Gaulois et aux Ibères », caractérisé par l'emploi d'un casque d'origine italo-celtique, de la cotte de mailles gauloise, de l'épée de La Tène et du ceinturon métallique. L'armement romain comprend, en outre, le pilum et le scutum rectangulaire et se distingue par des types particuliers d'épée ou de casque, par un équipement nettement utilitaire . Aux deux premiers siècles de notre ère, l'armement du soldat romain est à son apogée : casques et cuirasses offrent des modèles variés; sur les boucliers figurent des épisèmes, emblèmes distinctifs des divers corps de troupe; une arme nouvelle apparaît, la masse d'armes, d'origine barbare. A partir du IIIe siècle jusqu'à la chute de l'Empire, peu à peu les armes caractéristiques du légionnaire, pilum, gladius, bouclier cylindrique, cuirasse articulée, casque sont abandonnés. Le fantassin, protégé par un large bouclier plat, porte la longue spatha et la lance, manie l'arc, la fronde ou l'arbalète; le cavalier couvert du haubert à camail et du grand bouclier à arête appartient presque au moyen âge.

R. Lantier.

Docteur A. Donnadieu. *La Pompéi de la Provence. Fréjus.* Paris, Champion, 1927; gr. in-8°, 249 pages, avec 117 illustrations et 3 planches en couleur. — Bien qu'aimablement écrit pour le grand public, ce beau volume intéressera les savants. Le jour où l'on aura les moyens matériels de procéder au déblaiement méthodique de Fréjus, il sera dans toutes les mains à vingt lieues à la ronde, et même ailleurs. L'auteur, qui habite le Var, est bien informé; la bibliographie qu'il a dressée (p. 241-242) est très complète; elle l'est même trop, car elle comprend aussi des ouvrages qui n'ont rien à voir avec Fréjus [1]. L'exemple de M. Jullian (1886) a épargné au docteur Donnadieu bien des erreurs et témérités de ses devanciers. Il a parfaitement mis en lumière les causes de la décadence du port militaire et de sa renaissance à l'époque de Constantin, attestée, entre autres, par des monuments chrétiens importants, notamment un baptistère. Obscure au moyen âge, la ville avait encore 6.000 habitants en 1663; mais, dès 1704, on ne voyait plus qu'un étang, desséché depuis, à la place de l'ancien port. Des plans et des vues en grand nombre permettent de se faire une idée nette tant des ruines qui subsistent (thermes, amphithéâtre, etc.) que de celles dont on n'a plus que des dessins. Outre la belle tête de Jupiter, on trouve ici d'autres monuments du petit Musée, no-

1. Mais le *Corpus* de Hirschfeld n'est pas du nombre et son absence fait tache. Il doit pourtant exister un exemplaire du CIL.XII à Nice.

tamment la partie inférieure d'une statue de femme assise et une divinité fluviale. Heureux ceux qui peuvent lire ce bon livre sur les lieux!

S. R.

Elisa Maillard. *L'Eglise de Saint-Savin-sur-Gartempe*; in-12, 113 pages, avec 36 gravures. Paris, Laurens, 1926. — L'église bénédictine de Saint-Savin-sur-Gartempe (Poitou), reste d'une immense abbaye ruinée à la fin du XVIIIe siècle, mais dont on possède une vue d'ensemble dans le *Monasticon Gallicanum* (p. 16), est la plus riche de France en fresques romanes du XIIe siècle, célèbres dans l'histoire de l'art depuis la monographie de Mérimée (1845). L'autrice ne s'est pas contentée de résumer ce remarquable travail et n'en a pas reproduit les illustrations, préférant recourir à des photographies moins belles, mais plus sûres. La description des fresques, inspirée de miniatures, est détaillée et, en partie, nouvelle. Celles de la voûte de la grande nef ne sont pas attribuées à la seconde moitié du XIe siècle, mais à la seconde moitié du XIIe. Utile contribution à l'histoire de l'art poitevin, qui n'eut pas les moyens, mais les visées d'un grand art [1].

S. R.

A. A. Mendes Corrêa. *Prehistória no distrito do Porto. O petroglifo do guerreiro no castro preromano do Reguengo.* Extrait de *A Aguia*, 3e série, n°s 37 à 48. — *O petroglifo do guerreiro lusitano no monte do Castel de Penafiel*, dans *Broteria*, IV, 1927, p. 16-27. — Entre Reguengo et Salgao, dans la région de Penafiel, se dresse la montagne abrupte du Castelo de Penafiel. Sur les pentes et au sommet on a recueilli de nombreux tessons de céramique, parfois ornée de filets incisés ou de dépressions ovales assez profondes. Des restes de maisons ont été découverts sur le versant Nord ainsi qu'une pointe de javelot. Il ne peut s'agir d'un établissement important, mais d'un refuge fortifié, occupé temporairement. Dans le voisinage, sur un énorme bloc de granit, est gravée l'image d'un guerrier qui paraît vêtu d'une longue tunique, les bras levés et repliés à angle droit, brandissant un poignard (?) et un bouclier rond. A hauteur de la ceinture est suspendue une épée. Ce petroglyphe offre de grandes analogies avec les figures de guerriers estampées sur les diadèmes de Rivadeo (Asturies), conservés au Musée du Louvre et que l'on croyait provenir de Cacerès (Estramadoure espagnole), et les statues de guerriers du Musée ethnologique portugais qui, elles aussi, ont été découvertes au nord du Douro. Ces divers monuments appartiennent à la civilisation posthallstattienne du centre et de l'ouest de la Péninsule (V-IVe siècle av. J.-C.).

R. LANTIER.

Manuel Gomez-Moreno. *Provincia de Leon (Catalogo monumental de España).* Madrid, Ministère de l'Instruction publique, 1925-1926. 2 vo-gr. in-8°; 585 et 622 pages de zincogravures. — J'insiste sur la haute importance de ces deux volumes, qui forment un véritable trésor d'archéologie et d'art. Comme c'est un inventaire très détaillé des richesses et des curiosités de la province de Léon, on y trouve un peu de tout : une inscription

1. P. 107, quelques inscriptions des autels sont traduites intégralement, d'autres non ; le texte de l'autel de la deuxième absidiole paraît incorrectement transcrit.

grecque (dédicace à Sérapis), nombre d'inscriptions latines (dont plusieurs inédites, d'autres plus complètes que dans le CIL), des monuments de toutes les époques, des chapiteaux, ivoires, trésors d'églises, vitraux, manuscrits, statues, tableaux, tapisseries, etc. Les planches sont bonnes et le texte explicatif très développé, bien que dépourvu, à peu d'exceptions près, de références Signaler les objets importants serait impossible; il y en a vraiment trop. Nombre de sculptures du moyen âge et de la Renaissance sont admirables; il y a aussi un joli Lare de bronze romain (p. 14). Le tableau du Musée de Léon (p. 479) n'a rien à voir avec Joos van Cleve (t. I, p. 315) : c'est une ancienne copie, non encore signalée, je crois, de la *Descente de la croix* perdue de Rogier [1].

S. R.

Archivo español de arte y arqueologia. N° 6, Madrid, 1926; in-8°, avec nombreuses planches et gravures (p. 177-304). — Ce fascicule contient un très important mémoire de M. Manuel Gomez-Moreno sur les sculptures d'Alonso Cano et un autre de M. J. Cabré sur la céramique ibérique peinte d'Azaila (IIIe-IIe siècle av. J.-C.). L'illustration de ce dernier travail est particulièrement précieuse. Parmi les notices bibliographiques, il y a deux articles très élogieux sur les travaux d'E. Lambert (*Tolède* et *l'Architecture musulmane du Xe siècle à Cordoue et à Tolède*). « Nada más grato que señalar en M. Lambert sucesor de Emilio Bertaux, de gloriosa memoria; nada más justo que abrir los brazos, efusivamente, a esta cortés y concienzuda colaboración. » (Signé J. de M. C.) Un peu emphatique, mais juste.

S. R.

F. Dvornik. *Les Slaves, Byzance et Rome au IXe siècle.* Paris, Champion, 1926; gr. in-8°, v-360 pages. — L'auteur nous dit que son manuscrit a été entièrement revu par M. l'abbé Humbert, aumônier du lycée de Bar-le-Duc; cet ecclésiastique a dû collaborer avec autant de zèle que de compétence, car le livre de M. Dvornik, chargé de cours à la Faculté de théologie de Prague, est, tant pour la forme que pour le fonds, un modèle d'étude historique et critique. Grand sujet peu connu, et dont l'importance est souvent mal sentie : évangélisation des Slaves par Byzance, lutte de Byzance et de Rome pour la suprématie dans le christianisme oriental, grande mission des deux frères de Salonique, Constantin et Méthode, rôle de Photius, conversion des Bulgares et influence décisive qu'elle exerça pour sauver l'œuvre de Méthode, abandonnée par le Saint-Siège après avoir été soutenue par deux papes. Assurément, les détails de cette histoire sont bien fastidieux, mais ils sont nécessaires pour en faire saisir l'esprit et apprécier l'enjeu. Du VIe au IXe siècle, les Slaves sont les pires ennemis de Byzance, qui se tourne alors de préférence vers l'Orient; puis, à la faveur d'une renaissance, due surtout aux influences orientales et accompagnée de changements religieux, Byzance s'occupe activement de répandre sa civilisation parmi les Slaves et y réussit. « C'est elle qui a formé les tribus indisciplinées, Serbes, Bulgares, Russes, Croates même, et qui en a fait des nations, qui a appris à leurs princes à

1. La meilleure que je connaisse, envoyée d'abord d'Espagne à Paris, est aujourd'hui au Musée de Saint-Louis (Missouri).

gouverner, qui leur a transmis l'écriture et la littérature. » Par là « Byzance n'est pas morte; elle se survit dans tous ceux qu'elle a élevés et initiés à sa civilisation. » La grande race slave lui doit presque tout de son passé. Aujourd'hui encore, « si l'Occident, dans sa majorité, considère cette race comme étrangère, c'est principalement pour cette raison qu'elle a été formée par les idées byzantines. » Savoir si ces idées-là sont louables ou non, cela comporte un jugement de valeur, dont l'histoire s'abstient.

S. R.

G. des Marez. *Le problème de la colonisation franque.* Bruxelles, Hayez, 1926; in-4°, 191 pages, avec 18 cartes et gravures. — Cet important mémoire. reprenant une question souvent débattue, se distingue par l'emploi de la géologie, de la géographie, de l'archéologie, du droit, concurremment avec les textes historiques et la toponymie. Tout ce qui est dit des nécropoles franques intéressera particulièrement les archéologues. A l'encontre de Wauters, qui niait la présence d'un élément saxon ou frison sur la côte flamande, l'auteur donne des arguments décisifs à l'appui de la thèse de Vanderkindere, suivant lequel les Saxons-Frisons formaient le fond même de la population maritime. Quant aux Francs, leur invasion apparaît sous un jour nouveau. « Ce n'est plus un envahissement tumultueux et systématiquement destructeur d'un ordre établi, ce ne sont plus des hordes barbares dont les flots submergent le pays. C'est une pénétration lente et irrésistible de tribus à la recherche d'une nouvelle patrie. Leur marche en avant fut si peu rapide qu'il leur fallut un siècle environ pour franchir les quelque 300 kilomètres qui séparent le Waal de la Canche. » Tout cela est à lire de près et à méditer.

S. R.

Commandant Raymond Quenedey. *L'habitation rouennaise*. Rouen. Lestringant, 1926; gr. in-8, 430 pages avec nombreuses figures et phototypies. — La compétence incontestée de l'auteur en tout ce qui concerne la construction en bois et la charpente, jointe à une connaissance très étendue des imprimés et des manuscrits, assure à ce livre une place durable parmi les classiques de l'archéologie. Rouen offrait un champ de recherches privilégié pour une histoire de l'habitation, car cette ville possède un nombre inusité de maisons ayant conservé les anciens types, avec « leurs pans de bois brunis, leurs pignons aigus et leurs pièces de charpente savamment assemblées [1] ». Or, jusqu'à présent, les vieilles maisons de bois avaient été peu étudiées en France; le commandant Quenedey a donc exploré un domaine en partie nouveau et il l'a exploré non seulement en expert, mais en antiquaire ému « par le contact continu avec les hommes d'autrefois », leurs besoins de sécurité et de confort, l'éveil de leur sentiment esthétique [2]. Quand j'aurai ajouté qu'il écrit fort bien, que ses plans, dessins et photographies sont irréprochables, j'aurai donné une idée de l'utilité de son travail et aussi du plaisir que l'on peut trouver à le lire jusqu'au bout.

S. R.

1. La prédominance du bois dans la construction s'explique par le voisinage de grandes forêts; mais comme le rat noir aime le bois et propage la peste, ce fléau est resté endémique à Rouen pendant des siècles.

2. M. Quénedey a réuni aussi de précieuses indications sur la décoration et le mobilier des maisons (voir p. 350 et suiv.).

Robert Witt (auteur de la préface). *Exhibition of Flemish and Belgian art, 1300-1900. Illustrated Souvenir.* Londres, Country Life, 1927; in-8°, VIII pages et 96 pages d'illustration. — L'exposition rétrospective organisée en 1927, à Burlington House, a réuni un grand nombre de « primitifs flamands » qui n'avaient pas encore été photographiés; c'est dire combien la présente brochure rendra service. Les courtes notices placées sous les reproductions permettent de mesurer les progrès faits dans cet ordre d'études depuis les expositions de Bruges et de Dusseldorf. Mais notre ignorance est encore bien grande, mal dissimulée par des rubriques de convention telles que *Maîtres de Francfort, de Sainte-Gudule, de Saint-Gilles, de Sainte-Ursule, de Sainte-Lucie, des portraits Baroncelli*, etc. Qu'un chef-d'œuvre comme le *Saint-Georges* autrefois à Pétrograd, aujourd'hui chez Lady Evelyn Mason, attribué sans raison aucune à Hubert van Eyck, doive demeurer, jusqu'à nouvel ordre, anonyme [1], cela en dit long sur ce que nous ne savons pas et voudrions savoir. — P. 14, le beau portrait de Rogier, jadis chez M. Maurice de Rothschild, aujourd'hui chez M. Rockefeller, semble bien représenter, comme l'a vu S. de Ricci, Michelle de France. La présente publication de ce chef-d'œuvre est bien supérieure à celle de Friedlaender [2].

S. R.

Jean Vallery-Radot. *Loches.* Paris, Laurens, 1927; in-8°, 112 pages avec 46 gravures. — L'auteur, qui s'est déjà occupé de l'église Saint-Ours de Loches (*Bull. monum.*, t. LXXXIV), donne ici un tableau d'ensemble détaillé et très bien illustré de cette ville si pittoresque de la Touraine, étudiant successivement le donjon du XIe siècle, les fortifications, le château de la fin du XVe siècle, le tombeau restauré d'Agnès Sorel, l'église de Saint-Ours aux quatre pyramides, les portes, les tours, l'hôtel de ville, le triptyque de l'église Saint-Antoine. Malgré la signature F. I. B., M. Vallery-Radot n'admet pas la lecture *Faciebat Johannes Bourdichon*, alléguant, sans arguments plus précis, des « questions de style ». Comme Bourdichon, dans ses miniatures authentiques, est un imitateur édulcoré de Fouquet, je ne vois pas pourquoi on ne lui laisserait pas le triptyque de 1485, qui dérive si évidemment de la même source. — Agréable petit livre, un des meilleurs de cette utile série.

S. R.

Musée national du Louvre. *Catalogue des clichés de peinture.* Paris, Musées nationaux, 1927; in-8, 213 pages, avec gravures. — On trouve ici, pour chaque peinture : 1° le numéro du catalogue; 2° le sujet; 3° le format du cliché; 4° sa cote. Les prix (indiqués sur un papillon inséré dans le volume) varient, suivant les formats, de 3 francs à 12 fr. 50. Pour le droit de reproduction, s'adresser aux *Archives photographiques*, 2, rue de Valois, qui fournissent aussi, au prix modeste de 4 francs, les positifs pour projections. Voilà du bon travail; ce catalogue devrait être très répandu.

S. R.

---

1. L'attribution récente à Campin (par M. Winkler) ne me convainc pas du tout (cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, juin 1927, p. 261, avec bonne reproduction du tableau).
2. Je profite de l'occasion pour dire que la *Sibylle* de Rogier (ancienne collection Cernuschi) appartient aujourd'hui à M. Bliss, ministre des États-Unis à Buenos-Ayres. L'inscription est presque entièrement effacée.

Société des Nations. *Institut international de coopération intellectuelle. Collections de reproductions photographiques d'œuvres d'art.* Paris, Presses Universitaires; in-8, 195 pages. 12 francs. — Ouvrage pratique, bien disposé et qui manquait. Bien des dépôts considérables et peu connus seront ainsi révélés aux chercheurs. Je cite un exemple (p. 28) : « Marburg, séminaire d'histoire de l'art à l'Université; 20.000 clichés négatifs et de projections, 60.000 épreuves d'après : 1° œuvres antiques d'architecture et de sculpture, etc. » Suit l'indication du prix et du format des épreuves. J'ignorais l'existence même de cette vaste collection, formée sous la direction du professeur R. Hamann. Il est aussi tenu compte des collections privées de tous pays, des éditeurs-photographes, etc.

S. R.

La Coleccion Lazaró. Deuxième partie, avec la reproduction de 730 objets. Madrid, España moderna, 1927; gr. in-8, VIII-547 pages. 8 pesetas. — Ce deuxième volume de la *Coleccion Lazaró* (il y en aura d'autres) est encore plus riche que le premier. On y trouve par douzaines des œuvres remarquables de peinture, de miniature, de gravure, de glyptique, des ivoires, des reliures, des céramiques, des émaux, des bois sculptés, des broderies, des armures, etc.; il y a même quelques bronzes antiques de prix, une *Europe*, un *buste de femme*, une *Minerve* de Mérida (p. 22, 23, 372). Qu'un seul amateur, en quelques années, ait pu réunir des collections aussi variées et tant de spécimens que les Musées les mieux lotis peuvent envier à la maison du *Parque Florido*, cela tient vraiment du prodige. Mais la *peseta*, bien employée, a la même puissance que le *dollar* pour faire sortir les belles choses de leurs cachettes et les réunir en pleine lumière pour l'instruction de tous et la joie des yeux. En revanche, ce que les « devises appréciées » ne donnent pas, c'est l'amour désintéressé de la science, la volonté généreuse de mettre toute une encyclopédie d'art à la disposition de ceux qui ne peuvent aller s'en éclairer à Madrid. Cette volonté, M. Lazaró l'a eue, et ce sera l'honneur de sa vie.

S. R.

Le Gérant : PARDOUX.

6228-27. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

UN MIRACLE D'ACHILLE DANS L'ILE BLANCHE

Arrien, parlant de l'île de Leucé, ou île Blanche, consacrée à Achille dans le Pont-Euxin, ainsi que des récits fabuleux qui circulaient sur cette île, rapporte une légende d'un miracle ayant lieu auprès de l'autel d'Achille [1].

Remarquons d'abord que, le territoire de l'île Blanche appartenant tout entier au héros même, une loi sacrée défendait à qui que ce soit d'y habiter. C'est pour cette raison que l'île Blanche est qualifiée de « déserte » par un auteur grec anonyme du IVe siècle avant l'ère chrétienne [2]. Arrien de même la désigne comme « inhabitée ».

Il était donc bien naturel que tous ceux qui se mettaient en voyage pour cette île fissent d'avance provision d'animaux de sacrifice — notamment, ainsi que le dit Arrien, de chèvres, que les dévots emmenaient avec eux sur le navire. Parvenu à destination, l'animal était sacrifié à Achille (*καταθύεται τῷ Ἀχιλλεῖ*), ou bien était mis en liberté : il était ainsi offert, vivant, au héros (*ἀφίεται Ἀχιλλεῖ*), ou, autrement dit, lui était consacré (*ἀνατίθεται*) [3].

Mais il arrivait parfois qu'un navire abordait à l'île Blanche par hasard, cherchant à s'abriter de la tempête sur ses rivages hospitaliers. Ce navire ne possédait pas d'animaux pour le sacrifice et ne s'en était pas pourvu, puisqu'il n'avait pas eu l'intention de s'arrêter à Leucé. Pourtant, il était nécessaire d'honorer le héros par un sacrifice. Alors les navigateurs faisaient choix parmi les chèvres déjà consacrées à

1. Arrien, *Peripl.*, 33.
2. Scylax, *Peripl.*, 29 sq.
3. Arrien, *Peripl.*, 33. Le verbe ἀνατιθέναι se rencontre au § 32.

Achille par d'autres. Or, comme il n'était guère possible d'offrir au dieu ce qui lui appartenait, on rachetait l'animal au dieu avant de le sacrifier. D'abord, on consultait l'oracle (« le temple a son oracle », remarque Arrien), afin de savoir si le choix de la bête était approuvé par Achille et si la somme avancée était jugée satisfaisante. La question était posée suivant la formule usitée : εἰ λῷον καὶ ἄμεινον θῦσαι. Dans le cas d'une réponse négative, on haussait le prix jusqu'à ce que le héros donnât son consentement. C'est alors que se produisait le miracle : la chèvre s'arrêtait soudain devant l'autel du héros et ne cherchait plus à s'enfuir (τὸ δὲ ἱερεῖον ἵστασθαι ἐπὶ τῷδε αὐτόματον μηδὲ ἀποφεύγειν ἔτι). La somme d'argent ainsi amassée dans le temple, sous forme de payements faits au héros pour les animaux de sacrifice, était, au dire d'Arrien, considérable.

La même légende nous a été conservée par Philostrate (*Heroic.*, XIX, 17). Des navigateurs, surpris par la tempête non loin de l'île Blanche, se hâtent de chercher un refuge dans son port. Descendus à terre, ils se dirigent vers le temple d'Achille, lui offrent un sacrifice, et l'on voit les animaux de sacrifice s'arrêter spontanément devant l'autel du héros.

Philostrate ajoute que les animaux observent d'eux-mêmes, dans ce cas, un ordre précis (τὸ δὲ ἱερεῖον αὐτόματον τῷ βωμῷ προσέστηκε κατὰ τὴν ναῦν τε καὶ τοὺς ἐμπλέοντας), — détail qui manque chez Arrien. Néanmoins, il existe indiscutablement une très grande ressemblance entre les deux récits, pris dans leur ensemble. Nous pouvons même noter des coïncidences d'expression : τὸ ἱερεῖον αὐτόματον τῷ βωμῷ προσέστηκε (Philostrate) — τὸ δὲ ἱερεῖον ἵστασθαι ἐπὶ τῷδε αὐτόματον (Arrien). Enfin, on voudra bien constater qu'une même idée dominante est exprimée nettement dans les deux légendes : c'est celle de la volonté du héros, se révélant aux hommes par l'intermédiaire des animaux. La légende de l'île Blanche se trouverait donc apparentée, par son thème, au nombre infini de ces légendes pieuses et contes populaires dans lesquels les animaux agissent comme messagers muets de la volonté divine. Mais elle a, en outre, son propre thème, beaucoup plus restreint : les animaux se

donnant volontairement aux sacrificateurs, pour mourir ensuite comme victimes offertes à la divinité. C'est justement le motif que nous retrouvons dans une légende concernant le sanctuaire d'un autre héros, Rhésos, dans les vallées du Rhodope en Thrace. Selon cette légende, qui nous a été conservée de même par Philostrate, Rhésos continue, dans sa vie d'outre-tombe, de s'adonner, comme autrefois, à ses occupations favorites, exercices guerriers, courses de chevaux, chasse. Or, le miracle suivant sert aux hommes d'indice de l'activité du divin chasseur : les sangliers, les biches et autres bêtes sauvages des forêts voisines viennent se porter près de l'autel du héros Rhésos, par paires ou par trois, et s'offrent volontairement au couteau du sacrificateur [1].

J'ai à peine besoin de montrer que les deux légendes, celle de l'île Blanche et celle du mont Rhodope, sont pareilles par leur thème. Seulement, ce thème est développé, dans l'une et dans l'autre, d'une façon bien différente. A Rhodope, la mort volontaire de la bête prouve le fait de la présence active du héros dans cette contrée, tandis que les chèvres de l'île de Leucé affirment, par leur mort, la réponse positive de l'oracle. Il se pourrait donc que nous eussions affaire à un motif de conte populaire, qui, à l'île Blanche, aurait pris la forme d'une légende pieuse et, en Thrace, se serait rattaché au mythe de Rhésos et de la chasse d'outre-tombe. D'ailleurs, la légende de Leucé paraît quelque peu en contradiction avec le sens direct de la cérémonie. Cette dernière suppose la révélation de la volonté du héros par l'intermédiaire de l'oracle du temple, tandis que la légende concerne la révélation de la volonté du héros par l'intermédiaire de l'animal. Cette observation faite, nous serons enclin à croire que la légende est liée au rite d'une façon purement superficielle, et, comme on dit quelquefois, inorganique.

Pourtant, une pareille conjecture n'est guère admissible; témoin une légende russe, tout à fait analogue à la légende

1. Philostr., *Heroic.*, II, 8; cf. P. Perdrizet, *Cultes et Mythes du Pangée*, 1910, p. 19; E. Rohde, *Psyche*, II [4], p. 351.

grecque et étroitement liée à un rite qui a beaucoup de ressemblances avec celui de l'île Blanche. Ce rite, pratiqué de nos jours au nord de la Russie, a été décrit, en russe, par MM. Sokolov, dans un livre intitulé *Contes et chansons populaires de Bélozersk* et publié par l'Académie des Sciences de Russie en 1915. Voici ce que nous y lisons (p. XL et suiv. de la *Préface*) : « Chaque année, le 8 septembre[1], jour de fête patronale, les paysans du village Pretchistoïé[2] amènent vers l'église le bétail « voué ». Sur le parvis, à un endroit spécialement préparé pour la circonstance, un des taureaux est tué solennellement. La viande est cuite et sert de régal sur-le-champ aux pauvres. Les autres taureaux sont vendus à des bouchers qui, pour ce jour-là, se rassemblent de toutes parts. L'argent est au profit de l'église et du clergé. Une coutume analogue est observée également dans la paroisse de Petchenga... » « Au dire du batelier qui nous faisait traverser le lac de Tcharonda », racontent plus loin MM. Sokolov, « il y a une cinquantaine d'années, le 8 septembre, on voyait arriver, au village de Pretchistoïé, des cerfs et des canards, semblant accourir et voler de leur propre gré. D'ailleurs, dans des temps plus reculés encore, on prétendait avoir vu sortir des eaux du lac de Vestchozéro des taureaux d'une espèce particulière qui se rendaient aussi à Pretchistoïé. D'après les affirmations des paysans, on rencontre jusqu'à présent dans le pays, dans certains villages, des taureaux de cette race merveilleuse. »

Le même rite, accompagné d'une légende analogue, a été signalé dans la paroisse de Komonev, de ce même gouvernement de Novgorod (district de Bélozersk), par M. Bogoslovsky (*Novgorodsky Sbornik*, I, 1865, p. 286). « Tous les ans, écrit-il, le 8 septembre, dans la paroisse de Komonev, la légende voulait que deux biches vinssent vers l'église. Une de ces biches était tuée et cuite ensuite pour les fidèles, tandis que l'autre s'en retournait. Mais il advint qu'un jour un prêtre,

1. Fête de la Nativité de la sainte Vierge.

2. Nom du village signifiant « Très Pure », épithète donnée à la Vierge par l'église russe orthodoxe.

dit *pope Vanĭka* [1], les tua toutes deux. Dès lors les biches ne reparurent plus. Les fidèles zélés ont résolu alors de remplacer ces biches par du bétail qu'ils feraient vœu d'amener en cas de malheur. La première des bêtes amenées est tuée et offerte aux fidèles. Les autres sont vendues, et la moitié en est achetée par ceux-mêmes qui les ont amenées. »

MM. Sokolov voient avec raison dans ce rite étrange, pratiqué à Bélozersk, des restes de paganisme. En effet, des expressions telles que « bétail voué », « bétail amené par vœu », sont très proches, par l'idée même qui les anime, de la formule romaine de l'*ex-voto* ou de l'ἀνάθημα κατ' εὐχήν des Grecs. De plus, le sacrifice du bœuf mangé par les fidèles rappelle l'antique sacrifice de communion.

Dans le village de Pretchistoïé, un seul taureau est tué; les autres sont destinés à être vendus. Or, une partie de ceux-là est achetée « par ceux qui les avaient amenés ». L'idée de rachat sacré ne peut être exprimée, semble-t-il, plus clairement.

Quant au rite même, il est facile de voir qu'il comprend trois actes distincts : 1° l'animal est consacré à la divinité; 2° il est racheté à cette divinité; 3° l'animal est sacrifié à cette même divinité. Or, le rite de l'île Blanche se distingue par cette particularité que le premier acte, celui de la consécration, étant entièrement séparé des deux autres, se pratique indépendamment. Les animaux, comme nous l'avons vu, sont amenés dans l'île et consacrés au héros : ce seront des visiteurs de hasard, jetés dans l'île par la tempête, qui viendront racheter les chèvres à Achille et les lui immoler.

Le rite de Bélozersk se termine par un repas pris en commun. Donc, nous avons le droit de supposer que, dans l'île Blanche, le sacrifice offert à Achille était également du type de la θυσία, et non du type de l'ἐνάγισμα — habituel, comme on le sait, dans le culte des héros. Ainsi, la terminologie dont se sert Arrien, en parlant du rite sacrificatoire pratiqué à Leucé, — ἱερεῖον, et non σφάγιον ou ἐνάγισμα, pour désigner

1. Diminutif vulgaire du nom de *Jean*.

l'animal de sacrifice, et καταθύειν, θῦσαι, et non ἐναγίζειν, pour exprimer l'acte même, — semble parfaitement correcte.

Il est évident que le rite de rachat est une survivance remontant à une époque très ancienne. Peut-être avait-il, à son origine, pour but de garantir aux hommes la sainteté de la chair d'un animal vraiment divin, appartenant à la divinité et cédé, ensuite, par celle-ci aux hommes. Dans les temps anciens, Dieu envoyait lui-même ses animaux aux hommes : tel est le sens précis de la légende russe. Celui de la légende grecque est, à notre avis, le même. Faisons attention à ces paroles d'Arrien : dans l'île Blanche, les naufragés demandent la victime au dieu même (καὶ τούτους παρ᾽ αὐτοῦ τοῦ θεοῦ αἰτεῖν ἱερεῖον). Ainsi que, dans les légendes de Bélozersk, Dieu envoie aux fidèles ses cerfs, ses taureaux et ses biches, de même Achille, dans l'île de Leucé, envoie, sous le couteau du sacrifice, les chèvres de son bois sacré, et Rhésos les bêtes sauvages des forêts du Rhodope.

Jean Tolstoï.

Leningrad.

LE CALENDRIER-ZODIAQUE

DU PORTAIL ROYAL DE CHARTRES

ET

LES INFLUENCES MITHRIAQUES

Le portail occidental de la cathédrale de Chartres, érigé pendant la première moitié du XIIe siècle, contient un calendrier et un zodiaque : ils occupent en alternant les deux voussures de la porte gauche, au pied du clocher nord. Toutefois, le groupe ne se compose que de vingt-deux tableaux au lieu de vingt-quatre comme il faudrait. Deux signes zodiacaux, les *Gémeaux* et les *Poissons*, se trouvent éloignés dans les voussures de la porte droite et par suite tout à fait égarés.

Il ne faut pas de ce mince accident, dû à un manque de place, tirer des déductions graves comme on l'a fait naguère[1]. « Qu'on le remarque bien, a écrit l'abbé Bulteau, il n'y a ici ni bévues, ni transpositions, comme on l'a imprimé si souvent; seulement le poseur, n'ayant place que pour dix signes, a mis les deux autres à la voussure de la porte latérale de droite, où ils n'ont, il est vrai, aucun sens[2]. »

1. Robert de Lasteyrie, à propos de l'église d'Aulnay, dans *Gazette archéologique*, 1886.

2. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, 2e éd., 1888, t. II, p. 52.

Viollet-le-Duc avait établi le principe que, souvent, dans les monuments du moyen âge, les signes zodiacaux ne sont pas à leur place (*Dictionnaire d'architecture*, art. *Zodiaque*). Or, les interversions dont fait état Viollet-le-Duc sont simplement légendaires; elles ne peuvent être que le résultat d'interprétations inexactes. Il en existe une à Aulnay, mais elle est moderne. Au surplus, l'abbé Bulteau a eu tort de faire intervenir le « poseur ». Les auteurs du portail sont seuls responsables.

Vierge.	**Gémeaux.**		**Poissons.**	Sagittaire.
Septembre.	Juin.		Mars.	Décembre.
Lion.	Taureau.		Verseau.	Scorpion.
Août.	Mai.		Février.	Novembre.
Cancer.	Bélier.		Capricorne.	Balance.
Juillet.	Avril.		Janvier.	Octobre.
—	—		—	—
Été.	*Printemps.*		*Hiver.*	*Automne.*
II	I		IV	III

PORTAIL OCCIDENTAL DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

Schéma du calendrier-zodiaque.

Ce zodiaque-calendrier du portail occidental de Chartres est présenté d'une manière originale, peut-être unique. Et si l'on ne tient pas compte de l'accident des deux signes zodiacaux écartés du groupe principal, le tableau astronomique est parfaitement ordonné suivant un principe logique et consciemment adopté.

Contrairement à la règle presque générale qui fait partir la suite des mois et des signes en bas d'une voussure pour continuer sans interruption en descendant de l'autre côté, le tableau de Chartres est divisé en quatre séries de trois mois ou signes qui s'arrêtent au sommet de l'arc. Pour lire le tableau de Chartres il faut donc, chaque fois qu'on a atteint le sommet, interrompre la course et descendre pour repartir du bas d'une voussure voisine. La première voussure

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET - DÉCEMBRE 1927

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

JUILLET - DÉCEMBRE 1927

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1927

est ainsi occupée dans sa première moitié, à gauche, par les mois d'*avril, mai* et *juin,* alternant convenablement avec les signes du *Bélier* et du *Taureau* seulement, puisque, comme je l'ai déjà expliqué, les *Gémeaux* sont à l'écart. Dans la première moitié de la voussure suivante, nous trouvons *Juillet, Août* et *Septembre* alternant avec le *Cancer,* le *Lion* et la *Vierge.* Il faut ensuite se reporter en bas de la deuxième voussure à droite où nous voyons *Octobre, Novembre* et *Décembre* avec la *Balance,* le *Scorpion* et le *Sagittaire.* Enfin la première voussure à droite contient *Janvier, Février, Mars* avec le *Capricorne* et le *Verseau;* encore une fois nous avons une lacune, celle des *Poissons,* isolés avec les *Gémeaux* dans la baie opposée. Le schéma ci-contre facilitera la compréhension de ma description ; en outre, le lecteur pourra tout de suite constater que chaque série de trois mois correspond à une saison. Nous trouvons le *Printemps,* l'*Eté,* l'*Automne et* l'*Hiver* bien nettement séparés. Les deux belles saisons sont réunies à gauche, et les deux saisons rudes à droite. Sans doute cet arrangement a été choisi pour distinguer les saisons.

Les douze mois sont figurés par les travaux suivants d'après le chanoine Clerval [1] :

Avril. — Personnage couronné (personnification du Printemps).

Mai. — On chasse au faucon, à cheval.

Juin. — On fauche.

Juillet. — On moissonne.

Août. — On lie la gerbe.

Septembre. — On écrase le raisin dans la cuve.

Octobre. — On cueille les fruits.

Novembre. — On tue le porc.

Décembre. — On mange le porc.

Janvier. — Janus bifrons à table.

Février. — On se chauffe.

Mars. — On taille la vigne.

1. *Chartres, sa cathédrale et ses monuments. Guide chartrain,* p. 31-32.

La description suggère deux remarques : la taille de la vigne est indiquée en Mars et la vendange en Septembre. Dans le Nord, la règle est plutôt de figurer ces travaux aux mois d'Avril et d'Octobre. Les Chartrains ont pu être entraînés à leur façon pour deux raisons : ou bien ils ont suivi aveuglément un modèle d'origine italienne, antique ou non; ou bien ils ont tenu à mettre la personnification du Printemps au mois d'Avril. C'est très vraisemblable en la circonstance et cela n'élimine pas forcément la première raison. L'homme aux fleurs se retrouve dans le portail de Vézelay, mais au mois de mai. Dans le portail de Saint-Marc, à Venise, le même personnage, également au mois de mai, est assis sur un trône et deux jeunes filles le couronnent. Dans les divers calendriers dispersés en Europe, on trouverait facilement le Printemps personnifié une douzaine de fois au mois d'Avril; on n'en trouverait peut-être pas moitié moins au mois de Mai.

L'abbé Bulteau et l'abbé Clerval furent convaincus que le calendrier débute par le mois de Janvier. Le premier insiste sur le fait : « Nos trois calendriers, dit-il, se conforment aux usages ecclésiastiques et commencent avec le mois de Janvier. D'autres calendriers suivent l'année civile, qui, jusqu'à Charles IX, commençait à Pâques, et mettent Avril à la première place[1]... »

L'abbé Bulteau explique aussi pourquoi le *Capricorne* a été accouplé au mois de janvier : « Les signes du zodiaque ne correspondent qu'imparfaitement avec les mois; les vingt premiers jours de chaque mois ont un signe différent des dix ou onze jours qui suivent. Or, au moyen âge, on prenait indifféremment l'un ou l'autre de ces deux signes pour chaque mois; ce qui était alors d'autant plus permis que les signes commençaient ou finissaient le 13 ou le 14 de chaque mois. »

M. Émile Mâle, sur les deux points, suit la trace de l'abbé Bulteau. Voici son appréciation[2] : « L'année, dit-il, commence par le mois de Janvier, qu'accompagne, chose sin-

1. *Ouvr. cité*, p. 53.
2. *L'art religieux du XIII[e] siècle en France*, p. 88.

gulière, le signe du *Capricorne* au lieu du signe du *Verseau.* » M. Mâle explique ce cas inhabituel de la même façon que l'abbé Bulteau. « Pour le mois de Janvier, ajoute-t-il, nous en avons la preuve dans ce vers du moine Wandalbert qui écrivait au IXe siècle dans son poème des mois :

Huic gemino præsunt Capricorni sidera monstro.

« Le signe du *Capricorne* préside au monstre à deux têtes (Janus) », c'est-à-dire : « le signe du *Capricorne* préside au mois de *Janvier* ».

« Il faut reconnaître toutefois, continue M. Mâle, que ces anomalies sont rares. Presque tous les zodiaques peints ou sculptés font débuter l'année en janvier, et les signes, en commençant par le *Verseau,* concordent exactement avec chaque mois. Je ne connais point d'exceptions à cette règle dans les manuscrits à miniatures; elles sont très rares dans les bas-reliefs des cathédrales. »

D'autre part, Viollet-le-Duc a écrit : « Certains zodiaques commencent à Pâques, c'est-à-dire en *Avril* (le *Taureau*); d'autres commencent en *Janvier* (le *Verseau*) [1]. »

Ce sont ces diverses appréciations que je crois nécessaire de préciser, voire même de rectifier.

D'abord, je suis convaincu que les théologiens du portail de Chartres ont voulu commencer leur tableau astronomique par le mois d'*Avril* et non point par *Janvier.*

Les très nombreuses séries d'images de Chartres ont été établies avec une règle constante pour être lues en commençant en bas à gauche, et cette règle est d'ailleurs presque générale. Il y a, il est vrai, des cas exceptionnels où justement les calendriers ou zodiaques en cause doivent se lire de droite à gauche. Il en est ainsi dans les portails de Bourg-Argental (Loire) et de Ripoll (Catalogne) [2]; dans le zodiaque, en pavement de mosaïque, attribué au XIe siècle,

1. *Ouvr. cité.* art. *Zodiaque.*

2. Puyg y Cadafalch, *l'Arquitectura romanica a Catalunya,* vol. III; G. Sanoner, *Bulletin monumental,* 1923, p. 394.

qui se trouve autour de l'autel de la crypte dans l'église Saint-Géréon de Cologne [1]; en Italie, dans les jambages du portail nord de la cathédrale de Modène, et sur le mur de façade de la cathédrale de Lucques, où se déroulent des calendriers [2].

Je ne pense pas que ces exemples méritent de nous troubler : ils n'ont en tout cas pu affecter Chartres, car parmi ces cinq monuments, seule la mosaïque de Cologne est plus ancienne.

Bref, en appliquant la règle constante de Chartres, nous rencontrons en premier lieu dans le tableau astronomique le mois d'*Avril*. Est-ce un fait extraordinaire, anormal, inexplicable? Pas du tout. C'est l'application d'une théorie qui ne fut pas générale au XIIe siècle, mais néanmoins solidement fondée sur une vieille tradition, et qui se justifiait par le souci d'accorder le calendrier avec l'année civile dont le premier jour était fixé en maints endroits à Pâques. Le cas de Chartres se retrouve dans les calendriers des portails d'Avallon et de Vermenton (Yonne), où aucune erreur d'interprétation n'est possible, car le premier claveau de Vermenton porte une inscription *(Aprilis)* [3].

Quant aux zodiaques, nous en connaissons plusieurs qui, comme celui de Chartres, débutent par le *Bélier*. Il y a le zodiaque peint de Saint-Savin (Vienne); en Italie, celui du portail central (façade ouest) de la cathédrale de Plaisance, et celui encore du porche de la cathédrale de Cré-

1. *Annales archéologiques*, t. XVII, p. 120. — Fowler, *Archaeologia*, t. 44, 1871, p. 172.
2 *Ibid.*, p. 153.
3. Joseph Déchelette, *Congrès archéologique de France, à Avallon*, 1907, p. 151. — Voir ici la note en appendice.
Les calendriers sculptés sur les façades des cathédrales de Ferrare et de Parme me paraissent commencer par le mois de *Mars*. Je les connais surtout par des photographies d'Eggimann ; la série des clichés de Ferrare est incomplète. Néanmoins, c'est par la position de Janus dans les deux monuments que je suis arrivé à ma conclusion. — Voir aussi Fowler, *ouvr. cité* p. 152-153. Par contre, le calendrier sculpté sur l'arc du porche de la cathédrale de Crémone commence certainement par *Mars* accompagné du *Bélier* (*Ibid.*, p. 156).

mone (associé à Mars). Dans le zodiaque de la crypte de Saint-Géréon à Cologne, cité plus haut, c'est aussi *Aries* qui est en tête.

Un fait à noter : Guillaume Durand, évêque de Mende au XIIIe siècle, énumérant les signes du zodiaque, cite le *Bélier* en premier [1]; or Guillaume Durand fut chanoine de Chartres. Du reste, pour Honorius d'Autun, *Aries* est également le premier signe [2].

Outre le mérite pratique de faire marcher de pair le calendrier et l'année civile, le choix du mois d'Avril avait encore celui d'accentuer les réalités de la vie champêtre. Les calendriers imagés du moyen âge prétendent indiquer, par leurs petites scènes pittoresques, les travaux de l'année, mois par mois, et plus particulièrement ceux que doit accomplir le paysan. Or, on constate que les premiers mois, dépourvus de toute grande occupation, sont en réalité consacrés à se reposer et à jouir des travaux menés à bonne fin pendant les trois saisons de labeur qui précèdent. En fait, suivant les coutumes du moyen âge, les travaux de l'année ne commencent pas avant Mars au plus tôt. Dans le portail d'Avallon, dont j'ai parlé ci-dessus, Mars est encore un mois de fainéantise : le froid est tardif par là, et l'homme est représenté assis devant sa cheminée. Mais, en Avril, on entreprend les grandes tâches. A Avallon, comme à Vermenton, nous sommes en Bourgogne, dans la région de Chablis : alors on taille la vigne. Voici bien le premier travail sérieux de l'année dans ce pays du vin!

Cette idée expliquerait encore pourquoi certains calendriers italiens dont j'ai parlé ci-dessus font débuter l'année en Mars : dans la chaude Italie, on taille la vigne plus tôt. Je crois cette explication préférable à celle qui suggérerait une survivance du vieux calendrier sabin de Numa Pompilius, lequel commençait en Mars, car je ne pense pas que le commencement de l'année civile puisse être mis en cause ici.

1. *Rational des divins offices*, VIII, 3.
2. Victor Terret, *la Sculpture bourguignonne*, Autun, 1925, t. I, p. 109, note 6.

En résumé, l'erreur commise à Chartres pour la lecture du calendrier provient du fait que les archéologues ne se sont pas fermement attachés à suivre la règle constante. On a fait en matière d'iconographie chrétienne de très grosses erreurs d'explication, erreurs qui persistent avec un succès stupéfiant. Or, on n'aurait pas pu les commettre si, en face de la première difficulté, l'on n'avait pas tout de suite imputé aux artistes les plus invraisemblables abandons des règles ordinaires, voire même des principes dogmatiques les plus sacrés. La faute de lecture commise à Chartres n'entraînait pas à de bien graves conséquences, mais c'est un exemple qui s'ajoute à beaucoup d'autres, et j'ai voulu le faire remarquer.

Est-il très *singulier* de voir le mois de *Janvier* accouplé avec le signe du *Capricorne*, et par suite *Avril* s'affronter avec le *Bélier?* Certainement non, et l'explication qu'on fournit sur ce cas est insuffisante.

Sans doute, la correspondance imparfaite du zodiaque et du calendrier et l'extension des signes sur deux mois à la fois jouent un rôle important dans l'affaire, puisque c'est le point de départ du désordre dans lequel se débat le calendrier depuis plusieurs milliers d'années. On répète que jamais aucune année civile ne s'est accordée exactement avec l'année astronomique.

Les premiers peuples qui associèrent dans des tableaux les phases du cours du soleil aux phases du cours de la lune, ne pouvant supprimer l'écart de quelques jours existant, prirent le parti de ne pas en tenir compte. S'ils ont fait concorder le mois d'*Avril* avec le signe du *Bélier*, c'est parce que, de leur temps, le passage du soleil dans cette constellation se produisait après l'équinoxe du printemps. Ensuite le calendrier Julien lui-même a consacré définitivement une pratique imparfaite mais inéluctable.

Après tout, cette question astronomique des zodiaques et calendriers sort souvent de la compétence des archéologues. Peut-on exiger d'eux qu'ils soient aussi des astro-

nomes? Je propose de faire comme James Fowler qui, se trouvant embarrassé, s'est prudemment adressé à un spécialiste de l'observatoire de Durham, nommé Plummer. Il obtint de lui une réponse dont on me saura gré, j'espère, de donner la traduction :

« Au temps d'Hipparque, en l'an 125 avant J.-C., le soleil, quoique dans les *Poissons* au 1er Mars, entrait dans le *Bélier* vers le 21 du même mois. Le *Bélier*, en conséquence, fut attribué au mois de *Mars*, et chaque signe successif, à son rang, au mois durant lequel le soleil y entrait. Conventionnellement le soleil est encore dit entrer dans le *Bélier* à l'équinoxe du printemps en Mars. Mais dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, le conventionnel ne correspond pas à la vérité. En conséquence de la précession des équinoxes, qui égale 30° ou un signe tout entier dans un peu moins de 2.200 ans, le soleil s'est trouvé être au xe siècle dans le *Verseau* le 1er Mars, et entrer dans les *Poissons* très tôt dans le mois, c'est-à-dire le 2 ou le 3, de telle façon qu'il était dans les *Poissons* pendant presque toute la durée du mois, et dans le *Bélier* plus du tout. Aujourd'hui, l'assignation du *Bélier* au mois de *Mars* est, strictement parlant, encore plus inexacte, le soleil se trouvant dans le *Verseau* depuis le commencement du mois jusqu'au 18 ou 19, et ensuite dans les *Poissons*. Que, à une période si primitive, les Italiens se soient trouvés avertis de ces faits, et que les arts dépendant de l'architecture aient été adaptés pour transmettre si complètement leur expression, sont des points de grand intérêt [1]. »

Bref, à mon avis, l'imparfaite correspondance des phases lunaires et solaires entraînant un certain arbitraire dans l'attribution des signes à tels ou tels mois, n'a pas eu sur la composition du tableau de Chartres cette influence décisive, ce rôle unique qu'on lui prête. Nous trouvons à côté une seconde manifestation d'indépendance qui marche avec la première et la complète. A mon avis, le choix d'*Avril* pour

1. *Archaeologia*, t. XLIV, 1871.

commencer l'année est inséparable du choix du *Bélier* pour présider à ce mois. On ne peut pas juger un cas sans l'autre : ils appartiennent tous deux au même système, le plus anciennement établi par les astronomes et celui qui fut appliqué dans d'innombrables monuments.

Tous les zodiaques et presque tous les calendriers ont une origine commune très antique : ils seraient sortis, croit-on, de la région de l'Euphrate avant même que les Babyloniens y eussent pénétré. Une formule iconographique, qui fut créée pour chacun d'eux, vraisemblablement sous des influences grecques, se propagea et se perpétua avec une fixité étonnante, surtout dans les images zodiacales.

On peut supposer que si certains peuples orientaux ont fait commencer leur année astronomique par le *Bélier* et le mois d'*Avril*, c'est afin de faire débuter l'année par le printemps. Quelques peuples, surtout les Syriens, avaient préféré le mois de *Mars* [1].

Cela n'est peut-être pas par suite de cette circonstance que, à Rome, Numa Pompilius, en établissant un nouveau calendrier officiel, dit *patricien* ou *sabin*, le fit commencer en *Mars*, car on a fait remarquer que le dieu Mars était la grande divinité sabine. Le premier calendrier de Rome, dit *latin* ou *plébéien*, débutait par le mois de *Janvier;* il resta en usage concurremment avec l'autre. Quand Jules César décida une réforme, il l'établit sur la base de ce dernier, c'est-à-dire avec *Janvier* en tête [2].

Cependant on était entré dans l'ère ardente durant laquelle, à travers la vieille et mystique Asie Mineure, des religions nouvelles fleurissaient les unes après les autres. Parmi elles, celle qui, sortie d'une source chaldéo-iranienne, unissait le culte du dieu Mithra aux cultes du dieu Kronos, du Soleil

1. Je ferai remarquer que le départ des saisons n'a pas été fixé suivant la logique et que tout le monde est dupe de cette décision arbitraire. Les saisons devraient être à cheval sur les solstices et les équinoxes, en commençant six semaines plus tôt.

2. Sur l'histoire exacte des premiers calendriers romains, voir Ridgeway, *Cambridge University Reporter* du 5 décembre 1916. L'article a été résumé par M. Salomon Reinach (*Revue archéologique*, 1916, II, p. 452).

et des astres en général, des saisons, des éléments, prit une extension extraordinaire : elle est en pleine prospérité et officiellement protégée au temps des empereurs Sévère, quand le Christianisme endure ses plus rudes persécutions.

L'astrolâtrie entraîna le mithriacisme à donner une très grande importance rituelle au zodiaque et au calendrier, et des tableaux astrologiques ornèrent tous ses temples.

En ce faisant, la religion mithriaque, qui étendit sur l'Europe son paganisme rafraîchi et purifié, y répandit le zodiaque. Sans doute, celui-ci, malgré de pittoresques sujets iconographiques, n'a jamais pu gagner une vraie popularité; mais il est vraisemblable que beaucoup de mystes, c'est-à-dire d'initiés, qui, sans le mithriacisme, eussent toujours complètement ignoré son existence, ont fini par le connaître assez familièrement. Le succès du zodiaque mithriaque semble prouvé par un fait. Ne serait-ce pas, me suis-je demandé, pour un motif de propagande religieuse en faveur des dieux de l'Olympe, pour combattre avec ses propres armes Mithra partout auréolé de zodiaques, qu'Antonin le Pieux imagina de répandre en Bithynie des médailles où Jupiter trône lui aussi au centre de l'Univers astral[1] ? Or, les tableaux mithriaques furent établis uniformément sur le principe de l'année commençant en *Avril* avec le signe du *Bélier*. M. Franz Cumont qui, par la publication d'un très bel ouvrage, a facilité à tout le monde le moyen de s'éclairer sur les mystères mithriaques, ne connaît qu'une exception à la règle. Parmi les nombreux monuments retrouvés, un seul, découvert en Angleterre, à Housesteads, fait débuter l'année en Janvier[2].

Au surplus, les deux célèbres vers d'Ausone qui énumèrent les signes avec le *Bélier* en tête prouvent la faveur rencontrée

1. Babelon et Théod. Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, 1888, t. I, pl. LXVIII, p. 407. — Dans ces médailles le zodiaque commence par *Aries*, placé sur le côté gauche du sommet : la lecture se fait à l'inverse de la marche d'une aiguille de montre.

2. *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1899, t. II, n° 273 d, fig. 315, p. 395.

au IVe siècle par le système mithriaque dans le monde romain :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Enfin, si le calendrier de Jules César commença l'année par le mois de *Janvier*, il n'en continua pas moins à faire présider ce mois par le *Capricorne*. Son usage ayant été fort répandu par les Romains dans tout l'Occident, c'est son système qui y régna pendant longtemps. Cependant, les siècles s'écoulant, il était devenu de plus en plus contradictoire. Un avertissement lancé d'Angleterre par Bède le Vénérable († 723), que le calendrier ne s'accordait plus du tout avec le cours du soleil, produisit un grand effet, puisque, depuis, de nombreux tableaux astronomiques ont opposé *Janvier* au *Verseau*. Néanmoins, la doctrine de Bède, si rationnelle qu'elle fût, n'obtint pas un succès complet, puisque le moine de Prüm, Wandalbert [1] († 870), cité par M. Mâle, a propagé l'idée contraire, et puisque, bien après lui, Honorius d'Autun et Guillaume Durand en ont fait autant. Ces auteurs ont donc contribué à maintenir en vigueur le système astronomique mithriaque ou simplement celui du calendrier Julien.

Nous trouvons, en effet, dans la pratique, outre les tableaux de Chartres (ouest), de Vermenton et d'Avallon, ceux du portail nord de Chartres et du portail ouest d'Amiens, monuments du XIIIe siècle, dans lesquels — je parle des deux derniers — l'année solaire commence par le *Capricorne* et l'année lunaire par le mois de *Janvier*, ce qui est tout à fait suivant le principe du calendrier Julien [2].

1. Son très court traité, *De mensibus*, qui se trouvait déjà dans la *Patrologie latine*, t. CXXI, a été publié à nouveau par Am. Boinet, *Bulletin archéologique*, 1905, p. 161-165.

2. A Bourges, un calendrier sculpté sur un tympan provenant de l'église Saint-Ursin commence par le mois de *Février* : je suppose que s'il avait été accompagné d'un zodiaque, le *Verseau* eût été en tête, et ainsi le *Capricorne* eût correspondu à *Janvier*. On a parlé de *fabrication du fromage* pour désigner le travail du mois de *Janvier*. Cela me paraît une erreur; il s'agit tout simplement de Janus surveillant sa marmite.

La faveur du système qui a généralement prévalu au XIIe siècle, notamment dans les magnifiques portails de Vézelay et d'Autun, d'associer le mois de *Janvier* au signe du *Verseau*, s'explique naturellement par le désir de se rapprocher de la vérité astronomique et ainsi de montrer sa science, puisque les successives précessions des équinoxes avaient fini par rendre exagérément fausses les observations antiques.

Quant au choix du mois de *Janvier* pour commencer le calendrier, il s'explique par l'avantage qu'y trouvait l'Église de faire coïncider à quelques jours près le premier jour de l'année avec la Nativité du Sauveur. Et c'était tout profit quand l'année civile marchait de pair ou à peu près avec l'année religieuse. Cela arrivait quelquefois, paraît-il, même en France, dans des lieux où sans doute le calendrier Julien avait continué à prévaloir complètement. Car les usages étaient irréguliers, dit-on. D'après M. Mâle, l'année commençait à Reims le jour de l'Annonciation (25 Mars), et tout à côté, à Soissons, le jour de Noël (25 Décembre); d'autres pays avaient choisi tantôt le 1er Janvier, tantôt Avril [1].

A Chartres, jusqu'en 1567, l'année civile a commencé en *Avril;* M. Maurice Jusselin, archiviste du département d'Eure-et-Loir, a eu la complaisance de me confirmer le fait. Il est supposable que cette circonstance ait, dans une certaine mesure, influencé l'évêque quand il a fait choix du mois d'Avril pour point de départ de son calendrier, contrairement à l'opinion de l'abbé Bulteau. Mais le fait qu'il a en même temps décidé d'associer le *Bélier* à *Avril* nous incite aussi à penser qu'il a trouvé tout naturel de se maintenir dans une vieille tradition trouvée ailleurs fausse et désuète. Au cours d'une de mes études, je me suis aperçu que, dans les écoles chartraines du XIIe siècle, on resta fidèle aux anciennes doctrines, par exemple à celle de saint Irénée sur le rôle du démon dans la Rédemption. On y suivait le tradi-

1. *Ouvr. cité*, p. 88.

tionaliste intransigeant Bernard de Clairvaux et on réprouvait le réformateur impénitent Abélard[1].

Mais les chanoines-écolâtres chartrains connaissaient-ils les glorieux succès qu'un abominable paganisme avait jadis procurés à leur système préféré? C'est possible, mais très incertain. Que savait-on au XIIe siècle des fastes iraniens?

En somme, le sculpteur chartrain n'a pas eu besoin de copier aucune œuvre d'art spécialement mithriaque, ni même de s'en inspirer, pour exécuter son œuvre : les documents utilisés par tous les autres artistes lui ont suffi. Seuls les théologiens qui l'ont dirigé ont appliqué le système astrologique mithriaque, lequel, au surplus, ne fut peut-être pas exclusivement mithriaque.

Enfin, pour conclure, j'espère que, grâce à cette étude, on voudra bien dorénavant considérer comme établis les faits suivants : 1° le tableau astronomique du portail occidental de la cathédrale de Chartres doit être lu en commençant par la partie inférieure de la première voussure à gauche où se trouve représenté le mois d'*Avril* suivi du signe du *Bélier;* 2° les années lunaire et solaire y commencent donc par *Avril* et le *Bélier,* en accord avec de nombreux zodiaques et calendriers antiques, et en particulier avec ceux d'origine mithriaque; 3° les *Saisons* y sont nettement indiquées par une division en quatre colonnes. Les belles saisons sont à gauche; les saisons rudes à droite. Le printemps y commence l'année. Cette disposition en colonnes constitue la plus grande originalité du tableau, car elle est peut-être unique, du moins dans les monuments du moyen âge.

Dans l'histoire encore un peu vacillante de la transmission du zodiaque et du calendrier antiques à notre moyen âge, plusieurs points m'ont paru n'avoir pas été franchement envisagés. J'ai fait à ce sujet quelques réflexions que, après la présente étude et quoique sans espoir d'atteindre des

1. L.-E. Lefèvre, *le Portail royal d'Étampes et la doctrine de saint Irénée sur la Rédemption*, Paris, Alph. Picard, 1915.

résultats extraordinaires, je me sens enclin à communiquer. Je demande la permission de le faire comme dans une causerie sans prétention.

Quels furent au moyen âge, principalement en France, les zodiaques et calendriers issus de l'antiquité? On constate que les détails du zodiaque antique se sont presque immuablement transmis par la force toute-puissante de la tradition, protégés par le respect qu'on accorde instinctivement aux choses sacrées. Ceci, en vérité, s'applique principalement au zodiaque.

Vers l'époque carolingienne, pour montrer le Christ à côté des astres qu'il a créés, on le plaçait entre des personnifications du Soleil et de la Lune, et quelquefois aussi celles de la Terre et de l'Océan, exactement copiées sur des modèles antiques. Le zodiaque, adopté par la suite, était un tableau plus complet, impressionnant par la science mystérieuse qu'il révélait, et par conséquent extrêmement flatteur pour les auteurs des monuments. Il donnait à tous une idée plus haute des connaissances dont s'enorgueillissait l'âme encore enfantine de l'époque.

Les zodiaques, par leur caractère savant, semblaient destinés à rester toujours blottis dans les manuscrits pour la délectation des seuls clercs et même seulement des clercs les plus cultivés. Que les seigneurs ecclésiastiques et les théologiens de leur entourage aient ressenti un peu d'orgueil de leurs connaissances astrales, cela me paraît évident. Quand, au XIIe siècle, ils entreprirent tout à coup l'érection de grands portails copieusement imagés, ils s'empressèrent de faire sculpter, en manière de cadres, des zodiaques, afin de figurer l'Univers au milieu duquel devait apparaître le Rédempteur ou le Juge suprême. Mais ils ne pouvaient se faire aucune illusion sur l'utilité pratique qu'allaient tirer les foules de leur initiative. C'était seulement un peu de poudre jetée aux yeux de la masse des fidèles. Comment ceux-ci, en regardant des images d'animaux monstrueux ou de personnages mythologiques, auraient-ils pu comprendre les relations que ces bizarres figures établis-

saient avec la course du soleil? J'ai acquis la conviction que les clercs eux-mêmes, très souvent, ne comprirent pas la signification symbolique des sujets principaux de portails encore dans toute la fraîcheur de leur nouveauté. En réalité, il n'y a, dans toute cette incapacité de saisir des symboles, rien de surprenant. Est-ce que, à l'heure actuelle, dans le deuxième quart du XXe siècle, nos plus éminents spécialistes de l'iconographie chrétienne, du reste peu nombreux, ne continuent pas à errer, comme les chapelains et les moinillons de jadis, sur le fond des mêmes grands sujets des mêmes portails?

Bref, les zodiaques, exposés depuis le XIIe siècle, avec tous les honneurs officiels, sur les façades de nos plus beaux monuments, affichent franchement leur origine païenne. C'est tardivement, vers le XIIIe siècle, que, avec un sentiment plus répandu de la pudeur, on introduisit une atténuation à plusieurs signes jugés alors sans doute trop agressifs. En général, dans la première moitié du XIIe siècle, on ne découvre guère le souci de christianiser ou seulement de purifier les images. Au contraire, on éprouverait plutôt la surprise de voir les corps humains se dénuder à plaisir, comme, par exemple, quand on contemple l'œuvre des moines audacieux de Vézelay.

Évidemment, on peut trouver étrange la facilité avec laquelle l'Église a fait siennes toutes les Vénus nues qui auraient justement choqué la candeur des chrétiens se rassemblant dans les catacombes : saint Augustin n'avait-il pas marqué son mépris pour l'astronomie elle-même[1]?

Cependant, au XIIe siècle, en Occident, en France, l'Église n'avait plus beaucoup à craindre un entraînement vers les anciennes idoles, surtout celles de ce genre, et elle pouvait sans danger adopter les signes zodiacaux, même tout remplis de souvenirs païens. Au surplus, elle n'avait pas à cacher l'existence du paganisme sur les ruines duquel elle s'était dressée six ou sept siècles auparavant. Par l'action des siècles

1. *La Cité de Dieu*, VIII, 39.

et des événements sa mentalité avait changé. L'adoption du zodiaque intégral était donc pour l'Église une manière de glorifier la science qu'elle admirait, *sa* science, celle de ses théologiens, tout en se glorifiant elle-même d'une vieille victoire qu'avait arrosée le sang de ses martyrs.

Les calendriers, quoiqu'ils soient intimement associés aux zodiaques, obéissent à des nécessités très différentes. Ceux du moyen âge, où qu'ils se trouvent, marquent nettement le souci de remplir efficacement leur objet en tenant un compte précis non seulement des usages de leur époque, mais spécialement des usages locaux. Nos vieux artistes, si scrupuleux quand ils doivent suivre un modèle imposé par la tradition de l'Église, se révèlent dans les autres circonstances étonnnamment réalistes et modernistes. C'est pourquoi nos calendriers du moyen âge ressemblent peu à ceux de l'antiquité et sont même si variés entre eux.

Je rappelle que, quand il a associé plastiquement zodiaque et calendrier, le moyen âge a modifié les tableaux dans un de leurs principes afin de les remettre mieux en accord avec la réalité du mouvement des astres qui avait changé dans le cours des siècles. On se souvient que par exception, à Chartres, on a méprisé hardiment cette réalité des faits nouveaux.

Comment donc les images du calendrier, mais surtout du zodiaque se sont-elles transmises à notre moyen âge?

A mon avis, on ne considérerait pas convenablement le problème si l'on ne faisait une distinction entre les bandes astrologiques mithriaques, composées par nécessité rituelle, asservies à un dogme rigoureux, et à cause de cela préservées des fantaisies, et secondement les images composées surtout avec une intention décorative.

Ces dernières œuvres, exécutées par des Grecs ou des Romains, restés fidèles aux vieux dieux, mais nullement guidés ou retenus par des règles religieuses, ont été traitées avec indépendance ou ont obéi à des règles civiles variées [1].

1. Dans la mosaïque païenne apportée au Louvre par Renan qui l'avait

C'est à ce genre de monuments que fait allusion Montfaucon quand il écrit, à côté de reproductions des Mois d'après un manuscrit sortant de la bibliothèque « de l'empereur Constance, qui fut chrétien » : « On y trouve des marques du paganisme, et de plus fréquentes encore dans le calendrier qui y est joint, et qui fut fait au même tems. Car outre qu'il y avoit en ces tems-là beaucoup de païens, les chrétiens conservoient encore, et même dans les tems plus bas, des usages du paganisme, qui n'intéressaient point la religion [1]. »

Ce sont encore ceux-là qui, reproduits au VIe siècle dans le *Cosmas,* ouvrage d'un Alexandrin surnommé Indicopleustès, auraient servi de modèles à nos peintres de manuscrits de l'époque carolingienne [2].

En résumé, ces monuments civils ne semblent pas avoir causé d'appréhensions aux chrétiens qui allèrent même jusqu'à les recueillir dans les églises. Quelques-uns d'entre eux ont pu par-ci par-là, même au XIIe siècle, être contemplés à l'aise par les intéressés.

Mais il en va tout autrement des œuvres mithriaques, idoles liées à d'autres idoles qui, pour l'exercice du culte, étaient cachées au fond de grottes ou de cryptes mystérieuses et sur lesquelles les chrétiens vainqueurs ont sans doute exercé parfois le plus furieux acharnement. On n'a retrouvé en France qu'une demi-douzaine de pièces sculptées, éparpillées à Paris, Entrains (Nièvre), Eauze (Gers), Arles, et en Bretagne. Cela fait supposer que le mithriacisme ne s'est pas implanté en Gaule comme dans l'Europe centrale, en Allemagne, en Italie, où les monuments retrouvés se

trouvée à Sour, ancienne Tyr, en Syrie, et ornée des personnifications des Mois, Saisons et Vents, le premier jour du mois en tête correspond à notre 24 Septembre (Julien Durand, *Annales archéologiques*, t. XXIII et XXIV, 1863 et 1864, fig.). Cette date a été choisie sous l'influence du calendrier macédonien imposé par Alexandre après ses conquêtes.

L'église de Panagia-Gorgopiko, à Athènes, possède en relief un zodiaque-calendrier païen. Voir Saglio, *Dictionnaire des Antiquités...*, art. *Calendarium*, fig. 1030.

1. *L'Antiquité expliquée*, Supplément, t. I, p. 25.

2. Gabriel Millet, *l'Art byzantin*, dans *Histoire de l'Art*, Paris, 1905, t. I, p. 214-215.

comptent par centaines et sont fréquemment en bon état[1]; mais sa chute dans ces pays fut peut-être plus lente et ne se termina pas toujours par des actes très violents. A Rome, on a rendu à la lumière un temple dont la construction, entièrement souterraine, est intacte. Le mithriacisme, — qui, d'ailleurs, n'est pas la seule religion tombée à nous causer de ces surprises, — quand il fut mourant, avait conservé des protecteurs puissants qui, incapables de sauver le culte lui-même, sont néanmoins parvenus à préserver plusieurs de ses demeures sacrées jusqu'au jour où l'oubli les a mis définitivement hors d'atteinte. C'est le hasard qui les a offerts à la curiosité des temps modernes.

En ce qui concerne la Gaule, je m'imagine volontiers, à tort ou à raison, que les rares monuments retrouvés ne représentent pas à beaucoup près tous ceux qui y existèrent. L'absence complète de vestiges dans la majorité des provinces françaises suffit-elle à prouver formellement l'échec de la propagande mithriaque dans toutes ces provinces? On a de la peine à le croire. Sans parler de Paris ni de la Bretagne sur les côtes de laquelle les bateaux transportant les légions faisaient escale, on ne peut pas considérer les groupements de fidèles à Arles, à Eauze et à Entrains comme si exceptionnels qu'ils auraient été les seuls.

La grande majorité des sculptures issues de la religion de Mithra, qui avait été si redoutable pour celle du Christ, y furent évidemment détruites de très bonne heure, quand les derniers fidèles n'ont pu les cacher à temps, au fur et à mesure des successifs effondrements mithriaques et du progrès simultané de l'Église. Lorsque, au XII[e] siècle, une renaissance de la grande sculpture monumentale couvrit notre sol d'œuvres magnifiques et grandioses, les bas-reliefs

1. On a fait aussi plusieurs fausses trouvailles. Il existe à York un zodiaque sculpté du XII[e] siècle qui naguère décorait la porte de l'hôpital Saint-Nicolas (hors les murs) et orne aujourd'hui Saint-Margaret : pendant longtemps on l'a cru originaire d'un temple de Mithra (Wellbeloved, *Eburacum*, p. 86). — M. Cumont a signalé encore les zodiaques de Crémone et de Parme pour avoir été l'objet d'une erreur semblable (*ouvr. cité*, t. II, p. 442).

iraniens avaient depuis longtemps disparu par destruction ou simplement par enfouissement.

S'il est donc supposable que les images mithriaques contribuèrent beaucoup à la vulgarisation du zodiaque et du calendrier, on n'entrevoit pas très nettement comment elles exercèrent leur influence sur les images chrétiennes. Que s'est-il passé durant les deux cents années qui constituent la période d'anéantissement graduel du mithriacisme, du moins en Occident, et qui suivirent le triomphe de l'Église survenu au IVe siècle? Sans doute, un certain nombre d'anciens sectateurs de Mithra furent recueillis dans la communauté chrétienne, comme d'autres passèrent au manichéisme. Ils purent y introduire quelques-unes de leurs connaissances scientifiques ou artistiques, sans parler des secrets rituels.

Mais d'abord cette influence, par voie directe ou détournée et plus ou moins posthume, de l'art mithriaque sur l'art chrétien, s'est-elle bien effectivement exercée? Avons-nous des preuves formelles de cette influence?

M. Franz Cumont est convaincu que l'iconographie mithriaque en général a laissé des traces profondes.

« Des représentations aussi souvent reproduites que celle des monuments mithriaques, écrit-il, avaient grande chance d'être imitées à une époque où les artistes novices, impuissants encore à créer librement, cherchaient des inspirations dans les œuvres d'art de l'antiquité [1]. »

Le sort des images auxquelles fait allusion M. Cumont n'est pas forcément lié à celui des images astrologiques, seules en cause dans cette étude. En outre, il est difficile de découvrir dans un zodiaque chrétien la part d'apport qui

1. *Ouvr. cité*, t. II, p. 441.

M. Cumont parle de Samson dont le costume et l'attitude sont caractéristiques dans la scène où il est représenté déchirant le lion, — sans d'ailleurs pouvoir dire quand l'art chrétien s'est emparé de ce motif mithriaque (*ouv. cité*, t. II, p. 441). En dehors de cet exemple, il y eut, entre les religions chrétienne et mithriaque qui se formèrent et progressèrent en même temps, des emprunts, des échanges qui peuvent expliquer bien des choses dont je n'ai pas à m'occuper ici.

revient aux conceptions mithriaques, puisque celles-ci n'offrent pas de différences dogmatiques avec les signes des autres monuments païens.

Cependant il est admissible, en prenant et adaptant la suggestion de Montfaucon, que les images *astronomiques* mithriaques furent copiées ou imitées pour des œuvres variées de l'ordre civil, au moment où le culte de Mithra était prospère, ou dans la période qui a immédiatement suivi sa chute.

Quant aux sources manuscrites, on se demande si quelques bibliothèques du XIIe siècle n'avaient pas conservé des ouvrages, sinon mithriaques, du moins fortement imprégnés de mithriacisme?

On sait que les mystères iraniens ont subi l'indiscrétion littéraire au moins de la part de deux auteurs, Pallas et Euboulos. C'est vraisemblablement en partie d'après eux que les écrivains cités par Montfaucon ont pu parler de Mithra [1]. Du reste, la curiosité des auteurs n'a pas dû s'exercer uniquement en Occident. Au contraire, ceux d'Orient ont eu peut-être plus de facilités pour copier des documents mithriaques.

Pour les chrétiens du XIIe siècle, le mithriacisme était bien mort. C'était le *manichéisme* qui se montrait alors récalcitrant et qui, en redonnant une nouvelle vigueur à de vieilles hérésies, jetait la perturbation dans la masse et par suite donnait à l'Église de grands motifs d'inquiétude. Mais il régnait en même temps chez les clercs d'esprit supérieur une curiosité passionnée de savoir. Le pape français Sylvestre II († 1003), qui fut écolâtre à Reims, avait étudié les mathématiques et la cosmographie avec des savants arabes. Le célèbre abbé de Cluny, Pierre le Vénérable († 1156), fit traduire le Coran en latin, pour le réfuter d'ailleurs. La vérité est que les grands esprits d'une époque injustement traitée de ténébreuse ne craignaient rien pour acquérir de nouvelles connaissances. Pourquoi un traité astronomique

1. *Ouvr. cité*, t. II, 2e éd., 1722, p. 367 s.

mithriaque les aurait-il plus effrayés ou plus scandalisés que le Coran?

Que faut-il croire? La destruction des manuscrits mithriaques fut-elle immédiate et totale, et aucun ouvrage n'y a-t-il échappé?

En résumé, on distingue fort mal ou pas du tout comment les nombreux bas-reliefs mithriaques, supposés avoir été répandus en beaucoup de pays, ont pu exercer une influence directe ou indirecte sur nos monuments du moyen âge. Au contraire, on entrevoit assez clairement comment s'est opérée la transmission des images zodiacales antiques d'origine purement civile. On conçoit qu'un seul ouvrage comme celui d'Indicopleustès a pu suffire à tout : il resterait à savoir si le savant Alexandrin lui-même, consciemment ou non, s'est documenté en quelques occasions sur des œuvres mithriaques.

En tout cas, ce que nous avons trouvé dans le tableau astronomique du portail royal de Chartres, c'est un principe de doctrine mithriaque, — peut-être pas exclusivement mithriaque, — qui s'est transmis facilement par les livres avec toutes les autres connaissances humaines. Mais les images chartraines, comme celles des autres monuments, ne peuvent rien révéler qui soit nettement d'origine mithriaque.

***

APPENDICE

On n'a jamais publié, du moins à ma connaissance, une étude approfondie sur le calendrier-zodiaque d'Avallon dont il est question plus haut. Sa composition particulière méritait pourtant l'attention. C'est pourquoi je me suis décidé à écrire cette note en appendice.

Les images, qui sont en mauvais état, parfois mutilées, ou même complètement détruites, occupent la troisième voussure de la porte centrale de l'église Saint-Lazare : elles

sont sculptées sur trente claveaux. Le bandeau apparaît de prime abord mal ordonné, sans ingéniosité et même sans logique.

Le calendrier, présenté séparément du zodiaque, débute par le premier claveau, en bas, à gauche, avec le travail du mois d'*Avril, la taille de la vigne.* Il occupe très raisonnablement les douze premiers claveaux.

Le zodiaque est à droite et part également du bas; mais il n'affronte pas le calendrier d'une façon régulière. Son premier signe qui est le *Verseau* occupe seulement le deuxième claveau, et le signe suivant, les *Poissons,* ne se rencontre que dans le huitième claveau, de sorte que, pour se déployer entièrement, le zodiaque dépasse le sommet de l'arc et redescend à gauche jusqu'à la rencontre du dernier mois du calendrier : on trouve, en effet, le signe du *Capricorne* à la suite du mois de *Mars.* Le premier claveau à droite est occupé par la personnification d'un Vent. Puis se succèdent le *Verseau,* un *Vent,* probablement encore un *Vent,* le quatrième et dernier *Vent,* un personnage énigmatique, puis un autre du genre *Sagittaire,* et enfin les *Poissons.* La série des signes du zodiaque se continue alors sans interruption.

On constate donc ces bizarreries que le zodiaque débute par le *Verseau* au lieu de commencer par le *Bélier* pour s'accorder avec le mois d'*Avril;* que le *Verseau* est isolé au milieu des *Vents,* cinq claveaux le séparant des *Poissons.*

Je me garderai bien de faire ici une application du faux principe de Viollet-le-Duc, et d'imputer ces fantaisies à un maçon ignorant et mal dirigé. Je propose plutôt d'attribuer tout ceci à une volonté bien arrêtée de traiter séparément les années solaire et lunaire pour satisfaire tout à la fois à la tradition et au progrès; on a accentué cette volonté en ne plaçant pas le zodiaque exactement en face du calendrier; mais peut-être eût-il été plus adroit de ne pas isoler le *Verseau* comme il est.

Retenons enfin que la lecture du tableau se fait en partant successivement du bas à gauche et à droite, à l'imitation du monument chartrain, tout à fait exceptionnel.

Voici quelques détails sur les travaux des mois :

Avril. — Taille de la vigne.
Mai. — Détruit.
Juin. — Détruit.
Juillet. — Faucheur.
Août. — On lie la gerbe.
Septembre. — On bat le blé.
Octobre. — Très mutilé : homme cueillant le raisin?
Novembre. — Presque détruit.
Décembre. — *Ibid.*
Janvier. — Mutilé : Janus assis?
Février. — Homme encapuchonné portant un fagot.
Mars. — Homme encapuchonné assis de face, se chauffant?

A Vermenton, petit pays situé un peu au sud d'Avallon, il n'y a qu'un calendrier qui se déploie régulièrement, montant d'abord, descendant ensuite, dans la troisième voussure du portail de l'unique église. Il est précieux à cause de l'inscription *(Aprilis)* qui désigne le premier mois et fournit ainsi à l'archéologie une base ferme. Cela n'est pas superflu quand il s'agit d'un monument mutilé; mais, en outre, cette inscription nous rassure fort à propos quant au portail d'Avallon.

Les scènes des mois de Juin, Juillet, Septembre, Octobre, Décembre sont plus ou moins mutilées. Chacun des deux claveaux les plus inférieurs, à droite et à gauche, est orné d'un animal actuellement très mutilé. Le claveau qui forme la clef de l'archivolte est occupé par un animal monstrueux, moitié terrestre, moitié aquatique comme ceux qui furent sculptés avec un plaisir évident dans le portail voisin de Vézelay.

Voici, je crois, comment il faut désigner les différentes scènes encore visibles :

Avril. — Taille de la vigne.
Mai. — Cavalier.
Juin. — Deux personnages mutilés.
Juillet. — Deux personnages dont l'un paraît faucher (le foin).
Août. — On lie la gerbe.
Septembre. — Personnage dans du feuillage.
Octobre. — De même.

Novembre. — On tue le porc.
Décembre. — On abat les arbres.
Janvier. — Janus assis et buvant.
Février. — On se chauffe.
Mars. — On taille les arbres.

Je ne doute pas qu'il faille voir dans les images de *Septembre* et d'*Octobre*, comme l'a timidement suggéré Joseph Déchelette [1], des scènes se rapportant aux récoltes des fruits et du raisin. Ce qui a fait hésiter notre regretté confrère, c'est que les arbres et les vignes ont été transformés par l'artiste en rinceaux. Mais nous avons un exemple parfaitement clair de cette pratique fantaisiste dans le portail méridional de l'église Notre-Dame d'Étampes, où l'arbre de la *Tentation d'Adam et d'Ève* a été stylisé de la plus adroite et la plus décorative façon.

Les portails de Vermenton et d'Avallon étant ornés de statues-colonnes de caractère primitif, ils furent par ce fait tributaires des portails d'Étampes et de Chartres où, suivant la plus forte vraisemblance, les statues-colonnes furent inventées. Mais, de toute façon, l'influence des deux portails beaucerons est visible. Robert de Lasteyrie en avait été frappé, car voulant prouver le caractère roman des éléments décoratifs du portail de Chartres, il n'a rien trouvé de mieux que de le comparer au portail de Vermenton. « On ne peut supposer, dit-il, que les chapiteaux (de Chartres) sont d'une autre date que les colonnes qu'ils surmontent, car on possède encore à Vermenton un superbe portail du même style et qui n'a jamais été retouché. Or, les colonnes ornées de statues y portent des chapiteaux tout à fait semblables à ceux de Chartres [2]. » En outre, à Vermenton, comme d'ailleurs à Auxerre, il y a un clocher à flèche de pierre qui est une imitation des célèbres clochers d'Étampes et de Chartres. L'influence chartraine ou étampoise — car dans l'occurrence c'est la même chose — me paraît certaine et, je crois,

1. *Congrès archéologique de France, à Avallon*, 1907.
2. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au moyen âge*, fondation Piot, Paris, 1902.

toute naturelle. Je rappelle qu'il y avait des liens entre l'Ile-de-France et l'extrémité nord-ouest de la Bourgogne. Au milieu du XIIe siècle, le souverain avait établi au sud de Sens une véritable tête de pont sur la rivière de l'Yonne à Villeneuve-le-Roi, aujourd'hui Villeneuve-sur-Yonne, et en avait fait sa huitième résidence classée. Les évêques de Paris, de Chartres et d'Orléans étaient suffragants de l'archevêque de Sens; Étampes, à ce moment résidence favorite du roi, était un archidiaconé du diocèse de Sens qui possédait ainsi un poste avancé vers Paris, étroitement enserré par les quatre importants diocèses de Paris, de Chartres, d'Orléans et de Meaux.

Louis-Eugène LEFÈVRE.

L'ORNEMENTATION DES LAMPES ROMAINES

On a souvent étudié les lampes antiques, et à divers points de vue; on a scruté leur histoire, l'évolution de leurs formes depuis l'antiquité paléolithique, leur technique, leur usage, leur décor, les inscriptions qu'elles portent, etc. Nous voulons ici présenter quelques remarques sur l'ornementation des lampes romaines et sur les pensées qui l'inspirent, espérant que nous n'allumerons pas une lampe en plein midi, comme le dit le proverbe romain [1].

*
* *

Le classement des motifs.

On a en général classé le décor selon le genre de motifs employés, comme suit [2] :

Vie religieuse.

1. Sujets mythologiques : *a)* dieux, demi-dieux, héros, êtres légendaires ou fantastiques : par exemple Télèphe nourri par la biche, Ulysse sous le bélier, Europe sur le taureau, etc.

b) Leurs attributs : thyrse, caducée, corne d'abondance, etc.

2. Sujets et objets du culte : autel entre deux arbres [3]; toilette d'un hermès [4]; sacrifices, etc.

1. *In sole lucernam adhibere*, Cicéron.
2. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1326; Walters, *Catalogue of Greek and Roman Lamps in the British Museum*, p. xxvi sq.
3. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa*, 1919, pl. XI, 168.
4. Bachofen, *Römische Grablampen*, pl. V, 3; Walters, p. 87, nº 572.

Vie laïque.

3. Sujets empruntés à la vie journalière, non religieuse : scènes du cirque, de l'amphithéâtre, soit combats de gladiateurs, de bêtes féroces, tauromachies[1], acrobaties, bateleurs[2]; scènes de chasse, de pêche; scènes de la vie rurale[3]; scènes de la vie domestique; scènes de la vie militaire; scènes érotiques; etc.

Transposition mythologique.

4. Transposition dans le monde mythologique des motifs religieux et laïques. Éros se livrant à divers jeux, combattant en gladiateur, faisant lutter des coqs[4], naviguant sur une amphore[5], sacrifiant, etc.

Grotesques, caricatures, etc.

5. Pygmées, etc.

Sujets littéraires.

6. Sujets littéraires, peu nombreux : fable du Renard et du Corbeau[6]; scène pastorale d'une églogue de Virgile[7]; scènes homériques[8].

Sujets historiques.

7. Sujets historiques, aussi peu fréquents, et seulement

1. Bachofen, pl. XVIII, 1, 4; cf. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 70.
2. Walters, pl. XVI, 679; Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VII, pl. 44; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, pl. XCI; Bachofen, pl. XLII, 1.
3. Laboureur, Bachofen, pl. XIII, 2; scène pastorale, pl. II, 4; Walters, pl. XVI, 661.
4. Bachofen, pl. VII.
5. Mon article « La navigation d'Amour ». *Rev. des études anciennes*, XXVIII, 1926, p. 15.
6. Walters, pl. XXIV, nº 686, p. 104; Loeschcke, p. 410, nºs 473-83, pl. XIV.
7. Toutain, *Bull. Soc. nat. antiquaires de France*, 1907, p. 208.
8. Walters, p. 100, nº 661, pl. XVI.

d'allure anecdotique : Diogène dans son tonneau [1], Curtius se précipitant dans le gouffre [2].

Faune.

8. Riche répertoire d'animaux, seuls, au repos ou en action, ou groupés. On dirait l'illustration de l'Histoire naturelle de Pline [3], qui les passe en revue, note leurs caractéristiques, souvent aussi les superstitions qu'ils suscitent. C'est en quelque sorte le Bestiaire de l'Antiquité, analogue aux Bestiaires du Moyen Age, un miroir de la nature. Voici par exemple le rat et l'éléphant dans les plateaux d'une balance que tient un ibis, sujet que nous avons commenté ailleurs [4].

Transposition humaine.

9. Animaux imitant les actions humaines : singes dans une barque [5], cigales déguisées en gladiateurs [6].

Flore.

10. Végétaux (myrte, lierre, grenadier, olivier, laurier), en branches, en couronnes; seuls ou associés à des animaux (oiseaux becquetant une branche [7]).

Objets fabriqués.

11. Objets fabriqués divers, amphores, gouvernail, etc.

1. Walters, pl. XVIII, 548, p. 83.
2. *Ibid.*, n° 549, p. 83, pl. XVIII.
3. *Dict. des ant.*, s. v., p. 1327.
4. *L'ibis, l'éléphant, le rat et la pesée des destinées.* Rev. des ét. anciennes, 1925, p. 297.
5. Bachofen, pl. LI, 2; Loeschcke, pl. XII, 611-2.
6. Gemme. Lippold, *Gemmen und Kameen der Antiken und Neuzeit*, pl. 97, 16.
7. Walters, pl. XX, 709, p. 150, n° 1001.

Signes célestes.

12. Astres, croissants, étoiles, etc.

Ornements géométriques.

13. Ornements géométriques : rosaces, cercles, etc.

Toutefois cette classification, fort commode, ne laisse pas percevoir les pensées qui ont présidé au choix de tel ou tel motif. Sans doute la fantaisie et la routine du fabricant entrent pour beaucoup dans le choix des thèmes; certains n'ont d'autres raisons que de décorer la lampe, d'être des ornements sans portée, puisés au répertoire courant de l'art industriel, parfois à celui du grand art[1]. Mais cette constatation suffit-elle, a-t-elle une valeur absolue?

*
* *

Le décor et la destination de la lampe.

A quoi servaient les lampes? Nous répondrons avec quelque naïveté : à éclairer, et ceci réellement ou fictivement. Elles servent :

1. *Aux vivants*, et éclairent leur vie privée, dans leurs demeures; leur vie publique (édifices, rues [2], places, fêtes, mines, carrières [3]).

2. *Aux dieux*. On les allume dans les rites du culte, dans les sanctuaires, en plein air, dans les processions, les fêtes noc-

1. Ménade au chevreau, *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1329; Loeschcke, p. 205 sq., pl. V, 27; Bachofen, pl. XXVII, 1, 3; Walters, p. 81, nº 537, pl. XVII, p. xxviii; Nikè égorgeant le taureau, Bachofen, pl. XXVII, 2, etc.; cf., pour des exemples, Hautecœur, *les Lampes romaines du Musée Alaoui*, Gaz. d. Beaux-Arts, 1909, II, p. 265 sq.

2. Spano, *La illuminazione delle vie di Pompei*. Atti della reale Acad. di Napoli, 1920, p. 1 sq.

3. La pierre lychnis, ainsi dénommée parce qu'elle est surtout agréable à la lueur des lampes, dit Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 29; le marbre de Paros, dénommé lychnites, parce qu'il est extrait à la lueur des lampes, *ibid.*, XXXVI, iv, 4.

turnes de la religion, etc., [1]. Voici une lampe à 20 mèches dédiée dans un sanctuaire de Sérapis [2]; voici, dans un mithraeum de Rome, autour de la statue, des lampes rangées en cercle, la lumière tournée vers l'idole [3].

Elles entretiennent souvent autour du dieu une lumière éternelle, comme dans le culte catholique, comme la lampe récemment allumée à Paris et en Italie sur la tombe du soldat inconnu et des morts de la guerre [4]. Telle était celle de l'Érechthéion à Athènes, celle du sanctuaire de Zeus Ammon en Libye, qui avait la propriété de consommer moins d'huile d'année en année [5].

Parfois l'on remarque, dans les édifices sacrés, comme aussi dans les demeures et les tombeaux, des niches destinées à recevoir la lampe [6].

Mais souvent ces lampes ne sont pas allumées et sont offertes en ex-voto par les fidèles, ce qui explique leur nombre parfois très considérable : 15.000 dans le sanctuaire gallo-romain du Chatelard de Lardiers [7].

Beaucoup de lampes sont donc des lampes « de dévotion », consacrées par les fidèles [8].

3. *Aux morts.* Le rôle funéraire de la lampe est universel [9]. Allumées près de la tombe, comme les torches, les candélabres, déposées dans son intérieur, dans un but prophylactique, car

1. Ex. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 107.
2. Épigramme, *Anthologie grecque*, I, 1863, p. 91, n° 148.
3. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 196; Lampes dans les mithraea, I, p. 67.
4. *L'Illustration*, 1923, 10 novembre.
5 Plutarque, *Defect. orac.*, 2-5; Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, II, p. 356-7.
6. Ex. Gauckler, *le Sanctuaire syrien du Janicule*, 1912; *Bull. Soc. nationale antiquaires de France*, 1917, p. 164, etc.
7. De Gérin-Ricard, *Un Pèlerinage gallo-romain*, Bull. arch., 1913, p. 192; *Rev. des études anciennes*, 1914, p. 96.
8. Loeschcke, *Antike Laternen und Lichthäuschen*, 1910; A. Reinach, *Catalogue des antiquités recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 125; Perdrizet, *op. l.*, p. 107.
9. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1337; Walters, *op. l.*, p. xv; Poulsen, *Etruscan Tomb painting*, 1922, p. 39; Rushforth, *Journal of the Roman Studies*, V, 1915, p. 149 sq.

la lumière chasse les démons, les mauvaises influences qui menacent le mort, elles éclairent l'âme, l'empêche de se perdre [1]. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours, puisqu'on allume des cierges, des torches, auprès du défunt, et qu'on l'accompagne ainsi jusqu'à sa dernière demeure [2].

***

Ce sont là les principaux usages des lampes; il y en a d'autres encore, plus spéciaux. On les emploie :

4. Dans la *divination*, dont la lychnomancie est une branche [3]; la flamme, les champignons qui se forment sur la mèche, sont soigneusement consultés, et fournissent des présages de tout genre. Dans cet ordre d'idées, la lampe peut servir de baromètre; les champignons qui s'y forment annoncent la pluie; si la flamme est vacillante, flexueuse, c'est l'indice de vents; il en est ainsi quand elle s'éteint d'elle-même ou ne s'allume que difficilement, quand il s'y forme des amas d'étincelles pendantes [4].

5. Dans la *magie* et la *superstition*. Ce rôle est déjà attesté par les papyrus égyptiens, et les traités de magie moderne donnent plusieurs recettes d'origine séculaire qui les utilisent dans les évocations [5]; on a pu établir une relation entre la lampe merveilleuse d'Aladin et ces lampes magiques, et en faire remonter l'origine jusqu'à l'Égypte [6]. La matière dont est faite la lampe, sa couleur, les ingrédients qu'on mélange à l'huile, ont une grande importance. Frottez une lampe avec du sang de chameau, les assistants vous paraîtront

1. Dussaud, *Introduction à l'Histoire des religions*, p. 210-1.

2. Deonna, *les Torches funèbres*, Gazette de Lausanne, 30 novembre 1916; Curti, *Eine Totenspende*. Archives suisses des trad. populaires, 1910, p. 79 sq.; id., *Die Butterlampe*, ibid., 1911, p. 227 sq.

3. *Dict. des ant.*, s. v. Magia, p. 1517; Lucerna, p. 1338; Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*; H. Flamel, *le Livre d'or*, Paris, 1842, p. 13-4.

4. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 84.

5. Lexa, *la Magie dans l'Égypte antique*, II, p. 122 sq.; Weeker, *les Secrets et merveilles de nature* (2), Rouen, 1651, p. 79 sq.; 976 sq.; *les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, éd. 1752, Lyon, p. 149 sq.

6. Huet, *les Origines du conte d'Aladin et la lampe merveilleuse*. Rev. hist. rel., 1918, LXXVII, p. 34 sq.

avoir la tête de cet animal [1]; brûlez-y un composé où entre de la rose, ils apparaîtront comme des diables [2]; du soufre jaune, ils sembleront acéphales [3]; du soufre et de la litharge, ils prendront la tête de l'animal que l'on voudra [4]. Prenez de la sauge, mettez-la dans une fiole de verre, faites-la pourrir sur du fumier, faites ensuite brûler la poudre ainsi obtenue dans une lampe, vous croirez que la chambre est pleine de serpents [5]. On peut obtenir même résultat en brûlant simplement dans la lampe de l'herbe serpentine [6]. On peut aussi tremper la mèche dans une solution de ce genre. Frottée dans une mixture d'yeux de chats-huants, de certains poissons, de fiente de loup, de graisse provenant de la tête d'un âne, les assistants paraîtront avoir la tête de l'animal dont on aura pris la graisse [7]; trempée dans l'écume de mer, elle les fait paraître tout noirs [8], etc. [9]. Ces recettes sont souvent fort compliquées : prendre une lampe verte, faire une mèche avec du drap mortuaire, sur lequel on a coupé une tête de grenouille ; on verra un homme noir qui tient une lampe en main [10]; prendre une lampe en verre vert, y mettre de la graisse de chien, la placer entre deux hommes ; ceux-ci auront des têtes de chien [11]. Et combien d'autres préceptes pour que les assistants, préoccupation étrange, aient des têtes d'animaux [12] ! Est-ce parce que, dans l'onirocritique antique, il est favorable de rêver que l'on a une tête d'animal sauvage, défavorable de rêver qu'on a une tête d'animal domestique [13] ?

1. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, éd. Lyon, 1752, p. 108.
2. *Ibid.*, p. 79.
3. *Ibid.*, p. 139. L'acéphalie est fréquente dans les rites magiques et les superstitions de l'antiquité et des temps modernes.
4. *Ibid.*, p. 145.
5. *Ibid.*, p. 77.
6. *Ibid.*, p. 80.
7. *Ibid.*, p. 150.
8. *Ibid.*, p. 139.
9. *Ibid.*, p. 150, 154, 155, 157.
10. *Ibid.*, p. 150.
11. *Ibid.*, p 146.
12. Wecker, *op. l.*, p. 83, 977.
13. Artémidore, *Oneirocriticon;* cf trad. Vidal, *la Clef des songes*, 1921, p. 70.

Prendre une lampe noire, y mettre de l'huile de sureau mêlée à du vif-argent et à du sang, on verra le visage des assistants tout noir [1]. Des recettes analogues servent à la confection des cierges. Voulez-vous encore voir les assistants acéphales? Faites un cierge avec une peau de serpent, de la cire d'abeilles, du sang d'âne, et d'autres ingrédients [2]. On pourrait aisément multiplier ces exemples.

La fumée d'une lampe éteinte fait avorter les cavales, parfois aussi les femmes, dit Pline [3].

Pour faire prendre le beurre, il est utile, disent les Chaldéens d'Ourmiah, de mettre la lampe sous la baratte [4].

Et l'huile des lampes sacrées n'est-elle pas miraculeuse, ne guérit-elle pas [5]?

6. Comme *talismans*, cf. plus loin.

7. Dans le *symbolisme*. Comme tout objet matériel, la lampe se prête au symbolisme, et la pensée de tous les peuples, anciens et modernes, en donne des exemples : image de l'âme, petite flamme précaire qu'un souffle peut éteindre [6], et qui, pour le poète moderne encore, est « la lampe auguste » (V. Hugo); symbole de la virginité, sans doute parce qu'elle évoque les travaux domestiques des femmes et qu'elle éclaire la chambre nuptiale [7].

*
* *

On s'est parfois demandé s'il n'y a pas un rapport entre l'usage de la lampe et son ornementation [8]. Sans doute le potier ne s'en préoccupe pas le plus souvent, pas plus que le fabricant de figurines, ignorant l'usage que le client fera de son achat; il possède dans sa boutique un choix très varié,

1. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, p. 150.
2. *Ibid.*, p. 145.
3. Pline, *Hist. nat.*, VII, 7; *les Admirables Secrets*, p. 138-9.
4. *Rev. d'Ethnogr. et des trad. populaires*, 1925, p. 168, nº 16.
5. Parfait, *l'Arsenal de la dévotion* (8), p. 265 sq.
6. Peut-être de ce sens résulte en partie l'emploi funéraire de la lampe. Cf. plus haut.
7. Voir plus loin, le décor nocturne.
8. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1338.

et l'acheteur peut, s'il le veut, préférer tel sujet en harmonie avec ses intentions.

Certains auteurs ont toutefois cru à cette prédestination, et ont cherché à la prouver avec exagération. Sous l'influence de l'exégèse symbolique de jadis, qui voyait dans les monuments antiques, reliefs, terres cuites, vases peints, des allusions à la vie de l'au-delà, Bachofen a considéré comme des symboles funéraires un grand nombre de thèmes, et a qualifié de lampes sépulcrales des lampes que rien ne désignait comme telles [1]. Or il se trouve qu'aucun motif ne peut être mis en relation avec le rôle funéraire de la lampe; on ne décore celle-ci que de motifs empruntés, comme nous l'avons vu, à la vie terrestre, aux préoccupations des vivants.

Cependant il est tout naturel que le potier ait songé à mettre sur ses produits des ornements qui font allusion à l'une ou l'autre de leurs destinations possibles, — s'il en est beaucoup qui n'ont qu'une prétention décorative, — ou qui sont en relation avec le rôle lumineux de la lampe. Dans cet ordre d'idées nous discernons les préoccupations suivantes :

***

I. — *Le Culte.*

Quelques lampes sont étroitement associées aux cultes des dieux dont elles portent l'image. Celles qui ont la forme d'une barque, avec l'effigie d'Isis et de Sérapis, servent dans les cérémonies du culte isiaque; elles rappellent la lampe d'or, en nacelle, de la procession isiaque décrite par Apulée, de la fête du Navigium Isidis qui marquait le moment où la navigation pouvait recommencer [2]. En voici, parmi les terres

1. Bachofen, *Römische Grablampen*, avec introduction de Giraud-Teulon, 1890; 2e éd 1912; id., *Versuch über die Gräbersymbolik der Alten*, 1re éd., 1859; 2e éd. 1925; Bernoulli, *J. J. Bachofen et le Natursymbol*, Congrès international d'hist. des religions, Paris, 1923.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1338; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 112, 115; Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 120 sq.; Walters, *op. l.*, pl. X, p. 55, nº 390.

cuites gréco-égyptiennes, qui ont l'aspect d'une chienne : c'est Isis sous sa forme de Sothis dont l'attribut est le chien, et sans doute les emploie-t-on dans une fête nocturne, pour les illuminations, lors de l'attente du lever héliaque de Sothis [1]. En voici en forme d'Athéna-Neith [2]; d'autres attachées au bas de bustes de divinités; d'autres en forme de dieux, dont les bras sont transformés en goulots pour la mèche [3]. Il paraît difficile de nier leur emploi dans le culte de ces dieux [4], et dans leurs fêtes nocturnes si fréquentes en Égypte, comme du reste partout [5].

***

II. — *La vie nocturne.*

Il semble que l'on n'accorde pas assez d'attention, en étudiant les lampes romaines, à la relation qui peut exister entre leur ornementation et les événements de la veille et du sommeil qu'elles éclairent. Pourtant n'est-il pas tout naturel qu'en les décorant, et qu'en puisant dans son répertoire très varié, l'artisan y ait pensé?

Voici un volumen [6]. Entre les mains des Muses, des écrivains, il symbolise la poésie, les lettres; entre celles d'Esculape, de Télesphore, la science médicale; entre celles des Parques, la destinée humaine; entre celles du magistrat, l'autorité; d'une façon générale il signifie travail intellectuel et autorité [7]. Ici, tout seul sur le disque de la lampe, rappelle-t-il les veilles studieuses du lettré et du savant qui, à la lueur

1. Perdrizet, *op. l.*, p. 22.
2. Perdrizet, *op. l.*, p. 69-70; Kaufmann, *Aegyptische Terrakkotten der griechischen, römischen und koptischen Epoche*, 1913, p. 87, fig. 54.
3. A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos*, 1913, p. 88, 93.
4. Perdrizet, *op. l.*, p. 107, Les torches et les lampes, p. xxiv; *Rev. arch.*, 1924, II p. 89. Terres cuites gréco-égyptiennes.
5. Perdrizet, *l. c.*; fête des lampes à Saïs, Hérodote, II, 62; cf. Sourdille, *la Durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Egypte*, p. 51.
6. Musée de Genève, C. 1491.
7. *Dict. des ant.*, s. v. Volumen.

fumeuse, s'acquittent de leur labeur consciencieux, dont on disait qu'il sentait l'huile?

Dans l'intimité de la chambre, la lampe éclaire les ébats amoureux, et l'image d'Éros l'orne souvent[1], avec mille variantes; parfois même le récipient est entièrement constitué par le corps du petit dieu. Le symbolisme universel met la lampe, humble instrument domestique, avec la virginité[2], le mariage, et l'amour conjugal ou extra-conjugal. Les vierges folles et sages attendent l'époux la lampe en main, et la vierge du christianisme devient une lampe[3]. « Vu en songe, dit Artémidore, le chandelier se rapporte à la femme, la lampe et les lanternes au maître du logis et aux sentiments amoureux[4] »; au Bengale, on présente aux jeunes mariés une lampe allumée[5]. Les scènes les plus libres, « coitus super lectum, coitus a tergo », etc., sont donc naturellement fréquentes sur les lampes, qui, disent Aristophane et les épigrammes érotiques de l'Anthologie, en sont les muettes spectatrices[6]. « O brillant éclat de la lampe d'argile, s'écrie Praxagora dans l'Assemblée des femmes[7]... à toi seule notre confiance, et nous avons raison, puisque, dans nos chambres, tu honores de ta présence nos essais de postures aphrodisiaques... »

La lampe peut présider à la toilette intime ; les femmes grecques s'épilent au moyen de sa flamme[8]. « Seule tu éclaires les cavités secrètes de nos aines, brûlant la fleur de leur duvet », dit Praxagora; dans Lysistrata, une femme atteste qu'elle est « épilée à la lampe », et dans les Thesmophoriazouses, Euripide dit à son comparse : « Lève-toi que je te brûle les poils, penche-toi... qu'on m'apporte une torche ou une

1. Cf. Perdrizet, *op. l.*, p. 108.
2. Voir plus haut; Cahier, *Caractéristiques des saints*, II, p. 494 sq.
3. Cf. *Bull. École française d'Athènes*, III-IV, 1868, p. 65 sq., etc.
4. Artémidore. Cf. trad. Vidal, *la Clef des songes*, 1921, p. 98.
5. E. Reclus, *les Primitifs*, p. 331.
6. *Anthologie*, trad. Hachette, I, 1863, p. 19.
7. Aristophane, *Assemblée des femmes*, v. 1 sq.
8. Sur une coupe grecque, Hauser, *Aristophanes und Vasenbild*, Wiener Jahreshefte, XXI, 1919, p. 85, et Beiblatt, p. 215.

lampe... » Il convient aussi de se débarrasser des insectes qui pourraient troubler le sommeil, et une lampe romaine du Ier siècle porte cette inscription : « Lucer(na) pulic(aris) », « lampe pour chercher ses puces [1] ».

Le sommeil vient, et voici l'image de celui d'Endymion [2], d'Éros [3] étendu sur un lit, de bergers. On le désire paisible, et pour l'obtenir ainsi, il convient d'employer certains talismans, par exemple de placer sous sa tête la nageoire droite d'un veau marin [4].

Le dormeur est sans défense; il doit prendre garde de dévoiler involontairement ses pensées secrètes. Les recueils modernes, qui remontent à des sources antiques, sont pleins de recettes pour éviter cet inconvénient ou pour le provoquer. Si l'on désire qu'une femme dise en dormant tout ce qu'elle pense, on placera sur son estomac une poudre faite avec le cœur d'un pigeon et la tête d'une grenouille [5]; on peut aussi utiliser le cœur et le pied droit d'un chat-huant [6], ou la pierre « quirim » trouvée dans le nid de la huppe [7]. Placés sur sa tête, le diamant et l'aimant révéleront si elle est fidèle à son époux; chaste, elle embrassera celui-ci avec transport; infidèle, elle s'éveillera en hurlant ou se jettera hors du lit [8].

***

La nuit apporte les songes ; les dieux les donnent au dormeur dans leurs temples où il va les chercher selon les rites de l'incubation [9]; ils les lui envoient dans sa de-

1. Musée de Genève. *Rev. des études anciennes*, 1925, p. 304.
2. Espérandieu, *la Maison carrée. Notice des monuments et guide sommaire des collections*, 1923, p. 38; Bachofen, pl. LII, 2, 3.
3. Bachofen, pl. III, 3.
4. Pline, *Hist. nat.*, IX, 15.
5. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, éd. Lyon, 17, 52, p. 141.
6. *Ibid.*, p. 107.
7. *Ibid.*, p. 98.
8. *Ibid.*, p. 86, 141.
9. *Dict. des ant.*, s. v. Incubatio; Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, p. 289, etc.

I, Personnage dormant dans le rite de l'incubation, sur un relief. Dugas,

meure. On peut à son gré les provoquer, les éviter, en diriger le cours. Une feuille de pourpier, placée sur le lit, écarte les visions nocturnes [1]. Mais gardez-vous d'avoir auprès de vous l'onyx, qui suscite des songes horribles [2], et si vous voulez vous venger d'un adversaire, n'hésitez pas à frotter pendant son sommeil son visage avec du sang de huppe : il verra tous les diables [3].

Pour avoir des songes favorables, il est bon de placer près de sa tête une branche de laurier [4], plante pacifique, qui indique la trêve [5], qui, de plus, est en relation avec le feu céleste; consacrée à Jupiter, la foudre ne tombe jamais sur elle [6]; aussi Tibère s'en couronnait-il par précaution. Sans doute est-ce pour cette double raison que les branches et les couronnes de laurier, avec leurs baies, sont fréquentes sur les lampes.

Des amulettes ont la propriété de procurer des songes véridiques, et d'en faire souvenir au réveil [7]. Une de ces figures est celle d'un être à quatre ailes, que l'on dessine sur un linge en l'accompagnant de mots cabalistiques, selon le Tentyrite : c'est le dieu Bès à quatre ailes, dont l'image paraît sur de nombreuses amulettes [8]. On dessine aussi sur un byssus un dieu à tête d'ibis que l'on invoque aux noms d'Isis et d'Osiris [9]; c'est Thoth, à qui l'ibis est consacré, et c'est pourquoi cet oiseau constitue parfois à lui seul le décor de la lampe, où sa tête se répète symétriquement de chaque côté du bec [10].

Fragment de relief du Musée du Louvre. Bull. de Corr. hellénique, 1910, p. 233 sq.

1. *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, p. 138.
2. *Ibid.*, p. 98.
3. *Ibid.*, p. 162.
4. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 288.
5. Pline, *Hist. nat.*, XV, 36 sq.
6. *Ibid.*, II, 56; XV, 39, 40; Bouché-Leclerq, *op. l.*, IV, p. 55.
7. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 288.
8. *Ibid.*, p. 289; Leemans, *Papyri greci Mus. Antiq. publ. Lugduni Batav.*, 1843; Delatte, *Études sur la magie grecque*, Musée belge, 1914, p. 33 sq.; Deonna, *Talismans du Musée de Genève*, Rev. arch., 1923, II, p. 119.
9. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 289.
10. Sur ces lampes, *Rev. des études anciennes*, 1925, p. 298. L'ibis, le rat, l'éléphant et la pesée des destinées.

Certaines divinités, en effet, président aux songes [1], apparaissent aux dormeurs, Isis, Sérapis [2], Jupiter [3], Apollon [4], Héraclès somnialis [5], Hermès, « sermonis dator atque somniorum » [6], la Lune [7], Kronos, Pan, etc. [8]; quoi d'étonnant si le décorateur a mis souvent leurs images sur ses lampes?

De nombreuses lampes ont la forme d'un pied isolé, ou de deux pieds [9], le plus souvent ornés de délicates sandales, l'orteil servant de trou pour la flamme. J'ai supposé [10], et M. Perdrizet émet la même hypothèse [11], que ce n'est pas le pied d'un mortel, mais celui d'une divinité. C'est celui de Sérapis, plus d'une fois représenté par un pied, que surmonte un buste humain ou une petite image de ce dieu trônant; c'est aussi celui d'Isis. C'est le pied de la divinité qui est apparue en songe au fidèle, souvent dans le sanctuaire où il a dormi selon les rites de l'incubation. Ce qui semble confirmer ce caractère divin, c'est parfois la présence sur la lampe en forme de pied de l'image d'Isis uraeus. M. Perdrizet fait remarquer que jamais un isiaque n'aurait commis l'inconvenance de mettre sur le pied d'un simple mortel l'effigie de la déesse [12]. Peut-être qu'une autre notion s'ajoute à celle-ci : les pieds des dieux, comme leurs mains et leurs têtes, sont lumineux, émettent des rayons; et ceux de Bouddha solaire en envoient qui se perdent dans la terre [13].

1. Roscher, *Lexikon*, s. v. Oneiros, Ephialtos; Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 284 sq.
2. Lafaye, *op. l.*, p. 102 ; Bouché-Leclercq, *op. l.*, III, p. 380 sq. ; *Dict. des ant.*, s. v. Serapis, p. 1250.
3. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 283.
4. *Ibid.*, p. 284.
5. *Ibid.*, III, p. 308.
6. *Ibid.*, I, p. 284.
7. *Ibid.*, p. 283.
8. *Ibid.*, p. 284 sq.
9. Ex. Loeschcke, p. 349, etc.
10. *Le Pied divin en Grèce et à Rome*, L'Homme préhistorique, 1913, p. 241 sq.
11. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 126 sq., pl. XV, XXIV.
12. Cet argument n'a cependant pas une valeur absolue; ne met-on pas sur les chaussures, comme talisman, une image céleste, le croissant?
13. *Journal asiatique*, 6, 1875, p. 121 ; sur les extrémités lumineuses, *Rev. arch.*, 1925, I, p. 126.

***

On sait l'importance que les anciens attachent à l'oniromancie et à l'onirocritique, à la divinition par les songes et à leur interprétation [1]. Synésius ne dit-il pas qu'il est honteux pour un homme ayant plus de vingt ans de ne savoir les expliquer? Les anciens ont écrit de nombreux recueils sur ce sujet, dont quelques-uns seulement sont parvenus jusqu'à nous, ceux d'Artémidore qui vivait au IIe siècle de notre ère [2], d'Astrampsychos [3], de Synésius [4], de Nicéphore son commentateur [5]; tous se copient les uns les autres, se passent les mêmes exemples, les mêmes exégèses, que l'on retrouve jusque dans les *clefs des songes* modernes. On peut sourire de ces explications; toutefois la psychologie contemporaine ne les méprise plus comme jadis, car elle admet, surtout après les travaux de Freud et de l'école psychanalytique, que le rêve est plein de symboles et constitue une langue que l'on peut interpréter [6]. C'est à la lumière des travaux actuels sur le symbolisme qu'il convient d'étudier ces vieux auteurs.

Le décor des lampes conserve assurément le souvenir de cette préoccupation onirocritique, et bien des thèmes doivent être ceux qui ont été aperçus par le dormeur et qu'il a interprétés comme des présages. Lampe et onirocritique sont étroitement associés, et le seul fait de voir en songe une lampe,

1. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, I, p. 277 sq., 97 sq.; *Dict. des ant.*, s. v. Divinatio.

2. *Oneirocriticon ;* cf. Bouché-Leclercq, *De quoi on rêvait dans le monde romain, au temps de Marc-Aurèle*. Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1898, XXXVI, 1, p. 17 sq.; trad. Vidal, *la Clef des songes*, 1921.

3 'Ἀστραμψύχου ὀνειροκριτικόν.

4. Συνεσίου περὶ ἐνυπνιῶν λόγος.; cf. Bouché-Leclercq, I, p. 98.

5. Νικηφόρου τοῦ Γρήγορα ἑρμηνεία εἰς τὸν Συνεσίου ἐνυπνιῶν λόγον; Νικηφόρου πατριαρχοῦ Κωνσταντίνου πόλεως 'Ονειροκριτικόν ; cf. Bouché-Leclercq, I, p. 98.

6 Cf. mon article, *Quelques réflexions sur le symbolisme, en particulier dans l'art préhistorique*. Rev. hist. des rel., III. Caractère instinctif et nécessaire du symbolisme.

de bronze ou de verre, constitue un présage [1]. Une inscription d'Athènes nous apprend qu'une femme attachée à l'Iseion de cette ville est en même temps λυχνάπτρια et ὀνειροκρίτις; elle est donc chargée à la fois du soin d'allumer les lampes et d'interpréter les songes dont la déesse favorise ceux qui viennent dormir dans son sanctuaire [2].

Cherchons donc à discerner quelques thèmes de ce genre; bien entendu, nous ne prétendons pas qu'ils s'expliquent de cette seule façon; le même motif peut être susceptible d'interprétations diverses, par exemple être aussi talismanique.

Si les images divines sont si fréquentes sur les lampes, n'est-ce pas en partie parce que les dieux apparaissent au dormeur tels que l'art les a conçus, et que c'est un présage favorable de les voir en songe tels que les montrent leurs effigies artistiques [3], par exemple Jupiter Olympien, trônant ou debout [4]? Chacune de ces divinités fournit des présages divers; pour ceux que trouble la pensée d'un esclave évadé, il est bon de voir apparaître Diane, la divine chasseresse, à laquelle rien n'échappe [5].

L'amour et la haine sont proches parents; malgré leur rapprochement amoureux, l'homme et la femme sont d'éternels ennemis, et leur union est un duel. Aussi, dit l'onirocritique, voir en songe les armes d'un duelliste qui poursuit un fuyard est annonce de mariage pour le dormeur [6], et se livrer en songe à l'amour est un présage de longues luttes avec l'adversaire, de grandes difficultés [7] : Φιλεῖν, ἐγείρει δυσμενῶς μυριὰς μάχας. Ce songe peut-il expliquer un thème curieux? Un jeune homme est étendu sur un lit, chevauché par une femme nue, qui, telle un gladiateur thrace, brandit bouclier et

1. Artémidore; cf. Vidal, *op. l.*, p. 119.
2. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte*, p. 107.
3. Artémidore, I, 6; III, 31; Le Blant, p. 19, 28; trad. Vidal, p. 196, les Statues; se voir transformé en statue, p. 79.
4. Artémidore, II, 35.
5. Artémidore, II, 34; Le Blant, p. 20.
6. Artémidore, trad. Vidal, p. 147.
7. Astrampsychos, v. 92. Osculari, vel amare, excitat hostium diuturnas ugnas.

glaive [1]. A l'issue des banquets, des femmes de mœurs faciles, joueuses de flûtes, acrobates, danseuses, venaient charmer les convives [2]; certaines dansaient la pyrrhique, combattaient entre elles comme des gladiateurs. Est-ce l'une de ces actrices qui vient d'échouer entre les bras d'un convive? Est-ce, comme nous l'avons supposé ailleurs, en rapprochant ce thème de celui d'un relief hellénistique, un cauchemar, un génie malfaisant qui s'impose au jeune homme dans un rêve à la fois terrible et voluptueux, au milieu de ce cliquetis d'armes qui accompagne souvent, dans les croyances populaires, les apparitions des démons et des revenants [3]? Est-ce une simple allusion aux combats amoureux auxquels vont se livrer les amants, et rapprochera-t-on les Éros déguisés en Thraces qui luttent entre eux? Je croirais volontiers à l'illustration du songe précédemment cité.

La lumière du jour dissipe les terreurs nocturnes, et les songes, fils de la nuit (Hésiode). Les anciens avaient l'habitude de raconter le matin leurs songes au soleil, afin que celui-ci rendît l'événement opposé au rêve. « Cette nuit, dit Iphigénie [4], m'a apporté des visions étranges, que je vais dire au soleil, si ce peut être un remède à mon effroi. » Les Romains, en pareil cas, prenaient Vesta pour confidente [5]. C'est un heureux présage que de voir les astres en songe : Ἄστρα βλέπειν, κάλλιστον ἀνθρώποις πέλει. — Φωστῆρες εἰδεῖν, πραγμάτων δηλοῖ φάος, dit Astrampsychos [6]. Ce sont les étoiles [7]; c'est le soleil : « assister en songe au lever du soleil, le voir répandre ses rayons, puis suivre sa course jusqu'au moment où il disparaît à l'occident, sans qu'aucun nuage ne vienne le cacher, est de fort bon augure [8] »; c'est la lune, songe si-

1. Musée de Genève. Deonna, *les Croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme.* Bull. Institut national genevois, XLII, 1917, p. 403 sq., fig. 99; *Rev. arch.*, 1923, II, p. 134.
2. *Dict. des ant.*, s. v. Saltatio, p. 1053; Cernuus.
3. *Les Croyances, l. c.*; Roscher, *Lexikon*, s. v. Seirenen, p. 615, fig. 8
4. *Iphigénie en Tauride.*
5. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 325.
6. Astrampsychos, v. 5, 94.
7. Artémidore; cf. Vidal., *op. l.*, p. 149.
8. *Ibid.*, p. 147.

gnificatif d'argent, de richesse, de trafic, aussi de femmes [1]. Les images du soleil, sous l'aspect de Sol, de la lune, anthropomorphisée ou comme croissant, des étoiles, sont nombreuses sur les lampes; souvent elles ont une valeur générale de talisman, comme sur les pierres gravées et les bagues; parfois on peut supposer une simple association d'idées entre la lumière de la lampe et celle des astres; mais on peut croire aussi à cette relation onirocritique.

Nombreuses sont sur les lampes les images de gladiateurs [2], en diverses situations. Ils s'exercent, ils luttent à armes égales; ils sont terrassés, demandant grâce, ou morts. Ce sont des rétiaires [3], des samnites, des mirmillons, des thraces. Ce sont aussi leurs armes, seules [4]. C'est le rappel fidèle des jeux qui passionnaient le peuple romain, et le décor des lampes est une précieuse source de documentation. Mais n'est-ce qu'une allusion à la réalité, et l'acheteur n'en voulait-il que le souvenir? A lire Artémidore, on constate que ce qui occupe le plus les esprits des dormeurs, après les dieux, ce sont les représentations du cirque et du théâtre; à chaque instant, ce sont des jeux olympiques, néméens, des combats de bêtes fauves, de gladiateurs, qui fournissent des présages [5]. Serait-ce en partie pour cette raison que le décor des lampes les affectionne et les multiplie? C'est vraisemblable, et c'est aussi parce que ces images sont prophylactiques. Sur un relief [6], le mauvais œil est entouré de plusieurs talismans qui le tiennent en respect; parmi eux figure un rétiaire. A Rome, la jeune mariée, le jour de ses noces, assurait son bonheur en partageant ses cheveux avec une aiguille trempée dans le sang

1. Vidal, *op. l.*, p. 148.
2. Liste des thèmes, Walters, *op. l.*, p. XXXI.
3. Musée de Genève, C. 717, rétiaire seul, debout, de face. Cf. Wollmann, *Retiärier-Darstellungen auf römischen Lampen*. Röm. Mitt., XXXII, p. 147 sq.
4. Casque de Samnite, Musée de Genève, 5811; Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VII, pl. 58, p. 83; armes de Samnites, jambières, glaives, Musée de Genève, P. 736; cf. Loeschcke, *op. l.*, pl. XI, 457, 165, 658, 164; Bachofen, pl. XXXIV; *Bull. Corr. hellénique*, 1908, p. 167, fig. 35.
5. Le Blant, *op. l.*, p. 24.
6. *Dict. des ant.*, s. v. Fascinum, p. 987, fig. 2887.

d'un gladiateur, ou mieux encore, avec l'arme qui l'avait tué dans l'arène [1]. Sur le conseil des Chaldéens, Faustine se baigne dans le sang d'un gladiateur égorgé [2]. Sur une lampe [3], un gladiateur semble se défendre contre une femme cyniquement accroupie à la manière des prétendues Baubos, et nous avons vu plus haut la lutte entre l'homme et la femme déguisée en gladiateur. On croyait qu'un épileptique pouvait être guéri en buvant le sang encore chaud d'un gladiateur tué en combattant, ou en mangeant un morceau de son foie [4]. Les gladiateurs sont voués par leur métier à une mort violente, et celle-ci détermine toujours des superstitions talismaniques, dont la corde de pendu est un exemple encore actuel [5]. De plus le sang, source de vie, de force, a un grand rôle en magie et en prophylaxie, et l'on connaît de nombreux cas, encore de nos jours, où pour se préserver on boit le sang du condamné à mort, on y trempe un chiffon [6].

Sur des lampes, un homme est dévoré par des fauves, lions et lionnes [7]. Or, Artémidore nous apprend que c'est un heureux présage de se voir en songe lié à un poteau de cirque et dévoré par les bêtes [8]; que c'est un augure de richesse pour un homme pauvre, de rêver qu'il combat dans l'amphithéâtre les fauves prêts à le dévorer; que le serviteur qui se verra déchiré par les bêtes recouvrera indépendance et liberté [9].

Le phallus est un apotropaion d'un fréquent usage; aussi

1. *Dict. des ant.*, s. v. Gladiator, p. 1592.
2. Cf. *Rev. arch.*, 1917, II, p. 420, note 3.
3. Bachofen, pl. XXXVI, 4.
4. *Dict. des ant.*, s. v. Gladiator, p. 1592.
5. *Ibid.*
6. Marillier, *Rev. hist. rel.*, 1898, XXXVII, p. 208 sq., 351, note 3, référ.; Hartland, *The legend of Perseus*, II, p. 74; Jahn, *Zauber mit Menschenblut und andere Theile des menschlichen Körpers*, Verhandl. d. Berlin, Gesell. f. Anthr. Ethn. und Urgeschichte, 1888, p. 130; docteur Regnault, *le Sang dans la magie et les religions*, 1913; Lorulot, *Crime et société*, 1923, p. 344.
7. Loeschcke, *op. l.*, pl. X, 155, p. 373, n° 155; Musée de Genève, 1403.
8. Artémidore, V, 49; Le Blant, *op. l.*, p. 24.
9. Artémidore, II, 54; trad. Vidal, p. 158.

le voit-on sur les lampes[1], comme sur les bagues[2]; certaines lampes ont la forme d'une tête de taureau avec un bec en phallus, association qui se retrouve sur des amulettes[3]; ailleurs ce sont des personnages dont le phallus sert de goulot à la mèche, ou, sur le disque de la lampe, des êtres phalliques. Or le membre viril joue un grand rôle dans les songes. Il signifie santé et robustesse; il présage richesse ou pauvreté, dignités, honneurs, car il croît et diminue comme eux. Si le dormeur voit son membre croître, ses biens augmenteront aussi; s'il le voit diminuer, ils diminueront de même. Il peut rêver qu'il possède deux membres, et c'est que l'effet des choses représentées sera doublé, à l'exception des choses amoureuses, car un homme ne saurait user de deux membres simultanément. Un serviteur songe qu'il a trois membres virils : il est affranchi et porte désormais les trois noms qui lui sont donnés par son maître[4]. Artémidore affirme ces vérités. Des amulettes montrent cette multiplication phallique, et sur des lampes ce sont, comme dans les songes, trois, même quatre phallus entourant l'orifice central[5], qui semble alors se confondre avec l'organe féminin, ou avec le mauvais œil[6].

On trouverait sur les lampes bien d'autres motifs encore qui peuvent être en relation avec les songes : navire[7], animaux divers[8]; branches, guirlandes et couronnes de fleurs, de feuillages, olivier, myrte, chêne[9], annonciatrices de mariage, de victoire, etc.

1. Loeschcke, *op. l.*, pl. XVII, 639, 640, p. 413 sq.
2. Le Blant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*. Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, XXXVI, 1898, p. 120, n° 312.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 257, fig. 308-9.
4. Artémidore; cf. trad. Vidal, p. 76, 240.
5. Loeschcke, *op. l.*, pl. XVII, 639, 640.
6. Cf. amulettes, Perdrizet, *Negotium perambulans in tenebris*, p. 31, fig. 11; Gauckler, *Musée de Cherchell*, pl. 5, p. 50, (le prétendu organe féminin est plutôt le mauvais œil).
7. Artémidore, cf. trad. Vidal, p. 134 sq.
8. *Ibid.*, p. 121 sq. Voir un aigle en songe est une annonce divine : 'Αετὸν ἰδὼν ἄγγελον θεοῦ νόει. Nicéphore; cf. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 311, 133.
9. *Ibid.*, p. 100 sq.



III. — *Les présages.*

On vient de le voir, l'ornementation des lampes comporte parfois les présages qu'offrent les songes; ce peuvent être aussi ceux de la vie éveillée. Fréquents sur leur disque, l'aigle [1], le corbeau, le coq [2], la sauterelle [3], sont fatidiques. Voir un héron [4] suffit pour être assuré de réussir dans son dessein.



IV. — *Les souhaits.*

Le décor offre au client des vœux de bonheur, de prospérité. Des inscriptions, analogues à celles des bagues et des vases, l'affirment déjà; quelques-unes ne songent qu'au fabricant : *Valeas qui fecit* [5]; Κύριε βοήθι τῷ ποιῶντι [6]; βοήθει [7]; mais d'autres partagent ces vœux avec l'acheteur : *Qui fecerit vivat et qui emerit*, lit-on sur un moule de lampe d'Oran.

On remarque que les mêmes thèmes paraissent sur des pierres gravées et des lampes [8], sans doute parce que tous puisaient au même répertoire industriel [9], mais aussi parce que ce décor avait même but. Celui des pierres gravées montées en bagues n'était pas seulement ornemental, il

1. Bouché-Leclercq, *op. l.*, I, p. 133.
2. *Ibid.*, p. 144.
3. *Ibid.*, p. 147; sur une lampe. Bachofen, pl. XLI, 2.
4. *Ibid.*, p. 135.
5. Le Blant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*, p. 8 note 1; p. 24, n° 26, sur des gemmes.
6. Deonna, *les Lampes antiques trouvées à Délos*. Bull. Corr. hell., 1908, p. 176.
7. Le Blant, *op. l.*, p. 87 sq., 128, sur des gemmes.
8. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1329.
9. Par exemple une lampe de Thessalie, avec le masque de Méduse, a le même emblème que des monnaies d'Alexandre de Phères et de Larissa. *Eph. arch.*, 1915, p. 72; *Rev. des ét. grecques*, 1922, p. 386.

exprimait des souhaits, il protégeait le porteur[1], il prononçait des paroles d'amour, d'affection. Celui des lampes n'a souvent pas d'autre intention, et c'est pourquoi, outre le décor, les inscriptions sont souvent communes[2].

Offertes en étrennes au nouvel an, des lampes souhaitent la bonne année : *Annum novum faustum felicem mihi, tibi* ou *Annum faustum, felicem*. On y voit aussi les représentations des objets remis ce jour-là en cadeaux, les rameaux sacrés de laurier et d'olivier, les fruits, dattes, figues, monnaies, les guirlandes, les cornes d'abondance[3].

Ce sont des souhaits de concorde, de bonne harmonie. Voici deux mains qui s'unissent[4]. C'est l'abrégé des images où l'on voit deux époux se donnant la main; ce motif est très fréquent sur les pierres gravées, peut-être insérées dans des bagues de mariage, où il est parfois accompagné du mot OMONOIA, concorde[5]. Les cornes d'abondance, si nombreuses, sont évidemment un souhait de prospérité[6], comme sur les gemmes[7]. C'est la faveur du sort que désire Fortuna, trônant de face, tenant ses attributs caractéristiques, gouvernail et corne d'abondance[8]. C'est elle encore que présagent les attributs de cette divinité, corne d'abondance, globe qui est celui du monde, de l'empire sur lequel s'étend son pouvoir, caducée d'Hermès qu'elle tient parfois en main[9]. L'association de Fortune et de Mercure, c'est la prospérité du commerce; une fresque de Pompéi montre Mercure s'élançant à travers le monde avec la bourse et le caducée, tandis que la

1. Cf. entre autres pour les pierres gravées, les prescriptions d'Hermès Trismégiste, *le Livre sacré sur les décans*, Rev. de philologie, 1908, p. 247 sq.
2. Le Blant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*, Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1898, XXXVI, 1, p. 27, nº 38, p. 39, nº 89, etc.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Strenae, p. 1531; Lucerna, p. 1338.
4. Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VII, pl. 57, p. 81; Bachofen, pl. XXIX, 3.
5. Le Blant, *op. l.*, p. 71-3.
6. Loeschcke, *op. l.*, pl. I, III, 5; IV; Musée de Genève, P. 728.
7. Le Blant, *op. l.*, p. 170, nº 552.
8. Bachofen, pl. XXVIII, 4; Musée de Genève, MF 722.
9. Walters, pl. XXXIII, 1162; Bachofen, pl. XXX, 4; Musée de Genève, 5792.

Fortune, debout, corne d'abondance et gouvernail en main, le contemple [1].

La couronne de chêne [2], motif banal de l'art romain, est-elle la couronne civique, emblème de valeur militaire qu'elle souhaite à l'acheteur [3]? Elle porte de beaux glands, comme il est prescrit [4].

Sur une lampe en forme de barque, avec les images d'Isis et de Sérapis, sans doute employée dans le culte isiaque [5], on lit le mot Εὐπλοία [6], allusion à la déesse protectrice de la navigation [7]. Mais cette navigation peut être aussi entendue au figuré, celle de l'existence humaine, que l'on souhaite heureuse et prospère. Des pierres gravées portent le mot : εὐπλοεῖ, « que ta navigation soit heureuse », acclamation que profère aussi Lucien : Σὺ μὲν οὖν εὐπλοεῖ, ὦ βέλτιστε, et M. Le Blant suppose avec raison, à leur propos, qu'il s'agit du cours heureux de la vie [8]. Sur les gemmes, ce souhait est accompagné d'une image de navire; nous pouvons supposer que les nombreux navires qui ornent les lampes, à rames ou à voiles, ont le même sens [9]. Peut-être en serait-il de même de certaines lampes en forme de navire [10], qui ne seraient pas nécessairement toutes affectées au culte isiaque. Que l'image du navire symbolise l'heureuse traversée réelle ou figurée, c'est ce dont témoignent les lampes où il est associé à des emblèmes qui ont ce sens, gouvernail de Fortuna, dauphins, autel allumé pour le sacrifice du départ [11]. Dauphins et tri-

1. *Dict des ant.*, s. v. Fortuna, p. 1273; *Jahrbuch d. d. arch. Instituts*, 1904, XIX, p. 139; Walters, p. 97, nº 638.
2. Sur des lampes : Loeschcke, pl. III, 189; XI, 189 192; Bachofen, pl. XLV, 4; Walters, p. 152, nº 1016, pl. XXIV, 800, XXVI, 850, p. 197. nº 1311; Musée de Genève, F 718.
3. Pline, *Hist. nat.*, XII, 2, XVI, 3.
4. *Ibid.*, XVI, 5.
5. Voir ci-dessus.
6. *Dict. des ant.*, s. v. Lucerna, p. 1337.
7. *Ibid.*, s. v. Isis, p. 580; Lafaye, *op. l.*, p. 120 sq.
8. Le Blant, *op. l.*, p. 36, nº 83.
9. Ex. Loeschcke, *op. l.*, pl. XI, 182, 187; Bachofen, pl. IX, 2; Musée de Genève, C 1468; 5812, 5813, P. 735.
10. *Bull. Corr. hell.*, 1908, p. 172, fig. 39-40.
11. Bachofen, pl. IX, 1.

dent, trident seul [1], emblèmes de Neptune, sur les lampes et les gemmes ont même signification. Parfois, sur ces dernières, le trident est accompagné des deux étoiles des Dioscures, astres tutélaires de la navigation, qu'Horace invoque pour obtenir l'heureux retour de son cher Virgile; on lit aussi l'inscription *Neptuno reduci* [2]. Cette heureuse navigation, Éros peut l'accomplir, monté sur un dauphin [3] ou sur une amphore [4].



V. — *Les talismans.*

Comme les objets de parure, bagues, etc., la lampe est couverte d'amulettes, d'images protectrices, d'autant plus nécessaire qu'elle fonctionne pendant la nuit, au moment où les mauvaises influences rôdent plus que jamais autour des vivants que le sommeil livre sans défense à leurs embûches.

Par elle-même déjà, la lampe est un talisman, puisqu'elle dissipe les ténèbres et que, par sa lumière, elle met en fuite les démons [5]. C'est pourquoi, parmi les innombrables amulettes gréco-romains, figure parfois une lampe minuscule; elle est suspendue à un collier féminin d'une tombe de Jérusalem [6]. Peut-être que les lampes trop petites pour avoir servi à l'éclairage constituent de telles amulettes pour les vivants et les morts, dans les demeures et dans les tombes. Talisman, elle orne de sa propre image le disque des lampes dont plusieurs n'ont comme décor qu'une lampe en relief [7].

1. Le Blant, *op. l.*, p. 107, n° 263.
2. *Ibid.*
3. Bachofen, pl. LI, 1; VIII, 4.
4. Cf. mon article, La navigation d'Amour. *Rev. des ét. anciennes*, 1926, XXVIII, p. 15.
5. Lampes pour chasser les démons. Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 41-2.
6. *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1918, p. 383; *Syria*, I, 1920, p. 102.
7. Loeschcke, *op. l.*, pl. XVII, 461; Musée de Genève, 5814.

Le répertoire prophylactique des lampes est très varié [1], et nous n'avons pas la prétention de le dresser ici, ne voulant que citer quelques exemples.

D'une façon générale, les effigies des dieux ont cette vertu protectrice, et les inscriptions qui les accompagnent parfois, précisent ce rôle; on lit sur une lampe chrétienne d'Égypte cette prière : K(υρι)E CΩCONME, Seigneur, sauve-moi [2]! Ce sont Isis et Sérapis, seuls ou associés, sur le disque, ou sur la poignée des lampes [3]; les inscriptions des gemmes et des tessères à leur image disent : ΦΥΛΑΣΕ [4]. — Νικᾶ ὁ Cεράπις τὸν φθόνον) [5]. — ἅπτε αἰπ ἀγαθῷ [6]; et sur une lampe au type de ces deux divinités on lit : Ἀλεξικακοι [7]. C'est Harpocrate [8], le petit dieu protecteur, accompagné sur des gemmes des mots « Conservate me [9] ». C'est Jupiter Ammon [10], à côté duquel on voit sur une lampe : ἅπτε αἰπ ἀγαθῷ [11], et sur des pierres gravées ἐπ'ἀγαθῷ. Ce sont Hygie, Esculape, Télesphore, dont les gemmes ont les mots : CYZETEME [12]. C'est Jupiter trônant, talisman sur des gemmes et des lampes [13]; c'est Hermès chevauchant le bélier [14].

1. *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 256, note 106; Perdrizet, *op, l.*, p. 108, etc.
2. A. Reinach, *Catalogue des ant. égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 126.
3. Cf. ci-dessus; *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 255; Serapis, p. 1250.
4. Ficoroni, *Piombi antichi*, pl. X, 2; Le Blant, Artémidore, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1898, 36, p. 222, note 1.
5. Le Blant, 750 *Inscriptions*, p. 82, n° 217.
6. *Ibid.*, p. 39, n° 89.
7. Lafaye, *op. l.*, p. 303, n° 128.
8. Sur des lampes, Bachofen, pl. XXXI, 4; A. Reinach, *op. l.*, p. 93 sq.
9. Le Blant, *op. l.*, p. 90, n° 231; son rôle prophylactique est connu. *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 255, etc.
10. Musée de Genève, C 1466, etc.
11. Le Blant, *op. l.*, p. 39, n° 89.
12. Le Blant, *op. l.*, p. 90, n° 231.
13. *Ibid.*, p. 99, n° 250; p. 106, n° 259.
14. Musée de Genève, n° 3713. Sur ce thème où le bélier peut s'unir étroitement au dieu et devenir l'extrémité de son phallus qu'il semble chevaucher, *Bull. de Correspondance hellénique*, 1906, p. 607, relief prophylactique de Délos; le phallus-bélier, Roscher, s. v. Knuphis, p. 1257; groupe en pierre d'Alésia, Hermès monté sur le bélier, *Pro Alesia*, 1910, pl. IV, p. 766 sq.;

Voici maintenant des animaux : lions courants, accroupis, dressés[1] qui, sur des amulettes, entourent le mauvais œil, sont associés à d'autres talismans[2]; dauphins, seuls, répétés[3], dont le caractère talismanique est attesté sur les lampes comme sur les gemmes, par leur union avec d'autres attributs, Victoire, corne d'abondance, trident, coquille, amphore, vase, navire, autel, gouvernail de Fortune, etc.[4], et qui sont en même temps des souhaits de bonheur[5].

Voici les astres. Le croissant lunaire est un puissant talisman, que l'on trouve partout depuis la préhistoire jusqu'à nos jours[6]; à Rome, la lunula qui orne les chaussures patriciennes, emblème de noblesse ou de prêtrise, en dérive[7]. Comme les gemmes[8], les lampes en sont abondamment ornées. La poignée prend sa forme[9], ce que l'on est tenté de rapprocher des anses lunulées des vases de l'Italie préhistorique; la lampe entière en est constituée; en voici une qui multiplie cet emblème : anse, corps du récipient sont demi-circulaires, et le dessus porte encore un croissant et deux étoiles[10]. Le croissant est seul[11], ou accompagne sa forme

1911, p. 796; Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, III, p. 302; *Mém. Soc. nationale Ant. de France*, 1909, p. 200 sq.

1. Loeschcke, pl. XII; Bachofen, pl. XXII, 2, Musée de Genève, C. 1417; 4237 : P. 740, 741, 743; 5809.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Fascinum, p. 987, fig. 2887-8; Perdrizet, *Negotium perambulans in tenebris*, p. 27 sq.; *Talismans du Musée de Genève*. Rev. arch., 1923, II, p. 119 sq.; fréquent sur les pierres gravées.

3. Loeschcke, *op. l.*, pl. IV, XIV; Musée de Genève, 5807; p. 744.

4. Lampes, Bachofen, pl. VI, 3, IX, 1; gemmes, Le Blant, p. 159, nº 490 : dauphin et trident, sur des lampes, Loeschcke, *op. l.*, pl. III, 601, VI, 601; Roux-Barré, *op. l.*, pl. VII, pl. 50. Musée de Genève, 3711; sur des gemmes, Le Blant, p. 113, nº 286.

5. Voir plus haut.

6. Verneau, *Rev. des études anciennes*, 1911, p. 195 sq; Déchelette, *Collection Millon*, p. 269; id., *Manuel d'arch. préhistorique*, II, 2, p. 893; amulettes modernes, Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 35 sq.; autres continents, Verneau, *op. l.*, p. 195-8, etc.

7. Jullian, *Journal des savants*, 1911, p. 163-4; sur le croissant magique à Rome, Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, II, 1920, p. 194.

8. Le Blant, *op. l.*, p. 166, nº 531.

9. Bachofen, pl. XLIV, 2.

10. Bachofen, pl. X, 2.

11. Loeschcke, pl. VI, 603-5; gemmes, Le Blant, p. 167, nº 536.

humaine, Luna[1]. Il est groupé avec des étoiles[2], comme sur les monnaies[3], les gemmes[4], les bagues[5], et cette union, sur des amulettes, des pierres magiques, en atteste la valeur protectrice[6].

Voici des objets inanimés, dont le rôle protecteur est connu, caducée[7], amphore[8], nœud, motif banal des lampes égyptiennes[9].

Les lampes chrétiennes adopteront ce principe. Elles se couvriront de signes divers, triangles, cœurs, losanges, carrés, cercles concentriques, quatre-feuilles, — thèmes très anciens, auxquels les érudits n'ont pas accordé suffisamment d'attention, — en même temps que d'images chrétiennes, colombe, palmier, croix, chrisme. Les uns et les autres sont protecteurs; la « Regula Cœnobialis » de Saint-Colomban punit encore de six coups le moine qui aura oublié de tracer le signe de la croix sur sa cuiller, avant d'y boire, ou de le faire tracer sur la lampe qu'il vient d'allumer, par un moine plus ancien[10]. On aperçoit sur des lampes chrétiennes d'Égypte un cavalier, marchant à droite, transperçant de sa longue lance

1. Loeschcke, pl. III, 638; VII, 59-62; Musée de Genève, 3704.
2. Bachofen, pl. LII, 4; Musée de Genève F. 696.
3. Saglio-Pottier, s. v. Luna.
4. Le Blant, *op. l.*, p. 167, n° 538, p. 73, n° 198.
5. *Ibid.*, p. 96, n° 243.
6. *Ibid.*, p. 74; Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 35 sq. (croissants et disques, croissants et étoiles); Piganiol, *Essai sur les origines de Rome*, 1917, p. 102, note 8.
7. Seul ou en diverses combinaisons sur les lampes, ex. avec oiseau, Loeschcke, pl. IV, 340; déjà sur le bec des lampes hellénistiques, *Bull. de Corr. hell.*, 1908, p. 151, fig. 23, etc. Le caducée d'Hermès est une amulette fréquente.
8. Sur le rôle talismanique de l'amphore, cf. mon article, La Navigation d'Amour. *Rev. des études anciennes*, 1926, p. 16.
9. A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 123; nombreux exemples au Musée de Genève; *Genava*, II, 1924, p. 36, etc.
La valeur talismanique du nœud est connue; cf. Le Nœud gordien. *Rev. des études grecques*, 1918, p. 39; 141, référ.; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 90-1, etc.
10. *Zeitsch. f. Kirchengeschichte*, XVII, 1897, p. 220; Bloch, *les Rois thaumaturges*, 1922, p. 90, note 1.

un serpent qui se tord à terre [1]. Le thème d'Horus à cheval combattant le crocodile, en uniforme de cavalier romain, est connu du paganisme; le christianisme en hérite et transforme, selon les besoins, le dieu cavalier perçant de sa lance le monstre, en Salomon, saint Théodore [2], saint Georges, saint Sisinnios [3], êtres sauveurs.

Mais ces talismans ne paraissent pas seulement sur la lampe, on les voit aussi dessous, comme marques des fabricants : pied, cœur, rouelle, pentagramme [4], etc., et il y aurait intérêt à en entreprendre l'étude à ce point de vue.



VI. — *Le décor par analogie.*
Le feu de la lampe, le feu céleste, le feu amoureux.

« Tu portes dans tes narines les splendeurs éclatantes du soleil », s'écrie Praxagora dans l'Assemblée des Femmes d'Aristophane, invoquant la lampe sa confidente [5]. Il est, en effet, tout naturel de comparer la lumière de la lampe à la lumière céleste, du soleil, de la lune, des étoiles. Ces dernières ne sont-elles pas souvent assimilées à des lampes suspendues à la voûte des cieux et allumées par les dieux, par exemple dans la cosmogonie égyptienne, et un poète chrétien ne compare-t-il pas encore les étoiles aux lampes des moines [6]? Sans oublier la valeur protectrice de ces images, cette association d'idées a vraisemblablement incité les potiers ro-

1. Ex. lampe du Musée de Genève, 9614; *Genava*, II, 1924, p. 37.

2. Sur une lampe chrétienne de l'Afrique du Nord, Merlin, *Catalogue du Musée Alaoui*, suppl. p. 87-9, pl. XCVIII; *Bull. Comité trav. historiques*, 1922, p. CXX; sur des carreaux de terre cuite, *Catalogue du Musée Alaoui*, suppl. 3e fasc. 1909, pl. XCVIII, p. 281, n° 87 sq.; 2e suppl., 1922, p. 281, n° 127.

3. M. Perdrizet a retracé l'histoire de ce thème et de ses origines païennes, *Negotium perambulans in tenebris*, p. 7 sq.

4. Ex. *Genava*, II, 1924, p. 36.

5. *L'Assemblée des femmes*, v. 1 sq.

6. *Rev. hist. des rel.*, 1920, LXXXI, p. 236, note 1.

mains à multiplier sur leurs lampes les effigies des dieux en relation avec le feu céleste, Sol, Luna, et leurs attributs aniconiques, croissants, étoiles, rosaces végétales ou tournoyantes [1]. Pourquoi des lampes disposent-elles leurs becs multiples en couronne [2] de lumière? Parce que de tout temps la couronne est emblème solaire, assimilée à la roue du soleil, identification dont on peut donner de multiples exemples depuis l'antique Chaldée jusque dans le christianisme, et dans les rites populaires, survivances d'anciens cultes lumineux [3]. Elle rappelle le disque étincelant du soleil et des corps célestes [4], elle devient le nimbe des divinités lumineuses, païennes ou chrétiennes. Cet emploi des luminaires en forme de couronne persiste dans le culte chrétien, suspendus à la voûte des églises, et on a fait avec raison dériver cette pratique des couronnes solaires de l'antiquité [5]. C'est cette couronne de lumière, formant comme un cercle magique, que constituent les lampes rangées en cercle autour de la statue de Mithra, dans un mithraeum [6].

Comme les dieux célestes du paganisme, la divinité chrétienne est pure lumière. « Je suis la lumière et la vie », dit Jésus, reprenant une vieille notion. Aussi lit-on sur une lampe byzantine : « La lumière de Christ brille pour tous [7]. » Pour le chrétien, la lampe est le symbole de la lumière que l'Église dispense, de la gloire que les saints acquièrent après leur mort, ayant joui pendant leur vie des splendeurs lumineuses de la foi; eux aussi « brilleront comme le so-

1. Ex. Loeschcke, *op. l.*, pl. I, III.

2. Ex. *Bull. de Corr. hellénique*, 1908, p. 173, fig. 42, 44; Loeschcke, *op. l.*, p. 339, etc.

3. Gaidoz, *Rev. arch.*, 1884, 4, p. 30 sq.; 1885, p. 188-9; Cumont, *Rev. hist. rel.*, 1910, 61, p. 144 sq.; Bertrand, *la Religion des Gaulois*, p. 187, note 4; Deloche, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1891, 32, p. 163, 192.

4. Parménide, Anaximandre; cf. Burnet, *l'Aurore de la philosophie grecque*, trad. 1919, p. 217.

5. Gaidoz, *l. c.*; Bréhier, *l'Art chrétien*, 1918, p. 211.

6. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 196.

7. Clermont-Ganneau, *Rev. hist. rel.*, 1920, LXXXI, p. 224; A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, p. 126.

leil[1] ». La divinité devient elle-même une lampe. « Tu es comme une lampe à mes pieds et une lumière à mon sentier », dit le texte biblique[2].

Le feu de la lampe suggère d'autres analogies encore. Quand Éros y paraît, ce peut être pour rappeler qu'il préside les débats amoureux[3], mais sa torche est aussi celle du feu qui brûle le cœur[4]. C'est peut-être pour cette raison que l'on voit parfois sur la lampe deux Éros affrontés tenant une torche[5], et que la flamme de celle-ci se confond avec celle de la lampe, la torche étant le goulot[6]. Sur un relief de Baetocécé en Syrie, un aigle tient le caducée (Mercure d'Héliopolis), et de chaque côté des amours volent et projettent vers l'aigle de leur main ouverte un faisceau de lumière : ce sont Hespéros et Phosphoros, l'étoile du matin et celle du soir, Vesper et Lucifer[7]. Faut-il donner à certains Éros porteurs de torches sur les lampes cette appellation qui convient parfaitement à leur rôle lumineux[8]?

Cette suggestion exercée par le rôle de la lampe, sa lumière, sa forme, peut expliquer d'autres thèmes encore : voici un homme qui verse le contenu d'une amphore dans l'ouverture même du disque[9].

1. Matthieu, XIII, 43; Martigny, *Dictionnaire des ant. chrétiennes*, s. v. Lampes, p. 351.

2. Un notable de Londres avait conçu une singulière adoration pour les lanternes et en faisait presque une religion. Il se fondait sur ce passage de l'Écriture, où une mauvaise traduction met le mot lanterne à la place de lampe; il voulait faire toutes les lanternes avec des feuilles de vieilles Bibles de Genève. Dreux du Radier, *Essai historique sur les lanternes*, p. 56 sq.; d'Allemagne, *Hist. du luminaire*, p. 7.

3. Voir plus haut.

4. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 94, 108.

5. *Ibid.*, pl. LXVIII; *Bull. de Corr. hell.*, 1908, p. 146, référ. fig., 11; *Musée Alaoui*, suppl. 3e fasc., 1909, pl. XCV, 4.

6. Perdrizet, *op. l.*, p. 93.

7. Perdrizet, *Comptes rendus Acad.*, 1901, p. 219.

8. Il est vrai que les Éros peuvent tenir des attributs divers, masque comique. *Bull. Corr. hell.*, 1908, p. 146, fig. 11.

9. Bachofen, pl. XIII, 4.

***

Ce sont là quelques-unes des idées qui ont déterminé l'ornementation des lampes romaines; une étude plus complète en trouverait assurément d'autres encore.

W. DEONNA.

L'ÉPITAPHE DE SAINTE AGATHE SUR LES CLOCHES ANTIQUES[1]

Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem, telle est l'inscription mystérieuse que l'on relève sur quantité de cloches du moyen âge. Il nous suffira de citer, par ordre de dates, celles que nous avons pu découvrir, notamment dans les *Enquêtes campanaires* de J. Berthelé. Une croix signale les exemplaires disparus.

XIIIe siècle. — 1239, Sidiailles (Cher).
1277, St-Jean-d'Angély (Charente-Inf.).
1285 et 1291, Sainte-Marie-Majeure à Rome +.
XIVe siècle. — 1324, Liége (Belgique).
1328, Claira (Pyrénées-Orient.).
1379, Coustouges (Id.).
Sans dates, Saint-Aventin (Haute-Garonne).
Libourne (Gironde).
La Genétouse (Charente-Inférieure).

1. Bibliographie. — P. Huot, *Rapport sur l'ancienne cloche de Lautenbache (XVe siècle) détruite en* 1863. *Société pour la conservation des monuments d'Alsace.* — L. Germain, *la Cloche de Lacrouzette (Tarn).* Toulouse, 1887, 9 pages in-12. *La Cloche d'Héricourt* (1516), dans *R. de l'art chrétien*, 1893. — P. Brune, *Notice sur* 3 *cloches anciennes dans le Jura*, Paris, 1890, 8 pages in-8. P. Druot, *Une Cloche fr. comtoise du XVe siècle*, Besançon, 1902, 6 pages in-8. — L. Boiteux, *les Vieilles Cloches du Doubs*, 1926, 24 p. in-8. — G. Vallier, *Inscriptions campanaires du départ. de l'Isère*, 1886. Ce livre, imprimé à 200 exemplaires, est un chef-d'œuvre typographique de l'imprimerie Hoffmann à Montbéliard. — Blavignac, *la Cloche*, Genève, 1877. — J. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, Montpellier, 1903; *Mélanges de campanographie*, id., 1906. — X. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, Poitiers, 1894, in-8, t. IX. Notice sur le buste de sainte Agathe à Catane, reproduit p. 286. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclésiastique*, Robustel, Paris, 1695, t. III. — *Acta sanctorum*, au 5 février, Sainte-Agathe. — Salvatore Romeo, *Vita e culto di Sant-Agata*, Catania, 1888, in-8, En tête une belle reproduction du buste de sainte Agathe à Catane.

XVe siècle. — 1402, Kenilworth (Angleterre).
1403, Souvigny (Allier) +.
1410, Villelongue-dels-Monts (Pyrénées-Orientales)
1413, Morigny (Seine-et-Oise).
1422, Villars-les-Bois (Charente-Inf.).
1435, Aigle (canton de Vaud, Suisse).
1439, Laroque (Pyrénées-Orient.).
1450, Montpellier.
1459, Lautenbach (Haut-Rhin) +.
1465, Lacrouzette (Tarn).
Laruns (Basses-Pyrénées).
1466, St-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).
1469, Tarascon.
1470, Argelès (Pyrénées-Orient.).
1481, Cathédrale de Saint-Pierre à Genève +.
1484, Voillans (Doubs).
1488, Ceret (Pyrénées-Orient.).
1494, Souvigny (Allier) +.
1500, Gigny (Jura).
Sans dates, Saint-Papoul (Aude).
Voiron, Quincieu, Cessieux (Isère).
Saint-Jean-Pla-de-Cors (Pyr.-Orientales).

XVIe siècle. — 1508, Trie (Hautes-Pyrénées).
Saint-François, à Lausanne.
1509, Cathédrale de Saint-Pierre à Genève.
Bourg d'Oueil (Haute-Garonne).
Gouaux-de-Larboust (Id.).
1514, La Chapelle-aux-Riches (Dijon).
Saint-Theoffrey (Isère).
Saubion (Landes).
1515, Fontaines (Saône-et-Loire).
1516, Héricourt (Haute-Saône).
1517, Burgille (Doubs), refondue au XVIIIe siècle avec même épigraphe.
1519, Jussy (canton de Genève).
1528, Hauteluce (Savoie).
1553, Bénévent (Italie).
1557, Abbaye d'Einsiedeln, refondue en 1637 avec même épigraphe.
1559, Mieussy (Haute-Savoie).
1561, Annecy (Id.).
1562, Aubigny près de Langres (Haute-Marne).
1563, Sainte-Blandine (Isère).
1566, Sainte-Marie in *Ara coeli* à Rome +.

XVIIe siècle. — 1605, Crépy-en-Valois (Oise).
1610, Saint-Pierre de Rome.
1626, Bussy-Saint-George (Seine-et-Marne).
XIXe siècle. — 1896, Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).

***

A première vue, il est difficile de n'être pas frappé par l'originalité de ce texte. Quelle différence avec les autres formules campanaires du même temps, si accessibles et si claires! *O Rex gloriae, veni cum pace!* — *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!* — *Jesus autem transiens per medium illorum ibat*[1] — *Ave Maria*, etc.

Tout d'abord, il semble que l'équilibre harmonique de la phrase postulerait *spontaneum*, en accord avec *honorem*. On obtient ainsi trois termes, dont les deux premiers s'interprètent sans trop de peine : *mentem sanctam*, voilà la sanctification de l'âme; *spontaneum honorem Deo*, voilà la gloire de Dieu, certainement deux fins essentielles assignées à la cloche. Mais le troisième, *patriae liberationem*, le salut de la patrie, prête à l'équivoque. Aussi les archéologues se sont-ils creusé la tête pour l'éclaircir.

Le chanoine Druot (cloche de Voillans, 1484) pense que cette délivrance de la patrie pourrait indiquer qu'on était au lendemain de terribles malheurs qui venaient de frapper la Comté tout entière. Il s'agit de l'invasion de Louis XI (1477-1479). L'abbé Godard, auteur d'un *Manuel d'archéologie religieuse* (p. 342), voit sur la cloche d'Aubigny (1562) une allusion au tocsin qu'on commençait à sonner alors dans les guerres civiles. « J'ai lu quelque part, écrit le savant campanographe Vallier, à propos de la cloche de Voiron (XIVe ou XVe siècle)[2], que c'était une invocation contre les Anglais maîtres d'une partie de la France. Mais si on la trouve sur

1. Sur cette formule, voir *Bulletin monumental*, 1894, p. 247-9. Article de Le Blant.
2. Elle porte *spontaneum*.

des cloches françaises, sur des monnaies de Philippe le Hardi (1384-1404) et de Philippe le Bon (1419-1430), elle se voit également sur les nobles, monnaie d'or d'Édouard II ; et j'ajouterai qu'on peut la lire aussi sur la cloche donnée par le pape Grégoire XI (1370-1378) à l'église de Saint-Jean de Latran à Rome. Ce n'est donc qu'une invocation patriotique, propre à tous les pays, suivant les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Témoin encore cette cloche de Mieussy (Savoie) sur laquelle on peut lire en français : *J'ai une âme sainte et spontanée, pour honorer Dieu et la délivrance de la patrie,* 1559. Cette année avait vu, en effet, le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, rentrer en possession de ses États, demeurés pendant de longues années au pouvoir de la France» (*op. cit.*, p. 8).

Allons plus loin. Il s'est même rencontré des auteurs protestants pour voir dans cette formule, sur les cloches de la cathédrale à Genève (1481 et 1509), le témoignage de l'antagonisme de l'Église catholique de cette ville, vis-à-vis de celle de Rome, dans les siècles qui ont précédé la Réforme; un monument, par lequel le Chapitre de Genève demandait au ciel d'être délivré de la tyrannie que faisaient peser sur lui les chefs de l'Église romaine (Blavignac, *la Cloche,* p. 450).

***

Il suffit de mettre ces interprétations en face l'une de l'autre pour constater qu'elles se contrecarrent réciproquement, quant à l'ennemi dont on veut être délivré. Écartant donc les dangers politiques ou sociaux, voyons s'il ne s'agirait pas ici de périls physiques.

C'est l'opinion de Mgr Barbier de Montault : « Le *mentem sanctam,* dit-il (*op. cit.*, p. 281), est une formule préservatrice contre les fléaux et les orages surtout. Aussi le trouvet-on principalement sur les cloches et les clochers. » Pour cette exégèse [1], il a été précédé par P. Huot, qui dans son

1. L. Germain dans *la Cloche de Lacrouzette* est du même avis, mais il n'est que l'écho de Barbier de Montault, qu'il avait consulté.

mémoire sur la cloche de Lautenbach (1864) s'exprime ainsi : « Ici, la formule a son sens véritable et primitif : préservation de l'incendie, spécialement par le feu du ciel ». — C'est que l'un et l'autre de ces archéologues savent l'origine de l'épigraphe, qui paraît avoir échappé aux autres. Ni l'un, ni l'autre, toutefois, n'a fait une démonstration apodictique de sa thèse. Me permettra-t-on de la tenter?

Remarquons d'abord, pour expliquer cet accusatif insolite, que la formule n'a pas été inventée pour les cloches. Elle est empruntée. Elle n'est autre que l'épitaphe de sainte Agathe, la martyre et la patronne de Catane † 251. « Tous les actes de cette sainte, dit Tillemont (t. III, p. 733), rapportent qu'avant que de fermer son sépulcre, on vit venir un jeune homme fort bien vêtu, accompagné de cent enfants, lequel mit à la tête de la sainte un marbre avec cette inscription: *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem*, c'est-à-dire : Ame sainte, pleine de zèle [qui est] l'honneur de Dieu et la délivrance de la patrie... Cette histoire, qui n'est pas fort aisée à croire, ajoute le savant, est néanmoins marquée par ces paroles de la Préface attribuée à saint Ambroise : *Hanc Christo nuptam susceperunt Angelorum agmina, quae mentis ejus sanctitatem indicarunt et patriae liberationem.*

Ce qui frappe avant tout, c'est que Tillemont, en citant son texte, fait la faute que nous avons conjecturée, *spontaneam* au lieu de *spontaneum*. Le buste de la sainte du XIV[e] siècle, à Catane, qui la représente avec son épitaphe sur le bras gauche, porte en lettres d'or sur émail bleu : *Mentem sanctam, spontaneum honorem Deo et patriae liberationem* (*R. de l'art chrétien*, 1891, p. 195, art. de Müntz). Les Bollandistes, que Tillemont a sous les yeux, puisqu'il cite la page, donnent, dans le texte [1], *spontaneum* et mentionnent seulement en note la variante *spontaneam* (A. S., p. 618).

1. « Factum est autem, dum aromatibus condiretur corpus ejus et cum nimia diligentia collocaretur illud, venit quidam juvenis, sericis vestibus indutus, quem sequebantur amplius quam centum pueri, omnes ornati et pulchri, quem nemo unquam viderat antea in civitate Catanensium, nec

Rien à dire des deux passions grecques, traduites en latin, qui suivent le document principal dans les A. S., puisque l'on y retrouve, au nominatif, la même divergence : une fois, *mens sancta spontanea,* et une fois : *mens sancta, spontaneus honor.* Un sermon sur sainte Agathe, par saint Méthode, patriarche de Constantinople et qui donne *mens sancta spontanea,* a dû paraître à Tillemont d'un faible poids. Je pense qu'il s'est laissé influencer par une autorité plus considérable, je veux dire Guillaume Durand, de Mende, † 1296, le grand liturgiste du XIIIe siècle, qui dans son *Rationale divinorum officiorum,* lib. VII, cap. VI, mentionne le culte de sainte Agathe et cite son épitaphe: *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem* [1].

Ne cherchons pas plus loin où le moyen âge a trouvé son épigraphe campanaire. C'est dans le *Rationale.* En effet, pour expliquer la large diffusion du *Mentem sanctam,* il faut supposer un ouvrage très répandu. C'est justement le cas du livre de l'évêque de Mende. Avant Gutenberg, les manuscrits du *Rationale* foisonnent. C'est le premier ouvrage, après le Psautier, imprimé en 1459 [2] par Fust, à Mayence, et,

postea eum aliquis vidit, nec inventus est aliquis, qui diceret hunc se scire. Hic ergo veniens intravit ad locum ubi condebatur corpus ejus et posuit ad caput ejus tabulam brevem ex marmore in qua scriptum est : Mentem sanctam, spontaneum honorem Deo et patriae liberationem... Non est ulterius visus nec auditus in regione, vel in tota provincia Siciliorum. Unde suspicati sumus quoad angelus ejus fuerit. Et hanc scripturam divulgantes qui viderant, omnes Siculos sollicitos reddiderunt, et tam Judaei quam etiam Gentiles unanimes cum Christianis communiter coeperunt venerari sepulcrum ejus... » Le document principal, dit A. Dufourcq, doit émaner du groupe des moines scythes et des amis de Fulgence Ferrand, vers 514-23. Il est parent des gestes de Vitus, Processus, Cecile, de Tarachus et Claudius Asterius (Etude sur les *Gesta martyrum* romains, t. II, Paris, 1907, p. 194-210).

1. Où Durand l'a-t-il puisée? Un de ses compatriotes, comme lui résidant en Italie, le cardinal Odon, de Châteauroux, évêque de Tusculum, consacra un sermon entier à ce texte, entre 1254 et 1269 (*Bullettino di archeologia cristiana,* 1887, p. 86). Voilà qui facilite les conjectures. Au reste, aucune allusion aux cloches dans ce sermon.

2. De cette édition de 1459, la Bibliothèque municipale de Besançon possède un magnifique exemplaire sur vélin, relié en veau, aux armoiries de la ville (XVIIIe siècle).

jusqu'en 1500 seulement, on en compte 43 réimpressions. Enfin, si l'on fait attention que bien peu, parmi les cloches que nous avons énumérées, sont antérieures à 1285 et que celle qui porte cette date est une cloche de Rome, où justement Durand était un personnage à l'époque, ayant été légat de Grégoire X au concile de Lyon, on reconnaîtra que c'est sans témérité que nous émettons notre opinion. Il n'y a pas jusqu'à la reproduction fidèle, sur les cloches, de la faute insérée dans le *Rationale* (*spontaneam*) qui ne milite pour nous.

***

Mais pourquoi cette formule, empruntée à un tombeau et transportée sur la panse des cloches, ce qui paraît à l'abbé Godard une coïncidence assez inexplicable (*op. cit.*, p. 342)? Les Bollandistes vont nous répondre.

A la suite du récit de l'intervention merveilleuse à laquelle on doit l'épitaphe, ils ajoutent [1] : « En confirmation, par des faits, de cette inscription, apportée par l'ange du Seigneur, voici ce qui arriva. Au bout d'un an, autour du jour anniversaire de sainte Agathe, l'Etna vomit un torrent de lave dans la direction de Catane. Une foule de paysans *(pagani)* descendit de la montagne, s'en vint au tombeau de la sainte et enlevant le voile qui le couvrait, l'opposa au fleuve de feu. A l'instant même celui-ci s'arrêta. L'éruption, commencée le jour des calendes de février, cessa le jour des nones, c'est à savoir le jour des funérailles de la sainte. Preuve que N.-S.

1. « Ut autem evidenter scriptura illa, quam Angelus Domini posuerat, firmaretur, post anni circulum, circa diem natalis ejus, mons Aetna eructavit incendium et quasi fluvius torrens, ita ignis vehemens, et saxa et terram liquefaciens, veniebat ad Catanensium civitatem. Tum paganorum multitudo, fugiens de monte, descendit et venerunt ad sepulchrum ejus et auferentes velum unde erat coopertum sepulchrum ejus, statuerunt illud contra ignem venientem ad se et ipsa hora stetit ignis divisus. Coepit autem ignis die kalendarum februariarum et cessavit die nonarum earumdem, qui est dies sepulturae ejus, ut comprobaret Dominus noster J.-C. quod a periculo mortis et incendii, eos S. Agathae meritis et orationibus liberasset. Cui est honor et gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen. »

J.-C. les avait sauvés du péril de mort et d'incendie, par les mérites et les prières de sainte Agathe. A Lui honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles! Amen. »

Il n'y a qu'un pas à franchir pour faire de sainte Agathe la protectrice, non seulement de Catane, mais de toutes les maisons menacées par le feu. Que ce pas ait été franchi, en voici des preuves : Crémone prétend posséder, transporté de Catane chez elle, le marbre de l'épitaphe. Or, voici son utilité : *Proprietatem, Deo permittente et meritis D. Agathae, habet extinguendi ignem a domibus comburentibus, si contra opposita fuerit. Testimonium de his perhibeo, experientia docenteet visu.* De même un certain Dominicus Bordigallus cité par Georges Merula dans ses *Antiquitatis vicecomitum mediolanensium libri X* (A. S., p. 634).

Mais ce n'est pas tout. *Ex auctore anonymo : Si fulserit et tonuerit proferri cæleste illud marmor, eoque fulgura fulminaque dissipari et propulsari* (A. S., p. 635).

N'est-on pas convaincu? Le Rituel de Girone, ville de la marche d'Ancône, imprimé au XVIe siècle, mais utilisé en manuscrit bien auparavant, contient cette formule pour conjurer l'orage : *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patrie liberationem. Christus † vincit, Christus † regnat, Christus † imperat, Christus ab omni malo nos defendat.* Agios o Theos, athanatos, heleyson hymas Sancte Deus, sancte fortis, sancte et immortalis, miserere nobis (Barbier de Montault, *op. cit.*, p. 290).

Enfin, le *confirmatur* le plus éclatant nous est fourni par la cloche de l'abbaye d'Einsiedeln, datée de 1557, qui, après le *mentem sanctam*, en donne le commentaire sous forme d'invocation. Voici l'inscription tout entière : PER SIGNUM CRUCIS † AB INIMICIS NOSTRIS LIBERA NOS DEUS NOSTER. MENTEM SANCTAM, SPONTANEAM, HONOREM DEO ET PATRIAE LIBERATIONEM. A DOMO TUA, QUAESUMUS DNE, SPIRITALES NEQUITIAE REPELLANTUR ET AERORUM DISCEDAT MALIGNITAS ET TEMPESTATUM, VIRTUTE ET MERITIS S. AGATHÆ — PRIMO FUSA ANNO MDLVII ET RENOVATA

ANNO MDCXXXVII. De votre demeure, nous vous en supplions, Seigneur, éloignez les mauvais esprits et les fléaux de l'orage et de la tempête, par la vertu et les mérites de sainte Agathe (Blavignac, *la Cloche*, p. 229)[1].

On voit que le *mentem sanctam* était considéré comme une espèce d'exorcisme, tout à fait analogue à l'invocation empruntée aux litanies des Saints et qui figure également sur une foule de cloches anciennes : *A fulgure et tempestate, libera nos Domine*. Et il n'y a là rien qui puisse nous étonner, si l'on songe au rôle protecteur que le rituel romain assigne à la cloche. « Au son de l'instrument sacré, que le bruit des grêles, les orages, les tourbillons et la violence des tempêtes soient dissipés, que les fâcheux effets du tonnerre soient détournés et que la sérénité de l'air succède à la tourmente des éléments[2]. »

***

Après avoir établi la signification du *mentem sanctam*, il reste à se demander pourquoi cette épigraphe est tombée en désuétude. Si l'on consulte le tableau que nous avons dressé des cloches sur lesquelles on la trouve gravée, on constate qu'il embrasse un laps de temps de quatre siècles environ, de 1239 à 1626. On voit donc qu'il coïncide, approximativement, avec la période d'extension de l'art gothique, c'est-à-dire, en somme, avec l'efflorescence de la civilisation du moyen âge. Le moyen âge fut une époque de foi profonde. Il croyait aux effets de la prière et il inscrivait sur le bronze

1. J'ai trouvé dans Blavignac (p. 243) quelques lignes qui, élucidées et appuyées, pourraient servir à renforcer ma thèse. Malheureusement, selon son habitude, l'auteur ne donne aucune référence, si bien qu'il faut se contenter de son affirmation : « Quelques coups frappés sur la cloche à minuit, la veille de Sainte-Agathe, sont, suivant une opinion assez répandue (où?), la terreur des démons et de leurs suppôts, qui choisissent cette nuit du 4 au 5 février pour tenir leur grand sabbat. »

2. Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai reçu de M. Seyrig, de l'école française d'Athènes, auquel j'exprime toute ma gratitude, une note tirée des *Mémoires de la Société industrielle de Mulhouse*, 1886, p. 165, relatant qu'au XVIII[e] siècle le *Mentem Sanctam*, suivi de l'invocation *Sancta Agatha virgo et martyr*, figurait sur quantité de portes alsaciennes.

ses convictions et ses espérances, tout ce qu'il attendait de Dieu, à l'heure de l'invocation, dont la cloche, en s'ébranlant, donnait le signal (Blavignac, p. 231). Quand la foi baissa, au temps de la Renaissance, du même coup en diminuèrent les manifestations. Le grand assaut donné aux croyances traditionnelles par la Réforme se constate donc jusque sur les cloches. Moins d'un siècle après Luther et Calvin, il n'est plus question du *mentem sanctam* comme inscription campanaire.

Je sais bien qu'on peut me renvoyer à mon tableau lui-même, qui porte, à la date de 1896, une cloche de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or). Il en est de ces résurrections comme des tentatives généreuses, que nous avons vues si souvent, de réveiller l'art gothique. Elles n'aboutissent qu'à nous présenter des corps sans vie : l'âme n'y est plus. On peut bien écrire *mentem sanctam* sur l'airain sacré; ce ne sera plus avec l'enthousiasme d'autrefois.

Louis Boiteux.

VARIÉTÉS

Les peintures de l'Athos.

La *Revue archéologique* a bien voulu — je l'en remercie — me permettre de présenter moi-même à ses lecteurs mon récent ouvrage sur l'Athos. Quelques pages de l'auteur peuvent paraître utiles, lorsqu'il s'agitd'un album dont le commentaire viendra plus tard, et d'un album de 264 planches [1].

Assurément les 75 pages qui précèdent les planches donnent ce qui est nécessaire pour les utiliser : les dates avec le répertoire des monuments, un répertoire iconographique, que je dois au dévouement de Mlle Der Nersessian, l'emplacement des sujets et l'origine des clichés, indiqués à la suite des légendes, dans la table explicative des planches, enfin, dans l'avant-propos, quelques observations sur le classement et l'importance des peintures. Toutefois il n'est pas superflu de donner quelques explications plus détaillées sur les missions dont le livre est sorti, sur les données nouvelles qu'il apporte.

J'avais déjà visité l'Athos en 1894 et 1898 et les peintures avaient tout particulièrement attiré mon attention. Je travaillais alors à Mistra et je cherchais partout — je l'ai fait plus tard en Serbie — les œuvres sorties de ce beau mouvement qui fait du XIVe siècle byzantin une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'art. J'étudiai alors le Protaton, Vatopédi, Lavra, Dionysiou, Saint-Paul. Je photographiais moi-même : la collection des Hautes-Études et, par elle, bien des érudits ont profité de mon travail Mais l'œuvre restait incomplète. Le Protaton, revêtu de poussière et de fumée, se laissait difficilement observer et les moines d'alors, craignant de manquer au respect des lieux saints, consignaient parfois les appareils photographiques à la porte de l'église. Je dus ainsi renoncer aux morceaux essentiels : le Protaton et Lavra. Il fallait attendre.

L'occasion se présenta en 1918. Nous avions alors, au mont Athos, un détachement chargé d'exploiter les forêts; à Salonique, un groupe de la « Section photographique de l'armée », organisée par M. Pierre Marcel, et, à la tête de ce groupe, un homme de goût, écrivain de talent, M. Raymond, qui voulut profiter de toutes les facilités du moment pour faire reproduire les principaux monuments. Son choix porta surtout sur les icones, les étoffes, les meubles et les pièces d'orfèvrerie. Alors M. Fougères, qui dirigeait l'École d'Athènes, conçut l'idée de donner à cette mission toute l'ampleur que les circonstances permettaient, de manière à préparer une grande publication scientifique. Mes études antérieures me désignaient à son choix. Ses propositions furent

1. *Monuments de l'Athos, relevés avec le concours de l'Armée d'Orient et de l'École française d'Athènes, et publiés par* Gabriel Millet. I. *Les peintures.* Album de 264 planches. Paris, Leroux, 1927. (*Monuments de l'art byzantin*, V).

acceptées par le commandant en chef de l'Armée d'Orient et par le Ministère de l'Instruction publique. Il fut décidé de faire un relevé aussi étendu que possible.

L'Armée d'Orient délégua à cet effet deux architectes mobilisés, M. Ferran, prix de Rome, et M. Grand ; l'École d'Athènes envoya M. Replat.

La campagne dura sept mois. L'œuvre n'était pas achevée, lorsque, l'armistice signé, le détachement forestier quitta la Montagne Sainte. Le Ministère de l'Instruction publique me chargea alors de continuer le travail, sans le concours de l'Armée. Je retournai deux fois, quatre mois en 1919, sept en 1920. En 1918, je fus aidé et soutenu, avec une intelligence et un dévouement remarquables, par le chef du détachement forestier, le lieutenant Alba. Dans la suite, en 1919 et en 1920, l'amitié et la confiance des moines me fut d'un égal secours. La haute autorité du gouvernement de M. Vénizélos, l'appui personnel de M. Romanos et de M. Politis m'avaient frayé une belle et large voie, où je ne rencontrais qu'encouragement et sympathie, parce que tous les Grecs sentaient le prix d'un travail scientifique qui devait mettre en lumière d'importants monuments de leur passé.

J'ai pu ainsi reproduire presque toutes les œuvres d'art: architecture, peinture, arts mineurs et miniatures, et aussi un bon nombre de diplômes. Le présent ouvrage est le premier d'une série qui comprendra trois tomes : architecture, peinture, arts mineurs. Les miniatures et les diplômes prendront place dans un autre cadre.

Les peintures paraissent d'abord. Il m'a semblé qu'elles donnaient le plus de choses nouvelles. Non qu'elles fussent inconnues. Mais elles n'étaient pas suffisamment comprises. On les croyait — je les croyais moi-même — toutes du XIVe siècle. Je puis montrer aujourd'hui qu'une partie appartient au XVIe siècle. C'est là un fait considérable.

Déjà, dans mon *Iconographie de l'Évangile* (p. 656 et suiv.), j'avais distingué au mont Athos, deux écoles, l'école macédonienne et l'école crétoise. A l'école macédonienne appartient en premier lieu le Protaton, Chilandari et Vatopédi. Chilandari et Vatopédi ont été repeints. Le Protaton, sur la foi d'un témoignage contemporain, passait pour appartenir au milieu du XVIe siècle, aux environs de 1540, en sorte que l'étude des thèmes iconographiques m'amenait à penser que, au cours du XVIe siècle, deux écoles très différentes, l'école macédonienne au Protaton, l'école crétoise à Lavra, travaillaient en même temps, concurremment, l'une, vers 1540, l'autre, en 1535.

Pareille thèse soulevait pourtant une objection. Hors de l'Athos, cette école macédonienne a produit ses principales œuvres au début du XIVe siècle : en 1315, à Verria, et, dans le même temps, avec l'appui du roi serbe Miloutine, à Stoudenitsa, à Nagoritchino, à Gratchanitsa, à Tchoutcher. Elle continue en 1337, à Liouboten, puis à Matéitch, à Lesnovo, au monastère de Marko, toujours aux environs de Skoplje. Son activité paraît s'arrêter alors. Vers 1380 et dans la suite, sur la Morava, les souverains serbes font travailler des artistes qui ressemblent fort aux peintres crétois de la Péribleptos, leurs contemporains. Il est certain que, depuis ce moment, l'école crétoise n'exerce pas une sorte de domination universelle. Au mont Athos même, en 1544, la dédicace de Xénophon désigne deux artistes et le style nous démontre qu'un seul était crétois; l'autre travaillait selon le goût de l'ancienne école macé-

donienne. Mais il est très loin des peintres de Miloutine. Au contraire, celui du Protaton est si près d'eux que l'on se demande comment une tradition qui paraît abandonnée depuis près d'un siècle et demi a pu revivre et produire une œuvre presque identique.

Le Protaton est maintenant dégagé. J'ai pu l'étudier sur un échafaudage, le faire photographier en détail. A mesure que j'avançais, il me paraissait se rapprocher de plus en plus des œuvres de Miloutine : l'ornement, l'iconographie, le style, tout concorde. Ce sont les mêmes bandeaux blancs, où la double volute alterne avec un motif tiré de l'écriture coufique; ce sont des types aussi caractéristiques que la Trahison, Jésus montant sur la Croix ou le Christ aux Limbes vivement penché vers Adam; ce sont les mêmes grands prêtres avec l'éphod couvert d'écritures indéchiffrables, les mêmes profils accentués au nez retroussé, les mêmes narines plates et longues ou les mêmes vieillards au nez fort, aux courbes violentes. J'hésitais pourtant jusqu'à ces derniers temps: ma préface en témoigne. Il est, en effet, des morceaux traités avec une ampleur qui évoque le souvenir de la Renaissance italienne, en particulier des Vénitiens du XVIe siècle. Le peintre Charles Martel, délégué par la Section photographique, pensait à Palma le Vieux. Mais aujourd'hui, après mon dernier voyage en Serbie (mai 1927), une étude plus serrée de Gratchanitsa et de Nogoritchino a levé mes derniers doutes. Elle m'a permis de multiplier les rapprochements, de montrer, dans les églises serbes, tel ou tel morceau qui fait aussi pressentir les belles formes du XVIe siècle. Pour mieux dire, les morceaux de grand style rappellent — et même plus fidèlement que le Protaton — le large dessin byzantin que nous ont révélé récemment les peintures de Vladimir.

Et les faits sont venus à l'appui de toutes ces analyses. Un manuscrit de Vatopédi m'a donné, sous une forme plus ancienne, le récit des méfaits que l'on attribuait aux agents de Michel Paléologue et du patriarche Veccos, partisan de l'union des Églises. Quelques éléments légendaires s'y mêlent assurément, mais le principal semble avoir la précision d'un procès-verbal. Il y est dit que le Protaton, alors incendié, fut restauré par le kral Miloutine. Or, j'ai pu étudier à fond l'édifice, visiter les combles qui sont d'accès difficile, montrer que les peintures appartiennent à une restauration d'où l'aspect de la structure est sorti entièrement transformé. Pareille restauration a suivi visiblement une catastrophe. C'est celle de Miloutine. Le prote du XVIe siècle a pu apporter des retouches, refaire certains morceaux, décorer certaines parties, telles que le narthex septentrional. Le principal est du XIVe.

Ma seconde découverte fut Chilandari. Les peintures actuelles datent de 1804. Nous savions déjà que la Nativité est peinte sur deux couches d'enduit, que la couche récente, tombée par endroits, laisse reparaître l'ancienne. Je puis montrer maintenant que les deux couches font l'exception. Presque partout on a repeint, couleur sur couleur. J'en ai fait la preuve avec la Nativité de la Vierge et l'Expulsion des marchands. Le peintre moderne a amolli le modelé, altéré les contours. Mais il a reproduit trait pour trait la composition primitive. Ajoutons que sa paresse nous a aidé. Il a négligé, en effet, ce qui ne se voyait pas, au fond des absides, derrière l'iconostase, derrière le ciborium qui abrite le tombeau du fondateur. Derrière ce ciborium, il a laissé, entre autres figures, avec son bleu profond et ses ors, un magnifique portrait de Miloutine, du même style que celui de Gratchanitsa.

Dans le narthex de Vatopédi, les mêmes barbouilleurs n'ont touché qu'au bas. Quant à la restauration du naos, en 1789, elle est fort habile et nous laisse mal distinguer les parties anciennes. Mais elle a respecté le caractère de la décoration primitive, cette largeur de ligne, ces proportions monumentales, qui ne sont point dans les habitudes du XVIIIe siècle.

Ce qui domine le problème, à Vatopédi (église et narthex), comme à Chilandari, c'est l'iconographie, l'étroite parenté qui relie ces églises au Protaton et aux églises serbes. Si l'on veut bien fermer les yeux sur les défauts du dessin et du modelé, mettre ensemble ce qui est original et ce qui est refait, on aura un tout homogène, œuvre d'une école pleine de ressources, qui développe ses compositions à la fois dans le sens de la vie et de l'effet décoratif, qui les tire l'une de l'autre sans se répéter, pour leur imprimer chaque fois un cachet nouveau. Dans cet ensemble remarquable, le Protaton se place au premier rang et par sa valeur et par sa signification, car il est utile de savoir que, parmi les peintres novateurs employés par le kral Miloutine, un des plus habiles a travaillé en terre grecque.

Les peintres de Lavra, de Stavronikita, de Dionysiou et de bien d'autres églises du XVIe siècle sont traités de crétois par les textes. Nous conviendrons de désigner de même tous les artistes qui, depuis la fin du XIVe siècle, marchent dans la même voie. L'école crétoise de l'Athos a suivi ainsi de plus de cent ans celle de la Péribleptos à Mistra. Elle s'en distingue par l'iconographie. Au mont Athos même, la vraie tradition de la Péribleptos n'apparaît que dans une œuvre tardive, à Saint-Nicolas de Lavra, qui fut décoré en 1560 par un peintre d'une autre famille et qui venait de Thèbes en Béotie. Cette tradition s'est perpétuée non seulement en Grèce, mais aussi en dehors du domaine byzantin, en Russie et en Valachie. C'est là un fait remarquable que j'ai pu observer de façon très sûre. Au XVIe siècle, les princes valaques, protecteurs de l'Athos, soutenaient de leurs deniers deux écoles très différentes : au mont Athos, les Crétois ; chez eux, des Valaques, qui reproduisaient les modèles introduits un siècle plus tôt et semblables aux types de la Péribleptos.

Les Crétois de l'Athos se distinguent aussi des peintres de la Péribleptos par la qualité de leurs œuvres. Ils n'ont point toujours cette distinction patricienne, ce dessin bien senti, ces couleurs riches, tous ces mérites qui mettent les fresques de Mistra dans la grande lignée byzantine où d'âge en âge se transmet l'idéal et le talent légués par l'Antiquité. Ce qui n'est pas retouché, Molivoklisia par exemple, ce qui l'est discrètement, Lavra, Dionysiou, est d'une élégance moins ferme. Ces maîtres manquent d'invention, car ils se copient d'une église à l'autre, ce que les Byzantins savaient éviter. Mais ce défaut même nous le rend précieux, car ils nous ont conservé — je l'ai montré pour la Descente de croix — de vieux types conçus au contact de l'Italie avant le Trecenot et, par eux encore, nous pouvons retrouver quelque chose de ce XIVe siècle qui fut l'âge actif et créateur. Aussi nous intéressent-ils moins par ce qu'ils sont que par ce qu'ils représentent, même si leur œuvre est altérée par une restauration radicale, comme à Dochiariou. L'historien de l'art, assurément, a le devoir de suivre, à travers les œuvres intactes, l'évolution du style. Il doit aussi, et peut-être d'abord, recueillir tout ce qui l'aide à retrouver la composition des grandes œuvres disparues. Il ne nous

suffit pas de savoir comment se dessine le bout du nez et le bout des doigts. Nous voulons d'abord comprendre comment l'harmonie des lignes et la distribution des masses peuvent exprimer, dans la peinture sacrée, ce qui fait la dignité de l'homme : l'équilibre de la pensée et l'émotion religieuse.

L'école crétoise — avec les chefs-d'œuvre de la Péribleptos ou les œuvres moyennes de l'Athos — représente à nos yeux un grand fait : le retour à l'idéalisme byzantin. L'école macédonienne cherche la vie. On peut parler avec elle de réalisme. Elle travaillait en un temps où les lettrés furent de véritables humanistes, séduits par les sciences exactes, le temps où Barlaam, pénétré de la pensée scolastique, soutenait que la grâce s'obtient moins par la prière que par l'étude de la nature. Mais Barlaam fut condamné. La mystique byzantine reprit son empire. Elle s'accommodait de la culture antique, en sorte que, dès le milieu du XIVe siècle, Byzance retrouve sa vraie figure : mystique et lettrée. Telle est la signification de l'école crétoise. Elle est née d'une réaction : réaction idéaliste, tempérée par le pittoresque hellénistique.

Gabriel MILLET.

La leçon de Delphes.

Plus d'un mois déjà s'est écoulé depuis qu'au pied des rochers qui conservent encore — sans que les barbaries, les tremblements de terre et les glissements du sol, qui ont fait de la ville sainte de Delphes un champ couvert de ruines, soient parvenus à en ternir l'éclat — la majesté du front lumineux d'Apollon, une foule compacte et recueillie écoutait l'écho des Phédriades et le chœur des Muses Castalides, amplifier et porter jusqu'au seuil des palais éthérés de l'Olympe les plaintes déchirantes du malheureux Prométhée. Depuis ce jour, le succès de cette représentation s'est unanimement affirmé comme un rêve parfait. Sans parler de celle de Paris, la presse du monde entier s'est plu, à juste titre, à en proclamer la pleine réussite et à en célébrer les inappréciables bienfaits. En dépit du proverbe qui veut que nul ne soit prophète en son propre pays, la presse grecque elle-même s'est tenue à l'unisson de l'enthousiasme qui débordait ses frontières. Un des plus grands journaux d'Athènes, la *Tribune libre*, est allé jusqu'à écrire que l'histoire de la Grèce moderne pouvait se vanter de deux dates glorieuses : l'une, marquée par la victoire de Missolonghi, et l'autre, par la triomphante résurrection des fêtes antiques de Delphes. Juste et digne remarque, car si la Grèce récupéra son corps après Missolonghi, elle sentit, à Delphes, sa grande âme affranchie se rattacher à l'esprit glorieux de son illustre passé, tressaillir au contact de ses puissances endormies et sourire à l'aurore de son nouveau destin.

Aussi, le Gouvernement grec, qui n'avait fait que moralement appuyer une initiative privée, a-t-il résolu de prêter désormais à ces fêtes de Delphes, si brillamment rétablies, une aide plus effective. En ce faisant, le Gouvernement grec non seulement servira la cause de cette noble contrée qui fut et qui demeure l'éducatrice du monde, mais encourra aussi la gloire de continuer, comme la Grèce antique, à bien mériter de l'humanité tout entière.

On se flattait partout, en effet, que les brutales exigences de la vie moderne ne laissent point assez de loisir à la jeunesse pour qu'elle s'adonne avec fruit

aux études classiques, augustes mères de toute juste pensée et irremplaçables nourrices de l'intelligence subtile et de la conscience affranchie. Certes, il serait présomptueux d'affirmer qu'un voyage de quelques jours en Grèce pût remplacer des années de discipline classique. Mais il reste certain, et nul, je crois, n'y pourrait contredire, qu'un séjour sur le sol de l'Hellade, pour peu qu'il soit fait avec art et méthode, peut éveiller dans une âme sensible le sentiment et le goût de la pensée antique. Une visite aux temples de Sunium ou d'Égine est la plus vivante communion de sympathie qui puisse nous unir à la ferveur sereine d'un Pindare ou à la piété touchante d'un Sophocle. Toute la foi sereine de Platon est dans le Parthénon, et le génie d'Aristote vit dans les Propylées. Bien plus, le paysage lui-même est un enseignement. Si les stèles du Céramique, en effet, nous apprennent avec grâce à mourir en beauté, la lumière qui pénètre les sites de la Grèce nous fait respirer l'allégresse de vivre et nous incite à la douceur pensante de la contemplation. Tout est à la fois, sur cette divine terre, si distinct, si uni, que rien ne se confond, que tout est en sa place et que tout semble, même les pires chaos, assujetti à l'ordre par l'intelligence qu'irradie le soleil. Splendide leçon, qui nous enseigne en un clin d'œil à soumettre, sans en omettre aucune, toutes les parties d'un tout à une beauté d'ensemble!

Nous serions donc des Barbares et aussi des ingrats, si nous résistions à l'appel si généreux du cœur de la Grèce moderne, qui nous convie, pour nous donner l'oubli de la laideur, à nous asseoir au foyer de la maison des dieux. Ses paysages si pleins de souvenirs, sa lumière si pure que les mourants la regrettaient comme un des plus grands biens, les fêtes qu'elle condescend à donner pour nous initier sans fatigue au charme de la comprendre et de nous enrichir, tout en elle est apte, comme un regard sur l'œil bleu d'un enfant, à ressusciter nos espérances perdues et à ranimer nos ferveurs assoupies. Aussi, tout effort qui se fait pour amener en Grèce de plus nombreux visiteurs peut-il être à bon droit regardé comme un bienfait pour la culture de l'esprit et la sagesse purifiante du cœur. Les fêtes de Delphes, en effet, nous ont appris à vêtir de beauté la mélancolique fragilité des apparences qui meurent et à faire servir les créations d'un sublime passé à l'embellissement rénové du présent.

Mario MEUNIER.

(*Débats*, 5 juillet 1927.)

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

BASILE PARVAN.

Au mois de juin 1927 est mort à Bucarest, des suites d'une opération, un des plus solides et des plus aimables érudits qu'ait produits la Roumanie, Basile Parvan. Né en 1882, il étudia à Bucarest, puis à Iéna, à Berlin et à Breslau, où il passa son doctorat avec une thèse sur la nationalité des marchands dans l'Empire romain (1909). Nommé, la même année, professeur d'histoire ancienne et d'épigraphie à l'Université de Bucarest, il devint, l'année d'après, directeur du Musée d'antiquités, puis, en 1913, membre de l'Académie, dont il était, au moment de sa mort, secrétaire perpétuel. Il était, en outre, directeur de l'École roumaine de Rome, qui lui doit sa rapide et très brillante floraison.

Parvan s'occupa successivement d'histoire roumaine et d'archéologie classique; on lui doit, entre autres, des mémoires ou livres sur Verus et Commode (1909), sur l'histoire du christianisme daco-roumain (1912), sur *Tropaeum* et *Ulmetum* (1912-4), sur le *castrum* de Poiana et la voie roumaine de la Moldavie inférieure (1913), sur les trouvailles archéologiques faites en Roumanie (1913-1915), les murs de Tomi (1914), les idées des Grecs riverains de l'Euxin (1920), les origines de la civilisation roumaine (1922-3), la protohistoire de la Dacie (sous le titre de *Getica*, 1927). Il dirigeait aussi les belles publications de l'École de Rome (*Ephemeris dacoromana*) et de l'Institut archéologique roumain *(Dacia)*. Bien doué pour les langues, il écrivit tantôt en roumain, tantôt en italien ou en allemand; il parlait parfaitement le français et était un ami sincère de notre pays. Il se distinguait aussi avantageusement de certains de ses compatriotes — comme tel professeur plagiaire [1] — par une large tolérance, une humeur égale et un dévouement infatigable à la science. Sa mort prématurée est un deuil pour l'érudition de l'Europe orientale [2].

S. R.

---

1. Voir Em. Socov, *Plagiatul... A. C. Cuza*, 2e éd., Bucaresti, 1923.
2. Pour plus de détails, voir l'article de M. J. Andriesescu, dans la *Rev. hist. du S. E. européen*, 1927, p. 239-241; des notes de M. Busuioceanu m'ont servi pour la rédaction de ma notice. — Parvan était l'ami personnel du roi de Roumanie Ferdinand Ier, qui ne lui a guère survécu. C'était un prince ami des lettres plus que de son métier de roi. Quand il apprit de moi, en juillet 1926, que des découvertes de premier ordre se faisaient à Glozel, près de Vichy, où on l'envoyait pour sa santé, il alla voir la ferme de Glozel et écrivit ensuite combien il trouvait ces fouilles intéressantes (je publierai cette lettre). Voir, sur cet aimable Hohenzollern latinisé, un bel article de la princesse Marthe Bibesco, dans l'*Illustration* du 30 juillet 1927.

ALEXIS BOBRINSKOY

Un des archéologues amateurs les plus distingués de la période prérévolutionnaire en Russie, le comte Alexis Bobrinskoy, est mort à Grasse, le 2 septembre 1927, à l'âge de soixante-quinze ans. Grand propriétaire en Ukraine, il avait fouillé de nombreux tumulus à Smiéla, aux environs de Kieff, et relaté ces fouilles en trois in-quarto admirablement illustrés (1887-1901). Il avait aussi écrit sur la Chersonnèse taurique (1905) et longtemps présidé la *Commission impériale archéologique* (cf. Minns, *Scythians and Greeks*, 1913, p. XXIX et 175). Les savants étrangers qui visitaient la Russie ont toujours trouvé en lui le plus obligeant des guides; il prenait souvent part aux Congrès archéologiques qui se tenaient en dehors de son pays. Les honneurs ne lui avaient pas manqué : il fut grand maître de la Cour, membre de la Douma et du Conseil de l'Empire, sénateur, commandeur de la Légion d'honneur. Ses dernières années s'écoulèrent tristement dans le Midi de la France, où il a trouvé son tombeau à Nice. La *Revue archéologique*, à laquelle il collabora, lui doit un affectueux souvenir.

S. R.

PAUL-FRÉDÉRIC GIRARD (1852-1926)

La mort d'un aussi grand savant, admiré, tout jeune encore, de Mommsen, auteur de travaux sur le droit romain qui font autorité et ont été traduits en plusieurs langues [1], longtemps et avec éclat professeur à l'École de droit de Paris, cette mort, dis-je, doit inspirer quelques regrets, pour ne pas me servir d'un mot plus fort, à ceux qui ont négligé de lui faire sa place dans une des sections compétentes de l'Institut. Ayant des droits à deux d'entre elles, il ne fut d'aucune. Il sera compté désormais, avec Jules Quicherat, Courajod, Choisy, V. Henry, Joseph Halévy, P. Tannery, Morgan et plusieurs autres, parmi les érudits dont les titres eussent imposé l'élection, si une élection résultait seulement de la pesée des titres.

S. R.

HUGO SCHUCHARDT

Mort en avril 1927 à Graz, où il professa jusqu'en 1900, Hugo Schuchardt, né en 1842 à Gotha, fut un des linguistes les plus originaux de son temps. Non seulement il fixa définitivement nos connaissances sur le vocalisme du latin vulgaire (1860-68) et consacra une foule de savants mémoires aux langues romaines, ibériques et caucasiques, mais il fut le premier à mettre en lumière, dans l'étude des langues, l'importance du *substrat*, c'est-à-dire des langues plus anciennes. Envisagées sous cet angle, toutes les langues connues sont plus ou moins des patois; il n'y en a pas de *pures*, et cela porte un coup mortel au postulat des néo-grammairiens sur le caractère absolu

1. Professeur à Montpellier (1880), puis à Paris (1891). — *Études historiques sur la garantie d'éviction en droit romain*, 1884; *Droit public romain* de Mommsen, trad. fr., 1887 et suiv. (en partie); *Textes de droit romain*, 1890 (5e éd., 1923); *Manuel de droit romain*, 7e éd., 1924; *Histoire de l'organ. judiciaire des Romains*, 1901; *Mélanges de droit romain*, 1912; *La loi des XII Tables*, 1913.

des lois phonétiques. L'Institut de France avait décerné à Schuchardt le prix Volney (1884) et l'avait élu correspondant (1890). Il méritait mieux.

S. R.

B. LEWIS RICE

Directeur du service d'archéologie de l'État de Mysore, cet éminent indianiste est mort au mois de juillet 1927, à l'âge de 90 ans. Il avait publié environ 9.000 inscriptions de cette provenance (*Epigraphia Carnatica*), entre autres des édits d'Asoka dont la découverte fit époque (1892). La *Bibliotheca Carnatica*, aussi publiée par lui, fit connaître une foule d'ouvrages canarais dont les plus anciens remontent au IXe siècle. Dans l'*Imperial Gazeteer of India*, les articles *Mysore* et *Coorg* sont de lui (1908). Il fut un des collaborateurs les plus zélés de l'*Indian Antiquary* et du *Journal of the Asiatic Society* (*Times*, 12 juillet 1927).

X.

SIDNEY HARTLAND

Ce savant anthropologiste est mort à Gloucester au mois de juin 1927, à l'âge de 78 ans. Il fit sa carrière dans le droit et l'administration, mais employa ses loisirs à des recherches érudites dont portent témoignage ses remarquables ouvrages, en particulier *Primitive paternity, myths of supernatural birth* (2 vol., 1910). Président de la *Folklore Society* en 1899, il donna, en 1922, la première *Frazer lecture* à Oxford; l'Université de Saint-Andrews lui avait conféré, en 1917, le titre de docteur [1].

S. R.

TH. KELSEY

Professeur à l'Université de Michigan, élu récemment correspondant de l'Institut de France, Th. Kelsey (1858-1927) fut un bon humaniste qui s'intéressa aussi, depuis 1896, à l'archéologie. On lui doit une traduction, avec additions, du livre de Mau sur Pompéi. En 1925, il dirigea une campagne de fouilles à Carthage, où il comptait revenir. Ami de la France, il recueillit aux États-Unis un fonds suffisant pour subvenir à la publication d'un fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*, arrêté faute de moyens.

S. R.

RUDOLF EHWALD

Mort à Gotha dans sa 80e année, R. Ehwald fut élève des Universités de Leipzig, Iéna et Gœttingue, voyagea en Italie et, nommé bibliothécaire à Gotha, devint le meilleur connaisseur allemand d'Ovide. Il publia les œuvres de l'Anglo-Saxon Aldhelm dans les *Monumenta Germaniae*, un fac-similé de la *Biblia pauperum* de Gotha, etc.; mais c'est surtout par ses *Jahresberichte* sur la littérature ovidienne, dans le recueil d'Iwan von Müller, qu'il s'est imposé à l'attention des érudits [2].

S. R.

---

1. *The Times*, 21 juin 1927.

2. Une notice, dont j'ai reçu un exemplaire sans date, a été publiée par M. R. Pick, le numismate bien connu de Gotha. Elle m'apprend qu'Ehwald me qualifiait d'*Humanist vom alten Schlage*, ce dont je ne puis qu'être flatté, puisqu'il en était un lui-même.

V. L. P. THOMSEN

Ce grand philologue, né à Copenhague en 1842 et professeur à l'Université de cette ville, y est mort au mois de mai 1927. C'est à sa perspicacité que l'on doit le déchiffrement des inscriptions de la vallée du haut Iénissei et de l'Orkhon, affluent du lac Baïkal, où il reconnut du turc archaïque. Il reçut de l'Institut de France le prix Volney (1895) et fut nommé correspondant (1900), puis associé de cette compagnie (1909).

S. R.

PARIDE WEBER

L'habile et infatigable dessinateur des *Répertoires*, des *Têtes idéales*, etc. Paride Weber, s'est tué à Brigné (Maine-et-Loire) au mois de juillet 1927. Né Tyrolien, emmené tout jeune par sa famille au Brésil, élève du peintre Defregger, puis de l'École des Beaux-Arts de Paris, où l'on admirait déjà sa facilité, il fut, pendant plusieurs années, directeur de l'École des Beaux-Arts d'Angers. Depuis la guerre, où il avait perdu un fils, il ne faisait plus de peinture et de sculpture que pour son plaisir. Il est mort âgé de 60 ans, sous le coup de l'accusation d'avoir vendu à un antiquaire, sous un faux nom, une tapisserie volée au Musée d'Angers (voir *Le Matin*, 10 juillet 1927), mais laissant une lettre où il protestait de son innocence. Cette lettre n'a pas été publiée. Weber était presque riche, récoltant une quantité de bon vin; on ne lui a jamais connu de vice coûteux. Il y a là un mystère que l'avenir éclaircira. Je regrette en Weber un excellent artiste et un ami désintéressé.

S. R.

Hommages à FR. DELITZSCH et PAUL HAUPT

Ces deux célèbres assyriologues ont été l'objet de notices détaillées, accompagnées de portraits, par Ire Maurice Price et W. F. Albright, en tête des *Beitraege zur Assyriologie*, t. X, fasc. 2, recueil publié sous la direction des deux savants défunts et sous le patronage de l'Université de Baltimore [1]. Le reste du volume contient une série de petits mémoires de Haupt, entre autres sur le navire du Noé babylonien (1915), Circé et Istar (1918), etc. [2].

X.

---

1. P. xv-xvi, je signale un passage intéressant (de M. Albright) sur l'œuvre assyriologique de Fr. Lenormant et l'importance capitale de celle de M. Thureau-Dangin.

2. Dans ce dernier mémoire (p. 108), je trouve des propositions inattendues, qui peuvent avoir quelque importance dans les futures discussions sur les découvertes de Glozel : « L'épopée babylonienne et l'épopée grecque sont fondées sur les récits d'aventuriers tartessiens qui peuvent avoir fait voile depuis le S.-O. de l'Espagne (l'*Atlantide* de Platon) jusqu'à la mer du Nord, la Mer Noire, la Crète et l'Egypte, dans le quatrième millénaire av. J.-C. Les Babyloniens peuvent avoir entendu raconter ces choses par des marins crétois en Égypte. Le commerce maritime entre la Crète et l'Égypte doit être bien antérieur à Ménès ; la navigation peut avoir existé à l'époque néolithique, au cinquième millénaire. Strabon mentionne des textes tartessiens qui peuvent être antérieurs à la plus ancienne civilisation de Babylone et d'Égypte... Je crois que les Phéniciens n'étaient qu'un rameau transmarin du peuple crétois, des envahisseurs prédoriens venus des îles de la mer Egée, y compris la Crète. »

Hommages à Mme Strong et à M. Émile Mâle.

Notons ici, pour les historiens futurs de notre science, deux articles de valeur inégale, le second excellent : *Le Correspondant*, 10 août 1927 *(Les études d'art romain et Mme Eugénie Strong)* et *Mercure de France*, 15 juillet 1927 (*Émile Mâle*, avec *errata* dans le numéro du 1er septembre, p. 512). L'œuvre archéologique de M. Mâle a été embrassée dans son ensemble et analysée avec une remarquable pénétration.

S. R.

Esthétique géométrique.

J'extrais ces lignes très sensées de M. Caskey à propos d'un mémoire d'E. Moessel, *Die Proportion in Antike und Mittelalter*, Munich, 1926 (*Amer. Journ.*, 1927, p. 128) : « Il n'est pas inconcevable que l'œil humain, en créant des formes artistiques, tende instinctivement à choisir des proportions qui puissent être analysées géométriquement, que cette faculté instinctive soit aiguisée par l'observation et la pratique dans des générations d'ouvriers, et qu'à certaines époques du passé elle puisse avoir été développée encore par l'emploi conscient de règles géométriques. » Ainsi formulée, la thèse des esthètes géomètres, comme feu Hambidge et M. Caskey lui-même, ne répugne ni à l'histoire ni au sens commun.

S. R.

Les trésors d'Ur.

Au mois de juin 1927, une partie des trésors retirés des tombes d'Ur a été exhibée au British Museum. Il y a là des objets en or, ciselés et filigranés, d'une finesse et d'une beauté étonnantes. Si la date qu'on leur attribue est admise (vers 3500 av. J.-C.), il en résultera que la Mésopotamie était déjà un grand centre de luxe et d'art à une époque où l'Égypte était encore un pays divisé et à demi barbare (*Times*, 23 juin 1927, p. 12).

X.

Les viscères de la reine Hetepheres.

Nos lecteurs savent déjà que le sarcophage de la reine Hetepheres, mère de Chéops, fut trouvé vide. Mais, le 21 mai 1927, en ouvrant une cachette maçonnée dans le mur ouest de la tombe, on découvrit une caisse canopique en albâtre contenant les viscères de la reine, avec un liquide jaunâtre destiné, paraît-il, à en assurer la conservation. M. G. A. Reisner (*Times*, 7 juillet 1927, avec phot.) suppose que la première sépulture de la reine à Dachour fut violée par des pillards et que les viscères seuls, non la momie, purent être recueillis et mis en sûreté. La momie intéressait les voleurs à cause des fils d'or employés dans les étoffes.

X.

Un prétendu temple druidique.

Dans une de ses lettres parisiennes, datée de novembre 1838, Delphine Gay (Mme de Girardin) écrit (éd. Plon, t. I, p. 258) :

Nous avons visité les ruines du temple des Druides à Persoyx, monument superbe que M. Mérimée ne connaît pas.

Onésime Reclus, dans son *Atlas pittoresque de la France* (t. II, p. 519), donne une photographie des « rochers de Persix » et observe : « Ces accumulations ou ces dispersions de rochers sont situées sur un tertre du territoire de Soubrebost, par quelque 700 mètres d'altitude. »

« C'est, m'écrit l'archiviste de la Creuse, un amoncellement de rochers au sommet d'une colline. L'un d'eux, le plus élevé, est entaillé de neuf gradins et porte trois bassins, dont deux communiquent par une ouverture intérieure. P. de Cessac (*Rev. arch.*, 1881, II, p. 116, 167) en donne une assez bonne description, dont j'ai pu, il y a peu de jours, vérifier l'exactitude. »

Mérimée a donc eu raison de ne pas voir un *temple* là où il n'y a, tout au plus, qu'un lieu sacré.

S. R.

Pierres sacrées.

J'emprunte au dernier livre de M. Lévy-Bruhl, *l'Ame primitive* (Paris, Alcan, 1927, p. 19), une information bonne à retenir sur le rôle des pierres sacrées dans les initiations en Nouvelle-Guinée. Les initiés sont conduits au pilier principal de la salle de réunion, où les pierres sont dévoilées avec respect; ce sont de vieilles pierres apportées de la mer, avec de grossiers visages humains peints sur elles. Les initiés sont avertis que, s'ils révèlent ce qu'on leur montre, ils seront tués; puis on recouvre les pierres [1]. La fête terminée, un des anciens adjure les pierres de prendre soin des fidèles et leur assigne une demeure sous la maison. « Dormez-là, dit-il; nous avons dansé pour vous; à la prochaine cérémonie, nous vous rapporterons dans la maison. » Donc, ces pierres figurent des ancêtres protecteurs, ce qui se rencontre aussi ailleurs; c'est le cas presque partout, dit un ethnographe, où des monolithes sont élevés sur des tombes. Nul doute que des idées aussi enfantines aient inspiré des pratiques de litholâtrie au néolithique européen et même plus tôt. Il y a matière, dans ce savant ouvrage, à bien d'autres rapprochements instructifs [2].

S. R.

Intailles crétoises.

Par un legs de M. Richard B. Seager, le Musée métropolitain de New-York est entré en possession de la plus grande collection connue d'intailles crétoises, comprenant 368 pièces. D'autres objets provenant de la grande île — vases de pierre, bronzes, bijoux d'or — accroissent encore l'importance de cette donation [3].

X.

---

1. P. 436 : « Souvent les cérémonies d'initiation semblent avoir pour but essentiel de souder définitivement le nouveau membre du clan au bloc des morts. » Faut-il rappeler à ce propos que les Athéniens qualifiaient les morts de *démétériens ?*

2. Voir, par exemple, ce qui est dit de la couvade (p. 225), des churingas australiens (p. 233), des initiations (p. 264), etc.

3. *Metropolitan Museum of Art*, LVII[th] Report (1926), New-York, 1927, p. 14.

Fouilles italiennes de Libye.

Un nouveau fascicule de la revue *Africa Italiana* (I, nº 2) nous apporte, sur les résultats des fouilles entreprises en Libye, des révélations bienvenues. On a mis au jour près de Bengazi un bas-relief d'une polychromie merveilleuse, probablement un ex-voto pour une victoire de la palestre. Dans un édicule d'ordre dorique sont rangés cinq personnages dont trois sont entièrement et un est partiellement conservés ; on reconnaît avec certitude une Artémis; les autres figures, qui offrent des particularités singulières, représenteraient, suivant M. Ghislanzoni, des héros ou dieux locaux. — M. Silvio Ferri publie une nouvelle copie provenant de Cyrène, de l'Apollon pythien « préomphalos », travail romain, assez médiocre, mais intact, sauf l'avant-bras gauche. — Une statue d'un prêtre ou plutôt d'une prêtresse d'Isis, portant une guirlande en écharpe, est à rapprocher de celles qui ont été reproduites dans le *Notiziario archeologico* (IV, fig. 9 et 28). — Les fouilles de 1925, dont M. L. Pernier donne un compte rendu substantiel, ont porté surtout sur le temple d'Apollon et les constructions voisines, parmi lesquelles un petit temple d'Artémis et un Iséum. Le sanctuaire d'Apollon a été deux fois reconstruit à l'époque romaine, mais sous les ruines de ces restaurations, on a retrouvé les restes vénérables d'un édifice proto-dorique, élevé probablement au moment de la fondation de Cyrène.

Fr. C.

La Koré Albani.

Le surmoulage de l'exemplaire non retouché de cette célèbre statue, d'après l'ancien moulage conservé à l'École des Beaux-Arts, a été exécuté par les soins de la Direction des Musées nationaux; pour se procurer ce surmoulage, s'adresser au Musée du Louvre (services techniques).

S. R.

Une vente de vases peints à Londres.

Le 11 juillet 1927 ont été vendus chez Sotheby d'importants vases peints de la collection Holford (Dorchester House). Voici quelques prix: hydrie à f. n., Achille et Ajax jouant aux dés, avec Athéna à côté d'eux (Brummer, 500 £); cratère à colonnes, fig. n., Thésée et le Minotaure, p. p. Gerhard, *Ant. Bildw.* (Hindamion, 330 £); amphore à f. n., Dionysos sur mule avec deux Satyres (Brummer, 105 £); amphore à f. r., Amazone (Hindamion, 110 £); hydrie à f. r., Europe sur le taureau (Beazley, 155 £); cratère à colonnes, f. r., Dionysos et Satyre (Brummer, 100 £); stamnos à f. r., Dionysos sur mule avec Satyre (Brummer, 110 £); amphore à f. r., scène d'adieux (Adamson, 700 £). Une hydrie à f. n., d'une autre collection, a été vendue le même jour 490 £ (Hindamion). Il existe un catalogue illustré de ces objets.

X.[1]

A Pompéi.

Parmi les découvertes récentes, on signale, dans la rue de l'Abondance, une statuette d'Apollon, un vase d'argent et une armoire en bois. La statuette

1. *The Times*, 12 juill. 1927, p. 11.

est de type archaïque; le vase est orné au repoussé de Tritons et de Néréides; quant à l'armoire, qui était appuyée au mur de l'atrium, c'est le premier objet bien conservé en bois que l'on ait exhumé à Pompéi (*Times*, 14 septembre 1927).

X.

Découvertes à Ravenne.

Des fouilles conduites par M. Di Pietro derrière l'église de Santa Croce ont rendu au jour les restes du palais d'Honorius et de Galla Placidia, qui semble avoir été d'une grande magnificence, et du baptistère de la famille impériale. Il est question de créer à Ravenne une « zone archéologique » pour faciliter le déblaiement des édifices élevés vers la fin de l'Empire dans cette région (*The Times*, 2 septembre 1927).

X.

L'amphore de la Chartreuse de Jerez de la Frontera.

En réparant cette Chartreuse qui tombe en ruines, on a découvert un des plus grands vases hispano-moresques connus (haut., 1 m. 26; diamètre max., 0 m. 63), que M. D. Cesar Peman, professeur d'histoire de l'art à l'École des Beaux-Arts de Cadix, a publié et commenté dans un nouveau périodique espagnol (*Investigacion y Progresso*, juillet-août 1927, p. 27). Deux vases seulement, de la même fabrique, atteignent des dimensions supérieures (à l'Alhambra et au Musée de Madrid, 1 m. 36 et 1 m. 34); le nouveau spécimen est d'ailleurs mieux conservé. C'est un chef-d'œuvre des ateliers de Malaga au XIVe siècle (voir R. Jean, *les Arts de la terre*, 1911, p. 61, avec photographie du vase de l'Alhambra).

S. R.

Sainte Lucie.

Sainte Lucie, ayant pour attribut deux yeux, en mémoire du mode de son martyre, dont il est question dans un passage célèbre du poème de Dante, est encore vénérée pour les bons offices qu'elle rend à ceux qui souffrent de la vue. M. Alex. Haggerty Krappe (*Nuovi studi medievali*, II, p. 253-63) a donné de bonnes raisons pour voir en elle l'héritière chrétienne de la *Bona Dea Oclata* ou *Lucifera* (C. I. L., VI, 73 et 75). Sa légende sicilienne est une réplique, d'ailleurs assez faible, de celle de sainte Agathe, qui elle-même, comme l'a montré Eisler (1910), est la *Bona Dea* christianisée [1].

S. R.

La papyrologie (1924-26).

A côté du *Bulletin papyrologique* de Seymour de Ricci, dont on connaît assez l'utilité, il faut lire, au tome XIII du *Journal of Egyptian archeology*, le savant résumé de la papyrologie de 1924 à 1926 publié par MM. I. Bell,

1. L'auteur a reproduit le curieux monument, avec dédicace d'Eukratès à Déméter, qui a été publié dans l'*Ephemeris* de 1892 (pl. 5) et l'épigramme d'Antiphilos (A. P. IX, 298) où il est question d'un aveugle guéri par les Déesses. L 5, au lieu de Δημους (*sic*), lire Δηοῦς.

A. D. Nock et H. J. M. Milne. Il y a là quantité de choses peu connues qui sont comme l'amorce de théories nouvelles; les auteurs tiennent compte des articles critiques et donnent souvent eux-mêmes une opinion qui n'est pas négligeable.

S. R.

Les rhizotomes.

Ce sont ceux qui récoltent et colligent les plantes médicinales. L'article manque dans le *Dictionnaire des Antiquités ;* M. Ch. Singer l'a écrit, avec de copieuses illustrations, dans le *Journal of Hellenic Studies* (*The herbal in antiquity*, 1927, I, p. 1-52). On en voudrait une traduction dans quelque revue médicale française; cela est d'un grand intérêt, surtout pour Dioscoride et l'illustration de ses manuscrits.

S. R.

Le maître de la légende de Marie-Madeleine.

Ce peintre wallon, influencé par Rogier, a été baptisé provisoirement par Friedlaender en 1900; on assure que son vrai nom est connu de M. Hulin, qui doit le révéler prochainement. En attendant, Mlle Jeanne Tombu a fait œuvre utile et méritoire en rapprochant six *disjecta membra* du triptyque de la légende de Marie-Madeleine et en publiant une reconstitution de cette œuvre importante, à citer désormais parmi les ensembles les plus considérables du vieil art flamand (*Gazette des Beaux-Arts*, 1927, I, planche à la p. 310).

S. R.

Un catalogue général de la Bibliothèque vaticane.

Grâce au concours de la fondation Carnegie, accepté par la Curie romaine au mois d'août 1927, la compilation d'un catalogue intégral des livres et manuscrits du Vatican doit commencer au mois de février prochain. On estime à plus d'un million le nombre de fiches qui devront être rédigées et classées (*The Times*, 30 août 1927).

X.

La bibliothèque Doucet.

Un correspondant parisien du *Times* (17 août 1927) annonce à ce journal que la bibliothèque d'art n'ayant pu être installée, faute de place, à la Sorbonne, fut logée quelque temps boulevard Malesherbes *(sic)*, où elle resta sans emploi *(sic)*, mais qu'elle va maintenant être installée dans l'*Institut d'art et d'archéologie* qui s'élève dans l'avenue de l'Observatoire et dont l'article critique l'architecture comme trop exotique.

Le transfert de la bibliothèque Doucet de la rue Berryer à l'avenue de l'Observatoire serait un pur gaspillage; le seul motif réel (on en alléguera d'autres) d'un très coûteux déménagement, ne peut être que le désir de rendre disponible la seule partie *bien employée* de l'hôtel de la rue Berryer. Cet hôtel aurait dû être réservé tout entier à la bibliothèque d'art et d'archéologie; il est mal employé et les collections de la testatrice sont invisibles. Quand cette affaire aura fait un pas de plus, on y reviendra.

S. R.

La vente Froehner.

Nous recevons la lettre suivante :

« Dans un article signé S. R. et publié dans le numéro de janvier-mars 1927, p. 243-244, de la *Revue archéologique*, il est écrit ce qui suit à propos de la collection Froehner :

Le défunt, comme le savent nos lecteurs, avait légué en bloc au Cabinet des Médailles tout ce qu'il possédait d'œuvres d'art. Il était bien simple d'en prendre livraison et de les transférer rue Richelieu. Mais cela ne faisait pas l'affaire des hommes de loi. Aussi inventa-t-on les complications nécessaires pour que la succession fût grevée. Puis, pour récupérer ces dépenses inutiles, on procéda à la vente de certains objets à l'hôtel Drouot. Assurément, ce n'étaient pas là des chefs-d'œuvre, mais ils revenaient de droit à l'État, légataire du cabinet Froehner, et non à d'autres. Quelle piquante question à poser, pour le principe, par la voie du *Journal officiel!*

« Ces lignes appellent une mise au point.

« M. Froehner, mort le 22 mai 1925, a légué ses collections à la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles), par un testament daté de 1908, en exprimant le désir que le catalogue en fût publié par les soins de feu Ernest Babelon.

« Le 16 décembre 1925 eut lieu la levée définitive des scellés au domicile du défunt, 11, rue Casimir-Perier, en présence de MM. Feuardent, exécuteur testamentaire, H. Leman, expert, Dieudonné, conservateur, et Jean Babelon, conservateur adjoint du Cabinet des Médailles. Après divers pourparlers, par une ordonnance de référé du 8 décembre 1925, la Bibliothèque Nationale, sur sa demande, fut nommée séquestre des collections léguées par M. Froehner.

« Inventaire en mains, et devant M. Feuardent, les fonctionnaires du Cabinet des Médailles procédèrent à l'examen détaillé des cartons où étaient classées les collections. *Tout ce que M. Froehner destinait à la Bibliothèque fut ensuite transporté au Cabinet des Médailles, sans exception.* De plus, cinq objets légués à Mme la comtesse de Béhague furent déposés au Cabinet des Médailles, en attendant le règlement de la succession. Un catalogue manuscrit, rédigé par M. Froehner, accompagnait le tout et a été également remis au Cabinet des Médailles.

« Restaient quelques objets d'importance secondaire, que M. Froehner n'avait pas légués à la Bibliothèque Nationale, et qui ont été vendus en vente publique, le 12 janvier 1927, à la requête de M. Turquin, curateur aux successions vacantes. M. H. Leman, expert, a obligeamment communiqué le catalogue de la vente aux fonctionnaires qualifiés du Cabinet des Médailles, et ceux-ci n'ont pas jugé utile pour la Bibliothèque Nationale d'acquérir l'un ou l'autre des objets en question.

« Il convient donc de ne pas affirmer que les objets vendus à l'Hôtel Drouot « revenaient de droit à l'État », ou qu'ils ont été prélevés sur les collections léguées à la Bibliothèque Nationale.

« Il était « si simple » de prendre livraison des dites collections léguées et de les transporter rue Richelieu, que c'est ce qui fut fait, avec toute la diligence possible. Les objets ne se trouvent pas à la disposition du public, parce que la Bibliothèque n'en est encore que séquestre. Néanmoins, un certain nombre

d'entre eux, choisis parmi les plus importants ou les plus significatifs, se trouvent exposés dans la grande galerie du Cabinet des Médailles.

« Quant à la publication du catalogue, travail délicat et de longue haleine, elle doit être entreprise, peut-on espérer, avec la collaboration de quelques spécialistes, qui ont manifesté le désir d'étudier plus particulièrement certaines séries.

« Toutes ces mesures ayant été prises en plein accord avec M. Feuardent, exécuteur testamentaire, les volontés de M. Froehner ont donc été rigoureusement respectées, sans que la Bibliothèque Nationale ait été frustrée ni ait subi aucun dommage du fait d'exigences contentieuses. »

***

A cette rectification de M. le directeur de la Bibliothèque Nationale, je ne puis opposer que ceci. Il n'appert nullement de sa lettre que Froehner ait réservé pour une vente des objets non compris dans son legs qui sont, pourtant, des objets de collection. Parmi ceux qu'on a vendus en vente publique il y avait, entre autres, une inscription latine publiée dans le recueil de Bücheler ; elle n'aurait pas dû être vendue ; si elle l'a été, ce fut pour couvrir des frais inutiles, dont la responsabilité n'incombe d'ailleurs nullement à l'administration de la Bibliothèque, mais aux chinoiseries voulues de la procédure.

S. R.

Les découvertes du P. Azaïs en Abyssinie.

Un missionnaire capucin, originaire de Montpellier, le P. Azaïs, a fait récemment, à Paris, devant un public nombreux et attentif, une conférence sur ses nouvelles découvertes préhistoriques dans l'Abyssinie méridionale.

Personne ne connaît mieux ce pays que le P. Azaïs. Il y a fait ses premières explorations seize ans avant la guerre, alors qu'il dirigeait une imprimerie établie pour donner des ressources à la léproserie d'Harar. En 1904, il fondait le *Semeur d'Éthiopie*, revue mensuelle, rédigée en français et en abyssin...

Dans cette Éthiopie, sorte de Suisse africaine sous les tropiques, il a montré, à l'aide de belles projections, les étapes de ses voyages.

La province du Harar nous est apparue, d'abord, avec la découverte de 98 dolmens, de nombreux tumuli et d'escaliers cyclopéens. Puis ce sont les provinces du Soddo et de Guraghé, où le P. Azaïs a découvert des statues-menhirs, véritables tableaux hiéroglyphiques dont il nous donne l'interprétation d'après Georges Bénédite... Le jour même de sa mort, dans la Vallée des Rois, nous dit le conférencier, notre éminent et regretté collaborateur mettait la dernière main à un article consacré à ces monuments insoupçonnés de l'Abyssinie méridionale.

Dans sa dernière exploration, qui a duré sept mois, l'infatigable missionnaire a visité dix autres provinces abyssines, parcourant des forêts aux essences tropicales, de hauts plateaux, des plaines vertes et fertiles, des lacs, mers intérieures, alimentés par des rapides et des cascades. Il y a découvert des statues de granit qui rappellent l'idole néolithique à tête de chouette, la déesse sans bouche, gardienne des tombeaux, des colonnes phalliques cons-

tellées de signes solaires, de Croix du Sud, d'étoiles rayonnantes, gisant par milliers sur les hauts lieux autour du lac Margarita, jusqu'au lac Rodolphe et au delà même de l'Équateur. Le P. Azaïs a fait devant nous le départ de ce qui revient aux diverses civilisations préhistoriques.

Mais il tenait à joindre à ces travaux de préhistoire un travail lié à la religion chrétienne en Abyssinie. Il nous a donc montré sur l'écran des calices de bronze portant, pour ornement, les têtes des apôtres finement ciselées; des croix adroitement ouvragées; des manuscrits éthiopiens, parchemins décorés de miniatures byzantines : les Évangiles, les Actes des Apôtres, le Livre de la Foi, le Rituel de Marie, trouvés dans une grotte que les anciens prêtres abyssins, victimes de la plus violente persécution musulmane au XVIe siècle, avaient prise pour abri. Et nous avons vu aussi des églises monolithes qui remontent vraisemblablement aux premiers siècles du christianisme abyssin. Ce n'est là que le début d'un savant travail que le P. Azaïs va continuer pour le Gouvernement éthiopien.

Il nous a d'ailleurs annoncé la prochaine publication d'un important ouvrage, — *Cinq Années de recherches archéologiques en Éthiopie*, — qu'il rédige actuellement avec la collaboration de M. Roger Chambard, diplômé de l'École nationale des langues orientales vivantes, et qui paraîtra avec une préface de M. Pottier.

Voilà de beaux résultats pour l'histoire de l'humanité et du christianisme. Mais de telles découvertes ont, en outre, une grande portée nationale, que le P. Azaïs a nettement marquée à la fin de sa conférence. Elles aideront, en effet, l'Éthiopie à montrer à l'univers, par la découverte de ses vieux monuments, les lointaines origines et la noblesse de sa race.

Cette noblesse mérite le respect et l'appui des nations européennes, et celles-ci ont le devoir, — depuis l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations, — d'aider cet État à doubler les étapes de son évolution, afin qu'il parvienne plus vite et sans à-coups au degré de civilisation qu'il veut atteindre, aidé par la fidèle amitié que la France lui a témoignée jusqu'à ce jour. Comment les Éthiopiens ne seraient-ils pas reconnaissants à notre pays de les encourager et de les soutenir dans cette voie?

Les auditeurs du P. Azaïs ont accueilli cette conclusion avec la plus grande faveur, d'abord parce qu'elle est juste, ensuite parce qu'elle leur a été présentée, avec une conviction chaleureuse, par un homme auquel ses états de service, tant archéologiques que militaires, donnent le droit de parler au nom de la science et de la patrie.

Hubert Morand.

(*Débats*, 5 juillet 1927.)

Le vandalisme en Chine.

Pangloss n'avait pas tort en prétendant que tout malheur a son bon côté. Même cette guerre civile chinoise en a un : il est devenu impossible, pour les antiquaires de New-York et d'Europe, de continuer à faire scier les fresques des pagodes.

Les fresques chinoises étaient, en effet, la dernière mode de l'art chinois. Nos pères avaient aimé les riantes potiches à cinq couleurs de Kang-Shi et de Kien-Long. Nous avions mis à la mode les plus sévères porcelaines monochromes des siècles antérieurs, comme les céladons de la dynastie Sung.

Un peu après ce furent les minuscules et exquis gobelins, tissés pour l'usage des tentes impériales, inconnus auparavant; ni Paléologue, ni Bushell n'en parlent dans leurs livres. Les eunuques du palais commencèrent à les vendre, lors de la chute de l'Empire, entre 1911 et 1915.

Après, il y eut l'invasion de la sculpture chinoise. Ce fut alors qu'on commença à piller les cavernes de Lung-Men, dans le Hounan. A Paris, à New-York, à Milan, les appartements « artistiques » possèdent tous, aujourd'hui, l'immanquable cheval Tang, et les non moins immanquables figurines de nonnes, de prêtres, qui semblent des Tanagras épaissies.

Depuis peu, la grande mode était aux fresques. Lors de mes voyages dans le Hounan, j'avais été saisi du charme *quattrocento* qui se dégageait de fresques que j'avais découvertes dans des pagodes ignorées; les Chinois chrétiens qui m'accompagnaient m'avaient tout de suite proposé de me les faire acheter. C'était pour quelques dollars. Je refusai, par une sorte de respect religieux, qui fit ricaner mes chrétiens : n'étaient-ce pas des peintures païennes? Même à présent je ne me repens pas, si, toutefois, je regrette.

Les fresques sont toutes d'inspiration bouddhiste : des Bodhisattvas (disciples du Bouddha), des Lokopalas (gardiens des Quatre Quartiers), des saints, des saintes, des prêtres. Les couleurs — et ce sont des fresques qui remontent souvent au xe siècle — ont gardé une fraîcheur admirable; le dessin, un mélange de byzantin attardé (comme dans les mosaïques de la mosquée Kahrié, à Constantinople) et de *quattrocento* italien. Seulement, on a l'impression qu'ici l'exécution est beaucoup plus rapide.

C'est d'ailleurs là un trait chinois : le Chinois peint vite, après une longue période d'observation, souvent inconsciente. Il sait, il savait, que la décoration était le but essentiel de son œuvre qui en est facilitée — les conventions aidant, qui règlent depuis des siècles les gestes de la peinture, comme tous les autres gestes.

Le *British Museum* vient d'acheter quinze fresques, sorties du Hounan. Des critiques les placent au xiiie siècle (dynastie Sung), d'autres les reculent au viiie siècle (période Tang). Ces peintures possèdent une dignité et une grandeur de conception qu'on crut longtemps impossibles à trouver dans l'art chinois. Ce qui est plus important, j'allais dire plus émouvant, c'est qu'elles donnent l'impression d'un lien profond, et jusqu'ici insoupçonné, entre le sentiment artistique chinois et celui de notre Renaissance.

L'examen approfondi des fresques du Hounan et du Tche-Li provoque des pensées qu'on ne pousse pas trop loin, de crainte de paraître un « antipatriote » du patriotisme européen. Quel art est le plus original? Vraiment l'européen? Mais n'est-il pas, au fond, encore hellénique? Et s'il n'est pas hellénique, ne risque-t-on pas de découvrir qu'il est égyptien — ou chinois?

On peut ne pas aimer les porcelaines chinoises.

On peut ne pas goûter les vieilles peintures Sung sur soie, — celles-là assez connues en Europe, — ces portraits tracés avec des lignes si sobres, si saisissantes, en comparaison desquels Vélasquez lui-même paraît compliqué. Mais il n'y a pas un esprit tant soit peu ouvert qui ne se sente ému à voir des fresques Tang ou Sung, qui paraissent les sœurs des retables siennois ou florentins du xive siècle, avec encore plus de vie, de naturel.

Ne pourrait-on pas espérer que des amis des arts réussiront à provoquer des démarches diplomatiques des différents gouvernements pour faire sauve-

garder des trésors qui, menacés hier par la chasse des antiquaires, le sont bien davantage aujourd'hui par les bombes des aviateurs nordistes ou sudistes? On dit que les brillantes tuiles des temples bouddhistes paraissent une cible heureuse aux deux aviations ennemies — en un accord symbolique en ceci : ne pas se faire trop de mal les uns les autres, mais détruire ensemble les vestiges d'un passé lumineux dont les deux factions sont également une bâtarde descendance.

SFORZA.

(*Débats*, 24 juillet 1927.)

La Chine à Athènes.

Le Musée d'Athènes possède désormais une section de céramique chinoise. Il la doit au savant collectionneur M. Eumorphopoulos, Grec établi à Londres, qui a formé là la plus belle collection chinoise qu'ait jamais réunie un particulier. La publication luxueuse de cette collection, entreprise par M. R. L. Hobson, en est à son troisième in-folio (1926).

S. R.

La céramique de Buboshta.

Dans cette petite localité macédonienne, sur la rive droite du Haut Aliacmon, l'École anglaise d'Athènes a trouvé une céramique peinte à décor géométrique très évolué, où le méandre est particulièrement employé (1500-900 av. J.-C.). On se demande si l'origine du style géométrique grec ne doit pas être cherchée dans cette région du Pinde (*Times*, 19 juillet 1927).

X.

Les mystères de l'Océan Pacifique.

M. J. Macmillan Brown (*Peoples and problems of the Pacific*, 2 vol.; cf. *Times Lit. Suppl.*, 30 juin 1927) s'est occupé des monuments mégalithiques et autres qui témoignent d'une civilisation disparue en Océanie. En Micronésie, en particulier, il y a les restes de Metalanim dans les Carolines, onze milles carrés de ruines, avec des murs parfois hauts de 30 pieds et épais de 15, avec des pierres pesant parfois 30 tonnes. Suivant M. Brown, les constructeurs furent des Polynésiens venus d'Asie — d'une Asie encore caucasique, non mongolique — qui fondèrent un grand empire en Micronésie, aujourd'hui presque entièrement englouti par l'Océan. Ainsi, dans l'île de Malden (archipel de Çook), il y a des ruines de pierres et des routes pavées, du même style qu'à Metalanim. M. Brown voit là une île sacrée, avec autel de sacrifice, tout comme l'île de Pâques, si célèbre par ses sculptures, qui était aussi le centre d'un archipel très fertile, aujourd'hui englouti. Comment d'immenses travaux auraient-ils pu être exécutés dans une petite île si des îles avoisinantes n'avaient pas fourni la nourriture des travailleurs? A en croire l'auteur, le polynésien serait la forme primitive de l'indo-européen, apporté des rives de la Baltique, à l'âge de la pierre, par des conquérants venus du Nord; l'élément blond est encore représenté dans la population polynésienne. Ici nous sommes dans les nuages de l'hypothèse, mais les faits allégués sont bien curieux.

X.

Le mythe d'Œdipe.

Voici la conclusion très intéressante et, à mon avis, vraisemblable d'une étude de S. Luria (Pétrograd) publiée dans la *Raccolta Ramorino* à Milan. Le fonds de la légende, qui se retrouve dans beaucoup d'autres pays, plus ou moins tempéré par l'euphémisme et le progrès des mœurs, est celui-ci : « Un roi et une reine ont un fils. Quand ce fils approche de l'âge viril, son père craint d'être tué par lui et aussi qu'il séduise sa mère, dont il paraît épris. Il chasse son fils ; celui-ci, devenu assez fort, revient, tue le roi, épouse la reine et règne à son tour. » Mais, dira-t-on, que faites-vous de l' « exposition » d'Œdipe ? C. Robert, suivi par S. Luria, a déjà vu qu'elle était *aetiologique*. « Œdipe a tué son père et épousé sa mère. Le narrateur doit expliquer pourquoi Œdipe n'a pas reconnu ses parents. Il s'est tiré d'affaire en imaginant qu'il avait été *exposé* tout enfant. » Je trouve, dans cette brochure, un grand savoir folklorique et, ce qui est encore plus rare, de l'esprit critique.

S. R.

M. Guignebert et M. Couchoud.

Un très long et intéressant compte rendu du *Mystère de Jésus*, par M. Guignebert (*Rev. hist. rel.*, 1926, p. 215-244), se termine par ces mots : « Loin d'avoir contribué à éclaircir le mystère de Jésus, il [l'auteur] l'aura obscurci profondément, car son explication du phénomène chrétien demeure inconsistante, et il aura joué à l'exégèse, de sa nature circonspecte et prudente, incapable donc de frapper l'attention du grand public, le mauvais tour de la bafouer sur la place et d'offrir aux badauds une solution qu'ils jugent originale, simple et infiniment distinguée. » Dans ce vaste article, qui est à lire de près, *pas un mot* du Josèphe slave et du témoignage nouveau qu'il apporte ! On est parfois tenté de renoncer à la science quand on voit combien les représentants les plus autorisés et les plus honnêtes se résignent mal à accepter les idées ou les découvertes d'autrui. Même histoire pour Glozel[1].

S. R.

Les tableaux italiens de la collection Holford.

La vente de ces tableaux à Londres (15 juillet 1927) a produit une somme totale de £ 156.000 (20 millions de francs). La magnifique *Lucrèce* de Lotto passe à la National Gallery, au prix d'environ 3 millions de francs. Le petit chef-d'œuvre de Pesellino a fait près de 2 millions, le *S. Thomas d'Aquin*, attribué à Botticelli, 1.500.000 francs (chiffres arrondis). Le chef-d'œuvre de Gaudenzio Ferrari, *La Nativité*, a été acquis par M. Böhler (de Munich) au prix raisonnable de 2.400 guinées (312.000 francs). Le Louvre, ayant cru récemment devoir acquérir deux Watteau pour 1.500.000 francs, n'était même pas représenté à cette vente, où de très beaux morceaux de la fin du XVIe et du XVIIe siècle ont été adjugés à bas prix[2].

S. R.

---

1. En attendant le grand ouvrage que promet M. Eisler, nos lecteurs trouveront des informations sur le Josèphe slave dans l'introduction du tome II du *Josephus* de la *Loeb Library* (par M. Thackeray), Heinemann, déc. 1927.
2. On trouvera la liste complète des prix obtenus dans le *Times* du 16 juillet,

La collection Benson.

Au moment même où se disperse la collection Holford, celle de son beau-frère M. Benson, plus précieuse encore, a été achetée en bloc pour 500.000 £ (62 millions) par la maison Duveen, qui doit la revendre en détail[1]. Pour la Grande-Bretagne, c'est une véritable catastrophe. Cette collection incomparable, la plus riche du monde en tableaux italiens, a été formée pendant quarante ans par M. et Mme Benson; un catalogue illustré et raisonné en a été publié par le propriétaire. Elle compte quatre Duccio (le Louvre n'en a aucun), un admirable double portrait de Ghirlandajo (Franc. Sassetti et son fils), une Madone d'Antonello, une de Crivelli, un saint Jérôme de G. Bellini, un autre de Crivelli, un Christ prenant congé de sa Mère de Corrège, etc. La plupart de ces chefs-d'œuvre passeront sans doute aux États-Unis (*Times*, 12 juillet 1927).

X.

Bismarck et l'archéologie.

Voilà un peu plus d'un demi-siècle que l'Allemagne commençait à Olympie les fouilles qui devaient aboutir à la découverte de l'Hermès de Praxitèle. Depuis lors les campagnes d'exploration se sont multipliées et, grâce à elles, notre connaissance de l'antiquité s'est pour ainsi dire renouvelée.

Mais contre quelle incompréhension, quelle étroitesse eurent à lutter ceux qui s'efforcèrent d'obtenir de l'État les crédits nécessaires à ces entreprises, c'est ce que révèlent les documents publiés par Th. Wiegand dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (1926, VI-VII). De tels documents n'auraient certainement pas été publiés avant 1918, car ils montrent Bismarck sous un jour plutôt fâcheux, et c'est un des avantages de la révolution d'avoir révélé bien des pièces d'archives autrefois enfouies dans une obscurité propice.

Ce fut en 1880 que les directeurs des fouilles d'Olympie, Curtius et Adler, demandèrent à l'État un crédit de 90.000 marks qui devait leur permettre d'achever leur travail. Cette demande se heurta à l'opposition formelle de Bismarck. Absolument fermé à l'intérêt scientifique que présentent de telles entreprises, il écrit à l'empereur : « Je tiens le contrat signé avec le Gouvernement grec pour trop désavantageux pour l'Allemagne et trop avantageux pour la Grèce. Les résultats sont bien inférieurs à ceux des fouilles de Mycènes et de Pergame et, dans celles-ci, à Mycènes, un sujet allemand, à Pergame le Gouvernement lui-même, peuvent garder les originaux de ces riches découvertes, tandis qu'à Olympie nous n'avons le droit de prendre que les photographies et les moulages que tout le monde peut recevoir. Le Gouvernement grec nous a même refusé les doublets. »

Ce document est bien significatif de la mentalité de Bismarck. Que l'on puisse consacrer de l'argent à une œuvre qui enrichit le patrimoine commun

---

p. 14. — Le portrait du doge Andrea Gritti par Titien a été acquis par le Fitzwilliam Museum à Cambridge.

1. Sir J. Duveen a tout de suite donné à la National Gallery un des chefs-d'œuvre de la collection Benson, le *Christ prenant congé de sa mère*, œuvre de la jeunesse de Corrège (*Times*, 20 juillet 1927).

de l'humanité sans que le nationalisme prussien y trouve son avantage, sans que les Musées de Berlin deviennent possesseurs des dépouilles arrachées au sol de la Grèce, c'est ce qui dépasse les facultés de compréhension du « forgeron de l'unité allemande ».

Heureusement pour les fouilles d'Olympie, l'empereur ne partageait pas le nationalisme étroit de son chancelier, et les sommes nécessaires purent être prises sur un crédit particulier de Guillaume Ier. Mais cela aussi fut déconseillé par Bismarck, car le but de ces fonds, selon lui, devait être « de procurer les moyens d'adoucir les duretés de la loi, qui ne permet souvent de ne donner qu'une aide très insuffisante aux invalides de la guerre et de la paix ».

L'empereur passa outre, grâce peut-être à l'influence du kronprinz Frédéric-Guillaume, et les fouilles d'Olympie purent s'achever. Mais on voit qu'il s'en fallut de peu que, malgré les résultats obtenus, malgré les découvertes de la Victoire de Paionios et de l'Hermès de Praxitèle, l'exploration de l'enceinte sacrée d'Olympie ne se terminât d'une manière bien peu honorable pour l'Allemagne.

Georges Méautis.

(*Journal de Genève*, 24 juillet 1927.)

Dessins archéologiques.

A ceux de nos lecteurs qui auraient besoin de faire illustrer des mémoires archéologiques, nous pouvons signaler un artiste très habile, élève de Sellier, le dessinateur du *Dictionnaire des Antiquités* et de l'*Album historique :* M. Eugène Courtot, 95, avenue Victor-Hugo, à Bois-Colombes (Seine). Ceci est un conseil, pas une annonce.

R. A.

La flotte romaine du Rhin.

A Alteburg près de Cologne, on a déblayé, depuis février 1927, une construction considérable, ayant servi, de 20 à 250 après J.-C., comme magasin et caserne des équipages de la flotte du Rhin (C. A. G., puis C. G. P. F. = *Classis Augusta Germanica*, *Classis Germanica pia fidelis*, sur les tuiles). Des armes, des céramiques et des objets en bronze ont été recueillis en abon dance (*Times*, 8 août 1927).

X.

BIBLIOGRAPHIE

C. T. Seltman. *The Cambridge ancient history. Volume of plates*, I. Cambridge, University Press, 1927; gr. in-8, planches non numérotées, avec texte paginé en face. — Voici, pour accompagner les tomes I-IV de ce grand ouvrage (sur le tome IV, lire un excellent article de J. Charbonneaux dans le *Journal des Savants*, juillet 1927, p. 294) une série considérable de gravures, dont la première est la statuette minoenne de marbre récemment entrée au Fitzwilliam Museum de Cambridge; les doutes exprimés sur l'authenticité de ce singulier objet, très semblable à la déesse aux serpents, ne sont même pas l'objet d'une allusion, et je sais d'ailleurs que les meilleurs juges, ayant vu la statuette, ne les partagent pas. Le préhistorique fait une place aux galets du Mas d'Azil, mais non à ceux qui portent des signes alphabétiformes. La vue de l'allée couverte de Bagneux (Seine), d'après une vieille lithographie, aurait pu être remplacée avec avantage. Le vase d'or des Cypsélides, avec son inscription archaïque, est reproduit sans expression de scepticisme (M. Rostovzev, qui l'a vu, le croit authentique). Assurément, dans ce vaste ensemble d'images, il y a tel cliché auquel l'on aurait volontiers substitué tel autre; ainsi les spécimens donnés de la sculpture de Tello ne sont pas des meilleurs et la vue partielle d'un vase de Vaphio laisse désirer. Mais on ne peut qu'admirer la richesse de ce recueil où figurent, entre autres, des œuvres importantes et peu connues, empruntées à des publications russes (p. 264, rhyton de Karagodenashkh; p. 265, hache de Kelermes sur le Kouban). En somme, service rendu, œuvre durable, ne faisant double emploi avec aucune autre.

S. R.

Jacques de Morgan. *La préhistoire orientale*, tome II. *L'Égypte et l'Afrique du Nord.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8, VI, 438 pages, avec 455 gravures et 5 planches en couleurs. — Il faut savoir grand gré à M. Louis Germain de continuer pieusement l'édition posthume d'un ouvrage dont quelque éclat, on veut l'espérer, rejaillira sur lui. Morgan a eu la bonne fortune, alors qu'il luttait contre la maladie, de pouvoir mettre la dernière main aux chapitres sur l'Égypte et l'Afrique du Nord dans lesquels il reprenait et mettait au point ses propres découvertes, enfouies dans des publications depuis longtemps épuisées et qui, d'ailleurs, appelaient des retouches. De celles-ci, il en est que l'auteur à faites tout à la fin de sa carrière, ne s'étant jamais désintéressé du grand sujet qu'il traitait à tant d'égards en pionnier. Car c'est lui qui a vraiment découvert et classé — contre vents et marées — le préhistorique égyptien; c'est lui qui a assigné au *capsien* d'Afrique son rôle d'intermédiaire entre les deux grands âges de la pierre; c'est lui qui, dès 1909, a soutenu que la civilisation proprement dite de l'Égypte était due à des influences asiatiques, thèse encore combattue, il est vrai, mais que bien des

monuments de découverte récente semblent confirmer. On trouvera encore dans ce volume, dont l'opulente et admirable illustration est due à l'auteur, un long chapitre sur l'industrie paléolithique au pays des Somals, d'après les nombreux spécimens déposés au Musée de Saint-Germain par M. Seton-Karr; l'industrie néolithique existe à peine dans cette région, alors qu'elle est si développée en Égypte, où l'on ne voit guère, par suite, qu'elle puisse être originaire soit de l'Arabie, soit de la côte d'Afrique opposée. Comme les industries postérieures au moustérien (mêlé au chelléen) font défaut, on peut admettre provisoirement que le Somal fut dépeuplé après le paléolithique et que l'homme n'y reparut que beaucoup plus tard. Quand il s'agit de ces très hautes époques, il faut tenir compte, comme l'a toujours fait Morgan, de la possibilité de catastrophes géologiques.

S. R.

Ipek. *Jahrbuch für prähistorische und etnographische Kunst.* Herausgegeben von **Herbert Kühn**; t. I et II, 1925-1926; Leipzig, Klinkhardt et Beerman; in-4°. — Cette nouvelle publication, qui, d'une manière assez baroque, emprunte son titre aux initiales du sous-titre, contient d'intéressants articles sur l'art paléolithique, néolithique et du bronze. T. I (p. 3-13) H. Kühn, *Die Bedeutung der prähistorischen und ethnographischen Kunst :* manifeste de la nouvelle publication; l'étude de l'art depuis le néolithique est indispensable à qui veut comprendre l'art médiéval; à côté du style naturaliste, concret, s'est développé un style intellectuel opposé, abstrait, et cette dernière forme n'est pas le résultat d'une décadence, c'est la « transsubstantiation » métaphysique de tous ces éléments formels. Le but de l'histoire de l'art est de rechercher les causes de ces modifications en un milieu déterminé; — (p. 17-32) F. Adama, *Zur primitiven Kunst. Stil und Technik der prähistorischen Ornamentik ;* — (p. 33-44) ; — Comte de Saint-Périer, *Les œuvres d'art paléolithiques de la vallée de la Save à Lespugue (Haute-Garonne) :* les fouilles de Lespugue ont amené la découverte de nombreuses œuvres d'art dont la plus célèbre est la statuette de femme recueillie dans la couche aurignacienne de la grotte des Rideaux; une gravure à contours découpés figurant un poisson tend à prouver que les habitants de ces régions effectuaient des déplacements assez étendus; les « spirales » de Lespugue, Lourdes, Arudy et Isturitz offrent de telles analogies qu'on doit conclure à une même inspiration; — (p. 44-46) E. Passemard, *les Sculptures en ronde-bosse sur pierre de la caverne d'Isturitz :* sculptures localisées à la base de la couche E, peut-être brisées intentionnellement, avant-trains de bovidés, arrière-trains de chevaux, carnassiers, le petit félin envoûté, tête d'ours goguenarde, tente d'expliquer la décadence de l'art qui va en s'accentuant à mesure qu'on avance dans le magdalénien par la disparition d'une caste à laquelle aurait incombé le soin de produire ces images; — (p. 47-50) H. Breuil, *Oiseaux peints néolithiques sur des roches de la province de Cadiz :* historique de la découverte, images différentes de celles de Sierra Nevada par un caractère naturaliste plus accentué; représentation d'oiseaux migrateurs à la Cueva de las Figuras au nord de la laguna de la Ganda; — (p. 51-59) H. Obermaier, *Die bronzezeitlichen Felsgravierungen von Nordwestspanien (Galicien) :* importante contribution à l'étude de l'art de l'âge du bronze; — (p. 60-74) U. Antonielli, *Primi saggi de arte plastica nell' Italia preistorica :* répertoire de l'art plastique italique du néolithique et du bronze;

figures nombreuses et bibliographie; au cuivre, importance de la figure de l'animal sous l'influence des terramaricoles; — (p. 75-93) B. Taracena Aguirre, *Los vasos y las figuras de barro de Numancia :* bon résumé, abondamment illustré de la thèse de l'auteur sur le même sujet. — T. II (p. 3-28) H. Luquet, *les Origines de l'art;* — (p. 29-32) H. Obermaier et G. Fraunholz, *Eine Mammuthdarstellung aus Süd-Deutschland:* fouilles de la Klausenhöhle, près Neu-Essing en Basse-Bavière; niveaux solutréens, magdaléniens et néolithiques; gravure de mammouths sur plaquette d'ivoire; rareté de ces représentations en Europe centrale; — (p. 34-45) H. Kühn, *Die Malereien der Valltortasschlucht:* admet le parallélisme des arts cantabriques et de l'Espagne orientale et leur évolution évolué parallèlement; — (p. 46-51) U. Antonielli, *La statueta feminile steatopigica de Savignano sul Panaro (Emilia) :* style assez réaliste et attribuable au néolithique; — (p. 52-54) M. C. Burkitt, *Notes on the art upon certain megalithic monuments on Ireland :* étudie les rapports de l'Irlande et de l'Espagne à l'âge du cuivre d'après les gravures rupestres; — (p. 55-63) Conde de la Vega del Sella, *La piedra dolmenica de Pola de Allende :* plaque de schiste ornée d'une série d'arcs de cercles concentriques ayant appartenu à un dolmen situé au nord de Navia (Astures), de même style que les gravures de Cangas de Onis et Peña Tu; — (p. 64-84) G. Rœder, *Die vorgeschichtliche Plastik Ægyptens in ihrer Bedeutung für die Bildung des Ægyptischen Stils :* étude sur les origines de la statuaire de Égypte et ses rapports avec l'art dynastique; — (p. 219-285) Comte Begouen, *l'Art mobilier dans la caverne du Tuc d'Audoubert :* signale la découverte de gravures à contours découpés, têtes de chevaux, bison gravé sur grès noir, cornillon de renne sculpté en forme de tête de poisson; — (p. 229-235) H. Breuil, *Deux roches peintes néolithiques espagnoles. Los tajos de Bacinete (Cadiz)* et la *Cueva de la Graja (*Jaen*) :* réponse aux critiques formulées par E. Hernandez Pacheco au sujet de l'art primitif de l'Espagne; — (p. 265-274) P. Fettich, *Uber die Einforschung der Völkerwanderungskunst in Ungarn.*

Dans la partie ethnographie, signalons les mémoires d'Aug. Krämer, *Die Form neben der Zierkunst in ethnographischer Beleuchtung ;* de E. A. Joyce, *Babemda Weaving;* de W. Lehman, *Ein goldner Adlerschumck aus Costa Rica;* dans le tome second, de J. Maes, *la Psychologie de l'art nègre ;* de P. Rivet, *le Travail de l'or en Colombie;* et de K. Weule, *Ostafrikanische Eingeborener Zeichnungen.*

Dans chaque fascicule des comptes rendus critiques, des bibliographies et des communiqués tiennent le lecteur au courant des découvertes et des travaux qu'elles suscitent. Un certain nombre d'articles sont accompagnés de résumés en anglais, allemand et français.

R. L.

Archaeologia *or miscellaneous tracts relating to antiquity published by the Society of Antiquaries of London.* Vol. LXXV. Oxford, 1926; un volume in-4° de 227 pages et 38 planches. — Dans ce dernier volume d'*Archaeologia,* trois mémoires sont consacrés à l'étude de l'archéologie préhistorique ou romaine en Grande-Bretagne. M. Reginald A. Smith étudie *les Haches-marteaux perforés de Grande-Bretagne* (p. 77-100); il compare le matériel recueilli en Angleterre avec l'outillage danois et scandinave et montre les relations qui unissent dans le temps et l'espace ces deux groupes de civilisations.

W. H. Knowles (*les Bains romains de Bath*, p. 1-17) rend compte des fouilles conduites en 1913 dans les ruines des thermes romains et s'attache à la recherche des modifications apportées dans l'antiquité au plan général de l'édifice, en particulier dans l'aile orientale. A *Keynstam*, entre Bath et Bristol, M. Arthur Bullier et dom Ethelbert Horne ont fouillé les ruines d'une importante villa romaine (*la Villa romaine de Keynstam*, p. 109-138). L'habitation, qui n'a pu être dégagée entièrement, formait un vaste quadrilatère déterminé par de larges vestibules, aux angles desquels étaient situés les logements et salles d'apparat. Parmi les mosaïques qui recouvraient le sol des pièces, il faut signaler un pavement octogonal, assez mutilé, où dans des médaillons sont représentés l'enlèvement d'Europe et des scènes de danse. La villa paraît avoir été occupée pendant une centaine d'années (265-304).

R. L.

A. A. Mendes Correa. *Homo (os modernos estudos sobre a origem do homem).* 2 éd. Coimbra, Atlantida, 1926; in-8, 300 pages et 52 figures. — La nouvelle édition de ce bon manuel d'anthropologie est une mise au point très précise du livre publié il y a quelques années. L'auteur est tout à fait au courant des dernières découvertes de l'anthropologie et de la préhistoire; c'est ainsi qu'au chapitre IX consacré à l'étude des premières migrations humaines, il fait un emploi judicieux du travail du docteur Rivet, *le Peuplement de l'Amérique précolombienne* (*Scientia*, IX, 1926) pour expliquer par des navigations autour de l'Antarctide les liens qui unissent l'Australie à l'Amérique du Sud.

R. L.

A. C. Haddon. *Les races humaines et leur répartition géographique.* Trad. par **A. Van Gennep.** Paris, Alcan; in-8, XI-327 pages, avec 12 planches hors texte. 30 francs. — L'auteur est monogéniste et place les origines de l'humanité, à l'époque tertiaire, quelque part dans l'Asie occidentale. Son essai de synthèse, où le point de vue zoologique tend à s'effacer devant celui du géographe, peut être considéré comme une série assez cohérente d' « hypothèses de travail »; à le lire avec soin, on se persuadera de l'insuffisance radicale de notre savoir, mal voilée par une rédaction quelque peu dogmatique. L'édition française est en réalité une édition nouvelle, corrigée et augmentée de l'original anglais; à côté des livres toujours utiles de Ripley, Deniker (2e éd., 1926), Keane (2e éd., 1920), Pittard, Dixon et autres, celui-ci rendra service, ne fût-ce que par sa brièveté. L'information archéologique est au courant. Il n'y a pas d'index [1].

S. R.

Festschrift *zur Feier des fünfundsiebzigjährigen Bestehens des römisch-germanischen Central-Museums zu Mainz* (1927), herausgegeben von der Direktion. Mayence, L. Wilckens, 1927; in-4°, 252 pages, 20 planches et 112 figures. — Le Musée central romano-germanique de Mayence commémore

1. L'auteur reconnaît un groupe sémitique (p. 44), mais non un groupe aryen. Dans le diagramme dressé p. 302, les Sémites figurent seuls. Quand le mot *aryen* est employé, c'est entre guillemets. Les dolichos blonds, crus originaires des steppes asiatiques, sont qualifiés de Proto-Nordiques.

le 75e anniversaire de sa fondation par la publication d'un beau volume de mélanges. Dans la première partie, consacrée à l'étude de la vie matérielle et scientifique du Musée, on trouvera un très intéressant rapport de M. Schumacher, *Das römisch-germanische Museum von* 1901 *bis* 1926, des souvenirs de L. Lindenschmit sur son père et sur lui-même (*Erinnerungen als Randverzierungen zum Charakterbild Ludwig Lindenschmits und zur Geschichte seines Lebenswerkes)*, et une revue, par F. Behn, des principales acquisitions du Musée, de 1914 à 1926: dépôt de bronzes hongrois, haches, couteaux, épingles, bracelets de bronze découverts dans les palafittes du lac de Zurich, importante collection de tessons de poterie d'Arezzo, statuettes de bronze provenant d'un laraire, etc. Dans la seconde partie, G. Behrens étudie les récentes trouvailles hallstattiennes de la moyenne vallée du Rhin (*Die Halstattzeit am Mittelrhein, insbesondere in Rheinhessen*) et semble distinguer à la fin de cette époque une civilisation de la Hesse rhénane différant de celle du Hunsruck par une céramique assez particulière; P. Reinecke décrit les ruines de Weinberg (*Römische und frühmittelalterliche Denkmäler vom Weinberg bei Eining an der Donau)*, poste militaire comprenant une tour carrée, une caserne et un petit temple derrière lequel on découvrit deux statues de pierre, Mars et Victoire, sans doute détruit lors de l'invasion de 159-60; W. Bremer, dans *Die Stellung Irlands in der europäischen Vor- und Früh - geschichte*, traite du rôle de l'Irlande dans la préhistoire et protohistoire européenne, de ses rapports avec l'Espagne à l'âge du bronze et de l'exportation des objets d'or irlandais; il montre l'importance des influences continentales à partir du Bronze II sur la civilisation du pays, influences qui triomphent à l'époque d'Hallstatt avec l'invasion celtique; W. F. Volbach consacre une étude à une tunique copte conservée au Musée (*Eine Koptische Tunika in römisch-germanischen Central-Museum)*; H. Klenk recherche les origines et le développement de l'occupation territoriale dans la région de Langen (*Gang der Besiedlung in der Gemarkung Langen bei Darmstadt)*; le volume se termine sur un article de J. Köhen, *Senecas Octavia und die Uberlieferung von Neros Tod, mit einer Ubersetzung der Octavia.*

R. Lantier.

Martin S. Briggs. *The architect in history*. Oxford, Clarendon Press, 1927; in-8, xii, 400 pages, avec 46 figures. — Le titre de cette adroite et honnête compilation d'un architecte retiré des affaires est emprunté à un mémoire de feu Frothingham dans l'*Architectural Record* de 1909; mais Frothingham n'avait abordé qu'une partie du sujet, tandis que M. Briggs couvre un terrain beaucoup plus vaste: les premiers architectes (Égypte, Orient); les architectes grecs, romains, médiévaux; ceux de la Renaissance en Italie, en France, en Angleterre; ceux du xixe siècle en Angleterre. Cela ne répond pas tout à fait au titre, puisque, à partir de la fin du moyen âge, il n'est question que de trois pays d'Europe; mais il faut remercier l'auteur de ce qu'il nous donne, sans lui reprocher de ne pas avoir tout donné. Son information, d'ordinaire de seconde main, est très ample; il connaît les auteurs français comme Mortet, Stein, F. de Mély, Lance, etc., et discute avec bon sens et compétence les opinions en conflit. Sur la question de l'*anonymity* des architectes au moyen âge, il conclut avec modération (p. 124): « L'architecte médiéval n'a pas toujours été désireux de dissimuler son identité... Une époque où l'archi-

tecte et les ouvriers travaillaient dans une union si intime que leur identité peut à peine être distinguée est une leçon pour notre temps, comme les édifices qu'ils ont construits restent une source d'inspiration pour tous les temps. »

S. R.

Matila Ghika. *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts.* Paris, Galimard, 1927; in-8, 452 pages, avec nombreuses figures. — « Ce qu'il y a de plus curieux dans la science moderne, disait Bertrand Russell, c'est son retour au pythagorisme. ». Ici, nous y sommes en plein, et la mathématique se mêle intimement à l'esthétique. Cette mathématique ne peut être suivie que par des esprits préparés à cette tâche; mais on comprend fort bien de quoi il s'agit, même sans tout comprendre. Ouvrage important et à retenir. Les doctrines de Theod. Cook, Hanbidge, Lund, Moreux, etc., sont exposées avec compétence et complaisance; monuments égyptiens, sculptures grecques, vases peints, cathédrales, passent sous la toise non plus *statique*, mais *dynamique*, qui n'est plus le *module* de Vitruve, bien qu'en dérivant. Le tort commun, à mon sens irrémédiable, de ces théories d'esthétique mathématique est d'impliquer « la transmission ininterrompue, quoique par un très petit nombre d'initiés, de l'ésotérisme mathématique platonicien et néoplatonicien, en particulier des tracés basés sur le pentagramme et la section dorée. » Si l'on croit à cela, on peut croire à tout.

S. R.

Erik Westerby. *Stenalderbopladser ved Klampenborg.* Avec résumé en français. Copenhague, Reitzel, 1927: gr. in-8, 219 pages, avec gravures. — Les découvertes de Glozel, encore ignorées de l'auteur, offrent une importance souveraine pour une étape du *mésolithique*, que l'*azilien*, le *tardenoisien* et le *maglemosien* ne représentent qu'incomplètement. Se fondant sur les résultats des fouilles faites à Bloksbjerg près de Klampenborg, aux environs de Copenhague, l'auteur cherche à établir la continuité entre la civilisation de Maglemose, avec gravures magdaléniennes dégénérées, et celle des Kjœkenmœddings (dite ici d'*Ertebœlle*). A Bloksbjerg, les haches en silex du type « pic » sont bien plus nombreuses que les tranchets, qui dominent dans les Kjœkkenmœddings. On n'a trouvé qu'une hache médiocre en bois de cerf, instrument inconnu à l'azilien, très rare au tardenoisien, mais très fréquent à l'époque de Maglemose et dans les Kjœkkenmœddings. Les harpons barbelés, qui se montrent d'abord au magdalénien, sont rares à Bloksbjerg, très nombreux à Maglemose. En somme, Bloksbjerg représente une nouvelle phase de la civilisation mésolithique du Danemarck, sans trace d'une solution de continuité due à l'immigration d'une population nouvelle. Les quelques images d'animaux au maglemosien sont d'origine occidentale et non asiatique, comme l'a voulu M. Breuil; ainsi l'art magdalénien et celui de Maglemose, séparés par l'azilien, sont des phases d'un même développement, et c'est là un nouveau coup porté à la théorie du hiatus, comme à celle des migrations en grand nombre de nouvelles tribus, chère à l'abbé Breuil.

S. R.

André Bellard. *Les Mosellans devant l'histoire.* In-8 de 74 pages, avec 8 planches, 1 carte et 2 plans. Metz, 1926. — Le titre de cette brochure

annonce ce qu'on n'y trouve pas, une étude générale sur la préhistoire de la vallée de la Moselle. Mais ce qu'on y trouve — recherches sur l'âge de la pierre aux environs de Novéant — constitue un travail utile, poursuivi avec zèle sur le terrain. Les objets publiés sont tous inédits.

S. R.

H. Frankfort. *Studies in early pottery of the Near East. II* (supplément du *Journal of the Royal anthropological Institute*). Londres, R. Institute, 1927; gr. in-8, 203 pages, avec 13 planches et 21 figures. — Suite des études originales et suggestives de l'auteur sur les céramiques primitives du proche Orient (cf. *Revue*, 1924, II, p. 263; 1926, I, p. 1-39). Il s'agit surtout d'éclaircir, par la comparaison des décors céramiques, les relations les plus anciennes entre l'Asie, l'Europe et l'Archipel; dans un appendice, il est question des industries plus lointaines de l'Inde et de la Chine, notamment du Honan. Les conclusions de M. Frankfort, en ce qui touche l'entrée en scène des Indo-Européens (venus de la Russie méridionale), dépassent parfois le domaine propre de ses recherches. Il dit, par exemple, qu'on ne peut pas reconnaître *anthropologiquement* des Aryens dans l'Anatolie occidentale, parce qu'une minorité, dont témoignent pourtant la culture et le langage, a dû être absorbée par les indigènes; mais il n'est pas déraisonnable de supposer que l'organisation du puissant Empire hittite, le seul qui ait unifié les peuples de cette région, fût due à la présence d'un élément indo-européen, doué de l'intelligence politique et de l'énergie nécessaires. Cela me paraît, en effet, assez vraisemblable.

S. R.

Lubor Niederle. *Manuel de l'Antiquité slave.* Paris, Champion, 2 volumes, 1923-1926 (public. de l'*Institut d'études slaves*). — L'auteur publie en tchèque, depuis 1901, un grand ouvrage illustré sous le titre d'*Antiquités slaves, histoire et civilisation.* Le *Manuel* édité en français est un abrégé de ce grand travail, destiné à remplacer celui de Shafarik, aujourd'hui vieilli et d'ailleurs resté inachevé (1837). C'est le regretté Ernest Denis, représentant autorisé des études slaves en France, qui, en 1919, demanda à M. Niederle de résumer lui-même son œuvre capitale; il a été aidé dans cette tâche par M. André Mazon, professeur à Strasbourg. Le jugement unanime des slavisants a consacré la réputation du nouveau *Manuel*, dont le premier volume a immédiatement pris rang parmi les classiques. Tout lecteur familier avec les méthodes historiques s'assure sans peine que l'auteur est un érudit très informé et que le classement des énormes matériaux qu'il a mis en œuvre est fort intelligent.

S. R.

Chronique d'Égypte. *Bulletin périodique de la fondation égyptologique Reine Élisabeth.* Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire; in-8. — J'ai plaisir à signaler cette *Chronique*, dont j'ai sous les yeux le numéro de juillet 1927 (p. 93-240, avec gravures). On y trouve notamment : 1° des nouvelles bien contrôlées; 2° la réimpression de bons articles de vulgarisation disséminés dans des quotidiens belges par M. Capart et quelques autres (à remarquer surtout, p. 122 sq., l'article sur les temples de Djeser à Saqqarah, avec leurs colonnes protodoriques); 3° le compte rendu d'une fête archéologique

au Caire, *La réception chez Toutenkhamon* ; 4° un long article de M. Suys sur la religion personnelle dans l'ancienne Égypte; 5° un autre sur les plus anciennes relations de l'Égypte avec la Belgique; 6° un autre montrant la vanité des romans géométriques fondés sur les mesures des Pyramides; 7° une précieuse bibliographie des travaux récents concernant l'égyptologie et les sciences connexes *lato sensu*. Il est certain que, grâce à une reine intelligente et à la science débrouillarde de M. Capart, le Musée du Cinquantenaire est en passe de devenir un des foyers de la science égyptologique.

S. R.

Alexander Scharff. *Grundzuege der aegyptischen Vorgeschichte.* Leipzig, Hinrichs, 1927 (collection Morgenland); in-8, 69 pages, avec 1 carte et 16 planches. — A l'époque paléolithique, l'industrie égyptienne est celle de l'Afrique du Nord (chelléen, puis capsien). En Algérie, on a constaté la superposition du néolithique avec céramique au capsien; rien de tel encore en Égypte. Le néolithique pur n'y existe pas, sinon peut-être au Fayoum; dans les tombes les plus anciennes *(Hockergräber)*, c'est déjà l'énéolithique (vers 5000 av. J.-C.). L'introduction de cette civilisation en Égypte reste un mystère. Elle comprend deux phases, la première à affinités libyques (il y a aussi des analogies avec le sud de l'Espagne), la seconde, plus au nord, à affinités syriennes et proto-égéennes; mais la première a continué dans le sud de l'Égypte alors que la seconde florissait déjà et se répandait jusqu'aux frontières de la Nubie, qui resta fidèle à la première et la développa. La civilisation pharaonique serait le produit de la fusion de ces deux « cultures ». On l'a placée chronologiquement trop haut; la première dynastie doit avoir débuté vers 3000, non vers 4200, et l'origine du calendrier égyptien doit descendre jusqu'en 2776. L'auteur réduit à quelques importations tardives les influences babyloniennes et refuse d'admettre celle des dolmens de l'Afrique du Nord sur les débuts de l'architecture funéraire en Égypte. Travail hardi, original et qui ne doit pas passer inaperçu.

S. R.

Miss G. Caton-Thompson. *The neolithic industry of the Northern Fayum Desert* (extr. du *Journal of the Anthrop. Institute*, 1926); in-8, p. 309-323, avec planches. — Le Solutréen d'Europe, qu'il ait ou non été apporté là par une vague d'invasion venue de l'Est (pour ma part, je ne le crois pas du tout), n'a rien de commun, sinon quelques types qu'on rencontre aussi dans le Nouveau Monde, avec les civilisations de Badari et du Fayoum en Égypte, qui appartiennent au néolithique avancé et même à l'énéolithique. Ces civilisations se rattachent à celles du nord de l'Afrique et de la Syrie; le professeur Sayce a été bien inspiré quand il a identifié les *Mauri* des Romains ou Libyens blancs aux *Amorites* de la Bible. En tous les cas il ne reste rien du roman préhistorique de Sir Flinders Petrie, sur les Solutréens descendus du Caucase vers le Nil en 15000 ou à peu près avant notre ère et transmettant leur technique aux gens de Badari et du Fayoum. Les Badariens semblent un peu postérieurs aux Fayoumites, car ils fabriquaient de belles poteries, connaissaient le cuivre et se servaient de glaçures. Les uns et les autres avaient des haches polies globulaires, très rares en Égypte, mais non en Nubie. Une date de 5000 avant notre ère ne serait pas trop basse, plutôt le contraire.

S. R.

Émile Suys. *Vie de Petosiris, grand prêtre de Thot, à Hermopolis-la-Grande.* Préface de J. Capart. Bruxelles, Fondation Reine Élisabeth, 1927; gr. in-8, 157 pages, avec 6 planches. — « Là où Toutankhamon, dit M. Capart, nous apporté des trésors matériels, Petosiris, un *saint* de l'Égypte pharaonique, nous restitue des pensées de l'ordre le plus élevé. » Ce *saint* est connu par sa tombe, explorée par M. G. Lefebvre en 1920 et publiée, avec tous les textes qui la décorent, par le même savant, en trois volumes, restés peu accessibles, malgré leur immense intérêt, à qui n'est pas égyptologue de profession. Cette monographie de M. Lefebvre nous a rendu familière une famille sacerdotale d'Hermopolis, métropole du culte du dieu Thot. Les murs du temple funéraire élevé à la mémoire de Petosiris et de ses proches portent de longues inscriptions commémoratives qui équivalent à plusieurs pages d'histoire et même de philosophie religieuse; car Petosiris ne s'est pas seulement raconté, mais confessé. L'époque est celle de la fin du régime perse et du régime macédonien [1]. Un élève de M. Capart, à défaut de son maître trop occupé, s'est chargé de résumer, à l'usage des non-égyptologues, le grand ouvrage de Lefebvre; on ne peut mieux le remercier qu'en le lisant.

S. R.

G. Seure. *Les impromptus touristiques aux tombeaux des Rois.* Bordeaux. Feret, 1927; in-8, 36 pages (extr. de la *Revue des Études anciennes*, t. XXIX). — Étude critique de nombreux graffites versifiés dans la vaste publication de M. Jules Baillet (*Inscriptions grecques et latines des tombeaux des Rois en syringes à Thèbes*, 1920-26, t. XLII des *Mémoires de l'Institut du Caire*). Bien qu'apportant quelques corrections, l'auteur rend justice au travail formidable de l'éditeur, dont il est trop facile de médire en améliorant, çà et là, un mince détail. Mais il faut bien dire que toute cette littérature de touristes a bien peu d'intérêt et que le jeu de l'*emendatio*, souvent très ingénieuse, ne vaut pas toujours la chandelle.

S. R.

P. Collart. *Les papyrus Bouriant.* Paris, H. Champion, 1926; in-4°, 254 pages et 4 planches. — Plusieurs de ces papyrus, acquis en Égypte par M. Bouriant, ont été déjà publiés et ce ne sont pas les moins instructifs. Voici la traduction d'une jolie lettre d'une orpheline chrétienne ou juive à sa tante; elle était inédite :

A ma dame et très désirée tante, Taré, fille de ta sœur Allons, salut en Dieu. Avant tout, telle est ma prière, je demande à Dieu que ma lettre te trouve en bonne santé et heureuse. Sache que depuis Pâques, ma mère, ta sœur, est morte. Quand j'avais ma mère, elle était à elle seule toute ma famille ; mais depuis qu'elle est morte; je suis restée seule, sans personne, en pays étranger [en Syrie ?]. Souviens-toi de moi, tante, comme si ma mère te le demandait, et si tu en trouves l'occasion, envoie-moi quelqu'un. Salue toute notre famille. Que le Seigneur te garde en santé de longues et paisibles années, ma dame. Remets cette lettre à Horeina, sœur d'Apollonios, de Coptos, de la part de Taré, fille de sa sœur, d'Apameia. »

Ce petit bijou est loin d'être le seul inédit intéressant de ce volume, édité

1. M. E. Suys n'admet pas la date proposée par M. Montet (*Rev. arch.*, 1926, I, p. 361).

avec un soin et une érudition admirables; mais le fragment d'un registre d'amphodogrammate ou un reçu de la taxe sur la bière n'ont pas le même attrait que la lettre de l'orpheline d'Apamée.

S. R.

Samuel A. B. Mercer. *An Egyptian grammar with chrestomathy and glossary.* London, Luzac, 1927; gr. in-8, 184 pages. — Ouvrage expressément destiné aux commençants, avec trois chapitres sur l'écriture, douze sur la grammaire, deux sur la syntaxe; suit une assez ample chrestomathie, comprenant quelques textes des Pyramides, d'autres des mémoires de Sinuhe, du conte des deux frères, etc. Le volume se termine par une liste de signes et un glossaire. Autant que mon incompétence me permet une appréciation, je trouve cela bien ordonné et clair.

S. R.

Ire Maurice Price (de Université de Chicago). *The great cylinder inscriptions A and B of Gudea (about 2450 B. C.), to which are added his statues.* Leipzig, Hinrichs, 1927; in-4°, xv, 169 pages, avec nombreux fac-similes (*Assyriologische Bibliothek* de Delitzsch et Haupt). — Fin d'une publication commencée en 1899 et que la guerre, puis diverses circonstances adverses, avaient arrêtée. On y trouve, outre des sommaires de ces textes, des transcriptions accompagnées de traductions, puis un vocabulaire, un dictionnaire des noms propres, une table des signes cunéiformes avec transcription, etc. Ces études sont un peu comme les travaux de hautes mathématiques; elles ne peuvent être contrôlées que par un très petit nombre de privilégiés. Les autres doivent se conformer au précepte d'Aristote : Δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντα. Voir d'ailleurs, au sujet des cylindres de Goudéa publiés par M. Thureau-Dangin, *Rev. crit.*, 1927, p. 321.

S. R.

R. Dussaud. *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale.* Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8, LII-632 pages, avec 16 cartes. 200 francs. — Au moment où la France a accepté le mandat syrien, elle avait la bonne fortune de posséder, à Jérusalem et à Beyrouth, deux centres de recherches justement réputés et, à Paris, Clermont-Ganneau et Dussaud. Ce dernier reste seul, mais il a formé des auxiliaires en passe de devenir des maîtres. Une Revue dirigée par lui, *Syria* (1920 et suiv.), a bientôt pris, comme son aînée la *Revue biblique*, une place éminente de magasin d'informations sur les explorations en cours et une importance internationale qu'on ne conteste pas. Ce qui manquait le plus, c'est ce que M. Dussaud nous donne aujourd'hui : un exposé, accompagné de bonnes cartes, d'amples références et d'une bibliographie complète de la géographie comparée des pays syriens. Tâche difficile entre toutes, car, comme le remarquait en 1902 Max van Berchem, à qui le livre est dédié, la topographie de la Syrie du Nord est singulièrement en retard sur celle de la Palestine; l'effort heureusement accompli pour fixer l'état de nos connaissances n'en est que plus méritoire et il eût été fâcheux de le différer. La compétence de l'auteur, tant en géographie comparée qu'en histoire, en archéologie et en linguistique, s'est affirmée une

fois de plus. Les résultats pratiques de son œuvre se feront bientôt sentir en appelant l'attention des explorateurs sur tout ce qui reste à élucider [1].

S. R.

P. Thomsen. *Die Palästina-Literatur*, 1915-1924. Suite et fin, p. 401-755. Leipzig, Hinrichs, 1927; gr. in-8. — L'index seul compte 80 pages sur trois colonnes; le nombre des écrits inventoriés dépasse 8.000. On ne peut que s'incliner avec respect devant un si immense labeur, encore complété, au dernier moment, par 10 pages d'additions. « Ce travail, dit l'auteur, m'a occupé pendant plus de dix ans et m'a détourné presque entièrement de ce qui n'était pas bibliographie. J'ai été soutenu par la conscience du service rendu à tous. » Que le nom de l'auteur soit honoré!

S. R.

Palestine Museum; Jerusalem. *Bulletin*, nos 2 et 3. Department of Antiquities for Palestine, 1926; in-4°, avec gravures. — Je n'ai pas vu le premier numéro de cette publication. Ceux que j'ai sous les yeux renferment d'importants mémoires illustrés, par exemple *Dépôt de l'âge du bronze d'une caverne près de Rubin; Nécropole de l'âge du bronze à Ramath Gan; Poterie de l'âge du bronze moyen et bronzes de Ness-Ziona; Choix de types de la poterie de l'âge du bronze.* Mais on se demande si tout cela n'aurait pas pu trouver place dans la *Revue biblique*, qui devrait être pour la Palestine ce que *Syria* est pour la Syrie.

S. R.

A. Halévy. *Moïse dans l'histoire et dans la légende.* Paris, Rieder, 1927; in-12, 179 pages (Coll. *Judaïsme*). — Opuscule très sérieux, parfaitement informé, dont aucun équivalent n'existait encore dans notre langue. Après un résumé du peu que nous apprend l'histoire (l'auteur est un adepte décidé de l'école critique, mais en réprouve certains excès), il est plus longuement question de la légende de Moïse dans la *diaspora* hellénistique, dans le Talmud, dans la littérature rabbinique et musulmane, le tout avec indication soignée des sources et des bons ouvrages de seconde main. Un index des noms propres eût été indispensable [2].

S. R.

A Loisy. *La consolation d'Israël (second Isaïe)*, Trad. nouvelle avec introduction et notes. Paris, Rieder, 1927; in-12, 135 pages. — Ce qu'il y a d'intelligible dans l'œuvre de l'homme extraordinaire que nous appelons le *second Isaïe* (quelques-uns veulent en distinguer un troisième) devrait être familier à tout lettré dès son jeune âge, car cela fait partie de ce qu'il y a de

1. Cartographie de la Syrie (historique); limites de la Syrie; Phénicie méridionale; Tripoli et Emésène; Phénicie du Nord; Apamée, Hama, Palmyre, Damascène; Hauran; Hermon; Haute-Syrie.

2. Voici une idée nouvelle ou, du moins, peu répandue, mais digne d'attention (p. 100): « L'essénisme n'est qu'une adaptation juive et palestinienne du pythagorisme ou, mieux encore, du néo-pythagorisme. Comme les adeptes du philosophe de Samos, les Esséniens entourèrent la mémoire du maître d'un culte rigoureux. Bien entendu, pour le néopythagorisme juif, le Maître n'était autre que Moïse lui-même, à qui, selon Eusèbe, ils faisaient remonter l'institution de leur secte. »

meilleur dans le patrimoine de l'humanité. Mais allez donc interroger à ce sujet un bachelier quelconque! C'est tout au plus s'il aura retenu quelques vers où Racine a montré combien il était imbu de cette littérature, bien qu'il la connût seulement dans le latin de la Vulgate. M. Loisy, lui, la connaît non seulement en hébreu et en grec, mais dans tout le cortège des scoliastes, entre lesquels sa compétence lui permet de choisir. Et à la compétence il ajoute la bonne foi, car il laisse en blanc ce qu'il n'entend point. Désormais, qui ne saura rien de cette transformation religieuse où le Messie souffrant pour l'humanité joue un rôle prépondérant, « cellule germinale du christianisme », comme le dit bien M. Couchoud, ne fera que confesser son indolence, car la porte de la vie spirituelle lui est large ouverte; à lui d'entrer.

S. R.

Actes du Congrès international d'histoire des religions tenu à Paris en octobre 1923. Paris, Champion, 1925; 2 vol. in-8 de 519 et 466 pages. — Plusieurs mémoires publiés dans ces deux volumes intéressent l'archéologie, par exemple : C. Schuwer, *le Réalisme mystique dans l'art religieux ;* Capitan, *les Figurations des grottes quaternaires ;* A. Van Gennep, *Classement des modes de sépulture ;* Virolleaud, *Découvertes archéologiques en Syrie ;* Contenau, *les Divinités hittites et le panthéon sumérien ;* Hackin, *Influences bouddhiques dans l'iconographie du Tibet ;* W. Vollgraff, *le Péan delphique à Dionysos ;* Czarnowski, *l'Arbre d'Esus, le taureau aux trois grues et le culte des voies fluviales en Gaule ;* Carcopino, *Interprétation de la basilique de la Porta Maggiore,* etc.

Sous cette réserve qu'ils permettent de lier connaissance aux adeptes de communes études, les Congrès internationaux sont une plaie [1]; les Actes de ces Congrès en sont une autre. On perd son temps dans les premiers; on ne se retrouve pas dans les seconds. Que de bonnes choses sont ainsi mises sous le boisseau, pêle-mêle avec de moins bonnes!

S. R.

Martin P. Nilsson. *The Minoan-Mycenaean-religion and its survival.* London, H. Milford, 1927; gr. in-8, XXIII-582 pages, avec 4 planches et 113 gravures. — Cet important ouvrage est le développement d'un cours professé en 1923 à l'Université galloise. La civilisation mycénienne diffère de la civilisation minoenne, mais la religion est la même. L'immigration hellénique, en trois vagues successives, n'a pas aboli ces antiques croyances, mais s'en est imprégnée. Suit une étude détaillée de la religion minoenne et de ses monuments (autels, tables d'offrandes, cornes de consécration, haches doubles, piliers, arbres sacrés, idoles, épiphanies, etc.), puis celle des survivances de cette religion dans la Grèce archaïque. Héra et Athéna, l'enfant divin (Zeus, Dionysos), le culte des héros, les croyances sur la vie d'outre-tombe, tout cela fait partie de l'héritage minoen [2]. Ainsi Athéna est la descendante directe

1. Rabâcheurs et charlatans y ont beau jeu. Je pourrais, dans ces deux volumes, citer des mémoires moins qu'utiles, mais je me hâte d'ajouter qu'ils sont l'exception.

2. P. XXIII, 304, l'auteur semble mettre en doute l'authenticité du trésor de Thisbé, ou du moins d'une partie de ce trésor. Il serait temps que Sir A. Evans rompît le silence où il s'enferme dédaigneusement à ce sujet. — M. Nilsson dis-

de la déesse du palais minoen et de celle du palais royal mycénien; son nom est apparenté à ceux de *Mykéné*, *Priéné* et n'est pas grec. Livre très riche en idées, en hypothèses et en savoir de première main, comme on pouvait l'attendre d'un érudit de cette valeur.

S. R.

Sir J. G. Frazer. *The Gorgon's head.* Londres, Macmillan, 1927; in-8, 453 pages. — On trouve dans ce joli volume, sous l'enseigne de la Méduse Rondanini et après le portrait expressif de l'auteur par Bourdelle, des essais (quelques-uns déjà anciens) et des allocutions, la plupart en anglais, d'autres en français et en latin, en prose et en vers. On recommandera surtout à ceux de nos lecteurs qu'intéresse l'histoire comparée des religions les articles sur Robertson Smith (un peu bref), Fison et Howitt (un peu longs), enfin sur notre Condorcet et sa doctrine du progrès. Mais il est fâcheux que l'auteur n'ait pas connu l'*éreintement* de Condorcet par Sainte-Beuve; cela lui aurait fourni matière à un joli plaidoyer pour ce brave homme (pas Sainte-Beuve qui, me disait une de ses amies belges, était *méchant comme un âne rouge* et l'a prouvé, entre autres, ce jour-là de 1851).

S. R.

G. Barbagallo. *Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique.* **Traduction G. Bourgin.** Paris, Payot, 1927; in-8, 320 pages. — « L'Hellade des dieux a vécu dans un temps où le sort ne lui a pas permis de cueillir les fleurs nouvelles de la vie auxquelles sa merveilleuse nature la rendait si propre. Sur cette terre sainte de l'art et de la beauté, la domination d'un État sur d'autres peuples n'a été que sang et douleur. Ce que nous appelons la lumineuse civilisation grecque n'a été que la civilisation de quelques cités grecques, alimentée par les pleurs, le sang, les destructions semées tout à l'entour. » Bien entendu, ce savant ouvrage ne peut être résumé ainsi en une formule; l'esclavage, le servage, l'impérialisme, la guerre, la révolution économique résultent de l'hellénisation de l'Orient, autant d'éléments de corruption et de décadence, analysés avec une compétence incontestable et une connaissance de première main des textes antiques. La traduction se lit comme un original; c'est un livre singulièrement intéressant et suggestif [1].

S. R.

G. Ph. Stevens, L. D. Caskey, H. N. Fowler, J. M. Paton (éditeur principal). *The Erechtheum.* Harvard University Press, Cambridge (Mass); in-4°, xxvi-673 pages, avec 236 figures et un atlas de planches. 40 dollars. — Bien que cet ouvrage considérable soit destiné à tenir lieu de beaucoup d'autres, ce n'est pas une compilation, mais en bonne partie une œuvre originale. Les débuts en remontent à 1903, alors que la reconstitution du portique nord

---

cute longuement l' « anneau de Nestor », mais conteste toute l'interprétation qu'en a donnée le premier éditeur, notamment les papillons. Aucune de ses objections ne m'a convaincu.

1. L'auteur n'a pas discuté la théorie anglaise qui attribue la décadence hellénique à la *malaria* rapportée d'Orient par les soldats d'Alexandre. On a voulu expliquer par une cause analogue la décadence de l'Empire romain après Marc-Aurèle.

de l'Erechtheion par l'éphorie grecque offrait l'occasion d'une étude architecturale qui fut faite par M. Gorham P. Stevens, aux frais de la fondation Carnegie. Bien plus tard, grâce au concours bienveillant de M. Balanos, chargé d'autres travaux de restauration dans le célèbre édifice, l'École américaine d'Athènes put se livrer à un examen minutieux des fondations. Par suite de diverses circonstances, l'œuvre a été lente à paraître et beaucoup d'ouvriers y ont mis la main. Voici comment elle est divisée : I. Description extérieure et intérieure ; II. Notes sur la construction (matériaux, mise en place, appareil, polychromie) ; III. Les sculptures (Caryatides et frise) ; IV. Les inscriptions, textes et traductions (comptes de 409 à 407) ; V. Histoire de l'Erechtheion depuis sa construction jusqu'à nos jours ; VI. Textes d'auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle ; liste chronologique et critique des auteurs depuis 1750 ; VII. Index copieux (fragments de la frise, noms propres dans les inscriptions, termes techniques, etc.). Planches, figures et fac-similés sont à la hauteur du reste, dignes de tous éloges. Notons qu'il y a nombre de renseignements inédits dans l'historique, qui se lit avec le plus vif intérêt. Quel bel hommage du Nouveau Monde à l'une des petites merveilles de l'Ancien !

S. R.

K. Michalowski. *Les Niobides des bas-reliefs du trône de Zeus à Olympie.* Varsovie, 1927 (en polonais, avec un résumé en français). — Quand il s'agit des œuvres de Phidias, il faut en chercher l'inspiration non dans le théâtre grec, mais dans l'épopée. Or, Homère ne connaît que six fils et six filles de Niobé ; il y a donc lieu d'éliminer, de toute restauration de l'œuvre perdue, le pédagogue, inventé par les poètes tragiques, l'enfant qui se presse contre lui et même la figure de Niobé, qui n'était pas nécessaire dans la représentation du massacre, comme d'ailleurs elle n'apparaît pas dans les peintures céramiques de la même époque. La reconstruction tentée par Sieveking et Buschor (*Münch. Jahrb.* 1912, p. 140) est la meilleure, mais exige des modifications ; notamment le groupement symétrique des personnages sur les deux frises opposées. On obtient ainsi, de chaque côté du trône, une divinité, Apollon ou Artémis, et six enfants.

S. R.

G. Spano. *Le rappresentanze di Artemis e Aktaion e l'Aphrodite di Doidalsès* (extr. des *Mem. della R. Accad. di Napoli*) ; in-8, 82 pages, avec gravures. — Élégant château d'hypothèses, décoré de quelques monuments inédits. 1° La source unique postulée pour les peintures pompéiennes du mythe d'Actéon ne serait pas une peinture hellénistique, mais un groupe sculptural — pergaménien ou rhodien, peut-être même du Bithynien Doidalsès — copié en marbre et exposé dans un parc, dans un simulacre du vallon de Gargaphie. 2° Deux éléments de ce groupe survivraient dans des copies, l'Actéon du British Museum et la soi-disant Aphrodite accroupie (Artémis au bain) de Madrid ; le sarcophage bien connu du Louvre donnerait l'ensemble en relief. 3° L'Actéon aurait subi l'influence du Silène *admirans tibias* de Myron. — L'auteur est ingénieux et informé (sauf des publications françaises) ; il n'est pas au courant de la question Doidalsès (cf. *Mon. Piot*, 1924, p. 119) ; il reproduit (p. 41) une intaille qui paraît fausse ; il n'a pas examiné si l'accroupie des Thermes (Ludovisi), dont il reproduit l'image très

restaurée, est ou n'est pas identique au fragment publié par Episcopius, nº 78 (= *Rép.*, II, p. 370, 2). Je crois que si.

S. R.

Sir Ch. Walston (Waldstein). *Notes on Greek sculpture.* Cambridge, University Press, 1927; gr. in-8, 23 pages, avec 26 figures. — Cet opuscule posthume contient : 1º une étude sur le type grec de l'athlète, à propos du relief archaïque bien connu de Constantinople (t. I, p. 73 du *Catalogue* de Mendel); 2º la publication d'une belle statue grecque du vᵉ siècle, apparentée aux Néréides de Xanthos, qui est conservée, sans indication de provenance, à Burlington House. L'illustration est bonne. Le commentaire est ce qu'on pouvait attendre de l'auteur, plein de références à ses écrits antérieurs qu'il admirait. Ce fut assurément un homme heureux.

S. R.

M. J. Maximova. *Les vases plastiques dans l'antiquité. Époque archaïque.* Trad. par **Michel Carsow,** Paris, Geuthner, 1927; gr. in-8, 223 pages, avec un album de 48 planches. — Très importante monographie, fruit de longues explorations dans les musées et les bibliothèques, sur un sujet dont le premier chapitre seul — la Crète — avait été traité avec détail. La Crète eut pour héritière l'Ionie et parmi les conceptions plastiques que développa l'art ionien, celle du vase plastique, où il y a « fusion organique du récipient et de la statuette », n'est pas la moins intéressante. Cet intérêt dépasse celui de l'étude des céramiques et s'étend à la signification religieuse, votive ou prophylactique de ces objets. L'autrice avait d'abord espéré traiter le sujet des vases plastiques dans son ensemble; l'abondance des matières l'a obligée de se restreindre à la période archaïque. Il faut espérer qu'elle aura les moyens de publier la suite et la fin d'un ouvrage qui tiendra désormais une place considérable dans la bibliographie céramique. Les 48 planches sont accompagnées de notices détaillées et précises; la traduction se lit facilement; il y a un bon index et une préface justement élogieuse de M. Pottier.

S. R.

L. Séchan. *Le dévouement d'Alceste.* Paris, Boivin, 1927; in-8, 52 pages (extr. de la *Revue des cours et conférences*). — Un jour que je parlais à Henri Weil de l'obscurité des Tragiques grecs : « Relisez donc *Alceste,* me dit-il, c'est limpide! » Il est vrai que le style en est simple et coulant; mais le sujet! Quel bizarre mélange de tragique et de comique, de tons et de genres! Aussi Egger considérait-il *Alceste* comme un drame satyrique, ce que semble confirmer la didascalie (tétralogie de 438), mais ce que n'admettent pas les critiques plus récents. « Gardons-nous, dit M. Séchan, de trop vouloir discerner dans le drame la pointe de l'oreille des satyres. » Elle perce pourtant. Sur la légende elle-même et son origine [1], sur la pièce, sur l'interprétation des caractères, M. L. Séchan est informé de tout ce qu'on a écrit et, bien que

1. J'apprends à connaître, par M. Séchan, la théorie *ethnographique* de L. Bloch (1901), d'après laquelle la légende d'Alceste serait la survivance d'une sorte de *suttee* indoue pratiquée dans la Grèce préhistorique. Cela est au moins ingénieux.

rappelant tant d'opinions qui se contredisent, juge par lui-même et charme le lecteur en l'instruisant. Un des points qu'il a traités avec prédilection, c'est la sympathie d'Euripide, qu'on a trop vite qualifié de misogyne, pour les angoisses et les douleurs féminines, notamment pour l'amour maternel.

S. R.

B. Filow. *Neue Funde aus dem antiken Hügelgrabe bei Duvanlii.* Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, vol. IV, 1926-1927, p. 27-60. — Dans le troisième volume de ce même Bulletin (p. 111-130), M. B. Diakovitch avait publié une partie du mobilier funéraire recueilli par des paysans dans une tombe du tumulus de Kukuva Mogila, situé près du village de Duvanlü, à 30 kilomètres au nord de Plovdiv. Un heureux hasard a récemment permis de retrouver le reste des objets cachés par leurs inventeurs ou vendus par eux à des antiquaires; les uns sont entrés dans les collections du Musée national de Sofia, les autres ont rejoint les premières trouvailles dans les vitrines du Musée de Plovdiv. Parmi les pièces récupérées il faut signaler un très important ensemble de bijoux d'or : diadème fait d'une feuille ornée au repoussé, deux poissons longs de 0 m. 315 et 0 m. 482, éléments de collier en forme de médaillons circulaires décorés de rosaces à six pétales et suspendus à une bélière, plaquette d'or, boucles d'oreilles filigranées, torques torsadé, bracelets ouverts terminés aux extrémités par des têtes de serpents, bagues à chatons gravés ou recouverts d'émail; une amphore d'argent à panse godronnée, sur l'épaule de laquelle court une double frise opposée de fleurs de lotus et de palmettes, les anses figurant deux chimères affrontées à tête de lion surmontée de cornes de bélier et dont le corps se termine en queue d'oiseau; enfin une coupe de même métal godronnée.

Ces divers objets constituaient le mobilier d'une tombe de femme que l'on peut dater de la première moitié du ve siècle avant J.-C. De même que les autres sépultures contemporaines découvertes en Bulgarie, celle de Duvanlü offre deux catégories distinctes de pièces, les unes de fabrication locale, tels que le torques, le diadème et les bracelets, les autres importées d'Ionie telles que l'amphore, le collier et les boucles d'oreilles

R. Lantier.

E. Pais. *Storia di Roma dalle origini all' inizio delle guerre puniche.* 3e éd. I. *Le Fonti, l'Età mitica;* gr. in-8, 404 pages, avec 16 planches. — II. *L'Età Regia;* gr. in-8, 473 pages, avec 16 planches. Rome, Optima, 1926. — *Histoire romaine des origines à l'achèvement de la conquête*, trad. **J. Bayet**; gr. in-8, 144 pages. Paris, Presses universitaires, 1926. — Nous avons déjà du professeur Pais trois grands ouvrages sur l'histoire romaine : *Storia di Roma*, 1898, refondue sous le titre de *Storia Critica di Roma*, 1913-1920 (jusqu'à Pyrrhus); *Storia dell' Italia antica*, I et II, 1925. Ceci est une troisième édition du premier ouvrage. Un résumé, qui se donne comme une adaptation, paraît en même temps dans l'*Histoire générale* publiée sous la direction de M. Glotz. Le fascicule I, que j'ai sous les yeux, va jusqu'à la fin des guerres sammites. Son importance tient surtout à l'histoire, donnée ici avec tous les détails voulus, de la critique appliquée à l'historiographie romaine, des falsifications officielles et autres qu'elle a démasquées, des résultats négatifs qu'elle semble avoir acquis depuis Beaufort. On sait que M. Pais appartient à la critique

de gauche, mais il ne se fait pas illusion sur la possibilité que des trouvailles archéologiques ou autres viennent justifier quelque déduction de Varron ou de Tite-Live dont nous ignorons la source. Les partisans de la tradition — ce qui ne signifie pas grand'chose — sont l'objet d'allusions courtoises, sans polémique. Je dois dire que l'adaptation française est beaucoup trop littérale et que la lecture en est parfois pénible [1]. La bibliographie (p. VII-XXII) est riche, mais inégale. Il y a quelques phrases *impérialistes*, un peu déplacées, dans la préface de l'édition italienne.

S. R.

A. Piganiol. *La conquête romaine* (*Histoire générale*, publiée sous la direction de MM. Halphen et Sagnac). Paris, Alcan, 1927; in-8, 512 pages, avec cartes. 40 francs. — C'est une grande tranche de l'histoire universelle que l'auteur nous a servie dans ce beau livre, qui n'est modelé sur aucun autre et dont la composition est aussi originale que rationnelle. « A mesure que les armées romaines pénétreront chez des nations nouvelles, nous ferons retour sur leur passé et nous définirons leur état de civilisation. » Méthode digne d'éloges, difficile à appliquer, qui exigeait, chez l'auteur, la connaissance approfondie non seulement des textes, mais de l'archéologie pré- et protohistorique qui y supplée. Cette archéologie, M. Piganiol l'a étudiée aux meilleures sources; à bien peu d'exceptions près, les ouvrages qu'il allègue sont non seulement récents, mais importants par eux-mêmes, et les renseignements qu'il en tire sont soigneusement contrôlés. Bien entendu, pour les débuts du néolithique, l'auteur ne pouvait encore faire état des révélations de Glozel, qui l'obligeront, dans une réédition prochaine, à récrire son chapitre. Mais, comme l'indique le titre de l'ouvrage, c'est l'histoire qui y tient la plus grande place et elle est excellemment racontée, suivant le principe qui est comme le *leitmotiv* du livre : « L'originalité de Rome, le secret de ses triomphes, la raison de sa gloire, c'est avant tout son souci étroit et tenace de l'unité politique. Ainsi le Romain a-t-il valeureusement travaillé à réaliser l'unité de la civilisation méditerranéenne. » La collection dont fait partie *La conquete romaine* est désormais au premier rang de celles qui font honneur à l'érudition française [2].

S. R.

L. Homo. *Les institutions politiques romaines. De la Cité à l'État.* (Bibliothèque de Synthèse historique). Paris, La Renaissance du Livre, XVI-471 pages. — L'évolution de l'*urbs* à l'*orbis*, si bien résumée dans le vers célèbre de Rutilius, tel est le sujet de ce livre qui embrasse quinze siècles d'histoire constitutionnelle, remontant, au delà de l'*urbs*, jusqu'à la tribu. « Rome a connu successivement tous les régimes politiques, sauf un, la démocratie, malgré plusieurs tentatives, par exemple la tentative de démocratie agraire des

1. Voici même (p. 8) une phrase horrible : « Les *Annales Maximi* n'ont rien à voir avec les tables que les pontifes avaient l'habitude de porter sur une surface blanche. » Il y en a d'autres moins choquantes, mais à qui la *manus emendatrix* a manqué.

2. Il va de soi qu'on n'est pas toujours d'accord avec l'auteur ; par exemple, la simple supposition que le nom du *Rhodanos* viendrait de celui de *Rhodes* (p. 54) paraît une hérésie. Mais ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans ces détails.

Gracques : d'abord la Cité, à forme monarchique, qu'elle doit aux Étrusques, puis le régime aristocratique du ve au IIIe siècle, l'oligarchie au IIe siècle, avec la concentration des pouvoirs aux mains du Sénat, la dictature militaire au I^e siècle avec Marius et Sylla, César et Pompée, qui conduit à l'établissement du « Principat», puis du « Dominat » d'Auguste et des Empereurs. » L'absence de tout vrai régime démocratique à Rome est une des idées originales de M. Homo, qui a donné de cette idée juste des preuves solides; quelle différence avec les cités grecques (sauf Sparte), que Fustel n'avait pas reconnue! Il faut en chercher la cause dans le besoin d'extension et de domination : *Tu regere imperio populos*... La compétence, si souvent attestée, de l'auteur me dispense de louer une fois de plus la sûreté de son information, la sobriété robuste de son style. Recommandé aux *laudatores temporis acti*.

S. R.

V. Chapot. *Le monde romain* (Bibliothèque de Synthèse historique). Paris, La Renaissance du Livre, 1927; in-8, xv-503 pages avec 2 planches et 12 cartes. — « Une habitude fâcheuse des historiens modernes, écrit l'auteur, est de réserver à Rome même une place excessive dans tout exposé des vicissitudes de son empire. La capitale n'est pas tout dans un État, et celle-ci a largement vécu sur ses provinces. Nous nous proposons, au contraire, de consacrer les plus nombreux chapitres et les plus détaillés à la vie régionale ». Cela n'avait pas été fait depuis Mommsen et Jung; M. Chapot a abordé cette tâche avec des documents singulièrement plus nombreux, dont il possède une connaissance parfaite. Avant de passer à l'étude séparée des provinces il a écrit douze chapitres très substantiels qui servent d'introduction : 1° l'expansion romaine et ses vicissitudes; conquête et consolidation; 2° les rouages gouvernementaux dans l'ensemble des provinces (armée, marine, routes, finances, cadre municipal et provincial); 3° l'Italie, la Sicile, la Corse et la Sardaigne. De là il passe à l'Espagne pour finir par les provinces romaines d'Afrique, après avoir passé par la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, les Gaules, la Bretagne, les régions danubiennes. Les cartes ne sont pas jolies d'aspect, mais très claires; les deux planches de monnaies impériales sont les bienvenues

S. R.

Pericle Ducati et Giulio Giglioli. *Arte etrusca.* Rome, Spithœver, 1927; gr. in-8, 103 pages et 160 planches. — L'Étrurie est à la mode et l'art étrusque attire de nouveau l'attention par ses qualités intrinsèques, son originalité rude, au lieu d'être considéré comme un écho un peu barbare de l'art grec (là où il ne s'agit pas de belles œuvres grecques importées [1]). Dans le présent ouvrage M. Giglioli a parlé de l'architecture et de la sculpture, M. Ducati de la peinture et des arts mineurs. La disposition adoptée est celle qui a trouvé depuis peu faveur en France : un texte soigné, mais bref; une bonne

1. P. 33 : « L'analyse stylistique a révélé la profonde différence entre les œuvres d'art grec et les œuvres d'art italien, diversité qui, d'accord avec la constance de certains caractères essentiels, oblige d'admettre qu'il ne peut s'agir de différences individuelles, mais nationales. » Cela sans nier, bien entendu, le séjour éventuel d'artistes grecs en Italie ou l'importation d'œuvres d'ateliers grecs, notamment de vases peints.

bibliographie; de très nombreuses images. Parmi celles qui sont réunies ici, beaucoup sont nouvelles, du moins pour moi, par exemple une admirable tête de femme de Falerii, deux têtes apoliniennes d'Arezzo, la tête (publiée à part) du Mars de Todi, la statue de jeune fille assise du Musée Grégorien, etc. Comme toujours, dans les publications italiennes de demi-luxe, l'exécution et le tirage des photogravures sont irréprochables.

S. R.

C. C. Van Essen. *Did Orphic influence on Etruscan tomb paintings exist?* H. J. Paris, Amsterdam, 1927; gr. in-8, 95 pages. — Très érudit connaisseur de peintures étrusques et de l'eschatologie grecque, l'auteur s'est livré à un travail de comparaison instructif entre les images (qu'il a contrôlées personnellement) et les textes, concluant que M. Weege a fait erreur en admettant, dans son *Etruskische Malerei*, que les peintures funéraires étrusques de la seconde période ont subi des influences orphiques et pythagoriciennes. Le tort de l'archéologue allemand a été surtout de ne pas distinguer les époques dans le développement de doctrines mystiques (connues seulement de nous par des bribes) et de faire, comme on dit, flèche de tout bois; les descriptions qu'il a données des peintures sont d'ailleurs insuffisantes et M. Van Essen avoue ne pas comprendre l'éloge que M. Karo a fait de son ouvrage (*Phil. Woch.*, 1921, p. 604). Lui-même a raison de louer, à plusieurs reprises, l'article *Orphici* de M. Monceaux dans le *Dictionnaire des Antiquités*, mais il aurait dû en imiter la claire ordonnance. — P. 24, il estropie un vers de Virgile, y introduit une faute de quantité (*patet* atra *janua Ditis*) et commente l'adjectif *atra* comme s'il était dans le texte. M. Van Essen a rendu service en écrivant sa thèse en anglais, mais cet anglais aurait dû être contrôlé; une expression comme *the report of Bendis with Cotytto* (au lieu de *relation*) est barbare et n'est pas isolée. Le titre même du livre ne paraît pas, à cet égard, bien choisi. Mais l'ensemble, quoique souvent confus, est estimable et le fruit d'un honnête effort vers la vérité.

S. R.

Marcel Bulard. *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels historiés.* Paris, E. de Boccard, 1926; gr. in-8, 548 pages avec 3 planches. — La nouveauté, l'intérêt et le mérite éminent de ce livre tiennent surtout au fait qu'il est le commentaire, au point de vue de la religion romaine, d'une série de monuments découverts à Délos et dont l'auteur a déjà donné le catalogue (*Explor. archéol. de Délos*, fasc. IX). Pénétré des représentations ainsi relevées et classées par lui, il s'est rendu à Pompéi, à Capoue, à Rome et ailleurs pour étudier les scènes analogues relatives au culte domestique italien. De là, sur le développement de ce culte et l'explication des obscurités qu'il présente, une telle abondance d'idées nouvelles, d'hypothèses séduisantes et généralement bien fondées, qu'il faudrait un long article pour en marquer ce qui est essentiel (la libation au Genius, la fête du *Natalis*, le *Camillus*, l'offrande du porc au Lare, les *ludi compitalicii*, les Lares auxiliaires du Genius, le culte domestique d'Hercule et de Mercure, l'*Omphalos* idole de Vesta, la destination des images peintes, etc.). Alors qu'une exégèse superficielle ou indolente aurait laissé sans explication les modestes peintures sur stuc des sanctuaires domestiques ménagées sur la façade ou à l'intérieur des maisons de Délos, M. Bulard a tiré de là la

matière d'un chapitre très intéressant de la religion familiale, assez différente à Pompéi de ce qu'elle est à Délos, parce que l'image iconique a pris le pas, en Campanie, sur ce que l'auteur appelle l'image rituelle, et que les progrès de l'anthropomorphisme y sont sensibles : ainsi Vesta, *Omphalos* à Délos, est une matrone à Pompéi. — L'ouvrage, qui aurait pu être plus court, est écrit avec soin; il y a un très bon index.

S. R.

Thomas Ashby. *The Roman Campagna in classical times.* Londres, E. Benn, 1927; in-8, 256 pages, avec une carte et 48 gravures. — Personne ne connaît aujourd'hui la Campagne romaine comme M. Ashby. Marcheur infatigable, il en a visité tous les recoins; il possède aussi une bibliothèque spéciale des anciens ouvrages sur ce sujet, entre autres les carnets de notes de Sir William Gell, collaborateur de Nibby. Il était d'autant plus désirable que l'auteur mît par écrit ses observations, ses notes et ses souvenirs que la Campagne se transforme rapidement et paraît même, en tant que solitude encadrant Rome, appelée à disparaître. L'ouvrage, bien illustré et pourvu d'un index, est divisé en cinq chapitres précédés d'une introduction générale : 1° les routes conduisant vers la Sabine et les Apennins (Salaria, Nomentana, Tiburtina); 2° les routes conduisant vers les monts albains et le Sud-Est (Praenestina, Collatina, Labicana, Latina, Appia); 3° les routes conduisant à la mer (Ardeatina, Laurentina, Ostiensis); 4° les routes vers l'Étrurie (Aurelia, Clodia, Cassia); 5° les routes vers le Nord (Flaminia, Tiberina). Moins prolixe que Tomassetti, dont on ne peut d'ailleurs dire que du bien, M. Ashby est plus vivant et ses descriptions se lisent avec plaisir. On aurait voulu trouver, à la fin, quelques pages de références.

S. R.

Guido Calza. *Il teatro romano d'Ostia*; in-16, 32 pages, figures et plans. Rome, Spithœver, 1927. — Le petit guide que publie le directeur des fouilles d'Ostie est une monographie de l'un des principaux monuments de cette ville. Une illustration bien comprise donne non seulement un plan et une coupe du théâtre, mais aussi une vue perspective, un essai de reconstitution et de nombreux détails d'architecture et de sculpture.

R. L.

Renato Bartoccini. *Guida di Lepcis (Leptis Magna).* In-16, 125 pages, 45 figures et 12 plans. — *Guida di Sabratta*; in-16, 77 pages, 40 figures et 8 plans. Rome, Spithœver (1927). — Il serait très désirable que les services des antiquités d'Algérie et de Tunisie prissent l'initiative de publier pour chacune des villes antiques dégagées de leurs ruines de petits guides semblables à ceux que M. Bartoccini vient de donner pour *Leptis Magna* et *Sabratha*. Après un court résumé du rôle historique de la cité, l'auteur aborde la description des monuments; des itinéraires répartis sur le plan général permettent au visiteur de se retrouver aisément sur le champ de fouilles. Une illustration bien choisie, un format pratique, de nombreux plans d'édifices, tout concourt à faire de ces petits guides de bons compagnons et d'excursion et de bibliothèque.

R. L.

Ch. Huelsen. *Forum und Palatin.* Gr. in-8, 99 pages, avec 30 figures, 64 planches et une carte. Munich, Drei Masken Verlag, 1927. — Quand un savant comme M. Huelsen décrit sans appareil scientifique, mais avec de très nombreuses illustrations documentaires, les lieux du monde antique qu'il connaît le mieux, on peut être sûr que son travail est appelé à faire autorité, à satisfaire la curiosité la plus exigeante. Six chapitres : le Forum avant l'Empire; le Forum impérial; l'ensevelissement et le déblaiement du Forum; le Palatin avant l'Empire; les palais impériaux sur le Palatin; la ruine et les déblaiement des palais impériaux. Sur toutes ces questions, est-il nécessaire de le dire? l'auteur sait tout ce qu'on peut savoir, mais il s'abstient d'hypothèses qui ne seraient que cela et, conscient de l'importance des problèmes qui restent à résoudre, regrette que les fouilles du Forum n'aient pas été reprises depuis 1904, après les grands et heureux efforts de Giacomo Boni. Reproduisant en fac-similé l'inscription célèbre dont la lecture embarrassait les anciens eux-mêmes, gravée sur le cippe dit du tombeau de Romulus, il écrit : « Le contenu est obscur et le restera probablement toujours [1]. Parmi le petit nombre de mots intelligibles il y a *regei*, datif de *rex;* cela nous autorise à considérer ce texte comme le seul que nous possédions de l'époque royale. » Science et prudence vont ici de pair. Les figures et les planches sont très bien venues; il y a d'intéressantes restitutions.

S. R.

Guillaume de Jerphanion, S. J. professeur à l'Institut pontifical oriental. *Le calice d'Antioche. Les théories du docteur Eisen et la date probable du calice* (*Orientalia christiana*, vol. VII, mem. 27. Aug. sept. 1926). In-8, 175 pages et 24 planches. Pont. Institutum orientalium studiorum. Rome. — Les deux somptueux volumes du docteur Gustavus A. Eisen, intitulés *The great Chalice of Antioch*, sont d'un prix tel que, en dehors de l'Amérique, ils ne sont guère accessibles même aux bibliothèques publiques et, par ailleurs, la présentation du calice y est si partiale que leur valeur ne réside guère que dans la richesse de l'illustration : 47 planches en héliogravure, 12 gravées sur cuivre, 1 dessin d'ensemble à la plume.

Il faut donc savoir grand gré au P. de Jerphanion et à l'Institut pontifical d'études orientales d'avoir mis à la portée des savants une étude, vraiment critique celle-ci, de format pratique, de prix modeste, et où le trop fameux calice est soumis à une minutieuse discussion.

L'examen du livre et des théories du docteur Eisen en forme la première partie, où, en neuf courts chapitres, sont d'abord reprises les affirmations relatives à la provenance, à la comparaison avec des pièces déclarées analogues des trésors de Boscoreale et de Berthouville, aux similitudes avec des vases du Ier siècle, aux prétendues caractéristiques de l'art grec remarquées,

1. Mommsen était à Paris lors de la découverte (mai 1899) et reçut en ma présence la première copie *confidentielle* de l'inscription. Dès le lendemain, il déclarait qu'il n'y avait pas d'espoir de la restituer ; M. Hülsen fut du même avis, mais les tentatives ne manquèrent pas et l'on échangea même à ce sujet. ainsi qu'à d'autres connexes à la découverte, des propos exempts d'aménité. M. Hülsen aurait égayé son livre par une histoire de cette polémique, car les disputes de doctes sont divertissantes et c'est pruderie de les oublier. Voir *Rev. archéol.*, 1900, I, p. 144, et la note de Bertaux, *ibid.*, 1900, II, p. 314.

aux portraits supposés, aux indications tirées du nombre des rosettes, etc., et relevées nombre de négligences, de contradictions, de confusions.

Vient ensuite la deuxième partie, plus importante, réservée à la date et au sens de la décoration. Le P. de Jerphanion n'a pas de peine à y montrer que aussi bien la forme que le décor végétal ou les accessoires symboliques ne se retrouvent que dans des monuments de basse époque, et de même encore pour le groupement de Jésus et des Apôtres et enfin pour la clef dans la main de saint Pierre. La perfection relative des figures, si elle semble constituer une difficulté, ne pourrait tout au plus qu'amener à s'arrêter, plutôt qu'à une date assez avancée dans le courant du VIe siècle, au début de ce siècle ou peut-être, si l'on y tient, aux dernières années du Ve.

La question d'authenticité, on le voit, n'est pas posée, ou, si le doute possible est indiqué d'un mot presque au début, l'authenticité en somme est supposée admise sur l'opinion des « juges éclairés » qui ont pu se livrer à l'examen de l'original. Et pourtant, en finissant, l'auteur ne peut s'empêcher de se demander si sa conclusion ne serait pas en réalité à modifier. Pas encore, répond-il. Il croit donc au calice « au moins provisoirement, mais avant de se décider, ajoute-t-il, le musée ou le riche amateur qui voudra l'acheter fera bien de l'examiner de très près ». Il semble, en outre, que cette confiance, même provisoire et malgré tout restreinte, ait été depuis sérieusement ébranlée chez le P. de Jerphanion et que moins sérieuses lui apparaîtraient aujourd'hui les objections à l'hypothèse d'un faux.

Étienne Michon.

A. Riegl. *Spätrömische Kunstindustrie.* Vienne, Imprimerie de l'État, 1927; in-8 XIX-421 pages, avec 23 planches, dont plusieurs en couleurs. — Publié avec trop de luxe et dans un format incommode en 1901, le grand ouvrage d'Aloïs Riegl, professeur à Vienne († 1905), est loin d'avoir été apprécié à sa valeur; le style tantôt laborieux, tantôt trop orné de l'auteur n'a pas peu contribué, d'ailleurs, à ce résultat. « Je l'ai lu quatre fois sans le comprendre », disait Furtwaengler. Ce fut une excellente idée de rééditer ce livre capital dans le format in-8, avec un appendice dû au jeune archéologue Otto Pächt (p. 406 et suiv.). L'art après Constantin, pensait Riegl, n'est que la dernière phase d'un développement continu, où s'affirme surtout l'instinct coloriste[1]; à quoi Strzygowski opposait la vue que la renaissance du vieil art oriental, tout à fait hétérogène, avait mis fin à l'évolution

1. Voici quelques lignes caractéristiques des opinions et de la manière de Riegl (p. 337) : « L'insertion de grenats dans l'or marque la phase la plus mûre du goût coloriste, dans la mesure où ce goût devait s'exprimer dans le travail du métal. » Cette époque est celle où le christianisme victorieux prohibait le dépôt d'objets de luxe dans les tombes, alors que les Barbares, entrés d'abord dans l'Empire comme mercenaires, restèrent bien plus longtemps attachés aux usages païens. Leurs tombes sont pleines, celles des Romains vides, d'où l'idée fausse que l'art romain était mort et que toute l'industrie, comme le pouvoir politique, avait passé aux Barbares. « Le goût de la vision à distance et de la couleur n'a pas été apporté par les Barbares, puisqu'on le constate même avant Marc-Aurèle. Or, comme l'incrustation des grenats dans l'or n'est que l'expression de cette tendance dans le métal, nous sommes obligés d'en chercher l'origine (non pas au loin vers l'Orient), mais dans l'art romain de la dernière phase. » Ces idées touchent, d'une part, à celles de Labarte, de l'autre à celles de Fustel; personne, chez nous, ne s'en est encore occupé.

de l'art antique. Mais, objecta Riegl (1902), voilà de nouveau, en d'autres termes, la thèse du retour à la barbarie que je combats. « Le but de mon travail, écrivait-il, est d'abolir le préjugé suivant lequel la dernière phase de l'art romain n'a pas été un progrès, mais une décadence. » Ce n'est pas qu'il méconnût l'apport des envahisseurs barbares, mais l'ouvrage qu'il consacra à cette question resta manuscrit et n'a été publié qu'en 1923 sous le titre : *Kunstgewerbe des frühen Mittelalters*. Je regrette de ne l'avoir pas vu.

S. R.

Biagio Pace. *Camarina. Topografia, storia, archeologia.* Catane, Tirelli, 1927; gr. in-8, 165 pages, avec 69 gravures et 2 cartes. — Nous devons déjà à l'auteur plusieurs travaux importants sur la Sicile : *I. Barbari e i Bizantini in Sicilia*, 1911; *Arti e artisti della Sicilia antica*, 1917; *Il tempio di Giove in Agrigenti*, 1922; *Studi Siciliani*, 1926. Voici maintenant une monographie richement illustrée sur Camarina, qui est comme un *Corpus* de tout ce qui a été trouvé sur le territoire de cette ancienne cité, y compris les inscriptions (plus nombreuses que dans le recueil de Kaibel). L'exploration systématique de ce site a beaucoup tardé, n'ayant été commencée qu'en 1896 par M. P. Orsi (*Mon. dei Lincei*, IX, 201-78); l'illustre archéologue a publié trois rapports, mais en possède d'autres qui sont inédits sur l'ensemble de ses neuf campagnes de fouilles dont les deux dernières ont été conduites par M. Pace. La nécropole de Camarina est aujourd'hui, dit celui-ci, une des mieux connues du monde grec. La monographie que nous annonçons fait partie d'une série intitulée *Sicilia antiqua*, où figurent déjà des volumes sur Catane et Centuripe; on annonce Panormos, Agrigente et Acre, celle-ci decrite par M. P. Orsi. *Va bene!*

S. R.

Louis Deglatigny. *Documents et notes archéologiques.* 2e fasc. Rouen, Lecerf, 1927; in-8, 62 pages, 21 planches. — Dans cette nouvelle série d'études archéologiques, l'auteur publie la description de quelques-uns de ces curieux *fana* dont les ruines se cachent dans les forêts de la Basse-Seine. Il y ajoute les relevés de plusieurs enceintes; celle des *Grands Parquets* à Condé-sur-Risle (Eure) est peut-être un camp.

R. L.

F. A. Schaeffer. *Un dépôt d'outils et un trésor de bronzes de l'époque gallo-romaine découverts à Seltz (Bas-Rhin).* Haguenau, Imprimerie municipale, 1926; in-8 de 61 pages, 12 planches et 19 figures. — Les villes et villages de la rive gauche du Rhin furent très éprouvés par les invasions germaniques vers la fin du second siècle et le commencement du troisième. D'anciennes trouvailles faites à Seltz *(Saletio)* témoignent de l'étendue des ravages : trésors enfouis, maisons abandonnées qui ne furent jamais relevées. Dans les décombres de l'une d'elles, en 1866, on découvrit, en bordure de la voie romaine de Seltz à Lauterbourg, le mobilier assez complet d'un atelier de chaudronnier-menuisier. Les outils, enclume, marteaux, tenaille de forge, fers à souder, limes, rabot, herminette, gouges, bédane sont conservés au Musée de Haguenau, ainsi que les pièces de métal que l'artisan était alors occupé à réparer, serrures, clés, plats ovales en bronze, etc. Dans la cour de

la demeure, au sommet d'une colonne, se dressait une statue du dieu cavalier foulant aux pieds l'anguipède. En un autre point de la ville, en 1887, parmi des chaudrons et casseroles, des passoires pour filtrer le vin, des vaisseaux spéciaux pour clarifier des infusions d'herbes, des assiettes, des plats et des œnochoés de bronze, on trouva une grande et belle statuette de Neptune, debout et nu, tenant dans la main droite un dauphin, et une seconde statuette représentant Mercure. Le Neptune de Seltz semble dériver d'un modèle dont se sont inspirés également les auteurs des figurines de Neptune découvertes à Weyersheim et à Ribeauvillé. L'étude que M. Schœffer consacre à ces diverses antiquités apporte une excellente contribution à l'histoire des métiers en Gaule.

Raymond LANTIER.

Wl. Deonna. *Marques de potiers et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève.* Paris, Leroux, 1927; in-8, 81 pages, avec 2 planches. — Les ateliers d'Arezzo ont envoyé leurs produits à Genava dès le Ier siècle; puis ce fut le tour de ceux de la Graufesenque, de Banassac, de Montans, de Lezoux, tous gaulois; les ateliers germaniques et helvétiques ne sont que parcimonieusement représentés dans l'ensemble considérable que nous fait connaître M. Deonna. Malgré la présence d'un fragment de moule, il semble certain que Genava n'a jamais possédé de four à poterie; l'importation suffisait à ses besoins. Inutile de dire que le travail est très soigné et que l'information de l'auteur est parfaite [1].

S. R.

A. Nicolaï. *Les officines de potiers gallo-romains et les graffites de la Graufesenque.* Avec *Notes philologiques* par **Hilaire de Barenton**, Paris, Leroux, 1927; in-8, 46 pages. — « La langue tracée sur les graffites de la Graufesenque s'expliquant à la fois par le sumérien et par le copte, c'est avec toute vraisemblance que, de même que les Étrusques, les Ruthènes descendraient de ces Lydiens sémites qui, partis des bords de l'Euphrate au moment où l'on y parlait le sumérien, conquirent l'Égypte aux origines des dynasties, puis émigrèrent et se répandirent de divers côtés. » Celui qui écrit ces choses se met-il au-dessous, au-dessus ou simplement en dehors de la critique? Cruelle énigme. Une part de responsabilité revient d'ailleurs à l'ami et conseiller de l'auteur, le P. Hilaire de Barenton, dont les lettres et notes, insérées dans cette brochure, sont pleines d'effarantes témérités, par exemple : « *Castus.* Ce nom est latin et signifie *chaste.* Mais il peut s'expliquer également par l'égyptien *kas*, vase, et *to, ti*, donner, livrer, vendre, payer. »

S. R.

R. Knorr et **Fr. Sprater.** *Die westpfälzischen Sigillatatöpfereien.* Spire, 1927; gr. in-8 de 120 pages, avec 36 figures dans le texte et 104 planches [2]. — Si la fabrique de vases sigillés de Rheinzabern est connue depuis 1531, celles du Palatinat occidental sont de découverte beaucoup plus récente

1. La publication prochaine d'un grand ouvrage illustré de l'abbé Hermet sur la Graufesenque accroîtra énormément notre connaissance de ce réseau d'ateliers dont l'activité fut vraiment extraordinaire aux environs de l'an 100.

2. Voir aussi, de M. R. Knorr, *Terra sigill. von Geislingen, Finningen und Heidenheim,* dans *Fundber. aus Schwaben,* 1926, avec 3 pl.

(Eschweiler Hof et Blickweiler, 1912-3). Il y en a d'autres qu'on connaît, mais qui restent à fouiller. Celles dont je viens de transcrire les noms ont fourni des récoltes abondantes, reproduites dans une série d'excellents dessins. Ces fabriques ont travaillé de 110 à 160 environ, jusqu'à ce que la concurrence de Rheinzabern les fît délaisser. Le style se rapproche beaucoup de celui de Lezoux. Les signatures sont rares. Une carte fait connaître la diffusion des céramiques de Blickweiler le long du Rhin, jusqu'en Angleterre d'une part et la Hongrie de l'autre [1]. L'auteur insiste avec raison sur le devoir qui incombe aux directeurs de Musées de ne pas laisser dormir, comme un fardeau encombrant, les fragments de moules et de vases sigillés qu'ils possèdent; si l'on veut que ces études, si brillamment inaugurées par Dragendorff et Déchelette, portent tous leurs fruits, il faut que les documents graphiques de provenance sûre continuent à fournir la matière de catalogues illustrés [2].

S. R.

Stuart Jones. *A Roman law concerning piracy* (extr. du *Journal of Roman Studies*, 1927, p. 155-173). — Revenant sur un texte amplement discuté dans cette *Revue* en 1923, 1924 et 1925, et s'aidant, pour la lecture, de la publication de M. Gaston Colin (*B. C. H.*, 1924, p. 58), M. Stuart Jones n'admet ni la datation de M. Cuq (67), ni celle de M. Jean Colin (74), mais conclut ainsi : « La situation diplomatique impliquée par la loi est en harmonie avec la date 101-96, mais inconciliable avec la date 67... Nous pouvons parfaitement placer cette loi à l'époque qu'indiquent les allusions qu'elle contient, à savoir 101-100. »

S. R.

G. Bersu. *Das Kastell Lautlingen*. Extrait des *Würtembergische Studien*, 1926, p 177-201. — *Spätromische Befestigung auf dem Bürgle bei Gundremmingen*, extrait de l'*Archäologischer Anzeiger*, 1926, col. 279-288. — Ces deux mémoires de M. Bersu apportent une contribution intéressante à l'histoire de l'occupation militaire romaine en Germanie. Les fouilles du camp de Lautlingen ont prouvé que la frontière avait subi d'importants remaniements et que le tracé que les fouilles du Limes ont fait connaître a été précédé d'une première ligne ou d'autres lignes de défense. Dans la seconde brochure M. Bersu étudie une forteresse à plan rectangulaire du IVe siècle située à la frontière danubienne. Les casernes étaient adossées aux grands côtés du rectangle, de part et d'autre d'une rue centrale. On avait cru pendant longtemps que ces établissements n'étaient point protégés par des fossés. Un heureux hasard a permis de retrouver une partie importante de ceux-ci, creusée à une certaine distance en avant de la muraille.

R. L.

---

1. Une autre carte précieuse (pl. 97) indique les fabriques connues jusqu'à ce jour. Il manque Bavai.

2. Un motif curieux, dont il y a plusieurs exemplaires (pl. 46) est celui d'un Barbare s'approchant d'une Victoire demi-nue, qui se rencontre aussi isolée. Les motifs érotiques sont très nombreux — On lira avec intérêt (p. 94) ce qui est dit de la partie de la collection Plicque acquise par M. Holwerda pour le Musée de Leyde. L'acquisition faite par Saint Germain n'a pas été intégrale ; Plicque avait fait des réserves, pour me servir d'un terme poli.

G. Bersu et **P. Goessler.** *Der Lochenstein bei Balingen.* Extrait des *Fundberichte aus Schwaben* (neue Folge, II). Stuttgart, 1924; in-8 de 30 pages, 7 planches et 11 figures dans le texte. — Près de Balingen, entre les hautes vallées du Danube et du Neckar, se dresse le Lochenstein, petite plate-forme rocheuse qui fut occupée dès le Bronze I, auquel succéda un établissement agricole du Bronze II et III. Les maisons construites en bois n'ont pas laissé de traces et le village fut abandonné probablement à la suite d'un changement de climat, contemporain, semble-t-il, des variations survenues dans les pays nordiques. La découverte de fibules de la fin de l'époque hallstattienne montre que la plate-forme fut temporairement réoccupée par un assez fort village de pasteurs dont les maisons à plan quadrangulaire se groupaient autour d'une large place. Vers le milieu de l'époque de la Tène une nouvelle agglomération dressa ses habitations circulaires au Lochenstein. Parmi les débris recueillis dans ces dernières ruines il faut signaler des tessons de poterie ornés d'une petite frise d'oiseaux en relief.

R. L.

G. Marçais. *Manuel d'art musulman. L'architecture.* Paris, Picard, 1926-1927; 2 vol. in-8, IX-966 pages, avec 506 figures. 80 francs. — Le danger qui menace la belle collection des *Manuels Picard*, c'est la tendance à devenir des encyclopédies. Les éditions nouvelles (Enlart, Diehl) sont le double ou le triple des premières. Alors que, dans le Manuel d'art musulman de Saladin et Migeon, l'architecture occupait un volume, elle en réclame déjà deux dans la refonte due à M. G. Marçais et encore n'y est-il question que de l'architecture occidentale, de l'école du Moghreb. Ce n'est pas que cet exposé, qui n'est pas une réédition, mais un ouvrage original, ne soit digne des plus grands éloges et même d'admiration; mais le mot français *Manuel*, popularisé par la vieille et bonne collection Roret, ne doit pas être détourné de son sens comme l'a été, malheureusement, l'allemand *Handbuch*, qu'on remplacerait parfois à juste titre par *Kofferbuch*.

L'auteur étudie l'architecture musulmane dans l'Afrique française, en Espagne et en Sicile, d'abord du IXe au XIIe siècle (tome I), puis du XIIIe au XIXe (tome II). Dans toutes ces régions, les travaux de détail de ces dernières années ont singulièrement accru et précisé nos connaissances; mais M. Marçais se plaint que beaucoup de monographies nécessaires manquent encore et que l'interdiction faite aux chrétiens d'entrer dans les mosquées, tant en Tunisie qu'au Maroc, nous prive d'informations indispensables. Son travail, copieusement et parfaitement illustré, suscitera les monographies qu'il réclame et leur fournira un cadre bien approprié.

S. R.

G. Migeon. *Manuel d'art musulman. Arts plastiques et industriels.* T. I, in-8, 429 pages, avec 211 gravures. — Suite de la refonte — en six volumes — du *Manuel d'art musulman*, dont les deux premiers, relatifs à l'architecture, ont été publiés par M. Marçais. M. Migeon a entièrement récrit son premier texte et en a beaucoup enrichi l'illustration. Voici l'ordre des matières, après une introduction historique : I. Peinture et miniature. — II. Sculpture monumentale et mosaïque. — III. Sculpture décorative et mobilier en bois sculpté. — IV. Ivoires. — V. Bronze et fer. — VI. Monnaies. — VII. Armes.

En somme, M. Migeon a très légitimement profité des progrès que son *Manuel* de 1907 a contribué à faire accomplir dans un domaine qui était presque, jusqu'alors, *terra incognita*[1]. Applaudissons, mais seulement d'une main, car la brièveté, même relative, est un bienfait au point de vue pédagogique et, de ce bienfait, la seconde édition du *Manuel*, d'ailleurs excellente, sera toujours plus innocente que la première.

S. R.

Albert Gabriel. *Les mosquées de Constantinople* (extr. de *Syria*, Geuthner, 1926; gr. in-8, p. 353-419, avec 38 figures et les planches 72-78). — L'étude des mosquées de Constantinople se heurtait autrefois à des interdictions qui n'existent plus. M. Gabriel a profité du nouveau régime pour nous donner le travail d'ensemble, sommaire mais précis, qui n'existait pas. La description des édifices, accompagnée de plans et de vues, est précédée d'un classement. L'auteur arrive à la conclusion intéressante que les Turcs, après la prise de Constantinople, ne se sont pas d'abord inspirés de Sainte-Sophie et des autres églises de la capitale, mais seulement de leurs propres monuments anatoliens, antérieurs à 1453. C'est seulement au XVIe siècle que les Turcs entrèrent dans une voie nouvelle et, s'inspirant de Sainte-Sophie, cherchèrent à adapter le plan général de la grande église byzantine à leurs besoins religieux (d'où la Suleimanyé qui est un chef-d'œuvre, la mosquée d'Andrinople et les développements postérieurs). « Les œuvres valent surtout par l'ensemble, par la franchise et la logique du plan, par le caractère monumental, si nettement accusé que la silhouette des mosquées s'inscrit dans la mémoire comme un des traits essentiels de la physionomie de Stamboul. » Ce savant mémoire est très bien écrit.

S. R.

A. K. Coomaraswamy. *Pour comprendre l'art hindou.* Trad. de **J. Buhot.** Paris, Bossard, 1926; in-12, 176 pages avec 16 planches. — On trouve bien des choses, et plus que n'en indique le titre, dans ce petit livre, qui est comme une encyclopédie de l'Inde en raccourci : d'abord, la religion, puis l'épopée, le drame, la musique, la mythologie (tant indouiste que bouddhique et jaïniste), l'architecture des temples, l'iconographie, la chronologie, les époques de l'art, le tout suivi d'une bibliographie et d'un index soigné[2], avec accompagnement de 16 planches. C'est peut-être d'art proprement dit qu'il y est le moins question; mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une introduction à l'intelligence des monuments, qui présuppose tout au moins une initiation à la religion, au rituel, à la littérature. L'ouvrage original est, en effet, une préface au catalogue de la collection indoue de Boston; il s'adresse, comme il convient, aux visiteurs curieux, non aux érudits, et il a le mérite, bien qu'encombré de noms étranges, de ne pas trop rebuter le lecteur.

S. R.

---

1. Voir par exemple, p. 211 et suiv., ce qui concerne la sculpture ghasnévide en Afghanistan (Mission Foucher, Godard et Hackin).
2. Bibliographie et index ont été ajoutés par le traducteur, ainsi que deux pages de dessins (p. 127) précisant les gestes et attributs des figures.

M. Rostovtzeff. *Inlaid bronzes of the Han dynasty in the Collection of C. T. Loo.* Paris, Vanoest, 1927; gr. in-4°, 77 pages, 20 planches et 35 figures. — Une riche série de bronzes, incisés et ornés de métaux précieux, empruntés en partie à d'autres collections que celle de M. Loo, est le sujet principal de cette monographie. Je dis *principal*, car l'auteur ne s'est pas borné à un catalogue descriptif; son enquête a porté sur tout l'art de l'époque des Han (temps hellénistiques et premiers siècles de l'Empire romain) et sur les diverses influences occidentales, notamment grecques et iraniennes, qu'a subies alors l'art de l'Extrême-Orient. Celui de la période Chou, qui précède celle des Han, était hiératique, avec une tendance marquée à la décoration géométrique; les scènes de chasse, les représentations animées d'hommes et de bêtes, y faisaient défaut. En revanche, toutes ces qualités de vie, tout cet effort vers le naturalisme, paraissent sous les Han. D'un développement interne, il ne saurait plus être question, surtout depuis que les découvertes de Kozloff au Turkestan ont mis en lumière la haute antiquité du commerce hellénique et gréco-iranien vers la Chine. Assurément, les objets d'art de cette époque sont l'œuvre d'ouvriers chinois, inspirés d'idées chinoises, notamment sur les plaisirs ou les terreurs de l'autre vie; mais la technique paraît leur avoir été enseignée par l'Inde et ils ont imité librement des modèles iraniens et grecs. Du reste, si l'obscurité qui enveloppait complètement les phases anciennes de l'art en Chine commence à se dissiper, nous en sommes malheureusement trop réduits encore à l'étude d'objets sans état civil, apportés par les antiquaires chinois en Europe; les œuvres exhumées au cours de fouilles scientifiques, comme celles des Japonais en Corée (dont l'auteur fait état), sont encore bien rares. Mais on peut affirmer que la science, appliquée à ces problèmes difficiles, est entrée un peu partout dans la bonne voie.

S. R.

Ch. André Julien. *Renseignements bibliographiques et pratiques sur les arts et la civilisation de l'Inde, du Cambodge, de la Chine et du Japon.* Paris, Bossard, 1927; in-8, 19 pages. — Cette brochure répond à un besoin. Les nouveaux programmes ayant institué, dans les classes d'enseignement secondaire, des leçons pratiques sur la civilisation et l'histoire de l'art (avec projections), bien des professeurs sont embarrassés pour parler, même très sommairement, des pays d'Extrême-Orient. Pour faciliter leur tâche, l'auteur publie une bibliographie raisonnée, ne comprenant que des ouvrages écrits ou traduits en français, avec indication des prix en librairie. D'autres que les maîtres de l'enseignement secondaire profiteront de cet estimable travail, qui est au courant des dernières publications et en précise brièvement le caractère. Mais, au nom du ciel, qu'on n'aille pas lire aux élèves (p. 4) un « remaniement » du *Râmâyana !* Notre civilisation est gréco-latine; ouvrons une lucarne sur l'Extrême-Orient, mais une lucarne seulement, et ne montrons en projection aux écoliers des œuvres d'art bouddhique que pour rendre sensible la supériorité de l'art grec.

S. R.

Fred. Mathews. *Anacréon.* Les Presses Universitaires, 1927, gr. in-8, 206 pages, avec 16 planches. — Les planches de ce beau volume reproduisent une page du manuscrit des *Anacreontea* à la Bibliothèque nationale et, à la

suite, le fac-similé de Spaletti (1781). L'introduction donne les informations nécessaires sur l'histoire du texte, les éditions et les traductions. Les quelques fragments authentiques du poète de Téos n'ont pas été omis. Mais l'intérêt de cet ouvrage réside dans la nouvelle traduction en vers, singulièrement fidèle, due à un Américain qui aime et connaît notre langue. Il y a une longue et belle dédicace aux mânes d'Anacréon :

> Je viens, Anacréon, avec une guirlande
> Dont je pendis les fleurs sur le cippe où tu dors ;
> Ces fleurs, tu les connais, puisque mon humble offrande
> Est cueillie au jardin où sonnent tes accords.

La question du rapport entre les *Anacreontea* et l'Anacréon authentique reste malheureusement bien obscure [1].

S. R.

Pierre Chantraine. *Arrien. L'Inde.* Texte et traduction, Paris, Les Belles-Lettres, 1927 (Collection Budé). — Écrit en dialecte ionien, l'opuscule d'Arrien sur l'Inde forme le VIIIe livre de son *Anabase.* Il vaut par les sources qu'il a eues sous les yeux et dont on retrouve l'influence dans Strabon et Pline. Le nouvel éditeur a fait précéder le texte et la traduction d'un essai fort intéressant et bien écrit sur les géographes de l'Inde avant Arrien; un jeune indianiste, M. Louis Renou, l'a aidé à identifier les noms sanscrits. Il y a une carte du golfe Persique et de la mer Érythrée.

X.

V. Martin et **Guy de Budé.** *Eschine, Discours.* Tome I, Paris, Les Belles-Lettres, 1927 (Coll. Budé). — La comparaison de nos manuscrits médiévaux d'Eschine et des papyrus d'époque impériale conduit à des conclusions assez nouvelles. Le texte de nos manuscrits, comme celui des papyrus, avec leurs variantes souvent identiques, « ne représente pas autre chose qu'un ensemble de choix opérés de différentes manières et à différentes époques dans une grande masse de variantes ». Dès lors, « les familles de manuscrits perdent leur importance au profit des variantes considérées isolément. Le philologue ne peut donc plus s'attacher aveuglément à un manuscrit isolé ou à une famille de manuscrits ». La recherche de l'archétype devient vaine et il n'est nullement prouvé que cet archétype sans variantes ait existé. Comme l'a vu Blass, chaque variante doit être considérée isolément et jugée digne ou non d'être admise dans le texte, sans qu'il soit tenu compte du tableau généalogique des manuscrits. Nous voilà ramenés à la critique hollandaise éclectique du XVIIe siècle, après avoir longtemps sacrifié à des archétypes peut-être inexistants.

S. R.

Ésope. *Fables,* texte établi et traduit par **Émile Chambry.** Paris, Les Belles-Lettres, 1927; in-8°, 155 pages doubles (Collection Budé). — L'auteur a publié une édition des *Fables* en deux volumes, œuvre d'érudition comprenant toutes les rédactions, en vue de laquelle il a visité beaucoup de biblio-

---

1. M. Mathews imprime le grec sans accents ; il a raison. Il condamne la prononciation reuchlinienne : il a raison encore (voir p. **32, 42**).

thèques. La présente édition, plus modeste, mais non moins utile, donne 358 fables; M. Chambry a choisi, pour chacune, la rédaction qui lui a semblé la plus intéressante (il n'y a pas moins de huit rédactions du Chêne et du Roseau dans les manuscrits!). Une longue *Introduction* (54 pages) met au courant de la question ésopique avec les résultats que voici : 1° Ésope vécut au VI[e] siècle et mourut à Delphes; 2° il n'a pas inventé l'apologue; 3° nous n'avons rien d'Ésope et c'est au peuple grec tout entier qu'il faut rapporter les fables dites ésopiques; 4° le fond de notre premier recueil ésopique est antérieur à l'ère chrétienne, quoi que en ait dit Bentley, qui attribuait la rédaction des fables conservées aux Byzantins; aucun de nos recueils n'est de si basse époque. « Peut-être un jour un papyrus couvert de fables ésopiques nous apportera la preuve matérielle qui confirmera les présomptions que la langue et le style nous ont fournis. » L'auteur est un bon helléniste et un bon critique.

S. R.

A. Bourgery. *Lucain. La guerre civile.* Tome I (livres I-V), Paris. Les Belles-Lettres, 1926 (Collection Budé). — « Quoiqu'une levée ait épuisé Athènes tout entière, des poupes étroites tiennent les arsenaux consacrés à Phébus et trois carènes gagnent Salamis qu'il faut pourtant croire véritable. » Traduction absurde d'un texte absurde (III, 181-3), alors que ce texte a été corrigé avec évidence dès 1899 (*veram* Sciri *Salamina*, cf. *Cultes*, t. II, p. 143). La note de la page 71 prouve que l'éditeur pourrait dire : *Video meliora... deteriora sequor.* Cette querelle ne m'empêche pas de rendre hommage à son grand et difficile travail: la traduction est la plus littérale que l'on ait et marque un très grand progrès sur la *belle infidèle* de Marmontel; il y a des notes très instructives [1], en particulier des rapprochements avec Sénèque, que l'auteur connaît très bien [2].

S. R.

L. A. Seneca. *Diàlegs a Serè. De la Clemència de Neró.* Fundacio Bernat Metge. Barcelone, 1926; in-8 de 151 pages. — **Horaci**, Sàtires i Epistoles. Même collection. Barcelone, 1927; in-8 de 149 pages. — Dans la collection d'auteurs latins éditée par les soins de la fondation Bernard Metge, de Barcelone, le docteur Carles Cardo donne le texte et la traduction catalane des derniers dialogues et du *De Clementia* de Sénèque et MM. Isidor Ribas Bassa et Llorenç Reber commencent la publication des œuvres d'Horace par celle des Satires, des Épîtres et de l'Art poétique. L'éloge n'est plus à faire de ces livres fort bien présentés, au texte soigneusement établi d'après les travaux les plus récents, à la traduction fidèle et souvent pittoresque.

R. L.

L. Herrmann. *Sénèque. Tragédies.* Tome II. Paris, Les Belles-Lettres, 1926 (Bibliothèque Budé); in-8, 254 doubles pages. — Ce volume contient la mystérieuse *Octavie*. L'auteur ne la croit ni de Sénèque (c'est impossible,

1. Mais où les passages parallèles devraient être cités en latin, non en traduction (voir p. 131 et *pass.*). — P. 147, lire *Enéide* IV, 13 (non III, 13).
2. M. Bourgery a fait état de toutes les lectures du ms. d'Epternach, à la Bibl. Nat., qui avaient été trop négligées.

la mort violente de Néron étant clairement prédite) ni d'un habile imitateur du moyen âge; elle est l'œuvre d'un homme d'esprit de la fin du Ier siècle ou du début du IIe, qui connaissait à fond non seulement le théâtre de Sénèque, mais ses œuvres philosophiques. Le rôle qu'y joue Sénèque lui-même est idéalisé, mais sans trop d'invraisemblance. Il regrette de n'être plus caché parmi les rochers de la Corse; il voudrait n'être pas revenu d'exil, mais si tout ce qu'il dit est digne de lui, non sans l'abus d'esprit dont il était coutumier, il est psychologiquement impossible que le pédagogue philosophe se soit de la sorte mis en scène. Cela pour répondre au paradoxe plus d'une fois réitéré qui voudrait attribuer à Sénèque, d'accord avec les manuscrits, cette très intéressante tragédie de salon. Il faudrait la mettre, avec *Britannicus* qui lui doit beaucoup, au programme de l'agrégation des Lettres.

S. R.

R. Eisler. *Orpheus the Fisher. Comparative studies in Orphic and early Christian cult symbolism.* Londres, Watkins, 1921; gr. in-8, 302 pages et 76 planches, 21 shillings. — Je signale ici, bien qu'il soit déjà ancien, un important ouvrage sur le symbolisme du poisson et de la pêche, parce que je crois qu'il est resté à peu près inconnu en France. Le dieu-pêcheur, *culture hero* et instructeur de l'humanité, est Orphée, et cette conception a passé au christianisme, où l'art et la littérature en conservent des traces indéniables Il me suffira de dire quelques mots de l'interprétation proposée par l'auteur du *poisson pêché par la Vierge* dans l'épitaphe mystique de l'évêque Abercius (p. 249). Une tradition mandéenne, qui peut être fort ancienne, porte que la Vierge Marie conçut en buvant de l'eau d'une certaine source, sur l'ordre du Seigneur. Le protévangile de Jacques dit que la Vierge reçut le message de l'Annonciation alors qu'elle remplissait une jarre à un puits voisin. Le folklore de plusieurs pays attribue au poisson un rôle dans la conception; les mots grecs *delphys* (dauphin) et *myllos* (mulet) sont à double sens. Dans le texte de l'épitaphe d'Aberkios, le *grand poisson pur* est le Messie; la Vierge qui l'a pris est soit Marie, soit plutôt la Mère spirituelle du Logos, l'Église personnifiée, comme l'a vu Conybeare; la source où elle l'a pris est Dieu le Père qui, dans Jérémie (II, 13) est « la source des eaux vives ». M. Eisler a été le premier à remarquer que le nom d'*Aberkios* est un équivalent numérique d'*Ichthys* (ce qu'on appelle un *isopsephon*), que sa patrie Hiéropolis est isopsèphe avec Jérusalem, que la *Basilissa* qu'il va chercher à Rome est isopsèphe avec *Jesous* ainsi que *Sphragis*, etc. Tout cela est ingénieux au point d'être inquiétant, mais ne saurait être négligé, non plus que le reste du volume.

S. R.

Isidore Lévy. *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore.* Paris, Leroux, 1927; in-8, 151 pages. — Minutieux travail de critique analysant la « littérature » sur Pythagore depuis Xénophon jusqu'à la vie de saint Antoine par Athanase, dont Reitzenstein a montré qu'elle était calquée sur une vie de Pythagore. En réalité, on n'a jamais rien su de précis sur cet homme divin; on a écrit des romans en son honneur, à l'usage des dévots qui deviennent de plus en plus nombreux depuis le début du IIe siècle avant notre ère. Ces contes ont eu une influence énorme et l'auteur conclut : « Le Pythagore

de la légende a conquis l'Orient et, par l'Orient, le Monde. » Voir l'article qui suit.

S. R.

Isidore Lévy. *La légende de Pythagore, de Grèce en Palestine.* Paris, Champion, 1927; in-8, 352 pages. — L'époque hellénistique a vu se former une grande légende de Pythagore conservée en partie par nous sous forme de remaniements romains et d'imitations. Ainsi, il existait une descente de Pythagore aux Enfers dont Virgile et Lucrèce se sont inspirés. Chose plus singulière : une vie de Moïse que lisaient Philon et Josèphe calquait une vie de Pythagore et comprenait une descente aux Enfers de Moïse. A son tour, un roman de Moïse, calqué sur un des romans de Pythagore, se retrouve dans un conte égyptien. Ces emprunts du judaïsme égyptien à la littérature romanesque dont Pythagore était le héros ne se bornent pas à la transmission de contes; la doctrine pythagoricienne a profondément pénétré le philonisme, le pharisaïsme et surtout l'essénisme. Ainsi nous arrivons à la partie de ce savant livre qu'un journaliste qualifierait de sensationnelle : *l'élément pythagoricien est partout présent dans les Évangiles, dans les légendes qui veulent être de l'histoire comme dans les doctrines.* Assurément, il y a là aussi des matériaux bibliques, messianiques, mais toujours alliés à ceux que fournit le pythagorisme. « Par la masse, les deux contributions paraissent s'équilibrer; mais sans doute l'élément hellénique domine dans le mélange. On peut, sans léser l'économie de la Vie (de Jésus), en enlever ce qui a été construit sous l'influence de l'ancien Testament. Que l'on supprime au contraire ce qui procède du modèle grec, naissance de l'Homme-Dieu, Jésus à douze ans, prédication de Capernaüm, arrivée en Judée, rejet de Jésus à Nazareth, secret messianique, confession de Pierre, tombeau vide et résurrection, — et la charpente même de l'édifice évangélique croulera. » Et ceci encore : « Ainsi s'explique le fait énigmatique du triomphe du christianisme. Comment comprendre qu'une doctrine élaborée en Judée... se soit trouvée fournir un aliment approprié aux besoins spirituels de la société gréco-romaine? La réponse est aisée pour qui a reconnu la filiation qui unit à l'hellénisme platonisant le judaïsme d'Alexandrie, puis de Judée, et l'Évangile. De la religion qui sous les Césars est sortie de Palestine, l'essentiel n'avait été introduit à Jérusalem qu'un siècle plus tôt. L'Évangile dissimule sous un vêtement oriental le système de croyances qui, nous le savons par les écrits de Virgile, de Plutarque et bien d'autres, par la carrière d'Apollonius de Tyane et d'Alexandre d'Abounoutikhos, captivait sur les rives grecques et latines de la Méditerranée les esprits les plus divers. Il a séduit le monde antique parce qu'il lui apportait, empreint du plus pénétrant charme exotique, un produit de la pensée grecque. » *Énorme,* n'est-ce pas ? Mais il faudra entendre les critiques avant de céder à la séduction de ces nouveautés, admirablement mises en relief par un maître.

S. R.

George Foot Moore. *Judaism in the first centuries of the Christian Era. The age of the Tannaim.* Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1927; 2 volumes in-8, 552 et 487 pages. 42 shillings. — Après la catastrophe de 70, le judaïsme fut sauvé par ses écoles, fondées, dès avant la ruine du

Temple, par Jochanan ben Zakkai à Jamnia. L'ancien sanhédrin, remplacé par des conciles de théologiens *(Beth Din)*, assura la persistance du culte sans les sacrifices et fixa, à côté de la loi écrite, les grandes lignes de la tradition *(Mishnah)*. Les savants qui procédèrent à ce travail s'appellent *Tannaim*, ce qui signifie « docteurs de la tradition ». Il était achevé au début du IIIe siècle. C'est cette époque, si importante pour l'histoire spirituelle du judaïsme et de la pensée religieuse en général, qu'un docte Américain, capable de lire les textes hébraïques les plus obscurs, a étudiée dans le plus grand détail; les juges compétents ont rendu hommage tant à sa vaste érudition qu'à sa perspicacité [1].

X.

Édouard Dujardin. *Le Dieu Jésus. Essai sur les origines et la formation de la légende évangélique.* Paris, Messein, 1927; in-8, 260 pages. — La thèse de Jésus mythique, évhémérisé comme Hercule ou Osiris, thèse de Benj. Smith, de Robertson, de Drews, de Couchoud, est exposée ici avec quelques hypothèses accessoires, notamment celle qu'un obscur haut lieu palestinien, un *guilgal* (cromlech), siège d'un culte très archaïque de Josué, aurait été le théâtre de la crucifixion périodique d'un dieu ou d'un simulacre de dieu, victime expiatoire offerte pour le salut des fidèles. L'auteur trouve « une effarante connexité entre la mort de Jésus et la légende du patriarche Josué ». Car il y a sept crucifixions (pendaisons) dans la Bible juive, toutes pratiquées par Josué. « Jésus, le seul dieu crucifié; Josué, le seul patriarche qui crucifie! » N'est-il pas aussi curieux de constater « que le mot *ichthus*, qui signifie poisson, soit justement un anagramme de Jésus», alors que l'ancien dieu Jésus, *alias* Josué, a été dit le Fils de Noun, c'est-à-dire du Poisson »? Tout cela, bien que téméraire, est à voir; mais alors que les partisans de l'historicité relative, réduite à la prédication, à la révolte et à la mise en croix, allèguent aujourd'hui avec confiance le Josèphe slave, M. Dujardin se débarrasse en quelques lignes de ce texte gênant. Voilà qui paraît bien expéditif [2]. L'auteur a d'ailleurs du savoir et de l'esprit; il écrit bien. Compte tenu de ces qualités, les lecteurs lui pardonneront, entre autres hardiesses, l'extravagance de sa double dédicace à un charlatan, Houston Stewart Chamberlain, et à un bourreau, Lénine.

S. R.

---

1. Le même auteur (trop peu connu en France) a publié à New-York, en 1913 et 1919, une *History of Religions* en 2 vol., qui soutient la comparaison avec la grande œuvre de Chantepie de la Saussaye et se lit plus facilement.

2. M. Dujardin va jusqu'à *menacer* (p. 74) de se convertir à l'orthodoxie catholique si par hasard se révélaient des documents établissant l'existence historique de Jésus. On lui conseille de se pourvoir de son chapelet. — Il est ridicule (p. 109 et ailleurs) d'appeler Frazer « le petit bourgeois érudit de Trinity College », comme de parler (p. 117) de la « mentalité de vaudeville » de P. W. Schmiedel. — P. 204 : « Des hommes en Grèce se sont appelés Dionysos ». Non, *Dionysios*; les deux ou trois exemples qu'on cite de *Dionysos* sont contestables. — P. 209 : « Christos est le participe passé du verbe χρίω, oindre ». M. D. a oublié ses conjugaisons ; *christos* est un adjectif verbal. — On nous promet un second volume sur le rituel du *guilgal*, le repas de communion, la résurrection qui le suit, la « rumeur émerveillée » et « l'antique religion qui renaît de l'acte de foi ». Espérons qu'il y aura un index.

Vasili Sinaisky. *Von Adam bis zu Jesu Christo.* Riga, 1927; in-8, 72 pages. — Poursuivant ses études sur la double chronologie (lunaire et solaire), l'auteur les applique à la Bible et aboutit à des résultats les uns dignes d'attention, les autres assez déraisonnables. Un résultat à noter est celui-ci : « Les 42 générations comptées par Matthieu ne contredisent pas les 56 générations comptées par Luc, car Matthieu calcule d'après la lune et Lucas d'après le soleil. » Quant au rôle joué par les stations et les révolutions du Zodiaque dans la formation des légendes, Dupuis y aurait trouvé à louer; mais il y a longtemps qu'il n'a plus voix au chapitre. A parler franc, ce petit livre est plein de témérités [1].

S. R.

Albert Bayet. *Les morales de l'Évangile.* Paris, Rieder, 1927; in-12, 226 pages (Collection *Christianisme*). — L'*Évangile*, au singulier, est une abstraction qui convient seulement à l'homilétique. Bien entendu, M. Bayet sait cela, mais, du point de vue auquel il se place, il a le droit de considérer la littérature évangélique comme un *bloc*. Rien ne rend plus précieux pour l'historien les textes évangéliques que les divergences qu'ils présentent, non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit. Ritualisme et antiritualisme, soumission aux autorités et rébellion, propriété individuelle et communisme, toutes ces doctrines peuvent s'autoriser de certains passages et trouver leur réfutation dans d'autres. Cela tient naturellement à la « diversité des milieux sociaux représentés dans l'Église au temps de la rédaction des Évangiles ». Ainsi s'expliquent aussi non seulement des désaccords d'interprétation, mais des hérésies et des schismes. Dans le détail, M. Bayet s'est montré à la fois bien informé et perspicace; son livre est une importante contribution à l'histoire des idées morales et économiques aux environs de l'ère chrétienne.

S. R.

P.-L. Couchoud. *L'Évangile de Marc a-t-il été écrit en latin ?* Paris, Leroux, 1926 (extr. de la *Revue de l'Hist. des Religions*). — « La fable, écrivait naguère Jülicher, que l'on trouve déjà chez le Syrien Éphrem, suivant laquelle Marc aurait écrit son Évangile en latin, ne mérite pas d'être réfutée. » M. Couchoud n'a pas cité le texte d'Éphrem, mais des suscriptions de manuscrits qui disent la même chose. Il a fait mieux, il a donné des raisons, dont quelques-unes sont assez frappantes, pour confirmer le sentiment des *latinistes*. Un fait remarquable et qui paraît prouvé, c'est que lorsque Clément d'Alexandrie cite Marc, son texte est conforme au latin, non au grec assez variable de nos manuscrits. Le moins qu'on puisse concéder, c'est que l'ancien Marc latin représente un état plus ancien de l'Évangile. Conclusion de M. Couchoud : l'Évangile de Marc a été écrit en latin; il en a été fait plusieurs versions grecques superficiellement harmonisées, qu'il est vain de vouloir ramener à

---

1. Exemple, p. 47 : « Le péché originel était astronomiquement inévitable parce que la lumière décroît après le solstice d'été et que la nuit, d'apparence serpentiforme, étant le symbole de la Voie lactée, il est clair que la chute de l'homme devait être produite par un être de cette espèce. » A la fin du chapitre, il est question de la victoire de saint Georges sur le dragon, qui s'expliquerait de même. *Somnia !*

un archétype grec inexistant. Parmi les discussions de détail, une des plus intéressantes concerne Marc, ix, 49, où le latin dit *omnis substantia consumitur* (dans la Géhenne), tandis que le grec parle d'un *sacrifice* (texte occidental) et ajoute des choses vides de sens. L'auteur pense que *substantia* a été traduit d'abord par ΟΥΣΙΑ, lu ΘΥΣΙΑ par un des remanieurs, ce qui aurait donné lieu aux divagations que l'on sait. L'argument peut se retourner et tout le passage reste une *crux*. M. Couchoud n'a pas fait état de l'hypothèse de Wellhausen sur la première rédaction araméenne de Marc.

S. R.

H. Delafosse. *Les écrits de saint Paul.* III. Paris, Rieder, 1927; in-12, 239 pages (Coll. *Christianisme)*.—Voici ce que dit de ce petit livre un critique compétent :

Ce troisième volume des écrits de saint Paul comprend deux des grandes épîtres, Corinthiens et Galates, deux autres épîtres importantes, Colossiens et Éphésiens, et la petite épître à Philémon, publiées en traductions nouvelles et précédées d'une introduction critique. Par une exégèse interne d'une extrême pénétration, H. Delafosse établit que ces épîtres ne sont pas d'une seule main. La part qui y revient à Paul lui-même est relativement petite. — La seconde épître aux Corinthiens comprend deux lettres de Paul, réunies en une seule. Chacune a reçu des suppléments théologiques, les uns de provenance marcionite, les autres de provenance catholique. — L'épître aux Galates est un billet de Paul qui s'est grossi au cours des deux éditions. — L'épître aux Colossiens comprend : 1° une lettre adressée par une communauté marcionite à une autre; 2° un billet authentique de Paul; 3° le travail d'un éditeur catholique qui a inséré le billet dans la lettre, a adapté celle-ci à l'orthodoxie et lui a donné une origine paulinienne. — L'épître aux Éphésiens est un remaniement catholique de la lettre marcionite à la communauté de Colosse. — Le billet à Philémon est de Paul.

De même que dans le livre d'Isaïe on distingue aujourd'hui un premier, un second et un troisième Isaïe, de même il faudra désormais distinguer dans les épîtres pauliniennes le premier, le second et le troisième saint Paul.

P.-L. Couchoud.

Mais alors le vrai Paul est un homme assez insignifiant, puisqu'on lui enlève ce qui fait son originalité et explique son influence [1]. Le clou auquel on suspend ainsi toute l'œuvre paulinienne semble bien faible pour soutenir un pareil fardeau. Je regimbe, mais non sans admirer l'ingéniosité de l'auteur et la bonne foi dont il use en signalant d'insolubles contradictions dans le texte reçu des *Épîtres*.

S. R.

Maurice Goguel. *Les épîtres pauliniennes* (deuxième partie). Paris, Leroux, 1926; in-8°, 571 pages. — Ce nouveau volume de l'excellente *Introduction au Nouveau Testament* comprend les *Épîtres* aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains, aux Colossiens, à Philémon, aux Éphésiens, et enfin les *Pastorales*, dont l'auteur n'admet pas l'authenticité. Un chapitre spécial concerne le procès, la captivité de Paul, son voyage à Rome et sa mort.

1. Voir, par ex., p. 100 : « L'œuvre de Paul dans l'épître aux Galates comprend une trentaine de versets dont l'objectif est de prouver que, pour être l'héritier des promesses faites à Abraham, il faut et il suffit d'avoir la foi au Christ. ». C'est bien peu.

Pourquoi l'Église romaine n'a-t-elle conservé de son martyre aucun souvenir précis? M. Goguel, dont l'information est toujours complète, la critique sage et modérée, hésite entre deux réponses : 1° la fin du procès de Paul et son exécution pourraient avoir coïncidé avec la persécution de Néron; ainsi Paul aurait été comme perdu au milieu des victimes de 64; 2° Paul aurait été condamné aux mines et y serait bientôt mort obscurément. On peut rappeler à ce sujet, comme le fait l'auteur, que Zeiller (1926), à la suite de Jullian (*Hist. de la Gaule*, IV, p. 485), veut que l'apôtre, mis en liberté par suite de l'abandon de la plainte, aurait alors gagné l'Espagne en faisant escale en Gaule, à Marseille ou à Narbonne. On ne saura jamais la vérité sur ces faits que l'histoire positive n'a pas éclairés [1].

S. R.

Oskar Beyer. *Die Katakombenwelt.* Tubingue, Mohr, 1927; in-8, 153 pages, avec 31 planches et 17 gravures. — Je ne comprends pas bien la thèse de l'auteur, exposée dans une langue apocalyptique. Voici un spécimen : « Seulement de l'imparfait, avec la tache de la crainte de la lumière, seulement quelque chose d'extrêmement pauvre pouvait devenir le symbole du mystère chrétien. Ce symbole est la création de mains innocentes, poursuivant des buts simples. Comme résultat cela est, justement par renonciation à de grands moyens ou à des moyens particuliers, inconcevable comme la puissance, qui naît de l'impuissance. Ainsi s'annonce le commencement absolu, auquel ne se compare aucun commencement antérieur ou postérieur; la force de la jeunesse,plus jeune que tout archaïsme; la pleine joie, au regard de laquelle la gaîté grecque reste une ombre; la paix, le simple fait d'être en ordre. Surtout la vie, la vie éternellement agissante et présente, au delà de toute problématique, de tout changement de la matière. » De qui donc sont ces vers : « C'est les traduire en ridicule — Que de les traduire en français? » Mais il y a aussi des Français *nouveau style* qui écrivent comme ça, et c'est dommage.

S. R

Edmond Perrin. *Somme théologique de saint Thomas.* Tome I, Dieu. Paris, Rieder, 1927; in-8, 217 pages (série *Textes du christianisme*). — « Cathédrale de la scolastique », a-t-on dit de la *Somme.* Un archéologue doit connaître toutes les cathédrales. La traduction de la *Somme* occupera cinq volumes; les parties moins importantes et les développements trop verbeux sont seulement résumés. L'*Introduction* est extrêmement intéressante, dominée par les deux grandes figures de saint Augustin et d'Aristote. C'est un beau chapitre de l'histoire de la pensée, très bien écrit et parfaitement clair [2].

S. R.

E. Buonaiuti. *Le modernisme catholique.* Trad. **R. Monnot.** Paris, Rieder, 1927; in-8°, 205 pages (Coll. *Christianisme*). — L'auteur voit dans le

1. Signalons, p. 308, une critique, insérée à la dernière heure de la thèse *marcionite* de M. Delafosse (1926), que M. Goguel n'admet point. Cf. p. 562.
2. Amusante coquille, p. 40, note : « Philippe II d'Espagne conseillait à *Catherine II* de se débarrasser de Coligny par le meurtre. »

modernisme moins des préoccupations scientifiques que des fins édifiantes; il laisse dans le vague les progrès de l'exégèse critique, qui intéressent tous les savants loyaux, pour nous parler des « valeurs centrales de la prédication néo-testamentaire » et de leur adaptation aux besoins de la spiritualité contemporaine. J'en conclus que ce livre, où j'espérais trouver une contribution à un chapitre très intéressant de la philologie, n'apporte rien de tel et peut être négligé des philologues, malgré ses réels mérites d'un autre ordre qui toucheront sans doute les philosophes.

S. R.

G. Scholem. *Bibliographia kabbalistica.* Leipzig, Drugulin, 1927; in-4° xvii-230 pages. — Depuis Reuchlin (1494), ces *deliramenta* mystiques, apparentés au gnosticisme, ont été amplement commentés; la théosophie moderne y a puisé à cœur joie. La France a seule produit une traduction intégrale en 6 volumes (Paris, Leroux, 1906-1912), éditée après la mort de l'auteur, Jean de Pauly, par M. Lafuma-Giraud. La bibliographie très copieuse que nous annonçons caractérise ainsi cette publication singulière, dont le succès, à notre époque de spiritisme et d'occultisme, a été très vif: « Jean de Pauly est un pseudonyme, qui recouvre probablement la personnalité peu recommandable de Paulus Meyer; ce dernier aurait travaillé pour M. Lafuma de 1900 à 1903. Sa traduction, pleine de fautes, aurait été révisée par le bon hébraïsant Back. Les notes sont, en grande partie, frauduleuses, et remplies de renvois à des écrits imaginaires. » Voilà qui promet de la besogne aux critiques futurs (cf. la page xi de l'*Introduction*).

S. R.

G. Scholem. *Alchemie und Kabbala.* Berlin, 1927 (s. l. n. d.); in-8, 34 pages. — Réfutation d'une vieille erreur. Depuis Paracelse et surtout depuis les Rose-Croix, l'opinion s'est accréditée que l'alchimie fait partie de la Cabbale. M. Scholem démontre : 1° qu'aucun cabbaliste n'a été alchimiste; 2° qu'aucun cabbaliste ne pouvait chercher la transmutation des métaux en or puisque, aux yeux de ces mystiques, l'argent, à cause de sa blancheur, était très supérieur au métal jaune, objet des convoitises du monde sublunaire qui est tout l'opposé de celui où se meuvent les spéculations de la Cabbale. Quand des bribes alchimiques se trouvent dans des manuscrits cabbalistiques, ce sont des traductions du latin ou de l'arabe.

S. R

F. J. M. de Waele. *The magic Staff or Rod in Graeco-Italian antiquity.* La Haye, 1927; gr. in-8°, 223 pages, avec une planche et 20 figures. — Il s'agit de la baguette magique dans l'antiquité grecque et romaine. Les divisions adoptées sont les suivantes : 1° la baguette magique aux mains des dieux; le *kérykeion* d'Hermès, Koré, Dionysos, Asklepios, etc.; 2° la baguette magique aux mains de personnages religieux, rois, juges, hérauts, licteurs, magiciens, devins, etc.; 3° les baguettes magiques symboliques, efficaces par elles-mêmes, sans acception du porteur, comme la *Lebensruthe* dont les coups passent pour assurer la fécondité, comme la verge de coudrier employée dans la *diamastigôsis* spartiate, dont il faut rapprocher le traitement infligé aux femmes à la fête des Lupercales. L'auteur connaît très bien les textes

et les monuments, ainsi que les hypothèses des auteurs modernes; son livre est fort estimable.

S. R.

J. Leite de Vasconcellos. *Medicina dos Lusitanos.* Une brochure in-4° de 63 pages avec 29 figures. Lisbonne, 1925. — Dans cette conférence prononcée lors des fêtes du centenaire de l'École de Chirurgie de Lisbonne, M. Leite de Vasconcellos étudie, à la lumière des découvertes archéologiques faites sur le territoire portugais, les vestiges des plus anciennes pratiques médicales. La présence de crânes trépanés dans les gisements de l'âge du cuivre montre que cette opération était déjà pratiquée; il ne serait pas impossible que certaines lames très fines de silex ou de cristal de roche aient été alors employées pour la saignée ou pour le tatouage. Les ex-voto dédiés aux sources thermales témoignent de leur importance à l'époque romaine, et il semble même que leurs propriétés curatives aient été déjà reconnues avant la conquête. Des planches reproduisant des instruments de chirurgie romains et une bibliographie critique accompagnent le texte de cette intéressante notice.

R. L.

Enrique Casas. *Las ceremonias nupciales.* Madrid, Paez, 1927; in-8°, 281 pages. — Ce qui concerne l'antiquité est ici de seconde main; aussi n'insisterons-nous pas sur cet ouvrage, d'ailleurs bien informé et où le sens critique ne fait pas défaut. — P. 203, note 1, Aristote n'*asegura* nullement ce que lui fait dire l'auteur, qui aurait d'abord dû donner un renvoi (éd. Didot, t. III, p. 437, 13), puis se rendre compte qu'il s'agit d'une fantaisie du comique Philippe au sujet de Dédale, rapportée comme telle par Aristote [1].

S. R.

Michel Vulpesco. *Les coutumes roumaines périodiques.* Préface d'**A. Van Gennep.** Paris, Larose, 1927; in-8, II-304 pages, avec 12 planches et nombreuses illustrations. — Le folklore roumain étudié ici, en partie de première main et pourvu d'une ample bibliographie, contient-il des éléments rituels qui remontent à Décébale ou au delà? C'est possible; en tous les cas, on est heureux d'en avoir l'exposé en un français à peu près intelligible, bien que présenté sans ordre ni méthode. L'auteur est connu comme musicien; il mérite moins de l'être comme érudit, citant Pline avec renvoi à Michon, appelant Roscher *Recher*, Cecrops *Cécrops* (plusieurs fois), Maury *Maisiy*, parlant des *frères Attidius de Gubbio*, écrivant *Minus* (pour *Minutius*) *Felix*, *Tuliu Ostiliu*, *pons Dubli·ius*, etc. Autant dire que l'exécution matérielle est au-dessous de la critique; aucune personne compétente n a relu cela [2].

S. R.

---

1. Dire que les *Abéliens* étaient la secte d'Abélard (p. 134) est une hérésie; voir ces articles dans Bayle.
2. L'impression de la bibliographic est encore pire que celle du reste; c'est proprement scandaleux.

G. S. Colin. *Vie des saints du Rîf* (*Archives marocaines*, vol. XXVI). Paris, Champion, 254 pages. — « La noble intention et le but subtil, relatifs à la mention des personnages vertueux du Rîf », telle est la traduction du titre complet de l'ouvrage de Bâdisî qu'a mis en français M. Colin. C'est un recueil de biographies de saints du Rîf, ayant vécu du VIe au XIIIe siècle. Ces biographies édifiantes ont leur prix pour la connaissance de la vie religieuse ancienne du Maroc, le développement du culte des saints et l'apparition des confréries religieuses; on y trouve des détails historiques, géographiques et économiques qu'on chercherait vainement ailleurs; mais, œuvres de pieux lettrés musulmans, elles ont supprimé bien des choses que les rédacteurs trouvaient dans leurs sources berbères, et ces choses, étrangères à l'islamisme orthodoxe, seraient précisément celles qui auraient le plus d'intérêt pour nous.

S. R.

R. Schwaller de Lubicz. *L'appel du feu.* Editions Montalia, St-Moritz, 1926; in-12 sans pagination. — Ce livre mystique échappe à ma compétence; je n'en tire qu'une phrase : « Ajoute à cette lignée Atlantide-Égypte-Grèce et Arabie, une autre lignée passant par le nord des Indes, par la Russie blanche, les pays germaniques et scandinaves, et tu commenceras à comprendre le rôle de la France, où ces deux flots se sont toujours heurtés. » A verser au dossier de l'Atlantide, bibliothèque de Bedlam.

X.

M. H. Longhurst. *English Ivories.* Londres, Putnam, 1927; in-4°, XVII-123 pages, avec 56 planches et 10 figures dans le texte. — Pendant — nécessairement plus modeste — du grand ouvrage de R. Kœchlin sur les ivoires gothiques français du moyen âge. Le mot d'*ivoire* est pris ici *lato sensu*, comprenant l'ivoire de morse et l'os de baleine, l'un et l'autre fréquemment employés en Angleterre. Les ivoires anglais n'ont, pour ainsi dire, pas d'histoire, car ceux qui sont mentionnés dans les anciens inventaires ne se retrouvent pas; il faut les dater d'après le style, en les comparant aux sculptures et miniatures contemporaines. L'ouvrage, d'ailleurs si estimable, de Maskell, ayant un peu vieilli et les exemplaires accessibles s'étant singulièrement multipliés — tout récemment encore, un Christ admirable et un important triptyque sont entrés dans des Musées anglais — la tentative de M. Longhurst était opportune et doit être saluée avec reconnaissance. Après une introduction générale, où il n'hésite pas à confesser souvent son ignorance, on trouve un catalogue raisonné des ivoires anglais ou crus tels, une série d'excellentes planches — dont quelques-unes en couleur — et de bons index. Le style est clair, mais par moments un peu *slipshod*.

S. R.

C. Oursel. *La miniature du XIIe siècle à l'abbaye de Cîteaux, d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Dijon.* Dijon, librairie L. Venot, 1926; in-4°, 84 pages, 52 planches. — Dans les 52 planches phototypiques d'un album bien ordonné, le conservateur de la Bibliothèque de Dijon publie les meilleures pages des manuscrits cisterciens possédés par son dépôt. C'est une fort belle anthologie, bien qu'elle ne donne pas la couleur des originaux. Aux

insuffisances de la reproduction en noir, M. Oursel pallie du reste dans la mesure du possible en indiquant avec soin, en des notices numérotées, le coloris de chaque morceau.

Les manuscrits représentés dans cet album sont : 1° le *Psautier de saint Robert* (2 planches), considéré comme le prototype décoratif de la série, et apporté d'ailleurs de Molesme à Cîteaux par les moines de la fin du XIe siècle; 2° la célèbre *Bible de saint Étienne Harding*, représentée par deux séries d'extraits, les premiers, des tomes I et II, d'un dessin un peu lourd encore, sur fond bleu; les autres, des tomes III et IV (notamment la *vie de David*, l'histoire de *Judith et Holopherne, Matathias et Judas-Macchabée*), riches en vignettes réalistes, souples, et d'un art beaucoup plus aisé; 3° les *Moralia in Job*, achevés en 1111 (*Bûcherons* et *Drapiers*, lettres ingénieuses et pittoresques); 4° la suite des *Moralia in Job ;* 5° et 6° le *De Psalmis* et le *De Trinitate* de *saint Augustin;* 7° le *Légendaire de Cîteaux*, d'un style plus grave et plus raide; 8° les *Lettres de saint Jérôme* (alphabet ornemental); 9° les *Commentaires de saint Jérôme* sur les Prophètes et sur l'Ecclésiaste, où apparaît un art caractéristique du pli ou plutôt du plissé, souple, abondant, mais maniéré; 10° la *Cité de Dieu* de saint Augustin; 11° le *Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe;* 12° les *Lettres de saint Grégoire.*

Une introduction concise (64 pages) réunit les jugements portés sur la miniature cistercienne; définit les origines et l'influence du *scriptorium* de Cîteaux; établit une « détermination chronologique » des manuscrits non encore datés; propose enfin, — tout en reconnaissant que « la perfection de la miniature cistercienne au commencement du XIIe siècle n'est pas une exception dans l'histoire générale de l'art roman » et que, de toute certitude, des influences orientales, byzantines, anglo-saxonnes (deuxième manière de la *Bible*) se sont fait sentir à l'atelier de Cîteaux, — de reconnaître, et on le fera volontiers, une « originalité créatrice » aux artistes cisterciens.

L'apport le plus personnel de M. Oursel à l'histoire de la miniature est son ingénieuse datation. Les manuscrits dijonnais ont tous été exécutés entre 1098 et 1134 (date extrême). Voilà un jalon précis, et d'importance, planté dans la confusion des théories ou des hypothèses. Si l'on songe que tout un groupe d'archéologues (et M. Oursel lui-même, dont on a lu dans cette Revue, en 1925, un article très neuf sur la chronologie clunisienne et le rôle de Cluny en France) font remonter beaucoup plus haut qu'on n'avait accoutumé, dans le XIIe siècle et même dans le XIe, l'édification et la décoration de quelques églises-modèles, on comprend l'importance et le sens des dates relativement fort anciennes — et faites pour surpendre quelques adeptes des thèses officielles — que voici apparaître maintenant dans l'histoire de la peinture française.

Très utile donc sera cette « simple monographie », limitée dans ses prétentions, mais digne pourtant d'être le modèle de celles qu'il faut établir en grand nombre, si l'on veut sérieusement ne pas répéter toujours les mêmes *à peu près* dans les volumes nouveaux chaque mois consacrés à l'art, à ses thèmes, à ses styles ou à ses techniques...

H. Drouot.

A. W. Byvanck et **G. H. Hoogewerf.** *La miniature hollandaise.* **In-fol. XIV-92 pages, avec 25 planches, plus un portefeuille de 240 planches. Martinus**

Nijhoff, La Haye, 1926. Tiré à 300 exemplaires. Prix : 300 florins. — Sans avoir la beauté et la finesse des miniatures flamandes et françaises du XIVe au XVIe siècle, celles qu'on peignit alors en Hollande ne manquent ni de charme ni d'intérêt. Elles étaient, jusqu'à présent, assez mal connues. Les auteurs de ce bel ouvrage ont étudié plus de 200 manuscrits à miniatures épars dans de nombreuses bibliothèques et en ont reproduit 700 spécimens. Le texte, rédigé en bon français, est le résultat de longues recherches, scientifiquement exposées, où les enseignements de la liturgie, de la paléographie, de l'héraldique et même de la linguistique (dialectes hollandais) ne sont jamais perdus de vue. Il faut savoir un gré particulier à ces savants de n'avoir pas cédé à des tendances annexionnistes, de n'avoir pas rattaché à la Hollande ce qui est français, colonais ou flamand. « Les miniatures des Heures de Turin, écrivent-ils (p. XVII), ne sauraient être revendiquées au profit de l'ancien art hollandais. Même si l'on admet que l'illustration de ce célèbre livre d'Heures sort, pour la plus grande part, de l'atelier des frères Van Eyck, il n'est pas raisonnable d'y vouloir découvrir la *véritable origine* de la peinture hollandaise. Cette origine est essentiellement autre. Sinon, on finirait pas contester à la Flandre la moitié de la gloire de l'Adoration de l'Agneau mystique. » Quand on songe que le bon manuel de Herbert (*Illuminated manuscripts*, 1911) ne fait aucune mention de la miniature hollandaise, on apprécie d'autant mieux le service rendu, avec tant de compétence, à l'histoire de l'art.

S. R.

N. Kondakov et **Ellis H. Minns.** *The Russian Icon.* Oxford, Clarendon Press, 1927 ; in-4°, 226 pages, avec nombreuses planches. — L'icone chrétienne, qui paraît en Orient au IVe siècle, dérive probablement des portraits funéraires égyptiens, fixés dès le Ier siècle sur les momies, qui trouvèrent d'abord des imitateurs en pays syriens. Jusqu'au triomphe des iconoclastes et après leur défaite, l'icone byzantine fut l'objet d'une fabrication très active ; des écoles locales se formèrent en Géorgie, en Arménie, dans les Balkans, dans l'Italie méridionale, surtout en Russie, où l'on n'a pas cessé d'en peindre depuis le XIIe siècle, non sans subir diverses influences ; on distingue, en effet, un style byzantin, un style gréco-oriental, un style gréco-italien, un style néo-grec ; mais dans toutes ces œuvres, quand ce ne sont pas des copies serviles, il y a quelque chose de « l'âme russe ». Ces monuments, négligés par les hommes instruits depuis le XVIIIe siècle, ont vivement appelé l'attention vers la fin du XIXe, quand feu Nicodème Kondakov († 17 février 1925) fut chargé de classer l'énorme collection de plus de 3.000 spécimens réunis au Musée Alexandre III. A la même époque et sous son impulsion, on commença à nettoyer des icones noircies par la fumée et la poussière ; on s'aperçut avec étonnement que nombre d'entre elles étaient l'œuvre de grands coloristes, comparables aux prédécesseurs vénitiens de Giorgione. Kondakov, qui réagit contre une admiration excessive, mais se plaça au point de vue de l'histoire, composa sur les icones une vaste monographie que la révolution russe l'empêcha de publier ; le manuscrit original est conservé à Prague. L'éminent connaisseur de la Russie grecque, scythique et slave, M. Minns, en a publié un résumé admirablement illustré, en partie de planches en couleur. Saluons cette heureuse mise en lumière d'un chapitre encore presque ignoré de l'histoire de l'art ! Au cours de ces dernières années, j'ai été souvent

amené à dire, avec regret, à des réfugiés russes, que les icones n'avaient pas de « marché » en Occident; il n'en sera peut-être plus de même demain, grâce à MM. Kondakov et Minns. Espérons que les Musées français n'attendront pas, pour en acquérir quelques spécimens caractéristiques, qu'ils aient atteint des prix « américains ».

S. R.

B. Berenson. *Three Essays in method.* Oxford, Clarendon Press, 1926; in-4°, 139 pages, avec 133 gravures. — Les trois essais publiés en anglais dans ce somptueux volume l'ont déjà été, en traduction italienne, dans le *Dedalo*. Ils concernent : 1° neuf peintures « à la recherche d'une attribution »; 2° un tableau d'autel négligé de Botticelli; 3° un « Antonello possible et un Antonello impossible ». Dans une courte préface, l'auteur nous dit qu'il a voulu écrire des essais *in method*, non *on method*, et s'étend quelque peu sur l'emploi des photographies dans la critique d'art. Certes, il est agréable, il est convenable de connaître les originaux; mais « pour le but simplement archéologique de déterminer où et comment et par qui tel ou tel motif a été créé, une bonne reproduction suffit ». C'est bien mon avis, mais alors une « bonne reproduction » peut être aussi un dessin au trait, et telle a été l'inspiration de certain *Répertoire*. M. Berenson se sent contraint à cette concession parce que la dernière peinture qu'il étudie dans ce volume n'a jamais passé sous ses yeux; aussi réserve-t-il sagement la question de savoir si c'est un original ou une copie. — Les raisons données (p. IX) pour ne pas tenir compte des erreurs signalées (ici, entre autres) dans les articles du *Dedalo*, ne sont pas de celles qui emportent la conviction. *Scholarship necessarily abounds in error*, dit M. Berenson; oui, mais *perseverare diabolicum*. — Inutile de dire qu'il n'y a pas moins de savoir que d'esprit dans ce volume dont le prix (41 shillings) est malheureusement prohibitif.

S. R.

Marguerite Devigne. *Van Eyck.* Bruxelles, Kryn, 1926; in-12, 194 pages, avec figures. — Ce petit livre vaut mieux que beaucoup de gros livres et nous donne à peu près l'état de la science en ce qui concerne « le mystère des Van Eyck ». Mais l'autrice a été trop influencée par Friedlaender — dont la doctrine, faisant abstraction d'Hubert, serait qualifiée d'absurde chez tout autre — et, à la suite de ce savant allemand, ignore des publications importantes. Voici quelques observations (pas toutes des reproches). — P. 98, la copie signalée sous le n° 7 a passé par Paris en 1926 (je l'ai vue) dans la valise d'un hidalgo qui allait la vendre à New-York. — P. 107, l'autrice ne connaît pas la découverte de Durrieu sur les deux volets de Pétrograd. — P. 108, il y a une réplique partielle du tableau de Cook qu'elle ne signale pas. — Même page, il n'est pas vrai que la Vierge dans l'église de Berlin soit *identifiée* au tableau Nau-Laborde; j'ai démontré le contraire (*Bull. arch. du Comité*, 1918, p. 69), alors que je ne possédais pas, comme aujourd'hui, une vieille photographie pâle du panneau de Nau qui, à mon avis, tranche la question. — Même page encore, la collection Suermondt n'est pas entrée au Musée de Berlin « en 1814 ». — P. 113, il fallait dire que Voll a contesté l'attribution de l'Homme à l'œillet. — P. 119, les copies ou imitations de la Madone de Lucques ne sont pas énumérées. — P. 123, l'*Annonciation* de Pétrograd provient de la Chartreuse

de Champmol. — P. 125, il est complètement faux que « l'attribution précise » du Moine de Montauban à Van Eyck soit due à Friedlaender; de pareils dénis de justice à l'égard de critiques français (p. ex. Durand-Gréville, presque ignoré) sont agaçants. — P. 185 et ailleurs, pas un mot d'un admirable tableau, original ou vieille et excellente copie d'Hubert, qui est dans la *Cà d'Oro* à Venise et qui a été publié au moins deux fois; il est presque identique à une des miniatures eyckiennes de Turin et celle-ci est le seul exemple que je connaisse, avec celle qui reproduit le prétendu Campin de Liverpool, d'une miniature du xve siècle concordant avec une peinture du même temps. Le fait que les miniaturistes n'ont pas, que nous sachions, imité le retable de Gand n'est pas signalé et devait l'être; mais l'un d'eux a copié le fond du Van Eyck du Louvre, et cela n'est pas dit.

S. R.

Seymour de Ricci. *A Catalogue of Italian majolica in the collection of Mortimer L. Schiff.* New-York, 1927; in-4°, 111 pages et 111 planches (pas dans le commerce) [1]. — Il en est un peu de la majolique italienne comme de l'art japonais : on n'en a longtemps étudié que la fin. C'est seulement depuis une trentaine d'années que l'attention des connaisseurs s'est portée sur les pièces les plus anciennes, qui sont aussi les plus originales. La collection dont M. S. de Ricci publie un luxueux et savant catalogue est la plus riche qui existe actuellement pour la majolique de 1400 à 1530 environ. M. Mortimer Schiff l'a formée à New-York, tant par des acquisitions isolées que par l'achat en bloc de collections du même genre, notamment celle de Bardac, autrefois à Paris. Faute de fouilles locales (sauf à Faenza), la répartition géographique de la poterie italienne lustrée est encore incertaine; M. de Ricci a pu faire profiter son catalogue de recherches faites par lui, pendant la guerre, à Mantoue et à Padoue. Illustration, typographie et cartonnage sont d'excellente qualité ; on est heureux d'ajouter que ce bel ouvrage a été fabriqué en France.

S. R.

W. G Constable. *Catalogue of pictures in the Marlay Bequest.* Fitzwilliam Museum, Cambridge University Press, 1927; in-8, 65 pages et 31 planches. — Charley Brinsley Marlay (1831-1912), ancien élève de l'Université de Cambridge, a légué ses œuvres d'art, avec une rente considérable, au Musée Fitzwilliam. L'excellent catalogue illustré de cette collection sera très utile aux historiens de l'art, car on y trouve décrites et reproduites beaucoup d'œuvres de second rang qui sont, à divers titres, fort instructives (Jacopo del Sellaio, *Histoire d'Éros et de Psyché ;* Florentins, *Triomphe de Paul-Émile* et *Siège de Troie ;* Maître de la Nativité de Castello, *Vierge adorant l'Enfant ;* Fr. Botticini, *même sujet ;* Bartoli di Giovanni, *Histoire de Joseph ;* Florentin, *Trajan et la veuve ;* J. B. Cima, *Saint Lanfranc de Pavie ;* B. Parentino, *Laomédon et la construction de Troie ;* Milanais, *Vierge et Enfant ;* Flamands, *Triptyque avec descente de la croix, Adoration des Rois,* etc.; Ant. et Diego Sanchez, *Marche au calvaire ;* L. Tristan, *Adoration des Bergers,* etc.). Si je

1. M. Schiff a libéralement donné des exemplaires de ce livre à plusieurs bibliothèques françaises.

n'arrêtais cette énumération avant le règne de Louis XIV, je signalerais aussi un intéressant paysage de Poussin (Campagne romaine).

S. R.

Hubert Schrade. *Tilman Riemenschneider*. Heidelberg, Hain Verlag, 1927; 2 volumes in-4°, 180-60 pages, avec 43 planches. — Le nom un peu difficile de Tilman Riemenschneider est peut-être cause que ce sculpteur de génie n'est pas aussi célèbre hors de l'Allemagne qu'il le mérite (1460?-1531); mais il suffit de regarder les belles photographies qui forment le second cahier du présent ouvrage pour le mettre presque à la hauteur des plus grands, non loin de Dürer et de Holbein, au-dessus de Cranach [1]. Assurément, ce fut un artiste inégal, devenu stérile peu après 1510; mais quelle grandeur expressive caractérise les œuvres de sa jeunesse! Certaines influences de Rogier von der Weyden, le plus sculptural des primitifs flamands, sont intéressantes à constater; celles de Grünewald, le géant de la peinture souabe, ne le sont pas moins (pl. XI et XXII).

S. R.

A. Gómez y B. Chillón. *Los tapices de la catedral de Zamora*. Zamora, San José, 1925; in-8°, 122 pages, avec 22 planches. — Catalogue sommaire, illustré de planches excellentes bien qu'un peu réduites — on eût voulu quelques détails à grande échelle — de l'incomparable collection de tapisseries du XVe au XVIIe siècle conservées dans la cathédrale de Zamora. Aucun Musée du monde n'en possède autant et d'aussi belles. Les sujets sont empruntés à la vie agricole (parabole de la Vigne), à l'Ancien Testament, à la mythologie grecque (Tydée, Achille, Troïlos, destruction de Troie), à l'histoire romaine (Tarquin l'ancien, le serment d'Annibal, le passage des Alpes, le butin de Cannes), enfin à l'allégorie (les Arts, l'Histoire, le Commerce, la Richesse). Les descriptions sont assez longues et s'adressent au grand public plutôt qu'aux érudits; il en est de même de l'introduction. Memling y est appelé une fois *Meminc* (p. 15) et une autre fois *Menling* (p. 17); Bouts devient *Boust* (p. 18) et Müntz, *Munt* (p. 11). Ce sont là des *lapsus* faciles à corriger.

S. R.

Maurice Delafosse. *Les Nègres*. Paris, Rieder, 1927; in-8°, 75 pages et 59 planches. — Les regrets que nous a causés la mort récente de Maurice Delafosse, connaisseur éminent du monde noir, sont ravivés et accrus par la lecture de cet excellent petit livre, véritable encyclopédie de ce qu'il convient de savoir à ce sujet. L'art nègre, mis à la mode de nos jours, n'est pas négligé; on en trouvera des spécimens caractéristiques aux planches 45 et suivantes. Contrairement à beaucoup d'ethnographes, Delafosse n'admettait pas l'influence portugaise sur les bronzes anciens de Bénin, d'une perfection de fonte si remarquable; les marchands européens se sont contentés de suggérer des sujets, de proposer des modèles; mais l'art et la technique sont bien indigènes et antérieurs aux relations du Soudan avec le Portugal.

S. R.

1. La *Vierge de l'Annonciation*, au Louvre (t. I, p. 59), donne de Riemenschneider une idée favorable, mais naturellement insuffisante (acquise en 1904).

H. Parmentier. *L'art khmer primitif.* Paris, Vanoest, 1927; 2 volumes gr. in-8°, 409 pages, avec 128 figures et 100 planches. — L'art khmer primitif ou proto-khmer est à l'art développé d'Angkor ce que le roman est au gothique flamboyant. Cet art fleurit du VIIe au IXe siècle. Il ne présente pas les grandes compositions de l'art d'Angkor et, au contraire de celui-ci, qui préfère le grès, il emploie le plus souvent la brique, la pierre ne jouant qu'un rôle accessoire. La période intermédiaire reste encore obscure et ne s'éclairera que par la précision croissante apportée aux faits ethnographiques. L'architecte érudit, auquel l'archéologie de l'Indo-Chine est déjà si redevable, apporte aujourd'hui à cette science une très importante contribution, éclairée par une illustration à la fois très abondante et très précise, où les dessins schématiques sont plus nombreux que les photographies. M. Parmentier peut se féliciter d'avoir le premier mis en lumière, par une étude d'ensemble, « l'existence et les formes de l'art qui précéda et, dans une certaine mesure, a pu préparer le splendide épanouissement d'Angkor ».

S. R.

G. H. Luquet. *L'art néo-calédonien.* Paris, Institut d'ethnologie, 1926; gr. in-8°, 160 pages, avec 20 planches et nombreuses figures. — Art, si l'on ose dire; mais il est curieux de rencontrer ici, par exemple, le facies sans bouche d'Hissarlik et de Glozel, de constater un contraste très frappant entre l'art très stylisé des pétroglyphes, quoique probablement d'origine naturaliste, et un autre art, celui des gravures sur bambou, qui est maladroitement naturaliste. M. Luquet a rendu service en publiant les documents nombreux recueillis dans l'île par un modeste *postier*, Marius Archambault; il a témoigné, en les commentant, d'une connaissance des monuments analogues, tant préhistoriques qu'ethnographiques, que tous les savants français contemporains peuvent lui envier. S. R.

Laurence Vail Coleman. *Manual for small Museums.* Putnam, New-York, 1927; in-8, XIV-395 pages avec 32 planches. — Nous ne manquons pas d'ouvrages sur la muséographie et l'organisation des Musées; mais celui-ci, par son caractère tout pratique, la longue expérience dont il témoigne, ne fait double emploi avec aucun. Que doit être un petit Musée? Comment doit-il être fondé, dénommé, organisé? Quel doit en être le budget? Comment classer et étiqueter les collections? Comment les faire servir à l'instruction des enfants et des adultes? Que doivent être son architecture, son équipement, sa bibliothèque? Toutes ces questions et beaucoup d'autres sont traitées avec intelligence; des appendices donnent, entre autres, une liste sommaire des éditeurs photographes, des fournisseurs de moulages et d'électrotypies (le Louvre, le Trocadéro, Saint-Germain, Mayence, Dresde, etc., sont oubliés, mais on nous promet un travail complet à ce sujet par Miss Felton). Bien entendu, il y a là beaucoup d'idées qui sont applicables aux États-Unis seulement, non en Europe; mais une de celles qui pourrait rendre service, chez nous comme là-bas, est celle de Comités locaux de dames (p. 38), constitués à l'état d' « organisations coopérantes », qui prêteraient leur aide au directeur, lui apporteraient des cotisations et s'intéresseraient surtout au rôle éducatif des collections. Les illustrations (vitrines, cadres, plans, élévations, etc.) ajoutent à l'utilité de ce bon livre. S. R.

J. J. Marquet de Vasselot. *Répertoire des catalogues du Musée du Louvre* (1793-1926). Deuxième édition augmentée. Paris, Musées nationaux, 1927; in-12, 145 pages. — Cette nouvelle édition sera la bienvenue. Le mot *Catalogue* y est pris au sens le plus large et les notices officielles ne sont pas les seules mentionnées (voir, par exemple, p. 82 et suiv.). On aurait pu signaler, parmi les ouvrages illustrés sur la peinture, celui qui fut peut-être le premier en date : Sig. Marot, *les Chefs-d'œuvre du Musée du Louvre*, Magasins du Louvre 1900 (2e éd., 1905). Sig. Marot m'est personnellement connu.

S. R.

British Museum. *A guide to antiquities of the Stone Age, in the Department of British and medieval Antiquities.* 3e éd., 1926; in-8, 204 pages, 14 planches et 220 figures. — Cette nouvelle édition est à la fois un manuel de préhistoire et un catalogue descriptif suivant le plan adopté pour les volumes de cette série. D'excellentes planches d'après des photographies, de nombreux dessins et des cartes précises font de ce petit livre un excellent instrument de travail. A signaler en particulier les pages consacrées à la question des éolithes et aux découvertes récentes d'Ipswich.

R. L.

Musée du Louvre. *Les antiquités orientales. Sumer, Babylonie, Élam*, par **G. Contenau.** Paris, Morancé, 1927; album petit in-4°, 23 pages et 54 planches. — Ce système d'albums est très pratique, car il permet d'extraire et de manier librement les planches. Ces dernières sont excellentes (voir, par exemple, l'admirable effigie de Napir-Asou, pl. 53). La richesse des séries orientales du Louvre apparaît ici dans tout son éclat; le nombre des pièces est restreint, mais la qualité en est exceptionnelle et la variété très heureuse. Bien entendu, pour des séries très abondantes comme celle des vases de Suse, on ne trouve ici que des spécimens. Le texte est soigné, donnant toujours la bibliographie à la suite d'une description détaillée.

S. R.

Édouard Michel. *La peinture au Musée du Louvre. École flamande.* Paris, *L'Illustration*, 1927; gr. in-8, 120 pages avec 112 planches. — Cette livraison, dont l'illustration est presque parfaite, continue dignement une série précieuse et qui le serait plus encore si le catalogue des peintures était intégral. Quelques attributions nouvelles doivent retenir l'attention. Ainsi la petite *Vierge avec l'enfant* est donnée (avec Friedlaender) à Thierry Bouts, la *Sainte lisant* (avec son revers inédit) à Jean Provost, le tableau dit de Jean Perréal à un maître gantois, le *Christ et la Vierge* légué par Leprieur au maître de la Madeleine Mansi, le portrait d'homme attribué successivement à Holbein et à Metsys, à B. van Orley (j'en doute). Un certain nombre de têtes sont reproduites à gande échelle et il y a une belle reproduction en couleurs de la *Sainte Marie-Madeleine* de Rogier. Intéressante introduction, où sont indiquées des idées originales qu'il y aurait lieu de développer, celle-ci par exemple : « Pour les Van Eyck, ce que nous commençons à entrevoir, c'est une forte action méridionale qui vient d'Italie et passe peut-être par Avignon, peut-être par Vienne et Prague... Moins de deux siècles plus tard, un phénomène analogue se reproduit. Rubens, qui est, dans l'École, le grand génie des temps

modernes comme Van Eyck en fut celui du moyen âge, vient aussi d'une période nettement étrangère, d'un moment où tout l'art et toute la pensée des Pays-Bas se sont enthousiasmés pour les idées et les modèles de l'Italie. » Müntz eût applaudi, Courajod eût grogné [1].

S. R.

Ch. Marcel-Reymond. *La sculpture italienne.* Paris, Vanoest, 1927; gr. in-8, 63 pages, 64 planches. — **Clotilde Brière-Misme.** *La peinture hollandaise. Ibid.*; gr. in-8, 59 pages, 64 planches. — On connaît le plan de ces beaux volumes de la *Bibliothèque d'histoire de l'art* : un texte court, des planches abondantes et soignées. Livrée à des compilateurs qui s'instruiraient dans des dictionnaires, cette *Bibliothèque* devenait un danger pour les études; heureusement, l'éditeur est intelligent et ne demande les volumes de cette série qu'à des spécialistes éprouvés. qui ont une réputation à consolider ou à perdre. Les volumes publiés jusqu'à présent [2], auxquels viennent s'ajouter ceux que nous annonçons, sont de remarquables exemples de savoir précis, éclairé par des idées générales et mis à la portée de tous les lecteurs. Les planches sont belles et choisies avec goût, les bibliographies finales bien au courant. En somme, malgré le talent déployé dans nombre de volumes de l'ancienne *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*, celle-ci la remplace avec avantage; et si les nouveaux volumes coûtent plus cher, on peut dire que les lecteurs sont dédommagés par la qualité supérieure de l'illustration.

S. R.

Léon Rosenthal. *Visites artistiques. Paris et région parisienne.* Paris, Delagrave, 1927; in-12, 225 pages, avec 56 photographies et plans. — Très bon livre, supérieur à ses concurrents, parce que moins sec et plus personnel; l'auteur, directeur des Musées de Lyon, est, comme on sait, un critique d'art compétent. Comme il sollicite des observations, fussent-elles présentées « sans aménité », je vais lui chercher quelques chicanes sur le Musée de Saint-Germain, d'ailleurs très bien décrit dans l'ensemble et avec un sens éveillé de l'essentiel. — P. 191, entrée 2 francs (et non 1); n'est plus gratuit le jeudi; toujours gratuit (ce qui n'est pas dit) pour les écoliers conduits. — Le *Musée préhistorique* est l'œuvre des *deux* Mortillet, G. et A. — Déchelette, *Manuel*, a seulement *fini de paraître* en 1914. — Le millésime de la *Verrerie* de Morin-Jean manque. — Mon catalogue illustré comprend deux volumes, non un seul. — P. 192, la mention du renne parmi les animaux émigrés était indispensable. — Ne pas dire que « l'usage des bois de rennes » se développe au néolithique; c'est une hérésie. — P. 193, le *corail* à l'époque des dolmens en est une autre. Ne pas dire *âge de fer*, mais *âge du fer*. — P. 195, on ne peut dire que les vases *samiens* aient fait la réputation d'Arezzo; écrire *arétins*. — P. 196, il n'y a qu'*un* cheval de Neuvy. — P. 197, l'époque de l'arc d'Orange n'est

---

1. P. 14, l'*Épiphanie* de Juste de Gand (?) n'est pas chez Seligmann à New-York, mais chez Mme Blumenthal. — P. 15, on pouvait ajouter que le volet de Memling a appartenu à Sécrétan. — P. 18, lire Darmagnac, sans particule. — La typographie n'est pas sans taches.

2. Art égyptien, arts musulmans, peinture de vases grecs, sculpture française du Moyen Age et de la Renaissance.

plus « discutée » que par ceux qui repoussent l'évidence quand elle a été établie par autrui. — La grande rose de la chapelle n'a pas « gardé » son remplage, qui est entièrement moderne. — Avant de signaler des « salles fermées », dont l'une « pour plusieurs années », l'auteur aurait dû me consulter; je n'ai jamais approuvé ces fermetures, toutes provisoires d'ailleurs (cf. *Rev. arch.*, 1927, II, p. 177).

S. R

Marquis de Rochegude et **Maurice Dumolin.** *Guide pratique à travers le vieux Paris.* Nouvelle édition avec 60 croquis. Paris, Champion, 1927; in-8, xxi-608 pages. — Que les Parisiens ou les visiteurs de Paris aiment, suivant l'expression de Diderot, à se promener parmi les ombres, c'est ce que prouve le succès rapide de ce bon manuel, dont une édition nouvelle et augmentée a été vite nécessaire. Rien n'y est négligé pour faire du promeneur un historien, du badaud un archéologue. On y apprend quantité de choses ignorées en l'ouvrant au hasard; on y apprend aussi qu'on a cru savoir ce qu'on ignorait. Ainsi je m'imaginais que le bon critique trop oublié du *Lycée* avait donné son nom à la rue de la Harpe; je m'aperçois qu'il n'en est rien et que ce nom dérive, probablement, d'une enseigne du xiie siècle à l'effigie du roi David. — Exécution soignée; les additions et corrections sont trop nombreuses et devront être ultérieurement fondues dans le texte [1].

S. R.

Goblet d'Alviella. *Histoire des bois et forêts de la Belgique.* Paris, Le Chevalier, et Bruxelles, Lamertin, 1927 ; 3 vol. in-8 de 489 + 349 + 140 pages (pièces justificatives) avec nombreuses gravures. — La forêt vierge — ou demi-vierge — n'est pas seulement une richesse, une garantie contre l'excès ou le défaut des précipitations atmosphériques; parsemée de marécages, difficile à franchir, elle tend à constituer, plus qu'un cours d'eau, une frontière politique ou linguistique. D'autre part, comme elle est, de sa nature, très envahissante, une partie de l'œuvre de la civilisation sédentaire consiste à y pratiquer des clairières, à en défricher d'importantes parties sans toutefois la détruire. C'est assez dire le rôle de la forêt dans l'histoire. Le très important ouvrage de M. Goblet d'Alviella le met en lumière, avec des détails puisés aux sources, sur le territoire belge : de longs chapitres du premier volume concernent les temps préhistoriques, la domination romaine, les temps francs et carolingiens, le moyen âge et l'époque bourguignonne. L'histoire du défrichement opéré par les Cisterciens, qui est un des phénomènes économiques les plus importants du xiie siècle, est traitée avec le développement voulu. Œuvre longuement préparée, écrite avec amour et dont historiens, géographes et économistes sauront bon gré à l'auteur [2].

S. R.

1. P. 275, Lola Montez (et non *Montes*) ne fut pas « l'épouse » du roi Louis de Bavière. J'ai noté quelques rares *lapsus* dans la graphie de noms propres (p. 261, 276, 371).

2. *Ardu* signifiant en celtique *altus*, les étymologies d'*Ardenne* proposées, t. I, p. 16, sont à repousser. L'usage d'ouvrages périmés, dans les premiers chapitres, est parfois responsable de menues erreurs (l'auteur ne connaît ni Holmes, ni Jullian, t. III, p. 133); les renvois aux auteurs anciens manquent de précision.

F. M. Graves. *Deux inventaires de la Maison d'Orléans*, 1389 et 1408, publiés pour la première fois. Paris, Champion, 1926; in-8°, 180 pages, avec une planche. — Inventaires importants, très bien publiés et commentés, qui donnent une idée de la richesse exubérante d'une grande maison seigneuriale. Le premier, dressé à Paris en 1389, énumère les joyaux, la vaisselle d'or et d'argent, les parements de chapelle, le linge, les robes apportés de son pays par Valentine de Milan, femme du duc d'Orléans. Le second est le catalogue des effets du duc et de la duchesse d'Orléans, commencé à Blois en 1408 lors de la mort de la princesse. Un intérêt particulier s'attache aux manuscrits à miniatures (p. 50), dont il ne semble pas s'être conservé un seul. et aux nombreuses tapisseries de haute lisse, représentant Thésée, Charlemagne, saint Louis, le combat des Trente, des allégories, des sujets bibliques, même des sujets de jeux (dames jouant de la harpe au milieu d'enfants). — L'introduction de l'éditeur met en relief tous les enseignements des deux inventaires et se lit avec un vif intérêt. Le frontispice, d'après une miniature de la Bibliothèque nationale, représente Honoré Bonet offrant son livre à Valentine, duchesse d'Orléans, dont nous n'avons pas d'autre portrait.

S. R.

C. I. Hagberg Wright. *Nicholas Fabri de Peiresc*. Londres, Roxburghe Club, 1926; in-4°, 56 pages, avec une gravure. — Chose incroyable! Il n'y a pas d'article *Peiresc* dans l'*Encyclopedia Britannica* [1]! Pourtant, ce grand érudit, ami et correspondant de Camden, de Selden, de John Barclay, y avait bien quelque droit. Remercions le savant bibliothécaire de la *London Library* d'avoir réparé cette lacune et cette injustice en rédigeant, d'après les publications si méritoires de Tamizey de Larroque, la bonne biographie que nous annonçons. Une utile bibliographie des ouvrages et articles publiés par Tamizey est donnée à la page 52, parmi d'autres références. Voici quelques critiques. Les prénoms de Dacier, auteur d'une notice sur Fauris de Saint-Vincent (1831), sont Bon-Joseph (p. 48); la notice de G. Hirschfeld, au tome XII du *Corpus*, méritait d'être citée (p. 49), ainsi que l'article d'Austin Dobson dans la *National Review* d'octobre 1908. — P. 30, Claude Mellan (*non* Melan) était dessinateur et graveur, non peintre. — P. 33, le P Mersenne se disait minime, non franciscain.

S. R.

Rodolphe Reuss. *Soixante années d'activité scientifique*, 1864-1924. Avec une étude biographique par **Chr. Pfister**. Paris, Les Belles-Lettres, 1926; in-8, 49 pages avec deux phototypies. — Quand on écrira — elle n'existe pas encore, même à l'état d'esquisse — une histoire de la philologie française, il ne faudra pas oublier ce beau volume, consacré à un historien de l'Alsace qui fut le plus fécond collaborateur de la *Revue critique* et, à tous égards, un grand savant, dont la biographie est aussi édifiante que la bibliographie. L'hommage qui lui a rendu M. Christian Pfister, aujourd'hui doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, est tout à fait touchant et digne du sujet.

S. R.

---

1. Dans ce recueil, les grands articles ont tous été soignés ; les articles courts son insuffisants et il en manque beaucoup qui seraient indispensables. Brockhaus es bien supérieur à cet égard, Larousse aussi.

L. Blumenreich. *Verzeichniss der Schriften Max J. Friedländers.* Berlin, de Gruyter, 1927; in-8, 96 pages. — **S. Reinach**, *Bibliographie, Supplément à l'édition de* 1927. Saint-Germain, au Musée, 1927; in-8, 32 pages. — L'avantage de la seconde brochure sur la première, c'est qu'elle est pourvue d'un index; mais la première l'emporte par une table méthodique des articles et la publication opportune d'un portrait. Une lettre de Bode, très intéressante, précède la bibliographie de son excellent élève, rénovateur des études scientifiques sur l'art flamand et auquel la connaissance des arts allemand et hollandais, en particulier de la gravure, doit aussi beaucoup.

X.

Gertrude Bell. *Letters, selected and edited by Lady Bell.* Londres, Benn. 1927; 2 volumes in-8 avec gravures, IX-402 et 389 pages. — Précieuse correspondance d'une fille exceptionnellement douée, à la fois archéologue et diplomate, dont notre *Revue* a publié les premiers articles et à laquelle j'ai eu la tristesse de rendre ici un dernier hommage (1926, II, p. 265). L'extraordinaire activité de Gertrude, surtout en Syrie, en Arabie, en Mésopotamie, se reflète dans ces lettres écrites sans prétention, au courant de la plume, mais où l'on sent comme les vibrations d'une énergie indomptable et la fermeté d'un caractère né pour de grands desseins. Peu de temps avant se mort subite, elle avait fondé et organisé le Musée de Bagdad. Son nom y restera éternellement attaché, comme en témoigne une plaque commémorative dont le texte se traduit ainsi : « Gertrude Bell, de qui la mémoire gardera toujours le respect et l'affection des Arabes, a créé ce Musée en 1923, étant directrice honoraire des antiquités de l'Iraq. Avec un savoir et un dévouement admirables, elle y réunit les objets les plus précieux et, à travers les chaleurs de l'été, en fit l'objet de ses travaux jusqu'au jour de sa mort, 12 juillet 1926. Le roi Faisal et le Gouvernement de l'Iraq, en reconnaissance de ses grands services rendus au pays, ont décidé que l'aile principale du Musée portera son nom. Avec leur permission, des amis ont érigé cette stèle. » J'aurais voulu y inscrire ces mots d'Ovide [1] : *Plus quam femina virgo !*

S. R.

---

1. Ovide, *Métamorph.*, XIII, 451.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

1927

1° PÉRIODIQUES.

• AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1926.

P. 389. L. R. Taylor et Allen B. West. A Corinthe.

1)
TI · CLAVDI · CAESAR
AVG · GERMANICI
PROCVRATORI
C · IVLIO · C · F · FAB · LACONI
AVGVR · AGONOTHET ·
ISTHM · ET · CAESAREON
IIVIR · QVINQ · CVR · FLA · AVG
CYDICHVS · SIMONIS
THISBEVS · B · M

L. 6 : *Isthm(ion) et Caesareon;* l. 7 : *cur(ioni), fla(mini) Au-g(usti).*

Le personnage appartient à la famille des Euryclides, famille royale de Sparte.

P. 393.

2)
C · IVLIO · LACONIS F
EVRYCLIS · N · FAB SPARTIATI*co*
*p*ROCVRATORI · CAESARIS · ET · AVGVSTAE
AGRIPPINAE · TRIB · MIL · EQVO · P
*ex*ORNATO A DIVO · CLAVDIO FLAM
DIVI · IVLI · PONTIF · IIVIR · QVINQ · ITER
AGONOTHETI · ISTHMION · ET · CAESE
*s*EBASTEON · ARCHIERI · DOMVS · AVG
in PERPETVVM · PRIMO · ACHAEON
OB V*i*RTVTEM · EIVS · ET · ANIMOSAM
F*usis*S*im*AMQVE · ERGA · DOMVM
DIVINAM · ET · ERGA · COLONIAM · NOSTR ·
MVNIFICENTIAM · TRIBVLES
TRIBV · CALPVRNIA
*pa*TRONO

L. 2 : *Spartiati*[*co*] ; l. 7 : *Caese(reon)*.

P. 418. Helen Mac Clees. Fragment de diplôme militaire conservé au Metropolitan Museum of Art.

3) *Face intérieure.*

IMP CAESAR DIVI N*eruae f. nerua*
TRAIANVS OPTI*mus aug. germ. da*
CIC PONTIF · MA*ximus tribunicia*
*p*OTESTAT · X*xiii*
imp, VI COS *ui p.p.*

Face extérieure.

IMP CAESAR *diui neruae f. nerua*
TRAIANVS · O*ptimus aug germanicus*
DACICVS · PON*tifex maximus tribu*
NIC · POTESTA*te xuiii*
IMP VI *cos. ui p.p.*
IIS · QVI · NAVIG*auerunt in qua*
DRIERE · OPE · ET
CLASSE · PRAETORI*a*
SVB · Q · MARCIO · TV*rbone quorum*
NOMINA · SVBSC*ripta sunt*

Date : année 113 ap. J.-C.

AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, XLVII, 1926.

P. 55-73. Tenney Frank. Les inscriptions des domaines impériaux d'Afrique : nécessité, pour bien les comprendre, d'étudier la géographie de la région où elles ont été découvertes et l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord.

P. 153-170. Du même. Commentaire de l'inscription d'Henchir-Mettich (*C. I. L.*, VIII, n° 25902).

P. 177-179. A. W. van Buren. Sur quelques inscriptions graffites de Pompéi (*C. I. L.*, IV, n°s 575, 1363a, 1782, 3421, 4138).

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE, XXVI, 1926.

P. 109. Noël Aimé-Giron. A Dendérah.

4) ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΚ ΓΑΙΟΥ
ΓΑΛΕΡΙΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ
ΚΑΙ ΚΟΙΝΤΟΥ ΦΡΗΣΙΔΙΟΥ
ΠΕΔΩΝΟΣ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ
ΖΩΙΛΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΝΤΟΣ
Η ΟΙΚΟΔΟΜΗ ΤΩΝ ΤΙΧΩΝ ΤΟΥ
ΙΕΡΟΥ ΤΗΣ ΑΦΡΟΔΕΙΤΗΣ ΚΑΙ
ΙΣΙΔΟΣ ΘΕΩΝ ΜΕΓΙΣΤΩΝ ΕΤΕ
ΛΕΣΘΗΙ ΕΤΟΥΣ ΕΝΑΤΟΥ
ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΜΕΣΟΡΗΙ ΕΠΑΓΟΜΕΝΩΝ Δ

Date : 27 août 23 ap. J.-C.

THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1926.

P. 186. Dans le sous-sol de Londres, sur des douves de barriques utilisées pour le revêtement extérieur d'un puits.

5) T·C·PACAT

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1926.

P. 84-85. O. Tschumi. A Allmendingen, près de Thoune.

6) ALPIBVS
EX·STIPE
REG·LIND

Première mention des *Alpes* comme divinités (cf. *C. I. L.*, XIII, nº 6357, et Dessau, nº 9269 : *Abnobae; C. I. L.*, XIII, nºs 6080 et 6027 : *Vosego*). La *regio Lind(ensis)* était un canton de la vallée de l'Aar.

P. 197-212. O. Bohn. Inscriptions au pinceau, en cursive, sur des amphores d'Augst et de Windisch, en partie déjà connues, mais plus ou moins exactement interprétées. 26 numéros.

P. 202. A Augst.

7) G HISP
g(arum) Hisp(anum)

A droite :

FRONTONIS V
Frontonis v(ilici)

P. 203. *Ibid.*

8) MVR HISP
mur(ia) Hisp(ana)

P. 205. A Windisch.

9) SVRRE*ntinum*
PERV*etus*
CERTI........

ARCHIVIO STORICO DELLA PROVINCIA DI SALERNO, Vᵉ année, 1926.

P. 3. Della Corte. Inscription

de San Rufo, autrefois *Tegianum* (Lucanie). Sous une frise ornée d'armes et de trophées.

10)

a) C · LVXSILIVS · C · F
POM · MACER
ARMA · HAEC · QVAE · CERNIS · PRINCEPS · LV*dend*O FVI
ID · ITA · FVISSE · CAMPVS · VRBIS · TE *edocet*
V · A · XVIIII

Les restitutions sont de M. Della Corte. Il s'agit d'un jeune homme qui excellait dans les exercices du gymnase *(princeps juventutis)*.

b)

NNIA · L · F
*t*ERTIA
TALARVM · VITILEM
CORDI · FOREM
II

Talarus (grec τάλαρος), corbeille?

P. 8. A Atena Lucana, l'ancienne *Atina*, sur une colonne.

11)

CN · M · VINVCIEIS CNF
E H · D · D · ME · L V

Cn. (et) M. Vinucieis, Cn. f(iliis). M. Della Corte interprète ainsi les sigles qui suivent : *e(ffigies) h(as) d(ecreto) d(ecurionum) me(rentibus) Lucaniae)??* Deux statues d'hommes auraient été trouvées à côté du cippe.

P. 9. Même provenance.

12) ...... LOGISMVS
....S MARCELLVS IIII VI*ri f*ORVM STERNE*re*
INCHOAVER*unt*

Idid. A Potenza.

13)

VTIVS P · L · NICEPHOR*us* MAG · MERC · AVG · SIBI ET
M · PICAGILPO C · L · PHILARGY*rio*
MAG · MERC · AVG *patri* ET
PITIAE P · L · PHILEMATIONI MATR*i*

ATENE E ROMA, 1925.

P. 154-155. L. Pareti. L'inscription funéraire métrique de la voie Labicane (*Ann. épigr.*, 1924, nº 24); ce serait un poème dialogué.

P. 236. Mme H. Malcovati. Même note que dans le *Musée*

belge, 1926, p. 32, sur les inscriptions découvertes à Cyrène en 1921 et non encore publiées.

ATHENAEUM, 1926.

P. 103-111. A. Annaratone. Sur l'inscription métrique de la voie Labicane (*Aun. épigr.* 1924, nº 24).

BONNER JAHRBÜCHER, CXXXI, 1926.

P. 10-113. H. Friedrich. Les commencements du christianisme dans la région du Rhin moyen et inférieur, d'après les textes littéraires, les inscriptions et les découvertes archéologiques.

P. 213-244. A. Oxé. Origine grecque du mille romain. Utilisation et interprétation des inscriptions que portent les milliaires.

P. 297 et 313. F. Fremersdorf. Epitaphes chrétiennes trouvées dans les fouilles de l'église Saint-Séverin à Cologne.

P. 359. Hagen. A Winterbach, près de Kreuznach, inscriptions funéraires.

P. 367. Lehner. A Derichsweiler, épitaphe chrétienne.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.

COMPTE RENDU DES SÉANCES, 1926.

Juin.

P. XIV. Poinssot et Lantier. Plaque de bronze (0,15 de côté) trouvée à Carthage.

14) Au droit — Au revers

PVR
PVRI — V L

Le nom du même *v(ir) l(audabilis)* s'est déjà rencontré sur des plaquettes semblables à Naples et à Carthage.

P. XVIII. Alb. Ballu. A Cherchel, sur une mosaïque détériorée.

15)

VS
RA
M · POTE
TEM ·
TE · VENIENTE · DI*e* · TE · DECEDENT*e* · CANEBAT ·

P. XXII. Dans les caveaux du Capitole de Djemila.

16) PLVTONI · AVG · VOTVM · SOLVERVNT · MARIA
MONNOSA · ET · FL · MARIANVS ET FL · IANVARVS
MAIOR

Même provenance.

17) DEO PLVTO
NI AVG
PV BLIVS
CVM CONIV
GE ET FILIS
VOTVM
SOL
LB ANIMO

Même provenance.

18)
DIANAE AVG
SAC
AEMILIVS DO
NATVS PER QVIETEM
ADMONITVS CVM
FILIS SVIS ARAM DE SVO
POSVIT DEDICAVITQVE

P. XXIII. De même.

Deux bases pareilles avec corniche et socle.

19) M AVRELIO
AVG FIL
CAESARI
COS II
D D P P

20) L AELIO AV
RELIO AVG
FIL COM
MODO·D·D
P·P

P. XXVI. A Timgad.

21)
IMP·CAES·M·AVRELIO·SEVERO
MAVRIS·C·RVBRIVS
PATRE·C·RVBRIO·FORTVN*ato*
SORORIVM·SEX·PAPINIVM·P
EXERCITATVS·SOROR
RVBRIA·CV

Novembre.

P. XIX. J. Beyssac. A Lyon.

22)
IN HOC TVMVLO REQVIESCIBO
NEMORIAE HONORIA O HVIXIT
IN PACE ANIIS XXX OBIET D
AE V IDVS DECEMBRIS VIATOR
E VVC CONS

L. 2. *(me)moriae Honoria q(uae)?h(oneste)?*; l. 5 < *v(iro)* > *v(iro) c(larissimo) cons(ule)*.
Date 495 ap. J.-C.

Décembre.

P. XV. L. Poinssot. Henchir-el-Fourna. Disque de marbre.

23) CONLOK*ata*
A SYMEONE
EPISCOPO

Évêque connu : *episcopus plebis Furnitanae.* Date : 525.

Id., 1927.

Janvier.

P. XIX. Alb. Ballu. A Cherchel.

24) M·AVRELIO·HERA*clidae? procuratori augustorum*
NOSTRORVM·PRAES*idi prouinciae mauretaniae*
CAESARIENSIS·PROC*uratori*...............

Même localité.

25) E·PROC·AVGG·NN *praesidi*
prouinciae mauretaniae CÆSARIENS ET
TANO

Février.

P. IX et suiv. L. Poinssot. A Sidi-Khalifa (*Pheradi majus*).

P. X.

26) N E P T V N O ❦ A V G ❦ S A C R V M ❦
P R O ❦ S A L V T E ❦ I M P ❦ C A E S A R I S ❦
ANTONINI v AVG v PII v P v P v LIBERORVMQ v EIVS
M v BARIGBAIVS v GHVDDIS v F v PHERADITANVS
M A I V S v S T A T V A M v C V M v O S T I I S v
E X v HS v V v M I L . v N v S V A P E C V N I A v F E C I T
I D E M Q v D E D I C A V I T v

P. XIII.

27) D · N · FLAVIO CLAV
DIO CONSTANTIO
VICTORI SEMPER AVG
BONO · R ❦ P ❦ NATO

Base érigée en l'honneur du César Gallus ; après sa mort on remplaça les mots *nobilissimo Caesari* par une titulature banale qui s'appliquait à l'empereur Constance.

P. XIV.

28) DIDI PREIECTI v FL PP v

PROBATISSIMO ATQVE INTEGERRIMO
VIRO CVIVS MVLTA PRAECLARA v
VENEFACTORVM PRAEMIA RETINEN
TVR QVEM ADORNAT INTEGRITAS v
QVEM FIDES VERA CONMENDAT A CV
IVS CVNABVLIS TITVLIS OBSEQVEMTEM
PROBABIMVS LIBERALITATEM ET ITA
SVMTV PROPRIO INDVLGENTEM
VT ET FASTIGIA MOENIBVS DEDE
RIT ET COLOMINA REPARARIT QVI
BVS REBVS DIDIO PREIECTO FL v PP v
AMPLISSIMO PROCERI NOSTRAE
CVRIAE QVEM ET LAVS FAMILIAE
ET ELOQVI CONMENDAT INSTRVC
TIO ORDO S*plendidissim*AE
COLONI*ae* ... DAM ·
PRO ...
DE ...

P. XVII. Dr Dolcemascolo. A Haïdra dans les ruines du théâtre.

29) SAECVLO · DDDD · NNNN DIO*cletiani*
*a*VGG · ET CONSTANTI ET MAXIMIA*ni*
*canc*ELLI PER ORCHESTRA · AMBITVM · ET CASAM
HIS DIE LVDORVM SVORVM PROPRIS

P. XVIII. Même emplacement.

30) *iuli*AE DO*mnae aug.*
*m*ATRI ꝺ *castrorum*
*imp.ca*ES·L·SEPTIMI *seueri pii*
*pert.a*VG·ARABICI·*Adiab.part.max.*
...........IVS FABIANVS...........
......*pr?* AEF·I D EX HS X *mil·n*......
........*ho*NORES SACROS........
..........QQ POLLICITVS..........
.......AMPLIATA PECV*nia*.......
*pos*VIT IDEMQVE DED*icauit*
*prae*TER HS X·MIL·N·LEGIT*ima*
*ad lu*DOS EROGAVIT ET PRA*eter*
hs.. V MIL· N QVAE OB HONOREM
*fl*AM·AD OPVS THEATRI REIPVB*licae*
D D

Mars.

P. XIV. L. Chatelain. A Volubilis.

31) *diu*AE MATIDIÆ
MVNICIPIVM
*u*OLVBILITANVM
DECR DEC
POSV*it*

P. XV.

32) L CA*ecilio.. fil.*
CLAV*d*
AED DEC *or*DO
VOL OB *merit*A
SVA S*ta*T*uam dec*R
L·CAEC·ROG*at*VS·F
PATRI PIISSIMO
REMISSA IN*p*ENS*a*
D S P P

Ibid.

33)

M·ANNIO MATVRO CA
RVFI FIL·CLAVDIA VOL AN·XXII
ORDO VOLVB OB MERITA PAREN
TIVM SVORV M ET OB EXIMIM
INDOLEM EIIVS STATVAM PO
NENDAM DECREVIT CAECILIA
POLIONILIA MATER FILIO PI
ISSIMO SVA PECVNIA POSVIT

L. 2 : *Vol(ubilitano)*; l. 7 : *Polionil[l]a.*

P. XIX. A Sidi-Slimane dans le jardin de M. Priou.

34) MEMORIAE ꝺ
Q ATILI Q F STEL
PESCENNI SALLVS
TIANI·DOMO FE
RENTIS·FILI
DVLCISSIMI PAVL
LINIANVS·PRAEF
EQ·ET·MAXIMILLA
PARENTES

L. 4. *Ferentis*, ville d'Étrurie.

P. xx. L. Poinssot. A Dougga.

35) NVM·
DEOR·
AVG·SAC·

P. xli. Saumagne. A Sidi Khalifa (4 kil. au N de la station de Krîb-ville), ci-contre, n° 36. Cf. *C. I. L.*, VIII, n° 16411.

Turris Rutunda, évêché connu par les Actes du Concile tenu à Carthage en 411.

Juin.

P. xxix et suiv. Dolcemascolo et Poinssot. A Haïdra.

P. xxix. Devant le théâtre.

37)

A CA SIMO I	M·ARRANIO VENVS·TO BASSILIANO C P·FIL M·AR*ra*NI VENVSTI

P. xxx. Dans le cimetière militaire voisin de l'arc de triomphe.

38) Q·GEMINIVS·Q·F·
POLIA·THVNVSID
A·EQVES·Ɔ·CATONIS
VIXIT·ANNIS·XXX·VI
MILITAVIT·ANNIS·IIX
H·S·E

Thunusid(a), ville de l'Afrique, voisine de Chemtou.

P. xxxii. *Ibid.*

39) M·SEMPRONIVS
M·F·GALE·LVGVD
MIL·LEG·III·AVG·⟩EX
VIX·AN·XXV
MIL·AN·V
H·S·EST
T·BARONIVS·>SALLV
*sti her*ES POSVIT

L. 3 *c(enturia) Ex.*

36) CAELESTI *aug.* SACRVM *pro* SALVTE
IMP ❦ CAES ❦ C ❦ PII FELICIS ❦ AVG PONT *max. trib.* POTEST ❦ PP TOTIVSQ DOMVS
EIVS DIVINAE ❦ COLONI ❦ FVNDI *tur*RIS RVTVNDAE DN AVG TEMPLVM DE *lapsum* DENVO SVA PECVNIA FECERVNT
CVM COLVMNIS ORNATIS ❦ IDEM*que* DEDICAVERVNT MAGISTERO L CORNELI... *su*B CVRA ANNI CORNELI*ANI* SACERDOTI S

P. XXXIII. *Ibid.*

40)
L·TADIVS·CN·F·ARN
DOMO·CARTHAG
MILES LEG·III·AVG
VIXIT·ANN·XLVI
MILIT·ANN·XXV
H·S·E·
CVR·EGIT
*c*ASSIVS CARVS
AMICVS POST·MORT

P. XXXV. *Ibid.*

41)
Q·FAIANIO
CLEMENTI
MIL·LEG·III·AVG
>·ATROCIS
VIX·AN·XLIIII·MIL.
ANNIS·XXIIII
M·CORNELIVS·>
SEXTILI·HERES·FECIT

Ibid.

42) GALLICO
MILITI·LEG·III·AVGVS*tae*
>·VOLVSI·MILITAVIT·ANN·
XXVIIII·VIXIT·ANNIS·LVIIII
H·S·E
M·CORNELIVS·MARTIALIS·COM·
MILITO·ET·AMICVS·>·CLVENTI DS*p*
FECT·PRO MERITIS GALLICI AMICI

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1925.

P. 311. Y. Béquignon et A. Laumonier. A Téos.

43) Ο ΔΗΜΟΣ
ΜΑΡΚΟΝ ΚΟΚΚΗΙΟΝ ΝΕΡΟΥΑ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΥΠΑΤΟΝ ΤΕ ΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΝ ΤΟΝ ΚΟΙΝΟΝ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΚΑΙ ΣΩΤΗΡΑ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ
ΚΑΙ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΠΑΤΡΩΝΑ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ ΧΑΡΙΝ

Date : 96 p. C. (en 97 et en 98 Nerva était consul en charge).

P. 384-388. G. Seure. Observations sur le diplôme militaire dit de Philippopoli (*C. I. L.*, III, p. 1970, nº XXX); il ne provient pas de la trouvaille de Pastoucha (tumulus barbare).

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, IV, 1926-1927.

P. 69 et suiv. Welkov. Diplôme militaire trouvé à Muhowo, district d'Ichtiman.

Face intérieure.

44)

IMP · CAESAR · DIVI VESPASIANI F DOMITIA
NVS AVGVSTVS GERMANICVS PONTIFEX
MAXIMVS TRIBVNIC POTESTAT · VIII · IMP
XVII · COS XIIII · CENSOR · PERPETVVS P · P
EQVITIBVS · ET · PEDITIBVS QVI MILITANT · IN ALIS
TRIBVS · ET COHORTIBVS DECEM · ET · SEPTEM · QVAE
APPELLANTVR · II · PANNONIORVM · III · AVGVSTA
THRACVM VETERANA GALLICA · I · FLAVIA CIVI
VM · ROMANORVM · I · MILLIARIA · I · LVCENSIVM
I · ASCALITANORVM · I · SEBASTENA · I · ITV
RAEORVM · I · NVMIDARVM · II · ITALICA CIVI
VM ROMANORVM · II · THRACVM CIVIVM
ROMANORVM · II · CLASSICA · III · AVGVSTA · THRA
CVM · III · THRACVM · SYRIACA · IIII · BRACAR
AVGVSTANORVM · IIII · SYRIACA · IIII · CALLAE
CORVM · LVCENSIVM · AVGVSTA · PANNO
NIORVM MVSVLAMIORVM · ET · SVNT IN
SYRIA · SVB · P · VALERIO PATRVINO QVI QVI
NA ET VICENA STIPENDIA AVT PLVRA ME
RVERANT QVORVM NOMINA SVBSCRIPTA
SVNT IPSIS LIBERIS · POSTERISQVE · EORVM CIVI
TATEM DEDIT · ET · CONVBIVM · CVM · VXORI
BVS QVAS · TVNC · HABVISSENT · CVM · EST · CIVI
TAS · IIS · DATA · AVT SI QVI CAELIBES · ESSENT
CVM · IIS · QVAS · POSTEA · DVXISSENT · DVMTA
XAT · SINGVLI · SINGVLAS · A · D VII · IDVS NOVEM
M OTACILIO · CATVLO · SEX · IVLIO · SPARSO · COS
COHORT · MVSVLAMIORVM · CVI PRAEST
M · CAECILIVS SEPTEMBER
PEDITI
BITHO SEVTHI F BESSO
DESCRIPTVM · ET · RECOGNITVM · EX TABVLA · AENEA
QVAE FIXA · EST · ROMAE · IN CAPITOLIO

Faces extérieures.

a) Même texte sauf que les deux dernières lignes portent :

IN CAPITOLIO IN || LATERE SINISTRO TABVLARI PVBLICI

b)

Q MVCI	AVGVSTALIS
M CAL·PVRNI	IVSTI
C·LVCRETI	MODESTI
C·CLAVDI	SEMENTIVI
C·POMPEI	EVTRAPELI
C·IVLI	HELENI
L·PVLLI	VERECVNDI

Date : 7 nov. 88 ap. J.-C. Les noms des deux consuls n'ont pas été rencontrés jusqu'ici.

P. 81 et suiv. Kazarov. Monuments de Bulgarie.

P. 97. A Gigen (l'ancienne *Oescus*).

45) *libero* PATRI
CONSERVATORI
DDNN AVGG
FL·ZOSIMVS P P
EX PROVINCIA ASI
A CIVITATE EFISIA
NORVM VOTVM
POSVIT
pos PASTVM MILITVM

L. 4 : *p(rimus) p(ilus)*; l. 9 : [*po*]*s(t)* explique l'auteur.

P. 98.

46) DEO MAGVTI
PRO SALVTE F
RATRORVM
IVL HRCVLAN
ARAM EX VO
TO POSVIT

Cf. *Rev. arch.*, XXIII, 1926, p. 136.

P. 100. A Stratidže.

47) HERCVLI INVICTO·AVR·
DISDOSI·MIL·V·P

L. 2 : *v(otum) p(osuit.)*

P. 106. Près de Choumen.

48) ....[*Ve*]*nerat ad portum uitata pericula cred*[*ens*],
[*Am*]*issam classem saepe in statione defl*[*ebat*],
[*i*]*ncusansque deos talia est fortasse* [*locutus*] :
[*q*]*uid pelagi trucis profuit euasis*[*se procellam*]
[*si*] *mihi in portu pelagus naufragia* [*misit?*]
[*ha*]*nc cladem inspiciens factis nomen.....*
....lvit miseris obiectaque scrup..........
[*vertera*]*t in melius Eusebi cura...........*
.... en amissum et reddidit us............
.....teritas ne haec oblivis.............
...............mansurus.............

P. 108. A Kara-Kutuk (district de Burgas).

49) IMP CAES·T·AELIVS HADRIAN*u*S
ANTONINVS AVG PIVS P P TRI*b*
POT · XVIII COS IIII BVRGOS ET
PRAESIDIA OB TVTELAM PROVIN
THRACIAE FECIT CVRANTE·C·IV
LIO COMMODO ORFITIANO LEG
AVG PR PR PER FIN COL FL DEVLT BVRG*o*S
*e*T PRAESIDIVM

L. 7 : *per fin(es) col(oniae) Fl(aviae) Deult(ensium) burg[o]s [e]t praesidium.*

P. 120. A Brestowetz.

50)
APOLLONI ❦ ET ❦ DIANAE ❦ A*ug*.
VICTORINA ❦ PRIMI ❦ VIL ❦ VS

L. 2 : *vil(ica) v(otum) [s(olvit)].*

P. 312 et suiv. Welkov. Inscriptions de Bulgarie.

P. 313. A Gigen.

51)
Resius Chronius
Resi Albani > leg V Mac.
libert uixit annis XLV
Itonius Faustus her. f.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1926.

P. 136-137. J. Carcopino. Corrections de certaines lectures des règlements des *cornicines* et des *tubicines* de Lambèse (*C. I. L.*, VIII, nos 2557-18050, et R. Cagnat, *Klio*, 1907, p. 181-187).

P. 262-265. Du même. Observations sur l'inscription du collège des dendrophores de *Bovillae* (ci-dessous, no 115).

P. 265. M. Durry, Inscription rupestre de la crête de Malissard (massif de la Chartreuse), qui ne figure pas au *C. I. L.*, bien qu'elle ait été signalée dès 1779. Véritable lecture :

52) HOCVSQVII
AVIIORVM

C'est l'indication de la limite d'un domaine appartenant à la famille des *Avei*. Dans le *C. I. L.*, XII, no 2325, il faut lire pareillement : *Hic fines | Aueorum*, et non *Aullorum*.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XXXVI, 1924-1925.

P. 37-348. Dr Doranlo : l'archéologie antique en Normandie de 1824 à 1924 (bibliographie méthodique); un chapitre (p. 154-188) traite de l'épigraphie, en insistant particulièrement sur les

travaux consacrés à l'inscription dite de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, nº 3162) et sur l'*instrumentum domesticum*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NORMANDE D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES, XXV, 1922-1924.

P. 57-81. Dr Doranlo. Sur les vases sigillés gallo-romains trouvés ou conservés en Normandie : bibliographie de la question ; liste de 7 vases arrétins, 22 vases ornés, 78 vases unis, 13 lampes, 2 amphores, 1 terrine, 1 casserole de bronze, dont les estampilles, d'ailleurs presque toutes déjà connues, ne figurent pas au *Corpus* avec cette provenance (quelques fac-similés).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1925.

P. 238-270 et pl. Mancini. Nouveau fragment des Fastes Capitolins. Plus bas, nº 101.

BUTTLETI DE L'ASSOCIACIO CATALANA D'ANTROPOLOGIA, 1926.

P. 222 et pl. XX. A Tarragone.

53) D M
AVRELIAE PIAE CONIVGI
SANCTISSIMAE ET INCOMPA
RABILI AN XXX QVAE MECVM
VIXIT AN P M XIIII · MATER
LVTATI PISTI · LVXVRI DVL
CIS SIT TIBI TERRA LEVIS ·
C · LVTATIVS PISTVS FECIT

CLASSICAL PHILOLOGY, 1926.

P. 43-51. L. E. Stout. Sur l'édit de L. Antistius Rusticus à Antioche de Pisidie (*Ann. épigr.*, 1925, nº 126).

P. 75-77. H. F. Rebert. Sur les lettres B · F (*Bonum factum, Bona fide* ou *Bona Fortuna*) en tête des édits.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1926.

P. 305. Inscription d'Aïn Fourna. (Plus haut, nº 23).

Id., 1927.

P. 63. L. Poinssot. Inscription d'Henchir-Sidi-Khalifa (Plus haut nº 26).

DACIA. RECHERCHES ET DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ROUMANIE, I, 1924.

P. 224-263. C. Daicovici. Fouilles et recherches à Sarmizegetusa.

P. 244.

54) M · PROCILIO
IVLIANO · DEC
COL · EQ · PVBL

Ibid.

55) *m*. PROCILIO
REGVLO · DE*c*
COL · EQ PV*bl*.

Cf. *C. I. L.*, III, n° 6270 : mention du même personnage.

P. 249. Nouvelle lecture de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1914, n° 114.

P. 250.

56) . . . . . . M . . . . . .
. . . . . . P . . . . . .
*pa*LMYR . . . .
*i*ABRAEN · FL · M
*b*ASSI · MARINVS
*max*IMVS · GORA · LV*ci*
us MAXIMVS BAR S*ac*
*er*RDOT > TEMPLVM
EX SVO FECER

L. 4 : [*I*]*abren(us) Fl(orus)* ; l. 5 : *Bassi(us)* ; l. 6 : *Gora*, cf. *C. I. L.*, X, n° 6638 ; l. 7 : *Bar(semon)*.

Id., II, 1925.

P. 1-21. R. Paribeni. L'organisation de la Dacie par Trajan, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 198-248. V. Parvan. Fouilles d'Histria en 1923-1925.

P. 213. Deux nouveaux fragments de la dédicace latine à Antonin le Pieux reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1919, n° 11, et de sa traduction grecque.

P. 214.

57) . . . . V . . . . . .
. . . . O . . . . . .
*histrianor*VM CIVITAS
. . . . . . *l*EG AVG PR P*r*

P. 215.

58) *nymph*IS · ET *silu*
*an*O SACRVM ·
*pr*O SALVTEM
*i*MP T AELI ANT*o*
NINI HADREA · (*sic*)
AVG ET AVR VERI
CÆS · CVRA · AGE
NTIBVS · ▨ SATVR
NIN*o* ET BIZIENEM
MAG ET · TER · MA QVÆ
STOREM IDIBVS
IVN Q STATIO MA
XIMO ET AVITO C

L. 10 : *et Ter(entio) Mat(erno)*. Cf. *Ann. épigr.*, 1924, n°s 142 et suiv. Date : 144 ap. J.-C.

P. 219.

59) ΤΥΧΗΙ ΑΓΑΘΗΙ
ΗΛΙΩΙ ΜΙΘΡΑ ΑΝΙΚΗΤΩ
ΕΠΙ ΙΕρΕΩ ΙΟΥΛΙΟΥ ΣΕΟΥΗΡΟυ
β ΥΠΑΤΙΚΟΥ
ΟΙΔΕ ΣΥΝΕΙΣΗΝΕΓκαΝ ΕΙΣ Την
οΙΚΟΔΟΜΙΑΝ ΤΟΥ ΙΕΡΟΥ
ΣΤΗΛΕΟΥ ΚΑΙ ΘεοΣΕΒΕΙ
ΑΝ ΥΠΗρΕΤΟΥντΟΣ ΠΑΤΡΟΣ
εΥΖΕΒΟΥΣ ΜενΙΣΚΟΥ ΝΟΥΜΗΝΙου
μ ΟΥVΠ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΠΟΝΤΑΡΧης
ιΠΠΟΛΟΧΟΣ ΠΥΘΙΩΝΟΣ
κΑΡΠΟΣ ΑπΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
αΙΛ·ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΔΗΜΟΚΑΤΟΥς
ιΟΥΛ ΒΑΣΣΟΣ Β ΥΠΑΤΙΚΟΥ
αΥΡΗΛΙΟΣ ΑΙΜΙΛΙΑΝΟΣ
αιΛ ΦΙΡΜΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΔΙΟΝΥΣΟΔ

L. 4 et 14 : il s'agit d'un *beneficiarius consularis Moesiae Inferioris* ; l. 16 : *Dionysod(oros)*.

P. 221.

d M
.... SEVERINO
*triera*RCHO CL·FL·
*moes. qu*I VIXIT AN
..... CLAVDIA SA
bina? CONIVX ME
*moriam c*VM SARCO ❦
*mari*TO BENEME ❦
renti ET SIBI FE
cit

L. 7 : *cum sarco(phago)*.

P. 224.

61) ❦ D M ❦
VLP ❦ LATINVS EX SIG
VET ❦ LEG · V · MAC ❦
VIXIT ANNIS ❦ LX ❦
AVFIDIA ❦ AVITA
COIVX EIVS HERES
pientissima bene
*m*ERENTI POSVIT
❦ DE SVO ❦

L. 2 : *ex sig(nifero)*.

P. 241.

62) *i*OVI OPTIMO MXI
MO C R E LAI CONSI
STENTES REG SI
VICO SECVNDINI
POSVERV*nt p*RO SALV
TEM DOMINORVM NO
STRORVM IMPERATO
RVM LVCI SEPTVMI
SEVERI PERTENACIS
*et imperat*T MA*rci* AVR*eli*
antonini ....

Cf. *Ann. épigr.*, 1924, nº 148.
L. 2 et 3 : *c(ives) r(omani) et*

Lai consistentes reg(ione) Si...? Contrairement à l'opinion qu'avait émise d'abord M. Parvan, le nom de *Lai* n'est pas un qualificatif de condition, mais un ethnique; Thucydide, II, 96 et 97, cite le peuple thrace des Λαιαῖοι.

P. 245.

63) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΘΕΟΦΙΛΕϹΤΑ
ΤΟΝ ΚΑΙϹΑΡΑ γ. ιουλ.
ουηρον μαξιμον
ΥΙΟΝ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ Η
ΜѠΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΟϹ γ. ιουλ. ουηρου
μαξιμινου
ΒΟΥΛΗ ΔΗΜΟϹ
ΙϹΤΡΙΗΝѠΝ

P. 246.

64) IOM ET IVNONI REG
INE
C R ET LAI CONSIS
TENTES VICO SECVN
5 DINI POSVERVNT
PRO SALVTE IMP
M · AT · GORDI
ANVS
CVRA ARGENTIBVS
10 MAGG BONOSO B
ONVNIS ET IVSTO
IVSTINI PIO ET
PROCVLO COS

L. 3 : *c(ives) R(omani) et Lai*, cf. ci-dessus, n° 62; l. 8 : le nom de l'empereur, au nominatif, a été ajouté après coup; l. 10 : *mag(istris duobus);* l. 12 et 13, date : 237 p. C.

EPHEMERIS DACOROMANA, III, 1925.

P. 129-259. Radu Vulpe. Les Illyriens dans l'Italie impériale, d'après les inscriptions (750 textes, dont 350 de Rome) : de quelles parties de l'Illyricum ils étaient originaires, professions, répartition topographique dans la péninsule.

GERMANIA, X, 1926.

P. 25-36. O. Bohn. Examen, d'après les inscriptions, de la théorie de Mommsen sur les « villes de camp » rhénanes, nées du développement des *canabae* au voisinage des lieux de garnison.

P. 41. P. Gœssler. A Cannstatt.

65) IN · H · D · D · I · O · M
CETERIS DIS DE
ABVSQ · M · AVR
TITIVS · IVLI
ANVS · B · F · COS
PRO SALVTE
SVA ET · SVO
RVM · LIBENS
POSIT · XV · K · AV
IMP · D · N · M · AVR
ANTONINO AVG II

L. 5 : *b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis)*.

Date : 219 p. C.

P. 43. Même provenance.

66)

I H D D
DEABVS·QVADRVVIS·
I O M DIS DEABVSQVE
OMNIB · SERENI · AT
TICVS · B F COS · PRO
SVA ET SVORVM SALVTE
POSVIT IIII K IAN
AGRICOLA ET CLEM
ENTINO COS ·

L. 1 : *I(n) h(onorem) d(omus) d(ivinae).*

Date : 230 p. C.

P. 67-71. O. Paret. Sur C. Longinius Speratus, vétéran de la XXII[e] légion (*C. I. L.*, XIII, n° 6458) et fabricant de poteries à Grossbottwar. A ce propos, liste de tous les ateliers privés de la région rhénane jusqu'à présent connus.

P. 114-123. F. Fremersdorf. Inscriptions récemment découvertes à Cologne (notamment les deux textes reproduits dans l'*Ann. épigr.*, 1926, n[os] 18 et 19; fac-similé).

P. 121, avec fac-similé :

67)

D M
MASCLINIAE AQVINÆ
COIIVGI·PIENTISSIME
M·VARENNIVS·HERMES
N V M M V L A R I V S

Cf. *C. I. L.*, XIII, n° 8353 : mention d'un *negotiator nummularius* dans une autre inscription de Cologne.

P. 124-126. F. Koepp. Observations sur une inscription d'Obernburg (*C. I. L.*, XIII, n° 6626), avec fac-similé.

P. 144-146. A. Oxé. *Tabellae defixionum*, en plomb, de Kreuznach (Cf. *C. I. L.*, XIII, n[os] 7550-7555). Transcription :

P. 244 (fac-similé).

68)

Potitus Fusci adu....
Ivisum Valli, Marullum
Pusionis, Maxsumus Primi,
Ne]rvinum Paterni, Maturum Suavis, Turicum Macri, Sulpicium Secundani
....Prudentem Solve(n)di
Mensor Marulli,
Novim[arum?]
Marulli s[eruo]s, Seginium
...s...slitis va... est, datur.

P. 145 (fac-similé).

69)

Face antérieure :

Data nomina haec
ad inferos.

Revers. Quelques lettres indistinctes (le nom de la personne contre laquelle l'imprécation était dirigée).

P. 146-148. G. Behrens. Inscriptions de Bingen.

P. 146.

70)

ME R C *urio*
T O V *teno*
T E M P *lum*
C V M *signo*
E T ORN *am*
VIRILIS *pos*
V S *l. l. m.*

P. 147. Epitaphe chrétienne de basse époque.

GODICHNIKA NA NARODNIIA MUSEU ZA 1922-25 (musée de Sofia).

P. 127 et suiv. Iw. Welkow. Inscriptions de Bulgarie.
P. 128. Près de Gostilitza.

71) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΜΑΡΚΟΝ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΑΝ
ΤΩΝΕΙΝΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΑ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ ΣΑΡΜΑΤΙ
ΚΟΝ ΜΗΔΙΚΟΝ ΠΑΡΘΙ
ΚΟΝ Η ΠΟΛΙΣ Η ΤΡΑΙΑΝ
ΕΩΝ ΤΟΝ ΑΥΤΗΣ ΚΤΙΣΤ
ΗΝ ΕΝ ΤΩ ΕΝΠΟΡΙΩ ΕΝ ΔΙΣ
ΚΟΔΟΥΡΑΤΕΡΑΙΣ ΗΓΕΜΟ
ΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ
//////

L'emporium se nommait donc Discodouraterai.
P. 130. Même provenance.

72) αυτοκρατορα καισαρα Λ Σεπτιμιον Σεουηρον
ΑΡΑΒΙΚΟΝ ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΝ Η ΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΡΑΙΑΝΕΩΝ ΑΥ
ΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ ΕΝ ΤΩ ΕΝΠΟΡΙΩ ΑΥΤΗΣ
ΔΙΣΚΟΔΟΥΡΑΤΕΡΑΙΣ ΗΓΕΜΟΝΕΥ
ΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ
ΚΑΙΚΙΝΑ ΛΑΡΓΟΥ ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕ
ΝΟΥ ΟΥΛ ΑΓΗΣΑΝΔΡΟΥ

P. 131. Même provenance

73) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
//////
////// ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΕΥΣΕΒΗ ΕΥ
ΤΥΧΗ ΣΕΒ Η ΒΟΥΛ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΗΣ ΤΡα
ΙΑΝΕΩΝ ΤΟΝ ΑΥΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ ΕΝ ΤΩ
ΕΝΠΟΡΙΩ ΑΥΤΗΣ ΔΙΣΚΟΔΟΥΡΟΤΕ
ΡΑΙΣ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ Ε
ΠΑΡΧΕΙΑΣ Τ ΚΛΟΔΙΟΥ ΣΑΤΟΥΡΝΕΙΝΟΥ
ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΝΟΥΜΕΡΙΟΥ ΣΚΕΛΗΤΟΣ
ΕΥΤΥΧΩΣ Β.

P. 132. Même provenance.

74) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ γ. ιουλιον ουηρον
μαξιμον ΕΥΤΥΧΗ ΕΥΣΕΒΗ ΣΕΒ
ΥΙΟΝ ΤΟΥ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ γ. ιουλιου ουηρου
μαξιμινου ΕΥΤΥΧΟΥΣ ΕΥΣΕΒΟΥΣ
ΣΕΒ Η ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΤΗΣ
ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΣ ΤΟΝ
ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ ΔΕΣΠΟΤΗΝ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ
ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ Τ ΚΛΩΔΙΟΥ ΣΑΤΟΡΝΕΙΝΟΥ
ΠΡΩΤΑΡΧΟΥΝΤΟΣ ΑΥΡ ΑΠΟΛΛΟΝΙΔΟΥ ΑΠΑΜΟΔΩ
ΤΟΥ ΑΥΡΟΥ ΚΑΙ ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΕΚ ΤΩΝ ΥΠΕΡΠΑΙΟΝΤΩΝ
ΧΡΗΜΑΤΩΝ ΕΥΤΥΧΩΣ

P. 133. Même proveuance.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ιουλιαν μαμμαιαν σεб. μητερα ΚΑ
ΣΤΡΩΝ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΗΣ ΤΡΑΙ
ΑΝΕΩΝ ΤΟΝ ΑΥΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ ΕΝ ΤΩ
ΕΝΠΟΡΙΩ ΑΥΤΗΣ ΔΙΣΚΟΔΟΥΡΑΤΕΡΕΣ
ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΟΝ Ε
ΠΑΡΧΕΙΑΣ ΚΟΡΕΣΝΙΟΥ ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ

Pour Coresnius Marcellus, cf. la *Prosop. imp. rom.*, I, p. 183.
P. 134. Même provenance.

76) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙ
ΣΑΡΑ Μ αυρ σεουηρον α
εξανδρΟΝ ΕΥΣΕΒΗ ΣΕΒΑ
ΣΤΟΝ ΘΕΟΥ Αντωνει
νου ΥΙΟΝ ΘΕΟΥ Σεου
ηρου εγγονον
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΤΡΑ
ΙΑΝΕΩΝ ΠΟΛΕΩΣ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ
ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΑΥΡ ΔΙΝΕ
ΔΙΝΙΔΟΣ ΠΡΩΤΟΥ ΑΡΧΟΝΤ

P. 139. A Ratiaria.

77) CRISPINVS
DAPHNI BV
LEVTA THY
ATIR FRATRI
F · C

L. 2 : *buleuta Thiatir(is).*
Ibid. Même provenance.

78) D M
L · FLAMI
NIO IVLIA
NO · DEC
COL · R*at*
V · *an*....

P. 157. A *Novae.* Ex-voto de bronze.

79) ΠΡΙΣΚΕΙΝΙΟΣ
ΒΑΛΗΣΤΕΣ ΛΕ
Γ ΠΡΩΤΗΣ ΙΤΑ
ΛΙΚΗΣ ΘΕΩ ΔΙ
ΕΙ ΥΠΕΡ ΣΩΤΗ
ΡΙΑΣ ΕΥΧΗΝ Α
ΝΕΘΗΚΑ

Βαληστές = *ballistarius.*

HERMES, LXI, 1926.

P. 448-458. L. Wickert. Sur l'épitaphe métrique reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1924, nº 104.

ID., LXII, 1927.

P. 114-123. O. Weinrceih. Sur une inscription métrique de Capoue (Diehl, *Inscr. christ. latinae*, I, nº 2211) qui est une adaptation chrétienne d'un texte de Tibulle.

P. 205-224. H. Dessau. Observations sur l'inscription de Skaptopara (*C. I. L.*, III. nº 12336).

JAHRESHEFTE DES ÖSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, XXIII, 1, 1926, BEIBLATT.

P. 5-72. J. Zingerle. Inscriptions grecques d'Asie-Mineure (Méonie), déjà connues, intéressant le droit sacré.

P. 89-106. J. Keil. Inscriptions de Lyrboton en Pamphylie, déjà publiées, pour la plupart, dans l'*Annual of the British school at Athens*, 1910-1911, p. 217 et suiv., par H. A. Ormerod et E. S. G. Robinson. Quelques textes nouveaux.

P. 102.

80)
Αρ[τ]εμιδωρου υος Διμηνις χορνικουλαρις και [Π]ομ.....ια Παλ.....ρια θυγατηρ Ηρωδου ζωντες εαυτοις κατεσκευασαν το ηρωον και ουδενι ετερω ει[δετις ,.....λεινα .....αι υπευθυνος ..... τη κωμη.....

P. 117-208. E. Kalinka. Inscriptions de Thrace. Nouvelles lectures de textes déjà publiés. Un certain nombre de textes nouveaux.

P. 133. A Rodosto.

81)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΟΥΛΠΙΑΝ ϹΕΥΗ
ΡΕΙΝΑΝ ΘΕΑΝ
ΝΕΙΚΙΝ ϹΕΒΑϹΤην
ηΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΔΙΣΝΕ
ΩΚΟΡΟΣ ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ ΠΟΛΙΣ

Ulpia Severina, femme d'Aurélien.

P. 134. Même provenance.

82) (*Chrisme*)

επι της ΒΑϹΙΛΙΑϹ
των θεων δΕϹΠΟΤΩΝ
αλαριχΟΥ ΑΡΚΑΔΙΟΥ
ανενεωθΙ ΤΟ ΤΕΙΧΟϹ
. . . .

P. 180. A Périnthe (Erégli).

83)

ΑΥΡ·ΜΑΡΚΟϹ ΠΕΡΙΝΘΙΟϹ ΒΟΥΛΕΥΤΗϹ
ΚΑΤΕϹΚΕΥΑϹΑ ΤΟ ΜΝΗΜΞΙΟΝΕΜΑΥΤΩ
ΚΑΙ ΤΗ ΓΛΥΚΥΤΑΤΗ ΜΟΥ ΣΥΜΒΙΩ
ΟΥΑΛΕΡΙΑ ΑΝΤΩΝΙΑΔΙ ΟϹ ΑΝ ΔΕ
ΤΟΛΜΗϹΕΙ·ΕΤΕΡΟΝ ΚΑΤΑΘΕϹΘΕ
ΔΩϹΕΙ ΤΗ ΠΟΛΕΙ * ΑΦ
ΧΑΙΡΕ ΠΑΡΟΔΕΙΤΑ

P. 199. Même provenance.

84)

αυΓΟΥΣΤΟΣ ΒΙΚΤΩΡΙΩΙ
ΣΑΒΕΙΝΩ ΠΑΤΡΩΝΙ
ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣε
ΤΟ ΛΑΤΟΜΙΝ ΕΚ ΤΩΝ ιδιων
ΕΑΥΤΟΥ ΛΕΠΟΝΟΣ (*sic*)
ΠΡΩΤΗΣ ΜΕΙΝΕΡΒΑς
ΦΡΟΥΜΕΝΤΑΡΙΣ ΑΥ
ΓΟΥΣΤΟΣ ΧΩΡΑΣ ΛΟΥ
ΒΟΥΝΟΥ ΧΑΙΡΕ ΠΑΡΟΔΕιτα
ΠΟΛΙΟΣ ΟΥΛΟ
ΣΙΝΟΥ

L. 5 : λε[γι]όνος; l. 8-9 : mention d'une localité inconnue, χωρας Λουβουνου; l. 10-11: Οὐλοσίνου, peut-être de *Volsinii*.

P. 200. Même provenance.

85)

ΦΛΑΒΙΟΣ ΜΑΡΚΙΑΝΟΣ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑ
ΤΟ ΜΗΝΞΙΟΝ ΣΥΝ ΤΗ ΕΠΙΚΕΜΕΝΗ ΣΤΗΛΗ (*sic*)
ΤΩ ΓΛΥΚΥΤΑΤΩ ΜΟΥ ΑΔΕΛΦΩ ΜΑΞΙΜΩ
ΣΤΡΑΤΙΩΤΗ ΛΕΓΙΩΝΟΣ ΕΝΔΕΚΑΤΗϹ ΚΛΑ
ΕΙ ΔΕ ΤΙΣ ΤΟΛΜΗΣΕΙ ΒΑΛΕ ΤΙΝΑ ΧΩΡΙΣ
ΤΗΣ ΗΜΗΣ ΓΝΩΜΗΣ ΔΩΣΕΙ ΤΩ ΤΑΜΕΩ * ΒΦ

L. 2 : μη[μ]νεῖον, ἐπικε(ι)μένη; L. 4 : Κλα(υδίας); l. 6 : ταμε(ί)ω (δηνάρια).

P. 202. Même provenance.

86)

ΑΥΡ ΝΕΙΚΗΦΟΡΟϹ ΜΕ
ΝΕϹΤΡΑΤΑϹ ΠΟΛΕΙΤΗϹ ΦΥ
ΛΗϹ ΠΕΝΤΗϹ ΒΟΡΕΙΔΟϹ ΞΑ *(sic)*
ΤΕϹΚΕΥΑϹΑ ΤΟ ΛΑΤΟΜΕΝ *(sic)*
ΕΜΑΥΤω ΚΑΙ ΤΗ ΓΛΥΚΥΤΑ
ΤΗ ΜΟΥ ΓΥΝΑΙΚΙ ΑΥΡ ΧΡΥϹΕΙ
ΚΑΙ ΤΟΙϹ ΤΕΚΝΟΙϹ ΜΟΥ
ΕΙ ΔΕ ΤΙϹ ΕΤΕΡΟΝ ΤΟΛΜΗϹΕΙ
ΚΑΤΘΕϹΘΑΙ ΔωϹΕΙ ΤΟΙϹ ΚΛΗ *(sic)*
ΡΟΝΟΜΟΙϹ ΜΟΥ ΚΑΙ ΤΗ ΠΟΛΕΙ
✳ Β Φ
ΕΡΡωϹΟ ΠΑΡΟΔΙΤΑ

L. 3 et 4 : [κ]ατεσκεύασα; l. 4 : λατόμ[ι]ν; l. 9 : κατ(α)θέσθαι; l. 11 : (δηνάρια) βφ'.

P. 206. Même provenance.

87)

(Chrisme).

ΦΛ ΔΕΙΩΕ̄ΝΗϹ ΕΞΑΚΤωΡ
ΑΝΑΦΕΡΟΜΕΝΟϹ ΕΝ ΤΗ *(sic)*
ΕΙΕΡΑ ΜΟΝΗΤΗ ΖωΝ
ΚΑΙ ΦΡΕΝωΝ ΚΑΤΑΣΚΕΥ
ΥϹΑ ΤΟ ΛΑΤΟΜΕΙΟΝ
ΕΜΑΥΤω ΚΑΙ ΤΗ ΓΛΥ
ΚΕΤΑΤΗ ΜΟΥ ϹΥΝΒΕΙω *(sic)*
ΛΟΥΚΙΑΝΗ ΚΑΙ ΤΟΙϹ ΓΛΥϹ *(sic)*
ΚΟΙΤΑΤΟΙϹ ΜΟΥ ΤΕΚΝΟΙ
ΕΙ ΤΙϹ ΕΤΕΡΟϹ ΚΑΤΑ
ΘΗΤΕ ΔωϹΕΙ ΛΟ[illegible]Ν
Τω ΕΡΧΟΜΕΝΩ ΚΡΙΝΕ
ΖωΤΑϹ ΚΑΙ ΝΕΚΡΟΥϹ *(sic)*
ΧΕΡΕϹΤΕ ΠΑΡΟΔΙΤΕ

L. 1 : Δειωγένης; l. 1-3 : *exactor delatus in sacram monetam;* l. 8-9 : l'ς final de τέκνοις reporté à la fin de la ligne précédente, après γλυ-; l. 13 : ζω(ν)τας.

JOURNAL DES SAVANTS, 1926.

P. 385-390. H. Delehaye. Les mots *refrigerare* et *refrigerium* dans les inscriptions.

P. 390-402. J. Costa. Les Fastes consulaires et triomphaux, à propos des fragments récemment découverts à Rome, à Antium et à Urbs Salvia.

P. 448-449. S. de Ricci. Le calendrier celtique de Coligny, avec fac-similé hors texte.

Id., 1927.

P. 193-202. R. Cagnat. Recueil de tous les actes de naissance égyptiens sur tablettes de bois, publiés jusqu'ici (fac-similés). Cf. plus bas, nos 175-180.

P. 126-129. F. Cumont. D'après le *Notiziario archeologico*, analyse de la grande inscription de Cyrène reproduite ci-dessous, no 166.

Journal of Hellenic Studies, XLVI, 1926.

P. 46. A. D. Nock. A Athènes. Épitaphe métrique,

88)

ΕΙ ΤΟCCΟΝ
ΒΙΟΤΟΝ ΦΟΡΤΟΥ
ΝΑΤΩΙ ΠΟΡΕ ΜΟΙ
ΡΑ ΟCCΟΝ ΚΑΛΟC
ΕΗΝ ΑΓΑΘΟC ΤΕ Ι
ΔΕCΘΑΙ ΟΥ ΝΕ
ΟC ΩΝ ΘΝΗCΚΩΝ
ΕΝ ΞΕΙΝΗ ΛΕΙΠΕ ΠΟΥ
ΔΕΝΤΑ ΕΞΟΧΑ ΤΕΙ
ΜΗΘΕΙC ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ
ΛΥΚΙΗC

Fortunatus devait être un affranchi du proconsul de Lycie Pudens; celui-ci n'est pas connu par ailleurs, mais le titre de proconsul qu'il porte semble indiquer qu'il est antérieur aux dernières années de Marc-Aurèle, époque où la Lycie et la Pamphylie devinrent province impériale en échange de la Bithynie.

The Journal of Roman Studies, XV, 1925.

P. 247-250. Collingwood et Taylor. Inscriptions d'Angleterre.

P. 247. A Chester.

89) GENIO ❧ SIGN*i f*
LEG ❧ XX ❧ VV
T FL VALERIANVS
COLLEGIS ❧ D ❧ D ❧

P. 248. A Corbridge.

90) *a*POLLINI
MAPONO
C*alpu*RNIVS
[illegible] TRIB
*dedi*C*a*VIT

P. 249. Même provenance.

91) COCIDIO *et*
GENIO PR*ae*
SIDI VALE
RIVS · M · L*e*
G · VI · V · P · F · VP

L. 4 : *m(iles) l[e]g(ionis) VI V(ictricis) P(iae) F(idelis).*

Texte publié incorrectement au *Corpus* (VII, no 644).

Ibid. Même provenance.

92) I O M
COH IIII GALOR
ET NAEVIVS HILARIS
PRAEF·CVRA*m ag*
FIRM

L. 2 : *Gal(l)or(um)* ; l. 4 : *cura(m) ag(ente) Firm...*

P. 253-262. David M. Robinson. Notes sur des inscriptions d'Antioche de Pisidie.

P. 254.

93) ΑΡΗ ΕΝΥΑΛΙΩ
ΛΟΥΚΙΟΣ ΚΑΛΠΟ
ΥΡΝΙΟΣ Λ Υ ΚΟΛΛΕ
ΙΝΑ ΛΟΝΓΟΣ ΟΥΕ
ΤΡΑΝΟΣ ΕΚ ΠΡΑΙΤ
ΩΡΙΟΥ ΑΥΓΟΥΣ
ΤΟΥ δομετιανο
Υ ΚΑΙ ΘΕΟΥ ΤΙΤΟ
Υ ΚΑΙ ΘΕΟΥ ΟΥΕΣ
ΠΑΣΙΑΝΟΥ

L. 3 : Λ(ουκίου) υ(ἱὸς), Κολλείνᾳ, Λονγος.

P. 255. Corrections au texte de la base dédiée à L. Antistius Rusticus *(Ann. épigr.,* 1925, nº 126).

P. 258. Corrections à l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1926, nº 79.

Id., XVI, 1926.

P. 45-52. D. Parker. Note sur l'avancement des centurions, d'après les inscriptions.

P. 53-54. Buckler, Calder et Cox. Monuments de la Phrygie centrale. Un bon nombre de textes publiés sont déjà connus. Sont inédits :

P. 73. A Schekli.

94) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
μαΡΚΟΝ ΟΥΛΠΙΟΝ ΔΟ
μιτιοΝ ΑΡΙΣΤΑιον ΑΡΑ
βιανον

Légat d'Asie sous Septime-Sévère.

P. 74. Même provenance.

95) *i o m ?*
pro salute imp. caes
diui traiani parth. fil.
DIVI NERVAE *n*EPOTI*s*
TRAIANI HADRIANI AVG
DOMVIQVE EIIVS ❦
SENATVI POPVLIQ·R ❦
ET COH·CL·SYGAMBRVM
VETERANAE EQVITATAE
M·IVLIVS·M·F·FABIA ❦
PISONIANVS QVI ET DION
PRAEF FABRVM ET PRAEF ❦
COH S S·DOMO·TYRO
METROPOLIS PHOENICES
ET·COELES·SYRIAE QVI A
MOESIA·INF·MONTAN
PRAESIDIO NVMERVM ❦
IN ASIA PERDVXIT ❦
❦ V ❦ S ❦ L ❦ M ❦

L. 16 : *Montan(ense) praesidium*, nom antique de Kutlowitza.

P. 95-103. A. H. Smith. Diplôme militaire acheté au Caire en 1923 par le British Museum.

96) IMP TITVS CAES*a*R VESPASIANVS
AV*gustus pont*IFEX MAXIMVS
T*ribunic. pot*ESTAT VIIII IMP XIIII
P P C*e*NSOR COS VII
VETERANIS QVI MILITAVERVNT IN
CLASSE QVA*e est* IN AEGYPTO EME
RITIS STIPENDIIS SENIS ET VICE
NIS *pluribu*SVE *dimi*SSIS HO
NESTA *mis*SIONE QVORVM NO
MINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS LI
BERIS POSTERISQVE EORVM CIVI
TATEM DEDIT ET CONVBIVM CVM
VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI
CAELIBES ESSENT CVM IIS QVAS POS
TEA DVXISSENT DVMTAXAT SINGVLI
SINGVLAS A·D· VI·IDVS SEPT
RVBRIO·AELIO NEPOTE
M·ARRIO FLACCO COS
EX REMIGIBVS
M·PAPIRIO M F ARS*en*
ET TAPAIAE TRYPHONIS FILIAE V*xori*
ET CARPINIO F EIVS
DESCRIPTVM ET RECOGNITV*m ex tabu*
LA AENEA QVAE FIXA EST R*omae in*
CAPITOLIO IN BASI POMPIL
ARAM GENTIS IVLIAE

Date : 8 septembre 79.

Avant-dernière ligne : compléter *Pompil*[*i regis ad*]. Nous savons par Pline que Numa avait sa statue au Capitole.

Nom des témoins :

p. ATINI	RVFI
m. STLACCI	PHILETI
L PVLLI	SPERATI
Q MVCI	AVGVSTALIS
L PVLLI	VERECVNDI
L PVLLI	IANVARI
T VIBI	ZOSIMI

P. 102-119. W. M. Ramsay. Études sur la province romaine de Galatie. Observations sur le texte des inscriptions publiées par lui dans les *Roman Studies* de 1924.

P. 115. La grande inscription d'Antistius Rusticus (*Ann. épigr.*, 1925, nº 126) ne porte pas, comme le veut M. Anderson, le nom du procurateur L. Calpurnius Rufus. Le frag-

ment L. CALPVRNI n'appartient pas à la pierre. Il faut penser plutôt à un C. Furius Rufus.

KLIO, XXI, 1926.

P. 82-91. E. Ritterling. Sur les corps de troupes de l'armée romaine sous l'Empire qui se recrutaient dans les Alpes-Maritimes (d'après les inscriptions).

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, XLI, 1924.

P. 111-150. J. Madaule. Étude sur le monument de Septime Sévère au Forum Boarium : commentaire de l'inscription dédicatoire (*C. I. L.*, VI, nº 1035).

MITTEILUNGEN DES DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTEILUNG, XLIX, 1924.

P. 43-47. Erich Preuner. Inscriptions de Samos : observations sur les nºs 958-994 des *Inscr. graecae ad res rom. pert.*, IV.

P. 102-152. Du même. Inscriptions grecques d'après les papiers de Carl Curtius. Quelques textes d'époque romaine.

P. 144. A Éphèse.

97)

αυτο[κρατορι
Καισαρι [Τραιανω Αδριανω
Σεβαστω [Μ. Ουλπιος
Χρησιμος απ[ελευθερος Σεβ.
επιτροπο[ς των μεταλλων
την ι]ερωσυνη[ν . . . . . .
. . . . . του ψηφ . . . .
. . . . . . εις . . . . . .
. . . . . . της . . . . . .
. . . . . . θηκ . . . . . .

Les titres de Chresimus restitués d'après le nº 678,5 des *Orientis graeci inscr.* (inscription d'Alexandrie).

MITTEILUNGEN DES DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTEILUNG, XL, 1925.

P. 213-214. L. Wickert. Sur l'inscription des *Horrea Agrippiana* à Rome (*Ann. épigr.*, 1915, nº 97); nouvelle lecture : sur le côté droit, lire EVSTROPHO, au lieu de SYNTROPHO, et en marge à droite CVR·ANN·III·

MNEMOSYNE, 1926.

P. 162-163. A. W. de Groot. Sur l'inscription métrique du *C. I. L.*, IX, nº 3473.

P. 224-233. A. P. M. Meuwese. Observations sur le texte grec du *Monumentum Ancyranum*, en réponse à l'article de Regard, dans la *Revue des Études anciennes* de 1924.

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI, XXX, 3, 1925.

P. 605 et suiv. A. Minto. Inscriptions de *Saturnia*. Fac-similés de textes déjà connus.

Quelques textes nouveaux (liste de personnages, probablement *Augustales;* fragment de dédicace; funéraires).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1925.

P. 340. G. Patroni, à Brescia.

98) M·VALERIO M·F
AVO
MATERNO

Sur un fragment d'architrave :

99) M·VALERIVS M·F
CRASSVS PONTIF
II · VIR T[redacted]

P. 341. Patroni, à Bagnolo Mella. Stèle.

100) M · D O M I T I O
F L *o r* I O
LANA*r carmi*NATOR
S O D *a l e* S

P. 376 et suiv. P. Mingazzini. Fragments nouveaux des Fastes consulaires trouvés dans le mur d'un palais situé via Torre Argentina, 21 (ci-contre, n° 101).

Colonne de gauche :

L. 6 : *l(ustrum) f(ecit) XXXIII;* l. 10 et 15 : *in mag(istratu) m(ortuus) e(st).*

Colonne de droite :

L. 4 : *abd(icavit)* ; l. 7 et 13 : *comit (iorum) hab(endorum) caussa;* l. 16 : *ex vol(nere) [m(ortuus) e(st)].*

Quelques renseignements nouveaux sur les consuls de ces deux périodes, dont la seconde correspond aux années de la seconde guerre punique.

P. 387 et suiv. E.-R. Gatti. Entre le cinquième et le sixième kilomètre de la voie Cassia.

P. 396.

102) M · V I B E N N I V S
C · F · PAL
S E V E R V S
P I S I S
E V O C A T V S
CAESARIS · AVG ·
MILIT · ANN · XXI ·
*u*IXIT · ANN · XXXIIX
h. S E

P. 397.

103)
PRO SALVTE
IMP · CAES[redacted]
[redacted]PII · FELICIS · AVG
[redacted]
SACRARIVM · LIBERI · PATRIS
IN · PRAEDIS · CONSTANTIORVM
OMNIBVS · ANNIS ·
CELEBRANTVR

Il s'agirait d'empereurs de la fin du IIIe siècle.

P. 411. Paribeni, sur la Via Labicana.

101)

Colonne de gauche.

Q·AEMILIVS·CN·F·L·N· PAPVS II an. 476

*c. fab*RICIVS·C·F·C·N·LVSCINVS·II C·IVNIVS·C·F·C·N·BVBVLCVS·BRVTVS II 477

*p. co*RNELIVS·CN·F·P·N·RVFINVS·II C·GENVCIVS·L·F·L·N· CLEPSINA 478

*q. f*ABIVS·Q·F·M·N·MAXIM·GVRGES·II L·CORNELIVS·TI·F·SER·N·LENTVLVS·QVI 479

m, CVRIVS·M'·F·M'·N·DENTATVS·II POSTEA·CAVDINVS·APPELLATVS·EST

CENS·C·FABRICIVS·C·F·C·N·LVSCINVS· Q·AIMILIVS·CN·F·L·N·PAPVS·L·F·XXXIII 480

M'·CVRIVS·M'·F·M'·N DENTATVS·III SER·CORNELIVS·P·F·SER·N·MERENDA 481

cdxxc C·FABIVS·M·F·M·N LICINVS C·CLAVDIVS·M·F·C·N·CANINA·II 482

*l pa*PIRIVS·L·F·SP·N· CVRSOR·II SP·CARVILIVS·C·F·C·N·MAXIM·II 483

*cens? pap*IRIVS·L·F·M·N·PRAETEXT·IN·MAG·M·E·M'·CVRIVS·M'·F·M'·N·DENTATVS

c. quinctius cn?·F·CN·N· CLAVDVS L·GENVCIVS·L·F·L·N CLEPSINA 484

*c genucius l.f.l.n.*CLEPSINA·II CN·CORNELIVS·P·F·CN·N BIASIO 485

q. ogulnius l. f. a. n. GALLVS C·FABIVS·C·F·M·N PICTOR 486

*cens. sp. caruilius c. f. c. n. maxi*MVS·L·AIMILIVS·Q·F·Q·N·BARBVLA·L·F·XXXIV 487

ap·CLAVDIVS·AP·F·C·N·RVSSVS·IN·M·M·E

l. iulius. L·F·L·N·LIBO

Colonne de droite.

L·F·E

Q·FABIVS·Q·F·Q·N·MAXIM VERRVC·III 539

Q·FABIVS·Q·F·Q·N·MAXIM·VERRVC·IV M·CLAVDIVS·M·F·M·N·MAR*c*ELLVS·III 540

CENS·M·ATILIVS·M·F·M·N·REGVLVS·ABD·P·FVRIVS·SP·F·M·N·P*h*ILVS·IN·MAG·M·EST

DXL Q·FABIVS·Q·F·Q·N MAXIMVS TI·SEMPRONIVS·TI·F·TI·N·GRACCHVS·II 541

C·CLAVDIVS·AP·F·C·N CENTHO DICT

Q·FVLVIVS·M·F·Q·N FLACCVS MAG·EQ COMIT·HAB·CAVSSA

AP·CLAVDIVS·P·F·AP·N PVLCHER Q·FVLVIVS·M·F·Q·N· FLACCVS·III 542

P·SVLPICIVS·SER·F·P·N·GALBA·MAXIM· CN·FVLVIVS·CN·F·CN·N·CENTVMAL·MA*x* 543

M·VALERIVS·P·F·P·N·LAEVINVS II M·CLAVDIVS·M·F·M·N·MARCELL·IIII 544

CENS·L·VETVRIVS·L·F·POST·N·PHILO·IN·MAG·M·E·P LICINIVS·P·F·P·N·CRASSVS·DIVES

Q·FVLVIVS·M·F·Q·N·FLACCVS DICT·

C·H·*c*

P·LICINIVS·P·F·P·N·CRASSVS·DIVES POSTEAQVAM·CENSVRA·ABIIT·MAG·EQ·

Q·FABIVS·Q·F·Q·N·MAXIM VERRVCOS·V Q·FVLVIVS·M·F·Q·N·FLACCVS III 545

CENS·P·SEMPRONIVS·C·F·C·N·TVDITAN·M·CORNELIVS·M·F·M·N·CETHEGVS·L·F·XLII*ii*

M·CLAVDIVS·M·F·M·N·MARCELLVS·V T·QVINCTIVS·L·F·L·N CRISPI*nus* 546

EX·VOL *m. e.*

T·MANLIVS·T·F·T·N TORQVATVS DICT

REI·G·F

104) V D *m*
AMAI
AVG❧ LIB
VESTITOR❧ AVGV❧
PROC❧
ORONDICI❧
ABVCIAE HORI
MAR*itae*
B *m*

L. 1 : *V(ivus)* ; l. 2 : *Amam...* ; l. 5 : *proc(urator) Orondici.*

P. 434. Gabrici. A Girgenti. Moule de terre cuite avec inscription en relief. L'estampille portait :

105) IMP · AVG
EN N EX OF
PORCIA
NA CONDTS
T

La dernière ligne se complète grâce à des fragments d'autres moules semblables.

Imp(eratoris) Aug(usti) en? n(ostri) ex of(ficina) Porciana cond(uc)t(ione) S[ocidi] t ?

Cachet pour pains de soufre. Cf. *C. I. L.*, X, nos 8044, 1 et suiv.

Id., 1926.

P. 41. Negrioli. A Florence.

106) P · SEXTILIVS
(sic) THEPTVS
V · S
SANCTISSIM
FAVNIB
C · S

L. 6 : *c(um) s(uis).*

P. 57. Romanelli. A Giano dell'Umbria. Sur les deux faces d'un cippe.

107)
a) LARIBVS
PRO · REDITV · C
CRESCENS · DISP
b) PRO REDIT*u*
AR
CRESCENS
DIS*p.*

L. 2 : Peut-être *C.[n]* (fragm. a), *[Caes]aris n.* (fragm. b).

P. 63. Bartoli. Nouveau fragment des Fastes triomphaux trouvé au Forum romain. Complète les fastes des années 175 à 172.

P. 169. Bianchi. Bandinelli. A Caggio.

108)

L · AVAENIVS · L · F · OVF
PASER · MILES · CHOR
PRIMA · PRAETORIA
C*e*NTVRIA Q · MAGONI
CLODI · MILITAVIT
ANNOS XIV
VIXIT ANNOS XXXIIX

épée, casque, poignard,
bracelet, bracelet.

P. 171 et suiv. Anna Paoletti. A Pérouse. Urnes funéraires.

P. 171.

109)

D · SORTES L · L · DIONISIV

P. 172.

110) **Sur le couvercle.**

A · SORTES D · F

Sur l'urne.

FAS CEAT

111)

L · SORTES · D · F · NIC ·

112)

L · NICIDIVS · L · F · SORS · SCRIBA
AED · CVR

P. 173.

113)

A · QVINTIVS · A · F · TRO
PRISCVS · GNATVS
GESTIA

Sortes, gentilice (en étrusque *Surtes*).

L. Sortes D. f. Nic(idius) et A. Sortes D. f. Fa(u)s(tia) Cea(r)t(ia) sont fils de D. Sortes L. l. Dionisiu(s).

Faustia Ceartia et Gestia sont des noms de femmes, mères des défunts, mentionnées suivant la mode étrusque.

P. 205. Paribeni. A Bevagna.

114)

SACR · FVLG · CONDIT

Sacrum fulgur condit(um).

P. 206. Paribeni. A Marino (territoire de l'ancienne *Bovillae*).

115)

L PRO SALVTE IMP *caes t. aeli ha*
A DRIANI ANTONINI *aug. pii et m. ae*
N LI AVRELI · CAES · TOTIVS*q. domus diuinae*
N COLEGIVM · SALVTAR · DEN*drophororum*
I SANCTVM · MATRI · DEVM · M*agnae ideae*
O FACIEND · CVRAVERVNT · LOCVS · ADSIGN*atus*.....
L PINVS PONENDAS
A AB C · DISSENIO · FVSCO · CVRATORE · MVNICI*pi bov.*
R SECVS EPISTVLA IMP · ANTONINI · AVG · A D*ecurio*
G NIBVS DECRETO EOR C TATINIO GEMELLINO.....
O SOTERIANO AED CVR AGENT C · ALBIO CEP[redacted]
ACT NONIS APRILIB

En marge : L. Annio Largo [C. Prastina Messalino cos] (an. 147).

P. 233. Italo Sgobbo. A Naples. Fragment d'*elogium*.

116)

c. duilius m. f. m. n. cos. primus
*naual*EM · DE *classe poenica*
*tri*VMP*hum egit*
ann XDIII *k interkal.*

P. 245. Maiuri. A Sepino.

117)

L · NERATIO · L · F
VOL · PRISCO
PRAEF · AER · SAT · COS
LEG · PR · PR · IN · PROV
PANNONIA
EX · TESTAMENTO
HYMETI · LIB ·

Cf. *C. I. L.*, IX, nos 2454, 2455.

Ibid. Même provenance.

118)

C · NERATIVS · SEXT · *f*.
N · ANTONIVS · C · F
II · VIR · I · D ·
VICTORIAE · SACR
S · P · F ·

P. 246. Même provenance.

119)

C · AFINIO · C · F · VOL
CORDO
Q · IIII · VIR · II VIR · I · D · II
II · VIR · QVINQ ·
PATRONO · MVNIC ·

P. 247. Même provenance.

120)

HAVE · NERATI · IVSTE · BENE · M
L · NERATIO · IVSTO
MIL · COHOR · X · VRB · VIXI
ANNIS · XXIII · MENS · VIII
HIC · QVO · ANNO · IN · PRAETOR
TRANSIRET · ET · BARBAS · PONE
RET · MORS · INHIBVIT · INFELICIS
SIMI · PARENTES · NERATIVS · LIBE
RALIS · ET · VITTA · HERMIONE
PIENTISSIMO · FIL · SIBIQVE · VIVI
FECERVNT · QVOD · NOLVERVNT
MORS · INIMICA · TIBI · FATO
DATA
LIQVIS · TI · MISEROS · IN · LVCE
PARENTES · AETATEM · FLO
RES · PROCESSVS · ABSTVLIT · VNA
DIES

Confirme que la *depositio barbae* se faisait à 24 ans.

P. 252 et suiv. Della Corte. Inscriptions de San Rufo et d'Atena Lucana (plus haut, nos 10-12).

P. 278 et suiv. Paribeni. Rome.

P. 284. A droite de la via Appia Nuova, dans la propriété du commandeur Mario Maruffi, sur la poitrine d'un hermès acéphale.

Monogramme.

121) VATVM DIGNA *Modis ueterum* MONVMENTA VIRORVM
VITES *aspicis et* LVCOS VIOLARIA TECTA
GRAIORVM VVLTVS ET MVSIS DEDITA TEMPLA
LILIA POMA ROSAE VITES ARBVSTA CORONANT
SOCRATIS OS *habitumque* ET VIVIDA CORDA CATONIS
PRODVNT SIGNA SATIS VT GENVS *inde scias*

Annonce de portraits de philosophes et d'écrivains disposés dans une pièce destinée aux récitations.

P. 288. A côté de la station des Frattochie sur la ligne Rome-Terracine.

122) L · AVRVNC*uleius*
COTTA

Peut-être un descendant du légat de Jules César en Gaule.

P. 306. Fragments recueillis sur le territoire de l'antique Bovilles. Fastes d'un collège.

123)
a) *coopta* TVS
KANO IVNI*o nigro c. pomponio camerinos cos*
p. r. c. a. DCCCXCI
NIO
CM

b) *lucr*ETIVS · GALLVS
COOPTATVS
*m. se*IONIO · SILVANO
*c.*SERIO · AVGVRINO · CO*S*
P · R · C · ANN · DCCCCC*ix*
XVII COS

Années 138 et 156.

P. 309 et suiv. Aurigemma. A Formies.
P. 313.

124) C · CLODIO · HILARO
BISELLARIO
CVI · ORDO · CONSCRIPT
ORNAMENTA · DECVR · DEDIT
QVOD · IS · OB · HONOR · BISELLI
HS XXV · REIP · OBTVLERIT · EX · QVIB
FAMILIA · GLAD · EX POSTVLATV
VNIVERSOR · PER · IPSVM · EDITA · EST
AD CVIVS · IMPENSAS · INSVPER
VNIVERSA · PLEBS · ADAMPLIANDM
MVNERIS · EIVS · FAMAM
OPTVLIT · INSVPER HS XXV IN
ORDO · AVGVSTAL · PEC · SVA
OB · CVIVS · DEDIC · PAVIT · IN · CAPITOL
PANE · ET · VINO · PROMISCVE · POSITO
ET · DEDIT SPORTVLAS
DEC · AVGVST · REGAL · SING · X QVINOS
L · D · D · D

L. 17 *dec(urionibus) Augus-t(alibus), regal(ibus) sing(ulis).* Les *regales* sont une corporation locale; cf. *C. I. L.*, X, n° 6094.

P. 318.

125) L · VARRONIO
L · F · PAL
CAPITONI
SCRIB · AEDILIC ·
ACCENSO · VELAT ·
II VIRO · QVINQ ·
PATRONO · COL ·
CVRATORI · AQVAR
ORDO · DECVRION
PEC SVA

P. 320.

126) L · BRVTTIO · L · F · PAL
SATVRNINO
EQVO · PVBLICO
II VIRO · QVINQ
AVGVRI · PATRON · COL
QVAEST · ALIMENTOR
ORDO · DECVRION
SVA · PECVNIA
POSVIT

P. 321.

127) P · ACILIO · P · F · PAL
RESTITVTIANO
II VIRO QVAEST
ALIMENTOR
PLEBS VNIVERSA
CONSENTIENTE
SPLENDIDISSIMO
ORDINE · DECVR
AERE · CONLATO
L · D · D · D

P. 322.

128) T · FLAVIO
LYSIPONO
AVGVSTALES
VIRO · ORDINIS
SVI · PATRONO
OB MERITA
EIVS
LDD · D

P. 352. Ghislanzoni. A Padoue.

129) V F
CARRIVS · C · F ·
OPTATVS
SIBI · ET · SVÍS
ET
CARRIO · C · F ·
CLEMENT · I
FILIO · SVO · ET
T · SAVFEIO · M · F ·
ET · AMICIS · ET
SODALIBVS
CARPENTARIS
V · D
IN · F · P · XXXXI
RET · P · XXXXX

L. 1 : *v(ivus) f(ecit)*; l. 13 : *v(ir) d(evotus)*.

P. 354. Plaque de bronze brisée. Lettres de la fin de la république.

130) O QVO PROFEC
tus.....EST BENE PROCE
dat....AQVE LARES
*l*ARIBVS P

P. 356.

131) PACENIA
C · F · FREMA
FORTVNA
V · S · L · M

P. 404. E. Stefani. Rome. Tablette de bronze.

132) C · IVLIO · C · F ·
ELEGANTI
IVLIA · TRYPHAENA
MATER DE SVO
LVCERNA · D · D

P. 412. A. Galieti; briques trouvées à *Lanuvium*.

133) LANVIO

Cf. *Eph. epigr.*, XI, nº 174 et *Notizie*, 1925, p. 175.

P. 417. Ed. Gatti. A Tivoli. Sur une base de colonne.

134)
ALBVLA*e* EX VOT*o*
SVSCEPT
*her*MES · MARM · L

L. 3 : *Marm(ii) l(ibertus)*.
Ibid. Même provenance.

135)
ALBVLAE ISIDI
DEANAM
COSTORIVS ITALVS
D D

P. 420. Même provenance.

D M
136) PROCLO AVGG
LIB DIAETARIO
QVI VIXIT ANNIS
XXIIII · B M
AELIA SATVRN
NA FECIT ET SIBI
POSTERISQVE
SVIS

P. 432. G. de Bottis. A S. Maria di Capua Vetere.

137) PONTIVS
SALVTVS V C
CON CAMP
FIERI CVRAVIT

L. 2 : *v(ir) c(larissimus) con(sularis) Camp(aniae)*.

P. 434.

138)
[redacted] A V G [redacted]
DEP NON † APRIL † POS*t*
*con*SS DD NN † GRATIAN
ET THEVDOSI † AVGG

An. 381.

P. 437. A. Maiuri. Cippes trouvés l'un à Taverna Battiloro, l'autre à Ponterotto di Colli al Volturno. Même texte sur les deux pierres.

139)
IVSSV · IMP · CAESARIS
AVGVSTI · CIRCA · EVM
RIVOM · QVI · AQVAE
DVCENDAE · CAVSA
FACTVS · EST · OCTONOS
PED · AGER · DEXTRA
SINISTRAQ · VACVVS
RELICTVS EST

PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1926.

P. 767. G. Kazarow. Inscription de Gigen (plus haut, nº 45).

ID., 1927.

P. 541-542. H. Lamer. Sur

les inscriptions d'Atena reproduites ci-dessus, nos 10 et 11.

P. 603-605. D. M. Robinson et A. von Premerstein. Polémique au sujet de l'édition du *Monumentum Antiochenum.*

P. 1193-1198 et 1226-1232. Fr. Ebrard. Les nouvelles inscriptions de Cyrène : édits d'Auguste (ci-dessous, nos 166); transcription, traduction allemande et observations.

PRO ALESIA, N. S., XI, 1925.

P. 7-81. W. Deonna. Marques de potiers et graffite sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève (nombreux fac-similés).

PRO NERVIA, III, 1927.

P. 273 et suiv. Hénaut. Inscriptions de Bavai, déjà connues.

P. 311 et suiv. Hénaut et Darche. Marques de potiers trouvées à Bavai.

RENDICONTI DELLA REALE ACCADEMIA NAZIONALE DEI LINCEI, SCIENZE MORALI, 1925.

P. 408-432. E. Ghislanzoni. Les νομοφύλακες de Cyrène, d'après les inscriptions déjà connues (*Inscr. graec. ad res rom. pert.*, I, no 1032) ou nouvellement découvertes.

P. 409-410. Inscription provenant de la porte principale de l'Acropole de Cyrène.

140)

imp. CAESARE AVGVSTO PO*ntifice*. . . . Q.LVCANIVS PROCV*rator*. . . .

Compléter : *procu[rator muros arcis reficiendos coeravit]*.

P. 413. Sur les blocs provenant de l'architrave de la colonnade de la στοά.

141) ΖΗΝΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΡΩΜΑΙ ΚΑΙ ΣΕ*βαστῶι*

P. 415-416. Sur l'architrave du *Nomophylakion*, inscription en grandes lettres.

142)

IMP CAESA*r diui u*ESPASIA*ni f*. DOMITI*anus aug. germani*CVS P M TRIBVN

. . . . COS. . *p*. P CENSOR PERP . . . .

P. 420. Dédicace grecque à Ἀφροδείτη Νομοφυλακίς.

143) LIE ΕΠΙ ΙΕΡΕΩΣ
ΦΙΛΙΣΚΩ ΕΥΦΑΝΕΥΣ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΔΕ ΚΑΙΣΑ
ΡΟΣ ΘΕΩΙ ΥΙΩ ΣΕΒΑΣΤΩ
5 ΒΑΡΚΑΙΩ ΤΩ ΘΕΟΧΡΗΣΤΩ
ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΑΣ
(Suivent les noms.)
16 ΑΦΡοΔΕΙΤΑΝ
ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΙΔΑ
ΑΝΕΘΗΚΑΝ

L. 1 : LIE = ἔτους XV, 15e année de l'ère de Cyrène, 17-16 a. C.; l. 2-5 : Philiscus, fils d'Euphanes, prêtre d'Apollon, et Barceus, fils de Theocrestos, prêtre d'Auguste. Le culte d'Auguste était donc pratiqué à Cyrène de son vivant, dès l'an 17-16 a. C.

P. 504-549. F. Stella Maranca. Observations sur le *Senatus consultum de sumptibus ludorum gladiatorum minuendis* (*C. I. L.*, II, nº 6278; Dessau, nº 5163) et liste de tous les sénatus-consultes mentionnés dans les inscriptions latines.

P. 858-865. P. Fabre, nouvelles observations sur l'autel phrygien du Latran (*Ann. épigr.*, 1923, nº 29), en réponse à celles d'Avogliano, dans la même revue, 1925, p. 3-9.

ID., 1926.

P. 221-245. P. Loi. Trois manuscrits épigraphiques de la Bibliothèque universitaire de Pise, ignorés des auteurs du *Corpus*. Inscriptions d'Espagne (*C. I. L.*, II) et d'Italie (*C. I. L.*, XI); relevé des textes, avec renvois au *Corpus* et indications sur les provenances.

RENDICONTI DELLA PONTIFICIA ACCADEMIA ROMANA DI ARCHEOLOGIA, 1926.

P. 211. Lugli. Inscription archaïque trouvée près du lac d'Albano.

144)

*h*ERCLE · DEDERÒ
*d*ONO PLEBE · IOVSI

P. 219 et suiv. Carcopino. Note sur les règlements des collèges des musiciens militaires de Lambèse.

P. 231 et suiv. Carcopino. Note sur l'inscription de Bovillae (plus haut, nº 115).

P. 394. Marucchi. Provenance exacte inconnue.

145) HERCVLI · AVGVST · SACRVM
C · ISTIMENNIVS · FELIX · QVINQVENNALIS · PERPETVVS
COLLEGIO · IVVENVM · RACILLANENSIVM
DIGNISSIMIS · SVA · PECVNIA · D · D

REVUE AFRICAINE, 1926.

P. 179 et suiv. H. Batiffol et Mlle M. Isaac. Les règlements des collèges de musiciens de la légion IIIe Auguste. Fac-similés des deux textes.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1927, II.

P. 158-169. Espérandieu. Nouveaux cachets d'oculistes, supplément au *C. I. L.* (n°s 234-251, avec commentaire en latin et table analytique).

REVUE BIBLIQUE, 1926.

P. 421-424. F.-M. Abel. A Naplouse.

146) D M
M · VLPIO · CL
MAGNO SAV
> LEG ϭ V̄ MAC
H ϭ S E
FL · MODERATVS
ET · IVL · INGENVS
CENTVR · F C

L. 3 : *Sav(ariensi)*. Sur le rôle de la *legio V^a Macedonica*, lors de l'insurrection de la Samarie en 67 p. C., cf. Fl. Josèphe, *B. J.*, III, 7, 32; sur sa présence en Palestine lors de la guerre des Juifs sous Hadrien, 132-135, cf. *C. I. L.*, III, n° 14155[2].

L'inscription date plutôt du second siècle, d'après les noms gentilices.

ID., 1927.

P. 249-256. F.-M. Abel. Inscriptions trouvées à Djerasch (*Gerasa*) par le Service des Antiquités de Palestine (fouilles de M. Horsfield).

P. 250.

147)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣαρι θεου νερουα υιω νερΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΩ ΑΡΙΣΤΩ
ΣΕΒΑΣΤΩ ΓΕΡΜΑΝιχω δαχιχω ανιχητω δΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕξουΣΙΑΣ
ΤΟ ΘΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤορι το ι' υπατω το ς' ΠΑΤΡΙ ΠΑΤΡΙΔΟΣ
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ προς τω χρυσοροα των πρΟΤΕΡΟΝ ΓΕΡΑΣΗΝων
η πολΙΣ ΤΩ ΙΔΙΩ Σωτηρι και κτιστη επι κΛΑΥΔΙΟΥ ΣΕΟΥΗΡΟΥ
υπΑΤΙΚΟΥ ΠΡΕΣβευτου σεβαστου αντιΣΤΡΑΤΗΓΟΥ

Date : 114-115 p. C. — L. 5 : κτίστῃ; Trajan avait donné une nouvelle constitution à la ville à la suite de la création de la

province d'Arabie. — L. 5-6 : Claudius Severus était déjà connu par les milliaires comme légat d'Arabie, mais c'est la première fois que le titre de *consularis* lui est donné.

P. 252.

148)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡα καισαρα θεου τραιανου
ΠΑΡΘΙΚΟΥ ΥΙΟΝ ΟΕΟΥ ΝΕΡουα υιωνον τραιανον αδριανον σεβαστον δημαρχικης
ΕΞΟΥCIAC ΤΟ·ΙΔ·ΥΠΑΤΟΝ ΤΟ·Ι·ΠΑΤΕΡΑ Πατριδος η βουλη και ο δημος των
ΓΕΡΑCΗΝΩΝ ΔΙΑ ΠΑΝΤΟC του Χρονου............................
ΚΑΘΙCΑΝΤΑ ЄΝΘΑΔЄ ΑΓΟρανομους............................
ΨΗΦΙCΜΑ ЄΙЄΝЄΤΑ ЄΙCΗΓΗCαμενων ....

Date : 130 p. C. — L. 5 : ἀγορανόμους ou ἀγορανόμιον; Hadrien aurait créé les édiles ou la résidence des édiles. — L. 6 : lire ἐ[γ]ένετ[ο].

P. 255.

149) ΘЄΟΝ ΠΟλεως
ΠЄΡΤΙΝΑκα
Η ΠΟΛΙC
ΙΟΥΛΙΟΥ Cεουηρου
ΚЄΛЄυοντος.

Ibid.

150) AMANDO AVG LIB
PROC PROVINC*iae*

Ibid. Milliaire de la voie de Pella.

151) IMP CAESAR
DIVI NERVAE F
NERVA TRAIANVS
AVG·GERM·DAC·
PONT·MAX·
TRIB·POTEST·
XVI·IMP·VI·COS·VI
P P
REFECIT PER
C·CLAVDIVM
SEVERVM
LEG·AVG·PRO PR
A

Date : 112 p. C. — L. 13 : 1er milliaire à partir de Djérasch.

Ibid. Milliaire trouvé en Mésopotamie, à Karsé (ci-dessous, no 161),

Se rapporte à des travaux exécutés au moment de la dernière campagne de Trajan contre les Parthes.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1927.

P. 50-80. Ch Saumagne. Sur la loi agraire de 111; restitution nouvelle des lignes 19-20, différant de celles de Mommsen et tendant à établir que le *vectigal* demeurait exigible sur une catégorie déterminée de terres domaniales.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1926.

P. 247-251. C. Jullian, E.

Bourciez, M. Besnier. Sur la possibilité de l'identification de *Prumiacus*, dans l'inscription de Traprain Law (*C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1921, p. 424), avec Prigny (Loire-Inférieure).

P. 255. A. Lizop. A Montauban-de-Luchon.

152) ILVNNI
DEO
T • RVFVS
BONI
V • S • L • M

L. 3 : *Boni (filius)*, nom indigène latinisé, qui apparaît en composition avec d'autres mots ou suffixes indigènes dans divers noms pyrénéens (*Bonsilex*, *Boneco*, etc.).

P. 256. A. Grenier. Casque d'argent du musée de Leyde, trouvé dans une tourbière près de Deurne (Nord-Brabant) et publié par A. Evelein dans la *Prähistorische Zeitschrift*, 1911, p. 144-156.

153) STABLESIA ☙ VI ☙

Sur le bord :

Il s'agit d'une *vexillatio*, la VIe, des *Equites Stablesiani* cités dans la *Notitia Dignitatum* et dans quelques inscriptions (*C. I. L.*, V. n° 4376; VIII, n° 8490).

A l'intérieur du couvre-nuque, en cursive :

. . *tit valon urs libr* | —

Lire, après un signe effacé, marque de contrôle : *Tit(i) Val(l)on(is) Urs(i) libr(a), uncia (et) semiuncia;* une livre, une once et une demi-once représentent 368 gr. 382, à peu près le poids actuel du casque (359 gr. 90).

P. 259. C. Jullian. Sur l'inscription de Dijon reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1926, n° 59; propose de lire : [*d*]*eo* [*T*]*rito*. plutôt que [*B*]*rito*.

P. 323-334. P. Wuilleumier. Le municipe de Volubilis (*Ann. épigr.*, 1916, n° 42, et 1924, n° 66).

P. 337-351. M. Besnier. Les milliaires du Poitou.

P. 390. C. Jullian. Sur les tablettes de bois de Windisch (*Ann. épigr.*, 1925, n°s 6-11 ; au n° 8, *Girece* est mis peut-être pour *Gynece*, synonyme de *familia*).

Id., 1927.

P. 45-46. Seymour de Ricci. Sur les inscriptions grecques et latines qui ont appartenu au comte d'Oxford (1689-1741).

P. 46-47 et pl. I. C. Jullian. A Rions (Gironde).

154) IOVNM BENE QVI
ESCENTI IN PACEM IV
LIANO QVI RECES
SIT VII KL IVNIAS
TATIANO CONSVLE

L. 1 : *Ioun(a)m*, pour *Jona* ou *Jonas*; *k(a)l(endas)*,

Date : 466 p. C.

P. 157-186. C. Jullian. Inscriptions sur tablettes de terre cuite découvertes à Glozel (Allier). Ces tablettes ne remonteraient pas à l'époque néolithique, comme le pensent les auteurs de la découverte et premiers éditeurs, docteur Morlet et Fradin, mais à la fin de l'antiquité romaine; ce seraient des *tabellae* magiques, qui s'éclairent par comparaison avec les *tabellae* d'Afrique et les papyrus magiques, en particulier ceux de la collection d'Oslo.

Aux pages 167, 170, 173 et 181, fac-similé, transcription et traduction de quatre tablettes.

P. 186-189. A. Blanchet. Moule en terre cuite trouvé à Sancerre, publié par Pierquin en 1840; il porte une quinzaine de signes, dont plusieurs présentent une certaine ressemblance avec ceux des tablettes de Glozel.

P. 190-204. G. Chenet. Alphabet gallo-romain sur un vase d'Argonne du IVe siècle. Dessin d'après un calque, p. 201; rapprochement avec les autres alphabets gallo-romains déjà connus.

P. 205-207. R. Clément. Un compte de briquetier gallo-romain trouvé à Montenach, dans la région de la Moselle. Sur argile; écriture cursive du IIe siècle ap. J.-C. Fac-similé p. 205.

155) *cum Anaillo dies ...*
cum Tertio dies i
imbricis dies iii
imbricem baiolandam mortari vi dies iii
tegule in campo Rassure dies i
P]atercli dies i

P. 286-294. M. Durry. L'inscription de la crête de Malissard (ci-dessus, n° 52); fac-similé.

P. 316. A. Grenier, d'après Keune, *Trierer Zeitschrift*, 1926, p. 17. A Trèves.

156) I · H · D · D
DEAE · PROSER
PINae......
RAI......
eX IVSS V · F

RHEINISCHES MUSEUM, 1927.

P. 102-105. C. Cichorius. L'astrologue Ti. Claudius Balbillus, fils de Thrasyllus, d'après un papyrus récemment publié et une inscription d'Éphèse (*Ann. épigr.*, 1924, n° 78; restitution proposée aux l. 1-3 : [*Ti. Claud*]*io Ti. Claudi* [*Thrasyll*]*i f. Quir.* [*Ba*]*lbillo)*.

RIVISTA DELLA TRIPOLITANIA, III, 1925-26.

P. 570 et suiv. S. Ferri, A Agedabia (Cyrénaïque). Sur le

roc, au bord d'une ancienne route, inscriptions relatives à des soldats syriens. N° 3.

157) L · ΠΒ · ΜΕΧΕΙΡ · Ζ · ΗΚΩ
ΜΑΓΙΩΝ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ ΚΕΝΤΥΡΙΩΝ
ΑΠΑΜΕΥΣ ΤΩΝ ΑΠΟ ΣΥΡΙΑΣ

An. 51 ap. J.-C.

N° 9.

157 *bis*)

ΘΥ░ΤΟΥ ΚΑΙ ΓΑΙΟΣ
ΚΑΙ ΑΡΙΠΑΣ ΠΙ░
░ΝΑ░ΟΥΤΟΙ░
░ΡΓΣ░ΝΟΣ ΚΕΝΤΥΡΙ
ΩΝ ΑΠΑΜευς των ΑΠΟ συριας

158) . . . . *ae ma*CRI · MATRI · EIVS · SERVOS · PVBLICVS · V*t appareat*. . . . .
. . . . *d*ECRETVM · EST · ET · IVS · SEDENDI · VT · HABEAT · IN . . . . .
. . . . VERVNT · ITEM · LOCVM · LECTICAE · IN · AMPH*itheatro*
. . . . V · C · DECIRNI · C · CVPIENNIO · SATRIO · MARCIANO . . . . . .
. . . . *ad statu*AS · TI · CAESARIS · AVGVSTI · ET · IVLIAE · AVGVSTAE · DEDIC*andas*
. . . . *immo*LATIONES · FACIANT · HOSTIIS · MAIORIBVS · EX · PECV*nia publica*
. . . . *prae*TEXTAS · HABEANT · ET · SERVOS · PVBLICVS · IS · APPARE*at* . . . . . .
. . . . *circen*SIBVS · PVLVINARIBVS · ET · CETERIS · DIEBVS · FESTIS . . . .
. . . . *statu*A · EIVS · PONATVR · LVDIS · OMNIBVS · IN · THEATRO. . . . .
. . . . ET · POMPIS · ET · CIRCINSIBVS · CVM · CORONA · LAVREA *interesse liceat*
. . . . *liberis p*OSTERISQVE · EIVS · VIRILE · SECVS · DECIRNI · AVGV*stalibus*. . . . . .
ius sedendi ut habeant loco · CONTRA · MVNERARIVM · PROXVME · IVNGO. . . . .
. . . . AE · MACRI · MATRI · EIVS · SERVOS · PVBLICVS · VT · *appareat*. . . . . .
. . . *prout omnibus magis*TR · DECRETVM · EST · ET · IVS · SEDENDI · VT · HABE*at* . . . .

Rivista di filologia, 1926.

P. 371. A. Degrassi. Au musée de Naples, provenant de Cumes (ci-contre, n° 158).

Partie centrale d'une inscription contenant plusieurs décrets des décurions en l'honneur de C. Cupiennius Satrius Marcianus et de sa mère. Date : sous le règne de Tibère.

L. 1 : [*Ma*]*cris*, *cognomen* de la mère de Satrius, d'après la l. 13 ; l. 12 : *contra munerarium*, en face du président des jeux.

Rivista indo-greco-italica di filologia-lingua-antichita, X, 1926.

P. 305. F. Ribezzo. Inscription de l'époque archaïque trouvée à Tivoli.

159) PERMITAT KATIILO PIEI PERNIOS VETI FI

Permittit Catilo pio Pernius Vetti f.

SYRIA, VII, 1926.

P. 347. Cumont. Émèse; intaille avec inscription.

160)

Droit.

ΜΕΓΑΛΗ
ΤΥΧΗ ΡΩΜΗΣ
Étoile
Croissant.
ΚΑΙ crabe ΕΦΕΣ
ΟΥ

Revers.

ΜΕΓΑΛΑΙ ΧΑΡΙΤΕΣ ΤΟΥ ΘΕΟΥ
Le Soleil porté
par un aigle.
Lion Griffon.

ID., VIII, 1927.

P. 54. R. Cagnat. A Karsé (Djebel-Sindjar en Mésopotamie).

161)

IMP · CAES · *di*VI
NERVAE F*i*L NERVA
TRAIANVS OPTIMVS ·
AVG · G*er*MANICVS ·
DACICVS *pa*RTHICVS
PONTIF *max t*RIB *potes*
tate..................

Milliaire qui appartient à une route établie par Trajan au temps de son expédition de Mésopotamie.

STUDIES IN CLASSICAL PHILOLOGY, 1926.

P. 387 et suiv. G. A. Harrer. Étude sur les *Res gestae* d'Auguste d'après les nouveaux fragments d'Antioche.

WIENER STUDIEN, XLV, 1926-1927.

P. 102-108. E. Groag. Sur un fragment d'inscription de Rome (*Notizie degli Scavi*, 1917, p. 22) où sont mentionnés Trionius Rufius Volusianus, consul en 311 ou 314, et le poète Porfyrius, de son vrai nom Publilius Optatianus.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLVI, 1926.

P. 181-215. E. Schönbauer. Suite et fin de ses études juridiques sur la *lex metalli Vipascensis* (*C. I. L.*, II, nº 5281) : commentaire des textes relatifs aux questions économiques et financières, aux monopoles, etc.; les dispositions de la *lex* annoncent, longtemps à l'avance, les caractères essentiels de la législation économique du Bas-Empire et témoignent de l'hellénisation progressive du monde romain.

2º PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

P. R. BAILLIE REYNOLDS. THE VIGILS OF IMPERIAL ROME. Oxford, 1926.

Monographie des cohortes des vigiles; cadres, casernes, organisation, équipement. Grand usage des inscriptions.

K.-J. BELOCH. RŒMISCHE GESCHICHTE BIS ZUM BEGINN DER PUNISCHEN KRIEGE. Berlin, 1926.

Au chapitre 1er (les Sources), recherches sur l'authenticité et la valeur des Fastes consulaires et triomphaux. Au chapitre 6e (État politique de l'Italie après la conquête), détermination, d'après les inscriptions, des titres portés par les magistrats municipaux des diverses catégories de villes (colonies de citoyens, colonies latines, *fora et conciliabula*, municipes) avant et après la guerre sociale.

BLAS TARACENA AGUIRRE. EXCAVACIONES EN DIVERSAS LUGARES DE LA PROVINCIA DI SORIA (MEMORIA Nº 75 DE LA JUNTA SUPERIOR DE EXCAVACIONES Y ANTIGUEDADES, 1926).

P. 7. A Muro de Agreda (provenant d'*Augustobriga*). Milliaire.

162)

TI · CAESAR · DIVI · AVG · F
DIVI · IVLI · N · AVGVSTVS
PONTIFEX · MAX · TRIB
POT · XXXV · IMP · VIIII
COS · V
TVRASIONE
M · XXII

FR. BUECHELER. CARMINA LATINA EPIGRAPHICA, III. SUPPLEMENTUM (curavit E. LOMMATZSCH). Leipzig-Berlin, 1926.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, XI, PARTIS POSTERIORIS FASC. 2. Berlin, 1926.

Œuvre posthume d'E. Bor-

mann, éditée par les soins de H. Dessau et A. Gaheis; contenant des *addenda* aux fascicules précédents et les tables générales du volume XI[e].

FR. CUMONT. FOUILLES DE DOURA-EUROPOS. Paris, 1926.

P. 339-454, Inscriptions grecques, latines et sémitiques (134 numéros); les plus importantes déjà publiées.

P. 401, n° 36. Graffite en cursive irrégulière, sur le mur extérieur de la Tour des Archers.

163)

AVRELIVS MARINVS
AVRELIVS ISTARME*nes?*
AVRELIVS TIATVME*nus?*
AVRELIVS ELIVDVRVS
5 FECERVAPVRTA SAGITARIVRV
XIII CALADAS IVNIAS

Liste de soldats de la cohorte des *Sagittarii* palmyréniens, rappelant un travail (récrépissage du mur?) qu'ils ont fait le 19 mai « depuis la porte des archers », *feceru(nt) a p*[*o*]*rta sagit(t)ari*[*o*]*ru(m)*. — L. 2 : peut-être *Istar(o)me*[*nes*]; l. 3 : *Tiatume*[*nus*], peut-être altération de *Diadumenus;* l. 4 : *Eliudurus*, pour *Heliodorus;* l. 6 : *cal*[*en*]*das*.

R. P. DELATTRE. L'ÉPIGRAPHIE FUNÉRAIRE CHRÉTIENNE A CARTHAGE, Tunis, 1926.

Observations sur la rédaction des inscriptions chrétiennes de Carthage, avec exemples ; les textes sont souvent reproduits en fac-similés.

LE P. HIPP. DELEHAYE. SANCTUS, ESSAI SUR LE CULTE DES SAINTS DANS L'ANTIQUITÉ (Studia hagiographica, XVII). Bruxelles, 1927.

Relevé des textes épigraphiques, païens et chrétiens dans lesquels, le mot *sanctus* est employé.

DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE. Vol. IV, fasc. 2 et 3. Rome, 1926-1927.

Suite de la lettre I. Principaux articles : *Immunis, Imperator, Imperium, Inlustris, Instrumentum, Interdictum, Interrex, Iovianus, Isis, Italia.*

A. JARDÉ. ÉTUDES CRITIQUES SUR LA VIE ET LE RÈGNE DE SÉVÈRE ALEXANDRE. Paris, 1925.

Grand usage des inscriptions, en particulier au chapitre II, où l'étude des *cursus honorum* permet de préciser le sens et la portée des réformes attribuées à Sévère Alexandre, et au chapitre IV, sur les guerres, où l'auteur, p. 81-82, appelle l'attention sur une inscription de Kherbet Krem Omn Guellel (Gsell, *Bull. archéol. du Comité,*

1902, p. 517) qui donne à l'empereur, conformément à une assertion de l'*Histoire Auguste*, les surnoms de *Parthicus maximus* et de *Persicus maximus*. En appendice, reconstitution de l'album sénatorial sous ce règne (Fastes consulaires, patrons de Canusium *clarissimi viri*, gouverneurs de provinces).

ROLAND G. KENT. THE TEXTUAL CRITICISM OF INSCRIPTIONS (Language monographs, Linguistic Society of America, nº 2), 1926.

Relevé et classement des fautes de gravures les plus fréquentes dans les inscriptions. Étude particulière à ce point de vue, comme textes latins, de la Table d'Héraclée (*lex Julia municipalis*) et de l'Edit du maximum sous Dioclétien.

J. LEITE DE VASCONCELLOS. MEDICINA DOS LUSITANOS. Lisbonne, 1925.

P. 54. Inscription mal publiée au *C. I. L.*, II, nº 21. Trouvée à *Pax Julia*.

164)

AESCVLAPIO
DEO
C ATTIVS IANVARIVS
MEDICVS PACENSIS
TESTAMENTO LEGAVIT
OB MERITA SPLENDI
DISSIMI ORDINIS
*quo*D EI QVINQVATRI
*u*M PRAESTITERIT
*f*ABIVS ISAS HERES
FAC ❧ CVR ❧

MÉLANGES DE DROIT ROMAIN DÉDIÉS A GEORGES CORNIL, Gand et Paris, 1926, 2 volumes.

Tome I, p. 239 et suiv. J. Duquesne : interprétation des lignes 111-112 de la Table latine d'Héraclée (l'action de la loi Plaetoria).

P. 275 et suiv. A. Fliniaux : sur l'inscription d'Hencher-Snobbeur (*Ann. épigr.*, 1894, nº 61), à propos de l'action *de pastu*.

Tome II, p. 125-136. L. Michon. Interprétation des formules HMHENS, HMHNS et autres analogues sur les inscriptions funéraires, à propos des origines légales de l'agnation externe.

P. 383-424. C. Sanchez Peguero. Texte et commentaire de la Table latine d'Héraclée (*lex Julia municipalis*).

J. RAMON MELIDA. EL CIRCO ROMANO DI MERIDA (MEMORIA Nº 72 DE LA JUNTA SUPERIOR DE EXCAVATIONES Y ANTIGUEDADES, 1925).

P. 7. A Merida, dans l'arène du cirque.

165)

FLORENT*issimo ac b*EATISSIMO · S*àe*CVLO · FAVENTE
FELICITATE *ob adventum* DOMINORVM · IMPERATORVMQUE
NOSTRORV*m flaui cl · constantini*
ET FLAVI · IVL · CONSTANTI · ET · FLAV · IVL · *constan*TIS · VICTORVM · FORTISSI
MORVMQVE · SEMPER · AVGVSTORVM · CIRCVM · VETVSTATE · CONLAPSVM
TIBERIVS · FLAV · LAETVS · V · C · COMES · COLVMNIS · ERIGI · NOVIS · ORNAMEN
TORVM · FABRICIS · CINGI · AQVIS · INVNDARI · DISPOSVIT · ADQVE
ITA · INSISTENTE · V · P · IVLIO · SATVRNINO · P · P · L · ITA · COMPENTER
RESTITVTA · EIVS · FACIES · SPLENDIDISSIMAE · COLONIAE · EMERITEN
SIVM · QVAM · MAXIMAM · TRIBVIT · VOLVPTATEM

L. 8 : *p(raesidi) p(rovinciae) L(usitaniae) ; compenter* pour *Comp[et]enter.*

A. Nicolaï. Les officines de potiers gallo-romains et les graffites de la Graufesenque. Paris, 1927.

Étude archéologique, suivie de notes philologiques sur les graffites par H. de Barenton, qui cherche à les expliquer par le démotique.

G. Oliverio. La stele di Augusto rinvenuta nell' agora di Cirene (Extrait du *Notiziario archeologico*, IV, 1927).

P. 15-67. Stèle portant une inscription grecque trouvée sur l'agora de Cyrène ; texte et commentaire. En présence des difficultés matérielles que rencontre la reproduction d'un texte grec de cette étendue, nous nous contenterons de transcrire la traduction latine qu'en a donnée M. Oliverio.

Voir le texte aux pages suivantes, n° 166.

La 1re partie (l. 1-71) contient quatre édits de l'an 6-7 av. J.-C., relatifs, les 1er, 2e et 4e à des questions de justice, le 3e à une question de finances.

1er édit. (l. 1-39), sur la composition des jurys criminels à Cyrène. — L. 1 : *factiones;* il s'agit de *sodalicia*, groupements illégaux de Romains qui opprimaient les Grecs. — L. 16 : l'âge exigé est celui de 25 ans au moins (cf. *Digest.*, IV, 8, 3, et XLII, 1, 57, et loi municipale de Malaga). — L. 17 : *censum;* il faut un cens de 7.500 deniers, — ou de 3.750, si on ne peut arriver autrement à compléter le nombre des juges; le relèvement du minimum de cens limite l'arbitraire des choix du préteur et diminue les chances de corruption. — L. 21 : *graecus iudicandus;* un Grec a le droit de déclarer s'il préfère être jugé uniquement par des Romains ou par des Romains et des Grecs; dans le premier cas il lui était plus facile d'échapper aux rancunes locales.

166) I. *Imperator Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate septimum decimum, imperator quartum decimum,*

dicit :

Cum inveniam Romanos omnes in ea quae est circa Cyrenen provincia ducentos et quindecim, cuiusvis aetatis, duorum millium et quingentorum denariorum vel maiorem censum habentes, ex quibus sunt iudices, atque in his ipsis existere quasdam factiones legationes civitatum provinciae questae sint, quae opprimant Graecos in capitalibus iudiciis, iisdem vicissim accusantibus testimoniaque invicem perhibentibus, et ego ipse cognoverim innocentes quosdam hoc modo vexatos et usque ad supremum adductos supplicium, donec senatus de hac re consuluerit aut ego ipse melius reppererim aliquid, videntur mihi bene et convenienter acturi qui Cretensem et Cyrenaicam provinciam obtinebunt proponentes in ea quae est circa Cyrenen provincia parem numerum Graecorum iudicum amplissimis ex censibus ac Romanorum, neminem minorem quinque et viginti annis, neque Romanum neque Graecum, neque minorem habentem censum et rem familiarem, si copia huiusmodi virorum sit, denariorum septem millium et quingentorum aut si hoc modo non possit compleri numerus iudicum qui proponi debent, dimidium et non minorem censum habentes proponant iudices in capitalibus Graecorum iudiciis. Si autem Graecus iudicandus pridie quam accusator coeperit dicere, potestas cum ei data sit eligendi utrum omnes velit iudices sibi Romanos esse an dimidios Graecos, eligat dimidios Graecos, tunc aequatis pilis et inscriptis in ipsis nominibus, ex altera urna

Romanorum nomina, ex altera Graecorum, sortitor, donec ex utroque genere viceni quini impleantur, quorum singulos ex utroque genere accusator si velit, reicito, tres ex omnibus reus dummodo ne Romanos omnes neve Graecos omnes reiciat. Dein ceteri omnes ad sententias ferendas dimittuntor atque ferunto seorsum in alteram sitellam Romani sorticulam, seorsum Graeci in alteram ; deinde facta seorsum numeratione utrinque sorticularum, quod maior pars omnium iudicaverit, hoc palam praetor pronuntiato. Et cum iniustas mortes plerumque propinqui mortuorum non inultas sinant, et probabile sit non defuturos reis Graecos accusatores vindictam pro mortuis affinibus vel civibus acturos, recte convenienterque mihi videntur acturi quicumque Cretae et Cyrenarum praetores erunt, si in ea quae est circa Cyrenen provincia, ob Graeci, maris feminaeve, caedem non admittant accusatorem Romanum Graeci, praeterquam si quis civitate romana honoratus pro quodam affini vel cive de capite iudicio contendat.

II. *Imperator Caesar Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate septimum decimum, dicit : Invidiae et vituperationi esse Publio Sextio Scaevae non debet, quod Aulum Stlaccium Luci filium Maximum et Lucium Stlaccium Luci filium Macedona et Publium Lacutanium Publi libertum Philerota, cum se ipsos hi quod ad meam salutem et publicam rem pertineret scire et cupere denuntiare dixerint, vinctos ad me ex Cyrenaica provincia mittendos curavit : hoc enim fecit Sextius recte et diligenter ; ceterum cum rerum ad me pertinentium et publicam rem nihil cognoscant, hoc vero quod in provincia dixissent, se ipsos delusos et deceptos esse manifestum fecerint mihi, liberatos*

eos ex custodia dimitto. Aulum vero Stlaccium Maximum quem Cyrenensium legati accusant statuas ex locis publicis in quibus et illam cui civitas meum nomen subscripsit sustulisse, donec de hac re cognoverim, quin discedat iniussu meo, prohibeo.

III. *Imperator Caesar Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate septimum decimum, dicit : Si quidam ex Cyrenaica provincia civitate honorati sint, hos muneribus fungi nihilominus ex ordine Graecorum corpori iubeo, exceptis iis quibus ex lege senatusveconsulto vel patris mei edicto meove, tributorum immunitas una cum civitate data fuerit. Hosque ipsos, quibus tributorum immunitas data fuerit, harum rerum esse immunes, quas tunc habuerint, placet mihi, de postea acquisitis omnibus solvere debita.*

IV. *Imperator Caesar Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate septimum decimum, dicit : Quaecumque controversiae inter Graecos erunt in Cyrenaica provincia exceptis reis capitis, de quibus qui provinciam obtinet ipse cognitionem instituere vel consilium iudicum dare debet, de reliquis rebus omnibus Graecos iudices dari placet nisi quis unde petitur quive accusatur cives Romanos iudices habere velit. Inter eos vero qui hoc edicto meo Graeci iudices dati erunt, iudicem dari non placet ex illa civitate neminem, ex qua actor accusatorve erit aut ille unde petitur quive accusatur.*

V. *Imperator Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate XIX dicit : Senatus consultum, Gaio Calvisio et Lucio Passieno consulibus, perfectum me praesente*

unaque inscripto, quod pertinet ad populi Romani sociorum securitatem, ut omnibus sit notum, quibus providemus, mittere in provincias statui et meo edicto subiicere, ex quo manifestum erit omnibus, provincias habitantibus, quantam curam habemus et ego et senatus, ne quis nobis subiectorum contra debitum patiatur quid vel exigatur.

SENATUSCONSULTUM

Quod Gaius Calvisius Sabinus Lucius Passienus Rufus consules verba fecerunt, de quibus rebus imperator Caesar Augustus princeps noster ex consilii sententia, quod ex senatu sortitum habuit, referri per nos ad senatum voluit, pertinentibus ad sociorum populi Romani securitatem, senatus censuit : Cum maiores nostri iudicia de pecuniis repetundis lege constituerint, ut facilius socii iniurias quascumque perpessi sint persequi et recuperare ademptas pecunias possint cumque genus ejusmodi iudiciorum interdum gravissimum et molestissimum sit eis, quorum causa scripta lex est, cum ex provinciis longe distantibus trahantur testes pauperes homines et quidam invalidi morbo vel senectute, placet senatui : Si quidam sociorum post hoc senatusconsultum factum

pecunias publice vel privatim exactas repetere velint, nisi capite accusent (illum) qui ceperit et propter hos constituti indicaverint magistratuum alicui cui concessum est cogere senatum, hos magistratum quam celerrime in senatum inducere et patronum, qui pro eis in senatu loquatur, quem ipsi postulaverint dare; invitus autem ne patrocinator, cui ex legibus recusatio huius muneris data sit. Quorum in senatu causas proferant ut audiantur magistratus qui ipsis aditum in senatum dederit, eodem die, praesente senatu ita ut non minus ducenti adsint, sortitor ex omnibus consularibus qui in ipsa Roma intrave viginti millia ab urbe sint quattuor, item ex praetoriis omnibus, qui in ipsa Roma intrave viginti millia ab urbe sint tres, item ex ceteris senatoribus quibusve in senatu sententiam dicere licet omnibus, qui tunc vel Romae propiusve viginti millia urbem sint, duos; sortitor autem neminem qui septuaginta pluresve annos natus sit, vel in magistratu imperiove constitutus, vel praeses iudicii vel curator frumenti dandi vel quem morbus impediat quin hoc munere fungatur, coram senatu cum per iusiurandum se excusaverit dederitque propter hoc tres iuratos senatus viros, vel qui affinitate cognationeve ei coniunctus sit ut lege Iulia iudiciaria testimonium dicere in publico iudicio invitus cogi nequeat vel quem reus iuret in senatu inimicum sibi esse; ne plures autem quam tres per iusiurandum recusato. Qui novem hoc modo sorte lecti sint, ex his magistratus, qui sortitionem fecit, curato ut in diebus duobus, qui pecunias repetunt et is unde repetunt vicissim iudices reiciant, donec quinque relinquantur. Quicumque

horum iudicum, priusquam iudicata res sit, mortuus sit vel alia quaedam causa ipsum impediat quin iudicet, cuius recusatio probata sit, cum iuraverint quinque viri ex senatu, tunc magistratus praesentibus iudicibus et iis qui pecunias repetunt et eo unde repetunt, subsortitor ex his viris, qui eiusdem ordinis sunt iisdemque functi magistratibus, quibus functus sit ille in cuius locum sorte legitur, dum ne subsortiatur virum, quem sortiri contra illum qui accusatur hoc senatusconsulto ipsi non liceat. Creati autem iudices de his rebus solum audiunto et cognoscunto de quibus quis accusatur publice vel privatim avertisse et quantam pecuniae summam accusatores demonstraverint ablatam fuisse sibi privatim publiceve, tantam reddere iubento, ita ut intra triginta dies iudices iudicent. Quos oportet de his rebus cognoscere et sententiam dicere, hi, donec cognoverint et sententiam dixerint, quovis munere publico exceptis sacris publicis liberati sunto. Placere senatui magistratum qui sortitionem iudicum fecerit, aut, si hic nequeat, consulum qui prior loquitur, huic iudicio praeesse et denuntiandi testibus qui in Italia sunt potestatem facere, ita ut illi, qui privatim repetit ne pluribus quam quinque, illi qui publice ne pluribus quam decem denuntiare liceat. Item placere senatui iudices, qui ex hoc (s. c.) sorte lecti sunt, secundum quod cuique eorum videatur, palam pronontiare, et, quidquid maior pars pronontiaverit, sinere.

L. 24-33 : détails sur l'établissement des listes, le tirage au sort des juges, la récusation, le mode de votation. — L. 33-39 : cas particulier d'un Grec accusé du meurtre d'un autre Grec; aucun Romain ne peut se porter accusateur, à moins qu'il ne soit Grec de naissance, devenu citoyen romain, et qu'il ne poursuive le meurtre d'un parent ou d'un concitoyen.

2e édit. (l. 40-54), solution donnée par Auguste à une affaire de lèse-majesté. — P. Sextius Scaeva, dont la qualité n'est pas précisée, a fait arrêter et conduire à Rome quatre personnages accusés d'avoir prétendu posséder des informations sur le salut de l'empereur et la République; il a bien fait; cependant les accusés seront relâchés, car ils ont reconnu qu'ils ne savaient rien et qu'on les avait trompés; l'un d'eux, dénoncé par des envoyés de Cyrène qui lui reprochent l'enlèvement de statues, dont celle de l'empereur, attendra à Rome les résultats de l'enquête prescrite. — Sur la clémence d'Auguste, cf. Suétone, *Aug.*, 51.

3e édit. (l. 55-62), sur les liturgies. — L. 58 : *muneribus;* les habitants de la Cyrénaïque devenus citoyens romains continuent à être astreints aux liturgies qu'ils devaient précédemment au corps des Grecs à moins qu'ils n'aient obtenu par loi, sénatus-consulte, décret de César ou d'Auguste, l'immunité en même temps que la cité; et encore, dans ce cas, l'immunité ne porte-t-elle que sur les biens qu'ils possédaient avant de devenir citoyens, non sur ceux qu'ils ont acquis ultérieurement.

4e édit (l. 62-71), sur les procès entre Grecs. — Les affaires capitales sont instruites par le gouverneur et jugées par un jury qu'il désigne; pour le reste (les *Verrines*, II, 13, énumèrent, d'après les *leges Rupiliae,* un certain nombre de ces affaires), les juges doivent être des Grecs, à moins que l'accusé ne préfère des juges romains; aucun juge ne peut être de la même ville que le demandeur, l'accusateur, le défendeur ou l'accusé.

Dans la 2e partie l'empereur annonce aux Cyrénéens la promulgation d'un nouveau sénatus-consulte, dont il leur communique le texte intégral.

Lettre d'Auguste (l. 72-83). — L. 72 : la 19e puissance tribunicienne d'Auguste va de juillet 5 à juillet 4 av. J.-C. — L. 73 : date du sénatus-consulte, 4 av. J.-C.

Sénatus-consulte de l'an 4 av. J.-C. *de pecuniis repetundis* (l. 84-144). — L. 84-90 : préambule. — L. 90-97 : considérants; les lois permettant aux

alliés d'obtenir réparation des dommages subis ont le grave inconvénient d'imposer à des témoins pauvres, malades ou âgés de longs voyages; nécessité d'une procédure nouvelle. — L. 97-144, dispositif, portant sur les points suivants :

1° Introduction de l'affaire (l. 97-104). Les alliés lésés saisissent un des magistrats qui ont le droit de convoquer le Sénat, et ce magistrat leur désigne un avocat. — L. 98 : *nisi capite accusent;* les affaires capitales sont mises à part; il ne s'agit ici que de procès purement civils. — L. 103 : aucun de ceux que la loi autorise à se récuser ne peut être désigné comme avocat *(patrocinator)* malgré lui.

2° Constitution du jury (l. 104-130). Pour permettre aux accusés de se défendre, le magistrat leur donne entrée au Sénat et le même jour, à condition qu'il y ait au moins 200 sénateurs en séance, il tire au sort quatre consulaires, trois prétoriens et deux autres sénateurs, tous présents à Rome ou dans un périmètre de vingt milles. Ne peuvent être désignés ni les septuagénaires, ni les magistrats en charge, ni les présidents des tribunaux, ni les curateurs de l'annone, ni les malades, ni ceux que la loi *Julia judiciaria* dispense de témoigner contre leur gré, ni ceux que l'accusé déclare par serment être ses ennemis personnels, pourvu qu'il n'en récuse pas plus de trois. Sur neuf juges l'accusateur et l'accusé peuvent, dans le délai de deux jours, en récuser chacun deux ; si l'un des cinq qui restent meurt ou est empêché, il est remplacé par un sénateur de même rang tiré au sort. — L. 117 : sur les exemptions de la loi *Julia judiciaria*, cf. *Digest.*, XXII, 5, 4.

3° Marche du procès (l. 130-144). Les juges ne connaîtront que de l'affaire qui leur est soumise. S'il leur est prouvé que les plaignants ont été dépouillés d'une somme d'argent, ils condamneront l'accusé à la restituer dans les trente jours. Tant qu'ils siégeront ils seront dispensés de toute obligation, sauf des sacrifices publics. Ils seront présidés par le magistrat qui les a tirés au sort ou à son défaut par le consul qui parle le premier; le président pourra convoquer les témoins présents en Italie, cinq au plus s'il est question de dommages subis par un particulier, dix s'il est question de dommages éprouvés par l'État. La sentence sera rendue publiquement, à la majorité des voix.

Le commentaire de M. Oli-

verio fait ressortir l'importance de ce sénatus-consulte et le rapproche d'une part des lois *de repetundis* de l'époque républicaine (lois Calpurnia de 149 av. J.-C., Junia un peu postérieure, Acilia de 122, Servilia de 104, Julia due à César) et d'autre part des règles suivies sous l'Empire, telles que nous les connaissons par les lettres de Pline le Jeune relatives aux procès intentés à des gouverneurs de province prévaricateurs.

J.-A. Placé. L'Inscription de Duénos. Blois, 1926.

Nouvel essai d'interprétation. Le texte concernerait une offrande faite à un dieu et daterait de la première moitié du ve siècle av. J.-C.

Raccolta di scritti in onore di Giacomo Lumbroso. Milan, 1925.

P. 260-264. V. Martin. Nouvelle lecture de l'édit d'Hadrien en faveur des cultivateurs égyptiens (136 p. C.), rapproché par P. Jouguet de la *lex Hadriana* connue par les inscriptions des domaines impériaux de l'Afrique du Nord.

P. 265-272. A. S. Hunt. Papyrus latin d'Égypte donnant le texte mutilé du registre d'une cohorte venue de Mésie, probablement la *cohors I Hispanorum veterana quingenaria equitata*, mentionnée dans les diplômes militaires des provinces danubiennes.

P. 287-292. R. Paribeni. A Rome, près de la Porta Maggiore.

167)

SOCIETATIS · CANTOR · GRAECO*r*VM · ET · QVEI · IN
HAC · SVNHODO · SVNT · DE · PECVNIA · COMMVNEI · · · *m*AECENAS · D · L · MAL · DESI
GNATOR · PATRONVS · SVNHODI · PROBAVIT · M · VAL · · · VS · M · F · THEOPHILVS ·
Q · VIBIVS · Q · L · SIMVS · MAGISTREIS · SVNHODI · D*ec*VMANORVM · LOCV
5 SEPVLCHRI · EMENDO · AEDIFICANDO · CVVRAVERVNT
L · AVRELIVS · L · L · PHILO · MAGISTER · SEPTVMO · SVNHODI
SOCIETATIS · CANTORVM · GRAECORVM · QVIQ*u*E · IN · HAC
SOCIETATE · SVNT · DE · SVA · PECVNIA · REFICIVN*d*VM
COERAVIT

Date du texte, d'après la forme des lettres et la langue : dernier siècle de la République. — L. 2 : lire *Ma*[*e(cia tribu)*].

P. 335-339. B. Lavagnini. Inscriptions d'époque romaine à Nacoléa (*Phrygia Salutaris*).

P. 338.

168) Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΝΑΚΟΛΕΩΝ
ΠΑΤΑΡΩΝ ΚΛΑΥΔΙΑΝΟΝ ΝΙΓΕΡΑ
ΗΡΩΑ ΕΝΔΟΞΟΤΑΤΟΝ ΤΩΝ ΕΙΣ
ΤΗΝ ΠΑΤΡΙΔΑ ΕΥΕΡΓΕΣΙΩΝ ΑΜΟΙ
ΒΗΣ ΕΝΕΚΑ ΕΤΕΙΜΗΣΕ ΤΗΣ ΠΟ
ΛΕΩΣ ΑΝΑΣΤΗΣΑΣΗΣ ΤΟΝ ΑΝ
ΔΡΙΑΝΤΑ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΧΡΗΜΑ
ΤΩΝ

L. 2 : lire Π. Αἴλιον Κλαυδιανόν.

Raccolta di scritti in onore di Felice Ramorino, 192 .

P. 483-488 et pl. G. Kazarow. Inscription de Bulgarie (plus haut, nº 49).

W. M. Ramsay et Ant. von Premerstein. Monumentum Antiochenum (Klio, Beiheft, XIX, 1927).

Reconstitution du texte des *Res Gestae divi Augusti* d'après l'exemplaire trouvé en morceaux à Antioche de Pisidie et commentaire approfondi de ce document; quinze planches reproduisent les unes les fragments découverts, les autres le texte tout entier des *Res Gestae* d'Antioche reconstitué.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, LVII, 1926.

P. 195-237. D. M. Robinson. Inscriptions d'Asie Mineure.

P. 216. A Ladik.

169) ΦΛΑ ΔΙΟΓΕ
ΝΙΑ ΑΝΕΣΤΗΣΑ
ΤΟΝ ΤΙΤΛΟΝ
ΤΟΥΤΟΝ ΤΩ ΓΛΥ
ΚΥΤΑΤΩ ΥΕΙΩ
ΜΟΥ ΣΑΝΒΑΤΙΩ
ΝΟΥΜΕΡΟΥ ΛΑΝ
ΚΙΑΡΙΩΝ ΙΝΙΩΡΩΝ
ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ
ΕΙ ΔΕ ΤΙΣ ΕΞΩΤΙ
ΚΟΝΒΑΛΙΔΩΣΙΛο
ΤΟΝ ΘΕΩ

L. 7 : νουμέρου λανκιαρίων ἰνιώρων = *numeri lanciariorum juniorum.*

P. 221. A Hissar-Ardi.

170) μΑΞΙΜΟΝ ΗΟΥΕΙΟΝ
ΔΟΜΙΤΙΟΝ ΟΥΑΛΕ
ΡΙΑΝΟΝ ΓΑΙΟΝ
ΦΛΑΜΙΝΑ ΙΠΠΕΑ
ΡΩΜΑΙΩΝ ΤΟΝ ΑΞΙ
οΛΟΓΩΤΑΤΟΝ ΕΠΙ
ΤΗ ΕΝΔΟΞΩ ΑΓΟΡΑ
ΝΟΜΙΑ

L. 1 : *Evium.*

P. 224. A Yalivadji.

171) Α Γ Ε Λ Λ Ι Ο Ν
ΜΑΞΙΜΟΝ ΦΙΛΟΝ
ΚΑΙ ΑΡΧΙΙΑΤΡΟΝ
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ
ΗΜων μ αυρηΛΙΟΥ
ΑΝΤωνεινου σεβαστου
7 lignes effacées.
ΑΙΛΙΟΣ ΠΟΝΤΙΚΟΣ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

P. 225. Même provenance.

172) *aus*
PICATO II VI*r quinq.*
AVG · TRIB · MIL *leg. x*
FRETENSIS · PR*aef. fa*
BRVM · II · PRAEF
PRAEF · P · CORN*Eli sullae*
FELICIS · GENE*ri germa*
*ni*CI · CAESAR*is*
*co*HORTIS

L. 2 : *aug(uri)* ; l. 6, cf. Tac. *Ann.*, XIII, 6 : *Cornelius Sulla claritudine generis et affinitate Claudii cui per nuptias Antoniae gener erat.*

P. 230. Même provenance.

173)
Π ΦΛΑΩΝΙΟΝ ΠΑΥΛΕΙ
ΝΟΝ ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑ
ΤΟΝ ΗΓΕΜΟΝΑ ΛΕΓΕΩ
ΝΟΣ ΑΙΓΥΠΤΙΚΟΣ ΠΡΑΙ
ΤΟΡΑ ΚΟΥΑΙΣΤΟρα ΤΑΜΙΑΝ
ΕΠΑΡΧΙΑΣ ΚΥΠΡΟΥ ΠΡΕΣ
ΒΕΥΤΗΝ επαρχΙΑΣ ΠΑΜΦΥ
ΛΙΑΣ ΑΙδιλιν ΚΕΡΕΑΛΙΝ
ΧΕΙΛΙΑρχον πλΑΤΥΣΙΜΟΝ
ΛΕΓΕΩΝΟΣ Ι ΦΡΑΙΤΗΣΙΑΣ
ΚΑΙ Ι ΚΕΡΑΥΝΟΦΟΡΟΥ
ΒΙΟΚΟΥΡΟΝ
ΦΛΑΩΝΙΟΣ ΑΥΞΑΝΩΝ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΣ ΤΟΝ ΕΑΥ
ΤΟΥ ΠΑΤΡΩΝΑ

P. 235. A Antioche de Pisidie.

174)
T · BAEBIVS T F SER
ASIATICVS
AED
III PEDVM D S P
STRAVIT

ARTH. STEIN. DER ROEMISCHE RITTERSTAND. Munich, 1927.

Étude très complète et très précise sur le développement et le rôle de l'ordre équestre à l'époque du Haut-Empire, d'après un dépouillement minutieux des sources épigraphiques. On notera particulièrement, au chapitre III, les indications relatives au recrutement de l'ordre (catégories diverses d'où proviennent les nouveaux chevaliers, affranchis, pérégrins, magistrats municipaux, officiers, avec renvois aux textes); au chapitre IV, relevés analogues concernant les différentes catégories de chevaliers entrés dans l'ordre équestre ; au chapitre V, tableau de répartition des chevaliers connus, par pays d'origine. Quatre tables alphabétiques : matières, personnages, noms géographiques, mots grecs.

P. VIERECK ET FR. ZUCKER, PAPYRI OSTRAKA UND WACHSTAFELN AUS PHILADELPHIA IM FAYUM, Berlin, 1926.

P. 203 et suiv. Déclarations de naissance sur tablettes de bois.

P. 204.

I. *Face interne.*

175)
Epimachus Longini mil. coh. II Theb. 7 Octaui Alexan
[d]ri..f[i]l[i]am
sibi natam esse Longiniam VII [K]al. Ianuar quae
proxumae fuerunt ex Arsute Luci fil. hospitae
suae. Idcirco hanc testationem interposuisse
se dixit propter districtionem mil. Actum Pil
hib. coh. II Theb. VII Kal. Ia[nuar S. Octauio] Laen[ate]
Pontiano M Antonio Rufino cos. anno XVI Imp. Caes.
Traiani Hadriani Aug. mense Choeac die XXX
Επιμαχος Λογγινου στρατιωτης
ο προγαιγραμμενος εμαρτυραμην
θυγατερα γεγενησθαι Λογγινια
καθως προκιτε

II. *Face externe.*

[Ars]ute Luci fil. hospita[e su]a[e. Id]
[cir]co hanc te[sta]tionem inter
[posui]sse se dixi[t propt]er districti
[one]m mil. Ac[tum Pil.] h[i]b. coh. II [Theb.]
[VII K]al Ianuar [S. Octauio Laenate]
[Ponti]ano M. Ant[oni]o Ruf[i]no cos. ann[o]
[XVI I]mp. Caes Tra[iani Hadriani Aug.]
[mens]e Choeac di[e XXX. Επιμαχος
[Λογγιν]ου στρατιω[της ο προγαιγραμμενος]
[εμαρτ]υραμην θυ[γατερα γεγεννη]
[σθαι Λ]ογγινια καθ[ως π]ρο[κιτε]

I. L. 4 : *hospitae* = *focariae*; l. 5 : *interposuisse*, faire sa déclaration par un intermédiaire; l. 6 : *Pil(adelphiae)*; l. 7 : *hib(ernis)*.

Date : 26 décembre 131.

P. 207.

176)
A. Corn[elio Palma Frontoni]ano II P. Caluisio Tullo
cos., [pr] k Iu[l. anno XII Imp. Ca]es. Ner. Traiani
[Au]g Ge[r Dacici mense] Ephip die VI
[Alex ad Aeg. Descriptum] et recognitum
[ex] tabula a[lbi professionum] quibus libe

[r]i nati sunt q[uae] proposita erat
[i]n Atrio Magn[o in qua scri]ptum fuit id
[q]uod infra scrip[tum est] Appio Annio
[Gallo M. Atilio Br]adua cos. anno XII
[Imp. Caes. Ner Traian]i Aug. Ger Dacici
[S. Sulpicio Simili prae]f Aeg. professio
nes l[i]berorum acceptae citra causarum
cognitionem. tabu I. item pagina II
A. Cornelio Palma Frontoniano [II P. Caluisio Tullo]
Rusone cos. V K. Iulias h f d
L S[e]ntius Sat[u]rninus fil[ium] e Gall[i]a Char[it]e
L. f. Pollia
M. Sentium Aquilam [K]resonem
V Idus Iunias. q. p. f. S. [Su]lpicio Simi[li praef. Aeg.]

L. 15 : *h. f. d.* mauvaise lecture d'un chiffre (II C D)? l. 17 : *L. f. Pollia,* à placer entre L. Sentius et Saturninus; l, 19 : *q(uae) p(roximae) f(uerunt).*

Dates : 9 juin 109 (naissance); 27 juin (déclaration).

P. 208, nº 1693.

177)

L. Lolliano Auito T. Statilio Maximo cos. Idib
Octob anno VIII Imp. Caesaris Titi Aeli
Hadriani⟨ani⟩ Antonini Aug Pii mense
Phaophi die XVIII Alex ad Aeg
Descriptum et recognitum ex tabula albi
professionum quibus liberi nati sunt
quae proposita erat in Atrio Magno in qua
scriptum fuit id quod infra scriptum est (sic)
L. Lolliano Avito T. Statilio Maximo cos anno VIi
Imp Caesaris Titi Aeli Hadriani Antonini
Aug Pii⟨ia⟩ L. Valerio Proculo praef Aeg
professiones liberorum acceptae citra cau-
sarum cognitionem tab II et post alia
pag. II item anno VIII. imp. Antonini⟨ni⟩ domi
ni n isdem cos item pag III Idibus Septembr
M. Valerius Turbo filium natum ssbi
M. Valerium Maximum ex Antonia
Casullute XV Kal Septembr
q. p. f c r e ad k

L. 15 : *s.s.b* Chiffres mal lus; cf. le nº précédent; l. 19 : *c r e ad K* expliqué par les auteurs *cre(scentes) ad K(alendas).* Inadmissible. Interprétation incertaine.

Dates : 18 août 144 (naissance), 13 septembre (déclaration).

P. 210, nº 1693. Partie supérieure d'un certificat semblable, daté de 145.

178)

Imp. Caesare T. Aelio Hadriano Antonino Aug
Pio IIII M. Aeaelio Caesare II cos XVI K Iun. (sic)
anno VIII Imp. Caesaris T. Aeli Hadriani Antonini
Augusti Pii mense Pachon die XXII Alex ad Ae[g]
Descriptum et recogni[*t*]*um ex tabula albi pro*
[*fe*]*ssionum quae proposita erat in Atrio Magno*
in qua scriptum fuit id quod infra script est.
L. Lolliano Av[*ito*] *T Statilio Maximo cos anno*
VIII imp. Caesaris [*T. A*]*eli Hadriani Antonini*
Aug. Pii L. Valerio Proc[*u*]*lo praef. Aeg professi*
ones liberorum acceptae citra causar cogni
tionem......

Même page, nº 1694.

179)

M. Ponti[*o*] *Laeliano A. Iunio Past*[*ore c*]*os X K Dec*
anno IIII Imp Caesaris M. Aur[*e*]*li A*[*n*]*tonini*
Aug. et Imp. Caesaris L. Aure[*l*]*i Veri Aug.*
mense Ath[y]*r die XXV Alex ad Aeg*
Describtum et recognitum ex tabula profes
siones liberi nati sunt quae proposita erat,
in Atrio Mag in q s f id q i s est
M. Pontio Laeliano A. Iunio Pastore cos ann[*o*] *III*
Imp Caesaris M. Aureli Antonini Aug et
Imp Caesaris L. Aureli Veri Aug M. Annio
[*Suriaco*] *praef Aeg professiones liberor*
a[*ccept*]*ae ci*[*t*]*ra causarum cogni*[*tio*]
tabul IIII pag V V Id Aug
M. Lucretius Octauianus abs per HSCCCC
P Cornelium Bassum f n M. Lucreti
um Numisianum ex Iulia Cuaiane
XIIII Kal Aug. [*q*] *p f domicil Iul*
Aeg. c r e ad k

L. 14 : *abs(ens).*
L. 17 : *Iul(iopoli).*
Date : 19 juillet 163 (naissance), 9 août (déclaration).

P. 213. Fragment de testament.

180)

Contentus heredi meo...ss.....
Sepeliri me uolo et in corpus meum
consumi d. aug. ducenta s. h. d. m. ab
F. Alex. ad Aeg. nonis octobr. Barbaro et
Regulo cos. anno XXI Imp. Caesaris T.
Aeli Hadr[ia]ni Antonini Aug. Pii
mense Phaophi die X

L. 3 : *d(enaria) aug(usta) ducenta s.... h... d(olus) m(alu)s ab(esto). F(actum)*
Date : 7 octobre 157.
Le testateur se nomme :

Safinnius Herminus
mil. classis Aug. Alex.
tutela Tauro

L. 3. Le bateau se nommait *Taurus* et une tête de taureau était l'insigne protecteur qui garnissait la proue.

P. 214. Autre testament, très mutilé.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. — Périodiques.

American Journal of archaeology, 1926, depuis la p. 125
American Journal of philology, 1926, depuis la p. 55.
Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXVI, 1926.
The Antiquaries Journal, 1926.
Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1926, depuis la p. 65.
Archivio storico della provincia di Salerno, V, 1926.
Atene e Roma, 1925.
Athenaeum, 1926.
Bonner Jahrbücher, CXXXI, 1926.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. Comptes rendus des séances, 1926, depuis juin; 1927, janvier à juin.
Bulletin de Correspondance hellénique, 1925, depuis la p. 263.
Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, IV, 1926-1927.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1926.
Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XXXVI, 1924-1925.
Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, XXV, 1922-1924.
Bullettino comunale di Roma, 1925, p. 238-270.
Buttleti de l'Associacio catalana d'antropologia, 1926.
Classical Philology, 1926.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1926, depuis la p. 65; 1927, p. 1 à 80.
Dacia, recherches et découvertes archéologiques en Roumanie, I, 1924; II, 1925.
Ephemeris dacoromana, III, 1925.
Germania, X, 1926.
Godichnika na narodniia museu za 1922-25 (Musée de Sofia) :
Hermes, LXI, 1926; LXII, 1927, p. 1 à 256.
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts, XXIII, 1926, *Beiblatt*, p. 1 à 208.
Journal des Savants, 1926; 1927, p. 1 à 336.
The Journal of Hellenic Studies, XLVI, 1926.
The Journal of Roman Studies, XV, 1925: XVI, 1926, p. 1 à 144.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, XX, 1925, depuis la p. 257; XXI, 1926-1927.
Mélanges de l'École française de Rome, XLI, 1924.
Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung, XLIV, 1924.

Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Römische Abteilung, XL, 1925.
Mnémosyne, 1926.
Monumenti antichi dei Lincei, XXX, 1925.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1925, depuis la p. 331; 1926.
Philologische Wochenschrift, 1926; 1927, p. 1 à 1232.
Pro Alesia, N. S., XI, 1925, p. 1 à 96.
Pro Nervia, III, 1927, p. 1 à 340.
Rendiconti della Pontificia Academia romana di archeologia, 1926.
Rendiconti della Reale Accademia nazionale dei Lincei, Scienze morali, 1925; 1926.
Revue africaine, 1926.
Revue archéologique, 1926, II; 1927, I et II, p. 1 à 200
Revue biblique, 1926; 1927, p. 1 à 320.
Revue de philologie, 1927, p. 1 à 192.
Revue des Études anciennes, 1926, depuis la p. 209; 1927, p. 1 à 336.
Rheinischen Museum, 1927, p. 1 à 112.
Rivista della Tripolitania, III, 1925-1926.
Rivista filologia, 1926.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, IX, 1925, depuis la p. 153; X, 1926, p. 1 à 306.
Studies in classical philology, 1926.
Wiener Studien, XLV, 1926-1927, p. 1 à 136.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Romanistische Abteilung, XLVI, 1926.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine.

P. R. Baillie Reynolds, *The Vigils of imperial Rome.*
K. J. Beloch, *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege.*
Blas Taracena Aguirre, *Excavaciones en diversas lugares de la provincia di Soria.*
Fr. Buecheler et E. Lommatzsch, *Carmina latina epigraphica*, III.
Corpus Inscriptionum Latinarum, XI, 2, 2.
F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos.*
Delattre, *L'épigraphie funéraire chrétienne à Carthage.*
H. Delehaye, *Sanctos.*
Dizionario epigrafico di antichità romane, IV, 2 et 3.
A. Jardé, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre.*
R. G. Kent, *The textual criticism of inscriptions.*
J. Leite de Vasconcellos, *Medicina dos Lusitanos*
Mélanges de droit romain dédiés à G. Cornil.
J. Ramon Melida, *El circo romano di Merida.*
A. Nicolaï, *Les officines de potiers gallo-romains.*
G. Oliverio, *La stele di Augusto rinvenuta nell' agora di Cirene.*
J. A. Placé, *L'inscription de Duenos.*
Raccolta di scritti in onore di G. Lumbroso.
Raccolta di scritti in onore di F. Ramorino.
W. M. Ramsay et A. von Premerstein, *Monumentum Antiochenum* (*Klio, Beiheft*, XIX).
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, LVII, 1926.
A. Stein, *Der römische Ritterstand.*
P. Viereck et Fr. Zucker, *Papyri, ostraka und Wachstafeln aus Philadelphie.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

3° Table des Matières.

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

VI

POUVOIRS PUBLICS

2° *Fonctions supérieures.*

3° *Fonctions inférieures.*

4° *Finances.*

VII

CORPS DE TROUPES

8° *Particularités.*

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

TABLES

DU TOME XXVI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Le Gérant : **PARDOUX.**

6304-28 — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

